LIBRARY OF PRINCETON
FEB 27 1989
THEOLOGICAL SEMINARY

PER BR 140 .R42 v.5

Revue de l'Orient chr etien

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

CINQUIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, Rue Bonaparte, 82

1900

LIBRARY OF PRINC
SEP 23 19
THEOLOGICAL SEM

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME (1900)

Pages

I. — ENTRE GRECS ET RUSSES, par **Th. Michaïlovitch**. 1

II. — RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES MONASTÈRES DE PALESTINE, par **le R. P. S. Vailhé**, des Augustins de l'Assomption (*suite et fin*). 19, 272

III. — VIE ET RÉCITS DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ. I. Texte grec, publié par **M. Léon Clugnet**. — II. Texte syriaque, publié par **l'abbé F. Nau**, professeur à l'Institut catholique de Paris. — III. Texte copte, publié par **M. Ignazio Guidi**, professeur à l'Université de Rome . . . 49, 254, 370, 535

IV. — OPUSCULES MARONITES (*suite et fin*). — Histoire de Sévère, patriarche d'Antioche, par **l'abbé F. Nau**, professeur à l'Institut catholique de Paris. 74, 293

V. — VOYAGE AU PAYS DES NOSAÏRIS, par **le R. P. H. Lammens, S. J.** (*suite et fin*). 99, 303, 423

VI. — VIE DU MOINE RABBAN YOUSSEF BOUSNAYA, par **l'abbé Chabot** (*suite et fin*). 118, 182

VII. — NEUF CHAPITRES DU « SONGE DU VIEL PELERIN » DE PHILIPPE DE MÉZIÈRES, RELATIFS A L'ORIENT, par **M. E. Blochet** (*suite et fin*) 144

VIII. — SUR LES COUVENTS DÉDIÉS DE ROUMANIE, par **le Baron A. d'Avril**, ministre plénipotentiaire 169

IX. — LA COMPILATION HISTORIQUE DE PSEUDO-ZACHARIE LE RHÉTEUR, par **M. M.-A. Kugener**, docteur en philosophie et lettres. . 201, 461

X. — CHRISTODULE, HIGOUMÈNE DE SAINT-JEAN, A PATMOS (1020-1101), par **le R. P. Dom P. Renaudin, O. S. B** 215

XI. — L'ORDINAL COPTE, par **le R. P. V. Ermoni**, de la congrégation de la Mission (*fin*) 247

XII. — LES ORDINATIONS « PER SALTUM », par **le R. P. Dom Parisot, O. S. B.** 335

XIII. — LE VÉNÉRABLE JEAN-ANDRÉ CARGA, ÉVÊQUE LATIN DE SYRA (1560-1617), par **le R. P. Sophrone Pétridès**, des Augustins de l'Assomption 407

Pages.

XIV. — RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE, par **le R. P. V. Ermoni**, de la congrégation de la Mission. 445

XV. — DEUX LETTRES D'ÉLIE XI, PATRIARCHE DE BABYLONE, par **M. J. Babakhan** 481

XVI. — LE CHEMIN DE FER DE DAMAS A LA MECQUE, par **H. Slemman**. 507

XVII. — LES ÉGLISES ORIENTALES « ORTHODOXES » ET LE PROTESTANTISME, par **le R. P. Dom P. Renaudin, O. S. B.** 565

XVIII. — LETTRE DE JACQUES D'ÉDESSE A JEAN LE STYLITE SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE ET LA DATE DE LA NAISSANCE DU MESSIE, par **l'abbé F. Nau**, professeur à l'Institut catholique de Paris. 581

XIX. — LES ÉVÊQUES JACOBITES DU VIIIe AU XIIIe SIÈCLE, D'APRÈS LA CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN, par **M. l'abbé J.-B. Chabot**. . . . 605

XX. — LES ÉVÊCHÉS DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE, par **le R. P. Ermoni**, de la congrégation de la Mission 637

MÉLANGES

I. — REMARQUES SUR LES TRADUCTIONS SYRIAQUES DES FORMULES GRECQUES Ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως et ὁ τῆς ὁσίας μνήμης, par **M. M.-A. Kugener**, docteur en philosophie et lettres. 155

II. — LE MONASTÈRE DE SAINTE-CATHERINE AU SINAÏ, par **le R. P. Dom P. Renaudin, O. S. B.** 319

III. — A PROPOS DU COUVENT DU MONT SINAÏ, par **l'abbé J.-B. Chabot** 492

IV. — LETTRE PASTORALE DE S. B. Mgr JOSEPH EMMANUEL II, PATRIARCHE DE BABYLONE, traduite du syriaque, par **l'abbé J.-B. Chabot**. . 642

V. — HISTOIRE DE BÉDER-KHAN, par **le Baron A. d'Avril**, ministre plénipotentiaire. 649

BIBLIOGRAPHIE

G. Steindorf. — *Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstuecke der Sophonias-Apokalypse. Koptische Text, Uebersetzung und Glossar* (Dom P. Renaudin) 161

Dom Cuthbert Butler, O. S. B. — *The Lausiac History of Palladius. A critical discussion together with notes on early egyptian monachism* (Léon Clugnet). 162

Le R. P. Badet, S. J. — *Chants liturgiques des Coptes, notés et mis en ordre* (A. Gastoué). 164

F. M. Est. Pereira. — *Vida de Takla Haymanot pelo P. Manuel de Almeida* (F. Perruchon). 165

J.-B. Chabot. — *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche, éditée pour la première fois et traduite en français* (Dom Parisot) 322, 660

Pages.
Le P. Jullien, S. J. — *La nouvelle mission de la Compagnie de Jésus en Syrie* (Léon Clugnet) 325
Wallis Budge. — *The history of the blessed Virgin Mary and the history of the likeness of Christ edited and translated* (l'abbé F. Nau) 328
J.-B. Chabot. — *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche, éditée pour la première fois et traduite en français* (l'abbé F. Nau) 328
H. Pognon. — *Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir* (l'abbé F. Nau). 329
Rubens Duval. — *La littérature syriaque* (l'abbé F. Nau). 330
F. Vigouroux. — *La Sainte Bible Polyglotte* (l'abbé F. Nau). 331
H. Marucchi. — *Éléments d'archéologie chrétienne* (Léon Clugnet) 499
Dom Cabrol. — *Le livre de la prière antique* (Dom J. Parisot) 500
A. Schlumberger. — *L'Épopée byzantine de la fin du Xe siècle. Seconde partie. Basile II, le Tueur de Bulgares* (Léon Clugnet) 502
Saint Jérôme hagiographe, à propos d'une récente publication (l'abbé F. Nau). 654
Ign. Guidi. — *Il testo copto del Testamento di Abramo. — Il Testamento di Isacco e il Testamento di Giacobbe* (le P. V. Ermoni) 659
Dom J. M. Besse. — *Les Moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine* (Hermann Mönch). 662
A. von Maltzew. — *Menologion der Orthodox-Katholischen Kirche des Morgenlandes. I Theil* (Léon Clugnet) 664
G. Robertson. — *The acts and decrees of the synod of Jerusalem, sometimes called the council of Bethlehem, holden under Dositheus, patriarch of Jerusalem in 1622, translated from the Greek* (Dom P. Renaudin). 665
Samuel Giamil. — *Monte Singar. Storia di un popolo ignoto, testo siro caldeo e traduzione italiana* (Léon Clugnet). 666

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Avril (Baron A. d'). 169, 649
Babakhan (J.) 481
Blochet (E.). 144
Chabot (l'abbé J.-B.). 118, 182, 492, 605, 642
Clugnet (Léon) 49, 162, 254, 325, 370, 499, 502, 664, 666
Ermoni (le R. V.). 247, 445, 637, 659
Gastoué (Amédée) 164
Guidi (Ignazio) 535
Kugener (M.-A.) 155, 201, 461
Lammens (le P.) 99, 303, 423
Michaïlovitch (Th.) 1
Mönch (Hermann) 662
Nau (l'abbé F.). 74, 293, 328, 329, 330, 331, 370, 581, 634
Parisot (Dom J.). 322, 335, 500, 660
Perruchon (F.). 165
Pétridès (le P. Sophrone). 407, 597
Renaudin (Dom Paul) 161, 215, 319, 565, 665
Slemman (H.). 507
Vailhé (le P. Siméon). 19, 272

ENTRE GRECS ET RUSSES

Il y a beau temps que la concorde et l'union ont cessé de régner entre les Grecs et les Russes, entre l'Église *mère* du Bosphore et l'Église *fille* de Moscou. Les points en litige sont nombreux; mais nul n'a plus d'importance aux yeux des « frères ennemis », que la question des Lieux Saints. Les Russes en réclament la possession au nom de l'orthodoxie, compromise par l'incurie du clergé grec; les Grecs entendent rester à leur poste au nom de l'axiome juridique : *Melior est conditio possidentis.*

Depuis que la lutte a été engagée, c'est-à-dire depuis un quart de siècle environ, elle était demeurée comme à l'état latent: elle semble aujourd'hui changer de caractère; elle va jusqu'à l'agression ouverte, prélude de la rupture. Rien ne donne une impression plus vraie des sentiments qui animent actuellement les rivaux, qu'une brochure anonyme, publiée par « un orthodoxe grec » en réponse à un article des « *Novosti de Saint-Pétersbourg* » (1). Le point de départ de la polémique est la spoliation par le gouvernement russe d'une partie des « biens conventuels » que les Grecs possèdent en Bessarabie; mais peu à peu, le débat s'élargit; il se termine sur cette conclusion inattendue : le seul moyen de sauver en Syrie l'orthodoxie menacée par les protestants et les catholiques est d'en expulser les Grecs.

Les questions auxquelles touche cette brochure sont trop graves, la manière dont elles y sont envisagées trop instructive pour que nous nous contentions de la signaler à nos lecteurs.

(1) Ἀπάντησις εἰς τὸ ὑπὸ τῆς ἐφημερίδος « Εἰδήσεις τῆς Πετρουπόλεως » ὑπὸ ἡμερομηνίαν 22ας Ἰουλίου 1898 δημοσιευθὲν ἄρθρον περὶ τῶν ἐν Βεσσαραβίᾳ κτημάτων τῶν ἁγίων τόπων, 1899. 8°, 54 p.

Nous croyons leur être agréable en leur présentant ici une analyse très minutieuse de ce *factum,* qu'on aurait d'ailleurs de la peine à se procurer, car il n'est pas dans le commerce. Nous avons traduit littéralement l'article du publiciste pétersbourgeois, mais considérablement abrégé la réplique de l'écrivain grec; de celle-ci, nous n'avons gardé que les passages les plus caractéristiques, les mieux faits pour donner du débat une idée complète et exacte.

TH. MICHAÏLOVITCH.

Constantinople.

RÉPONSE

A L'ARTICLE PUBLIÉ PAR LE JOURNAL « *LES NOVOSTI DE ST-PÉTERSBOURG* » LE 22 JUILLET 1898

SUR LES POSSESSIONS DES SAINTS LIEUX EN BESSARABIE.

L'article des « Novosti » a pour but de justifier les mesures prises par le gouvernement russe vis-à-vis des revenus que les Saints Lieux tiraient de la Bessarabie ou plutôt de préparer l'opinion publique en Russie aux nouvelles mesures que l'on compte prendre vis-à-vis de ces revenus.

L'auteur anonyme de l'article paraît appartenir au monde officiel. La gravité des assertions qu'il émet, l'importance des changements qu'il propose, la nature des sentiments qu'il exprime touchant les Patriarcats orthodoxes de l'Orient, nous obligent à revenir sur son factum, malgré la date déjà éloignée où il a paru.

Les Saints Lieux possédaient et possèdent des monastères, des fermes et autres propriétés en Bessarabie. En 1873, le gouvernement russe a décidé de retenir les 3/5 de leurs revenus, affectant 1/5 aux frais d'entretien et disposant à son gré des deux autres cinquièmes, ne retenant pour lui que le cinquième affecté aux frais d'entretien; mais l'ukase n'en reste pas moins qui lui permet, quand bon lui plaira, de disposer tout autrement des deux cinquièmes en question.

Pourquoi la Russie en agit-elle ainsi? Le rédacteur des « Novosti » aurait pu nous le dire en deux mots. Il s'en est abstenu, préférant mêler toutes choses, arrangeant l'histoire à sa façon, et accumulant les calomnies contre notre clergé. Suivons-le dans les voies détournées où il s'engage.

I

« Lorsqu'en 1812, la Russie s'empara de la Bessarabie, qui faisait auparavant partie de la principauté Moldave, elle y trouva des biens conventuels.

« Les princes moldovalaques, profondément dévoués à l'orthodoxie, soutenaient notre Église, en dotant généreusement les monastères déjà établis dans les Principautés et en fondant de nouvelles églises, de nouveaux hôpitaux... »

Le rédacteur oublie de dire que les Russes trouvèrent en Bessarabie non seulement des biens conventuels appartenant aux *monastères locaux*, mais encore des biens conventuels dédiés aux *Lieux Saints* et en particulier au *St-Sépulcre*. Pourquoi taire ceux-ci, les seuls qui soient en question, et parler de ceux-là qui sont étrangers à l'affaire? Simplement pour expliquer à sa manière comment les Saints Lieux acquirent des propriétés en Bessarabie.

II

« Les hospodars phanariotes regardaient l'élément grec en Turquie comme supérieur à tout autre et rêvaient de reconstituer l'Empire byzantin. Nourris de ces idées, ils favorisèrent les Patriarcats de Constantinople et de Jérusalem, leur accordant les revenus considérables dont disposaient les monastères des principautés danubiennes... Les patriarcats soumirent ces couvents à ceux de l'Athos et du Sinaï; ils accumulèrent dans un but de propagande politique leurs revenus qui s'élevaient à des sommes énormes. Telle était la situation au moment de la conquête de la Bessarabie par les Russes. »

Cette manière de voir s'inspire des théories chères à Couza et consorts, mais elle n'est point du tout conforme à la vérité historique. Il n'est point vrai que les princes phanariotes aient dépouillé les monastères locaux pour enrichir les Saints Lieux.

Ces derniers devinrent propriétaires en Bessarabie : 1° par voie de dotations privées ou princières, 2° par voie d'échanges, 3° par voie d'achat. Sur les 29 propriétés conventuelles de Bessarabie, 26 appartenaient aux Saints Lieux bien avant le règne des Phanariotes. Des 3 autres, une seule provient de donation. Les pièces officielles, diplômes, titres de propriété, etc. en font foi. Pourquoi les Russes, à la suite des Roumains, disent-ils que les princes phanariotes sont les fondateurs et les créateurs de la fortune immobilière des Saints Lieux en Bessarabie? Sans doute, durant leur domination, les hospodars phanariotes ont eu fréquemment à trancher des procès relatifs soit à la propriété, soit à la limite des biens conventuels, et ils les ont tranchés, conformément à la justice, en faveur des Lieux Saints; mais leurs sentences ne constituaient pas une innovation, elles ne faisaient que confirmer un état de choses préexistant. A plusieurs reprises, durant les occupations temporaires de la Bessarabie par les Russes, on a vu les généraux du tsar délivrer des actes en faveur des Lieux Saints, sans porter pour cela préjudice aux monastères locaux et sans constituer des fondations nouvelles. Les Phanariotes ne faisaient pas autre chose. En fait, ce sont les anciens princes moldaves, ce sont des particuliers moldaves ou grecs, ce sont des échanges ou des achats qui ont constitué, à une exception près, la propriété des Saints Lieux, en Bessarabie, telle qu'elle existait à l'arrivée des Russes, en 1812. La situation vraie, la voilà.

III

« Qui veut apprécier exactement la condition juridique des biens conventuels de l'Église orthodoxe d'Orient en Bessarabie, doit bien se garder de confondre les droits fondamentaux des monastères eux-mêmes avec ceux que l'État peut revendiquer au nom de son organisation sociale, de ses traditions administratives ou des exigences de sa politique générale. »

Nous avouons ne pas comprendre ce verbiage juridico-politique. Le rédacteur veut-il dire que l'État, en sa qualité de souverain, a des droits supérieurs à ceux du légitime proprié-

taire? Peut-être. Mais, les Saints Lieux n'ayant jamais émis la prétention contraire, cette remarque est au moins superflue. — Veut-il dire, au contraire, que les titres de l'Église sur les biens conventuels sont sans valeur et que, si le Gouvernement russe, par respect pour le passé ou pour des raisons politiques, a d'abord semblé les reconnaître et s'est abstenu durant de longues années et même jusqu'à ce jour de mesures plus rigoureuses, cette disposition momentanée, cette faveur temporaire, ne saurait être regardée comme un engagement pour l'avenir? Peut-être encore. Toutefois, comme le rédacteur des « Novosti » n'apporte aucune preuve contre la légitimité des titres que l'Église orientale possède sur les biens conventuels de Bessarabie, on nous permettra de ne pas nous arrêter davantage à une théorie juridique faite de conceptions si profondes et exprimée en termes si obscurs.

IV

« Le 7e article du traité signé à Bucarest en 1812, reconnaissait purement et simplement aux nouveaux sujets du gouvernement impérial la libre disposition des biens qu'ils possédaient en Bessarabie. Cet article n'allait point jusqu'à créer en faveur des monastères, personnes morales étrangères, un droit absolu à jouir des propriétés foncières dans l'intérieur de l'empire. Le gouvernement provoqua une discussion à ce sujet en 1817. Un ukase impérial étendit aux biens conventuels tous les avantages stipulés par l'article 7 du traité de Bucarest en faveur des propriétés particulières... L'ukase n'affranchit les monastères d'aucune des obligations, d'aucune des charges qui leur incombaient en vertu même de leurs titres de propriété et qui sont inscrites dans les chartes de fondation. »

L'article 7 du traité de Bukarest a confirmé les droits de propriété sur les biens établis en Bessarabie non seulement pour les sujets russes de l'Empire russe, mais encore pour tous les anciens propriétaires, quels qu'ils fussent. Les Grecs et les Moldaves, possesseurs de biens en Bessarabie gardèrent après la conquête russe tous les droits de propriété dont ils jouissaient

auparavant. Il en fut de même des Lieux Saints, comme le reconnut d'ailleurs l'ukase de 1817. Dans les temps modernes, sans doute, le droit de propriété des personnes morales étrangères a été l'objet de dispositions législatives spéciales. Nous ignorons quel est sur ce point la pratique russe. Mais comment la très orthodoxe Russie rangerait-elle le St-Sépulcre et les lieux saints parmi les *personnes morales étrangères non officiellement reconnues?* Les tsars très pieux aboliraient-ils un état de choses que les sultans eux-mêmes ont respecté aux temps les plus orageux de l'histoire?

Le rédacteur avoue que l'ukase impérial a mis les Saints Lieux, en Bessarabie, sur le même pied que tout autre propriétaire. Pourquoi, du moment que la question est ainsi tranchée depuis bientôt un siècle, la soulever de nouveau à grand renfort d'érudition juridique et de subtilités sur la situation respective de l'État vis-à-vis des propriétaires particuliers et des personnes morales étrangères?

Et, par ailleurs, à quoi bon déclarer que l'ukase impérial n'a point affranchi les Saints-Lieux des obligations portées sur les chartres de donation? Il n'est jamais venu à l'idée de personne de le contester, aux Lieux Saints moins qu'à tout autre, d'autant que ces obligations n'existent pas. Mais l'auteur de l'article veut déplacer la question et se préparer le moyen d'affirmer que les Lieux Saints n'ont point satisfait aux charges imposées par les donateurs.

V

« Si les actes de donation accordés à l'Église orthodoxe orientale n'imposaient ni charges ni obligations d'aucune sorte, il est absolument certain que les monastères auraient élevé la voix et plaidé leur cause : avec la magnanimité et l'impartialité qui caractérisent le gouvernement impérial dans les circonstances de cette nature, ils auraient facilement obtenu la reconnaissance de leurs droits. Or, tout en criant à l'injustice et à la spoliation, les monastères se sont bien gardés de produire leurs actes de donation. On peut en conclure sans crainte d'erreur que ces actes renfermaient des conditions infiniment plus onéreuses

que celles de 1873. Ne pourrait-on même pas en conclure qu'il s'y trouve des articles annulant la donation au cas où les intentions du donateur ne seraient point scrupuleusement exécutées!

« En vertu de ces principes élémentaires, les biens conventuels de Bessarabie auraient dû exhiber les pièces qui leur octroient le droit de propriété sans charges ni obligations d'aucune sorte. S'ils ne l'ont point fait, c'est qu'ils reconnaissent l'existence de ces charges et de ces obligations. A supposer même que ces dernières soient plus légères que les conditions fixées par le gouvernement, est-il admissible que les biens conventuels, déjà exempts des droits qui atteignent les propriétés ordinaires au moment de leur passage d'une main à l'autre par voie de vente ou de succession, soient encore délivrés de tout impôt, et ne contribuent en rien à l'amélioration de la situation économique d'un pays, d'où les couvents tirent des revenus aussi considérables? »

Les pièces que l'on reproche aux monastères de n'avoir jamais produites, ont été imprimées et publiées traduites en russe. Elles démontrent clairement le droit de propriété des Saints Lieux (nous voulons dire du S.-Sépulcre) sur tous leurs immeubles de Bessarabie. Il n'est pas un libraire qui ne puisse les fournir. Le rédacteur des « Novosti » les ignore-t-il? Mais alors pourquoi traiter ex-professo d'un sujet qui lui est tout à fait étranger? Les connaît-il? mais alors pourquoi affecter une ignorance qui autorise tous les soupçons? Non, vraiment, l'auteur n'est point de bonne foi.

Prétendre que les Saints Lieux n'ont pas rempli leurs obligations pour se donner le droit de les dépouiller est une manœuvre renouvelée des Roumains, manœuvre déjouée, dès 1864, devant la commission internationale réunie à Constantinople. D'ailleurs, les pièces existent qui montrent les conditions imposées par les donateurs. Ces derniers, au moins en ce qui concerne le Saint-Sépulcre, n'ont grevé leurs fondations d'aucune charge, d'aucune obligation matérielle. C'est là un fait brutal qui coupe court à toute discussion.

Supposons un individu qui dirait à son voisin : « Je te vois en possession de cette terre. Peut-être l'as-tu obtenue à condition de me remettre une partie des revenus. Je n'ai rien

qui me le prouve, mais tant que tu ne m'auras pas montré des pièces établissant le contraire, j'ai le droit de supposer ta propriété grevée de charges très lourdes et de t'en dépouiller. » L'individu qui tiendrait ce langage ne raisonnerait pas autrement que le rédacteur des « Novosti ».

On demande aux monastères pourquoi ils n'ont pas revendiqué leurs droits devant le gouvernement russe toujours équitable. Mais ces droits, les monastères les ont revendiqués en toute circonstance et devant toute juridiction. L'auteur de l'article ne devrait pas l'ignorer.

On leur reproche encore d'être inutiles à leurs pays. C'est là un grief renouvelé de Couza et de ses amis. Le délégué des Saints-Lieux en a montré l'inanité devant la Commission internationale de 1864. Non, il n'est pas possible d'assimiler les monastères à ces établissements d'utilité publique dont il est loisible au gouvernement de disposer comme bon lui semble. Leurs fondateurs n'ont eu d'autre intention en les consacrant au Saint-Sépulcre que de perpétuer le souvenir de leur nom, que d'obtenir des prières, que de venir en aide aux Saints-Lieux.

Les établissements d'utilité publique étaient chose parfaitement inconnue de leur temps.

VI

« Pour toutes ces raisons, si, en 1817 et depuis, le gouvernement impérial a permis aux monastères de l'Église orthodoxe orientale d'administrer eux-mêmes leurs propriétés de Bessarabie et d'en recueillir les revenus comme tous les autres propriétaires fonciers du pays, il ne s'ensuit nullement que le gouvernement ait *accordé* à ces monastères des droits intangibles et de telle nature qu'ils lui interdisent à lui, gouvernement, de changer sa première décision dès que de pressantes raisons et de sérieux motifs le réclament. Lorsque le gouvernement a pris, en 1873, les biens conventuels sous son administration directe, il n'a fait que céder à la nécessité : il ne pouvait s'empêcher d'établir un contrôle sur des propriétés que ruinaient ceux-là mêmes qui avaient charge de les gérer, c'est-à-dire les higoumènes. En procédant à cette mesure, la Rus-

sie n'a pas obéi aux principes qui poussèrent le prince Couza à confisquer un peu trop vite les propriétés de même nature situées en Roumanie. Sa manière de faire est toute différente et l'on ne saurait l'identifier avec celle du prince roumain, car un abîme infranchissable sépare la curatelle de la confiscation. Saint-Spyridon de Iassy possède en Bessarabie de grandes propriétés conventuelles : ces propriétés dont l'administration est confiée à un comité spécial et dont les produits sont destinés à l'entretien d'un vaste hôpital n'ont pas été placées sous la surveillance du gouvernement. N'est-ce pas là une preuve irréfragable des bons sentiments qui ont inspiré ce dernier lorsqu'il a pris la décision de 1873? La mesure adoptée à cette date vis-à-vis des biens conventuels est pleinement justifiée, d'autant que ces biens par leur importance même pesaient d'un plus grand poids sur la situation économique du pays. Ils occupent le dixième de sa superficie totale. Cela seul ne permettait pas au gouvernement de laisser plus longtemps des propriétés si considérables livrées à l'incurie ou à la cupidité d'higoumènes étrangers. Et comment affirmer après cela que la retenue des trois cinquièmes des revenus est un acte d'arbitraire et de persécution? »

Donc, ce que le rédacteur des « Novosti » approuve sans réserve, c'est la mesure gouvernementale de 1873. Il veut la présenter comme un acte qui s'imposait, comme un acte que l'amour de la justice et du bien ne permettait pas de différer. Il cherche à montrer qu'elle n'a rien de commun avec la spoliation du prince Couza, mais son raisonnement n'est qu'une ironie grossière à l'adresse de la Russie. Celle-ci, engagée dans les voies du persécuteur roumain, n'a pas osé aller jusqu'au bout, et le rédacteur semble se moquer du scrupule de conscience qui la retient encore. Il ne peut affirmer sérieusement que le gouvernement russe agit en bon père, lorsqu'il prend les 3/5 des revenus, tandis que Couza se comportait en voleur de grand chemin, lorsqu'il prenait les 5/5. En Russie, on dépouille le propriétaire légitime de l'administration de ses biens et des 3/5 de leurs revenus; en Roumanie, on le dépouille des 5/5, et le rédacteur de s'écrier qu'il y a entre les deux un abîme infranchissable. Je le crois bien; c'est l'abîme de 2/5!

En 1864, à la conférence internationale de Constantinople, la Russie a condamné, d'accord avec les grandes puissances, les agissements de Couza vis-à-vis des biens conventuels. Pourquoi l'imite-t-elle depuis 1873 d'une façon déguisée? Si l'on s'est prononcé contre le prince roumain qui disait : « Je vole, parce qu'il me plaît de voler », on ne saurait dire soi-même : « J'enlève à autrui l'administration de ses biens et les 3/5 de leurs revenus, et je fais cela par amour de la justice ».

Le gouvernement russe connaît les pièces, chrysobulles, diplômes princiers, actes de donation, actes d'échange, actes d'achat, etc., sur lesquelles sont basés les droits de propriété des Saints Lieux en Bessarabie; il sait que tous les arguments apportés contre ces droits depuis cinquante ans ne signifient rien; il a reconnu ces droits et les a respectés lui-même jusqu'en 1873; si quelque chose est changé, si l'on a des preuves nouvelles contre les titres des Saints Lieux, il existe des juges et des tribunaux. Qu'on s'adresse à eux!

Mais non; l'on préfère décrier les higoumènes chargés de gérer les biens conventuels. Que, sur le nombre, plusieurs n'aient pas été à louer, cela se peut; mais s'ils avaient tous été des administrateurs incapables, des dissipateurs, auraient-ils acquis le dixième de la Bessarabie? C'est le rédacteur qui dit *le dixième;* pour être exact, il faut s'en tenir à une superficie cinquante fois moindre. Mais ceci importe peu. Pour si considérables que soient les biens conventuels, le peuple russe qui volerait volontiers jusqu'au dernier homme au secours des Lieux Saints doit être fier de savoir que les fondations faites par de pieux Moldaves et de pieux Grecs en faveur de ces Lieux bénis se trouvent aujourd'hui sous la protection de leur Souverain, dont le sceptre commande actuellement au sixième de l'univers. Que sont, en comparaison, les propriétés bessarabiennes du Saint-Sépulcre? Que sont les revenus des biens conventuels à côté des immenses ressources de l'empire? Une goutte d'eau dans l'Océan. D'ailleurs, pour en venir aux higoumènes, si leur administration était défectueuse, il y avait moyen de la modifier sans la supprimer. S'emparer des biens particuliers au nom des droits supérieurs de l'État, mettre la main sur leurs revenus, c'est aller contre tous les principes d'organisation sociale dont l'Europe s'enorgueillit.

Plaise à Dieu d'éclairer le gouvernement russe! Depuis 1873, c'est au Saint-Sépulcre que la Russie a versé les 2/5 des revenus dont elle s'est emparée. Puisse-t-elle réparer le mal encore plus complètement et restituer aux légitimes propriétaires tout ce qui leur appartient! Mais ceci ne sourirait pas au rédacteur des « Novosti ». Son article n'a d'autre but, en effet, que de pousser à la spoliation totale des Lieux Saints.

VII

« La politique du gouvernement a si radicalement changé durant cette dernière moitié de siècle qu'il était impossible à la Russie de ne pas modifier ses vues sur le rôle joué par les patriarcats relativement aux biens conventuels de l'Église orthodoxe orientale.

« Tant que les peuples chrétiens étaient des ilotes des Turcs, la Russie, qui trouvait son intérêt à affaiblir la puissance ottomane sur les rives de la mer Noire, devait évidemment se proclamer la protectrice du clergé orthodoxe en Orient. Il n'est pas étonnant, par suite, qu'elle ait consenti à laisser passer les revenus des monastères dans les patriarcats de Constantinople et de Jérusalem. Elle ne pouvait pas non plus leur imposer des obligations qui n'existaient pas auparavant. Mais, du moment que la Russie a cru plus conforme à ses intérêts de développer le sentiment des nationalités, les patriarcats ont perdu de leur importance, et la création d'Églises nationales autonomes les a privés du prestige dont ils jouissaient aux yeux de tous nos coreligionnaires en Orient.

« Par ailleurs, l'anéantissement par le sultan Mahmoud de l'aristocratie phanariote a livré le clergé grec aux mains d'une ploutocratie qui s'est faite l'instrument des passions de ce clergé, tout en se dévouant aux intérêts de la Porte et des puissances occidentales, ennemies de la Russie.

« Le clergé grec n'a plus rien d'un élément politique important, parce qu'il a cessé de représenter les hautes idées dont il était le gardien inconscient au commencement du siècle. Depuis, de nouvelles tendances se sont manifestées dans le peuple.

« L'Orient est un champ de bataille où les questions religieuses sont l'instrument, sinon le principe, des luttes sanglantes qui divisent les nationalités rivales. La foi oblige la Russie, même en dépit de ses propres convictions, à ne pas abandonner à lui-même pour l'avenir le clergé orthodoxe de l'Orient.

« Les traditions du gouvernement russe lui font un devoir d'élever bien haut sur le tombeau du Sauveur le drapeau de l'orthodoxie. Gardons-nous donc d'oublier que nos adversaires, les catholiques et les protestants, travaillent à se fortifier sur un terrain dont nous avions au début de ce siècle la propriété exclusive. Leurs procédés de conquête sont la discipline, la persévérance et l'éducation, et non la paresse, la grossièreté, l'immoralité, les excès de toute sorte qui distinguent le clergé grec dans ces lieux augustes que le monde vénère, et où les communautés catholiques donnent l'exemple du travail et de la culture. Le gouvernement a la stricte obligation de soutenir la foi orthodoxe; s'il veut le faire, qu'il prenne dans ses mains vigoureuses la direction et la formation du clergé.

« Cette réforme exige, dans l'intérêt même de l'orthodoxie, la présence en Orient et surtout en Palestine d'un clergé cultivé, qui vive au-dessus des intrigues et de l'arbitraire des communautés religieuses, qui s'appuie sur l'amour du travail, le savoir et l'honorabilité. C'est uniquement en comprimant le flot des moines rustres et fainéants qui inondent les monastères orthodoxes que nous pourrons relever en Orient et surtout en Palestine la foi du peuple orthodoxe. *Laisser sans contrôle à la disposition des patriarcats les immenses ressources* que fournissent les revenus des propriétés de Bessarabie, c'est renoncer au seul moyen vraiment efficace de ramener dans le droit chemin le clergé égaré. Le gouvernement a le droit d'exiger que l'emploi des sommes envoyées chaque année aux patriarcats soit réglé par un budget établi à l'avance, et que la répartition en soit confiée à ses agents en Orient. Une partie de cet argent pourrait être affecté à l'entretien d'écoles théologiques à Jérusalem.

« Un des moyens les plus efficaces employés dans leur propagande par les catholiques et les protestants est la fondation en Orient de vastes établissements scolaires pour l'éducation de la jeunesse indigène, laquelle se familiarise de bonne heure

aux idées et aux sentiments de ses maîtres et ne cesse de leur témoigner sa reconnaissance. Voilà pourquoi nous voyons à Constantinople, à Smyrne et à Beyrouth de grands établissements d'instruction destinés à la propagande, établis sur le modèle de ceux d'Allemagne, d'Angleterre et de France, et pourvus comme eux de programmes universitaires. Ces établissements ouvrent leurs portes à toute la jeunesse indigène, y compris la jeunesse orthodoxe. En les fréquentant, celle-ci s'éloigne insensiblement des dogmes chers à ses pères, épouse la cause des puissances occidentales en Orient et se fait l'ennemie de la Russie. A cette dernière de répondre aux efforts de l'Occident par des moyens analogues. Fondons à Constantinople et à Beyrouth des lycées orthodoxes avec un programme conforme à celui de nos autres établissements, mais auquel on ajoutera des classes supérieures de commerce, de droit et de médecine, de manière qu'il suffise à leurs élèves d'un séjour de deux ans dans les universités russes pour achever leurs études; nous nous ouvrirons ainsi un champ d'action des plus favorables et nous pourrons tenir tête à nos rivaux sur le terrain de la propagande religieuse et de l'influence politique en Orient. En dehors de ces raisons, il en est d'autres d'ordre économique qui exigent un changement dans l'administration des biens conventuels en Orient, puisque les errements actuels compromettent dans son ensemble la situation économique d'une des provinces les plus riches de l'Empire. »

Cette longue tirade est un véritable amalgame d'idées et d'assertions incohérentes. La phrase qui la termine ressemble fort à une flèche de Parthe. Pour faire impression sur l'esprit du lecteur, elle peint la situation économique de la Bessarabie comme désespérée. Mais de 1812 à 1873 les Saints Lieux ont conservé la libre administration et la pleine jouissance de leurs biens : le pays a-t-il subi pour cela quelque désastre économique?

Parmi les affirmations du rédacteur plusieurs méritent d'être relevées avec soin. Nous laissons de côté les injures et les accusations infamantes, bien qu'il soit dur de se voir outragé par des frères dans la foi; mais nous devons dire notre mot sur les questions d'écoles, de lycées et d'académies. Pourquoi ces éloges

prodigués aux institutions scolaires des protestants et des jésuites? Est-ce pour nous faire comprendre que la formation intellectuelle et morale de la jeunesse orthodoxe serait une œuvre bonne et utile? Nous en sommes tous pleinement convaincus; mais, pour la fondation de pareils établissements, il faut les subventions pécunières que les catholiques et les protestants puisent dans la caisse des Associations particulières et même dans le budget des gouvernements. Le rédacteur des « Novosti » veut-il des écoles en Palestine? qu'il organise des souscriptions dans ce but, qu'il s'adresse à la générosité du peuple russe. Puisqu'il approuve les méthodes d'enseignement et de propagande employées par les catholiques et les protestants, qu'il imite également leurs moyens de se procurer des ressources. Pour fonder leurs établissements de Palestine, les Américains vont-ils dépouiller quelqu'un de leurs richissimes propriétaires? Et pourtant, tel d'entre eux a des terrains mille fois plus étendus que ne le sont, pris ensemble, tous les biens conventuels de Russie et d'ailleurs. Inutile de dire ce qui se passe en Angleterre, en France et en Allemagne : ces États subventionnent largement les établissements en question au lieu de mettre la main sur leurs revenus. Nous pourrions peut-être demander si la propagande par l'école est vraiment efficace; mais il ne s'agit point de cela. Le point capital est de savoir si chacun peut, oui ou non, disposer à son gré de son propre argent.

Les revenus des biens conventuels devraient, au gré de notre rédacteur, être consacrés à l'entretien d'établissements scolaires russes. Mais que deviendront les Saints Lieux si on les dépouille de la sorte? Iront-ils mendier auprès des orthodoxes, auprès des étrangers et des hérétiques? Cela ne convient pas à leur dignité. Et alors? Manquant de tout, ne peuvant mendier, les moines grecs, ces moines « négligents et corrompus », videront la place, et les agents de la sainte Russie monteront la garde auprès du Saint-Sépulcre. Tel est, en fin de compte, le secret désir des « Novosti », et beaucoup dans l'Empire du Nord n'ont pas d'autre sentiment. Les derniers événements ne le prouvent que trop.

Est-il besoin de citer la *Grande Société russe de Pales-*

tine? Elle avait pour but unique, à ce que l'on criait sur tous les toits, de fortifier l'orthodoxie en Palestine et d'y contrebalancer l'action du prosélytisme étranger. Ce programme lui faisait un devoir de tendre une main fraternelle aux autorités orthodoxes établies, de marcher d'accord avec elles, de soutenir tous leurs efforts. Au lieu de la collaboration attendue, qu'a-t-elle apporté? Ravir à ces augustes débris des antiques Églises leurs ressources dernières, dénigrer en bloc tous les membres du clergé oriental, semer parmi les indigènes toutes sortes de calomnies contre les représentants des patriarcats, opposer le sentiment national à l'envahissement du monachisme oriental en Syrie, anéantir tout ce qui est Grec, Hellène, orthodoxe, antique, pour y substituer servilement des pratiques et des procédés empruntés aux hétérodoxes, telle a été la préoccupation constante, telle a été l'œuvre journalière de la Société russe de Palestine. Les mains maladroites et les cerveaux épais qui ont reçu la mission de réaliser son programme ont pensé qu'en arrachant de l'âme des orthodoxes du pays tout sentiment de respect pour les vivants symboles de l'orthodoxie, pour tout ce que les traditions et les cœurs identifient avec la religion orthodoxe orientale, ils réussiraient à constituer une nouvelle communauté orthodoxe n'ayant de rapports qu'avec les orthodoxes du Nord, de soumission que pour les désirs de la Société russe de Palestine. Au sein de populations attachées à l'argent et désireuses d'une protection politique ils ont répandu l'idée que ces deux avantages, les roubles et l'appui des consuls russes, leur étaient assurés, si elles entraient en guerre avec les Grecs et travaillaient à leur propre développement national sous l'égide de la Société. Grâce à ces appâts vulgaires, une nouvelle communauté orthodoxe s'est formée sur le modèle des groupes catholiques et protestants que les congrégations et les consulats font vivre, et cette communauté s'est empressée de rompre avec les autorités ecclésiastiques d'Orient pour aller aux agents de la Russie. Ces derniers, fiers d'avoir constitué un centre d'influence indépendant comme les Américains, les Anglais et les Allemands, en sont maintenant à chercher les sommes nécessaires au couronnement de leur œuvre : pour se les procurer, ils ne trouvent rien de mieux que d'enlever à la vieille Église grecque ses dernières ressources.

Nos affirmations ne sont pas des paroles en l'air, elles sont basées sur les faits. Voyez plutôt ce qui est arrivé à Mgr Spyridon, ex-patriarche d'Antioche. Que ce prélat n'eût point recherché le siège patriarcal pour un intérêt personnel, tout le monde le sait. A peine intronisé, il se vit assiégé par une multitude d'Arabes qui réclamaient ce que protestants et catholiques offrent à leurs coreligionnaires, écoles, hôpitaux, pensionnats, dispensaires, etc., sans que les indigènes y contribuent de leur bourse, les Associations et les gouvernements européens envoyant du dehors de larges subventions. Le patriarcat d'Antioche possédait autrefois de grandes propriétés en Roumanie et en Russie. La confiscation, d'une part, la retenue des 3/5, d'autre part, l'ont privé aujourd'hui de presque toutes ses ressources. Comment, dans ces conditions, Mgr Spyridon pouvait-il faire droit aux réclamations des Arabes habitués, par l'exemple des étrangers, à recevoir de leurs chefs spirituels tout l'argent nécessaire aux écoles et autres établissements? Il se trouva dans une impasse.

A ce moment la Société de Palestine aurait dû solliciter une intervention du gouvernement russe en faveur dupatriarcat si cruellement et si injustement éprouvé. Au lieu de cela, elle poussa les indigènes à demander que le patriarche lui remît à elle-même le soin de ses écoles. Elle promettait de trouver facilement en Russie les fonds nécessaires. Ces fonds, comme bien l'on pense, n'étaient autre chose que les revenus du patriarcat d'Antioche retenus en Bessarabie. De la sorte et grâce aux réclamations des Arabes, la Société de Palestine comptait bien que le gouvernement russe consentirait à voir le patriarcat d'Antioche dépouillé et de ses revenus et du droit qu'il a de veiller à la formation religieuse et morale des Orthodoxes Syriens. Tout cela, dans les calculs de la Société, devait lui revenir.

Pressé de toutes parts, plein de bonne foi et de zèle pour le bien de son troupeau, Mgr Spyridon commit la faute d'accéder aux conseils de la Société, et signa des papiers qui, pour n'avoir point la portée qu'on s'est plu à leur attribuer depuis, n'en ont pas moins aidé au succès des complots tramés contre lui.

La signature à peine donnée, Mgr Spyridon fut accusé auprès de la Porte d'avoir vendu à des étrangers les droits et privilèges

que le Bérat impérial octroie au patriarche grec en faveur de l'élément indigène. Et quels étaient les accusateurs du prélat? Ceux-là mêmes qui l'avaient pressé d'abandonner la direction de ses écoles à la Société russe. Tant de fourberie ne resta pas sans résultats : démission du patriarche, intrigues et compétitions de toutes sortes autour de l'élection de son successeur, Arabes et Grecs aux prises les uns avec les autres, mensonges, agissements de la Société de Palestine pour donner le change sur son rôle et amener le gouvernement à lui céder enfin tous les revenus du patriarcat, trouble plus profond que jamais au sein de toutes les consciences orthodoxes du pays, trafic des choses saintes poussé aux derniers excès, joie des étrangers devant la déconfiture des affaires orthodoxes et devant les plaintes qui s'élèvent de toutes parts contre la Société de Palestine.

La Russie est une puissance orthodoxe et nous avons confiance dans sa protection forte et éclairée, mais quel affligeant spectacle que celui de ses agents en Syrie! Ils prêchent aux indigènes que le temps est venu pour leur pays de rejeter les restes vermoulus de l'orthodoxie grecque et d'y substituer un orthodoxisme nouveau basé sur la richesse et l'influence politique: ils multiplient auprès du gouvernement russe leurs calomnies contre l'Église orthodoxe d'Orient, désireux de lui enlever jusqu'au dernier centime de ses revenus et de détourner au profit des consulats et des ministères le fruit des fondations pieuses. Quel contraste entre cette étroitesse d'esprit des fonctionnaires et la magnanimité de leur souverain !

Les faits et gestes de la Société de Palestine sont de véritables impiétés aux yeux de tout Russe orthodoxe : aux yeux de ceux qui forment le saint Synode dirigeant, ils doivent passer pour des abominations monstrueuses. C'est au saint Synode dirigeant que nous en appelons.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

DES MONASTÈRES DE PALESTINE

(*Suite*) (1).

---

61. JEAN-BAPTISTE, monastère de Saint-Jean-Baptiste près du Jourdain, bâti par Anastase Ier, 491-518.

Les origines de ce couvent sont obscures. Eusèbe et saint Jérôme nous apprennent qu'une multitude de frères venaient à l'endroit où Jean baptisait, au delà du Jourdain, pour s'y faire baptiser, sans mentionner encore de monastère (2). La Vie de *sainte Marie l'Égyptienne*, qui serait morte dans la première moitié du cinquième siècle, parle de l'église de Saint-Jean-Baptiste, mais non du couvent (3). Vers l'an 530, le pèlerin Théodosius voit « au lieu où le Seigneur a été baptisé une colonne de marbre sur laquelle est une croix de fer. Là est l'église de Saint-Jean-Baptiste, bâtie par l'empereur Anastase, élevée sur des voûtes à cause du Jourdain qui la baigne. Dans cette église *demeurent des moines* qui reçoivent du fisc un traitement annuel pour y passer leur vie (4) ». C'est la première mention historique du monastère de Saint-Jean-Baptiste, qui a dû être élevé sous Anastase Ier, 491-518. La carte mosaïque de Madaba signale ce sanctuaire.

Procope indique les réparations de l'empereur Justinien (5).

(1) Voy. vol. IV, 1899, p. 512.
(2) *De situ et nom. loc. hebr. Bethabara*, t. XXIII, col. 881.
(3) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, n° 4, col. 3700, n° 26, col. 3716 et n° 32, col. 3720.
(4) *Itin. lat.*, t. I, p. 68.
(5) *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.

L'higoumène russe Daniel, en 1106, trouve, à la distance de deux portées de flèche, l'*antique couvent de Saint-Jean* et les restes d'une grande église consacrée à saint Jean le Précurseur, etc. (1). Le monastère du Précurseur, renversé par un tremblement de terre, comme nous l'apprend Jean Phocas, fut relevé par l'empereur Manuel Comnène, 1143-1180 (2). L'anonyme de 1253 mentionne ce monastère (3), ainsi qu'un Προσκυνητάριον publié par M. Papadopoulos-Kerameus (4). Dès cette époque, l'église du lieu du baptême, que Villebrand d'Oldenburg signalait en 1212, comme à moitié détruite, semble avoir disparu. Thietmar, Ernoul, Burckard du Mont-Sion, Ludolphe de Sudheim, ne citent plus que le monastère de Saint-Jean et son église; il était toujours occupé par des moines grecs (5), Jacques de Vérone (6) en 1335, Nicolas de Martoni en 1394 (7), Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, en 1464 (8) trouvent le couvent habité par des caloyers grecs.

En 1480, le P. Fabri aperçoit des Arabes musulmans parqués dans l'église et le monastère. Daniel d'Éphèse, en 1493-1499, voit le monastère de Saint-Jean, un κάστρον, l'église qui est dans une salle haute et des cellules (9). En 1522, Salignac y retrouve les religieux grecs; en 1552, les pèlerins latins allaient encore prier dans l'église du monastère. Boniface de Raguse, Cotoire en 1592, Quaresmius en 1630, signalent le monastère de Saint-Jean et son église en ruines, que plusieurs regardaient comme l'église du baptême. Les pèlerins grecs postérieurs, publiés par la Société russe de Palestine, les pèlerins russes traduits pour l'Orient Latin, la Bibliothèque jérosolymitaine et les *Analecta* de M. Papadopoulos-Kerameus fournissent quelques renseignements sur ce monastère. On connaît par des souscriptions de manuscrits les higoumènes Pambon en 1329, Polybe en 1330,

(1) *Pèlerinage*, trad. de Noroff, p. 45-55.
(2) Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 952 et 953.
(3) Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, n° 13, col. 968.
(4) Société russe de Palestine, fascic. 40, 1895, n° 26, p. 9.
(5) On trouvera beaucoup de ces témoignages dans l'article *Bethabara* de M. l'abbé Heydet. *Dictionnaire biblique*, t. I, col. 1648 et suiv.
(6) *Liber peregrinationis* dans la *Revue de l'Orient latin*, 1895, p. 211.
(7) *Pèlerinage à Jérusalem*, *Op. cit.*, 1895, p. 621.
(8) *Voyage à Jérusalem*, *Op. cit.*, 1893, p. 263.
(9) Société russe de Palestine, fasc. 8, 1884, n° 27, p. 23.

Antonin le martyr aperçoit, vers 570, « au-dessus du Jourdain et non loin de l'endroit du Jourdain où fut baptisé le Seigneur, le *très grand monastère de Saint-Jean*, où sont deux hospices (1) ». L'évêque Arculphe, en 670, décrit : « sur la rive du fleuve la petite église carrée élevée à l'endroit, dit-on, où le Seigneur avait déposé ses vêtements. Elle s'élève sur quatre voûtes de pierre, sous lesquelles pénètre l'eau... Cette église est au fond de la vallée; plus haut, en face, sur les hauteurs de la berge supérieure, est *un grand monastère* où est une autre église élevée en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Ce monastère est entouré d'un mur bâti de pierres de taille (2) ». « *Du monastère de Saint-Jean* il y a un mille environ jusqu'au Jourdain, à l'endroit où le Seigneur fut baptisé, ajoute saint Willibald vers 780; il y a maintenant une église élevée sur des pilastres de pierre, et sous l'église on voit la terre sèche; c'est là, au lieu même, que fut baptisé le Seigneur (3). »

Le vénérable Bède, en 720, signale aussi le *grand monastère de Saint-Jean-Baptiste* (4), son témoignage est reproduit au moyen âge par Pierre Diacre (5). Le *Commemoratorium de casis Dei* compte, au début du neuvième siècle, 35 moines dans le monastère de Saint-Jean (6). En 820, le moine Bernard s'arrête également à ce couvent (7). La biographie de saint Étienne le Thaumaturge, écrite vers 807 ou 808, parle et du monastère de Saint-Jean-Baptiste, habité par des religieux, et du sanctuaire du baptême dont les moines du couvent possédaient les clés (8).

Les pèlerins du moyen âge ne sont pas moins explicites sur ce sanctuaire que leurs devanciers. Épiphane l'hagiopolite indique la grotte du Précurseur (voir *Sapsas*) à environ un mille au delà du Jourdain, l'église de la Trinité et l'église du Précurseur sur le bord du fleuve (9).

(1) *Itiner. lat.*, t. I, p. 97 et 98.
(2) *Op. cit.*, t. I, p. 177 et 178.
(3) *Op. cit.*, t. I, p. 262.
(4) *De Locis sanctis*, lib. II, cap. XIII.
(5) *Silviae peregrinatio*, Edit. Gamurrini, p. 127.
(6) *Itiner. lat.*, t. I, p. 303.
(7) *Op. cit.*, t. I, p. 318.
(8) *A. SS.*, t. III, jul., nos 62 et 63, p. 528, no 85 et 86, p. 537.
(9) Migne, *P. G.*, t. CXX, col. 270.

Ephrem, et Ignace au quatorzième siècle, Gabriel en 1714 etc. Païsius, qui fut patriarche de Jérusalem de 1630 à 1660 et mourut ignominieusement, y avait mené la vie monastique.

En 1882, l'église de Saint-Jean-Baptiste a été relevée, le couvent et les hospices rétablis sur les plans anciens. Les musulmans l'appellent *Kasr el-Yahoud*, le château des Juifs, les chrétiens *Deir Mar-Hanna*, le couvent de Saint-Jean; il est toujours habité par des moines grecs.

62. JEAN CHRYSOSTOME, monastère de Saint-Jean Chrysostome dans la plaine du Jourdain.

La Bibliothèque *Naniana*, aujourd'hui Saint-Marc à Venise, nous a conservé un *codex* de ce couvent, un évangéliaire du douzième siècle. Le couvent a disparu depuis longtemps, il était d'après Phocas, qui le visita en 1177, au sud de Calamon. Conder fait remonter ce monastère au douzième siècle; cela paraît difficile, puisque l'higoumène russe Daniel le signale déjà en 1106 comme protégé par des murs élevés et célèbre par sa richesse. Peut-être remonte-t-il au delà du dixième siècle?

63. JEAN LE SCHOLAIRE, monastère. Pour jouir des entretiens spirituels de saint Euthyme, Eudocie fit, en 455, construire une *tour* sur la cime d'un promontoire qui dominait le désert de Juda. Elle s'élevait à 30 stades de la laure du saint, environ 6 kilomètres (1). Sabas y mena la vie d'anachorète après 473 et, de là, vit en songe le Cédron où devait s'élever plus tard son monastère (2).

Vers l'an 510, la *tour d'Eudocie* servait de résidence à deux moines nestoriens, expulsés de la Nouvelle Laure. Sabas les convertit, puis construisit au pied de cette tour un grand monastère dont il confia le gouvernement à son disciple *Jean le Scholaire* qui le dirigea durant 35 ans, 510-545. Sous un tel supérieur, le couvent eut une admirable efflorescence et garda désormais le nom de son premier higoumène (3).

Jean Moschus le visita et causa avec son abbé, le moine *Grégoire* (4).

(1) *Vita S. Euthymii*, n° 84.
(2) *Vita S. Sabae*, n° 15.
(3) *Vita S. Sabae*, n° 38.
(4) *Op. cit.*, cap. XXV et CLXXVIII.

Dans la seconde moitié du sixième siècle, le monastère possédait un évêque démissionnaire, Abraham de Gratia-Flaviopolis (aujourd'hui Gérédé) dans la province d'Honorias, qui avait Claudiopolis pour métropole (Boli en Asie Mineure). M. l'abbé Ehrhard a signalé la biographie de ce prélat dans un manuscrit arabe de Saint-Sabas et dans une ou deux versions grecques. Il est regrettable qu'elle soit encore inédite, car elle apporterait des détails circonstanciés sur l'origine de ce couvent si peu connu.

Grâce aux détails minutieux de Cyrille de Scythopolis, nous pouvons retrouver la position de ce monastère. Il était situé à près de 6 kilomètres de la laure d'Euthyme (Khan el-Ahmar), sur une colline élevée d'où les regards plongeaient sur la mer Morte. Avec *Spelunca* et *Castellium*, il formait une sorte de triangle. Au terme indiqué, se dresse encore le pic majestueux du *Djebel-Mountar*. De misérables restes à peine déchiffrables représentent la vieille tour d'Eudocie; près de là, des ruines moins confuses indiquent le monastère à côté de sa petite église.

64. JÉRÉMIE, laure édifiée, en 531, par le diacre Jérémie, un des disciples préférés de saint Sabas, qu'il accompagna à Constantinople durant son second voyage, en 531. Sabas lui confia, avant de mourir, les règles de sa laure qui nous sont parvenues sous le titre de Typicon (1).

La laure de Jérémie était située à 5 stades au nord de Spelunca ou Khatter, elle est identifiée avec le *Khirbet Zaranik*.

65. JÉRICHO possédait une hôtellerie desservie par les moines de Saint-Sabas (2). Justinien y fit quelques réparations (3). Jean Moschus en parle à deux occasions (4); après la prise de Jérusalem par les Perses, 614, elle était au pouvoir des moines de Choziba (5). Il peut se faire aussi que le xenodochium de Saint-Euthyme ne soit pas différent de cette hôtellerie (6).

(1) *Vita S. Sabae*, Cotelier, t. III, p. 347, 349.
(2) *Vita S. Sabae*, t. III, n° 25.
(3) Procope : *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(4) Cap. VI et CI.
(5) *Vita S. Georgii Chozebitae* dans les *Analecta Bollandiana*, t. VII, n° 35, p. 134.
(6) *Vita S. Joannis Silentiarii*, *A. SS.*, t. III, mai, n° 20, p. 235.

66. JÉROME, monastère de saint Jérôme à Bethléem, construit par sainte Paule de 386 à 389. Il se trouvait à droite de l'église de la crèche, du côté du nord, dans un endroit un peu détourné de la voie publique; un sentier, qui s'écartait de la route à partir du tombeau du roi Archélaüs, y conduisait. De plus, Jérôme choisit sous le coteau une grotte voisine de celle de la Nativité et la plus spacieuse après celle-ci; il y transporta ses papiers, ouvrit une école gratuite de grammaire où il enseignait le grec et le latin. Il mourut dans son monastère en 420, après y avoir composé tous les écrits qui ont illustré son nom.

Antonin le Martyr en 570 mentionne « ante Bethleem monasterium muro cinctum, in quo est multitudo monachorum congregata (1) ». Est-ce celui de saint Jérôme? Arculphe fixe la position de l'église du couvent : « Hec ergo ecclesia extra civitatis murum in valle contigua est fundata, quæ bethleemitico in parte aquilonali monticulo coheret (2) », et le moine Bernard au neuvième siècle fournit les mêmes renseignements. « Sepulchrum sancti Hieronymi ego conspexi, quod in illa habetur ecclesia, que extra eandem civitatiunculam in valle est fabricata, que in meridionali latere sita, supra memorati dorso monticuli est conterminata bethleemitici (3). »

67. JOSAPHAT. Dans la vallée de Josaphat, entre le tombeau de la sainte Vierge et le tombeau dit de saint Jacques, il y avait, d'après le *Commemoratorium de casis Dei* (4), « inclusus I, monasteria puellarum XXVI ». Le moine grec Épiphane signale, vers la même époque, à Gethsémani cent recluses, dont le pasteur était un stylite qui les dirigeait de sa cellule, à travers la fenêtre (5).

68. JUVÉNAL, monastère. L'auteur des *Plérophories* (6) signale un grand monastère, non loin du chemin qui mène de Siloé à une vallée, où le futur patriarche de Jérusalem avait mené la vie monastique : « Ce couvent est celui de Juvénal; c'est là

(1) *Itinera et Descriptiones T. S.*, t. I, p. 107.
(2) *Op. cit.*, p. 171.
(3) *Op. cit.*, t. I, p. 171.
(4) T. I, 2, p. 302.
(5) Migne, *P. G.*, t. CXX, col. 268.
(6) Cap. XVI, p. 248.

qu'on alla le chercher pour le faire évêque, puis après le concile de Chalcédoine, contre toute attente... ce monastère devint désert et ruiné et personne ne put y habiter. »

69. LAZES, monastère des Lazes, habitants de la Colchide. Ce couvent, restauré par Justinien, se trouvait dans le désert de Jérusalem (1).

LUC, voir *Métopa*.

70. MAMAS, monastère de Mamas aux environs d'Eleuthéropolis (2) et qui semble être le même que celui de *Romain* (voir ce mot) fondé près de la même ville.

71. MARCIEN, monastère de l'abbé Marcien près de Bethléem, construit vers 454.

D'après les données de Cyrille de Scythopolis, Marcien était un moine monophysite, qui sortit en 451 du couvent de Saint-Passarion à Jérusalem, afin de ne pas reconnaître le patriarche Juvénal et la confession de Chalcédoine (3). Il rallia autour de lui quelques mécontents et construisit avec eux un monastère aux alentours de Bethléem. De 451 à 484, nous retrouvons Marcien et ses moines dans tous les coups de main tentés par les eutychiens contre les évêques et les religieux orthodoxes. Il se convertit à cette époque et son zèle de néophyte le poussa à détruire le couvent de son ami Romain dans une vallée de Thécoa (4). Il fut même chargé par le patriarche Salluste de la direction générale des monastères et eut de fréquentes relations avec saint Sabas, saint Théodose et saint Jean le Chozibite (5).

L'histoire monophysite de Zacharie le Rhéteur (6) nous apprend que Marcien contribua avec son ami Romain à l'intrusion du moine Théodose sur le siège patriarcal de Jérusalem, en 451, et décida l'évêque Martyrius à accepter l'Hénotique de

(1) Procope : *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(2) *Vita S. Sabae*, Cotelier, t. III, n° 55, p. 306.
(3) *Vita S. Euthym.*, t. II, n° 84, p. 273.
(4) *Ibid.*, n° 123, p. 306.
(5) *Vita S. Sabae*, t. III, p. 256, 257, 261; Usener, *Der heilige Theodosios*, p. 73 et 107; Ménées, 28 octobre.
(6) Ahrens et Krüger, *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor*, p. 12 et 69.

Zénon en 484. Ce dernier renseignement semble bien contredire l'assertion de Cyrille.

Le monastère de Marcien existait encore au siècle suivant. En effet, lors des troubles origénistes, les bandes soulevées par Nonnos s'égarèrent aux environs de ce couvent, vers 542. Comme saint Théodose s'arrêtait d'ordinaire auprès de Marcien en allant à Bethléem, on s'accorde généralement à retrouver les ruines de ce couvent sur la colline de Seiar egh-Ghânem, au nord-est de Bethléem.

72. MARDES, laure établie vers 425. Après la fondation du couvent de Saint-Théoctiste, saint Euthyme séjourna quelques mois avec son disciple saint Domitien sur une montagne élevée du désert de Juda, nommée Mardes. Il y avait là une citerne et des restes de constructions; les deux solitaires dressèrent un autel, puis un oratoire, et s'y établirent (1). Lors de la visite de Moschus, des anachorètes y gardaient encore le souvenir d'Euthyme en faisant refleurir ses vertus. Leur jardinet s'étalait à VI milles de là sur les rives moins arides de la mer Morte, à la charge d'un frère qu'on remplaçait souvent à ce poste de dévouement (2).

Ces anachorètes dispersés dans des grottes dépendaient d'un archimandrite nommé par le patriarche de Jérusalem et n'avaient aucun rapport de juridiction avec le monastère de *Castellium* (voir ce mot), fondé par saint Sabas en 492 sur la cime de la même montagne de Mardes. Moschus visita les deux communautés, qui occupaient, l'une la forteresse construite sur le sommet de la colline (cap. CLXVIII), l'autre les cavernes disséminées sur ses flancs (cap. CLVIII). A première vue, on est tenté de confondre ces deux maisons religieuses, mais une étude plus attentive du *Pré Spirituel* montre que ce voisinage des anachorètes et des cénobites est parfaitement conciliable.

Le P. Delau (3) place, comme tout le monde, *Castellium* au *Khirbet Mird* et propose *Sebbéh*, l'antique Masada près d'Engaddi, pour *Mardes*. Cette dernière hypothèse, si séduisante qu'elle lui apparaisse, me semble une pure fantaisie. Les hagio-

(1) *Vita S. Euthymii*, n° 28.
(2) Cap. CLVIII.
(3) *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, nov. 1899, p. 273-281.

graphes de Palestine n'auraient pas manqué de décrire une position unique au monde, si par hasard une laure ou un ermitage quelconque s'était dressé sur son sommet.

73. MARIE, monastère de Sainte-Marie à Jérusalem construit par l'empereur Justinien. Il s'élevait près de l'église du même nom, appelée aussi église de la « Mère de Dieu » ou Sainte-Marie la Neuve.

Cette église avait déjà été commencée par le patriarche Élie, 494-513; laissée inachevée, faute de ressources, elle fut, à la demande de saint Sabas, menée à bonne fin par l'empereur Justinien qui se chargea de tous les frais et confia la direction de l'entreprise à Théodore, un de ses plus habiles architectes (1). On peut lire dans l'historien Procope le récit détaillé de cette construction et la description minutieuse de ce splendide sanctuaire. « A droite et à gauche de la basilique, ajoute cet écrivain, s'élèvent *deux hospices*, œuvre de l'empereur Justinien; l'un est réservé aux pèlerins étrangers, l'autre aux pauvres malades. Ce même prince dota le temple de la Mère de Dieu d'un revenu annuel très considérable. » La dédicace de cette basilique eut lieu au mois de décembre 543. Cyrille de Scythopolis y assistait (2).

Jean Moschus nous a conservé les noms de trois higoumènes de ce monastère : *Eudoxe* (3), *Abraham*, distinct de celui qui fonda le couvent des Byzantins sur le mont des Oliviers (4), et *Constantin* qui vivait encore lors de sa visite (5).

Deux lettres de saint Grégoire le Grand concernent, à mon avis, le couvent de Sainte-Marie la Neuve; la première est adressée au prêtre *Anastase*, qui semble être le supérieur, la seconde au patriarche Isaac. Dans l'une et l'autre, le pontife se plaint et de l'esprit mondain qui, sous le couvert de l'habit religieux, s'était glissé dans les habitudes monastiques, et des disputes incessantes qui surgissaient entre le supérieur et les patriarches de Jérusalem. La première lettre mentionne le

(1) *Vita S. Sabae*, Cotelier, t. III, p. 343, 346 et 347.
(2) *Vita S. Joannis Silentiarii. A. SS.*, t. III, mai, n° 20, p. 235.
(3) Cap. CLXXXVII.
(4) Cap. LXVIII.
(5) Cap. VI.

monastère « *quod Neas dicitur* », la seconde l'église « *quæ Neas dicitur* » (1). M. Couret a vu là la désignation du monastère et écrit « le monastère de Néas dont les abbés étaient en lutte perpétuelle avec les patriarches de Jérusalem ». Qu'est-ce à dire? *Néas* représente-t-il le nom du lieu ou de l'abbé? M. Couret n'en dit rien. Je crois qu'il faut voir dans le *Néas* de saint Grégoire le génitif singulier féminin de l'adjectif grec νέος, le qualificatif ordinaire de Sainte-Marie. Le scribe latin n'a pas compris le sens du mot et au lieu de dire « monasterii, quod *novum* dicitur » et « Ecclesia, quæ *nova* dicitur », il a écrit « monasterii, quod *Neas* dicitur » et « Ecclesia, quæ *Neas* dicitur », reproduisant servilement le texte grec.

Le *Commemoratorium de casis Dei* sous Charlemagne ne tombe pas dans la même erreur et dit : « In sancta Maria *Nova*, quam Justinanius imperator extruxit 12 » (clercs) (2). L'hospice et l'église de Sainte-Marie sont souvent mentionnés dans les récits de pèlerinage. On discute beaucoup sur la position exacte de ce sanctuaire et l'on explique diversement la description de Procope. Les uns voient Sainte-Marie dans la mosquée El-Aksa, comme M. de Vogüé ; les autres la placent, à l'angle sud-est du Haram ech-Cherif, sur l'esplanade qui recouvre les légendaires écuries de Salomon ; d'autres enfin, comme le P. Séjourné, proposent de la situer au-dessous de la Grande Synagogue. Les vestiges n'y sont pas, il est vrai, bien déterminants, mais l'argument principal se tire d'ailleurs. A l'extrémité de la colonnade, reproduite dans la carte-mosaïque de Madaba, s'élève une grande église que le Père identifie avec celle de Justinien. Ceci n'est rien moins que prouvé. Le monument en question peut très bien représenter Sainte-Sophie ou l'église du Prétoire; de plus, Sainte-Marie la Neuve ne fut terminée qu'en 543, et jusqu'ici tous les savants croient que la carte-mosaïque de Madaba est un peu plus ancienne (3).

74. MARIE, monastère de Sainte-Marie au mont des Oliviers

(1) Lib. VII, *Epist.* 32 et lib. XI, *Epist.* 46. Migne, *P. L.*, t. LXXVII, col. 890 et 1164.

(2) *Itiner. lat.*, t. I, 2, p. 302.

(3) Voir : *Justinien en Terre Sainte*, dans les *Echos d'Orient*, t. I, p. 211, et M. Clermont-Ganneau : *La Nea, ou l'église de la Vierge de Justinien à Jérusalem*, dans le *Recueil d'archéologie orientale*, t. III.

restauré par l'empereur Justinien (1). Le *Commemoratorium de casis Dei* mentionne une église de Sainte-Marie sur le mont des Oliviers : « In sancto monte Oliveti ecclesiæ tres... tertia in honore sanctæ Mariæ, clerici duo (2). »

75. MARIE, monastère de Sainte-Marie à la piscine probatique, à Jérusalem.

Le *Commemoratorium de casis Dei* signale « in sancta Maria, ubi nata fuit in probatica V (clerici), incluse Deo sacrate XXV (3) ». Ces religieuses étaient, je crois, des bénédictines. Le P. Cré a retracé l'histoire de l'église de Sainte-Anne (4) ; tout ce qu'il affirme depuis le moyen âge jusqu'à nous est basé sur des documents, l'époque antérieure aux Croisades est assez négligée. Cela se comprend, il n'écrivait pas l'histoire de l'église, mais celle des tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne et cette dernière tradition est insérée, pour la première fois, par l'higoumène russe Daniel en 1106.

76. MARIE, monastère de Sainte-Marie de Gethsémani. Le *Commemoratorium de casis Dei* s'exprime ainsi : « In valle Josaphat, in villa que dicitur Gethsemane, ubi sancta Maria sepulta fuit, ubi sepulchrum ejus est venerabile, inter presbyteros et clericos XIII, monachi VI, Deo sacrate inter inclusas et ibidem servientes XV (5). » Le monastère de Sainte-Marie de Gethsémani est cité dans tous les récits de pèlerinage et dans les ouvrages de M. Papadopoulos-Kerameus.

MARIN, voir *Métopa*.

77. MARTYRIUS, monastère construit en 473. Martyrius de Cappadoce s'enfuit de Nitrie en Palestine en 457 et se retira à la laure d'Euthyme jusqu'en 473. A la mort de ce dernier, il fonda un monastère à 15 stades de la laure ; en 478 il rem-

(1) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(2) *Itinera et Descriptiones T. S.*, t. I, 2, p. 302.
(3) *Op. cit.*, t. I, p. 302.
(4) *Recherche et découverte du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne* dans la *Revue Biblique*, 1893, p. 245-274.
(5) T. I, 2, p. 302.

plaçait Anastase sur la chaire patriarcale de Jérusalem qu'il occupait jusqu'au 13 avril 486, date de sa mort (1).

Paul, successeur de Martyrius dans la direction du monastère, fut nommé, en 492 ou 493, le second supérieur de tous les cénobites de la Palestine (2). Domitien, le bras droit d'Askidas dans la querelle origéniste et archevêque d'Ancyre en Galatie, fut aussi higoumène de ce monastère (3).

Les palestinologues mettent plusieurs noms en avant pour l'identification du couvent de Martyrius; Cheikh el-Khidr, El-Mourassas, Deir es-Sidd. Les deux derniers offrent le plus de probabilités.

78. MÉLANIE, couvent de Mélanie l'aïeule, sur le mont des Oliviers, fondé vers 375.

Cette dame romaine, grand'mère de sainte Mélanie la Jeune, fonda vers 375 un monastère où elle se retira avec cinquante religieuses. Elle y vécut environ 27 ans jusqu'en 402, recevant, avec son ami Rufin, les pèlerins qui se présentaient, évêques, moines, vierges, femmes mariées etc. Elle ne prit pas une part active à la lutte violente qui s'éleva entre Rufin et saint Jérôme, bien qu'elle fût, semble-t-il, du côté de Rufin. En 402, elle se rendit à Rome, fit diverses visites et rentra à Jérusalem vers 410 pour mourir dans son couvent, 40 jours après son arrivée (4). Son monastère n'est plus mentionné dans les hagiographes ou les pèlerins, effacé complètement par les deux couvents de sa petite-fille.

79. MÉLANIE, couvent de femmes fondé par sainte Mélanie la Jeune, sur le mont des Oliviers, vers 432.

Mélanie naquit vers 383, se maria en 397 et, après sept années passées dans le mariage, vécut avec son mari dans la continence, 404. En 409, elle partit avec lui pour l'Afrique, y demeura sept ans, 409-416, et de là se rendit avec son mari et sa mère à Jérusalem. Elle y vécut 14 ans dans la prière et les exercices de pénitence. En 431, sa mère Albine mourut, elle fut

(1) *Vita S. Euthymii*, n° 91, 113, 119, 125, 131, 137 et 138; *Vita S. Sabae*, p. 238.

(2) *Vita S. Euthymii*, n° 114; *Der heilige Theodosios*, p. 110 et *Vita s. Sabae*, p. 244.

(3) *Vita S. Sabae*, p. 45.

(4) *Historia ad Lausum*, cap. CXVIII. et CXIX. Migne, *P. G.*, t. XXXIV.

ensevelie au mont des Oliviers et la bienheureuse, qui occupait jusque-là une cellule dans la Ville Sainte, ne voulut plus y habiter. Elle se retira sur le mont des Oliviers, logea dans une toute petite cellule privée de lumière et fit construire, à ses frais, *un grand monastère de femmes* qui comprenait environ 90 religieuses : « Et cum in una cellula obscura in multa abstinentia et lacrimis Deo vacaret, fecit sibi in ipso sancto monte monasterium, et rogat suum fratrem ut paucas ei virgines congregaret. Conveniunt autem *plus minus nonaginta* quas beata suo instruebat exemplo (1). » Mélanie refusa la charge de supérieure, tempérant par sa douceur ce que les ordres de l'abbesse élue avaient d'âpre et d'amer pour ces jeunes filles.

Elles récitaient l'office durant la nuit et durant le jour aux heures canoniques et pouvaient se reposer après les récitations des Matines (2). Mélanie fit construire un oratoire avec un autel et déposer les reliques de saint Zacharie (le prophète), de saint Étienne, des 40 martyrs de Sébaste et d'autres saints (3). La messe était dite par Géronce dans l'oratoire du couvent le vendredi et le dimanche : « Edificavit autem eis oratorium in monasterio et statuit ibi altare ut divinis mysteriis fruerentur; exceptis enim diebus festis celebraverunt eis unam oblationem die passionis, quod est sexta feria, et unam sanctae resurrectionis (4). » Toutefois, comme Mélanie avait la coutume de communier tous les jours, la messe devait être célébrée quotidiennement dans l'église de l'Ascension desservie par les moines ou dans la grotte du Credo. « Numquam haec (Melania) cibum corporalem accepit nisi prius corpus Domini communicasset. Quod maxime propter tutelam animae percipiebat, quamquam et consuetudo Romanis sit per singulos dies communicare. Primitus enim apostolorum beatissimus Petrus episcopatum gerens, deinde beatus Paulus ibidem consummatus hanc traditionem fecerunt (5). »

(1) *Vita S. Melaniæ Junioris*, dans les *Anal. Bolland.*, t. VIII, p. 46.
(2) *Op. cit.*, n° 15, p. 49.
(3) *Op. cit*, n° 17, p. 50. Pour les martyrs de Sébaste, voir *Petrus der Iberer*, p. 37.
(4) *L. cit.*
(5) *Op. cit.*, n° 32, p. 57.

Sainte Mélanie mourut le 31 décembre 439, après avoir recommandé à l'évêque (Juvénal) et surtout au prêtre Géronce de prendre soin de ses monastères (1). Il est encore probablement question du monastère de femmes de Sainte-Mélanie dans ce passage des *Plérophories :* « Une femme orthodoxe de Pamphilie renonça au monde avec ses filles, vint à Jérusalem et trouva le repos sur le mont des Oliviers. Un jour qu'elle allait adorer au saint lieu de l'Ascension, il se trouva qu'il y avait là un office et les portes furent fermées, etc. (2). » Virgilius, vers l'an 500, mentionne que « en contrebas de la même grotte (du Credo) habitent des religieuses si sévèrement cloîtrées que, ni pendant leur vie, ni après leur mort, elles ne sortent jamais de leur couvent (3) ». Je citerai plus loin, à propos du monastère des hommes, les divers passages des Vies de saint Euthyme et de saint Sabas où Cyrille de Scythopolis parle de Géronce, supérieur des monastères de Sainte-Mélanie.

La Vie de Pierre l'Ibère fait plusieurs allusions à sainte Mélanie et à son couvent de femmes; nous les verrons bientôt en traitant l'autre monastère. Plusieurs détails de la *Vita S. Melaniae Junioris* y reçoivent une précieuse confirmation.

Le monastère de femmes existait encore en 614 et c'est évidemment lui qui est visé dans ce passage de *La Prise de Jérusalem* récemment publiée : « Il y avait un couvent près de la montagne des Oliviers. Les Perses y entrèrent et en firent sortir *quatre cents nonnes*, vierges. » Une d'entre elles usa d'habileté pour conserver sa virginité et les autres apprenant son acte, l'imitèrent, se livrèrent à la mort et subirent le martyre (4). Enfin le *Commemoratorium de casis Dei* sous l'empereur Charlemagne mentionne trois églises sur le mont des Oliviers; la deuxième où le Christ instruisit ses disciples était desservie par trois moines et un prêtre (5), selon les intentions de la pieuse matrone romaine que nous avons vue fonder ce monastère quatre siècles auparavant.

(1) *Op. cit.*, n° 38 et 39, p. 61.
(2) Cap. LXXX, p. 381.
(3) *L'Itinéraire de Virgilius en Palestine*, par le R. P. Edmond (Bouvy), Paris, 1891, p. 27-29.
(4) *Revue de l'Orient chrétien*, t. II, p. 158.
(5) *Itinera T. S.*, I, 2, p. 302.

80. MÉLANIE, couvent d'hommes fondé par sainte Mélanie la Jeune sur le mont des Oliviers vers 436.

« Après la mort de son époux Pinianus, la bienheureuse Mélanie, s'astreignant plus étroitement aux jeûnes et à la prière, demeura trois ou quatre ans dans l'*Apostolion*, où sa mère et son frère avaient été déposés. Et voyant l'église sans moines et le service négligé, il lui vint une divine ardeur de fonder un établissement de religieux qui demeureraient et serviraient, la nuit et le jour, par les prières et la psalmodie, dans l'église de la sainte Ascension et dans la grotte, où le Seigneur traita, avec ses disciples, de la fin du monde...

« Bientôt on commença l'édifice, et le Seigneur bénissant la foi de sa servante, cette année même vit l'achèvement d'un beau et vaste monastère... Ce fut la résidence spéciale des moines qui célébraient avec magnificence le service divin soit dans la sainte église de l'Ascension, soit dans l'*Apostolion* où reposaient sa sainte mère et son frère (1). »

Le prêtre à qui sainte Mélanie confia la direction du monastère et qui a composé la Vie de cette sainte, est le fameux Géronce devenu avec Romain un des plus fermes soutiens du monophysisme. Son portrait est plus ou moins flatté, suivant qu'il est peint par les catholiques ou par les eutychiens. Dans la Vie de sainte Mélanie on voit que cette dernière l'avait retiré du siècle, offert à Dieu et fait parvenir au sacerdoce. Dès l'année 405, il se trouvait dans la compagnie de cette sainte qu'il accompagna auprès de l'impératrice Séréna (2). Il la suivit en Afrique (3), à Jérusalem (4), à Constantinople (5), puis de nouveau dans la Ville sainte (6) et demeura avec elle jusqu'à sa mort (7). Bien plus, il dirigea après elle les deux monastères qu'elle avait fondés (8) et qu'elle lui avait recommandés avant de mourir (9).

(1) *Vita S. Melaniae Junioris*, n° 18, p. 50 et s.
(2) *Op. cit.*, lib. I, n° 12, p. 29.
(3) *Op. cit.*, lib. I, n° 28, p. 39.
(4) *Op. cit.*, lib. II., n° 4, p. 43.
(5) *Op. cit.*, lib. II, n° 19 et 21, p. 51 et s.
(6) *Op. cit.*, lib. II, n 25, p. 54.
(7) *Op. cit.*, lib. II, n° 34, 37, 39, p. 58, 60 et 61.
(8) *Op. cit.*, lib. II, n° 38, p. 61.
(9) *Op. cit.*, lib. II, n° 39, p. 61.

Cyrille de Scythopolis dit que Géronce fut le successeur de sainte Mélanie (1) et qu'il dirigea ses deux monastères durant quarante-cinq ans (2). Défenseur acharné de l'hérésie monophysite (3), il fut peut-être nommé le chef de tous les mécontents (4) et expulsé de son couvent en 484 par son ami Marcien, revenu à la foi catholique (5).

Les renseignements que nous allons puiser dans le *Petrus der Iberer* de M. Raabe seront loin de contredire, à part certains points de peu d'importance, l'ensemble des traits de ce personnage : « Une fois que Mélanie et Pinianus eurent fixé leur séjour à Jérusalem, dit le biographe de Pierre de l'Ibère, *ils construisirent sur le mont des Oliviers deux monastères, qui contenaient beaucoup de personnes, l'un d'hommes et l'autre de femmes*... Mélanie, apprenant l'arrivée des saints jeunes gens, Pierre et Jean, à Jérusalem, et sachant qui ils étaient et d'où ils venaient, les reçut avec une grande joie. Elle se souvenait, en effet, que durant son voyage à Constantinople elle y avait vu Pierre, élevé comme otage à la cour impériale... Mélanie, épouse de Pinianus et fille d'Albine, avait donc reçu nos deux saints comme des fils chéris. Au monastère des hommes, ils furent vénérés comme des modèles de vie ascétique. Ils reçurent en même temps l'habit monastique des saints moines du célèbre *Géronce*, qui était prêtre et supérieur des monastères du mont des Oliviers. Ce Géronce, originaire de Jérusalem et jouissant d'une renommée très étendue, reçut, encore enfant, ce qui était nécessaire à son entretien de sainte Mélanie et de son mari. Élevé chez eux d'une manière sainte et agréable à Dieu, il leur parut digne de recevoir le saint habit des moines, parce qu'il était distingué par sa conduite et par ses mœurs. Ils le prirent donc tous les deux, le conduisirent au saint tombeau de notre Rédempteur, posèrent l'habit sur le rocher et le firent revêtir pour ainsi dire par les mains mêmes de Notre-Seigneur après qu'ils eurent prié Dieu de lui donner avec l'habit les trois dons d'une foi droite, de la

(1) *Vita S. Euthymii*, Cotelier, t. II, n° 74, p. 262.
(2) *Op. cit.*, n° 124, p. 307.
(3) *Op. cit.*, n° 76 et 86, p. 264 et 273.
(4) *Op. cit.*, n° 113, p. 297.
(5) *Op. cit.*, n° 123 et 124, p. 307.

sainteté et des larmes. Il fut, en effet, gratifié de ces trois dons, surtout du don des larmes, au point que, prêtre et supérieur des monastères du mont des Oliviers, il tenait souvent le même jour de la semaine trois services divins : un sur la sainte montagne, un second dans le monastère des hommes et le troisième dans le monastère des femmes.

Le reste du temps, il avait chaque jour le service divin privé pour sainte Mélanie, suivant l'usage de l'église de Rome. Et dans chacune de ces réunions, depuis le commencement du service divin jusqu'à la fin, il versait de si abondantes larmes, accompagnées d'une telle expression de douleur et de contrition que toute l'assistance ne pouvait s'empêcher de crier, de soupirer et de pleurer. La fin qu'il subit montre bien quelle grâce il avait reçue de Dieu. En effet, comme il vivait à l'époque de l'apostasie de Chalcédoine, il montra le zèle du martyre jusqu'aux liens, jusqu'à la prison et jusqu'à la comparution devant les juges, se tressa la couronne des confesseurs et trouva la mort de cette manière. Et, bien qu'il fût prié par les gouverneurs et par des personnes recommandables de promettre uniquement de parler avec le calomniateur Juvénal, afin d'obtenir sa délivrance, sans entretenir avec lui aucune communion, il s'y refusa constamment en disant qu'il ne verrait jamais plus la face du traître Judas (1). »

Virgilius, vers l'an 500, remarque que la grotte (du Credo) est desservie par *près de* 200 *moines* qui habitent en amont (2).

Les *Plérophories* mentionnent le moine Géronce, diacre du couvent de la bienheureuse Mélanie (3). Une inscription trouvée au Carmel du *Pater*, construit sur l'emplacement du couvent des hommes de sainte Mélanie, donne le nom de l'higoumène Théophile (4). Nous avons cité, plus haut, le texte du *Commemoratorium*, qui parle de trois moines et du prêtre desservant la basilique constantinienne de l'Ascension. Jean Phocas a vu un monastère, sur les fondements de l'ancien couvent de sainte Mélanie (5). Le Carmel du *Pater* représente, de nos jours, le

(1) *Petrus der Iberer*, p. 33-38.

(2) *Op. cit.*, p. 27. Il est prouvé que le pèlerin Virgilius n'a jamais existé, c'est une création du cardinal Pitra; l'ouvrage est anonyme.

(3) *Op. cit.*, cap. XLI, p. 357.

(4) *Revue Biblique*, 1892, p. 570.

(5) Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 945.

couvent des hommes et le couvent des Bénédictines du Calvaire le monastère des femmes de sainte Mélanie.

Quant à l'histoire de la grotte du Credo, seul vestige apparent de la basilique constantinienne de l'Ascension, je renvoie à la savante et lumineuse dissertation du P. Léon Cré (1).

81. MÉTOPA, monastère fondé au cinquième siècle. Les premières recrues de saint Euthyme dans sa retraite, qui devint ensuite le monastère Saint-Théoctiste (411), furent deux frères anachorètes, Marin et Luc, sortis comme lui de la laure de Pharan. On ne sait à peu près rien de l'existence de ces deux moines, sauf qu'ils fondèrent à leur tour un couvent près du bourg de Métopa et exercèrent à la vie religieuse le futur père des cénobites, saint Théodose (2). Il n'est pas facile de débrouiller les informations de l'hagiographe et d'attribuer à chacun des deux frères la part qui lui revient de cette fondation; voici comment je conçois la chose. A Pharan, à Saint-Théoctiste, à Métopa, Marin et Luc sont ensemble; Luc désigné toujours le second et paraissant n'être que le frère cadet de Marin. Ce dernier a construit le monastère de Photin, « ὑπὸ Μαρίνου τοῦ τὴν Φωτεινοῦ λεγομένην συστησαμένου μονήν (3) », hameau ou propriété située aux environs de Métopa « εἰς τοὺς περὶ τὴν κώμην Μέτωπα τόπους διέλαμψαν καὶ μοναστήριον συνεστήσαντο (4) » ; ensuite Marin a cédé la direction du couvent à son frère pour mener la vie érémitique « πρὸς τε τὸν μακαρίτην Μαρῖνον τὸν ἀναχωρητήν (5) ».

Métopa semble représenté par le petit village d'*Oum-Touba*, à gauche de la route qui va de Jérusalem à Bethléem sur les pentes de Sour-Baher; le nom de *Luc* reparaît dans les ruines du *Khirbet Biar-Louka* et celui de *Photin* dans le *Khirbet Fotiné*. On ne saurait exiger davantage.

82. MICHEL, monastère de Saint-Michel Archange, près du Saint-Sépulcre.

Ce couvent a servi de procure à la laure de Saint-Sabas du-

(1) *La crypte du Credo au mont des Oliviers* dans *La Terre Sainte*, 1897, p. 195, 209, 226, 241 et 257.

(2) *Vita s. Euthymii*, n° 11 et s.; *Vita S. Sabæ*, n° 29; *Der heilige Theodosios*, p. 107.

(3) *Vita S. Sabæ*, l. cit

(4) *Vita S. Euthymii*, l. cit.

(5) *Der heilige Theodosios*, p. 107.

rant le moyen âge, parfois aussi d'abri passager, quand les bandes arabes pillaient le vieux monastère. On trouvera plus loin au mot *Sabas* des renseignements sur son histoire; on peut aussi consulter avec fruit les ouvrages de M. Papadopoulos-Kerameus. Ce couvent, signalé par tous les pèlerins depuis le douzième siècle, est certainement antérieur à cette époque. Un évangéliaire de la bibliothèque de l'archevêque Nicéphore de Cherson appartenait à ce monastère; il remonte au onzième siècle, peut-être même au dixième siècle. Le couvent existe toujours.

83. NATOUPHA, désert monastique qui se trouvait près de Thécoa. Saint Cyriaque s'y retira en 524 dans sa soixante-dix-septième année et y demeura jusqu'en 529 (1).

NÉAS. Saint Grégoire le Grand parle à deux reprises, dans ses lettres, d'un monastère et d'une église de Jérusalem qui s'appelaient Néas. J'ai montré plus haut, au sujet de *Sainte-Marie la Neuve*, qu'il s'agissait de cette église et du couvent situé tout auprès.

84. NÉBO, laure rencontrée par la gauloise sainte Silvie durant son pèlerinage aux Lieux Saints, 385-388; elle se trouvait aux abords des *Ayoun-Moussa*. « Dicit ergo nobis ipse presbyter : Si vultis videre aquam, quæ fluit de petra, id est quam dedit Moyses filiis Israel sitientibus, potestis videre... Quod cum dixisset, nos satis avidi optati sumus ire : et statim divertentes a via, secuti sumus presbyterum, qui nos ducebat. In eo ergo loco ecclesia est pisinna subter montem non Nabau, sed alterum inferiorem; sed nec ipse longe est de Nabau. Monachi autem plurimi commanent ibi vere sancti, et quos hic ascetes vocant...

« Ibi ergo inter ecclesiam et monasteria, in medio fluit de petra aqua ingens pulchra valde et limpida saporis optimi (2). »

Ces moines devaient desservir la petite église du Nébo proprement dit, élevée sur l'emplacement de la mort de Moyse au Ras Siaghah moderne.

Pierre l'Ibère, à la fin du cinquième siècle, s'arrêta un instant

(1) *Vita S. Cyriaci. A. SS.*, t. VIII, sept., cap. II, nos 8 et 9.

(2) Gamurrini, *S. Silviæ Aquitanæ peregrinatio ad Loca sancta*, 2e édit. dans les *Studi e documenti di storia e diritto*, Rome, 1888, p. 118 et 119.

au mont Nébo, en se rendant aux eaux thermales de Calirrhoë, et vit de nombreuses cellules à l'entour de l'église de Moyse. Son disciple nous raconte, à ce propos, comment les habitants du village de Nébo furent avertis surnaturellement que le lieu de la mort de Moyse se trouvait dans les environs (1).

85. NÉELKERABA, laure fondée par Julien Kyrtos, ami et disciple de saint Sabas, dans les premières années du sixième siècle (2). Le *Bibel-Atlas* du chanoine Riess propose de l'identifier avec les ruines de *Keraoua*, au nord de Karn-Sartabé dans la plaine du Jourdain.

86. NICOPOLIS, monastère établi en 508 par saint Sabas durant l'absence prolongée que lui imposa le mauvais vouloir de ses moines. Un de ses disciples, Sévère, en fut le premier higoumène; Domnus lui succéda, puis Sabaron qui, du temps de Cyrille de Scythopolis, était parvenu à une profonde vieillesse (3).

Nicopolis s'appelle de nos jours Amoas, qui représente peut-être l'Emmaüs de l'Évangile.

87. NOUVELLE LAURE, fondée en 508 sur les ruines du monastère de *Romain* (voir ce mot) dans une vallée de Thécoa, par soixante moines expulsés de Saint-Sabas. Qu'on me permette de résumer brièvement l'article que j'ai donné dans le *Bessarione* (4) sur cet établissement religieux.

1° *Romain* fonde dans une vallée de Thécoa en 454 un monastère qui est détruit en 484.

2° De 484 à 508, les cellules ne sont pas relevées.

3° En 508, soixante moines expulsés de Mâr-Saba reconstruisent les cellules; après quelques résistances, ils se soumettent à saint Sabas et acceptent de lui un de ses disciples nommé *Jean* pour premier higoumène, 508-515.

4° *Paul* le Romain est supérieur durant six mois.

5° *Agapet* lui succède en 516 et découvre les premiers origénistes. Il les expulse et meurt en 521.

(1) *Petrus der Iberer*, p. 82-87.
(2) *Vita S. Sabæ*, n° 16.
(3) *Vita S. Sabæ*, n° 34.
(4) *La Nouvelle Laure*, t. IV, p. 198-210.

6° *Mamas* le remplace et réintègre les origénistes; on ne connaît pas la date de sa mort.

7° En 536, *Théodore Askidas* est higoumène; il est nommé l'année suivante à la métropole de Césarée de Cappadoce.

8° *Théodore* lui succède en 537 et monte sur le siège de Scythopolis en 548. Sous son gouvernement se déroulent les démêlés ardents des Sabaïtes et des Néolaurites qui ont rendu notre laure tristement célèbre dans l'histoire.

9° *Macaire* le remplace avant de s'asseoir dans la chaire patriarcale de Jérusalem en 548; il n'est pas reconnu par Justinien, vit dans la retraite, expulse en 563 le patriarche Eustochius et meurt en 574.

10° Dès 551, Macaire et tous ses confrères en origénisme sont déportés hors des frontières de la province et remplacés par cent vingt orthodoxes, choisis dans les monastères les plus fervents. *Jean le Scholaire* est higoumène.

11° Jean Moschus cause longuement vers la fin du sixième siècle avec son supérieur *Polychrone* (1).

88. NOVICIAT DE SAINT-SABAS, construit en 493, au nord de la Grande Laure, où s'exerçaient les aspirants à la vie érémitique (2).

89. PANTÉLÉÉMON, monastère dans le désert du Jourdain réparé par Justinien (3).

90. PASSARION, monastère de saint Passarion à Jérusalem, au quatrième siècle.

Cyrille de Scythopolis nous apprend qu'un saint vieillard, nommé Passarion et jouissant du titre de chorévêque, accompagnait Juvénal à la dédicace de la laure d'Euthyme (429). Ce bon moine l'avait depuis longtemps fondée dans la Ville sainte, au fond de la vallée. En attendant que les monastères fussent bâtis, elle alla s'établir avec ses compagnes, dans une petite

(1) Sur cette laure, voir Théophane, anno 559; Evagre, *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. XXXVIII; Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2773: Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 196 et s.; et Fr. Diecamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im 6 Jahrhundert und das fünfte allgemeine Concil*, Münster, 1899.

(2) *Vita S. Joannis Silentiarii*, *A. SS.*, t. III, mai, nos 6 et 26.

(3) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.

maison retirée, et elle installa Jérôme et les siens, qui étaient moins nombreux, dans une habitation plus modeste encore. Paule dédia à sainte Catherine d'Alexandrie l'église de son monastère. Les bâtiments achevés furent entourés chacun d'une enceinte de hautes murailles et munis d'une tour. Ces constructions furent couronnées par la fondation d'un hospice pour les pèlerins, qui fut bâti tout à côté de l'église de Bethléem.

Au bout de trois ans, le monastère, l'église et l'hospice, tout fut terminé. A l'exemple des établissements cénobitiques qu'elle avait visités aux bords du Nil, Paule partagea ses filles en trois groupes, et comme en trois monastères, ayant chacun à sa tête une abbesse ou mère. Les vierges étaient ainsi séparées pour le travail et les repas; elles se réunissaient toutes, pour la psalmodie et la prière, dans leur chapelle de Sainte-Catherine.

Le dimanche, la communauté se rendait à l'église de Bethléem, chaque groupe ayant en tête sa mère, et revenait dans le même ordre.

A la mort de sainte Paule, 26 janvier 404, sa fille Eustochium prit la direction du monastère; elle reçut les vierges et les veuves échappées de Rome après l'attaque d'Alaric. En 416, une troupe soudoyée par les partisans des idées pélagiennes envahit les monastères de Bethléem; les belles fondations de Paule furent ravagées par la flamme, Eustochium et Jérôme n'échappèrent que grâce à la tour du monastère, qui défia les coups des assaillants. Les monastères furent promptement relevés; Eustochium y ramena ses saintes filles et Jérôme ses moines. En 419, Eustochium rendit son âme à Dieu; elle dirigeait cinquante religieuses, au rapport de Palladius (1). La jeune Paule, sa nièce, lui ferma les yeux et veilla sur les tombes de sa famille jusqu'au jour, inconnu de l'histoire, où elle-même alla rejoindre au ciel ces grandes âmes (2).

92. PENTHOUCLA, monastère situé sur les bords du Jourdain. Le *Pré Spirituel* nous a conservé l'histoire étrange de Conon, un monastère qui portait son nom et dont il était le supérieur. Il se retira sur le tard de sa vie dans la laure d'Euthyme et

(1) *Historia ad Lausum*, cap. CXXVI.

(2) On peut lire l'histoire détaillée de ce monastère dans la belle Vie de *Sainte Paule* de Mgr Lagrange.

y mourut sept mois après dans un âge très avancé (1).

Le chroniqueur Théophane raconte que Passarion fut envoyé à Constantinople porter la main droite de saint Étienne à l'empereur Théodose. Pulchérie et l'empereur seraient allés à la rencontre du messager et auraient ensuite bâti dans leur palais une église pour recevoir la relique du saint diacre (2). Cette mission de notre moine n'est pas authentique.

L'higoumène de Saint-Passarion était archimandrite de tous les monastères qui relevaient du diocèse de Jérusalem; le supérieur de Sainte-Mélanie la Jeune l'aidait dans cette fonction. A la mort du fondateur, la charge fut dévolue à ses successeurs immédiats Elpide, Élie, Lazare, Géronce et Anastase (3). Ce dernier perdit en 491 par son manque de probité le supériorat de tous les monastères, qui échut en partage à l'abbé Marcien, puis à saint Sabas et à saint Théodose. Ce retrait de faveur compte évidemment dans la décadence rapide de ce couvent, sur lequel l'histoire se tait désormais; il n'eut qu'un siècle de prospérité et de gloire.

L'*Histoire* de Zacharie le Rhéteur, éditée récemment (4), place la mémoire de saint Passarion au 25 novembre; elle donne aussi d'intéressants détails sur les œuvres charitables de cet homme de Dieu, qui avait construit, en dehors de la porte orientale de Jérusalem, un hospice pour les pauvres gens. La Vie de Pierre l'Ibère (5) confirme ces renseignements et ajoute que Passarion avait fondé à l'intérieur de la ville un monastère grand et splendide où les moines se livraient à la louange perpétuelle du Seigneur.

91. PAULE, monastère de sainte Paule à Bethléem bâti de l'an 386 à l'an 389.

Ce monastère était situé à quelque distance de celui de saint Jérôme, et comme caché sur le versant de la colline. Un de ses religieux est employé à baptiser les pèlerins sous le patriarcat de Pierre, 524-548 (6). Un autre passage du même

(1) *Vita S. Euthymii*, n° 42 et 60.
(2) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 233.
(3) *Vita S. Euthymii*, n° 74, 76, 86; *Vita S. Sabæ*, n° 16 et 30.
(4) *Ahrens et Krüger*, *Op. cit.*, p. 263.
(5) *Petrus der Iberer*, p. 38.
(6) Cap. III.

livre (1) nous apprend que Conon devint higoumène de ce monastère, qui est signalé deux autres fois par Jean Moschus (2).

93. PÉTRA. Nul doute qu'il n'y eût plusieurs monastères dans l'antique capitale des Nabatéens, la superbe métropole de la Palestine IIIe. Les actes des conciles mentionnent plusieurs fois ses religieux avec ceux d'Augustopolis, une ville secondaire de la même province. Moschus cite un κοινόβιον à Pétra (3), un stylite et surtout l'évêque de Pétra, le fils de Damienne, sœur de l'empereur Maurice (4). On trouve aussi d'autres moines de Pétra cités dans les Apophthegmes des Pères (5).

94. PHARAN, laure de Pharan, la première maison religieuse de la Palestine, fondée par saint Chariton à son retour d'Égypte sous le règne de Constantin et l'épiscopat de saint Macaire, vers l'an 330 (6). Un siècle plus tard, elle abrita dans ses grottes saint Euthyme et saint Théoctiste qui devaient répandre la vie monastique dans le désert de Juda (7).

Jean Moschus nous a conservé quelques traits édifiants de ses solitaires (8). Cette laure fut sans doute ravagée par les Perses, car son souvenir n'a pas dépassé le septième siècle. Elle est encore parfaitement reconnaissable dans les grottes du Ouady Farah, à deux heures au nord-est de Jérusalem, au delà d'Anathoth.

95. PHASAÉLIS, oratoire situé non loin du couvent de Saint-Théodose ou *Deir-Dosi*. Le *Pré Spirituel* mentionne le moine Georges de Saint-Théodose, qui était de service à Phasaélis (9). L'higoumène de ce même couvent y bâtit un oratoire à saint Cyrice (10).

96. PHILIPPE, monastère de l'abbé Philippe à Jérusalem, au IVe siècle.

(1) Cap. XV.
(2) Cap. XIII et XIV.
(3) *Op. cit.*, cap. CXIII, col. 2977.
(4) *Op. cit.*, cap. CXXIX, col. 2993.
(5) Cotelier, t. I, p. 418 et 671.
(6) *A. SS.*, t. VII, sept., n° 7 et 14.
(7) *Vita S. Euthymii*, n° 10, 12, 41, 119, 151.
(8) Cap. XL à XLIV, CXXXIX, CXL.
(9) *Op. cit.*, cap. XCII, col. 2949.
(10) *Vita S. Sabæ*, Cotelier, t. III, n° 29.

Un abbé Philippe fonde vers 340 à Jérusalem un couvent (1), dont les moines vont bientôt sauver une partie des ossements de saint Jean-Baptiste brûlés à Sébaste durant la persécution de Julien l'Apostat, et les envoient ensuite en présent à saint Athanase (2). Le moine de Saint-Sabas mentionne un couvent de Saint-Jean-Baptiste à Jérusalem dans son récit de la prise de Jérusalem par les Perses en 614 (3); ne serait-ce pas celui de l'abbé Philippe, qui se serait placé sous le patronage du saint Précurseur? Les Grecs ont découvert en ces dernières années de belles reliques au sud-ouest du Mouristan et prétendent posséder encore une partie du crâne de saint Jean; il est vrai que bien d'autres églises leur disputent cet honneur.

PHOTIN, monastère construit par l'abbé Marin aux environs de *Métopa* (voir ce mot). On l'identifie avec le *Khirbet Fotiné* près d'*Oum-Touba*.

97. PIERRE, église de Saint-Pierre, construite en 455. Après sa conversion, Eudocie bâtit un grand nombre de monastères et d'hospices pour les vieillards et les orphelins. Elle construisit également une église dédiée à saint Pierre, vis-à-vis la laure de Saint-Euthyme, à la distance de 20 stades environ (4). Près de cette église s'élevait la citerne de l'*Heptastome* (voir ce mot). La laure de Saint-Euthyme est identifiée sûrement avec les ruines de Khan el-Ahmar. En allant à 20 stades vers l'ouest, on rencontre El-Mourassas. Une belle église à trois nefs apparaît encore au milieu des débris avec ses trois absides, son atrium et son pavé en mosaïques. Des palestinologues y placent l'église de Saint-Pierre, d'autres préfèrent y reconnaître le couvent de *Martyrius* (voir ce mot).

98. PIERRE, laure de l'abbé Pierre près du Jourdain au ve siècle. Cyrille de Scythopolis parle d'un ermite, Pierre le Gyrnite,

(1) Rufin, *Hist. E.*, lib. II, cap. xviii.

(2) Théodoret, *H. E.*, lib. III, cap. iii; Migne, *P. G.*, t. LXXXII, col. 1092. Philostorge, *H. E.*, lib. VII, cap. iv; *P. G.*, t. LXV, col. 542. Chronicon Pascale, anno 362; *P. G.*, t. XCII, col. 740. Nicéph. Cal., *H. E.*, lib. X, cap. xiii; *P. G.*, t. CXLVI, col. 476.

(3) A. Couret, *Revue de l'Orient chrétien*, t. II, p. 163.

(4) *Vita S. Euthymii*, n° 98.

compagnon de saint Gérasime et qui fut ramené avec lui par les soins de saint Euthyme de l'hérésie monophysite à la foi catholique (1). Peut-être est-ce ce personnage, qui construisit près du Jourdain une laure connue dans l'histoire sous ce nom-là? Moschus en parle à trois reprises différentes; les religieux habitaient dans des grottes (2).

99. PIERRE L'IBÈRE, monastère de Pierre l'Ibère entre Gaza et Maiouma, qui existait déjà avant l'arrivée du célèbre aventurier géorgien.

A la suite des visites trop fréquentes de l'impératrice Eudocie, Pierre l'Ibère et Jean l'Eunuque abandonnèrent leur couvent de la *Tour de David* ou des *Ibères* à Jérusalem et habitèrent le monastère qui se trouvait entre Gaza et la petite ville de Maiouma (3). Zénon, disciple de *Silvain*, lui annonça un jour qu'il serait prêtre; ce qui arriva sept jours après. La ville de Maiouma avait alors pour évêque Paul, neveu de Juvénal, qui avait promis à Pierre de le laisser en paix dans son couvent et de ne pas l'ordonner. Pour garder sa promesse, il le fit ordonner de force avec *Irénéion*, *supérieur du couvent*, par un des nombreux évêques venus célébrer la fête du martyr Victor. Pierre resta sept ans sans vouloir remplir les fonctions du sacerdoce, jusqu'à ce qu'il fut jugé digne de l'épiscopat, au temps du concile de Chalcédoine. En vain chercha-t-il à prendre la fuite, il fut contraint de s'incliner devant la force et de se rendre à sa ville épiscopale de Maiouma; six mois après, il était exilé et se retirait en Egypte (4).

La renommée des œuvres merveilleuses et des miracles qu'il accomplissait en Egypte arrivèrent jusqu'en Palestine. Les habitants de cette contrée en conçurent un plus vif regret d'être privés de leur pasteur; il revint et se fixa dans un village appelé *Péleia* (Πέλεια, la colombe), aujourd'hui *Hammami*, à dix stades d'Ascalon. Là, beaucoup de gens vinrent le visiter et recevoir ses encouragements et ses conseils, entre autres le

(1) *Vita S. Euthymii*, n° 78.
(2) Cap. XVI, XVII et XVIII.
(3) *Petrus der Iberer*, p. 40, 45-51.
(4) *Op. cit.*, p. 52-62.

bienheureux Procope, Cyrille, la brebis du Christ. *Théodore le scholastique* qui devint plus tard supérieur de son monastère etc. (1).

Après divers voyages, Pierre retourna vers ses frères dans la plaine (2); il allait tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, là où l'appelaient les besoins corporels et spirituels de ses ouailles (3); il mourut enfin dans son monastère de *Jamnia* (voir ce nom) le 1er décembre 488 ou 489, en instituant comme légataires : le diacre Jean de Qanopis, village situé à deux milles au sud de Gaza, Zacharie et André, ses syncelles, et le scholastique *Théodore d'Ascalon*, son successeur (4).

Les moines, ses héritiers, se hâtèrent de le transporter à son premier monastère, qui se trouvait entre Gaza et Maiouma. Sortis de Jamnia après le service funèbre, ils arrivèrent le soir à Ascalon, où ils s'arrêtèrent quelques instants dans un monastère monophysite. Puis, ils marchèrent pendant toute la nuit et parvinrent avant l'aube au monastère ancien dans lequel le saint habitait pendant sa vie et où il avait construit trois *loculi* qui se touchaient. Quarante jours après, on réunit les frères de ce couvent et de celui de Jamnia ainsi que le peuple pour célébrer un service solennel en sa mémoire. Ses héritiers, voyant que le monastère était trop étroit pour le grand nombre de religieux qui voulaient l'habiter, résolurent de l'agrandir. Mais les dépenses devaient être considérables et le saint n'avait laissé en tout que 24 deniers, à peine de quoi suffire pendant quelque temps à la nourriture des *trente moines* du couvent. Confiants dans le secours divin et les prières de Pierre, ils commencèrent toutefois à bâtir. Théodore le scholastique prit surtout soin de la construction; en peu de temps il put élever la tour et l'église qui s'y trouve, ainsi que le sanctuaire. Il entoura le monastère d'un mur. Il construisit un grand nombre de cellules à deux étages, des colonnes, des portiques, des cours; il planta des jardins, creusa des citernes et fit tout ce qui est nécessaire à un couvent. Quand le sanctuaire fut fini, on creusa une crypte sous l'autel et, l'année suivante, on y transporta le

(1) *Op. cit.*, p. 75-76.
(2) *Op. cit.*, p. 94.
(3) *Op. cit.*, p. 95.
(4) *Op. cit.*, p. 118-125.

corps du saint, la veille du jour anniversaire de sa fête (1).

Les *Plérophories* mentionnent à plusieurs reprises le séjour de Pierre dans le couvent situé entre Gaza et Maiouma (2). L'*histoire ecclésiastique de Zacharie le Rhéteur* confirme de point en point les renseignements fournis par la Vie de Pierre l'Ibère (3). Evagre (4), Théophane (5) et Nicéphore Calliste (6) sont du même avis. Les *Anecdota syriaca* de Land (7) disent que les religieux du monastère de Pierre l'Ibère près de Gaza furent dispersés par les ordres de l'empereur Marcien.

Nous savons par Evagre (8) et Théophane (9) que Sévère, le futur patriarche jacobite d'Antioche, mena la vie religieuse dans ce couvent.

100. PINIANUS, monastère de Pinianus, mari de sainte Mélanie la Jeune, qui se retira avec elle à Jérusalem pour y mener la vie monastique. Palladius dit que celui-ci vivait avec 30 compagnons (10). Le *Petrus der Iberer* le ferait vivre dans le couvent d'hommes construit par sa femme sur le mont des Oliviers (11), tandis que la *Vie de sainte Mélanie* dit explicitement qu'elle ne bâtit ce monastère qu'après la mort de son mari (12). Cette Vie ajoute toutefois que Pinianus, mort vers 435, fut enseveli dans l'*Apostolion* ou grotte du Credo, ce qui laisserait entendre qu'il habitait un couvent du mont des Oliviers.

101. ROMAIN, monastère situé près de Thécoa.

D'après Cyrille de Scythopolis, Romain, moine de Saint-Passarion à Jérusalem, quitta ce monastère avec Marcien (voir ce nom), quand le supérieur Elpide se déclara pour les catho-

(1) *Op. cit.*, 126-131. Voir un résumé du *Petrus der Iberer*, par M. l'abbé Chabot : *Pierre l'Ibérien, évêque monophysite de Mayouma à la fin du Ve siècle*, dans la *Revue de l'Orient Latin*, 1895, p. 367-398.

(2) *Op. cit.*, cap. VI, X, XLIV et CVI, p. 239, 243, 359 et 367.

(3) *Op. cit.*, p. 2, 12, 13, 14, 15, 23, 66, 79, 86, 87, 90, 260, 262, 269, 270, 272.

(4) *H. E.*, lib. II, cap. V et VIII ; lib. III, cap. XXXIII. Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2513, 2521, 2668.

(5) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 357, 367.

(6) Migne, *P. G.*, t. CXLVII, col. 32, 49, 175.

(7) T. II, p. 177.

(8) Lib. III, cap. XXXIII ; *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2670.

(9) T. CVIII, col. 357, 367.

(10) Cap. CXXI.

(11) *Op. cit.*, p. 33 et 34.

(12) *Op. cit.*, p. 50.

liques en 454. Il aurait à ce moment fondé un couvent dans une vallée de Thécoa, la patrie d'Amos (1). Adversaire résolu des deux natures en Jésus-Christ, Romain aurait blâmé en 484 la conversion d'une partie de ses frères et, sur son refus de les imiter, assisté à la destruction de son monastère par son ami Marcien. Il se serait ensuite retiré dans un couvent monophysite d'Eleuthéropolis (2), jusqu'à la fin de ses jours.

Il est question plusieurs fois de ce monastère dans les *Plérophories* et dans d'autres documents de provenance monophysite. Celles-ci racontent que des moines de Maiouma s'y étaient cachés (3) et que tous les habitants de l'Arabie et de la Palestine vinrent consulter Romanus en 451, lors du concile de Chalcédoine : « Voici un autre jugement envoyé du ciel contre le concile de Chalcédoine. Celui qui l'entendit, le certifia et l'annonça, fut le bienheureux Romanus, célèbre en tout lieu, qui était chef et directeur du grand monastère situé près du village de Thécué, à quinze milles au sud de Jérusalem. Il y avait alors dans ce monastère *plus de six cents moines* qui étaient dirigés par ce saint et vivaient en paix.

« Quand on apprit dans tout l'Orient la trahison et l'apostasie de Juvénal et de ceux qui étaient rassemblés à Chalcédoine et qui s'appelaient évêques, un deuil subit et une profonde angoisse saisirent les fidèles en tout lieu, et surtout la sainte armée des moines. Ceux-ci quittèrent leurs couvents et coururent près de leur père à tous..., je veux dire de saint Romanus. » Sous la conduite de Romain, les moines vont au-devant de Juvénal, essayant de changer sa volonté et de le ramener à leurs idées; puis, lorsqu'ils le voient inébranlable, ils se rendent à Jérusalem et nomment à sa place le moine Théodose pour occuper la chaire de saint Jacques. « Si quelqu'un ne croit pas ce que nous venons de raconter, ajoute l'auteur des *Plérophories*, celui-là pourra se procurer la lettre qu'écrivit le Père Romanus à l'impératrice Eudoxie, pendant qu'il habitait Antioche où l'avait exilé l'impie et le tyran Marcien (4). »

(1) *Vita S. Euthymii*, n° 86, p. 273.
(2) *Vita S. Sabæ*, t. III, p. 278; *Vita S. Euthymii*, t. II, p. 307.
(3) *Revue de l'Orient chrétien*, t. III, cap. x, p. 242.
(4) *Revue de l'Orient chrétien*, t. III, cap. xxv, p. 339 et s.

L'*Histoire ecclésiastique* de Zacharie confirme la part prise par Romain à l'élection de Théodose (1), elle insinue même, ainsi que les *Anecdota syriaca* (2) de Land, que Romain fut un des candidats proposés avec son ami Marcien. Lors de l'expulsion du faux patriarche Théodose et de la défaite du parti eutychien, Romain fut exilé à Antioche par l'empereur Marcien et rappelé au bout de cinq ans, du vivant même de l'empereur † 457 (3). Il revint à son couvent de Thécoa, d'où il se retira sur le territoire d'Eleuthéropolis afin de ne plus dépendre de la juridiction de Juvénal (4). Son monastère abandonné fut reconstruit en 508 par les disciples révoltés de saint Sabas sous le vocable de *Nouvelle Laure* (voir ce mot).

On aura remarqué au sujet de notre personnage les divergences qui existent entre la tradition catholique représentée par Cyrille de Scythopolis et la tradition monophysite qui a pour organes les *Plérophories*, les *Anecdota syriaca* de Land et l'*Histoire ecclésiastique* de Zacharie le Rhéteur. D'après Cyrille, Romain se serait déclaré pour l'unité de nature en Jésus-Christ, lors de la conversion de son supérieur Elpide en 454; d'après les monophysites, il l'était avant le concile de Chalcédoine. D'après Cyrille, il aurait fondé son couvent de Thécoa en 454; d'après les monophysites, ce couvent existait avant 451. D'après Cyrille, il aurait été expulsé, en 484, par son ami Marcien de la solitude de Thécoa; d'après les monophysites, il se retira de son plein gré à Eleuthéropolis vers 456 ou 457 afin de ne plus reconnaître la juridiction de Juvénal. D'après Cyrille, Romain est le pire des hérétiques, un bandit prêt à tous les mauvais coups; d'après les monophysites, Romain est la bonté et l'indulgence même et sa mémoire est vénérée le 25 novembre.

(*A suivre.*)

P. S. Vailhé,

des Augustins de l'Assomption.

(1) *Op. cit.*, p. 12 et 79.
(2) T. III, p. 341 et 344.
(3) *Die sogen. Kirchengeschichte*, p. 257.
(4) *Op. cit.*, p. 261.

VIE ET RÉCITS

DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ

(VIe SIÈCLE)

Les textes relatifs à l'abbé Daniel, qui vécut dans le désert de Scété pendant presque toute la durée du VIe siècle et qui semble avoir joui en Orient d'une grande réputation de sainteté, existent en grec, en syriaque, en copte, en éthiopien et en arabe. Il y a quatre ans, MM. L. Goldschmidt et E. Pereira ont publié, à Lisbonne, la version éthiopienne avec une traduction portugaise et une savante annotation (1). Aujourd'hui nous commençons la publication, annoncée plus haut (vol. IV, 1899, p. 455), des versions grecque et copte (2). Nous donnerons ensuite la courte version syriaque (3), qui diffère sur certains points du grec et du copte. Quant à la version arabe, nous renonçons à la donner, parce qu'elle n'est qu'une traduction assez fidèle du grec (4). Enfin nous terminerons par l'introduc-

(1) *Vida do abba Daniel do mosteiro de Sceté. Versáo ethiopica.* Lisboa, Emprensa Nacional, 1897, in-8°.

(2) Cette version copte était déjà connue, grâce à l'ouvrage de Zoega, *Catalogus codicum manu scriptorum qui in museo Borgiano Velitris adservantur*, Romae, 1810. Mais le savant danois n'en ayant donné que des extraits, et encore peu exacts, M. Ignace Guidi, le distingué professeur de l'Université de Rome, qui a conquis un renom universel dans le monde des orientalistes, a bien voulu, sur notre demande, copier en entier cette version sur les mss. de la Bibliothèque Vaticane et y joindre une traduction italienne.

(3) M. l'abbé Nau a relevé cette version dans le ms. 234 du Fonds syriaque de la Bibliothèque Nationale.

(4) C'est ce que le scribe du ms. 276 du Fonds arabe de la Bibliothèque Nationale nous apprend lui-même, ainsi qu'on le montrera dans l'Introduction.

tion et la comparaison des différentes versions, car il est nécessaire que tous les textes soient publiés d'abord, pour qu'il soit possible d'y renvoyer le lecteur.

Léon Clugnet.

I

TEXTE GREC

PUBLIÉ PAR

M. LÉON CLUGNET

1.

LE MOINE SURPRIS PAR DES DÉMONS DANS UN SÉPULCRE

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f°s 163-163^{v}.)

* Τὰ κατὰ τὸν ἀββᾶν Δανιήλ (1). * f. 16

Διηγήσατο ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ ὁ σκητιώτης ὅτι ἀδελφός ποτε ἐν Αἰγύπτῳ διάγων περιεπάτει ἐν ὁδῷ, καὶ ἑσπέρας αὐτὸν καταλαβούσης εἰσῆλθεν εἰς μνημεῖον κοιμηθῆναι διὰ τὸ ψῦχος, καὶ παρερχομένων
5 δαιμόνων, λέγει ὁ εἷς πρὸς τὸν ἕτερον· Βλέπεις ποῖον θάρσος ἔχει ὁ μοναχὸς οὗτος ὅτι εἰς τὸ μνημεῖον κοιμᾶται; δεῦτε[1] σιάνωμεν αὐτόν. Καὶ ἀπεκρίθη ὁ ἄλλος· Τί θέλομεν[2] σιάναι αὐτόν; οὗτος[3] ἡμέτερός ἐστιν ποιῶν τὰ θελήματα ἡμῶν, τρώγων καὶ πίνων καὶ καταλαλῶν καὶ τῆς συνάξεως ἀμελῶν· μᾶλλον ἀν*θ' οὗ ἐξαργῶμεν[4] εἰς * f. 16

[1] *Cod.* δεῦ. — [2] *Cod.* θέλωμεν. — [3] *Cod.* τοῦτος. — [4] *Cod.* ἐξαργοῦμεν.

(1) Cette ligne, cela va de soi, forme le titre non pas seulement du paragraphe suivant, mais de tout l'ensemble des textes relatifs à l'abbé Daniel, qui sont contenus dans le manuscrit.

τοῦτον, ἄγωμεν ἃς θλίψωμεν[1] τοὺς θλίβοντας[2] ἡμᾶς, καὶ διὰ τῆς εὐχῆς πολεμοῦντας νύκτα καὶ ἡμέραν.

2.

VIE D'ANASTASIE LA PATRICE

A.

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f°s 163^v-165.)

f. 163^v * Βίος καὶ πολιτεία Ἀναστασίας τῆς Πατρικίας.

Εὐνοῦχός τις ἔμενεν εἰς τὴν ἐσωτέραν ἔρημον τῆς Σκήτεως· εἶχεν δὲ τὸ κελλίον ὡς ἀπὸ μιλίων[3] δέκα ὀκτὼ τῆς αὐτῆς Σκήτεως. Ἅπαξ οὖν τῆς ἑβδομάδος παρέβαλλεν τῷ ἀββᾷ Δανιὴλ νυκτὸς μηδενὸς νοοῦντος εἰ μή τί γε τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ καὶ μόνου. Παρήγγειλεν δὲ ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ ἵνα γεμίζῃ[4] κέραμον ὕδατος τῷ αὐτῷ εὐνούχῳ ἅπαξ τῆς ἑβδομάδος καὶ τιθεῖν αὐτῷ καὶ κρούειν καὶ ἀναχωρεῖν καὶ μὴ ὁμιλεῖν[5] μετ'αὐτοῦ· ἀλλ' ἐὰν εὕρῃς ὄστρακον, φησί, γεγραμμένον ἐπὶ τῆς θύρας τοῦ σπηλαίου, φέρειν αὐτό. Οὕτως οὖν ἐποίει ὁ μαθητής. Ἐν μίᾳ οὖν τῶν ἡμερῶν εὑρίσκει ὄστρακον γεγραμμένον οὕτως· Φέρε τὰ ἐργαλεῖα καὶ δεῦρο μόνος, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὁ ἀδελφός. Καὶ ἀναγνοὺς ὁ γέρων ἔκλαυσεν κλαυθμὸν μέγαν[6] καὶ εἶπεν· Ἀβάλα τῇ ἐσωτέρᾳ ἐρήμῳ! ποῖον στῦλον ἐξαρῇ σήμερον! Καὶ λέγει τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Βάστα ταῦτα τὰ σκεύη, καὶ ἄγωμεν φθάσωμεν τὸν γέροντα, μήποτε στερηθῶμεν τῶν εὐχῶν αὐτοῦ· πρὸς Κύριον γὰρ ὑπάγει.

Καὶ κλαύσαντες ἀμφότεροι ἐξῆλθον καὶ ἀπῆλθον εἰς τὸ σπήλαιον, καὶ εὑρίσκουσιν αὐτὸν πυρετῷ συνεχόμενον[7]· καὶ ῥίπτει ἑαυτὸν ὁ γέρων εἰς τοὺς πόδας αὐτοῦ, καὶ ἔκλαυσε λέγων· Μακάριος εἶ ὅτι
f. 164 τῆς ὥρας ταύ*της φροντίζων κατεφρόνησας βασιλείας ἐπιγείου. Καὶ λέγει ὁ εὐνοῦχος· Μακάριος εἶ, νέε Ἀβραάμ, ὅτι πόσους καρποὺς δέχεται ὁ Θεὸς παρὰ τῶν χειρῶν τούτων. Καὶ λέγει ὁ γέρων·

[1] *Cod.* θλήψωμεν. — [2] *Cod.* θλήβοντας. — [3] *Cod.* μηλίων. — [4] *Cod.* γεμήξει. — [5] *Cod.* ὡμιλεῖν. — [6] *Cod.* μέγα. — [7] *Cod.* συνεχώμενον.

ποίησον ἡμῖν εὐχήν. Λέγει ὁ εὐνοῦχος· Ἐγὼ χρείαν ἔχω πολλῶν εὐχῶν ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Εἰ προελάμβανον ἐγώ, εἶχον παρακαλέσαι σε. Καὶ ἀνακαθίσας[1] ὁ εὐνοῦχος ἀπὸ τοῦ ψιαθίου περιλαμβάνει τὴν κεφαλὴν τοῦ γέροντος καὶ κατεφίλει λέγων· Ὁ Θεὸς ὁ ὁδηγήσας με ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ αὐτὸς πληρώσει μετὰ τοῦ γήρους σου ὡς μετὰ Ἀβραάμ. Καὶ λαβὼν ὁ γέρων τὸν μαθητὴν αὐτοῦ ἔῤῥιψεν αὐτὸν ἐπὶ τὰ γόνατα[2] αὐτοῦ λέγων· Εὐλόγησον καὶ τὸ τέκνον μου τοῦτο. Καὶ καταφιλήσας αὐτὸν εἶπεν· Ὁ Θεὸς ὁ παριστάμενός μοι ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ τοῦ χωρῆσαί με ἐκ τοῦ σώματος τούτου, ὁ εἰδὼς πόσα βήματα ἔβαλεν εἰς τὸ κελλίον τοῦτο διὰ τὸ ὄνομά σου αὐτὸς ἀνάπαυσον τὸ πνεῦμα τῶν πατέρων τοῦ ἀδελφοῦ τούτου ἐπ' αὐτὸν ὡς ἀνέπαυσας τὸ πνεῦμα Ἠλίου ἐπ'[3] Ἐλισσαιὲ, καὶ κληθήσεται τὸ ὄνομα τῶν πατέρων τοῦ ἀδελφοῦ τούτου ἐπ' αὐτον· καὶ λέγει τῷ γέροντι· Διὰ τὸν Κύριον μὴ ἀποδύσετέ[4] με ἃ φορῶ, ἀλλ' ὡς εἰμὶ οὕτως με πέμψατε πρὸς Κύριον, καὶ μὴ μάθῃ ἄλλος τίς ποτε τὰ περὶ ἐμοῦ εἰ μὴ ὑμεῖς καὶ μόνοι· καὶ λέγει τῷ γέροντι· Δός μοι κοινωνίαν· καὶ ἔδωκεν αὐτῷ. Καὶ κοινωνήσας λέγει· Εὔξασθε περὶ ἐμοῦ, καὶ ἀναβλέψας πρὸς ἀνατολὰς καὶ εἰς τὰ δεξιὰ, ἔλαμψεν τὸ πρόσωπον αὐτοῦ* ὑπὲρ τὸν ἥλιον[5], καὶ ποιεῖ εἰς τὸ στόμα αὐτοῦ σταυρὸν καὶ λέγει· Εἰς χεῖράς σου ὁ Θεὸς παρατίθημι[6] τὸ πνεῦμά μου· καὶ οὕτως παρέδωκεν τὴν ψυχήν. * f. 164

Καὶ ἔκλαυσαν ἀμφότεροι· ὀρύξαντες[7] δὲ ἔμπροσθεν τοῦ σπηλαίου[8] καὶ ἀποδυσάμενος ὁ γέρων λέγει τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Ἔνδυσον αὐτὸν ἐπάνω ὧν φορεῖ. Ἐφόρει δὲ κεντόνην καὶ φασκίδιον ἀπὸ σιβύνου[9]. Ἐνδύων δὲ αὐτὸν ὁ ἀδελφὸς προσέχει καὶ βλέπει ὅτι τὰ βυζία[10] αὐτοῦ γυναικὸς ἦσαν ὡς ἐπὶ δύο φύλλων ξηρῶν καὶ οὐκ ἐλάλησεν. Καὶ θάψαντες αὐτὸν καὶ ποιήσαντες εὐχὴν λέγει ὁ γέρων· Καταλύσωμεν σήμερον καὶ ποιήσωμεν ἀγάπην ἐπάνω τοῦ γέροντος· καὶ βαστάσαντες τὴν σειρὰν ἤνεγκαν καὶ ἦλθον[11] εὐχαριστοῦντες τῷ Θεῷ.

Ὁδευόντων δὲ αὐτῶν κατὰ τὴν ὁδὸν λέγει ὁ μαθητὴς τῷ γέροντι· Οἶδας, πάτερ, ὅτι γυνὴ ἦν ὁ εὐνοῦχος ἐκεῖνος; τὰ βυζία γὰρ αὐ-

[1] *Cod.* ἀνακαθήσας. — [2] *Cod.* γώνατα. — [3] *Cod.* ἐπὶ. — [4] *Cod.* ἀποδύσεται. — [5] *Cod.* ἥλι. — [6] *Cod.* παρατίθειμι. — [7] *Cod.* ὠρύξαντες. — [8] *Cod.* σπιλαίου. — [9] *Cod.* σιβίνου. — [10] *Cod.* βιζία. — [11] *Cod.* εἶθον.

τῆς εἶδον[1]. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Θέλεις[2] ἐξηγήσομαί σοι τὰ περὶ αὐτῆς; Ὁ δὲ λέγει· Καὶ θέλω. Λέγει ὁ γέρων· Αὕτη πατρικία τοῦ παλατίου ἦν, καὶ ὁ βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς πάνυ ἠγάπα αὐτὴν καὶ ἤθελεν λαβεῖν αὐτὴν εἰς τὸ παλάτιον διὰ τὴν πολλὴν σύνεσιν αὐτῆς. Αὕτη δὲ ἐμήνισεν[3] Θεοδώρᾳ τῇ Αὐγούστῃ, καὶ ἡ Θεοδώρα ἐξώρισεν[4] αὐτὴν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. Καὶ αὕτη κτίζει τὸ κοινόβιον τὸ μέγα εἰς πέμπτον Ἀλεξανδρείας τὸ ἐπιλεγόμενον τῆς Πατρικίας. Καὶ ὅτε ἔκτισεν[5] τὸ αὐτὸ κοινόβιον, ἤκουσεν ὁ βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς περὶ αὐτῆς, καὶ ἤρ-
165 ξατο τιμᾶν αὐτὴν διὰ τὴν πολλὴν σύνεσιν αὐτῆς. Αὕτη δὲ *ἔφυγεν νυκτὸς ἀπὸ Ἀλεξανδρείας καὶ ἦλθεν ἐνταῦθα ἔγγιστά μου, καὶ παρεκάλεσέν με δοῦναι αὐτῇ τὸ κελλίον, καὶ ἀνέθετό μοι πάντα τὰ ὅσα ἤκουσας. Ἤδη οὖν εἴκοσι καὶ ὀκτὼ ἔτη σήμερον ἔχει ἐν τῇ Σκήτῃ, καὶ οὐδεὶς ἔγνω τὰ περὶ αὐτῆς εἰ μὴ ἐγὼ, σὺ καὶ ἄλλος εἷς γέρων μοναχός. Ὅτε γὰρ ἀπηρχόμην εἰς τόπον παρήγγελλον αὐτῷ ἵνα γεμίζῃ[6] κεράμιον ὕδατος καὶ τίθῃ αὐτῷ καὶ ἀναχωρῇ[7]. Οὐδεὶς δὲ ἔμαθεν τίς ἐστιν εἰ μὴ σὺ μόνος. Πόσους μαγιστριανοὺς ἀπέστειλεν ὁ βασιλεὺς ἀναζητῶν αὐτὴν, οὐ μόνον δὲ ὁ βασιλεὺς ἀλλὰ καὶ ὁ ἀρχιεπίσκοπος καὶ πᾶσα σχεδὸν ἡ Ἀλεξάνδρεια! καὶ οὐδείς ἐστιν ὁ μαθὼν ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας ἐν ποίῳ τόπῳ ἐστίν. Ἴδε οὖν οἱ ἐν βασιλείοις πῶς ἀγωνίζονται καὶ συντρίβουσι τὰ σώματα αὐτῶν κατὰ τοῦ διαβόλου, ἡμεῖς δὲ ἐν τῷ κόσμῳ μηδὲ ἄρτου εὐποροῦντες χορτασθῆναι καὶ εἰς τὸ μοναχικὸν[8] ἐλθόντες σπαταλῶμεν καὶ μίαν ἀρετὴν κτήσασθαι οὐ δυνάμεθα· εὐζώμεθα[9] οὖν καὶ ἡμεῖς ὅπως Κύριος ἀξιώσῃ[10] ἡμᾶς τοῦ αὐτοῦ δρόμου, καὶ μετὰ τῶν ἁγίων πατέρων ἡμῶν εὑρεῖν ἔλεος ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ, καὶ μετὰ τοῦ ἁγίου Ἀναστασίου τοῦ εὐνούχου, Ἀναστασία γὰρ ἐλέγετο, εὐχαῖς καὶ πρεσβείαις τῆς Δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου καὶ πάντων τῶν ἁγίων· ὅτι αὐτῷ πρέπει δόξα, τιμὴ καὶ προσκύνησις, τῷ Πατρὶ καὶ Υἱῷ καὶ τῷ Ἁγίῳ Πνεύματι, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

[1] *Cod.* ἴδον. — [2] *Cod.* θέλης. — [3] *Cod.* ἐμήνυσεν. — [4] *Cod.* ἐξόρησεν. — [5] *Cod.* ἔκτησεν. — [6] *Cod.* γεμέζει. — [7] *Cod.* ἀναχωρεῖ. — [8] *Cod.* μοναχηκόν. — [9] *Cod.* εὐξόμεθα. — [10] *Cod.* ἀξιώσει.

B.

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds grec 914, f°s 188-189^v.)

* Τοῦ αὐτοῦ ἀββᾶ Δανιὴλ περὶ τῆς[1] Πατρικίας τῆς μετονομασθείσης[2] εὐνούχου. * f. 188

Εὐνοῦχός τις ἔμενεν εἰς τὴν ἔρημον τὴν ἐνδοτέραν τῆς Σκήτεως· εἶχεν δὲ τὸ κελλίον αὐτοῦ ἀπὸ δέκα καὶ ὀκτὼ μιλίων τῆς Σκήτεως. Ἅπαξ οὖν τῆς ἑβδομάδος παρέβαλλεν τῷ ἀββᾶ Δανιὴλ νυκτὸς μηδενὸς γινώσκοντος εἰ μὴ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ καὶ μόνου. Παρήγγειλεν δὲ τῷ μαθητῇ αὐτοῦ ὁ γέρων ἵνα γεμίζῃ[3] κεράμιον[4] ὕδατος τῷ αὐτῷ εὐνούχῳ ἅπαξ τῆς ἑβδομάδος, καὶ ἀποφέρων καὶ τίθων[5] τὸ κεράμιον πρὸς τὴν θύραν ἔξω κροῦε μόνον, καὶ ἀποχώρει, μηδὲν ὁμι*λήσης[6], ἀλλὰ μόνον ἐπισκέπτου, καὶ εἴποτε εὕρῃς[7] ὄστρακον * f. 188
ἔγγιστα τοῦ σπηλαίου γεγραμμένον, φέρε αὐτὸ μετὰ σοῦ. Ἐν μίᾳ οὖν τῶν ἡμέρων εὑρίσκει ὁ μαθητὴς αὐτοῦ ὄστρακον ἐπιγεγραμμένον· Φέρε τὰ ἐργαλεῖα[8] καὶ δεῦρο. Καὶ ἀναγνοὺς ὁ γέρων τοῦ ὀστράκου τὴν ἐπιγραφὴν ἔκλαυσεν κλαυθμὸν μέγαν[9], καὶ λέγει πρὸς τὸν μαθητήν· Οἴμοι τῇ ἐσωτέρᾳ[10] ἐρήμῳ! ποῖος στῦλος ἐξαφείη σήμερον! Καὶ λέγει τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Βάστασον ταῦτα τὰ σκεύη καὶ δεῦρο ἀκολούθει μοι· οὐαὶ ἄγωμεν συντόμως ὅπως φθάσωμεν τὸν γέροντα, μήποτε στερηθῶμεν τῶν εὐχῶν αὐτοῦ· πρὸς τὸν Κύριον γὰρ ὁδεύει.

Καὶ λαλήσαντες οἱ ἀμφότεροι ἀπῆλθον, καὶ εὑρίσκουσιν αὐτὸν[11] πυρετῷ συνεχόμενον, καὶ ῥίπτει ἑαυτὸν ὁ γέρων εἰς τὸ στῆθος αὐτοῦ καὶ ἔκλαυσεν πολλὰ καὶ εἶπεν· Μακάριος εἶ ὅτι τὴν ὥραν ταύτην φροντίζων κατεφρόνησας βασιλείας ἐπιγείου καὶ πάντων ἀνθρώπων. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ εὐνοῦχος· Μακάριος εἶ σὺ, νέε Ἀβραὰμ καὶ ξενοδόχε Χριστοῦ, ὅτι πόσους καρποὺς δέχεται ὁ Θεὸς διὰ τῶν χειρῶν σου τούτων. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ποίησον ἡμῖν εὐχὴν, πάτερ. Λέγει αὐτῷ ὁ εὐνοῦχος· Ἐγὼ μᾶλλον χρείαν ἔχω πολλῶν εὐχῶν ἐν ταύτῃ τῇ ὥρᾳ. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Εἰ προελάμβανον ἐγὼ εἰς τὴν ὥραν ταύτην εἶχον παρακαλέσαι. Καὶ ἀνακαθίσας ἐπὶ τοῦ ψιαθίου ὁ

[1] *Cod.* τῇ. — [2] *Cod.* μετονομασθήσης. — [3] *Cod.* γεμήζει. — [4] *Cod.* κεράμειον. — [5] *Cod.* τίθον. — [6] *Cod.* ὁμιλίσης. — [7] *Cod.* εὕρις. — [8] *Cod.* ἐργαλία. — [9] *Cod.* μέγα. — [10] *Cod.* ἐσοτέρᾳ. — [11] *Cod.* αὐτῷ.

εὐνοῦχος, περιλαμβάνει τὴν κεφαλὴν τοῦ γέροντος καὶ κατεφίλει λέγων· Ὁ Θεὸς ὁ ὁδηγήσας με ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ αὐτὸς πληρώσει μετὰ τοῦ γήρους σου ὡς μετὰ Ἀβραάμ. Καὶ λαβὼν ὁ γέρων τὸν μαθητὴν αὐτοῦ ἔβριψεν αὐτὸν εἰς τὰ γόνατα τοῦ εὐνούχου λέγων· Εὐλόγησον τὸ τέκνον μου, πάτερ. Καὶ καταφιλήσας αὐτὸν λέγει· Ὁ
f. 189 Θεὸς ὁ παρεστηκώς[1] μοι τῇ ὥρᾳ* ταύτῃ τοῦ χωρῆσαι ἐκ τοῦ σκηνώματός μου, ὁ εἰδὼς πόσα βήματα ἔβαλεν εἰς τὸ κελλίον τοῦτο ὁ ἀδελφὸς οὗτος, διὰ τὸ ὄνομά σου τὸ ἅγιον αὐτὸς ἀνάπαυσον τὸ πνεῦμα τῶν πατέρων αὐτοῦ ἐπ' αὐτὸν, ὡς ἀνεπαύσατο τὸ πνεῦμα Ἠλίου ἐπ'[2] Ἐλισσαιὲ, καὶ κληθήσεται τὸ ὄνομα τῶν πατέρων αὐτοῦ ἐπ' αὐτῷ. Καὶ λέγει τῷ γέροντι ὁ εὐνοῦχος· Διὰ τὸν Κύριον μὴ ἀποδύσετέ με ἃ φορῶ, ἀλλ' ὡς εἰμὶ οὕτως με πέμψατε πρὸς Κύριον, καὶ μὴ μάθῃ ἄλλος τις τὰ περὶ ἐμοῦ εἰ μὴ ὑμεῖς μόνοι. Καὶ λέγει τῷ γέροντι· Δός μοι κοινωνῆσαι. Καὶ κοινωνήσας[3] λέγει· Δῶτέ μοι τὴν ἐν Χριστῷ ἀγάπην καὶ εὔξασθε ὑπὲρ ἐμοῦ. Καὶ ἀναβλέπει εἰς τὰς ἀνατολὰς καὶ εἰς τὰ δεξιὰ καὶ λέγει· Καλῶς ἤλθατε ἄγωμεν, καὶ ἐγένετο τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ὡς πῦρ, καὶ ποιεῖ εἰς τὸ πρόσωπον αὐτοῦ σταυρὸν λέγων· Εἰς χεῖράς σου, ὁ Θεὸς, παραθήσομαι τὸ πνεῦμά μου· καὶ οὕτως παρέδωκεν τὴν ψυχὴν αὐτοῦ τῷ Κυρίῳ.

Καὶ κλαύσαντες οἱ ἀμφότεροι ὤρυξαν ἔμπροσθεν τοῦ σπηλαίου, καὶ ἀποδυσάμενος ὁ γέρων ἃ ἐφόρει λέγει τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Ἔνδυσον ἐπάνω ὧν φορεῖ. Ἐφόρει[4] δὲ φασκίδιν σίδυνον[5] ἔσωθεν καὶ κεντόνην. Ἐνδύων δὲ αὐτὸν ὁ ἀδελφὸς προσέχει καὶ βλέπει ὅτι οἱ μασθοὶ αὐτοῦ γυναικός εἰσὶν καὶ ὡς ἐπὶ φύλλων δύο ξηρῶν καὶ οὐκ ἐλάλησεν. Καὶ θάψαντες αὐτὸν καὶ ποιήσαντες εὐχὴν λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Καταλύσωμεν τὴν νηστεῖαν σήμερον, καὶ ποιήσωμεν ἀγάπην ἐπάνω τοῦ γέροντος. Καὶ κοινωνήσαντες εὗρον[6] ἔχοντα αὐτὸν ὀλίγους παξαμάδας καὶ βρεκτά· καὶ ποιήσαντες ἀγάπην ἐπάνω αὐτοῦ καὶ βαστάσαντες τὴν σειρὰν ἣν ἔκαμνεν ἀπῆλθον εὐχαριστοῦντες τὸν Θεὸν ἐν τῷ κελλίῳ ἑαυτῶν.

f 189v Ὀδευόντων δὲ αὐτῶν *κατὰ τὴν ὁδὸν λέγει ὁ μαθητὴς τῷ γέροντι· Οἶδας, πάτερ, ὅτι ὁ εὐνοῦχος ἐκεῖνος γυνὴ ἦν; ἐνδύων[7] γὰρ αὐτὸν τοὺς μασθοὺς αὐτοῦ εἶδον, καὶ γυναικὸς ἦσαν ὡς φύλλα

[1] *Cod.* παρεστηκός. — [2] *Cod.* ἐπὶ. — [3] *Cod.* κοινωνίσας. — [4] *Cod.* ἐφόρι. — [5] *Cod.* σίδινον. — [6] *Cod.* ηὗρον. — [7] *Cod.* ἐνδύον.

μεμαραμμένα[1]. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Οἶδα. ἔκνον, οἶδα ὅτι γυνὴ ἦν. Θέλεις οὖν ἐξηγήσομαί σοι τὰ περὶ τῆς; ἰδοὺ ἄκουσον. Αὕτη πρώτη πατρικία ἦν τοῦ παλατίου τοῦ βασιλέως Ἰουστινιανοῦ· καὶ ὁ βασιλεὺς ἠθέλησεν λαβεῖν αὐτὴν τῷ παλατίῳ διὰ τὴν πολλὴν σύνεσιν αὐτῆς. Μανθάνει οὖν ἡ Θεοδ[illegible] καὶ ἀγανακτεῖ[2] κατ' αὐτῆς καὶ ἐβούλετο ἐξορίσαι[3] αὐτήν. Γνωστὸ δὲ αὐτῇ γέγονεν περὶ τούτου· καὶ μισθοῦται πλοῖον καὶ νυκτὸς ἐμβαλλομένη[4] τινὰ τῶν αὐτῆς πραγμάτων καὶ φυγῇ χρησαμένη καταλαμβάνει τὴν Ἀλεξάνδρειαν, καὶ κατοικεῖ εἰς τὸ πεμπτὸν Ἀλεξανδρείας.[5] Ἐν οἷς καὶ συνεστήσατο[6] ἐκεῖ μοναστήριον καὶ λέγεται ἕως τῆς σήμερον τῆς Πατρικίας. Καὶ μετὰ τὸ ἀποθανεῖν τὴν Θεοδώραν πάλιν μανθάνει ὅτι βουλεύεται ὁ βασιλεὺς μεταστείλασθαι αὐτήν, καὶ πάλιν φεύγει νυκτὸς ἀπὸ Ἀλεξανδρείας, καὶ ἦλθεν ἐνταῦθα μόνη καὶ παρεκάλεσέν με δοῦναι αὐτῇ κελλίον ἔξω τῆς Σκήτεως, καὶ ἀνέθετό μοι πάντα κατὰ λεπτὸν τὰ τοῦ πράγματος. Καὶ ἔδωκα αὐτῇ τὸ σπήλαιον τοῦτο, καὶ μετημφιάσατο εἰς ἀνδρικὸν σχῆμα. Ἰδοὺ οὖν σήμερον εἴκοσι ὀκτὼ ἔτη ἔχει[7] ἐν τῇ Σκήτῃ· καὶ οὐδεὶς ἔγνω αὐτὴν εἰ μὴ σὺ καὶ ἄλλος εἷς ἀδελφὸς καὶ ἐγὼ ὁ γέρων ὅτι ἔστιν ἐνταῦθα. Πόσους οὖν μαγιστριανοῦς ἔπεμψεν ὁ βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς ἀναζητῶν αὐτήν, οὐ μόνον δὲ αὐτός, ἀλλὰ καὶ ὁ πάπας Ἀλεξανδρείας! καὶ οὐδεὶς ἔμαθεν[8] ἐν ποίῳ τόπῳ ἔστιν ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας. Ἴδε[9] οὖν πόσοι βασιλικῶς ἀνατραφέντες ἀγωνίζονται κατὰ τοῦ διαβόλου καὶ συντρίβουσι τὸ σῶμα αὐτῶν. Εὐξώμεθα οὖν ὅπως ὁ Κύριος καὶ ἡμᾶς ἀξιώσῃ[10] τοῦ αὐτοῦ δρόμου τυχεῖν καὶ μετὰ τοῦ ἀββᾶ Ἀναστασίου τοῦ εὐνούχου σταθῆναι, Ἀναστασία γὰρ ἐλέγετο, εὐχαῖς καὶ πρεσβείαις τῆς Δεσποίνης ἡμῶν τῆς Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας καὶ πάντων τῶν ἁγίων καὶ τοῦ ἀββᾶ Δανιὴλ ἐπὶ τοῦ φοβεροῦ βήματος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· ὅτι αὐτῷ πρέπει δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

[1] *Cod.* μεμαραμένα. — [2] *Cod.* ἀγανακτὴ. — [3] *Cod.* ἐξορήσαι. — [4] *Cod.* ἐμβαλλωμένη. — [5] Un mot a été effacé avant ἐν. — [6] *Cod.* συνεστίσατο. — [7] *Cod.* ἔχη. — [8] *Cod.* add. τῷ. — [9] *Cod.* εἴδη. — [10] *Cod.* ἀξιώσει.

C.

(Texte du Synaxaire, donné dans les Ménées, à la date du 10 mars.)

Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, μνήμη τῆς ὁσίας Μητρὸς
τοῦ Ἀναστασίας τῆς Πατρικίας.

Ἐν ταῖς ἡμέραις Ἰουστινιανοῦ τοῦ βασιλέως, γέγονέ τις γυνὴ ἐν τῷ Βυζαντίῳ ὄνομα Ἀναστασία, εὐλαβουμένη τὸν Θεὸν, ἐξ εὐγενῶν καὶ πλουσίων γονέων. Αὕτη, πατρικία οὖσα τοῦ βασιλέως πρώτη, τὸν τοῦ Θεοῦ φόβον ἐν ἑαυτῇ ἔχουσα, ἐπόρευτο κατὰ τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ. Εἶχε δὲ φυσικὴν εὐσταθίαν καὶ πολλὴν πραότητα, ὥστε πάντας ἐπιτέρπεσθαι εἰς τὰς ἀρετὰς αὐτῆς, ἀλλὰ μὴν καὶ αὐτὸν τὸν βασιλέα. Καὶ ἐπειδὴ ἀεὶ ὁ τῶν ζιζανίων σπορεὺς καλὸν εἴωθε φθονεῖν καὶ διαβάλλειν, καὶ μὴ συγχωρεῖν ἀναπαύεσθαι, ἐφθονήθη καὶ αὕτη παρὰ τῆς βασιλίσσης· Καὶ γνοῦσα τὸν φθόνον παρά τινος, ἡ ὄντως πεπυκνωμένη κατὰ Θεὸν, λέγει πρὸς ἑαυτήν· Ἀναστασία, εὐκαίρου ὑποθέσεως γενομένης, σώζουσα σῶζον τὴν σεαυτῆς ψυχὴν, καὶ τὴν βασίλισσαν ἀπαλλάξεις τοῦ ἀλόγου φθόνου, καὶ σεαυτῇ προξενήσεις τὴν οὐράνιον βασιλείαν. Καὶ ὡς ταῦτα πρὸς ἑαυτὴν ἐβουλεύσατο, μισθωσαμένη πλοῖον, καὶ συνάξασα ἐκ τοῦ πλούτου αὐτῆς μέρος τι, τὰ λοιπὰ πάντα καταλιποῦσα, τὴν Ἀλεξάνδρειαν κατέλαβε· καὶ κτίσασα ἐν τῷ Πέμπτῳ (τόπῳ οὕτω καλουμένῳ) μοναστήριον, ἐξύφαινε θείους μίτους, ἐκεῖσε καθεζομένη, καὶ τῷ Θεῷ ἀρέσαι σπουδάζουσα· ἐν ᾧ καὶ μέχρι τῆς σήμερον σώζεται ἡ ταύτης μονὴ, τὸ Πατρικίας ὄνομα περιφέρουσα.

Μετὰ δὲ χρόνον τινὰ, παρελθούσης τῆς βασιλίσσης τὸν τῇδε βίον, ἀναμνησθεὶς ὁ βασιλεὺς τῆς πατρικίας, ἐξέπεμψε πανταχοῦ μετὰ πολλῆς τῆς ἐπιτάσεως ἀναζητῶν αὐτήν. Τοῦτο πάλιν γνοῦσα ἡ ἀμνὰς τοῦ Θεοῦ, νυκτὸς ἐάσασα τὸ ἑαυτῆς μοναστήριον, ἀνῆλθεν ἐν τῇ σκέπῃ πρὸς τὸν ἀββᾶν Δανιήλ· καὶ προσαναθεῖσα τῷ μακαριωτάτῳ γέροντι τὰ κατ' αὐτὴν, ἐνέδυσεν αὐτὴν ἀνδρῴαν στολὴν, καὶ ἐκάλεσεν αὐτὴν Ἀναστάσιον εὐνοῦχον· καὶ εἰσαγαγὼν αὐτὴν ἐν σπηλαίῳ, μήκοθεν ὄντι τῆς λαύρας αὐτοῦ, καθεῖρξεν αὐτὴν, δοὺς αὐτῇ καὶ

κανόνα, καὶ προσέταξε μηδέ ποτε ἐξέρχεσθαι τοῦ κελλίου, μητὲ τινὰ ἔρχεσθαι πρὸς αὐτὴν τὸ παράπαν· τυπώσας ἕνα τῶν ἀδελφῶν αὐτῇ κομίζειν ἅπαξ τῆς ἑβδομάδος κεράμιον ὕδατος, καὶ τιθέναι ἔξω τοῦ σπηλαίου, καὶ λαμβάνειν εὐχὴν καὶ ὑπαναχωρεῖν.

5 Ἐκεῖσε οὖν ἡ ἀδαμάντινος αὕτη καὶ ἀνδρεία ψυχὴ, ἀπρόϊτος ἐκτελέσασα χρόνους ὀκτὼ πρὸς τοῖς εἴκοσιν, ἐφυλάττετε τὸν κανόνα τοῦ γέροντος ἀπαράτρεπτον. Ποῖος οὖν νοῦς ἢ γλῶσσα, τῶν εἰκοσιοκτὼ χρόνων τὰς κατὰ Θεὸν ἀρετὰς αὐτῆς ἐννοήσει, ἢ διηγήσασθαι, ἢ γραφῇ παραδοῦναι δυνήσεται, ἃς αὐτὴ μονὴ καθ' ἑαυτὴν τῷ 10 Θεῷ καθ' ἑκάστην προσῆγε; τὸ δάκρυον, τοὺς στεναγμοὺς, τοὺς ὀδυρμοὺς, τὴν ἀγρυπνίαν, τὴν εὐχὴν, τὴν ἀνάγνωσιν, τὴν στάσιν, τὴν γονυκλισίαν, τὴν νηστείαν; πρὸ πάντων δὲ καὶ μετὰ πάντων, τὰς τῶν δαιμόνων συμπλοκὰς καὶ ἐπαναστάσεις, τὰς τῆς σαρκὸς ἡδονὰς, καὶ πονηρὰς ἐνθυμήσεις καὶ τὰ τούτων ἀντίῤῥοπα; Τὸ δὲ 15 εἶναι αὐτὴν παντάπασιν ἀπρόϊτον, πάσας τὰς ἡμέρας τοσούτων ἐνιαυτῶν, γυναῖκα συγκλητικὴν, καὶ εἰς τὰ βασίλεια ἀεὶ ἐκ συνηθείας μετὰ πλήθους ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν ἀναστρεφομένην, ἐκπλήττει πάντα νοῦν καὶ διάνοιαν. Ἐν τούτοις πᾶσι καλῶς ἀγωνισαμένη, γέγονε σκεῦος τοῦ Ἁγίου Πνεύματος.

20 Προγνοῦσα δὲ τὴν ἑαυτῆς πρὸς Κύριον μετάθεσιν, ἔγραψεν ὄστρακον πρὸς τὸν γέροντα, λέγουσα· Πάτερ τίμιε, λάβε μετὰ σοῦ ἐν σπουδῇ τὸν ὕδωρ κομίζοντά μοι μαθητὴν, καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἐργαλεῖα πρὸς ταφὴν, καὶ ἐλθὲ ἵνα κηδεύσῃς Ἀναστάσιον τὸν εὐνοῦχον. Ταῦτα ὡς ἔγραψεν, ἐναπέθετο ἔξω τῆς θύρας τοῦ σπηλαίου. Ὁ δὲ 25 γέρων διὰ νυκτερινῆς ὀπτασίας μυηθεὶς ταῦτα, φησὶ πρὸς τὸν μαθητήν· Σπεῦσον, ἀδελφὲ, πρὸς τὸ σπήλαιον, ἐν ᾧ ἐστιν ὁ ἀδελφὸς, Ἀναστάσιος ὁ εὐνοῦχος, καὶ προσχὼν ἔξω τῆς θύρας τοῦ σπηλαίου, εὑρήσεις ὄστρακον γεγραμμένον· τοῦτο λαβὼν, σπουδῇ πολλῇ ὑπόστρεψον πρὸς ἡμᾶς. Τούτου δὲ ἀπελθόντος, καὶ ἀνενεγκόντος αὐτὸ, 30 ἀναγνοὺς ὁ γέρων ἐδάκρυσε· καὶ λαβὼν ἐν σπουδῇ τὸν ἀδελφὸν, καὶ τὰ πρὸς ταφὴν ἐπιτήδεια, ἐπορεύθη.

Καὶ ἀνοίξαντες τὸ σπήλαιον, εὗρον τὸν εὐνοῦχον πυρετῷ συνεχόμενον· καὶ προσπεσὼν ἐπὶ τὸ στῆθος αὐτοῦ ὁ γέρων ἔκλαυσε λέγων· Μακάριος εἶ, ἀδελφὲ Ἀναστάσιε, ὅτι τῆς ὥρας ταύτης ἀεὶ φρον- 35 τίζων, κατεφρόνησας βασιλείας ἐπιγείου. Εὔξαι οὖν ὑπὲρ ἡμῶν πρὸς τὸν Κύριον. Ἡ δὲ· Ἐγὼ μᾶλλον, Πάτερ, φησὶ, χρείαν ἔχω πολ-

λῶν εὐχῶν ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Εἰ προέλαβον ἐγώ, εἶχον ἂν παρακαλέσαι τὸν Θεόν. Καὶ ἀνακαθίσασα ἐπὶ τοῦ ψιαθίου, τὴν κεφαλὴν τοῦ γέροντος κατεφίλησε προσευξαμένη. Καὶ λαβὼν ὁ γέρων τὸν μαθητὴν αὐτοῦ, ἔῤῥιψε παρὰ τοὺς πόδας αὐ- 5
τῆς, λέγων. Εὐλόγησον τὸν μαθητήν μου, τὸ τέκνον σου. Ἡ δὲ εἶπεν· Ὁ Θεὸς τῶν πατέρων μου, ὁ παρεστηκώς μοι ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ τοῦ χωρίσαι με ἐκ τοῦ σώματος τούτου, ὁ εἰδὼς τὰ ἐν τῷ σπηλαίῳ τούτῳ διαβήματά μου, διὰ τὸ ὄνομά σου, καὶ τὴν ἐμὴν ἀσθένειαν καὶ ταλαιπωρίαν, ἀνάπαυσον τὸ πνεῦμα τῶν πατέρων ἐπ' 10
αὐτοῦ, ὡς ἀνεπαύσατο τὸ πνεῦμα Ἠλίου ἐπὶ τὸν Ἐλισσαιέ. Καὶ ἐπιστραφεὶς ὁ εὐνοῦχος πρὸς τὸν γέροντα λέγει· Διὰ τὸν Κύριον, πάτερ, μὴ ἀποδύσητε ἃ περιβέβλημαι, καὶ μηδεὶς γνῷ τὰ περὶ ἐμοῦ· καὶ μεταλαβοῦσα τῶν θείων Μυστηρίων, λέγει· Δότε μοι τὴν ἐν Χριστῷ σφραγίδα, καὶ εὔξασθε ὑπὲρ ἐμοῦ. Καὶ ἀναβλέψασα κατὰ 15
ἀνατολὰς, ἔλαμψε, ὥσπερ πυρσὸν δεξαμένη ἐν τῷ σπηλαίῳ πρὸ προσώπου αὐτῆς· καὶ ποιήσασα τὸ σημεῖον τοῦ τιμίου σταυροῦ, εἶπε· Κύριε, εἰς χεῖράς σου παραθήσομαι τὸ πνεῦμά μου· καὶ τοῦτο εἰποῦσα, παρέδωκε τὸ πνεῦμα.

Ὀρύγματος δὲ γενομένου ἔμπροσθεν τοῦ σπηλαίου, ἀποδυσάμενος 20
ὁ γέρων ὃ ἐφόρει ἱμάτιον, λέγει τῷ μαθητῇ· Ἔνδυσον τὸν ἀδελφὸν, τέκνον, ἄνωθεν ὧν περιβέβληται. Ἐνδύοντος δὲ τοῦ ἀδελφοῦ τὴν μακαρίαν, ἐφάνησαν μὲν τούτῳ οἱ ταύτης μασθοὶ, ὡς φύλλα κατεξηραμένα, οὐδὲν δὲ περὶ τούτου τῷ γέροντι ἐσάφησε.

Μετὰ δὲ τὸ ἐπαρτισθῆναι τὴν κηδείαν, κατερχομένων αὐτῶν, 25
λέγει ὁ μαθητής· Ἔγνως, πάτερ, ὅτι ὁ εὐνοῦχος γυνὴ ἦν; Ὁ δὲ γέρων ἀπεκρίνατο· Οἶδα κἀγὼ, τέκνον, ἀλλὰ διὰ τὸ μὴ ἐξηγηθῆναι πανταχοῦ, τούτου χάριν ἀνδρῴαν στολὴν ἐνεδυσάμην αὐτὴν, καὶ Ἀναστάσιον εὐνοῦχον ὠνόμασα αὐτὴν, διὰ τὸ ἀνύποπτον· πολλὴ γὰρ ζήτησις ἐγένετο παρὰ τοῦ βασιλέως περὶ ταύτης κατὰ πᾶσαν χώραν, 30
καὶ μάλιστα ἐν τοῖς μέρεσι τούτοις· ἀλλ' ἰδοὺ χάριτι Θεοῦ ἐφυλάχθη παρ' ἡμῶν· καὶ τότε διηγήσατο ὁ γέρων τῷ μαθητῇ λεπτομερῶς τὸν βίον αὐτῆς.

3.

MARC LE FOU

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f°s 165-166^{v}.)

*Οὗτος ὁ μακάριος Δανιὴλ ὁ σκητιώτης εἶχεν μαθητήν· καὶ συνώ- * f. 16
κησεν τῷ τοιούτῳ μαθητῇ ἀδελφὸς ὀνόματι Σέργιος ὀλίγον χρόνον,
καὶ ἐκοιμήθη ἐν Χριστῷ. Μετὰ δὲ τὴν τελευτὴν τοῦ ἀ*δελφοῦ Σερ- * f. 16
γίου ἔδωκεν ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ τῷ μαθητῇ αὐτοῦ παρρησίαν· πάνυ γὰρ
5 ἠγάπα αὐτόν. Ἐν μίᾳ οὖν τῶν ἡμερῶν λαμβάνει ὁ γέρων τὸν μα-
θητὴν αὐτοῦ καὶ ἔρχεται ἐν Ἀλεξανδρείᾳ· ἔθος γάρ ἐστιν τῷ ἡγου-
μένῳ τῆς Σκήτεως ἀνέρχεσθαι πρὸς τὸν πάπαν τῇ μεγάλῃ ἑορτῇ.

Καὶ ἔφθασεν εἰς τὴν πόλιν περὶ ὥραν δεκάτην, καὶ ὡς περιπατοῦ-
σιν εἰς τὸν δρόμον βλέπουσιν ἀδελφὸν γυμνὸν περιεζωσμένον καμψα-
10 ρικὸν ἐπὶ τῶν ψοιῶν αὐτοῦ. Ἦν δὲ ὁ ἀδελφὸς ἐκεῖνος προσποιούμενος
ἑαυτὸν σαλὸν, καὶ ἦσαν μετὰ αὐτοῦ καὶ ἄλλοι σαλοί. Καὶ περιῆγεν
ὁ ἀδελφὸς ὡς σαλὸς καὶ ἐξηχούμενος[1], καὶ ἁρπάζων τὰ τῆς ἀγορᾶς
καὶ παρέχων τοῖς ἄλλοις σαλοῖς. Εἶχεν δὲ καὶ ὄνομα Μάρκος ὁ τοῦ
Ἵππου. Δημόσιον δέ ἐστιν ὁ Ἵππος. Ἐκεῖ ἔκαμνεν ὁ Μάρκος ὁ σαλὸς,
15 καὶ ἐκατέλυεν ἑκατὸν φόλλεις τῆς ἡμέρας, καὶ ἐκεῖ ἐκοιμᾶτο εἰς τὰ
σκάμνια. Ἐκ δὲ τῶν ἑκατὸν νουμίων ἠγόραζεν ἑαυτῷ ἀννόναν δέκα
νουμίων, καὶ τὰ ἄλλα παρεῖχεν τοῖς ἄλλοις σαλοῖς. Πᾶσα δὲ ἡ πό-
λις ἐγνώριζεν Μάρκον[2] τὸν τοῦ Ἵππου διὰ τὴν ἐξηχίαν[3] αὐτοῦ.

Λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Ὕπαγε ἴδε ποῦ καταλύει ὁ σαλὸς
20 ἐκεῖνος. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἠρώτησεν καὶ λέγουσιν αὐτῷ· Εἰς τὸν Ἵππον,
σαλὸς γάρ ἐστιν. Μετὰ δὲ τῷ συντάξασθαι τῷ πάπᾳ ὁ γέρων τῇ ἄλλῃ
ἡμέρᾳ κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ εὗρεν Μάρκον τὸν σαλὸν εἰς τὸ τε*τρά- * f. 1
πυλον τὸ μέγα, καὶ δραμὼν ὁ γέρων ἐδράξατο αὐτοῦ, καὶ ἤρξατο κρά-
ζειν λέγων· Ἄνδρες Ἀλεξανδρεῖς, βοηθεῖτε· ὁ δὲ σαλὸς κατέπαιζεν
25 τοῦ γέροντος. Συνήχθησαν δὲ πλῆθος πολὺ[4] ἐπ' αὐτούς· ὁ δὲ μαθη-
τὴς εὐλαβηθεὶς ἀπὸ μακρόθεν ἔστηκεν, καὶ πάντες ἔλεγον τῷ γέροντι·
Μὴ πάσχε ὕβριν[5], σαλὸς γάρ ἐστιν. Λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· Ὑμεῖς ἐστὲ[6]

[1] *Cod.* Ἐξηχευόμενος. — [2] Un ω, ajouté au-dessus de l'o, indique qu'il faut lire Μάρκων. — [3] *Cod.* ἐξηχείαν. — [4] *Cod.* πολύν. — [5] *Cod.* ὕβρην. — [6] *Cod.* ἐσταὶ.

σαλοί· σήμερον γὰρ οὐχ εὗρον ἄνθρωπον ἐν τῇ πόλει ταύτῃ εἰ μὴ τοῦτον. Ἔφθασαν καὶ κληρικοὶ τῆς ἐκκλησίας γνωρίζοντες τὸν γέροντα καὶ λέγουσιν αὐτῷ· Τί ποτε σοὶ ἐποίησεν ὁ σαλὸς οὗτος; Λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· Ἄρατέ μοι αὐτὸν πρὸς τὸν πάπαν· Καὶ ἔλαβον αὐτόν· καὶ λέγει ὁ γέρων τῷ πάπᾳ· Σήμερον ἐν τῇ πόλει ταύτῃ σκεῦος τοιοῦτον οὐκ ἐστίν. Ὁ δὲ πάπας γνοὺς ὅτι ὑπὸ τοῦ Θεοῦ ἐπληροφορήθη[1] ὁ γέρων περὶ αὐτοῦ, ῥίπτει ἑαυτὸν εἰς τοὺς πόδας τοῦ σαλοῦ καὶ ἤρξατο ἐξορκίζειν αὐτὸν φανερῶσαι ἑαυτὸν αὐτοῖς τίς ἐστίν.

Ὁ δὲ ἐλθὼν εἰς ἑαυτὸν ὡμολόγησε λέγων, ὅτι μοναχὸς ἤμην καὶ κατεκυριεύθην ὑπὸ τοῦ δαίμονος τῆς πορνείας ἔτη δεκάπεντε. Καὶ ἐλθὼν εἰς ἑαυτὸν λέγω· Μάρκε, δεκάπεντε ἔτη ἐδούλευσας τῷ ἐχθρῷ· δεῦρο ὅμοια δούλευσον τῷ Χριστῷ· καὶ ἀπῆλθον εἰς τὸ πέμπτον, καὶ ἐκεῖ ἔμεινα ὀκτὼ ἔτη, καὶ μετὰ τὰ ὀκτὼ ἔτη λέγω ἐμαυτῷ· Δεῦρο εἴσελθε εἰς τὴν πόλιν, καὶ ποιήσον ἑαυτὸν σαλὸν ἄλλα ὀκτὼ ἔτη· καὶ ἰδοὺ σήμερον πληροῦνταί μου τὰ ὀκτὼ ἔτη τοῦ σαλοῦ. Καὶ ἔκλαυσαν
166r ὁμο*θυμαδὸν πάντες.

Ἐκοιμήθη δὲ ὁ Μάρκος εἰς τὸ ἐπισκοπεῖον μετὰ τοῦ γέροντος. Καὶ ὅτε ἡμέρα ἐγένετο λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Ἀδελφὲ, φώνησόν μοι τὸν ἀββᾶν Μάρκον[2], ὥστε ποιῆσαι ἡμῖν εὐχὴν, τοῦ ἀπελθεῖν εἰς τὸ κελλίον ἡμῶν. Καὶ ἀπελθὼν ὁ μαθητὴς εὗρεν αὐτὸν κοιμηθέντα ἐν Κυρίῳ, καὶ ἐλθὼν ἀπήγγειλεν τῷ γέροντι ὅτι ὁ ἀββᾶς Μάρκος ἐτελειώθη. Ὁ δὲ γέρων ἀπήγγειλεν τῷ πάπᾳ, καὶ ὁ πάπας τῷ στρατηλάτῃ, καὶ κελεύει ἄπρακτα γενέσθαι ἐν τῇ πόλει, καὶ πέμπει ὁ γέρων τὸν μαθητὴν αὐτοῦ ἐν τῇ Σκήτῃ λέγων. Κρούσατε τὸ κροῦσμα, καὶ συνάξατε τοὺς πατέρας, καὶ εἴπατε αὐτοῖς· Ἔλθετε καὶ εὐλογήθητε παρὰ τοῦ γέροντος· Καὶ ἀνέβη πᾶσα ἡ Σκήτη ἄσπρα φοροῦντες μετὰ κλάδων καὶ βαΐων, ὁμοίως καὶ τὸ Ἔνατον καὶ τὰ κελλία (1), καὶ οἱ εἰς τὸ ὄρος τῆς Νητρίας, καὶ πᾶσαι αἱ λαῦραι αἱ κατὰ Ἀλεξάνδρειαν, ὥστε τὸ λείψανον ἐπὶ πέντε ἡμέραις μὴ ταφῆναι, καὶ ἀναγκασθῆναι αὐτοὺς σμυρνίσαι[3] τὸ λείψανον τοῦ μακαρίου Μάρκου. Καὶ πᾶσα ἡ πόλις μετὰ κλάδων καὶ κηρῶν καὶ δακρύων τὴν πόλιν ῥαντίζοντες ἐξεκόμισαν[4] τὸ τίμιον λείψανον τοῦ μακαρίου Μάρκου τοῦ σαλοῦ, δοξάζοντες καὶ αἰνοῦντες τὸν φιλάνθρωπον Θεὸν τὸν δι-

[1] *Cod.* ἐπληροφορίθη. — [2] *Cod.* Μάρκων. — [3] *Cod.* σμυρνῆσαι. — [4] *Cod.* ἐξεκώμησαν.

(1) Οἱ τῶν κελλιῶν dans le ms, du fonds Coislin 282.

δόντα[1] τοσαύτην χάριν καὶ δόξαν τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτὸν, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

4.

LE SAINT MENDIANT

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f°s 167-167^v.)

* Ἄλλοτε πάλιν ὁ αὐτὸς ἀββᾶς Δανιὴλ μετὰ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ * f. 16
ἀνέβη[2] ἐν Ἀλεξανδρείᾳ καὶ θεωρεῖ ὁ γέρων ἄνθρωπον ἀπὸ ὀμμάτων
5 γυμνὸν καθήμενον εἰς τὴν πλατεῖαν[3] καὶ λέγοντα· Δότε, ἐλέατε.
Καὶ λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Βλέπεις τὸν ἀπὸ ὀμμάτων;
λέγω σοι ὅτι μεγάλων μέτρων ἐστίν· θέλεις οὖν ὅτι ὑποδείξω σοι
τὰ περὶ αὐτοῦ; μεῖνον ἐνταῦθα. Καὶ ἀπέρχεται ὁ γέρων καὶ λέγει
αὐτῷ· Ποίησον ἀγάπην εἰς ἐμὲ, ἀδελφὲ, ὅτι οὐκ ἔχω πόθεν ἀγορά-
10 σαι μοι βαΐα τοῦ καμεῖν καὶ τραφῆναι. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ ἀπὸ
ὀμμάτων· Τί εἶδες[4] εἰς ἐμὲ, ἀββᾶ; Βλέπεις με γυμνὸν καὶ προσαί-
την, καὶ λέγεις μοι ἵνα ἀγοράσω σοι βαΐα· Ὁμῶς οὖν περίμεινον.
Καὶ νεύει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ ἀκολουθῆσαι αὐτῷ. Καὶ ἀπέρ-
χονται εἰς τὸν ἅγιον Μάρκον[5] ἔξω τῆν πόλεως· ἐκεῖ γὰρ εἶχεν τὸ
15 κελλιόν· καὶ λέγει τῷ γέροντι· Περίμεινόν με, ἀββᾶ. Καὶ εἰσέρχε-
ται καὶ φέρει τῷ γέροντι μαλάκιον[6] ἔχοντα σταφίδας[7] καὶ ῥοὰς καὶ
ἰσχάδας[8] καὶ τρία κεράτια κέρματος καὶ ἐκβαλὼν ἐκ τοῦ στόματος
αὐτοῦ ἓν τριμίσσιν ἔδωκεν τῷ γέροντι λέγων· Εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ,
ἀββᾶ. Καὶ ἐλθὼν ὁ γέρων πρὸς τὸν μαθητὴν αὐτοῦ ἔκλαυσε λέγων·
20 Πόσους κρυπτοὺς δούλους ἔχει ὁ Θεός· ζῇ οὖν Κύριος, οὐ μὴ ἀπο-
στρέψω τί ποτε τῆς εὐλογίας ὅτι ἀγάπη ἐστίν.

Μετὰ δὲ τὸ ἀναχωρῆσαι αὐτοὺς ἀπ' αὐτοῦ μετ' ὀλίγας ἡμέρας
ἀκούουσιν ὅτι ὁ μέγας οἰκονόμος πονεῖ τὸ ἧπαρ[9] αὐτοῦ δεινῶς καὶ
*ἀνάκειται εἰς τὸν ἅγιον Μάρκον[10], καὶ παραφαίνεται αὐτῷ ὁ ἅγιος * f. 16
25 Μάρκος καὶ εὐαγγελιστὴς καὶ ἀπόστολος λέγων αὐτῷ· Πέμψον φέρε
τόνδε τὸν ἀπὸ ὀμμάτων, καὶ ἐπιθήσει τὴν χεῖραν αὐτοῦ εἰς τὸν

[1] *Cod.* διδούντα. — [2] *Cod.* ἀνέβει. — [3] *Cod.* πλατίαν. — [4] *Cod.* ἴδες. — [5] *Cod.* Μάρκων. — [6] Cod. μαλάκιν. — [7] *Cod.* σταφίας. — [8] *Cod.* σχάδας. — [9] *Cod.* ὕπαρ. — [10] *Cod.* Μάρκων.

τόπον τοῦ πόνου καὶ ὑγιάνεις[1]. Καὶ πέμψας τοὺς ἑαυτοῦ παῖδας ἔλαβεν αὐτὸν μετὰ παρακλήσεως καὶ βίας. Καὶ εὐξαμένου αὐτοῦ καὶ ἐπιθέντος τὴν χεῖρα παραχρῆμα διεφορήθη ὁ πόνος, καὶ ἄκουστον ἐγένετο πάσῃ τῇ πόλει.

Καὶ ἀκούσας ὁ πάπας ἐξῆλθεν ἰδεῖν τὸν ἀπὸ ὀμμάτων καὶ εὗρεν αὐτὸν κοιμηθέντα ἐν Κυρίῳ, καὶ ἄκουστον ἐγένετο ἐν τῇ Σκήτῃ καὶ ἐν ὅλῃ τῇ πόλει. Καὶ ἀνέβη ὁ γέρων μετὰ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ, καὶ πολλοὶ τῶν πατέρων συνανέβησαν μετ' αὐτῶν. Καὶ εὐλογήθησαν παρὰ τοῦ μακαρίου ἀδελφοῦ. Καὶ πᾶσα σχεδὸν ἐξῆλθεν ἡ πόλις, καὶ εὐλογηθέντες ἐξεκόμισαν[2] μετ' εὐχαριστίας[3] καὶ δοξολογίας τὸ τίμιον αὐτοῦ λείψανον καὶ κατέθηκαν αὐτὸ ἐπάνω τοῦ ἀββᾶ Μάρκου τοῦ σαλοῦ. Ὁ βίος αὐτοῦ οὕτως ἦν· εἴ τι ἐδέχετο ἀγάπην, ἠγόραζεν ἐξ αὐτῶν μῆλα[4], σταφίδας, ῥοᾶς, καὶ ἐρόγευεν δι' ἄλλου τινὸς ἐν τοῖς ξενῶσιν τοῖς ἀῤῥώστοις κατὰ τὴν κυριακήν. Τεσσαράκοντα ὀκτὼ δὲ ἔτη ἐκτήσατο τὴν ἀρετὴν ταύτην τῆς διακονίας εἰς δόξαν Θεοῦ. Ἀμήν.

Ε'.

LA CHASTE THOMAÏS

A.

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f°s 167^v-168^v; variantes du Ms. du fonds grec 914, f°s 190-191.)

*Περὶ Θωμαΐδος τῆς σώφρονος καὶ ἁγίας κόρης[5].

167^v Ὁ αὐτὸς ἀββᾶς Δανιὴλ ἀνέβη[6] μετὰ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, καὶ διατριβόν*των αὐτῶν ἐκεῖσε γέγονε πρᾶγμα τοιοῦτον.
168 Ἀββᾶς τις τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου Ἀλεξανδρείας ἔσχεν υἱόν· καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ἔσχεν γυναῖκα κόρην[7] ὡς ἔτων δεκαοκτὼ, καὶ ἔμεινεν μετὰ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. Ἦν δὲ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ἁλιεύς. Ὁ δὲ ἐχθρὸς τῶν χριστιανῶν καὶ ψυχῶν ἡμῶν διάβολος ἤγειρεν πόλεμον σαρκικὸν

[1] *Cod.* ὑγιαίνεις. — [2] *Cod.* ἐξεκώμησαν. — [3] *Cod.* εὐχαριστείας — [4] *Cod.* μῖλα. — [5] *Cod.* κόρις. — [6] *Cod.* ἀνέβει. — [7] *Cod.* κόριν.

Variantes :

20. μετὰ... αὐτοῦ : μετὰ αὐτοῦ. — 22 Καὶ : Add. τῶν.

τῷ ἀββᾷ πρὸς τὴν νύμφην αὐτοῦ, καὶ ἐζήτει εὐκαιρίαν τοῦ συγγενέσθαι μετ' αὐτῆς καὶ οὐχ ηὕρισκεν. Ἤρξατο οὖν καταφιλεῖν αὐτὴν συχνῶς, καὶ ἡ κόρη ἠνείχετο αὐτοῦ ὡς πατρός.

Ἐν μίᾳ οὖν τῶν ἡμερῶν ἦλθον ἁλιεῖς ἐννύχιον καὶ κράζουσι τὸν νεώτερον ἵνα ἀπέλθωσιν ἁλιεῦσαι Μετὰ δὲ τὸ ἀναχωρῆσαι[1] τὸν νεώτερον ἀνέστη ὁ πατὴρ κατὰ τῆς κόρης, καὶ λέγει αὐτῷ ἡ κόρη· Τί ἐστιν τοῦτο, πάτερ; ὕπαγε κατασφραγίσαι· διαβολικὸν γάρ ἐστιν τὸ ἔργον τοῦτο. Ὁ δὲ οὐκ ἠνέσχετο[2] ἀπελθεῖν· καὶ πολλὰ πυκτεύσας, οὐκ ἠνέσχετο αὐτοῦ ἡ κόρη. Ἐκρέμαιτο[3] οὖν ἐπάνω τοῦ κραββάτου τὸ σπαθίον τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ· καὶ θέλων αὐτὴν φοβῆσαι, γυμνοῖ τὸ σπαθίον κατ' αὐτῆς λέγων· Ἐὰν μὴ ἀκούσῃς μου, μετὰ τοῦ σπαθίου τούτου δίδω σοι. Ἡ δὲ εἶπεν αὐτῷ· Ἐὰν δεῖ μέλος μέλος γενέσθαι, τὸ παράνομον πρᾶγμα τοῦτο οὐδέποτε ποιῶ. Καὶ ὀργισθεὶς μετὰ θυμοῦ πέμπει ἄφνω τὸ σπαθίον[4], κατακυριευθεὶς ὑπὸ τοῦ διαβόλου, καὶ κατασπᾷ τὴν κόρην κατὰ τῶν αὐτῆς ψοιῶν[5] καὶ διχοτομεῖ αὐτήν. Καὶ εὐθέως ἐτύφλωσεν αὐτὸν ὁ Θεός, καὶ περιήγεν[6] ζητῶν τὴν θύραν[7] *καὶ οὐκ ηὕρισκεν.

Ἔρχονται οὖν ἄλλοι ἁλιεῖς ζητοῦντες τὸν νεώτερον εἰς τὸ διάφαυμα, καὶ βαλόντες αὐτῷ φωνὴν, ἀπεκρίθη ὁ πατὴρ αὐτοῦ· Ὑπάγει ἁλιεῦσαι· ποῦ οὖν ἔστιν ἡ θύρα ὅτι οὐ βλέπω. Καὶ λέγο[illegible] αὐτῷ· Ὧδε ἔστιν Καὶ ἀνοιξάντων αὐτῶν καὶ εἰσελθόντων βλέπουσι τὸ πτῶμα τὸ γεγονὸς, καὶ λέγει αὐτοῖς· Κρατήσατε με καὶ παραδῶτε, ὅτι φόνον πεποίηκα Καὶ παραλαβόντες αὐτὸν παρέδωκαν τῷ ἄρχοντι τῆς πόλεως. Καὶ ὁ ἄρχων ἐξετάσας καὶ γνοὺς ἐξ αὐτοῦ πᾶσαν τὴν ἀλήθειαν βασανίσας ἐκόλασεν αὐτόν

Μετὰ δὲ ταῦτα λέγει ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Ἀπέλθωμεν καὶ ἴδωμεν τὸ λείψανον τῆς κόρης. Καὶ ἐλθόντων αὐτῶν εἰς τὸ Ὀκτὼ καὶ Δέκατον Ἀλεξανδρείας, ἤκουσαν περὶ αὐτοῦ οἱ πατέρες

* f. 168

[1] *Cod.* ἀναχωρίσαι. — [2] *Cod.* ἠνείσχετο. — [3] *Cod.* ἐκρέμετο. — [4] *Cod.* σπαθὴν. — [5] *Cod.* ψυῶν. — [6] *Cod.* περιεῖγεν. — [7] *Cod.* θύρα.

Variantes :

1. Τῷ... αὐτοῦ : πρὸς τὴν νύμφην τῷ ἀββᾷ. — 2. ηὕρισκεν : εὕρισκεν. — 3. κόρη : Add. ἀγνωοῦσα. — 5. ἁλιεῦσαι : καὶ ἁλιεύσωσιν. — 9. ἐκρέμαιτο : ἐκρέματο. — 9. κραββάτου : κραβατίου. — 10. φοβῆσαι : φοβερίσαι. — 12. δεῖ... μέλος : δεῖ με μέλος καὶ μέλος. — 14. μετὰ : ὑπὸ. — 15. ψοιῶν : ψυῶν. — 18. διάφαυμα : διάφαυσμα. — 20. Om. ποῦ... ἔστιν. — 23. παραδῶτε : παραδότε. — 23. πεποίηκα : ἐποίησα. — 25. Om. τὴν. — 26. Om. δὲ.

τοῦ αὐτοῦ ὀκτῶ καὶ δεκάτου καὶ οἱ μοναχοὶ ὅτι ἔρχεται ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ, καὶ ἐξῆλθον εἰς συνάντησιν αὐτοῦ. Καὶ λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· Ποιήσατε εὐχὴν, πατέρες· οὐ γὰρ θάπτεται τὸ λείψανον τῆς κόρης ταύτης εἰ μὴ μετὰ τῶν πατέρων. Καί τινες ἐξ αὐτῶν ἐγόγγυζον, ὡς ὅτι γυναικὸς λείψανον ἐπιτρέπει θάπτεσθαι μετὰ τῶν πα- 5
τέρων, καὶ αὐτῆς φονευθείσης[1]. Καὶ λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· Αὕτη ἡ κόρη ἀμμᾶς μου καὶ ὑμῶν ἔστιν· καὶ γὰρ περὶ σωφροσύνης ἀπέθανεν[2]. Τότε λοιπὸν οὐδεὶς ἠναντιώθη[3] τῷ γέροντι, καὶ ἔθαψαν αὐτὴν μετὰ τῶν πατέρων. Καὶ ἀσπασάμενος τοὺς πατέρας ὑπέστρεψεν ὁ γέρων σὺν τῷ μαθητῇ αὐτοῦ εἰς τὴν Σκήτην. 10

B

(Texte du Synaxaire, donné dans les Ménées, à la date du 14 avril.)

Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, μνήμη τῆς Ἁγίας
μάρτυρος Θωμαΐδος.

Ἡ ἁγία αὕτη Θωμαὶς ἐγεννήθη ἐν Ἀλεξανδρίᾳ· Καὶ ὑπὸ τῶν γεννητόρων αὐτῆς καλῶς ἀνατραφεῖσα καὶ παιδευθεῖσα, συνεζεύχθη ἀνδρί· καὶ ἦν ἐν τῇ τοῦ ἀνδρὸς οἰκίᾳ εὐνοϊκῶς διακειμένη, καὶ τὰ 15
καθ' ἑαυτὴν σωφρόνως καὶ κοσμίως διάγουσα. Ἐπεὶ δὲ συνδιῆγε σὺν τῷ ὁμοζύγῳ καὶ ὁ κατὰ σάρκα πατὴρ τοῦ νεανίσκου, ὁ καὶ τὴν κόρην νύμφην ἐπαγόμενος, τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ μὴ εὑρεθέντος ἐν τῇ οἰκίᾳ, ὁ τῶν ψυχῶν ὀλοθρευτὴς διάβολος αἰσχροὺς λογισμοὺς ἐνέβαλε τῷ γέροντι κατὰ τῆς νύμφης αὐτοῦ· καὶ ἐβουλεύσατο συμμιγῆναι τῇ κόρῃ, 20
πάντα τρόπον μηχανώμενος εἰς ἐκπλήρωσιν τοῦ οἰκείου σκοποῦ.

Ὡς οὖν ἡ μακαρία Θωμαὶς, πολλὰ νουθετοῦσα καὶ παρακαλοῦσα τὸν γέροντα, ἤνυεν οὐδὲν, πυρωθεὶς οὗτος μᾶλλον δὲ ὑπὸ τοῦ δαίμονος σκοτισθεὶς, τὴν σπάθην λαβὼν τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ καὶ πλήξας τὴν κόρην καιρίως, ἐδιχοτόμησεν αὐτήν· καὶ ἡ μὲν τῷ Κυρίῳ παρέθετο 25

[1] *Cod.* φονευθήσης. — [2] *Cod.* ὑπέθανεν. — [3] *Cod.* ἐναντιώθη.

Variantes :

1. Om. αὐτοῦ. — 4 ἐγόγγυζον : διεγόγγυζον. — 6. Om. αὐτοῖς ὁ γέρων. — 6. αὕτη ἡ κόρη : ἡ κόρη αὕτη. — 8. ἠναντιώθη : ἀντίπε. — 9. Om. ὁ γέρων.

τὴν ψυχὴν καὶ μάρτυς ὑπὲρ σωφροσύνης γέγονεν. Ὁ δὲ γέρων παρευθὺς τὰς ὄψεις ἀποβαλὼν περιῄει τὴν οἰκίαν τυφλός.

Παραγενόμενοι δέ τινες εἰς ἀναζήτησιν τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ, εὗρον τὴν κόρην νεκρὰν κειμένην ἐπὶ τῆς γῆς. Ὡς οὖν εἶδον ταῦτα, καὶ τὸν γέροντα ἔνθεν κἀκεῖθεν τυφλὸν περιφερόμενον καὶ πλανώμενον ἐπυνθάνοντο, Τί τὸ ὁρώμενον; Τοῦ δὲ τὴν ἀλήθειαν ἀνακαλύψαντος καὶ αὐτόχειρα τοῦ φόνου ἑαυτὸν ἐλέγχοντος, καὶ προσθεμένου καὶ δυσωποῦντος ἀπαχθῆναι παρ' αὐτῶν πρὸς τὸν ἄρχοντα, καὶ τὴν κατ' αὐτοῦ ἀπόφασιν δέξασθαι, πεισθέντες αὗτοι παρέστησαν αὐτὸν τῷ ἄρχοντι. Τῆς δὲ ἀληθείας διαγνωσθείσης, τῇ προστάξει τούτου ἀπετμήθη ὁ γέρων τὴν κεφαλήν.

Μαθὼν δὲ ταῦτα ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ, ὁ τῆς Σκήτεως πρῶτος, ἀνήγαγεν εἰς τὴν Σκήτην τὴν Θωμαΐδα, καὶ κατέθετο αὐτὴν ἐν τῷ αὐτοῦ κοιμητηρίῳ, ὡς ὑπὲρ σωφροσύνης δι' αἵματος ἀθλήσασαν. Καί τις τῶν ἐν τῇ Σκήτῃ, ἔρωτι πορνείας βληθεὶς, προσῆλθε τῷ τάφῳ τῆς μακαρίας καὶ χρίσας ἑαυτὸν ἐλαίῳ ἐκ τῆς φωταγωγοῦ, ἔλαβε καθ' ὕπνους εὐλογίαν ἀπὸ τῆς κόρης ἐπιφανείσης αὐτῷ· ἔξυπνος δὲ γεγονὼς ἀπηλλάγη τοῦ πάθους. Ἔκτοτε οὖν καὶ μέχρι τῆς σήμερον οἱ ἀδελφοὶ τῆς αὐτῆς μονῆς, ἐν τοῖς πολέμοις τῆς σαρκὸς, μεγάλην βοηθὸν τὴν μακαρίαν Θωμαΐδα κέκτηνται.

6.

LE MOINE TENTÉ

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f° 169; variantes du Ms. du fonds grec 914, f°s 190-191.)

* Ἐν μίᾳ[1] τῶν ἡμερῶν ἀδελφὸς ἐπολεμήθη ἐν τῇ αὐτῇ Σκήτῃ[2] * f. 16
ὑπὸ τοῦ δαίμονος τῆς πορνείας, καὶ ἐνοχλούμενος σφοδρῶς ἐλθὼν ἀνήγγειλεν τῷ γέροντι. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ὕπαγε εἰς τὸ ὀκτὼ καὶ δέκατον Ἀλεξανδρείας καὶ παράμεινον ἐπάνω τοῦ κοιμητηρίου τῶν πατέρων καὶ εἰπέ· Ὁ Θεὸς Θωμαΐδος βοήθησόν μοι, καὶ ῥῦσαί με ἐκ τοῦ πειρασμοῦ τῆς πορνείας· καὶ ἐλπίζω εἰς τὸν Θεὸν ὅτι

Variantes :

21. μια : Add. οὖν. — 21. Σκήτη : Σκήτει.

ἀπαλλάσσει ἐκ τοῦ πειρασμοῦ τούτου. Ὁ δὲ ἀδελφὸς λαβὼν τὴν εὐχὴν καὶ τὴν ἐντολὴν τοῦ γέροντος ἔρχεται εἰς τὸ ὀκτὼ καὶ δέκατον καὶ ἐποίησεν καθὼς προσέταξεν αὐτῷ ὁ γέρων. Καὶ ἐπανελθόντος αὐτοῦ εἰς τὴν Σκήτην μετὰ τρεῖς ἡμέρας προσπίπτει εἰς τοὺς πόδας τοῦ γέροντος καὶ λέγει αὐτῷ· Διὰ τοῦ Θεοῦ καὶ τῶν εὐχῶν σου, δέσποτα, ἠλευθερώθην τοῦ πολέμου τῆς πορνείας. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Πῶς ἠλευθερώθης; Λέγει ὁ ἀδελφός· Μόνον ἐποίησα δώδεκα μετανοίας καὶ ἔθηκα ἐμαυτὸν ἐπάνω τοῦ κοιμητηρίου καὶ ἀρύπνωσα καὶ ἔρχεται μία κόρη καὶ λέγει μοι· Ἀββᾶ, ἀββᾶ, λάβε τὴν εὐλογίαν ταύτην καὶ ὕπαγε ἐν εἰρήνῃ εἰς τὸ κελλίον σου. Καὶ λαβὼν τὴν εὐλογίαν εὐθέως ἐκουφίσθην τοῦ πολέμου, καὶ ἔγνων ὅτι ἠλευθερώθην. Τί δὲ ἦν ἡ εὐλογία οὐκ οἶδα. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Τοιαύτην οὖν ἔχουσιν παρρησίαν παρὰ τῷ Θεῷ οἱ ἀγωνιζόμενοι ὑπὲρ τῆς σωφροσύνης.

7.

LA RELIGIEUSE QUE L'ON CROYAIT ÊTRE UNE IVROGNESSE

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283, f°s 169-171^v.)

* Τοῦ αὐτοῦ ἐπὶ τῆς προσποιουμένης μεθύειν.

169 169^v * Ἀνέβη ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ ἀπὸ τῆς Σκήτεως μετὰ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ ἐν τῇ ἄνω Θηβαΐδι εἰς τὴν μνήμην τοῦ ἀββᾶ Ἀπολλῶ, καὶ ἐξῆλθον οἱ πατέρες εἰς συνάντησιν αὐτοῦ ὡς ἀπὸ σημείων ἑπτά· ἦσαν δὲ ὡς πεντακισχίλιοι. Καὶ ἦν ἰδεῖν αὐτοὺς ἐπὶ τῆς ἄμμου ἠπλωμένους ἐπὶ κοιλίαν ὡς ἐν τάξει ἀγγέλων μετὰ φόβου δεχομένων[1] τὸν Χριστόν· οἱ μὲν γὰρ τὰ ἱμάτια αὐτῶν ἐστρώννυον[2] ἔμπροσθεν αὐτοῦ, ἄλλοι δὲ τὰ κουκούλλια αὐτῶν, καὶ ἦν ἰδεῖν τὰ ἐκχυνόμενα δάκρυα ὡς πηγὰς βρυούσας· καὶ ἐξελθὼν ὁ ἀρχιμανδρίτης προσεκύνησεν ἑπτάκις πρὸ τοῦ ἐλθεῖν αὐτὸν πρὸς τὸν γέροντα· καὶ ἀσπασάμενοι ἀλ-

[1] *Cod.* δεχόμενον. — [2] *Cod.* ἐστρώννιον.

Variantes :

1. ἀπαλλάσσει : ἀπαλλαγήσῃ. — 5. καὶ τῶν : καὶ διὰ τῶν. — 6. δέσποτα : πάτερ. — 7. Λέγει : Add. αὐτῷ. — 13. ἔχουσιν... Θεῷ : παρρησίαν παρὰ Θεῷ ἔχουσιν

λήλους ἐκάθισαν[1]. Τότε παρεκάλεσεν αὐτὸν ἀκοῦσαι λόγον παρ' αὐτοῦ· οὐ ταχέως γὰρ ἐλάλει τινί. Ὡς οὖν ἐκάθισαν[2] ἔξω τοῦ κοινοβίου ἐπὶ τῆς ἄμμου διὰ τοῦ μὴ χωρεῖν αὐτοὺς τὴν ἐκκλησίαν, λέγει ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Γράψον· εἰ θέλετε σωθῆναι, διώ-
5 ξατε τὴν ἀκτημοσύνην καὶ τὴν σιωπήν· εἰς γὰρ τὰς δύο ἀρετὰς ταύτας ὅλος ὁ βίος τοῦ μοναχοῦ κρέμαται. Καὶ ὁ μαθητὴς αὐτοῦ ἔδωκεν τινὶ τῶν ἀδελφῶν τὰ γράμματα, καὶ μεθηρμήνευσεν[3] αὐτὰ αἰγυπτιστί[4]. Καὶ ὡς ἀνεγνώσθησαν τοῖς πατράσιν, ἔκλαυσαν πάντες καὶ προέπεμπον τὸν γέροντα· οὐδεὶς γὰρ ἐτόλμα εἰπεῖν αὐτῷ· ποίησον ἀγά-
10 πην.

Καὶ ἐλθὼν εἰς Ἑρμόπολιν λέγει τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Ὕπαγε κροῦσον εἰς τὸ μοναστήριον ἐκεῖνο τῶν γυναικῶν. Ἦν γὰρ ἐκεῖ μοναστήριον γυναικῶν λεγό*μενον τοῦ ἀββᾶ Ἱερεμίου, καὶ οἰκοῦσιν ἐκεῖ * f. 17
ὡσεὶ τριακόσιαι μοναχαί. Καὶ ἀπῆλθεν ὁ μαθητὴς αὐτοῦ καὶ ἔκρουσεν.
15 Καὶ λέγει αὐτῷ ἡ θυρωρὸς λεπτῇ φωνῇ· Σωθεὶς καλῶς ἦλθες· τί κελεύεις; Λέγει αὐτῇ· Φωνεῖ μοι τὴν ἀμμᾶν τὴν ἀρχιμανδρίτην· θέλω γὰρ αὐτῇ λαλῆσαι. Ἡ δὲ εἶπεν· Οὐ συντυγχάνει τινί ποτε, ἀλλ' εἰπέ μοι τί κελεύεις καὶ λέγω αὐτῇ. Ὁ δὲ εἶπεν· Εἰπὲ αὐτῇ· Μοναχός τις θέλει σοι λαλῆσαι. Ἡ δὲ ἀπελθοῦσα εἶπεν αὐτῇ. Καὶ ἐλθοῦσα ἡ ἡγου-
20 μένη λεπτῇ φωνῇ λέγει τῷ ἀδελφῷ· Ἡ ἀμμᾶς ἔπεμψέν με λέγουσα· Τί κελεύεις; Λέγει ὁ ἀδελφός· Ἵνα ποιήσητε[5] ἀγαπὴν καὶ κοιμηθῶμεν ὧδε ἐγώ τε καὶ εἷς γέρων, ὅτι ἑσπέρα ἐστὶν, μήποτε φάγωσιν ἡμᾶς τὰ θηρία. Λέγει αὐτῷ ἡ ἀμμᾶς· Οὐδέποτε ἀνὴρ εἰσέρχεται ὧδε· συμφέρει γὰρ ὑμῖν ὑπὸ θηρίων βρωθῆναι τῶν ἔξω καὶ μὴ τῶν ἔσω.
25 Λέγει ὁ ἀδελφός· Ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ ἐστὶν ὁ τῆς Σκήτεως. Ἡ δὲ ἀκούσασα ἤνοιξεν τοὺς δύο πυλῶνας καὶ ἐξῆλθεν τρέχουσα, ὁμοίως δὲ καὶ πᾶσα ἡ συνοδία, καὶ τὰ μαφόρια αὐτῶν ἔστρωσαν ἀπὸ τοῦ πυλῶνος ἕως κάτω ὅπου ἦν ὁ γέρων, κυλιώμεναι εἰς τοὺς πόδας αὐτοῦ, καὶ λείχουσαι[6] τὰ πέλματα αὐτοῦ. Καὶ εἰσελθόντων ἡμῶν ἔσω εἰς τὸ
30 μοναστήριον, ἤνεγκεν ἡ κυρία ἡ μεγάλη λεκάνην καὶ ἐγέμιζεν αὐτὴν χλιαροῦ καὶ βοτανῶν καὶ ἔστησεν δύο χοροὺς τὰς ἀδελφὰς, καὶ ἔνιψον τοὺς πόδας τοῦ γέροντος καὶ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ, καὶ *λαβοῦσα * f. 1
καυκίον, καὶ ἔφερεν τὰς ἀδελφὰς, καὶ ἐλάμβανεν ἐκ τῆς λεκάνης, καὶ

[1] *Cod.* ἐκάθησαν. — [2] *Cod.* ἐκάθησαν. — [3] *Cod.* μετερμήνευσεν. — [4] *Cod.* αἰγυπτιστή. — [5] *Cod.* ποιήσετε. — [6] *Cod.* λίχουσαι.

ἐπέχεεν εἰς τὰς κεφαλὰς αὐτῶν· ὕστερον δὲ ἐξέχεεν εἰς τὸν κόλπον αὐτῆς καὶ εἰς τὴν κεφαλήν. Ἦν δὲ ἰδεῖν αὐτὰς πάσας ὡς ἐπὶ λίθων ἀκινήτων ἀλάλους· διὰ κρούσματος δὲ πᾶσα ἡ ἀπόκρισις αὐτῶν ἐγένετο· αὕτη ἡ κίνησις αὐτῶν ἀγγελική· Λέγει οὖν ὁ γέρων τῇ ἡγουμένῃ· Ἡμᾶς εὐλαβοῦνται ἢ οὕτως εἰσὶν πάντοτε αἱ ἀδελφαί; Ἡ δὲ εἶπεν· Πάντοτε οὕτως εἰσὶν αἱ δοῦλαί σου, δέσποτα· ἀλλ' εὖξαι ὑπὲρ αὐτῶν.

Λέγει ὁ γέρων· Εἰπὲ τῷ μαθητῇ μου ὅτι ὡς λοτθός (1) μοι ἐπέρχεται. Μία δὲ ἐξ αὐτῶν ἔκειτο εἰς τὸ μεσίαυλον κοιμωμένη περιεσχισμένα ῥάκια φοροῦσα[1]. Λέγει ὁ γέρων· Τίς ἐστιν αὕτη κοιμωμένη; Λέγει αὐτῷ μία τῶν ἀδελφῶν· Μεθύστρια ἔστιν, καὶ τί ποιῆσαι αὐτῇ οὐκ οἴδαμεν, καὶ ἐκβάλαι αὐτὴν τοῦ μοναστηρίου φοβούμεθα τὸ κρῖμα, καὶ ἐὰν αὐτὴν ἐάσωμεν ἐκβολίζει τὰς ἀδελφάς. Λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Λάβε τὴν λεκάνην καὶ βάλε ἐπάνω αὐτῆς. Τοῦ δὲ ποιήσαντος οὕτως ἀνηύτει[2] ὡς ἀπὸ μέθης. Λέγει οὖν ἡ ἀμμᾶς· Δέσποτα, οὕτως ἔστιν πάντοτε.

Καὶ λαβοῦσα ἡ ἡγουμένη τὸν γέροντα εἰσήνεγκεν αὐτὸν εἰς τὸ ἀριστήριον καὶ ἐποίησεν δεῖπνον ταῖς ἀδελφαῖς λέγουσα· Εὐλόγησον τὰς δούλας σου ἵνα ἔμπροσθέν σου γεύσωνται[3]. Ὁ δὲ εὐλόγησεν
171 αὐτάς. Αὕτη δὲ καὶ ἡ δευτεραρία μόναι ἐκάθισαν[4] μετ' αὐτοῦ. * Καὶ παρέθηκεν καυκίον τῷ γέροντι ἔχον τινὰ[5] βρεκτὰ καὶ ὠμὰ λάχανα καὶ φοινίκια καὶ ὕδωρ· τῷ δὲ μαθητῇ αὐτοῦ παρέθηκεν φακῆν ἐκζεστὴν καὶ μικρὸν ψωμὶν[6] καὶ εὔκρατον· ταῖς δὲ ἀδελφαῖς παρετέθησαν φαγία πολλά· ἰχθύες[7] καὶ οἶνος εἰς πλησμονήν· καὶ ἔφαγον πάνυ καλῶς καὶ οὐδεὶς ἐλάλησεν. Μετὰ δὲ τὸ ἀναστῆναι αὐτοὺς λέγει ὁ γέρων τῇ ἡγουμένῃ· Τί ἔστιν ὃ ἐποίησας; Ἡμεῖς ὠφείλαμεν[8] φαγεῖν καλῶς, καὶ ὑμεῖς τὰ καλὰ ἐφάγετε; Λέγει αὐτῷ ἡ ἀμμᾶς· Σὺ μοναχὸς εἶ, καὶ τροφὴν μοναχοῦ παρέθηκά σοι, καὶ ὁ μαθητής σου μαθητὴς μοναχοῦ ἐστιν, καὶ τροφὴν μαθητοῦ παρέθηκα αὐτῷ· ἡμεῖς δὲ ἀρχαρίαι ἐσμὲν, καὶ τροφὴν ἀρχαρίων ἐφάγομεν[9]. Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Μνησθῇ[10] ἡ ἀγάπη ὄντως ὠφελήθημεν.

Ἀπερχομένων δὲ αὐτῶν ἀναπαύει καὶ λέγει ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ τῷ

[1] *Cod.* φορόσα. — [2] *Cod.* ἀνεύτη. — [3] *Cod.* γεύσονται. — [4] *Cod.* ἐκάθησαν. — [5] *Cod.* τι. — [6] *Cod.* ψωμὴν. — [7] *Cod.* ἰχθύαις. — [8] *Cod.* ὀφείλαμεν. — [9] *Cod.* ἐφάγωμεν. — [10] *Cod.* μνησθεῖ.

(1) γότθος dans les mss. du fonds Coislin 232 et 282.

μαθητῇ αὐτοῦ· Ὕπαγε βλέπε[1] ποῦ κοιμᾶται ἡ μεθύστρια ὅπου εἰς τὸ μεσίαυλον ἔκειτο. Καὶ ἀπέρχεται καὶ βλέπει, καὶ λέγει αὐτῷ· Κατὰ τὴν ἔμβασιν τῶν σωτηρίων (1). Καὶ λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Γρηγόρησον μετ' ἐμοῦ τῇ νυκτὶ ταυτῇ. Καὶ ὅτε ἀνεπαύησαν[2] πᾶσαι
5 αἱ ἀδελφαὶ, λαμβάνει ὁ γέρων τὸν μαθητὴν αὐτοῦ, καὶ κατέρχεται ὀπίσω τοῦ σιφαρίου, καὶ θεωροῦσιν τὴν μεθύστριαν ὅτι ἀνέστη καὶ ἐπέτασεν τὰς χεῖρας αὐτῆς εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ τὰ δάκρυα αὐτῆς ὡς ποταμὸς, καὶ τὰ χείλη αὐτῆς κινούμενα, καὶ τὰς μετάνοιας ἀναπέμπουσα καὶ καταπίπτουσα εἰς τὸ ἔδαφος, καὶ ὅτε ἠσθάνετο
10 μίαν τῶν ἀδελφῶν *ἀπερχομένην εἰς τὰ ἀναγκαῖα ἔρριπτεν ἑαυτὴν * f. 17
χαμαὶ ῥέγχουσα. Οὕτως διετέλει πάσας τὰς ἡμέρας αὐτῆς. Λέγει οὖν ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Φώνησόν μοι τὴν ἡγουμένην εὐφυῶς[3]. Καὶ ἀπελθὼν ἐφώνησεν αὐτὴν καὶ τὴν δευτεραρίαν· καὶ ὅλην τὴν νύκτα ἔβλεπον ἃ ἐποίει. Ἡ δὲ ἡγουμένη ἤρξατο κλαίειν
15 λέγουσα· Ὦ πόσα κακὰ ἐνεδειξάμην αὐτῇ! Καὶ ὅτε ἔκρουσεν τὸ κροῦσμα θρῦλος[4] ἐγένετο περὶ αὐτῆς εἰς τὴν ἀδελφότητα καὶ ἠσθάνετο[5] καὶ ἀπέρχεται ἀφανῶς ὅπου ἦν κοιμώμενος[6] ὁ γέρων καὶ κλέπτει τὴν ῥάβδον αὐτοῦ καὶ τὸ ἐπιῤῥιπταρίον[7] καὶ ἀνοίγει εὐφυῶς τὴν θύρα τοῦ μοναστηρίου καὶ γράφει πιττάκιον καὶ βάλλει εἰς
20 τὸ κλείδωμα τῆς θύρας λέγουσα· Εὔξασθε ὑπὲρ ἐμοῦ καὶ συγχωρήσατέ μοι ὅσα ἔπταισα ὑμῖν καὶ ἀφανὴς ἐγένετο.

Καὶ ὅτε ἡμέρα ἐγένετο ἐζήτησαν αὐτὴν καὶ οὐχ εὗρον. Καὶ ἀπέρχονται εἰς τὸν πυλῶνα, καὶ εὑρίσκουσιν ἀνεωγμένην τὴν θύρα καὶ τὸ πιττάκιον γεγραμμένον καὶ γίνεται κλαυθμὸς μέγας ἐν τῷ μοναστη-
25 ρίῳ. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Ἐγὼ διὰ ταύτην ἦλθον ὧδε· τοιοῦτους γὰρ μεθυστὰς ἀγαπᾷ ὁ Θεός. Καὶ πᾶσα ἡ συνοδία ἐξωμολογεῖτο[8] τῷ γέροντι τὸ τί ἔπραξαν εἰς αὐτήν. Καὶ ποιήσας ὁ γέρων εὐχὴν ταῖς ἀδελφαῖς, ἀνεχώρησαν εἰς τὸ κελλίον αὐτῶν, δοξάζοντες καὶ εὐχαριστοῦντες τῷ Θεῷ τῷ γινώσκοντι μόνῳ πόσους κρυπτοὺς ἔχει
30 δούλους.

---

[1] *Cod.* βλέπαι. — [2] *Cod.* ἀνεπαύεισαν. — [3] *Cod.* ἐμφυῶς. — [4] *Cod.* θρύλλος. — [5] *Cod.* αἰσθάνθη. — [6] *Cod.* κοιμόμενος. — [7] *Cod.* ἐπιῤῥιπτάριν. — [8] *Cod.* ἐξομολογεῖτο.

(1) Κατὰ τὴν ἔξοδον τῶν χρειῶν dans le ms. du fonds Coislin 282.

8.

COMMENT L'ABBÉ DANIEL EXPIA UN MEURTRE QU'IL AVAIT COMMIS

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds grec 914, f°s 191-192.)

191 *Τοῦ αὐτοῦ ἀββᾶ Δανιήλ.

Ὁ αὐτὸς ἀββᾶς[1] Δανιὴλ ἐκ παιδόθεν ἀπετάξατο ἐν τῇ Σκήτῃ καὶ
191v ἐπέρριψαν οἱ βάρβαροι καὶ αἰχμαλώτευσαν αὐτὸν,* καὶ διέτριψεν μετ'
αὐτῶν διετίαν. Καί τις φιλόχριστος ἀνὴρ ναύκληρος ἐρρύσατο αὐτὸν
ἐκ τῶν βαρβάρων. Καὶ πάλιν μετ' ὀλίγον χρόνον ἀπῆλθον οἱ βάρ- 5
βαροι καὶ ἔλαβον αὐτόν. Καὶ διέτριψεν μετ' αὐτῶν μῆνας ἓξ, καὶ
ἔφυγεν ἐξ αὐτῶν. Καὶ πάλιν ἐκ τρίτου ἐπέρριψαν καὶ ἔλαβον αὐτόν.
Καί τις ἀνὴρ ἐκ τῶν αἰχμαλωτευσάντων αὐτὸν καθίσας πρὸς ὕδωρ·
καὶ λαβὼν ὁ γέρων λίθον ἔδωκεν τῷ ἀλλοφύλῳ, καὶ ἔτυχεν αὐτὸν
ἀποθανεῖν ἐκ τοῦ λίθου. 10

Καὶ μετὰ τὸ φυγεῖν τὸν αὐτὸν Δανιὴλ μεταμεληθεὶς ὁ γέρων ἐπὶ
τῷ πράγματι τοῦ φόνου ὃν ἐποίησεν ἐμβαίνει ἐν Ἀλεξανδρείᾳ καὶ ἀνα-
τίθεται Τιμοθέῳ τῷ ἀρχιεπισκόπῳ, καὶ γνοὺς ὁ ἀρχιεπίσκοπος τὸ
πρᾶγμα κατέγνω αὐτοῦ λέγων· Ὅτι ὁ λυτρωσάμενός σε Θεὸς ἐκ
δευτέρου ἐξ αὐτῶν καὶ τὸ τρίτον πάλιν ἐδύνατό σε λυτρώσασθαι, 15
ἀλλ' ὅμως φόνον οὐκ ἐποίησας, θηρίον γὰρ ἀπέκτεινας. Πλεῦσας οὖν
ἐν Ῥώμῃ ὁ αὐτὸς Δανιὴλ ἀνέθετο πάλιν τὰ περὶ τοῦ πράγματος τῷ
πάπᾳ Ῥώμης, καὶ τὸν αὐτὸν λόγον εἶπεν αὐτῷ ὃν ἤκουσεν παρὰ
τοῦ πάπα Ἀλεξανδρείας. Ἀπελθόντος δὲ αὐτοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει
καὶ ἐν Ἐφέσῳ καὶ ἐν Ἱεροσολύμοις καὶ ἐν Ἀντιοχείᾳ ἀνέθετο τὰ 20
περὶ τοῦ φόνου, καὶ τὸν αὐτὸν λόγον παρὰ πάντων τῶν πατριαρχῶν
ἤκουσεν. Πάλιν δὲ ὑποστρέψας ἐν Ἀλεξανδρείᾳ λέγει ἐν ἑαυτῷ·
Δανιὴλ, Δανιὴλ, ὁ φονεύων φονεύεται· καὶ ἀπελθὼν εἰς τὸ πραιτώ-
ριον παρέδωκεν ἑαυτὸν τοῖς κομενταρισίοις λέγων αὐτοῖς· Ἐπειδὴ
μάχην ἐποίησα μετά τινος καὶ κατακυριευθεὶς ὑπὸ τοῦ πονηροῦ ἔδωκα 25
192 αὐτῷ μετὰ λίθου καὶ ἀπέκτεινα αὐτόν· παρακαλῶ ὑμᾶς ἵνα παρα*δοθῶ

[1] *Cod.* ἀββὰ.

τῷ ἄρχοντι καὶ ἀποθάνω ἀντὶ τοῦ φόνου ὃν ἐποίησα, ἵνα κουφισθῶ ἐκ τῆς μελλούσης κολάσεως. Ἀκούσαντες δὲ ταῦτα παρ'[1] αὐτοῦ οἱ κομενταρίσιοι ἔβαλον αὐτὸν εἰς φυλακὴν ἐπὶ τριάκοντα ἡμέρας καὶ ἀνέθεντο τῷ ἄρχοντι τὰ περὶ αὐτοῦ. Ὁ δὲ ἄρχων ἐξήνεγκεν αὐτὸν εἰς πρόοδον μετὰ τὰς τριάκοντα ἡμέρας, καὶ ἐξέταξεν αὐτὸν πῶς διεπράξατο τὸν φόνον. Καὶ ἀνέθετο αὐτῷ[2] πᾶσαν τὴν ἀλήθειαν. Ὁ δὲ ἄρχων θαυμάσας ἐπὶ τῇ διακρίσει τοῦ γέροντος ἀπέλυσεν αὐτὸν λέγων αὐτῷ· Ὕπαγε, εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ, ἀββᾶ· εἴθε[3] καὶ ἄλλους ἑπτὰ ἐφόνευσας ἐξ αὐτῶν!

Ὁ δὲ γέρων λέγει ἐν ἑαυτῷ· Ἐλπίδας ἔχω εἰς τὴν φιλανθρωπίαν τοῦ Θεοῦ, ὅτι οὐκ ἔχει μοι τοῦ λοιποῦ λογίσασθαι ἡ ἀγαθότης αὐτοῦ περὶ τοῦ αὐτοῦ φόνου· ἀπὸ δὲ τοῦ νῦν δεξιὰν δίδωμι[4] τῷ Θεῷ ὥστε πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς μου ὑπηρετεῖν[5] με ἕνα λελωβημένον ἀντὶ τοῦ φόνου ὃν ἔπραξα. Καὶ ἔλαβεν ὁ γέρων λελωβημένον ἕνα, καὶ εἶπεν ἐν ἑαυτῷ· ὅτι ἐὰν ἀποθάνῃ[6] ὁ λελωβημένος οὗτος, ἀνέρχομαι εἰς Αἴγυπτον καὶ λαμβάνω ἀντ' αὐτοῦ ἄλλον (1).

Πάντες οὖν οἱ Σκητιῶται ἔγνωσαν ὅτι λελωβημένον ἔχει ὁ γέρων, οὐδεὶς δὲ ἠδύνατο ἰδεῖν τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ἐκτὸς τοῦ γέροντος καὶ μόνου. Ἐν μίᾳ οὖν τῶν ἡμερῶν κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ περὶ ὥραν ἑκτὴν ἔσεισεν ὁ γέρων κατὰ τὸ ἔθος τὸ κωδώνιον[7], καὶ ὡς εἶχεν ὁ μαθητὴς αὐτοῦ εἰς τὴν κελλίαν αὐτοῦ ἐπορεύθη πρὸς τὸ διακονῆσαι αὐτὸν ἀπόκρισιν τῷ γέροντι καὶ ἐπελάθετο ὁ γέρων ὅτι ἔσεισεν τὸ κωδώνιον[8] καὶ ἔασεν κατ' ἐνέργειαν[9] Θεοῦ τὴν θύραν ἀνεωγμένην τῆς αὐλῆς τοῦ κελλίου αὐτοῦ καὶ ἐκαθέζετο εἰς τὸν ἥλιον ὁ γέρων περιοδεύων[10] τὸν λελωβημένον. Ἦν δὲ ὁ λελωβημένος πάνυ ἠφανισμένος ἐκ τῶν πολλῶν τραυμάτων. Καὶ ὁ μαθητὴς αὐτοῦ ὑποστρέψας ἀπὸ τῆς διακονίας καὶ φθάσας τὴν θύραν τῆς αὐλῆς κατενόησεν τὸν γέροντα πῶς περιώδευεν τὸν λελωβημένον. Καὶ ὡς περιώδευσεν αὐτὸν εἰσῆλθεν ὁ γέρων εἰς τὸ κελλίον ἑαυτοῦ καὶ εἰσήνεγκεν σεμίδαλιν[11] καὶ ἐνεβρωμάτιζεν αὐτὸν δι' αὐτοῦ διὰ τὸ μὴ ἔχειν χεῖρας τὸν λελωβημένον καὶ διὰ τὸ μὴ δύνασθαι αὐτὸν καταπίνειν τὸ βρῶμα αὐτοῦ

[1] *Cod.* παρὰ. — [2] *Cod.* αὐτὸ. — [3] *Cod.* ἢ Θυς (pour εἰ Θεοὺς! sans doute.) — [4] *Cod.* δίδομι. — [5] *Cod.* ὑπηρετήν. — [6] *Cod.* ἀποθάνει. — [7] *Cod.* τὸ κοδώνην. — [8] *Cod.* τὸ κοδώνην. — [9] *Cod.* ἐνέργιαν. — [10] *Cod.* περιωδεύων. — [11] *Cod.* σεμίδαλην.

(1) Dans le ms. du fonds Coislin 282, les mots ἕνα... ἄλλον sont remplacés par : Καὶ μέχρις οὗ ἀπέθανεν εἶχεν αὐτὸν, καὶ ὅτε ἀπέθανεν ὁ λελωβημένος ἀνήρχετο ὁ γέρων καὶ ἐλάμβανεν ἄλλον ἀντ' αὐτοῦ.

διὰ τὸ εἶναι αὐτὸν πάνυ σεσαθρωμένον. Ὁ δὲ γέρων κατέμασσεν τὸ στόμα τοῦ λελωβημένου ταῖς ἰδίαις χερσὶν καὶ ἔβαλλεν εἰς τὸ ἴδιον αὐτοῦ στόμα.

Καὶ ἰδὼν ὁ μαθητὴς τὸ θαυμαστὸν ἔργον τοῦ γέροντος ὃ ἐποίησεν ἐξεπλάγη καὶ ἐδόξασεν ὑπὲρ τοῦ τοιούτου ἔργου τὸν Θεὸν τὸν παρέχοντα τοιαύτην ὑπομονὴν τῷ γέροντι τῷ οὕτως ὑπηρετεῖν τῷ λελωβημένῳ. Καὶ ὑπὲρ τούτων ἁπάντων δόξαν ἀναπέμψωμεν Χριστῷ τῷ Θεῷ ἡμῶν, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

(*A suivre.*)

OPUSCULES MARONITES

(*Suite*) (1).

HISTOIRE DE SÉVÈRE, PATRIARCHE D'ANTIOCHE

20. Du reste, ces récits ne s'écartent pas du but poursuivi avec sollicitude dans ce volume (**20**) et auquel nous arrivons sans détour, après avoir suffisamment montré que ce serviteur de Dieu, et ce prince des prêtres (qui est) Sévère, ne fut jamais capturé par le paganisme et la magie, comme le calomniateur ose le dire; celui-là, quel qu'il soit, donnera, dès ce monde, satisfaction à Dieu, s'il vit encore, pour cette calomnie qu'il a lancée; ou du moins, s'il a quitté la vie mortelle, devant ce tribunal qu'aucun homme ne peut induire en erreur. Car ce prince des prêtres de Dieu était, à *Alexandrie* et en *Phénicie*, avec ceux qui agissaient comme je l'ai raconté, par la force de Dieu seul et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, contre les païens, les mages et les dieux des païens, et surtout en Phénicie; à cause de la philosophie pratique, qu'il possédait déjà suffisamment par l'imitation d'*Évagrius*, et à cause de la connaissance et de la méditation des enseignements contenus dans les écrits des auteurs de l'Église. Quand il fut suffisamment instruit, il fit une hymne de louanges sur le divin apôtre *Paul* et offrit à Dieu cette première hymne dans laquelle il demandait d'être jugé digne du baptême sauveur; tous ceux qui la virent n'admirèrent pas moins sa science des paroles divines que sa dialectique quand il lisait les lois. L'admirable *Évagrius*, considérant cela, me fit beaucoup de reproches :

(1) Voy. vol. IV, p. 175, 318, 543.

« Puisqu'il est favorisé d'une telle science et qu'il le demande à Dieu, pourquoi donc tarde-t-il à s'approcher en réalité du divin baptême? Qui nous assure qu'il demeurera dans ce zèle et cette bonne volonté qu'il a maintenant? S'il ne participe par aux divins mystères et ne reçoit pas aussitôt le baptême salutaire, tu es coupable à son égard, toi qui l'as préparé à cette grâce. Il hésite à montrer dans le baptême des fruits de pénitence, à recevoir le signe royal et à se faire inscrire au nombre des soldats de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais si tu as souci de ton salut et du sien, amène-le à correspondre immédiatement à la bonté divine. »

Après avoir entendu ces paroles d'*Évagrius,* j'allai les rapporter à Sévère. Il me répondit : « Vous voulez donc que je me charge de fautes après mon baptême? car je vois très souvent des jeunes gens attachés aux impuretés et je demeure dans une ville qui impose les plaisirs; attends que j'aie terminé l'étude des lois, et je me ferai baptiser à *Alexandrie* où tu m'as dit que l'on trouve toujours la vraie foi (1). » Je lui répondis : « Et qui nous garantit que nous vivrons, ne serait-ce qu'un jour et même une heure quelle qu'elle soit? Et quelle patience ne faudra-t-il pas au dispensateur de la vie, au juge et au Dieu qui nous a favorisés, si nous ne lui obéissons pas quand il nous dit : « Si un homme ne naît pas de l'eau et de « l'esprit, il n'entrera pas dans le royaume du ciel (2). — Celui « qui connaît la volonté de son maître et ne la fait pas sera « frappé de beaucoup de coups (3). — Si vous entendez sa voix, « n'endurcissez pas vos cœurs pour l'irriter (4). » Il me répondit :

« Sois mon parrain et je me ferai baptiser quand vous le voudrez. » Mais je refusai pour le motif suivant : je n'avais aucun rapport avec les évêques de *Phénicie,* mais bien avec les saints Pères d'*Égypte* et de *Palestine* dont les chefs étaient de grands athlètes de la religion comme *Pierre* du pays des *Ibériens,*

(1) On remarquera que Sévère veut différer son baptême le plus longtemps possible et ne parle pas de la confession pour effacer les fautes commises après le baptême.

(2) Jean, III, 5.

(3) Luc, XII, 47.

(4) Ps. XCIV, 7, 8.

évêque de la ville de *Gaza* qui est près du bord de la mer (de Maiouma) lequel brillait dans la vraie philosophie et la vie monacale et opérait des prodiges apostoliques; et *Jean* archimandrite d'*Égypte* (1) et évêque de *Sebenytos* (2); et *Théodore* d'*Antinoé* (3), ce vase de perfection à l'aide duquel aussi Dieu opéra des prodiges, et qui contribua à faire voir l'aveugle; et *Isaïe* le second prophète qui vivait de notre temps; il n'hérita pas seulement du nom, mais encore du privilège du prophète, et brilla dans le monachisme à l'exemple du grand *Antoine*. C'est donc pour ce motif que je ne pouvais lui servir de parrain.

Alors (Sévère me dit) : « Persuade donc à l'admirable *Évagrius*, (**21**) qui veut me donner immédiatement la vie éternelle par le baptême sauveur, d'être mon père spirituel et mon parrain dans la foi, car c'est un homme qui est en rapport avec toutes les saintes églises, et je me ferai baptiser, si cela vous plaît, dans l'église du très célèbre martyr *Léontius* à *Tripoli*. »

Moi, je lui promis volontiers de le faire, mais, lorsque j'eus prié l'admirable *Évagrius* de se porter garant de celui-ci, il me renvoya d'abord ma demande, aussi il dut entendre alors ce qu'il méritait (je lui dis) : « J'ai agi comme tu me l'as demandé, et de même que je n'ai pas hésité d'abord à prendre cette charge pour moi, maintenant je te la rends et te l'impose. J'ai fait, avec l'aide de Dieu, qu'il cédât avec empressement à ta réprimande, et qu'il ne retardât pas cette faveur par ses craintes. Il faut maintenant que tu sois son père spirituel de crainte que tu ne sois un obstacle à son salut et que tu ne te rendes ainsi passible du châtiment dont tu me menaçais d'abord ».

21. Il nous sembla bon de communiquer cette résolution à nos camarades; nous nous rendîmes donc ensemble avec lui au temple du confesseur divin *Léontius* à *Tripoli* (4), moi et Éva-

(1) ܐܝܓܘܦܛܐ. Lire : « en Égypte ».

(2) ܣܢܒܝܛܘܣ. Cité dans Land, III, p. 353, l. 9.

(3) ܐܢܛܝܢܘܐ. Cité souvent dans Land. *Idid.* V. la table de la traduction Krüger-Ahrens.

(4) Il existe une version grecque du martyre des SS. Léonce, Hypatius et Théodule à Tripoli de Phénicie (cf. *Acta sanctorum*, juin, t. III, p. 555). On a d'ailleurs une version syriaque du martyre des SS. Léonce et Publius (cf. Bedjan, *Acta sanctorum*, t. VI). Il s'agit, semble-t-il, du même saint, car dans les deux cas

grius avancé dans la perfection, et *Élisée*, à l'âme aussi pure que l'or, et l'admirable *Anatolius*, et *Zénodore* (1) aimant le Messie, et d'autres avec nous. Nous le conduisîmes aussitôt près de *Jean*, le grand philosophe en pratique et en théorie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui depuis son enfance était consacré à Dieu, et depuis sa jeunesse était assidu à l'autel du saint temple dont on vient de parler. Il vivait tellement dans l'amour de Dieu, qu'il avait fondé, à côté du martyrium, un monastère de la véritable philosophie, et persuadait à beaucoup de choisir la vie monastique, de briser les liens de ce monde, de rejeter toutes les vaines espérances qui ne se distinguent pas des songes, et de respecter ce qui a rapport à la loi divine. Il répandait de tels torrents de larmes à la suite de ses nombreux gémissements que ses yeux portaient la trace du flux qui en coulait constamment. Il excellait non seulement dans les perfections pratiques, mais encore dans les théories spirituelles qu'il puisait dans les mystères divins et ensuite dans *Grégoire* qui fut évêque de *Nysse*, le frère du grand *Basile*, et dans *Cyrille de Jérusalem*. Et cet illustre *Jean* apprenait les perfections dans la lecture de leurs instructions, de leurs théories divines et de leurs professions de foi. — Après cela, nous allâmes au temple et nous nous présentâmes au prêtre et gardien du martyrium, nommé *Léontius* (ܠܐܘܢܛܘܣ), et nous lui demandâmes de baptiser l'illustre *Sévère*. Jean, si avancé dans la perfection, persuada à *Sévère*, prêtre de la sainte église de *Tripoli*, — orné de dons de toute nature, et qui brillait par sa noblesse devant Dieu et dans cette ville, car il s'était aussi approché de Dieu par ses bonnes actions et avait

c'est un soldat grec, mort sous les coups, et enterré près du port de Tripoli. Ce sont du reste les seuls points communs aux deux versions grecque et syriaque. Nous pouvons affirmer que la seconde est seule authentique, car dans l'une de ses homélies consacrée à S. Léonce, Sévère d'Antioche lui donne Publius comme compagnon de martyre, et non pas Hypatius et Théodule comme le fait la version grecque. Celle-ci est donc apocryphe, car il n'est pas vraisemblable que Sévère parlant vers 490 sur le témoignage, nous dit-il, d'un vieillard de Tripoli, n'ait pas donné la véritable légende. — Dans cette même homélie (*Manuscrit syriaque* de Paris, n° 176, fol. 52-68), Sévère nous dit qu'il connaît beaucoup de jeunes gens, venus à Beyrouth pour étudier les lois des Romains, qui allèrent prier au temple de S. Léonce et abandonnèrent ensuite le monde pour la vie monacale; il ajoute : ܕܚܕ ܐܢܐ ܐܦ ܐܢܐ ܡܢܘܡܝܢ, « je suis l'un de ceux-là ». — Cf. Les martyres de S. Léonce de Tripoli et de S. Pierre d'Alexandrie. *Analecta Bollandiana*, 1900.

(1) ܙܘܢܘܕܘܪܘܣ.

préféré son service à la charge du scolasticat (d'avocat), — et au clergé de la ville de nous aider dans cette affaire importante et de ranger sa maison en face de celui que l'on baptisait; il vint avec nous, et fit tout ce qui pouvait contribuer à l'acte que nous allions accomplir. Celui qui est maintenant évêque de Dieu fut donc baptisé dans l'église du divin et victorieux martyr *Léontius; Évagrius* le releva du baptême et fut son père spirituel, et dès qu'il eut participé aux divins mystères, on put prévoir déjà ce qu'il serait par la suite, car il s'approcha de Dieu avec tant de foi que tous ceux qui lui avaient été opposés à cause de sa tièdeur en louèrent Dieu. Comme il lui fallait le septième jour quitter les habits blancs, symbole de délivrance, il en fut triste pendant longtemps; on voyait, pour ainsi dire, qu'il désirait déjà aller à Dieu dans cet état et avec cet habit, tant il était rempli de respect, de science et de bonne volonté après cet office divin et mystérieux.

22. Après les jours fixés et légaux, nous retournâmes à *Beyrouth*, munis des prières du saint martyr et de ces hommes admirables. Sévère fit de tels progrès dans la perfection, à l'exemple de son père (parrain), qu'il jeûnait, pour ainsi dire, tous les jours, ne prenait jamais de bains, et ne faisait pas seulement les offices du soir dans les églises de Dieu, mais aussi, la plupart du temps, les prolongeait durant la nuit; et pendant que son corps se desséchait et que sa chair s'affaiblissait, (**22**) sa pureté devenait plus grande et il se plongeait en Dieu. Et avec cela, durant ces derniers temps, il lisait et discutait les lois sans repos, de sorte que les professeurs en rendaient témoignage(1) et lui donnaient de bonnes notes ainsi que beaucoup d'étudiants qui savaient apprécier la perfection en dehors de toute envie. Nous nous réservions soigneusement aussi le temps fixé dès le commencement pour la lecture des divins docteurs.

(1) Il est inutile d'ajouter ܐܝܟ. On lira ܡܣܗܕܘܬܐ.

CHAPITRE QUATRIÈME

SÉVÈRE SE FAIT MOINE, PUIS DEVIENT PATRIARCHE D'ANTIOCHE.

23. Prosélytisme d'Evagrius en faveur du monastère de Pierre l'Ibérien. — Anastase d'Édesse et Élisée se font moines. 24. Mort de Pierre l'Ibérien; ses successeurs. 25. Evagrius, Zacharie et d'autres étudiants se font moines; Zacharie ne persiste pas et revient à Beyrouth. 26. Fin des études de Sévère; ses pèlerinages; il se fait moine à Maiouma. 27. Il se retire dans le désert d'Éleuthéropolis, puis fonde un monastère à Maiouma; il est ordonné prêtre. 28. Histoire de Néphalius, il expulse Sévère qui va se plaindre à Constantinople. Luttes et écrits de Sévère. 29. Événements qui précèdent et préparent l'ordination épiscopale de Sévère.

23. Pendant que nous étions ainsi occupés, *Évagrius*, si élevé dans la perfection, ne cessait de conduire beaucoup (de jeunes gens) à l'amour de la philosophie divine et à la pratique du monachisme; il racontait la vie des solitaires qui cultivaient la philosophie dans l'Orient. — J'ai raconté les perfections de ces hommes remplis de Dieu : *Pierre* de chez les *Ibères* (1) et *Isaïe* le grand solitaire égyptien (2); ces deux hommes demeuraient alors en Palestine et s'étaient acquis une grande renommée près de tous les chrétiens. — A l'occasion de ces récits, *Anastase d'Édesse*, dont j'ai parlé plus haut, eut une aventure digne d'admiration et de mémoire. Il vit en songe l'illustre *Pierre* (3),

(1) Une Vie de Pierre l'Ibérien a été publiée par M. R. Raabe, Leipzig, 1895.

(2) Publiée par Land, *Anecdota syriaca*, III, p. 346-356. Nous y relevons la phrase suivante (p. 354, l. 24). « Quand Zénon entendit parler des bienfaits de Dieu envers ces trois saints (Pierre, Isaïe et Théodose) dont selon mes forces j'ai écrit les actions, telles qu'elles me furent racontées par des hommes dignes de foi, ou telles que je les ai vues moi-même, il voulut les voir... » Il est donc certain que Zacharie écrivit une Vie de Pierre l'Ibérien.

(3) Voir ce songe dans les *Plérophories*, chapitre LXXI, page 68 du tirage à part.

évêque de Notre-Seigneur Jésus-Christ, honoré du nom du chef des Apôtres, qui lui ordonna de se rendre aussitôt à cheval (dans la ville) nommée *Baroda* (ܒܪܘܕܐ) (1). A son lever, il me raconta sa vision et l'ordre qu'il avait reçu. Il me sembla, à son récit, que sa vision n'était pas un songe, mais une révélation de Dieu qui, par la bouche de ce saint homme, appelait *Athanase* à la vie monacale; je lui dis donc qu'il avait vu en réalité ce grand homme et qu'il lui fallait obéir promptement, car telle était la signification de sa vision. Il avait alors un oncle, qui était gouverneur de la province, aussi il craignait, me dit-il, de faire le voyage par terre et préférait attendre le vent du nord et se rendre par mer en *Palestine*. Après avoir attendu plusieurs jours sans voir arriver ce qu'il attendait, il en était plein d'ennui; je lui fis alors remarquer que sa vision signifiait plutôt qu'il devait se rendre par terre près de cet évêque digne de tant de louanges et serviteur du Dieu grand et de notre Sauveur Jésus-Christ, et comme il craignait en sortant de *Beyrouth* de rencontrer son oncle maternel, je lui conseillai de ne pas traverser de jour la ville de *Tyr*, où celui-ci habitait alors, mais d'attendre la nuit en dehors de *Tyr* et de traverser alors rapidement cette ville. Mon conseil lui plut, il le mit à exécution et arriva à *Césarée* de *Palestine*. Dieu, qui l'appelait par le moyen de ce saint homme, lui fit alors rencontrer des disciples de *Pierre* qui lui apprirent où il demeurait, si bien qu'il arriva enfin près de lui. Il lui raconta son histoire et l'entendit dire : « Après qu'il t'a été ordonné de venir vite, pourquoi as-tu attendu jusqu'à maintenant? » Il demeura donc près de Pierre, vit par lui-même les perfections de cet homme de Dieu, entendit ses paroles, et promit à Dieu d'embrasser la vie monacale sous son obédience; alors il fut aussitôt délivré du lion qu'il portait dans le corps et que l'on appelle maladie sacerdotale (ܚܘܪܝܐ ܕܩܕܫܐ) (2), qui cessa dès lors de le dominer. Quand la nouvelle de ce prodige

(1) Cette phrase est incorrecte dans la Vie de Sévère : ܐܝܟܝܠܐ ܕܠܐ ܡܢ ܡܫܟܚ ܗܘ ܒܪܘܕܐ. Dans les *Plérophories*, il est dit que Pierre était alors à ܐܢܛܝܦܛܪܝܐ, Antipatride ou Apollonia (Arsouf)? En liant ܒܪܘܕܐ on pourrait traduire : « de venir vite sur un cheval de poste ». Cf. *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias rhetor*, p. 393 et p. 158, 1; 159, 8. Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie*, t. III. Notes sur les *Plérophories*.

(2) Semble être la maladie sacrée, ἱερὰ νόσος, ou l'épilepsie.

arriva à *Beyrouth*, *Élisée* forma aussi le dessein de partir. *Évagrius*, l'ami de Dieu, nous adressait souvent des exhortations au sujet de la vie monacale, il voulait nous entraîner tous, ou du moins le plus grand nombre, mais l'illustre *Élisée*, dans la simplicité de sa vie, ne voulut pas attendre aussi longtemps, il fut du reste favorisé bientôt de l'apparition d'un saint homme qui lui ordonna, durant la nuit, de se lever et de chanter à Dieu le psaume cinquante (1). Après cela, il brûlait d'un grand amour (de Dieu) et du feu de la philosophie divine, comme il me le racontait, car nous demeurions alors ensemble. Enfin ne pouvant supporter l'ardeur de l'appel divin, il courut en *Palestine* près du saint homme, se mit sous ses ordres et prit le joug de la philosophie.

24. Nous apprîmes peu après que *Pierre* était retourné vers Dieu. (**23**) Aussi l'admirable *Evagrius* gémissait et se lamentait de n'avoir pas été jugé digne, ainsi que les autres, de voir ce grand homme et de recevoir le don de la bonté divine qu'il possédait; il me reprochait mon indécision et blâmait les autres de leur retard.

Cependant il nous apprit que l'illustre Pierre avait laissé des héritiers (2) après lui. L'un était *Jean*, surnommé le *Canopite* (ܩܢܘܦܝܬܐ), philosophe vierge d'âme et de corps et même des passions du corps, et son âme était fixée en Dieu. Puis *Zacharie* et *André* (3), enfin *Théodore*, appelé *le quatrième*, fut jugé digne, par le choix des deux précédents, d'être le supérieur du monastère (4) avec l'illustre *Jean*. On garda pour l'autel *Jean*, surnommé Rufus (ܪܘܦܘܣ) (5), qui auparavant étudiait les lois à *Beyrouth* avec Théodore dont nous venons de parler; tous deux laissèrent chez tout le monde un grand renom de pureté et d'amour de Dieu, l'un, à cause de la sévérité de son visage et de sa vie ascétique, était appelé *Lazare* (6), l'autre était appelé

(1) Miserere mei Deus, etc.

(2) Le texte porte ici *des moines*, mais plus bas, dans des passages parallèles, on trouve *des héritiers*.

(3) Cf. *Plérophories*, chapitre XII. Tous deux étaient *syncelles* de Pierre l'Ibérien.

(4) Mêmes détails dans Raabe, p. 78, l. 2 et p. 134. Le monastère de Pierre l'Ibérien fut ensuite désigné (Théodore étant supérieur) sous le nom de monastère de Théodore de Gaza.

(5) C'est l'auteur des *Plérophories*. Cf. p. 1 et 79 du tirage à part.

(6) Jean Bar Aphtonia, fol 141r, col. 1, nous apprend que Théodore fut appelé

le juste, à cause de ses perfections. Jean avait été appelé du lieu de ses études dans le clergé d'*Antioche* la grande, lorsque *Pierre* en était évêque, reçut l'ordination de la prêtrise et demeura avec celui qui l'ordonna, à cause du bon témoignage que chacun lui rendait. Il alla ensuite en *Palestine*, et choisit la vie monacale près de l'illustre *Pierre* (l'Ibérien). C'est grâce à lui qu'il désira cette vie, et auparavant il vendit tous les biens qui lui revenaient à *Ascalon*, car il était aussi de cette ville, il en donna le prix aux pauvres, selon la loi divine, prit la croix du Messie et le suivit comme il est écrit.

25. Quand nous apprîmes que *Pierre* avait laissé de tels successeurs, et lorsque leur renommée vint jusqu'à nous, *Évagrius*, le père spirituel de *Sévère*, nous remontrait instamment à tous que ce serait la perte de nos âmes si nous différions encore d'aller demeurer avec ceux-là, au point qu'*Anatolius* (ܐܢܛܘܠܝܘܣ) (1) abandonna la femme et les enfants qu'il avait à *Alexandrie* et promit de quitter le monde. *Philippe* appelé *Patria* (ܦܛܪܝܐ) fit la même promesse, ainsi que *Lucius*, mon compatriote, qui avait reçu peu auparavant une lettre où l'illustre *Pierre*, alors en vie, nous recommandait le zèle pour les lois divines. A partir de cette époque, je voulais faire profession à l'exemple d'*Anastase* et d'*Élisée*, et devenir leur compagnon ; tous trois me pressaient au sujet de la beauté de la philosophie divine, parce que je me dérobais à la vie monacale, et ils me priaient de ne pas les abandonner. J'étais dominé par la crainte de mon père dont la demeure n'était pas éloignée du monastère de *Pierre*, je disais que mes parents me défendaient absolument une telle vie et m'abandonneraient si je faisais chose pareille. « Viens avec nous, me dirent-ils, et ou bien tu feras de la philosophie avec nous, ou du moins tu nous accompagneras jusqu'à ce monastère. » Je sortis donc avec eux (2). Sévère n'approuvait pas mon départ, d'abord parce qu'il prévoyait ce qui allait se passer et ensuite parce qu'il souffrait de se séparer de nous tous, il savait bien

Lazare, mais Zacharie écrit plus bas (§ 28) qu'il fut appelé *le juste* à Beyrouth. C'est donc Jean qui est appelé Lazare par Zacharie.

(1) Cf. *Plérophories*, chapitre LXX, page 67 du tirage à part. On trouvera traduit par *Antale* le mot écrit alors ܐܢܛܠܝܘܣ.

(2) On trouve dans les *Plérophories*, *loco citato*, la mention du départ de Beyrouth d'Évagrius, Zacharie, Anatolius et Philippe.

que j'étais trop faible pour cet acte. Bref, pour ne pas m'étendre à ce sujet, car je ne me suis pas proposé d'écrire ce qui me concerne, bien que ce soit ici pour m'accuser, pendant que ceux-là pouvaient monter sur les hauteurs de la philosophie divine, les ailes me manquèrent d'après ce que j'ai dit, et, partie à cause de ma faiblesse, partie pour les raisons susdites, je retournai à *Beyrouth*. Ainsi s'accomplit une prophétie que m'avait faite l'illustre *Pierre*, lorsque je le vis jadis, un jour que je retournais d'*Alexandrie* chez moi : *Pelusianus* (ܦܠܘܣܝܢܘܣ) d'Alexandrie, qui est maintenant moine ami de Dieu et qui appartenait alors à la cohorte du préfet d'*Égypte*, m'accompagnait. Il venait pour voir et invoquer Pierre. Quand celui-ci l'eut vu et eut prononcé d'abord son nom, il lui dit : « Va et coupe ta chevelure. » Pour moi, tandis qu'au moment du repas, je mangeais avec ses disciples, il me dit : « Mange, *jeune* homme, » de sorte que l'autre, peu de temps après, (**24**) choisit la voie du monachisme et y brilla, jusqu'à maintenant, dans le monastère appelé ὀκτωκαιδέκατον (ܐܘܩܛܘܩܕܩܛܘܢ) (1). Pour moi, je pris la charge d'avocat, me montrant *jeune* en cela et enfoncé dans la multitude des péchés.

Je retournai donc à *Beyrouth* et y portai des lettres d'*Évagrius* à son fils spirituel, et d'*Enée* (ܐܢܝܘܣ), le docteur chrétien et le grand sophiste de la ville de *Gaza* (2), à ceux de chez *Zénodore* mon compatriote; elles excusaient et justifiaient mon retour (3), c'est-à-dire ma désertion. Alors moi et ceux-ci nous reprîmes les disputes et enseignements ordinaires avec nos autres camarades, tantôt nous nous appliquions à l'étude des lois et tantôt nous nous trouvions dans les saintes Églises au temps du service du soir et des assemblées. L'illustre *Sévère* et moi,

(1) Ce nom semble désigner un monastère situé à *dix-huit* (milles) d'Alexandrie.

(2) Il nous reste de cet auteur un dialogue sur l'immortalité de l'âme, intitulé *Théophraste*, et 27 lettres. On voit ici qu'il vivait encore après la mort de Pierre l'Ibérien que M. Raabe place entre 485 et 491. — On trouve, en effet, dans les *Plérophories* (chapitre XXII, page 25 du tirage à part), qu'en 484 Pierre l'Ibérien vivait encore. — Il est encore question d'Énée dans les mêmes termes chez Land, *Anecd. syr.*, III, p. 353 : Énée, sophiste de la ville de Gaza, était un homme très chrétien et très instruit, renommé dans toutes les sciences. Il expliquait Platon, Aristote et Plotin, et quand il ne comprenait pas, il allait en conférer avec le père Isaïe.

(3) Ainsi Zacharie semble avoir passé quelque temps au monastère de Gaza, puis l'avoir quitté bientôt.

comme nous en étions convenus dès le commencement, nous nous réunissions en particulier aux temps habituels pour lire les écrits chrétiens; il faisait tant de progrès dans la perfection que, même avant de prendre l'habit monacal, il se montrait philosophe chrétien par ses actes comme par sa science. Il égalait son père (*Évagrius*) par les exercices pratiques et ne montrait plus, pour ainsi dire, qu'une ombre de corps, à cause de ses mortifications éminentes; mais il le surpassait dans les exercices théoriques, comme les sciences naturelles et la théologie.

Je passe sous silence les luttes avec les païens et les magiciens (1) et ce que j'aurais souffert de leur part si notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, qui était en cause dans ce combat, ne m'avait juste arraché à leurs mains homicides, grâce aux prières de ceux de chez *Évagrius* et de l'admirable *Sévère* qui nous aidait en secret de ses conseils. Comment donc un homme intelligent a-t-il pu écrire contre lui ce que tu m'apprends qu'a écrit ce menteur? Tous les chrétiens regretteront ces imputations, et si quelqu'un consentait à les recevoir, qu'il craigne alors la justice de Dieu qui a dit : *Tu n'écouteras pas la voix mensongère* (2). Il était cependant nécessaire à cause de cela de montrer que Sévère ne le cédait en rien en perfection à son père (spirituel), il étudiait les lois de toutes ses forces, il recherchait et étudiait tous les décrets impériaux jusqu'aux derniers publiés de son temps. Près de chacun d'eux en particulier il ajoutait quelques éclaircissements et formait ainsi un ouvrage, mémorial instructif du genre des *hypomnemata* pour ceux qui viendraient après lui, car il leur laissait ses notes et ses indications.

26. Il songea ensuite à retourner dans son pays, dans l'espoir d'y (obtenir) une charge de rhéteur ou les fonctions de scolastique (d'avocat); il me demanda alors d'aller prier avec lui dans l'église du saint martyr *Léontius*, où il avait été favorisé du baptême salutaire. Après cela il m'entraîna encore à *Emesse* (حمص) pour y prier devant la tête divine et sacerdotale de *S. Jean-Baptiste* le précurseur qui se trouve dans cette ville (3); puis

(1) On peut placer à ce moment la composition du dialogue « De mundi opificio », discussion de Zacharie avec un païen.

(2) Exode, XXIII, 1.

(3) On a trouvé dans les *Plérophories*, chapitre XXIX, que le corps entier de

après y avoir trouvé ce que nous cherchions et avoir joui de la conversation de beaucoup d'hommes qui s'adonnaient là, à cette époque, à la philosophie divine, nous revînmes à *Beyrouth*.

Après avoir acheté la toge (ܟܠܝܕܝܐ) pour son office d'avocat, *Sévère* songea à aller d'abord à *Jérusalem* pour y adorer la croix, le tombeau et la résurrection de notre Dieu grand et de notre Sauveur Jésus-Christ, puis à se rendre de là chez les compagnons d'*Évagrius*, à leur dire bonjour et à retourner chez lui. Il était attiré par la suavité (ܛܥܡܬܗ?) de la bonté divine vers cette philosophie. Comme il comptait revenir à *Beyrouth*, il me confia, en partant, ses habits et ses affaires; il n'emporta que l'un des plus vieux habits et, après avoir adoré les traces salutaires des souffrances de Dieu, il quitta la ville sainte. Plus tard, quand il rencontra ceux de chez le bienheureux *Évagrius*, quand il vit les héritiers de Pierre (l'Ibérien) et leur genre de vie, il fut gagné à l'amour de la philosophie divine et montra alors un changement digne d'admiration : au lieu de toge il prit l'habit monacal, au lieu des livres des *lois* il se servit des livres divins, au lieu des travaux d'avocat il choisit les labeurs du monachisme et de la philosophie. Ainsi la bonté de Dieu l'appelait peu à peu à être le héraut de la religion et à recevoir l'onction de patriarche de la grande ville d'*Antioche*. (**25**) Puisque j'en suis arrivé là, il me semble bon d'exposer brièvement la vie que l'on menait dans le monastère fondé par *Pierre*.

Ils accomplissaient avec joie tous les jours des jeûnes, des couchers sur la terre, des stations de tout un jour, des veilles de toute la nuit et, pour ainsi dire, des prières et des services continuels. Ils ne réservaient qu'un peu de temps chaque jour pour le travail des mains afin de se procurer ce dont ils avaient besoin pour leur corps et les choses dont ils manquaient. Même durant le temps du travail manuel, chacun d'eux s'occupait encore des paroles divines. Ils avaient une telle pureté, que, pour ainsi dire, ils ne se regardaient pas en face les uns les autres.

saint Jean-Baptiste (ܫܠܕܐ ܟܠܗ) était à Sébaste. Il fallait sans doute entendre le corps *sans la tête*. — La *Chronique d'Alexandrie* nous apprend 1° qu'à l'avènement de Julien l'Apostat, les païens dispersèrent le corps de saint Jean-Baptiste conservé à Sébaste et 2° que sa tête fut trouvée à Émèse. — Voir sous les olympiades 285 et 308. — Sur les diverses inventions de la tête de saint Jean-Baptiste, voir *Acta Sanctorum*, juin, t. IV, p. 716-739

Ils ne se répondaient dans la communauté qu'en fixant la terre, et faisaient tout avec crainte de Dieu. Pour le souci de la perfection, ils ne disaient même pas une parole inutile. Je connais des hommes parmi eux qui reçurent, du bienheureux *Pierre* quand il vivait encore, l'obligation (le lien) du silence envers tout le monde pour dix ans et plus; ils ne parlaient qu'à Dieu dans les prières et les offices. Celui qui leur imposa cette obligation leur ordonna de ne révéler qu'à lui les luttes qu'ils pouvaient avoir à supporter à l'occasion des pensées troublantes que leur suggérait le démon, afin d'en recevoir le remède convenable. Tout cela était observé, pas une seule parole vaine ne sortait de leur bouche, ni leur tenue, ni leur marche, ni leur regard ne dénotaient des pensées mauvaises et ils ne s'y adonnaient aucunement.

L'illustre *Sévère* prit le goût de cette philosophie si pure et en adopta le joug; aussi il m'envoya celui qui l'avait élevé dès sa jeunesse et qui, par hasard, l'avait suivi, et m'apprit dans une lettre ce qu'il avait plu à Dieu de faire de lui; il m'ordonna aussi d'envoyer à son pays terrestre ses affaires et tout ce qu'il m'avait confié, ce que je fis. — L'admirable *Étienne* (1) imita ensuite sa conduite. Il était de ceux qui vinrent à *Beyrouth* après nous, et, comme j'y étais encore, je lui appris le départ de ces six qui étaient allés prendre l'habit monacal dans le monastère de l'illustre *Pierre*. Il y alla, lui septième, peu de temps après son arrivée à *Beyrouth*.

Quand j'eus terminé l'étude des lois et que je retournai à mon pays, je vis leur groupe divin. Je me bornai à le voir et ne pus l'imiter, parce que j'étais circonvenu par la faiblesse de mon âme et aussi à cause d'une épreuve qui arriva à mon père. Il me fallut venir dans cette ville impériale et y prendre la charge d'avocat.

Évagrius, qui était cause de beaucoup de biens pour tous ceux qui l'imitaient, après s'être approché beaucoup de la philosophie divine dans ce monastère, avoir enduré des fatigues et des travaux pénibles pour la perfection et s'être montré à chacun comme un moine parfait, quitta bientôt la terre pour aller vers

(1) Cet *Étienne* est mentionné dans la Vie de Sévère par *Jean Bar Aphtonia*, fol. 139r. Il fut ordonné prêtre au monastère de Pierre l'Ibérien en même temps qu'*Élisée* et *Philippe*.

Jésus le Messie qu'il aimait; il courut au ciel où se reposent les âmes de tous ceux qui ont eu même conduite. Ainsi s'accomplit la prophétie qu'il avait faite sur son compte : s'il arrive que je prenne l'habit monacal, je mourrai dans le monastère même, parce que j'y serai jugé digne du caractère sacerdotal (?).

27. L'admirable *Sévère*, après avoir travaillé pendant un certain temps à la philosophie divine dans le monastère dont je viens de parler, quitta ce monastère et l'habitation en commun par amour des lieux déserts et de la vie solitaire enseignée par le grand *Antoine*. Il alla au désert d'*Eleuthéropolis*, ainsi qu'*Anastase* d'*Édesse* qui avait le même zèle que lui et tendait à la même perfection. Ils s'adonnèrent à une vie si dure, à des travaux de haut cénobitisme si pénibles, que leurs corps tombèrent dans une grave maladie, et ils allaient, à cause de leur cénobitisme exagéré, quitter cette vie mortelle quand Dieu, qui aime a être ainsi servi, poussa le supérieur du monastère que bâtit *Romanus* à venir les visiter; il les prit dans son monastère, en eut tout le soin convenable et leur conseilla d'y demeurer pour l'instant. La vie de ces hommes était pénible, plus que dans tous les monastères de *Palestine* célèbres par leur (**26**) austérité, et par là même plaisait beaucoup à l'admirable *Sévère*. Mais il arriva que ses pieds enflèrent de la manière qui a été dite, après qu'il eut été guéri de sa maladie.

Quand il eut demeuré un certain temps dans le monastère ci-dessus, il songea à retourner au pays de *Gaza* sur le bord de la mer, et il vécut la vie des cénobites dans une cellule tranquille de la laure de *Maiouma*, où se trouvait aussi le monastère de l'illustre *Pierre*, et lorsqu'il eut brillé longtemps de cette manière dans les deux monastères où il habita en paix, quelques-uns lui proposèrent, à cause du don de bonté qu'il avait, de prendre l'habit monacal et de vivre sous son obéissance. Il lui était arrivé quelque argent provenant du partage qu'il avait fait avec ses frères des biens de ses parents, il en avait déjà distribué la plus grande partie aux pauvres et fut ainsi obligé de donner ce qui restait pour acheter un monastère et pour le fonder; il construisit des cellules convenables pour recevoir d'autres (moines) (1). Quand *Pierre* l'apprit — il était de *Césarée* de

(1) D'après Jean Bar Aphtonia (fol. 140r), Sévère donna aux pauvres la plus grande partie des biens qu'il tenait de sa famille; avec le reste, il acheta un

Palestine, et après son cycle d'étude, c'est-à-dire après avoir étudié la grammaire et la rhétorique dans cette ville, il méprisa *Beyrouth* — et les lois qu'il faut, dit-on, apprendre — comme tous les vains espoirs, et se donna à ceux qui pratiquaient la philosophie divine dans le monastère du célèbre *Romanus* (1); — quand il apprit cela, dis-je, il vint près de lui, car il connaissait déjà par expérience sa pureté, sa sagesse, sa vie mortifiée et remplie de toutes les perfections, et son excellence dans les études profanes et la théologie qui les couronne, depuis que la maladie avait conduit Sévère au monastère du grand *Romanus*, comme je l'ai raconté. Il demanda donc (à Sévère) de le recevoir au rang de ses disciples, pour le faire participer à la philosophie divine. Il (Sévère) rendit témoignage à son sujet auprès de plusieurs des hommes illustres qui avaient vieilli dans l'ascétisme, avaient éprouvé depuis longtemps beaucoup d'épreuves et de traverses et avaient même été jugés dignes de l'ordination spirituelle. — Parmi ceux-ci était le grand et l'illustre *Élie* qui s'entendit dire par Altas (2) de ne pas faire revenir le frère spirituel vers lequel il se réfugia pour partager ses luttes et ses combats, mais c'est surtout par amour pour la sagesse et les dons spirituels qu'il vint le rejoindre. Sévère reçut donc Pierre (de Césarée) parmi ses disciples à l'exemple des saints pères, comme *Paul*, l'apôtre divin, avait pris *Timothée* ou comme auparavant *Élisée* (avait été adopté) par *Élie* le *Thesbite* qui fut enlevé au ciel à cause de ses perfections, ou, si l'on veut, comme le divin *Pamphile*, ce martyr de Notre-Seigneur Jésus-Christ, (adopta) *Eusèbe* de Césarée, ou, comme

monastère à côté du monastère de ses pères (spirituels) près de Maiouma de Gaza... On lui écrivait de partout pour le consulter.

(1) Jean Bar Aphtonia résume ainsi l'histoire de la vocation de *Pierre* (fol. 140r, col. 2) : Il était un homme de *Césarée de Palestine* nommé *Pierre*, de race illustre, instruit sur la grammaire et la rhétorique, il allait être envoyé à *Beyrouth* pour apprendre les lois quand il entendit parler de Sévère. Il fut frappé de la grâce, et méprisant les lois qu'il devait apprendre, il vint près de lui et lui demanda avec instance de le recevoir sous sa dépendance. Sévère le repoussa, mais il répondit qu'il ne partirait pas et ne retournerait pas parmi ses connaissances. Le saint, étonné de son zèle, consulta *Jean* et *Théodore* qui lui conseillèrent de ne pas repousser une âme qui s'approchait de Dieu avec tant d'allégresse.

(2) On trouve dans les *Plérophories*, chapitre XXIX, que ܐܠܬܐ dirigeait l'église orthodoxe à Césarée. Il put donc conseiller à Élie d'aller rejoindre Pierre qui était de Césarée.

Basile si digne de louange (adopta) le divin *Grégoire* au temps où il habitait dans le *Pont*. — D'autres vinrent encore près de lui qui montrèrent un égal zèle et une philosophie pareille, tant qu'ils demeurèrent soumis à l'illustre *Sévère*, de sorte que chacun louait Dieu de leur progrès et de leur marche en avant dans la perfection. — Ce disciple *Pierre*, quand il eut quitté son père pour s'adonner à la théorie qui forme les degrés de l'action (1), selon la parole de Grégoire, l'orateur divin, son esprit s'appliqua constamment à l'étude des livres sacerdotaux, à la méditation des paroles divines et à leur interprétation. Aussi, à l'aide de l'esprit divin qu'il possédait très souvent (2) dans son esprit, il rassembla depuis cette époque beaucoup de sagesse et une quantité de démonstrations écrites. Tout le monde l'admirait, non seulement à cause de la mortification de sa vie, de sa pureté et des autres perfections, mais aussi à cause de sa pitié pour les indigents, chose agréable à Dieu par-dessus toutes, et à cause du soin qu'il prenait des voyageurs. Tout cela amena les saints à ne pas choisir seulement l'illustre *Sévère* pour recevoir l'ordination sacerdotale, mais aussi *Pierre* si digne d'admiration, et tous deux la reçurent des mains d'Épiphane évêque et confesseur (3), comme l'avaient reçue auparavant *Jean* et *Théodore*, les héritiers de l'incomparable évêque *Pierre* (l'Ibérien).

28. Pendant qu'ils étaient ainsi occupés et que tous les Pères d'*Égypte* et de *Palestine* se glorifiaient de leurs perfections, l'envie s'éleva tout à coup contre ceux de *Palestine* qui étaient en communion avec les Pères d'*Égypte* et d'*Alexandrie*. *Néphalius*, moine d'*Alexandrie* (4), qui oublia complètement la perfection pratique, (**27**) s'exerça la langue à la parole et prit une manière sophistique de parler. Il s'éleva dès lors contre tous ceux qui avaient vieilli dans l'ascétisme, et excita le peuple du pays au sujet de la communion de *Pierre* archevêque d'*A-*

(1) On trouve partout cette opposition entre la vie théorique (spéculative) et la vie pratique (les œuvres).

(2) Le texte porte : « doublement et triplement très souvent ».

(3) C'est un évêque de Pamphilie qui fut chassé de son siège et mourut à Maiouma. Cf. *Plérophories*, chapitres XLIV et LXXXV.

(4) Cf. Land, *Anecdota syriaca*, t. III, livre VI, chapitre I et II, p. 87-90 de la traduction Ahrens-Krüger. M. Krüger donne en note, p. 332-334, la traduction du présent passage de la Vie de Sévère.

lexandrie, avec *Acace* archevêque de *Constantinople* et au sujet du concile qui avait été rassemblé à Chalcédoine. Il causa beaucoup de séditions et de meurtres dans le pays, à cause de son inimitié avec *Pierre*, — qui était très aimé, pour ainsi dire, de tous les habitants de sa ville, et surtout de ceux qui font des partis dans la cité (1), — au point que souvent il excita *Zénon*, ce modèle de la crainte de Dieu, contre (Pierre), en disant qu'il avait chassé de leurs monastères des gens qui s'étaient séparés de lui à cause de son union avec *Acace*, et il souleva trente mille moines *Égyptiens* et se prépara à entrer à *Alexandrie* pour rompre cette union. Alors *Cosme*, eunuque de l'empereur, fut envoyé pour porter aide à ceux qui prétendaient avoir été chassés (2). Comme *Pierre* avait quitté la vie mortelle, (Néphalius) fit mine d'être changé et de se repentir des séditions qu'il avait excitées souvent contre lui, au sujet de son union avec *Acace*. Il prit soin de paraître orthodoxe dans une lettre synodale, qu'il envoya à *Fravitas* successeur d'*Acace* (3). Puis il voulut recevoir l'ordination sacerdotale à *Alexandrie* et se faire nommer économe de l'église. Il adressa une lettre à beaucoup de ceux qui habitaient le palais pour les faire intercéder à ce sujet auprès d'*Athanase* qui avait succédé à Pierre dans l'archevêché d'Alexandrie (4), mais comme le peuple avait conservé bonne volonté et bon souvenir à l'égard de *Pierre*, il haïssait (Néphalius) avec justice, comme la cause de nombreux troubles, et il criait dans son angoisse : « C'est un démon qui doit être lié et il n'est pas possible que sa demande audacieuse soit accomplie. » A la fin, il osa changer, et accepter le concile qu'il condamnait jusque-là, puis il se joignit au clergé de Jérusalem. Il revint à ce prosélytisme qui avait été cause de tant de troubles, allant trouver l'empereur et revenant, troublant de

(1) Le ms. porte en marge : Il parle des bleus et des verts.

(2) Cf. *Evagrius*, III, ch. XXII. Cosme y est appelé ἕνα τῶν ὑπασπιζόντων. — D'après l'histoire de Zacharie (*Anecd.*, III, p. 189, trad. Ahrens-Krüger, p. 86-87). Pierre fut accusé de ne pas condamner le concile de Chalcédoine et la lettre de Léon. Pierre l'Ibérien et le moine Élie furent chargés d'examiner son orthodoxie monophysite; ils la proclamèrent, mais ne purent faire rentrer les opposants dans le devoir; ces derniers furent donc chassés de leurs monastères et envoyèrent Néphalius porter leurs plaintes à Constantinople.

(3) Fravitas fut patriarche durant quatre mois en 490 (cf. *Evagrius*, III, ch. XXIII et *Théophane* à la quinzième année de Zénon).

(4) En 490.

toute manière l'unité des Églises et rompant la paix et l'unité du pays (1).

Pour montrer son changement, il se prépara à nuire aux successeurs de l'illustre *Pierre* (l'Ibérien), et à tous ceux qui partageraient leurs opinions et qui, jusque-là, lui avaient paru irréprochables. Quand il vint au pays du bord de la mer de la ville de *Gaza* où se trouvaient leurs monastères, et connut que Sévère, l'ami de Dieu, était invincible dans l'enseignement de la crainte de Dieu, et s'éloignait également de toutes les hérésies, en particulier de celles d'*Apollinaire*, de *Nestorius* et d'*Eutychès*, ces adversaires de Dieu, il voulut lutter contre lui, mais ne put supporter sa parole invincible, ni la profondeur de ses pensées, ni la pureté de ses enseignements. Il fit devant l'église un discours contre Sévère et contre ces autres moines dont il avait été l'avocat devant l'empereur. Dans ce discours il partagea en deux natures Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est un, et, à la fin, avec l'aide de ceux des Églises, il chassa (les moines) de leurs habitations (2), lorsque ceux-là avaient toujours vécu en paix à côté de ceux-ci et pensaient que la différence qui existait entre eux provenait du combat pour le joug vivifiant, de sorte qu'ils les avaient toujours appelés orthodoxes jusqu'au moment du soulèvement qui arriva comme je viens de le conter.

Telle fut la cause pour laquelle Sévère, cet amateur de la philosophie divine et de la tranquillité, vint dans cette ville impériale. Quand l'empereur ami du Messie apprit, par le gouverneur du pays, ce qui avait eu lieu, — il connaissait auparavant les intrigues de *Néphalius*, — et les qualités de ceux que celui-ci avait chassés, il entra contre lui dans une juste colère afin que tout le monde connût la pensée pleine de religion de l'empereur. Aussi ceux qui avaient été chassés de leurs monastères envoyèrent l'illustre *Sévère* pour raconter le tort injuste qui leur avait été causé. Quand Sévère arriva, il m'interrogea ainsi que *Jean*

(1) Jean Bar Aphtonia écrit (fol. 140ᵛ) qu'au lieu de l'appeler Néphalius (νεφέλιον, petit nuage?), il faudrait l'appeler Carphalius (καρφαλέος, altéré). Il armait les évêques et les clercs contre les moines, assuré qu'il était de l'appui de Macédonius. Les moines de Palestine proposèrent alors à Sévère d'aller à Constantinople.

(2) Évagrius raconte (III, 33) que Sévère fut chassé par Néphalius et alla trouver Anastase qui le connut à cette occasion. Voir aussi Land, *Anecdota*, III, l. VII, ch. x, page 131 de la traduction Ahrens-Krüger.

le soldat de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et quand il eut appris de nous ceux qui étaient zélés pour l'orthodoxie, il se rendit devant l'empereur, avec le secours (**28**) de *Clementinus*, qui avait alors l'honneur d'être consul et patrice (1), et d'*Eupraxius* (2) d'illustre mémoire, ami du Messie, qui était l'un des eunuques des chambres impériales, (l'un des cubiculaires); et il raconta en détail tout ce qui avait eu lieu, comment ils n'étaient coupables d'aucune hérésie, mais adhéraient en tout aux enseignements de l'Église et étaient en communion avec les Pères d'*Égypte*, et comment ils furent chassés de leurs demeures où ils vivaient en paix. Il toucha ainsi l'empereur et tous les puissants, en leur racontant ce qui avait été fait aux moines qui étaient avec lui, et ils furent dans l'admiration de son attitude sage et spirituelle, de sorte que l'empereur ordonna aussitôt que le préfet d'alors s'employât vite et par tous les moyens à rendre aux moines les monastères dont ils étaient injustement frustrés; il écrivit aussi des lettres dogmatiques à ceux qui dirigeaient ces monastères, enseignant deux natures en Notre-Seigneur Jésus-Christ et invitant à songer à l'unité de la sainte Église catholique de Dieu. — Les adversaires irrités imaginèrent que *Sévère* et ceux de son parti venaient de tomber dans l'hérésie de l'impie *Eutychès*. Sévère, pour détruire cette calomnie, adressa un discours à *Apion* et à *Paul*, hommes renommés qui étaient patrices (3), il leur fit une allocution contre l'hérésie d'*Eutychès* et contre les autres personnes. Il écrivit beaucoup de lettres de ce genre contre *Eutychès*, *Apollinaire* et *Nestorius*. Il apprit que certains partisans de *Nestorius* découpaient les écrits inspirés par Dieu de *Cyrille*, l'illustre archevêque d'*Alexandrie*, et voulaient montrer, à l'aide de paroles dont ils forçaient le sens et qu'ils découpaient dans toutes ses œuvres et dans tous les sujets, qu'il pensait comme l'impie *Nestorius*.

(1) C'est sans doute là le patrice Clementinus qui prononça le premier devant l'empereur la déposition de Macédonius. Cf. Land, t. I, l. II, p. 219, trad. Ahrens-Krüger, p. 123, lignes 18-20.

(2) C'est sans doute pour ce personnage que Zacharie écrivit l'histoire insérée du livre III au livre VI de la compilation publiée par M. Land (*Anecdota syriaca*, t. III) et traduite par MM. Krüger et Ahrens (*Die sogenannte geschichte des Zacharias Rhetor*, chez Teubner, 1899).

(3) Jean Bar Aphtonia raconte le même fait dans les mêmes termes, il appelle ces hommes « princes du palais » (ܪܫܝܢܐ ܕܦܠܛܝܢ).

Il combattit cette tromperie organisée contre les faibles; il mit à jour la calomnie prononcée audacieusement contre cet homme divin en publiant le contexte et prit de là occasion pour nommer son traité *Philaléthés* (1).

Je passe sous silence les écrits que Sévère adressa à beaucoup de ceux qui étaient près de l'empereur, et surtout à *Eupraxius* dont j'ai déjà parlé, qui aimait l'instruction et le Messie et était l'un des eunuques impériaux; celui-ci l'interrogeait sur les préceptes et les dogmes de l'Église et sur les questions qui paraissaient douteuses. Il réfuta aussi le testament de Lampatius (ܠܡܦܛܝܣ) qui fonda l'hérésie des Adelphiens (ܐܕܠܦܝܐ) (2). Quand il vint à *Nicomédie*, il fit connaître *Isidore*, c'est-à-dire *Jean*, qui abandonna l'habit monacal, puis se trompa et en trompa beaucoup avec les idées d'*Origène* (3). Lorsque ceux du monastère de *Théodore*, l'un des héritiers du célèbre *Pierre* l'Ibérien, vinrent plus tard à Constantinople pour la même cause, c'est-à-dire pour l'union dont ils avaient souci, (Sévère) commença par leur parler, puis il parla aussi à *Sergius* le saint évêque de *Philadelphie* (4) qui est dans ܣܠܘܩܝܐ et à Istrius Calendarius. Il arriva aussi que *Mamas* supérieur du monastère de saint *Romanus* (5), et *Eunomius*, homme d'une belle vieillesse, supérieur du monastère du bienheureux *Acace*, vinrent aussi à ce moment-là, et par leur moyen l'union avec tous les évêques Isauriens fut conclue. Par ces négociations (Sévère) confondit ceux qui disaient de ces évêques qu'ils fuyaient la communion de tout évêque de la sainte Église catholique de Dieu, et leur

(1) D'après Jean Bar Aphtonia, le libelle (ܟܬܒܐ) que réfuta Sévère avait été présenté à Macédonius qui l'avait donné à l'empereur et celui-ci en avait été fort impressionné. — Cf. Land, *Anecdota*, III, p. 226, trad. Ahrens-Krüger, p. 131 et 349. — Le libelle (de Jean de Césarée) et la réfutation de Sévère (le *Philaléthès*) sont conservés au Vatican dans le manuscrit syriaque n° CXXXIX.

(2) Adelphius est l'un des chefs de l'hérésie des Messaliens, aussi les appelle-t-on quelquefois Adelphiani. Migne, *P. G.*, t. XLII, col. 755. On les appelle aussi « Lampetianer », cf. *Kirchenlexicon*.

(3) Serait-ce Jean, grammairien de Césarée, contre lequel Sévère écrivit le *Philaléthès?*

(4) Cet évêque ne figure pas dans l'*Oriens christianus* qui donne cependant trois Philadelphie : 1° en Arabie, t. II, p. 862; 2° en Lydie et Isaurie, *ibid*, p. 1021 et 1024. En lisant ܣܠܘܩܝܐ, nous obtenons « en Séleucie », métropole de l'Isaurie.

(5) Cf. *Evagrius*, III, XXXIII; Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2671. En ce dernier endroit on place à tort le monastère de Mamas près de Gaza. Il s'agit du monastère de Romanus situé près d'Éleuthéropolis, où séjourna Sévère, comme on l'a vu.

donnaient mensongèrement le nom d'*Acéphales*. — Et quand les moines d'*Antioche* la grande sortirent pour la même cause et, sans craindre de terribles anathèmes, empêchèrent l'unité de l'Église, Sévère, avec ceux de Palestine, disputèrent autant qu'ils le purent et ne cédèrent en rien sur la pureté de la doctrine, mais laissèrent sans raisons les évêques qui ne voulurent pas alors rassembler autour d'eux les membres de la sainte Église catholique de Dieu. Après avoir comparé la faiblesse du témoignage de *Flavien* qui était alors évêque d'*Antioche* à la sublimité des doctrines et avoir tempéré la dureté de ceux qui se séparèrent de lui, autant que cela pouvait être, (**29**) il persuada à l'empereur de commander, après cette expérience, qu'il y eût unité; et comme *Flavien* d'Antioche, *Élie* de Jérusalem et quelques adversaires ne voulurent pas obéir, ils occasionnèrent un grand trouble à eux et aux autres. — Combien ne serait-il pas juste de parler des évêques éloquents que Sévère attira, les uns par ses écrits, les autres par sa parole, et dont il se fit des aides dans sa lutte contre les enseignements de *Nestorius*? J'omettrai cela, mais dirai du moins que durant les trois ans qu'il demeura ici (à Constantinople) pour la cause de l'union, il ne sacrifia rien de ses habitudes monacales ni de la règle et de l'exactitude des cénobites et ne vécut jamais d'une vie sans contrôle, — c'était le commandement de l'illustre *Pierre* l'Ibérien, — car il vécut durant tout ce temps, d'abord avec les moines qui étaient venus avec lui pour le même motif, ensuite avec les saints hommes qui étaient montés en même temps que lui de *Palestine* pour la même affaire, c'est-à-dire avec *Théodore* dont nous avons parlé, qui fut appelé *le juste* à Beyrouth, et avec ceux qui l'accompagnaient, et tous ceux qui connaissaient cet homme (Théodore) témoignaient de sa perfection et de sa pureté, des hommes de sens et d'âge étudiaient déjà avec lui; c'était, comme nous l'avons dit plus haut, l'un de ceux qui, avec saint *Jean* (le canopite), héritèrent de *Pierre* l'Ibérien, ce vase d'élection, et donnèrent à l'admirable *Sévère* l'habit monacal, puis le consacrèrent à la perfection, et le conduisirent sur les hauteurs de la philosophie divine (1). *Pierre*, dont nous avons parlé plus haut, disciple de Sévère, vint ensuite pour l'entrete-

(1) Aussi Sévère est-il appelé : « Sévère du monastère de Théodore ».

nir du retour à son monastère. Et tous ceux qui le virent alors ou eurent commerce avec lui le trouvèrent orné de tous les genres de perfection, accompli dans la mortification du monachisme et la souffrance. Il paraissait admirable, même à côté de ceux du grand *Théodore*, par sa pureté et ses autres perfections.

29. Après toutes ces affaires, quand arrivèrent celles de Macédonius, après une lutte et un discours que Sévère fit contre lui au sujet des dogmes devant des juges commis par le roi (1), beaucoup d'hommes s'efforcèrent de le faire élire comme archevêque (de Constantinople) et d'autres en grand nombre se joignirent à ceux-ci, de sorte que peu s'en fallut que l'empereur ne fût du même avis. L'envie et la jalousie de certains firent échouer ce projet, encore l'empereur s'efforça-t-il souvent de le faire habiter avec *Timothée*, — homme excellent et plein de mansuétude pour les pauvres, qui avait succédé à *Macédonius*, — pour diriger les négociations relatives à l'union et gérer avec Timothée les affaires de l'Église. Il refusa cette charge en rappelant son amour de la tranquillité, de la vie monacale et de la philosophie, puis après en avoir attiré d'autres à cette même vie, il retourna avec eux à son monastère, après avoir rempli, autant qu'il l'avait pu, la mission pour laquelle il était venu à la ville impériale, puisqu'il avait obtenu la paix pour tous ceux qui habitaient la *Palestine*. Il estimait par-dessus tout la vie monacale.

Mais après cela, Dieu, qui voulait le montrer comme patriarche d'*Antioche* la grande, se hâta de lui faire porter ce décret (ψήφισμα) par le choix de tous les moines de l'Orient dont un grand nombre avait éprouvé dans la ville impériale sa foi, la rectitude de sa doctrine et ses autres actions qui tendaient (toutes) à la philosophie, pendant qu'ils étaient à Constantinople pour le même motif que lui. — Avant ces événements, les moines du monastère de *Turgas* (ܛܘܪܓܣ), l'un des villages voisins d'*A-*

(1) D'après Jean Bar Aphtonia (fol. 141ᵛ, col. 2), Sévère conseilla à l'empereur de faire demander à l'archevêque s'il reconnaissait, pour un de la Trinité, celui qui s'incarna pour nous, se fit homme sans changement et naquit de la Vierge Marie, et si celle qui l'engendra est la mère de Dieu. — L'empereur chargea le général (ܣܛܪܛܠܝܛܝܘܣ) Patricius et le Magister (ܡܓܝܣܛܪܘܣ) Céler de poser ces questions. Macédonius, comme un sanglier frappé au cœur, bondit et dit qu'il n'enseignerait jamais cela, quand même on lui couperait la langue.

pamée, furent chassés par l'ordre de *Flavien*, qui montrait alors du zèle pour les enseignements de *Nestorius*, et vinrent en *Palestine*. Ils étaient près de cent; chacun d'eux prit sa croix sur ses épaules, et ils s'en allèrent. Ils furent reçus par Sévère et par les héritiers des illustres *Pierre*, *Isaïe*, *Romanus*, *Salomon* et *Acace*. — (Sévère fut choisi également) par tout le peuple qui admirait les beaux récits que l'on faisait de lui au sujet des combats qu'il livra pour l'orthodoxie, en particulier au concile qui eut lieu en *Phénicie* (1) auquel il donna ses soins ainsi que l'illustre *Théodore*, il se montra alors aux évêques orthodoxes et les fit vaincre dans tout le conflit. — Quand l'empereur qui aimait le Messie eut approuvé le choix qu'on avait fait pour l'épiscopat, — (**30**) les évêques d'Orient l'avaient déjà choisi à l'unanimité, — *Flavien* fut renversé à cause du nouveau décret relatif à la foi, et (l'empereur) ordonna à Sévère de quitter son monastère pour aller à *Antioche* en vertu du consentement unanime des évêques et des moines, d'en recevoir le gouvernement spirituel et d'y rétablir pour tous la concorde, détruite par *Flavien* qui adhérait à *Macédonius* et à ceux qui partageaient les idées de *Nestorius* et voulaient introduire dans l'Église les doctrines de *Diodore* et de *Théodore*.

C'étaient des partisans de ces derniers qui excitaient de nouveau des disputes en *Perse*, aussi les orthodoxes de ce pays envoyèrent de nombreuses ambassades à notre empereur pour lui demander l'avis de nos évêques à ce sujet. *Barsauma* (2) surtout ne cherchait pas seulement chez eux à faire accepter les enseignements hérétiques dont nous avons parlé; mais détruisait encore les canons de l'Église. Pour aider le roi de *Perse*, irrité du grand nombre des chrétiens qui s'éloignaient du mariage, il osa leur porter des lois contraires : tout évêque, tout clerc, tout moine, en un mot tout chrétien devait nécessairement contracter mariage avec une femme et demeurer avec elle. *Acace*, qui était évêque de la ville impériale, le réprimanda, parce qu'après avoir rejeté les enseignements de *Nestorius* et de *Théodore*, le serpent sifflait de nouveau, et il condamna les canons de *Barsauma*, comme absolument contraires à la tra-

(1) Évêque de Nisibe.

(2) A Sidon, l'an 511. Jean Bar Aphtonia dit explicitement (fol. 142r, col. 1) que le concile convoqué en Phénicie par l'empereur se réunit à Sidon.

dition apostolique. L'empereur, qui aimait le Messie, voulut détruire les nouveaux canons des partisans de *Nestorius* promulgués contre l'Hénotique de *Zénon*, ce modèle accompli de la crainte de Dieu; d'ailleurs *Macédonius* était tombé plus tard dans une tentation analogue : après avoir promis, à son ordination, de recevoir l'Hénotique et avoir été en communion avec tous les évêques, il trompa plus tard son parti et rejeta l'union avec les Égyptiens. *Flavien*, après quelque temps, se montra du même avis par ses actes, et causa de grands troubles parmi tous les moines de l'Orient, car il poursuivit dans cette région beaucoup de ceux qui pratiquaient la philosophie divine, brillaient dans les travaux et les fatigues du monachisme, et anathématisaient également les hérésies de *Nestorius* et d'*Eutychès* avec celle d'*Apollinaire* l'ennemi de Dieu, et toute autre hétérodoxie qui s'éleva contre la sainte Église catholique de Dieu.

Comme l'empereur ne voulait pas que l'on s'éloignât de la substance du livre de l'Hénotique et qu'il se proposait d'arrêter les innovations et les persécutions, il accepta la nomination de l'illustre *Sévère*, comme je l'ai dit plus haut, et lui fit recevoir l'épiscopat, comme je l'ai dit. — Dès que je l'appris, je lui rappelai par lettre la prophétie que fit à son sujet le bienheureux *Mennas*, je lui dis que sa vocation était divine et qu'il ne pouvait pas la refuser; ainsi Dieu, pour réaliser la prophétie (faite) à son sujet, lui fit accepter l'ordination, tandis que toute la ville le regardait comme un second Pierre (1). Il accepta donc l'épiscopat et l'union avec les évêques de l'Orient, les clercs, les moines et les peuples. Il rétablit aussitôt l'union avec les Égyptiens, tandis que son prédécesseur l'avait rompue au grand détriment de l'intégrité de l'Église. *Épiphane* seul, évêque de *Tyr*, à cause de son amour pour *Flavien* son frère, ne voulut absolument pas venir à l'union ainsi que *Julien* de *Bosra*, ils abandonnèrent aussi les villes dont ils étaient évêques sans que personne les y obligeât (2). Il aurait été en communion avec tous les autres, car il leur envoya des lettres, s'il n'en avait été empêché par la jalousie des démons et l'envie des hommes qui ne se réjouissent aucunement de la paix des Églises. La sédition qui arriva dans

(1) L'apôtre saint Pierre fut évêque d'Antioche avant de l'être de Rome.
(2) Cf. Evagrius, III, XXXIII. Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2671.

cette ville impériale au sujet du chant du Trisagion tel qu'on l'a en Orient où l'on a ajouté à la fin : *toi qui fut crucifié pour nous, aie pitié de nous*, et que certains voulurent chanter sous cette forme ici (à Constantinople), conduisit à de grands périls (1). A la suite des troubles qui furent excités alors chez des gens simples qui pensaient comme *Nestorius* et élevaient ce chant jusqu'au ciel, la cause de l'union fut perdue. *Sévère*, au moment où il reçut l'épiscopat, fit un premier discours dans l'Église (**31**) de Dieu, par lequel il réfuta toutes les hérésies; de sorte que tous admirèrent la rectitude de ses enseignements, ses témoignages écrits, la clarté de sa parole, et le regardèrent en vérité comme un second Jean (2).

Voilà que je t'ai raconté, ô mon ami, ce que fit *Sévère* jusqu'à son épiscopat; quant au récit de ses autres actions, je le laisse à la ville qui l'a reçu, et à tous ceux qui ont été dirigés par lui et ont été édifiés par son enseignement apostolique, sa conduite et ses travaux cénobitiques. Je termine cet écrit que j'ai fait, pressé par toi, pour la gloire de Dieu grand et de notre Sauveur Jésus-Christ qui est la plénitude, le commencement et la fin de toute crainte de Dieu et de toute histoire vraie.

Fin de la Vie de Mar Sévère avant son épiscopat, écrite par Zacharie le scolastique (3).

F. Nau.

(*A suivre.*)

(1) Cf. *Analyse des parties inédites de la chronique attribuée à Denys de Tell-mahré*, Revue de l'Orient Chrétien, 1897, p. 465, et *Opuscules Maronites*, ibidem, 1899, pp. 328-332.

(2) Sans doute saint Jean Chrysostome.

(3) La suite de l'*Histoire de Sévère* sera empruntée à la biographie inédite écrite par Jean Bar Aphtonia.

AU PAYS DES NOSAIRIS

(*Suite*) (1).

V

Le soleil va se coucher quand nous prenons le chemin de Borg Safità dont une heure de marche nous sépare. Les catholiques nous attendent sur la route à l'entrée du bourg; quand nous arrivons à l'école, dont le rez-de-chaussée, comme à Miniàra, sert d'église, tout est plein de visiteurs nous souhaitant la bienvenue. Ces nouvelles recrues de l'union ont eu beaucoup à souffrir. La paix est loin d'être conclue; le principal obstacle est une puissante famille orthodoxe, furieuse de voir ébranlée son ancienne hégémonie sur les chrétiens de ce district. Ici comme sur plusieurs autres points de la Syrie, le catholicisme c'est l'émancipation civile et religieuse.

Au XVIIe siècle la réaction de la population melchite contre la tyrannie de quelques prélats orthodoxes, inféodés à l'hellénisme, amena la constitution du rite grec-catholique. Le *phylétisme*, ou système des nationalités, si souvent dans le passé cause des schismes (2), fut il y a deux siècles, en Syrie, un facteur puissant de retour à l'unité. Les mêmes causes continuent à agir parmi les chrétiens grecs dans le Ǵabal 'Akkâr comme au nord de l'Eleuthérus. Ici encore la politique russe est parvenue à enrayer un mouvement donnant les plus belles espérances.

« Quand deux nations sont amies, a dit M. Et. Lamy, le

(1) Voy. vol. IV, 1899, p. 572.

(2) Comme pour les Nestoriens, Jacobites, Coptes, etc. La haine du *Grec* favorisa énormément la constitution de ces sectes.

meilleur service à rendre à leur alliance est de constater exactement où leurs intérêts diffèrent et doivent être ménagés par des transactions équitables. » Il serait intéressant d'examiner pourquoi la Russie, jusqu'ici très indifférente au sort des chrétiens de la Syrie centrale, a fait, depuis un lustre surtout, tant d'efforts pour implanter son influence parmi eux. Pas plus que M. Lamy nous ne croyons ces efforts désintéressés. Ils nous paraissent même d'une loyauté équivoque. La Russie ne veut pas, ne doit pas paraître indifférente au sort des orthodoxes syriens, si elle compte exploiter un jour ces sympathies au profit de sa politique. Mais au fond son intervention plus bruyante qu'utile vise seulement à les tenir à distance du catholicisme, c'est-à-dire de la France. Aller plus loin, travailler efficacement à tempérer l'arbitraire turc, ce serait « diminuer dans les populations résignées leur impatience d'un libérateur ». Encore moins songe-t-elle à créer une autonomie en faveur d'une race. Autant vaudrait l'accoutumer à vivre d'une vie nationale et la rendre hostile à son absorption dans le panslavisme. « L'intérêt égoïste de la Russie, continue M. Lamy, serait donc de donner aux infortunes des races chrétiennes en Turquie une sympathie apparente et stérile, de les maintenir dans l'insécurité de leurs conditions, afin que, désespérant des garanties les plus indispensables sous la domination turque, elles soient par chacune de leurs erreurs ramenées vers le remède unique la réunion, à la Russie (1). »

On ne pouvait, à notre humble avis, dévoiler avec plus de précision les mobiles réels de la politique russe en Syrie.

Le pays que nous venons de traverser depuis le Nahr al-Kâbir est d'une grande fertilité; l'humus abonde et l'eau se montre presque partout. A peu d'exceptions près, tous les villages occupent des sites anciens; bâtis avec des débris de l'antiquité, tous recèlent des monuments épigraphiques. Le mauvais vouloir ou, pour parler plus exactement, les défiances des populations nosairies sont des obstacles réels à une exploration sérieuse. Il faudrait pouvoir s'arrêter et n'être pas, comme nous, obligés d'accélérer la marche pour trouver, souvent en dehors de l'itinéraire tracé, le gîte nocturne. D'autre part, le

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 nov. 1898, p. 426.

développement des villages menace d'une disparition prochaine ces restes de l'antiquité. Plusieurs inscriptions qu'on nous avait signalées venaient d'être enlevées ou brisées quelques jours avant notre passage (1).

La population se compose presque exclusivement de Noṣairìs. Au N. du Nahr al-Kâbir on rencontre tout au plus une demi-douzaine de villages chrétiens, tous récents. C'est là seulement un commencement; car la poussée chrétienne continue lente, mais sûre. Ces soldats perdus de l'armée chrétienne ne sont pas de tous points recommandables; mais ils portent en eux des germes de résurrection. Ils permettent de mieux augurer de l'avenir, comme cette massive tour de Ṣafîtâ, qui depuis hier nous sert pour ainsi dire de phare, parle d'un passé plus consolant. J'ai peut-être jugé trop favorablement les chrétiens du pays. Au moins ne tiennent-ils pas à se montrer aimables. Les orthodoxes refusent de nous vendre des cierges pour célébrer la Sainte Messe dans l'humble chapelle catholique.

Nous profitons de la matinée pour visiter le fameux château ou borg de Safîtâ qui a laissé son nom au village.

VI

Sur le sommet d'une colline légèrement arrondie, s'élevant de 300 mètres au-dessus des vallées environnantes, qu'on se figure une massive tour carrée, haute de 35 mètres. Elle est construite en grosses pierres d'un calcaire très blanc, surtout quand il est fraîchement taillé. De là sans doute le nom de *Chastel blanc* (2), comme l'appelaient les Croisés, appellation caractéristique dans une région où le basalte domine. Certaines de ces pierres n'ont pas moins de trois mètres de long.

Traversons l'enceinte et des passages voûtés, actuellement en ruines : nous voici au pied de la tour. Quand on a franchi

(1) « Ce qui a conservé jusqu'ici les anciens monuments, c'est le désert qui les environne, or ce désert disparaît d'année en année. Les pierres des édifices antiques, oubliées pendant des siècles, sont maintenant utilisées pour de nouvelles constructions. » (B. de Hitrovo.)

(2) Et de « Ṣafîtâ » se rattachant à une racine sémitique signifiant *pur*.

l'énorme porte, solidement verrouillée, on ne peut se défendre d'éprouver un mouvement de surprise. Au lieu d'une salle d'armes on se trouve dans une vaste chapelle. Mais ne l'oublions pas, nous sommes dans une forteresse des chevaliers du Temple, à la fois religieux et soldats, voués à la défense du Saint Sépulcre et de la terre sanctifiée par les pas du Sauveur.

On reconnaît bien dans l'étrange conception de ce monument le génie de ces moines guerriers, si longtemps la terreur de l'Orient, en même temps que l'admiration et la gloire de l'Europe chrétienne, qui jusque dans l'édification du sanctuaire ont su apporter tous les moyens de défense qu'a pu suggérer l'art de l'ingénieur militaire. De la sorte, les premières lignes enlevées par l'assaillant, la lutte se trouvait transportée au pied de l'autel, dans le temple même de ce Dieu pour le triomphe duquel on combattait. Parfaitement conservée, la chapelle-forteresse sert actuellement aux chrétiens grecs de Ṣafîtà. Elle est demeurée sous le vocable de saint Michel (1), l'archange guerrier dont les Templiers pouvaient pieusement se croire les continuateurs.

Contemplons un instant ce temple unique en son genre, et commençons par le débarrasser de l'iconostase en bois sculpté, couvert de médiocres peintures byzantines (2). Tout ici rappelle la défense; les étroites ouvertures existant à droite et à gauche de l'édifice sont des meurtrières plutôt que des fenêtres. Il devait, semble-t-il, faire bon prier à l'abri de ces voûtes, derrière ces massives murailles, comptant 3 mètres 1/2 d'épaisseur, et sous la garde de la vaillante épée des chevaliers. On y pouvait soutenir un siège : du moins ne risquait-on pas de mourir de soif, à voir les dimensions de la citerne creusée dans le roc, sous le pavé de la chapelle. Cette chapelle est en réalité une église, mesurant 25 mètres de longueur sur 10 1/2 de largeur.

Un escalier, ménagé dans l'épaisseur du mur méridional de la tour, conduit à la grande salle formant l'étage supérieur. C'est une vaste pièce mesurant 26 mètres de long. sur 16 de large. Là on suspendait les armes, les écus, les cors, les drapeaux, les trophées pris dans les combats, tandis que de riches tentures en

(1) Le donjon aurait autrefois porté le nom de « Borǧ Mâr Mîḫaîl », tour de S.-Michel. Cfr. Ritter, *Erdkunde*, XVII, 822, 827.

(2) Probablement d'origine russe, comme tout le mobilier des églises orthodoxes de Syrie.

complétaient l'ornementation. Là aussi on tenait les assemblées et l'on recevait les envoyés étrangers. Trois piliers supportent la voûte et divisent la salle en deux nefs. Elle est éclairée par dix meurtrières. Un second escalier mène au sommet de la tour, couronnée par une plate-forme dont le parapet est percé alternativement de meurtrières et de créneaux (1). De ce point qui domine le pays environnant, on pouvait aisément échanger des signaux avec les châteaux du Krak et de 'Araimé ou avec les petits fortins que nous avons trouvés échelonnés sur notre route (2).

Je n'essaierai pas de dire l'émotion saisissant l'âme à l'aspect de cette ruine vénérable et fière. Par moments on croit entendre résonner sur les dalles l'éperon d'or et les chaussures d'acier des anciens preux et involontairement on se retourne pour surprendre l'ombre des Templiers revenant veiller sur les murailles de leur chère forteresse. Le donjon de Ṣafîtà est un des monuments de la Syrie donnant le plus clairement la vision d'un siècle éteint.

Dans plus d'une école historique — qui ne le sait? — il est encore de mode de déclamer contre les ténèbres, l'ignorance et les misères du Moyen Age. Si l'on mentionne les croisades, c'est pour les condamner en bloc (3). A peine ose-t-on plaider les circonstances atténuantes. Ces déclamations flattent trop nos secrets instincts d'hommes modernes pour que nous ne leur prêtions pas au moins une oreille distraite. Mais on a beau vouloir

(1) Rey, *Archives des missions scientifiques*, III.

(2) Rey, *Monuments de l'Architecture militaire des Croisés en Syrie*, 88 etc.

(3) Voici comment les juge le Dr Lortet : « Malgré toutes les grandes choses accomplies par les croisés en Syrie, nous éprouvons peu de sympathie pour ces barons, ces hobereaux ruinés dont la plupart avaient en vue, en partant pour la Palestine... le relèvement de leurs fortunes personnelles par les rançons et le pillage. Les croisés n'ont pas été de bons administrateurs, comme les Romains; ils ne se sont pas assimilés, comme les Arabes, aux populations conquises, qui ont été toujours durement menées par eux : aussi les fellahs préférèrent-ils le joug des Arabes à celui de ces Européens encore plus brutaux et plus voleurs. La domination des croisés en Orient devait finir dans le sang et la honte, puisqu'elle n'était établie que sur le rapt et la violence » (*Syrie d'aujourd'hui*, 495). L'excuse de M. Lortet est dans sa complète ignorance de la véritable situation. Nous le renvoyons au texte du fanatique Ibn-Ǵoubair (que nous avons traduit dans les *Études*, 5 mars 1899, p. 617). Il y verra quel large esprit de tolérance animait les Croisés et à quel haut degré de prospérité ils avaient su élever leurs établissements du Levant.

être de son temps, les préjugés ne sauraient tenir devant les faits. Cette puissante citadelle coulée d'un jet sur une haute montagne semble l'incarnation la plus expressive de la force et du droit. Elle est si colossale que les maisons du bourg arabe semblent ramper à ses pieds et peuvent à peine en diminuer l'effet.

Non, ces hommes à qui nous devons la tour de Gebail, la cathédrale de Tortose, le donjon de Ṣafîtâ, le château de Qal'at al-Ḥoṣn et tant d'autres œuvres puissantes, ces hommes, il ne nous est pas permis de les taxer de folie et d'ignorance, pas plus que les constructeurs de Palmyre et de Balbec. Notre siècle est mieux armé pour détruire; je doute qu'il le soit autant pour édifier. Sous ce dernier rapport les Croisés ont fourni leurs preuves et ces preuves subsistent toujours. Leurs monuments, nous les avons retrouvés partout, couronnant les crêtes des montagnes dans la Haute-Galilée (1), dans le district de Bâtroûn, dans le Ǵabal 'a Akkâr, dans le pays des Noṣairîs. Ils occupent les points les plus forts, commandent les défilés communiquant entre eux (2) par un ingénieux système de tours de guette, depuis Gaza jusqu'au col de Bailân, protégeant les villes de la côte et contenant dans le devoir les populations remuantes de l'intérieur.

Il faut avoir péniblement gravi ces formidables repaires pour comprendre l'effroi qu'ils inspiraient. On s'explique alors comment les Croisés ont pu vivre pendant deux siècles sur une côte étroite et pauvre en bons mouillages, harcelés sans cesse par leurs adversaires, enfin abandonnés par l'Europe chrétienne. On saisit enfin le sens profond des Croisades. Par delà la conquête des lieux saints, œuvre très réelle de foi et d'enthousiasme, on entrevoit la prise de possession d'un pays riche, « véritable essai de colonisation » (3), entreprise réfléchie, méthodique et raisonnée. L'émotion, un saint respect gagne l'âme et à ces modestes héros on envoie du fond du cœur l'hommage de sa piété la plus émue (4).

Ṣafîtâ occupe l'emplacement de l'*Argyrocastron* des Byzantins

(1) Voir dans les *Études* (20 février 1899) notre article : *Sur la Frontière Nord de la Terre Promise*, p. 513 etc.

(2) Voir Max Van Berchem, *Op. laud.*, 493, sur la position du château de Balâtounous.

(3) Max Van Berchem dans *Inscriptions arabes de Syrie*, 490; dans *Mém. présentés à l'Institut Egyptien*, 1897.

(4) *Journal Asiatique*, 1895, p. 510.

qui lui-même a probablement succédé à un établissement plus ancien (1). La position est importante et facile à défendre ; elle commande le principal chemin menant au cœur du pays nosairî et isma'ili. Voilà pourquoi les Templiers, longtemps suzerains des fameux *Isma'ilis* ou *assassins*, ont mis tant de soin à fortifier cette place (2).

Sa construction marque un grand progrès dans l'architecture militaire des Croisés. En l'absence de documents écrits, nous n'en pouvons assigner la date précise, que nous attribuerions volontiers au commencement du XIIe siècle. Pendant les premières années de leur établissement en Syrie, les Francs avaient beaucoup profité à l'école des Orientaux. Leurs premières constructions au Levant sont d'une architecture simple : un donjon sans importance, entouré d'un fossé et parfois d'une ligne de palissades. Un demi-siècle après, ils l'emportent déjà sur leurs maîtres. C'est alors sans doute qu'ils commencèrent à édifier Borǵ Ṣafîtà. Ils utilisèrent probablement les matériaux de l'ancienne forteresse byzantino-sarrasine. C'est ainsi que je crois devoir expliquer la présence des blocs cyclopéens entrés dans les murs de la tour centrale. Le donjon fut enfermé dans une enceinte affectant la forme d'un polygone elliptique, concentrique au donjon, avec des tours barlongues aux changements de direction. Plus tard on construisit également une enceinte intérieure. Deux ouvrages avancés, séparés du corps de la place par des fossés profonds, fermaient les isthmes qui raccordent à la chaîne de la montagne le sommet où il s'élève. C'est en grand le plan du château des comtes de Flandre à Gand. Substituez un fossé plein d'eau aux pentes rocheuses qui couvrent les abords du Borǵ Ṣafîtà, diminuez aussi le périmètre et l'épaisseur de l'enceinte, et vous aurez la célèbre citadelle flamande. Les dimensions du donjon de Ṣafîtà et du château des Comtes sont identiques à quelques centimètres près. Le constructeur de ce dernier, Philippe d'Alsace, passa en Palestine

(1) Conder met à Ṣafîtà le Sapi des lettres de Tell al-'Amarna, identification audacieuse comme beaucoup de celles proposées par ce savant. Cfr. *The Tell Amarna tablets*, p. 73. Sur Argyrocastron, cfr. Cedrenus dans Migne, *P. G.*, CXXII, p. 229.

(2) Les Isma'ilis payaient annuellement aux Templiers un tribut de 2.000 pièces d'or ou, suivant J. de Vitry, 3.000 bezans, plus 100 boisseaux de froment. Sur leurs rapports avec les Templiers, voir *J. A.*, 1855[1], p. 12 et 46.

de 1176 à 1178. En rapprochant ces dates de celle inscrite sur la porte extérieure du château de Gand, on arrive à la conclusion que l'ordre d'envelopper son donjon dans une enceinte concentrique fut donné par le comte au retour d'Orient (1).

Comme la plupart des centres où les Francs ont édifié leurs puissantes citadelles, Ṣafîtâ ne garde aucune trace de l'antiquité. A ce propos il serait injuste de mettre en cause le vandalisme des Croisés, mais bien plutôt le sérieux, qui présidait à leurs grandes constructions. Aucune pierre n'y entrait sans être soigneusement retaillée. Cette opération a été fatale aux monuments des siècles précédents beaucoup plus que le laisser-aller des musulmans iconoclastes, utilisant tels quels les matériaux anciens comme ils les trouvaient sous la main. Nous devons à ce conservatisme d'ailleurs inintelligent la préservation de plusieurs documents épigraphiques, encastrés dans les murs des mosquées et des *madrasehs*. Le donjon de Ṣafîtâ, fortement lézardé (2), est condamné à crouler au premier tremblement de terre. Dans les autres parties de la colossale forteresse des Templiers, de nombreux tailleurs de pierres s'acharnent sur les magnifiques blocs des Croisés.

VII

Le soir du mercredi 23 août, nous allons rendre visite au grand scheikh religieux des Noṣairîs, Moḥammad ʿAbdarraḥmân, résidant au village de *Bait-Nâ'sé*, à une forte heure S. de Ṣafîtâ. Cette dernière agglomération paraît de formation récente; on n'y trouve d'autres monuments que deux *qoubbé* (coupoles) d'une construction assez soignée et très pimpantes sous leur couche fraîche de badigeonnage.

Nous aboutissons à la maison du scheikh ʿAbdarraḥmân, qui est juste sur le seuil de sa porte. C'est un bel homme mesurant au moins 1 mètre 90 centimètres; de la tête aux pieds, habillé

(1) Cfr. Dieulafoy, *Le Château Gaillard*, dans Mémoires de l'Institut de France, t. XXXVI, 1898.

(2) Non pas pourtant en ruines, « ganz im Verfall », comme le dit Ritter (*Erdkunde*, XVII, 961) d'après le fantastique Walpole.

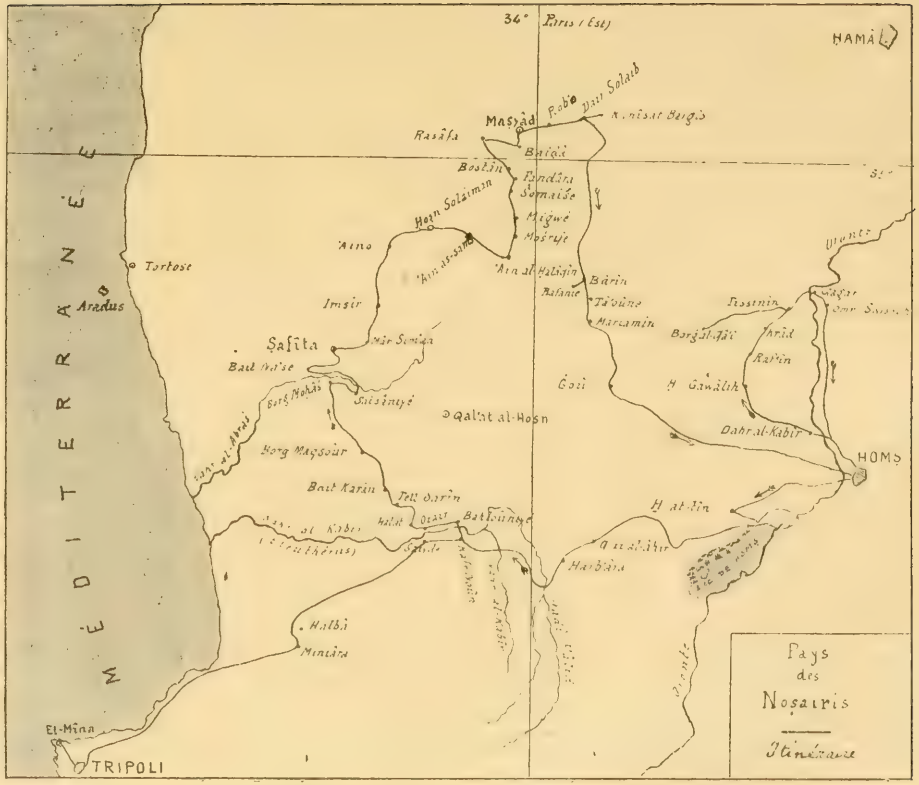

34°
Paris (Est)
HAMÂ
Maṣyâd
Rasâfa
Bostân
Hoṣn Solaiman
'Aino
Tortose
Aradus
Imsir
Ṣafîta
Qal'at al-Hosn
Borg Maqsour
Bait Karân
Tell Qarîn
Halbâ
Miniâra
El-Mîna
TRIPOLI
MÉDITERRANÉE
Bârin
Marcamin
Ḡoûi
Dahr al-Kabir
HOMṢ
Harbâra
Pays des Noṣairis
Itinéraire

de blanc, la couleur sacrée des Noṣairîs et des ʿAlides en général (1).

Rien de plus simple que sa demeure et le tout petit divan où il nous introduit. Nous nous y accroupissons sur une natte qui avec des coussins en fait tout l'ornement. Très réservé, comme tout bon noṣairî, le scheikh au bout de quelques minutes de conversation finit par montrer un peu plus d'abandon. Notre visite, qui l'a surpris d'abord, ne laisse pas de le flatter. C'est un grand personnage que le scheikh ʿAbdarraḥmân, quelque chose comme un évêque noṣairî; au dire de Cuinet (II, 123), il serait même à la tête de la hiérarchie religieuse de sa nation; assertion pour le moins exagérée, ces montagnards étant, en religion comme en politique, très ennemis de la centralisation. Un fait certain, c'est qu'en arrivant, les deux chrétiens de Ṣafîtà qui nous accompagnent lui ont baisé la main.

Quant aux Noṣairîs, on n'a pas idée de la vénération qu'ils portent à leurs chefs religieux, « śaiḫ ad-dîn » (2). Vivants, ces derniers sont déjà l'objet d'une canonisation anticipée; elle devient définitive au jour de leur mort. Dès lors ils ont leur place marquée dans le calendrier de la secte; on élève des coupoles au-dessus de leurs tombes, devenues *mazâr* ou centre de pèlerinage. Le Ǵabal an-Noṣairiyé est littéralement constellé de ces *qoubbé* blanches; tous les mamelons, toutes les crêtes de la montagne, les moindres taupinières ou tertres de la plaine en sont couverts. Le scheikh ʿAbdarraḥmân peut donc envisager l'avenir avec confiance : il est sûr de son fait.

Il n'en paraît pas plus fier pour cela. Pour nous faire honneur il fait apporter des pastèques et de sa main sacrée s'empresse de les découper. Pourtant lui-même ne mange pas avec nous. Est-ce politique? est-ce scrupule religieux? L'un et l'autre peut-être. Les Noṣairîs, il est vrai, ne partagent pas sur ce point les absurdes préjugés des Métoualis, je crois pourtant savoir que leurs chefs religieux évitent en public de paraître assujettis à des besoins aussi vulgaires que le manger et le boire (3).

(1) Cfr. ZDMG, LII, 217.

(2) Par opposition aux śaiḫ aẓ-ẓolm (littér. les chefs de l'oppression), appellation donnée aux chefs politiques, même quand ils sont de race noṣairie.

(3) Voir dans l'opuscule de Solaimân efendi *Al-Bâkoûra* à quel point le peuple les croit au-dessus des nécessités de la nature.

Notre conversation est forcément banale. Impossible d'aborder les questions brûlantes et de se placer sur le terrain religieux où jamais un noṣairî ne se laisse entraîner. De la famille de notre hôte nous n'entrevoyons qu'un neveu, un tout jeune homme, dont le turban blanc est d'une propreté irréprochable et qui nous récite avec volubilité une poésie persane. Détail significatif! les femmes ne paraissent pas. Cette réclusion du sexe faible n'est pas dans les habitudes du peuple noṣairî. Bien au contraire : pendant tout le cours de notre voyage nous avons pu constater que chez eux les femmes jouissent de la plus entière liberté. Seulement, il y a quelques années, ordre est venu de Stamboul de musulmaniser en bloc les Noṣairîs. On a réuni les chefs principaux, qui, pour éviter de plus grandes extrémités, ont dit *Amen* à toutes les propositions de la Porte. On a même bâti à l'intérieur de la montagne l'une ou l'autre mosquée (1). Ç'a été tout. Les Noṣairîs ont continuer à pratiquer leur religion comme auparavant. Seuls les scheikhs se sont vus obligés de voiler leurs femmes et de les enfermer, et de renoncer à boire des spiritueux... au moins en public.

VIII

C'est ici le lieu de dire un mot des croyances religieuses de ce singulier peuple, croyances encore très imparfaitement connues (2).

Et d'abord d'où vient leur nom? D'après Wolff (3), il leur au-

(1) En donnant cet ordre, ʿAbd-ul-Ḥamîd a suivi, sans le savoir peut-être, un exemple donné il y a environ 600 ans par un sultan d'Égypte. Le résultat a été le même aux deux époques (Ibn-Baṭoûta, I, 177), avec cette différence toutefois que les Noṣairîs n'ont pas encore osé, comme jadis, transformer ces mosquées en écuries (*ibid.*).

(2) Sur ce sujet on peut consulter le livre de Solaimân efendi, *Al-Bâkoûra as-solaimâniya fi Kaśf al-asrâr ad-diânat an-noṣairiya*, sans date ni lieu d'impression, sorti en 1864 des presses de la mission américaine de Beyrouth; Śahraslânî (édit. Cureton), et la traduction allemande, avec quelques bonnes annotations de Haarbrücker; le *Katechismus der Nossairier*, ZDMG, III, 302, Journal Asiat., II, 1879, p. 190 : *Poésie religieuse des Nosairis*. Il n'y a rien à tirer de F. Walpole, *The Ansayrii* (*or Assassins*), London, 1851, dont le 3e vol. est consacré aux Noṣairîs.

(3) ZDMG, III, 308.

rait été donné par leurs ennemis et voudrait dire « petits chrétiens ». Selon Ritter et le Dr M. Hartmann, eux-mêmes se nommeraient exclusivement « fallâhîn », paysans (1). « Leur nom, dit M. Dussaud, est synonyme de fellah. »

Protestons ici contre la détestable orthographe *Ansarieh*, qui a prévalu depuis Volney (2) et de Tott (3). Un fait certain c'est que les montagnards du Gabal Sommâq (4) n'éprouvent aucune répugnance à prendre la qualification de Noṣairîs; ils n'ont jamais paru étonnés, ni scandalisés, quand je la leur ai appliquée. Dans la question 99e de leur catéchisme, ils se nomment Ḥoṣaibites ou partisans de Ḫoṣaibî. Cela provient uniquement du rôle important joué par ce personnage dans leur histoire religieuse. Il faut donc maintenir le terme de Noṣairîs et renoncer à l'étymologie de « petits chrétiens » qu'on y a accolée, étymologie contraire aux règles de la grammaire arabe comme aux traditions nationales et aux données historiques que nous possédons sur cette secte syrienne. Jusqu'à preuve du contraire nous persistons à croire que ce nom dérive de Moḥammed bin-Noṣair (5), le véritable fondateur de la religion des Noṣairîs.

Voici maintenant un résumé de leurs croyances :

Le premier de leurs dogmes est celui de la Trinité, Trinité composée de trois personnes divines : d'un principe fondamental, appelé *Ma'nâ*, « sens », et de deux hypostases procédant de ce

(1) Ritter, 979, 993 et ZDPV, XIV.

(2) Cfr. de Sacy (*Acad. Inscript.*, IV, 69) et Jour. Asiat. 1879², 199; et notre brochure *Le Rôle des langues orientales dans l'Étymologie contemporaine*, p. 32.

(3) Qui dans ses *Mémoires* (Amsterdam, 1874) les nomme *Nusèris* ou *Anséris*.

(4) Nom sous lequel les géographes arabes désignent la montagne des Nosairîs; Abou'l-Fidâ lui donne le nom de G. al-Loukkâm qui d'après Maqdisi, Idrisi, Yâqoût Ibn-Ǵoubair, etc., convient plutôt à l'Amanus. Beaucoup d'écrivains arabes étendent le Liban jusqu'à Antioche, comme Ibn-Ǵoubair et Ibn-Batoûta. Enfin Yâqoût (II, 110) et Aboû'l-Fida (259) appliquent le nom de G. al-Ǵalîl, ou *mont de la Galilée*, aux hauteurs en face de Homs, où s'élève Hisn al-Akrâd; dénomination à rapprocher du passage d'un annaliste grec où il est dit que les Galiléens de la montagne prêtèrent main-forte aux païens d'Apamée contre les chrétiens (IVe siècle). M. Dussaud, qui m'a signalé ce curieux passage, propose de remplacer Galiléens par Nazaréens et retrouve ainsi les « Nazerini » de Pline, transformés — selon lui — en Galiléens par le fait d'un chroniqueur ou d'un copiste ignorants. L'hypothèse est ingénieuse. Mais alors comment expliquer cette dénomination du « mont de la Galilée » traversant tout le moyen âge arabe?

(5) Sur ce personnage, voir *Bâkoûra* (14, 47, etc. et Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VIII, 40). Il est question de Ḥoṣaibî dans *Bâkoûra*, 9, 16, 90, et à la question 98 du catéchisme des Noṣairîs. Ḫosaibî est le Paul de la religion noṣairie.

principe primordial, ou comme s'exprime le catéchisme noṣairî, « de la lumière de son unité et inséparables de lui ». Ces deux hypostases reçoivent les appellations de *Ism*, « nom », et de *Bâb*, « porte ».

Le *Ma'nâ* est donc la divinité archétype, l'essence même de Dieu : l'*Ism* est son verbe, sa manifestation extérieure ; le *Bâb* mène à lui : c'est une sorte de Paraclet noṣairî, chargé d'expliquer la doctrine, de faciliter l'accès au sens caché de la religion.

Au sujet de cette triade une et indivisible, les docteurs noṣairîs et les rares écrits connus de la secte entrent dans des explications assez semblables aux développement contenus dans nos traités *de Trinitate*. Il y a là plus que de simples coïncidences.

Après le dogme de la Trinité vient celui de l'Incarnation. Les trois personnes divines ont adopté des corps humains, à sept époques différentes appelées *Qoubâb* ou coupoles. La dernière de ces manifestations eut lieu au temps de Mahomet : elle se composait de 'Ali, Moḥammad et Salmân le Persan (Al-Fârisî). Des initiales de ces trois noms 'a, m, s, les Noṣairis ont formé leur mot sacré *'Amas*.

Quoique les personnes de la Trinité soient égales et inséparables, leurs écrits insistent d'une façon très significative sur la divinité de 'Ali. « 'Ali nous a créés, » dit leur catéchisme. Cette vénération presque intolérante trahit suffisamment l'origine chi'ite de la secte. Mahomet et Salmân — le premier surtout — figurent dans la triade noṣairie pour voiler aux yeux des mulsumans la prééminence exclusive accordée à la personnalité sacrosainte de 'Ali. On ne voit dans l'histoire de Salmân rien qui justifie sa déification, sinon qu'il était Persan (1), ami de 'Ali et très vénéré parmi les sectes 'Alides. Ce Salmân a créé les cinq *yatîm* (incomparables), sortes d'archanges, lesquels à leur tour ont produit tout le monde actuel.

On le voit, la religion des Noṣairîs est un compromis entre les vérités chrétiennes et les fables chi'ites. Ce mélange a sans doute fait croire à plusieurs écrivains que leur nom national était un diminutif de *Naṣrânî*, « chrétien ».

Ce ne sont pas là les seuls vestiges de christianisme qu'ils aient gardés. Leur liturgie rappelle d'une manière frappante

(1) Le premier Persan qui ait embrassé l'Islam.

les pratiques du culte chrétien. La messe (qoddâs) y occupe la première place : « La messe, dit le catéchisme, est la consécration du vin... Le sacrifice (qorbân) est la consécration du pain que les vrais croyants offrent pour les âmes de leurs frères. » Et à la question : « Quel est le plus grand mystère de Dieu ? » il est répondu : « C'est celui de la chair et du sang dont Jésus a dit : Ceci est ma chair et mon sang; mangez et buvez de cela; car c'est la vie éternelle (1). »

Ajoutez à cela un calendrier où figurent les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte; celles de saint Jean-Baptiste, de saint Jean Chrysostome, de sainte Madeleine, de sainte Barbe. Les Noṣairîs portent volontiers des noms chrétiens comme ceux de Matthieu, Gabriel, Spiridon, Catherine, Hélène (2) etc. que les vrais musulmans repoussent avec horreur.

Nous croyons donc être dans le vrai en affirmant que la religion noṣairie est une déformation non du dogme coranique mais de la vérité chrétienne. Les Noṣairîs ont certainement été chrétiens; ils ont dû le demeurer même après la conquête musulmane. Privés d'un sacerdoce constitué, ils auront peu à peu mêlé à leurs croyances primitives pour les voiler peut-être des éléments chi'ites. C'était leur façon à eux — et la moins dangereuse — de protester contre la religion officielle, imposée par leurs oppresseurs (3).

IX

Le jeudi 24 août, il était environ 8 h. 1/2 du matin quand nous franchîmes ce qui reste de la porte de Ṣafîtà. Notre équipage ne rappelle en rien celui des Templiers, qui ont jadis bien des fois passé par là. Lance au poing, le panache blanc flot-

(1) *Catéchisme*, questions 75-79.

(2) Nous avons pu constater dans le cours de notre voyage que ces noms sont réellement portés par les Noṣairîs.

(3) Dans ce résumé nécessairement incomplet du système religieux des Noṣairîs nous n'avons pu parler ni de la métempsycose, ni d'autres de leurs croyances non moins singulières. Nous y avons consacré un travail spécial. Voir les *Études*, 20 août 1899 : *les Noṣairîs : notes sur leur histoire et leur religion.*

tant au sommet du casque, la croix rouge se détachant sur leur cuirasse d'acier poli, ils s'en allaient montés sur de bouillants destriers, rêvant plaies et bosses, coups d'épée et prouesses, suivis de leur écuyer, qui portait l'écu et menait en laisse un cheval de rechange. Notre train est beaucoup plus modeste. En guise d'écuyer nous nous contentons d'un moucre de Ṣafîtà, aux allures très pacifiques, qui au moment du danger songera à s'abriter derrière nos soutanes. Pour le moment il porte sur son mulet des appareils photographiques et autres accessoires indispensables à une promenade archéologique.

Nous marchons dans la direction du N.-E. La route suivie est à peu près déserte; dans la vallée à gauche apparaissent des hameaux. Au bout d'une heure nous rencontrons sur la droite *'Amoûdé* ou *Mâr-Sim'an* (S.-Siméon). Le premier nom fourni par nos guides signifie « colonne », et une colonne se dresserait effectivement au milieu du village; peut-être un ancien monument de stylite? La supposition n'a rien d'invraisemblable. S. Siméon Stylite laissa en Syrie de nombreux imitateurs de son genre de vie (1). Le Ḥaurân renfermait de nombreux monastères de Stylites (2), et il y en avait également dans le Liban (3). Sur notre gauche brille la coupole blanche d'un *mazâr* dédié à Śaiẖ Sim'ân ou Isma'în. Au moment de notre passage sous les grands arbres ombrageant le mazâr deux femmes venues en pèlerinage allument du feu; elles préparent les braises sur lesquelles seront posés les grains d'encens, brûlés en l'honneur du scheikh. Pour deviner le motif religieux qui les inspire, nous leur demandons ce qu'elles font près de ce tombeau : « Oh! répondent-elles, le scheikh intercède auprès de son seigneur, *yatahaśśam 'inda rabbihi;* les malades obtiennent leur guérison, la femme stérile un enfant... » Cela est dit

(1) Cfr. *Les Stylites*, par H. Delehaye S. J. — V. Ryssel, *Georg der Araberbischof*, pp. 5, 60, 108, 122, 145. *Itinéraires russes*, traduits par Me d. Khitrovo, 26, 217.

(2) ZDMG, XXIX, 428, 429, 439.

(3) Au VIe siècle un stylite est mentionné près de Beyrouth, *Revue de l'Orient chrétien* (trimestrielle) 1898, p. 380. Je crois également reconnaître des stylites dans les moines que les poètes arabes pré-islamiques nous montrent « au sommet de leur ṣauma'a ». Ce dernier mot, d'ordinaire traduit *cellules*, signifie aussi construction en forme de tour. Voir surtout le Divan de Aẖṭal (éd. Salhani, Beyrouth), p. 71, ligne 5, et J. Wellhausen, *Reste Arabischen Heidentums*, 2e édit., p. 232.

très simplement; pas la moindre trace de ce fanatisme farouche dont les musulmanes ne se débarrassent jamais. Vraiment ce peuple a du bon; et si je ne m'abuse, il ne serait pas difficile de le ramener à sa première religion, le christianisme.

Au delà de ʿAmoûdé, les bancs de basalte, interrompus dans la région voisine de Ṣafîtâ, font leur réapparition, mais avec de grandes solutions de continuité et mêlés à des stratifications calcaires. A 10 h. 1/2 nous laissons sur la gauche une coupole dédiée à Nabî ʾIsmaʿîl. Trois quarts d'heure plus loin nous abreuvons nos chevaux à la source du village de *Naśir* (variante *Amśir*) (1); les maisons, bâties en pierres calcaires grossièrement taillées, paraissent de date récente : elles ne doivent pas avoir absorbé des matériaux anciens.

Au sortir de Naśir nous pouvons sur la route même assister à l'évolution du *mazâr*. Cette évolution, je la constate dans deux monuments funéraires juxtaposés : d'abord une dalle rocheuse à fleur de sol, simplement entourée d'un cercle de pierres sèches. C'est, croyons-nous, le mazâr à sa première période. A côté une tombe en maçonnerie de pierres blanches et bien taillées porte le millésime 1311 de l'hégire (1893 de J.-C.). Le saint, car c'en est un, témoin ces petits réchauds ou encensoirs posés autour de la tombe, — le saint enterré là a mis bien peu de temps à parcourir le *cursus honorum* ou honneurs suprêmes de la religion noṣairie. Sur toutes les hauteurs de blanches *qoubbé* se détachent sur la verdure sombre des arbres qui les entourent. Il faut renoncer à les compter ou à noter les noms des śaiḫ ou nabî dont ils consacrent le souvenir.

Nous montons toujours dans ce district exclusivement noṣairî. Depuis Mar-Simʿân nous avons pris la direction du Nord.

Il est midi; moment fatidique, heure de repos et du repas aussi. Pour obtenir l'un et l'autre nous devons faire à notre itinéraire un léger crochet.

Au fond d'un frais vallon, sorte de Tempé syrienne, vient d'apparaître *ʿAïno*, hameau de cinq maisons ensevelies sous

(1) Où je propose de retrouver *Sare*, ou *Essere*, *Eixsere*, petit château cédé aux Hospitaliers de S.-Jean et situé aux environs de Chastel Blanc (Ṣafîtâ) vers le château de la Colée (Rey, *Colonies franques en Syrie*, 370; Röhricht, ZDPV, X, 260). Nous retrouverons la Colée non loin d'ici.

des bosquets de noyers et de platanes, endroit prédestiné, s'il en fut, pour un lunch. *Hoc erat in votis.* Mais sans lièvre, point de civet; et en fait de provisions nous avons dans nos *ḫorǵ* (1) des plaques photographiques, des réactifs chimiques et du papier d'estampage. Le scheikh de *ʿAïno*, un vieux Noṣairî, jadis *tchaouich* (sergent) de bachi-bouzouks, nous tire d'embarras. Nous sommes bientôt installés devant une énorme terrine de *laban* (lait caillé) et un grand plateau où se dresse une pyramide de figues blanches et sucrées : du pain de maïs et de grandes cuillères de bois complètent ce repas spartiate. Aiguisé par l'air vif de la montagne et quatre heures de chevauchée, l'appétit fera le reste.

Autour de nous la population du hameau forme galerie. Rien d'hostile, ni de sauvage dans leur attitude; de la curiosité plutôt; jamais des étrangers n'ont passé par là. Le moyen aussi d'être farouche quand on a une paire de beaux yeux bleus comme les naturels de *ʿAïno?* Nous parlons des garçons et des fillettes dont la physionomie expressive et douce est encadrée par d'abondants cheveux blonds. Sans la malpropreté qui défigure ces jolies frimousses, on pourrait se croire dans les campagnes de la Flandre ou de la Hollande. Nous signalons *ʿAïno* aux savants désireux de débrouiller l'écheveau de l'ethnographie syrienne.

Un écrivain anglais a récemment jeté un cri d'alarme. Selon lui, c'en est fait, dans la vieille Angleterre, du type blond, impuissant désormais à lutter contre l'envahissement des cheveux bruns, envahissement graduel, mais irrésistible. Jugez donc! On ne pourrait bientôt plus parler de la blonde Albion. Que le publiciste anglais se rassure; si cet affreux malheur est réservé à sa patrie, il pourra venir se consoler dans les montagnes des Noṣairîs. Les blondins y abondent, comme nous avons pu nous en convaincre dans tout le cours de notre voyage.

Non seulement la vieille Angleterre, mais le jeune royaume de Grèce y viendront peut-être chercher des spécimens de l'ancien type national. Qui n'a entendu parler du nez grec, ce fameux nez classique, continuant sans cassure la ligne droite

(1) Sorte de besace ou sacoche, pendant des deux côtés de la selle.

du front? Ce nez idéal, on le retrouve invariablement sur les statues des anciens artistes grecs. Quant aux sujets vivants, c'est à peine si sur mille il s'en rencontre un accusant franchement ce détail jadis si prisé. Pour moi, mes souvenirs ne me rappellent qu'un exemplaire muni de l'appendice nasal à la façon des modèles qui ont sans doute posé devant Phidias et Praxitèle. Tous les Hellènes que le hasard a mis sur mon chemin, tous avaient le nez fait à peu près comme vous et moi. Quelle ne fut donc pas notre stupéfaction de rencontrer à 'Aïn aś-Śams, non loin d'ici, des types grecs d'une grande pureté, comme toute l'Hellade n'en pourrait peut-être fournir. Certaines fillettes rappelaient à s'y méprendre les vierges byzantines, figures gauches, mais d'une expression idéale, avec lesquelles les vieilles icônes des églises grecques nous ont familiarisés. Ma remarque ne s'applique pas aux adultes; et chez les papas surtout, j'ai presque toujours rencontré des nez fortement aquilins, de vrais becs d'aigle.

Outre cette réfection spartiate agrémentée d'observations ethnographiques, notre halte à 'Aïno nous vaut l'honneur d'être accompagnés par Solaïmân, le scheikh de l'endroit, vieillard alerte et dégourdi, un vrai gentleman en guenilles, aux idées libérales, très heureux de pouvoir gagner quelques sous en notre compagnie. L'homme ne vit pas seulement de bon air, d'ombre et de pittoresque.

H. Lammens, S. J.

(*A suivre.*)

VIE DU MOINE

RABBAN YOUSSEF BOUSNAYA

(*Suite*) (1).

CHAPITRE VIII

(*Suite*)

Discours général sur les différents états dans lesquels le moine pratique cette œuvre, admirable pour les anges, et sur quelques autres choses qu'on connaîtra en les lisant.

Sache, ô notre frère, que les états (2) dans lesquels on pratique l'œuvre du monachisme sont au nombre de trois, et dans chacun de ces trois états, il y a des lieux, des degrés et des échelons différents. Puisque tu m'as demandé de te les faire connaître, j'en parlerai maintenant dans ce discours abrégé et résumé, autant que le permettra ma faible science, et selon ce que j'ai appris et entendu de Rabban Youssef lui-même.

Ces trois états sont : celui *du corps*, celui *de l'âme* et celui *de l'esprit* (3).

Opération du corps. — Tous les labeurs de cet état sont corporels et se pratiquent avec contrainte dans le corps. Car

(1) Voy. vol. II, p. 357; vol. III, p. 77, 168, 292, 458; vol. IV, p. 380.

(2) *Moushhata*, littéralement : « mesure, degré, mode » ; le mot « état », dans l'acception où l'emploient les auteurs ascétiques, me paraît être celui qui rend le mieux le sens complexe du syriaque.

(3) Nous parlerons dans l'Introduction, de l'origine de cette division, et de la manière dont il faut comprendre la distinction entre l'*âme* et l'*esprit*.

si l'homme ne se fait pas violence à lui-même dès le commencement, il ne pourra pas demeurer dans sa cellule, comme dans une prison, ni y rester dans l'isolement, privé de toute conversation humaine. De même aussi, toutes ses pratiques exigent une grande contrainte, soit pour l'office et la station qu'on y accomplit, soit pour les pénitences et les génuflexions, soit pour la veille et le reste. Donc, sans contrainte, aucun labeur n'est possible dans le premier état, selon l'enseignement du directeur des moines, Abba Isaias.

Rabban Youssef pressait vivement les frères qui travaillent dans cet état de se faire violence à eux-mêmes, autant qu'il est possible, dans le labeur de leur cellule. Il leur inculquait une grande crainte de Dieu et de ses jugements redoutables, la terreur de l'enfer et de ses tourments effroyables. Il les avertissait en leur disant ceci :

« Crains Dieu, mon fils, et redoute ses jugements; car, dans l'enfer dont le feu ne s'éteint point et dont le ver rongeur ne meurt point, selon la parole de Notre-Seigneur (1), il torturera ceux qui auront péché et n'auront pas pratiqué la justice. — Fais-toi violence, mon fils, et afflige-toi toi-même ici-bas, dans la pratique de la justice, de toute ta force, afin de ne pas être torturé là dans le supplice éternel. Le labeur d'ici, en effet, est court, fort petit, et de quelques jours; mais le supplice de l'enfer est éternel et sans fin, selon la sentence du Seigneur qui a dit (2) : « Au tourment éternel iront ceux qui n'ont pas pratiqué la justice. »

Par de telles paroles il remplissait les frères de crainte et excitait leur ferveur, afin qu'ils se fissent violence dans la pratique du service de Dieu.

Ce premier genre de vie est appelé par les sages « service de la crainte », c'est-à-dire de la crainte de Dieu. C'est comme une gaîne, de laquelle sort le service de l'amour. Ainsi, comme exemple, le frère qui accomplit ce service de crainte, est semblable à l'esclave qui sert son maître par crainte et non point par amour ni pour une récompense, mais parce qu'il a peur de lui.

Quand le frère avait progressé un peu dans sa science, il

(1) Marc, IX, 43, 45, 47.
(2) Matth., XXV, 46.

changeait le ton de son discours et des avertissements qu'il lui donnait, et il lui parlait de la sorte :

« Mon fils, nous ne devons pas servir Dieu dans la crainte, ni par crainte, mais dans l'espoir de la récompense de notre labeur en sa présence. Nous devons croire qu'en échange de ce labeur léger, il nous donnera dans le royaume des cieux de grandes et ineffables choses, nous y fera jouir des biens du monde nouveau, et nous rendra dignes de la gloire et de l'honneur avec les saints (1). »

Le travail du moine dans ce service, qui est appelé « de la récompense », est comme celui du mercenaire qui travaille pour celui qui le loue en vue du salaire qu'il en attend. Dans cette opération, le frère n'a pas besoin de se faire une grande violence, parce qu'il est déjà accoutumé à ces labeurs, et qu'ils lui sont devenus faciles par l'opération précédente. Il les désire, et ils lui sont légers, à cause de l'espoir de la récompense des biens futurs. Ce labeur est supérieur au premier, et tous les deux se pratiquent dans le degré de l'opération du corps.

Les combats que les démons engagent avec le frère dans ce degré, ils les engagent avec le corps, et corporellement ; ce sont ceux-ci : le découragement, l'ennui, l'appesantissement, la prolongation du sommeil, la distraction, la terreur, la gourmandise, la cupidité, la gloutonnerie, le désir de nourriture, les tentations de fornication et d'impureté, la calomnie, la résistance de la volonté, et beaucoup d'autres du même genre.

Dans ce degré, est donnée au frère la contemplation (2) du corps, c'est-à-dire qu'il voit intellectuellement la vertu du mystère caché dans les natures des êtres créés et qu'il glorifie Dieu, le Créateur, à cause de sa sagesse incompréhensible. Dans cette contemplation, sa science, éclairée et prudente, juge tout distinctement et avec discernement : pourquoi, comment, de quelle façon telle chose est ainsi, telle autre autrement, et telle autre encore autrement.

Opération de l'âme. — Dans l'opération de l'âme, les pensées du moine s'élèvent au-dessus de celles de l'opération du corps, car son âme est purifiée par la continuité de ses labeurs

(1) Cf. II Cor., iv, 17.
(2) Θεωρία.

dans cette première opération. Il connaît et comprend dans la clarté de sa science que Dieu n'est pas un juge qu'il faut redouter, que nous ne sommes pas rendus dignes des biens futurs par les labeurs que nous accomplissons, mais bien par sa grâce et sa miséricorde; et que nous ne devons pas le considérer comme un rétributeur, mais comme un père et un guide. Qui, en effet, peut dire ou penser qu'il est capable de se libérer, alors même qu'il n'aurait contracté qu'une seule dette à son égard? Il doit donc être loin de s'attendre à mériter par son labeur de recevoir les biens du monde nouveau.

Crois-moi, mon frère, si toute la création depuis son origine et pendant toute la durée de ce monde, servait Dieu par la pratique de toutes les vertus, elle ne pourrait payer même un seul des bienfaits de Dieu à notre égard en ce monde. N'espérons donc point, à cause de notre labeur, les biens futurs dont nous ne pouvons devenir dignes par nos œuvres, mais seulement par la bonté de la miséricorde du Christ Notre-Seigneur.

Et dès lors, le moine change toute sa conduite et il devient tout à fait autre : de corporel il devient intellectuel (1); d'esclave et de mercenaire, il devient fils, héritier, maître. Au lieu de servir par crainte ou par espoir de la récompense, il sert Dieu par amour. De même qu'un fils ne travaille pas pour son père par crainte, ni dans l'attente d'un salaire, mais bien par affection, et parce qu'il est le fils, l'héritier et le maître de tout ce que possède son père : de même aussi, le frère, dans ce service d'amour, travaille dans le domaine de sa vie en Dieu avec une application exempte de tout ennui ou relâchement qui sont le propre des esclaves et des mercenaires. Grâce à cet amour, par lequel le moine supporte avec joie toutes les difficultés, l'âme est placée en dehors de la crainte et de la contrainte. Car cet amour qui sort de la crainte, ainsi que d'une gaîne, est comme un sabre à deux tranchants qui coupe toutes les difficultés et les rend faciles. Le frère peut alors exécuter sans contrainte les choses qu'il faisait auparavant avec contrainte. Il accomplit avec ferveur et sans difficulté tout son office et les labeurs qui s'y rencontrent, tels que la lecture, la veille, et le reste, ajoutant une multitude d'œuvres et doublant

(1) Littéralement : « de l'âme », dans le sens où ce mot est pris par l'auteur, en opposition avec le corps et l'esprit.

de beaucoup les premières. — Ceci forme la fin du premier degré et le commencement du second.

Quand le frère a progressé dans ce second degré, il cesse alors tous les labeurs extérieurs, c'est-à-dire ceux qui se pratiquent dans le corps. — Au lieu de l'office qu'il récitait avec la langue et les lèvres, il fait son office et psalmodie avec la cithare de la langue intellectuelle, c'est-à-dire mentalement. Il accomplit sa lecture en silence. Le silence règne sur lui, dans toute sa vie, comme à l'extérieur.

Par ce silence, il exerce dans la vie intellectuelle cette opération inconnue et étrangère pour beaucoup qui ne l'ont pas expérimentée; car le moine ne peut lire ni officier en silence, si ce n'est de temps en temps, brièvement, et en se faisant violence. Et ceci n'est point une supercherie : mais c'est ce que j'ai indiqué plus haut (1), en disant que la prière parfaite est le souvenir de Dieu. — C'est pourquoi les saints Pères ont établi et réglé les offices que nous devons accomplir, ainsi que la lecture et la méditation qui l'accompagne, afin que ce soit là pour nous l'occasion de faire en sorte d'obtenir que le souvenir de Dieu soit excité dans notre pensée par l'organe de ces choses. Car l'esprit ne peut être maintenu dans le souvenir de Dieu, sans l'office des psaumes, ou un autre, dans lesquels on rappelle le souvenir de notre Dieu adorable, et qui enchaînent pour un moment l'intelligence, afin qu'elle ne divague pas çà et là.

Quand le moine est devenu parfait par l'œuvre de l'intelligence, alors celle-ci est exempte de distractions, parfaitement recueillie, fixée en Dieu en qui elle se meut continuellement. Lorsque cette grâce de se mouvoir en Dieu perpétuellement a été communiquée à l'intelligence, elle n'a plus besoin alors du moyen (2) des paroles pour exciter son souvenir; car elle habite déjà en Dieu, et non seulement les paroles de l'office n'aident plus l'intelligence, mais ils la troublent bien plutôt; car on trouve dans les sentences de l'office des paroles qui rappellent le souvenir d'actions étrangères à la vie et au mouvement divin dans lequel elle habite. Cette parole que Notre-Seigneur a prononcée est donc bien vraie : « Voici que le royaume des cieux est au milieu

(1) Cf. ci-dessus, t. IV, p. 110.
(2) Littéralement : « de la matière ».

de vous (1) », c'est-à-dire, je suis dans mon Père et mon Père est en moi, et j'habite au milieu de vous indéfiniment ; car le Christ habite indéfiniment et vraiment dans l'âme et au milieu d'elle. Aussi longtemps que nous ne pouvons pas connaître ni voir celui qui habite au milieu de nous, nous travaillons dans les choses extérieures qui nous aveuglent, jusqu'à ce que nous trouvions, par ses miséricordes, la perle précieuse à laquelle rien ne peut être comparé! Dès que nous avons trouvé, dans la citadelle de l'âme, c'est-à-dire au milieu d'elle, cette perle en comparaison de laquelle tout doit nous paraître du fumier, notre pensée ne divague plus çà et là; mais le Christ fixe notre attention, à tout moment et à tout instant, sur le trésor qui est au dedans de nous; même quand nous dormons et sommes plongés dans le sommeil, car le sommeil du moine dans cet état est considéré comme une prière parfaite, parce que son esprit n'interrompt point sa conversation avec Dieu, ni dans la fatigue, ni dans le profond sommeil.

Celui qui a vu toutes ces choses en lui-même et qui en a goûté la douceur avec le palais de son entendement, comprend ce que je dis; mais elles demeurent étranges et extraordinaires pour celui qui ne les a point expérimentées, et qui n'a point promené, dans cette région, les pieds de son intelligence; car « celui qui est charnel ne comprend pas les choses spirituelles » selon la parole du bienheureux Apôtre (2). Bien plus, elles lui semblent insensées et ineptes.

Telle est donc cette œuvre de l'intelligence dont parlent les bienheureux Pères. Dans cet état, le moine doit veiller encore plus attentivement sur lui-même, et frapper à la porte des vieillards qui l'ont précédé dans cette voie, afin d'apprendre d'eux comment il doit marcher dans cette région où il ne s'est encore jamais avancé auparavant.

Les combats que les démons engagent avec les moines dans cet état sont aussi beaucoup plus violents que ceux du premier; ce sont : la tristesse, l'angoisse, la colère, l'emportement, le désespoir, le blasphème, la vaine gloire, la vanité, l'amour de la louange, l'orgueil contre Dieu, et le reste; ces choses ne dé-

(1) Luc, XVII, 21.
(2) I Cor., III, 1.

truisent pas seulement les labeurs, mais la personne même du moine.

Le frère reçoit dans ce degré la contemplation incorporelle, c'est-à-dire la vue des anges, que l'âme voit, avec l'œil de l'esprit dans la nature de leur création. — C'est l'état dans lequel était Adam avant sa transgression, celui auquel sont parvenus les saints prophètes; toutefois, les prophètes y sont parvenus dans une certaine mesure et non dans la plénitude; mais les bienheureux moines sont arrivés à son terme et à sa perfection.

Troisième opération qui est celle de l'esprit. — En parler surpasse notre faible science. C'est l'état auquel furent élevés les saints Apôtres et les Pères les plus grands. Dans l'état qui précède, nous trouvons le Christ Notre-Seigneur dans notre âme et nous le considérons comme notre maître, notre Dieu, notre guide; dans ce dernier degré nous trouvons que l'esprit lui-même devient le Christ, qu'il n'est plus serviteur ni le Christ maître, mais qu'il devient maître et que le Christ cesse d'être un maître; qu'il n'est plus un homme, ni Dieu un Dieu, mais qu'il devient Dieu et que Dieu n'est plus Dieu. — Que le Christ, ô notre frère, te donne la science par laquelle tu puisses comprendre le mystère de ces paroles!

C'est pourquoi, dans cet état, toute la conduite du moine appartient au monde nouveau; car il y est déjà entré mystiquement, il y habite pour ainsi dire par avance, il participe à son mystère, il chante et glorifie spirituellement avec les anges.

Et alors, les choses qui se pratiquaient dans le corps cessent totalement; celles qui se pratiquaient avec l'âme, le corps les accomplit; celles qui se pratiquaient dans l'intelligence, l'âme les exerce, et l'intelligence accomplit celles de l'esprit, parce que l'esprit n'est plus, je veux dire en ce monde. Il en est ainsi: le corps devient mystiquement subtil et remplace l'âme; l'âme remplace l'intelligence, l'intelligence remplace l'esprit et l'esprit devient Dieu, bien plus, il est Dieu véritablement, et le corps, l'âme, l'intelligence le servent.

Laisse-moi, mon frère, et ne me force pas à parler plus longuement de cet état; car le Christ, témoin véridique, me rend témoignage que mon esprit fut enfermé dans ce lieu et s'y tint dans la stupeur sans que rien pût l'ébranler. Ma main droite

même a été paralysée et n'a pu faire un mouvement en avant comme d'habitude, et à cause de cela aussi bien qu'à cause de la difficulté du sujet, je n'ai pu écrire plus que je n'ai écrit ; car, chaque fois que j'ai voulu abaisser mon discours, la glorieuse élévation de la contemplation ne le permettait pas, et quand mon discours s'élevait un peu, mon entendement était aussitôt confus et réduit au silence. — D'ailleurs, celui qui est devenu digne de cet état, par la miséricorde de Dieu, n'a pas besoin d'en être instruit du dehors : il est son propre maître.

Sache, ô notre frère, que l'on ne parvient pas à cet état par les labeurs ni à cause d'eux, mais seulement par les faveurs et la grâce de la miséricorde du Christ; de même que personne n'est digne de la gloire du monde nouveau, sinon par les miséricordes de Dieu.

Dans cet état, le moine reçoit la contemplation de la Trinité sainte : non pas celle d'ici-bas, mais, mystérieusement, celle qui sera donnée dans le monde nouveau, en partie toutefois, et dans la mesure du possible. La Trinité adorable se présente elle-même en contemplation à l'intelligence, sans intermédiaire. Car dans toutes les contemplations, l'intelligence est conduite par l'ange gardien (1); mais dans cette contemplation de la Trinité sainte, qui est communiquée par la grâce dans cet état, l'intelligence même est faite contemplatrice de la Trinité sans l'intermédiaire d'un ange, par le Christ, son guide; l'intelligence y nage simplement (2); elle s'oublie elle-même et oublie absolument tout, jusqu'à ce qu'elle soit retenue de temps en temps par l'ange qui lui dit : « Souviens-toi de ta nature, ô homme, reprends ton intelligence, retiens-la un peu, ne t'égare pas et ne te noie pas (3) dans cette mer immense et sans limite. — O Christ! rends-moi digne, par tes miséricordes, d'avoir une part avec les saints dans la lumière de ta science. Amen.

Cet état est un lieu dans lequel ne se trouve point Satan, où le mal ne se rencontre point. Toutefois l'intelligence ne peut demeurer continuellement dans ce lieu. Car, crois-moi, mon frère, dès que l'intelligence s'y trouve, elle ne connaît plus rien du monde : et si elle y reste un ou plusieurs jours, elle les

(1) Littéralement : « l'ange du soin ».
(2) Littéralement : « toute nue ».
(3) Littéralement : « ne péris pas ».

passe sans nourriture ni sommeil; si le moine est debout ou assis quand son intelligence est ravie pour monter à ce lieu de la spiritualité, qui est le ciel supérieur au lieu des anges, aussi longtemps qu'il y reste, soit un jour, soit plusieurs jours, il demeure comme il était, sans aucune sensibilité, immobile, immuable de l'endroit où il se trouvait, jusqu'à ce que son intelligence revienne à lui; et quand elle revient, alors il comprend qu'il est en ce monde, et il donne à son corps le repos et la nourriture pour le soutenir; car, tant que l'homme est en ce monde, le corps ne peut se passer des choses qui lui sont nécessaires. C'est pourquoi le moine ne peut demeurer continuellement dans ce lieu de la spiritualité, mais seulement de temps en temps, quand la grâce qui le dirige le lui accorde. Aussi longtemps qu'il y est, il n'a point de lutte à supporter, ni rien qui soit en opposition avec cet état. Mais, dès qu'il revient à sa région, il rencontre le seul combat dans lequel il puisse avoir à lutter : c'est-à-dire le démon de l'orgueil, qui est le principe et l'instrument de tout mal. C'est pourquoi le moine doit user d'une grande et continuelle vigilance; car cette attaque de l'orgueil est d'autant plus violente que le degré auquel il s'est élevé est plus haut : c'est le prince même de toute la troupe des démons qui s'attaque à lui. Aussi, dans cet état, le moine acquiert-il l'humilité parfaite et sublime, qui seule peut vaincre ce démon de l'orgueil.

L'humilité se trouve dans chaque état, et proportionnée à cet état. Quand il s'élève de l'un à l'autre, le moine voit qu'il ne possédait pas l'humilité, dans l'état précédent, comme il le croyait, mais seulement son ombre et sa figure. Le frère s'efforce d'abord de devenir humble dans toutes ses démarches : par le calme de sa conduite, par la modestie de son regard, par sa paisible tranquillité, par sa rencontre aimable, par sa conversation pacifique, par son extérieur, par son vêtement, et le reste. Cependant, au dedans de lui-même quelque pensée subtile et insidieuse dans sa manière lui suggère qu'il a déjà accompli son mandat et qu'il est devenu véritablement humble. Le moine s'aperçoit ensuite de cette pensée, et reconnaît que c'était de la vanité et non de l'humilité.

Quand le moine a progressé, grâce à ce premier fondement qu'il a établi, alors il acquiert cette humilité qui est en dehors

des actions extérieures, dans l'âme, et sans labeur. Mais alors aussi le démon lui insinue qu'il a réellement fait de tels efforts qu'il est enfin arrivé par ses labeurs à la parfaite humilité intérieure. De cette façon le démon de la vaine gloire cherche à attaquer le moine, de sorte que plusieurs tombent de cette humilité par ignorance.

Quand la science du moine est devenue parfaite, qu'il se connaît lui-même et connaît la faiblesse de sa misérable nature, [quand il voit] qu'il n'est absolument rien sans le secours de Dieu, qu'il ne peut de lui-même, une seule fois, louer Dieu ni dire : « Gloire à toi ! » ; que c'est par le secours de Dieu qu'il est digne de prononcer de ses lèvres impures son nom adorable ; que quand il a reçu la faveur de glorifier son saint nom, il ne peut de lui-même lui rendre grâce pour ce bienfait ; que c'est encore par le secours de Dieu qu'il obtient de pouvoir le remercier comme il convient, et qu'il reçoit la grâce de lui rendre grâces, ainsi que dit notre grand Docteur Mar Éphrem (1) : « Rendons grâces à celui qui nous a rendus dignes de lui rendre grâces » ; quand l'homme misérable voit que, plus il est jugé digne du don des miséricordes de Dieu, plus sa dette s'accroît, car quand il obtient la grâce de rendre grâces pour les bienfaits reçus, il doit de nouveau le louer de ce qu'il l'a loué, parce que, comme je l'ai dit, il ne peut de lui-même sans le secours de Dieu, ni le glorifier ni le louer, et plus il le loue plus sa dette se multiplie ; [quand il voit cela, dis-je], il s'humilie alors sincèrement et parfaitement, il n'ose pas même penser qu'il est quelque chose, mais il proclame et dit que ce qu'il est, il l'est par la grâce ; comme l'Apôtre disait qu'il était ce qu'il était par la grâce du Christ (2).

Avec cette science et cette humilité qui en découle cessent toutes les luttes et les tentations ; car les démons ne peuvent lutter avec celui qui se considère comme n'étant rien.

Crois-moi, mon frère ; ce que je te dis, je l'ai appris d'un frère chéri, qui l'avait expérimenté en lui-même et me l'a

(1) Saint Éphrem, le plus célèbre des docteurs syriens, mourut le 9 juin 393. Écrivain d'une extraordinaire fécondité, il a laissé de nombreux ouvrages, principalement des commentaires bibliques et des homélies en vers. Tous les ouvrages de cet illustre Père de l'Église qui nous sont parvenus sont aujourd'hui publiés. Voir Duval, *La Littérature syriaque*, p. 331 et suiv.

(2) I Cor., xv, 10.

raconté par affection; j'ai cru à sa parole, parce que de plusieurs manières j'ai eu la preuve qu'il était sincère (1).

Quand l'âme du moine est instruite par cette science, son intelligence est éclairée; elle s'humilie sincèrement, et elle est complètement affermie dans cette conviction : que lui seul de tous les êtres raisonnables subira la violence du tourment de l'enfer qui a été disposé pour l'instruction, et que, par son exemple, tous les êtres raisonnables connaîtront cette économie divine, cruelle dans son tourment et admirable dans sa manière. Comme il croit, avec raison, que Dieu, dans sa miséricorde et son amour universel, a rendu tous les êtres raisonnables également dignes du royaume de son Fils bien-aimé; qu'il n'est pas possible d'éviter l'accomplissement de son adorable providence dans l'enfer; qu'aussi longtemps qu'il ne se connaît pas lui-même il est le plus vil et le plus misérable de tous les êtres raisonnables, parce qu'il est sans utilité, et qu'il n'est absolument rien tant qu'il n'a pas reçu quelque chose par la grâce; pour ces motifs et par la réalité de ce qui se passe dans son âme, il est fortement confirmé dans cette pensée, qu'il est le seul sur qui s'exercera l'économie divine dans l'enfer.

Que le Christ, espérance véritable, lumière et science, te préserve de l'ignorance, qui est le schéôl cruel! Amen.

« Vois, mon fils; comprends tout ce que je t'ai dit depuis là-haut jusqu'ici; ne méprise point les paroles de ma vieillesse; prends bien soin de ton âme; commence par les petites choses, et par elles, grâce aux miséricordes de Dieu, tu parviendras aux plus grandes. Prends garde de ne pas commencer d'abord par les grandes : « Celui qui vient par le toit est un voleur et un assassin (2). » Qu'il ne t'arrive pas de passer sans profit les jours de ta vie parce que tu n'es pas versé dans les grandes choses, et que le temps des petites choses s'est écoulé sans que tu les aies pratiquées, t'appliquant inutilement à un vain labeur qui est la ruine des âmes. Quand tu entendras parler des actions sublimes des saints, ne pense donc pas qu'ils sont parvenus à cette grande élévation sans avoir travaillé dans les petites choses.

(1) Il est difficile de dire si l'auteur parle en son propre nom ou s'il prétend rapporter les paroles de Rabban Youssef. Dans ce dernier cas, il appelle d'ordinaire celui à qui il s'adresse « mon fils » et non « mon frère ».

(2) Cf. Johan., x, 1.

Au contraire, si tu commences par les petites choses et t'y adonnes, les grandes choses viendront à toi d'elles-mêmes. Ne cherche pas à marcher d'un pied dans le degré inférieur et de l'autre dans le degré supérieur, pour arriver de la sorte à une chute irrémédiable ; mais monte régulièrement par les échelons qui te sont proposés, de manière à éviter tous les dangers et les chutes, et à arriver, par la grâce, dans le temps convenable, au terme de tes espérances. Dieu en effet ne veut pas que l'homme arrive à ce qu'il désire dès le début, ni sans étapes, mais progressivement et peu à peu. »

« Donc, par une science profonde, renouvelle ton âme dans cet enfantement qui lui a donné naissance à la vie du monachisme. De même que la nourrice veille sur son nourrisson et le nourrit de différentes façons, lorsqu'il devient de nourrisson petit enfant, puis adolescent et jeune homme, et atteint enfin l'âge parfait de la virilité; de même qu'elle le soigne et l'élève à chacun de ces âges de la manière qui lui convient; de même, ô mon fils, tu dois apprendre par la science à croître dans cette vie et à te conduire dans chaque état, comme il convient à ton âge. Ne confonds point et ne mélange point tes actions, travaillant parfois d'une manière et parfois d'une autre. Ton édifice n'atteindra point au sommet sans dépenses (?). Ce genre de vie n'admet point de mélange. Si une terre est ensemencée différemment : avec du froment, de l'orge, des pois, des lentilles, son maître n'en récoltera rien, et tout son travail sera inutile. Il en est de même du moine dans cette vie. S'il ne s'y avance pas régulièrement, montant dans le temps voulu d'un degré à l'autre, marchant raisonnablement au milieu du chemin, d'après les conseils, sans s'y appliquer à des œuvres dissemblables : il travaille en vain, et son ouvrage est réputé inutile. Bien plus, il sera souvent abandonné aux mains des démons qui le tenteront, et peut-être retournera-t-il en arrière, c'est-à-dire dans le monde. »

« Pour toi, mon fils, marche dans cette voie de la manière que je t'ai indiquée. Avant tout, libère ton âme de tous les liens qui forment obstacle; et ensuite commence à y marcher, sans regarder derrière toi ; car celui qui regarde derrière lui, selon la parole du Sauveur (1), ne trace pas sur la terre des sillons droits,

(1) Cf. Luc, IX, 62.

mais tortueux. Que ton silence soit constant, et tu y feras du progrès, garde-toi du silence par caprices (1), car il ne fera jamais avancer le moine, qui perd dans le seul jour où il sort de sa cellule tout ce qu'il a amassé pendant des semaines de silence. »

« Garde ton jeûne et ton abstinence continuellement, ô notre frère. Une goutte qui tombe continuellement vaut mieux qu'une pluie abondante qui vient tout d'un coup et cesse tout d'un coup ; la goutte, en effet, par sa continuité forme une eau abondante, et là où elle tombe elle trace un grand sillon; mais l'eau qui n'est pas continue ne remplit pas l'usage qu'on en attendait, car pendant le temps d'interruption la première s'épuise. »

« Que ton office soit interminable; que ta bouche ne cesse pas de réciter les psaumes; mais, quand tu es assis, quand tu es debout, quand tu travailles, quand tu es en route, psalmodie en toi-même. Je ne dis pas ceci de l'office des heures régulières; mais bien qu'il faut habituer tes lèvres à murmurer en tout temps et à tout moment les cantiques de l'Esprit-Saint, pour ne pas prendre l'habitude de passer dans l'oisiveté le temps qui sépare un office de l'autre, de sorte que l'ennemi, qui attend que tu cesses, ne trouve pas l'occasion de forcer ton enceinte et piller tes mérites. »

« Rappelle-toi l'histoire de ce vieillard (2) que rencontra le démon envoyé par l'impie Julien (3) pour faire périr les chrétiens. Quand le démon arriva à l'endroit où demeurait ce vieillard, il ne put continuer d'avancer, et, après être demeuré là plusieurs jours, il retourna vers celui qui l'avait envoyé couvert de confusion. Celui-ci l'ayant blâmé de n'avoir pas achevé son voyage dans cet espace de temps, le démon lui répondit : « J'ai rencontré « sur la route un vieillard que j'ai trouvé psalmodiant et priant, « et, par la force qu'il tirait de son office, il m'a empêché de « marcher en avant ; je me suis attardé plusieurs jours, espérant « qu'il interromprait son office et que je pourrais continuer « ma route; mais ce que je désirais n'a point eu lieu, et je suis « revenu vers toi pour te faire connaître la chose. » — Vois

(1) Littéralement : « par bonds ».

(2) Le manuscrit porte en marge : « Abba Mar *Loulianos* (c'est-à-dire Julien) dans la montagne de Zamar » : mais, il faut sans doute corriger : « Loulianos qui psalmodiait dans la montagne ».

(3) Julien l'Apostat.

donc, mon fils, quelle force est acquise à l'homme qui récite continuellement les psaumes et les prières. Applique-toi à ces choses, mon fils, afin d'éloigner les démons d'auprès de toi. »

« Unis à ta conduite, mon fils, les vertus que je t'ai exposées, et prends bien garde de n'en omettre aucune en son temps précis, de peur que ton œuvre ne soit arrêtée (1); mais efforce-toi, en les pratiquant toutes dans l'ordre convenable, d'élever admirablement le palais de l'édifice que tu bâtis. Creuse les fondements : c'est-à-dire le profond silence; place ensuite les bases : l'humilité, l'obéissance, la pauvreté; puis élève les parois de la construction, d'abord avec la foi, l'espérance, la patience, la contrainte, ensuite avec le jeûne, la prière, la lecture, la veille et les autres labeurs; cimente l'édifice par la miséricorde, l'amour des étrangers, la visite des malades et le reste; puis termine l'achèvement du toit et couronne la bâtisse par l'amour désintéressé, parfait, universel, afin d'être un palais apte à devenir la demeure du Christ Notre-Seigneur. Et dès lors, lui-même avec son Père et l'Esprit-Saint, feront en toi leur demeure (2), et le mystère qui était caché aux mondes te deviendra familier. »

« L'édifice du palais de cette vie ressemble en beaucoup de points au corps composé de plusieurs parties. De même que le corps de l'homme se compose de plusieurs membres, et que quand un membre fait défaut tout le corps est infirme, car l'œil ne peut remplir l'office de l'oreille, ni le nez l'office de la langue, ni celle-ci l'office de celui-là, ni les mains l'office des pieds, ni ceux-ci l'office des mains; de même, ce corps de la vie vertueuse comporte plusieurs parties, et si une vertu fait défaut, il est infirme et imparfait. De même que tout le corps repose sur les pieds qui en supportent le poids, qu'il est rattaché à la tête qui le maintient droit, qu'il voit et examine tout avec les yeux, comment et où il s'avancera; [de même aussi toutes les vertus sont reliées les unes aux autres et dirigées par la science (3). »]

« Que le Christ, Notre Seigneur et notre Dieu, te donne, ô

(1) Littéralement : « ne devienne boiteuse. »

(2) Cf. Johann., XIV, 23.

(3) Il semble qu'il y ait ici une lacune, dans laquelle était expliqué le second terme de la comparaison. Il n'est pas douteux que les mots ajoutés par nous entre crochets en donnent le sens exact. Comparez ci-dessus, t. IV, p. 114.

mon fils, la science et la sagesse de l'esprit pour que tu saches comment marcher droit dans ce chemin de la vertu! Qu'il te fortifie dans la construction de ce palais admirable et dans l'établissement de ce corps merveilleux! Amen. »

Supplique de l'écrivain au lecteur. — Je te prie de nouveau, ô notre frère, par l'amour du Christ, de ne pas blâmer comme elle le mérite ma misérable personne, qui s'est laissée aller à un discours prolongé et étendu dans ces deux chapitres; car cela n'est pas arrivé par ma propre volonté, mais parce que j'ai été poussé par ceux qui m'ont excité à écrire. Je voulais écrire en abrégé, selon le dessein que je m'étais proposé au début. Les frères m'ont supplié, et par leurs prières j'ai été amené à cette composition, et à développer le sujet dans ces deux chapitres, selon leur désir qui était d'y avoir ce qu'ils avaient appris de moi au sujet de la doctrine de Rabban Youssef.

J'ai prêté l'oreille à leur demande; car je savais que cela serait utile pour ceux qui rencontreraient ce livre, bien que j'aie travaillé en cela pour ma propre confusion; car n'ayant jamais brillé dans cette œuvre du monachisme, comment puis-je avertir et exciter les autres? montrer une voie dans laquelle je n'ai jamais mis les pieds? faire connaître un pays dont je n'ai jamais vu les routes, même de loin? Je dois donc être rempli de confusion en présence de ceux qui m'ont supplié, et devant ma propre conscience qui me blâme et m'adresse cette parole du bienheureux Apôtre (1) : « O toi, misérable, qui enseignes les autres, que ne t'instruis-tu toi-même. » — Mais en cela, j'imite réellement la prophétie de Balaam (2), le sorcier, qui était habitué à des sortilèges mensongers et n'avait jamais usé de la vérité. Il fut contraint par la grâce de parler quand il ne voulait pas; il ne savait pas non plus ce qu'il disait en prophétisant sur l'étoile lumineuse qui devait se lever de Jacob pour le salut de toutes les créatures; et, alors qu'il voulait maudire le peuple du Seigneur, et avait été envoyé dans ce but, il prononça des bénédictions, sans s'en apercevoir, sur ce peuple béni du Seigneur. Il en est de même pour moi, misérable, le plus vil de tous,

(1) Cf. Rom., II, 21.
(2) Cf. Num., XXII-XXIV.

privé de bien, dénué de toute vertu, habitué à l'oisiveté pernicieuse et à la divagation nuisible : la grâce m'a excité et pressé comme elle a voulu, pour que je sois mon propre accusateur par les choses que j'ai écrites, dans lesquelles les autres trouveront un secours, selon la prescience de Dieu à ce sujet.

Donc, mes frères, par charité, pardonnez-moi et ne me blâmez pas plus que je ne me blâme moi-même ; mais au lieu de me blâmer, priez pour moi qui suis malade afin que je sois guéri, je vous en supplie.

CHAPITRE IX

De l'arrivée de la barque de Rabban Youssef au port qu'il avait en vue depuis le commencement, et de son départ vers son Maître, dans le lieu où habitent les saints, enfants de la lumière. — Seigneur, fais tomber sur moi une goutte de miséricorde par la prière de ton saint ami. Amen!

Il y eut un moment où il n'y avait absolument aucun être; mais il n'y eut jamais de moment où n'existait pas le Créateur de l'être, notre Dieu adorable. Dieu est essentiellement dans l'éternité de son essence et l'infinité de son admirable incompréhensibilité; car il n'y a pas eu un commencement, ou une activité à la suite de laquelle son essence exista, mais cette activité en elle-même est l'essence même de l'essence de son être adorable. Il resta dans la singularité de son unité ce qu'il était en lui-même et ce qu'il est maintenant, sans accroissement ni diminution, un aussi long temps qu'il plut à sa sagesse incompréhensible, si toutefois il convient de parler de temps là où il ne peut être question de temps, car il n'y a ni passé, ni présent, ni futur pour la perpétuité de son éternité. Au moment où il plut à son incompréhensible sagesse, il amena à l'existence l'essence des créatures raisonnables. Il n'y eut rien de nouveau en lui, il n'y eut de nouveau que dans l'être extérieur; car sa prescience de ce qui commença à exister, existait avec son essence; celui qui est au-dessus de tout accroissement ne reçut aucun accroissement, mais il demeura dans la perpétuité de ce qu'il était; il demeura après la chose unique qu'il était avant; c'est-à-dire que Dieu ne pensa rien de nouveau à cause de ce qui fut, mais la conception de ces choses est avec son éternité. Il ne peut y avoir en nous quelque chose de nouveau et notre essence rester ce qu'elle était; mais nous parlons selon notre science et non selon la réalité et la sublimité de la chose, qui

échappe à la connaissance de tous les êtres raisonnables, et que nous ne pouvons ni connaître ni exprimer, ni comprendre ni saisir; mais, comme je l'ai dit, nous exprimons, selon notre science et comme nous pouvons, une toute petite partie de la vérité et l'ombre de la réalité.

Or, quand il n'y avait point d'être, ni absolument rien, ainsi que j'ai dit, notre Créateur adorable se mit à l'œuvre, selon notre manière de concevoir, et amena la créature raisonnable à l'existence, dans son amour et son affection. Je dis qu'il se mit à l'œuvre, selon notre science. Il n'y a point, en effet, de mouvement semblable dans l'être de notre Créateur. De celui qui parfois se meut et parfois reste tranquille, on dit qu'il se met à l'œuvre lorsqu'il passe du repos au mouvement. Mais en Dieu il n'y a rien qui soit à un moment et qui n'y soit pas à l'autre : il est ce qu'il est sans changement et éternellement dans la perpétuité de son éternité.

Mais je veux faire connaître ce que le discours peut exposer relativement à la cause de l'être. — En me disposant à en parler avec modération, mes pensées font naufrage et se troublent, et je ne sais que dire ni écrire; comme un naufragé (1) dans la mer, je jette les mains de côté et d'autre pour saisir quelque chose; mais je ne trouve rien, pas même un sentier pour marcher dans cet océan de l'incompréhensible et admirable providence de Dieu. Et quand j'abaisse la parole au niveau de ce que ma main peut tracer sur le papier, aussitôt le jugement intérieur de ma conscience qui me réprimande s'élève contre moi, me retient, me frappe, me blâme et me dit : « Tais-toi, poussière! Comment oses-tu prononcer de vulgaires paroles au sujet du Créateur qui est au-dessus de la parole et de la conception de toute intelligence ? » — Ainsi donc, moi, homme, je vais parler humainement et humblement, comme ma main pourra écrire; mais toi, sage lecteur! comprends le sens de ces choses sublimes divinement, avec élévation, spirituellement, et non pas humainement, matériellement, humblement, vulgairement, comme elles sont dites et écrites.

Donc, comme je l'ai dit, le Créateur a été porté par son amour à amener à l'être notre nature. Mais pourquoi ? peut-être par

(1) Littéralement : « comme un nageur ».

nécessité ou par quelque besoin ? Loin de là. Cela n'est pas. Pas plus que ce que pensent stupidement quelques hommes disant par ignorance que Dieu a créé les êtres intellectuels parce qu'il voulait qu'ils glorifient son saint nom, et qu'ils lui offrent leurs adorations. Cela ne peut être, car cela dénoterait aussi quelque besoin chez le Créateur.

Allons, homme! Est-ce que Dieu connaissant nos glorifications et nos adorations en reçoit de la gloire? Point du tout! Mais Dieu est glorifié par sa propre gloire adorable, de toute éternité, avant comme après notre existence, sans aucun accroissement. Et quand bien même tous les êtres raisonnables et toutes les créatures ne formeraient qu'une seule bouche pour glorifier son nom glorieux, ils ne pourraient rien ajouter d'eux-mêmes à sa gloire adorable. De même que si, au contraire, tous le blasphémaient et le méprisaient, son admirable gloire n'en serait pas diminuée, car sa gloire est sa nature et sa nature est sa gloire.

C'est bien plutôt l'amour de notre Créateur qui fut la cause de notre existence, parce qu'il a voulu que nous fussions glorifiés en lui, que nous fussions les héritiers de sa gloire et que nous nous réjouissions dans son royaume, qu'il a disposé et constitué pour nous. Mais il n'a pas plu à la sagesse de son amour que nous fussions sans mérites (1) dans ces délices qu'il nous a préparées dans son royaume et il a été porté, par son amour, à faire notre essence telle qu'elle est (2). — Or, l'amour ne veut pas le mal; il ne médite rien de mauvais. Mais l'amour parfait repousse hors de toute sa conduite passée ou présente, tout ce qui ne lui ressemble pas; c'est là le propre de l'amour et son mobile dans tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, et cela peut être dit absolument de tout sans distinction aucune. Néanmoins il revêt diverses formes dans ses adorables économies extérieures, selon le dessein de sa sagesse qui veut nous apprendre à tous la science de cette sagesse.

Quel est, en effet, le bonheur de ce royaume, sinon de recevoir la science par laquelle le bonheur est accompli; car sans science il n'y a point de bonheur.

Quelle est la volupté de l'abeille dans l'accomplissement de

(1) Littéralement : « vides et sans appui ».
(2) Littéralement : « dans cette existence ».

son admirable travail, alors qu'elle est privée de science? Absolument nulle, parce qu'elle n'a point la science pour connaître ce qu'elle fait et pour en avoir du plaisir et du bonheur. — Plus la science croît en quelqu'un, plus les délices se multiplient en lui. Dieu n'a pas voulu placer notre science dans notre nature, sans enseignement, comme chez les êtres dépourvus de raison, pour que notre bonheur n'en fût pas amoindri; mais il a voulu, dans la bonté de sa sagesse, que notre science se développât par l'expérience, afin que notre bonheur fût grand et sublime. Pour cela, il ne nous a pas placés dès le commencement dans notre monde véritable, c'est-à-dire dans celui de la joie, qu'il a disposé pour nous; mais il nous a fait habiter dans ce monde d'expérience où notre science s'exerce d'abord, se développe, s'instruit, s'illumine, pour nous faire passer ensuite dans l'autre où notre science arrivera à la perfection.

Dans sa sagesse incompréhensible notre Créateur nous a donc faits mortels, afin que par la mort nous nous débarrassions du poids de ce corps et devenions des oiseaux (1) légers, qui, débarrassés, voleraient et s'élèveraient au lieu plus élevé que le ciel des cieux, où les chérubins à six ailes n'ont pu entrer avant que, par la mort, toute nature ait reçu la même faculté de voler, grâce au Christ qui y est entré, après avoir goûté la mort, et en est le Seigneur et le roi.

La mort n'a donc pas été faite pour un motif autre, selon la proposition de l'Écriture sainte : cela, en effet, a été écrit pour notre faiblesse. Dieu ne nous a pas créés immortels, et nous ne sommes pas devenus mortels à cause du péché. Mais il a plu ainsi à sa suprême sagesse éternelle que nous fussions tout d'abord mortels, que nous mourions, et que par la mort nous passions de ce monde dans notre héritage glorieux. Quand l'Écriture dit que nous sommes devenus mortels par le péché, elle le dit économiquement en vue de notre instruction (2). Mais

(1) Littéralement : « des volatiles ».

(2) L'auteur explique les paroles de la Genèse (II, 17) : « In quacumque die comederis ex eo morte morieris », et celles de S. Paul (*Rom.*, V, 12) : « Peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors ». — Sa pensée s'écarte de la doctrine des théologiens catholiques qui enseigne que le premier homme créé mortel de sa nature, devait être préservé de la mort par un don surnaturel qui lui fut communiqué dans sa création même. « Deus enim hominem fecit, qui quamdiu non peccaret, immortalitate vigeret, ut ipse sibi auctor esset aut ad vitam aut ad mortem. Non

quoi? A cause du petit péché d'un seul homme, Dieu aurait changé et renversé tout l'ordre de sa création? Loin de là! — Mais où donc est l'amour et ses propriétés, la charité et ses qualités? — Je dis plus : c'est l'amour même de Dieu qui fut la cause de notre constitution, et dans son amour il nous a faits mortels pour mourir; car sans la mort il n'y avait pas lieu à ce que j'ai dit plus haut, c'est-à-dire à l'introduction de notre nature dans le lieu sublime qui n'en est pas un et qui ne ressemble à rien de ce qui est en ce monde.

Or, comme les saints, enfants de lumière, savent très bien cela, dès le commencement de leurs labeurs dans le travail de cette sainte vie ils ont en vue et attendent la sortie de ce monde, parce qu'ils voient de loin le lieu qu'ils désirent, savent et sont bien convaincus que par la mort ils y parviendront et hériteront de ses biens; et, comme nous sommes privés de Notre-Seigneur tant que nous sommes en ce monde, ils désirent, comme Paul (1), entrer en dissolution pour être avec leur Maître. Mais comme Dieu veut le salut de tous les hommes, il ne fait pas sortir les saints de ce monde dès qu'ils le désirent, mais il veut qu'ils y restent pour l'utilité de plusieurs, afin que ceux-ci aient la vie.

Or, comme l'homme admirable dont nous parlons était convaincu de toutes ces choses, il désirait être avec son Maître, et il voulait rester en cette vie pour le bien des autres : et ces deux désirs le pressaient, comme autrefois Paul. Il parvint à une profonde vieillesse, et le Seigneur ajouta des jours à ses jours, jusqu'au long espace de cent dix ans. Il accomplit son labeur en présence du Seigneur tous les jours de sa vie, dans l'absolue perfection de toutes les vertus; son âme était étroite-

enim corpus ejus erat indissolubile per aliquem immortalitatis vigorem in eo existentem, sed inerat animæ vis quædam supernaturaliter divinitus data, per quam poterat corpus ab omni corruptione præservare, quam diu ipsa Deo subjecta remaneret » (S. Thom., *Summa theol.* I p., Q. XCVII, art. 1). — L'auteur paraît avoir été frappé de cette objection que si le premier homme avait été immortel, la nature étant spécifiquement immuable, la nature humaine serait encore immortelle, objection à laquelle S. Thomas répond : « Quod vis illa præservandi corpus a corruptione non erat animæ humanæ naturalis, sed per donum gratiæ » (*ibid.*, ad 3um).

(1) Coarctor autem e duobus : desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo multo magis melius; permanere autem in carne, necessarium propter vos (Philip. I, 23-24).

ment unie à Dieu, et il amena beaucoup de personnes à la connaissance et à la familiarité du Christ; il les fit hériter du royaume des cieux par son enseignement divin. Il obtint une confiante liberté exempte de toute contrainte; bien plus, il disait à Dieu avec assurance et joie : « Me voici avec les enfants que tu m'as donnés, purs et saints, immaculés et sans souillure aucune. »

A la suite de cette grave maladie dont j'ai parlé plus haut (1), Rabban Youssef vécut encore environ six ans. Je sais et je suis bien convaincu que ce fut par les miséricordes du Christ pour l'utilité d'un grand nombre, et principalement de ma misérable personne, bien que je n'en aie pas beaucoup profité.

Quand j'étais dans le couvent, Rabban Youssef, dans la ferveur de son amour pour moi, me disait : « Mon fils, j'ai demandé à Dieu de prolonger ma vie jusqu'à ce que tu sortes du couvent, jusqu'à ce que je t'aie établi et enfermé dans ta cellule, afin que mon âme soit soulagée par la vie que tu y mèneras. » — Quand je fus sorti du couvent (2), après qu'il eut été guéri de la maladie dont j'ai parlé, il me disait, s'adressant à moi joyeusement : « Voici, mon fils, que Dieu m'a guéri et a ajouté des jours aux jours de ma vieillesse, afin que je puisse accomplir la promesse de mon affection envers toi. »

Quelque temps après sa guérison, environ un an, Satan causa la perte d'un grand nombre d'âmes, par le moyen d'insensés qui osèrent faire une action horrible et lamentable, même à entendre. Il est pénible d'en parler, et qui pourrait l'écouter? — Mais comme notre pensée est basée sur l'espérance dans la foi véritable, j'oserai parler quelque peu de cette action.

Dans la création que Dieu avait formée dès l'origine il n'y avait absolument rien de mauvais ni de détestable. Le Livre sacré en est le témoin véridique quand il dit (3) : « Dieu vit que tout ce qu'il avait fait était beau et bon. » — Un fruit maudit germa et poussa dans le cœur de l'autre ordre des créatures raisonnables (4) : c'étaient les prémices de tout mal et de toute

(1) Cf. ci-dessus, t. III, p. 105.

(2) Littéralement : « de la communauté » : c'est-à-dire quand il cessa de mener la vie commune pour habiter en solitaire dans une cellule.

(3) Gen., I, 31.

(4) C'est-à-dire des anges.

horreur : je veux dire la jalousie, qui est, en effet, le principe, la source et la consommation de toute malice. Il n'y aurait point de mal, si celui qui est jaloux du bien n'existait pas. C'est la jalousie qui a aveuglé la sagesse du prince des Archanges et des Dominations. Il a été jaloux et envieux du chef de notre race et l'a fait sortir du paradis terrestre. Et peu à peu le mal régna et prévalut. Je dirai donc sommairement que tout le mal qui se rencontre en ce monde, sous la multiplicité de ses formes, a pour cause, quel qu'il soit, la jalousie. En effet, l'homme qui est jaloux de son frère, perd toute connaissance, s'éloigne de Dieu et ne reconnaît plus ce qui est juste, pas même que celui auquel il porte envie est un des disciples de la foi (1) les plus illustres, quelquefois même le plus grand de tous. Je citerai un ou deux exemples de ce qu'ont fait des fidèles, afin qu'on ajoute foi à ce que j'aurai à faire connaître.

Qui donc en effet précipita le catholicos Mar Henanishôʿ dans la fosse où il fut jeté (2), pour la destruction de sa vie, sinon la jalousie des fidèles et des notables de l'Église? Ils lui portèrent envie et le livrèrent à cette mort cruelle et lamentable dont le Christ le délivra par ses miséricordes adorables, comme le saint le raconta lui-même au berger qui le trouva dans la fosse : « Je suis Henanishôʿ, le catholicos, que l'envie a jeté dans cette fosse pour y périr. » — Et qui donc également jeta un poison mortel au catholicos Ishôʿyahb d'Arzanène (3) dans le calice salutaire du sang de Notre-Seigneur, sinon la jalousie de fidèles insensés qui osèrent accomplir ce crime difficile à admettre? Comme le catholicos était sur le point de recevoir la vie du calice de salut, il dit : « Je prends pour la vie éternelle le breuvage de vie auquel la jalousie a mêlé le breuvage de mort. » — Et à son égard s'accomplit la promesse de Notre-

(1) « Domesticus fidei ». Cf. Gal., VI, 10; Ephes, II, 19.

(2) Le catholicos Henanishôʿ, premier du nom, gouverna l'église nestorienne de l'an 686 à l'an 701. L'histoire à laquelle fait allusion notre auteur, et les circonstances dans lesquelles Jean le Lépreux, métropolitain de Nisibe, compétiteur du patriarche, fit jeter ce dernier dans une caverne de la montagne, sont rapportées par Maris. Cf. *De Patriarchis Nestorianis commentaria*, Édit. Gismondi, p. 56 de la traduction.

(3) Ishoʿyahb d'Arzoun, premier patriarche de ce nom, gouverna l'église nestorienne de 580 à 595. J'ignore à quelle source notre auteur a puisé le récit de son empoisonnement.

Seigneur (1); il n'éprouva aucun mal du poison mortel.

Or, tous les prodiges que, d'après Notre-Seigneur, devaient accomplir ceux qui croiraient en lui (2), ont réellement apparu en notre thaumaturge Rabban Youssef. — Au nom de Notre-Seigneur il chassa les démons; dans une langue nouvelle, il interpréta les choses spirituelles par son admirable enseignement; il posa ses saintes mains sur les malades, et ils furent guéris; il foula de ses chastes pieds toute la vertu déployée par l'impie et maudit Satan. — Le bienheureux Rabban Youssef ayant accompli toutes ces choses par le Christ Notre-Seigneur en qui il avait cru, il lui manquait encore d'avoir fait l'un des cinq prodiges que Notre-Seigneur attribue à ceux qui croiront en lui (3). Car celui-là ne dépend pas de la volonté de chacun et ne se rencontre pas chez tous, mais seulement chez ceux contre lesquels la jalousie a été excitée par les hommes méchants.

Il y avait dans le couvent quelques insensés qui portaient envie aux vertus de Rabban Youssef : non pas pour le bien, mais pour le mal. Ils étaient animés contre lui d'un zèle coupable. Ils firent tous leurs efforts pour s'élever contre l'Esprit Saint qui habitait en lui, mais ils n'y parvinrent point. A la fin, celui qui avait appris à l'Iscariote à livrer son Maître, celui qui avait enseigné aux autres à mettre au saint catholicos un poison dans le calice de vie, suggéra à ces hommes l'audace de faire la même chose à l'égard de notre saint. — L'homme dont Satan avait rempli le cœur pervers usa de ruse et prépara un poison mortel à Rabban Youssef dans les morceaux de pain qu'il lui présenta dans le potage, une fois qu'il mangeait avec les frères à la table commune. La chose ne diffère en rien de ce qui arriva au catholicos [Ishôʿyahb]. Pour celui-ci, la jalousie jeta le poison homicide dans la coupe du mystère du sang de Notre-Seigneur; pour celui-là, l'envie également jeta le poison mortel dans le mystère de la table de Notre-Seigneur. — A peine Rabban

(1) Marc, XVI, 18. Voyez la note suivante.

(2) « Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient : linguis loquentur novis : serpentes tollent : et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit : super ægros manus imponent et bene habebunt. » (Marc, XVI, 17-18.)

(3) C'est-à-dire d'avoir bu du poison.

Youssef avait-il mis dans sa bouche le pain qui renfermait le poison qu'il s'en aperçut par la bonté de celui qui avait autrefois averti le catholicos. Il en éprouva de la répugnance et voulut le rejeter de sa bouche; mais il se souvint de la parole de Notre-Seigneur qui a dit : « S'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront point de mal, il ne leur nuira point. » Il se dit en lui-même la même chose que le catholicos qui avait été l'objet de la jalousie : « Je prendrai dans la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la vie sans fin dans son royaume éternel l'aliment de vie dans lequel les mains des envieux ont mis l'aliment de mort. » Il demeura ferme dans son espoir véritable et ne fut point ébranlé. Il absorba le pain dans lequel était le poison, sans hésiter, confiant et plein de foi en ce qui devait en effet réellement lui arriver. C'était là ce qui lui manquait pour la confusion de ceux qui avaient pensé que la vertu du Seigneur était trop faible pour l'aider comme autrefois les saints Apôtres.

Quand il revint de la table commune à sa cellule, il ferma sa porte, selon la coutume, car c'était le commencement de l'Avent, et il ne dévoila à aucun de nous ce qui lui était arrivé. Quand j'allais le voir pendant la nuit, comme d'habitude, je remarquais en lui quelque changement insolite, et je lui demandais de me dire ce qu'il avait; il ne me disait rien de ce qui s'était passé. Toutefois, il soupirait violemment et me disait : « Tais-toi, mon fils, et ne m'interroge pas; mon cas est le résultat d'un grand crime et je ne puis le faire connaître, de peur de causer du tort à plusieurs. — Il fut un peu souffrant pendant ces jours-là, jusqu'après la fête de l'Épiphanie de Notre-Seigneur. Quand il ouvrit sa porte, j'entrai près de lui, et lui demandai alors de nouveau de me faire connaître son affaire, mais il n'y consentit point.

Un jour que de nombreux frères étaient réunis autour de lui, il poussa tout à coup un violent soupir selon sa coutume, et dit à haute voix : « Louez et confessez Dieu, mes enfants, parce qu'il a fait paraître son salut (1), et n'a pas permis que le dessein mauvais et le projet criminel de l'ennemi reçoive son accomplissement. » — Depuis ce moment-là, un changement

(1) Cf. Ps. XCVII, 2.

se manifesta en lui, et il fut soulagé de cette courte maladie.

Quelque temps après, je le pressai vivement, jusqu'à ce qu'il me fît connaître ce qui s'était passé. Il m'apprit toute l'affaire, telle qu'elle avait eu lieu, et qu'au moment même où il avait dit : « Le Seigneur a fait paraître son salut », il fut même visité par la grâce et reçut la guérison de ce qu'il éprouvait. — Je fus saisi d'admiration, je louai Dieu, et je confessai ses miséricordes de ce que le Christ Notre-Seigneur avait si prodigieusement perfectionné ce vase de prodiges, le miracle et le sceau (1) des saints, qui fit paraître de nouveau en lui tous les miracles des saints Apôtres et des bienheureux Pères, en ce temps dernier et troublé, privé et dépourvu d'hommes comme ceux-là.

Après cela, il vécut encore environ cinq ans.

Mais jusqu'à quand me fatiguerai-je à raconter les prodiges de cet admirable bienheureux, de ce vieillard béni, que ma misérable science ne peut faire connaître comme ils le mériteraient. J'ai couru avec les piétons dans le peu que j'ai réuni, et je suis fatigué! Comment oserais-je courir avec les cavaliers dans les choses plus grandes que celles-ci? Je dois maintenant me taire, et me hâter d'arriver dans mon misérable discours à la fin de sa course, au couronnement de sa lutte et de son combat avec les passions et les démons.

J.-B. Chabot.

(*A suivre*).

(1) C'est-à-dire, selon la pensée de l'auteur, qui a mis le comble au nombre des saints.

NEUF CHAPITRES

DU « SONGE DU VIEL PELERIN »

DE PHILIPPE DE MÉZIÈRES

RELATIFS A L'ORIENT

(*Suite et fin*) (1).

LE XIVe CHAPPITRE.

Comment la royne et ses dames vindrent en Ethiopie enquérant partout de drécier la forge de leur Riche Alkemie et comment elles vindrent en Aufrique la grand au royaume de Thunes (2) et de belle marine et (folio 72 verso) finablement en Grenade.

La royne et ses dames passerent oultre et tant arrerent devers midy que elles se trouverent en Ethiopie que saint Mathieu Apostre et Evvangeliste convertit à la foy. Les hommes et femmes de ceste région sont noirs reluisans pour la force du souleil, magres de corps et de foible complection et ont grant faulte d'eaue doulce et grant habondance de fin or et de pierres précieuses. En ladicte région de Ethiopie a une rivière descendant en la mer de midi dont la gravelle de ladicte rivière est reluisante et en grant partie de fin or. En la dicte contrée de Ethiopie, la Riche Précieuse et ses compaignes furent bien receues comme elles avoient esté en Inde la Maior. Et faicte l'enqueste par les chambrieres des dames, trouverent en la monnoie d'Ethiope le signe de Thau aussi comme sans cheville et

(1) Voy. vol. IV, p. 364 et 605.
(2) Tunis.

sans superscripcion et que pis est les trouverent plorans et languissans, car grant partie d'Ethiope estoit en servaige des roys d'Aufrique la grant aourans Mahommet (1). Grant pitié ot la royne et toutes ses compaignes des Ethiopiens qui sembloient bien gens debonnaire, mais pour les causes dessus touchées en celle région ne peurent lever leur forge. Passerent oultre vers les parties d'Occident et entrèrent en Aufrique la grant. Trespasserent les royaumes de Thunes, là où le roy saint Loys rendist l'ame à Dieu. Les dames vinrent en Maroch (2), en Tremesan (3), et finablement au royaume de belle marine en la cité de Cepte (4) et de là passerent le destroit de Maroch (5) (folio 73 verso) qui aucune fois a fait suer le Viel Pélerin et vindrent au royaume de Grenade et firent partout leur enqueste privées et publiques et en plusieurs lieux trouverent que les trois dames estoient les bien venues. Mais la royne et ses chambrieres ne trouvoient pas olivier courant et pour ce fut déterminé que elles n'y demouroient plus.

(1) Cela est assez peu exact, car les Éthiopiens étaient de très bons chrétiens et, quoique les victoires du sultan mamlouk el-Melik-ed-Daher-Beïbars-el-Bondokdari aient porté un grand dommage aux contrées qui s'étendent au sud de l'Égypte, l'Éthiopie n'en formait pas moins un empire indépendant et très prospère.

(2) Marakesch, c'est la ville bien connue que les Européens nomment Maroc; le géographe musulman Yakout-el-Hamavi l'appelle Marrakesch, مراكش (*Modjem-el-Boldan*, tome IV, page 487), mais la vocalisation qu'il donne à ce mot « Marrakousch » est vraisemblablement erronée. « C'est, dit-il, une grande ville du Maghreb et l'une des plus célèbres; c'est la capitale des rois de la dynastie des Beni-Abd-el-Moumen, بنى عبد المومن; cette ville est séparée de la mer par six jours de marche; elle est distante de trois parasanges, فراسخ, de la montagne de Daren. »

(3) Tremesan est la ville de Tlemcen ou, comme prononcent les Arabes, Telemsan. On trouve assez souvent dans les écrivains contemporains de Philippe de Mézières ou un peu postérieurs, la forme Trémizen qui est celle adoptée par l'Arioste. Cette ville est assez connue pour que je me dispense de donner plus de détails sur sa position géographique. On peut voir sur cette localité la géographie d'Aboulféda et celle d'Idrisi.

(4) Comparer les vers que Dante met dans la bouche d'Ulysse, *Divina Commedia*, *Inferno*, chant XXVI, vers 109-112.

. . . . . .
Acci occhè l'uom piu oltre non si metta;
Dalla man destra mi lasciai Sibilla
Dall'altra gia m'avea lasciata Setta.

(5) Le détroit de Gibraltar.

LE XVe CHAPITRE.

Comment la royne Vérité et sa belle compaignie se partit d'Aufrique et de Grenade et soudainement a ung vol se trouva es parties de la Trémontaine commencant à Constantinoble. Et comment visiterent toute la terre de Grece, l'empire de Constantinoble, l'empire de Trepesonde, l'empire de Boulgarie et les royaumes de Rasse et de Russie.

La royne dist : « Nous avons visité les parties d'Orient et le centre de la terre qui est en Iherusalem et puis les régions de Midy; pour bien complir nostre voyage, je vueil que nous visitons les parties de Septentrion et puis verrons es parties d'Occident. Mes belles filles, dist la royne, pensez de bien aguiser voz elles et me suivez. » Lors la Riche Précieuse Vérité la royne et toute sa belle compaignie à ung seul vol se trouverent en Constantinoble prendre leur chemin à aler es parties de Septentrion à la Tremontaine. Quant l'empereur de Constantinoble sceust leur venue, pour les recueillir, festier et honnorer (1), il leur envoya ung sien privé chambellan et une chambriere qui de prés le servoit; le chambellan avoit nom Orgueil et la chambriere (folio 71 recto) Poureté. Or pouves bien penser comment ces nobles dames et leur royne furent bien honnorées partout l'empire. Vérité la royne et toute sa compaignie ainsi comme elle avoit accoustumé entra premiers en celle admirable et glorieuse église cathédrale en Constantinoble appellée Saincte Souffie que vault austant à dire en grec comme Salvator en françois, et quant les dames eurent faictes leurs oroisons, la royne à haulte voix se escria et comme en plorant dit ainsi : « Hélas, dit-elle, il me souvient comment, ie souloye ci souverainement regner, et estoie dame ainsi comme de tout le monde. Car les parties d'Orient, d'Occident, de Midi et de Septentrion, quant ie me partis de Romme et vins tenir mon siege en ceste noble église, tous me obéissaient et me rendoient truaige au temps de mon bon amy Constantin dont ceste cité prinst le nom, du vaillant Eracle, du preudomme Theodocius et du saige Justinien, et par la def-

(1) A la mort de Philippe de Mézières, le trône de Constantinople était occupé par l'empereur Manuel Paléologue.

faulte des successeurs et sisme de l'epouse du Grant Maistre de la monnoye, ie me partis de cy contraincte et vous aussi, mes belles filles et compaignes trés chieres.

« Si povez à présent veoir comment ceste noble église est toute soulliée et enfumée et semble qu'elle soit devenue une vieille cohue ou une grange descousue pour faire marchandise de peu pris. Et me ressouvient en lamentant comment en ceste noble église et en cestui palais imperial souloient venir à refuge et à honneur les empereurs et roys, c'est assavoir l'empereur de Trepesonde, l'empereur de Bougarie (1), les roys de Rasse et de Russie (2). Et à present par (folio 74 v°) nostre longue absence, il n'est demouré a cestui poure empereur que ceste cité de Constantinoble et la cité de Galipoli que le conte de Savoye prinst par bataille sur les Turcs et le rendist à cestuy empereur, et une autre cité qui a nom Philadelfe avec paou de chasteaulx et tout en servage des Turcs et non obstant les grans meschiefs qui lui sont avenus et le grant martel batant du Grant Maistre de la monnoye, vous veez comment le dit empereur nous a festoyé et receu gracieusement, et par qui? Par son chambellan Orgueil appelé et par sa chambriere Poureté avec une autre qui le tient en subiection laquelle a nom Obstination. » Que diront plus les chambrieres des dames en ses deux empires qui deviennent tous les iours pires et en ces deux royaumes ne trouverent place où leurs dames sceussent forgier un bon besant voire pour la chambriere dicte Obstination qui partout avoit domination, et pour aussi principalment que Vérité la royne se plaignoit fort de ceste génération croisée, laquelle iadiz avoit fait et fait encores division du beau coulon blanc et de lui attribuant à sa sapience maindre puissance que à la puissance de son grand père. Lesquels dames Puissance et Vérité avec le beau coulon sont trois personnes voire en une essence, puissance, gloire, sapience, voulente, amour, unité; pour laquelle division principalment et

(1) La Bulgarie dont parle ici Philippe de Mézières est le royaume de la Horde d'Or fondé sur la Volga par Batou Khan, fils de Djingiz, et dont la capitale était Seraï.

(2) Cela est encore une inexactitude de la part de Philippe de Mézières, car les grands princes de Moscou n'eurent pas de rapports bien importants avec Byzance avant le schisme.

l'envenimeux sisme qui s'en est ensuy la royne et toutes les dames aussi s'estoient parties de cette génération, et fut dit par la bouche de la Riche Précieuse par maniere d'arrest que (folio 75 recto) puis que ceste généracion grecque avec ses adhérans amoit mieulx le gouvernement de son fier chambellan et de ses deux chambrieres Poureté et Obstinacion, et ainsi que en leurs besans ne se trouvoit pas le signe de Thau bien formé, mais contrefait, les dames se partiroient remettant la fin à cellui qui est commencement et fin. Vérité la royne avec sa belle compaignie, Ardant Désir et sa belle seur monstrant la voye se partirent de l'empire de Constantinoble, et en paou de iours entrerent en l'empire de Trepesonde, et de là passerent la mer maior et entrerent en l'Athene et ung peu coustierent la Grèce et vinrent en l'empire de Bougarie ou royaume de Rasse, serchant les pais d'entour Albanie, Dalmasie et Esclavonie et la terre d'Alixandre de Balgerat en Abblaquie, et de là au royaume de Roussie et partout trouverent ce que dit est dessus des Grigeois, excepté un paou mieulx en Dalmasie et en Esclavonie.

LE XVIe CHAPITRE.

Comment la Riche Précieuse Vérité la royne et sa belle compaignie se trouverent es parties derraines de la Tremontaine, c'est d'Aquillon ou royaume de Layto (1), des condicions de celle gent, et d'un example quí avint pour faire rire ceulx qui liront cestui songe.

Les dames se partirent du royaume de Roussie alans devers la Tremontaine et entrerent es derraines confines de Tartarie,

(1) La Lithuanie; les habitants de ce pays, qui forme aujourd'hui une des provinces du sud-ouest de l'empire russe, avaient en effet l'habitude que signale Philippe de Mézières, et ils ne la perdirent qu'à l'époque de leur conversion au Christianisme, c'est-à-dire assez tard. Il serait facile de citer de nombreux exemples de cette coutume qui rappelle assez les funérailles des Scythes dont parle Hérodote au IVe livre de ses Histoires, § LXXII. Il ne faudrait pas en conclure trop rapidement, à mon avis, que les Scythes d'Hérodote fussent le moins du monde apparentés aux Lithuaniens; c'est un fait possible, mais qui demande à être établi par d'autres preuves. Une partie des Slaves avaient l'habitude de brûler leurs morts,

c'est assavoir au royaume de Laito, unes gens sans lettres et clergié, mais assés combatans, témoings les vaillants croissiez de Prusse (1). Les chambrieres des dames firent leur [fol. 75 verso] enqueste et trouverent que ceste gent estoit ydolatre, et quant leur roy est mort, ses barons l'arment de plain arnois et le mettent sur ung cheval bien armé de ses armes, et entour lui ilz font une grant assemblée de sappins composée en maniere que on fait les mesengiers, et par election, les barons prengnent le plus grant amy que le roy avoit, et lui presentent cest honneur, c'est assavoir qu'il doie tenir compaignie à son seigneur, qui tant l'ama, et estre ars avec lui et aler en paradis. Ledit amy se tient pour honnoré à tousjours mais de tenir compaignie à son seigneur et de sa propre voulenté se mest dedans le mesengier de bois empres le roy son seigneur mort, qui est assis sur ung cheval tout vif; et lors les barons à grant devotion et à grans oroisons et regretz boutent le feu oudit messangier de bois et ardent leur seigneur roy et son bon amy; et les ames s'en vont tantost en paradis ordené à telz gens. Et pour faire ung peu rire les lisans de cestui songe, je recorderay ce qu'il me fut recordé, et pour vérité, et n'a pas trop longtemps; qu'il avint qu'il eust une bataille entre les seigneurs de Prusse et le roy de Laito en laquelle entre les autres fut prins ung tres vaillant chevalier de la religion et perdist à la dite bataille ung œil et fut prisonnier au roy, et en telle maniere se porta le chevalier de Prusse que le roy le prist en trop grant amour et le tenoit prés de luy, et luy faisoit de grans biens et honneurs et de tout en tout se fioit de luy, nonobstant qu'il fust crestien. Avint que le roy mourut, et fut ordenée sa sepulture royale comme

comme le constate l'historien Nestor, et comme cela est prouvé par les restes que l'on trouve dans les *kourganes*. En 1340, le prince lithuanien Gédimin, le vrai fondateur de la puissance lithuanienne, fut enseveli suivant le rite païen, son corps fut brûlé dans une chaudière avec son cheval et son écuyer favori. D'autres peuplades, celles de l'Ilmen par exemple, inhumaient leurs morts sans les brûler. Les Mongols faisaient à leurs princes des funérailles aussi sanglantes, qui rappellent assez les Grandes Coutumes des Dahoméens avant la conquête française. Les *Khans* et leurs parents étaient ensevelis dans l'Altaï, et quand l'on conduisait les corps de ces princes à leur dernière demeure, on massacrait sans pitié tous les gens que l'on rencontrait sur la route. Marco Polo affirme que plus de 20.000 personnes périrent ainsi aux funérailles de l'empereur Mankkou Kaan.

(1) Les chevaliers du célèbre ordre Teutonique, rétabli aujourd'hui comme ordre honorifique relevant de la couronne des Habsbourg.

[fol. 76 recto] dessus est dit. Les barons eurent leur conseil pour veoir qui auroit l'onneur d'accompaignier le roy, et fut entre eulx une grande altercacion pour ce que chascun vouloit avancer son amy. A la fin de leur question fut trouvé et de tous accordé que le chevalier de Prusse estoit celui qui devoit avoir l'onneur, pour ce que le roy l'avoit mieulx amé, et se penserent les barons qu'il en auroit grant joye, et lui vindrent présenter l'onneur avec beau parler en lui louant et approuvant ses vertus et l'amour que le roy lui avoit monstré. Quant le chevalier crestien oyst ces nouvelles et qu'il convenoit qu'il fut ars tout vif avec le roy, s'il eust grant douleur au cuer, nul ne le doit demander. Toutefois il prinst cuer en lui en montrant une grant lyesse par dehors, et leur remercia de l'onneur qu'ilz lui offroient, disant qu'il n'étoit pas digne de tant d'onneur, combien qu'il eust esté loyal serviteur du roy. Pour abregier l'istoire, il fut conclus que le chevalier tiendroit compaignie au roy. Adonc il se recommanda à Dieu et à la sainte vraye croix, et quant il eust faicte son oroison, il appella tous les barons, et leur dit : « Seigneurs, vous savez bien et je le say les grans vertus, vaillances et perfections que le roi avoit; si me suis appensé et advisé que mon imperfection ne lui face doumaige à l'ame. Vous veez que je n'ay que ung œil, dont j'ay tres grant desplaisir. Et pour ce que je n'ay pas tous mes membres, j'ay grant paour que je ne soye pas digne d'accompaignier ung si parfait seigneur; toutefois, se vous jugies que je lui doye tenir compaignie, je suis [fol. 76 verto] tout prest, ne je ne pourroye avoir plus grant joye. » Les barons eurent leur conseil sur ce que le chevalier n'estoit pas digne d'avoir cest honneur, pour ce qu'il n'avoit pas tous ses membres. Et prirent ung autre des amis du roy, et remercierent au chevalier crestien, et le tindrent pour bon et loyal, et fut delivré de prison et retourna à sa saincte religion à grant honneur, et le roy de Laito (2) et son amy furent ars en la manière dessus dite. Bonne fut la perde de l'ueil du chevalier, car s'il en eu deux, il eust esté ars avec le roy. Ceste hystoire me fut contée pour vraye des anciens et vaillans chevaliers de la religion. Retournant à nostre propos, les dames ne trouverent en Laito chose pour laquelle deussent lever leur orge, car le signe de Tau ne autre bien n'apparissoit es besans de laditte region.

LE XXIe CHAPITRE.

Comment la royne Vérité et les trois dames (folio 88 recto) passans la marquisie de Morave par la haulte Alemaigne et par Austriche entrerent en Unguerie et furent petitement recueillies par faulte de roy et de bon gouvernement et de la condicion de grant nombre de Turcs qui sont es frontieres de Honguerie et de la paour de l'escripvain raisonnable qu'il a de la chose publique de la Chrestienté pour les Turcs dessus diz.

Les dames entrerent en Morave et puis en Suave, et en Baviere, et de là retournerent ung paou à senestre par le duchié d'Austriche et entrerent en Honguerie et vindrent en la maistresse cité qui a nom Bude et ne trouverent ne roy ne roc à qui elles puissent parler. Car les barons du royaume s'estoient (folio 88 verso) truffez du frere du roy chassant cy dessus devise qui par cautelle avoit prinse pour femme la droicte héritiere du royaume, laquelle ilz avoient auttreffois donnée au frere du blanc faucon au bec et aux pies dorez duquel aussy ils s'estoient truffez saillans à leurs promesses, et que pis est le tiers y vint qui avoit surnom de roy; ils l'esleurent pour gouverneur du royaume en esperance secrete qu'il deust estre roy du pais au préjudice de la royne naturelle. Mais quelle chose en avint, la Riche Précieuse commandant et Bonne Aventure ouvrant la partie des barons du pais qui estoient de la maignie de Vérité la royne ne peurent plus souffrir la tyrannie dessus dicte de cellui qui s'appelloit roy du royaume de Napples duquel avoit en enfer encore plusieurs âmes. Les dames en Onguerie furent petitement logées et ne furent pas empeschées de lever leur riche forge ne monstrer leur Saincte Alkemie; quel merveille, car le bon roy estoit mort qui en son temps trés grandement avoit régné et bons besans forgié et pour ce qu'il n'avoit laissié hoir masle, tout le royaume estoit en division. Et est assavoir que pour les péchiez vielz des Hongres et les péchiés cy dessus repetez, le pere de Vérité la royne, le Grant Maistre de la monnoye, avoit envoyé en la seignorie et frontiere de Honguerie, c'est assavoir en Lablaquie et environ, des Turcs robustes et trés vaillans combattans, 80.000 qui ja tenoient ainsi comme

paisiblement que grosses citez que grosses villes plus de cinquante (folio 89 recto) conquestans tousiours avant, car ilz sont si puissans et ont Dieu avec eulx pour les grans péchiez des Chrestiens que nulle des partie de Unguerie ne d'entour ne les ose combatre. Et en lamentant pour la foy chrestienne, qui de jour en jour se pert, par là faulte des grans princes de la Chrestienté séculiers et de l'Eglise, l'oppinion et la doubte du Viel Pélerin escripvain de cestui songe est que se lez princes de Crestienté ausquelz appartient de deffendre la foy ne font paix entre eulx et ne mettent remede au bien publique de la foy catholique, l'Amorath ou autre aprés lui, chevetaine des Thurcs, avant qu'il soit dix ans verront en Puille, en Alemaigne sans trouver qui les combate ung grant temps et de Honguerie par aventure feront ce que auttreffois a été fait de lui par les ennemis de la foy, lesquelz une fois la destruyrent entierement. Cellui qui souffrit passion pour nous amerement par sa saincte pitié ne vueille souffrir la doubte à avenir du Viel Pélerin susdit et aux princes dessus diz vueille inspirer et de fait qu'ilz facent leur devoir. Retournant doncques au propos, la royne et ses dames veans l'obscurité des besans et de la foible monnoye du royaume de Honguerie et que elles ne trouvoient pas la franchise au royaume des monnoyers jurez qui doivent faire la monnoye laisserent poures lieutenans pour l'amour du signe de Thau qui tellement quellement estoit en leur faible monnoye et se partirent du royaume et entrerent en une partie d'Austriche, c'est assavoir en Quarantane, passerent les montagnes et vindrent en Frioul auquel qui est (folio 89 verso) saige, il chemine entre deux soleils. Passerent par Aquilée et puis par l'ancienne cité de Grade et vindrent à la dame des eaues, la merveilleuse cité de Venise, en laquelle la royne et les dames furent bien recueilliez et trop mieulx que elles n'avoient été en tout leur voyage excepté en la religion de Prusse.

EXTRAIT DU SECOND LIVRE

LE XVe CHAPITRE (folio 236 recto).

Cy récite la chambriere Hardiesse une exemple de la bonne briesve justice du grant Caan de Tartarie et sans advocas à confusion de toute la Crestienté et princes d'icelle.

« Or retournons, dit la chambriere, à démonstrer la folie du corbault, du singe, de l'arrabe et l'éthiopien. En l'ost du grant Caan de Tartarie (1) communément a ung milion d'ommes à cheval et dure son ost tout entour de lui 20 ou 30 lieues. Il ne aviendra pas en ung an que oudit host par riote ou (folio 236 verso) debat ung tout seul homme y soit mort, ne nul larron ne se y oseroit combatre et peult on porter l'or en la main partout l'ost privé et estrange sans aucune doubte de riens perdre. Ilz sont obeissans au grant Caan et à ses capitaines et officiers comme le jeusne dissiple est à son maistre et touttefois ilz sont ydolatres sans science divine ou civile et par la loy naturelle et morale ilz se gouvernent. Quant à la forge de ma maitresse, si saigement, si justement et à telle magnificence que il se peult dire que leur beau gouvernement condampne la police et orgueil des princes crestiens. Et touteffois à notre propos en tout l'ost dessus dit n'a un seul advocat duquel soit faicte devant les juges et capitaines aucune petite mencion, chacun es

(1) L'armée était organisée sur une division décimale; les corps d'armée comprenaient 100.000 hommes et portaient le nom de *tough*, توغ, *étendard*; ils étaient commandés par les princes; chaque corps comprenait 10 divisions de 10.000 hommes appelées *touman*, تومان, divisées en 10 régiments de mille hommes (*ming*, مينگ), subdivisées en 10 compagnies de 100 hommes (*youz*, يوز) elles-mêmes divisées en 10 pelotons de 10 hommes, *on*, اون. Le chef d'une division de 10.000 hommes avait pour insigne une tablette, *paizeh*, d'or avec une tête de lion, le chef d'un régiment de 1.000 une tablette semblable en argent doré, l'officier commandant 100 hommes une tablette d'argent. L'armée était divisée en aile gauche, *djakhounghar*, « main gauche », centre, *kol*, et « aile droite », *baraghounghar*. Ce sont ces mots que l'on retrouve chez les historiens persans de l'époque des Mongols et des Timourides sous les formes abrégées جوانگلر, *djaoungar*, قول et براغار, *beranghar*.

cas survenans expose sa querelle et les juges les délivrent incontinent et si très briesment que ilz ne scevent que c'est de plaidoirie. Cestui escripvain eust ung sien amy, nez de Metz en Loraine, appelé Bargadin, qui demeura avec le grant Caan dessus dit, en son host et en sa grande cité appellée Cambalech par l'espace de huit ans, par lequel amy cestui escripvain fut plainement informé des choses dessus dictes et autres sans nombre. Et ma dame la royne Vérité et mes trois dames, dit la chambriere, quant elles furent en l'ost du grant Caan pour les bons besans que ilz forgeoient et par espicial en la forge de ma maîtresse, elles eussent fait drecier leurs forges, mais elles le laisserent par le commandement de la Riche Précieuse, pour ce que es besans des dis Tartres n'avait point de signe de Thau; que diroy je plus, dit la chambriere, après si bel exemple pour les François. »

Ed. Blochet.

MÉLANGES

REMARQUES SUR LES TRADUCTIONS SYRIAQUES

DES FORMULES GRECQUES

Ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως et ὁ τῆς ὁσίας μνήμης.

M. Ahrens interprète par « Die Vollendung der Gottesfurcht » (la perfection de la piété) la formule ܗܘ̈ ܕܫܘܠܡܐ ܕܕܚܠܬ ܐܠܗܐ, qui suit le nom de l'empereur Zénon dans les Vies de l'ascète Isaïe et de Sévère d'Antioche par Zacharie le Scolastique (1). Cette interprétation est erronée.

En rendant ܗܘ̈ ܕܫܘܠܡܐ ܕܕܚܠܬ ܐܠܗܐ par « Die Vollendung der Gottesfurcht », M. Ahrens n'a pas tenu compte du ܕ qui précède ܫܘܠܡܐ, ou plutôt, il l'a sauté parce qu'il le prenait pour un relatif dont il ne savait que faire. Or, le ܕ en question n'est pas le relatif « qui », mais la préposition « de » : il indique que ܫܘܠܡܐ est au génitif. Les mots ܗܘ̈ ܕܫܘܠܡܐ ܕܕܚܠܬ ܐܠܗܐ signifient littéralement « Le de la fin de piété », c'est-à-dire « de pieuse fin », et constituent le calque de la formule grecque ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως (2).

(1) *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor in deutscher Uebersetzung*, herausg. von K. Ahrens und G. Krueger, Leipzig, Teubner, 1899, p. 269, l. 13 et p. 272, l. 10 = p. 352, l. 5 et p. 354, l. 28 de la Vie d'Isaïe dans Land, *Anecdota syriaca*, t. III; p. 332, note 87, 33 = p. 27, l. 6 de la Vie de Sévère (Zacharias Rhetor, *Das Leben des Severus von Antiochien in syrischer Uebersetzung*, herausg. von J. Spanuth, Gœttingue, 1893). Dans la Vie de Sévère, la formule se rencontre encore p. 9, l. 2-3; p. 10, l. 18; p. 30, l. 16.

(2) Les traducteurs syriaques rendent toujours le mot λῆξις de cette formule par ܫܘܠܡܐ, « fin » et le rattachent par conséquent à λήγω. Sophocles dans son

* * *

La formule ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως se lit, à diverses reprises, à la suite du nom des empereurs Léon et Anastase, dans les préfaces des *Novelles* VII et XLIII de Justinien (1). On en rencontre aussi, toujours à côté du nom d'un empereur, un certain nombre de variantes, ex. : *Novelle* XLIII, préface, p. 270, l. 36 : Ἀναστασίου τοῦ τῆς θείας λήξεως; Évagrius, *Hist. eccl.* (2), p. 57, l. 20 : τοῦ τῆς εὐαγοῦς λήξεως Μαρκιανοῦ τοῦ γενομένου βασιλέως; Eustratios, Migne, *Patr. gr.*, t. LXXXVI, 2, col. 2313 A : τοῦ ἐν εὐσεβεῖ τῇ λήξει Ἰουστινιανοῦ; Évagrius, p. 102, l. 23 : τοὺς πρὸ ἡμῶν ἐν εὐσεβεῖ καὶ μακαρίᾳ τῇ λήξει γενομένους βασιλέας, Κωνσταντῖνον καὶ Θεοδόσιον τὸν νέον, et p. 104, l. 6 : τοῦ ἐν μακαρίᾳ καὶ θείᾳ τῇ λήξει γενομένου βασιλέως Θεοδοσίου Rhéteur.

Dans les versions syriaques d'œuvres grecques, cette formule paraît ne se trouver qu'à côté du nom de l'empereur Zénon. Nous avons dit au début de cet article qu'elle suivait le nom de cet empereur dans les Vies (traduites du grec) d'Isaïe et de Sévère par Zacharie le Scolastique. A ces deux textes, on peut ajouter la προσφώνησις que Sévère adressa aux higoumènes et aux moines orientaux le jour de son élection au siège patriarcal d'Antioche (512), et probablement aussi la lettre d'Anthime à Sévère qui forme le XXIe chapitre du IXe livre de l'Histoire ecclésiastique du pseudo-Zacharie le Rhéteur.

Dans la προσφώνησις en question — elle n'existe qu'en traduction syriaque et cela dans le ms. *Add.* 14.533, f. 105*b*-106*a* du British Museum (le texte grec en est perdu) — nous lisons ce qui suit au fol. 105 *b* : ܕܫܠܡܐ ܕܡܠܟܐ ܕܫܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܫܠܡܐ

dictionnaire (*Greek lexicon of the roman and byzantine periods*) le traduit par « ot », et le fait dériver de λαγχάνω. Sophocles a certainement raison. Il n'est pas impossible cependant que dans cette formule λῆξις « lot » ait été pris, même de bonne heure déjà, pour λῆξις « fin = mort », sous l'influence du mot τελείωσις, « achèvement, accomplissement », qui est si souvent synonyme de θάνατος.

(1) *Corpus juris civilis, Novellæ I-XLIII*, recognov. R. Schoell, Berlin, 1880-83, p. 48, l. 25; p. 49, l. 1; p. 270, l. 2; p. 271, l. 4-5.

(2) Nous citons d'après l'excellente édition de J. Bidez et L. Parmentier (Londres, Methuen, 1898). Les trois exemples qu'Évagrius nous fournit de notre formule, apparaissent dans des *citations*. Le premier se lit dans la supplique (δέησις) adressée par les évêques d'Égypte à l'empereur Léon après le meurtre de Protérios, les deux autres dans l'encyclique de Basiliskos.

ܕܐܝܟ ܕܠܗ ܫܘܬܦܐ ܕܐܪܬܕܘܟܣܝܐ ܕܙܝܢܘܢ ܡܠܟܐ ܕܗܘ ܣܘܦܗ ܕܫܘܒܚܐ : « auxquelles (définitions) se rattache aussi la confession orthodoxe de l'écrit de foi, l'*Hénotique*, de Zénon », littéralement « dont la fin (est) de piété », c'est-à-dire « de pieuse fin ». Nous avons dans ce passage, comme on le voit, une traduction syriaque différente de la formule ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως. Cette traduction est moins littérale que celle des Vies d'Isaïe et de Sévère, mais elle est plus claire.

Nous disons que la lettre d'Anthime à Sévère renferme probablement notre formule. On y lit en effet le passage suivant (Land, III, p. 294, l. 10-13) : ܡܩܒܠ ܐܢܐ ܐܦ ܟܬܒܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ ܕܙܝܢܘܢ ܡܠܟܐ ܕܗܘ ܣܘܦܗ ܕܫܘܒܚܐ ܕܒܛܝܠܘܬ ܫܘܬܦܐ ܕܩܠܩܝܕܘܢ ܘܠܬܡܘܪܐ ܪܫܝܥܐ ܕܠܐܘܢ. « Je reçois aussi l'écrit d'union des Églises (l'*Hénotique*) de Zénon, lequel (écrit a) en vue la perfection de la piété ainsi que l'anéantissement du concile de Chalcédoine et du *Tome* impie de Léon ». Ce passage, à notre avis, doit être corrigé. Il a été, ou bien mal rendu par le traducteur, ou bien corrompu par un scribe. Voici ce que nous proposons de lire : ܡܩܒܠ ܐܢܐ ܐܦ ܟܬܒܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ ܕܙܝܢܘܢ ܡܠܟܐ ܕܗܘ ܣܘܦܗ ܕܫܘܒܚܐ ... ܕܒܛܝܠܘܬ ܫܘܬܦܐ, c'est-à-dire « Je reçois aussi l'*Hénotique* de Zénon, de pieuse fin, en vue de l'anéantissement du concile de Chalcédoine et du *Tome* impie de Léon (1) ».

(1) Ce passage serait le seul, du moins à notre connaissance, qui contiendrait la formule ܕܐܝܟ ܕܠܗ ܫܘܬܦܐ ܕܐܪܬܕܘܟܣܝܐ = ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως, dans la compilation du pseudo-Zacharie. Mais nous sommes parfaitement en droit de supposer que le compilateur l'a fait disparaître plusieurs fois dans l'Histoire ecclésiastique de Zacharie le Rhéteur en même temps que d'autres ornements et amplifications qu'il jugeait inutiles (voir ce qu'il dit à la fin du VIe livre). Il traduit en effet le passage de l'encyclique de Basiliskos : διὰ τὸ οὕτω διατεταχέναι περὶ πάντων τῶν αἱρετικῶν δογμάτων καὶ τοὺς πρὸ ἡμῶν ἐν εὐσεβεῖ καὶ μακαρίᾳ τῇ λήξει γενομένους βασιλέας, Κωνσταντῖνον καὶ Θεοδόσιον (Évagrius, 102, 21-23), par : ܡܛܠ ܕܐܝܟܢܐ ܕܠܐ ܫܘܬܦܐ ܕܐܪܬܕܘܟܣܝܐ ܕܙܝܢܘܢ ܡܠܟܐ ܕܗܘ ܣܘܦܗ ܕܫܘܒܚܐ ܕܐܝܟ ܕܢܝܚܐ ܕܒܢܝ ܐܢܫܐ ܕܒܫܘܒܚܐ ܕܐܠܗܐ ܕܒܫܘܒܚܐ ܕܐܠܗܐ : ܕܒܫܘܒܚܐ ܕܐܠܗܐ (Land, III, 168, 17-19), c'est-à-dire qu'il rend la formule οἱ ἐν εὐσεβεῖ καὶ μακαρίᾳ τῇ λήξει tout simplement par ܒܫܘܒܚܐ « bienheureux ».

*
* *

Si la formule ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως paraît être réservée au nom des empereurs de Constantinople (1), la formule ὁ τῆς ὁσίας μνήμης est d'un emploi absolument général. Celle-ci possède de nombreuses variantes. Nous en avons recueilli dix dans les *Actes du concile de Constantinople* de 536; et nous ne croyons pas sans utilité de les faire connaître au lecteur. Les voici : ὁ τῆς ἁγίας μνήμης (Labbe, *Concilia*, t. V, 4[E] 5[D] etc., très fréquent), ὁ τῆς θεοφιλοῦς μνήμης (185[E]), ὁ τῆς θείας μνήμης (108[D]), ὁ τῆς ἀοιδίμου μνήμης (81[E]), ὁ τῆς ἁγίας καὶ ἀοιδίμου μνήμης (88[B]), ὁ τῆς ὁσίας καὶ θεοφιλοῦς μνήμης (189[C]), ὁ τῆς ἁγίας καὶ μακαρίας μνήμης (84[D], 85[A]), ὁ ἐν ἁγίοις τῇ μνήμῃ (21[A]), ὁ ἐν ἁγίοις τὴν μνήμην (40[D], 164[E]), ὁ ὁσίᾳ τῇ μνήμῃ (165[B], 172[B]). Ajoutons encore à ces formules les trois suivantes : ὁ τῆς μακαρίας μνήμης, ὁ ἐν μακαρίᾳ τῇ μνήμῃ (voir dict. de Sophocles), et ὁ τῆς εὐσεβοῦς μνήμης (*Novelle* XLIII, p. 271, l. 19 de l'édition Schoell).

Dans la Vie de Sévère par Zacharie le Scolastique, nous trouvons les calques syriaques de trois variantes de la formule « de pieuse mémoire ». Ce sont : (1) ܕܐܠܗܝܐ ܙܟܪܗ (p. 2, l. 17; p. 14, l. 30), (2) ܕܐܠܗܝܐ ܕܪܚܡܐ ܕܙܟܪܗ (p. 28, l. 2), (3) ܕܐܠܗܝܐ ܕܡܬܩܪܐ ܕܙܟܪܗ (p. 28, l. 12-13). Si nous les retraduisons littéralement en grec, nous obtenons : (1) ὁ τῆς φιλοχρίστου μνήμης, (2) ὁ τῆς ἐνδόξου καὶ φιλοχρίστου μνήμης, (3) οἱ τῆς πανδόξου μνήμης. Ces variantes ne figurent pas dans notre liste. Mais nous ferons remarquer que notre liste est loin d'être complète et que nos adjectifs ne sont peut-être pas ceux de Zacharie. Cela dit, nous renvoyons pour la première formule à : ὁ τῆς θεοφιλοῦς μνήμης, pour la deuxième à : ὁ τῆς ἁγίας καὶ ἀοιδίμου μνήμης, et pour la troisième à : ὁ τῆς ἀοιδίμου μνήμης.

La προσφώνησις de Sévère dont il a été question plus haut, contient, après le nom de Cyrille d'Alexandrie, les mots sui-

(1) Remarquons que dans Évagrius, πρὸς τὴν κρείττονα οὗ ἀμείνω λῆξιν μεταχωρεῖν, c'est-à-dire *mourir*, est dit de l'empereur Marcien (p. 55, l. 11) et de l'empereur Anastase (p. 153, l. 5).

vants : ܕܥܬܝܕ ܕܩܕܝܫܐ ܘܕܫܒܚܐ ܘܟܠܗ (*Add.* 14.533, f. 106*a*) littéralement « dont le souvenir (est) de sainteté et de toutes louanges ». Ces mots sont évidemment la traduction de : ὁ τῆς ἁγίας καὶ ἀοιδίμου μνήμης (Labbe, t. V, 88[B]).

Le pseudo-Zacharie ne semble pas connaître cette formule. Il traduit, dans l'*Hénotique* de Zénon, ὁ τῆς ὁσίας μνήμης (Évagrius, p. 113, l. 1) par ܕܥܠ ܕܟܪܘܢܐ ܕܫܡܐ ܕܩܕܝܫܐ (Land, III, p. 181, l. 19), c'est-à-dire « *digne* de pieuse mémoire », et dans la lettre d'Anthime à Sévère (Land, III, p. 294, l. 6-7), il rend par ܕܐܝܟ ܕܫܡܐ ܕܩܕܝܫܐ ܕܡܪܝܡ ܕܡܬܪܚܡ ܐܠܗܐ, c'est-à-dire « *dignes* du souvenir saint et pieux (aimant Dieu) », un original grec qui ne peut être que : οἱ τῆς ὁσίας καὶ θεοφιλοῦς μνήμης (Labbe, V, 159[C]).

M. Nau ne paraît pas non plus être familiarisé avec cette formule. Il interprète en effet les mots de la Vie de Sévère ܡܢܢܐ ܕܐܝܟ ܕܫܡܐ ܕܩܕܝܫܐ ܕܪܚܡ ܡܫܝܚܐ (p. 2, l. 17) par « ainsi que *Mennas;* celui-ci était un homme digne de mémoire, qui aimait le Messie » (*Revue de l'Orient chrétien*, 1899, p. 347), au lieu de « ainsi que *Ménas*, de pieuse mémoire ».

* * *

Un mot pour finir sur l'utilité qu'il y a à reconnaître les formules ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως et ὁ τῆς ὁσίας μνήμης, sous leurs divers déguisements syriaques. Ces deux formules, qui sont synonymes, indiquent que les écrits qui les renferment, sont postérieurs à la mort des personnes dont elles suivent le nom. Elles peuvent donc à l'occasion permettre de dater un texte. C'est grâce à la formule ܕܐܝܟ ܕܫܡܐ ܕܩܕܝܫܐ ܘܕܝܩܪܐ « d'illustre et pieuse mémoire », qui est jointe au nom du chambellan Eupraxios dans la Vie de Sévère, que M. Brooks (1) et M. Krueger (2) ont pu affirmer que l'Histoire ecclésiastique

(1) *The syriac Chronicle known as that of Zachariah of Mitylene*, translated by Hamilton and Brooks, Londres, Methuen, 1899, introd., p. 3.

(2) Ahrens et Krueger, *op. cit.*, introd., p. xxix.

de Zacharie le Rhéteur (1), dont le commencement est adressé à cet Eupraxios, est antérieure à la Vie de Sévère, c'est-à-dire à 512-518. Grâce à la formule ܐܘܢ ܕܥܠܡܐ ܕܫܠܡܐ = ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως, qui apparaît deux fois dans la Vie de l'ascète Isaïe, à la suite du nom de l'empereur Zénon, nous pouvons déclarer dès maintenant que cette Vie est au moins postérieure au 9 avril 491 (2). D'autres textes pourront probablement être datés au moyen de l'une ou l'autre de ces formules; il était donc bon d'attirer sur elles l'attention des lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien* (3).

M.-A. Kugener.

Liège.

(1) Nous démontrerons dans un prochain article que l'on identifie à tort Zacharie le Rhéteur avec Zacharie le Scolastique.

(2) Nous nous occupons longuement de cette Vie dans un article qui paraîtra prochainement dans la *Byzantinische Zeitschrift* sous le titre : *Observations sur la Vie de l'ascète Isaïe et sur les Vies de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoé par Zacharie le Scolastique.*

(3) Ajoutons aux traductions des formules ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως et ὁ τῆς ὁσίας μνήμης celle de la formule synonyme ὁ ἐν ἁγίοις. Celle-ci est rendue par ܕܒܚܝܐ ܕܩܕܝܫܐ; conf. Land, *op. cit.*, III, 346, 15 et Raabe, *Petrus der Iberer* (Leipzig, 1895), p. 124, 3. C'est à tort que M. Raabe rapproche (*op. cit.*, p. 115, note 2 de la traduction) ܕܒܚܝܐ ܕܩܕܝܫܐ de l'expression ܕܒܚܝ ܕܐܠܗܐ ܕܒܚܝ. Cette expression (Vie de Sévère, p. 28, 26) correspond à un original grec οἱ περὶ τὸν μέγαν Θεόδωρον, et l'on sait que οἱ περὶ τὸν μέγαν Θεόδωρον signifie tout simplement « le grand Théodore » à l'époque de Zacharie.

Post-scriptum. — Nous trouvons au dernier moment, dans les *Actes du Concile de Constantinople* de 680, deux passages qui établissent que nous avons corrigé avec raison la phrase du t. III, p. 294, l. 10-13, des *Anecdota syriaca.* L'un de ces deux passages figure dans une lettre de Paul (le Sophiste) à Jacques (moine d'Alexandrie) : καὶ τὸ ἑνωτικὸν γράμμα τοῦ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως Ζήνωνος ἐπ' ἀναιρέσει τῆς ἐν Καλχηδόνι συνόδου δεχόμεθα (Labbe, *Concilia*, VI, 838[d]). L'autre figure dans une lettre de Théodore (d'Antinoé) à Paul (le Sophiste) : ταύτῃ τοι καὶ τὸ ἑνωτικὸν γράμμα τοῦ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως Ζήνωνος δέχομαι ἐπὶ ἀναθεματισμῷ τῆς εἰρημένης ἐν Καλχηδόνι συνόδου καὶ τοῦ τόμου Λέοντος (Labbe, 839[b]). Les mêmes *Actes* nous fournissent un équivalent grec de notre première citation de la προσφώνησις de Sévère. Sévère écrit à Théodose (patriarche d'Alexandrie) : ἀποδεχόμεθα δὲ καὶ ἐν ἐπαίνῳ ποιούμεθα καὶ τὴν ὀρθὴν ὁμολογίαν τοῦ ἑνωτικοῦ γράμματος, ὅπερ ὁ τῆς γαληνοτάτης λήξεως βασιλεὺς ἐξεφώνησε Ζήνων (Labbe, 835e). On remarquera la formule ὁ τῆς γαληνοτάτης λήξεως.

BIBLIOGRAPHIE

G. Steindorff. — **Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstuecke der Sophonias-Apokalypse. Koptische Text. Uebersetzung. Glossar mit einer Doppeltafel in Lichtdruck**. Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1899; in-8°, 190 p.

On sait que parmi les documents coptes dispersés dans plusieurs bibliothèques d'Europe, beaucoup proviennent des monastères schismatiques de l'Égypte encore existants. M. Steindorff en publie trois, qui étaient jadis perdus et négligés dans une cellule du Deir Amba Schenoudah et se trouvent aujourd'hui par parties à Paris et à Berlin. Ce sont trois morceaux d'Apocalypses appartenant à deux manuscrits, le premier en dialecte d'Akhmim, qui renferme une Apocalypse dont l'auteur est inconnu, avec l'*Apocalypse d'Élie*, et le second en thébain, qui contient le double de l'*Apocalypse d'Élie* et ce qui nous reste de celle de Sophonie. Jusqu'ici nous n'avions pas d'œuvre aussi considérable écrite dans un des plus curieux dialectes de la langue copte, les philologues comme les théologiens et les historiens profiteront donc du beau travail de M. Steindorff. D'après le savant auteur, ces trois ouvrages composés en grec ont été traduits en copte vers le quatrième siècle, au temps où les monastères d'Ahkmim étaient le plus florissants. L'Apocalypse anonyme paraît être exclusivement juive pour les idées, tandis que l'*Apocalypse d'Élie*, aussi d'origine juive, a reçu des additions chrétiennes; à cause de sa brièveté, le caractère de celle de Sophonie n'a pu être déterminé. Outre l'histoire des manuscrits, l'introduction rapporte plusieurs passages d'anciens auteurs chrétiens, dans lesquels on reconnaît la mention des Apocalypses d'Élie et de Sophonie, et se termine par un tableau des formes de langage propres au dialecte akhmîmien.

L'Apocalypse anonyme décrit les séjours des damnés et des élus dans un voyage que fait le narrateur dans l'autre monde sous la conduite de plusieurs anges et qui rappelle les *Livres de l'Hadès* égyptiens, comme il fait penser à la *Divine Comédie*. Les rapprochements entre les conceptions de l'auteur et les dogmes funèbres de l'Égypte pharaonique sont faciles à établir, surtout en ce qui concerne l'enfer, les combats qu'il faut livrer contre les monstres et le serpent, la barque divine qui transportait le voyageur au ciel, le jugement par la balance, et l'inscription au Livre de

vie. C'est une preuve que les juifs établis en Égypte avaient emprunté aux indigènes quelques-unes de leurs idées sur l'autre monde, en les adaptant à leurs propres croyances. On ne voit aucune trace d'influence chrétienne. L'*Apocalypse d'Élie* au contraire, juive aussi d'origine, a subi des remaniements considérables de la part des chrétiens du premier, ou au moins du second siècle. Elle raconte les derniers temps de l'humanité, annonce l'apparition des faux docteurs, la lutte du roi de la paix contre le roi des Assyriens, l'avènement d'un prince malfaisant, la terreur répandue sur toute l'Égypte et les guerres des Perses contre les Assyriens; enfin, dit-elle, le fils de l'iniquité, l'antéchrist se révélera et accomplira des prodiges, mais il sera impuissant contre la vierge Tabitha et sa vengeance sur les saints marquera le dernier jugement. Alors le Messie descendra, il incendiera la terre et en créera une nouvelle avec un ciel nouveau, où les élus demeureront avec lui durant mille ans. Ici les analogies avec les ouvrages égyptiens sont moins apparentes. Mais il est certain que la prophétie d'Élie a pour théâtre l'Égypte et que l'auteur était égyptien, et de plus qu'il connaissait parfaitement le pays, son fleuve et ses villes principales, comme Memphis, Kos, Héliopolis. On distingue facilement dans son œuvre ce qui appartient au plan primitif des interpolations faites par les chrétiens. Une divergence entre la version thébaine et l'akhmîmienne donne une preuve frappante de ces adaptations : tandis que la première parle des œuvres que le Messie accomplira, la seconde parle des œuvres que le Messie a accomplies; ainsi une version est juive et l'autre chrétienne. Un passage cite la première épître de saint Jean.

Ces Apocalypses ont donc leur importance tant au point de vue des idées qu'à celui de la langue. Personne n'était mieux préparé à les éditer que M. Steindorff, qui, malgré le mauvais état du parchemin et les fautes des copistes, nous donne un texte aussi correct que possible. Il l'a traduit d'abord ligne par ligne, puis d'une façon suivie en mettant en regard les traductions des deux versions des mêmes passages. Un glossaire des mots propres au dialecte akhmîmien termine le travail. Il est à souhaiter que de nouveaux documents coptes soient publiés toujours en plus grand nombre et trouvent, pour les mettre au jour, un éditeur aussi compétent que le savant égyptologue auquel nous rendons un hommage bien mérité.

D. Paul Renaudin.

Dom Cuthbert Butler, O. S. B. — **The Lausiac History of Palladius. A critical discussion together with notes on early egyptian monachism.** Cambridge, University Press, 1898; in-8°, xiv-297 p.

L'histoire du monachisme oriental, lorsqu'elle pourra être définitivement rédigée, constituera l'une des parties les plus utiles et les plus intéressantes de l'histoire générale du christianisme.

Entreprendre de l'écrire à l'heure actuelle serait prématuré, mais certainement le moment où il sera possible de le faire ne serait pas éloigné, si l'on voyait bientôt apparaître beaucoup de livres aussi remarquables que celui dont le titre figure en tête de ce compte rendu et qui forme la 1re partie du VIe volume de la collection : *Texts and studies, contributions to biblical and patristic literature,* éditée par M. Armitage Robinson.

L'*Histoire lausiaque* de Palladius est sans contredit l'ouvrage le plus important de tous ceux qui nous ont été laissés sur les Pères du désert par des témoins oculaires. Elle avait été publiée plusieurs fois, mais une édition critique et définitive manquait encore. Dom Cuthbert Butler s'est chargé de nous la donner, et personne n'était plus autorisé que lui à le faire.

Son œuvre se composera de deux volumes. Le deuxième, qui n'a pas encore paru, contiendra le texte grec de l'*Histoire lausiaque*, ramené à sa forme primitive et authentique. Le premier est consacré tout entier à une étude critique de cet ouvrage; il se divise lui-même en deux parties. Dans la première l'auteur se livre à un examen minutieux et ingrat du texte, tel qu'il existe dans les deux récensions données par Rosweyd et dans les différentes versions, ou fragments de versions, latines, syriaques, copte, arménienne, éthiopienne et arabe, qui nous sont parvenues. Les conclusions de cette analyse, conduite avec la plus rigoureuse logique, sont les suivantes : 1° la plus longue des deux récensions grecques publiées par Rosweyd doit être rejetée, bien qu'elle soit devenue le *textus receptus*; 2° certaines des plus anciennes versions latines et syriaques prouvent que le *Paradisus Heraclidis,* tel qu'il est imprimé dans la collection de Rosweyd, contient substantiellement l'œuvre primitive de Palladius; 3° rien ne laisse supposer que Palladius ait fait usage de documents grecs; 4° enfin il n'y a pas davantage lieu de croire qu'il ait traduit des documents coptes.

Chose remarquable, cette discussion approfondie des textes a conduit Dom Cuthbert Butler aux mêmes résultats que ceux auxquels M. Paulin Ladeuze est arrivé, lorsqu'il a composé son beau livre : *Étude sur le cénobitisme pakhômien.* En effet, ces deux auteurs, dont les ouvrages ont paru la même année et qui paraissent s'être livrés à des études semblables sans se connaître l'un l'autre, ont également combattu avec la même sûreté d'arguments la théorie de M. Amélineau, suivant laquelle nombre d'écrits grecs relatifs aux moines d'Égypte ne seraient que des traductions ou des adaptations de textes coptes.

Dans la deuxième partie du volume, l'auteur étudie avec une grande science et une parfaite impartialité la valeur historique de l'*Histoire lausiaque.* Aussi ses conclusions ne diffèrent-elles pas de celles auxquelles aboutit tout homme qui lit cet ouvrage sans prévention. S'il est juste de faire une réserve au sujet de l'authenticité des faits miraculeux rapportés par Palladius, il n'en est pas moins vrai que celui-ci nous a laissé une peinture réelle de la vie des moines d'Égypte et non une sorte de roman dénué de tout caractère historique. Sur ce terrain encore Dom Cuthbert Butler a réfuté victorieusement cette école qui a pris à tâche de rendre

suspectes la plupart des œuvres historiques de l'antiquité chrétienne. Sans doute dans les premiers siècles de l'Église, l'histoire n'était pas comprise comme nous la comprenons aujourd'hui, et parfois des auteurs, qui voulaient encore plus édifier qu'instruire, joignaient quelques récits légendaires à la narration de faits réels ; mais il n'est pas impossible de dégager ceux-ci de ceux-là et c'est ce que le savant bénédictin a fait avec une rare sagacité.

Ajoutons qu'il a terminé ce premier volume par une excellente étude sur l'origine et les caractères du monachisme primitif en Égypte. Quoique succincte, elle peut servir de cadre à un ouvrage plus étendu qui est à faire. Souhaitons que Dom Cuthbert Butler puisse l'entreprendre un jour.

Pour le moment qu'il nous donne bientôt le deuxième volume de son travail sur l'*Histoire lausiaque*, car certainement il est impatiemment attendu par tous ceux qui ont le premier entre les mains.

Léon CLUGNET.

LE R. P. BADET, S. J. — **Chants liturgiques des Coptes, notés et mis en ordre**. Le Caire, Égypte. Collège de la Sainte Famille, Petit-Séminaire Copte. A. M. D. G. Deux fascicules de 48 et 85 pages in-4°; le troisième à paraître.

Nous ne pouvons qu'être heureux, après avoir ici même rendu compte de la remarquable collection de Dom Parisot, de signaler celle que vient de publier le P. Badet, S. J.

En ce qui concerne les rits et usages des Coptes, c'est certes une heureuse tentative, bien même que d'autres essais de ce genre, mais notoirement insuffisants et fautifs, aient paru.

Le recueil du P. Badet est intéressant en ce sens qu'il donne *ce qui se fait et ce qu'on entend*, sans prétentions critiques : aussi est-il d'une documentation précieuse pour les musicologues orientalistes.

Cela nous a permis de distinguer dans les chants liturgiques coptes ainsi publiés, les deux styles qui caractérisent la musique ecclésiastique des Byzantins : l'art simple et pur, quasi récitatif, des vieux tropaires ou stichères, et les compositions lentes et tourmentées de l'école de Koukouzélès. A peine l'art arabe y montre-t-il le bout de l'oreille, ce qui s'explique, l'Église d'Alexandrie n'ayant abandonné l'usage de la langue grecque que depuis quelques siècles, encore que des quantités de versets et de prières se soient maintenues dans le texte primitif.

C'est précisément sur la notation de ces dernières pièces que nous ferions porter quelques critiques. L'accentuation grammaticale nous a paru trop négligée dans le texte musical, où les accents mélodiques indiqués portent trop souvent à faux.

Quant à la transcription des récitatifs (ou des pièces de même allure), il en est qui gagneraient à être débarrassés de quelques indications de mesures, qu'il vaudrait mieux reporter aux chants lents et ornés, les seuls possédant réellement un rythme isochronique à temps divisés.

Mais ces légères critiques n'enlèvent rien à l'intérêt de la collection du P. Badet, qui, nous le répétons, sera très utile au point de vue documentaire.

A. Gastoué.

Vida de Takla Haymanot pelo P. Manuel de Almeida, da Companhia de Jesus, publicada por Francisco Maria Esteves Pereira, Lisboa, Lucas, 1899.

Chaque nation chrétienne a des saints qui lui sont propres. Takla Haymanot, dont le nom signifie en éthiopien *plante de la foi*, est un saint originaire de l'Abyssinie et certainement le plus éminent de tous ceux de ce pays. Il a toujours été considéré par les Abyssins comme un véritable apôtre, renommé par ses vertus et ses miracles, et s'il n'a pas été réellement le fondateur de l'ordre monastique qui porte son nom, il l'a réformé et grandement illustré.

Il existe de la vie de ce saint deux rédactions éthiopiennes, l'une due aux moines de Waldebba, dans le Tigré, l'autre aux moines de Dabra Libanos, dans le Shoa. Elles paraissent être toutes les deux du xve siècle, mais la seconde est plus étendue que la première et serait postérieure à celle-ci. La rédaction du Waldebba a été imprimée à Rome, en 1896, par M. Conti Rossini, sous le titre de *Il Gadla Takla Haymanot*; le texte de celle de Dabra Libanos est encore inédit. Le P. d'Almeida, de la Compagnie de Jésus, qui résida en Abyssinie de 1624 à 1633 et qui nous a laissé une histoire de l'Ethiopie, malheureusement encore inédite, a fait de ce dernier texte un résumé que vient de publier M. Pereira.

Comme le fait remarquer M. Pereira, les deux rédactions contiennent des renseignements sur les croyances des populations qui, à l'époque où vivait le saint, habitaient les contrées situées au sud de l'Ethiopie et elles ont, par ce fait, une certaine valeur pour l'ethnographie de ces populations.

Takla Haymanot vécut très probablement dans la seconde moitié du xiiie siècle. Une légende, dont il n'est pas question dans les textes mentionnés ci-dessus, rapporte que c'est par son intervention que la famille qui avait usurpé le trône d'Abyssinie trois cents ans auparavant consentit à le rendre au descendant de la dynastie légitime, Yekuno Amlâk, qui rentra en possession de l'empire vers 1270. Cependant quelques détails de la vie du saint tendraient à faire croire qu'il vécut au viiie siècle.

Takla Haymanot appartenait à la famille du grand prêtre Zadoq, dont le fils Azarias vint en Ethiopie avec Menilek, fils de la reine de Saba et de Sa-

lomon. Son père s'appelait Ṣagâ-za-ab (*grâce du Père*), et sa mère Sara, nommée plus tard Egzi'e Harayâ (*Dieu l'a choisie*). A cette époque, Motalamê, roi du Damot, envahit le pays de Zorarê, où se trouvait Ṣagâ-za-ab. Celui-ci s'enfuit, mais Egzi'e Harayâ tomba au pouvoir de Motalamê, qui voulut l'épouser. Le jour fixé pour le mariage, saint Michel l'enleva et la réunit à son mari. Quelque temps après, il leur naquit un fils qu'ils désiraient depuis longtemps, et qui reçut le nom de Feṣhâ Syon (*joie de Sion*). Lorsque, devenu grand, il eut été ordonné diacre, il se retira dans le désert, où J.-C. lui apparut et lui donna le nom de Takla Haymanot. Plus tard, ayant reçu l'ordination et le don des miracles, il évangélisa le Shoa, le Damot et l'Amharâ. Il fonda ensuite plusieurs monastères, parmi lesquels on lui attribue celui de Dabra Libanos (*Monastère ou montagne du Liban*) et mourut à l'âge de 90 ans 10 mois et 10 jours.

La publication de M. Pereira et celle de M. Conti Rossini, que nous avons citée, intéressent à la fois l'hagiographie, l'ethnographie et l'histoire.

F. Perruchon.

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES.

Échos d'Orient.

Décembre 1899. — S. Pétridès : *La préparation des Oblats dans le rite grec.* — A. de P. Vidal : *Deux villes grecques de la Pérée.* — J. Pargoire : *Les premiers évêques de Chalcédoine. — Un document serbe relatif à la réforme du calendrier.* — A. Palmieri : *Photius et ses apologistes russes.* — S. P. : *Les ablutions chez les Grecs.* — P. Deplaissan : *La politique russe aux frontières de la Transcaucasie.*

Bessarione.

Novembre-décembre 1899. — L. De Feis : *Le antichità di Cipro ed i fratelli Luigi ed Alessandro Palma di Cesnola.* — P. Aurelio Palmieri : *Gli studi bizantini in Russia.* — G. Gabrieli : *Fonti semitiche di una leggenda salomonica.* — U. Benigni : *Un papiro copto-greco inedito con frammenti biblici.* — Mons. Argian : *La Chiesa armena e l'Arianesimo.* — N. Festa : *Ancora la lettera di Michele Paleologo a Clemente IV.* — Mons. F. di Mento : *Intorno all'* Εὐχέλαιον *de' Greci. — Documenta relationum inter S. Sedem Apostolicam et Assyriorum Orientalium seu Chaldaeorum Ecclesiam* (XXXV-XLVII).

Analecta Bollandiana.

Vol. XVIII, fasc. IV. — *Vita venerabilis Lukardis, monialis Ordinis cisterciensis in superiore Wimaria* (suite). — *Nota in vitam SS. Davidis, Sy-*

meonis et Georgii. — Saints d'Istrie et de Dalmatie. — Note sur la vie de sainte Menne. — Note sur le livre des miracles de S. Maurille, évêque d'Angers, par Hermer.

Revue Bénédictine.

Janvier 1900. — D. Odilon Rottmanner : *Catholica.* — D. Germain Morin : *Le testament du Seigneur.* — D. Ursmer Berlière : *La congrégation bénédictine de Chezal-Benoit.* — D. Raphael Proost : *L'enseignement philosophique des bénédictins de St-Vaast à Douai, à la fin du* XVIIIe *siècle.* — D. Bède Camm : *La crise religieuse dans l'Église d'Angleterre.* — D. Hugues Gaïsser : *Le système musical de l'Église grecque.*

Al-Machriq.

15 *mars* 1900. — P. L. Cheïkho : *Le livre d'Or de l'Institut égyptien.* — Mr M. Bakhos : *Ghazir : souvenirs historiques. — Homélie inédite du Patr. Elie III Abi-Halim* (+ 1190) *pour le* 1er *Dim. du Carême.* — P. M. Collangettes : *Les bases du calendrier.*

Bulletin de littérature ecclésiastique.

Février 1900. — P. Batiffol : *Le soi-disant testament de N.-S. J.-C.*

The Journal of theological studies.

Janvier 1900. — Rev. W. Sanday : *A. new work on the parables.* — C. H. Turner : *The early episcopal lists. I. The Chronicle of Eusebius.* — Rev. G. Buchanan Gray : *The Nazirite.* — Rev. P. N. Waggett : *Church affairs in South Africa.* — Rev. W. E. Frere : *Edwardine vernacular services before the first Prayer Book.* — Rev. F. E. Brightman : *Documents : The sacramentary of Serapion of Thmuis. Part. II.*

Ἁρμονία

Janvier 1900. — K. M. Κωνσταντόπουλος : Ἀνέκδοτοι ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι χριστιανικῶν χρόνων. — Π. Καρολίδης : Ῥωμαϊκὴ καὶ βυζαντινὴ σύγκλητος ἐν τῷ Ἁγίῳ Ὄρει.

Le Directeur-Gérant :

F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

Barbet de Jouy (H.). Les mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome, décrites et expliquées. P., 1857, 1 vol. in-8 br., xxx-142 pages. . 1 fr. 50

Verneilh (F. de). L'architecture Byzantine en France. P., 1852, 1 vol. in-4 br. (12 pl.), 316 p. . . . . 15 fr.

— Des influences Byzantines 1855, in-4 (4 pl.) . . 5 fr.

— Le premier des monuments Gothiques (Basilique de Saint-Denys, collégiale de Poissy), in-4 br. . . 2 fr.

Pierre Dubois. De recuperatione Terre Sancte, traité de politique générale du commencement du XIVe siècle, publ. par Ch.-V. Langlois (fasc. 9), in-8 br., XXIV-144 p. 4 fr.

Duchesne (L'abbé L.). Les premiers temps de l'état pontifical (754-1073.). P., 1898, in-8, 224 pages . . 4 fr.

Mélanges de littérature et d'histoire religieuses, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr Cabrière, évêque de Montpellier, 1874-1899, in-8 br., v-571 p. 10 fr.

Contenant des articles de MM. l'abbé Douais, abbé Jacquier, Boissier, abbé Batiffol, Dom Morin, abbé Duchesne, baron Desazars, L. Roche, Dom Cagin, Père Doussot, Père Denifle, abbé Poujol, etc., etc.

Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Première partie : Bibliographie, par les PP. de Backer; seconde partie : Histoire, par le P. Carayon. Nouvelle édition, par Carlos Sommervogel, S. J. Strasbourgeois, publié par la province de Belgique, 1890-1898. Tomes I-VIII; A.-Z et supplément Aage-Casaletti, 8 vol. in-4 à 2 col. . 320 fr.

Pisani (L'abbé P.). La Dalmatie de 1797-1815, *épisode des conquêtes Napoléoniennes*. 1892, 1 vol. in-8 (XXXVI-490 p.), héliog., 10 cartes en coul. . . . . 10 fr.

Belin (A.). Histoire de la latinité de Constantinople, 2e édit. préparée par l'auteur, revue, augmentée et continuée jusqu'à notre temps par le R. P. Arsène de Chatel, ex-provincial des Capucins de Paris, ex-préfet apostolique de la mission de Constantinople, avec deux plans et des gravures. 1894, 1 vol. in-8 (547 p.), pl. et gr. . . . 10 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT

ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : 2 fr. 50

LE MAHOMÉTISME

LE GÉNIE SÉMITIQUE ET LE GÉNIE ARIAN DANS L'ISLAM

Par CARRA DE VAUX

In-12 de 232 pages. — Paris, CHAMPION, 1898. — Prix : 3 fr. 50

BIBLIOGRAPHIE

DU

CULTE LOCAL DE LA VIERGE MARIE

Par Léon CLUGNET

1er *Fascicule* (Province ecclésiastique d'Aix)

In-8°. — Paris, PICARD, 1899.

Prix : 6 fr.

HYMNOGRAPHIE POITEVINE

Par Dom J. PARISOT

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — LIGUGÉ, aux bureaux du " Pays Poitevin ", 1898.

LA

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

5e ANNÉE. — N° 2. — 1900

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1900

SOMMAIRE

Pages.

I. — SUR LES COUVENTS DÉDIÉS DE ROUMANIE, par **M. le Baron d'Avril,** ministre plénipotentiaire . . . 169

II. — VIE DU MOINE RABBAN YOUSSEF BOUSNAYA (*fin*), par **M. l'abbé J.-B. Chabot** 182

III. — LA COMPILATION HISTORIQUE DE PSEUDO-ZACHARIE LE RHÉTEUR, par **M. M.-A. Kugener** 201

IV. — CHRISTODULE, HIGOUMÈNE DE SAINT-JEAN, A PATMOS (1020-1101), par le **R. P. Dom Paul Renaudin, O. S. B.** 215

V. — L'ORDINAL COPTE (*fin*), par le **R. P. Ermoni** de la Congrégation de la Mission. 247

VI. — VIE ET RÉCITS DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ (*suite*). TEXTE GREC, publié par **M. Léon Clugnet** 254

VII. — RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES MONASTÈRES DE PALESTINE (*fin*), par le **R. P. Vailhé,** des Augustins de l'Assomption. 272

VIII. — OPUSCULES MARONITES (*fin*). VIE DE SÉVÈRE, PATRIARCHE D'ANTIOCHE, par **M. l'abbé F. Nau,** professeur à l'Institut catholique 293

IX. — AU PAYS DES NOSAIRIS (*suite*), par le **R. P. H. LAMMENS, S. J.** 303

X. — MÉLANGES. — LE MONASTÈRE DE SAINTE-CATHERINE AU SINAÏ, par le **R. P. Dom Paul Renaudin, O. S. B.** 319

XI. — BIBLIOGRAPHIE. 322

La *Revue de l'Orient chrétien* (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slaves, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE Alphonse PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France . . . . . **8** fr.
Étranger . . . . . **10** »
Prix de la livraison . . . . . **2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées à M. **Léon Clugnet**, secrétaire de la **Revue de l'Orient Chrétien**, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient Chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

SUR LES COUVENTS DÉDIÉS
DE ROUMANIE

I. — La dédicace.

Dans la dernière livraison, la *Revue de l'Orient Chrétien* a consigné les échos d'une querelle survenue entre la Russie et les *Saints-Lieux* à propos des couvents dédiés.

Sous la dénomination de *Saints-Lieux*, on entend ici certains monastères orthodoxes de l'empire ottoman situés au mont Sinaï, en Palestine, au mont Athos, en Roumélie, en Albanie (les météores).

Le mot *dédiés* ne dit rien de précis par lui-même. La controverse porte précisément sur la signification de ce mot. Les Saints-Lieux désignent les couvents dédiés par le mot ἀφιερώμενα, c'est-à-dire « consacrés ». Les Roumains appellent ces couvents *inkinate*, c'est-à-dire « inclinés, soumis ».

Ce fut d'abord une affaire entre Grecs et Roumains.

En reprenant, par le traité de Berlin, la province roumaine de Bessarabie, la Russie endossa la question des couvents dédiés dont quelques-uns sont situés sur le territoire de cette province.

Dès l'origine du débat, les deux intéressés, qui furent les Grecs et les Roumains jusqu'en 1878, ont recouru aux actes mêmes de dédicace, où la volonté des dédicateurs avait été consignée. Si plusieurs de ces documents n'ont pas été retrouvés ou produits, les Saints-Lieux d'une part, les Roumains de l'autre, en ont publié un grand nombre, soit en une traduction française, soit en langue roumaine. Nous allons en produire deux spécimens, dont le

premier est inséré dans une collection publiée en français par les Saints-Lieux, tandis que l'autre a été tiré d'une publication émanant de l'adversaire. On y trouvera, je crois, des indications suffisamment précises sur ce que les fondateurs ou dédicateurs ont entendu faire (1).

Le premier document que nous citons, est issu au commencement du XVIIe siècle : il est donc antérieur aux règnes des princes fanariotes :

« J'ai commencé de tout mon cœur à relever le monastère de la Sainte-Trinité avant qu'il fût totalement détruit. Je me suis rappelé mes aïeux et j'ai *dédié* le saint monastère susdit au mont Athos, au saint monastère des Ibériens (Géorgiens), pour lui être *métochie* (2), et, en donnant et dédiant le saint monastère susdit, j'ai trouvé bon et j'ai ordonné, pour connaissance de tous, que celui que Dieu amènera ici des Pères et Frères du mont Athos pour être higoumène (3) dans le monastère de la Sainte-Trinité, ait à percevoir tout le revenu provenant de tous les biens et de toute part pour le saint monastère, et augmenter le revenu et les travaux, comme aussi les effets et ornements sacrés, en sorte que le saint monastère ne soit jamais privé du nécessaire, mais qu'il soit un lieu hospitalier en tout temps. Et ce qui excédera du revenu d'une année à l'autre, les moines devront l'employer au susdit monastère du mont Athos. Après mon décès, ô vous, que Dieu appellera à cette principauté de la Valachie, soit de mes descendants, soit de mes parents, soit enfin (pour mes péchés!) d'une autre famille, je vous adjure, au nom de la Très Sainte Trinité, de vous tenir obligés de sanctionner, confirmer et renouveler mon présent chrysobulle et les dispositions que j'y fais. Et celui qui honorera, confirmera le présent chrysobulle, qu'il soit honoré de Dieu tant sur la terre que dans la vie future! Que Dieu et la sainte Vierge lui soient en aide dans le jugement suprême! Mais qui n'honorera ni ne confirmera le présent chrysobulle et celui qui le rejettera et le foulera aux pieds

(1) Ces textes ont été publiés, notamment en 1876 dans le voyage intitulé : *De Paris à l'île des Serpents à travers la Roumanie, la Hongrie et les bouches du Danube,* par Cyrille. 1 vol. in-12. Paris, E. Leroux. — Voir aussi la *Revue de droit international,* 1883 et 1884.

(2) Cette expression, ici technique, Μετοχή, est le substantif du verbe Μετέχω, participer à, avoir sa part de, jouir de; τὸ μετασχεῖν, la participation.

(3) Ἡγεμών, qui marche en avant, qui a la prééminence.

et l'abandonnera à l'oubli, que celui-là soit responsable le jour du jugement dernier! Que Dieu punisse son corps ici et son âme au siècle futur! Qu'il soit maudit et excommunié par les trois cent dix-huit Pères du concile de Nicée! Que sa part soit avec Judas et Arius et les Juifs qui crièrent contre Notre-Seigneur : *Haro! Crucifiez-le!* Que le sang du Seigneur soit sur eux et sur leurs fils éternellement! Amen : Le 10 février an 7121 (1). »

Après le document publié par les SS.-Lieux, voici l'une des pièces éditées par les Roumains : pour l'une comme pour l'autre, nous ne garantissons pas la traduction des expressions décisives, les textes originaux n'étant pas sous nos yeux.

Nous, Sherban Cantacuzène Bessarabe, par la grâce de Dieu, prince de toute la Valachie, — nous avons fondé, sur la place même où Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Vierge sans tache nous ont délivré de nos ennemis, le saint monastère de Kotrotchéni (2). Nous l'avons orné à l'intérieur et à l'extérieur de présents et d'offrandes, de biens meubles et immeubles qui puissent suffire à l'entretien des moines qui y passeront leur vie, ainsi qu'à celui des hôtes qui y viendront en visite ou pour des motifs de dévotion. Et, pour que cette disposition soit maintenue et respectée sous notre règne et sous celui de nos successeurs et pour que personne ne puisse dissiper ou aliéner les biens du monastère, — mais pour que les higoumènes, au contraire, s'efforcent de le faire prospérer, nous le *dédions* aux monastères du mont Athos... Les conditions que le saint mont Athos aura à observer sont les suivantes : Des revenus du monastère dans les années d'abondance, on enverra au mont Athos seulement le superflu qui restera après avoir préalablement pourvu aux dépenses annuelles du monastère; dans les mauvaises années, le secours sera proportionné aux revenus..... »

La diplomatie européenne allait intervenir. Nous présenterons ici le résultat de cette intervention. En outre de l'ouvrage déjà cité : *De Paris à l'île des Serpents, etc.*, nous rencontrons d'autres sources d'information.

(1) 1613 de J.-C.

(2) Ce monastère est situé aux portes mêmes de Bucarest.

II. — Après le traité de Paris (1856).

Le congrès de l'heptarchie européenne, réuni à Paris après la guerre de Crimée, envoya en Roumanie une commission européenne, « qui aura pour tâche de s'enquérir de l'état actuel des principautés et de proposer les bases de leur future organisation (art. 23) ». La dite commission eut naturellement à s'occuper des nombreux conflits suscités par la question des couvents dédiés.

Elle ne parvint pas à un accord. La Russie et la Turquie n'acceptèrent pas l'avis suivant formulé par les cinq autres commissaires :

« Les commissaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Sardaigne, après un mûr examen, adoptent les faits suivants comme base de leurs appréciations. Les propriétés attachées aux couvents étaient, si les renseignements des dits commissaires sont exacts, destinées d'abord à soutenir les communautés y appartenant et à remplir des actes de charité et de bienfaisance dans le pays. Il n'y avait que le surplus qui était approprié aux besoins des Saints-Lieux. Un assez grand nombre de ces couvents ont été dédiés postérieurement à leur fondation, non par les fondateurs, mais par les princes des deux Principautés qui, trouvant les couvents indigènes et leurs propriétés mal administrés, les ont placés, par des actes de dédicace, sous la surveillance de couvents étrangers jouissant alors d'une grande réputation. Leur but, qui était de pourvoir plus amplement au maintien des communautés et aux charités imposées par les fondateurs, peut encore être constaté par plusieurs actes de dédicace qui ont été reproduits dans une brochure imprimée sous les auspices des couvents des Saints-Lieux; mais il est à remarquer que, dans certain passage de cet opuscule, le mot valaque qui signifie *dédicace* a été traduit par le mot *donation*, qui implique une contradiction avec la pensée qui a dicté l'acte...

« Les commissaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Sardaigne se croient, en outre, autorisés à considérer les biens des couvents dédiés comme des biens

religieux appartenant au pays moldo-valaque, destinés principalement à soutenir les œuvres pies indigènes et à contribuer subsidiairement à l'entretien des couvents des Saints-Lieux. »

Les commissaires européens *supralaudati*, c'est-à-dire tous à l'exception de ceux de la Turquie, souveraine dans les Saints-Lieux, et de la Russie, qui avait déjà protégé les dédicataires depuis 1821 et en 1834, en les réintégrant après une première expulsion, ont formulé l'opinion suivante sur l'état dans lequel se trouvaient, en 1857, les couvents dédiés.

« Il n'y a pas jusqu'à présent (ils auraient dû dire *à présent* et depuis quand) de communautés dans les couvents en question. Ces couvents, malgré leurs énormes revenus, n'exercent pas les œuvres charitables qu'on serait en droit d'attendre d'eux. Tout ce qui provient des terres qui leur appartiennent, sauf le peu qui sert à l'entretien des bâtiments et des prisonniers qu'ils sont tenus de loger, est appliqué soit au profit des prêtres grecs pour qu'ils les administrent, soit au profit des couvents grecs par lesquels ces prêtres sont envoyés. »

Il fallait conclure.

« Les commissaires (1) de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Sardaigne, vu que les documents primitifs de fondation ne peuvent être reproduits, croient que les couvents des Saints-Lieux pourraient être engagés à faire abandon de leurs prétentions sur les biens des couvents dédiés et sur la gestion de ces biens contre la fixation d'une somme annuelle servie par l'État et garantie sur les terres des couvents à des conditions qui ne sauraient être précisées ici. Les dits commissaires font remarquer de plus que les couvents grecs ont souvent déclaré qu'ils ne reçoivent qu'une portion minime des revenus des couvents qui leur sont dédiés. L'arrangement ci-dessus serait donc également favorable aux couvents des Saints-Lieux et à l'Église des Principautés. Il mettrait fin à un état de choses déplorable qui a fait passer la huitième partie du sol national dans des mains étrangères. »

Comme il était facile de le prévoir, les commissaires de la Russie et de la Turquie n'acceptèrent pas cette conclusion de leurs collègues.

(1) Le nom de l'Autriche ne figure pas dans la pièce que nous avons sous les yeux. Nous ignorons s'il y a eu erreur d'impression ou prétérition intentionnelle.

Une *conférence* de toutes les Puissances signataires du traité de Paris fut réunie en 1858 pour se prononcer sur les conclusions de leurs commissaires en tout ce qui concerne la Valachie et la Moldavie. L'affaire des couvents dédiés est abordée dans le XIIIe protocole en ces termes :

« Monsieur le plénipotentiaire de Russie appelle l'attention de la conférence sur le conflit existant dans les Principautés touchant les biens des couvents dédiés. Après examen, la conférence décide que, pour donner une solution équitable au différend qui existe à ce sujet entre le gouvernement des Principautés et le clergé grec, les parties intéressées seront invitées à s'entendre entre elles au moyen d'un compromis; dans le cas où elles ne parviendraient pas à s'entendre dans le délai d'un an, il sera statué par voie d'arbitrage; dans le cas où les arbitres ne parviendraient pas à s'entendre, ils choisiront un sur-arbitre. S'ils se trouvaient également dans l'impossibilité de s'entendre pour le choix de ce sur-arbitre, la Sublime Porte se concerterait avec les puissances garantes pour le désigner. »

III. — Pendant le règne du prince Couza.

La solution arbitrale décrétée par la conférence européenne de 1858 (Protocole XIII) n'avait pas été expérimentée; rien n'était fait pour préparer la réunion d'arbitres.

En 1863, le gouvernement roumain prit une grave décision en prescrivant que les revenus des couvents dédiés fussent déposés dans les caisses de l'État. Cette décision était motivée par la raison (ou le prétexte) que ces revenus auraient été dilapidés dans le pays par les higoumènes grecs chargés de la gestion, ce qui aurait motivé des plaintes émanant des Saints-Lieux eux-mêmes. Couza ne permit pas que les sommes de cette provenance fussent alors inscrites au budget de l'État.

Cette mesure provoqua, entre les puissances signataires du protocole XIII, une grande agitation pendant laquelle Sir Henry Bulwer s'était accordé avec les représentants de la Russie et de l'Autriche pour faire adresser une sommation au gouvernement de Bucarest à l'effet de désigner ses arbitres, comme il

avait été prévu au protocole XIII, faute de quoi, la Porte désignerait *de plano* un sur-arbitre. Cette agitation se perdit dans le vide, faute d'accord avec les autres puissances contractantes.

Les choses étaient là lorsque, le 12 septembre 1863, le prince Couza notifia officiellement au grand vizir que le gouvernement roumain avait fixé le chiffre de l'indemnité des Saints-Lieux à une somme de 84 millions (piastres turques) une fois donnée. Aali pacha communiqua cette proposition aux représentants des Saints-Lieux, lesquels répondirent en exigeant la levée préalable du séquestre et l'application du protocole XIII. Cette réponse avait reçu l'approbation du prince Gortchakov (1er octobre 1863). Pendant ces vaines négociations, il était pris en Roumanie des mesures de rigueur contre des higoumènes grecs sur certaines plaintes formulées, dit-on, par les *Saints-Lieux*. La célébration de la liturgie en langue roumaine était prescrite dans les églises des couvents dédiés.

Il n'avait été donné aucune suite à cette proposition d'un versement de 84 millions de piastres une fois données, lorsque, le 29 décembre de l'année 1863, le prince Couza proposa et la Chambre vota à la presque unanimité une loi établissant la sécularisation de tous les biens conventuels, dédiés ou non dédiés. Une somme de 82 millions de piastres était allouée aux Saints-Lieux « à titre de secours, conformément à l'intention de la dédicace », sous la réserve d'une surveillance sur l'emploi, de la déduction d'une somme réclamée des Saints-Lieux par la Roumanie et de l'affectation partielle à certaines fondations.

Les envoyés de Russie, de la Grande-Bretagne, d'Autriche et de Prusse obtinrent que la Porte déclarât au gouvernement roumain que, pour la Turquie, la sécularisation était nulle, comme prise en violation du protocole XIII de 1858. Les envoyés de France et d'Italie avaient refusé de s'associer à la démarche des autres États signataires dudit protocole.

Cette divergence devait aboutir et elle aboutit en effet à la réunion à Constantinople d'une nouvelle conférence, laquelle le 9 mars 1864 vota ce qui suit :

« Le devoir de la conférence est de regarder comme non avenues des mesures (la sécularisation?) dont le caractère ne saurait avoir aucune valeur à ses yeux, et de blâmer la manière dont

le gouvernement moldo-valaque a cru pouvoir dépasser sa compétence dans des questions qu'il ne lui appartient pas de résoudre. »

Telum imbelle sine ictu. L'affaire fut enterrée, comme on dit au Parlement, dans une commission chargée à Constantinople de vérifier les titres, l'état des propriétés, de prendre des précautions contre l'aliénation des propriétés, des ornements cultuels etc..... La dite commission a commencé son travail, sans qu'on en entendît plus parler.

Le prince Couza savait que tout peut arriver sur le terrain de la diplomatie. Dans son désir d'en finir, et après, dit-on, une entente avec Aali pacha, Sir Henry Bulwer et le marquis de Moustier, il fit voter par le parlement une allocation non plus de 84 ou de 82, mais de 150 millions de piastres pour une indemnité radicale aux Saints-Lieux et il conclut un emprunt à Constantinople pour parer à ce versement. Le 22 septembre 1868, les Saints-Lieux déclaraient que la conscience ne leur permettait d'admettre l'expropriation et l'indemnité.

Déjà le prince Couza avait cessé de régner.

IV. — Depuis le traité de Berlin (1878) (1).

Le traité de Berlin (13 juillet 1878) amena une véritable novation dans la situation des couvents dédiés.

1° « Les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la Roumanie (art. 43). »

Les deux articles suivants précisent les conditions de cette reconnaissance : ni dans l'un ni dans l'autre, il n'est fait mention des couvents dédiés.

2° En 1856, lors de la conclusion du traité de Paris, les plénipotentiaires avaient été dominés par l'idée de ne laisser à la Russie aucun accès sur le Danube. Les flottes des deux alliés demeurèrent même sur les eaux avoisinantes jusqu'à ce qu'il eût été bien établi que pas une rigole issant du territoire russe, n'aboutirait au

(1) Pour ce qui va suivre, consultez la *Revue de droit international*, tomes XV et XVI, 1883-1884, et les *Négociations relatives au traité de Berlin*, in-8, Paris, Leroux, 1886.

Danube. En 1878, évolution complète : Par l'article 45, la Roumanie cède à la Russie la Bessarabie, dont la partie méridionale longe les bouches du Danube. C'était le retour pur et simple à l'état créé par la cession consentie par la Porte en 1812, cession dont la légitimité a été justement contestée, puisqu'elle impliquait le démembrement par le suzerain turc d'un État simplement protectoré. En 1812, la question européenne des couvents dédiés n'était pas née, tandis qu'elle battait son plein en 1878; mais le traité de Berlin n'implique, pour la puissance acquérante, aucune obligation relative à cette question, bien qu'il se trouve en Bessarabie un certain nombre de couvents dédiés au Saint-Sépulcre.

De ces deux faits, il conste que la question des couvents dédiés entre dans une nouvelle phase. Les deux États, qui ont des couvents dédiés sur leurs territoires, sont absolument indépendants de toute ingérence européenne. Les Saints-Lieux se trouvent dans la situation commune des étrangers qui font valoir des prétentions sur le territoire d'un État indépendant; les signataires de Paris et de Berlin n'avaient fait aucune réserve pour la sauvegarde en Russie ou en Roumanie des droits qu'ils tenaient régulièrement de leurs capitulations avec la Porte Ottomane; mais, d'un autre côté, cette dernière, en sa qualité de puissance territoriale des réclamants, a le droit d'intervenir diplomatiquement ou autrement en faveur de ses ressortissants.

Voyons ce qui a été fait successivement par ou pour les Saints-Lieux à l'encontre d'abord de la Roumanie, puis de la Russie, depuis le traité de Berlin.

V. — En Roumanie.

Le 3 mars 1878, c'est-à-dire lors des négociations qui ont abouti à la convention préliminaire de San-Stéfano, les plénipotentiaires ottomans avaient fait des réserves pour la reconnaissance et la conservation des droits des communautés ottomanes sur les couvents dédiés.

Les plénipotentiaires russes répondirent le 4 mars : Qu'en évitant de faire mention de cette question dans l'acte des préliminaires de paix, ils entendaient bien qu'elle restait réservée

à une entente directe entre la Sublime Porte et la Principauté, des décomptes entre elles ayant déjà été prévus par l'article V... Que, d'ailleurs, la Russie avait, dès le début de cette affaire, soutenu les droits des Lieux-Saints, que le gouvernement ottoman semble vouloir prendre aujourd'hui sous sa protection (1). »

Cette déclaration semblait indiquer, non pas précisément que la Russie se désintéressât, mais qu'elle allait laisser la Puissance souveraine des Saints-Lieux, la Turquie, en tête-à-tête avec le souverain de la Roumanie.

Aussi, après la conclusion du traité de Berlin, les Saints-Lieux s'adressèrent-ils directement au prince de Roumanie le 27 juillet 1879. Charles Ier se borna à promettre (novembre) que la question serait examinée avec la plus grande sollicitude.

Cette sollicitude étant demeurée sans effet, les Saint-Lieux, au mois de mars 1880, envoyèrent deux délégués à Bucarest. Le ministre des Affaires étrangères de Roumanie leur repondit le même mois :

« Si un différend existait entre le gouvernement et les Saints-Lieux au sujet des couvents dédiés, ce gouvernement ne saurait traiter avec les Églises d'Orient si leurs prétentions n'étaient présentées officiellement par la voie diplomatique et tout d'abord par le gouvernement ottoman, parce que les patriarches ne sont ni souverains temporels ni chefs de gouvernements. »

Cette fin de recevoir n'est pas foncièrement correcte en soi. Assurément un gouvernement étranger n'est-il pas obligé de répondre à la demande directe d'un étranger et peut-il exiger l'intervention gouvernementale du réclamant; mais cette exigence n'est pas obligatoire. Il arrive le plus souvent qu'un gouvernement prête l'oreille à des réclamations étrangères, désireux qu'il est d'éviter par là une intervention étrangère qui peut aller on ne sait jusqu'où. Ce sont le plus souvent les réclamants qui sollicitent l'intervention de leur gouvernement, s'ils ne sont pas satisfaits de la réponse qui leur a été faite. Rien n'obligeait donc la Roumanie à repousser la demande des intéressés par une objection préalable; mais les choses étant ainsi, il ne restait

(1) *Revue de droit international*, tome XVI, p. 18, 1884.

aux Saints-Lieux qu'à réclamer l'intervention de leur autorité souveraine, ce qu'ils firent le 28 juillet 1880. Après avoir pris le temps de la réflexion pendant plus d'une année, la Sublime Porte adressa aux Puissances signataires du traité de Berlin la circulaire suivante qui est datée du 21 août 1881 :

« Bien des années se sont écoulées depuis que la conférence de Paris a subordonné ce grand procès au verdict de la justice internationale et qu'elle en a réglé le mode de solution. A son tour, le congrès de Berlin a sanctionné le fait par l'assentiment unanime des Puissances aux principes précédemment posés. Se plaçant donc sur ce terrain, le gouvernement impérial est d'avis que, l'expérience n'ayant que trop démontré l'inefficacité d'un compromis pour établir l'entente, il ne resterait qu'à procéder par voie d'arbitrage.

« Le gouvernement roumain lui-même n'aurait, espérons-nous, rien à objecter à cette manière de voir d'autant plus que, je le répète, la question a déjà reçu la double consécration de la conférence de 1858 et du congrès de Berlin.

« Vous voudrez bien soumettre les considérations qui précèdent à l'appréciation bienveillante de M. le ministre des Affaires Étrangères de..... et prier S. E. de vouloir bien autoriser le ministre de..... à Bucarest à se concerter avec ses collègues, MM. les représentants des Puissances signataires du traité de Berlin, pour inviter le gouvernement roumain à nommer ses arbitres et à convenir du lieu de leur réunion, ainsi que de l'époque où l'arbitrage devra commencer et prendre fin (1). »

Nous avons cité cette circulaire de 1881 intégralement pour deux raisons : 1° Elle constate que la recherche d'une solution avait pris définitivement le chemin de l'arbitrage ; 2° parce que cette circulaire demeure, à notre connaissance, la dernière communication internationale et officielle sur les couvents dédiés.

Il faut remarquer aussi que la résolution européenne consignée au protocole XIII de 1858 et visée en 1881 avait été dressée à l'encontre d'un État tributaire en discussion avec son suzerain.

Depuis 1878, la Roumanie est devenue un État indépendant

(1) *Revue de droit international*, tome XV, p. 416; tome XVI, p. 16 et 20.

au même degré que la Turquie et que l'autre État indépendant qui détient aussi des couvents dédiés. Le protocole XIII est-il devenu caduc? N'y aura-t-il plus d'intervention européenne au sujet des couvents dédiés? C'est probable; mais qui pourrait l'affirmer? il y a des questions qui sont revenues de plus loin.

En attendant, nous avons à préciser ici la suite qui fut donnée à la sommation de 1881, d'abord par l'État qui y était alors visé, puis par l'autre.

La Roumanie n'a tenu aucun compte de la mise en demeure de 1881, par conséquent du protocole XIII de 1858 : elle a agi comme si le débat fût clos. La main-mise sur les couvents dédiés est maintenue. Chaque année le gouvernement de Bucarest inscrit à son budget une somme qui est censée représenter la créance des Lieux-Saints. Il consacre cette somme à entretenir une école roumaine à Constantinople, plusieurs monastères roumains au mont Athos, ainsi que des églises et des écoles sur le territoire ottoman.

VI. — En Russie.

Dans la province de Bessarabie, il existe un certain nombre de couvents dédiés au Saint-Sépulcre.

De 1812 à 1856, ces couvents entraient, par le traité de Bucarest, dans le domaine de l'empire russe. Quel fut alors, au point de vue de la dédicace, l'effet de ce changement territorial? Nous n'en savons rien et il n'y a guère d'intérêt pratique à le rechercher.

Pendant que ces couvents de Bessarabie se trouvaient, avec ceux de la Valachie et de la Moldavie, de 1856 à 1878, sous un même gouvernement, un protocole XIII de la conférence européenne avait, je le rappelle, prescrit pour la solution de la question, une combinaison qui devait aboutir à un arbitrage.

En 1878, les couvents dédiés de la Bessarabie retournaient sous la domination russe. Le protocole XIII, avons-nous dit, ne fut supprimé formellement ni pour la Roumanie ni pour la Russie et aucune stipulation internationale n'y a rien substitué.

Nous exposions tout à l'heure ce que la Roumanie a fait des

couvents dédiés sur son territoire. Et la Russie? Elle a suivi une autre voie. En 1873, elle a pris unilatéralement une disposition en vertu de laquelle elle remettrait annuellement au Saint-Sépulcre les deux cinquièmes du revenu net des couvents y dédiés de la Bessarabie.

Les esprits pratiques se sont demandé si les Saints-Lieux ont été bien inspirés en refusant les millions de piastres que la Roumanie a offerts à trois reprises et le tantième attribué en 1873 au Saint-Sépulcre par la Russie; mais, au-dessus de l'intérêt pécuniaire, il y a des questions de dignité et un scrupule religieux qui ne se discutent pas.

La dernière livraison de notre revue a publié : 1° la justification par un journal russe de la mesure prise en Bessarabie; 2° une réponse grecque à cette justification. L'étude qui précède a seulement pour objet de présenter les origines de la querelle survenue entre les deux écrivains orthodoxes.

A. d'Avril.

VIE DU MOINE

RABBAN YOUSSEF BOUSNAYA

(*Fin*) (1).

Donc, cinq ans après avoir été en butte à l'envie, Rabban Youssef tomba subitement dans une grave maladie, le vendredi de la Passion de Notre-Seigneur. Je vis en lui les symptômes d'une maladie mortelle.

Il m'avait dit auparavant en me parlant de la dernière maladie de Rabban Mousha : « Sache, mon fils, que les saints reçoivent à la fin de leur vie, lorsqu'ils sont près de quitter ce monde, une vision de nature spéciale, dans la contemplation du monde nouveau. Ils en sont frappés de crainte et de trouble, au point que cette vision semble aux autres un désordre; car l'esprit est ravi dans la vue admirable de la gloire du monde de gloire, et il s'oublie lui-même ainsi que tout ce qui est dans le monde présent; il ne reste en lui qu'une seule chose, c'est-à-dire un abondant amour. C'est pourquoi celui qui a été favorisé de cette vision est embrasé de l'amour et de la charité pour tous les hommes et il est pressé par l'amour de Celui dont il est proche (2) à ce moment; il ne peut se contenir, parce qu'il n'y a devant les yeux de son esprit rien de ce monde pour le retenir et le modérer. » — En vérité, mes frères, cet amour est semblable à l'amour qui est communiqué aux saints dans le monde de la perfection; et c'est un gage de celui-ci qui leur est donné

(1) Voy. vol. II, 1897, p. 357; vol. III, 1898, p. 77, 168, 292, 458; vol. IV, 1899, p. 380; vol. V, p. 118.

(2) Ou bien : « de celui qui est proche ».

ici-bas au moment de leur départ. Certes, il est accordé au moine de temps en temps, quoique moins pleinement, dans la profondeur de son silence; mais personne ne s'en aperçoit, parce qu'il n'y a personne près de lui à ce moment. Mais au moment où son départ est proche, quand plusieurs personnes sont près de lui, on voit en lui, comme je l'ai dit, quelque changement, de sorte que plusieurs, par ignorance, sont scandalisés par cette admirable vision, comme il arriva à des hommes simples, à la vue de Rabban Mousha, ainsi que nous le racontait Rabban Youssef.

Or, cette vision et ce changement qu'on avait remarqués en Rabban Mousha, nous les vîmes aussi en R. Youssef pendant la maladie dont il souffrait; au point que cette transformation était frappante pour tout le monde. En effet, il jetait les mains, en étendant les bras, çà et là sur ceux qui l'entouraient et les attirait à lui; il les embrassait et les saluait désordonnément; il congédiait les premiers et faisait approcher les autres. Il en fut ainsi depuis le soir jusqu'au milieu de la nuit. Pour moi, d'après ce que je lui avais entendu dire de R. Mousha, je pensais en moi-même qu'il allait s'en aller cette nuit même vers son Maître.

Mais comme son heure n'était pas encore venue, ce qui se passait en lui cessa, la vue de son intelligence revint à elle, et il retrouva la connaissance des choses de notre monde. Il s'aperçut de ce qui s'était passé, et aussi qu'il y avait des gens qui ne le comprenaient pas. Il se mit à tenir un discours instructif à tous ceux qui étaient réunis là, et les entretint de cette vision contemplative dont j'ai parlé, et de ce qui était arrivé à R. Mousha. Il dissipa les doutes de ceux qui hésitaient, et affermit la foi de ceux qui ne doutaient point.

Après cela, il lui arriva une chose fort surprenante : il fut pendant à peu près cinq mois étendu à terre, le visage couvert, sans rien percevoir du monde. Nous le laissions pendant tout un jour et une nuit sans nous occuper de lui, et il nous parlait à peine. Quand nous le forcions, il goûtait par contrainte quelque peu de nourriture; il mangeait sans le savoir et restait sans manger sans s'en apercevoir. Après être resté des jours sans nourriture, il ne demandait rien. Souvent, il nous avertissait de ne pas le déranger : et pour cela, il passait des jours

sans aucune nourriture, et sans en éprouver aucune douleur ou incommodité. Il gisait à terre, silencieux, comme s'il eût été insensible. Son corps seul était près de nous, son âme était dans un autre endroit. — Telle est, en vérité, la perfection à laquelle arrivent les saints à la fin de leurs jours : si leurs corps sont inertes, leurs intelligences servent leur Maître dans la région des êtres spirituels.

Il passa environ cinq mois dans cet état. Ensuite, une autre maladie s'empara de lui. Une nuit qu'il voulut s'asseoir pour sa nécessité, je posai ma main sur ses cuisses pour le faire asseoir; s'étant aperçu de cela, il cria après moi et me dit: « Fais attention, mon fils, et prends garde de ne regarder aucune partie de mon corps. » — Quand je l'eus reconduit à sa place, il me dit : « Sache, mon fils, que depuis le jour où j'ai pris le saint habit, je n'ai jamais vu rien de mon corps, si ce n'est mes mains et mes pieds jusqu'à mes genoux; fais bien attention, mon fils, de ne rien découvrir de mon corps, quand tu me laveras [après ma mort]; lave seulement soigneusement ma tête, mes mains et mes pieds. En ce qui te concerne, mon fils, veille sur toi et garde cette réserve tous les jours de ta vie. » — Je l'interrogeai et lui demandai de me faire connaître comment il faisait quand il changeait sa chemise. Il me dit : « Je fermais les yeux jusqu'à ce que ma tête fût sortie du col de la chemise. » — J'admirai la vigilance du saint, et je louai Dieu de ce qu'il avait possédé une telle réserve dont il ne s'était pas même départi dans sa grande vieillesse. Et s'il était tellement réservé avec son corps, que dirons-nous du reste ?

Huit jours avant celui où son âme pure s'en alla, un frère eut une vision au sujet de sa mort. Il vit et me raconta ceci : « Après avoir terminé les psaumes du matin, je me tenais devant la croix. Il me sembla tout à coup que je me trouvais devant la cellule de Rabban Youssef. Il y avait là une foule nombreuse de gens qui regardaient le ciel, saisis d'admiration et louant Dieu à haute voix. Je demandai à celui qui était le plus près de moi pourquoi ils regardaient dans le ciel, saisis d'admiration et louant Dieu. Il me répondit : « Nous regardons « le soleil qui s'est obscurci et dont on ne voit plus la lumière. » Je regardai au ciel et je vis le soleil, qui était enveloppé de ténèbres et d'une profonde obscurité. Quelques étoiles apparais-

saient et brillaient dans le ciel. C'était environ la troisième heure. Je m'éveillai de mon sommeil, troublé et très inquiet. Tandis que je songeais à ma vision, mon ange gardien me frappa et me dit : « Le soleil que tu as vu s'éteindre signifie que « Rabban Youssef va s'en aller vers son Maître. »

Après cette vision, j'eus la certitude que le saint allait partir incessamment.

Depuis le soir de la nuit jusqu'au matin du jour le bienheureux reposa; son esprit fut plongé dans la contemplation et la vision dont j'ai parlé plus haut, et il se trouva dans cet état extraordinaire que j'ai dit jusqu'à la troisième heure du jour.

A la troisième heure, heure à laquelle le frère avait vu le soleil s'obscurcir, il remit son âme pure entre les mains de l'ange qui le guidait, et cet ange, avec les troupes des esprits célestes, conduisit cette sainte âme en grande pompe jusqu'à ce qu'elle se fût élevée en haut du lieu où ils habitent; de là, avec les ailes que lui fit pousser l'Esprit-Saint, elle monta encore et s'éleva jusqu'au lieu qui n'en est pas un, où est entré le premier et où règne le premier-né d'entre nous (1).

Et maintenant, elle est là, avec les âmes des saints enfants de lumière, jusqu'au jour où le Christ Notre-Seigneur apparaîtra dans le ciel. Alors, elle revêtira son corps, son véritable conjoint, et ils jouiront ensemble, dans le royaume du Christ, des délices éternelles.

Cette même nuit, à l'aurore, un frère qui était assis fut pris d'un léger sommeil et eut une vision. Il lui semblait être dans le *martyrion*. Tout à coup un grand aigle, superbe, entra en volant dans le martyrion, et après avoir circulé par tout le martyrion, il se posa sur le tombeau où avait été précédemment déposé Mar Abraham. Les sacristains sortirent de la sacristie, tenant à la main des encensoirs. Ils s'approchèrent et se placèrent près de cet aigle, l'un à sa tête et l'autre à ses pieds. — C'est là que nous avons déposé Rabban Youssef.

Tous les frères s'assemblèrent en pleurant et en s'arrachant les cheveux, à cause de leur séparation d'avec leur père spirituel, d'avec le guide de la barque de leurs âmes. Beaucoup de frères

(1) Cf. Coloss., I, 18.

vinrent aussi à ce couvent, du couvent de Rabban Hormizd (1), de Rabban Ishôʿyahb (2), de Rabban Youssef de Ineshak (3), de celui de Shamrak (4) et de celui de Rabban Qayouma (5). Les gens des campagnes des environs du couvent apprirent la nouvelle; ils en furent affligés, et ils vinrent par troupes, hommes et femmes, vénérer (6) son saint corps.

Ce chaste corps fut enseveli pompeusement par la foule qui était venue pour ses funérailles, au milieu des cantiques spirituels et des hymnes, depuis le matin jusqu'au soir; et il fut déposé dans le *martyrion*, dans le tombeau dont j'ai parlé plus haut, où se trouvait Mar Abraham.

Après qu'il eut été déposé là, Rabban Gabriel, le sacristain (7), me raconta, plein d'admiration pour la vision prophétique (8) des saints, qu'un jour, Rabban Mousha et Rabban Youssef étaient venus ensemble au *martyrion*. Après s'être salués, ils se tinrent au milieu, et R. Mousha dit à R. Youssef: « Sache que le temps où je dois quitter cette vie est déjà arrivé. Je vais m'en aller vers le Christ. Vois à prendre soin des âmes que le Christ mettra entre tes mains. » — Rabban Youssef lui répondit : « Je ne resterai point ici après toi. » Rabban Mousha reprit : « Qu'il n'en soit pas ainsi; j'ai demandé au Christ de te donner la patience, afin que tu travailles assidûment à faire fructifier le don qu'il t'a confié. Tu achèveras dans ce couvent le cours de tes labeurs et ton corps sera déposé en ce lieu en face du mien. » — Et voici que maintenant la prophétie du saint a été réalisée et a reçu son accomplissement.

Il y avait dans le couvent un frère nommé Paulos. Il était boiteux et paralysé, et frappé dans tout son corps d'ulcères, de tumeurs et de plaies (9). Mais si son corps était dans une telle infirmité, son âme était parfaitement pure. Elle était brillante et resplendissait dans ce corps blessé et infirme, pour ainsi

(1) Cf. ci-dessus, t. II, p. 375, n. 2.
(2) Cf. ci-dessus, t. II, p. 392, n. 1.
(3) Cf. ci-dessus, t. III, p. 465, n. 1.
(4) Cf. ci-dessus, t. II, p. 387.
(5) Cf. ci-dessus, t. III, p. 314.
(6) Littéralement : « être bénis ».
(7) Cf. ci-dessus, t. III, p. 458.
(8) Littér. : « la vision éloignée ».
(9) Ou : « de cicatrices » ; *kewayé* signifie proprement « cautères ».

dire comme le grand éclat de la lumière du soleil. Son visage n'était point affligé ni attristé de cette grande infirmité; mais en tout temps son aspect était joyeux et faisait paraître l'éclat de la pureté et de la splendeur de son âme. Il ne cessait de louer Dieu et de lui rendre grâces continuellement; à tout instant et à tout moment il glorifiait Dieu en secret et en public. A la vérité, chaque jour quelque douleur nouvelle s'abattait sur son corps plus frappé que celui de Lazare ; mais plus ses plaies et ses différentes infirmités s'accroissaient, plus il louait Dieu, plus il lui rendait grâces pour cela même. En outre, il était très pauvre et indigent. Quand je lui obtenais quelque aumône des fidèles qui étaient admis dans le couvent, il l'acceptait de moi et la donnait aux cénobites ou aux malheureux, et ne s'en servait pas pour se nourrir même comme l'un de ceux-ci. — Quand je l'en blâmais, il me répondait : « N'est-ce pas pour en retirer quelque utilité que les fidèles donnent l'aumône aux moines? Or, il n'y a rien de bon en moi, comment pourraient-ils tirer secours de moi? J'ai donc donné leur aumône à quelqu'un qui priera le Maître de l'aumône de les secourir. »

Il pratiquait la pauvreté avec sa mère qui était religieuse et prenait soin de lui; n'ayant que la portion de pain que lui donnait la communauté, il s'éprouvait, et sa mère également, par la faim, au point qu'il restait quelque chose de cette portion de pain, et il échangeait ce qui lui restait pour du froment qu'il donnait au sacristain afin d'en faire la farine de l'hostie qui devait être offerte à Dieu. J'avais souvent entendu affirmer par R. Youssef que ce bienheureux obtiendrait dans le royaume céleste la même part que Mar Guiwarguis le martyr (1). La mère de cet infortuné le portait et l'approchait du tombeau de

(1) Le *Livre de la Chasteté* (n° 57) résume ainsi la vie de ce saint nestorien : « Sa famille était de Beit Aramayè, du pays de Babylone. Il était mage, puis il embrassa la foi orthodoxe et reçut le baptême. Il s'en alla au Grand Monastère [d'Izala], près de Mar Dadjésus, et prit l'habit monastique. Il demeura là quelque temps et écrivit des livres sur les devoirs des moines et contre les hérétiques [jacobites] partisans de Gabriel de Singar. Ensuite, par la malice des habitants de Singar, il fut jeté en prison et, sur l'ordre du roi Kosrau, il fut crucifié pour avoir abandonné le magisme et s'être fait chrétien. » — D'après ses Actes résumés par Hoffmann (*Auszüge*, etc., p. 91 et suiv.) et publiés par Bedjan (*Histoire de Mar Jabalaha et de trois autres patriarches*, etc., Paris, 1895, p. 416 et suiv.), il fut mis à mort le 14 janvier de l'an 926 des Grecs (615 de l'ère chrétienne).

Rabban Youssef. Il y passait la nuit avec sa mère, en pleurant; car la mort de R. Youssef lui avait causé de la peine et de l'affliction plus qu'à beaucoup d'autres. Or, ce martyr vivant de chaque jour me raconta qu'une nuit où il était en pleurs près du tombeau, le cierge qui brillait au-dessus s'étant éteint, il fut encore plus affligé, parce qu'il n'avait aucun moyen de le rallumer. Il en pleura davantage et baissa la tête. Au bout d'un instant, il leva les yeux et vit le cierge s'allumer et briller avec plus d'éclat qu'auparavant. Il fut consolé de son affliction, et loua Dieu qui s'occupe de ses familiers, au point qu'après leur mort il charge les anges du service de leurs reliques.

Rabban Youssef vécut, en ce monde, d'une vie agréable à Dieu en tous ses instants, environ cent dix ans (1), dont à peu près quatre-vingts dans le monachisme.

Il se reposa de son labeur assidu en présence de Dieu, de ses combats glorieux avec les démons, de ses luttes continuelles et victorieuses avec les passions, un jeudi, et il fut déposé dans le *martyrion* de Mar Abraham de Beit Çayarê, le matin (2) du vendredi, sixième jour de la semaine, [dans lequel on chante :] *halelaini* (3). — C'est en ce jour qu'on fait sa commémoraison dont l'antienne commence par ces mots : *Celui qui connait la pensée de tous les hommes* (4). — Le même jour, on fait aussi la commémoraison du catholicos saint Mar Siméon Bar-Çaba'ê (5).

Ce fut le quatre du mois de 'iloul (6) de l'an 1496 des Grecs,

(1) Dans l'*Hymne* de Sabrisho' de Çoba (cf. ci-dessous, p. 194), il est dit qu'il vécut 120 ans. Le chiffre de 110 ans paraît mieux s'accorder avec les synchronismes.

(2) Littéralement « à l'aurore du jour » ; l'expression signifie ou bien *le matin*, ou bien le commencement du jour ecclésiastique, c'est-à-dire les premières Vêpres, et par conséquent *le soir* de la veille. Le contexte indique qu'il s'agit ici du matin.

(3) Voyez *Breviarium Chaldaïcum*, éd. Bedjan, t. III, p. 266. C'est le vendredi de la première semaine de Mar Élias (cf. ci-dessus, vol. III, p. 476, n. 4).

(4) Cf. *Breviarium Chaldaïcum*, éd. cit., t. III, p. 234.

(5) Cf. *Breviarium Chaldaïcum*, éd. cit., p. 232 et 266. — Siméon Bar-Çaba'ê, catholicos de Séleucie, fut la première victime de la cruelle persécution excitée par Sapor contre les chrétiens de son empire, en la trente-deuxième année de son règne (341). Les Actes de son martyre ont été publiés par Évode Assemani, *Acta s. martyrum*, t. I, p. 10-42, et réimprimés par Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. II, p. 128 et suiv. Cf. Bar-Hébréus, *Chr. eccles.*, II, 35; 'Amr, éd. Gismondi, p. 19.

(6) Septembre.

qui est l'année 581 des Arabes, fils d'Agar, la servante égyptienne de Sara (1).

De la châsse de son saint corps émanent des secours pour tous ceux qui ont recours à ses prières. — Que sa mémoire soit en bénédiction; que ses prières soient sur ce monde tout entier, sur l'Église et ses enfants, sur le couvent où est son tombeau, sur l'écrivain faible, méprisable, tout à fait misérable et vil, et sur ses pères; sur le lecteur et les auditeurs; sur nous tous et toujours! Amen.

A Dieu qui l'a fait triompher et grandir, et qui a fortifié notre faiblesse pour l'accomplissement de sa volonté : gloire, honneur, louange et adoration! Que ses miséricordes et sa grâce soient sur nous, dans les deux créations! Amen.

Nouvelle apologie de l'auteur a la fin de cette histoire et supplique générale a tous ceux qui la rencontreront. — Que Notre-Seigneur nous aide! Amen.

Un homme célèbre et très intelligent d'entre ceux qui ont revêtu le Christ (2), qui avait beaucoup reçu et qui distribua à

(1) Il y a évidemment une erreur dans ces données chronologiques, de même que dans celles qui sont consignées plus bas dans les clausules du manuscrit (cf. ci-dessous, p. 193, note 5). L'année 1496 des Grecs commence le 1er octobre 1184 de l'ère chrétienne, et finit le 30 septembre 1185. L'année 581 de l'Hégire commence le jeudi 4 avril 1185. Le 4 septembre était un mercredi. La concordance entre les années est ici exacte. Il n'en est pas de même plus bas. Néanmoins cette date est inadmissible comme étant celle de la mort de Rabban Youssef. Plus haut (t. III, p. 83, n. 3), avant d'avoir lu le présent passage, j'avais conjecturé d'après le contexte que Rabban Youssef était mort « au début de l'an 369 de l'Hégire, qui commençait le 29 juillet de l'an 979 de notre ère ». Il faut, je crois, s'en tenir à cette date qui concorde bien avec les autres données chronologiques fournies incidemment par le texte, comme l'ordination du catholicos 'Abdisho' Ier (963; t. III, p. 85), ou même expressément, comme l'invasion de la Mésopotamie (977; t. III, p. 83) et la mort de R. Mousha (946; t. III, p. 315). Il est dit un peu plus haut, dans le corps même du récit, que R. Youssef mourut un jeudi; or, le *4 septembre de l'an 979* était précisément un jeudi. Nous pouvons donc tenir cette date comme certaine. Elle est confirmée par le texte de l'hymne composée en l'honneur de R. Youssef, d'après le récit même de son histoire (v. ci-dessous, p. 194). Quant aux chiffres que nous lisons ici dans notre manuscrit, ils sont sans doute le fait d'un copiste maladroit qui a altéré l'écriture, ou a présenté comme date de la mort du saint celle de la copie d'un manuscrit.

(2) Allusion aux paroles de S. Paul : « Induimini Dominum Jesum Christum; Christum induistis » (Rom., XIII, 14; Galat., III, 27).

ses semblables (1) beaucoup de choses admirables au delà de toute expression, qui avait pénétré dans les mystères divins et sublimes et qui était très éclairé dans les connaissances spirituelles supérieures au monde, Mar Isaac (2), dans le traité qu'il a composé *Sur les signes distinctifs du mouvement des pensées bonnes ou mauvaises* (3), après en avoir longuement fait connaître la raison et l'auteur, après l'avoir exposé supérieurement et distinctement, après avoir posé les signes distinctifs des mouvements, bons ou mauvais, de toutes les pensées, et établi la différence entre ceux-ci et ceux-là, termine son traité par une chose très vraie, parfaite et sublime qui n'est pas pour tout le monde; mais celui qui la pratique (4) ne trébuchera point. Il parle ainsi : « Quand le mouvement d'une pensée quelconque s'élève en l'homme pour un objet quel qu'il soit, et que cet objet parvient réellement à l'existence et s'accomplit, sache que ce mouvement a été excité par le Seigneur. Le mouvement qui s'élève, mais n'a point d'effet, ne vient point de Dieu, quand bien même il serait excité souvent. » Telle est la doctrine de cet homme d'un esprit élevé, d'une intelligence admirable, d'une prudence raisonnable, très expérimenté dans les mystères surnaturels, doué d'une vision pénétrante dans les sublimes contemplations des actions admirables de la Providence, relativement à cette question des signes distinctifs du mouvement des pensées. — C'est pourquoi je supplie dans la charité quiconque rencontrera cette histoire de ne pas me couvrir de blâme, moi misérable, à cause du désordre, de la grossièreté et de la rusticité de mon pauvre langage.

J'ai fait connaître et j'ai exposé plus haut (5) que je suis un rustique, un insensé dépourvu de toute science; j'ai fait connaître également les aiguillons intérieurs qui me frappaient et les instances que les frères ont faites près de moi; mais alors encore je doutais si la chose venait du Seigneur; maintenant qu'elle est terminée et accomplie, ma faiblesse est réconfortée et le doute est parti de ma pensée, ma timidité est tranquillisée et

(1) Littéralement : « à ses collègues ».
(2) Isaac de Ninive. Cf. ci-dessus, t. III, p. 110, n. 1, et p. 472.
(3) Littéralement : « droites ou gauches ».
(4) Littéralement : « celui qui marche dedans ».
(5) T. II, p. 361.

j'ai acquis une solide espérance dans le Seigneur. Mon esprit est affermi dans cette vérité que c'était bien là la volonté de Dieu, comme l'enseigne la doctrine de Mar Isaac, admirable parmi les sages. Car si le Seigneur n'avait pas voulu cette chose, elle ne se serait pas accomplie réellement. « Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, comme dit le Psalmiste (1), en vain peine et travaille celui qui bâtit, car sa construction n'arrivera pas au faîte. » — Maintenant donc que la bâtisse de ce palais est achevée, que ce discours a pris fin et est réellement terminé, il ne peut y avoir de doute, d'après ce que j'ai dit, que c'était un mouvement divin qui s'éleva et qui se réalisa ; car si c'eût été un mouvement humain de notre propre pensée, après s'être manifesté deux ou trois fois il eût cessé et n'aurait pas atteint son effet. Maintenant qu'il s'est réalisé et accompli, on ne peut contester qu'il a été voulu et excité par le Seigneur, et qu'il s'est réalisé conformément à sa volonté.

Pourquoi fut-ce par les mains d'un indigne personnage dépourvu de science? Ce n'est pas à nous de le savoir ; mais cela est l'objet de sa science. A ce qu'il me semble, ce fut pour faire paraître la grandeur de sa vertu et la profondeur de sa sagesse ; et pour humilier ceux qui s'élèvent et s'enorgueillissent de leur science et de leur doctrine, selon le dire de Paul (2) : « Dieu a choisi les insensés pour confondre les sages, » et : « Il n'est personne pour dire à Dieu : A quoi bon cela, pourquoi ceci? » car Dieu peut de lui-même et par lui-même rendre qui il veut tel qu'il veut. L'économie des choses n'est pas entre les mains de celui qui désire, ni de celui qui s'empresse, mais entre les mains de Dieu, sage gouverneur. En effet, l'homme n'est rien sans Dieu. Dieu se sert de lui comme d'un instrument dans l'accomplissement de ses œuvres, comme il le veut et comme l'artisan qui fabrique ce qu'il veut avec l'instrument qui est entre ses mains.

Quelqu'un dira peut-être : « Pourquoi les choses sublimes sont-elles entre les mains des insensés et non entre les mains des sages? » Ne discute pas. Le vase ne peut juger son fabricant ni lui dire : « Pourquoi ainsi? pourquoi pas ainsi? » — Nous sommes entre les mains de Dieu comme l'argile entre les mains

(1) Ps. cxxvi, 1.
(2) I Cor., i, 27.

du potier, comme un instrument entre les mains d'un artisan : celui-là forme ce qu'il veut de l'argile qui est entre ses mains, celui-ci fabrique ce qu'il veut avec l'instrument qui est entre ses mains. Celui donc qui oserait se moquer de l'homme qui est comme un instrument par le moyen duquel Dieu établit et façonne quelque objet, soit beau, soit vil, soit méprisable, soit honorable, doit savoir que son sarcasme, son hochement de tête ou son blâme ne tombe pas sur l'homme par lequel la chose a été faite, mais il méprise et blâme Dieu qui a accompli par cet homme ce qu'il a voulu et comme il a voulu. Quand quelqu'un se moque de quelque ouvrage détestable, ce n'est pas l'œuvre qu'il tourne en dérision, mais celui qui a fait et établi cette œuvre. Prends garde, mon frère, de blâmer le potier dans son argile ou l'ouvrier dans l'instrument qui est entre ses mains. Donc, par charité, mes frères, ne blâmez point la stupidité de ma misérable personne, que je confesse et que j'expose devant tout le monde ; mais attribuez l'œuvre à la volonté de Dieu qui l'a accomplie comme il a voulu et comme il a plu à sa sagesse. Au lieu de blâmer, hors de propos, priez pour votre membre (1) affaibli, afin qu'il guérisse ; admirez la disposition des œuvres de la providence de Dieu ; louez sa sagesse sublime, et demandez-lui de nous faire grâce et miséricorde à tous, dans les deux mondes : ici-bas et là-haut, par la grâce de son Fils unique.

A Lui, à son Père et à son Esprit-Saint, gloire incessante de la part de tous ceux que sa volonté a amenés à l'existence ! Amen.

Fin du récit des actions admirables du thaumaturge Rabban Youssef Bousnaya, prêtre et moine, directeur et guide au milieu de son temps difficile, et de quelques autres histoires de saints, composé par Rabban Yohannan de Kaldoun, l'un de ses disciples.

Faisons monter sans interruption, offrons continuellement, chantons sans cesse et à chaque respiration la glorification de la psalmodie et la psalmodie de la glorification, la confession de la louange et la louange de la confession, la sanctification de la jubilation et la jubilation de la sanctification, l'adoration de la majesté, l'honneur de la

(1) C'est-à-dire : « votre confrère ».

gloire, au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, qui nous ont rendu digne de réciter et de méditer des mystères cachés au monde, et nous les ont révélés dans leur miséricorde.

Cette histoire fut écrite (1) dans le couvent de l'ange humain, du séraphin charnel, du chérubin corporel, Mar Élias (2), le saint des saints, illustre en haut parmi les rangs des compagnons de Michel (3) et très grand ici-bas parmi les phalanges des saints. — Que ses prières soient un mur [protecteur] pour toute la terre habitée! Amen.

Elle fut achevée un lundi du mois de nisan (4) de l'année solaire, et du mois de mohharram de l'année lunaire; en l'an 6679 de la création d'Adam, l'an 1055 de la naissance de Notre-Seigneur de la bienheureuse Vierge, qui est l'an 582 des Arabes mahométans (5).

L'année avant celle-ci, Youssouf, surnommé Çalah ed-Dîn, fils de Ayoub, qui était roi d'Égypte et de Damas, assiégea Mossoul pour la seconde fois; il resta autour d'elle des jours nombreux, et s'en alla couvert de honte, sans l'avoir prise (6).

Le livre de cette histoire a été écrit (7) par celui qui se rend coupable à chaque souffle, et pèche à chaque respiration, qui est blâmable par sa nature et misérable par ses œuvres, et, pour dire la vérité ouver-

(1) Il ne s'agit pas de la composition de l'ouvrage, mais bien de la copie du manuscrit.

(2) Le couvent de Mar Élias dont il est ici question est sans nul doute celui qui porte maintenant le nom de *Deïr es-Saʿid*, et qui est situé sur la rive du Tigre à côté de Mossoul. Cf. Budge, *The Book of Governors*, t. II, p. 461, n. 2. Pour ce qui concerne son fondateur, voir en outre : Chabot, *Le Livre de la Chasteté*, n° 19.

(3) Littéralement : « *Michaëliques* ».

(4) Avril.

(5) L'an 582 de l'Hégire commence le lundi 24 mars 1186; le mois de mohharram qui est le premier de l'année musulmane et compte 30 jours, finissait donc le 22 avril 1186. Par conséquent la date correspondante de l'ère chrétienne, 1055, doit être corrigée en 1186. — L'année 1055 correspondrait aux années 446-447 de l'Hégire.

Quant à la date de la Création du monde, si le chiffre 6679 était admis, la naissance de Jésus-Christ devrait être placée en l'an 5493, date qui n'est fournie par aucun des chroniqueurs syriens, du moins à notre connaissance (cf. *La Chronique de Michel le Syrien*, éd. Chabot, t. I, p. 142 de la traduction), mais qui est celle que l'*Art de vérifier les dates* donne pour l'ère mondaine d'Antioche.

Il s'agit de la date à laquelle a été achevé le manuscrit, c'est-à-dire soit l'exemplaire duquel dérive le manuscrit du Vatican, soit celui-ci même. Mais il ne peut être question de l'époque de la composition de l'ouvrage par Bar-Kaldoun, d'après ce qui a été dit de la date de la mort de Rabban Youssef. V. ci-dessus, p. 189, n. 1.

(6) Il s'agit du fameux Saladin. C'est en effet au mois de rebiaâ Ier de l'an 581 (juin 1185) qu'il mit le siège devant Mossoul pour la seconde fois. Voir Beha ed-Dîn, dans les *Historiens des Croisades* (Hist. Orient., t. III, p. 83).

(7) C'est-à-dire « copié ».

tement, qui n'est que poussière. Il espère que peut-être, ayant été jugé digne d'écrire de sa main le souvenir des vertus de Rabban Mar Youssef, le plus récent et le dernier des saints, il obtiendra miséricorde du Seigneur des miséricordes, non à cause de ses œuvres pures, (elles sont au contraire coupables), mais par les prières et l'intercession du dernier (1) des saints. — Il demande aussi la prière des lecteurs de cette histoire, afin d'obtenir miséricorde avec ceux qui ont obtenu gratuitement le pardon. Amen!

ÉPILOGUE

A la suite de l'Histoire de Rabban Youssef Bousnaya, notre manuscrit contient encore le texte d'une hymne composée en l'honneur de notre saint par « le vénérable Sabrishoʿ de Çoba », c'est-à-dire de Nisibe; personnage sur lequel nous n'avons d'ailleurs aucun renseignement. Cette hymne résume en vers de sept syllabes le récit de Jean Bar-Kaldoun, et le suit pas à pas. Elle n'a donc aucun intérêt au point de vue de l'histoire. Elle n'en a pas davantage sous le rapport de la littérature, car le style en est fort médiocre.

Elle commence par les mots : *Faisons monter la louange et la confession à la Divinité éternelle, etc.* Elle est divisée en strophes de quatre vers. L'auteur, sacrifiant au goût de son époque, a voulu faire rimer ses vers. Chacun des vers des dix premières strophes se termine par la syllabe *ta;* chaque vers des six strophes suivantes par la syllabe *sha,* ceux des dix strophes suivantes par *ra,* et ainsi de suite, de sorte que tous les vers de la pièce se terminent par la lettre *a*, précédée successivement et selon l'ordre de l'alphabet d'une des vingt-deux lettres syriaques. Le nombre des strophes terminées par la même syllabe varie selon les ressources de la lexicographie.

Il nous a paru inutile de traduire ici cette composition artificielle. Néanmoins nous devons signaler une de ses dernières strophes parce qu'elle nous semble confirmer ce que nous avons

(1) Littéralement : « le survivant et le dernier », c'est-à-dire le plus récent des saints.

dit plus haut (p. 189, n. 1) au sujet de la date de la mort de Rabban Youssef.

L'auteur s'exprime ainsi : « En mil et [deux] cent quatre-vingt-dix, selon le comput des Grecs célèbres, il mourut et fut déposé parmi les vaillants. » — A la vérité, le chiffre des centaines est écrit d'une façon confuse (1), mais incontestablement on ne peut lire que : 1290, ou 1390, ou à la rigueur, 1590. Cette dernière lecture étant inadmissible, nous avons le choix entre les deux premières. Or l'an 1290 des Grecs concorde précisément avec l'an 979 de l'ère chrétienne (1er oct. 978 — 30 sept. 979) que nous avons indiqué, d'après d'autres conjectures, comme date de la mort de Rabban Youssef.

(1) Le manuscrit porte : ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܘܬܫܥ ܪ, ce qui pourrait se transcrire graphiquement ainsi : mil et 2, 3 [cent] 90.

PRÉFACE

I. — Assémani, dans sa *Bibliotheca Orientalis* (1), reproduit ainsi le passage (2) du *Catalogue des Écrivains syriens* de Ebed-Jésus consacré à Jean Bar-Kaldoun :

ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܟܠܕܘܢ ܣܡ
ܟܬܒܐ ܪܒܐ ܕܒܘܣܢܐ :
ܘܗܘ ܬܘܒ ܕܫܦܝܪܘܬܐ ܫܘܦܪܐ :
ܘܬܓܘܪܬܐ ܕܕܝܪܝܘܬܐ ܀

Il traduit : « Johannes Bar Caldon composuit — magnum librum *Quæstionum*, — item, alterum Pulchritudinis pulchritudinum — et Mercaturæ monachatus. »

En note, à propos du deuxième vers, il ajoute : « *Magnum librum Quæstionum*, id est theologico-polemicum, in quo controversias fidei examinat... Echellensis et Hottingerus ex vitioso codice legunt : ܟܬܒܐ ܪܒܐ ܕܒܘܣܢܝܐ, *ingens volumen inscriptum Busnaia*, nullo sensu. »

Nous savons aujourd'hui que les premiers éditeurs avaient raison et que la critique d'Assémani est en défaut ici, comme en beaucoup d'autres endroits. Le Livre de *Bousnaya* n'est autre chose que l'intéressant ouvrage ascétique dont nous avons publié la traduction (3).

II. *Manuscrit*. — La copie dont je me suis servi pour cette traduction a été exécutée à Rome, au mois de juin de l'année 1897, par le R. P. Samuel Giamil, procureur général du patriar-

(1) T. III, part. I, p. 365.
(2) Chap. CLXXXII.
(3) Cf. J.-B. Chabot, *Notes sur quelques points de l'Histoire de la littérature syriaque* (Revue Sémitique, 1896, p. 252).

che de Babylone pour les Chaldéens; elle a été faite sur le manuscrit syriaque n° 467 de la Bibliothèque Vaticane. Voici ce que le copiste m'écrit au sujet de ce dernier : « Ce manuscrit vient de Mossoul; il a été acheté à la famille des patriarches nestoriens portant le surnom de Beit Mamma, qui habite actuellement à Alqosh, près du monastère de Rabban Hormizd. ..... le manuscrit a été complété dans quelques parties d'après un autre codex que possède notre couvent de Mar Hormizd, et qui a dû être lui-même copié sur le présent manuscrit alors qu'il était encore complet. Le présent manuscrit, d'après la note finale, a été écrit dans le couvent de Mar Élias, en l'an 1055 de Jésus-Christ (1)... Je n'en connais aucun autre exemplaire dans toute la Chaldée... »

III. *Objet.* — Ce manuscrit contient, comme nous l'avons vu, l'histoire d'un moine, honoré comme un saint parmi les nestoriens, appelé Joseph, et surnommé Bousnaya, du nom de la région dans laquelle il vit le jour. Ce personnage naquit vers 869, au village de Beit-ʿEdrai, non loin de Mossoul. Après avoir aidé sa mère, restée veuve, à élever ses trois frères et sa sœur, il partit au célèbre couvent de Rabban Hormizd, où il devint le disciple de R. Maranzeka. Il avait alors trente ans. Ayant mené la vie commune pendant quatre ans, il se retira ensuite dans une cellule pour y vivre en solitaire. Puis, sur le conseil de son directeur, il se mit à étudier l'Écriture. Il refusa constamment les évêchés auxquels on voulait l'élever, et s'enfuit dans la montagne. Plus tard il se mit sous la direction de R. Shoubhalishoʿ qui habitait le couvent de Ishoʿyahb, dans le Beit-Nouhadra. Ses trois frères embrassèrent la vie monastique. Le cadet, Gabriel, mourut supérieur du couvent de Mar Abraham de Beit-Çayarê.

Rabban Youssef fut alors attiré dans ce couvent par Rabban Mousha. Il pratiquait la vie monastique depuis une trentaine d'années. R. Mousha le contraignit de s'adonner à la direction des moines. Il accepta cette charge avec une grande répugnance, à cause de son amour pour le silence; mais il s'acquitta de ce devoir avec beaucoup de zèle.

Les enseignements de ce pieux personnage, recueillis par l'auteur, son disciple, forment la plus grande et la plus intéressante

(1) Cette date est erronée comme nous l'avons dit plus haut (p. 193, n. 5). Il faut lire 1186.

partie de l'ouvrage. C'est l'exposé méthodique des doctrines ascétiques qui avaient cours à cette époque. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Les visions de R. Joseph, les miracles qu'il aurait opérés, l'éloge de ses vertus, occupent aussi une large place dans le récit.

Chemin faisant, l'auteur fournit quelques renseignements sur divers moines avec lesquels Joseph Bousnaya fut en rapport, sur quelques couvents de la région de Mossoul et notamment sur celui de Beit-Çayarê dans lequel il termina sa vie, à l'âge de 110 ans, le 4 septembre 979.

V. *L'auteur.* — Nous ne savions rien de Jean Bar-Kaldoun auteur du récit. L'ouvrage que nous avons traduit nous permet de fixer d'une manière certaine l'époque à laquelle il vivait, puisqu'il se présente à nous comme le disciple de R. Joseph et qu'il assista à sa mort. Il devait même être assez âgé à cette époque; car il semble, d'après le récit, qu'il était depuis longtemps déjà le compagnon du saint. Il ne nous donne aucun détail sur lui-même ou sur sa famille. Incidemment nous apprenons qu'il avait un frère au service du roi de Perse, c'est-à-dire du Dailam, ce qui donnerait à croire qu'il était originaire de cette région. Jean Bar-Kaldoun possédait la langue arabe et la langue syriaque; mais la première lui était plus familière, comme il nous le dit lui-même.

Il a écrit son livre à la demande des moines du couvent de Beit-Çayarê, qui désiraient conserver le souvenir des vertus et des enseignements de R. Joseph, et il l'a dédié à son ami Rabban Élias, sans doute le supérieur du monastère.

Le style en est assez médiocre, parfois un peu obscur. Il ne saurait prendre rang parmi les bonnes productions littéraires des Syriens; mais il a d'autres mérites.

VI. *Doctrine ascétique.* — Nous ne connaissons aucun autre ouvrage qui montre plus clairement que celui-ci l'idée que les moines orientaux se faisaient de la vie spirituelle, ou qui en expose les principes avec autant de précision et de méthode.

Le chapitre VIII constitue un traité d'ascétisme unique en son genre et très remarquable pour le temps et le lieu dans lesquels il a été rédigé. Il peut servir à mieux comprendre les œuvres des écrivains tels que : Isaac de Ninive, Jean d'Apamée, Jean Saba,

qui professent à peu près les mêmes doctrines, mais les exposent dans des chapitres séparés dont le sens est souvent difficile à saisir si on ne les rattache à un système complet.

Selon notre auteur, la perfection de l'homme consiste dans la contemplation (θεωρία) des choses divines. C'est le principe fondamental de tout le système. Dès lors, tous les efforts de ceux qui veulent acquérir la perfection doivent tendre à se rendre capables de la contemplation. C'est là ce qui constitue le labeur ardu de l'ascétisme.

Or, l'homme est composé de trois éléments : le corps, l'âme et l'esprit. De là, la triple opération par laquelle l'homme s'élève successivement à la perfection. A chaque opération correspond un degré différent de la science (γνῶσις) et un mode différent de contemplation : celle des êtres corporels d'abord, puis celle des anges, enfin celle de la Divinité.

Chaque opération comporte plusieurs états ou degrés; elle a ses vertus spéciales et ses exercices particuliers. L'auteur en parle à diverses reprises et résume ses enseignements dans le *Discours général* qui termine le chapitre VIII. Nous ne pouvons les synthétiser ici, sans nous exposer à dépasser les limites d'une Préface, mais nous devons dire un mot du fondement même du système.

La division de l'homme en trois parties : *corps*, *âme* et *esprit*, n'est point propre à notre auteur. On la trouve chez beaucoup de Pères de l'Église. Quelques écrivains ont cru qu'elle était le résultat d'une interprétation mal fondée des passages de l'Écriture où il est question de l'âme et de l'esprit (1). Mais il n'est pas douteux qu'il faille l'attribuer à l'influence des doctrines platoniciennes. Quoi qu'il en soit de l'opinion personnelle de Platon, il est certain que ses disciples distinguaient trois éléments dans la nature humaine : le *corps* (σῶμα), l'*âme* (ψυχή, principe sensitif) et l'*esprit* (πνεῦμα, νοῦς, principe intellectuel). Ces deux derniers termes répondent à peu près à ce que les Scolastiques, à la suite d'Aristote, appellent la partie inférieure et la partie supérieure de l'âme (2).

(1) Par exemple, dans le Nouveau Testament, Hebr., IV, 12 : διϊκνούμενος ἄχρι μερισμοῦ ψυχῆς καὶ πνεύματος. Cf. I Cor., XV, 44; I Thess., V, 23, etc.

(2) Voir de plus amples détails sur ce sujet dans notre dissertation : *De S. Isaaci Ninivitæ vita, scriptis et doctrina* (part. II, p. 73 et suiv.).

De fait, le système ascétique des Orientaux, fondé sur ce principe, ne diffère pas sensiblement du système généralement admis en Occident depuis le moyen âge. Les Scolastiques ont établi la distinction des trois voies : purgative, illuminative et unitive (1), déjà clairement indiquée dans les écrits du pseudo-Aréopagite (2), et tous les théologiens postérieurs l'ont adoptée. Cette dénomination est objective, basée sur la fin. Notre auteur au contraire propose une division purement subjective, fondée sur la nature du principe; mais il est facile de voir que sous des noms différents les deux systèmes sont d'accord dans leurs lignes principales.

VII. — On a publié en ces derniers temps plusieurs ouvrages relatifs aux moines orientaux (3) et le moment n'est pas éloigné où l'on aura enfin sous la main tous les documents qui permettront d'écrire une étude consciencieuse sur les origines et le développement du monachisme en Orient.

Le récit de Jean Bar-Kaldoun fut composé à l'époque où ce développement était arrivé à son terme, alors que les monastères qui devaient être bientôt ruinés par les invasions mongole et turque, étaient encore florissants. Il mérite d'obtenir une place à côté de ces ouvrages, tant à cause de son caractère original qu'à cause des nombreux détails qu'il nous fournit sur les pratiques de la vie monastique chez les nestoriens à la fin du xe siècle.

J.-B. Chabot.

(1) Cf. Suarez, *De statu perfect.*, lib. I, cap. xiii, § 7.

(2) Notamment : *De Cœlesti hierarchia*, cap. iii, § 2; et cap. vii, § 3.

(3) Nous citerons, parmi les plus récents, les ouvrages suivants ayant trait au monachisme syrien :

J.-B. Chabot, *De S. Isaaci Ninivitæ vita, scriptis et doctrina*, Paris, 1892.

E. A. Wallis Budge, *The Book of Governors;* The Historia monastica of Thomas, bishop of Marga; Londres, 1893.

E. A. Wallis Budge, *The life of Rabban Hormizd*, Berlin, 1894.

J.-B. Chabot, *Le livre de la Chasteté de Jésus-denah, év. de Bassorah*, Rome, 1896.

P. Bedjan, *Paradisus Patrum* (Acta Mart. et Sanct., t. VII), Paris, 1897.

D. Cuthbert butler, *The Lausiac History of Palladius*, t. I, Londres, 1898.

J.-B. Chabot, *Regulæ monasticæ, sæculo sexto, ab Abraham et Dadjesu conditæ*, Rome, 1898.

Pour une bibliographie plus complète, et spécialement pour le monachisme égyptien, voir Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakômien*, Louvain, 1898, pages 379-386.

LA COMPILATION HISTORIQUE

DE

PSEUDO-ZACHARIE LE RHÉTEUR

Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor, in deutscher Uebersetzung herausgegeben von K. Ahrens und G. Krüger, Leipzig, Teubner, 1899, xlv + 42 + 417 pp., in-8°. Prix : 10 mk.

The syriac Chronicle known as that of Zachariah of Mitylene, translated into english by F. J. Hamilton and E. W. Brooks, Londres, Methuen, 1899, 344 pp., in-8°. Prix : 12 sh. 6.

I

Évagrius se réfère, à plusieurs reprises, à un traité (σύνταγμα) de Ζαχαρίας ὁ Ῥήτωρ. Ce traité formait une Histoire ecclésiastique qui s'étendait, ainsi que G. Cave l'avait déjà conjecturé en 1688 (1), depuis le règne de l'empereur Marcien (450) jusqu'à l'avènement de l'empereur Anastase (491). L'Histoire ecclésiastique de Zacharie le Rhéteur est perdue en grec (2), mais la

(1) *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, édit. de Genève, 1720, in-fol., p. 297 : *Zacharias, professione Rhetor, claruit circa annum* 491. *Condidit Historiam Ecclesiasticam ab exordio Marciani imperatoris usque ad principatum Anastasii, i. e., ab anno* 450 *ad annum* 491. Cave a fait preuve ici d'un flair très remarquable. Il ne peut guère avoir écrit cette phrase qu'en se fondant sur Évagrius. Or, si la première citation d'Évagrius se place tout au début du règne de l'empereur Marcien (p. 39, 17), la dernière a trait à un événement qui se passe encore en 483 (117, 3, 7, 9).

(2) On trouve mentionnée l'Histoire ecclésiastique de Zacharie dans quelques anciens catalogues d'œuvres grecques. Cf. Du Verdier, *Supplementum Epitomes Bibliothecae Gesnerianae*, Lyon, 1585, in-fol., p. 58 (ex catalogo librorum hinc inde exstantium a Grammatico exhibito) : *Zachariae Rhetoris Liber*; p. 61 (catalogue des livres de Constantin Varinus) : *Zachariae Rhetoris historia ecclesiastica* (en

littérature syriaque nous en a conservé une traduction, ou plus exactement, une adaptation.

Cette adaptation constitue les livres III-VI d'une compilation historique anonyme en douze livres, qui nous est parvenue dans le ms. syriaque du British Museum, *add.* 17,202 (VIe-VIIe siècle). Ce ms. a malheureusement beaucoup souffert : le livre XI est aujourd'hui perdu en entier, et il ne reste plus que des fragments des livres X et XII. Certaines parties de la compilation existent aussi dans le *Vaticanus* syriaque 146, et on en trouve encore un extrait à Londres dans l'*add.* 14,620, et deux autres dans l'*add.* 12,154.

La compilation est avant tout une histoire ecclésiastique. L'auteur s'est proposé de continuer Socrate et Théodoret. Le premier livre de son Histoire occupe une place à part : il est composé de chapitres détachés. Il contient, après l'introduction, une discussion de la chronologie de la Genèse, l'Histoire de Joseph et d'Aseneth, les Actes de saint Silvestre, le récit de la découverte des reliques des saints Étienne, Gamaliel et Nicodème par le prêtre Lucien, et une courte notice sur les docteurs syriens Isaac et Dâdâ. Le deuxième livre débute par la légende des sept Dormants d'Éphèse, qui se réveillèrent, selon la tradition, dans la trente-huitième année du règne de Théodose II (445-446). Au deuxième chapitre de ce livre, commence, avec l'histoire de la déposition d'Eutychès, le véritable récit suivi : il descend, ou plutôt descendait — la fin du dernier livre est perdue — jusqu'en 568-569, époque à laquelle la compilation a été achevée.

Il est impossible d'établir la personnalité du compilateur. Tout ce que l'on peut dire avec quelque certitude, c'est qu'il est de la Mésopotamie, probablement d'Amid; qu'il est moine; qu'il avait une certaine dignité de caractère et ne manquait pas de goût. « Nous sommes persuadé, dit-il à la fin de l'introduction, que les lecteurs ou les auditeurs ne nous blâmeront pas, si nous n'appelons pas les rois victorieux et héroïques, les généraux (στρατηγοί) vaillants et habiles (?), les évêques saints et bienheureux, les moines chastes et de mœurs honorables.

marge : *citatur a Nicephoro*); p. 63 (catalogue des livres de Jean Suzus) : *Zachariae Rhetoris historia ecclesiastica.* — Cf. aussi A. Maï, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. X, p. XI.

Nous avons, en effet, à cœur de raconter les faits en suivant les traces des saintes Écritures, et nous n'avons pas l'intention, pour notre part, de combler de louanges, d'éloges et de flatteries les gouvernants; ou d'insulter et de dénigrer ceux qui pensent autrement (que nous), à moins toutefois que nous ne trouvions quelque chose de semblable dans les manuscrits et dans les lettres que nous allons traduire. » D'autre part, il sera concis pour ne pas fatiguer et ennuyer le lecteur. Il abrégera donc, entre autres, l'Histoire ecclésiastique de Zacharie le Rhéteur, qui était écrite, nous dit-il, « dans un style large, avec l'abondance (πλάτος) propre aux Grecs ». Il a aussi le souci de la clarté. De là, la subdivision des livres en chapitres, et les sommaires qui se trouvent en tête de chaque livre.

L'œuvre de ce Syrien anonyme eut une destinée fort curieuse. Elle fut citée dans la suite sous le nom Zacharie le Rhéteur. Michel le Syrien lui emprunte, en effet, sous ce nom, des extraits qui proviennent d'autres livres que les livres III-VI, les seuls qui soient du Rhéteur. Est-ce à dire que Michel ait considéré Zacharie le Rhéteur comme l'auteur de toute la compilation? Nous ne le croyons pas. Le compilateur ayant eu soin d'indiquer quand il commence à faire entrer dans son œuvre l'Histoire ecclésiastique de Zacharie, et quand il en prend congé parce qu'elle n'allait pas plus loin, il est impossible qu'un homme instruit comme Michel, qui a eu la compilation entre les mains et qui l'a largement utilisée, ait pu croire que celle-ci a été composée par Zacharie. Il l'aura plutôt attribuée, selon une tradition peut-être déjà établie depuis longtemps, à Zacharie, pour des raisons de commodité, le nom du véritable auteur lui étant inconnu comme à nous (1).

Mais les Syriens ne se sont pas bornés à mettre sous le nom de l'historien grec, Zacharie le Rhéteur, l'œuvre d'un moine anonyme de leur pays, certains d'entre eux ont encore fait de ce Zacharie un évêque de Mélitène (Arménie). Comme Zacharie le Scolastique est devenu, vers la fin de sa carrière (entre 527 et

(1) La *Chronique syriaque* et la *Chronique ecclésiastique* de Bar-Hébraeus contiennent aussi, sous le nom de Zacharie le Rhéteur, des citations de notre compilation, tirées d'autres livres que ceux qui sont de Zacharie; seulement, il est à peu près certain que Bar-Hébraeus les a empruntées à la *Chronique* de Michel, dans laquelle il a puisé à pleines mains.

536), évêque de Mitylène (Lesbos), on a cru pouvoir admettre que Zacharie le Rhéteur et Zacharie le Scolastique sont identiques, et que les Syriens ont tout simplement confondu Mitylène avec Mélitène. Nous croyons, pour notre part, que les Syriens qui ont fait de Zacharie le Rhéteur un évêque de Mélitène, ont non seulement confondu Mitylène avec Mélitène, mais encore Zacharie le Scolastique avec Zacharie le Rhéteur. On trouve le titre d'évêque de Mélitène, accolé au nom de Zacharie le Rhéteur, dans le commentaire sur l'Évangile de saint Jean de Denys bar-Salibi († 1171) (1) et dans la préface de l'épitomé arménien de la *Chronique* de Michel le Syrien (2).

Éditée en 1870 par l'orientaliste hollandais Land, dans le IIIe volume de ses *Anecdota syriaca*, notre compilation était restée inaccessible, du moins dans son ensemble, à ceux qui ne connaissaient pas le syriaque. Deux traductions la mettent maintenant à la portée de tout le monde : l'une anglaise, par MM. Hamilton et Brooks, l'autre allemande, par MM. Ahrens et Krüger.

II

La traduction anglaise est précédée d'une courte introduction; M. Brooks y oriente rapidement le lecteur. Par contre, M. Krüger a doté la traduction allemande d'une introduction de quarante-cinq pages. Cette longue introduction est digne d'éloge. Tout n'est cependant pas pur froment dans la riche moisson de renseignements que M. Krüger y a amassée.

Le § 1, dans lequel M. K. nous raconte l'histoire de notre compilation, manque quelque peu de clarté.

Les § 4 et 5, consacrés à la vie et aux œuvres de Zacharie (le Scolastique), constituent un hors-d'œuvre pour nous. Nous allons cependant relever les inexactitudes qu'ils contiennent, persuadé que ce travail ne sera pas sans utilité.

Donnons la parole à M. K. « Zacharie, dit-il (p. XXI), qui

(1) Assémani, *Bibliotheca orientalis*, II, p. 53.

(2) J.-B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien*, Paris, Leroux, 1899, in-4°, p. 2. — Voir sur ce point notre article : *Zacharie le Rhéteur et Zacharie le Scolastique*, qui paraîtra prochainement dans la *Revue de l'Orient chrétien*.

naquit comme chrétien à Maïouma, le port de Gaza (14, 31 [de la Vie de Sévère]), ... étudia les belles-lettres à Alexandrie auprès du rhéteur Sopatros et d'autres professeurs (2, 17), à l'époque où Pierre Monge (7, 27 et *passim*) était archevêque (482/489), et notamment après la répression de la rébellion d'Illos, de Léontios et de Pamprépios (10, 18), c'est-à-dire avant 488/489 (1). D'Alexandrie il se rendit probablement vers 489 (12, 10) à Béryte pour y étudier le droit..... Fréquentant assidûment des cercles pieux qui subissaient l'influence de Pierre l'Ibérien, il serait volontiers devenu moine lui-même (23, 24), mais la pensée de ses parents le retint (23, 27). Il était déjà en route pour Maïouma — Pierre lui-même était mort entre temps — lorsque les ailes lui retombèrent, et il revint à Béryte (23, 34), pour continuer ses études. Après les avoir achevées, il visita de nouveau sa patrie. La pensée de rester auprès des moines à Maïouma le captiva encore une fois, mais sa « faiblesse d'âme » et « une épreuve » qui frappa son père, le déterminèrent à venir s'établir dans la capitale comme avocat (25, 24 sqq.). Cela se passait encore du vivant de Zénon. Zacharie écrit lui-même qu'à l'époque des troubles occasionnés par Néphalios, il était à Constantinople. Ici il assista à l'arrivée de Sévère, que les moines palestiniens avaient envoyé dans la capitale à propos de l'affaire Néphalios, et qui séjourna trois ans (sans doute 490/1 — 493/4) à Constantinople. »

Les inexactitudes sont assez nombreuses dans ces lignes. Occupons-nous d'abord des dates. Nous avons démontré ailleurs (2) que Pierre l'Ibérien est mort le jeudi 1er décembre 488. Or, à cette époque, Zacharie était au moins dans sa seconde année de droit. Il est donc arrivé au plus tard à Béryte en octobre 487. Par conséquent, comme il a fréquenté au minimum pendant deux ans les écoles d'Alexandrie (12, 9-10), il se trouvait déjà dans cette ville en octobre 485. Cette date s'accorde très bien avec les renseignements fournis par la Vie de Sévère. Zacharie étudia, en effet, à Alexandrie, avant la mort de Pierre Monge, c'est-

(1) Nous ne comprenons pas très bien la fin du raisonnement de M. K. Le sens de la phrase semble exiger « entre 488 et 489 ».

(2) *Byzantinische Zeitschrift* IX (1900), p. 464-470 : *Observations sur la Vie de l'ascète Isaïe, et sur les Vies de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoé par Zacharie le Scolastique.*

à-dire avant octobre 489, et après la rébellion d'Illos, c'est-à-dire après l'automne 484 (1).

Venu à Béryte en octobre 487, Zacharie ne peut quitter cette ville qu'en juillet 491, les études de droit durant au minimum quatre ans (2). Par conséquent, en supposant même qu'il n'ait passé que quelques mois à Maïouma après son retour de Béryte, il ne peut être arrivé à Constantinople qu'en 492 au plus tôt.

Quant à la date de l'arrivée de Sévère dans la capitale, elle peut être fixée avec la plus grande certitude. Nous savons qu'il y resta trois ans (29, 5) et qu'il la quitta après l'élection de Timothée I au siège patriarcal de Constantinople (29, 18-29). Or, Timothée succéda à Macédonius en 511 (après le 7 août). Sévère est donc venu à Constantinople en 508/9 et non en 490/1 (3).

M. K. a prêté à Zacharie, dans les lignes que nous avons reproduites plus haut, des intentions qu'il n'a jamais eues. Zacharie n'a jamais songé sérieusement à prendre l'habit monastique. Le voyage qu'il entreprit, après la mort de Pierre l'Ibérien, sur les pressantes instances de son ami Évagrius, n'a été qu'un voyage de pure forme. Il admirait beaucoup la vie austère des moines (25, 23-24), mais des frissons devaient secouer sa chair rien qu'à l'idée qu'il allait embrasser cette vie (10, 5-6 et *passim*). Il était un fervent chrétien, mais en théorie seulement. Lui-même nous l'avoue (15, 3).

Le § consacré aux écrits de Zacharie (le Scolastique) présente plusieurs desiderata.

(1) Quoique Illos ait résisté jusqu'en 488 dans le château de Papyrion, sa rébellion fut virtuellement réprimée l'année même où elle éclata, c'est-à-dire en 484. Son armée fut en effet complètement décimée pendant l'automne de cette année dans la grande bataille que lui livrèrent les troupes impériales. Cf. W. Barth, *Kaiser Zeno*, Inauguraldissertation, Bâle, 1894, in-8°, p. 82, note 3; p. 87 et 88.

(2) Vie de Sévère, p. 14, l. 28-29 : ܐܝܟ ܕܝܢ ܕܢܦܩܘ ܒܬܪܝܢ ܫܢܝܢ ܡܢ ܣܡܘܟܐ ܕܕܝܢܐ ܕܡܬܩܪܝܢ ܠܗ ܡܢ ܐܢܫܐ ܩܕܡܝܐ ܕܗܘܘ ܠܗ ܫܢܝܢ ܐܪܒܥ ܕܗܘ ܡܬܬܠܝܢ ܘܡܬܬܠܝܢ. : « et les premiers dans la science du droit civil (c.-à-dire du droit romain), vu qu'ils le travaillaient et l'étudiaient depuis quatre ans ». Cf. P. Krüger, *Histoire des sources du droit romain* (trad. Brissaud, Paris, 1894, in-8°), p. 467 sqq. Sévère avait étudié, pour sa part, toutes les constitutions impériales (24, 20); or, cette étude se faisait « post quadriennium ». Cf. Krüger, *op. cit.*, p. 470, note 2.

(3) La même date 508/9 nous est encore fournie par Théophane, qui mentionne (p. 152) l'arrivée de Sévère à Constantinople, à la dix-huitième année du règne d'Anastase (11 avril 508-10 avril 509).

Il est étrange qu'un savant de la valeur de M. K. écrive (p. XXIV) que le dialogue de Zacharie *De mundi opificio*, appelé aussi *Ammonios*, a servi de modèle à Énée pour la composition de son *Théophraste*. M. K. se réfère à ce propos à un passage du vieux commentaire de ce dialogue par Barth (Migne, *Patr. gr.*, LXXXV, 1016) : *Aeneae Gazaeo imitata scriptio qui hunc dialogum pro exemplo scribendi sui Theophrasti habuit.* Or, voici dans son entier la phrase dont M. K. ne cite que la dernière partie : *Non longe vero a Porphyrio noster* (c'est-à-dire Zacharie) *vixit, ut universa scriptio indicat, Aeneae Gazaeo imitata,* etc. Ainsi, pour Barth, Zacharie n'a pas vécu longtemps après Porphyre! Il est donc tout naturel pour lui qu'Énée, un écrivain du ve-vi^e^ siècle, ait imité dans son *Théophraste* l'*Ammonios* de Zacharie, ces deux dialogues présentant entre eux de nombreuses et frappantes ressemblances. En réalité, l'*Ammonios* de Zacharie n'est qu'une imitation, qu'une amplification du *Théophraste* d'Énée. Ce point a été fort bien mis en évidence par Dem. Roussos dans sa dissertation inaugurale de Leipzig : Τρεῖς Γαζαῖοι (Constantinople, impr. patriarcale, 1893, in-8°), p. 50 et p. 52 sqq. M. K. n'a pas connu cette dissertation, qui renferme cependant quelques bonnes pages (1). Nous ne lui en ferons pas un crime, mais nous lui reprocherons d'avoir ignoré que Boissonade a donné, en 1836, une édition des dialogues d'Énée et de Zacharie, qui est de beaucoup supérieure à celle réimprimée par Migne (2). S'il s'était reporté à l'édition de Boissonade, M. K. aurait certainement évité la méprise que nous avons relevée (3).

M. K. doit avoir lu très rapidement la Vie d'Isaïe, que M. Ahrens a traduite à la suite de la compilation du pseudo-

(1) Notons que Roussos avait montré, en se fondant uniquement sur l'*Ammonios*, que Zacharie devait être originaire de Gaza, p. 50, et p. 53, fin du second alinéa. — La thèse de Roussos avait été signalée par M. Th. Reinach dans la *Revue des Études grecques*, t. VIII, p. 278.

(2) *Aeneas Gazaeus et Zacharias Mitylenaeus, de immortalitate animae et mundi consummatione*, ad codices recensuit, Barthii, Tarini, Ducaei notas addidit J. Fr. Boissonade, Paris, 1836, in-8°.

(3) On lit, en effet, dans la *disputatio* de Wernsdorf, que Boissonade a reproduite, p. x : *Ipsum vicissim Aeneam laudat atque exscribit Zacharias Mitylenaeus.* — Zacharie fait de nombreux emprunts, dans son *Ammonios*, à la langue de Platon. Peut-être vaudrait-il la peine de les rechercher. On remarquera que le début de ce dialogue est celui de l'*Euthyphron*.

Zacharie; sinon, il aurait sans doute remarqué comme nous que cette Vie a été publiée en même temps qu'une Vie de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoé (toutes les deux aujourd'hui perdues), à la prière du chambellan Misaël, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, à Constantinople (1).

L''Ἀντίρρησις de Zacharie, que Pitra a cru éditer pour la première fois en 1888, l'avait déjà été en 1866, d'après le *codex Monacensis* 66, par Demetrakopoulos, Βιβλιοθήκη ἐκκλησιαστική, t. I (le seul paru), p. 1-18 (Leipzig, in-8°). Demetrakopoulos avait également déjà publié (introd., p. γ') l'en-tête que le *Mosquensis* 32 (aujourd'hui 394) nous a conservé de cette 'Αντίρρησις. Comme M. K. n'a pas tiré de cet intéressant en-tête tous les renseignements qu'il contient, nous allons le reproduire; il en vaut la peine. Le voici (2) :

'Αντίρρησις Ζαχαρίου ἐπισκόπου Μιτυλήνης τὸν παραλογισμὸν τοῦ Μανιχαίου διαλέγχουσα καὶ τῇ ἀληθείᾳ τῆς μίας καὶ μόνης ἀρχῆς συνισταμένη. ἣν ἐποιήσατο σχολαστικὸς ἔτι ὢν καὶ συνήγορος τῆς ἀγορᾶς τῆς μεγίστης τῶν ὑπάρχων καὶ συμπονῶν τῷ κόμητι τοῦ πατριμωνίου, ἥνικα 'Ιουστινιανὸς ὁ εὐσεβέστατος ἡμῶν βασιλεὺς διάταξιν ἐξεφώνησε κατὰ τῶν ἀθεωτάτων Μανιχαίων· τότε γάρ τινες ἐξ αὐτῶν, προκειμένης τῆς κατ' αὐτῶν διατάξεως ἐν Κωνσταντινουπόλει, εἰς βιβλιοπρατεῖον, διακειμένον ἐν τῇ βασιλικῇ, ἔρριψαν τὸν τοιοῦτον χάρτην καὶ ἀνεχώρησαν. 'Εζήτει οὖν ὁ βιβλιοπράτης τὸν ὀφείλοντα ἀνατρέψαι τὴν μανιχαϊκὴν πρότασιν καὶ εὑρὼν Ζαχαρίαν, τὸν μετὰ ταῦτα γενόμενον ἐπίσκοπον Μιτυλήνης, ταύτην αὐτῷ δέδωκεν, αἰτήσας αὐτὸν τὴν ἀντίρρησιν ταύτης ποιήσασθαι (ἤδει γὰρ αὐτὸν ἐκ τῶν ἑπτὰ κεφαλαίων, τῶν παρ' αὐτοῦ κατ' αὐτῶν συντεθέντων, εἴτουν ἀναθεματισμῶν, ἐπιτηδείως ἔχειν πρὸς ἀνατροπὴν τῶν τοιούτων παραλογισμῶν)· ὁ δὲ λαβὼν οὕτως ἀνέτρεψεν.

Il ressort de cet en-tête qu'en 527 — l'édit de Justinien contre les Manichéens date vraisemblablement de cette époque (cf. Jean Malalas, p. 423, et Jean d'Éphèse) (3) — Zacharie le Scolastique était encore *laïc*, et qu'il était notamment συνήγορος τῆς ἀγορᾶς

(1) Voir sur ce point notre article de la *Byzantinische Zeitschrift*.

(2) Nous remercions vivement M. P. Graindor d'avoir bien voulu examiner pour nous, à Paris, la Βιβλιοθήκη ἐκκλησιαστική de Demetrakopoulos et le t. V des *Analecta sacra* de Pitra.

(3) F. Nau, *Analyse des parties inédites de la chronique attribuée à Denys de Tellmahré*, Paris, 1898, p. 56 sqq.

τῆς μεγίστης τῶν ὑπάρχων et συμπονῶν τῷ κόμητι τοῦ πατριμωνίου, c'est-à-dire « avocat près de la cour suprême des hyparques et assistant du comte du patrimoine » ; qu'avant 527, il avait composé un ouvrage que nous pouvons intituler : Ἑπτὰ κεφάλαια κατὰ Μανιχαίων (1), et qu'après 527, il est devenu évêque de Mitylène.

Zacharie siégeait en qualité d'évêque de Mitylène au concile de Constantinople de 536. C'est donc après 527 et avant 536 qu'il reçut la dignité épiscopale. Le changement qui se produisit dans la vie de Zacharie, vers la fin de sa carrière, ne doit pas trop nous étonner. Il n'était pas rare, nous dit M. K. (p. XXIII), qu'un laïc s'élevât brusquement à une haute position ecclésiastique. On peut ajouter que la chose était des plus aisées, à l'époque de Zacharie. Voici en effet ce qu'on lit dans la *Novelle* VI, chap. I, de Justinien (p. 37 de l'édition Schoell, Berlin, 1880-83, in-4°) : *Sed neque ineruditus existens sacrorum dogmatum ad episcopatum accedat : prius autem aut monachicam vitam professus aut in clero constitutus non minus mensibus sex.* Cette *Novelle* date de 535 et réprime un abus. Cela nous dispense de tout commentaire.

Zacharie n'était plus l'évêque de Mitylène lors du concile œcuménique de 553 : Palladius lui avait succédé à cette époque sur le trône épiscopal de cette ville. On s'est demandé si Zacharie était mort ou avait été déposé entre 536 et 553. Il était probablement mort : que l'on se rappelle que Zacharie étudia à Alexandrie de 485 à 487 ; il était donc né vers 470, et aurait eu environ quatre-vingt-cinq ans en 553.

Dans le § 6, M. K. s'occupe de l'Histoire ecclésiastique de Zacharie (le Rhéteur). Ce paragraphe contient un passage inexact qui a été paraphrasé d'une façon vraiment curieuse par M. Delmas dans le n° d'octobre 1899 des *Échos d'Orient* (2). Trompé par

(1) Si les 49 κεφάλαια qui suivent l'Ἀντίρρησις dans le *Monacensis* 66, sont réellement de Zacharie, ils ont donc été écrits après cet ouvrage et après les Ἑπτὰ κεφάλαια.

(2) *Zacharie le Rhéteur d'après un ouvrage récent.* L'article de M. Delmas est résumé de certains § de l'introduction de M. K. Il est malheureusement arrivé à M. Delmas de faire dire à M. K. le contraire de ce qu'il a écrit. M. K. écrit à la p. XXXII : *Er brauchte deshalb seine « Kirchengeschichte » noch nicht einmal als eine yugendsünde zu beweinen;* et M. Delmas paraphrase (p. 39) : « et meurt en pleurant sur son histoire de l'Église comme sur un péché de jeunesse ».

M. Ahrens, qui a traduit l'équivalent syriaque de la formule grecque ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως « de pieuse fin » par *die Vollendung der Gottesfurcht* « la perfection de la piété » (1), M. K. écrit à la p. XXXI : *Zacharias ist Monophysit, aber kein Fanatiker. Mit Wärme tritt er für das Henotikon ein, Zenon ist ihm « die Vollendung der Gottesfurcht »*. Or, M. Delmas paraphrase (p. 39) : « Zacharie est monophysite, bien qu'il se défende avec raison de tout fanatisme. Il lutte avec chaleur pour l'Hénotique de Zénon et *considère ce dernier comme une sorte de divinité sur terre* (2). »

Les § 7, 8 et 9 nous paraissent excellents. Une remarque cependant. M. K. a été induit en erreur dans le § 7 par une fausse traduction de M. Ahrens. A la fin du chap. VI du livre VIII, il faut lire avec M. Brooks (p. 213, l. 3-4) : *There is comprised in this space of time a space of nine years* (il s'agit du règne de l'empereur Justin [518-27]) au lieu de (p. 161, 15) : *der* (Épiphane de Constantinople) *gegenwärtig eine Zeit non neun Jahren beendet hat.* Il s'ensuit que la fin du premier alinéa du § 7 (p. XXXIV) et le dernier alinéa de ce même § sont fautifs. On remarquera d'autre part que la liste du compilateur syriaque, débarrassée du contresens de M. A., se rapproche beaucoup de celle de Jean d'Asie (p. XXXIX) (3).

III

Nous abordons maintenant l'examen de la traduction de M. Ahrens et de celle de MM. Hamilton et Brooks.

(1) Voir sur ce point notre article : *Remarques sur les traductions syriaques des formules grecques* ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως et ὁ τῆς ὁσίας μνήμης (*Revue de l'Orient chrétien*, n° 1 de 1900).

(2) Pourvu que quelque farouche détracteur de Byzance n'aperçoive pas un jour cette phrase dans l'article de M. Delmas! Il serait capable d'accuser les Monophysites d'avoir *vénéré* l'empereur Zénon comme une sorte de divinité. — Notons encore que l'hypothèse émise par M. K. (note de la p. XXXI) que Jean le Canopite serait identique au Jean des *Plérophories*, est erronée. Ces deux Jean sont deux personnages différents. Il suffit pour s'en convaincre de lire attentivement la p. 23, l. 4-17 de la Vie de Sévère. Nous consacrerons prochainement une notice au Jean des *Plérophories*.

(3) Nous croyons cependant, à la suite de M. K., que la compilation est indépendante de l'Histoire ecclésiastique de Jean d'Asie.

Une remarque préliminaire : ni la traduction allemande ni la traduction anglaise ne nous donnent une version intégrale de notre compilation. Nous le regrettons vivement pour notre part. Sans doute, les parties omises par M. Ahrens — nous ne pouvons pas en dire autant de toutes celles que MM. Hamilton et Brooks ont laissées de côté — existent en grec ou en latin, ou nous sont même connues par des traductions en langue moderne; il eût cependant été bon, pour éviter au lecteur la peine de les chercher de divers côtés, de les recueillir dans une traduction de la compilation (1).

La traduction de MM. Hamilton et Brooks a été faite dans de meilleures conditions et selon de meilleurs principes que celle de M. Ahrens.

MM. Hamilton et Brooks se sont imposé le long et fastidieux travail de collationner avec le manuscrit, *add.* 17,202, la compilation historique éditée par Land dans le IIIe volume de ses *Anecdota syriaca*. Or, comme Land, pressé de publier beaucoup de textes syriaques inédits, ne revoyait pas ses copies, ils ont été amenés à relever un grand nombre de fautes dans son édition. Soucieux de travailler sur un texte aussi sûr que possible, les traducteurs anglais ne se sont pas contentés de se reporter à l'*add.* 17,202; l'un d'eux, M. Brooks, a encore examiné le *Vaticanus* syriaque 146, qui donne un texte souvent meilleur pour les chapitres de la compilation qu'il contient.

M. Ahrens n'a vu aucun manuscrit : il a corrigé l'édition de Land, d'après ses propres conjectures et celles de MM. Hoffmann et Noeldeke (2). Sans doute, maintes corrections de ces trois sa-

(1) M. A. a laissé de côté dans le livre I le chap. VI (Histoire de Joseph et d'Aseneth), le chap. VII (Légende de saint Silvestre) et le chap. VIII (Légende de saint Étienne); dans le livre II le chap. I (Légende des sept Dormants d'Éphèse); dans le livre X le chapitre IV (Description des édifices de Rome), et dans le livre XII, la partie du chap. VII qui n'est qu'un extrait de la Géographie de Ptolémée. Les traducteurs anglais ont laissé de côté les mêmes chapitres que M. A., moins le chapitre de la description des édifices de Rome, et plus les chap. II-V du livre I et le sommaire du livre II. Ces dernières omissions ne s'expliquent nullement.

(2) C'est à tort que M. Ahrens annonce dans l'Avant-Propos que les corrections de M. Noeldeke reposent le plus souvent sur une collation du manuscrit. M. Noeldeke n'a jamais collationné ce manuscrit. Il déclare, en effet, dans le *Litterarisches Centralblatt* 1899, col. 1364 : « *Missverständlich hat übrigens Ahrens in der Vorrede ausgesprochen, die Verbesserungen des Ref. beruhten « meist auf Vergleichung der Handschrift. » Ref. ist zwar überzeugt, dass eine grosse Zahl seiner Konjec-*

vants sont excellentes et ont rétabli la véritable leçon du manuscrit, notamment celles de M. Noeldeke; elles n'ont cependant pas débarrassé l'édition de Land de toutes ses fautes de copie ou d'impression.

MM. Hamilton et Brooks ont toujours eu soin de se reporter au texte original de la compilation, là où il existait. Ils ont pu de la sorte corriger à coup sûr ces parties de la compilation, et en donner une traduction excellente. M. Ahrens a traduit ces mêmes parties, et il les a corrigées, avec l'aide de M. Hoffmann, sans tenir compte du texte original, sauf pour l'Hénotique de Zénon. On voit d'ici les conséquences de cette lourde faute : M. Ahrens a commis plus d'un contresens qu'il aurait pu éviter facilement, et il a fait avec M. Hoffmann mainte correction qui est contredite formellement par les faits.

La traduction de MM. Hamilton et Brooks est d'une lecture agréable; celle de M. Ahrens se lit souvent fort difficilement. Cela provient, en grande partie, de ce que M. Ahrens décalque d'ordinaire beaucoup plus qu'il ne traduit. Dans bien des cas, il s'est contenté de remplacer un mot syriaque par un mot allemand, laissant au lecteur le soin de comprendre ce que sa phrase peut bien vouloir dire.

La traduction de M. Ahrens présente encore d'autres défauts. M. Ahrens ne tient pas suffisamment compte des particules ܕܝܢ ܓܪܝܢ etc.; aussi lui arrive-t-il de mal couper les phrases syriaques. Il a accueilli avec trop d'empressement toutes les conjectures de M. Hoffmann, alors que souvent il devait tout simplement s'en tenir à la leçon du manuscrit. Il n'a pas vu qu'un certain nombre de passages étaient des citations de l'Écriture. Enfin, il n'a pas remarqué que le feuillet 140 n'était pas à sa place, et qu'un feuillet manquait entre le fol. 183 et le fol. 184.

D'une façon générale, la traduction anglaise l'emporte sur la traduction allemande tant par l'exactitude que par l'élégance de l'interprétation.

Voici une série de faits qui justifient cette appréciation.

P.* 5, 2 (Land, 5, 9-10) : « er möge uns Weisheit und *Aufthun des Mundes* schenken »; lire avec Brooks (p. 15) : « that

turen durch eine Kollation der Hds. bestätigt werden würde..... aber diese Hds. hat er nie verglichen.

He will give us wisdom and *eloquence* ». De même à la p. * 21, 12 (L., 85), au lieu de : « dass ich mit *Aufthun des Mundes der Wahrheit*... schreibe », lire avec Hamilton (p. 18) : « that I may write *the truth with eloquence* ». — P. * 5, 9-10 (L., 5, 13) : « so ist es recht und passt zu unserer *angemessenen* Rede » ; ajouter avec Br. un ܘ devant ܘܥܝܬܐ et traduire (p. 15) : « it is right for us and in harmony with our work *and reasonable* ». — P * 5, 16-20 (L., 5, 17-19) : « weil auch die Geschichte seiner Bekehrung durch den Silbestros in Buch und Gemälde an mehreren Plätzen in Rom aufbewahrt sei, *so dass man sie dort gesehen habe. Wir werden dass erzählen, was gewesen und auf uns gekommen ist* ». Lire avec Br. (p. 16) : « since the story of his conversion by Silvester is also preserved in writing and in pictures at Rome in several places, *as those who have been there and come to us have seen and tell* ». — P. * 24, 12-13 (L., 100, 11-12) : « Um diese Zeit schädigte Eutyches, *der* (*auf der Synode*) *anwesend war* ». La parenthèse « auf der Synode » doit être supprimée, et il faut traduire tout simplement avec Ham. (p. 20) : « It was somewhere about this time that Eutyches... rejected ». La compilation ne disant pas qu'Eutychès a assisté au concile de 448, la note de M. Krüger de la p. 297 devient inutile.

Nous passons à la lettre de Proclus aux Arméniens, qui forme le chap. v du livre II. Le texte original de cette lettre se trouve dans Migne, *Patr. gr.*, LXV, col. 856 sqq. ; Labbe, *Concilia*, III, 1737 sqq. ; Mansi, *Concilia*, V, 421 sqq. La version syriaque du compilateur est très libre : c'est une adaptation et non une traduction du texte grec. Il va de soi cependant qu'un traducteur de la version syriaque devait se reporter au texte original. M. Ahrens ne l'a pas fait; en voici quelques preuves probantes, tirées des deux premières pages :

P. * 28, 9-10 (L., 104, 2-3) : « *widerstrebten* sie der Tugend und *wähnten* sie nur in dem, was sichtbar ist » ; lire avec Ham. (p. 25) : « they *have contracted* virtue itself, and *have shut* it up within what is visible alone ». La correction de Ham. (ܚܫܒܘ en ܚܒܫܘ) est certaine. Le grec a (Migne, *op. cit.*, col. 857A) : τὴν ἀρετὴν τοῖς ὁρωμένοις αὐτὴν περιέκλεισαν μόνον. — P. * 28, 32-37 (L., 104, 19-23) : « Die Hoffnung *aber* (*spricht*) *nicht, wie man im Traume sprechen kann, sondern zeigt deutlich von jetzt*

an, was geschehen soll, und ohne Zweideutigkeit bewahrheitet sie im Gemüte das, was werden soll, wie etwas, was gesehen wird *und wie man sagt :* » *Was einer erwartet, malt er sich vor die Augen* »; lire avec H. (p. 26) : « But hope *shows* (lire *causes*) (1) *things to come in the present, not as in a dream, one can say, but forcibly;* and, without a doubt, confirms in the mind that which is future as if it were actually seen; *and it forms before a man's eyes, so to speak, what he is still expecting.* » Le texte grec a (Migne, col. 857c) : Ἡ δὲ ἐλπὶς οὐκ ὀνειροπωλεῖν ἀξίως, ὡς ἄν τις εἴποι, ἀλλὰ γενναίως κρατεῖν ἐν τοῖς παροῦσι παρασκευάζει τὰ μέλλοντα... καὶ σχεδὸν τὰ προσδοκώμενα ὑπ' ὄψιν ἀγούσης.

Il est inutile d'examiner davantage la traduction allemande de la lettre de Proclus aux Arméniens. Il ressort clairement des passages cités que M. Ahrens a traduit la version syriaque de cette lettre sans consulter le texte original. Sa traduction du chap. v du livre II ne peut donc guère avoir de valeur (2).

M.-A. Kugener.

(*A suivre.*)

(1) ܡܣܘܐ = παρασκευάζει. Le verbe ܣܘܐ rend très souvent παρίστημι, παρασκευάζω, etc.

(2) Signalons, dans la lettre de Proclus, une correction de M. Hoffmann, qui est formellement contredite par le texte grec. A la p. 114, l. 4 de Land (= p. * 39, l. 27 de la traduction de M. Ahrens), il a corrigé ܒܡܥܪܬܐ « *in caverna* » en ܒܡܪܒܥܐ « *in utero* ». Or, le texte grec a ἐν σπηλαίῳ (Migne, *Patr. gr.*, t. LXV, col. 872A). Dans le texte syriaque, il faut considérer les mots ܒܟܪܣܐ « *in utero* », qui précèdent ܘܒܡܥܪܬܐ « *et in caverna* », comme une glose de ܒܡܥܪܬܐ.

CHRISTODULE,

HIGOUMÈNE DE SAINT-JEAN, A PATMOS

(1020-1101)

I

Lorsque Christodule naquit dans les environs de Nicée, vers l'année 1020, l'Église de Constantinople était en communion avec Rome. Les discordes, excitées par l'ambition de Photius, avaient cessé, et les prélats qui se succédaient sur le trône patriarcal demandaient régulièrement au Pape la confirmation de leurs pouvoirs, sans faire allusion à « l'hérésie » du *Filioque* (1). Plusieurs sont vénérés comme saints; l'un d'eux, Antoine Cauléas, a même trouvé place au martyrologe romain, tandis que le nom de son prédécesseur, Étienne, frère de l'empereur Léon le Philosophe, est inscrit avec raison dans le ménologe des Grecs (2). Toutefois, le silence que l'on gardait sur les points litigieux n'indiquait pas une harmonie parfaite. De temps à autre les vieilles prétentions byzantines reparaissaient, annonçant la rupture définitive que devait consommer Michel Cérulaire, plus habile et plus audacieux que Sergius et Eustathe (3). Les empereurs, trop souvent débauchés ou incapables, favorisèrent la révolte des patriarches pour devenir les maîtres

(1) L'abbé Pisani, *A travers l'Orient*, p. 92.

(2) *Martyrologe romain*, 12 février. — *Ménologe grec*, 17 mai.

(3) Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XVI, p. 32.

Cuper, *Historia chronologica patriarcharum constantinopolitanorum* (*Acta SS.*, *Bolland.*, august., t. I, p. 123).

au spirituel comme au temporel, et en rejetant la soumission au légitime successeur de Pierre, l'Église grecque tomba sous la domination de la puissance laïque. Les moines auraient pu la préserver d'un malheur aussi déplorable, car leur influence était grande dans l'administration ecclésiastique de l'empire et même à la cour, où les souverains les comblaient fréquemment de faveurs et de donations importantes. Mais il y eut alors à Stud, autrefois l'asile de la sainteté et de l'orthodoxie, un personnage oublieux de son devoir, Nicétas Stethat, qui mit sa science et son activité au service de l'ambitieux Cérulaire. Le Saint-Siège ne trouva pas alors dans l'ordre monastique oriental les auxiliaires qui avaient combattu vaillamment contre les monothélites et les iconoclastes, et ce fut là une des causes qui permirent au schisme d'entraîner loin du centre de l'Église presque la moitié du monde chrétien. A cette époque vécut un moine qui eut son heure de célébrité, Christodule, l'auteur d'une réforme sérieuse, mais éphémère. Fut-il hétérodoxe, ou plutôt resta-t-il fidèle à la vraie foi, la question n'est pas résolue, car en l'absence de témoignages formels et de faits nettement caractéristiques, on est obligé de s'en tenir à des probabilités. Des auteurs catholiques, comme MM. Duchesne et Marin, les RR. PP. Van den Gheyn et Delehaye l'appellent « saint » et ne font aucune restriction sur ses sentiments à l'égard de l'Église romaine (1). Son nom se trouve même, à la date du 16 mars, dans le *Martyrologe universel* de l'abbé Chastelain. M. Le Barbier seul le présente comme un schismatique fougueux, en se contentant de dire qu'il a puisé ses informations dans les *Bulles d'or* du monastère de Saint-Jean de Patmos, que d'ailleurs il ne cite pas à cet endroit (2). Sans aucun doute, Christodule, avec tout le patriarcat de Constantinople, fut catholique durant la première période de sa vie, mais après la révolte du néfaste Michel Cérulaire, on n'aperçoit aucun acte

(1) L'abbé Duchesne, *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e *série*, t. III, p. 435. — R. P. Van den Gheyn, *S. Joannice le Grand*, dans *Études religieuses*, t. L (1890), p. 423. — L'abbé Marin, *Les moines de Constantinople*, Paris, 1897, p. 332. — R. P. Delehaye, *La vie de saint Paul le jeune*, dans *Revue des questions historiques*, t. LIV (1893), p. 51 et 62. — *Analecta bollandiana*, t. II, p. 7. — De Mas Latrie, *Trésor de chronologie*, p. 700.

(2) Le Barbier, *S. Christodule et la réforme des couvents grecs au XIe siècle*. Paris, 1893, p. 10.

qui nous le montre soumis à l'autorité du Pape; au contraire, ses relations avec les empereurs Nicéphore III le Botoniate et Alexis Comnène et surtout avec les patriarches byzantins, les privilèges qu'il reçut des uns et des autres feraient croire qu'il embrassa le parti de « l'orthodoxie » contre le « schisme occidental ».

Telle est du moins l'opinion que nous avons acquise avec les faibles moyens en notre pouvoir, et que nous souhaitons voir contredite par des témoignages plus favorables et des informations plus abondantes. Pour ce qui regarde les deux empereurs, leurs dispositions sont bien connues. Nicéphore fut excommunié par saint Grégoire VII (novembre 1078). Alexis favorisa le schisme grec, et ses relations avec Rome, comme ses dons aux églises et aux monastères d'Occident, avaient pour motifs des considérations d'ordre politique. Il n'entrait point dans ses vues de reconnaître la primauté pontificale, ni d'inviter ses patriarches à recevoir avec soumission les lettres et les légats du Pape. Sa fille, la célèbre Anne Comnène, très hostile aux Latins, paraît n'avoir fait que traduire dans son *Alexiade* les sentiments de son père à l'égard du Saint-Siège. Le zèle d'Alexis pour soumettre certains hérétiques, les Bogomiles par exemple, ne prouve pas qu'il fut vraiment orthodoxe. N'y a-t-il pas dans la *Panoplie dogmatique*, composée sur son ordre, un titre particulier contre les Latins, et ne prit-il pas une part personnelle à la violente polémique que soutinrent les deux moines Euthyme Zigabène et Jean Phurnès, et le métropolitain de Nicée, Eustrate, contre l'envoyé de Pascal II, à propos du *Filioque* (1)?

Christodule reçut au baptême le nom de Jean, qu'il devait plus tard changer en celui de *serviteur du Christ* (2). Selon

(1) Hergenroether, *Hist. de l'Église*, trad. Belet, t. IV, p. 144-146. Lebeau, *l. c.*, t. XVIII, p. 413.

(2) Nous n'avons pas la prétention de donner une biographie complète de Christodule. La faiblesse de nos moyens ne nous permet pas autre chose que de tracer une ébauche imparfaite de cette figure originale et intéressante. En l'absence d'ouvrages de première nécessité, comme : Miklosich-Müller, *Acta et diplomata monasteriorum et ecclesiarum Orientis*. — Sakkelion, Ἀκολουθία τοῦ ὁσίου Χριστοδούλου. — Id. Πατμιακη βιβλιοθήκη. — Diehl, *Le trésor de la bibliothèque de Patmos*, etc..., sans parler des plus anciens, nous visons simplement à être exact, non à épuiser la matière. Si notre travail tel quel provoquait une étude définitive

l'usage commun au XIe siècle, il étudia et apprit par cœur les Saintes Écritures sous la direction des maîtres auxquels ses parents l'avaient confié, et qui paraissent avoir contribué à éveiller dans l'âme de leur élève le désir de la perfection religieuse. Les pieux desseins du jeune homme n'étaient pas en accord avec ceux de sa mère qui lui avait préparé un mariage honorable. Résolu à servir le Christ, Jean se déroba par la fuite aux prières de sa famille et prit le chemin de l'Olympe pour se rendre dans un des monastères qui faisaient alors de cette montagne un rival de l'Athos et l'égal du Latros. Là avaient brillé de tout l'éclat de la sainteté et du zèle pour la vraie doctrine saint Platon, abbé des Symboles, oncle de saint Théodore Studite, saint Georges Limniote, saint Nicétas, fondateur de Médice, saint Théophane de Sigriane et saint Joannice le Grand, pour en nommer quelques-uns (1). Leur souvenir était vivant dans toute cette portion de l'Asie Mineure, où on les vénérait comme des protecteurs et des modèles, et où l'ordre monastique fleurissait encore à cette époque (2). Leurs exemples enflammaient les jeunes imaginations, mais seuls ceux qui avaient une volonté assez forte entreprenaient de marcher sur leurs traces. Jean fut de ce nombre. Son tempérament le portait vers les austérités de la vie monastique et les grands renoncements. Il quitta donc les environs de Nicée et ne demanda pas à entrer dans un des nombreux monastères qui de ce côté de la Propontide couvraient le sol de la Bithynie, par exemple à Pélécète, illustré par le martyre de Théostiriste et de ses trente-huit religieux sous le règne de l'iconoclaste Constantin Copronyme (3). On appelait quelquefois ce pays la région de l'Olympe, dans un sens très large. Par extension aussi, les monastères situés dans la riante plaine de Brousse étaient dits monastères de l'Olympe, comme ceux de Médicius, de Bathyrryax et autres (4). Jean ne recherchait pas les agréments de la nature,

sur le monachisme grec à cette période critique de l'histoire de Byzance, ce serait le meilleur résultat des modestes pages qui vont suivre.

(1) Migne, *P. G.*, t. XCIX, p. 803-849. — *Bolland.*, *Acta SS.*, aug., t., IV, p. 481; maii, t. I, p. 500; april, t. I, p. 253; mart., t. II, p. 213. — A. Hergès, *Les monastères de Bithynie*, *Médicius* (*Bessarione*, 1899, p. 1-21).

(2) Martinov, *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus* (*Acta SS.*, oct., t. II, p. 298).

(3) Migne, *P. G.*, t. C. *Vita S. Stephani.*

(4) Hergès, *l. c.*, p. 1. — Van den Gheyn, *l. c.*, p. 422.

ni les beautés d'un site enchanteur. Il franchit, sans s'y arrêter, le vaste jardin naturel qui étale aux environs de la ville de Brousse son magnifique parterre de lauriers-roses, de jasmins et de platanes, et où jaillissent des eaux fraîches, tièdes ou bouillantes. Les épaisses forêts de chênes et des fameux hêtres de Mysie ne le retinrent pas davantage; les charmes austères de la montagne l'attiraient. Il arriva bientôt dans une contrée plus sombre, d'où l'on voyait les deux crêtes neigeuses de l'Olympe se dresser vers le ciel. C'est là qu'un grand nombre de moines habitaient, répartis dans plusieurs monastères ou en des cellules isolées ouvertes dans le rocher. Au xe siècle, selon l'expression d'un auteur récent, l'Olympe fourmillait de moines, et aujourd'hui encore le souvenir des pieux caloyers s'est perpétué dans les noms que lui donnent les Grecs et les Turcs (1). Dans laquelle de ces pieuses retraites Jean fut-il admis, est-ce aux Symboles, à Antidium, à Eriste ou à la laure de Saint-Élie, ou ailleurs? On ne le sait pas, mais l'austérité de sa vie nous est connue (2). Il se livrait avec ardeur à la mortification, jeûnant avec sévérité, ne prenant que du pain frotté de sel pour sa nourriture; l'eau était son unique boisson, et pour empêcher le corps d'arrêter l'essor de l'âme, il ajoutait encore à ces pratiques sévères la privation du sommeil.

Il voulait être réellement l'esclave du Christ, *Christodule*, ainsi qu'on l'appelait depuis son entrée dans la vie religieuse, par suite d'un changement que l'on constate chez d'autres moines, comme saint Macaire, higoumène de Pélécète, qui se nommait Christophe, dans le monde (3). Le rigoureux ascétisme auquel il se livra correspondait mieux, semble-t-il, que les au-

(1) Schlumberger, *Un empereur byzantin au Xe siècle*, p. 389. — Tournefort, *Voyage du Levant*, t. II, p. 186.

(2) On serait porté à croire que, comme saint Joannice le Grand deux siècles auparavant, Jean se retira dans une des cellules en bois ou des cavernes de la montagne qui avoisinaient les monastères et que Photius avait voulu détruire pour se venger de la résistance des solitaires. Peut-être-même habita-t-il successivement un monastère et une cellule isolée (ce mélange de la vie cénobitique et de la vie érémitique se retrouve souvent dans le monachisme oriental). Nous ne pouvons rien affirmer. C'est là une des incertitudes qui résultent du travail de Le Barbier par suite de son habitude de ne citer presque jamais les documents eux-mêmes.

(3) *Acta S. Macarii, hegumeni monasterii Pelecetes* (*Analecta bollandiana*, t. XVI, p. 141).

tres aspects de la vie religieuse à l'ardeur de son tempérament. C'est en cela surtout qu'il fit consister l'idéal monastique. L'activité intellectuelle des communautés de l'empire, dont il pouvait constater les preuves dans les œuvres scientifiques et artistiques, qui faisaient une des richesses des monastères grecs, ne paraît pas l'avoir frappé. Pourtant les moines lettrés et savants ne manquaient pas sur l'Olympe de Bithynie, « puisque les Églises y trouvaient des pontifes, les Conciles des membres éclairés, la vérité des apologistes redoutables à l'erreur (1) ». C'est là que vingt ans plus tard (1064), on choisit Jean Xiphilin pour le placer sur le trône patriarcal de Constantinople (2). Il ne nous reste aucun témoignage positif sur la formation intellectuelle et l'instruction théologique de Christodule. Les événements qui agitèrent sa vie, ses pérégrinations forcées, ses luttes pour sauvegarder les biens de ses monastères ne lui permirent pas toujours de se livrer aux études qui sont une des obligations principales du religieux; sa nature ne l'y portait pas sans doute, car même lorsqu'il est en paix dans le monastère, près du Jourdain, au mont Latros ou à Patmos, il paraît plus préoccupé des exercices extérieurs de l'ascèse que de théologie; il dut sur ce point s'en tenir à des données traditionnelles plus ou moins complètes. Cependant le premier travail dans la recherche de la perfection doit être d'éclairer l'intelligence, faculté directrice de toutes les autres. A ne considérer les choses que par le côté extérieur et à voir presque exclusivement les observances matérielles, il y a grand danger d'insuccès. Christodule devait l'éprouver plus tard; car il faut, croyons-nous, en partie du moins, chercher dans l'absence de convictions profondes chez ses moines et dans le terre-à-terre de leurs idées, les motifs qui firent échouer sa réforme. Quoi qu'il en soit, au bout de trois ans, il quitta l'Olympe et prit le chemin de l'Italie, où il allait vénérer les tombeaux des Apôtres, saint Pierre et saint Paul. On était en 1043, l'année de l'avènement de Michel Cérulaire.

La coutume des pèlerinages lointains était en usage chez les moines d'Orient au moyen âge. « Il passait fréquemment, dit

(1) Van den Gheyn, *l. c.*, p. 424.

(2) Zonaras, *Annal.*, l. 18, n. 9. — Cuper, *l. c.*, p. 128. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XVII, p. 208, 209.

Lebeau, de Grèce en Italie des pèlerins et surtout des moines, attachés encore à l'Église de Rome, qui allaient par dévotion visiter les tombeaux des saints Apôtres (1). » Animé des mêmes sentiments, Christodule voulut entreprendre ce voyage; peut-être le désir de s'éloigner davantage de sa famille, l'ambition de voir cette Rome ancienne, objet d'un respect mêlé d'antipathie, entrèrent-ils également dans ses vues. On peut croire que ses intentions étaient pieuses et que s'il partageait les préventions jalouses des Grecs contre l'Église romaine, il n'avait pas pour elle cette haine farouche, dont un auteur nous le montre enflammé (2).

II

A son arrivée en Italie, Christodule se trouvait encore dans un pays soumis au pouvoir hellénique, où les habitants parlaient la langue de Constantinople, suivaient sa liturgie et ses usages. En effet, les régions de la Calabre et de la Pouille étaient peuplées de colonies grecques, devenues plus nombreuses depuis les persécutions des iconoclastes. Dès l'année 733, on comptait mille moines grecs d'Orient réfugiés dans la seule province de Bari, mais ce fut surtout au commencement du

(1) Lebeau, *l. c.*, p. 489.

(2) Le savant Père Martinov dit expressément que Christodule visita avec piété les tombeaux des saints Pierre et Paul; il voit même là une preuve de l'orthodoxie *catholique* de Christodule à cette époque. « Romam profectus est ubi SS. Petri et Pauli sepulcra pie visitavit. Quod indicium sit tunc catholicum fuisse, quin tamen concludi possit eum in communione catholica perseverasse, quum paucis annis post, universa fere Graecorum gens a Latinis iterum abhorruit. » (*Annus eccl. graeco-slavicus*, p. 298.) Le Barbier nous le représente enflammé de haine contre l'Église romaine et jurant au sein de la ville ennemie de travailler à faire prévaloir l'orthodoxie grecque contre le schisme latin. Ce serait là l'origine de la réforme monastique qu'il résolut d'entreprendre. Mais où sont les preuves de ces dispositions de sectaire? Si c'est dans les *Bulles d'or*, pourquoi Le Barbier ne les cite-t-il pas et nous oblige-t-il en matière si grave de nous en rapporter uniquement à sa parole? Il résume les *Bulles*, c'est entendu, et nous acceptons de lui comme authentiques les faits extérieurs, qui forment la base de notre étude; mais pour les sentiments, s'ils n'ont pas été exprimés d'une manière quelconque, on n'a pas le droit de les déterminer catégoriquement, et s'ils ont été exprimés, il faut en citer la formule ou l'équivalent.

IXe siècle que les violences de Léon l'Arménien multiplièrent d'une manière vraiment prodigieuse les monastères basiliens dans les contrées méridionales de la péninsule. D'après les données des écrivains byzantins et des chroniqueurs italiens, on peut évaluer à cinquante mille le nombre des orthodoxes, prêtres, moines et laïques qui étaient venus d'Orient en Calabre et dans la terre d'Otrante pour échapper à la persécution sous les deux règnes de Léon l'Isaurien et de Constantin Copronyme. Ce fut dans ces provinces une véritable colonisation grecque, et une colonisation en grande partie monastique. Dans la Calabre seule, on connaît les noms de quatre-vingt-dix-sept maisons de l'ordre de Saint-Basile, qui se fondèrent à cette époque. Et d'autres en plus grand nombre ont disparu sans laisser même la trace de leur nom, car il y en avait plus de deux cents. Sur le territoire de Rossano, l'on en comptait dix renfermant en tout plus de six cents moines (1). Vers la fin du IXe siècle, on voit deux métropoles suffragantes de Constantinople, Reggio et Santa Severina, et au Xe, les trois nouveaux sièges d'Otrante, de Tarente et de Brindisi (2). C'est de la première immigration que date l'usage de la liturgie grecque, qui a subsisté dans l'Italie méridionale jusqu'à la fin du XVIe siècle (3). Assurément Christodule visita, avant d'aller à Rome, quelques-uns des monastères grecs qui se trouvaient sur sa route et peut-être se rendit-il au Mont-Cassin, où saint Benoît, le patriarche des moines d'Occident, avait terminé une vie pleine de prodiges dont la renommée s'était répandue en Orient; aux portes de la Ville éternelle, l'abbaye de Grotta Ferrata, bâtie sur le tombeau de saint Nil le Jeune, lui offrait l'avantage des observances basiliennes, et à Rome même il put séjourner dans des maisons de rite grec ouvertes par les Papes aux victimes de la persécution iconoclaste (4).

Le moine grec arrivait en Occident à une époque bien sombre

(1) F. Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. II, p. 387.

(2) L'Abbé Duchesne, *Églises séparées*, p. 222.

(3) Rodota, *Rito greco*, t. III. — J. Gay, *Étude sur la décadence du rite grec dans l'Italie méridionale à la fin du XVIe siècle*. (*Compte rendu du quatrième congrès scientifique international des catholiques*, 1897.)

(4) Baronius, *ad an.* 818. — Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 254, note.

pour l'Église romaine. Le souverain pontificat était alors sous la domination des comtes de Tusculum, qui installaient trop souvent sur le siège de Pierre des sujets indignes, comme Benoît IX, dont la vie dissolue scandalisa le monde chrétien pendant plus de dix ans. Si Christodule fut témoin de la révolution qui renversa cet étrange pontife pour lui substituer le simoniaque Sylvestre III, et de celle qui réintégra dans sa charge le trop célèbre Benoît (janvier 1044), il le fut aussi de la lutte pour le bien et de la puissante vitalité de l'Église (1). Dieu se servit, à cette époque, des bénédictins pour sauver la chrétienté des maux qui l'épuisaient, et ce fut Cluny, parmi les nouvelles institutions, qui exerça la plus salutaire influence et fit prévaloir la réforme ecclésiastique. L'ordre monastique fournit à l'Église ses défenseurs les plus nombreux et les plus intrépides. Déjà saint Pierre Damien et Hildebrand combattaient vigoureusement les désordres du clergé, de nouveaux rejetons venaient se greffer sur le vieux tronc bénédictin à Camaldoli et à Vallombreuse, et grâce aux nouveaux docteurs qui sortaient des cloîtres, il s'opérait une véritable renaissance scientifique; il suffit de nommer saint Anselme, le pieux et savant abbé du Bec, devenu archevêque de Cantorbéry. Ainsi, à côté du mal, Christodule vit l'énergie du bien s'affirmer et annoncer les grands événements de la fin de ce siècle : le règne de saint Grégoire VII et les Croisades. La situation et l'influence des moines dans le gouvernement de l'Église, leur régularité et l'estime qu'on leur témoignait lui inspirèrent sans doute de tenter une réforme en Orient « où beaucoup de monastères étaient profondément déchus (2) ». Toujours est-il que le *caloyer* put faire sur ce sujet ample moisson d'observations, et quitter Rome en appelant de tous ses vœux un réformateur capable de ramener à une plus grande pureté de vie les moines grecs, auxquels étaient réservées si fréquemment les premières dignités de l'Église orientale (3).

Christodule avait vingt-cinq ans lorsqu'il arriva à Jérusalem

(1) Héfélé, *Histoire des conciles* (trad. Delarc), t. VI, p. 287.

(2) Hergenroether, *Histoire de l'Église*, t. III, p. 310.

(3) Le Barbier affirme que les intentions de réforme étaient arrêtées chez Christodule à ce moment. Mais où est la preuve? Sa retraite dans un monastère du Jourdain, les événements inattendus qui le placèrent à la tête d'une communauté et la résistance qu'il opposa à ceux qui le voulaient pour supérieur indiquent au contraire qu'il fut amené par les circonstances à entreprendre sa réforme.

(1045), après avoir visité la Ville éternelle, où, par le choix de son Vicaire, Notre-Seigneur a établi le centre de son Église. Malgré la domination musulmane, les pèlerinages en Terre Sainte étaient incessants, et même depuis que l'ancien traité d'Omar n'était plus observé, on venait encore en grand nombre des pays les plus lointains vénérer le tombeau du Christ et les Lieux Saints de la Palestine. Souvent il fallait subir les mauvais traitements des maîtres du pays, mais la foi généreuse et ardente de cette époque faisait tout supporter. Les moines orientaux n'étaient pas les derniers à aller rendre hommage aux traces laissées par Notre-Seigneur durant sa vie terrestre, et en ce XIe siècle ils purent rencontrer à Jérusalem beaucoup de moines d'Occident, abbés ou simples religieux, qui firent alors le pèlerinage de Terre Sainte, et parmi lesquels nous citerons Richard de Verdun, Ulric de Cluny, et Odon de Marmoutier (1). La présence de Christodule dans la Ville sainte n'avait donc rien de surprenant. Les ruines faites par l'incendie de l'an 1010, allumé par ordre du Khalife fatimite Hakem, n'étaient pas entièrement réparées, mais déjà la nouvelle basilique du Saint-Sépulcre s'achevait par les soins de l'empereur Constantin Monomaque, dont elle reçut le nom (2). Après avoir prié devant le saint tombeau, sur le Calvaire et dans tous les lieux témoins des derniers instants de la vie du Sauveur et de sa glorieuse Ascension, le moine pèlerin se rendit à Béthléem et parcourut la Palestine jusqu'au lac de Tibériade. Puis, sa dévotion satisfaite et sa ferveur consolidée par tant de pieux spectacles, il résolut de ne plus quitter la Terre Sainte et de se fixer dans un des monastères avoisinant les rives du Jourdain, à Saint-Gérasime peut-être, à Saint-Jean, à la laure des Tours, à celle de Néelcéraba, ou ailleurs; on ne saurait déterminer exactement le lieu de sa nouvelle retraite (3). Nul doute qu'il ne s'y livrât avec ardeur aux plus rudes exercices de l'ascétisme monacal; la solitude profonde de ces déserts, l'austère beauté

(1) Dom Berlière, *Les anciens monastères bénédictins de Terre Sainte* (*Revue bénédictine*, t. V).

(2) A. Couret, *Les légendes du Saint-Sépulcre*, p. 74, 77.

(3) Sur les monastères de Palestine, voir A. Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, passim et appendice. — S. Vailhé, *Les monastères de Palestine*, dans *Bessarione*, 1898, p. 193-210.

des montagnes, les souvenirs des saints qui avaient jadis peuplé cette contrée, tout semblait réuni pour favoriser les aspirations de sa généreuse nature. Mais il ne jouit pas longtemps de ces avantages; le flot montant des invasions turques chassa les moines de la région du Jourdain; les *fils d'Agar*, c'est-à-dire les musulmans, pillèrent les pieuses retraites des solitaires et massacrèrent leurs habitants. Christodule fut du nombre de ceux qui parvinrent à gagner la côte méditerranéenne.

Les moines fugitifs résolurent de chercher ailleurs un asile où ils pourraient mener en paix leur genre de vie. A cette époque, les communautés du mont Latros en Anatolie jouissaient encore d'une grande réputation et rivalisaient avec celles de l'Olympe. On racontait que des moines du Sinaï et de Raïthu poursuivis par les Sarrasins avaient été conduits par un ange en cet endroit, où ils auraient trouvé d'autres solitaires déjà établis; mais ce n'est là peut-être qu'une légende. En tout cas, au IXe siècle la présence des moines est dûment constatée, et au Xe, un diplôme de l'empereur Romain Lecapène mentionne les monastères du Latros parmi ceux auxquels il accorde ses faveurs (1). La renommée de saint Paul le Jeune avait jeté un nouveau lustre sur la sainte montagne, où de nombreux disciples étaient venus se ranger sous sa conduite. C'est vers cette contrée que se dirigèrent Christodule et ses compagnons d'infortune. Un vent favorable les conduisit rapidement de Palestine en Asie Mineure, sans doute à l'ancien port de Milet, d'où ils gagnèrent la vallée du Méandre, célèbre par la beauté de ses jardins et de ses prairies, et atteignirent bientôt la montagne sainte. Elle rappelait en plusieurs points l'Olympe de Bithynie, par ses roches escarpées, par ses sombres cavernes, mais surtout par le grand nombre de religieux qui formaient là une sorte de fédération monastique, dont le chef était un archimandrite, supérieur aux higoumènes des autres maisons. Les deux personnages ne doivent pas être confondus; l'archimandrite commandait à plusieurs communautés, tandis que l'higoumène devait se contenter d'une seule

(1) Theophanes, *Contin.*, l. 6, c. 44. — Sirmondi, *Vita s. Pauli junioris* (*Analecta bollandiana*, t. XI, p. 15). — Delehaye, *La vie de saint Paul le jeune* (*Rev. des quest. hist.* 1893, p. 49-85).

et était en quelque sorte le lieutenant du premier (1). Parmi les monastères du Latros, on connaît surtout ceux de Carya, du Sauveur, de Cellibara et de Saint-Paul. Nous ne savons pas dans laquelle de ces maisons les moines venus des rives du Jourdain furent reçus. Le nom de Christodule se trouve mentionné comme celui de l'higoumène de Saint-Paul en 1079 et 1087, mais il s'agit d'un personnage différent du nôtre, car à cette époque il avait quitté sa nouvelle retraite depuis plusieurs années (2).

Les moines du Latros étaient restés fidèles aux traditions du mont Sinaï, à la triple obligation de l'office divin, du travail et de la vie en commun. En beaucoup d'endroits, les religieux ne gardaient plus la même uniformité de nourriture et de vêtement, l'individualisme désagrégeait les éléments des monastères et l'ἰδιορρυθμία remplaçait le κοινόβιον. Les Sinaïtes du Latros, au contraire, suivaient la même règle et les mêmes usages, et employaient à cultiver la terre tout le temps qu'ils ne passaient pas à l'église. Christodule les étonna bientôt par la continuité de son travail et la sévérité de son abstinence. Après avoir manié le hoyau pendant le jour sous le soleil brûlant de l'Anatolie, il passait la nuit en prières, comme son devancier, saint Paul le Jeune. « Il ne mangeait que du pain. A Pâques seulement et dans les grandes fêtes, il y ajoutait un peu de fromage et des œufs, pour ne point paraître manichéen (3). » Christodule, on le voit, était vraiment de la race des grands ascètes; aussi excitait-il l'admiration des autres moines et sa réputation de sainteté se répandit tellement que toutes les communautés du Latros lui demandèrent d'être leur archimandrite. Il refusa, et seule l'intervention du patriarche vint à bout de ses résistances (4). Une nouvelle période commençait dans la vie de notre héros. Placé désormais à la tête d'une province monastique, il méditait sans doute d'y maintenir de tout son pouvoir

(1) Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 376.

(2) Delehaye, *Analecta bollandiana*, t. II, p. 15-18.

(3) Le Barbier, *l. c.*, p. 13.

(4) Le Barbier donne le nom de Nicolas à ce patriarche. Or, à l'époque où Christodule était au mont Latros, aucun patriarche de ce nom n'a occupé le siège de Constantinople. (Voir Cuper, *Historia patriarch. constant.*, l. c.) Il s'agit probablement de Jean VIII Xiphilin ou de Cosmas I.

la régularité et la ferveur, mais les Turcs vinrent encore une fois contrarier ses projets.

III

Pendant que Christodule, sur les rives du Jourdain ou dans les solitudes du Latros, se livrait avec ardeur aux exercices de la vie monastique, les plus graves événements s'accomplissaient à Constantinople; par le mauvais vouloir d'un patriarche ambitieux, aidé d'un archevêque bulgare, Léon d'Achrida, et d'un moine de Stud, Nicétas Stethat, l'église grecque consommait sa séparation d'avec le Siège Apostolique. Aucun témoignage ne nous montre notre archimandrite réagissant contre la défection des prélats byzantins et préoccupé d'assurer dans les maisons qui lui étaient soumises, l'obéissance au véritable successeur de saint Pierre.

Tandis que les moines grecs attaquaient l'Église romaine, ou se faisaient par leur silence et leurs relations les complices de ses adversaires, les Papes trouvaient dans l'ordre monastique d'Occident les plus fermes appuis et les plus intrépides défenseurs de l'autorité pontificale. Nous n'avons pas à raconter ici les différends et les négociations de S. Léon IX avec Michel Cérulaire, mais il est bon de remarquer que celui qui joua le principal rôle dans la lutte contre les prétentions de Byzance, le cardinal Humbert, était bénédictin, de l'abbaye de Moyen-Moutier. On connaît l'histoire de sa légation à Constantinople et la manière dont le patriarche fit échouer tous les efforts tentés pour rétablir la paix (1). En sa personne et en celle de Nicétas, le monachisme occidental et le monachisme oriental étaient aux prises, représentant l'un et l'autre, Rome et Byzance, le pouvoir légitime et l'ambition révoltée. A cette époque, la vie de l'Église avait, pour ainsi dire, son centre à Cluny, d'où partait le mouvement de la réforme qui rendit au sacerdoce sa dignité et sa puissance méconnues. Il suffit de nommer saint Grégoire VII et le bienheureux Urbain II, tous deux moines de la célèbre abbaye bourguignonne. En Orient, au

(1) Héfélé, *Hist. des conciles*, t. VI, p. 344-358. — Hergenroether, *Hist. de l'Église*, t. III, p. 436-442.

contraire, l'ordre monastique faillit à son devoir ; il était le défenseur-né de l'orthodoxie et il se fit l'instrument ou le complice muet des faux pasteurs. Christodule n'avait point l'âme d'un saint Théodore Studite, encore moins d'un saint Anselme et d'un saint Hugues, ses contemporains. Le patriarche, qui le força, dit-on, à prendre le gouvernement des communautés du Latros, fut, sinon Michel Cérulaire lui-même, certainement un de ses successeurs immédiats, Constantin III Lichudés (1059-1063), Jean VIII Xiphilin (1064-1075), ou même Cosmas I (1075-1081). L'incertitude qui règne dans la chronologie de cette période de la vie de notre archimandrite ne permet pas de préciser davantage, mais on ne peut aller au delà de 1077, date à laquelle il est obligé de fuir devant les Turcs Seldjoucides.

Or, les trois prélats que nous venons de nommer n'étaient plus en communion avec le Saint-Siège (1) ; autrement ils n'auraient pas mérité les éloges du schismatique Michel Psellus et de l'historienne Anne Comnène, si opposée aux Latins (2). Christodule ne pouvait donc recevoir d'eux aucune juridiction, et quand bien même leur révolte contre l'autorité du Souverain Pontife ne lui eût pas été démontrée, on ne peut admettre qu'il ait ignoré durant toute sa vie les difficultés (si ce n'était pas autre chose pour lui) qui existaient entre Rome et Constantinople. Son séjour dans la capitale du monde chrétien, les convictions qu'il avait pu y acquérir sur l'organisation de l'Église et les prérogatives de son chef auraient dû rendre le moine grec plus clairvoyant, plus ferme dans l'orthodoxie et plus courageux pour confesser sa foi. La suite des événements montrera davantage la faveur dont il jouissait à la cour d'Alexis Comnène, qui laissa subsister le schisme durant tout son règne, malgré ses relations avec les Papes et ses dons aux monastères de Cluny et du Mont-Cassin (3).

Vers la fin de 1077 ou au commencement de 1078, les Seldjoucides, dont les conquêtes menaçaient l'existence de l'empire de Byzance, fondirent à l'improviste sur le Latros et dévastèrent la sainte montagne. Cette fois encore, Christodule échappa

(1) Hergenroether, *l. c.*, p. 443.
(2) Cuper, *l. c.*, p. 126-129.
(3) *Ibid.*, p. 128. — Migne, *P. L.*, t. CLXXXIX, c. 261. — Hergenroether *l. c.*, t. 4, p. 145.

aux mains des *fils d'Agar* et réussit à s'embarquer avec quelques compagnons pour Jérusalem, en versant des larmes sur la ruine de son monastère et sur les malheurs de l'Ionie; son testament même renferme un écho des plaintes qu'il exhalait en cette circonstance. A peine sorti du golfe Latmique, le navire qui portait l'archimandrite mouilla dans le port de Strovilos, non loin d'un couvent dédié à saint Jean-Baptiste, la *Moni du Cavalouri*, où Christodule se rendit aussitôt. Par une singulière anomalie, l'higoumène était laïque, les moines ayant voulu témoigner leur reconnaissance au fondateur de la maison, en le choisissant comme supérieur. Il s'appelait Arsenios Skinouris, et paraît avoir joui d'une situation considérable. Possesseur de grands biens dans les deux îles de Kos et de Léros, il les avait consacrés à la fondation du Cavalouri, que l'empereur Michel VII le Parapinace exempta de toute redevance fiscale. Les Sinaïtes reçurent de lui le meilleur accueil; ils acceptèrent avec joie le refuge qui leur était offert, sans se douter qu'un événement inattendu allait, selon toute prévision, les fixer en cet endroit. Peu de temps après leur arrivée, Arsenios, frappé des exemples des moines fugitifs ou seulement épris du désir de la vie monastique, transmit tous ses pouvoirs à l'archimandrite du Latros et se retira dans un ermitage de l'île de Kos, où il vécut très pauvrement. L'île située au sud-ouest de l'ancienne Halicarnasse, capitale de la Carie, et jadis célèbre par son temple d'Esculape et par la naissance d'Hippocrate, n'avait que quatre milles et demi carrés de superficie. Arsenios, connu depuis longtemps des habitants, vit bientôt des disciples se ranger autour de lui. Il bâtit alors un nouveau monastère sur un des sommets du mont Dikhios, auquel Nicéphore le Botoniate accorde en 1080 l'immunité des charges publiques et un don annuel de trois cents mesures de blé (1).

Les empereurs byzantins comblaient souvent de faveurs et de présents les monastères situés dans leurs États. L'exemption des impôts était pour les maisons religieuses un privilège assez ordinaire, mais pour en jouir en paix, il fallait souvent le défendre contre les prétentions du fisc impérial. Christodule jugea

(1) Voir Rayet, *Mémoire sur l'île de Kos* (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. III, p. 37-116).

sagement qu'il était bon de faire confirmer l'indépendance absolue du Cavalouri par Nicéphore III le Botoniate, qui venait de renverser Michel VII et d'être couronné à Constantinople par le patriarche Cosmas I (1078) (1). D'un autre côté, les anciens moines, jaloux des Sinaïtes et surtout mécontents des réformes que le nouvel higoumène voulait leur imposer, regrettaient vivement la liberté dont ils jouissaient sous Arsenios Skinouris, et constituaient un second danger pour la vie cénobitique, telle que l'entendait Christodule. La règle n'était pas suivie; il résolut d'en assurer l'observance. Ainsi commença ce qu'on a appelé sa réforme, laquelle ne s'étendit pas à d'autres monastères que ceux dont le *saint* eut la direction. Pour mieux réussir, « il implora la protection de la sœur de Nicéphore et la supplia de donner elle-même aux Pères de Cavalouri la règle qu'ils devaient suivre. Celle-ci obtint en 1079 une Bulle d'or confirmant tous les privilèges des monastères, y compris l'exemption des impôts à condition que les religieux obéiraient au *typicon* de leur bienfaitrice (2) ». Mais cela ne suffit pas, paraît-il, à ramener le bon ordre dans la communauté, car l'année suivante (1080), Christodule émigra dans l'île de Kos, sur les conseils d'Arsenios, auquel il avait confié ses déboires de supérieur.

Un nouveau monastère s'éleva promptement sur les flancs du Dikhios, à l'endroit qui est aujourd'hui le village abandonné de Paléo-Pili, blotti au fond d'une gorge sauvage que ferme presque entièrement un massif de rochers couronné par un château fort (3). Il fut dédié à la Tout Immaculée Mère de Dieu. Christodule avait obtenu de Nicéphore une bulle d'exemption, mais les employés du trésor impérial exigèrent la redevance annuelle de six mulets, autrement dit, l'impôt du τέταρτον. L'higoumène fut obligé de le subir.

IV

En 1081, l'empire changea de maître et passa des mains de Nicéphore le Botoniate dans celles d'Alexis I Comnène, fils

(1) Lebeau, *l. c.*, t. XVII, p. 394.
(2) Le Barbier, *l. c.*, p. 20.
(3) Rayet, *l. c.*, p. 53, 54. Le monastère est encore debout.

d'Isaac Comnène, qui n'avait porté la couronne impériale que pendant deux ans, et d'Anne Dalassène, qui eut toujours sur son fils la plus grande influence. L'avènement de ce prince marque pour Christodule le commencement de faveurs signalées et de relations fréquentes avec la cour de Byzance ; et c'est là un des motifs qui font douter de l'orthodoxie du célèbre higoumène. Des souverains schismatiques peuvent assurément accorder des privilèges à leurs sujets catholiques, mais ceux-ci ne doivent pas leur prodiguer des éloges immérités. On est surpris, avec raison, d'entendre ceux que Christodule adresse à Alexis et appeler « *son* empereur pieux, dirigé par Dieu », celui qui était entré par trahison à Constantinople. Il est vrai que cet empereur se montra toujours à son égard d'une générosité extraordinaire. Le moine avait gagné la faveur de l'impératrice-mère, grande admiratrice de sa sainteté, et obtenait par elle tout ce qu'il ambitionnait. Au mois de mars 1085, Alexis défendit par une bulle solennelle de réclamer au monastère du mont Pilé la redevance des six mulets. « A ceux, dit-il, qui ont toujours aimé la vie monastique, et à qui la tranquillité est chère, ma puissance impériale rend de justes honneurs. Elle fait droit à leurs réclamations (1). » Christodule ne manqua pas de profiter de ces bienveillantes dispositions peut-être même trop largement. Les biens donnés au Cavalouri par Arsenios, les dotations faites par d'autres particuliers ne suffisaient plus à l'higoumène de la *Tout Immaculée Mère de Dieu*, qui regrettait ses riches prairies de la vallée du Méandre. L'idée lui vint de les échanger contre les trois Sporades : Léros, Lipsô et Pharmacon, que la mère d'Alexis Comnène avait distraites de son domaine particulier (le *Secret du Myrelaion*) pour les abandonner aux moines du *Sauveur qui voit tout* (*Pandepoptis*), à Constantinople. Restait à savoir si ces derniers se prêteraient à la combinaison; il semble que la chose n'alla pas sans difficulté, mais l'autorité de l'empereur intervint, et le *Secret du Myrelaion*, rentré en possession des trois îles, put faire cadeau à Christodule de Lipsô et de trois villages de Léros. Pour les

(1) Le Barbier, *l. c.*, p. 23. — L'auteur appelle l'empereur Alexis « frère d'une femme savante », voulant évidemment parler d'Anne Comnène. Or, tout le monde sait que celle-ci n'est point la sœur, mais la fille d'Alexis, née le 1er décembre 1083. (Cf. Le Beau, *l. c.*, t. XVIII, p. 34.)

défendre contre la cupidité de quelques voisins et des employés du Myrelaion eux-mêmes, Alexis confirma la donation de sa mère par une bulle du mois de mai 1087. Il décrétait entre autres choses que les revenus de Lipsô et de Léros seraient consacrés à la fourniture des cierges et à l'entretien des moines et que le couvent du mont Pilé, exempt pour ses propriétés de Kos, de Strovilos, de Lipsô et de Léros de tout tribut et charge, posséderait ces biens « en toute souveraineté, en propriété absolue et perpétuelle, quand même une ordonnance impériale déclarerait que les donations viagères seules sont irrévocables (1) ». Malgré tant de décisions solennelles, le *saint* higoumène ne réussit pas à empêcher les procès toujours renaissants, ni à soumettre les moines à l'observance de la règle. Les voisins du monastère unis aux autorités locales et aux commissaires du fisc revendiquaient sans cesse les biens donnés aux religieux, qui ne se conformaient que très imparfaitement au *typicon* de l'impératrice. Christodule résolut alors de quitter Kos et de se retirer dans un désert, espérant ainsi ne plus exciter l'envie des jaloux et ne se voir suivi que par les meilleurs de ses moines, sans doute ceux qui l'avaient accompagné depuis sa sortie du Latros. Il partit pour Constantinople afin d'exposer son dessein à l'empereur Alexis; son séjour dans l'île de Kos avait duré huit années, de 1080 à 1088.

La question doctrinale préoccupait peu notre higoumène; il ne sut jamais porter ses regards au delà des observances matérielles de la vie monastique et des intérêts immédiats de sa communauté. Quels services n'aurait-il pas été en mesure de rendre à la cause de la vraie foi, étant donnée l'influence dont il jouissait auprès d'Alexis Comnène! Mais au lieu de travailler à rétablir l'union dans l'Église, il dépense toute son activité à obtenir des privilèges et à augmenter les propriétés de ses monastères, insensible aux déchirements de la chrétienté comme aux malheurs de la Terre Sainte, dont le récit enflammait l'ardeur des guerriers d'Occident. Son échec auprès des moines du Cavalouri et du mont Pilé avait augmenté son penchant à la misanthropie. Il crut qu'une solitude plus complète favoriserait mieux la vie ascétique, ne se doutant pas que le

(1) Le Barbier, *l. c.*, p. 27, 28.

meilleur fondement de toute vertu religieuse est la pureté de la doctrine et la fermeté des convictions, et qu'on peut être grand jeûneur, ne voir personne et se mortifier rudement sans même être dans la voie du salut. Il lui fallait une île entièrement déserte, ne servant de passage à personne; celle de Patmos, formée de rochers stériles et inhabitée depuis plusieurs siècles, réunissait toutes les conditions voulues de solitude, de calme et d'austère beauté; Christodule la demanda à l'empereur, offrant de céder en échange à la couronne ses propriétés de Vos et de Strovilos, et comptant bien que la générosité impériale lui fournirait les moyens d'existence. Alexis Comnène ne lui accorda pas immédiatement l'objet de sa requête, mais ce fut pour lui donner une nouvelle marque d'estime, peut-être aussi pour éviter d'augmenter les charges du trésor. Les riches monastères de Cellia et de Zagora en Thessalie étaient alors dans une complète décadence; l'empereur crut que les exemples et la volonté de l'higoumène du mont Pilé y feraient refleurir l'observance de la règle monastique; il le pressa donc d'accepter avec le titre d'archimandrite la mission de ramener les Pères de Cellia et Zagora au strict accomplissement de leurs devoirs. Pour ne pas froisser son auguste bienfaiteur, Christodule y consentit, mais à condition que les moines promettraient de se soumettre aux réformes qu'il croirait devoir établir. Devant le refus formel des caloyers de prendre de tels engagements, sous prétexte que leurs monastères étaient *stavropigiaques*, c'est-à-dire ne relevaient que du seul patriarche de Constantinople, à l'exclusion de toute autre juridiction (1), il n'alla pas en Thessalie et continua de réclamer Patmos. Grâce à la protection de la mère d'Alexis Comnène, il l'obtint en propriété absolue, exclusive, exempte de tout pouvoir civil et ecclésiastique; l'île formerait donc une sorte d'état monastique, sans rapports religieux ou politiques avec les autres hommes, et l'entrée en serait

(1) Le patriarche seul, ou son représentant, avait le droit de visite et de correction dans les monastères stavropigiaques; un supérieur installé par lui les administrait au spirituel et au temporel. « La croix patriarcale plantée à la fondation du monastère était le signe de cette juridiction du patriarche et le nom de stauropégion patriarcal, ou simplement stauropégion, rappelait tout ensemble la cérémonie qui présidait à la naissance des couvents et les droits que l'usage attribuait à l'évêque dont la croix y avait été plantée. » (L'Abbé Marin, *Les moines de Constantinople*, p. 45.)

interdite à jamais aux femmes, aux eunuques, en un mot *aux visages lisses*. « Patmos, dit la Bulle de l'empereur, sera, à partir d'aujourd'hui, pour les siècles des siècles, entièrement séparée des pays sur lesquels notre puissance impériale a des droits... Elle appartiendra aux moines intégralement, sans aucune charge, en toute propriété et en toute souveraineté, inviolablement, éternellement... Ils n'auront aucun compte à rendre à personne. Libre, indépendant, le monastère se gouvernera lui-même, d'après la règle du pieux Christodule, et ni le couvent, ni ses dépendances, ni l'île elle-même ne seront soumis à l'autorité impériale. » Un navire particulier lui était même concédé pour le service de la maison (1).

Il semble toutefois que l'empereur ait sanctionné de mauvaise grâce cette extension de la propriété monastique, déjà considérable dans ses États, car la même bulle défend « de rien ajouter à cette donation, d'aucune manière, sous quelque prétexte que ce soit, dans n'importe quelle île ». Un mandement du patriarche de Constantinople le déclarait monastère stavropigiaque, le soustrayant ainsi à l'autorité des évêques, auxquels d'ailleurs on faisait défense d'aborder dans l'île (2). Personne, pas même le patriarche, ne pouvait rien changer aux règles établies par le fervent higoumène. Le prélat qui occupait alors le siège de Byzance était Nicolas III, surnommé le Grammairien, que l'on croit à juste titre être resté, durant son pontificat de vingt-sept années, en opposition avec le Siège apostolique (1084-1111) (3).

V

Patmos était un séjour désolé en 1088, lorsque Christodule y arriva avec ses moines et une colonie d'ouvriers. Située au nord des Sporades, entre Léros et Icaria, elle n'a que huit à dix

(1) Le Barbier, *l. c.*, p. 35, 36.

(2) Miklosich et Müller, *Acta et diplomata monasteriorum Orientis*, cité par l'abbé Marin, *Les moines de Constantinople*, p. 332.

(3) Cuper, *l. c.*, p. 130-131. Ici encore, Le Barbier en donnant à ce patriarche le nom de Jean, est en contradiction avec l'*Historia patriarcharum Constant.* des Bollandistes.

lieues de circonférence et ressemble à un amas de rochers aigus, brisés de mille manières, comme si des soulèvements volcaniques ou de formidables tremblements de terre avaient bouleversé ce sol aride. Un isthme montagneux, au centre duquel se trouve une éminence décorée du nom d'*Acropole*, relie entre elles les deux parties de l'île, qui ne compte pas actuellement plus de cinq mille habitants, répandus dans les deux localités de *La Scala*, petite ville avec un port, et de *Patmo*, bâtie autour du monastère de Saint-Jean. « On y montre encore au pèlerin la grotte comprise dans une petite église, dans laquelle l'apôtre saint Jean fut favorisé de ses révélations. De là, la vue se prolonge au loin sur les baies et les anses silencieuses et solitaires de la mer et plusieurs chapelles rappellent le souvenir du séjour que le disciple bien-aimé fit jadis en ces lieux (1). » Le soleil brûlant et le vent de mer empêchent la végétation de se développer dans ce désert aride; aussi y trouve-t-on à peine quelques arbres, des oliviers surtout, et quelques plants de vignes dans les vallées; mais les pâturages font complètement défaut; il n'y a pas de bétail, ni bœufs, ni moutons, pas même de chevaux; on comprend que les Romains en aient fait un lieu de bannissement et que Christodule ait choisi pour sa retraite cette terre ingrate et nue. L'higoumène était doué d'une énergie indomptable; les austérités, les fatigues, les travaux les plus pénibles, loin de l'effrayer, exerçaient sur lui un attrait irrésistible; c'est en cela qu'il semble avoir placé, à tort, l'essentiel de la vie monastique qui a surtout pour but d'élever les intelligences et les cœurs vers les réalités supérieures. En conduisant ses moines à Patmos, il les menait à une lutte sans merci contre la nature avant de se procurer une habitation et une résidence convenables.

A son arrivée dans l'île, Christodule se rendit aussitôt dans la partie méridionale, à la montagne, où s'élevait encore le temple de Diane, bâti par Oreste en l'honneur de la vierge chasseresse des anciens Grecs. Il brisa la statue de la déesse et résolut d'élever en cet endroit une église et un monastère dédiés à saint Jean l'Évangéliste, l'apôtre *toujours vierge* que

(1) Gratz, *Théâtre des événements racontés dans les divines Écritures*, t. II, p. 181, 182. — Voir Guérin, *Descriptions de l'île de Patmos et de Samos.*

Domitien avait exilé sur ces tristes rochers et qui avait passé au moins une année à Patmos (95-96). Aidés par les moines, les ouvriers commencèrent immédiatement la construction de l'édifice, mais les uns et les autres se lassèrent bientôt; ils voulurent même quitter l'île et laisser le pieux higoumène jouir seul de la retraite qu'il avait choisie. Les exemples et les exhortations de Christodule retinrent les frères. Malgré les vifs regrets que leur causait le souvenir de Kos, qui au moins était habitable, et surtout celui des belles prairies et des grands arbres de l'Anatolie, ils restèrent à Patmos, se repentant d'avoir manifesté le désir d'abandonner le mont Pilé peu de temps auparavant.

Christodule ne pouvait exercer la même influence sur les ouvriers employés à la construction de son monastère. Sans doute ils ne voyaient pas sans admiration ce vieillard, amaigri par les jeûnes et les austérités, travailler avec eux du matin au soir, comme un manœuvre, après avoir passé toute la nuit en prières; mais le besoin de revoir leur famille l'emportait, et sous peine d'être privé de leur concours, l'higoumène dut lever la défense interdisant l'entrée de Patmos aux femmes. Il leur assigna au nord de l'île un territoire spécial avec une ligne de démarcation qu'elles ne devraient jamais franchir. Bientôt de petits hameaux s'élevèrent dans cette partie *profane*, où l'activité des hommes et la vigilance des femmes parvinrent à créer des jardins et à multiplier les troupeaux de chèvres, même à cultiver quelques plantations sur ce sol rocailleux. Comme redevance, les laïques furent soumis à une taxe qu'ils devaient payer à l'économe du monastère, lequel avait seul le droit de franchir la limite en compagnie d'un autre frère pour recueillir cet impôt. Même dans ces conditions, les ouvriers ne pouvaient vivre avec leur famille que du vendredi soir au lundi matin; le reste du temps, ils devaient se conduire comme des célibataires.

Le monastère, bâti en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, et que l'on peut voir encore aujourd'hui, ressemble à une citadelle destinée à servir de refuge contre les irruptions des pirates turcs ou autres; on ne se tromperait pas en affirmant que les insulaires ont dû à plusieurs reprises y trouver un abri sûr durant les guerres du moyen âge, car le fait s'est présenté pour

d'autres monastères de l'Orient (1). Celui de Patmos, construit par Christodule, devint bientôt un des plus célèbres de l'Archipel, mais le saint n'y fut pas plus exempt de difficultés qu'au mont Pilé et au Cavalouri. La présence des ouvriers et de leur famille ayant augmenté les charges de la maison, les revenus devinrent insuffisants et les moines se plaignirent de l'abandon de leurs biens de Kos et d'Anatolie au domaine impérial. Les réclamations étaient fondées. Comme toujours en pareil cas, l'higoumène eut recours à la mère d'Alexis Comnène et aussitôt l'empereur ordonna de rendre à Christodule les biens cédés en échange de Patmos; il y ajouta même la petite île de Pharmacon, le métoki ou ferme de Stylos dans l'île de Crète, une église, un moulin, des vignes, des champs, des serfs et des métairies dans l'île de Lemnos, et deux livres d'or à prendre sur les revenus de Crète (2). Toutes ces possessions devaient jouir des mêmes privilèges que Patmos et n'être soumises à aucune redevance fiscale, ni à aucune autre obligation à l'égard du pouvoir civil. Biens et revenus, moines et laïques attachés à l'exploitation des propriétés, personnes et choses, tout appartenait à Christodule, devenu grand seigneur, tout en restant un caloyer très austère (3). Mais il n'en avait pas fini avec les tracasseries des employés du *Secret du Myrelaion*, qui, au mépris des Bulles d'or de la fondation, exigeaient un impôt pour les propriétés de Léros et de Lipsô. Anne Dalassène vint encore une fois au secours de son *saint* higoumène et fit respecter ses droits par le *protovestarque*, le *mésocellérier* et le *grand chartulaire* (1093).

Le séjour de Patmos convenait au tempérament de Christodule, tourmenté du besoin de la solitude et des austérités de la vie contemplative. Dans cette région désolée, en face d'une nature stérile et d'aspect sévère, il se livrait avec ardeur au jeûne, aux veilles prolongées et au travail des mains. C'est en ces exercices qu'il avait placé son idéal; il faut reconnaître qu'il lui

(1) Gratz, *l. c.* — Abbé Le Camus, *Notre voyage aux pays bibliques.* — Sur le caractère architectural des monastères grecs, voir X. Charmes, *Comité des travaux historiques et scientifiques*, t. III, p. 270-276.

(2) Miklosich, *l. c.*, cité par l'abbé Marin, *Les moines de Constantinople*, p. 332, 333.

(3) Le Barbier, *l. c.*, p. 48.

fallut une indomptable énergie pour y rester fidèle parmi des moines qui n'aspiraient qu'au repos absolu et n'observaient plus la règle. S'il eut de nombreuses contestations au sujet des biens de son monastère, dont la propriété semble le préoccuper vivement, il est juste de rapporter qu'en temps de disette, il secourut généreusement les habitants des îles voisines. On dit même qu'un jour, sur son ordre, une source jaillit et les citronniers fleurirent. La légende prend vite naissance autour des personnages un peu extraordinaires.

Christodule, nous l'avons dit, ne paraît pas avoir songé à développer l'instruction de ses disciples, ni à continuer les traditions studieuses et artistiques des monastères de Constantinople ou du mont Olympe. Cependant, à Patmos l'étude avait place dans la vie des moines, comme on peut le conjecturer de la présence probable dans la bibliothèque, d'assez nombreux manuscrits du dixième et du onzième siècle, et même de plus anciens. « Le monastère de Saint-Jean le Théologien ayant été fondé à la fin du onzième siècle, il est naturel de croire que ces manuscrits appartiennent à la bibliothèque primitive réunie par Christodule (1). » Ce sont pour la plupart des livres de l'Écriture, et des œuvres des saints Pères, quoiqu'il y ait également plusieurs morceaux profanes, entre autres des *Fragments métrologiques*, dont la copie date du dixième siècle, et un *Diodore de Sicile*, qui est du siècle suivant. On peut en citer quelques-uns : *Le livre de Job* avec des scholies d'Origène, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile, ms. de la période qui va du sixième au neuvième siècle. — *Fragments de l'Évangile selon saint Marc*, ms. du sixième siècle. — *Actes des Apôtres*, suivant la recension d'Euthalius, ms. du onzième siècle. — *La Philocalie d'Origène et les Scholies du même sur le livre des Proverbes*, ms. du dixième siècle. — *Une Chaîne sur saint Paul*, avec des sentences de Sextus, et des Scholies sur Démosthène, Eschyne et Thucydide, ms. du dixième siècle. — *Théodoret de Cyr, Questions et réponses sur les difficultés de l'Écriture*, ms. du onzième siècle. — *Livre d'Antiochus, moine de Saint-Sabbas*, qui reproduit une partie du *Pasteur d'Hermas*, ms. du huitième ou du neuvième siècle. — *Œuvres*

(1) L'Abbé L. Duchesne, *Mission au mont Athos*, *l. c.*, p. 442.

de saint Grégoire de Nazianze, ms. du dixième siècle. — *Recueil de canons*, ms. du neuvième siècle. — *Histoire des empereurs romains et byzantins, jusqu'à Léon l'arménien*, ms. du dixième siècle (1). On ne saurait toutefois affirmer d'une façon certaine que ces ouvrages aient fait partie de la bibliothèque de Patmos au temps de Christodule, car ils ont pu être acquis par le monastère à une époque postérieure; leur présence au temps de la fondation n'est donc qu'une probabilité. Une tradition recueillie à Patmos même par M. Sakkélion prétend que le manuscrit qui contient les œuvres de saint Grégoire de Nazianze a été composé par Alexis Comnène; or cet empereur, contrairement à ce qu'on a dit, n'a pu même en commander l'exécution, puisque la souscription finale indique qu'il remonte à l'année 941, et le plus célèbre des Comnènes régna de 1081 à 1118; mais Alexis a pu en être le propriétaire et le donner à son ami Christodule; c'est probablement ce que signifie la légende patmiote (2). Un catalogue de la bibliothèque fut dressé en 1201 et a été publié par M. Sakkélion (3).

Quoi qu'il en soit des études des moines de Patmos, l'invasion turque vint de nouveau troubler leur retraite. Maîtres de la Syrie, de la Palestine et d'une grande partie de l'Asie Mineure, les Seldjoucides promenaient toujours plus avant dans l'Archipel le pillage et la mort. Bientôt on ne fut plus en sûreté à Patmos, et Christodule, chassé de sa nouvelle solitude, prit encore une fois la mer pour se rendre en Eubée, où l'amitié d'un certain Eumathios, son fils spirituel, lui procura un abri et des ressources, ainsi qu'aux quatre-vingts moines qui l'accompagnaient. Nous ne savons dans quelle partie de l'île on donna une habitation aux exilés, dont plusieurs avaient quitté sans regret leur désert de Saint-Jean; mais le vieil higoumène restait inconsolable de la perte de sa chère solitude et toujours il parlait de regagner Patmos, même dans les dernières années de sa vie. Il aimait cette île, arrosée de ses sueurs, rendue moins aride par ses travaux et ceux de ses fils, où s'élevait comme une citadelle de prière et de pénitence le monastère du *Théologien*. Une fâcheuse

(1) L'Abbé Duchesne, *l. c.*, p. 380-412.

(2) *Ibid.*, p. 434, 435.

(3) Diehl, *l. c.*, cité par Marin, *l. c.*, p. 103. — Πατμιακη βιβλιοθήκη, Athènes, 1890.

nouvelle l'attrista peu de temps après son arrivée à Négrepont. A peine avait-il quitté Patmos que les employés du fisc, *les hommes de l'empereur*, forcèrent chaque maison à fournir ou à équiper un soldat, car les laïques n'avaient pas suivi les moines et les *Petits Hameaux* comptaient encore une douzaine de familles (1093). Attristé de la condition faite a ses serfs et blessé de la violation de ses droits, Christodule se plaignit à Constantinople; sur ses réclamations, Christophoros Magistros, *grand chartulaire*, receveur de l'île de Kos, déclara les Patmiotes exempts du service militaire (avril 1094); mais, comme l'empereur avait besoin de soldats pour lutter contre les Turcs et pour imposer respect aux Occidentaux, qui s'apprêtaient à porter la guerre en Orient, il astreignit les serfs du monastère à Kos à prendre les armes; c'était une compensation.

Pendant que Christodule, brisé par les travaux, par sa lutte contre les moines et les laïques, continuait, malgré son âge, de se livrer aux rudes exercices de la vie ascétique, l'Occident s'ébranlait à la voix d'un moine, d'un fils de saint Benoît, ancien prieur de Cluny et maintenant pape sous le nom d'Urbain II. Sous la conduite de Godefroy, sire de Bouillon, l'armée des Croisés s'emparait de Jérusalem (15 juillet 1099), délivrait les Saints Lieux et rendait aux chrétiens la liberté de se rendre en pèlerinage au tombeau du Christ. Ces événements, dont l'importance est sans égale dans l'histoire de l'Église, n'ont laissé aucune trace dans la vie de notre higoumène. Ses liaisons intimes avec la cour des Comnènes donnent lieu de supposer qu'il partagea les sentiments d'hostilité jalouse des Grecs à l'égard des guerriers *francs*. Il faut reconnaître que « la brutalité des barons latins, l'ignorance candide d'un certain nombre de clercs ne contribuèrent pas à amener un rapprochement. Les croisés ne comprenaient rien aux rites orientaux; qui ne priait pas en latin était un païen hérétique, et les Maronites eux-mêmes, alliés fidèles des conquérants, eurent à modifier divers points de leur liturgie pour ne pas scandaliser leurs amis (1) ». Christodule ne devait pas aimer les Turcs, qui l'avaient successivement chassé de trois monastères, mais rien ne nous dit qu'il se soit intéressé à la guerre contre l'infidèle, égorgeur de ses frères. Vieilli, in-

(1) Abbé Pisani, *A travers l'Orient*, p. 96, 97.

capable d'accomplir le voyage, il parlait toujours de revenir à Patmos, quoique ses moines lui représentassent le danger persistant de l'invasion et les fatigues d'une traversée trop pénible pour sa faiblesse. Un jour vint cependant où l'ardent higoumène fut contraint d'obéir à ses inférieurs. Vaincu par l'âge, il se rendit compte qu'il ne reverrait plus le monastère de Saint-Jean, ni les rochers arides, mais beaux à ses yeux, de l'île où le Disciple bien-aimé avait passé une année d'exil. Alors il appela un de ses moines les plus dévoués, Sabbas, et lui donna la mission d'aller à Patmos, le faisant sous-higoumène et dépositaire de tous ses pouvoirs. On était en 1100. Quelques mois après, Christodule mourait dans sa quatre-vingt-unième année, en demandant à ses fils de retourner à Patmos et d'y transporter son corps. « Mes enfants, leur dit-il, ne soyez pas ingrats envers l'île de Patmos, où nous avons tant peiné. » Ces dernières paroles montrent toute l'âme du célèbre ascète. Les moines obéirent, mais les habitants s'opposèrent par la force armée au départ des restes mortels de Christodule, tant était grande l'admiration qu'il leur avait inspirée. Désormais sans chef en Eubée, puisque Sabbas les avait quittés, ils revinrent au monastère de Saint-Jean avec le regret de laisser loin d'eux le corps de leur higoumène; au bout d'un an, ils réussirent à s'en emparer durant la nuit et à le rapporter à Patmos, où il se trouve encore aujourd'hui (1).

VI

Telle fut la vie de ce moine, successivement simple religieux, pèlerin, archimandrite, higoumène et réformateur, telle du moins que nous avons pu la connaître. En grande réputation de sainteté chez les Grecs de son temps, il a, d'après nous, manqué de clairvoyance et de courage. Nous avons suffisamment fait ressortir son caractère comme ascète; il faut ajouter que sa réforme ne s'étendit pas à d'autres monastères qu'à ceux dont il fut le chef, et que son œuvre n'a point l'importance qu'on a voulu lui attribuer; encore ne fut-il pas toujours heureux auprès

(1) Le Barbier, *l. c.*, p. 49-56.

de ses propres sujets. La faveur dont il jouissait à la cour impériale aurait pu être une source de grands avantages pour l'Église de Constantinople et préserver les Grecs de la défection s'il avait su en user autrement que pour augmenter ses domaines ou obtenir des privilèges. Contemporain des deux plus grands événements qui, avec l'installation bien postérieure des Turcs sur les rives du Bosphore, aient agité le monde oriental : la rupture de Byzance avec Rome et la première croisade, il paraît n'avoir pas compris le caractère et la portée de l'un et de l'autre. Pour nous, sa mémoire est suspecte; nous attendrons des preuves de sainteté plus probantes que les jeûnes, les veilles et les austérités, avant de le tenir pour un *vrai saint*. S'il avait eu assez de doctrine et compris que l'adhésion à la vérité est le premier des devoirs, il aurait pu continuer les glorieuses traditions des Studites, défenseurs de l'orthodoxie, et arrêter la décadence du monachisme oriental. Comment ne pas remarquer qu'à la même époque, l'ordre de Saint-Benoît, par Cluny surtout, retrouvait une vigueur nouvelle, donnait à l'Église ses plus grands papes, sauvait Rome des désordres que la domination des laïques y excitait et faisait briller la science et la vertu, non seulement dans les cloîtres, mais encore sur les premiers sièges épiscopaux de l'Occident?

Rentrés en possession de leur territoire et rassurés du côté des Turcs par les victoires des Croisés, les moines de Patmos refusèrent obéissance à Sabbas, désigné comme son successeur par Christodule, et mirent à sa place un des leurs, nommé Yésid. La communauté devait cependant compter encore quelques sinaïtes du Latros fidèles à leur *saint* higoumène, mais les autres l'emportaient. Les réformes de Christodule étaient condamnées à disparaître tôt ou tard. Dans les premiers temps, les Patmiotes continuèrent de mener leur genre de vie selon l'idéal qu'ils se faisaient de l'état monastique, et sans contestation apparente. Nous ne savons comment les querelles prirent naissance et comment il se forma plus tard deux partis, celui de l'évêque d'Icaria, auquel appartenait l'higoumène Théoctistos, successeur de Yésid, et celui du patriarche. Quel avantage voyait-on à renoncer au privilège du *stauropegion* patriarcal pour reconnaître le pouvoir de l'évêque? Était-ce une question de personne, de revenus, nous n'osons pas dire de doctrine?

Nous l'ignorons. Tant que vécut Théoctistos, il fut réélu tous les deux ans par la majorité favorable à l'évêque d'Icaria et nomma aux diverses charges du monastère des moines dévoués à ses idées. Dans la liturgie, le nom du patriarche fut remplacé par celui de l'évêque, et quand ce dernier vint à Patmos, on lui donna la place d'honneur. Cela dura jusqu'à la mort de Théoctistos; alors, le parti opposé envoya une députation au patriarche Lucas Chrysobergès, à Constantinople, pour lui communiquer la *Bulle d'or* de fondation du monastère et le *sigillion*, ou mandement patriarcal qui le déclarait stauropigiaque (1159). Naturellement le prélat byzantin confirma de son autorité les dispositions primitives, cassa le traité conclu entre l'évêque d'Icaria et Théoctistos, et prononça la peine d'excommunication contre le supérieur qui oserait l'invoquer. Les moines restaient libres de refuser l'entrée de leur île à tous les évêques sans avoir à donner de raisons, mais ils ne pouvaient en aucun cas aliéner leurs privilèges (1).

Manuel Comnène occupait alors le trône impérial, et se montrait animé de bonnes intentions pour procurer l'abolition du schisme. Du temps de son prédécesseur, Jean Comnène (1118-1143), on avait tenté un rapprochement qui n'avait pu s'effectuer, les Grecs ne voulant pas reconnaître le Pape comme chef suprême de l'Église; plus tard, le patriarche Michel III (1169-1177) repoussa les avances de Rome en déclarant que le Souverain Pontife était déchu du sacerdoce « à cause de l'hérésie latine », et après la mort de Manuel, il y eut à Constantinople un massacre général des Latins, dans lequel périt le cardinal Jean, légat d'Alexandre III (1182) (2). Il est donc évident que les moines de Patmos, soumis au patriarche de Constantinople, n'étaient plus en communion avec l'Église romaine. D'ailleurs à cette époque, l'ordre monastique en Orient donnait les marques d'une complète dégénérescence, que ne purent empêcher les réformes proposées par Eustathe, archevêque de Thessalonique (1194). « On ne réussit pas à animer d'une vie nouvelle, à tirer de leur indolence, les moines pétrifiés dans leurs formes surannées, les uns sectateurs d'une piété purement pharisaïque, les autres plongés dans les mœurs mondaines, mais

(1) Le Barbier, *l. c.*, p. 70-72.
(2) Le Beau, *l. c.*, t. XIX, p. 34. — Hergenroether, *l. c.*, t. IV, 147, 149.

tous également fanatiques. Plusieurs tombèrent dans des hérésies extravagantes, comme les écètes, les dendrites; les plaintes sur leur décadence ne discontinuaient point (1). » Les caloyers de Patmos n'étaient pas gens capables de remédier à tant de maux. Loin de garder les observances établies par Christodule, un siècle après la mort du célèbre higoumène, ils avaient presque abandonné la vie commune et la pratique de la pauvreté. Les laïques furent même admis dans le cloître; bientôt les moines prirent leurs repas séparément, servis par les enfants qui aspiraient à la prêtrise, et quittèrent leurs robes de toile pour en adopter d'autres de soie bleue, rose ou verte. Le cappasion et le manteau noir restèrent les seuls vestiges du costume que portait Christodule. Lorsque les patriarches voulurent réformer un pareil état de choses, les moines se retranchèrent derrière les *Bulles d'or* qui les avaient déclarés indépendants, même de l'autorité des prélats de Byzance (2).

Dans le partage de l'empire, qui eut lieu après la prise de Constantinople par les Croisés en 1204, les Sporades échurent aux Vénitiens. L'histoire du monastère de Christodule depuis cette époque est éclairée par des documents, que M. l'abbé Duchesne a découverts au cours d'une mission scientifique en Orient. « Les uns ont rapport aux domaines de Stylo, dans la baie de la Sude en Crète, donnés par Alexis Comnène au monastère de Patmos, qui en a encore actuellement la jouissance. Ces documents sont tous vénitiens; ils émanent soit des doges, soit de leurs fonctionnaires dans l'île de Crète. Un autre groupe de pièces contient les patentes accordées tant par les Papes et par les grands maîtres de l'ordre de Malte que par d'autres puissances maritimes d'Occident, à l'effet de protéger le monastère de l'île de Patmos contre les corsaires chrétiens, lesquels, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, ne se faisaient pas faute de rançonner les couvents grecs (3). » La troisième catégorie de documents, qui rapportent les bienfaits accordés au monastère de Saint-Jean par les Latins, est la plus intéressante au point de vue qui nous occupe, parce qu'ils nous montrent que

(1) Hergenroether, *l. c.*, p. 153, 154.
(2) Le Barbier, *l. c.*, p. 66-69.
(3) L'Abbé Duchesne, *l. c.*, p. 333.

les religieux de Patmos avaient de puissants protecteurs parmi les princes de rite latin, les cardinaux et les papes eux-mêmes; ils nous donnent en outre la preuve qu'ils reconnaissaient l'autorité du Pontife romain; autrement, Pie II ne les appellerait pas *ses chers fils* (1161) (1); d'autres papes, ses prédécesseurs ou successeurs, n'emploieraient la même expression en parlant de nos caloyers et ne leur accorderaient pas des privilèges spirituels, comme celui d'une indulgence attachée à la visite de leur monastère. Paul V, d'ailleurs, dit qu'ils sont *fideles ac in gratia et communione Sedis Apostolicæ* (23 octobre 1614) (2). Quelques années plus tard, Urbain VIII dans la bulle adressée à l'archevêque de Crète, le 5 décembre 1630, pour défendre les biens du monastère contre la cupidité de certains personnages, délie, s'il est nécessaire, les religieux de toute censure ecclésiastique; ils font donc partie de la communauté chrétienne (3). Innocent XI écrit pour le même objet à l'évêque de Chio (27 mars 1681) et parle de ses chers fils, l'abbé et le couvent du monastère de Saint-Jean l'Évangéliste de l'île de Patmos, de l'ordre de saint Basile, *nullius diœcesis*, de la province de Constantinople (4). Enfin Léon X accorde des indulgences à tous les fidèles qui contribueront aux réparations du monastère (1513), et de même Grégoire XIII, à ceux qui le visiteront ou feront des aumônes en sa faveur (25 mai 1575) (5). Nous passons sous silence les recommandations données par les Papes et les souverains catholiques à plusieurs moines de Patmos venus pour quêter en Occident. On peut conclure de là que la domination vénitienne occcasionna ou imposa le retour des Patmiotes à la communion catholique, sans pouvoir dire à quel moment ils ont reconnu l'autorité du Pape, ni quand ils se sont de nouveau tournés vers Constantinople, ni si leur soumission n'a pas subi quelque interruption. A la fin du siècle dernier, la République de Venise allouait encore au monastère de Saint-Jean de Patmos un revenu annuel assez considérable qui ne

(1) « Pro parte dilectorum filiorum monachorum monasterii sancti Johannis Evangeliste insule Patmos ordinis sancti Basilii... » (Bulle de Pie II.) L'Abbé Duchesne, *l. c.*, p. 348.

(2) *L. c.*, p. 350.

(3) *L. c.*, p. 351, 352.

(4) *L. c.*, p. 353.

(5) *L. c.*, p. 339, 359, 360.

prit fin qu'avec l'entrée des Français à Venise sous Bonaparte. De nos jours les moines de Patmos ne reconnaissent plus l'autorité du Pontife romain. Ils ont une bibliothèque bien rangée qui, outre ses quatre cent soixante manuscrits, renferme un assez bon nombre de volumes imprimés, et d'excellentes collections d'auteurs classiques. Il convient d'ajouter qu'ils reçoivent avec courtoisie les érudits que leurs travaux conduisent dans cette maison fondée par Christodule, et qui garde pieusement le souvenir de son premier higoumène.

D. Paul Renaudin.

L'ORDINAL COPTE

(*Suite et fin*) (1)

CONSÉCRATION D'UN MÉTROPOLITAIN

ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲟⲡⲟⲗⲓⲧⲏⲥ.

ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲉⲣⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲱϥ ⲙⲡⲉⲩϫⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲓⲧⲁ ϣⲁⲩϣⲱⲧⲏ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲉⲩϫⲏ ⲉⲛϧⲁⲉ.

ⲫⲏ ⲉⲧϣⲟⲛ ⲫⲏⲛⲃ ⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ. ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲡⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲫϯ ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩϯ ⲡⲃⲉⲛ. ⲫⲓⲱⲧ ⲡⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲭ̅ⲣ̅ⲥ̅. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛϩⲱⲃ ⲡⲃⲉⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲟⲛ. ⲛⲉⲛ ⲧⲉϥⲥⲟⲫⲓⲁ. ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥⲟⲥⲙ ⲁϥⲧⲁϫⲣⲟ ⲡⲡⲓⲥⲉⲛϯ ⲛⲧⲉ ϯⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ. ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛϩⲱⲃ ⲡⲃⲉⲛ ϧⲁϫⲱϥ ⲙⲡⲟⲩϫⲏⲡⲥⲱⲛϯ. ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲡⲡⲓϫⲟⲛ ⲡⲏⲛ ⲉⲧⲁⲩϣⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϯ ⲛⲧⲉϥϩⲟϯ ⲛⲥⲱⲛϯ ⲡⲃⲉⲛ ⲉⲑⲟⲩⲟⲛⲉϫⲱⲟⲩ ⲙⲡⲁⲛⲁϩⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲉϥϫⲟⲛ.

ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲉϩⲙⲟⲧ ⲛⲁⲛ ⲛⲟⲩⲕⲁϯ ⲛⲧⲁϥⲙⲏⲓ. ⲉⲑⲣⲉⲛⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲡⲏⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲭ̅ⲣ̅ⲥ̅. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲣ[ⲉ] ⲛⲉϥⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ

(1) Voy. vol. III, p. 31, 282, 425; vol. IV, p. 104, 416, 591.

ⲟⲩⲟϯⲱⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲟⲧⲉ ⲛⲁⲧⲥⲁϫⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟ-
ⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ⲛⲩⲏⲣⲓ.

ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲛⲁⲃⲣⲁⲁⲙ ⲡⲉϥⲙⲉⲛⲣⲓⲧ. ⲉⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ
ⲛⲧⲉ ⲫⲏⲁϩϯ. ⲛⲉⲙ ⲉⲛⲱϫ ⲛⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲁϥ. ⲁϥⲟⲩⲟⲑⲃⲉϥ
ⲉⲛⲏⲁϩⲱⲣ ⲛⲧⲉ ⲫⲟⲩⲱⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲉⲣϩⲙⲟⲧ ⲙⲙⲱⲧⲥⲛⲉ
ⲛⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲧⲩ ⲛⲉⲙ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲉⲧϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲉ-
ⲧⲟⲩⲛⲃ.

ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲱϩⲥ ⲛ̀ϩⲁⲛⲟⲩϣⲱⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ. ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲁⲣⲭⲱⲛ
ⲉⲑⲣⲟⲩϯ ϩⲁⲛ ⲉⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲛ. ⲫⲏ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉⲣϫⲱ
ⲙⲡⲉϥⲙⲁⲛⲉⲣⲩⲱⲟⲩⲩⲓ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲫⲛⲟⲩⲓ ⲁⲧⲟⲙⲉ
ⲩⲉⲙⲩⲓ. ⲓⲥϫⲉⲛ ⲑⲕⲁⲧⲁⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.

ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲕⲁⲧⲁⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁⲕⲧⲁϩⲟ
ⲙⲡⲉⲕⲩⲉⲙⲩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ⲉⲑⲣⲉⲛϫⲱⲕ
ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲟⲧⲛⲃ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲉⲧⲓⲧⲛⲥ. ⲉⲧⲟⲓ ⲙⲡⲓⲧⲩⲡⲟⲥ
ⲙⲡⲣⲉⲙ ⲙⲫⲉ. ϩⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲩⲉⲙⲩⲓ ⲙⲡⲣⲉⲙ ⲙⲫⲉ. ϯ ϯⲙⲁϯ
ⲉⲩⲥⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲣⲉⲙ ⲛⲕⲁϩⲓ.

ϩⲱⲥ ⲉⲩⲥⲛⲟⲩ ⲉⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲫϯ ⲛⲧⲁⲫⲙⲏ ⲙⲙⲁⲧⲁϥ
ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ⲛⲩⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ϕⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ. ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉⲕ-
ⲛⲉⲧⲁϩⲁⲑⲟⲥ. ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲛⲓⲙ.

ϕⲁⲓ ⲛⲉⲟⲕ ⲉⲧⲁⲕⲑⲁⲩϥ ⲁⲕϯⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ. ⲁⲕⲥⲟⲧⲛϥ
ⲛⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲟⲗⲓⲥⲧⲏⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲱⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ.
ⲉⲑⲣⲉϥⲩⲱⲡⲓ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ϩⲏⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉϫⲉⲛ
ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ.

ⲁⲣⲓⲟⲩⲱⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲟⲩⲱⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕϩⲟ. ϩⲙⲁ
ⲛⲧⲉϥⲟⲓ ⲟⲩⲱⲛⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥϩⲏϯ. ϧⲉⲛ ϯⲛⲟⲩⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲱⲟⲩ
ⲉⲑⲣⲉϥⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲉⲕⲓⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧϩⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲛ.
ⲉⲕⲉⲫⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲛϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛⲓⲕⲱⲛ ⲛⲑⲉⲛ
ⲉⲧⲉⲑⲱⲕ ⲛⲓⲙⲱⲥⲓⲥ. ϕⲁⲓ ⲉⲧⲁⲕⲱⲓⲧⲥ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲉⲕⲗⲏⲥⲓⲁ
ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣⲃⲉⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲏ ⲉⲑⲣⲁ ⲛⲁⲕ ⲕⲁⲧⲁ ⲅⲉⲛⲉⲁ. ⲡⲓⲡⲛⲁ
ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲛⲧⲉ ϯⲛⲉⲑⲙⲏⲛ. ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲛ. ⲡⲓⲡⲁⲣⲁ-

ⲕⲗⲏⲧⲟⲛ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕⲧⲏⲓϥ ⲛⲛⲉⲕⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲙⲡⲓϣⲃⲱⲧ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ. ⲉⲧⲁϥⲛⲏ ⲙⲡϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲑⲛⲟⲩⲛⲓ ⲛⲓⲉⲥⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁ ⲡⲓ ⲍ̅ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱϥ. ⲉⲩⲟⲡⲧ ⲛⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛⲟⲩⲧⲁϩ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ. ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲕⲁϯ. ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲥⲟⲟⲩⲛⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϫⲟⲙ ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲅⲛⲱⲥⲓⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ. ⲉⲕⲉⲛⲁϩϥ ⲛϩⲟϯ ⲛⲧⲁⲕ ⲫϯ. ⲉⲑⲣⲉϥϯ ϩⲁⲡ ⲉⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ. ⲉⲕⲉⲁⲙⲟⲛⲓ ⲡⲛⲓⲟⲩⲏϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲉϯⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲛⲁⲧⲁⲣⲓⲕⲓ.

ⲉⲁⲕϫⲟⲗϩϥ ⲛⲟⲩⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕⲥⲧⲟⲗⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲱⲟⲩ. ⲉⲁⲕⲑⲁϩⲥϥ ⲙⲡⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲑⲉⲗⲏⲗ. ⲉⲑⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲕ ⲫϯ ⲛⲟⲩⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉϥⲉⲛϩⲟⲧ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲏⲓ. ⲉⲧⲉ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲉ.

ⲉϥϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲡⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲁⲣⲓⲕⲓ. ⲛⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲱⲛϧ. ⲛϫⲱⲣϩ ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲛⲟⲩⲛⲕ. ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϣⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ. ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ.

ⲉⲁⲥⲟⲓⲟⲩⲱⲛⲏ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲛⲟⲏⲧⲓⲁ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲡⲣⲁⲝⲓⲥ ⲉⲩⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ. ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ. ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁϩϯ ⲛⲁⲧⲙⲉⲧϣⲟⲃⲓ. ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲟⲱⲣⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ. ⲉϥⲉⲉⲣⲡⲣⲟⲥⲫⲉⲣⲓⲛ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲉⲉⲛ ⲟⲩⲥⲑⲟⲓ ⲛⲟⲩϥⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓⲙⲉⲧⲁⲧⲉⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ. ⲉϥⲉⲣϩⲏⲃⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲁⲧⲑⲱⲧ ⲛϩⲏⲧ. ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲧⲕⲁϯ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ. ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲕⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲉ. ⲉϥⲥⲱⲕ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲫⲁϣ ⲛⲧⲉ ⲫⲛⲟⲃⲓ. ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉϯⲙⲉⲧⲑⲉⲟⲥⲉⲃⲏⲥ. ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲕⲉⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲉϫⲱϥ. ⲛⲉⲙ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ. ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲙⲡⲓⲉⲣϣⲓϣⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲉⲑⲣⲉϥϯⲟⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲛⲁⲩϩ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲛⲏ ⲉⲧⲁ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲥⲟⲛϩⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲫⲛⲟⲃⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲙⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲫⲱⲣϫ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ⲛⲏⲓⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲣⲉϥϩⲟⲧⲡⲟⲩ ⲉⲟⲩⲙⲉϯⲟⲩⲁⲓ. ⲉⲕⲉⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉϥⲙⲉⲧⲟⲩⲏⲃ

ⲛⲁⲧⲁⲑⲏⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗ. ⲉϥⲩⲉⲛⲩⲓ ⲛⲁⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲩⲟⲩⲩⲱⲟⲩⲩⲓ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲧⲁϩⲓⲥ ⲛⲡⲛⲓⲩϯ ⲛⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥⲉⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲫⲛⲟⲩⲓ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ (1).

(1) Le copiste du manuscrit ou un autre s'est donné la fantaisie d'ajouter ces deux derniers mots en arabe هذا الذى.

TRADUCTION

Pour le métropolitain.

Après qu'on aura récité sur lui toutes les prières de l'évêque (1), qu'on ajoute en dernier lieu les suivantes :

Le Seigneur Dieu tout-puissant, Père des miséricordes, Dieu de toute force, Père de Notre-Seigneur, de notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ; Lui qui a fait toutes choses dans sa puissance et sa sagesse, et qui dans ses desseins a posé les fondements de tout l'univers, Lui qui connaît tout en sa présence, qui a bien disposé (2) ce qui provient de Lui, et a inspiré sa crainte à toute la création soumise à sa puissance;

Lui qui nous a donné la vraie intelligence pour connaître l'esprit de sa bonté, et a illuminé son Église de la splendeur de son Fils Unique;

Lui qui a choisi Abraham, objet de son amour, pour l'héritage de la foi, ainsi que le saint homme Enoch, sur lequel il a versé les trésors de tout cultivateur; Lui qui a donné à Moïse la douceur et à Aaron la plénitude du sacerdoce;

Lui qui a oint dès le commencement les rois et les chefs pour juger ton peuple dans la justice, qui n'a pas établi son autel sacré, qui est dans les cieux, sans culte dès la constitution du monde :

Après la constitution du monde, Tu as établi de nouveau ton culte (3) dans les Églises, dont la charge était confiée aux prêtres

(1) Toutes les prières récitées pour la consécration d'un évêque.

(2) Mot à mot : *orné de couronnes.*

(3) Peut-être *ton ministre.*

et aux lévites, qui sont l'image des habitants du ciel, afin que le culte des habitants du ciel s'accomplît en même temps que celui des habitants de la terre;

Pour qu'ils louassent ton saint nom, Dieu, seul vrai, avec ton Fils Unique et le Saint-Esprit; lequel est de lui (1).

Nous prions et supplions ta bonté pour ton serviteur.

C'est Toi qui l'as ordonné et glorifié; Tu l'as choisi comme métropolitain et comme père dans l'Église, pour être chef et *higoumène* de son peuple.

Illumine-le, Seigneur, de la splendeur de ta face, afin que son visage rayonne de lumière; que, dans la source de ta gloire, il connaisse tes mystères cachés dans la vérité; répands sur lui l'esprit directeur, lequel est un foyer de la science (2), que Tu as déposée dans ta sainte Église.

Qu'il renouvelle dans ce qu'il a fait pour Toi (3) selon les générations, l'Esprit-Saint, l'Esprit de vérité, l'Esprit parfait, le Paraclet, que Tu as donné à tes saints, les apôtres et les prophètes.

Donne-lui, Seigneur, le sceptre de ta puissance, qu'il a élevé sur *la racine de Jésus* (4); que se repose sur lui l'Esprit septiforme de Dieu, portant des fruits de vérité : l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété; remplis-le de ta crainte, Seigneur, afin qu'il juge ton peuple avec équité; dirige-le par la manifestation de la foi droite et irrépréhensible.

Tu l'as revêtu du vase de ton étole sacrée de ta gloire (5); Tu l'as oint de l'huile de l'exultation, pour qu'il soit un pasteur fidèle dans ta maison qui est l'Église.

Qu'il Te serve d'une manière irrépréhensible durant tous les

(1) Procède de lui.

(2) Mot à mot, *lequel allume la science.*

(3) Peut-être faudrait-il ajouter un ⲏ à ⲉⲑⲣⲁ. On aurait alors ⲉⲑⲣⲁ[ⲏ], et l'on devrait traduire : *Ce qui t'a été agréable.*

(4) Mots très obscurs dans le MS.

(5) On ne voit guère ce qu'est le *vase de l'étole* ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲏⲧⲉ ⲧⲉⲕⲥⲧⲟⲗⲏ. Ne faudrait-il pas substituer au mot ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ le mot πέταλον, ce qui nous donnerait un sens? On sait que le πέταλον était une lame d'or qui servait d'insigne au grand prêtre de Jérusalem. Il est possible que le métropolitain chez les Coptes ait porté un insigne de ce genre.

jours de sa vie, la nuit et le jour, continuellement, dans le saint sacrifice, dans les prières, et avec un cœur pur.

Il a été illuminé dans la théorie et dans la pratique pure, dans la charité et dans la mansuétude, dans la foi sincère, dans la prophétie et dans la révélation de l'Esprit, pour t'offrir en tout temps un sacrifice saint, une bonne odeur pour les péchés de ton peuple; pour pleurer sur les insensés et les imprudents d'entre ton peuple, qui sont tes brebis, les délivrant des liens du péché, et les conduisant à la piété. Tu lui donneras la paix, ainsi qu'à ton peuple. Donne-lui, Seigneur, la puissance de ton Esprit-Saint, pour qu'il brise toutes les chaînes par lesquelles l'ennemi les a enchaînés dans le péché, et sépare les membres de ton Église. Accorde-lui de les réconcilier dans l'unité. Tu conserveras son sacerdoce immaculé, qui Te rendra en tout temps un culte spirituel, selon l'ordre du grand Prêtre qui est dans les cieux, Jésus-Christ; Celui qui...

Observation. — Pour être complet, il me resterait à traduire le rite de la consécration de l'archevêque de *Rakoti* [= Alexandrie], fol. 79 verso et suiv. Je juge inutile de le faire pour les raisons suivantes : 1° A proprement parler, ce n'est là qu'une simple cérémonie qui n'a pas grande importance; 2° on répète à peu près les mêmes prières; 3° le MS. est, dans cette partie, presque indéchiffrable; sans compter qu'un très grand nombre de mots sont écrits en abrégé, il y a un mélange de langues qui ressemble un peu à la confusion de Babel; les mots coptes, grecs et arabes se croisent et parfois se superposent les uns aux autres. Dès lors, loin de perdre notre temps à débrouiller ces pages chaotiques, il vaut mieux consacrer nos efforts à des travaux plus intéressants qui, Dieu merci, ne manquent pas.

V. Ermoni.

VIE ET RÉCITS

DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ

(VIe SIÈCLE)

(*Suite*)

TEXTE GREC

PUBLIÉ PAR

M. LÉON CLUGNET

(*Suite*) (1)

9.

EULOGIUS LE CARRIER

(Bibliothèque Nationale : Ms. du supplément grec 241 (xe siècle), f°s 277^v-282).

* f. 277^v

*Περὶ τοῦ λοτόμου Εὐλογίου.

Γέγονεν κατὰ τὴν Θηβαΐδα ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ ὁ πρεσβύτερος τῆς Σκήτεως, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἕνα τῶν μαθητῶν αὐτοῦ. Καὶ κατῆλθον πλέοντες τὸν ποταμόν· καὶ μετὰ τὸ πλεῦσαι αὐτοὺς παρέβαλον εἰς κτῆμα, τοῦ γέροντος ἐπιτρέψαντος τοῖς ναύταις. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Ὧδε ἔχομεν μεῖναι τὴν σήμερον. Καὶ ἤρξατο ὁ μαθητὴς αὐτοῦ γογγύζειν καὶ λέγειν· Ἕως *πότε λοιπὸν γυρεύομεν; ἄγωμεν[1] εἰς Σκήτην. Ὁ δὲ γέρων φήσιν· Οὐχὶ, ἀλλ' ὧδε μένομεν σήμερον. Καὶ εὑρέθησαν εἰς μέσον τοῦ χωρίου ξένοι. Καὶ λέγει ὁ ἀδελφὸς τῷ γέροντι· Ἄρα ἀρέσκει τῷ Θεῷ ὅτι[2] ὡς συνάδελφοι καθεζόμεθα; ἄγωμεν κἀν

* f. 278

[1] *Cod.* ἄγομεν. — [2] *Cod.* ὥτι.

(1) Voy. vol. V, 1900, p. 49.

εἰς μαρτύριον. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Οὐχί· ὧδε καθέζομαι. Καὶ ἔμειναν ἐκεῖ καθήμενοι μέχρις ἑσπέρας βαθείας. Καὶ ἤρξατο ὁ ἀδελφὸς μάχην ποιεῖν μετὰ τοῦ γέροντος λέγων· Ὅτι[1] διὰ σὲ ἔχω ἀποθανεῖν.

Αὐτῶν δὲ λαλούντων ἦλθέν τις γέρων κοσμικός, μακρός, ὁλοπόλιος, πάνυ γέρων, προβεβηκὼς ἡμέρων, ἔχων καὶ κύρτην· καὶ ἰδὼν τὸν ἀββᾶν Δανιὴλ περιεπλάκη[2] αὐτῷ, καὶ ἤρξατο καταφιλεῖν τοὺς πόδας αὐτοῦ μετὰ κλαυθμοῦ· ἠσπάσατο δὲ καὶ τὸν μαθητήν, καὶ λέγει αὐτοῖς· Κελεύσατε.

Ἐβάσταζε δὲ καὶ φανὸν, καὶ περιῆγεν τὰς ῥύμας τοῦ χωρίου ζητῶν ξένους. Λαβὼν δὲ τὸν γέροντα καὶ τὸν μαθητὴν αὐτοῦ καὶ τοὺς ἄλλους οὓς εὗρεν[3] ξένους, ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ βαλὼν ὕδωρ εἰς τὸν νιπτῆρα ἔνιψεν τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν καὶ τοῦ γέροντος. Οὐκ εἶχεν δὲ εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ ἄλλον τινὰ ἴδιον, οὐδὲ ἐν ἄλλῳ τόπῳ, εἰ μὴ τὸν Θεὸν μόνον. Καὶ παρέθηκεν αὐτοῖς τράπεζαν· καὶ μετὰ γεύσασθαι αὐτοὺς, λαβὼν τὰ περισσευθέντα κλάσματα τοῖς κυσὶ τοῦ χωρίου παρέβαλεν. Οὕτω γὰρ εἶχεν ἔθος ποιεῖν, καὶ οὐκ ἤφιεν ἀπὸ ἑσπέρας εἰς τὸ πρωΐ ψυχίαν[4] μίαν. Καὶ λαβὼν αὐτὸν κατ' ἰδίαν ὁ γέρων ἕως σχεδὸν διέφαυσεν ἐκάθισαν λαλοῦντες τὰ πρὸς σωτηρίαν μετὰ δακρύων πολλῶν· Καὶ τὸ πρωΐ ἀσπασάμενοι ἀλλήλους ἀνεχώρησαν.

Κατὰ δὲ τὴν ὁδὸν γενόμενοι[5] ἔβαλεν ὁ μαθητὴς μετάνοιαν τῷ γέροντι λέγων· Ποίησον ἀγάπην, πάτερ, καὶ εἰπέ μοι τίς ἐστὶν ὁ γέρων οὗτος καὶ πόθεν* αὐτὸν γινώσκεις. Καὶ οὐκ ἠθέλησεν εἰπεῖν αὐτῷ. Πάλιν ἐποίησεν μετάνοιαν ὁ ἀδελφὸς λέγων· Ἄλλα πολλά μοι ἐθάῤῥησας, καὶ τὰ περὶ τοῦ γέροντος τούτου οὐ θαῤῥεῖς μοι; Ὁ δὲ γέρων οὐκ ἠθέλησεν θαῤῥῆσαι αὐτῷ τὰ περὶ τοῦ γέροντος· ὥστε τὸν ἀδελφὸν λυπηθῆναι καὶ μὴ λαλῆσαι τῷ γέροντι ἕως τῆς Σκήτεως. * f. 278v

Ἐλθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς εἰς τὸ κελλίον τὸ ἴδιον, οὐκ ἀπήνεγκεν τῷ γέροντι τὸ μικρὸν φαγίον[6] κατὰ τὸ ἔθος τὴν ἑνδεκάτην ὥραν· οὕτω γὰρ ἐφύλαττεν ὁ γέρων πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ.

Ἑσπέρας δὲ γενομένης ἦλθεν ὁ γέρων εἰς τὸ κελλίον τοῦ ἀδελφοῦ, καὶ λέγει αὐτῷ· Τί ἐστὶν, τέκνον, ἔασας τὸν πατέρα σου

[1] *Cod.* ὥτι. — [2] *Cod.* περιεπλάκει. — [3] *Cod.* ηὗρεν. — [4] *Cod.* ψηχίαν. — [5] *Cod.* γενάμενοι. — [6] *Cod.* φαγεῖν.

ἀποθανεῖν ἀπὸ λιμοῦ; Ὁ δὲ φησίν· Ἐγὼ πατέρα οὐκ ἔχω· εἰ γὰρ εἶχον πατέρα, ἠγάπα ἂν τὸ ἴδιον τέκνον. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Οὐκοῦν παράθου· καὶ δραξάμενος τὴν θύραν ὥστε ἀνοῖξαι αὐτὸν καὶ ἀπελθεῖν, φθάνει ὁ ἀδελφὸς καὶ κρατεῖ τὸν γέροντα, καὶ ἄρχεται καταφιλεῖν αὐτὸν καὶ λέγειν αὐτῷ· Ζῇ Κύριος ὅτι οὐκ ἀπολύω σε, ἐὰν μὴ εἴπῃς μοι τίς ἦν ὁ γέρων ἐκεῖνος. Οὐκ ἠδύνατο γὰρ ὁ ἀδελφὸς ἰδεῖν τὸν γέροντα θλιβόμενον εἰς τίποτε· πάνυ γὰρ ἠγάπα αὐτόν.

Τότε λέγει αὐτῷ ὁ γέρων. Ποίησόν μοι μικρὸν φαγίον[1], καὶ οὕτως λέγω σοι. Καὶ μετὰ τὸ γεύσασθαι τὸν γέροντα λέγει τῷ ἀδελφῷ· Μὴ ᾖς σχληροτράχηλος. Διὰ γὰρ τὸ λέγειν σε εἰς τὸ χωρίον οὐκ ἀνήγγειλά σοι. Βλέπε δὲ μὴ δευτερώσῃς ἃ ἀκούσεις[2].

Οὗτος ὁ γέρων Εὐλόγιος λέγεται· τὴν τέχνην δὲ ἔχει λατόμου[3]· καταλύει δὲ ἐκ τοῦ ἐργοχείρου αὐτοῦ ἡμερούσιον ἑνὸς κερατίου, ἕως ἑσπέρας μηδὲν γευόμενος. Καὶ τῇ ἑσπέρᾳ εἰσέρχεται εἰς τὸ κτῆμα, καὶ ὅσους εὑρίσκει ξένους, λαμβάνει εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ καὶ τρέφει[4] αὐτοὺς καὶ τὰ περισσεύματα αὐτῶν παραβάλλει τοῖς κυναρίοις καθὼς εἶδες[5]. Ἔχει δὲ* τὸ ἐπιτήδευμα τοῦ λατόμου ἐκ νεότητος μέχρι τῆς σήμερον. Ἔστι δὲ ἐτῶν ἑκατὸν καὶ πλέον· καὶ χορηγεῖ αὐτῷ ὁ Θεὸς τὴν δύναμιν ἐπ' ἴσον[6] νεωτέρου καλοῦ, καὶ ἡμέριον τὸ αὐτὸ κεράτιον μέχρι τῆς σήμερον κάμνει.

* f. 279

Ὅτε δὲ ἤμην νεώτερος ἐτῶν τεσσαράκοντα, ἀνέβην πωλῆσαι[7] ἐργόχειρον εἰς τὸ κτῆμα ἐκεῖνο, καὶ ἑσπέρας ἦλθεν καὶ ἔλαβέν με καὶ ἄλλους σὺν ἐμοὶ ἀδελφοὺς κατὰ τὸ ἔθος, καὶ ἐξενοδόχησεν ἡμᾶς.

Ἐγὼ δὲ ἐλθὼν ἐνταῦθα καὶ ἰδὼν τὴν ἀρέτην τοῦ γέροντος, ἠρξάμην νηστεύειν ἑβδομάδας συναπτὰς, παρακαλῶν τὸν Θεὸν ἵνα χορηγήσῃ[8] αὐτῷ ὁ Θεὸς περισσότερον ἀνάλωμα, ὅπως εὐεργετήσῃ καὶ ἄλλους πλείονας. Καὶ νηστεύσας τρεῖς ἑβδομάδας ἐκείμην ἀπὸ τῆς ἀσκήσεως ἡμιθανής· καὶ βλέπω τινὰ ἐλθόντα ἔμπροθέν μου ἱεροπρεπῆ[9], καὶ λέγει μοι· Τί ἔχεις, Δανιὴλ; Καὶ λέγω αὐτῷ· Λόγον, δέσποτά μου, δέδωκα τῷ Χριστῷ τοῦ μὴ γεύσασθαι ἄρτου ἕως οὗ ἀκούσῃ μου περὶ Εὐλογίου τοῦ λατόμου, ἵνα χορηγήσῃ αὐτῷ εὐλογίαν, ὥστε καὶ ἄλλους πολλοὺς εὐεργετῆσαι. Καὶ λέγει μοι· Οὐχί· καλῶς ἔστιν.

[1] *Cod.* φαγεῖν. — [2] *Cod.* ἀκούσης. — [3] *Cod.* λατόμος. — [4] *Cod.* τρέφῃ. — [5] *Cod.* ἴδες. — [6] *Cod.* ἐφ' ἴσον. — [7] *Cod.* πολίσαι. — [8] *Cod.* χορηγήσει. — [9] *Cod.* ἱεροπρεπεῖ.

Καὶ λέγω αὐτῷ· Οὐχί· ἀλλὰ μᾶλλον δὸς[1] αὐτῷ, ἵνα πάντες δι' αὐτοῦ δοξάζωσι[2] τὸ ἅγιον ὄνομά σου. Καὶ λέγει μοι· Ἐγώ σοι λέγω ὅτι καλῶς ἔστιν· εἰ θέλεις ἵνα χορηγήσω αὐτῷ, ἐγγύησαι περὶ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ ὅτι σώζεται ἐν τοῖς πλείοσι[3], κἀγὼ παρέχω αὐτῷ. Λέγω οὖν πρὸς αὐτόν· Ἐκ τῶν χειρῶν μου ἐκζήτησον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ.

Καὶ βλέπω ὡς ὅτι εἰς τὴν ἁγίαν Ἀνάστασιν ἱστάμεθα, καὶ μειράκιον ἐκάθητο ἐπάνω τοῦ τιμίου λίθου, καὶ αὐτὸν Εὐλόγιον ἐκ δεξιῶν αὐτοῦ παριστάμενον. Καὶ πέμπει ἐγγύς μου τὸ μειράκιον τινὰ τῶν παρισταμένων καὶ λέγει μοι· Σὺ εἶ ὁ ἐγγυώμενος[4] τὸν Εὐλόγιον; Καὶ λέγω αὐτῷ· Ναί, δέσποτα. Καὶ πάλιν λέγει· Εἴπατε αὐτῷ ὅτι τὴν ἐγγύην *ἀπαιτήσαι ἔχω. Καὶ λέγω· Ναί, Δέσποτα, πρὸς ἐμέ· μόνον πλήθυνον αὐτῷ τὴν εὐλογίαν. * f. 279v

Καὶ βλέπω ὅτι δύο τινὲς ἐκένουν εἰς τὸν κόλπον Εὐλογίου χρήματα πολλὰ πάνυ· καὶ ὅσον ἐκεῖνοι ἐκένουν ἐδέχετο ὁ κόλπος Εὐλογίου. Καὶ διυπνισθεὶς ἔγνων ὅτι εἰσηκούσθην[5], καὶ ἐδόξασα τὸν Θεόν.

Εὐλόγιος δὲ ἐξελθὼν εἰς τὸ ἐργόχειρον αὐτοῦ κρούει εἴς τινα πέτραν, καὶ ἀκούει ὑπόκουφον τινὰ, καὶ εὑρίσκει τρυμαλίαν μικράν· καὶ πάλιν κρούει, καὶ εὑρίσκει σπήλαιον μεστὸν χρημάτων. Ἔκθαμβος δὲ γενόμενος λέγει ἐν ἑαυτῷ· τὰ χρήματα ταῦτα ἐκ τῶν Ἰσραηλιτῶν ἐστίν· τί δὲ ποιήσω; Λάβω[6] αὐτὰ εἰς τὸ κτῆμα, ἀκούει ὁ ἄρχων καὶ λαμβάνει αὐτὰ, κἀγὼ κινδυνεύω· μᾶλλον λάθω αὐτὰ εἰς τὴν ἔξω χώραν, ὅπου οὐδείς με γινώσκει.

Καὶ μισθωσάμενος ζῷα ὡς ἵνα λίθους κουβαλήσῃ[7], νυκτὸς ἐκουβάλησεν τὰ χρήματα παρὰ ποταμόν, καὶ ἔλυσεν τὸ ἐργόχειρον τὸ καλὸν τῆς ξενοδοχίας, ὡς ἐποίει ἡμερούσιον, καὶ βαλὼν εἰς πλοῖον καταλαμβάνει τὸ Βυζάντιον.

Ἐβασίλευεν δὲ τότε Ἰουστῖνος ὁ θεῖος Ἰουστινιανοῦ. Καὶ δίδει χρήματα πολλὰ τῷ βασιλεῖ καὶ τοῖς μεγιστάσιν αὐτοῦ, ὥστε ἔπαρχον[8] τῶν ἱερῶν πραιτωρίων γενέσθαι αὐτόν. Καὶ οὐσίαν ἠγόρασεν μεγάλην, καὶ λέγεται τὰ Αἰγύπτου μέχρι τῆς σήμερον.

Καὶ μετὰ δύο ἔτη πάλιν βλέπω κατ' ὄναρ τὸ μειράκιον ἐκεῖνο εἰς τὴν ἁγίαν Ἀνάστασιν, καὶ λέγω ἐν ἑαυτῷ· Ποῦ ἄρα ὁ Εὐλόγιος;

[1] *Cod.* δῶς. — [2] δοξάζουσι. — [3] *Cod.* πλείωσι. — [4] *Cod.* ἐγγυόμενος. — [5] *Cod.* εἰσηκούσθη. — [6] *Cod.* Une lettre a été grattée après l'ω. — [7] *Cod.* κουβαλίσῃ. — [8] *Cod.* ἔπαρχων.

Καὶ μετὰ μικρὸν βλέπω τὸν Εὐλόγιον ὀυρόμενον ἀπὸ προσώπου τοῦ μειρακίου ὑπὸ ἑνὸς Αἰθίοπος. Καὶ διυπνισθεὶς λέγω ἐν ἑαυτῷ· Ἀβάλα ἐμοὶ τῷ ἁμαρτωλῷ! Τί ἐποίησα! Ἀπώλεσα τὴν ψυχήν μου. Καὶ λαβὼν τὸ πηρίον[1] μου ἀπῆλθον εἰς τὸ κτῆμα ὡς πωλῶν ἐργόχειρον καὶ προσδοκῶν ἐλθεῖν τὸν Εὐλόγιον κατὰ τὸ ἔθος. Ἐσ- 5
* f. 280 πέρα *πάνυ ἐγένετο, καὶ οὐδεὶς προετρέψατό με. Ἐγείρομαι οὖν, καὶ ἐρωτῶ μίαν γραῦν καὶ λέγω αὐτῇ· Ὄντως σὺ[2], ἀμμᾶ, λάβε μοι τρία παξαμάδια, ἵνα φάγω, ὅτι οὐκ ἔφαγον σήμερον. Καὶ λέγει· Ἐγώ. Ἡ δὲ ἀπῆλθεν καὶ ἤνεγκέν μοι ὀλίγον ἑψητὸν[3], καὶ παρέθηκέν μοι, καὶ ἤρξατο λαλεῖν μοι ὠφελήματα[4] πνευματικά, 10 λέγουσα· Ὅτι οὐκ οἶδας[5] ὅτι τὸ μοναχικὸν ἡσυχίαν θέλει[6], καὶ ἄλλα τινὰ ἐπωφελῇ[7]. Καὶ λέγω αὐτῇ· Τί οὖν κελεύεις ποιήσω, ὅτι τὸ ἐργόχειρόν μου ἦλθον πωλῆσαι; Ἡ[8] δὲ εἶπέν μοι· Κἂν[9] τὸ ἐργόχειρόν σου πωλῆσαι ἤθελες, μὴ ὀψίζου οὕτως εἰς κτῆμα. Ἐὰν δὲ θέλεις μοναχὸς γενέσθαι, ὕπαγε εἰς Σκήτην. Καὶ λέγω 15 αὐτῇ· Ὄντως ἄφες μοι τὰς ὁμιλίας ταύτας. Οὐκ ἔστιν εἰς τὸ κτῆμα τοῦτο φοβούμενος τὸν Θεὸν ἄνθρωπος καὶ ἐπισυνάγων τοὺς ξένους; Καὶ λέγει μοι· Ὦ τί[10] ἐλάλησας, κύρι ἀββᾶ; Εὔχομεν ὧδε λατόμον τινὰ καὶ πολλὰ ἐποίει τοῖς ξένοις. Καὶ ἰδὼν ὁ Θεὸς τὰ ἔργα αὐτοῦ ἔδωκεν αὐτῷ χάριν, καὶ ἔστιν πατρίκιος σήμερον. 20

Ἀκούσας δὲ ταῦτα λέγω ἐν ἑαυτῷ· Ἐγὼ τὸν φόνον τοῦτον ἐποίησα. Καὶ ἔβαλον ἑαυτὸν εἰς πλοῖον, καταλαμβάνω τὸ Βυζάντιον. Καὶ ἐρωτῶ τὴν οὐσίαν τοῦ Αἰγυπτίου ποῦ εὑρίσκω· καὶ ὑποδεικνύουσίν μοι, καὶ καθέζομαι ἔμπροσθεν τοῦ πυλῶνος ἕως οὗ προῆλθεν. Καὶ θεωρῶ αὐτὸν ἐν πολλῇ φαντασίᾳ, καὶ κράζω αὐτῷ· Ἐλέησον με, τίποτέ σοι θέλω ἰδιάσαι· καὶ οὐ πρόσεχέν μοι, ἀλλὰ καὶ τὸ ὀψίκιον αὐτοῦ ἔτυπτέν με. Πάλιν οὖν ἥφιον τὸ ὀψίκιον καὶ προελάμβανον, καὶ ὡσαύτως ἔτυπόν με. Καὶ ἐποίησα οὕτως σχηματιζόμενος[11] τέσσαρας ἑβδομάδας, καὶ οὐκ ἠδυνήθην συντυχεῖν αὐτῷ. 25

Τότε ὀλιγωρήσας[12] ἀπῆλθον καὶ ἔρριψα ἐμαυτὸν ἔμπροσθεν τῆς πύ- 30
* f. 280v λης τῆς Θεοτόκου *μετὰ κλαυθμοῦ καὶ λέγω· Κύριε, λύσον τὴν ἐγγύην τοῦ ἀνθρώπου τούτου ἀπ' ἐμοῦ, ἢ κἀγὼ ἀπέρχομαι εἰς τὸν κόσμον.

[1] *Cod.* βηρίν. — [2] *Cod.* σοι. — [3] *Cod.* ἑψιτόν. — [4] *Cod.* ὀφελήματα. — [5] *Cod.* οἶδες. — [6] *Cod.* θέλη. — [7] *Cod.* ἐποφελεῖ. — [8] *Cod.* Εἰ. — [9] *Cod.* Καὶ. — [10] *Cod.* Ὅτι. — [11] *Cod.* σχειμαζόμενος. — [12] *Cod.* ὀλιγορήσας.

Ταῦτα ἐν τῇ διανοίᾳ μου λαλοῦντος ἀπενύσταξα, καὶ ἰδοὺ θόρυβος πολὺς ἤρχετο, καὶ λέγουσιν· Ἡ Αὐγοῦστα προέρχεται. Καὶ προῆλθον ἔμπροσθεν αὐτῆς μυρίαι μυριάδες καὶ χιλίαι κιλιάδες ταγμάτων. Καὶ ἔκραξα καὶ εἶπον. Ἐλέησόν με. Ἡ δὲ ἐστάθη καὶ λέγει μοι· Τί
5 ἔστιν ὁ ἔχεις; Καὶ λέγω αὐτῇ· Εὐλόγιον τὸν ἔπαρχον ἐγγυησάμην· κέλευσον αὐτὸν εὐλυτῶσαί με ἐκ τῆς ἐγγύης ταύτης. Καὶ εἶπέν μοι· Ἐγὼ πρᾶγμα οὐκ ἔχω· ὡς θέλεις πλήρωσον τὴν ἐγγύην.

Καὶ διυπνισθεὶς λέγω ἐν ἑαυτῷ· Ἐὰν δεῖ με ἀποθανεῖν, οὐκ ἀναχωρῶ τοῦ πυλεῶνος. Καὶ ὡς προήρχετο ἔκραξα· καὶ ἐπιτρέχει μοι
10 ὁ ὀστιάριος καὶ δίδει μοι πληγὰς ἕως οὗ κατέσπασεν ὅλον τὸ σῶμά μου. Τότε ὀλιγωρήσας[1] λέγω ἐν ἑαυτῷ· Ἄγωμεν[2] εἰς Σκήτην, καὶ ἐὰν θέλῃ ὁ Θεός, σώζει καὶ Εὐλόγιον.

Ἐμοῦ δὲ ἀπερχομένου ζητῆσαι πλοῖον εὗρον[3] ἀλεξανδρῖνον, καὶ ἀνέβην εἰς αὐτὸ τοῦ πλεῦσαι εἰς τὸ κελλίον. Καὶ μόνον ἀνέβην
15 ἔθηκα ἐμαυτὸν ἀπ' ὀλιγωρίας[4], καὶ πάλιν βλέπω ἐμαυτὸν κατ' ὄναρ ἐν τῇ ἁγίᾳ Ἀναστάσει, καὶ τὸ μειράκιον ἐκεῖνο καθήμενον ἐπάνω ποῦ ἁγίου λίθου, καὶ προσέχον[5] με μετ' ἀπειλῆς, ὥστε με ἐκ τοῦ φόβου αὐτοῦ τρέμειν ὡς φύλλον καὶ μὴ δυνάμενον ἀνοῖξαι[6] τὸ στόμα μου· ἀπελιθώθη[7] γὰρ ἡ καρδία μου. Καὶ ἔλεγέν
20 μοι· Οὐκ ὑπάγεις πληροῖς τὴν ἐγγύην; Καὶ κελεύει δύο τῶν παρισταμένων αὐτῷ κρεμάσαι με ὀπισθάγκωνα, καὶ ἔλεγέν μοι· Μὴ ὑπὲρ τὴν δύναμίν σου ἐγγυῶ[8], μὴ ἀντίλεγε τῷ Θεῷ. Καὶ οὐκ ἠδυνάμην ἀνοῖξαι[9] τὸ στόμα μου, καὶ κρεμαμένου μου.

Ἰδοὺ φωνή· Ἡ Αὐγοῦστα παρέρχεται. Καὶ ἰδὼν αὐτὴν ἔλαβον
25 θάρσος, καὶ λέγω αὐτῇ λεπτῇ φωνῇ· Ἐλέησόν με,* Δέσποινα τοῦ κόσμου. Καὶ λέγει μοι· Τί πάλιν θέλεις; Λέγω δὲ αὐτῇ[10]· Περὶ τῆς ἐγγύης Εὐλογίου κρέμαμαι. Καὶ λέγει μοι· Ἐγὼ παρακαλῶ ὑπὲρ σοῦ. Καὶ βλέπω ὅτι ἀπῆλθεν καταριλῆσαι τοὺς πόδας τοῦ μειρακίου ἐκείνου. Καὶ λέγει μοι τὸ μειράκιον· Μηκέτι ποιήσῃς[11] τὸ
30 πρᾶγμα τοῦτο. Καὶ λέγω· Οὐχί, Δέσποτα. Ἐγὼ παρεκάλεσα ἵνα χρήσιμος γένηται· ἥμαρτον· συγχώρησόν μοι. Καὶ κελεύει, καὶ λύουσίν με. Καὶ λέγει μοι· Ὕπαγε εἰς τὸ κελλίον σου, καὶ ἐγὼ

* f. 281

[1] *Cod.* ὀλιγορήσας. — [2] *Cod.* ἄγομεν. — [3] *Cod.* ηὗρον. — [4] *Cod.* ἀπὸ ὀλιγορίας. — [5] *Cod.* προσέχων. — [6] *Cod.* ἀνοίξε. — [7] *Cod.* ἀπελιθώθην. — [8] *Cod.* ἐγγυοῦ. — [9] *Cod.* ἠδυνάμιν ἀνοίξε. — [10] *Cod.* αὐτὴν. — [11] *Cod.* ποιήσεις.

φέρω Εὐλόγιον εἰς τὴν τάξιν αὐτοῦ· μὴ μεριμνήσῃς. Καὶ διυπνισθεὶς εὐθέως ἐχάρην[1] χαρὰν μεγάλην, ἀπαλλαγεὶς τῆς τοιαύτης ἐγγύης· καὶ ἔπλευσα εὐχαριστῶν τῷ Θεῷ.

Μετὰ δὲ τρεῖς μῆνας ἀκούω ὅτι ἐτελεύτησεν Ἰουστῖνος ὁ βασιλεὺς, καὶ ἐβασίλευσεν Ἰουστινιανός. Καὶ ἀνταίρουσιν αὐτῷ Ὑπάτης καὶ Δεξικραίτης καὶ Πόμπιος καὶ Εὐλόγιος ὁ ἔπαρχος. Καὶ οἱ μὲν τρεῖς ἀνῃρέθησαν καὶ διηρπάγη πάντα τὰ αὐτῶν καὶ ἡ οὐσία Εὐλογίου. Καὶ φεύγει διὰ νυκτὸς ἀπὸ Κωνσταντινουπόλεως. Καὶ κελεύει ὁ βασιλεὺς ὁπουδὰν εὑρέθη Εὐλόγιος ἀποθανεῖν αὐτόν. Καὶ τότε ἔρχεται φεύγων εἰς τὸ χωρίον αὐτοῦ, καὶ ἀλλάσσει τὰ ἱμάτια αὐτοῦ ὡς τὰ τῶν χωρικῶν.

Καὶ συνήχθη ὅλον τὸ κτῆμα ἰδεῖν αὐτὸν, καὶ λέγουσιν αὐτῷ· Ἠκούσαμεν ὅτι πατρίκιος ἐγένου. Καὶ λέγει· Ναί· πατρίκιος εἰ ἐγενόμην, τὴν ὄψιν ὑμῶν ἔβλεπον[2]· οὐχὶ, ἄλλος ἐστὶν Εὐλόγιος, καὶ τῆς χώρας ταύτης ἐστίν. Ἐγὼ γὰρ εἰς τοὺς ἁγιοὺς τόπους ἤμην.

Καὶ ἔρχεται εἰς ἑαυτὸν, καὶ λέγει· Ταπεινὲ Εὐλόγιε, ἐγείρου, λάβε τὸ λατομικόν σου, καὶ ὕπαγε κἀμέ· ὧδε γὰρ τὸ παλάτιον οὐκ ἔστιν, μήποτε καὶ τὴν κεφαλήν σου ἀπολέσῃς. Καὶ λαβὼν τὸ λατομικὸν ἐξῆλθεν εἰς τὴν πέτραν ὅπου τὰ χρήματα, καὶ κρούσας ἕως ὥρας ἕκτης
f. 281v οὐδὲν εὗρεν[3], καὶ ἤρξατο μνημονεύειν *τῶν ἐδεσμάτων καὶ τοῦ ὀψικίου καὶ τῆς ἀπάτης ἐκείνης, καὶ πάλιν ἔλεγεν ἐν ἑαυτῷ· Ἐγείρου κἀμέ· ὧδε γὰρ Αἴγυπτος ἐστίν. Καὶ πρὸς μικρὸν μικρὸν κατέστησεν αὐτὸν τὸ ἅγιον μειράκιον καὶ ἡ δέσποινα ἡ Θεοτόκος εἰς τὴν ἀρχαίαν τάξιν αὐτοῦ. Οὐ γὰρ ἄδικος ὁ Θεὸς ἐπιλαθέσθαι τοὺς πρώτους αὐτοῦ καμάτους.

Μετὰ δὲ ὀλίγον χρόνον ἀνέβην εἰς τὸ χωρίον, καὶ ἰδοὺ ἑσπέρας ἦλθεν καὶ ἔλαβέν με κατὰ τὸ ἔθος αὐτοῦ. Καὶ μόνον εἶδον[4] αὐτὸν ἀνεστέναξα, καὶ δακρύσας εἶπον· ὡς ἐμεγαλύνθη τὰ ἔργα σου, Κύριε· πάντα ἐν σοφίᾳ ἐποίησας. Τίς θεὸς μέγας ὡς ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ ἐγείρων ἀπὸ γῆς πτωχὸν καὶ ἀπὸ κοπρίας ἀνυψῶν πένητα; ταπεινοῖ καὶ ἀνυψοῖ. Τὰ θαυμάσιά σου τίς δύναται ἐξιχνιάσαι, Δέσποτα Κύριε. Ἐγὼ δὲ ὁ ἁμαρτωλὸς ἐπιχειρήσας, παρὰ βραχὺ παρῴκησεν τῷ ᾅδῃ ἡ ψυχή μου.

[1] *Cod.* ἐχάρη. — [2] *Cod.* ἔβλεπων. — [3] *Cod.* ηὗρεν. — [4] *Cod.* ἴδον.

Καὶ λαβὼν ὕδωρ ἔνιψεν τοὺς πόδας μου κατὰ τὸ ἔθος, καὶ παρέθηκεν τράπεζαν. Καὶ μετὰ τὸ γεύσασθαι ἡμᾶς λέγω αὐτῷ· Πῶς ἔχεις, ἀββᾶ Εὐλόγιε; Ὁ δὲ λέγει μοι· Εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ, ἀββᾶ· ἄνθρωπος γὰρ ταπεινὸς εἰμὶ, μὴ ἔχων εἰς τὰς χεῖράς μου τίποτε. Κἀγὼ εἶπον αὐτῷ· Εἴθε μηδὲ ἃ[1] ἔσχες εἶχες! Καὶ λέγει μοι καὶ αὐτός· Διατί, κύρι ἀββᾶ; τί ποτέ σε ἐσκανδάλισα; Καὶ λέγω· Εἰς τί γὰρ οὐκ ἐσκανδάλισάς με! Τότε ἀνεθέμην αὐτῷ πάντα. Καὶ κλαύσαντες ἀμφότεροι λέγει μοι· Εὖξαι ἵνα πέμψῃ μοι ὁ Θεὸς, καὶ ἀπὸ τοῦ νῦν διορθοῦμαι· Καὶ λέγω αὐτῷ· Ὄντως, τέκνον, μὴ προσδοκήσῃς ἔτι πιστευθῆναι παρὰ Κυρίου ὅσον εἶ ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ εἰ μὴ[2] τὸ κεράτιον[3]. Καὶ ἰδοὺ τοσοῦτον χρόνον ἐχορήγησεν[4] αὐτῷ ὁ Θεὸς καταλύειν ἡμέριον τὸ κεράτιον[5].

Ἰδοὺ εἶπόν σοι πόθεν αὐτὸν γνωρίζω. Λοιπὸν σὺ[6] μὴ δευτερώσῃς ταῦτα τινί.

Ταῦτα ἐθάρρησεν ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ τῷ μαθητῇ αὐτοῦ μετὰ τὸ ἀναλῦσαι* αὐτοὺς ἀπὸ Θηβαΐδος. Θαυμάσαι δὲ ἔστιν τὴν τοῦ Θεοῦ φιλανθρωπίαν πῶς δι' ὀλίγων ὕψωσεν τοσοῦτον, καὶ ἐταπείνωσεν τοσοῦτον πρὸς τὸ σύμφερον· Εὐξώμεθα οὖν καὶ ἡμεῖς ταπεινωθῆναι ἐν τῷ φόβῳ τοῦ Θεοῦ καὶ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἵνα εὕρωμεν ἔλεος ἐνώπιον τοῦ φρικτοῦ βήματος, εὐχαῖς καὶ πρεσβείαις τῆς Δεσποίνης ἡμῶν τῆς Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας, καὶ πάντων τῶν Ἁγίων. Ἀμήν!

* f. 282

[1] *Cod.* τὰ. — [2] *Cod.* εἰμὶ. — [3] *Cod.* κεράτιν. — [4] *Cod.* ἐχωρήγησεν. — [5] *Cod.* κεράτιν. — [6] *Cod.* σοὶ.

Variantes :

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 232 (xie siècle), f°s 275^v-281.)

Page 254, ligne 1. Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ τοῦ λατόμου. — 3. ἕνα : καί τινα. — 3. κατῆλθον... κτῆμα : κατερχομένων αὐτῶν πλέοντες τὸν ποταμὸν παρέβαλον εἰς ἓν κτῆμα. — 7. Καὶ λέγειν : λέγων. — 7. Om. λοιπὸν. — 8. Καὶ... ξένοι : Καὶ ἐκάθισαν εἰς τὸ μέσον τοῦ χωρίου ὡς ξένοι. — 10. καθεζόμεθα : καθήμεθα ὧδε. — P. 255, l. 7. ὧδε καθέζομαι : ἀλλ' ὧδε μένομεν σήμερον. — 2. καθήμενοι : καθεζόμενοι. — 3. Om. ὅτι. — 3. ἀποθανεῖν : Add. κακῶς. — 5. Om. πάνυ... κύρτην. — 6. Om. περιεπλάκη αὐτῷ καὶ. — 7. λέγει : εἶπεν. — 8. Κελεύσατε : Add. ἐν τῷ οἴκῳ, — 10. τοὺς... οὓς : ὅσους. — 12. Om. τὸν.

— 12. μαθητῶν : ἀδελφῶν. — 13. οὐδὲ : ἀλλ' οὐδὲ. — 15. κυσὶ : κυναρίοις. — 16. παρέβαλεν : ἔβαλεν. — 18. ἐκάθισαν... τὰ : ἐκαθέζετο λαλῶν αὐτῷ τὰ. — 20. Κατὰ... γενόμενοι : Γενομένων δὲ αὐτῶν κατὰ τὴν ὁδὸν. — 23. αὐτῷ : τῷ μαθητῇ αὐτοῦ. — 23. ἐποίησεν : Add. αὐτῷ. — 24. μοι : Add. ἦν γὰρ θαρρήσας αὐτῷ ἀρετὰς πολλῶν ἁγίων. — 25. θαρρῆσαι αὐτῷ : λαλῆσαι τῷ ἀδελφῷ. — 25. γέροντος : Add. τούτου. — 26. λυπηθῆναι : χολῆσαι. — 29. φαγίου... ἐφύλαττεν : τοῦ φαγίου κατὰ τὸ σύνηθες· τὴν ἑνδεκάτην γὰρ ὥραν ἐφύλαττεν. — 32. δὲ : Add. ἤδη. — 33. τί ἐστιν : Διὰ τί. — P. 256, l. 1. φησίν : Add. πρὸς αὐτόν. — 1. Om. ἐγὼ. — 3. Οὐκοῦν παράθου : Οὐκ οὖν εἰ μὴ ἔχεις πατέρα παράθου. — 3. δραξάμενος... ἄρχεται : δραξάμενος αὐτοῦ τῆς θύρας ἀπελθεῖν φθάνει αὐτὸν ὁ ἀδελφὸς καὶ κρατεῖ καὶ ἤρξατο. — 5. Om. ὅτι. — 7. εἰς τίποτε : πότε. — 10. σοι... ἀδελφῷ : σοι μετὰ τὸ γεύσασθαι. Εἶτα λέγει τῷ ἀδελφῷ. — 11. Μὴ : Add. ἵνα. — 11. λέγειν : ἀντιλέγειν. — 11. χωρίον : Add. καὶ γογγύζειν. — 12. ἀνήγγειλά... Βλέπε : ἀπήγγειλά σοι τὰ περὶ τοῦ γέροντος. Καὶ νῦν βλέπε. — 12. μὴ : μηδενὶ. — 13. τὴν... καταλύει δὲ : τῇ δὲ τέχνῃ λατόμος ἐστίν· Καὶ καταλύει οὖν. — 14. ἡμερούσιον... κερατίου : ἡμερήσιον ἓν κεράτιον νουμίων. — 15. μηδὲν γευόμενος : μὴ γευόμενός τινος. — 16. εὑρίσκει : εὕρῃ. — 16. λαμβάνει : Add. αὐτοὺς. — 17. αὐτῶν : τῶν κλασμάτων. — 19. δὲ : Add. νῦν. — 19. πλέον : πλεῖον ἢ ἔλαττον. — 20. ὁ θεὸς... κάμνει : ὁ Χριστὸς δύναμιν, καὶ καταλύει ἡμερήσιον τὸ αὐτὸ κεράτιον τῶν νουμίων. — 22. νεώτερος : Add. ὡς πρὸ. — 22. ἐργόχειρον : τὸ ἐργόχειρον. — 22. ἑσπέρας : τῇ ἑσπέρᾳ. — 24. ἔθος : εἰωθός. — 25. γέροντος : ἀνδρὸς. — 26. ἵνα χορηγήσῃ : χορηγῆσαι. — 27. ὅπως εὐεργετήσῃ : ἵνα ἔχῃ καὶ εὐεργετῇ. — 29. ἔμπροσθεν : ἔγγιστα. — 29. ἱεροπρεπῆ : Add. τῷ σχήματι. — 31. Om. τῷ. — 31. Om. τοῦ. — 32. ὥστε : ἵνα. — 33. πολλοὺς : πλείονας. — P. 257, l. 1. Οὐχί... μᾶλλον : Μᾶλλον, Κύριε. — 3. ὅτι... ἔστιν : καλῶς ἔστιν οὕτως. — 6. ἱστάμεθα : εἱστήκαμεν. — 7. αὐτὸν : τὸν. — 8. ἐγγύς μου : πρός με. — 8. Om. τὸ μειράκιον. — 9. Σὺ εἶ : Οὗτός ἐστιν. — 9. Om. τὸν. — 10. Καὶ... αὐτῷ : καὶ λέγουσιν πάντες. — 11. λέγω : Add. αὐτῷ. — 12. πλήθυνον... εὐλογίαν : δὸς αὐτῷ. — 13. Om. δύο τινὲς. — 14. Εὐλογίου : τοῦ Εὐλογίου. — 14. ἐδέχετο : ἐπεδέχετο. — 15. Καὶ διυπνισθεὶς : Διυπνισθεὶς οὖν. — 16. Om. τινα. — 17. τινὰ : Add. ψόφον, καὶ πάλιν κρούει — 19. γενόμενος : Add. ὁ Εὐλόγιος. — 20. Λάβω : Ἐὰν λάβω. — 21. ἄρχων : Add. καὶ ἔρχεται. — 21. μᾶλλον... αὐτὰ : μᾶλλον οὖν. — 22. γινώσκει : Add. ἀπέλθω. — 24. καὶ ἔλυσεν.... ἡμερούσιον : καὶ κατέλυσε τὸ καλὸν ἔργον ἐκεῖνο ὁ ἐποίει ἡμερήσιον. — 25. πλοῖον : Add. τὰ χρήματα. — 27. ὁ θεῖος Ἰουστινιανοῦ : ὁ γέρων. — 27. δίδει : δίδωσι. — 29. οὐσίαν : οἰκίαν. — 32. ἄρα : Add. ἐστίν. — P. 258, l. 2. ἑαυτῷ : ἐμαυτῷ. — 3. Om. Τί ἐποίησα. — 4. τὸ πηρίον : τὴν πήραν. — 5. προσδοκῶν... ἔθος : προσδοκῶντός μου εὑρεῖν τὸν Εὐλόγιον. — 8. παξαμάδια : παξαμάτια. — 8. Om. Καὶ λέγει· Ἐγώ. — 9. ἀπῆλθεν καὶ : ἀπελθοῦσα. — 10. καὶ ἤρξατο : καὶ παρακαθίσασα ἤρξατο. — 10. ὠφελήματα... οἶδας : ὠφελείας ῥήματα λέγουσα· Κύρι ἀββᾶ. οὐκ οἶδας ὅτι νεώτερος εἶ καὶ οὐκ ὀφείλεις εἰς κτῆμα ἀπέρχεσθαι; ἢ οὐκ οἶδας. — 12. Om. ἐπωφελῇ. — 12. κελεύεις : Add. ἵνα. — 14. πωλῆσαι ἤθελες : πωλῆς. — 14. ὀψίζου : ὄψιζε. — 16. ἄφες μοι : σὺ ἄφες με μετὰ. — 19. πολλὰ : Add. καλὰ. — 19. τοῖς ξένοις : εἰς τοὺς ξένους. — 20. ἔστιν : Add. ὡς ἀκούομεν. — 21. δὲ : Add. ἐγὼ. — 21. ἑαυτῷ : ἐμαυτῷ. — 21. ἐποίησα : εἰργασάμην. — 22. ἔβαλον ἑαυτὸν : ἐμβᾶς. — 23. ἐρωτῶ... καθέζομαι : περιεργασάμενον τὴν οἰκίαν Εὐλογίου τοῦ Αἰγύπτου καθέζομαι. — 24. πυλῶνος : Add. αὐτοῦ. — 24. οὔ : ὅτι. — 27. Πάλιν... ἔτυπον : Καὶ προελάμβανον καὶ πάλιν ἔκραζον καὶ πάλιν ἔτυπον.— 28. σχηματιζόμενος : σχημαζόμενος. — 30. τῆς πύλης τῆς Θεοτόκου : τῆς εἰκόνος τῆς παναγίας Θεοτόκου. — 31. λέγω : πρὸς τὸν Σωτῆρα. — 32. ἀπέρχομαι : ὑπάγω. — P. 259. l. 1. Ταῦτα : Καὶ ταῦτα. — 2. λέγουσιν : λέγουσί φησιν. — 3. μυρίαι... χιλιάδες : μυριάδες καὶ χιλιάδες. — 4. ἔκραξα : Add. ἐγὼ. — 4. με : Add. δέσποινά μου. — 4. ἐστάθη : ἔστη. — 5. ἔπαρχον : ὕπαρχον. — 6. κέλευσον αὐτὸν : καὶ κέλευσον αὐτῷ. — 6. Καὶ : Ἡ δὲ. — 9. πυλεῶνος : πυλῶνος αὐτοῦ εἰ μὴ συντύχω αὐτῷ. Καὶ ἀπῆλθον πάλιν ἔμπροσθεν τοῦ πυλῶνος. — 9. προήρχετο : προέρχεται. — 10. δίδει μοι πληγὰς : δίδωσί μοι βέρ-

γας. — 12. Εὐλόγιον : τὸν Εὐλόγιον. — 13. ζητῆσαι... ἔθηκα : ἐρευνῆσαι πλοῖον ἀλεξανδρινὸν, καὶ μόνον ἀνέβην εἰς αὐτὸ, ἔθηκα. — 15. πάλιν : Add. ἀφυπνώσας. — 15. Om κατ' ὄναρ. — 17. με : μοι. — 18. δυνάμενον : δύνασθαι. — 21. κρεμάσαι : κρεμμῶσι. — 21. μὴ : καὶ μὴ. — 23. καὶ κρεμαμένου μου : κρεμάμενος. — 24. Ἰδοὺ φωνή : Καὶ ἰδοὺ φωνὴ λέγουσα. — 24. παρέρχεται : προέρχεται. — 25. καὶ λέγω : καὶ προσπεσὼν λέγω. — 27. Εὐλογίου : τοῦ Εὐλογίου. — 28. καταφιλῆσαι : καὶ κατεφίλησε. — 29. ποιήσῃς : ποιήσεις. — 30. λέγω : εἶπον. — 31. γένηται : Add. οὐχὶ ἀχρήσιμος· Καὶ εἶπον. — 31. ἥμαρτον : Add. Δέσποτα. — 32. ἐγὼ... μεριμνήσῃς : πῶς φέρω τὸν Εὐλόγιον εἰς τὴν πρώτην τάξιν αὐτοῦ μὴ μάθῃς. — P. 260. l. 2. Om. εὐθέως. — 5. ἐβασίλευσεν : βασιλεύει. — 5. Καὶ ἀνταίρουσιν : Εἶτα μετ' ὀλίγον χρόνον ἀνταίρουσιν : — 5. Ὑπάτης... Εὐλόγιος : Ὑπάτιος καὶ Δεξικράτις καὶ Πομπήιος καὶ ὁ αὐτὸς Εὐλόγιος. — 7. ἀνῃρέθησαν : ἀπεκεφαλίσθησαν. — 8. Om. διὰ. — 9. βασιλεὺς... τότε : Ἰουστινιανὸς ἵνα ὅπου εὑρέθη ὁ Εὐλόγιος ἀποθάνῃ. Τότε φεύγει καὶ. — 11. αὐτὸν : τὸν Εὐλόγιον. — 12. αὐτῷ : Add. καλῶς ἦλθες. — 13. λέγει : Add. αὐτοῖς. — 14. ἔβλεπον... Ἐγὼ : ἔβλεπον; οὐχί· ἀλλὰ ἄλλος Εὐλόγιος τῆς χώρας ταύτης ἐστίν. Ἐγὼ. — 16. ἐγείρου : ἔγειρε. — 17. τὸ παλάτιον : παλάτιον. — 18. λατομικὸν ἐξῆλθεν : λατομικὸν ἐργαλεῖον ἐξέβη. — 19. χρήματα : Add. εὗρεν, ὡς νομίζων εὑρεῖν ἄλλα. — 20. μνημονεύειν... καὶ πάλιν : μιμνήσκεσθαι τὰ ἐδέσματα καὶ τὰ ὀψίκια καὶ τὴν φαντασίαν, καὶ πάλιν. — 21. Ἐγείρου... Αἴγυπτος : Ἔγειρε, ταπεινὲ Εὐλόγιε, κάμὲ· ὧδε Αἴγυπτος. — 22. πρὸς : κατὰ. — 23. Om. ἅγιον. — 23. ἀρχαίαν : πρώτην. — 24. τοὺς... καμάτους : τῶν πρώτων αὐτοῦ καμάτων. — 26. χωρίον : Add. πωλῆσαι τὸ ἐργόχειρόν μου. — 26. τὸ... ἀνεστέναξα : τὸ πρῶτον αὐτοῦ ἔθος καὶ ἔλαβέ με. Καὶ ὡς εἶδον αὐτὸν ἐκ τοῦ κονιορτοῦ ἀνεστέναξα. — 29. ἡμῶν : Add. σὺ εἶ ὁ Θεὸς ὁ ποιῶν θαυμάσια μόνος. — 30. πένητα : Add. Κύριος πτωχίζει καὶ πλουτίζει. — 31. σου : Add. καὶ τὰ κρίματά σου. — 31. δύναται ἐξιχνιάσαι : ἐξιχνιάσει. — 31. Om. Δέσποτα Κύριε. — 32. ἐπιχειρήσας : ἐπιχειρίσα καὶ. — P. 261, l. 1. Καὶ λαβὼν... κατὰ : Καὶ λαβὼν με ἔβαλεν ὕδωρ καὶ ἐνιψέ μου τοὺς πόδας ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ξένων κατὰ. — 3. ἀββᾶ... εἰμὶ : Κύρι ἀββᾶ, ὅτι ταπεινὸς εἰμὶ. — 5. Κἀγὼ... διατί : Λέγω αὐτῷ· Εἴθε καὶ ἃ ἔχεις μὴ εἴχες! Λέγει μοι· Διατί. — 6. Καὶ λέγω... τί : Λέγω αὐτῷ· Τί. — 7. πάντα : ἅπαντα τὰ γενόμενα. — 8. κλαύσαντες : κλαυσάντων ἀμφοτέρων ἡμῶν. — 8. Εὖξαι : Add. Κύρι ἀββᾶ. — 8. Θεὸς : Add. τὴν χρείαν. — 10. Κυρίου : τοῦ Χριστοῦ ἄλλον τίποτε. — 11. τοσοῦτον χρόνον : τοσούτους χρόνους. — 11. κεράτιον : Add. τοῦτο τοῦ καμάτου σου. — 12. Θεὸς... κεράτιον : Θεὸς δύναμιν καταλύειν τὸ κεράτιον τοῦ χειρεργίου αὐτοῦ. — 13. Ἰδοὺ : Add. οὖν. — 13. γνωρίζω. Λοιπὸν : γνωρίζω, τέκνον. Καὶ λοιπόν. — 16. ἀναλῦσαι : ἐπαναλῦσαι. — 17. ὀλίγων : ὀλίγου. — 17. τοσοῦτον, καὶ : τὸν Εὐλόγιον, καὶ πάλιν. — 18. ταπεινωθῆναι... Ἀμήν! : ταπεινωθῆναι ἵνα ἐν τῷ φοβερῷ βήματι τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ εὕρωμεν ἔλεος ἐνώπιον τῆς δόξης αὐτοῦ. Αὐτῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν!

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Coislin 282 (xie siècle), fos 173-176).

Page 254, ligne 3. ἕνα... αὐτοῦ : καὶ τὸν μαθητὴν αὐτοῦ. — 4. καὶ μετὰ... παρέβαλον καὶ παραβαλόντες. — 5. ναύταις. Καὶ λέγει : ναύταις λέγει. — 5. καὶ λέγειν : λέγων. — 7. Om. λοιπὸν. — 7. ἄγωμεν : Add. λοιπὸν. — 8. μένομεν σήμερον : ἔχομεν μεῖναι τὴν σήμερον. — 8. εὑρέθησαν... ξένοι : ἐκάθισαν εἰς τὸ μέσον τοῦ χωρίου ξένοι. — P. 255, l. 1. Οὐχί· ὧδε καθέζομαι : Οὐχὶ, ἀλλ' ὧδε ἔχομεν μεῖναι καὶ ἐν τῷ τέως ὧδε καθεζόμεθα. — 3. Ὅτι διὰ : Ὦ βίᾳ, διὰ. — 4. ἦλθεν : Add. ἰδοὺ. — 4. Om. κοσμικὸς... γέρων. — 5. ἀββᾶν Δανιὴλ : γέροντα. — 6. αὐτῷ... ἠσπάσατο : αὐτὸν καὶ κατεφίλει μετὰ πολλῶν δακρύων, κυλιόμενος εἰς τοὺς πόδας αὐτοῦ· ἠσπάσατο. — 10. τοὺς... ξένους : ὅσους

εὗρεν ἄλλους ξένους. — 12. μαθητῶν : ἀδελφῶν. — 14. Om. μόνον. — 15. περισσευθέντα κλάσματα : περισσεύματα πάντα. — 17. εἰς τὸ : ἕως. — 17. Καὶ λαβὼν... ἐκάθισαν : Καὶ μετὰ τὸ κοιμηθῆναι τοὺς ἀδελφοὺς ἰδίασαν ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ καὶ ὁ γέρων ἐκεῖνος καὶ ἕως σχεδὸν διέφαυσεν ἐκαθέζοντο. — 23. Πάλιν : Καὶ μετ' ὀλίγον πάλιν. — 23. ἀδελφός : Add. τῷ γέροντι. — 24. θαῤῥεῖς μοι : Add. ἦν γὰρ αὐτῷ θαρρήσας ἀρετὰς πολλῶν ἁγίων — 25. θαρρῆσαι... γέροντος : εἰπεῖν τίποτε τῷ ἀδελφῷ. — 26. τὸν ἀδελφὸν : αὐτὸν. — 28. κελλίον... οὐκ : κελλίον ἡσύχασεν καὶ οὐκ. — 29. φαγίον : βρῶμα αὐτοῦ. — 29. ἔθος... ἐφύλαττεν : ἔθος· τὴν ἑνδεκάτην γὰρ ὥραν ἐφύλαττε. — P. 256, l. 1. ἀποθανεῖν... λιμοῦ : λιμῷ ἀποθανεῖν. — 3. ὥστε... ἀπελθεῖν : τοῦ ἀνοῖξαι καὶ ἀπελθεῖν. — 6. ἐὰν : εἰ. — 9. Om. τότε .. γέρων. — 9. μικρὸν φαγίον : μικρὰν βρῶσιν. — 11. ᾖς : ἔσο. — 11. λέγειν : ἀντιλέγειν. — 12. σοι : Add. τὰ περὶ τοῦ γέροντος ἐκείνου. — 12. Om. βλεπε... ἀκούσεις. — 11. τὴν τεχνὴν... κερατίου : τὴν τεχνὴν λατόμος, καταλύων ἐκ τοῦ ἐργοχείρου αὐτοῦ ἡμερούσιον ἓν κεράτιον. — 15. τῇ ἑσπέρᾳ : τὴν ἑσπέραν. — 16. εὑρίσκει : ἂν εὕρῃ. — 17. αὐτῶν : τῶν κλασμήτων. — 17. κυναρίοις : κυσὶ. — 18. νεότητος : Add. αὐτοῦ. — 20. ἐπ' ἴσον... κάμνει : ἐπίσης νεωτέρῳ, καὶ ποιεῖ ἡμέριον τὸ αὐτὸ κεράτιον μέχρι τῆς σήμερον. — 22. ἔτων : πρὸ ἔτων. — 23. ἑσπέρας : ὅτε ἑσπέρα ἐγένετο. — 24. σὺν... ἔθος : ξένους μετ' ἐμοῦ ὡς εἶχεν ἔθος. — 25. Ἐγὼ... ἰδὼν : Ἐγὼ δὲ ὡς ἦλθον εἰς τὸ κελλίον μου εἰδῶς. — 25. γέροντος : ἀνδρός. — 28. ἑβδομάδας : Add. συναπτάς. — 29. ἔμπροσθεν : ἔγγιστα. — 30. Τί : τί ἐστιν ὅ. — 30. Καὶ λέγω αὐτῷ : Κἀγὼ πρὸς αὐτὸν εἶπον. — 31. ἄρτου : τινός. — 33. εὐεργετῆσαι : εὐεργετεῖν. — P. 257, l. 1. Οὐχί... αὐτῷ : Μᾶλλον. Κύριε, δὸς αὐτῷ. — 5. Om. οὖν. — 6. Om. ὡς. — 9. παρισταμένων : Add. αὐτῷ. — 9. ἐγγυώμενος τὸν Εὐλόγιον : ἐγγυητὴς Εὐλογίου. — 10. Καὶ λέγω αὐτῷ : Καὶ λέγουσιν οἱ παριστάμενοι. — 11. Om. Καὶ λέγω. — 12. εὐλογίαν : Add. σου. — 13. ὅτι δύο τινὲς : ὅτι κελεύει δύο τισὶ τῶν παρισταμένων αὐτῷ καὶ. — 16. κρούει... καὶ : κρούσας εἰς τὴν πέτραν ἀκούει. — 17. τινὰ : τι. — 19. τὰ χρήματα : ἀληθῶς ταῦτα τὰ χρήματα. — 19. Om. τῶν. — 20. ἐστίν : εἰσί. — 20. δὲ : οὖν. — 20. Λάβω : Ἐὰν λάβω. — 21. λάθω : λάβω. — 23. ὡς : Add. δῆθεν. — 23. κουβαλήσῃ... ἐκουβαλησεν : μετακομίσῃ νυκτὸς μετήνεγκε. — 24. ἔλυσεν... πλοῖον : ἄφηκε τὸ ἔργον ἐκεῖνο τὸ καλὸν ὁ ἐποίει καθ' ἡμέραν καὶ λαβὼν πλοῖον καὶ βαλὼν ἐκεῖ τὰ χρήματα. — 27. δίδει : δίδωσι. — 28. ὥστε... ἠγόρασεν : καὶ γίνεται ἔπαρχος τῶν ἱερῶν πραιτωρίων· ἠγόρασεν δὲ καὶ οὐσίαν. — 31. ὄναρ : Add. πάλιν. — P. 258, l. 2. Ἀβάλα ἐμοί : Οἴμι, οἴμι. — 3. Om. Τί ἐποίησα! — 4. τὸ... ἀπῆλθον : τὴν πήραν μου ἀνῆλθον. — 5. ἔθος : Add. καὶ λαβεῖν με. — 5. Ἑσπέρα... οὐδεὶς : Ἑσπέρας δὲ γενομένης βαθείας οὐδεὶς. — 8. τρία παξαμάδια : τρεῖς παξαμάτας. — 8. ἔφαγον : ἐγευσάμην. — 9. Ἡ... ἤνεγκεν : Ἡ δὲ ἀπελθοῦσα ἤνεγκε. — 9. μοι. : Add. παξαμάτας καὶ. — 10. παρέθηκεν : παρεκάθησεν. — 11. Ὅτι... μοναχικὸν : Οὐκ οἶδας, Κύρι ἀββᾶ, νεώτερος εἶ καὶ οὐκ ὀφείλεις εἰς κτῆμα ἀπέρχεσθαι; οὐκ οἶδας ὅτι τὸ μοναχικὸν. — 12. ἐπωφελῆ : πνευματικά. — 12. κελεύει : Add. ἵνα. — 14. πωλῆσαι ἤθελες : πώλης. — 14. ὀψίζου : ὄψιζε — 16. ὄντως : Add. σὺ ἀμμᾶ. — 16. μοι : Add. ἄρτι. — 18. Om. Ὦ... ἀββᾶ; — 19. πολλὰ : Add. καλὰ. — 20. σήμερον : Add. εἰς τὸ παλάτιον. — 21. Ἐγὼ : Ἀληθῶς ἐγὼ. — 22. Καὶ... πλοῖον : Καὶ ἐμβὰς εἰς πλοῖον. — 23. οὐσίαν : οἰκίαν. — 23. εὑρίσκω : ἐστι. — 25. αὐτῷ : Add. λέγων. — 27. Om. Πάλιν... ἔτυπόν με. — 28. σχηματιζόμενος : σχειμαζόμενος. — 30. ἐμαυτὸν... πύλης : ἑαυτὸν ὑποκάτω τῆς εἰκόνος. — 31. λύσον : ἢ λύσον. — P. 259, l. 1. λαλοῦντος : λάλων. — 3. μυρίαι... χιλιάδες : μυριάδες καὶ χιλιάδες. — 4. ἔκραξα καὶ : κράξας. — 4. με : Add. Δέσποινα τοῦ κόσμου. — 4. ἐστάθη : ἔστη. — 6. εὐλυτῶσαί... ταύτης : ἐγγυῆσαι μετ' ἐμοῦ ἐκ τῆς ἐγγύης. — 9. πυλεῶνος... προήρχετο : πυλῶνος ἐὰν μὴ συντύχω αὐτῷ· Καὶ ἀπελθὼν πάλιν ἔμπροσθεν τοῦ πυλῶνος ἔστην. Καὶ ὡς προέρχεται πάλιν. — 13. ἀπερχομένου ζητῆσαι : ζητοῦντος. — 15. κατ' ὄναρ : ὅτι ἤμην. — 16. προσέχον με : προσέχει μοι. — 17. ὥστε... στόμα μου : ὥστε ἀπὸ τοῦ φόβου τρέμειν ὅλον τὸ σῶμά μου, ὥστε μὴ δύνασθαί με λαλεῖν. — 21. κρεμάσαι : καὶ κρέμουσι. — 21. ἔλεγεν : λέγει. — 23. καὶ... μου : ἔτι δέ μου κρεμαμένου. — 24. παρέρχεται : προέρχεται. — 25.

φωνῇ : Add. κρεμάμενος. — 25. με : μοι. — 27. κρέμαμαι : Add. καὶ δέομαί σου ἵνα ἀφεθῶ. — 28. καταφιλῆσαι : καὶ κατεφίλει. — 31. γένηται : Add. μὴ γὰρ ἀχρήσιμος. — 32. ἐγὼ... μεριμνήσης : πῶς ἐγὼ φέρω τὸν Εὐλόγιον εἰς τὴν τάξιν αὐτοῦ μὴ φροντίσης. — P. 260, l. 2. Om. εὐθέως. — 5. ἐβασίλευσεν : Add. ἀντ' αὐτοῦ — 5. Ὑπάτης : Ἱπάτιος. — 6. Δεξικραίτης : Δεξικράτης. — 6. καὶ Εὐλόγιος... ἔπαρχος : καὶ αὐτὸς ὁ Εὐλόγιος ὁ ὕπαρχος. — 7. ἀνῃρέθησαν... διηρπάγη : ἀπεκεφαλίσθησαν καὶ διηρπάγησαν. — 7. Εὐλογίου : Add. διηρπάγη. — 8. νυκτὸς : Add. γυμνὸς. — 9. ἀποθανεῖν αὐτόν : ἵνα ἀποθάνῃ. — 11. χωρικῶν : χωριτῶν. — 14. καὶ τῆς : καὶ οὐκ ἐκ τῆς. — 16. Om. ἐγείρου. — 18. κεφαλὴν : ζωήν. — 18. ἐξῆλθεν... χρήματα : ἐξῆλθεν κρούων εἰς τὴν πέτραν ὅπου εὗρε τὰ χρήματα νομίζων εὑρεῖν ἄλλα. — 21. ἐκείνης : Add. καὶ φαντασίας. — 21. Om. πάλιν. — 22. πρὸς μικρὸν μικρὸν : κατ' ὀλίγον ὀλίγον. — 23. δέσποινα : Add. ἡμῶν. — 24. τοὺς... καμάτους : τῶν προτέρων αὐτοῦ καμάτων. — 26. χωρίον : Add. ἐκεῖνο ὡς πωλῶν τὸ ἐργόχειρον. — 26. ἑσπέρας... αὐτοῦ : ἑσπέρας βαθείας ἦλθε κατὰ τὸ ἔθος καὶ ἔλαβε με. — 27. ἀνεστέναξα : ἐστέναξα. — 30. ταπεινοῖ καὶ ἀνυψοῖ : ταπεινῶν καὶ ἀνυψῶν. — 31. θαυμάσια : καὶ τὰ κρίματά σου. — P. 261, l. 1. μου : ἡμῶν. — 3. ἀββᾶ : Κύρι. — 3. ἀββᾶ : κύρι ἀββᾶ. — 5. Εἴθε... εἴχες : Εἴθε καὶ τὰ εἴχες μὴ εἴχες. — 5. Om. καὶ αὐτός. — 6. καὶ λέγω... με : Κἀγὼ λέγω αὐτῷ· Τί γάρ με οὐκ ἐσκανδάλισας; — 7. τότε ἀνεθέμην : Καὶ τότε ἐθέμην. — 7. κλαύσαντες... λέγει : ἐκλαύσαμεν ἀμφότεροι καὶ λέγει. — 9. ἀπὸ... διορθοῦμαι : ἔχω διορθώσασθαι ἀπὸ τοῦ νῦν. — 10. Κυρίου : Add. τίποτε. — 11. κεράτιον : Add. τοῦτο. — 11. ἐχορήγησεν... κεράτιον : ἐχορήγησεν αὐτῷ ὁ θεὸς τὴν δύναμιν, καὶ καταλύει ἡμερούσιον τὸ κεράτιον τοῦτο. — 13. Om. Ἰδοὺ... τινί. — 15. Om. μετὰ... Θηβαΐδος. — 17. ὀλίγων... τοσοῦτον : ὀλίγου ὕψωσε τοσοῦτον τὸν Εὐλόγιον καὶ πάλιν ἐταπείνωσεν αὐτὸν. — 18. ταπεινωθῆναι... Ἀμήν : ταπεινωθῆναι ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ ἵνα ὑψώσῃ καὶ σώσῃ ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ, εὐχαῖς πάντων τῶν Ἁγίων. Ἀμήν!

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 283 (XIe siècle), fos 171v-177.)

Page 254, ligne 1. Τοῦ αὐτοῦ περὶ Εὐλογίου τοῦ λατόμου. — 3. ἕνα... κτῆμα : καὶ τὸν μαθητὴν αὐτοῦ. Καὶ κατερχομένων πλέοντες τὸν ποταμὸν, παρέβαλον εἰς ἓν κτῆμα. — 7. καὶ λέγειν : λέγων. — 7. Om. λοιπὸν. — 7. εἰς Σκήτην : εἰς τὴν σκήτην. — 8. μένομεν : μένωμεν. — 8. εὑρέθησαν : ἐκάθησαν. — 9. ξένοι : ὡς ξένοι. — 10. καθεζόμεθα : Add. ὧδε. — P. 255, l. 1. ὧδε καθέζομαι : ἀλλ' ὧδε καθεξόμεθα. — 2. καθήμενοι : καθεζόμενοι. — 3. Om. ὅτι. — 3. ἀποθανεῖν : Add. κακῶς. — 4. Om. τις. — 5. Om. πάνυ... κύρτην. — 6. Om. περιεπλάκη.... καὶ. — 7. μαθητὴν : Add. αὐτοῦ. — 7. λέγει : εἶπεν. — 8. κελεύσατε : Add. ἐν τῷ οἴκῳ. — 10. τοὺς... οὓς : ὅσους. — 12. εἰς τὸν νιπτῆρα : Om. τὸν. — 12. μαθητῶν : ἀδελφῶν. — 13. εἰς... ἴδιον : τινὰ εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ ἴδιον. — 14. μετὰ : Add. τὸ. — 15. κυσὶ : κυναρίοις. — 16. παρέβαλεν : ἔβαλεν. — 17. εἰς τὸ πρωὶ : ἕως πρωὶ. — 18. διέφαυσεν... λαλοῦντες : διαφαύσεων ἐκαθέζετο λαλῶν αὐτῷ. — 19. Καὶ : Εἰς. — 20. Κατὰ... γενόμενοι : Γενομένων δὲ αὐτῶν κατὰ τὴν ὁδὸν. — 22. ἠθέλησεν... αὐτῷ : ἠθέλησεν ὁ γέρων εἰπεῖν τῷ μαθητῇ αὐτοῦ. — 23. ἐποίησεν : Add. αὐτῷ. — 24. Om. περὶ. — 24. μοι ; Ὁ δὲ : μοι ; Ἦν γὰρ θαρρήσας αὐτῷ ἀρετὰς πολλὰν ἁγίων. Ὁ δὲ. — 25. θαρρῆσαι... ἐφύλαττεν : λαλῆσαι τῷ ἀδελφῷ τὰ τοῦ γέροντος τούτου, ὥστε τὸν ἀδελφὸν χολῆσαι καὶ μὴ ποιῆσαι τῷ γέροντι τὸ μικρὸν τοῦ φαγίου κατὰ τὸ συνηθές· τὴν ἑνδεκάτην γὰρ ὥραν ἐφύλαττεν. — 33. Τί ἐστιν : διὰ τί. — P. 256, l. 1. φησίν : Add. πρὸς αὐτόν. — 3. οὐκοῦν παράθου : οὐκοῦν εἰ μὴ ἔχεις πατέρα, παράθου. — 3. δραξάμενος... φθάνει : δραξαμένου αὐτοῦ τῆς θύρας ἀπελθεῖν, φθάνει αὐτὸν. — 4. ἄρχεται : ἤρξατο. — 5. Om. αὐτῷ. — 5. Om. ὅτι. — 5. ἀπολύω : ἀπολύσω. — 7. Om. εἰς τίποτε.

— 7. πάνυ... αὐτόν : ἠγάπα γὰρ αὐτὸν πάνυ. — 10. λέγω : λαλῶ. — 10. Om. τὸν γέροντα. — 11. μὴ ᾖς : μὴ ἵνα εἶ. — 11. λέγειν : ἀντιλέγειν. — 11. χωρίον : Add. καὶ γογγύζειν. — 12. ἀνήγγειλα... βλέπε : ἀπήγγειλά σοι τὰ τοῦ γέροντος. Καὶ νῦν βλέπαι. — 12. μὴ : μηδενὶ. — 13. τὴν... λατόμου : τῇ δὲ τέχνῃ λατόμος ἐστίν. — 14. δὲ : οὖν. — 14. ἑνὸς κερατίου : κεράτιον νουμίων. — 15. γευόμενος : Add. τινός. — 15. εἰσέρχεται : ἐξέρχεται — 16. εὑρίσκει : εὕρει. — 16. λαμβάνει : Add. αὐτοὺς. — 17. αὐτῶν : τῶν κλασμάτων. — 18. εἶδες : οἶδας. — 19. ἔτων... πλέον : ἑκατὸν ἔτων πλεῖον ἢ ἔλαττον. — 20. ὁ Θεὸς : Κύριος. — 20. ἐφ' ἴσον... κάμνει : καὶ καταλύει ἡμερούσιον τὸ αὐτὸ κεράτιον τῶν νουμίων. — 22. νεώτερος : Add. πρὸ. — 22. πωλῆσαι : Add. τὸ. — 23. ἑσπέρας : τῇ ἑσπέρᾳ. — 24. σὺν ἐμοὶ : μετ' ἐμοῦ. — 24. ἔθος : εἰωθὼς. — 24. γέροντος : ἀνδρὸς. — 25. παρακαλῶν : καὶ παρακαλεῖν. — 27. Om. ὁ Θεὸς. — 27. περισσότερον : περισσὸν. — 29. ἔμπροσθεν : ἔγγιστα. — 29. ἱεροπρεπῆ : Add. τῷ σχήματι. — 31. Om. τοῦ. — 32. χορηγήσῃ : ἐπιχωρηγήσει. — 32. ὥστε : ἵνα. — 33. πολλοὺς εὐεργετῆσαι : πλείονας εὐεργετήσει. — P. 257, l. 1. οὐχί· ἀλλὰ μᾶλλον : μᾶλλον, Κύριε. — 2. δοξάζωσι : δοξάσουσι. — 3. ὅτι... ἔστιν : καλῶς ἔστιν οὕτως. — 3. εἰ : Add. δὲ. — 6. ἱστάμεθα : εἰστήκαμεν. — 7. τιμίου : ἁγίου. — 7. αὐτὸν : τὸν. — 8. παριστάμενον : καθεζόμενον. — 8. ἐγγύς... καὶ : πρός με τινὰ τῶν παρισταμένων αὐτῷ καὶ. — 9. Σὺ... δέσποτα : Οὗτος ἔστιν ὁ ἐγγυησάμενος Εὐλόγιον ; Καὶ λέγουσι πάντες· Ναὶ, δέσποτα. — 11. ἐγγύην : Add. ἀπὸ σοῦ — 11. λέγω : Add. αὐτῷ. — 12. πλήθυνον... εὐλογίαν : δὸς αὐτῷ. — 13. δύο... ἐκένουν : ἐκένωσεν. — 14. ἐκεῖνοι... ἔδεχετο : ἐκεῖνος ἐκένοι, τοσοῦτον ἐπεδέχετο. — 15. ἔγνων : εἶπον. — 16. Om. τινα. — 17. τινὰ : Add. ψόφον καὶ πάλιν κρούει. — 19. γενόμενος : Add. Εὐλόγιος. — 19. Om. ἐκ. — 20. Λάβω. : Ἐὰν λάβω. — 21. ἄρχων : Add. καὶ ἔρχεται. — 21. μᾶλλον... γινώσκει : μᾶλλον οὖν εἰς τὴν ξένην χώραν, ὅπου οὐδείς με γινώσκει ἀπέλθω. — 22. ἔλυσεν... ἡμερούσιον : κατέλυσεν τὸ καλὸν ἔργον ἐκεῖνο ὃ ἐποίει ἡμερούσιον. — 25. πλοῖον : Add. τὰ χρήματα. — 27. Ἰουστῖνος... Ἰουστινιανοῦ : Ἰουστῖνος ὁ γέρων. — 27. δίδει : δίδωσι. — 28. ὥστε... αὐτόν : καὶ γίνεται πατρίκιος καὶ ὕπαρχος τῶν ἱερῶν πραιτωρίων. — 29. οὐσιάν : οἰκίαν. — 31. Om. πάλιν. — 31. ἐκεῖνο : Add. πάλιν. — 32. ἄρα : ἐστὶν. — P. 258, l. 3. Om. τί ἐποίησα. — 4. τὸ πηρίον : τὴν πεῖρα — 4. ὡς... ἑσπέρα : πωλῶν τὸ ἐργόχειρόν μου· καὶ προσδοκόντος μου εὑρεῖν τὸν Εὐλόγιον, ἑσπέρα. — 7. ἐρωτῶ : ἐπερωτῶ. — 7. σὺ : σοι. — 8. παξαμάδια : παξιμάτια. — 8. Καὶ λέγει.... ἤνεγκεν : Ἡ δὲ ἀπελθοῦσα ἤνεγκεν. — 9. Om. ὀλίγον ἐψητὸν. — 10. καὶ παρέθηκεν... οὐκ οἶδας : καὶ παρακαθήσασα ἤρξατό μοι λέγειν ὠφελείας ῥήματα λέγουσα· Κύρι ἀββᾶ, οὐκ οἶδας ὅτι νεώτερος εἶ καὶ οὐκ ὄφειλες εἰς κτῆμα ἀπέρχεσθαι ; ἢ οὐκ οἶδας. — 12. Om. ἐπωφελῆ. — 12. Om. ποιήσω. — 13. Om. μοι. — 14. πωλῆσαι... ὀψίζου : πωλεῖς, μὴ ὄψηζε. — 15. δὲ : γὰρ. — 16. Ὄντως... τὰς : Ὄντως σοι ἄφες με τὰς. — 19. πολλὰ : Add. καλὰ. — 20. ἔστιν : Add. ὡς ἀκούωμεν. — 21. ταῦτα : Add. ἐγὼ. — 22. ἔβαλον ἑαυτὸν : ἐμβὰς. — 23. ἐρωτῶ... καθέζομαι : περιεργασάμενος τὴν οἰκίαν Εὐλογίου τοῦ Αἰγυπτίου καθέζομαι. — 24. πυλῶνος... οὗ : πυλῶνος αὐτοῦ ἕως ὅτε. — 26. μοι : με. — 26. ἀλλὰ καὶ τὸ : ἀλλὰ τὸ. — 27. ἔτυπτεν : ἔτυψαν. — 27. Om. πάλιν... ὀψίκιον. — 28. καὶ ὡσαύτως... με : καὶ πάλιν ἔκραζον, καὶ πάλιν ἔτυπτόν με. — 28. σχηματιζόμενος : σχειμαζόμενος. — 30. ἀπῆλθον : ἀπῆλθα. — 30. τῆς πύλης τῆς Θεοτόκου : τῆς εἰκόνος τῆς ἁγίας Θεοτόκου. — 31. καὶ λέγω : Add. πρὸς τὸν Σωτῆρα. — 32. ἀπέρχομαι : ὑπάγω. — P. 259, l. 2. λέγουσιν. Ἡ : λέγουσίν μοι φασί. — 3. μυρίαι... χιλιάδες : μυριάδες χιλιάδες. — 4. ἔκραξα : Add. ἐγὼ. — 4. με : Add. Δέσποινα. — 4. ἐστάθη : ἔστη. — 5. ἔπαρχον : ὕπαρχον. — 6. κέλευσον... εἶπεν : καὶ κέλευσον αὐτῷ ἐκλυτρῶσαί με τῆς ἐγγύης ταύτης. Ἡ δὲ εἶπεν. — 9. πυλεῶνος... προήρχετο : πυλῶνος αὐτοῦ, εἰ μὴ συντύχω αὐτῷ. Καὶ ἀπῆλθον πάλιν ἔμπροσθεν τοῦ πυλῶνος αὐτοῦ, καὶ ὡς προέρχεται. — 10. ὀστιάριος : ὑστιάριος. — 10. δίδει μοι πληγὰς : δίδωσί μοι βέργας. — 11. ἑαυτῷ : ἐμαυτῷ. — 12. Θεὸς : Add. κἀμὲ. — 13. ζητῆσαι : ἐρανῆσαι. — 13. εὗρον : εὑρέθη. — 13. Om. καὶ ἀνέβην... κελλίον. — 15. ὀλιγωρίας... βλέπω : ὀλιγωρίας καὶ ἀφύπνωσα καὶ βλέπω. — 15. Om. κατ' ὄναρ. — 18. δυνάμενον : δύνασθαι. — 19. Om. μου. — 19. ἔλεγεν : λέγει. — 21. κρεμάσαι :

καὶ κρεμμῶσί. — 21. ἔλεγεν : ἔλεγον. — 22. ἐγγυῶ... Θεῷ : ἐγγυῶ, καὶ μὴ ἀντίλεγε Θεῷ. — 23. καὶ κρεμαμένου : κρεμάμενος. — 24. Ἰδοὺ φωνή : Καὶ ἰδοὺ φωνὴ λέγουσα. — 24. παρέρχεται : προσέρχεται. — 25. καὶ λέγω : καὶ προσπεσὼν λέγω. — 26. Λέγω δὲ : Καὶ λέγω. — 28. καταφιλῆσαι : καὶ κατεφίλησεν. — 29. ποιήσης : ποιήσεις. — 30. Καὶ λέγω : Λέγω αὐτῷ. — 31. γένηται : Add. οὐχὶ δὲ ἄχρηστος. Καὶ εἶπα. — 31. ἥμαρτον : Add. δέσποτα. — 32. ἐγὼ... μεριμνήσης : πῶς φέρω Εὐλογιόν εἰς τὴν πρώτην τάξιν αὐτοῦ μαθήσει. — P. 260, l. 5. ἐβασίλευσεν : βασιλεύει. — 5. Καὶ ἀνταίρουσιν : εἶτα μετὰ ὀλίγον χρόνον ἀνταίρουσιν. — 6. Δεξικραίτης : Δεξιοκράτης. — 6 καὶ Εὐλόγιος : καὶ ὁ αὐτὸς Εὐλόγιος. — 7. ἀνῃρέθησαν : ἀπεκεφαλίσθησαν. — 8. Om. διὰ. — 8. Κωνσταντινουπόλεως : Add. ὁ Εὐλόγιος. — 8. ὁ βασιλεὺς... φεύγων : Ἰουστινιανὸς ἵνα ὅπου εὑρέθῃ ὁ Εὐλόγιος ἀποθάνει. Τότε φεύγει καὶ ἔρχεται. — 11. χωρικῶν : χωριτῶν. — 12. αὐτὸν : τὸν Εὐλόγιον. — 12. αὐτῷ : Add. καλῶς ἦλθες. — 13. λέγει· Ναί· πατρίκιος : λέγει αὐτοῖς· Ναί· εἰ πατρίκιος. — 14. οὐχὶ... ἐστίν : ἀλλὰ ἄλλος Εὐλόγιος, οὗ τῆς χώρας ταύτης ἐστίν. — 16. ἐγείρου... λατομικόν : ἔγειρε καὶ λάβε τὸν λατόμιόν. — 18. λατομικόν : Add. ἐργαλεῖον. — 18. ἐξῆλθεν : ἀνέβει. — 19. χρήματα : Add. εὗρεν ὡς νομίζων εὑρεῖν ἄλλα. — 20. μνημονεύειν... ἐκείνης : μιμνήσκεσθαι τὰ ἐδέσματα καὶ τὰ ὀψίκεια, τὴν ἀπαντὴν καὶ τὴν φαντασίαν. — 21. Ἐγείρου : Add. ταπεινὲ Εὐλόγιε. — 22. Om. γάρ. — 22. πρὸς : κατὰ. — 23. δέσποινα : Add. ἡμῶν. — 23. ἀρχαίαν : προτέραν. — 24. τοὺς... καμάτους : πρώτων αὐτοῦ καμάτων. — 26. χωρίον : Add. ἐκεῖνο πωλῆσαι τὸ ἐργόχειρόν μου. — 27. ἦλθεν... αὐτὸν : ἦλθεν κατὰ τὸ πρῶτον ἔθος αὐτοῦ καὶ ἔλαβέν με. Καὶ ὡς ἴδον αὐτὸν ἐκ τοῦ κονιορτοῦ. — 29. ἡμῶν : Add. σὺ εἶ ὁ Θεὸς ὁ ποιῶν θαυμάσια μόνος. — 30. πένητα : Add. Κύριος πτωχίζει καὶ πλουτίζει. — 31. σου : Add. καὶ τὰ κρίματά σου. — 31. δύναται ἐξιχνιάσαι : ἐξιχνιάσει. — 31. Om. Δέσποτα Κύριε. — 32. ἐπιχειρήσας : ἐπεχείρησα καὶ. — P. 261, l. 1. καὶ... τράπεζαν : καὶ λαβών με ἔβαλεν ὕδωρ καὶ ἔνιψέν μου τοὺς πόδας, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ξένων κατὰ τὸ ἔθος, καὶ παρέθηκεν ἡμῖν τράπεζαν. — 4. ἄνθρωπος γὰρ : ὅτι ἄνθρωπος. — 5. κἀγὼ... Διατί : Λέγω αὐτῷ· Εἴθε καὶ ἃ ἔσχες μὴ ἔσχες! Καὶ λέγει μοι· Διατί. — 6. Καὶ λέγω... με : Λέγω αὐτῷ· Τί γὰρ οὐκ ἐσκανδάλισάς με! — 7. πάντα : ἅπαντα τὰ γενόμενα. — 8. κλαύσαντες ἀμφότεροι : κλαυσάντων ἀμφοτέρων. — 8. Εὔξαι... Θεός : Εὔξαι, Κύρι ἀββᾶ, ἵνα πέμψει ὁ Θεὸς τὴν χρείαν. — 10. παρὰ Κυρίου ὅσον εἶ : παρὰ τοῦ Χριστοῦ ἄλλο τίποτε ἕως οὗ εἶ. — 11. κεράτιον : Add. τοῦτο τοῦ καμάτου σου. — 11. τοσοῦτον... κεράτιον : τοσούτους χρόνους ἐχωρίγησεν αὐτῷ ὁ Θεὸς τὴν δύναμιν, καὶ καταλύει τὸ κεράτιον τοῦ χειρεργείου αὐτοῦ. — 13. Ἰδοὺ... γνωρίζω : Ἰδοὺ οὖν εἰπόν σοι καὶ πόθεν αὐτὸν γνωρίζω καὶ πῶς. — 17. ὀλίγων : ὀλίγου. — 17. ὕψωσεν : Add. τὸν Εὐλόγιον. — 18. Om. τοσοῦτον. — 18. πρὸς : ἐπὶ. — 18. ταπεινωθῆναι... Ἀμήν : ταπεινωθῆναι ἵνα ἐν τῷ φοβέρῳ βήματι τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ εὕρωμεν ἔλεος ἐνώπιον τῆς δόξης αὐτοῦ. Αὐτῷ ἡ δόξα εἰς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν!

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds grec 914 (XIIe siècle), f°s 183^v-188.)

Page 254, ligne 1. Περὶ... Εὐλογίου : Βίος τοῦ μακαρίου Εὐλογίου τοῦ λατόμου. — 3. ἔχων... αὐτοῦ : ἔχων ἕνα τῶν μαθητῶν αὐτοῦ. — 4. παρέβαλον... κτῆμα : κατῆλθον εἰς ἓν κτῆμα. — 6. ἔχομεν : ἔχωμεν. — 7. Om. λοιπὸν. — 7. ἄγωμεν : ἄγομεν λοιπὸν. — 8. μένομεν : μένωμεν. — 8. εὑρέθησαν... ξένοι : ἐκάθησαν μέσον τοῦ χωρίου ὡς ξένοι. — 9. ἀδελφὸς : μαθητής. — 10. καθεζόμεθα : Add. καὶ λέγει. — P. 255, l. 1. μαρτύριον : ἐκκλησίαν. — 1. ὧδε... μέχρις : ἀλλ' ὧδε μένωμεν· Καὶ ἐκεῖ ἐκαρτέρησαν καθεζόμενοι ἄχρις. — 3. λέγων... διὰ : λέγων· Ὦ ἀπὸ σοῦ γέρων, διὰ. — 4. μακρὸς... κύρτην : μακροπόλιος, πάνυ προβεβηκὸς ἐν ἡμέραις πολλαῖς, ὑπόκυρτος. — 7. Om. αὐτοῖς. — 10. καὶ... εὗρεν :

καὶ ἄλλους ὅσους εὗρεν. — 12. μαθητῶν : ἀδελφῶν. — 13. εἰς... ἴδιον : ἄλλον τινὰ ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ. — 14. μετὰ : Add. τὸ. — 15. Om. αὐτοὺς. — 15. περισσευθέντα : περισσεύβαντα. — 16. παρέβαλεν : παρέβαλλεν. — 16. Om. ποιεῖν. — 18. διέφαυσεν : ἐδιέφαυσεν. — 18. τὰ... σωτηρίαν : περὶ σωτηρίας ῥίματα. — 19. Om. τὸ. — 23. αὐτῷ : αὐτόν. — 24. μοι : Add. ἦν γὰρ θαρρήσας αὐτῷ ἀρετὰς πολλῶν ἁγίων. — 25. θαρρῆσαι αὐτῷ : τῷ ἀδελφῷ εἰπεῖν. — 26. λαλῆσαι... Σκήτεως : λαλῆσαι ἔτι ἅπαξ. — 29. ἔθος... ἐφύλαττεν : ἔθος· τὴν ἑνδεκάτην γὰρ ὥραν ἐφύλαττεν. — 32. δὲ : οὖν. — P. 256, l. 3. δραξάμενος τὴν θύραν : δραξάμενος ὁ γέρων τῆς θύρας. — 3. αὐτὸν : αὐτὴν. — 4. ἀπελθεῖν : ἐξελθεῖν. — 5. καταφιλεῖν... λέγειν : καταφιλεῖν τοῦς πόδας αὐτοῦ, καὶ λέγει. — 5. Om. ὅτι. — 9. Om. οὕτως. — 10. Om. τὸν γέροντα. — 10. ἀδελφῷ : Add. ὁ γέρων. — 11. ᾗς : εἶ. — 11. λέγειν : ἀντιλέγειν. — 13. λέγεται : καλεῖται. — 14. Om. αὐτοῦ. — 14. ἡμερούσιον... κεράτιον : κεράτην τὴν ἡμέραν ἕνα. — 15. μηδὲν : μηδηνὸς. — 16. ὅσους εὑρίσκει : ὅσους ἂν εὕρει. — 17. αὐτῶν : τῶν κλασμάτων. — 17. κάθως : ὡς. — 19. ἔστι... πλέον : ἐγένετο δὲ ἑκατὸν ἔτων καὶ πλείω. — 20. καὶ ἡμέριον... κάμνει : καὶ ποιεῖ ἡμερούσιον αὐτὸ τὸ κεράτην πάντοτε. — 22. νεώτερος : Add. πρὸ. — 22. ἐργόχειρον : τὸ ἐργόχειρόν μου. — 24. Om. σὺν ἐμοὶ. — 25. Om. ἐλθὼν ἐνταῦθα καὶ. — 27. Om. ὁ Θεὸς. — 28. ἑβδομάδας : Add. ἢ καὶ πλείονας. — 28. ἀσκήσεως : νηστείας. — 29. Om. ἐλθόντα. — 29. ἔμπροσθεν : ἔγγιστα. — 30. καὶ λέγει : λέγοντα. — 31. Om. μου. — 31. τοῦ... γεύσασθαι : μὴ μεταλαβεῖν. — P. 257, l. 1. οὐχί· ἀλλὰ μᾶλλον : Καλὸς Κύριε. — 1. δι' αὐτοῦ... σου : δοξάζουσιν δι' αὐτοῦ τὸ ὄνομά σου τὸ ἅγιον. — 3. καλῶς : καλὸς. — 3. εἰ : Add. δὲ. — 4. πλείοσι : πλείωσιν. — 7. τιμίου : ἁγίου. — 7. αὐτὸν : τὸν. — 9. παρισταμένων : Add. αὐτῷ. — 10. λέγω αὐτῷ : λέγουσι πάντες. — 10. Om. ὅτι. — 11. ἐμέ : με. — 15. εἰσηκούσθην : προσεδέχθην. — 16. τινά : τὴν. — 18. Om. Ἔκθαμβος... ἐστίν. — 20. Τί... λάβω : Λέγει· Τί δεῖ ποιήσω; Ἐὰν λάβω. — 21. μᾶλλον : ἀλλὰ μᾶλλον. — 23. κουβαλήσῃ : ἀποκομήσει. — 23. ἐκουβάλησεν : ἀπεκόμησεν. — 24. καὶ ἔλυσεν... πλοῖον : καὶ λύσας τὸ ἔργον ἐκεῖνο τὸ καλὸν τῆς ξενοδοχείας ὁ ἐποίει ἡμερούσιον λαβὼν πλοῖον. — 28. πολλὰ : πάμπολλα. — P. 258, l. 2. Ἀβάλα ἐμοὶ : Οὐαί μοι. — 4. πήριον : βήρινόν. — 5. προσδοκῶν : προσέδοκον. — 5. Ἑσπέρα... ἐγένετο : Ὡς δὲ ἑσπέρα βαθεῖα γέγονεν. — 6. Om. οὖν. — 7. ἀμμᾶ : ἀμμᾶς. — 8. παξαμάδια : παξαμάτια. — 9. ἑψητὸν : ἑψετὸν. — 10. παρέθηκεν : παρεκάθησεν. — 10. λαλεῖν... ἐργόχειρον : λαλεῖν μοι πνευματικὰ καὶ ὠφέλημα, λέγουσά μοι· Οὐκ ὀφείλεις εἰς κτῆμα ἀπέρχεσθαι· οὐκ οἶδας ὅτι τὸ μοναχικὸν ἡσυχίαν θέλει· καὶ ἄλλα τινὰ ἐπωφελεῖ διελέχθη μοι. Καὶ λέγω αὐτῇ· Τί οὖν κελεύεις ὅτι τὸ ἐργόχειρόν. — 8. εἶπεν : λέγει. — 9. πωλῆσαι... ὀψίζου : πωλεῖς, μὴ ἑσπέριζε. — 15. Om. δὲ. — 15. Om. Καὶ. — 17. φοβούμενος... ἄνθρωπος : ἄνθρωπος ὁ φοβούμενος τὸν Θεὸν. — 18. Om. Ὦ. — 22. ἔβαλον ἑαυτὸν : ἐμβάλλω ἐμαυτὸν. — 23. οὐσίαν τοῦ Αἰγυπτίου : οἰκίαν Αἰγυπτίου. — 24. πυλῶνος : πυλαιῶνος. — 25. Om. αὐτῷ. — 26. Καὶ οὐ : Ὁ δὲ οὐ. — 27. ἔτυπτεν : ἔτυψεν. — 27. Om. οὖν. — 28. σχηματιζόμενος : σχειμαζόμενος. — 30. ἐμαυτὸν : ἑαυτὸν. — 30. πύλης τῆς Θεοτόκου : εἰκόνος τοῦ Κυρίου. — 31. καὶ λέγω : λέγων. — 32. ἢ : εἰ. — P. 259, l. 1. λαλοῦντος : λαλῶν. — 2. ἤρχετο : ἤρξατο γίνεσθαι. — 2. προέρχεται : ἔρχεται. — 4. με : Add. δέσποινά μου. — 4. ἐστάθη : ἔστη. — 6. Om. ἐκ. — 6. Καὶ εἶπέν μοι : Ἡ δ' εἶπεν. — 9. πυλεῶνος : πυλῶνος. — 9. ἔκραξα : Add. πάλιν. — 14. ἀνέβην : εἰσῆλθον. — 14. Om. εἰς τὸ κελλίον. — 14. καὶ : Add. ὡς. — 15. Om. πάλιν. — 17. προσέχον : προσχόν. — 18. Om. αὐτοῦ. — 18. δυνάμενον : δύνασθαι. — 22. ἐγγυῶ : ἐγγυοῦ. — 22. Om. τῷ. — 24. φωνή : Add. πάλιν. — 24. παρέρχεται : προσέρχεται. — 26. Om. δὲ. — 27. κρέμαμαι : κρέμωμαι. — 28. καταφιλῆσαι : καὶ κατεφίλησεν. — 31. ἥμαρτον : ἀλλὰ ἥμαρτον. — 32. ἐγὼ... μεριμνήσῃς : πῶς φέρω Εὐλόγιον εἰς τὴν τάξιν αὐτοῦ μὴ μεριμνήσῃς. — P. 260, l. 5. ἀνταίρουσιν : ἀντέρουσιν. — 5 Om. αὐτῷ. — 6. Δεξικραίτης : Δεξικράτης. — 6. καὶ Εὐλόγιος : καὶ ὁ ἐμὸς Εὐλόγιος. — 8. νυκτὸς : Add. ὁ Εὐλόγιος. — 9. ἀποθανεῖν αὐτόν : ἀποθάνῃ. — 11. χωρικῶν : χωριατῶν. — 13. Ναὶ... ἐγενόμην : Ναὶ πατρίκιος· εἰ ἐγενόμην πατρίκιος. —

14. ἔβλεπον : ἔβλεπων. — 14. ἄλλος : ἀλλὰ ἄλλος. — 16. Om. λάβε τὸ λατομικόν σου. — 18. μήποτε : μήπως. — 19. χρήματα : Add. εὗρεν. — 21. ἐκείνης : Add. καὶ τῆς φαντασίας. — 22. πρὸς : κατὰ. — 23. δέσποινα : Add. ἡμῶν. — 24. τοὺς... καμάτους : τοῦ πρώτου καμάτου αὐτοῦ. — 30. ταπεινοῖ καὶ ἀνυψοῖ : ταπεινῶν καὶ ἀνυψῶν. — 31. θαυμάσια σου : Add. καὶ τὰ κρίματά σου. — P. 261, l. 3. ἀββᾶ Εὐλόγιε : ἀδελφέ. — 3. ἀββᾶ : κύρι ἀββᾶ. — 4. Om. γάρ. — 5. μηδὲ... εἴχες : καὶ ἃ ἔσχες μὴ ἔσχες. — 6. λέγω : Add. αὐτῷ. — 7. Om. με. — 10. Om. ἔτι. — 10. ὅσον : ἕως οὗ. — 12. καταλύειν... κεράτιον : τὸ κεράτιον ἡμερούσιον. — 16. αὐτοὺς : αὐτόν. — 16. Θηβαΐδος : Add. καὶ ἐφύλαξεν ὁ μαθητὴς αὐτοῦ μὴ θαρρῆσαι τινὶ μέχρι βίου ζωῆς τοῦ γέροντος. — 17. ὀλίγων : ὀλίγου. — 19. ἐν .. Χριστοῦ : ἐν φόβῳ Θεοῦ καὶ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. — 20. Om. καὶ πρεσβείαις. — 21. τῆς Θεοτόκου : τῆς παναγίας Θεοτόκου.

(Bibliothèque Nationale : Ms. du fonds Coislin 378 (xve siècle), f°s 143^v-148^v.)

Page 254, ligne 2. Om. τῆς Σκήτεως. — 3. ἕνα... κτῆμα : καί τινα τῶν αὐτοῦ μαθητῶν. Πλέοντες οὖν τὸν ποταμὸν καὶ κατερχόμενοι, παρέβαλον εἰς ἓν κτῆμα. — 7. Om. λοιπὸν. — 7. ἄγωμεν εἰς Σκήτην : ἄγομεν εἰς τὴν Σκήτην. — 8. μένομεν : μενοῦμεν. — 8. εὑρέθησαν... ξένοι : ἐκάθισαν μέσον τοῦ χωρίου ὡς ξένοι. — 10. καθεζόμεθα; ἄγωμεν : καθήμεθα ὧδε; ἄγομεν. — P. 255, l. 1. Καὶ λέγει... ἑσπέρας : Λέγει ὁ γέρων· Ὧδε καθεζόμεθα. Καὶ ἐκάθηντο ἐκεῖ μέχρις ἑσπέρας. — 3. μάχην... γέροντος : ὀνειδίζειν τὸν γέροντα. — 3. Om. ὅτι. — 3. ἀποθανεῖν : Add. κακῶς. — 4. κοσμικὸς... πόδας αὐτοῦ : μακρὸς, ὁλοπόλιος, κοσμικός. Καὶ ἰδὼν τὸν ἀββᾶν Δανιὴλ, ἤρξατο τοὺς πόδας αὐτοῦ καταφιλεῖν. — 7. μαθητὴν καὶ λέγει : μαθητὴν αὐτοῦ, καὶ εἶπεν. — 8. Κελεύσατε : Add. ἐν τῷ ἰδίῳ οἴκῳ. — 10. καὶ... ἀπῆλθεν : καὶ ὅσους εὗρεν ξένους, ἀπήγαγεν. — 12. μαθητῶν : ἀδελφῶν. — 13. δὲ : γάρ. — 13. Om. οὐδὲ ἐν ἄλλῳ τόπῳ. — 14. μετὰ : Add. τό. — 15. περισσευθέντα... παρέβαλεν : περισσεύματα τῶν κλασμάτων ἔβαλεν τοῖς κυναρίοις τοῦ χωρίου. — 16. Οὕτω... λαβὼν : Οὕτως γὰρ ἦν ἔθος ποιεῖν αὐτόν. Καὶ παραλαβὼν. — 18. ἕως... πολλῶν : ἐκάθητο λαλῶν αὐτῷ τὰ πρὸς σωτηρίαν ἕως πρωί. — 20. Κατὰ... γενόμενοι : Γενομένων δὲ αὐτῶν κατὰ τὴν ὁδόν. — 22. εἰπεῖν αὐτῷ. Πάλιν : ὁ γέρων εἰπεῖν. Καὶ πάλιν. — 24. Om. περὶ. — 24. θαρρεῖς μοι : Add. ἦν γὰρ θαρρήσας αὐτῷ ἀρετὰς πολλῶν ἁγίων ὁ γέρων. — 25. Ὁ δὲ γέρων... γέροντος : Οὐδὲν οὖν εἶπεν αὐτῷ περὶ τοῦ γέροντος τούτου. — 28. ἀπήνεγκεν... ὁ γέρων : ἤνεγκε τῷ γέροντι κατὰ τὸ ἔθος φαγεῖν· τὴν γὰρ ἑνδεκάτην ὥραν ἥσθιεν ὁ γέρων. — 32. Om. ὁ γέρων. — 33. Τί ἐστὶν, τέκνον : Διατί τέκνον, εἴασας. — P. 256, l. 1. φησίν : Add. πρὸς αὐτόν. — 1. Om., ἐγὼ... ἔχω. — 3. Οὐκοῦν παράθου : Οὐκοῦν εἰ μὴ ἔχεις πατέρα παράθου. — 3. δραξάμενος... αὐτῷ : δραξαμένου αὐτοῦ τῆς θύρας ἀπελθεῖν, φθάνει ὁ ἀδελφὸς καὶ κρατεῖ αὐτὸν, καὶ ἤρξατο κατασπάζεσθαι αὐτὸν λέγων. — 6. Om. ὁ. — 6. Om. Οὐκ ἠδύνατο... ἠγάπα αὐτόν. — 9. Ποίησόν... φαγίον : Δός μοι πρῶτον φαγεῖν. — 10. Om. τὸν γέροντα. — 11. λέγειν : ἀντιλέγειν. — 11. χωρίον : Add. καὶ γογγύζειν. — 12. ἀνήγγειλα... δευτερώσῃς : εἰπόν σοι τὰ περὶ τοῦ γέροντος. Καὶ νῦν βλέπε μηδενὶ δευτηρώσῃς. — 13. Οὗτος... γευόμενος : Οὗτος Εὐλόγιος ἐστὶ τῇ τέχνῃ λατόμος· καὶ κατάλυει ἐκ τοῦ ἐργοχείρου αὐτοῦ ἡμερήσιον ἓν κεράτιον νομίων ἕως ἑσπέρας μὴ γευόμενος τινὸς. — 15. εἰσέρχεται : ἐξέρχεται. — 16. εὑρίσκει : εὕρῃ. — 16. λαμβάνει : Add. αὐτούς. — 17. αὐτῶν : τῶν κλασμάτων. — 18. εἶδες : οἶδας. — 19. Ἔστι... πλέον : Ἑκατόν που ἔτων ὑπάρχων οὐκ ἔλαττον. — 20. Θεὸς : Κύριος. — 20. Om. ἐπ'... καλοῦ. — 20. καὶ ἡμέριον... κάμνει : καὶ καταλύει ἡμερούσιον τὸ αὐτὸ κεράτιον τῶν νομῖων. — 22. νεώτερος : Add. ὡς — 22. πωλῆσαι ἐργόχειρον : πολύσαι τὸ ἐργόχειρόν μου. — 23. ἑσπέρας : τῇ ἑσπέρᾳ. — 25. Om. καὶ ἰδὼν... γέροντος. — 26. παρακαλῶν... περισσότερον : καὶ παρακαλεῖν τὸν Θεὸν χωρηγῆσαι αὐτῷ περισσὸν. — 27. ὅπως... ἄλλους : ἵνα ἔχει καὶ εὐεργετεῖ καὶ

ἄλλους. — 29. ἔμπροσθεν : ἔγγιστα. — 31. Om. μου. — 31. Om. τοῦ. — 31. οὔ : ἄν. — 32. ὥστε : ὡς ἄν. — 33. πολλοὺς εὐεργετῆσαι : πλείονας εὐεργετήσει. — 33. Οὐχί. καλῶς ἔστιν : Οὐκ ἔστιν δεόν. — P. 257, l. 1. Οὐχί... αὐτῷ : μᾶλλον, Κύριε, δὸς αὐτῷ. — 2. τὸ... σου : τὸ ὄνομά σου τὸ ἅγιον. — 2. Ἐγὼ... ἔστιν : Κἀγὼ λέγω ὅτι καλός ἐστιν οὗτος. — 3. εἰ : Add. δὲ. — 5. πρὸς αὐτόν : αὐτῷ. — 6. ἱστάμεθα : ἱστάμην. — 7. τιμίου : ἁγίου. — 7. αὐτὸν : τὸν. — 8. ἐγγύς... τινὰ : πρός μέ τινα. — 8. παρισταμένων : Add. αὐτῷ. — 9. ἐγγυώμενος τὸν Εὐλόγιον : ἐγγυησάμενος Εὐλόγιον. — 10. λέγει : Add. τοῖς παρεστῶσιν. — 11. Δέσποτα... εὐλογίαν : Κύριε, μόνον δὸς αὐτῷ. — 13. Om. δύο τινὲς. — 14. ἐδέχετο : τοσοῦτον ὑπεδέχετο. — 16. Εὐλόγιος δὲ : Καὶ δὴ ὁ Εὐλόγιος. — 16. εἴς τινα : τὴν. — 17. ἀκούει : Add. ἐντὸς. — 17. τινὰ : Add. ψόφον· καὶ πάλιν κρούῃ. — 19. γενόμενος : Add. ὁ Εὐλόγιος. — 19. Om. ἐκ. — 20. ἐστίν : εἰσι. — 20. Λάβω : Ἐὰν λάβω. — 21. ἄρχων : Add. καὶ ἔρχεται.. — 21. κἀγὼ... αὐτὰ : ἀλλὰ ἀπέλθω. — 23. κουβαλήσῃ : ἀποκομίσει. — 23. ἐκουβάλησεν : ἀπήνεγκε. — 24. παρὰ : Add. τὸν. — 24. καί ἔλυσεν... ἐποίει : κατέλυσε τὸ καλὸν ἔργον ἐκείνο ὃ ἐποίει. — 27. ὁ θεῖος... δίδει : ὁ γέρων. Καὶ δίδωσι. — 29. Om. ἱερῶν. — 29. οὐσίαν : οἰκίαν. — 30. καὶ : ἤτις. — 31. Om. πάλιν. — 32. Ποῦ ἄρα : Ἄρα ποῦ. — P. 258, l. 3. ἐμοὶ : μοι. — 3. ἁμαρτωλῷ... Ἀπώλεσα : ἁμαρτωλῷ, ὅτι ἀπώλεσα. — 4. τὸ πηρίον μου : τὴν πήραν. — 4. ἐργόχειρον : τὸ ἐργόχειρόν μου. — 5. ἐλθεῖν : εὑρεῖν. — 5. Om. κατὰ τὸ ἔθος. — 7. ἐρωτῶ ; ἐπερωτῶ. — 8. παξαμάδια : παξιμάδια. — 8. φάγω... σήμερον : φάγω σήμερον, ὅτι οὐκ ἔφαγον. — 8. Om. Καὶ λέγει· Ἐγὼ. — 9. ἀπῆλθεν... ἐπωφελῆ : ἀπελθοῦσα ἔφορε, καὶ ὀλίγον ἐψητὸν, καὶ παρέθηκε. Καὶ παρακαθίσασα ἠρξατο λαλεῖν μοι ὠφελείας ῥήματα λέγουσα· Κύρι ἀββᾶ, οὐκ οἶδας ὅτι νεώτερος εἶ, καὶ οὐκ ὀφείλεις εἰς κτῆμα ἀπέρχεσθαι ; ἢ οὐκ οἶδας ὅτι τὸ μαναχικὸν σχῆμα ἡσυχίαν θέλει ; Καὶ εἶπέ μοι καὶ ἄλλα τινά. — 12. Om. ποιήσω. — 13. Om. μοι. — 14. πωλῆσαι ἤθελες : πωλεῖς. — 14. ὀψίζου : ὄψιζε. — 16. ἄφες... ταύτας : σὺ ἄφες μοι τοὺς λόγους τούτους. — 19. πολλὰ : Add. καλὰ. — 19. τοῖς ξένοις : εἰς τοὺς ξένους. — 20. ἔστιν : Add. ὡς ἀκούομεν. — 21. ἐν ἑαυτῷ : καθ' ἑαυτόν. — 21. ἐποίησα... ἑαυτὸν : ἠργασάμην. Καὶ ἐμβᾶς. — 23. ἐρωτῶ... καθέζομαι : περιεργασάμενος τὴν οἰκίαν τοῦ Εὐλογίου τοῦ Αἰγυπτίου, καθέζομαι. — 25. Om. αὐτῷ, — 26. Om. σοι. — 27. Πάλιν... ἔτυπτον : Καὶ προελάμβανον καὶ πάλιν ἔκραζον, καὶ πάλιν ἔτυπτον. — 28. σχηματιζόμενος : σχηματζόμενος. — 30. τῆς πύλης τῆς Θεοτόκου : τῆς εἰκόνος τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου. — 31. λέγω : Add. πρὸς τὸν Σωτῆρα. — 31. λύσον : ἢ λυσον. — 32. ἀπέρχομαι : ὑπάγω. — P. 259, l. 1. ταῦτα... μου : Καὶ ταῦτά μου ἐν τῇ καρδίᾳ. — 2. ἤρχετο : ἔρχεται. — 3. μυρίαι... χιλιάδες : χιλιάδες καὶ μυριάδες. — 4. ἔκραξα : Add. ἐγὼ. — 4. με : Add. Δέσποινα. — 4. ἐστάθη : ἔστη. — 6. Κέλευσον... εἶπεν : Κέλευσον οὖν τῆς ἐγγυῆς ταύτης λυτρωθῆναί με. Ἡ δὲ εἶπεν. — 9. πυλεῶνος... προήρχετο : πυλῶνος αὐτοῦ, εἰ μὴ συντύχω αὐτῷ. Καὶ ἀπέρχομαι πάλιν ἔμπροσθεν τοῦ πυλῶνος, καὶ ὡς προήρχετο. — 10. ὀστιάριος : Add. αὐτοῦ. — 10. δίδει μοι πληγὰς : δίδωσί μοι μετὰ ῥάβδου. — 10. κατέσπασεν : κατέπεσεν. — 13. ζητῆσαι... ἐμαυτὸν : ἐρευνῆσαι πλοῖον, εὑρέθη ἀλεξανδρηνόν. Καὶ ὡς μόνον εἰσῆλθον ἐν αὐτῷ ἔπεσον. — 15. πάλιν : Add. ἀφυπνώσας. — 15. Om. κατ' ὄναρ. — 17. ἐπάνω... λίθου : ἐπὶ τοῦ λίθου. — 17. προσέχον με : προσέχων. — 17. ὥστε... δυνάμενον : ὥστε ἐκ τοῦ φόβου αὐτοῦ ἀγωνιᾶν με καὶ τρέμην καὶ μὴ δύνασθαι. — 19. Om. μου. — 19. ἔλεγεν : λέγει. — 20. πληροῖς : πληρεῖς. — 20. ἐγγύην ; : ἐγγύην. — 21. κεμάσαι... ἔλεγεν : καὶ κρεμῶσι με ὄπισθεν ἔχων τὰς χείρας καὶ ἔλεγον. — 22. Om. σου. — 22. μὴ... Θεῷ : καὶ μὴ ἀντίλεγε Θεῷ. — 23. ἠδυνάμην... παρέρχεται : ἴσχυον ἀνοῖξαι τὸ στόμα μου κρεμμάμενος. Καὶ ἰδοὺ φωνὴ λέγουσα. Ἡ Αὐγοῦστα προέρχεται. — 25. φωνῇ : Add. δεόμενος. — 26. κόσμου... κρέμαμαι : κόσμου, ὅτι ὑπὲρ τῆς ἐγγύης τοῦ Εὐλογίου κρέμωμαι. — 28. ἀπῆλθεν... μειράκιον : ἀπῆλθε καὶ ἐδέετο ὑπὲρ ἐμοῦ τοῦ μειρακίου ἐκείνου. Καὶ λέγει πρός με τὸ μειράκιον. — 29. ποιήσῃς... παρέκαλεσα : ἐπιχειρίσεις εἰς πρᾶγμα τοιοῦτον. Λέγω αὐτῷ· Οὐχὶ, Κύριε. Ἐγὼ γὰρ παρέκαλεσα. — 31. γένηται : Add. Καὶ εἶπον. — 31. ἅμαρτον : Add. Δέσποτα. — 31. Καὶ κελεύει : Καὶ ἰδοὺ κελεύει. —

32. ἐγὼ... μεριμνήσῃς : πῶς φέρω τὸν Εὐλόγιον εἰς τὴν προτέραν αὐτοῦ τάξιν ἐμοὶ μέλλει. — P. 260, l. 2. Om. εὐθέως. — 2. ἀπαλλαγεὶς : Add. ἤδη. — 4. ὁ βασιλεὺς : ὁ γέρων. — 5. ἐβασίλευσεν : βασιλεύει. — 5. Ἰουστινιανός : Add. ὁ νέος. — 5. Καὶ ἀνταίρουσιν : Εἶτα μετ' ὀλίγον χρόνον ἀνταίρουσιν. — 6. Δεξικραίτης : Δεξικράτης. — 7. τρεῖς... νυκτὸς : τρεῖς κρατηθέντες ἀπεκεφαλίσθησαν καὶ διηρπάγησαν πάντα τὰ ὑπάρχοντα αὐτῶν καὶ ἡ περιουσία Εὐλογίου. Αὐτὸς δὲ φεύγει νυκτὸς. — 8. ὁ βασιλεὺς... αὐτοῦ : Ἰουστινιανὸς ἵνα ὅπου εὑρέθη ἀποθάνει. Τότε φεύγει καὶ ἔρχεται εἰς τὸ κτῆμα ὅπερ εἶδες. — 11. χωρικῶν : γεωργῶν. — 12. αὐτὸν : τὸν Εὐλόγιον. — 13. Καὶ λέγει... ταύτης ἐστίν : Καὶ λέγει αὐτοῖς· Εἰ πατρίκιος ἐγενόμην οὐκ ἂν τὴν ὄψιν ὑμῶν ἔβλεπον. Ἀλλὰ ἄλλος Εὐλόγιος τῆς χώρας ταύτης ὡρμώμενος ἦν ἐκεῖνος. — 16. ἐγείρου... κἀμέ : ἔγειρε καὶ λάβε τὸ λατόμιόν σου καὶ ὕπαγε ἐργάζου. — 17. Om. τὸ. — 18. ἀπωλέσῃς : κακῶς ἀφαιροῦσιν ἀπό σου. — 18. λατομικὸν : Add. ἐργαλεῖον. — 19. χρήματα : Add. εὗρε, ὡς νομίζων εὑρεῖν καὶ ἄλλα. — 20. μνημονεύειν... ἐκείνης : μιμνήσκεσθαι τὰ ὀψίκια καὶ τὴν ἀπάτην καὶ τὴν φαντασίαν καὶ τὰ ἐδέσματα. — 21. Ἐγείρου κἀμέ : Ἔγειρε, ταπεινὲ Εὐλόγιε, ἐργάζου. — 22. Om. γὰρ. — 22. πρὸς : κατὰ. — 22. κατέστησεν... αὐτοῦ : ἦλθεν εἰς τὴν προτέραν αὐτοῦ τάξιν. — 24. τοὺς... καμάτους : τῶν πρώτων αὐτοῦ καματῶν. — 26. ἀνέβην... χωρίον : ἀνῆλθον εἰς τὸ χωρίον ἐκεῖνο πωλῆσαι τὸ ἐργόχειρόν μου. — 27. ἦλθεν... ἀνεστέναξα : ἦλθε κατὰ τὸ πρῶτον αὐτοῦ ἔθος καὶ ἔλαβέ με. Καὶ ὡς εἶδον αὐτὸν ἀπὸ τοῦ κονιορτοῦ ἐστέναξα. — 29. ἡμῶν : Add. σὺ εἶ ὁ Θεὸς ὁ ποιῶν θαυμάσια. — 30. πένητα... Ἐγὼ : πένητα. Κύριος πτωχίζει καὶ πλουτίζει. Ἐγὼ. — 32. ἐπιχειρήσας : Add. καὶ. — P. 261, l. 1. Καὶ... ὕδωρ : Καὶ λαβών με ἔβαλεν. — 1. τοὺς... τράπεζαν : μου τοὺς πόδας, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ξένων κατὰ τὸ ἔθος, καὶ παρέθηκεν ἡμῖν τράπεζαν. — 4. ἄνθρωπος... τίποτε : ὅτι ταπεινὸς εἰμὶ μὴ ἔχων ἀνά χεῖράς τι. — 5. Κἀγὼ εἶπον : Καὶ λέγω. — 5. μηδὲ... εἶχες : καὶ ἃ εἶχες μὴ εἶχες. — 5. Καὶ... αὐτὸς : Λέγει μοι. — 6. λέγω... οὐκ : λέγω αὐτῷ· Τί γὰρ οὐκ. — 7. πάντα : ἅπαντα τὰ γινόμενα. — 8. κλαύσαντες ἀμφότεροι : κλαυσάντων ἡμῶν ἀμφοτέρων. — 8. Εὖξαι... Θεὸς : Εὖξαι, ἀβᾶ, ἵνα πέμψει ὁ Θεὸς τὴν χρείαν. — 9. Om. Καὶ λέγω αὐτῷ. — 10. Κυρίου... εἶ : τοῦ Κυρίου ἄλλο τι ὅσον εἶ. — 11. κεράτιον : Add. τοῦτο τοῦ καμάτου σου. — 11. τοσοῦτον... κεράτιον : τοσούτους χρόνους χωρήγει αὐτῷ ὁ Θεὸς δύναμιν καταλύειν τὸ κεράτιον τοῦ ἐργοχείρου αὐτοῦ. — 13. Ἰδοὺ... Λοιπὸν : Ἰδοὺ οὖν εἰπόν σοι καὶ πόθεν αὐτὸν γνωρίζω, τέκνον. Καὶ λοιπόν. — 16. ἀναλύσαι : ὑποστρέψαι. — 17. ὀλίγων... τοσοῦτον : ὀλίγου ὕψωσε τὸν Εὐλόγιον καὶ πάλιν ἐταπείνωσεν αὐτόν. — 18. ἡμεῖς... Ἀμήν : ἡμεῖς ἵνα ἐν τῷ φοβερῷ βήματι τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ εὕρωμεν ἔλεος ἐνώπιον τῆς δόξης αὐτοῦ. Ὦ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν!

(*A suivre.*)

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

DES MONASTÈRES DE PALESTINE

(*Fin*) (1)

---

102. ROMAIN, monastère de l'abbé Romain près d'Eleuthéropolis, construit vers 457.

A son retour d'Antioche vers l'an 456 ou 457, Romain se réfugia, après un séjour de courte durée à Thécoa, dans le diocèse d'Eleuthéropolis, pour se soustraire à l'autorité de Juvénal. Il y fut bien reçu par les habitants, trouva une hauteur fort convenable pour l'emplacement d'un *cœnobium*, à deux milles du saint prophète Zacharie, sur le territoire du village de Kefar Tourban, qui appartenait à Eudocie. A la prière de la princesse, il construisit un splendide monastère où il termina sa longue carrière agitée par tant de révoltes et tant de persécutions (2). Eleuthéropolis est représentée par Bet-Djibrin et Saint-Zacharie par Tell-Zacharia.

Un passage des *Plérophories* désigne certainement le monastère de Romain près d'Eleuthéropolis et non celui de Thécoa (3). « Il arriva une chose analogue au bienheureux Claudien qui était procureur de tous les biens de l'église d'Eleuthéropolis. Il était du parti des évêques, mais avait une grande amitié pour le bienheureux Père Romanus et il lui fit de nombreuses et abondantes aumônes pour son monastère et durant sa vie et après sa mort. Il tomba aussi malade et, proche de sa fin, eut une vision et un témoignage analogue au

(1) Voy. vol. IV, 1899, p. 512, et vol. V, 1900, p. 19. Les lecteurs auront remarqué, sans doute, qu'une regrettable erreur de mise en pages s'est produite dans le fascicule précédent, et que la page 21 doit précéder la page 20.

(2) *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor*, p. 261-263, et Land, *Anecdota syriaca*, t. III, p. 345.

(3) Cap. XXXIX, p. 357.

précédent. Et aussitôt, durant une nuit sombre, il ordonna à ses familiers de le prendre et de le porter au monastère du Père Romanus qui était à cinq milles de là. Et quand il y arriva et se fut confessé aux saints Pères et aux chefs du monastère qui étaient avec le Père *Léontius* (probablement l'higoumène), il les supplia avec larmes et gémissements non seulement de l'admettre à la communion des orthodoxes, mais de lui donner l'habit monacal, etc. » Le même monastère est cité une seconde fois dans les *Plérophories* (1).

Si nous en croyons le *Breviarium* de Liberat, le fameux Sévère aurait mené la vie monastique dans ce couvent dirigé par *Mamas* (voir ce nom) à la mort de Romain (2). « Is enim Severus cùm sederet prius in monasterio, non suscipiebat Zenonis edictum nec Petrum Moggum. Deinde sedens in *abbatis Romani et Mamæ qui post eum præfuit monasterio,* exinde missus est permanere Constantinopoli apocrisiarius. »

La Vie de saint Sabas semble confirmer ces renseignements. Mamas, archimandrite d'un couvent eutychien aux environs d'Eleuthéropolis, serait venu à Constantinople avec Sévère; il aurait, à la suite d'une dispute, rompu avec celui-ci, puis, sur les prières instantes de saint Sabas, aurait reconnu la foi de Chalcédoine sous le patriarcat d'Élie en 512 ou 513 (3). Nul doute que ce monastère de Mamas près d'Eleuthéropolis ne soit celui que Romain avait fondé aux alentours de la même ville. L'historien Evagre parle également de ce Mamas comme d'un chef monophysite (4).

103. ROMAIN, monastère de Romain restauré par Justinien (5). Peut-être est-il le même qu'un des deux mentionnés plus haut?

104. ROUBA. Ce désert monastique semble comprendre la mince bande de terrain qui s'étend entre le ouady et-Taamireh au sud et le ouady en-Nâr ou Cédron au nord. D'après

(1) Cap. LXXXVII, p. 384.

(2) Cap. IX. Voir aussi : *La Vie de Sévère. Revue de l'Orient chrétien*, 1900, p. 87, 88 et 93.

(3) *Vita S. Sabæ*, Cotelier, t. III, n° 55, p. 306.

(4) *H. E.*, lib. III, cap. XXXIII; Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2672.

(5) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.

M. Usener (1), le désert de Juda est coupé en deux par le Cédron; au nord Rouba, au sud Cotyla (2).

105. RUFIN, monastère de Rufin au mont des Oliviers, situé près du couvent de Mélanie l'Ancienne. Le célèbre ami et adversaire de saint Jérôme s'y adonnait à la prière et à l'étude avec quelques amis confiés à sa direction (3). On connaît la dispute qui s'éleva entre lui et le solitaire de Bethléem, dispute qui attrista l'univers catholique et ne désarma pas même devant le cercueil. Il se pourrait que le monastère de Rufin fût identique à celui de *Pinianus* (voir ce mot).

106. SABAS, laure de Saint-Sabas dans la gorge du Cédron, aujourd'hui Mâr-Saba, établie en 478.

Sabas naquit à Mutalasque, près de Césarée de Cappadoce, en 439. Jeune encore, il embrassa la vie monastique à Saint-Passarion en 457, de là se rendit au couvent de *Théoctiste* (voir ce mot) où il resta jusqu'en 473. Après cinq années de vie érémitique, il se fixa dans une grotte, sur la rive gauche du Cédron, en face du couvent actuel, 478. Comme, dès ce moment, les disciples affluaient autour de lui, Sabas se transporta bientôt sur la rive droite et y établit sa laure.

Les anachorètes augmentaient de plus en plus, on en compta 70, puis 150 logés dans les cavités des deux rives; ce dernier chiffre ne fut jamais dépassé. Les gros travaux de construction entrepris en 482 ou 483 étaient déjà terminés en avril 486, date de la mort du patriarche Martyrius. Une grotte, dont la distribution intérieure représentait une croix, fut convertie en une église nommée Théoctiste, c'est-à-dire bâtie par Dieu, et consacrée le 13 décembre 491. C'est aujourd'hui la chapelle Saint-Nicolas. Une seconde église, plus vaste et située non loin de la première, fut construite quelques années après et consacrée par le patriarche Élie, le 1er juillet 501; elle était dédiée à la sainte Vierge (4).

(1) *Der heilige Theodosios*, p. 140 et 141.

(2) Voici quelques passages où il est question du désert de Rouba, *Vita S. Euthymii*, nº 26, 27, 77, 78, 84, 94, 114; *Vita S. Joannis Silentiarii. A. SS.*, t. III maii, nos 12 et 13, etc., etc.

(3) *Rufini Historia ecclesiastica*, cap. IX.

(4) Cotelier, *Vita S. Euthymii*, t. II; *Vita S. Sabæ*, t. III; *A. SS.*, *Vita S. Joannis Silentiarii*, t. III maii, p. 235; *Vita S. Cyriaci*, t. VIII sept., p. 142.

La laure de Saint-Sabas a donc été fondée par celui dont elle porte le nom et non par saint Euthyme, comme le prétendent certains voyageurs et certains savants et comme l'affirmait encore récemment M. l'abbé Ehrhard (1).

A la suite d'un voyage à Constantinople en 531, Sabas rapporta de nombreuses faveurs impériales; il en employa une partie à construire dans le désert une forteresse qui mettrait les monastères à l'abri d'un coup de main des Arabes. Il mourut le 5 décembre 532 et fut enterré dans la grande église, au milieu de la place pavée où se voit encore son tombeau.

La laure prit une grande part aux querelles monophysites et origénistes qui troublèrent la Palestine depuis l'empereur Zénon jusqu'à Justinien (2); elle subit un premier massacre de ses religieux en 614, une semaine avant l'arrivée de l'armée persane à Jérusalem. Les Arabes du voisinage profitèrent du désarroi universel causé par cette invasion pour massacrer 44 moines sur une pierre unique et amonceler leurs membres broyés en un tas hideux. Ces martyrs sont vénérés le 15 mai (3).

Très effacée au VIIe siècle, la laure se nimbe tout à coup de l'auréole lumineuse du savoir et de la sainteté aux VIIIe et IXe siècles; elle ne compte pas moins de huit grands serviteurs de Dieu, qui, dans l'espace de cent ans, se créent une place à part dans le champ de la littérature, de la poésie et de la vertu. Peu de monastères peuvent présenter une pléiade formée d'hommes comme saint Jean Damascène, saint Cosmas le Mélode, saint Étienne le Thaumaturge, saint Étienne le Mélode, saint Michel le Syncelle, les deux frères Grapti, saint Théodore et saint Théophane, et saint Théodore d'Édesse.

Cependant les épreuves menaçaient toujours notre laure; en 786, les Arabes massacraient 20 autres religieux (4); en 809 et 813 il y eut d'autres égorgements (5). Cet âge d'or de Saint-

(1) *Römische Quartalschrift*, t. VII (1893), p. 35, et *Kirchenlexicon*, Freiburg, 1897, t. X, p. 134.

(2) *Vita S. Sabæ*, t. III.

(3) *Antiochi epistola ad Eustathium;* Migne, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1423.

(4) *Passio sanctorum XX martyrum*, *A. SS.*, t. III mart., p. 160 et s.; *Vita S. Stephani*, *A. SS.*, t. VII jul., n° 177, p. 578.

(5) Théophane, Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 973.

Sabas fut troublé encore par d'autres nuages, on ne saurait passer sous silence ni la fameuse controverse du *Filioque*, qui eut son point de départ à Mâr-Saba (1), ni les querelles iconoclastes (2).

L'higoumène russe Daniel, Jean Phocas, Épiphane l'Hagiopolite, Ignace de Smolensk, Gréthénius, Zozyme, Perdiccas, Daniel d'Éphèse, Sophrone, le marchand Basile, Quaresmius, Radziwil, etc., etc., et tous les voyageurs de toutes les nationalités et de tous les rites ne manquent pas de parler de Mâr-Saba et de lui consacrer quelques heures dans leurs pèlerinages. Leurs récits constituent à peu de chose près toute l'histoire de la laure depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle. Entre temps, elle donna encore quelques martyrs pour la foi de Jésus-Christ, en 1187 sous Saladin et en 1566 sous Sélim II.

Au XIVe siècle Mâr-Saba fut abandonné par les moines grecs et habité par les serbes et les bulgares, qui s'affranchirent de la juridiction patriarcale; ils furent contraints de se retirer, à leur tour, en 1623 et de céder le couvent à ses anciens propriétaires. Les patriarches de Jérusalem, Théophane, Nectaire et Dosithée, firent exécuter au XVIIe siècle de grands travaux de réparations. Les assauts multipliés des tribus nomades environnantes et des représentants ottomans à Jérusalem occasionnèrent en 1800, 1821, 1833, etc., de nouvelles persécutions qui se terminèrent heureusement par l'intervention d'Ibrahim-Pacha et la reconstruction du monastère opérée aux frais de la Russie. La laure contient aujourd'hui encore une cinquantaine de religieux qui vivotent péniblement dans l'exercice d'une règle qu'ils ne comprennent plus. A vrai dire, c'est plutôt un exil, une maison pénitentiaire pour les religieux expulsés des couvents de la ville sainte qu'un lieu d'étude et un séjour d'édification (3).

107. SAINTE-CROIX, monastère fondé par les Géorgiens à

(1) Le Quien, *Oriens christianus*, t. III, col. 377; Héfélé, *Histoire des Conciles*, trad. Delarc, t. V, p. 180.

(2) Migne, *P. G.*, t. XCIX, col. 1160, 1163, 1395; t. CXVI, col. 664.

(3) Pour plus de renseignements, voir l'article *Le monastère de Saint-Sabas* dans les *Échos d'Orient*, t. II, p. 332-341; t. III, p. 18-28, 168-177; sur les écrivains de Saint-Sabas consulter l'abbé Ehrhard dans la *Römische Quartalschrift*, t. VII, p. 32 à 79, et *Les écrivains de Mâr-Saba* dans les *Échos d'Orient*, t. II, p. 1-11, 33-47.

Jérusalem au XIe siècle; aujourd'hui *Deir el-Mousallabeh*.

Malgré ma promesse de ne parler que des couvents grecs, je dirai un mot de Sainte-Croix afin de dissiper les nombreuses légendes qui courent sur sa fondation. Je les trouve très bien résumées dans l'ouvrage de Victor Guérin (1). « D'après une tradition, consignée dans Quaresmius, l'église et le monastère furent construits par sainte Hélène en l'honneur de la sainte Croix. Selon une autre opinion, le couvent aurait été bâti au Ve siècle de notre ère par Tatian, roi des Géorgiens, sur l'emplacement qui avait été concédé à son prédécesseur Miriam par Constantin lui-même. D'un autre côté, Procope en attribue l'origine à Justinien. Il est, dans tous les cas, bien certain qu'il existait avant l'arrivée des Croisés en 1099. A cette époque, il avait beaucoup souffert des ravages qu'y avaient exercés les Arabes, mais il était encore debout. Pendant les Croisades, il continua d'appartenir aux Géorgiens. Vers l'an 1300, sous le règne du calife El-Malek-en Naser ben Kelâoun, l'église de Sainte-Croix fut transformée en mosquée; mais, peu d'années après, elle fut rendue aux Géorgiens. Plus tard, nous voyons ce couvent mentionné tour à tour par divers pèlerins comme étant occupé par des moines grecs, arméniens ou géorgiens. Du temps de Quaresmius, il était habité par ces derniers, etc. »

Les traditions, qui attribuent la fondation de ce couvent à sainte Hélène ou au roi Tatian, sont sûrement erronées; celle qui en fait part à Justinien, se rapporte au monastère des *Ibères* (voir ce nom) fondé par Pierre l'Ibère à la Tour de David. Nous avons d'ailleurs un témoignage positif qui fixe la date de cette fondation. Elle a été accomplie par le moine géorgien *Prochore*, aux frais de Pancrace IV, curopalate et roi de Géorgie, 1027-1072, afin de servir d'asile et d'hôtellerie aux pèlerins de Géorgie. A la fin de son commentaire de l'Évangile selon saint Jean, daté de l'an 1038, le moine Prochore remercie Dieu d'avoir pu achever la construction de ce monastère; nous possédons encore son autographe (2).

Je n'insiste pas sur les récits de pèlerinage, grecs ou étrangers, qui mentionnent ce monastère, non plus que sur les nom-

(1) *Description de la Judée*, Paris, 1868, t. I, p. 77-82.

(2) Voir : *Histoire de la Géorgie traduite par M. Brosset*. Saint-Pétersbourg, 1849.

breuses citations fournies par les ouvrages de M. Papadopoulos-Kerameus; ni les uns ni les autres n'entrent dans notre sujet.

108. SAINT-SÉPULCRE, monastère construit par le patriarche Élie, 494-513, qui y appela les moines de la Tour de David (1). Il faudrait un volume pour raconter l'histoire de ce couvent qui, depuis lors, a surmonté toutes les catastrophes dont Jérusalem a été frappée et qui se survit encore dans la trop fameuse société du Saint-Sépulcre. Des hommes éminents, écrivains distingués ou organisateurs hors de pair, parfois même des saints, surtout avant le xe siècle, sont sortis de son sein, comme saint André de Crète, saint Michel le Syncelle, les deux frères Grapti, etc. Il serait trop long de les énumérer ici et de s'étendre sur les destinées heureuses ou malheureuses de ce couvent.

109. SAMPSON, monastère situé à XX milles de Jérusalem, je ne sais dans quelle direction (2). Peut-être ne diffère-t-il pas de *Sapsas,* mentionné plus loin?

110. SAMUEL, monastère de saint Samuel. Justinien en releva les murs et y fit creuser un puits (3).

111. SAPSAS, monastère et église bâtis à un mille au delà du Jourdain sur l'emplacement d'une grotte, où saint Jean-Baptiste aurait conversé avec Notre-Seigneur. Ce monastère fut élevé sous le patriarche Élie, 494-513 (4). A côté se trouvait, d'après la tradition du temps, le torrent de Carith où le prophète Élie se retira à un moment de famine. Cette grotte du Précurseur est signalée, d'ordinaire, par les pèlerins en même temps que le couvent de Saint-Jean-Baptiste.

112. SCYTHOPOLIS. La métropole de la Palestine seconde possédait sans doute un grand nombre de couvents. Le *Pré Spirituel* cite l'abbé Anastase (5); le couvent Saint-Jean de

(1) *Vita S. Sabæ*, Cotelier, t. III, n° 31, p. 261.
(2) Jean Moschus, cap. CLXX.
(3) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(4) *Prat. Spirit.*, cap. I et II, col. 2853. La carte mosaïque de Madaba le signale Voir aussi Migne, *P. G.*, t. CXX, col. 268; t. CXXIII, col. 953 et 968.
(5) Cap. IV.

Scythopolis envoyait en 536 son représentant Stratège ou Sergius au concile de Constantinople (1); Cyrille de Scythopolis fut moine dans sa ville natale avant de descendre à Calamon (2).

Nous connaissons, de plus, les églises de saint Thomas (3), saint Basile martyr (4) et saint Procope (5).

113. SERGIUS, monastère de saint Sergius près de Bethléem.

Procope dit que Justinien fit creuser un puits dans le monastère de saint Sergius sur la montagne des Pois chiches (6).

Moschus nous apprend à son tour que ce monastère se trouvait à deux milles environs de Bethléem et se nommait Xéropotamos (7).

Nous savons par ailleurs que le couvent de Saint-Sergius envoya des délégués à Constantinople au concile de 536 tenu sous Ménas. Entre Bethléem et Mâr-Élias, se trouve le champ dit des Pois chiches et près de là, sur une hauteur, Tantour, la maison des Frères de Saint-Jean de Dieu. Ce dernier établissement pourrait bien occuper l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Sergius.

114. SÉRIDON, monastère de l'abbé Séridon près de Gaza, où vécurent saint Barsanuphe, saint Dorothée, saint Dosithée, etc.

D'après l'historien Evagre (8), saint Barsanuphe, né vers la fin du ve siècle, se serait enfermé dans une cellule en 540 et y serait resté plus de cinquante ans sans reparaître. Un clerc d'Uri, dans le canal d'Otrante, paraphrasa, au XIIe siècle, la Vie de Barsanuphe d'après une Vie grecque. Elle abonde en légendes incroyables, bien qu'elle ait utilisé certains documents originaux. C'est ainsi qu'elle nous parle du nosocomium, bâti près du monastère de saint Séridon et dirigé par saint Dorothée. L'abbé Jean, disciple de Barsanuphe, ensevelit le corps de son maître qui serait mort au Calvaire. La translation de

(1) Reland, *Palest.*, p. 996.
(2) *Vita S. Euthymii.*
(3) *Vita S. Sabæ.*
(4) *Vita S. Euthymii*, n° 41.
(5) *Vita S. Sabæ.*
(6) Procope : *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(7) Cap. CLXXXII, col. 3054.
(8) *H. E.*, lib. IV, cap. XXXIII, et Niceph. Cal., lib. XVII, cap. XXII.

ses reliques aurait eu lieu entre 850 et 870; à la suite des invasions des Arabes qui menaçaient de détruire le couvent, un moine transporta le corps en Apulie (1). Le traité de Barsanuphe (2) vise les querelles origénistes qui ensanglantèrent la Palestine, vers la moitié du VIe siècle, ce qui cadre parfaitement avec les dates données par Evagre.

La biographie de saint Dorothée nous apprend qu'il vint au monastère de l'abbé Séridon, où il eut pour maître dans la vie religieuse Jean, disciple de Barsanuphe (3). D'ailleurs saint Dorothée se souvient (4), lui aussi, du fondateur dans ses conférences spirituelles. Le monastère était entre Gaza et Ascalon, puisqu'on pouvait le même jour aller d'Ascalon au monastère et revenir; il était situé non loin d'un torrent (5).

Lorsque saint Dosithée se fut converti à Gethsémani, il se rendit au monastère de Séridon et fut confié à saint Dorothée, chargé de former les novices. Il obéit en tout à son supérieur, resta cinq ans au service des malades dans le nosocomium cité plus haut et mourut ensuite poitrinaire, ne rendant l'esprit que sur l'ordre formel de Dorothée (6).

Le monastère est encore cité à deux reprises dans la Vie de saint Jean l'Aumônier; il se trouvait, d'après un de ces passages, près de Gaza (7). Le couvent de Séridon ne doit pas être confondu avec celui de Dorothée, mentionné plus haut; celui-ci prononça ses conférences spirituelles dans le monastère qui porte son nom, il le distingue avec soin du premier en disant chaque fois : lorsque j'étais dans le monastère de Séridon.

115. SÉVÉRIEN, monastère à *Caphar-Baricha* ou *Beni-Naïm* au sud-est d'Hébron, au début du VIe siècle.

Ce monastère remonte à Sévérien, disciple de saint Sabas (8).

(1) *A. SS.*, t. II april., p. 22 et seq.

(2) Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 891.

(3) *A. SS.*, t. I jun., p. 582 et s.; Migne, *P. G.*, t. LXXXVIII, col. 1643, 1717 et 1773.

(4) Migne, *P. G.*, t. LXXXVIII, col. 1637.

(5) *Op. cit.*, col. 1637, 1640, 1641.

(6) *A. SS.*, t. III febr., p. 386 et s.

(7) H. Gelzer : Leontios von Neapolis : *Leben des Heiligen Joannes des Barmherzigen Erzbischofs von Alexandrien.* Freiburg in B. und Leipzig, 1893, p. 69 et 75.

(8) *Vita S. Sabæ*, n° 16.

Il est impossible de déterminer à quelle époque, bien que ce soit avant 516. Cette année-là, en effet, Paul, higoumène de la Nouvelle Laure, vint s'y réfugier secrètement (1). Moschus cite aussi ce couvent en nous parlant de Ménas, son supérieur (2).

Le site biblique de Caphar-Baricha, célèbre par le dialogue d'Abraham et des trois anges, avait séduit dès le IVe siècle plusieurs ermites qui s'étaient réfugiés dans ses ravins. Ils dépendaient d'un certain Pierre, dont l'extérieur hypocritement vertueux déguisait mal une âme vile et un cœur corrompu. Saint Épiphane le dénonça à l'autorité épiscopale, le poursuivit au delà du Jourdain et n'eut pas de cesse qu'il ne l'eût fait exclure du sein de l'Église (3). Cette laure de Pierre, ébauchée au IVe siècle, fut, comme tant d'autres, constituée définitivement par les disciples d'Euthyme et de Sabas.

116. SILÉTHÉE, monastère restauré par Justinien (4).

117. SILVAIN, monastère de l'abbé Silvain à Gérara, aujourd'hui *Oum-Djérar,* au IVe siècle.

Silvain, natif de Palestine, demeura quelque temps dans les solitudes d'Égypte, c'est-à-dire à Scéthé, de là il passa en Syrie où l'on voit qu'il était père de plusieurs solitaires sur la montagne du Sinaï et établit enfin une illustre compagnie de solitaires auprès de Gérara (5). Son monastère s'élevait près du torrent de cette localité biblique, si célèbre dans l'histoire des patriarches Abraham et Isaac. D'autres documents concordent avec les données de Sozomène et placent ce couvent au même lieu : « Voici encore un prodige semblable à celui-là qui eut lieu dans un village du *Saltou,* nommé Afta. A côté de ce village est le *monastère de Saint-Sylvain,* le Père des moines; là habitait un moine pur, humble et plein de douceur, nommé Épiphane, qui professait avec tout le couvent la foi orthodoxe qu'il avait reçue des saints Pères et des

(1) *Vita S. Sabæ*, nº 36.

(2) *Op. cit.*, cap. XXXIX et CLIX.

(3) *De Hæresiis*, Migne. *P. G.*, t. XLI, col. 677.

(4) Procope : *De Ædificiis*, lib. V, cap IX.

(5) Sozomène, *H. E.*, lib. VI, cap. XXXII; Migne, *P. G.*, t. LXVII, col. 1392. Cotelier, t. I, p. 680. Sur Silvain, voir Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1705, t. X, p. 448 et s.

moines orthodoxes etc. » Ce dernier, maltraité par le prêtre catholique de l'endroit, passa ensuite au couvent eutychien d'*Isaïe* (voir ce nom) où il fut enterré (1). *Zacharie*, le disciple préféré de Silvain, lui succéda dans la direction du monastère. Il le gouvernait lorsqu'on découvrit près d'Eleuthéropolis, vers l'an 415, le corps du prophète Zacharie, fils de Joïada; « et mesme ce fut luy, dit Tillemont, qui reconnut par une histoire qu'il avoit lue dans un ancien livre hébreu, ce que ce pouvoit estre qu'un enfant qu'on trouva enterré aux piez du Prophete » (2).

L'histoire a conservé le nom d'un autre disciple de Silvain, *Zénon*, qui fut ensuite solitaire au village de Kafar Seouta, à XV milles au sud de Gaza. Dans sa vieillesse, il aurait embrassé l'hérésie monophysite et serait mort en 450, fréquemment consulté par Pierre l'Ibère et les autres chefs du parti eutychien (3). Je ne sais si ce Zénon est le même que le Zénon, disciple également de Silvain, dont les *Apophthegmata Patrum* nous font un si grand éloge (4).

118. SION, monastère de la Sainte-Sion ou du Cénacle.

De nombreux moines de la Sainte-Sion figurent sur les listes nécrologiques de l'Épigraphie palestinienne; on pourra trouver quelques-uns de leurs noms dans les divers numéros de la *Revue Biblique*. Le *Pré Spirituel* mentionne un abbé Zacharie (5). Nous savons que la mère et les deux sœurs de saint Michel le Syncelle s'enfermèrent dans un couvent de femmes près de la sainte Sion, la mère des Églises, vers l'an 788 (6). Je devrais aussi citer les témoignages des pèlerins, mais c'est inutile, le nom de Sion revient trop souvent sous leur plume. D'ailleurs, il est probable qu'il y avait plusieurs monastères sur la sainte montagne; on les connaîtra mieux, lorsqu'on aura étudié la topographie monastique de Jérusalem qui n'est pas encore commencée.

(1) *Plérophories*, cap. XLVIII, p. 361; *Petrus der Iberer*, p. 47.
(2) Sozomène, lib. IX, cap. XVII.
(3) *Plérophories*, cap. VIII, p. 241; cap. LII, p. 364, et *Petrus der Iberer*, p. 47, 48, 50, 51.
(4) Cotelier, t. I., p. 440 et s.
(5) Cap. CXXXI, col. 2996.
(6) Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος, 1896, p. 24.

119. SOCHO, localité de la tribu de Juda, à vingt milles de Jérusalem sur la voie romaine d'Eleuthéropolis (Bet-Djibrin). Elle se nomme aujourd'hui Choueiké. Le *Pré Spirituel* y mentionne un petit ermitage (1).

120. SOUBIBA DES SYRIENS, monastère cité dans le *Pré Spirituel* (2) et situé probablement dans la vallée du Jourdain.

121. SOUBIBA DES THRACES ou des Besses, monastère cité dans le *Pré Spirituel* et qui se trouvait sans doute près du Jourdain. Peut-être se confond-il avec le monastère des *Thraces* (voir ce mot) dont parle Cyrille de Scythopolis (3).

SOUKA, voir *Chariton*.

122. SOUSAKIM, ermitage situé au confluent des ouadys de Thécoa et de la Nouvelle Laure, à quatre-vingt-dix stades de la laure de Saint-Chariton et habité successivement par saint Cyriaque et ses disciples, de 534 à 541 (4), et de 547 à 554 (5).

123. SPELUNCA, monastère fondé en 509. Dans un ouady, éloigné de quinze stades de Mâr-Saba, se trouvait une grotte spacieuse, qui avait déjà séduit les regards de Sabas. Il s'y était retiré en 498 pour épancher sa tristesse en plaintes émues auprès de Dieu, lorsque saint Jean le Silentiaire refusa de recevoir l'ordination sacerdotale des mains de saint Élie. Sabas ne savait pas encore que son émule en sainteté avait abandonné l'évêché de Colonia en Arménie pour vaquer plus librement à la prière. Il avait depuis habité cette grotte durant la retraite quadragésimale, qu'il faisait chaque année dans le désert. En 509, dès son retour de Nicopolis, il s'y rendit avec quatre frères après les fêtes de Pâques, embellit la grotte, la convertit en église et construisit un monastère tout auprès, dont il confia la direction à l'ermite *Paul*. Le monastère prit son nom de la grotte *Spelunca* ou Σπήλαιον. Les trois compagnons de Paul s'appelaient Georges, Quirinus, Eustathe. Georges, envoyé en

(1) Cap. CLXXX et CLXXXI.
(2) Cap. CLVII.
(3) *Vita S. Sabæ*, nº 86.
(4) *Vita S. Cyriaci*, *A. SS.*, t. VIII, sept., cap. II, p. 152.
(5) *Op. cit.*, cap. III, p. 156.

Égypte, trente ans après, dans l'intention de régler certaines difficultés, fut retenu par le patriarche Zoïle (543-551) et consacré métropolitain de Péluse. *Quirinus* devint higoumène de Spelunca à la mort de Paul, *Eustathe* le fut après *Sergius* + 556, *le troisième* supérieur (1). Il devait être très âgé quand Moschus s'entretint avec lui (2). Ce chroniqueur parle également d'un moine de ce couvent renommé pour sa vertu, Élie l'Hésychaste (3).

Sabas avait une affection spéciale pour ce monastère. Durant la sécheresse de cinq ans, qui désola cette contrée, il obtint du ciel, à la prière des religieux, une pluie abondante qui se déversa dans les citernes de Spelunca, sans qu'il en tombât une seule goutte au dehors, 518. Ce miracle lui valut les pieuses doléances de Castellium et du monastère de Jean le Scholaire situés aux alentours et qui formaient avec Spelunca une sorte de triangle.

En suivant les données précises de Cyrille, Spelunca se trouvait à l'est du couvent de Jean le Scholaire (Djebel-Mountar) et à l'ouest de Castellium (Kirbet-Mird); sa position répond en conséquence aux ruines de *Khatter*.

124. Σπουδαίων μονή. Ce monastère n'est autre que celui du Saint-Sépulcre, désigné de la sorte dans certains documents, parce que le patriarche Élie avait appelé auprès de lui les Σπουδαίους (4) qui demeuraient auparavant à la *Tour de David*.

125. SUZANNE, monastère. Justinien y fit creuser un puits (5).

126. TATIENNE. Nicéphore Calliste cite le nom de cette femme parmi ceux qui élevèrent des couvents en Palestine au ve siècle (6).

(1) *Vita S. Sabæ, op. cit.*, n°s 37 et 38, et *Vita S. Joannis Silentiarii*, *A. SS.*, mai, t. III, p. 235.

(2) *Prat. Spir.*, Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, cap. CLXXXVI, col. 3061.

(3) *Ibid.*, cap. LII, et *Apophthegm. Patr.*, op. cit., t. I, p. 449.

(4) Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος, 1896, p. 25, 26 et 45.

(5) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.

(6) *H. E.*, lib. XIV, cap. LII. Migne, *P. G.*, t. CXLVI, col. 1249.

127. THABOR, monastère du mont Thabor. Dès le IVe siècle, le Thabor était vénéré, au dire de saint Jérôme et de sainte Paule, comme la montagne de la Transfiguration. Antonin le Martyr y priait en 570, dans trois églises. Arculphe, vers 680, les y trouvait également avec un grand monastère qui comptait de nombreuses cellules. Saint Villibald, 723-726, faisait les mêmes constatations que ses devanciers. Le *Commemoratorium de casis Dei*, vers 808, y place quatre églises et dix-huit moines. Il y avait un évêque du nom de Théophane. Je reproduis le témoignage du moine Bernard en 820 qui les résume tous. « Cujus in medio campo monachorum inest grande monasterium et plurime eorum cellule.... non parvi ædificii terne fundate sunt ecclesie celebriores, itaque supra memorata monasterium et trium ecclesiarum edificia cum cellulis monachorum lapideo omnia circumveniuntur muro. »

En 1183, les moines grecs virent disparaître le monastère rival des Latins; peu après, leur couvent était remplacé par une forteresse. De nos jours, le monastère a été rétabli, ainsi que les sanctuaires qui appartiennent partie aux Grecs et partie aux Latins.

128. THALÉLÉE, monastère de Saint-Thalélée, restauré par Justinien (1). Le *Commemoratorium de casis Dei* y place un clerc (2).

129. THÉOCTISTE, monastère de Saint-Théoctiste fondé en 411.

En 411, Euthyme et son ami Théoctiste quittèrent la laure de Pharan pour une solitude plus sauvage dans le désert de Juda. Des bergers les découvrirent, des disciples se présentèrent et un couvent fut bientôt fondé. Euthyme d'abord en prit la direction, puis Théoctiste qui la garda jusqu'à sa mort survenue le 3 septembre 467 (3). Nous suivons l'histoire de ce monastère jusqu'en l'an 485, où son higoumène Paul entra en lutte ouverte avec le couvent de Saint-Euthyme. Le silence se fait désormais sur lui; il ne devait pas être pourtant aban-

(1) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(2) *Itinera et Descriptiones Terræ sanctæ*, t. I, p. 302.
(3) *Vita S. Euthymii*, nº 12 à 26, 100, etc.; *Vita S. Cyriaci*, nº 6.

donné entièrement quand Cyrille écrivit les biographies des saints moines palestiniens, 555-557, sans quoi il n'aurait pas manqué de nous en prévenir. Toutefois, Jean Moschus ne le mentionne pas. Au VIIIe siècle, il était absolument désert et n'abritait plus qu'un anachorète égyptien, appelé Christophe (1).

Les ruines de ce monastère, longtemps ignorées, ont été retrouvées à quatre ou cinq kilomètres à l'est du Khan-el-Ahmar (Saint-Euthyme), dans la gorge profonde du ouady Ed-Dabor, au lieu dit *Deir el-Moukélik* (2).

130. THÉODORE, monastère de Théodore près de Gaza. On voit dans plusieurs historiens et hagiographes byzantins que le patriarche Sévère mena la vie religieuse dans le couvent de Théodore. Celui-ci n'est autre que Théodore le Scholastique, qui fut le successeur de Pierre l'Ibère dans la direction de son couvent. Le monastère de Théodore ne diffère donc pas de celui de *Pierre l'Ibère* (voir ce nom).

131. THÉODOSE, monastère fondé par saint Théodose le Cénobiarque entre Bethléem et Saint-Sabas, vers 465.

Issu de Cappadoce, celui-ci était venu à Jérusalem sous le règne de Marcien, 450-457, et avait commencé son noviciat à la Tour de David, sorte de dépendance de la Sainte-Anastasie. Vers 455, sous le pontificat de Juvénal, une pieuse dame, du nom d'Ikélia, construisit une église dédiée à la sainte Vierge près du Mâr-Elias actuel avec un monastère pour la desservir. Théodose fut du nombre des religieux. Choisi comme higoumène, il se refugia à *Métopa*, auprès des abbés Marin et Luc, et de là se cacha dans une grotte voisine qui, d'après la tradition, avait servi d'asile aux rois Mages lorsqu'ils retournèrent secrètement dans leur patrie. Sollicité de bâtir un monastère, Théodose attendit qu'un miracle lui révélât la volonté du ciel ; c'est « près de la grotte que s'éleva le nouveau monastère : des bâtiments immenses lui donnaient l'aspect d'une grande cité ; les solitaires, les cénobites avaient leurs édifices réservés, les pauvres des alentours et les voyageurs en pèlerinage y trouvaient un

(1) *Vita S. Stephani*, *A. SS.*, t. III, jul., n° 7 à 24.

(2) Pour plus de renseignements, voir l'article : *Le monastère de Saint-Théoctiste* dans cette Revue, 1898, p. 58-76.

asile spécial, des religieux servaient les indigents, et souvent, en un seul jour, plus de cent tables étaient dressées pour les hôtes envoyés par la Providence. Tous les arts et tous les métiers étaient représentés dans la cité monastique... Il y avait aussi plusieurs hôpitaux, l'un pour les religieux malades, deux autres pour les étrangers pauvres ou riches qui venaient se faire soigner par la main des saints, un hospice de vieillards pour les vétérans de la solitude et de la prière » (1).

Le monastère contenait trois églises et une chapelle pour les pénitents. La division des moines en plusieurs chœurs de psalmodie était nécessitée par la diversité des langues et des rites. La grande église était consacrée au rite grec; une autre servait pour les moines de langue arménienne, la troisième pour les moines de langue slavone. Cependant pour la messe, à partir de l'oblation, tout le monde se réunissait à la grande église et la synaxe s'achevait en grec (2).

Il est difficile de préciser la date de la fondation. Nous savons que saint Théognius, venu en Palestine en 454, se retira à Saint-Théodose après avoir habité quelque temps Gethsémani, puis à Calamon, et fonda enfin son couvent en 475. La fondation de Saint-Théodose doit donc se placer entre les années 460 et 470 (3).

Le monastère comptait 400 moines du vivant du fondateur, et quand celui-ci mourut le 11 janvier 529, à l'âge de 105 ans, il avait déjà envoyé au ciel 693 de ses enfants. Le successeur de saint Théodose fut *Sophronios*, dont les trois délégués assistèrent en 536 au synode de Constantinople contre le patriarche Anthime. D'origine arménienne, Sophronios construisit une magnifique église à la Très Sainte Vierge et mourut en mars 543 après quatorze ans et deux mois de supériorat (4). L'archimandrite *Euloge* signa au concile œcuménique des Trois-Chapitres

(1) H. Usener, *Der heilige Theodosios*, passim; Edm. Bouvy, *Études préparatoires au pèlerinage eucharistique*, p. 48.

(2) *Échos de Notre-Dame de France*, t. IV, p. 71. Voir, p. 72, la description actuelle de ces églises et du couvent.

(3) *Acta S. Theognii* dans les *Anal. Bolland.*, t. X, p. 86.

(4) *Der heilige Theodosios*, p. 112 et 113. Sur le texte de la Vie de saint Théodose voir Krumbacher, *Studien zu des Legenden den hl. Theodosios* dans les *Sitzungsberichte, der K. B. Akademie der Wissenschaften*, 1892, p. 220-380.

en 553; *Stratège* et *Georges* le remplacèrent (1). Le manuscrit *Vaticanus cod. gr.* 2125, que Montfaucon attribue au VIIIe siècle et que Tischendorf placerait entre le VIe et le VIIe siècle, porte la signature de l'abbé *Apollinaire* le Cénobiarque, titre qui appartient à saint Théodose.

Après le concile de Latran en 649, le pape saint Martin Ier confia le patriarcat de Jérusalem et d'Antioche à Jean, évêque de Philadelphie, à Théodore d'Hésebon et à Antoine de Bacatha, ainsi qu'à *Georges*, archimandrite de Saint-Théodose, à qui le Pontife adressa une lettre particulière.

Je n'ai pas besoin de rappeler quel honneur rejaillit sur le monastère, lorsque son higoumène saint *Modeste* dirigea une douzaine d'années, comme vicaire patriarcal, le diocèse de Jérusalem, durant la captivité de saint Zacharie, en attendant de lui succéder sur la chaire de Saint-Jacques. Cet honneur grandit encore lors de la nomination de saint Sophrone, son enfant le plus fidèle et le plus illustre.

Vers 808, le *Commemoratorium de casis Dei* (2) cite notre monastère en ces termes : « In monasterio sancti Theodosii, quod primum in illo constructum est, monachi 70, Basilius sepultus ibi. Succenderunt sarraceni latrones ipsum monasterium et interficerunt ibi multos monachos et alii propter paganos fugerunt; ad terram prostraverunt ecclesias duas ad ipsum monasterium aspicientes. » En 809 et en 813, d'après le chroniqueur Théophane, le monastère de Saint-Théodose fut entièrement saccagé; des religieux s'enfuirent dans l'île de Chypre, d'autres à Constantinople où l'empereur Michel Rhangabé et saint Nicéphore leur offrirent la plus cordiale hospitalité (3).

Jean Phocas visita le monastère en 1177, il en a laissé une description parfaitement exacte (4). Peu d'années auparavant, en 1173, le monastère reçut les dépouilles de sainte Euphrosine, fille du prince de Polotsk, Georges Vseslavitch, religieuse abbesse de son couvent. Dans sa vieillesse, elle accomplit un pèlerinage en Terre Sainte et elle mourut peu après son arrivée, le 23 mai 1173. Elle fut d'abord ensevelie à Saint-Théodose puis

(1) *Pratum Spirituale*, cap. CIII, XCII, XCIII, XCIV et CIX.
(2) *Itinera et Descriptiones T. S.*, t. I, p. 303.
(3) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 973.
(4) Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 948.

transportée en Russie avant 1187 et placée dans les catacombes de la laure de Kiev. « Elle envoya à la laure de Saint-Sabas supplier l'archimandrite et la confrérie de lui donner une place pour l'enterrer dans leur couvent. Ils refusèrent en disant : Notre père Sabas nous a donné l'ordre de ne jamais ensevelir de femme dans son couvent; il y a le couvent de la Sainte-Vierge de Théodose où reposent beaucoup de saintes femmes. Là sont enterrées la mère de saint Sabas et la mère des saints Anargyres, Théodosie et beaucoup d'autres; c'est là qu'il convient que la pieuse Euphrosine soit aussi ensevelie (1). »

Les récits des pèlerins du moyen âge, grecs ou latins, slaves ou francs, reviennent presque tous à la mention naïve de l'higoumène russe Daniel en 1106. « A six verstes de Jérusalem est le couvent de Saint-Théodose; il est situé sur une montagne, des murailles l'entourent. On y voit, au haut de la montagne, dans l'enceinte du couvent, une caverne qui a jadis servi d'abri pour la nuit aux mages, lorsqu'ils fuyaient Hérode. C'est là que reposent maintenant les reliques de saint Théodose et de plusieurs autres saints Pères, ainsi que celles de sa mère et de la mère de saint Saba. »

Le monastère était encore debout au quatorzième siècle (2); il paraît détruit lors du pèlerinage de Daniel, métropolite d'Éphèse, 1493-1499 (3). Les moines grecs de Jérusalem ont déblayé l'ancien monastère de Saint-Théodose, aujourd'hui *Deir-Dosi*, et essayent de le reconstruire sur le plan primitif (4). Il est situé au midi de Jérusalem, dans le désert de Juda, à peu de distance de Saint-Sabas, mais plus près de la ville sainte, sur un sommet qui domine la vallée du Cédron, Bethléem, le Jourdain et la mer Morte.

132. THÉOGNIUS, monastère de Saint-Théognius fondé en 475.

Théognius, né en 425 dans la Cappadoce, vint à Jérusalem en 454 et s'enferma dans le monastère de *Flavia*, à Gethsémani. Puis il s'enfuit à Deir-Dosi et de là à la laure de *Calamon*.

(1) *Revue de l'Orient latin*, 1895, p. 32-35.
(2) Papadop. Kerameus : Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, t. I, p. 107.
(3) Société russe de Palestine, 8e fasc., 1884, p. 20.
(4) *Échos de Notre-Dame de France*, l. c. et t. V, p. 75.

Nous le retrouvons ermite dans le voisinage du monastère de Saint-Théodose, construisant pour ses disciples un petit monastère sur l'emplacement d'une caverne, à l'âge de 50 ans, par conséquent en 475 (1). Le *Bibel-Atlas* de Riess commet donc une erreur manifeste en donnant l'an 455 comme date de cette fondation. Saint Théognius fut élevé au siège épiscopal de la petite ville de Béthélie près de Gaza, après 494. Les honneurs ecclésiastiques ne le ravirent pourtant pas complètement à l'affection de ses enfants; il conserva sa cellule et y revint mourir en 522 (2).

En 512, la petite chapelle du couvent avait cédé la place à une église spacieuse, grâce aux libéralités de l'empereur Anastase. Depuis, le nombre des moines s'accrut considérablement.

Moschus, à la fin du sixième siècle, parle de Paul, higoumène de Saint-Théognius (3). Celui-ci doit différer de Paul Helladique, premier biographe de saint Théognius et solitaire près d'Elousa de 555 à 558 après un long séjour au monastère de Saint-Théognius. Les *Apophthegmata* Patrum mentionnent encore Phocas, un moine de notre couvent (4).

Les données des deux biographes de saint Théognius, Paul Helladique et Cyrille de Scythopolis, sont trop vagues pour qu'on puisse fixer d'une façon bien précise l'emplacement du monastère. Ils l'indiquent à 90 milles de Béthélie, dans les environs de Saint-Théodose (5); avec quelles ruines doit-il s'identifier? Je l'ignore.

133. THRACES, monastère des Thraces mentionné à propos des luttes origénistes, qui troublèrent la Palestine au sixième siècle. Ses religieux, rudes et fidèles, accoururent des bords du Jourdain à Jérusalem contre les hérétiques; un combat meurtrier s'engagea dans les rues de la ville, les catholiques sortirent en nombre prêter main-forte aux Thraces. Peine inutile! ils furent repoussés et s'enfermèrent dans l'hôtellerie de Saint-

(1) *Acta S. Theognii* dans les *Analecta Bollandiana*, t. X, p. 87.

(2) Voir Van den Gheyn, *Revue des Questions Historiques*, 1891, p. 397 à 429, et *Échos d'Orient*, t. I, p. 380.

(3) Cap. CLXXX.

(4) Cotel., t. I, p. 702.

(5) *Analecta Bollandiana*, t. X, p. 86 et 115.

Sabas près de la Tour de David. Les origénistes les y poursuivirent et les auraient tous assommés, si un Thrace gigantesque ne leur avait fait un rempart de son corps, repoussant les ennemis à l'aide d'un fléau qu'il brandissait avec une merveilleuse adresse (1).

134. TOUR DE DAVID à Jérusalem. Sous l'empereur Marcien, 450-457, des moines vivaient dans quelques cellules près de la Tour de David, la citadelle actuelle (2). Saint Théodose y fit son apprentissage de la vie religieuse sous la direction de son compatriote Longin. Dès le début de son pontificat, 494, le patriarche Élie rappela les moines au Saint-Sépulcre, d'où ils semblent originairement sortis (3). Saint Sabas acheta les cellules abandonnées et y construisit un hospice pour les pèlerins étrangers (4). Il existait encore au moyen âge (5). La *Vie de saint Cyriaque* mentionne également un xenodochium appartenant à la laure de Souka et qui fut racheté par le couvent de Saint-Euthyme en 485 (6).

135. TOURS; laure des Tours fondée par Jacques, moine de Saint-Sabas, au début du sixième siècle, dans la plaine cisjordanienne (7). Elle députa son higoumène Dominique au synode de Constantinople en 536 (8). Jean Moschus nous a conservé de nombreux renseignements à son sujet. Il entendit célébrer le désintéressement d'un vieillard qui refusa d'être supérieur (cap. VIII), la charité d'un moine qui se privait de son unique morceau de pain pour le donner aux pauvres (cap. IX), l'inexorable rigueur de l'ermite Barnabé, laissant son pied tomber en pourriture plutôt que d'arracher un roseau cause de tout le mal (cap. X); il vit aussi l'abbé Théophile, fréquemment consulté pour ses connaissances exégétiques (cap. XL) et le moine Théodore, créé depuis évêque de Rhosos (Roséa), un siège suffragant

(1) *Vita S. Sabæ*, n° 86.
(2) Usener, *Der heilige Theodosios*, p. 13 et 105.
(3) *Vita S. Sabæ*, Cotelier, t. III, n° 31, p. 261.
(4) *Op. cit.*, n° 51 et 86.
(5) *Voyage de l'higoumène Daniel*, p. 3 et 28; Saewulf, p. 847, Phocas, Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, n° 14, col. 942; Jean de Würtzbourg, cap. XI.
(6) *A. SS.*, t. VIII, sept., cap. I, n° 7, p. 149.
(7) *Vita S. Sabæ*, n° 16.
(8) Labbe, *Concil.*, t. V, col. 46.

d'Anazarbe dans la Cilicie seconde (cap. L et C). Le naïf pèlerin raconte des prodiges encore plus extraordinaires survenus dans cette laure (cap. V et VI). La laure des Tours se trouvait à proximité de Jéricho, puisque son cimetière servait à l'hôpital de cette ville.

VIEILLE LAURE, voir *Chariton*.

136. ZACHARIE, monastère de l'abbé Zacharie. Justinien y fit creuser un puits (1).

137. ZANN, monastère de Zann fondé en 513.

Le nombre toujours croissant de disciples accourus à Mâr-Saba obligeait Sabas à édifier de nouveaux couvents et à établir ainsi peu à peu une sorte de Congrégation, dont les dépendances multiples le reconnaissaient pour leur père. C'est ainsi qu'il envoya deux frères d'Hébron, Zann et Benjamin, élever un monastère, à quinze stades au sud de la Grande Laure sur l'emplacement d'une ancienne cellule (2). Ce couvent est connu dans l'histoire sous le nom de *monastère de Zann;* ses ruines se trouvent sans doute à trois kilomètres au sud de Mâr-Saba.

(1) Procope, *De Ædificiis*, lib. V, cap. IX.
(2) *Vita S. Sabæ*, t. III, n° 42.

Cadi-Keuï.

P. S. VAILHÉ,
des Augustins de l'Assomption.

OPUSCULES MARONITES

(*Fin*) (1)

VIE DE SÉVÈRE PATRIARCHE D'ANTIOCHE

CHAPITRE CINQUIÈME (2)

SÉVÈRE PATRIARCHE D'ANTIOCHE.

30. Intronisation de Sévère. — 31. Son épiscopat. — 32. Son exil. — 33. Sa mort.

30. (fol. 142r) Les évêques de l'Orient se rassemblèrent donc rapidement à *Sidon* en *Phénicie*, car l'ordre de l'empereur était

(1) Voy. vol. IV, 1899, p. 175, 318, 543; vol. V, 1900, p. 74. — p. 91, note 6, lire : Νηφάλιος, sobre.

(2) Ce dernier chapitre est tiré de la Vie de Sévère, patriarche d'Antioche, écrite par Jean, supérieur du saint monastère de Beth Aphtonia († 538), à la demande de Domitius (ܕܘܡܛܝܘܣ), du même monastère, qui plus tard devint évêque. Elle fut écrite en grec et traduite en syriaque par le saint abbé Sergius Bar-Caria (ܣܓܝܐ ܕܡܪܝܐ ܐܚܘܗܝ ܕܒܝܬ ܩܪܝܐ ܕܒܪ ܩܪܝܐ). Cette nouvelle Vie de Sévère est conservée dans un manuscrit de Berlin (Sachau, 321, fol. 135r-147v). On trouve d'abord un sermon préface (fol. 135r-136r, col. 2); Sévère était de Sozopolis; parmi ses ancêtres était l'évêque Sévère, l'un des deux cents qui, avec Cyrille le Grand, se séparèrent de l'impie Nestorius; — ceci, comme la suite, était déjà dans Zacharie; — fol. 136v-137r, on trouve la prophétie de Mennas relative à l'épiscopat de Sévère. Tous les épisodes sont omis. Au fol. 137r, on trouve déjà que Sévère, réussissant mieux que les autres dans l'étude des lois, fut nommé anticenseur (ܐܢܛܝܩܢܣܘܪܐ) par ses camarades. Au fol. 137v, Sévère après son baptême se fait moine. On trouve alors quelques détails sur Pierre l'Ibérien, fol. 138r-138v. Puis Sévère écrit « à l'un de ses amis nommé Zacharie », de vendre ses habits et d'en donner le prix aux pauvres. — Jean évite ailleurs de nommer Zacharie. — Sévère se retire au monastère de Pierre l'Ibérien; à cette occasion, Jean, qui a été lui-même visiter le monastère de Pierre l'Ibérien et a vu quelques-uns de ses successeurs, nous donne plusieurs histoires édifiantes sur Étienne, Théodore, Élisée (fol. 139r-139v). Sévère se retire alors au désert d'Éleuthéropolis, y tombe malade, est reçu au monastère de Romanus, près d'Éleuthéropolis, et achète un monastère, près de Maiouma. Viennent les difficultés avec Néphalius qui amenèrent Sévère à Constantinople (fol. 140-142). Nous avons signalé en note les passages intéressants relatifs à cette période. Nous résumons toute la suite en n'omettant que les considérations tirées de l'Écriture sainte et les sermons.

pressant. Quand ils se furent assemblés, ils étudièrent le cas de *Flavien* patriarche d'*Antioche* et le trouvèrent partisan de *Macédonius* et de ses semblables; il ne voulut pas quitter ses erreurs et ils le déposèrent. Après cela, tandis qu'on cherchait quel évêque on pourrait nommer à sa place pour diriger l'Église d'*Antioche*, les évêques, les moines et les séculiers s'écrièrent d'une seule voix : *Sévère sur le trône*. L'Esprit-Saint demandait *Sévère* pour le trône épiscopal, comme il l'avait fait de *Paul* et de *Barnabas* pour prêcher l'Évangile, le consentement unanime de tous en était un signe. Ils disaient que Sévère seul pouvait guérir l'Orient de la lèpre hérétique qui durait depuis si longtemps. L'empereur et Dieu furent du même avis. On envoya donc à Sévère des hommes illustres et fervents qui imitèrent le serviteur d'*Abraham* le patriarche; quand ils approchèrent du monastère de l'admirable *Sévère*, ils dirent : « Seigneur Dieu, dirige notre voie aujourd'hui; si tu veux que ce saint soit notre pasteur, envoie-le au-devant de nous jusqu'à la porte. »

Sévère habitait au haut (ܒܝܬܐ ܥܠܝܐ) du monastère et ne parlait avec personne si ce n'est avec quelques-uns qui lui apportaient des questions écrites ou des interrogations. *Pierre*, dont nous avons parlé (1), son disciple et son lecteur (ܬܢܝܢܐ) (2), servait ceux qui venaient et s'acquittait (de cette charge) avec joie. Au moment où ces hommes vinrent, il se trouva que *Pierre* et tous les frères étaient hors du monastère occupés à un travail, aussi quand ils frappèrent à la porte, il n'y eut personne pour leur répondre. Ils frappèrent encore; le saint, étonné, descendit, et après avoir ouvert la porte, il les reçut. Ils lui dirent les paroles de ce serviteur (Éliézer) : « Ton Seigneur est le Seigneur qui a dirigé notre voie (3) aujourd'hui (fol. 142ᵛ) et a réalisé notre prière. » Quand Sévère leur demanda pourquoi ils étaient venus, ils répondirent : « L'empereur pieux vous ordonne de venir au concile, » et ils lui tendirent l'ordre impérial. Il n'y résista pas, mais après les avoir reçus et les avoir fait reposer, il partit avec eux le jour suivant. Quand il arriva et apprit le choix qu'on avait fait de lui, il voulut s'enfuir en disant : « Je ne suis pas capable de remplir une telle fonction sacrée; comment pourrais-je, moi

(1) De Césarée de Palestine, cf. *supra*.

(2) La lecture ܬܪܝܢܐ donnerait : *son second*.

(3) *Genèse*, XXIV, 48.

humble et non préparé, m'asseoir sur le trône du grand *Ignace?* Ordonnez un autre homme qui soit capable. » Cela ne fit qu'augmenter le désir des évêques et des moines, ils le prirent soigneusement et le gardèrent avec patience. Alors, des hommes de son rang qui avaient étudié avec lui (1) lui écrivirent pour lui raconter une prophétie faite à son sujet par le célèbre et pieux *Mennas:* ils lui conseillèrent de ne pas refuser et de ne pas fuir le choix de Dieu, car il n'est pas sans danger de ne pas entendre l'appel de Dieu. Bien que sa résistance eût une cause louable, il écouta ceux-ci de plus en plus, soumit sa volonté et céda à la violence que lui faisaient les évêques, les moines et les séculiers, il ne pouvait du reste faire autrement, et se rendit avec eux à *Antioche.*

Quand les habitants l'apprirent, ils sortirent de la ville avec leurs femmes, leurs enfants et toute leur maison et le reçurent avec de grandes louanges en criant (1) : « Depuis longtemps nous désirions participer aux saints mystères, délivre la ville des fausses doctines; nous demandons à baptiser nos enfants, maudit le concile de *Chalcédoine* qui a troublé l'univers. Maudit soit-il maintenant (2)! Maudite soit la rébellion, maudit soit le concile des renégats! maudit soit le concile de *Chalcédoine!* maudite la lettre de *Léon!* Maintenant tous les évêques le maudiront, celui qui ne le maudit pas est un loup et non un pasteur. » Et si un homme était supposé partisan de *Flavien*, il s'entendait appeler par son nom : « Un tel, maudis le concile! » ce qu'il faisait, car le concile était maudit par tous avec tout ce qui s'y rattachait, tous criaient et interpellaient. L'illustre Sévère se réjouissait plus de cela que des louanges, il entra ainsi triomphant dans la ville et reçut l'épiscopat le même jour. Il monta sur le trône d'*Ignace* qu'il suivait de loin par le nombre (des années), (fol. 143r) mais de près par ses qualités. Quand il arriva à la chaire, il fit un discours plein de science et de l'exactitude de la théologie, dans lequel il mit à nu le travail humain de

(1) Zacharie, cf. *supra*, page 97, lignes 20-25.

(2) Ce qui suit se trouve identiquement dans le pseudo Denys de Tellmahré (Jean d'Asie), ms. syr. 284 de Paris, fol. 149v-151, sinon que pour Jean d'Asie, c'est dans l'église que le peuple manifeste. Comme les mots sont les mêmes, il faut que Jean d'Asie se soit servi de la présente traduction de la biographie de Sévère. *Cf. Analyse des parties inédites de la chronique attribuée à Denys de Tellmahré*, Paris, Leroux, 1898, p. 44.

Nestorius et la fantaisie rêveuse d'*Eutychès*. Il parla longtemps aussi contre le concile de *Chalcédoine* et la lettre de *Léon;* il eut soin de s'écarter des deux écueils également dangereux pour marcher dans la voie royale. Il enseigna une nature, (formée) de deux, de Dieu le Verbe incarné, et quand il eut ajouté quelques mots sur la bonne conduite autant que le temps le lui permit, il congédia le peuple, qui était fatigué, pour aller prendre du repos corporel. Telle fut l'illustre entrée de cet homme de Dieu.

31. Dès qu'il fut intronisé, il renvoya les cuisiniers, les pâtissiers de la demeure épiscopale, et jeta tout ce qu'il trouva de condiments. Il renversa les bains, comme les rois aimés de Dieu *Ézéchias* et *Josias* le firent pour les statues de *Baal*. Selon sa vie monacale habituelle, il se lavait à l'aide d'un vase placé à terre sans immersion, il faisait de longs offices chantés, et se nourrissait de légumes, comme les enfants de *Babylone*. Il se faisait apporter de la ville du pain grossier et vulgaire comme les boulangers en font pour les pauvres, et depuis lors, il ne cessa, à la manière d'une fontaine, d'arroser le peuple d'Antioche qui n'avait pas faim et soif de pain et d'eau, mais bien d'entendre la parole de Dieu, selon le mot du prophète, car ils manquaient d'un bon enseignement à cause de la méchanceté des hommes qui jusque-là s'étaient nourris au lieu de paître leurs brebis, de sorte que par ses paroles, ceux qui avaient faim devinrent des élèves de Dieu (ܡܠܦܢܐ ܕܐܠܗܐ), comme il est écrit. Sévère remarqua que le peuple d'Antioche aimait les chants, ou bien ceux du tabernacle (ܡܙܡܘܪܐ, les psaumes) ou bien ceux des poètes de l'Église; il s'en occupa donc comme un père qui balbutie avec ses enfants, et quand il eut fait des psaumes (ܫܒܚܬܐ), il composa aussi des hymnes de louange (1) et les leur donna, semblable en cela à Dieu, lequel voyant que les fils d'*Israël* admiraient les sacrifices de taureaux, les meurtres de brebis, la combustion devant les idoles et l'effusion du sang, auxquelles ils s'étaient accoutumés en Égypte, et qu'il était difficile de les changer, ne chercha pas à les détourner aussitôt, mais ordonna de lui sacrifier tout cela, remettant leur déli-

(1) Sans doute les hymnes de l'Octoëchus conservées dans plusieurs traductions syriaques. Il sera aussi question plus bas des homélies conservées également en syriaque.

vrance complète de ces choses à un temps plus favorable. Sévère ne fit pas de ces chants poétiques frivoles et efféminés, (fol. 143v) formés de pensées de perdition et non de sens spirituel, qui plaisent aux morts, mais il en composa pleins de tristesse qui amènent ceux qui les écoutent aux pleurs aimés de Dieu, de sorte qu'il en détourna beaucoup de la perdition du théâtre et les amena à fréquenter assidument l'église; d'autres étaient pleins de théologie, de théorie et de l'exactitude des dogmes; d'autres expliquaient les profondeurs des livres divins ou conduisaient à l'accomplissement des bonnes œuvres; beaucoup portaient sur le deuil et les souffrances de tout le peuple et des enseignements de tout genre. Aux temps de sécheresse et de manque de pluie, de maladies, de pestes et d'arrivées de démons, il se levait comme *Moyse* en face de la colère de Dieu, car il gouvernait tout le peuple sur sa demande, et ne lui rappelait pas seulement (à Dieu) les serments des parents, mais les souffrances qu'il endura pour nous, quand il nous délivra de la servitude du démon et des diables. — Et quand des démons cruels, par la permission de Dieu, furent jetés sur les hommes (1) et les dirigèrent comme des animaux, ils leur faisaient avaler (ܡܟܡܝܗܘ ܒܥܦܪܐ) tous les objets qu'ils rencontraient, qu'ils fussent de verre ou de fer, de sorte que, quand ils les retiraient, on les voyait sortir comme des charbons du feu. (Sévère), cet homme grand et juste, priait et suppliait Dieu, par toutes les prières possibles, de les chasser de son héritage, il le priait avec angoisse et disait : « Seigneur, c'est parce que nous marchons dans de nouveaux sentiers de péché que nous sommes punis par de nouvelles punitions, car nous méritions plus que les peines habituelles ». Celui qui aime la miséricorde écouta l'intercesseur qui criait vers lui par ses œuvres comme le firent *Lot* et *Moyse*. — Voilà qu'ici les diables criaient et sortaient comme

(1) Il peut s'agir du fait raconté dans Land, III, l. VII, ch. XIV, et dans Jean d'Asie. Cf. *Revue de l'Orient chrétien*, 1897, suppl. trim., p. 466 : L'année de la mort d'Anastase, des démons saisirent ceux qui se rendaient à Jérusalem pour la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, ces démons hurlaient après la croix comme des chiens. — La traduction syriaque de l'homélie de Sévère dont il est question ici est conservée au British Museum, *add. ms.* 12159, fol. 119-121. Elle a pour titre : « Sur les morceaux de verre, et les charbons envoyés de Palestine, qui ont été vomis par les possédés ». Sévère en conclut que ces possédés étaient dévorés par un feu intérieur.

s'ils étaient poursuivis par lui ; les places publiques ressemblaient à une église, où chacun chantait ce que Sévère rempli de Dieu avait composé sur cette terreur (ܕܚܠܬܐ) funeste. Plus ceux qui l'avaient pour médecin péchaient et plus il s'opposait à la colère de Dieu et arrêtait les punitions qui devaient venir. Mais comme nos péchés étaient trop grands pour être remis, Dieu lui dit alors ce qu'il avait dit à *Jérémie :* « Ne prie plus pour eux, parce que je ne t'écoute plus. Ne vois-tu pas combien ils m'irritent tous par leurs voies perverses? » Et quand Dieu l'eut enlevé, comme la colonne qui porte toute la masse, il livra toute la ville à une perdition complète. (fol. 144r)

Cet homme pénétré de Dieu l'avait prédit aux habitants de la ville en leur disant d'apaiser la colère, comme les Ninivites, par la prière et la pénitence. C'était une prophétie, car il leur dit dans le mimré qu'il leur fit pour l'arrivée des diables... Il écrivit encore aux moines qu'il apprit avoir été persécutés après son départ : « Vous êtes les colonnes et les piliers de la ville du Seigneur; si donc vous qui êtes des piliers, vous avez été ébranlés et déplacés de votre place, qui pourra attendre autre chose que des plaies envoyées par Dieu et des maux inévitables? » Quant à son remarquable exil, aux souffrances qui lui arrivèrent alors et aux jugements de Dieu à ce sujet, lui-même les a écrits et racontés fidèlement, puis les a envoyés sous forme de lettre aux hommes zélés. Nous y renvoyons ceux qui voudront se la procurer.

32. Quand ce pasteur eut été chassé, son troupeau fut livré aux loups, et l'on eut de faux pasteurs au lieu des vrais. Ils n'eurent pas compassion de leur troupeau, ne fortifièrent pas les malades, ne guérirent pas les blessés, ne convertirent pas ceux qui étaient dans l'erreur, mais ils amenèrent les hommes sains à l'hérésie. — Un homme, grammairien de son état, l'un des plus rusés des hérésiarques actuels et même des précédents, écrivit une longue thèse sur le concile de *Chalcédoine*. Il dit qu'ils avaient eu raison, que Notre-Seigneur et notre Dieu Jésus le Messie est formé de deux natures unies et d'une personne après l'union, affirmant que c'était la même chose que de dire : une nature de Dieu le verbe incarné... (fol. 144v)... Mais ce n'est pas ici l'endroit de dogmatiser, car il est facile à ceux qui le voudront de trouver l'admirable réfutation de Sévère, qui écrivit trois mimré (discours) en l'honneur de la Sainte Trinité contre

le grammairien (1)... Peu de temps après, le démon affligea les fidèles d'une autre plaie : Un vieil évêque qui était déjà fou et insensé..., renouvela le fol enseignement de *Valentin*, de *Manès*, de *Marcion* et d'*Eutychès*. Il profita de l'absence de notre pasteur pour dire que le corps si saint du Messie notre Dieu qui s'unit substantiellement (à l'humanité) en *Marie* a une âme douée de connaissance, qui n'est pas passible ni mortelle à cause de son union avec le Verbe (fol. 145r) ni soumise à nos souffrances et à nos humiliations comme la faim, la soif, la fatigue (2)... Sévère montra que tout cela n'était que songes et écritures écrites sur l'eau... Mais comme je l'ai dit, je ne fais pas un traité dogmatique, mais veux seulement montrer comment cet homme rempli de Dieu avait souci de son troupeau, lors même qu'il en était éloigné, et frappait les loups des traits de ses écrits.

Les choses en étaient à ce point, quand l'empereur qui régnait alors (3) fit venir *Sévère* pour s'entendre avec lui au sujet de la paix de l'Église (4). Celui-ci, sans aucun souci de sa conservation personnelle, s'embarqua durant l'hiver, au temps où l'on ne naviguait pas et où chacun restait chez soi. Il se confia à Dieu, et montra qu'il n'avait rien de plus pressant que de se tenir prêt à tout souffrir pour la vérité, bien qu'il sût d'avance que son voyage était inutile et n'aurait aucun succès. Il monta (à Constantinople) pour éviter les reproches des amis de la discorde, qui étaient prêts à le blâmer s'il ne se dérangeait pas... Il demeura à la cour assez longtemps (5) pour faire croire qu'il n'en reviendrait plus, mais Dieu ne permit pas que de tels travaux fussent vains, et lui donna une récompense digne de ces

(1) Sans doute *Sergius le grammairien*. Dans les œuvres de Jean Maron (*Opuscules maronites*), on trouve plusieurs citations des traités de Sévère contre Sergius.

(2) Il s'agit ici de l'hérésie de Julien d'Halicarnasse. L'Histoire ecclésiastique attribuée à Zacharie (Land, *Anecdota syriaca*, t. III) nous donne beaucoup de détails sur cette controverse et cite des lettres de Sévère et de Julien. Cf. pages 263 à 271. — Cette correspondance est conservée dans un manuscrit du Vatican.

(3) Justinien.

(4) Sévère refusa d'abord de quitter sa solitude, par une lettre conservée dans Land, *Anecdota syriaca*, III, p. 279-285. Voir aussi *ibidem*, l. IX, ch. XIX.

(5) De l'hiver 534-535 jusqu'en mars 536. Cf. Land, III, p. 279, et Krüger, *Die sogenannte Geschichte des Zacharias rhetor*, p. 371.

labeurs qu'il faisait d'ailleurs avec joie, (fol. 145ᵛ) car il trouva et ramena (à la vraie foi) saint Anthime, le patriarche de l'Église de Constantinople; ce fut la récompense de ses prières et de son enseignement. Il me faut raconter comment cela eut lieu : Quand Sévère était à la cour, Anthime désira le voir et le demanda à la reine. Celle-ci l'apprit à l'illustre *Sévère* qui n'accepta pas aussitôt, car il attendait une inspiration d'en haut à ce sujet. Quand Dieu, comme la fin le montra, l'eut inspiré, il accepta cette entrevue, et quand il fut entré il se prosterna et demanda à Anthime de prier (de le bénir). Celui-ci ne voulut pas, disant qu'il n'oserait faire cela; mais Sévère lui demanda de nouveau de prier, il le fit, et Sévère répondit : Amen. C'est une preuve de la persuasion qu'il avait reçue d'en haut, sans cela ce gardien et ce docteur de la véritable orthodoxie n'aurait pas prié avec lui, avant sa conversion au bien. Quand ils se furent assis, Sévère dit... (fol. 146ᵛ)... Quand Anthime l'eut écouté (contre le concile de Chalcédoine) et eut écrit tout cela en bonne place dans son esprit, il sortit aussitôt et abandonna tout : siège épiscopal, chaire, honneur et gloire. Il parla avec confiance devant l'empereur au sujet de la religion et partit avec ceux qui étaient persécutés (1), lui qui était leur patriarche et leur docteur... Sévère lui-même, dès qu'il lui fut permis, grâce à la pieuse reine, de quitter son lieu de détention (2), partit avec la couronne des confesseurs, ou plutôt du martyre, non effectif, mais souhaité. Après son départ, il se rendit au désert qu'il aimait et là, quand il connut l'approche de la fin de ses jours... comme il était seul et n'avait près de lui aucun scribe, il écrivit de sa propre main une longue lettre au saint et vénérable *Jean* archimandrite appelé *Bar-Aphtonia*, et par son entremise à tous les moines de l'Orient, au sujet de la communion ou il était avec *Théodose* et *Anthime* les évêques d'*Alexandrie* et de *Constantinople*. Dans cette lettre il prophétisa sa mort et celle de son correspondant (3), comme il avait prédit auparavant au contraire une

(1) Cf. Land, *Anecdota*, III, p. 290 ; Krüger et Ahrens, p. 210.

(2) Au palais de Théodora; car d'après Bar-Hebræus, cette reine entretenait dans la grande cour du palais cinq cents moines syriens et grecs expulsés de leurs monastères, ainsi que Sévère, Théodose et Anthime. Cité par M. Krüger, *loco cit.*, p. 371.

(3) Un fragment de cette lettre est cité dans Land, III, l. IX, ch. xx, sous ce

longue vie à d'autres, parmi lesquels figure cette *Agatonica* (ܐܓܬܘܢܝܩܐ) pure en tout, et vaillante comme une abeille que l'on a nommée en conséquence la mère d'*Israël* spirituel (1). Ce vénérable *Jean* vécut encore quinze jours après cette lettre (fol. 146ᵛ) et alla près de Jésus qu'il aimait (2).

33. Quant à *Sévère*, pour reprendre ici le récit que je veux (faire) pour l'homme de Dieu Domitius (ܕܘܡܝܛܝܘܣ) et ne pas le laisser inachevé (3)... peu de temps avant sa mort, il était couché, très affaibli, sur son lit. Les siens et les médecins lui conseillaient de prendre des bains; il résista et dit : « Je n'ai jamais vu mon corps depuis que j'ai promis au Messie de prendre le joug monacal. » On le pressait encore davantage en disant : « Ne t'abandonne pas toi-même, ne délivre pas ton âme de ton corps avant son temps et épargne à l'Église une telle perte. Nous ne t'obligeons pas à voir ton corps, nous te mettrons avec ton habit (dans le bain). » Ils le persuadèrent par ces paroles et beaucoup d'autres de ce genre, et quand ils l'eurent porté avec son habit dans le bain, ils le placèrent sur une petite table étendue sur la terre, je ne sais si ce fut pour laver son corps qui aurait déjà été mort, ou parce qu'il ne pouvait pas se tenir debout; mais quand ils l'eurent enlevé de cette pierre, il lui resta une vertu parmanente et, jusqu'aujourd'hui, quiconque est affecté de froid ou de fièvre ou d'une autre faiblesse de corps (fol. 147ʳ) est guéri de sa maladie dès qu'il touche cette pierre.

Quand on vit qu'il était proche de sa fin, on le supplia de ne pas abandonner les siens dans ce temps de maux et de troubles, (car nous croyions qu'il dépendait de lui de mourir ou de ne pas mourir)... Il envoya son esprit au ciel et nous laissa son corps ou plutôt lui-même tout entier... Après sa mort on lui fit un tombeau qui ne convenait pas à sa taille, il manquait beaucoup de longueur; et comme on ne s'en aperçut pas, on laissa partir le fossoyeur qui était un étranger. Quand ils vinrent

titre : *Lettre de Sévère à l'ordre des prêtres et des moines de l'Orient.* La partie personnelle à Sévère et à Jean n'a pas été citée.

(1) Cf. *Plérophories*, ch. LXXXVI, sur ܐܓܬܘܢܝܩܐ.

(2) Sans doute en 536. D'après le pseudo Denys de Tellmahré, Jean Bar Aphtonia serait mort en 538. Cité par Assémani, *B. O.*, t. II.

(3) C'est peut-être le traducteur qui complète ici la Vie écrite par Jean Bar-Aphtonia. Bar-Hebræus (*Chronique ecclésiastique,* t. I, p. 212) fait mourir Sévère à Alexandrie en 854 des Grecs (543).

pour y placer le corps, ils ne le purent pas, parce que le tombeau ne le contenait pas. Ils le placèrent au-dessus de l'urne (ܓܘܪܢܐ) et ne savaient que faire. Après un certain temps quelques-uns proposèrent de lui plier les pieds, d'autres ne voulaient pas entendre parler de ce moyen qu'ils estimaient être une profanation, quand, par une force divine, ce corps vénérable descendit, sans qu'aucun de ses membres fût brisé ni même plié. Son corps se rapetissa-t-il ou la fosse s'allongea-t-elle, Dieu qui opéra ce prodige, est seul à le savoir, lui qui, même après leur mort, honore ceux qui l'ont honoré!

Fin de l'histoire de Mar Sévère patriarche d'Antioche, traduite du grec en syriaque, par l'ami de Dieu, le vénérable et saint abbé Mar Sergis Bar-Caria (ܐܟܘܣ ܡܪܝ ܣܪܓܝܣ ܒܪ ܟܪܝܐ).

F. Nau.

AU PAYS DES NOSAIRIS

(*Suite*) (1).

X

Solaïmân prend la tête de la caravane. De plus en plus le pays devient verdoyant, la terre est noire et grasse; l'eau sourd de toutes parts et chante sur les pelouses au pied des grands arbres. Une seule ombre à ce tableau digne d'une pastorale de Virgile : ce sont les chemins. Après avoir roulé dans les casse-cous du Liban, nous croyions naïvement n'avoir plus rien à apprendre en ce genre. Le *Ǵord*, c'est-à-dire les terres hautes du pays des Noṣairîs ne tardèrent pas à nous détromper.

Nos pauvres chevaux ont peine à prendre pied sur ces roches polies et presque verticales. Les selles, mal raffermies avec des ficelles et des cordes, voyagent sur leur dos entre la crinière et l'appendice caudal. Ces exercices insolites de voltige doivent, avec le temps, merveilleusement développer les dispositions pour l'équitation. A ce titre nous osons recommander une excursion dans les montagnes de la Syrie centrale. Les amateurs d'imprévu seront satisfaits.

Grâce à des prodiges d'équilibre, cavaliers et montures atteignent sur les trois heures un petit plateau, ou plutôt le bord supérieur d'un entonnoir au fond duquel se cachent les ruines imposantes du temple de Bætocécé, actuellement Ḥoṣn Solaïmân (2).

(1) Voy. vol. IV, 1899, p. 572 et vol. V, 1900, p. 99.

(2) Ḥoṣn (forteresse), Qal'at (château), Dair (couvent) sont des appellations que les Arabes appliquent volontiers aux ruines anciennes. En l'absence d'autres renseignements, nous croyons que le Solaïmân entrant dans le nom arabe de Bætocécé est le Salomon biblique à qui les légendes musulmanes font également honneur des constructions de Balbec.

Nous ne sommes pas les premiers à le visiter. L'antique sanctuaire a été exploré en 1861 par Rey et tout récemment par M. René Dussaud (1). Ces habiles archéologues, commençons par le dire, n'ont pas laissé beaucoup à glaner après eux.

La première chose attirant le regard du voyageur est une vaste enceinte de 144 mètres de long sur 90 de large. Son tracé est irrégulier et affecte la forme d'un trapèze; ce qui comme ensemble général donne à son plan quelque analogie avec celui de la mosquée d'Omar à Jérusalem. Après Balbec c'est le plus beau spécimen d'enceinte sacrée. Ce mot demande quelques explications.

Quand nous entendons parler de temple ou d'édifice sacré chez les Anciens, notre imagination, habituée aux basiliques ou cathédrales chrétiennes, nous représente volontiers un grand monument abrité et couvert par un toit. Telle n'est pas la réalité. Au moins sous le ciel fortuné de la Syrie, le temple antique ou τέμενος désignait un champ ou un espace enclos, une aire de terre battue ou de roc aplani sur le sommet d'une montagne, généralement au milieu d'un bois sacré. Cet espace fermé au vulgaire était réservé au culte d'une divinité, d'ordinaire sidérale, divinité représentée sous la forme d'une pierre conique ou d'une stèle à figures primitives, auxquelles, sous l'influence grecque, on substitua plus tard des statues. Dans cette enceinte on ne laissait pénétrer le peuple qu'aux époques de certaines fêtes. Au centre s'élevait un autel sur lequel on offrait des sacrifices. Du moment où la divinité prit les traits de l'homme, on lui attribua les mêmes besoins. On pensa d'abord à l'abriter sous une demeure en pierres; on construisit une sorte de tabernacle ou édicule, généralement placé au milieu du ḥaram ou enceinte sacrée. Mais alors même le sanctuaire phénicien garda toujours le goût du plein air.

Vinrent les Romains; sans toucher au plan primitif, ils reprirent avec plus de soin l'enceinte sacrée. Ils rebâtirent en l'agrandissant l'ancien tabernacle ou édicule central qui devint

(1) Walpole serait le premier Européen qui l'ait visité. Sa description, comme le reste de son ouvrage, manque de précision, mais elle nous laisse entrevoir l'état de conservation de ce monument dans la première moitié de ce siècle (p. 319-328). Ritter (p. 962) essaye, avec sa sagacité ordinaire, de débrouiller ce chaos.

ainsi le ναός ou *cella* tels que nous les retrouvons de jours.

L'enceinte de Ḥoṣn Solaïmân est construite en blocs, mesurant de 6 à 9 mètres de longueur sur une hauteur de 2 à 3 mètres. L'épaisseur moyenne est de 1 mètre. A l'exception du fameux *trilithon* (1), ce sont bien là les proportions des matériaux de Balbec. Quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux donnent accès dans l'enceinte. Leurs linteaux sont formés de gigantesques monolithes. Commençons par la porte du Nord, qui paraît avoir été l'entrée principale. Elle était très ornementée et précédée, si mes souvenirs sont exacts, d'un prostyle ou colonnade. A droite se trouve la grande inscription gréco-latine (2). Ce texte, assez long, reproduit une lettre du roi Antiochus, mentionnant le Jupiter de Bætocécé. Donc, antérieurement à l'ère chrétienne, Ḥoṣn Solaïmân possédait sinon le temple actuel, du moins un sanctuaire déjà célèbre.

Mais à qui faire l'honneur de ce monument? Les inscriptions grecques gravées au-dessus des autres portes de l'enceinte vont nous répondre. Au-dessus de celle de l'Est une dédicace déclare que « les gens de l'endroit » ont élevé cette construction de leurs derniers au dieu local en l'année 482. Cette date, remarquons-le tout de suite, fixe simplement l'année où le linteau de la porte a été posé; rien de plus.

Mais d'après quelle ère calculer la date de 482 et les autres fournies par les inscriptions de Bætocécé? Si avec M. Dussaud on adopte l'ère des Séleucides, 482 correspond à l'an 171 de J.-C. M. le Dr J. Rouvier, bien connu pour ses travaux sur la numismatique de la Phénicie, me suggère qu'il s'agit peut-être de l'ère d'Aradus débutant en 259 ou 258 av. J.-C. (3). Cela reculerait d'un demi-siècle l'achèvement de l'enceinte sacrée. Bætocécé étant un grand sanctuaire phénicien « qui devait jouer pour Aradus un rôle analogue à celui d'Aphaca dans le Liban pour Byblos » (Dussaud) et à celui de Dair al-

(1) Trois énormes pierres des ruines de Balbec, ayant chacune près de vingt mètres de long.

(2) Cfr. Waddington, *Inscriptions de Syrie*, n° 2720 a; le texte épigraphique est dans *Archives des missions scientifiques*, VII, planche III, p. 336; on y trouve aussi une description des ruines, à laquelle nous avons emprunté plus d'un trait.

(3) Cfr. Dr Rouvier, *L'ère de Marathos de Phénicie*, dans *Journal Asiatique*, 1898², Septembre 1. Octobre.

Qal'a pour Béryte, l'emploi de l'ère aradienne ne se heurte à aucune invraisemblance.

La porte Sud ne possède plus que quelques lettres de son inscription. Le linteau brisé gît à terre et porte une date oscillant entre les années 194 et 195 de J.-C., calculée d'après l'ère des Séleucides. Si l'on admet que la partie Sud du péribole fut achevée la dernière, la construction de l'enceinte ne peut être antérieure à la dernière moitié du second siècle. Comme l'a fort bien dit M. Dussaud, « ces dates sont précieuses. Sans elles il faudrait probablement subir l'appellation de muraille cyclopéenne ou phénicienne avec le sens de haute antiquité qu'on y attache. Après Balbec c'est à Ḥoṣn Solaïmân qu'on peut voir les plus grands blocs taillés. L'uniformité de la taille, de l'appareillage, de la décoration même ne permettent pas de supposer un réemploi d'anciens matériaux ». D'autre part, les portes datées ne peuvent pas être de beaucoup postérieures aux parties de l'enceinte où elles se trouvent placées. Le *naos* ou petit temple intérieur, nous le verrons bientôt, a des caractères encore moins archaïques que l'enceinte. Une conclusion s'impose donc : Ḥoṣn Solaïmân est à peu près contemporain des grandes constructions de Balbec. Dans le mont Bargylus (1) comme dans la Célésyrie, les Romains ont fait grand; ou si l'on aime mieux, ils ont continué certaines traditions des Phéniciens. Mais jusqu'à preuve du contraire, rien ne permet d'assigner à ces derniers la paternité du monument.

Comme je l'ai laissé entendre, nos recherches n'ont amené la découverte d'aucun fragment épigraphique inédit. A notre avis, dans les décombres amoncelés autour des portes il y a encore espoir de retrouver l'un ou l'autre texte. Les murs du péribole sont absolument anépigraphes. Certaines inscriptions de Bætocécé étaient en lettres de métal rapporté et maintenues par des tenons dans de légères encoches. Au-dessus de la porte Ouest il ne reste que les tenons en cuivre. Le pourtour des niches extérieures de la porte Nord est criblé de trous carrés. D'après M. Dussaud, ils représenteraient les trous de scellement des ex-voto (2).

Il est temps de pénétrer dans l'enclos sacré. A peu près au

(1) Nom ancien de la montagne des Noṣairîs.
(2) *Voyage en Syrie*, 1897, p. 19 etc.

centre de l'édifice, dans l'axe de la porte Nord, se dresse un petit temple orné à l'extérieur de fausses colonnes d'ordre ionique, nouveau détail, remarquons-le en passant, qui trahit l'époque romaine. C'est le *naos* ou *cella*, autrement dit le sanctuaire, endroit où s'accomplissaient les rites solennels des cultes anciens. Les matériaux de l'édicule sont de petites dimensions. Il a extrêmement souffert et une ou deux colonnes conservent seules leurs chapiteaux.

Mentionnons pour mémoire un groupe d'édifices, nommé *ad-Dair*, à quelques pas au N.-O. des ruines du temple. Il est assez difficile d'en faire le plan et encore plus d'en deviner la destination. A l'angle S.-E. un pronaos et une porte, surmontée d'un aigle, donnent accès à un édicule qui fut probablement un petit sanctuaire. Immédiatement après on tombe sur une abside, parfaitement orientée, encore en bon état de conservation. Les matériaux sont seulement d'un calibre plus petit que dans le reste des ruines. Serions-nous en présence d'une ancienne église? Par scrupule religieux, les chrétiens n'auraient pas voulu du *naos* s'élevant au milieu de la grande enceinte, probablement souillé, comme beaucoup de sanctuaires phéniciens, par des rites licencieux. Trouvant insuffisant l'autre petit temple, une simple chapelle, ils auront cherché à affecter aux services de leur culte une partie des bâtiments voisins. Malheureusement un peu plus loin les restes d'une seconde abside tournée vers le Nord viennent déranger cette hypothèse. Dans l'un et l'autre cas, matériaux et mode de constructions suggèrent une basse époque.

Une terrible menace pour cet ensemble de ruines intéressantes, c'est le hameau de Noṣairîs, installés dans la grande enceinte de Bætocécé. Ils y sèment du blé et y cultivent le mûrier. Ils se livrent encore à d'autres industries. Aucun peuple ne fait une telle consommation de chaux, non pas pour édifier les misérables réduits où il habite, mais pour décorer la dernière demeure de ses saints. Nous n'aurions pas le droit d'y trouver à redire, s'ils n'affectaient à cet usage les chapiteaux et les pierres sculptées du temple.

XI

Avec le P. Collangettes je monte sur la colline à l'ouest de Ḥoṣn Solaïmân, d'où il est facile de photographier l'ensemble des ruines. Pendant que mon compagnon opère à mi-côte, je grimpe jusqu'au sommet pour voir de près le mazâr de Ṣaïḫ Ḥasan. De ce point culminant la vue est étendue et fort belle; comme toujours ce sont des *qoubbé*, qui dans le paysage servent de points de repère.

Le mazâr se trouve au centre d'arbres magnifiques, dont plusieurs, chose rare en Syrie, tombent de vétusté et sont couverts de mousse. On se croirait dans un parc anglais.

Au coucher du soleil les Noṣairîs de Ḥ. Solaïmân viennent faire la veillée avec nous. Ils nous parlent de la religion chrétienne. Ils n'ont aucune difficulté à convenir que jadis ils ont été chrétiens, que dans les pratiques de leur religion les vestiges de christianisme sont encore nombreux. Ils nous interrogent aussi sur les protestants et sur l'empereur de Russie. Je ne suis pas peu étonné de leur entendre donner à ce dernier le nom de « malik al-aṣfar », le monarque jaune (1).

Nous campons en plein air dans la cour de l'ancien temple de Jupiter Bætocécien. A ces hauteurs la nuit est froide et humide. Ne connaissant pas nos amis noṣairîs, ou plutôt les connaissant trop, nous sommes obligés de monter la garde une partie de la nuit. Aussi voyons-nous avec satisfaction se lever l'aurore.

Vendredi. — Nous partons, toujours en compagnie du scheikh de ʿAïno. Il faut encore grimper. Au bout d'une demi-heure nous rencontrons une source glacée portant le nom significatif de *ʿAïn bâridé*, « Froidefont ». A notre gauche, sur un piton rocheux complètement isolé, se voient les ruines de Qolaiʿa, c'est-à-dire le Châtelet, qu'il faut sans doute identifier avec la *Colée* (2) des Croisés (3). Les Francs n'ont pu négliger un point

(1) Sur l'expression « banoû-'l-aṣfar », cfr. ZDMG., II, 237; III, 363.

(2) Ainsi appelé selon Rey, *Archives des missions scientifiques*, 341, parce qu'elle commandait le *col*; en réalité *colée* est une transcription franque du mot arabe.

(3) *Colonies franques*, 365. Cette identification, je ne sais pourquoi, n'est pas

commandant une des passes les plus importantes du pays des Noṣairîs, une des routes menant de Tripoli et de Chastel Blanc à la forteresse du Mont-Ferrand, actuellement Bârîn, poste avancé dominant la vallée de l'Oronte.

La sécurité des établissements de la côte exigeait qu'on surveillât cette route ouverte aux invasions. Au-dessus de Qolai'a, au sommet d'une crête aride, point culminant de la région, le sanctuaire de *Nabî Mattâ* (Saint Mathieu) attire l'attention. Contrairement à l'usage, au lieu de coupole, il est terminé par un toit plat « en plomb », me dit notre guide noṣairî, et cela à cause « de l'abondance des neiges »; explication que la position élevée du monument rend vraisemblable.

A un quart d'heure de 'Ain Bâridé on arrive au col, limite entre les vilayets de Beyrouth et de Damas. A nos pieds s'étend dans une plaine d'une demi-heure de largeur, ouverte vers le nord, le village de *'Aïn-aś-śams*. Il peut bien compter une trentaine de maisons. Nous nous arrêtons sous un arbre et, comme d'habitude, toute la population mâle et femelle ne tarde pas à se réunir autour de nous. Pas la moindre trace d'hostilité; plutôt une curiosité bienveillante; rien non plus de cette attitude insolente, accueillant trop souvent l'étranger dans les localités de l'Orient traversées par les touristes. Cette affluence nous permet de continuer, sans éveiller l'attention, les observations commencées à 'Aïno. La proportion des cheveux clairs et des yeux bleus est vraiment considérable. Nous l'avons dit plus haut : c'est à 'Aïn-aś-śams que plusieurs fillettes nous ont fourni des spécimens de l'ancien type grec : le visage d'un beau blanc, un peu mat, est légèrement ovale ; le front et le nez offrent des proportions tout à fait classiques.

Je ne me sens pas en mesure de donner une solution à ce problème ethnographique. Mais de plus en plus j'incline à considérer le peuple noṣairî comme une des plus anciennes races de la Syrie. Dès la plus haute antiquité nous voyons les plaines bordant les rives de l'Euphrate et de l'Oronte balayées par les invasions des Ḥittites, des Assyriens, des Égyptiens et des Perses. La Syrie orientale sert de champ de bataille aux grands empires militaires de l'Asie et de l'Afrique. Dans ce conflit

admise par Röhricht, ZDPV, X, 260. Qolai'a aurait aussi appartenu aux Isma'ilis. Cfr. *J. A.*, 1854[1], 420, et 1855[1], 48.

armé, au milieu du choc des peuples, seuls les massifs montagneux du centre purent offrir asile aux races autochtones; et chaque invasion nouvelle poussa de nouveaux fugitifs dans ces refuges naturels. D'autre part les Noṣairîs de tout temps aimèrent la solitude, le secret; à ces opprimés, ne demandant qu'à vivre, il a dû être facile de se confiner dans leur isolement. Les ethnographes ont donc beaucoup de chances de retrouver chez eux des représentants des premières races araméennes qui ornent le fond des plus anciennes populations de la Syrie centrale (1).

ʿAïn-aś-śams (source du soleil) est une de ces appellations topographiques, rappelant un ancien culte solaire. Dans les murs des maisons nous avons remarqué des matériaux antiques. Au dire des habitants, le village ne posséderait pas des pierres écrites; plus tard, à ʿAïn-al-Ḥalâqîn le contraire nous fut affirmé. On nous apporte un couvercle de sarcophage à acrotères mesurant 0m,37 de longueur sur 0m,25 de large; dimensions évidemment insuffisantes même pour un cadavre d'enfant. Une croix grossièrement sculptée paraît avoir été ajoutée après coup.

La pauvreté des indigènes est navrante. Pour nous trouver du pain, qui, avec un bol de laban, constituera notre repas de midi, il a fallu parcourir dix-huit maisons. Et pourtant la terre très fertile ne demande qu'à nourrir la population qui est active et

(1) M. Von Luschan considère les Noṣairîs comme un débris des peuplades hétéennes. M. R. Chantre déduit de l'étude des caractères céphalométriques « qu'ils présentent plus d'affinités avec les Iraniens qu'avec les Arabes et les Turcs qui les entourent » (*Archives des missions scientifiques*, année 1883, pp. 228, 235). Les Qarmates, les Kurdes etc., ayant laissé des colonies dans le G. Sommâq, nous admettons également l'existence d'éléments persans au sein du peuple noṣairî. Dans un travail postérieur M. Chantre classe définitivement les Noṣairîs parmi les nations *arménoïdes*. « Au point de vue céphalométrique, dit-il, les Ansariés sont relativement homogènes. L'indice moyen est de 84,53 avec des extrêmes assez rares de 78 à 88. Les points de contact existant entre les Noṣairîs et les Arméniens sont nombreux... Les Ansariés sont plutôt bruns d'une façon générale : parmi eux les cheveux clairs sont plus rares que les moyens ou châtains. Les yeux bruns sont aussi les plus nombreux. Ils ont le nez droit, légèrement abaissé (mesorinien); la face moyennement large (mésatifacial); la tête très courte et élevée (hypsibrachycéphale) est très souvent comprimée d'avant en arrière comme chez les Kurdes et les Arméniens. Ils ont une taille moyenne. » *Archives des missions scientifiques*, 1897, p. 140. Notre maître d'école de Ṣafîtâ m'a nommé plusieurs villages noṣairîs où les cheveux blonds forment la majorité.

amie du travail. Toujours le même contraste entre la richesse du pays et la misère des habitants.

Parmi les Noṣairis qui nous entourent, plusieurs assurent avoir été guéris de morsures de serpents en buvant de l'eau bénie par le fils du curé Ibrahîm, prêtre orthodoxe de Ṣafîtà. Ce dernier a simplement hérité d'un privilège dont son père a joui avant lui. Il faut croire ces braves gens : ils n'ont aucun intérêt à surfaire la réputation d'un prêtre chrétien. Au témoignage des PP. Barnier et Kyrillos, le fait serait de notoriété publique.

A midi nous quittons ʿAin-aś-śams. La plaine est rapidement franchie. Nous pénétrons dans la montagne, bien boisée en cette partie. Les chemins les plus décriés du Liban, les casse-cous menant de ʿAïno à Ḥ. Solaïmân sont des routes royales comparées à celles où nous nous engageons. Parmi ces énormes quartiers de roche polie, ces pierres pointues pénétrant dans le sabot de nos montures, par quel miracle avons-nous évité des accidents ? Nos bagages furent moins heureux. Le mulet qui en était chargé s'engage dans un passage étroit entre deux rochers, s'élevant en forme de mur; notre moucre voit le danger, mais trop indolent pour décharger sa bête, le seul parti à prendre, il essaya de la faire passer. Elle passa en effet, mais non pas les bagages. Le P. Collangettes pourra ce soir constater la casse des plaques photographiques. Pourvu que les appareils s'en tirent!

La forêt de ʿAïn-aś-śams ne nous a pas causé d'autres désagréments. C'est, paraît-il, un coupe-gorge fameux. Les brigands ont bien voulu nous laisser en paix cette fois, même pendant la sieste que nous nous sommes décidés à faire sous bois, pour réparer la nuit troublée de Ḥoṣn Solaïmân.

Voici des champs cultivés : l'étape ne peut être éloignée. Effectivement au tournant du sentier nous voyons apparaître un village : *ʿAïn-al-Ḥalâqîn*. Les cloches sonnent à toute volée ou, pour parler plus exactement, en l'absence de cloches, on frappe sur un morceau de fer; toujours pour nous faire honneur! Le village est exclusivement maronite : nous sommes donc chez nous! On s'en aperçoit tout de suite à la mine ouverte et souriante des habitants, à la façon dont tous se précipitent sur nos mains pour les baiser.

Le curé est absent. Nous n'en sommes pas moins bien ac-

cueillis au presbytère, où toute la population se réunit, conduite par As'ad, le scheikh du village, un homme énergique qui a su par son attitude ferme assurer la prospérité de son village.

'Ain-al-Ḥalâqîn forme un centre chrétien perdu au milieu des infidèles. C'est aussi une conquête sur les Turcomans, maîtres de la contrée, il y a un demi-siècle à peine. Le pays est d'une grande fertilité, fertilité entretenue par un beau ruisseau, gardant de l'eau, chose rare en Syrie à la fin d'août. C'est en même temps une position importante, commandant le passage par où l'on débouche dans la riche vallée de l'Oronte. On aperçoit d'ici la citadelle du « Mont-Ferrand ». Une telle position a dû attirer l'attention des Croisés, et dans le *Ḫirbet-Sindiânâ*, à 10 minutes vers l'est, nous proposons de reconnaître le casal *Cendiana*, jadis possession des Hospitaliers (1) et habité par les Turcomans jusque vers le milieu de ce siècle. Nous y avons trouvé, outre quelques beaux blocs, une sorte d'autel antique d'un mètre de haut. Avec les nouveaux habitants 'Ain-al-Halâqîn s'est rapproché de la plaine, et des vastes champs de céréales, ressource principale de la population. Ce changement les a mis à l'abri du vent d'ouest très violent, auquel la brèche de 'Aïn-aś-śams livre passage.

XII

Nous venons de pousser une pointe jusqu'à *Ḫirbet-Ḥazzoûr*, village noṣairî et grec-orthodoxe (2) à 40 minutes Est de 'Aïn-al-Halâqîn, pour y examiner des antiquités. Effectivement le linteau de l'église est une ancienne porte de caveau funéraire en basalte, ornée d'une grande croix. Les quatre bras de la Croix

(1) Cfr. Röhricht, *op. cit.*, 257. *Cendiana* est mis dans une région où se trouvent déjà *Coliath* (Qolai'a) et *Merjemin* qui doit être identifiée avec la *Mariamin* actuelle, non loin d'ici. D'ailleurs les Hospitaliers possédaient, toujours dans le voisinage de 'Ain-al-Ḥalâqîn, les Casaux de *Fauda* et *Sumessa* dont il sera question plus loin.

(2) Probablement la gastine *Asor* appartenant aux Hospitaliers (cfr. Röhricht, 260). Dans la vallée de *Asir* (*ibid.*) ne pourrait-on reconnaître la vallée de l'Oronte, en arabe 'Aṣi ?

et le cadre où elle est inscrite sont occupés par une inscription grecque, mais à peu près illisible.

Au point de vue épigraphique notre course demeure sans résultat. Mais il est toujours bon de voir de près ce pays très peu connu et ses habitants qui ne le sont pas davantage. Nos premières impressions sur la richesse de la région ne font que se fortifier. Presque partout les terres sont excellentes, l'arrosage abondant (1), le climat très sain. Les villages relativement rapprochés (2) l'étaient bien plus dans l'antiquité. Les nombreuses ruines que nous avons laissées à droite et à gauche du chemin démontrent que beaucoup de localités anciennes ont été abandonnées. Et dans un tel pays l'habitant ne mange pas même du pain : car je ne puis pas donner ce nom à un mélange de sorgho, d'orge et de blé. La viande est introuvable. Chez les grands scheikhs seulement on rencontre des montures; et pourtant nous sommes bien en Syrie, où les chevaux n'ont pas de valeur. Les paysans du Liban sont de grands seigneurs en comparaison de ces misérables Noṣairîs; populations douces et faciles, mais très stationnaires au point de vue intellectuel. Seuls les rares centres chrétiens possèdent des écoles, établies par les missionnaires. Voilà sans doute la raison du peu de résistance opposée par les Noṣairîs à la poussée des chrétiens qui les refoulent lentement, comme ils ont refoulé les Isma'îlîs et les Turcomans : nous verrons plus loin par quels moyens.

Au point de vue géographique il n'est pas sans intérêt de signaler la forme très remarquable de la chaîne des Noṣairîs. Elle rappelle les pentes du Liban, dominant la Bqà'. Comme au Liban, le flanc oriental de la crête présente des pentes abruptes, mais mieux boisées, tandis que le versant méditerranéen, plus dénudé, s'abaisse vers la mer par une série de contreforts, que sillonnent de nombreuses vallées. La crête centrale, d'une hauteur moyenne de 900 mètres, constitue de même que le Liban une ligne climatologique et météorologique importante : les brouillards, les nuages sont arrêtés sur les flancs

(1) « L'eau abonde, la culture est facile et les forêts seraient prospères si Ansaryés et Ismaëlis ne trouvaient plus commode pour couper le bois d'y mettre d'abord le feu. » (Dussaud, *Voyage*, 37.)

(2) Ce sont plutôt des hameaux à population très restreinte. Nous verrons plus loin les raisons de ce morcellement des centres noṣairis.

maritimes; au delà le ciel sans nuages, l'air sec rappellent la plaine de la Célésyrie.

Le dimanche nous partons sous la conduite du scheikh As'ad. Dans l'intérêt de la toponymie des croisades, je note les hameaux noṣairîs rencontrés sur la route de Maṣyâd, où nous nous rendons. A 3/4 d'heure de 'A.-al-Ḥalâqîn un groupe de cinq maisons porte le nom singulier de *'Oṡq 'Omar* (1), puis *Moṡrifé*, *Miǵwé*, *Śomaisé*, *Fandâra*, *Bostân*. La plus considérable de ces agglomérations ne compte pas vingt maisons. *Śomaisé* (petit soleil) et *Fandâra* doivent certainement être identifiés avec les casaux *Fauda* (2) et *Sumessa*. Un petit incident : à 'Oṡq 'Omar, le scheikh As'ad est allé saluer un émir Isma'îlî, assis sous un arbre en compagnie de deux cavaliers. Ces cavaliers n'étaient autres que des zaptiéhs, chargés de prélever la dîme. L'émir, prenant Aṣ'ad à part, lui a fortement déconseillé de nous accompagner à Maṣyâd s'il veut éviter des démêlés avec le gouvernement. Ces paroles ont impressionné le scheikh qui, arrivé à Bostân, déclare ne pouvoir aller plus loin. Il abandonne le soin de nous guider au *mouḫtâr* ou maire noṣairî de Bostân.

Cimeterre au côté, sur l'épaule le long fusil cerclé de cuivre, ce personnage nous fait prendre sur la gauche un sentier montant. Le pays est ravissant, partout de jeunes pousses de chênes, d'arbousiers, de conifères variés, qui avec le temps finiraient par former de véritables forêts, si seulement on les laissait grandir. Au bout d'une heure d'ascension nous voici au pied de *Qal'at-ar-Rasâfa*, ancien château fort des Isma'îlîs perché comme un nid d'aigle sur un rocher à pic (3). Au bas, dans un vallon, un puits; tout autour, quelques blocs taillés, antérieurs à la période arabe, un khan en ruines, également bâti avec des matériaux anciens. Pendant que nous déjeunons, un Isma'îlî passe avec son âne chargé de savon et de papier à cigarettes. Quelle décadence! vendre du savon quand ses an-

(1) Serait-ce la gastine *Corvois* (Rohricht, 260)? Le nom du calife 'Omar est odieux aux noṣairîs, à cause de son attitude vis-à-vis de 'Ali. Jamais ils ne le donnent à leurs enfants.

(2) *Fauda* est peut-être une erreur de lecture pour Fanda.

(3) Le fameux Râsid-ad-Dîn la fit reconstruire à côté de l'emplacement qu'elle occupait primitivement. — Cf. *Un grand maître des Assassins* dans *J. A.* 1877[1], 132. — Qalqašandî (manuscrit de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, p. 1176) épelle Rouṣâfa.

cêtres ont pendant des siècles fait trembler les plus vaillants preux des Croisades et les plus grands potentats de l'Orient musulman (1)!

Pour parvenir à la forteresse, nous traversons le village nosairî, étagé aux flancs de la montagne. Nous y remarquons en passant des grottes funéraires et plusieurs grands caveaux voûtés et soigneusement cimentés, dont nous ne pouvons deviner la destination. Un peu partout se voient des pierres dressées; on les prendrait volontiers pour des menhirs. Un surtout, complètement isolé, de 3 à 4 mètres de haut, presque carré et paraissant taillé, s'élève au milieu d'une enceinte formée de gros blocs.

En montant vers la citadelle, on rencontre des coins vraiment délicieux, de blancs mazzârs blottis sous d'énormes quartiers de roches et ombragés par des arbres antiques. Pour arriver au sommet du mamelon, il faut s'aider des pieds et des mains. Sur plusieurs points le roc servant de piédestal à la forteresse a été entamé par l'outil afin d'en augmenter l'escarpement. La plateforme supérieure n'a que peu d'étendue; on n'y voit plus que des pans de murailles, les voûtes effondrées de citernes et de magasins. Toute l'importance de ce point était dans sa position inaccessible : simple abri destiné à recueillir les sectaires au retour de leurs aventureuses expéditions. Il servait également à maintenir les communications entre Maṣyâd et les forteresses isma ilies du versant méditerranéen (2).

Nos compagnons nosairîs déclarent n'avoir jamais vu d'étrangers. Ils nous interrogent curieusement sur nos desseins. « Pourquoi, nous demande le mouḫtâr de Bostân, pourquoi le caïmacam de Masyâd a-t-il peur de vous? Votre gouvernement l'emporte donc sur le sien? » Bonnes gens! Ils ont beau surveiller leurs paroles : le régime turc n'a pas leurs sympathies.

(1) Sur l'histoire des Isma'îlis, cfr. *Recherches sur les Ismaéliens* dans *J. A.* 1854[1], 373 sqq. — Pour leurs doctrines, voir *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis* dans *Notices des Manuscrits*, XXII, 177. — Sur leur situation au commencement de ce siècle, voir *Mémoire sur les Wahabis, les Nosairis et les Ismaélis* par M. R. (Rousseau), Paris, 1818.

(2) Stan. Guyard en a fort bien rendu l'importance stratégique : « Ces citadelles, groupées l'une autour de l'autre, juchées sur des montagnes d'un accès difficile et pouvant se prêter un mutuel secours, formaient en quelque sorte une seule enceinte inexpugnable. » *J. A.* 1877[1], 351.

Ce dernier, il faut en convenir, prend fort peu de peine pour les mériter.

En redescendant nous trouvons le P. Barnier au milieu d'un groupe de Noṣairîs écoutant attentivement le développement de quelques notions morales qu'il s'efforce d'inculquer à ces cerveaux incultes.

Le retour a lieu par des ravins, creusés dans des montagnes de calcaire blanc, dont une végétation arborescente cache en partie la nudité. Au fond serpente un délicieux ruisseau.

Nous aboutissons à Bayḍâ, beau village exclusivement grec-orthodoxe, occupé il y a un demi-siècle par les Isma'îlîs (1). Décidément ce dernier peuple semble destiné à disparaître. Les gens de Bayḍâ y travaillent activement. Pourquoi faut-il avouer que dans ce but tous les moyens leur semblent légitimes, y compris l'usure?

N'importe! nous sommes parfaitement reçus chez les cheikh où le curé de l'endroit vient nous saluer. Le P. Barnier, on l'appelle ici aboûnâ Yoûsef, est accueilli comme une vieille connaissance quoiqu'il n'ait jamais mis les pieds à Bayḍâ. Ce village occupe certainement un site ancien : témoin ce chapiteau corinthien, près de la demeure du scheikh, et d'autres débris de la période byzantine, disséminés un peu partout.

On s'étonnera peut-être de nous voir accorder tant d'attention à ces restes souvent informes du passé. En les signalant au passage, nous croyons faire mieux que sacrifier à une douce manie d'antiquaire.

Si l'on veut savoir quels ont été les résultats de la domination romaine en Syrie, le moyen le plus sûr n'est pas de consulter les livres et de se renseigner auprès des historiens : il vaut mieux parcourir le pays.

A qui sait observer, un voyage même rapide apprendra plus qu'un long séjour dans les bibliothèques. Il existe peu de contrées où les ruines antiques soient plus nombreuses. On les rencontre non seulement dans les régions fertiles, qui de tout temps ont dû attirer les habitants, mais dans les steppes les plus désolées, où l'on ne trouverait plus à vivre aujourd'hui; tels par

(1) Maîtres également de Fandâra, etc., au commencement de ce siècle. Cfr. le Mémoire de Rousseau, p. 57. Leur affaiblissement, on le voit, a été graduel.

exemple le Ḥauràn et le district du Wa'r à l'Ouest de Ḥoms, vrai désert de basalte, couvert jadis de villages et de bourgs florissants, sillonné de canaux et de voies romaines. « Depuis le VIe siècle, la Syrie a été conquise par le nomade, gagnant de proche en proche comme le sable, portant, si j'ose le dire, le désert avec lui » (Renan). Rien de plus instructif que ce contraste!

C'est le soir! Nous assistons à la rentrée des troupeaux, formant une partie de la richesse de Baydà. Les gens sont à l'aise. Ils le seraient bien plus, s'ils étaient moins rapprochés de Maṣyàd, résidence d'un caïmacam. *Procul a Jove, procul a fulmine.* Les maisons ont un aspect de confortable, que je n'ai observé nulle part au nord du Nahr-al-Kabîr.

Tout le village se réunit autour de nous : à en juger d'après la confiance qu'ils nous témoignent, la docilité avec laquelle ils nous écoutent, on les prendrait pour des catholiques de vieille roche. Ils le sont au fond; je veux dire que personne ne pourrait préciser pourquoi il ne l'est pas, ou ce qui le distingue de nous, si ce n'est pourtant une ignorance crasse, *supine*, comme auraient dit les casuistes d'antan. Leur curé laisse échapper sans sourciller des propositions d'une orthodoxie très douteuse. Il nous prie de goûter un vin avec lequel il célèbre depuis des semaines. Or il y a beau temps que ce vin a tourné au vinaigre. Une école qu'on nous supplie de vouloir bien établir serait très bien placée à Baydà. Les habitants en ont un besoin urgent. Sans parler de l'usure, — leur péché mignon, — ces pauvres chrétiens ont contracté au contact de leurs voisins infidèles plusieurs coutumes très peu évangéliques. Ils jurent comme de vrais Noṣairîs et à tout instant ils ponctuent leurs phrases d'interjections comme : *Wallah*, et *Wallah al-'aẓîm*.

Malgré ces défauts, imputables surtout au milieu, quelle supériorité sur les Noṣairîs et les Isma'îlîs! Le Dr Post pourrait rééditer avec raison cette fois les singulières réflexions que lui arracha jadis à Mâdabà (Transjordanie) la vue des bédouins catholiques. Dans son journal de voyage, le docte professeur de la faculté américaine de Beyrouth admire « le plan de la Providence tolérant l'erreur et la vérité partielles (le catholicisme évidemment) en face de l'erreur absolue et de l'ignorance radi-

cale des modernes Arabes de Moab ». Il termine par cette réflexion dont nous craindrions de diminuer la saveur en la traduisant : « We could not but remark what Christianity even in its imperfect form had done for Medeba (1). »

H. LAMMENS S. J.

(*A suivre.*)

(1) PEF, *Quarterly Statements*, 1888, p. 190.

MÉLANGES

LE MONASTÈRE DE SAINTE-CATHERINE AU SINAI

Le monastère grec de Sainte-Catherine du Mont Sinaï est un des plus célèbres de l'Orient par son antiquité, par les reliques qu'il possède et par sa précieuse collection d'anciens manuscrits. Aussi bien que les touristes, les savants ont visité et exploré sa riche bibliothèque. Tout le monde se souvient des mémorables découvertes faites par Tischendorf à Sainte-Catherine, et des travaux plus récents de Mrs. Levois. Il y a donc intérêt, croyons-nous, à faire connaître ce qui concerne l'histoire de cette maison. La correspondance de Napoléon Ier renferme un document de la plus haute valeur qui nous montre que les préoccupations de ce puissant esprit embrassaient tous les moyens capables d'assurer notre influence en Orient. Ce n'est point ici le lieu de juger la conduite de Bonaparte en Égypte et en Syrie, au point de vue religieux. Nous donnons, tel qu'il se trouve au tome cinquième de la *Correspondance* de l'Empereur, p. 284, cet ordre dont l'intérêt n'échappera à personne. Il est peu connu; c'est le motif qui nous détermine à le reproduire ici.

ORDRE EN FAVEUR DU COUVENT DU MONT SINAI, 19 DÉCEMBRE 1798.

Quartier général, au Caire.

Bonaparte, général en chef, voulant favoriser le couvent du mont Sinaï.

1. Pour qu'il transmette aux races futures la tradition de notre conquête;

2. Par respect pour Moïse et la nation juive, dont la cosmogonie nous retrace les âges les plus reculés;

3. Parce que le couvent du mont Sinaï est habité par des hommes instruits et policés, au milieu de la barbarie des déserts où ils vivent.

Ordonne :

Art. Ier. Les Arabes bédouins, se faisant la guerre entre eux, ne peuvent, de quelque parti qu'ils soient, s'établir ou demander asile dans le couvent, ni aucune subsistance ou autres objets.

Art. 2. Dans quelque lieu que résident les religieux, il leur sera permis d'officier, et le gouvernement empêchera qu'ils ne soient troublés dans l'exercice de leur culte.

Art. 3. Ils ne seront tenus de payer aucun droit ni tribut annuel, comme ils en ont été exemptés suivant les titres qu'ils en conservent.

Art. 4. Ils sont exempts de tout droit de douane pour les marchandises et autres objets qu'ils importeront et exporteront pour l'usage du couvent, et principalement pour les soieries, les satins et les produits des fondations pieuses, des jardins, des potagers qu'ils possèdent dans les îles de Schio et de Chypre.

Art. 5. Ils jouiront paisiblement des droits qui leur ont été assignés dans les diverses parties de la Syrie et au Caire, soit sur les immeubles, soit sur leurs produits.

Art. 6. Ils ne payeront aucune épice, rétribution ou autres droits attribués aux juges dans les procès qu'ils pourront avoir en justice.

Art. 7. Ils ne seront jamais compris dans les prohibitions d'exportation et d'achat de grains pour la subsistance de leur couvent.

Art. 8. Aucun patriarche, évêque ou autre ecclésiastique supérieur, étranger à leur ordre, ne pourra exercer d'autorité sur eux ou dans leur couvent, cette autorité étant exclusivement remise à leur évêque et au corps des religieux du mont Sinaï.

Les autorités civiles et militaires veilleront à ce que les religieux du mont Sinaï ne soient pas troublés dans la jouissance des dits privilèges.

Les termes mêmes de cet ordre du général en chef de l'armée d'Égypte nous font croire qu'il fut rendu à la sollicitation des moines du Sinaï; car Bonaparte n'a pu être si bien renseigné sur les nécessités de leur situation au point de vue matériel, et sur les vexations continuelles dont ils étaient l'objet de la part des Bédouins pillards, que par un habitant de Sainte-Catherine. Peut-être y avait-il déjà au Caire un moine de la sainte montagne, chargé de l'administration des biens de la communauté, comme celui qui nous a reçu avec la plus aimable courtoisie dans sa résidence au quartier de Fagallah, en février 1897. Ce fut probablement son prédécesseur qui présenta au futur empereur la requête qui fut l'occasion de l'ordre ci-dessus rapporté.

On peut voir que privilèges et protection sont largement accordés aux religieux du Sinaï. La France n'eut pas le temps de garantir l'exécution de décisions parfaitement conformes à la nature des choses et à la justice; car l'année suivante Bonaparte débarquait en Provence, et bientôt notre armée dut quitter l'Égypte. Ce n'en est pas moins une preuve que les vrais politiques ne dédaignent jamais de protéger les institutions religieuses contre les violateurs du droit.

D. Paul Renaudin, O. S. B.

BIBLIOGRAPHIE

Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. Chabot. Ouvrage publié avec l'encouragement et sous le patronage de l'Académie des Inscriptions de Belles-Lettres. Tome premier, fascicule I. Paris. Leroux, 1899, pp. iij, 112, 80.

On croyait perdue cette Chronique de Michel ; et l'abrégé arménien, signalé il y a un demi-siècle, par Dulaurier, publié en 1868 en traduction française par V. Langlois (1), semblait devoir seul la représenter, lorsqu'on apprit, il y a une vingtaine d'années, par Mgr Rahmani, alors évêque d'Alep, aujourd'hui patriarche des Syriens catholiques, que le texte original de la Chronique de Michel le Grand existait en Orient. De patientes recherches permirent à M. l'abbé Chabot de trouver, en 1897, ce manuscrit dans la bibliothèque de l'église jacobite d'Orfa (Édesse), et, le 28 juillet de l'année dernière, il en annonçait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la prochaine apparition, d'après une copie, exécutée sur ses indications, du manuscrit découvert par lui. C'est le premier fascicule de cette publication qui s'édite aujourd'hui.

Michel l'Ancien, né en 1126, fils d'un prêtre de Mélitène, abbé du monastère de Barçauma, occupa trente-trois ans le siège patriarcal des Syriens jacobites. A la pratique du syriaque et de l'arabe, Michel joignait la connaissance de l'arménien et peut-être aussi du grec, ce qui n'était pas inouï à cette époque parmi ceux de sa nation, à cause des fréquents rapports que l'on avait avec Antioche et Byzance. (Voir Barhébréus, *Chronic. eccles.*, I, 90. Édit. Abbeloos-Lamy, p. 550.) Très versé dans la connaissance des saintes Écritures, « assidu à écrire le jour et la nuit », le patriarche était en outre de belle prestance, pourvu de tous les agréments corporels, doué d'une voix haute et agréable (Barhébréus, *ibid.*, p. 606). Zélé pour l'honneur de l'Église syrienne, il mit ses talents et son érudition au service de sa cause religieuse, et composa divers ouvrages de controverse et de liturgie, entre autres une anaphore et une revision du rituel et du pontifical syrien, œuvre à laquelle son nom reste attaché. Plusieurs canons établis par lui font encore partie de la législation ecclésiastique des

(1) Chronique de Michel le Grand... Venise, 1868.

Syriens. Mais son œuvre principale est sa *Chronique*, qui comprend, en vingt et un livres, toute l'histoire du monde jusqu'à la fin du douzième siècle (1196).

Toute la partie contenant l'histoire antérieure à l'écrivain diffère des compilations analogues, en ce qu'elle est formée de très nombreux extraits d'auteurs grecs et syriens dont les œuvres ont péri en grande partie. Michel cite de la sorte, en mentionnant presque toujours ses sources, Jean d'Asie, parmi les Syriens, et Zacharie le rhéteur, pour le sixième siècle, Qura (Cyrus. Dans le texte arménien : *Gawra*, *Goria*), de Sarug, qui, comme Ignace de Mélitène, ne sera sans doute connu que par l'emploi qu'en a fait notre auteur. Il donne surtout de très nombreux fragments de la Chronique authentique de Denis de Tell-Mahré (IXe siècle), et de celle de Jacques d'Édesse (VIIe siècle), perdues dans leur entier.

Parmi les auteurs grecs, après la Chronique d'Eusèbe, reproduite presque intégralement dans l'œuvre de Michel, comme aussi les tables chronologiques d'Andronicus, qui écrivit sous Justinien, notre auteur fait appel à Jules l'Africain, Hégésippe, Josèphe et beaucoup d'autres. L'indication des sources donnée au prologue (p. 1, 2) (1) est loin d'être complète, car, dès les premières pages, Michel introduit des extraits des livres de la *Hiérarchie* et de Jean de Dara sur le sacerdoce; de l'apocryphe d'Hénoch, d'Abydène, et d'Alexandre Polyhistor. Plus tard il se servira des auteurs arabes et des chroniques arméniennes; de sorte que la publication de la Chronique syriaque, en nous restituant partiellement, par ces larges emprunts, les sources disparues, doit aider à la solution des questions relatives à certaines de ces œuvres.

La section consacrée aux faits contemporains de Michel contient de nombreux détails, noms et dates, dont la mise en œuvre servira, indépendamment de l'utilité directe qu'ils auront pour l'histoire religieuse et civile de l'Orient, à l'histoire des croisades, spécialement pour le comté d'Édesse.

Une autre partie, ou, si l'on veut, un appendice, d'un intérêt historique immédiat, donnera, après la série des anciens rois des divers empires, la liste des évêques des sept patriarcats et des principaux sièges épiscopaux de l'Orient, la notice des patriarches jacobites et nestoriens, la série des sultans, etc.

« Pour répondre aux vœux des orientalistes », la Chronique de Michel est éditée par fascicules. Le premier paru comprend quatre livres et une partie du cinquième (le sixième millénaire. Michel suit le comput des Septante), s'arrêtant, dans le texte syriaque, au règne d'Antiochus Épiphane, et, dans la traduction, à la restauration du Temple par Néhémie.

Aux données bibliques, Michel rattache synchroniquement tous les noms et faits possibles de l'histoire profane de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, en les illustrant par les citations marginales énumérées plus haut. Les fables des apocryphes sur les anges et les géants, sur

(1) Je dois dire dès maintenant que, d'après le texte arménien utilisé ici, le nom de Josèphe est à restituer dans la traduction (p. 2), à la suite de celui d'Hégésippe.

l'arche; celles du pseudo-Épiphane sur la vie des prophètes, faisaient partie de l'enseignement religieux, de même que les données de l'ancienne mythologie grecque appartenaient à l'histoire profane. En les consignant dans son commentaire perpétuel, ou parfois en les introduisant dans son texte, l'auteur suivait nécessairement les goûts de son époque. Beaucoup de ces textes, sans intérêt historique, sont souvent curieux à d'autres points de vue. Au surplus, qui se plaindra de ce que les traditions, quelles qu'elles soient, relatives aux religions anciennes, à l'histoire profane ou aux sciences, nous aient été conservées?

L'ensemble de l'ouvrage, ainsi composé, démontre l'étendue du savoir de Michel et suppose un travail considérable.

Plus clair et plus correct que tel auteur mis par lui à profit, Michel se montre souvent judicieux, soit dans le rejet d'opinions vieillies (voir sur Phinées, p. 45. Cf. *Patrologie syriaque*, t. I, p. L), soit dans ses remarques (p. 11), témoin entre autres ce titre du chapitre VII du deuxième livre : « Où l'on montre comme dans un tableau l'accord et le désaccord des chroniques » (p. 28).

Il se trouve des hors-d'œuvre curieux; telle est l'énumération, à la fin du même livre, des peuples possédant l'écriture et de ceux qui n'en font point usage » (p. 32); ou encore, au quatrième livre, la description de Rome prise d'un écrivain byzantin, avec ses 40 milles de pourtour, 24 grandes églises, 324 rues, 2 capitoles, 46.603 maisons, 797 palais, 1.352 canaux, 274 boulangers, 5.000 tombeaux, etc., et « 29 statues de la famille d'Abraham et d'autres rois hébreux, que Vespasien amena de Jérusalem » (p. 82). (Publié en 1891 par Guidi. Voir *Bulletin critique*, 15 juin 1891, p. 235.)

Le manuscrit syriaque de la Chronique dispose, sur plusieurs colonnes, d'inégale longueur de lignes, les textes marginaux encadrant le texte principal. Les tableaux synchroniques sont dressés au bas de chaque page, ou même intercalés dans le texte (voir p. 6). Une semblable disposition s'imposait dans l'édition. Les difficultés typographiques qu'elle aurait présentées sont écartées par le moyen d'une reproduction en photolithographie, dont les avantages apparaissent à la simple inspection du volume. Les notes de bas de pages, nécessaires, non pour l'établissement de variantes, puisque le manuscrit est un *unicum*, mais pour l'indication de corrections ou de restitutions, sont reportées dans la traduction française.

Celle-ci conserve dans l'ensemble la disposition de l'ouvrage syriaque. Le texte principal est en tête, à lignes pleines; les textes secondaires suivant en doubles colonnes, indépendantes, représentant les deux marges du manuscrit. Mais l'inégalité d'étendue amène, sous peine ou de couper les textes ou de multiplier les blancs, à s'écarter parfois de la concordance de pagination. Des chiffres de repère remédient à cet inconvénient apparent. Nous sommes aussi avertis que les tableaux synchroniques, morcelés dans le texte, seront transcrits simultanément.

Pour étudier les sources employées par Michel, pour expliquer aussi la méthode suivie dans cette édition et nous permettre de jouir utilement de

l'important document qui nous est offert, une introduction développée est nécessaire. Elle suivra, avec des index, la publication intégrale de la Chronique.

Il était difficile que les transcriptions de noms propres, différemment orthographiés en syriaque et en grec, n'eussent pas amené quelque confusion en opposition avec la manière dont nous représentons habituellement les noms des personnages anciens les plus connus. Qu'on me permette aussi de proposer la traduction « suivant le livre de [Jérémie] » (p. 61), et la vocalisation *hardoné* au lieu de *hordané* (p. 89). Mais, en s'exerçant sur la version et les annotations de la chronique de Michel le Syrien, la critique aboutit surtout à constater le résultat d'un travail consciencieux avec le mérite d'avoir vulgarisé une œuvre qui rendra des services multiples et dont l'histoire bénéficiera la première. Aussi est-ce à juste titre que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a fait publier sous ses auspices cet important document, qui suit si heureusement la Chronique de Denis, l'Histoire de Jaballaha et les autres textes, déjà nombreux, dont M. l'abbé Chabot a enrichi depuis cinq ans le domaine des lettres syriaques.

J. Parisot.

Le R. P. M. Jullien, S. J. — **La nouvelle Mission de la Compagnie de Jésus en Syrie (1831-1895)**. — Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1899. In-8°, 2 vol. de xi-354-312 p.

Dès sa naissance la Compagnie de Jésus s'est fait remarquer par l'ardeur avec laquelle elle a porté dans les contrées les plus éloignées les lumières de l'Évangile. Pendant les xvie, xviie et xviiie siècles elle couvrit de missions florissantes l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Puis vint une affreuse tourmente qui détruisit ses œuvres et l'anéantit elle-même. Lorsque, cinquante ans environ plus tard, elle put renaître au milieu des ruines accumulées par l'esprit d'erreur, elle s'appliqua à rétablir un certain nombre de ces missions lointaines, entre autres celle de Syrie.

C'est en 1831 que la Compagnie de Jésus, sous le pontificat de Grégoire XVI, et sur l'invitation d'un évêque grec catholique, Mgr Maximos Mazloum, reparut à Beyrouth, en la personne du P. Riccadona, de Plaisance, du P. Planchet, de Gap, et du Frère Henze, du Hanovre. Les limites d'un bref compte rendu ne nous permettent pas de décrire, même à grands traits, les difficultés qui attendaient ces religieux et ceux qui vinrent à leur suite, l'habileté, la prudence et les vertus par lesquelles ils en triomphèrent, les résultats qu'ils atteignirent peu à peu et enfin les succès qui, à l'heure actuelle, sont le couronnement de tant d'efforts. Qu'il nous suffise de dire que les œuvres des PP. Jésuites en Syrie furent gravement menacées et compromises à diverses époques par la guerre entre les Turcs et les Égyptiens sous Méhémet-Ali, par l'hostilité du gouvernement ottoman en maintes cir-

constances, par la jalousie de certains catholiques des rites orientaux, par les massacres des chrétiens du Liban en 1860, par l'invasion du protestantisme, etc., etc. Mais, en dépit de tout, les vaillants missionnaires sont restés victorieux sur leur champ de bataille. Pendant qu'à Ghazir, le centre de la mission, ils fondaient des œuvres diverses, entre autres le « séminaire asiatique », puis un collège pour les enfants des riches indigènes, ils établissaient de nouvelles stations à Zahleh, à Bikfaia, à Saïda, à Deïr-el-Qamar, etc., ouvraient de nombreuses écoles et travaillaient à l'amélioration des chrétientés des différents rites. Plus tard, en 1875, ils se décidèrent à transporter le collège de Ghazir à Beyrouth, dans les magnifiques bâtiments de l'Université Saint-Joseph, afin de répondre aux vœux de la colonie européenne. Trois institutions sont réunies dans ce vaste établissement : le séminaire où la philosophie et la théologie sont enseignées à de nombreux élèves indigènes; le collège dont les études ne sont nullement inférieures à celles de nos lycées; enfin la Faculté de médecine, fondée en 1883, et qui a donné de si magnifiques résultats, malgré de sérieuses difficultés heureusement aplanies à l'heure actuelle.

N'oublions pas de dire qu'une imprimerie, qui ne le cède en rien aux plus belles de l'Europe, a été installée à côté de l'Université et qu'il est déjà sorti de ses presses un très grand nombre de livres scolaires et d'ouvrages savants, tant en arabe qu'en français.

En un mot, les Pères de la Compagnie de Jésus ont contribué plus que personne à répandre l'instruction en Syrie, à y faire renaître la vie chrétienne et surtout à y faire aimer la France. C'est grâce à eux que la langue française s'est répandue de tous côtés, supplantant peu à peu l'italien qui, auparavant, était, après l'arabe, la langue dominante de la région.

Ajoutons qu' « outre l'action directe des missionnaires sur les populations par leurs travaux personnels, par les œuvres multiples qu'ils ont établies et qu'ils dirigent, il est une action indirecte et par influence sur le clergé indigène, dont ils attendent avec raison des fruits plus abondants et plus durables. Nous voulons parler de la noble émulation que l'exemple des Pères et leurs succès, plus encore que leurs leçons, ont excitée dans le clergé indigène, émulation dans le bien, tout entière à la gloire de Dieu et au plus grand profit des âmes ».

C'est l'histoire de cette mission de Syrie depuis son établissement en 1831, de ses œuvres et de son action sur les chrétientés des divers rites orientaux, que le R. P. Jullien nous a donnée dans l'ouvrage mentionné en tête de ces lignes, ouvrage écrit dans un style simple et élégant à la fois et qu'accompagnent de nombreuses illustrations. Appartenant lui-même aux missions de l'Orient depuis longtemps, l'auteur a pu, à l'aide de ses propres connaissances et des souvenirs des anciens, contrôler et compléter les documents qu'il a puisés dans les archives de la mission et du Gesù, ainsi que dans la volumineuse correspondance des premiers missionnaires publiée dans divers recueils. Tout chrétien qui s'intéresse aux succès des missions lointaines ou qui cherche à s'édifier à la vue des mérites des missionnaires, tout historien et tout diplomate qui étudient les multiples

questions religieuses et politiques se rattachant à l'Orient, devront lire ces deux beaux volumes.

Nous n'exprimerons qu'un regret à leur auteur, c'est qu'il n'y ait pas joint une carte indiquant l'aire géographique occupée par la mission de Syrie et les principales stations d'où l'influence des missionnaires rayonne sur le pays. Elle eût été d'un grand secours pour les lecteurs peu au courant de la situation des nombreuses localités mentionnées dans l'ouvrage.

Léon CLUGNET.

RÉCENTES PUBLICATIONS ORIENTALES

I. — M. Land publia, en 1870, la version syriaque de l'*Histoire ecclésiastique* attribuée à Zacharie le Scholastique (1), l'auteur de la *Vie de Sévère d'Antioche* publiée actuellement par la *Revue de l'Orient chrétien*. Cette histoire vient enfin d'être traduite en allemand (2) et en anglais (3), et d'être ainsi mise à la portée de tous les savants: elle a grande importance pour l'histoire, parce qu'elle renferme presque uniquement des documents originaux qui n'existent plus ni en grec ni en latin. Le premier livre seul ne peut prétendre à l'originalité, aussi sa traduction n'a-t-elle pas été donnée dans les deux ouvrages que nous signalons ici (4). Les autres livres nous donnent de nombreux détails sur le concile de Chalcédoine et les polémiques qui l'ont suivi, et sur les luttes entre les Romains et les Perses sous Anastase, Justin et Justinien. Cette histoire est l'œuvre d'un monophysite et s'étend de 440 à 565.

La traduction allemande est l'œuvre de M. Ahrens; M. Krüger lui a ajouté une introduction (XII-XLVI) et de nombreuses notes (293-388) qui éclaircissent le texte à l'aide de tous les auteurs parallèles connus. On trouvera, en appendice, la traduction des Vies de Théodose et d'Isaïe écrites aussi par Zacharie (p. 257-275).

M. Brooks a écrit l'introduction anglaise et traduit les livres VIII et IX ainsi que les fragments des livres X et XII. Le reste de l'ouvrage a été traduit par M. Hamilton. Notons encore que M. Brooks a collationné tous les mss. renfermant l'ouvrage de Zacharie et en particulier un ms. de Rome, il

(1) *Anecdota syriaca*, t. III, in-8° de XXIV-356 pages, Liège 1870.

(2) *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor* in deutscher Uebersetzung herausgegeben von K. Ahrens gymnasial oberlehrer in Ploen, und G. Krüger professor der theologie in Giessen. 1 vol. in-8° de XLVI, 42 et 418 pages, 10 marks, Leipzig, chez Teubner, 1899.

(3) *The Syriac Chronicle know as that of Zachariah of Mitylene* translated into english by. F. J. Hamilton D. D. and E. W. Brooks M. A. 1 vol. gr. in-8° de 334 pages, 17sh, 6, Londres, chez Methuen, 1899.

(4) M. Ahrens a cependant traduit les passages du livre I relatifs à la Genèse. C'est là l'objet des 42 pages numérotées à part.

nous donne les variantes au bas des pages. Ce grand travail qu'il s'est imposé, augmente de beaucoup la valeur de cette édition.

II. — **The history of the blessed Virgin Mary and the history of the likeness of Christ**, edited and translated by E.-A. Wallis Budge. Luzac, London, 1899.

Texte syriaque, 1 vol. in-8° de XII-224 pages, 12sh, 6.

Traduction anglaise, 1 vol. in-8° de XVIII-246 pages, 10sh, 6.

Ces volumes forment les tomes IV et V de la collection : Luzac's Semitic text and translation series.

La première partie de cet ouvrage est une compilation syriaque qui nous offre l'*Histoire de la Sainte Vierge* et le récit de nombreux miracles, accomplis par elle après sa mort. Cette compilation utilise de nombreux apocryphes des premiers siècles et c'est de là que provient son importance; elle cite en particulier les évangiles de saint Thomas, de l'enfance, de la nativité de Marie, du pseudo-Matthieu, le protévangile de saint Jacques et le transitus ou l'assomption de la bienheureuse Vierge Marie.

La seconde partie. œuvre d'un diacre « de l'Orient », nommé Philothée, nous apprend que les juifs firent, à Tibériade, une image de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour l'outrager; l'un deux lui porta un coup, et, de la blessure, coulèrent de l'eau et du sang. Un juif, à cette vue, se convertit, recueillit cette eau et ce sang, et, à l'aide de ce baume, produisit de nombreux miracles et conversions. On devine que cette histoire n'offre aucun caractère d'authenticité, mais un ms. la place sous l'empereur Zénon, et cette date conduit à se demander si elle ne fut pas inventée pour justifier le culte des images en montrant leur puissance, et pour rendre les iconoclastes odieux.

III. — **Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche, 1166-1199**; éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. Chabot, tome I, fascicule 1, in-4° de IV, 80 et 112 pages. Paris Leroux, 1899. Ouvrage publié avec l'encouragement et sous le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« J'ai compilé, nous dit Michel, en recueillant des écrivains ecclésiastiques et profanes, ce qui était utile et convenable; afin de réveiller par là la paresse mortelle de beaucoup, et d'éclaircir les ténèbres de l'ignorance. Je laisserai ce trésor à l'Église et aux docteurs des enfants de la nouvelle Sion, afin de survivre à mon temps. »

Cet ouvrage va enfin, selon le vœu de Michel, être mis à la disposition des docteurs, et même de tous les travailleurs, grâce à la traduction française. Michel a eu le grand mérite de ne pas faire de la littérature ou de la philosophie à l'occasion de l'histoire, mais de prendre les historiens les plus proches des événements à raconter, et 1° d'en donner un résumé chronologique (c'est là son histoire proprement dite); puis 2° d'en donner des extraits. On trouvera donc dans ce volume non seulement une histoire, mais aussi des citations d'auteurs aujourd'hui perdus.

Le premier fascicule donne l'histoire de l'humanité depuis l'origine jus-

qu'à la ruine de Carthage et aux Arsacides et renferme de longs extraits de Josèphe, Denys l'Aréopagite, Protus, du livre d'Hénoch, des doctrines chaldéennes, de Jean de Dara, Jacques d'Édesse, Philocharus, Eusèbe, Épiphane. L'intérêt que présente cette publication ira toujours croissant, elle nous fera connaître des ouvrages inconnus ou inédits, permettra de résoudre des problèmes littéraires en suspens et se terminera par le récit des premières croisades, œuvre personnelle de Michel. C'est donc là l'une des publications les plus importantes de ce siècle.

IV. — **Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir**, texte, traduction et commentaire philologique avec quatre appendices et un glossaire par H. Pognon, consul de France à Alep. Un vol. in-8° en trois fascicules, Paris, Welter, 1898 et 1899.

Les Mandéens (ou chrétiens de saint Jean, Sabéens, Dostéens) habitaient le sud de la Mésopotamie jusqu'au golfe Persique. On les trouve aujourd'hui aux environs de Bassora.

Quelques-uns de leurs livres furent apportés à Paris au dix-septième siècle. Ils étaient écrits en caractères mystérieux, mi-arabes, mi-syriaques. Les plus forts orientalistes d'alors firent le mot à mot de quelques passages; ils y trouvèrent fréquemment mention de saint Jean (Yahia) et du baptême par immersion (1), ils purent donc se demander si l'on ne venait pas de découvrir des disciples de saint Jean-Baptiste (d'où le nom de chrétien de saint Jean) et un recueil de prédications du célèbre précurseur.

Les études postérieures n'ont pas confirmé ces hypothèses. Il resta acquis seulement que l'on possédait les livres religieux des Mandéens, ancienne secte chrétienne, dont on trouve encore près de 4.000 familles dans les environs de Bassora; ces livres furent publiés à l'étranger d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris (citons en particulier les noms de MM. Norberg, Petermann, Euting) et trouvèrent peu de faveur en France.

Enfin M. Pognon, par la présente publication, vient de donner une place à notre pays dans l'histoire des publications mandaïtes. Il acheta à Bagdad des coupes couvertes d'inscriptions et trouvées, en 1894, sur les bords de l'Euphrate, dans une localité nommée Khouabir, à 55 kilomètres environ au nord-ouest de Mousséyib. Les inscriptions ont toutes pour but de conjurer les démons et de rompre les sortilèges; et les coupes (sortes de bols) étaient enterrées l'ouverture vers le bas, ce qui a permis à M. Pognon de supposer que l'on s'imaginait sans doute enfermer sous ces coupes les démons et les esprits malfaisants qui jetaient des sorts, et les empêcher ainsi de nuire aux intéressés qui payaient les coupes.

(1) Les Mandéens connaissent trois genres de baptême : 1° pour les enfants et les nouveaux mariés; 2° les dimanches et fêtes et dans une foule d'occasions déterminées, comme au retour d'un voyage, quand on est mordu par un chien, etc. Dans ces cas, le patient, conduit par un diacre, et le prêtre entrent dans l'Euphrate jusqu'aux genoux, puis ce dernier, prenant l'eau à deux mains, la jette, comme avec une pelle, sur tout le corps du baptisé, non sans éclabousser un peu le diacre; enfin 3° dans certaines cérémonies, tous les Mandéens descendent dans le fleuve et on les baptise alors par aspersion. Dans tous les cas, on oint d'huile les nouveaux baptisés. Cf. Siouffi. *Étude sur la religion des Soubbas ou Sabéens*, Paris, 1880, ch. IX.

Dans le premier fascicule, M. Pognon nous donne le texte, la traduction et le commentaire des inscriptions gravées sur trente et une coupes avec les fac-simile des inscriptions (30 planches); il ajoute un appendice consacré à l'explication des noms propres. Dans le second fascicule il publie (second appendice) le texte inédit de la fin du *Livre des scholies* de Théodore Bar Khouni (VIIIe-IXe siècle) qui contient une suite de monographies des diverses hérésies. Théodore nous y apprend que la secte des Mandéens fut fondée vers la fin du Ve siècle, par un mendiant nommé Ado, né dans l'Adiabène et qui se fixa dans la Mésène (1). Nous voilà donc loin de saint Jean-Baptiste. Cependant Théodore ajoute que les croyances des Mandéens sont empruntées à celles des Gnostiques, des Manichéens et des Kantéens. Cette phrase, assez vague, nous permet de croire que l'hérésie des Mandéens prit la suite d'une autre hérésie remontant aux premiers temps du christianisme. — Le troisième fascicule renferme des éclaircissements sur le texte de Théodore Bar Khouni et sur l'origine de la secte mandéenne (3me et 4me appendice) ainsi qu'un glossaire.

Cet ouvrage, entièrement inédit, trouvera, d'après nos mœurs actuelles, peu de lecteurs. Il nous réconforte cependant par la somme de travail, de science et d'intuition qu'il dénote chez son auteur, et nous montre qu'il existe encore chez nous de vrais savants, ce dont on pourrait douter par ailleurs, après la lecture de tant de revues descendues au rang de journaux mensuels de format in-8°, et de tant de comptes rendus de nouvelles éditions d'ouvrages déjà édités dix fois par d'autres auteurs, où l'on signale en termes pompeux quelques changements de virgules ou de lettres (par exemple *u* et *i* au lieu de *v* et *j*); le onzième éditeur allant quelquefois (c'est pour lui le comble de l'originalité et de la critique) jusqu'à changer quelques mots sur la foi d'un manuscrit récemment découvert à Quimper-Corentin ou ailleurs.

V. — **La littérature syriaque**, par Rubens Duval, seconde édition, 1 vol. in-8°, 3f,50, Paris, Lecoffre, 1900.

C'est encore un volume de première main, car la littérature syriaque devait s'étudier dans les catalogues des bibliothèques et dans un article de dictionnaire, écrit en anglais par M. Wright, jusqu'au jour où M. Rubens Duval l'a synthétisée dans le volume dont nous annonçons la seconde édition. Nous avons annoncé la première dans le *Bulletin critique* du 15 mai 1899 auquel nous renvoyons les lecteurs, et ce prompt épuisement de l'édition est le meilleur éloge que l'on puisse faire de l'ouvrage et la meilleure preuve de sa nécessité. Pour la commodité des acheteurs de la 1re édition, les additions et corrections sont réunies dans un petit fascicule

(1) Nous proposons de rapprocher le récit de la création du monde selon les Mandéens (cf. p. 7-8 et p. 226) d'une fable manichéenne rapportée par Bar Hébréus : Un Dieu irrité voulut faire au sud de l'équateur un monde avec sept climats, semblable à celui qui existait au nord. Mais les anges l'apaisèrent, le réconcilièrent avec les autres dieux et il ne créa près du pôle sud qu'une constellation, la grande ourse, identique à celle qui existait près du pôle nord. Cf. Bar Hébréus, *Le livre de l'Ascension de l'esprit*, p. 109 av.-dern. ligne — p. 110, l. 5.

qu'il leur suffira de se procurer pour être au courant du progrès des études syriaques durant l'année 1899.

VI. — **La Sainte Bible Polyglotte** contenant le texte hébreu original, le texte grec des Septante, le texte latin de la Vulgate et la traduction française de M. l'abbé Glaire, avec les différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate, des introductions, des notes, des cartes et des illustrations par F. Vigouroux, prêtre de S.-Sulpice. Tome I, renfermant le Pentateuque, 1034 pages, grand in-8°, Paris, 1900, chez Roger et Chernoviz.

Nous n'avons pas encore entendu proposer de supprimer le latin et le grec dans les études classiques et de se borner à étudier ces littératures dans des traductions. Cette suppression n'a été faite que dans l'enseignement moderne qui a pour but de former des commerçants, des marchands, des épiciers en gros, pour lesquels le latin et le grec ne présentent en effet aucune utilité. Il se trouve cependant encore quelques théologiens pour soutenir que l'on peut étudier suffisamment la littérature hébraïque dans les traductions et pour proscrire des grands séminaires l'étude de l'hébreu. Ils font ainsi de l'enseignement de l'Écriture Sainte une sorte d'enseignement moderne, mais leur nombre va en diminuant et l'on peut prévoir qu'à bref délai, tous les élèves des grands séminaires étudieront l'hébreu comme ceux du petit séminaire étudient le latin et le grec; on n'abandonnera pas pour cela les versions grecque et latine qui ont servi et servent encore tous les jours dans les sermons et les écrits. Il était donc indispensable de mettre à la disposition des élèves ces trois textes à un prix modéré ou, en d'autres termes, de publier une polyglotte manuelle dans le genre de celles qui existent depuis trois quarts de siècle en Allemagne et en Angleterre. C'est ce que fait maintenant M. Vigouroux avec l'aide de collaborateurs dont nous nous honorons de faire partie.

L'éditeur, M. Roger, a réduit le prix au minimum; il donne un volume de près d'un millier de pages de grec, hébreu, latin, français pour cinq francs aux souscripteurs (1). La Bible entière avec les livres deutérocanoniques comportera huit volumes. Le texte hébreu imprimé est le texte unique fixé par les Massorètes, le texte grec est celui de l'édition sixtine imprimée par ordre du Pape d'après un manuscrit du Vatican qui est du quatrième siècle. On ajoute en note les variantes des plus anciens manuscrits. Les quatre textes sont disposés sur quatre colonnes en regard, ce qui rend facile leur comparaison et leur collation ainsi que l'étude des langues hébraïque et grecque.

F. Nau.

(1) Pour les non souscripteurs le prix du premier volume (Pentateuque) a été doublé et porté à 10 francs.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. Bibliographie Hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par les Grecs au XVIIe siècle, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896. 4 vol. gr. in-8. . . . . 100 fr.

— Le même, pap. Holl. . . . . 200 fr.

Lapôtre (S. J.). L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carlovingienne, t. I, et le pape Jean VIII (872-882). 1 vol. in-8 (XII-368 p.). . . . . 7 fr. 50

Loisy (L'abbé A.). Histoire critique du texte et des versions de la Bible. I : Histoire du texte hébreu de l'Ancien Testament. 1892, in-8 (314 pages . . . . . 7 fr. 50

— II : Les versions de l'Ancien Testament. 1893, en 4 fasc., in-8, br. (254 p.). . . . . 7 fr. 50

— Les Évangiles synoptiques, traduction et commentaire. Suite des études parues de 1892 à 1894, épuisées aujourd'hui, in-8 (133 p.). . . . . 1 fr. 50

— Le livre de Job traduit de l'hébreu avec une introduction. 1892, in-8 (175 p.). . . . . 4 fr. 50

— Les études Bibliques, 1894, in-8 (97 p.). . . 1 fr. 50

Valois (Noël). La France et le grand schisme d'Occident, tomes I et II, 1896, 2 vol. in-8, br. . . . . 15 fr.

Pierre Dubois. De recuperatione Terre Sancte, traité de politique générale du commencement du XIVe siècle, publ. par Ch.-V. Langlois (fasc. 9). . . . . 4 fr.

Souscription. . . . . 2 fr. 75

Schœmann. Antiquités grecques, traduction mise au courant des travaux récents de l'érudition française, par C. Galuski, avec un index très complet et une bibliographie détaillée. 1883-1887, 2 vol. in-8, br. . . 15 fr.

NÉGOCIATIONS

RELATIVES AU

TRAITÉ DE BERLIN

ET AUX ARRANGEMENTS QUI ONT SUIVI

1875-1886

Par A. D'AVRIL

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

AVEC 6 CROQUIS TYPOGRAPHIQUES ET LE TEXTE DU TRAITÉ

1 vol. grand in-8° de 474 pages. — Paris, LEROUX. — Prix : **10** fr.

LE MAHOMÉTISME

LE GÉNIE SÉMITIQUE ET LE GÉNIE ARIEN DANS L'ISLAM

Par CARRA DE VAUX

In-12 de 232 pages. — Paris, CHAMPION, 1898. — Prix : **3** fr. **50**

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS DES NOMS LITURGIQUES

EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix : **6** fr. — Paris, PICARD. 1895.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT

ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2** fr.

LES

ÉGLISES AUTONOMES ET AUTOCÉPHALES

Par A. d'AVRIL

Ire partie : Le groupe orthodoxe.

IIe partie : De la hiérarchie catholique. — Les Orientaux dans le patriarcat de Rome.

In-8° de 49 pages. — Paris, LEROUX. — Prix : **1** franc.

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE

D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

5e ANNÉE. — N° 3. — 1900

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1900

SOMMAIRE

Pages.

I. — LES ORDINATIONS « PER SALTUM » par le **R. P. Dom J. Parisot**, O. S. B. 335

II. — VIE ET RÉCITS DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ. I. TEXTE GREC, publié par **M. Léon Clugnet** (*suite*). — II. TEXTE SYRIAQUE, publié par **M. l'abbé F. Nau**, professeur à l'Institut catholique. 370

III. — LE VÉNÉRABLE JEAN ANDRÉ CARGA, ÉVÊQUE LATIN DE SYRA (1560-1617), par le **R. P. Sophrone Pétridès**, des Augustins de l'Assomption. 407

IV. — AU PAYS DES NOSAIRIS (*suite et fin*), par le **R. P. H. LAMMENS, S. J.** 423

V. — RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE, par le **R. P. V. Ermoni**, de la Congrégation de la Mission. 445

VI. — LA COMPILATION HISTORIQUE DE PSEUDO-ZACHARIE LE RHÉTEUR (*suite et fin*), par **M. M.-A. Kugener**, Docteur ès lettres 461

VII. — DEUX LETTRES D'ÉLIE XI, PATRIARCHE DE BABYLONE, par **M. J. Babakhan** 481

VIII. — MÉLANGES. — A PROPOS DU COUVENT DU MONT SINAI, par **M. l'abbé J.-B. Chabot** 492

IX. — BIBLIOGRAPHIE 499

La *Revue de l'Orient chrétien* (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slaves, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE Alphonse PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France . . . . . **8** fr.
Étranger . . . . . **10** »
Prix de la livraison . . . . . **2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées à M. LÉON CLUGNET, secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la Revue de l'Orient Chrétien, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

LES ORDINATIONS « PER SALTUM »

1. La querelle des ordinations entre Nicolas Ier et Photius. — 2. Les deux sens d' « ordination *per saltum* ». — 3. Stages d'épreuve d'après la discipline ancienne. —4. Les ordres mineurs et leurs variations. —5. Ordinations majeures conférées sans interstices. — 6. Omission possible d'ordres sacrés. — 7. Nonobstant, la règle ancienne est le passage par les degrés moindres. — 8. Les précédents allégués par Photius. — 9. La pratique occidentale hors de Rome. — 10. Consécration épiscopale des diacres, à Rome. — 11. Modification de cette discipline. — 12. Translation d'évêques en Orient. — 13. La discipline actuelle sur les ordinations *per saltum*.

1. — En 857, Ignace, patriarche de Constantinople, avait été déposé et exilé par le jeune empereur Michel III, et Photius, premier secrétaire impérial (1), avait été choisi pour occuper le siège patriarcal. Instruit, diplomate accompli, Photius n'avait que des amis à la cour. Dans ces conditions, il reçut sans contestation tous les ordres en cinq jours, des mains de Grégoire Asbestas, ex-évêque de Syracuse, et le 25 décembre 857, il fut proclamé patriarche.

Lorsqu'il voulut, après deux ans, obtenir du pape Nicolas Ier la confirmation de son élection, il se heurta à une première résistance. Bien que les légats pontificaux, Radoald et Zacharie, eussent, à Constantinople même, reconnu la nomination de Photius, le pape déclara réserver d'abord son jugement (2). Dans la suite, il refusa positivement son approbation (3). Ignace demeurait, aux yeux du pape, le patriarche légitime.

(1) Φώτιον, ἄνδρα ἐπ σοφίᾳ γνώριμον, πρωτασηκρήτην τηνικαῦτα ὑπάρχοντα. CEDRENUS, *Synopsis historiarum*. Corpus script. byzantin., II., 172. — Selon Nicétas, Photius était premier écuyer : πρωτοσπαθάριόν τε ὄντα καὶ πρωτοασηκρῆτη. *Vita Ignatii*. Patr. gr., CV, 509.

(2) Epist. IV, *Ad Michaelem imperatorem* (860). Jaffé, 2682 (Patr. lat., CXIX, 773). — Epist. V, *Ad Photium* (860). Jaffé, 2683 (*ibid.*, 780).

(3) Epist. XII, *Ad Photium* (862) Jaffé, 2691 (Patr. lat., CXIX, 735). — Epist. XIII, *Ad Michaelem imp.* (862). Jaffé, 2692 (*ibid.*, 780).

En outre, dans la première de ses lettres, Nicolas exprimait le regret que Photius fût passé de l'état laïque à la dignité d'évêque sans avoir observé le stage régulier dans les degrés hiérarchiques inférieurs, chose contraire aux canons (1). Photius répondit en se défendant de la violation des règles ecclésiastiques. S'il a été ordonné dans les circonstances que le pape désapprouve, la faute en est imputable à ceux qui lui ont fait violence (2). Au reste, les canons allégués par le pape — le Concile de Sardique, les décrets de Léon, de Gélase, de Célestin — n'étaient pas reçus à Constantinople (3). Le Patriarche s'autorise par ailleurs des exemples de Tarasius, et de Nicéphore, grand-oncle paternel de Photius, qui furent promus au patriarcat alors qu'ils n'étaient non plus que laïques; de Nectaire, successeur de Nicéphore, élu avant d'être baptisé; d'Ambroise, de Grégoire de Nazianze, de Thalassius de Césarée « qui, avant d'être jamais entrés dans les ordres, vécurent de telle sorte qu'ils méritèrent d'être préférés à tous autres » (4). Se retranchant ensuite derrière l'argument des diversités d'usage admises dans les églises chrétiennes, il montre que les lois ecclésiastiques ne sont pas les mêmes en tous lieux. « C'est ainsi, dit-il, qu'on ne voit pas à Rome de prêtres mariés, tandis que notre tradition permet d'élever au sacerdoce des hommes vivant dans l'état de mariage. » Enfin, il apporte à l'objection que lui a faite personnellement le pape Nicolas sur le mode de son ordination, une réponse directe, en signalant — sans nommer toutefois les églises en possession de cette singularité

(1) « Sed rectum vos ordinem minime continuisse doluimus, eo quod non per gradus ecclesiæ ductus ad tantum honorem de laici habitu vos prosiluistis, cum oporteret vestram prudentiam ita canonice vixisse in clericali ordine, ut nihil extra canonica instituta agentes, tempore congruo, adscensu legitimo constituereris ecclesiæ pastor. » Epist. V, *Ad Photium*. Jaffé, 2683. Patr. lat. (CXXI, 780).

(2) Sur la vérité de cette affirmation de Photius, voir A. Lapotre, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne. I. Le pape Jean VIII*. Paris, 1895, p. 66.

(3) Ποῖοι δὲ κανόνες ὧν ἡ παράβασις, οὓς μέχρι καὶ τήμερον ἐν Κωνσταντινουπολιτῶν ἐκκλησίᾳ οὐ παρείληφεν; Epist. II, *Ad Nicolaum*. Patr. gr., CII, 600. — Le Concile de Sardique n'avait été reçu primitivement qu'en Égypte. Introduit en Occident à la suite du Concile de Nicée, il fit partie de la législation canonique de Rome longtemps avant d'entrer dans les recueils de droit byzantin. Toutefois, les lois impériales avaient prohibé l'élévation des laïques. Voir Nomocanon, tit. I, c. 11. Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum historia et monumenta*. Rome, 1864-1868, t. II, p. 199.

(4) Epist. cit. *Ibid.*, 608.

rituelle — la coutume d'ordonner évêques de simples diacres sans leur conférer préalablement l'ordre de la prêtrise. « Par contre, écrit-il, si quelqu'un parmi nous donnait à un diacre l'ordination épiscopale en omettant le presbytérat, on le condamnerait comme coupable de faute grave. Il en est cependant qui tiennent pour chose indifférente d'élever à la dignité épiscopale soit un prêtre, soit un diacre en passant par-dessus le degré intermédiaire. Et pourtant, combien grande est la différence entre [ces ordres] ! Car pour chacun de ces degrés, autres sont les prières, autres les rites, autres aussi les ministères, autres les temps à observer et les épreuves [à subir] (1). »

En même temps qu'il poursuivait sa querelle avec Byzance, le pape transmettait les objections des Grecs aux évêques occidentaux (2), demandant à ceux-ci de répondre (octobre 867); et, la même année ou la suivante, Ratramne (autrement Bertramme), moine de Corbie, écrivit, sur l'ordre des évêques, ses quatre livres *Contra Græcorum opposita* (3), Enée de Paris son livre *Adversus Græcos* (4), et les évêques d'Allemagne réunis à Worms formulèrent leur réponse *Contra Græcorum hæresim* (5).

Sur la question spéciale de l'ordination épiscopale conférée à des diacres Ratramne rejette avec indignation le grief de Photius comme une calomnie (6); les évêques d'Allemagne répondent que cela n'a jamais eu lieu parmi eux (7). Tout au

(1) Καὶ νομίμῳ γάμῳ γυναικὶ συναφθέντα οὐκ ἔστιν εὑρεῖν ἐν Ῥώμῃ πρεσβύτερον ἡμεῖς δὲ καὶ τοὺς μονογαμίᾳ τὸν βίον ῥυθμίζοντας εἰς πρεσβυτέρου φέρειν βαθμὸν ἐδιδάχθημεν... Πάλιν ἄν τις παρ' ἡμῖν τὴν τοῦ πρεσβυτέρου παρελθὼν χειροτονίαν τὴν τοῦ ἐπισκόπου τῷ διακόνῳ περιθείη, ὡς εἰς τὰ καίρια ἐξημαρτηκὼς κατακρίνεται. Τισὶ δὲ παραπλήσιον ἀπὸ πρεσβυτέρου προάγειν ἐπίσκοπον, καὶ ἀπὸ διακόνου τὴν μέσην τάξιν ὑπεραλλόμενον εἰς τὸ τῆς ἐπισκοπῆς ἀναρπάξειν ἀξίωμα· καίτοι γε ἡλίκον καὶ ὅσον τὸ μέσον ἐν τούτοις. Ἄλλαι μὲν γὰρ καθ' ἑκάστην τάξιν καὶ βαθμὸν εὐχαὶ, ἄλλαι δὲ τελεταὶ, καὶ ὑπουργίαι πάλιν ἕτεραι, ἄλλαι δὲ καιρῶν παραφυλακαὶ καὶ δοκιμασίαι τρόπων ἕτεραι.., εἰ δέ τις παρ' ἡμῖν τοῦτο δεδρακὼς ἐξελήλεγκτο, οὐδεὶς ἂν αὐτῷ συγγνώμης οὐδὲ ῥανίδα ἐπέσταξε. *Ibid.*, 605.

(2) Epist. CLII, *Ad Hincmarum et ceteros episcopos in regno Caroli constitutos* (867). Jaffé, 2879 (Patr. lat., CXIX, 1152-1161).

(3) Patr. lat., CXXI, 223-346.

(4) *Ibid.*, 683-762.

(5) Patr. lat., CXIX, 1201-1212.

(6) « Sed criminentur istud falso... nec non quod arguunt levitas episcopos fieri, presbyteri gradu non prius accepto, non reputantes quod in ceteris sibi demant auctoritatem fidei, quandoquidem in istis tam evidenter mentiuntur. » *Contra Græcorum opposita*, IV, 8. Patr. lat., CXXI, 334.

(7) « Quod vero iam dicti Græci falso fatentur apud nos ante de diaconis epi-

contraire, l'évêque Énée reconnaît expressément comme une pratique commune à Rome le fait que des diacres sont immédiatement consacrés évêques, par une sorte de saut, c'est-à-dire sans recevoir l'ordination presbytérale (1). Le pape Nicolas, dans ses diverses réponses à Photius, ne semble pas faire d'allusion directe à cette objection; nous verrons tout à l'heure pour quel motif. Mais tous s'insurgent contre l'ordination rapide de laïques élevés à l'épiscopat; c'était le cas pour Photius, qu'ils affectent d'appeler, comme le fait la notice de Nicolas Ier, au Liber Pontificalis, « néophyte » (2), en état de désobéissance au précepte de saint Paul (3).

Pour apprécier la valeur des accusations échangées alors entre Grecs et Latins au sujet des modes d'ordination, il est nécessaire de rechercher dans l'histoire la pratique anciennement observée dans les églises chrétiennes, comme aussi de suivre, après les discussions du IXe siècle, la transformation de la discipline amenant la pratique actuelle.

2. — Mais, au préalable, il importe de remarquer que l'ordination *per saltum*, qui désigne aujourd'hui la prétermission d'un ou de plusieurs degrés hiérarchiques, s'entendait anciennement de l'omission des interstices, ainsi que de l'exercice des ordres reçus de suite.

Ce sens est exprimé dans les décrets, cités plus loin, de Sirice et de Zosime (4), tandis qu'Énée de Paris (5) et la réponse

scopos quam presbyteros ordinari, velut quodam saltu, firmiter respondemus pone nos hoc nunquam accidisse, sed ordinem et modum consecrationis in omni ordine servari canonice... » *Responsio episcoporum Germaniæ*. Patr. lat., CXIX, 1212.

(1) « Opponunt... quare diaconi nondum suscepto presbyteratus officio in episcopos ordinantur, ut mos est aliquando Romæ. » *Liber adversus Græcos. Præfatio*. Patr. lat., CXXI, 689. — « Quare apud Romam plerumque diaconus quodam saltu non precepta presbyterali benedictione in episcopum subito consecretur. » C. 210. *Ibid.*, 759, 760.

(2) « Photius neophytus. » Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, t. II, Paris, 1892, p. 155, 5; 158, 26, 28.

(3) I Tim., III, 6.

(4) Ci-après p. 340, note 5 et p. 341, note 1.

(5) Quodam saltu, non percepta presbyterali benedictione. *Liber adversus Græcos*, loc. cit. — C'est la traduction des termes mêmes de Photius : τὴν τοῦ πρεσβυτέρου παρελθὼν χειροτονίαν... τὴν μέσην τάξιν ὑπεραλλόμενον.

des évêques d'Allemagne (1) appliquent l'expression *per saltum* à l'omission des degrés.

Nous constatons que l'un et l'autre cas de *saltus* se rencontrent dans la dispute entre Rome et Byzance au IXe siècle. Nicolas Ier attaque la consécration épiscopale de Photius, qui avait reçu à la vérité tous les ordres, mais sans interstices, de sorte que, laïque la veille, il s'était trouvé tout d'un coup placé à la tête de la hiérarchie (2). Le patriarche répond en dénonçant des ordinations d'évêques accomplies *per saltum* au second sens, en omettant le degré de la prêtrise.

Suivant ces deux acceptions du terme, nous allons grouper les ordinations irrégulières en relation avec la querelle de Photius et de Nicolas Ier.

3. — Saint Paul avait défendu à Timothée « d'imposer les mains trop vite » et d'ordonner un « néophyte (3) », récemment sorti des eaux du baptême, mais non suffisamment instruit pour régir les fidèles.

Se réglant sur ce précepte, l'Église exigeait des aspirants au ministère sacré une épreuve (4), que la pratique fit consister en un stage dans un ou plusieurs des degrés inférieurs, afin qu'employant un long temps à l'exercice des fonctions moindres, les clercs fournissent un gage de leur conduite future dans des charges plus hautes.

Le concile de Sardique (321) formula le premier cette loi, décrétant que, conformément au précepte apostolique, un personnage, quelque recommandable qu'il puisse être par sa fortune et sa science, quelque digne qu'il semble de l'ordination [épiscopale], ne devait pas y être élevé sans avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de lecteur, de diacre et de

(1) Ci-dessus, p. 337, note 7.

(2) « Nihil proficit clericis... per singulos ecclesiasticos ordines adcendisse dum alter saltu hos omnes transcendit. » Epist. XLVI, *Ad Michaelem Imperatorem* (863). Patr. lat., CXIX, 859.

(3) I Tim., v, 22 et III, 16.

(4) Δοκιμᾷ δοκιμάσαντες τὸν ἄξιον ὄντα. — Δοκιμῇ δεδοκιμασμένος. — Οὓς ἐὰν δοκιμάσῃ. *Apostolorum sententiæ*, II (Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum*, I, 82, 83, 84). — προχειρίσασθε... δεδοκιμασμένους. *Constitut apostolic.*, VII, 31 (*ibid.*, 365). Cf. Didaché, XV, 1; I Clem., XLII, 2, 4. — καὶ γὰρ καὶ χρόνου δεῖ τῷ κατηχουμένῳ καὶ μετὰ το βάπτισμα δοκιμασίας πλείονος. Concile de Nicée, c. 2 (*ibid.*, 428).

prêtre, afin qu'on reconnaisse ses qualités; et qu'ainsi le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat ne seraient conférés aux clercs qu'après qu'ils s'y seraient montrés aptes (1).

La durée de ces interstices se détermina plus tard. Le IVe concile de Constantinople (VIIIe œcuménique), exigea d'un sujet présenté à l'épiscopat l'exercice préalable du lectorat pendant un an, deux années de sous-diaconat, trois de diaconat et quatre de prêtrise (2). Mais ces dispositions, en analogie avec la pratique de l'Occident, visaient le cas récent de Photius, contre qui se tenait le concile; jusque-là le droit ecclésiastique byzantin n'avait fait que maintenir des limites d'âge : 20 ans pour la réception du sous-diaconat, 25 pour le diaconat, 30 pour la prêtrise et 40 pour l'épiscopat (3). C'étaient, avec moins de précision que dans la législation occidentale, des obligations analogues. Il y fut dérogé en certaines circonstances exceptionnelles, relatées ci-après; et les excuses produites par les auteurs mêmes de ces ordinations extra-légales, confirment la règle authentique.

Les clercs de la Scola romaine passaient par tous les degrés, comme il est dit d'Étienne II (752-757) : *Singillatim per ecclesiasticos ordines promoventes, diaconatus ordine eum ordinaverunt* (4). Cette coutume était à Rome de date très ancienne, car Sirice (384-399), parlant des moines agrégés au clergé, veut qu'ils aient reçu et exercé successivement les ordres moindres avant de devenir diacres ou prêtres (5), et

(1) Ἐάν τις πλούσιος ἢ σχολαστικὸς ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς ἀξιοῖτο ἐπίσκοπος γίνεσθαι, μὴ πρότερον καθίστασθαι, ἐὰν μὴ καὶ ἀναγνώστου καὶ διακόνου καὶ πρεσβυτέρου ὑπηρεσίαν ἐκτελέσῃ, ἵνα καθ' ἕκαστον βαθμὸν, ἐάν περ ἄξιος νομισθείη, εἰς τὴν ἀψίδα τῆς ἐπισκοπῆς κατὰ προκοπὴν διαβῆναι δυνηθείη. Ἕξει δὲ ἑκάστου τάγματος ὁ βαθμὸς οὐκ ἐλαχίστου δηλονότι χρόνου μῆκος κτλ. Can. X (XIII). Pitra, *ibid.*, 475, 476.

(2) Conc. Cp., IV (869), Act. X., can. 5. Labbe, *Conciles*, VIII, 1129.

(3) Conc. *in Trullo*, C, 14, 15. Nomocanon, tit. I, cap. 28 (Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum Historia et monumenta*. Rome, 1864-1868. II, p. 868, 471). Cf. Conc. de Néocésarée (314), c. 11 (*ibid.*, p. 443) et Epiphane, Edict. I (p. 199). — Les églises syriennes adoptèrent les mêmes règlements. Ebedjésu, *Collectio canonum*, VI, 4, can. 2 (Maï, *Script. vet.*, X, I, 112).

(4) *Liber Pontificalis*, I, 440.

(5) « In minoribus per gradus singulos, crescente tempore promoveantur ordinibus; et sic ad diaconatus vel presbyterii insignia maturæ ætatis consecratione perveniant. Nec statim saltu ad episcopatus culmen adscendant, nisi in his eadem quæ singulis dignitatibus superius præfiximus tempora fuerint custodita. » *Epist. ad Himerium Tarracon.*, c. XIII. Jaffé, 255. Labbe, Conciles, Paris, 1671, t. II, 1021.

Zosime (417-518) énumère les divers degrés par lesquels les clercs doivent passer régulièrement : « Le ministère de l'Église, dit-il, exige, non moins que le service du palais des rois, une épreuve dans les emplois inférieurs avant de parvenir aux offices plus élevés; et l'on ne doit pas se regarder comme humilié de passer, selon l'ordre, dans les fonctions de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre et de diacre ; et cela non pas tout d'un coup, mais en observant les temps déterminés par les anciens (1). »

De même, les sujets donnés à l'Église dès leur jeune âge demeuraient dans l'office de lecteur jusqu'à vingt et un ans. Les autres, entrés plus tard dans l'Église, restaient lecteurs ou exorcistes pendant cinq ans, puis quatre ans acolytes ou sous-diacres, et cinq ans diacres avant de devenir prêtres, après quoi ils pouvaient aspirer plus tard aux honneurs de l'épiscopat (2).

Mais antérieurement, les interstices se prolongeaient pendant plus longtemps. La notice de Sylvestre, le *Constitutum* attribué à ce pape, et le pseudo-concile de Sylvestre, fixant toujours, comme les textes orientaux, une limite d'âge, et non pas proprement un intervalle, reculent jusqu'à 40 et 50 ans après l'admission au lectorat la réception de la prêtrise (3). Le titre de presbyter ne pouvait être appliqué qu'à des hommes parvenus à la maturité de l'âge (4).

Cette prolongation des stages ecclésiastiques dans la *Schola lectorum*, motivée en partie par le recrutement de sujets très jeunes, qu'il fallait conduire par une longue formation jusqu'à

(1) « Adsuescat in domini castris in lectorum primitus gradu divini rudimenta servitii : nec illi vile sit exorcistam, acolythum, subdiaconum, diaconum per ordinem fieri : nec hoc saltu, sed statutis maiorum ordinatione temporibus ». Epist. IX, *Ad Hezychium Salonit.*, I, 2. Jaffé, 339. Patr. lat., XX (671).

(2) « Si ab infantia ecclesiasticis ministeriis nomen dederit, inter lectores usque ad XX ætatis annum continuata observatione perduret. Si maior iam et grandævus accesserit, ita tamen ut post baptismum statim... sive inter lectores, sive inter exorcistas quinquennio teneatur : exinde acolythus vel subdiaconus v annis; et sic ad benedictionem diaconatus si meretur accedat, in quo ordine v annis, si inculpate se gesserit hærere debebit. » *Ibid.*, c. III, 672-673.

(3) *Liber Pontificalis*, I, 171, 190.

(4) *Maturæ ætatis consecratione* (Sirice, ci-dessus, p. 340 not. 5); — *provectiores ætate* (Grégoire I, Epist. XLIX, *Ad Adeodatum*. Jaffé, 1253. Patr. lat., LXXVII, 644).

l'âge canonique des ordinations majeures, amena la gradation des ordres hiérarchiques subordonnés les uns aux autres.

Authentiques ou apocryphes, ces documents servirent avec l'ancien recueil de canons des *Statuta ecclesiæ antiqua*, à composer une collection de réglementations romano-gallicane, qui fit loi en cette matière jusqu'aux xe et xie siècles. On les retrouve sous diverses formes dans le décret de Gratien, les Ordres romains et les Sacramentaires (1), et l'histoire atteste l'observation de ces règles sévères. Caton, sur le point de devenir évêque de Clermont (2), déclarait avoir été dix ans lecteur, cinq ans sous-diacre, quinze ans diacre, vingt ans prêtre, et se jugeait canoniquement apte à l'épiscopat (34). Cependant, les promulgations réitérées de ces canons, l'insistance que mettent les pontifes et les conciles à exiger la réception consécutive des divers ordres, forcent à croire que, plus d'une fois, les églises de Gaule, d'Espagne, de Bretagne, se mirent en contradiction avec les réglementations romaines. On se contentait d'exiger des laïques ayant l'âge canonique, un an de probation (3) dans les degrés inférieurs de la cléricature avant la prêtrise. Encore les conciles particuliers durent-ils l'exiger expressément. En réalité, la hiérarchie des ordres subalternes, telle que nous la possédons, n'est ni primitive ni universelle, et il est aisé d'admettre que la pratique romaine, issue du fonctionnement local de la *Schola lectorum*, n'ait pu s'implanter rapidement dans les autres églises occidentales, surtout dans celles où, faute d'écoles cléricales, on admettait aux fonctions inférieures des adultes ou des hommes mariés.

4. — Subordonnés aux besoins variés des églises, les ordres moindres ne se présentent pas partout identiques. Sans parler des offices aujourd'hui tombés en désuétude, nous voyons par exemple que les acolytes ne se trouvent, à l'origine de leur institution, que dans les grands centres religieux comme Rome

(1) En voir le texte critique dans H. A. Wilson, *The Gelasian Sacramentary. Liber Sacramentorum romanæ ecclesiæ*. Oxford, 1894, p. 144-147.

(2) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IX, 6. Monumenta Germaniæ historica, I, 1, p. 145.

(3) *Præmissa conversio*, Conc. d'Arles, IV (524), c. 2. Labbe, IV, 1622; — *annualem conversionem*, Conc. d'Orléans, III (538), c. 5. *Ibid.*, V, 297; — *anni conversio*. Conc. d'Orléans, V (549), c. 9. *Ibid.*, 383. Cf. Conc. de Braga (563), c. 20. *Ibid.*, 842.

ou Carthage (1). D'autres églises de moindre importance ne possédaient que des lecteurs, fonction nécessaire alors pour la célébration de l'office, ou des exorcistes pour la préparation au baptême en Occident.

On sait, du reste, que les églises orientales — sauf l'église arménienne, qui, à diverses époques, a enrichi d'emprunts occidentaux son ancien fonds rituel — ne considèrent pas comme des ordres distincts ceux d'acolyte, d'exorciste et de portier. Ces fonctions existent à la vérité dans ces rites, mais elles sont remplies, chez les Grecs et les Nestoriens, par les lecteurs et les sous-diacres. Les Syriens y joignent la fonction de *psaltes* (2).

La hiérarchie copte comprend seulement deux ordres en dehors des trois degrés sacrés du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat : l'*anagnostes*, clerc plutôt que lecteur, initié, comme dans le rite nestorien (3), à la hiérarchie par la tonsure, et dont l'office est de servir les autres ministres ; et l'*hypodiakon*, qui lit les prophéties et les épîtres, hors du sanctuaire, garde les portes, allume les cierges, entretient les vases liturgiques et porte comme insigne l'*orarium*, sans exercer de ministère sacré (4).

Même en Occident, la nomenclature des ordres moindres dans les documents anciens n'est pas uniforme.

(1) Cf. Morin, *Commentarius de sacris ecclesiæ ordinationibus*. Paris, 1655. Part. III, Exercit. xi, 7-12, p. 197, 198.

(2) La hiérarchie syrienne et maronite comprend neuf ordres (en corrélation avec les neufs chœurs des anges) : psaltes, lecteur, sous-diacre ; diacre, prêtre, archiprêtre ; chorévêque, évêque et patriarche (Morin, *De sacris ordinationibus*, II, p. 476-503) ; ou, selon une autre énumération : lecteur, sous-diacre, diacre ; prêtre, périodeute, chorévêque ; évêque, métropolitain et patriarche (voir *Le Livre des Pères*. Extrait de la *Science catholique*, mai-juin 1890, I, p. 9) ; ou encore : lecteur, sous-diacre, diacre ; prêtre, périodeute, archiprêtre ; évêque, métropolitain, patriarche (Ebedjésu, *Collectio canonum*, VI, 1. — Maï, *Script. vet.*, X, 106-107). C'est, à l'inverse du sectionnement opéré dans l'Église latine, des fonctions sabalternes, un dédoublement des dignités supérieures ; mais il est constant que les degrés du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat constituent pour les Syriens le fondement de la hiérarchie sacrée.

(3) Morin, *De sacris ordinationibus*, p. 442.

(4) Voir V. Ermoni, *L'Ordinal copte*, Revue de l'Orient chrétien, Supplément trimestriel, III, 1898, p. 38 et 198. Le texte copte donne ⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ (p. 195, 199). C'est sans doute ⲟⲩⲣⲁⲣⲓⲟⲛ qu'il faut lire. — Sur l'office du sous-diacre nestorien, voir Morin, *l. cit.*, p. 444. *Le Livre des Pères*, II, xi, p. 33.

Innocent (401-407) a une énumération hiérarchique à cinq termes, identique à la série grecque, si l'on tient compte de la substitution de l'acolyte romain au degré de sous-diacre grec (1), tandis que, plus d'un siècle auparavant, les cinq ordres inférieurs de portier, lecteur, exorciste, acolyte et sous-diacre, sont mentionnés dans la lettre de Corneille (251-253) à Fabien d'Antioche (2) et dans la notice de Gaïus (283-296) (3). Zozime omet la mention des portiers dans deux énumérations successives. Selon lui, les jeunes clercs sont établis lecteurs; les sujets plus âgés entrent dans la hiérarchie par la même fonction de lecteur ou par celle d'exorciste, ordre que les enfants ne recevaient pas, étant inhabiles à l'exercer; ensuite les uns et les autres deviennent acolytes ou sous-diacres, avant de monter aux degrés supérieurs du diaconat et de la prêtrise, les seuls considérés comme sacrés (4). Gélase (492-496) met l'office de portier au bas de l'échelle hiérarchique; mais entre ce degré et celui d'acolyte, il prescrit celui de « lecteur ou de *notarius*, ou du moins de *defensor* » (5), ces deux dernières fonctions pouvant alors, en certains offices, suppléer le lectorat.

Il y a donc, d'après ces textes, substitution possible d'un degré à un autre : on est lecteur ou exorciste, lecteur ou *notarius*, acolyte ou sous-diacre. On ne donnait pas les mêmes ordres indistinctement à tous les clercs. Toute ordination impliquait un office à remplir, et il appartenait aux évêques de choisir la fonction en rapport avec les aptitudes des sujets : « L'un est

(1) « Nec cito quilibet lector, cito acolythus, cito diaconus, cito sacerdos fiat, quia in minoribus officiis si diu perdurent, et vita eorum pariter et obsequia comprobantur, ut ad sacerdotium posthac, emensis stipendiorum meritis veniant... » Epist. IV, *Ad Felicem Nucerianum*, 5. Jaffé, 314 (Patr. lat., XX, 604, 605).

(2) Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, 43. Patr. gr., XX, 621, 622. Duchesne, *Liber Pontificalis*, p. 161.

(3) « Hic constituit ut ordines omnes in ecclesia sic ascenderetur : si quis episcopus mereretur, ut esset ostiarius, lector, exorcista, sequens (*acolyte*), diaconus, presbyter et exinde episcopus ordinaretur. » *Liber Pontificalis*, p. 161.

(4) Ci-dessus, p. 341 not. 1 et 2.

(5) « Ut si quis etiam de religioso proposito et disciplinis monasterialibus eruditus, ad clericale munus accedat, in primis... ut si hic omnibus quæ sunt prædicta fulcitur, continuo lector vel notarius aut certe defensor effectus, post tres menses exsistat acolythus,... sexto mense subdiaconi nomen accipiat..., nono mense diaconus, completoque anno sit presbyter. » Epist. IX, *Ad episcopos Lucaniæ*, c. 2. Jaffé, 636. Labbe, V, 1188.

meilleur lecteur, l'autre meilleur chantre : celui-ci est plus apte à servir, celui-là plus habile dans les exorcismes. Que l'évêque considère ce qui convient le mieux à chacun (1). »

De là cette première conclusion : qu'à Rome même, la réception et l'exercice de tous les ordres moindres, de simple institution ecclésiastique, n'était pas tenue pour nécessaire.

De cette sorte, on s'expliquera sans difficulté les cas d'omission des degrés moindres, à une époque où la pratique n'avait pas encore fait de leur réception une obligation commune. C'est ainsi que dans le décret du concile de Sardique, déjà cité, il n'est exigé pour parvenir à l'épiscopat, que l'exercice préalable du lectorat, du diaconat et de la prêtrise, le sous-diaconat étant laissé de côté.

Conformément à cette disposition, nous trouvons que saint Jean Chrysostome, de lecteur (vers 363), fut fait diacre (380-381) par Mélèce d'Antioche, et prêtre (386) par Flavien. Les biographes de Chrysostome, si diligents à rapporter tous les faits de sa vie, omettent de parler ici du sous-diaconat (2).

On constate la même omission du sous-diaconat, dans l'ordination d'Eutychius (512-582) (3).

Le pape Nicolas dit aussi que le candidat à l'épiscopat doit avoir exercé le ministère de lecteur, de diacre et de prêtre; mais il cite seulement, pour répondre à Photius, le décret de Sardique, sans qu'il faille en conclure que ç'ait été la pratique romaine du IXe siècle (4).

Selon Morin, ces faits sont expliqués par la considération que le diaconat renferme implicitement tous les ministères inférieurs dont le dédoublement s'effectua postérieurement, lorsque le plus grand nombre des fidèles et les multiples services du ministère ecclésiastique réclamèrent la distinction des fonctions subalternes (5).

(1) S. Ambroise, *De officiis*, lib. I, 44 (215). Patr. lat., XVI, 87.

(2) Montfaucon, *Vita S. Joannis Chrysostomi*. Patr. gr., XLVII, 86, 97, 100.

(3) Μετεκλήθη παρὰ τοῦ Ἀμασείας τηνικαῦτα προέδρου, καὶ παρ' αὐτοῦ τὰς τρίχας κείρεται... εἶτα διάκονος καὶ πρεσβύτερος χειροτονεῖται... Ménées, 6 avril. Venise, 1870, p. 22. — Cf. *Acta sanctorum*, Avril, t. I, 550.

(4) « Si quis dives vel ex foro scolasticus episcopus fieri dignus habeatur, non prius instituatur quam lectoris et diaconi et presbyteri ministerium peregerit. » Epist. IV, *Ad Michaelem imperatorem*. Patr. lat., CXIX, 774.

(5) *De sacris ordinationibus*, P. III, Exercit. XI, 5, 6, p. 195.

5. — Les mêmes variations ne pouvaient se produire dans les degrés sacrés ou majeurs, institués à l'origine de l'Église, et identiques dans tous les rites. Nous allons cependant constater par une série de faits qu'en Orient comme en Occident ces ordres supérieurs du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat furent parfois conférés sans interstices, et que, peut-être, des sujets destinés à la prêtrise ou à l'épiscopat ne reçurent pas les autres degrés, dont ils ne devaient pas exercer les fonctions. Jusqu'à ce que l'Église eût établi sur ce point sa discipline actuelle, ces collations d'ordres étaient tenues pour valables, à ce qu'il semble.

Il est raconté, par exemple, dans la Vie de saint Épiphane, comment le bienheureux confesseur Pappus, descendant à Salamine en compagnie de plusieurs évêques, afin d'y procéder à l'ordination d'un successeur à l'évêque défunt, rencontra Épiphane qui venait, par hasard, acheter des raisins au marché public; et qu'instruit surnaturellement des mérites de ce serviteur de Dieu, il l'invita à le suivre à l'église. Là il lui commanda de faire la prière : ποίησον εὐχήν. C'était l'office des clercs. Ainsi l'entend du reste Épiphane, qui s'excuse en disant à deux reprises qu'il n'est pas du clergé. Nonobstant, Pappus lui donne la paix et l'un des diacres s'empare du moine, avec tant de violence que les assistants se préparaient à le défendre, le conduit au pied de l'autel, où Pappus l'ordonne diacre, lui donne de nouveau la paix, l'ordonne prêtre, et après l'office, ἀκολουθία, l'ordonne évêque; puis, la prière finale de l'ἀπόλυσις étant dite, on se rend à l'habitation épiscopale, ἐπισκοπεῖον (1).

Au cours de son épiscopat, inauguré par une consécration aussi extraordinaire, le même Épiphane fut l'auteur (394) d'une ordination opérée dans des conditions analogues.

Les moines du monastère des Étrangers, à Jérusalem, se plaignaient de n'avoir pas de prêtre qui célébrât la messe parmi eux. Loin de désirer, comme des moines de Rome dont parle saint Jérôme (2), l'honneur et les avantages de la prêtrise, ceux de Bethléem s'en éloignaient par déférence et aussi afin de rester plus fidèles à leur genre de vie. Jérôme et Vincent, quoique ordonnés prêtres, n'avaient pas voulu appartenir au clergé et se

(1) *Vita Epiphanii*, c. XXXIV. Patr. gr., XLI, 68 (369).
(2) Epist. XXII, *Ad Eustochium*, 28. Patr. lat., XXII, 414.

refusaient à remplir les fonctions sacerdotales; ni Jean de Jérusalem ni aucun des évêques voisins ne pouvaient trouver dans la communauté un moine qui consentît à subir le joug du sacerdoce. Épiphane fut plus habile. Recevant un jour des moines du monastère, parmi lesquels était Paulinien, frère de saint Jérôme. il les conduisit, leurs affaires réglées, à l'office, *collecta*, dans une église voisine, et, sans avoir prévenu Paulinien de son intention, il le fit tenir tout à coup par les diacres, qui étouffaient ses protestations en lui fermant la bouche, et l'ordonna diacre; ensuite lui mettant devant les yeux la crainte de Dieu et les sentences de la sainte Écriture, il l'obligea à servir à l'autel malgré ses résistances. Tandis que Paulinien remplissait ainsi ce ministère diaconal inopinément reçu, de nouveau l'évêque le fait saisir, on étouffe ses cris, il est ordonné prêtre et obligé à siéger au *presbyterium*. Épiphane notifie ensuite cette ordination aux moines du monastère, leur reprochant, puisqu'ils manquaient de prêtres, de ne lui avoir pas désigné ce sujet, que la disposition divine lui avait si merveilleusement adressé (1).

Saint Jérôme lui-même avait reçu le sacerdoce, en 369, de Paulin d'Antioche (2). En l'acceptant il imposa la condition expresse qu'il ne renoncerait pas à sa solitude, qu'il n'appartiendrait pas au clergé, et, pour cela, qu'il n'exercerait aucun ministère sacerdotal. Vincent, son collègue, ordonné à Constantinople, était dans le même cas. Or, il semble, par les textes, que cette seule ordination que reçut saint Jérôme ne fut précédée de la collation ni du diaconat ni des ordres précédents (3). Cependant il convient de remarquer ici et dans les cas analogues, que

(1) *Epist. Epiphanii ad Johannem Jerosolymitanum.* Hieron. Epist. LI (LX). Patr. lat., XXII, 517, 518.

(2) Saint Jérôme avait 34 ans. — Ses anciens biographes le font ordonner à Rome à 39 ans : *Qui ex per congruos ecclesiasticos gradus ad cardinalatus dignitatem conscendit. Nam factus annorum triginta novem, a Liberio, sedis apostolicæ præsule, presbyter ecclesiæ romanæ tituli sanctæ Anastasiæ ordinatur* (Eusèbe, *Vita Hieronymi.* Patr. lat., XXII, 185. Cf. *Vita divi Hieronymi, incerto auctore. Ibid.*, 202). Ils font erreur de date. La venue de Jérôme à Rome sous Libère eut lieu en 363. Il reçut alors non l'ordination mais le baptême : *Christi vestimenta, Christi vestem* (Epist. XV et XVI, *Ad Damasum. Ibid.*, 355, 358). Enfin Jérôme lui-même disait à Paulin : « Numquid rogavi te ut ordinarer? » *Contra Johannem Jeresolymit.*, 41. Patr. lat., XXIII, 393. — Voir *Vita Hieronymi*, III, 2. Patr. lat., XXII, 17, 18.

(3) *Vita Hieronymi*, XII, 3. Patr. lat., XXII, 41.

la profession monastique tenait lieu d'épreuve préparatoire (1).

6. — De plus, si l'ordre du diaconat n'est pas exprimé, il n'est pas positivement exclus; on pourrait le supposer concédé dans la même ordination, de la manière indiquée dans les exemples d'Épiphane et de Paulinien; et peut-être serait-il vrai de dire que le sujet qui a franchi de cette sorte l'interstice du diaconat n'a pas appartenu à la hiérarchie comme diacre. La pratique romaine des IXe et Xe siècles, que nous étudierons ci-après, autorise cette supposition, là du moins où les textes ne sont pas contraires. Quoi qu'il en soit, nous soumettons aux mêmes interprétations deux cas fournis par Théodoret.

Macédonius, simple ermite de Syrie, septuagénaire, est appelé par Flavien d'Antioche, sous prétexte d'accusation à purger. L'évêque l'amène à l'église, et pendant le sacrifice, il le fait approcher de l'autel, où il accomplit sur lui la cérémonie de l'imposition des mains. La messe finie, le solitaire apprend ce qui vient d'être fait à son insu. C'est par des injures que le vieillard, redoutant que les ordres reçus ne l'arrachent à sa chère solitude, accueille l'annonce de sa dignité inattendue, et il poursuit du bâton qui lui sert à marcher, l'évêque et ses assistants. Après une semaine, Flavien le fait appeler pour qu'il prenne part à la solennité dominicale; mais Macédonius demande si ce qui a été fait n'est pas encore suffisant et si l'on veut une seconde fois l'ordonner prêtre. On lui répond que l'imposition des mains ne se réitère pas. Le solitaire refuse néanmoins de s'y rendre, et il fallut à ses familiers beaucoup de temps pour le convaincre dans la suite (2).

Acepsimas, reclus depuis soixante ans, est sur le point de

(1) Sirice avait agrégé les moines au clergé, puis Gélase avait réduit en leur faveur les interstices. Epist. cit. (Jaffé, 636). C'est ainsi que s'explique la demande de S. Grégoire au sujet d'Opportunus, destiné à l'épiscopat. Avant d'être ordonné, il sera fait sous-diacre ou moine, et pourra ensuite obtenir la consécration. L. XII, Epist. XII, *Ad Passivum Firmanum episc.* Jaffé, 1855 (Patr. lat., LXXVII, 1226, 1227). C'est pourquoi saint Benoît ne mentionne non plus que les deux ordres du diaconat et de la prêtrise : « Lorsque l'abbé aura besoin d'un prêtre ou d'un diacre pour son monastère, il choisira parmi les moines un sujet digne d'être présenté à l'ordination. » *Regula*, c. LXII, Gélase avait décrété une semblable disposition. Gratien, XVI, I, 28 (Jaffé, 697). Cf. S. Grégoire, Epist. V, I, *Ad Johannem Ravennat.* Patr. lat., LXXVII, 721, not. *b.*

(2) *Historia religiosa*, c. XIII. Patr. gr., 1402-1405. Comparez les ordinations de certains stylites dans H. Delahaye, *Les Stylites.* Congrès scientifique international de Bruxelles, 1895. Section V, p. 230, 231.

mourir. L'évêque vient lui offrir le sacerdoce, et le solitaire, sachant que sa fin est proche, accepte l'ordination, s'agenouille, reçoit l'imposition des mains et meurt après peu de jours (1).

Thomassin dit à ce sujet que les ordres furent conférés de cette sorte dans des circonstances où ils ne devaient pas être exercés (2). La remarque n'est juste que dans les cas de Jérôme et d'Acepsimas; elle ne s'applique à aucun des autres faits rapportés, et se trouve formellement contredite dans un récit analogue au précédent, où l'on peut relever l'inobservance des interstices, l'absence de témoignages canoniques et le défaut d'âge légitime.

Théodore de Sicéon, jeune solitaire de dix-huit ans, fut visité par l'évêque d'Anastasiopolis, Théodose, qui, l'ayant salué, le « proclama » lecteur. Comme par manque de soins corporels, dit le biographe, le solitaire avait la tête couverte d'exulcérations, on le lava afin de pouvoir lui couper les cheveux en forme de tonsure, et, le surlendemain, l'évêque le fit sous-diacre, diacre et prêtre. « Voici, lui dit-il, que tu as reçu tous les ordres de la cléricature, afin que tu puisses exercer les divins mystères pour l'édification de ceux qui viendront vers toi... » Aux reproches qu'on lui adressa, l'évêque répondit qu'il n'ignorait pas les canons, mais que, s'autorisant de l'exemple — non du précepte — de l'Apôtre, ordonnant Timothée, il avait ordonné ce jeune homme parce que Dieu lui avait signifié qu'il en était digne. Et tous les évêques se rangèrent à cet avis (3).

(1) *Hist. religiosa*, c. XV, 1416.

(2) *Discipline de l'Église*. Part. II, c. 36. Édition latine, t. II, p. 338, 339.

(3) Cum autem hæc religiosissimus Anastasiopolis episcopus Theodosius accepisset, statim ad eum in oratorium accessit, et conspecto capitis eius ulcere, contremuit : et cum illum salutasset, lectorem declaravit. Magno autem labore, sordes ejus abluerunt : et pannis lineis ulcera eius abstergentes, capitis comam totonderunt. Postridie vero subdiaconum, diaconum et presbyterum instituit : Ecce, inquiens, Dei munere omnes cleri ordines consecutus es, ut divina possis mysteria peragere, ad eorum qui accedunt ædificationem... Et cum benedixisset et eum salutasset, rediit in civitatem suam. Tunc Christi servus Theodorus duodevigenti annos impleverat : quapropter multi episcopum incusabant quod eum ante legitimam ætatem ad presbyterii dignitatem provexisset. Sed religiosissimus episcopus Theodosius respondebat se non ignorare canones non permittere ut quisquam ante legitimum ætatis tempus et sine testimonio presbyter instituatur, cum Apostolus sic ad Timotheum scribat : Non neophytum, ne superbia elatus in iudicium incidat et laqueos diaboli. Sed quemadmodum ipse Paulus Timotheum ætate iuvenem episcopum constituit; et ego, aiebat, in-

En Afrique, Cyprien, baptisé depuis peu de temps, reçoit « sans délai » la prêtrise et l'épiscopat (1).

Hippone n'avait pas de prêtre. Le vieil évêque Valérius annonce aux fidèles réunis à l'église qu'il se dispose à leur en donner un. Augustin était dans l'assemblée, à son rang, parmi les laïques, lorsque ceux-ci, connaissant ses mérites, le saisissent pour le présenter selon la coutume, *ut in talibus consuetum est*, à l'évêque, qui l'ordonne prêtre (2).

Telle fut aussi l'ordination, à peu près contemporaine, de Paulin de Nole au presbytérat (3).

Dans ces cas, nulle mention n'est faite des ordres précédents. L'intercalation ne peut, comme ci-dessus, qu'en être supposée.

Y eut-il pareillement omission du diaconat parmi les ordinations reçues par Austregisilde, à la fin du VIe siècle? En tout cas, d'après les textes, il fut fait clerc, puis sous-diacre par l'évêque d'Autun; plus tard il reçut la prêtrise des mains d'Éthérius, pour devenir ensuite évêque de Bourges (4).

7. — Mais des ordinations de cette sorte sont toujours exceptionnelles, et, hormis le cas où la vie antérieure du sujet constituait une épreuve suffisante, on ne négligeait pas, en règle commune, le passage par les premiers degrés.

S'il est vrai que, contrairement à la pratique actuellement suivie, beaucoup de clercs demeuraient anciennement dans les emplois des ordres moindres, pour divers motifs maintenant disparus, il est également certain que ces premiers degrés servaient d'échelons pour monter aux dignités hiérarchiques (5), d'une manière assez analogue à la marche suivie aujourd'hui dans la carrière de la prélature.

nomine Domini hunc, propter eius probitatem, presbyterum institui : significavit enim mihi Deus eum esse dignum hoc munere. Et profecto hic iuvenis est a deo. Quare ne teneram eius ætatem, sed animi nobilitatem adtendite... His verbis episcopi omnes adsenserunt. » Georgii Eleusii, *Vita Theodori Siceotæ*, III, 21. (22 avril), *Acta Sanctorum*, avril, t. III, p. 38.

(1) « Nulla dilatio... presbyterium et sacerdotium statim accepit. » Pontius, *de Vita et passione S. Cypriani*. Patr. lat., III, 1484. Cf. Maran, *Vita sancti Cypriani*, c. IV. Patr. lat., IV, 82, 83.

(2) Possidius, *Vita Augustini*, c. IV. Patr. lat., XXXII, 36, 37.

(3) Patr. lat., LXI, 46.

(4) *Acta sanctorum* (20 mai), t. V, 59*, 61*.

(5) Cf. *Libellus Theodori Alex. contra Dioscorum*. Conc. Chalcedon.. Act. III. Labbe, IV, 396.

Au reste, les textes mêmes des ordinations dans les Constitutions apostoliques viennent à l'appui de la thèse posée. En effet, les formules d'ordination du lecteur et du diacre contiennent le souhait que le sujet promu à cet ordre se rende digne d'un degré plus élevé (1). La prière d'ordination du prêtre n'exprime pas ce vœu, non plus que celle du sous-diacre (2), parce que les prêtres ne passent pas à l'épiscopat dans l'Église grecque aussi souvent que les diacres ; quant aux sous-diacres, présentés dans les Constitutions apostoliques comme chargés de la garde des églises et du soin du mobilier liturgique, ils n'avaient sans doute pas la même instruction que les lecteurs.

Enfin, de même que l'on imposait comme châtiment disciplinaire l'interdiction de monter en grade dans la hiérarchie (3), la promotion à un ordre plus élevé était une récompense. Les *Statuta ecclesiæ antiqua* la décernent au clerc qui, tenté, aura persévéré dans les devoirs de sa charge (4). Mais nul texte canonique, nulle formule d'ordination ne suppose autre chose que la réception préalable du degré inférieur à l'ordre conféré.

C'est en ce sens que parlent les papes, qui avaient en Occident de graves raisons pour tenir à l'observance de la règle ecclésiastique des interstices. Saint Léon la rappelle notamment à Anastase, évêque de Thessalonique (5); il en demande aussi le rétablissement dans les églises d'Afrique, où les troubles et les persécutions l'avaient fait négliger (6). Et le motif condam-

(1) Ἄξιον ἀναδειχθῆναι μείζονος βαθμοῦ. *Ordinatio lectoris.* Constit. apost., VIII, 22 (6). Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum*, I, 58. — Μείζονος ἀξιωθῆναι βαθμοῦ. *Ordinatio diaconi. Ibid.*, 56.

(2) De ce dernier il est dit, plus modestement : καὶ ποιεῖν τὸ θέλημά σου διαπαντός. *Ibid.*, 57.

(3) Conc. de Turin (397), c. 8. Labbe, II, 1157. C'est encore, dans d'autres conditions qu'en Occident, la discipline orientale.

(4) C. XLII. Labbe, II, 203. Cf. Tertullien : « *Servum Dei... etiam minoris loci ut maioris fieri possit, si quem gradum ex persecutionis tolerantia adscenderit.* » De fuga in persecutione, c. XI. *Patr. lat.*, II, 113.

(5) Mos... circa omnes sacros ordines debeat omnimodis custodiri : ita ut per longa temporum curricula qui sacerdos vel levita ordinandus est, per omnes clericalis officii ordinis provehatur, ut diuturno discat tempore cuius et doctor ipse futurus est. Epist. VI, *Ad Anastasium Thessalonic.*, c. 3. Jaffé, 404 (Patr. lat., LIV, 620).

(6) Epist. XII, *Ad episcopos Mauritaniæ*, c. 1. Jaffé, 408 (*Ibid.*, 619-651). Cf. S. Grégoire, Epist. XLIX, *Ad Adeodatum.* Jaffé, 1253 (Patr. lat., LXXVII, 643).

nant la réception simultanée de plusieurs ordres était que, dans ces conditions, l'exercice de ces ordres n'était pas possible, et que l'épreuve de temps exigée par la discipline ne pouvait plus être fournie.

8. — Or, c'était, au IXe siècle encore, une obligation dont Rome ne dispensait pas aisément; pour se justifier de l'avoir méconnue, Photius dut invoquer des antécédents. Nicolas Ier reconnaît (1) les exemples allégués de Tarasius et de Nectaire, promus au patriarcat, celui-là officier de la cour et simple laïque, le second seulement catéchumène. Si ces ordinations furent acceptées à Rome, c'est que la première, effectuée au milieu de la querelle des saintes images, plaçait sur le siège de Byzance un prélat zélé pour la défense de l'orthodoxie (2), et que l'autre, déterminée du reste par un concile (celui de Constantinople, en 381), s'était portée sur un personnage rempli de mérites (3), dans des circonstances où, d'ailleurs, le manque de sujets justifiait l'exceptionnalité de la mesure (4). Il en fut de même de l'élection de saint Ambroise, au milieu des ravages de l'arianisme. Simple catéchumène, il fut en huit jours baptisé et pourvu de tous les ordres (5). Lui-même nous apprend qu'il résista et demanda tout au moins que l'on sursît à une ordination opposée à la loi ecclésiastique, *præscriptio*. On ne l'écouta point, mais du moins les évêques d'Occident approuvèrent son ordination exceptionnelle, qu'appuyait l'exemple des Orientaux (6).

(1) Epist. XII, *Ad Photium*, cit. (786-787).

(2) Hadrien Ier n'avait pas omis de se plaindre de ce que Tarasius eût été fait patriarche sans avoir exercé les emplois secondaires (Epist. LVII, *Ad Tarasium*. Jaffé, 2449 (Patr. lat., XCVI, 1236). Ce fut grâce au zèle du patriarche pour la défense des Images que le pape retira son opposition.

(3) Par bonheur, il était digne de l'épiscopat, ἄξιον τῆς ἐπισκοπῆς... καὶ εἶδος ἱεροπρεπές... ἄγαθον καὶ καλόν, dit Sozomène, racontant les dispositions providentielles qui auraient amené cette élection (*Hist. eccles.*, VII, 8. Patr. gr., LXVII, 1433, 1436). Le récit de Socrate (*Hist. eccles.*, V, 8. *Ibid.*, 577) est moins miraculeux.

(4) *Historia concilii Constantinopolitani primi*, Labbe, II, 916.

(5) Ceci est donné du moins comme une tradition par le biographe de saint Ambroise : « Baptizatus itaque, fertur omnia ecclesiastica officia implesse, atque octavo die episcopus ordinatus est. » Paulin, *Vita Ambrosii*, c. IX. Patr. lat., XIV, 30.

(6) « Quam resistebam ne ordinarer! Postremo cum cogerer saltem ordinatio protelaretur! Sed non valuit præscriptio, prævaluit impressio. Tamen ordina-

9. — Mais en Occident, les souverains pontifes réclamaient contre toute opposition à la pratique romaine. Au ve siècle, Zosime avait déjà noté comme une « présomption » l'usage des églises de rite gallican ou gothique, de passer d'un coup au sacerdoce sans épreuve des degrés inférieurs (1).

Peu après (428), le pape Célestin atteste plus expressément que dans les Gaules on ordonnait des sujets à l'épiscopat sans aucune ordination préalable (2).

Il semble qu'à partir de cette date, les évêques des Gaules se soient conformés aux décrets romains, car de nombreux exemples accusent le soin de faire suivre aux candidats à l'épiscopat la filière des ordres, et spécialement de les pourvoir préalablement des ordres majeurs.

Vers 450, Pulchronius, moine de Trèves, demandé pour évêque par le clergé et le peuple de Verdun, fut d'abord, par les soins de saint Loup, évêque de Trèves, ordonné prêtre, et formé longuement aux fonctions épiscopales avant de recevoir la consécration (3).

Sylvestre, élu évêque de Langres (576), reçoit pareillement la prêtrise avant d'être ordonné évêque (4).

Les prescriptions canoniques sont expressément invoquées à la même époque. Ainsi lorsque Burgundio (58), simple laïque

tionem meam occidentales episcopi iudicio, orientales etiam exemplo probarunt. Et tamen neophytus prohibetur ordinari ne extollatur superbia. Si dilatio ordinationi defuit, vis cogentis est : si non deest humilitas competens sacerdotio, ubi causa non hæret, vitiumn on imputatur. » Epist. LXIII (XXV), *Ad Vercellens* (396), c. 65. Patr. lat., XVI, 1206-1207.

(1) « Hoc autem specialiter et sub prædecessoribus nostris, et nuper a nobis interdictum constat, litteris ad Gallias Hispaniasque transmissis, in quibus regionibus familiaris est ista præsumptio, quamvis nec in Africa super hac admonitione nostra habeatur aliena, ne quis penitus contra patrum præcepta qui ecclesiasticis disciplinis per ordinem non fuisset imbutus et temporis adprobatione divinis stipendiis eruditus, nequaquam ad summum ecclesiæ sacerdotium adspirare præsumeret. » Epist. IX, I, 1, *ad Hezychium*. Jaffé, 339. (Patr. lat, XX, 670).

(2) « Ordinatos vero quosdam, fratres carissimi, episcopos qui nullis ecclesiasticis ordinibus ad tantæ dignitatis fastigium fuerint instituti, contra patrum decreta huius usurpatione qui se hoc recognoscit fecisse didicimus eum ad episcopatum his gradibus quibus frequentissime cautum est debeat perveniri, ut minoribus initiati officiis ad maiora firmentur. » Epist. IV, *Adepiscopos Viennens. et Narbonens.* c. 3. Jaffé, 369 (Patr. lat., L, 433).

(3) Hugues de Flavigny, Chronicon, l. I. Patr. lat., CLIV, p. 72, 73.

(4) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 5. Monumenta Germaniæ, I, 197.

de vingt-cinq ans, que son oncle Félix de Nantes, alors malade, avait désigné de concert avec les évêques voisins pour lui succéder, se présenta devant Grégoire de Tours, lui demandant la consécration, le métropolitain s'excusa, en citant les décrets obligeant à la réception régulière des ordres comme préliminaire à l'épiscopat. « Retourne à Nantes, dit-il au jeune homme, et prie celui qui t'a choisi de te donner d'abord la tonsure. Quand tu seras devenu prêtre, montre-toi assidu à l'église, et tu pourras régulièrement être fait évêque. » Burgundio s'en fut et ne se présenta point aux ordres (1).

Au siècle suivant, le IVe concile de Tolède (633) interdit de nouveau l'accès aux ordres supérieurs à tous ceux qui n'auraient pas suivi la gradation hiérarchique ordinaire (2).

Enfin, au temps même de Nicolas Ier, le diacre Vulfade, abbé de Saint-Médard, avait été proposé par Charles le Chauve pour le siège de Bourges (juin 866). En même temps, le roi écrivait au pape, le priant d'agréer qu'au mois de septembre suivant, l'élu fût ordonné prêtre, puis consacré évêque aussitôt que possible (3).

Ajoutons qu'à la fin du VIIe siècle le concile de Francfort (794) déposa Gerbode, qui avait été sacré évêque d'Évreux sans avoir reçu, selon les formes canoniques, ni le diaconat ni la prêtrise. Toutefois la sentence de déposition ne vise pas uniquement ces omissions d'ordres, on allègue d'autres irrégularités, comme le fait d'ordination clandestine : Gerbode avait été ordonné sans témoins (4).

Il est dit de Léon III (795-816), qu'avant son pontificat, il reçut le sous-diaconat et la prêtrise, sans mention du diaconat (5). On voit en effet à Rome des sujets passer le même jour du sous-diaconat à la prêtrise, comme le futur pape Étienne V que le pape Marin ordonna au titre presbytéral des

(1) Grégoire de Tours, *ibid.*, VI, 15, p. 258-259.

(2) Can. 19. Labbe, V, 1711, 1712.

(3) Labbe, VIII, 812. — Vulfade avait été fait diacre par Ebbon de Reims. Les difficultés que firent naître les ordinations d'Ebbon furent pour quelque chose dans le long stage diaconal de Vulfade et aussi dans la demande de Charles à Nicolas Ier. Voir *Histoire littéraire de la France* (1740), t. XV, 477, 478.

(4) Can. 10. Labbe, 1060.

(5) « Qui a parva ætate in vestiario patriarchii enutritus et educatus... subdiaconus factus, in presbyterii honore provectus est. » *Liber Pontificalis*, II, 1.

Quatre Couronnés (1); mais on ne peut conclure à l'omission du diaconat, car les rituels romains du IXe siècle supposent que les prêtres sont préalablement ordonnés diacres (2). L'ordination diaconale pouvait précéder immédiatement l'ordination de prêtrise, comme on le voit au XIIIe siècle par saint Norbert, qui voulut recevoir l'une et l'autre en une fois. Il ressort pourtant du récit du biographe contemporain que cette espèce d'ordination était prohibée, et, quoique l'évêque en eût donné dispense, Norbert dut demander pardon au pape Gélase de ce qui était dès lors une infraction aux lois canoniques (3). D'ailleurs, au sud de l'Allemagne, on procédait encore à la consécration épiscopale des diacres, sans ordination intermédiaire. Jean, disciple de saint Gall (VIe et VIIe siècle), étant diacre, fut fait évêque de Constance sans recevoir le sacerdoce (4).

Ce dernier cas nous ramène directement à l'accusation exprimée par Photius, niée par Ratramne et les évêques de Francfort, acceptée par Énée de Paris, et non discutée par Nicolas Ier

10. — Dans l'ancienne administration ecclésiastique, les diacres étaient, par la nature de leurs fonctions, plus mêlés aux choses extérieures et civiles, mieux au courant du gouvernement des églises, où ils aidaient immédiatement l'évêque, — que les prêtres attachés par leur titre au service spirituel des églises. Aussi, l'usage romain, analogue à celui des Grecs, était-il de choisir les évêques dans les rangs des diacres plutôt que dans le

(1) *Liber Pontificalis*, II, 121.

(2) *Ordo romanus*, VIII, 1. 1. Patr. lat., LXXVIII, 1001.

(3) Moxque ille subiunxit : Diaconus et presbyter simul volo fieri. Ad hæc archiepiscopus vehementer stupens et pavens quæsivit quænam esset huiuscemodi tam subitaneæ atque inopinatæ voluntatis causa... Quamvis non liceret hos duos supremos ordines a quoquam simul dari vel recipi, admissa tamen pro causa et tempore dispensatione, tandem aliquando adnuit. » *Vita Norberti*, c. 2. (6 juin) *Acta Sanctorum*, juin, t. I, p. 810, 811. « Veniam deinceps specialiter de hoc quod duos supremos ordines contra canonum instituta susceperat, a præfato pontifice postulans, impetravit. » (*Ibid.*, c. L, 23, p. 814.)

(4) « Dux diaconem venire fecit in medium : Tu es, inquiens, Iohannes diaconus? Et respondit : Ego plane... subtraxit se diaconus et fugiens latibulum quæsivit in ecclesia sancti Stephani martyris, quæ est extra oppidum. Secuti sunt autem eum sacerdotes cum plebe, et adprehensum... Episcopi itaque duxerunt eum ad altare, et solemni benedictionis officio ordinaverunt antistitem : consummatoque sacræ promotionis ministerio, rogaverunt eum sacrificii salutaris celebrare mysteria. » WALAFRIDE STRABON, *Vita Galli*, I, 25. Patr. lat., CXIV, 998.

presbyterium (1). C'est ainsi que l'archidiacre Étienne succède à Lucius (255) (2).

On voit au contraire un prêtre et un moine (3), Denis, élu à la place de Sixte II, après un an d'interrègne (259), parce que l'archidiacre Laurent et les six diacres romains avaient péri dans la persécution en même temps que le pape. Aussi, ce furent les prêtres qui gouvernèrent l'église de Rome pendant la vacance (4), tandis qu'après la mort de Fabien, par exemple, c'est aux prêtres et aux diacres de Rome que saint Cyprien adresse ses lettres (5).

La tradition revit au pontificat suivant : Félix (269) était diacre de l'église romaine, suivant Socrate (6); et les autres églises suivaient la pratique de Rome. Cécilien, étant diacre, fut ordonné évêque de Carthage; sa réponse aux hérétiques montre qu'il avait franchi sans le recevoir le degré de la prêtrise. Suivant les donatistes, en effet, le primat d'Afrique aurait dû être ordonné non par un simple évêque, mais par un des primats voisins. « Si mon ordination fait des difficultés, leur dit Cécilien, consacrez-moi de nouveau comme si je n'étais que diacre (7). »

A Rome encore, Boniface II (530) était archidiacre (8), mais Silvère (536), fils du pape Hormisdas, et son sixième successeur, n'était que sous-diacre lors de son élection; de là des difficultés où l'autorité royale dut intervenir (9). Il semble aussi que Fabien (236) fut choisi hors de la catégorie des éligibles ordinaires. Le *Liber Pontificalis* ne fournit aucune donnée, mais, selon Eusèbe, Fabien pouvait ne pas appartenir alors au clergé de la ville (10).

(1) Duchesne, *Liber Pontificalis*, I, 156, not. 5.

(2) *Ibid.*, 153.

(3) Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 7. Patr. gr., XX, 648. *Liber Pontificalis*, I, 157.

(4) « *Et presbyteri præfuerunt.* » *Ibid.*, 155.

(5) « *Cyprianus presbyteris et diaconibus Romæ consistentibus.* » Epist. III (Patr. lat., IV, 228), XIV (262), XXII (282), XXIX (302).

(6) Διάκονος ὢν τῆς ἐν Ῥώμῃ ἐκκλησίας... εἰς τὴν ἐπισκοπὴν προεβλήθη. *Hist. eccles.*, II, 37. Patr. gr., LXVII, 321.

(7) Optat, *De Schismate Donatistarum*. I, 18, 19. Patr. lat., XII, 919, 921.

(8) *Liber Pontificalis*, I, 282.

(9) *Ibid.*, 293.

(10) Ἐξ ἀγροῦ φασι τὸν Φαβιανὸν μετὰ τὴν Ἀντέρωτος τελευτὴν ἅμ' ἑτέροις συνέλθοντα, ἐπιχωριάζειν τῇ Ῥώμῃ. *Hist. eccles.*, VI, 29. Patr gr., XX, 588. Fabien était ce-

Le dernier pape du VIIe siècle, Serge (687-701), était prêtre titulaire de Sainte-Suzanne. C'est peut-être à dessein que sa notice le mentionne expressément, aussi bien que la qualité d'archiprêtre de son compétiteur Théodore (1).

Désormais c'est un usage attesté d'élire au pontificat indifféremment un prêtre ou un diacre. En effet, parmi les papes qui régnèrent de Serge à Nicolas Ier, dix étaient prêtres au moment de leur élection (2), huit n'étaient que diacres (3); et c'était le cas de Nicolas lui-même, qui, diacre de Léon IV, participa en cette qualité aux obsèques de Benoît III, auquel il succéda (4).

Le IXe *Ordo* romain est en conformité avec cette coutume, lorsqu'il prescrit de « choisir pour pape l'un des cardinaux, de quelque titre qu'il soit, suivant cette seule condition qu'il ait été ordonné par le pontife défunt, à la prêtrise ou au diaconat; mais ce ne peut être un évêque » (5). En effet, l'ordination pontificale comportait la collation de l'épiscopat, qui ne doit pas se réitérer.

Faut-il maintenant supposer que l'ordination presbytérale précédait la consécration au pontificat?

Observons en premier lieu qu'il ressort des textes que les cardinaux diacres élus papes étaient immédiatement consacrés. Ceci est dit positivement de Paul Ier (6), de Valentin (7), enfin de

pendant Romain de nation. *Acta Sanctorum*, janvier, t. II, 616. De plus il était prêtre. *Ibid.*

(1) *Liber Pontificalis*, I, 371.

(2) Grégoire III (731), Zacharie (741), Étienne III (768), Léon III (795), Pascal (817), Eugène II (824), Grégoire IV (827), Serge II (844), Léon IV (847), Benoît III (855).

(3) Jean VII (705), Grégoire II (731), Étienne II (752), Paul (757), Hadrien (772), Étienne IV (816), Valentin (827), Nicolas (858). — Les trois autres, Jean VI (701), Sisinnius (708) et Constantin (708), le premier d'origine grecque, les deux autres Syriens, ne sont pas qualifiés.

(4) *Liber pontificalis*, II, 151.

(5) « Summus namque pontifex quando benedicitur, eligitur unus de cardinalibus, de qualicunque titulo fuerit, tantum ut a præcessore sit pontifice ordinatus aut presbyter aut diaconus : nam episcopus esse non poterit. » *Ordo Romanus* IX, c. 5. Patr. lat., LXXVIII, 1006.

(6) « Populi congregatio quæ cum sepefato beatissimo Paulo tunc diacono tenebat, quoniam validior et fortior erat, eum in pontificatus culmen elegerunt. Post hec hii qui cum prelato archidiacono aggregati erant dispersi sunt. Et ita deo annuente isdem sanctissimus vir in apostolicam beati Petri sacratissimam sedem ordinatus consecratusque est pontifex. » *Liber Pontificalis*, I, 463.

(7) « Eumque postmodum archidiaconum fecit [Paschalis]... Valentinum sanctis-

Nicolas Ier, qui aussitôt après son élection fut conduit à Saint-Pierre, consacré pontife, et célébra aussitôt la messe sur le tombeau des saints Apôtres (1).

En outre, le même *Ordo* romain fait suivre la prescription que l'on vient de lire, de la teneur des rites et des formules d'une consécration épiscopale unique, qui ne distingue pas le cas où l'élu n'est que diacre, n'introduit aucune modification dans les prières, et ne laisse pas supposer l'intercalation d'une ordination sacerdotale distincte (2).

Le VIIIe *Ordo*, le plus ancien, suivant Mabillon, et qui nous présente les rites authentiques de l'église romaine, contient le rite de la consécration d'un évêque par le pape. Que le sujet soit diacre ou prêtre, il semble qu'on procède à sa consécration d'une manière identique (3).

Mais voici un fait authentique de consécration épiscopale, d'où est formellement exclue l'ordination au presbytérat.

En 767, un siècle avant que Photius ne formulât ses griefs, Constantin fut opposé par une faction au pape légitime. Il n'était que laïque, mais sa famille était puissante. Dès la mort de Paul Ier, elle introduit l'intrus par la force des armes dans le *patriarchium* de Latran, et oblige l'évêque Georges de Préneste à lui conférer la cléricature. Le lendemain, un lundi, dans la chapelle de Saint-Laurent du Latran, Constantin est ordonné sous-diacre et diacre « contre les lois canoniques », dit le narra-

simum archidiaconem sedis apostolicæ dignum... ad lateranense patriarchium deductus et in pontificali positus throno. Eiusque consecrationis die sereno iam inlucescente... summum consecravere pontificem. » *Ibid.* II, 71, 72.

(1) *Ibid.*, 152.

(2) « Egrediturque cum eo universus clerus vel populus ad basilicam sancti Petri. Ingrediens vero sacrarium induitur indumenta pontificalia; et veniens ad confessionem sancti Petri, prosternit se in orationem, scola canente introitum Elegit te Dominus. Surgens vero adscendit ad altare et prosternit se in orationem et omnis clerus cum eo. Postea erigitur ab episcopis et statuitur inter sedem et altare, et tenent evangelium super caput vel cervicem ipsius. Et accedit unus episcopus... » *Ordo rom.*, loc. cit.

(3) « Quo honore fungitur? Respondet : Diaconus, presbyter, aut quod fuerit. Interrogatur : Quantos annos habet in diaconato aut presbyterato? Respondent quantos et quomodo... Et dicit : Quo honore fungeris? Respondet : Diaconi aut presbyteri, vel quod est. Et interrogat eum domnus apostolicus : Quantos annos habes in diaconato aut in presbyterato? Respondet quantos... Clerus et plebs... elegerunt sibi illum talem diaconum vel presbyterum episcopum consecrari. » *Ordo romanus*, VIII, c. 7, 8. Patr. lat., LXXVIII, 1002, 1004.

teur (1), soit que les interstices eussent été omis, soit que les jours réservés aux ordinations majeures ne fussent pas observés. Pourvu du diaconat, Constantin se présente au peuple pour recevoir le serment. Enfin le dimanche suivant, entrant avec des soldats dans Saint-Pierre, il reçoit la consécration pontificale du même Georges de Préneste, assisté d'Eustratius d'Albano et Citonat de Porto. C'était, disait le cardinal de Préneste en se défendant, « une nouveauté inouïe », et l'on reprochait moins aux auteurs de cette énorme infraction la violence employée que le fait d'ordonner un laïque.

Georges de Préneste mourut peu après. Les deux autres cardinaux reparurent en 769 au concile de Latran, où ils condamnèrent celui qu'ils avaient consacré (2).

Les détails de cet attentat furent exposés à Constantin, excepté l'omission de la prêtrise. Si la réception de cet ordre avait été jugée nécessaire, Constantin ne l'aurait pas négligée, sans doute, et ni les ennemis de sa faction et de sa personne, ni l'autorité du Concile n'auraient manqué de le lui reprocher. Cependant, il n'y est fait aucune allusion.

Ce n'est pas tout, Constantin avait ordonné des évêques, aux quatre-temps d'été de 768. Étienne III les dépose et les replace dans l'ordre de prêtre ou de diacre qu'ils occupaient auparavant. La suite canonique de ce grave épisode fut un décret de la troisième session du Concile (769) ordonnant que désormais les laïques n'auraient plus part à l'élection des papes et que ceux-ci seraient choisis parmi les cardinaux prêtres ou diacres, qui auraient passé régulièrement par tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique (3).

Mais l'élection des diacres au souverain pontificat n'est nullement abolie. Il n'est pas non plus question de conférer aux diacres élus l'ordination presbytérale. Le successeur d'Étienne, Hadrien II (772), fut encore un diacre, comme Étienne IV (816), Valentin (827) et Nicolas Ier (858).

(1) *Liber Pontificalis*, I, 468, 469.

(2) *Ibid.*, p. 481, not. 8.

(3) Concile de Latran (769), Act. 3. Labbe, VI, 1722. — La condition exprimée en dernier lieu : *nisi per distinctos gradus adscendens diaconus aut presbyter factus fuerit cardinalis*, est attribuée au pape Étienne IV par Gratien (*Decret.* LXXIX, 4). Labbe, *ibid.*, 1724.

Le danger que le concile de Latran veut écarter à jamais est la promotion des laïques. Constantin alléguait en sa faveur le cas récent de Serge de Ravenne et d'Étienne de Naples, tous deux promus de l'état laïque à l'épiscopat. Le premier était marié, et sa femme Euphénie fut par lui-même ordonnée diaconesse (1). Le second, veuf, fut tonsuré et élevé aux ordres par degrés, *regulari promotione*, par Étienne III (2). Mais ces exemples, dont se prévalait Constantin, ne servirent point à sa cause. L'intrus, déposé, dut se soumettre dans cette session conciliaire aux coups dont les Pères le frappèrent sur la tête; on le chassa de l'église, et le peuple avec les évêques exprimèrent leur repentir d'avoir reçu la communion de sa main (3).

Peu d'années après, Ravenne vit pareil désordre se produire dans son sein. L'archidiacre Léon allait être élu archevêque. Maurice, duc de Rimini, fit entrer par force dans l'*episcopium* le chancelier (*scriniarius*) de l'église de Ravenne, Michel (Michaelius), qui ne possédait aucun ordre ecclésiastique, et demanda au pape de vouloir bien l'ordonner. Étienne III recourut aux *missi* de Charlemagne, et Léon fut élu et consacré par le pape (4).

Les faits qui avaient alors affligé l'église d'Occident n'étaient pas oubliés lorsque surgit le différend de Nicolas Ier et de Photius; aussi n'est-ce pas un sujet d'étonnement que de voir les papes, appliqués au maintien de la tradition romaine, reprocher au patriarche de Constantinople un mode d'ordination désormais condamné en Occident.

11. — Le reproche qu'en retour Photius adresse à l'église latine, fut-il la cause déterminante de la modification introduite peu après cette époque dans les ordinations papales? On ne sait; mais il est constant qu'on ne trouve plus, dans la série des successeurs de Nicolas Ier qu'un exemple d'élection d'un cardinal diacre, dans la personne de Jean VIII (872), « archidiacre ». Ceux dont la dignité est mentionnée dans les notices sont

(1) Sous Étienne II (752-757). — Serge fut accusé à Rome d'être marié, et vint expliquer son cas. Ughelli, *Italia sacra*, II, 343.

(2) Ughelli, *Italia sacra*, VI, 62, 65 (798).

(3) *Liber Pontificalis*, I, 475.

(4) *Ibid.*, 478.

cardinaux prêtres, comme Hadrien II (867) et Étienne V (885), ou évêques, comme le successeur de ce dernier, Formose (891). On sait que son élection fut tumultueuse, et que les Romains le traitèrent en intrus, lui reprochant, entre autres griefs, sa translation du siège suburbicaire de Porto à celui de Rome, et, dit-on, la réitération de l'imposition des mains (1). Marin, le troisième prédécesseur de Formose, d'abord archidiacre et légat en Orient, sous Nicolas et Hadrien II, était évêque de Cære lorsqu'il fut élu pape (882). Les Grecs objectèrent sa qualité d'évêque, mais Étienne V, tout en reconnaissant la nouveauté du fait de la translation d'un évêque au premier siège, estime que les papes et les conciles l'autorisaient amplement (2). En tout cas, ses adversaires ont eux-mêmes remarqué que Marin ne fut pas, comme Formose, un des sept cardinaux suburbicaires, mais un évêque étranger (3). De plus, « malgré son caractère épiscopal, il remplissait à Rome, quand il fut élu pape, les fonctions d'archidiacre » (4). Enfin, le successeur de Formose, Étienne VI (896), était évêque de Campanie (5).

Les troubles qui accompagnèrent jusqu'au milieu du XIe siècle les élections pontificales accentuèrent la déviation de la règle antique, et l'on vit, au même siècle, le siège apostolique occupé par Jean X (914), archevêque de Ravenne, que le *Liber Pontificalis* appelle *invasor* (6), Jean XIII (965), évêque de Narni, Jean XIV (983), évêque de Pavie; enfin, à partir de Léon IX (1049), les papes sont pris par translation d'un siège épiscopal, soit que les empereurs imposent leurs protégés, soit que les cardinaux aient dû s'y déterminer eux-mêmes à cause de la gravité des circonstances.

En outre, la coutume, qui devint une législation positive, imposa la réception préalable de tous les ordres antérieurs,

(1) Cf. Morin, *De Sacris ordinationibus*, II, p. 373, 374.

(2) Epist. IX, *Ad Basilium imperatorem* (885). Jaffé, 3403. Baronius, 885, XII, 882, XII. Pagi, *ibid.*, 10.

(3) « Non unus ex septem... sed e forensibus unus. » *Liber Pontificalis*, II, 224.

(4) *Ibid.*, note 1.

(5) *Ibid.*, 229.

(6) « Iohannes episcopus Rabennatis ecclesiæ, invitatus a primatibus romanis, contra instituta canonum agens romanæ ecclesiæ invasor factus... » *Ibid.*, p. 240. On voit que la translation se fait difficilement admettre, et que les tenants de l'ancienne règle sont fondés à réclamer, surtout lorsque le sujet qui veut profiter de l'exception en est par ailleurs moins digne.

abolissant le saut de la prêtrise. Spécialement, pour l'ordination papale, les rituels insèrent, à partir du XIe siècle, le rite de la collation du sacerdoce (1). C'est ainsi que Hildebrand, archidiacre de Rome, élu le 22 avril 1073, fut ordonné prêtre le samedi de la Pentecôte, 22 mai, et consacré évêque le dimanche 30 juin, jour de saint Paul (2). De même Gélase II (1118) reçut deux ordinations (3).

Le *Liber Pontificalis* ne dit rien d'Innocent II (1130), cardinal diacre; mais il dut, suivant le cérémonial nouveau, recevoir la prêtrise (4).

Hors de Rome, Jourdain, élu évêque de Limoges (1020), est fait diacre et prêtre le samedi de la mi-carême, et consacré le lendemain (5).

Maurice, élu à l'évêché de Londres (vers 1072), reçoit la prêtrise le samedi avant le dimanche *Lætare*, des mains de Lanfranc (6).

Le même Lanfranc eut à juger le cas d'un clerc ordonné diacre par Herfraste, sans qu'il eût reçu les ordres précédents. De plus, il était marié et ne voulait pas renoncer au mariage. Lanfranc décide qu'on le privera du diaconat, qu'on lui conférera en temps convenable les ordres moindres — dont l'exercice était compatible avec le mariage, — et qu'on ne lui permettra l'office de diacre que lorsqu'il aura renoncé à sa femme (7).

Lanfranc s'inspirait peut-être des décisions récentes d'Alexandre II (1061-1073). Des clercs de Constance et de Reims étaient passés des ordres moindres, en omettant le sous-diaconat, au diaconat, puis à la prêtrise. Consulté, le pape répon-

(1) En voici les *incipit* d'après le Cérémonial de Grégoire X (1271-1276) : « Idem autem electus, in quocumque ordine constitutus, promovebitur ad maiores ordines secundum formam qua alii ordinantur, hoc tamen salvo...

« Dum electus in papam presbyter fuerit consecrandus, talis ordo debet servari. Primo idem electus. .

« Dum vero quis episcopus in papam eligitur, non consecratur aliter, sed fiunt omnia quæ continentur in isto libro... »

Ordo romanus XIII, c. 5, 6, 7. Patr. lat., LXXVIII, 1106, 1108, 1109.

(2) Bonithon, *Liber ad am.* (Jaffé, *Bibliotheca rerum Germanicarum*, II, 657).

(3) En deux jours consécutifs, 9 et 10 mars. *Annales romani*, p. 478.

(4) 22 et 23 février. Annales de Margan (Gale, *Historiæ Britann... Scriptores*, II, 6).

(5) *Histoire littéraire de la France*, VII, 451, 452.

(6) Lanfranc, *Epist.* VI-XXIV. Labbe, IX, 1220.

(7) Epist. IV. Labbe, IX, 1518.

dit qu'il n'avait sur cette question aucune réglementation canonique, mais qu'il prescrivait de suspendre ces prêtres de l'exercice de leur fonction jusqu'à ce qu'ils aient pu recevoir, aux premiers quatre-temps, l'ordre qui leur manquait (1).

Les conciles du XIe siècle déposent comme irréguliers les clercs qui se glissent indûment parmi les ordinands pour être ordonnés diacres ou prêtres sans posséder les ordres antérieurs (2).

La pratique est désormais uniforme par tout le monde, et, pour y arriver, c'est le siège de Rome qui s'est, en ceci, accommodé à l'usage des autres églises.

Toutefois l'histoire maintient la constatation de ce fait, qu'à une époque où les rites étaient définis, la discipline fixée, les transgressions signalées avec vigilance, on donnait à Rome la consécration épiscopale à des diacres sans leur imposer le degré intermédiaire de la prêtrise (3).

Ratramne le nie dans sa Réponse aux Grecs, sans doute parce que ce n'est pas la pratique des églises de France, de même que les évêques d'Allemagne protestent en alléguant l'usage

(1) « Consuluit parvitatem nostram dilectio vestra super latore præsentium, qui in clericalibus officiis educatus subdiaconi gradum suscipere, diabolo obcæcante neglexit, et ad diaconatus et presbyterii honorem cursu præpropero, non ambitiose sed negligenter conscendit. In quo præceptum canonicum nos invenisse non meminimus, consilium autem ex prærogativa auctoritatis apostolicæ damus, sicut olim super eodem negotio Rumoldo Constantiensi episcopo consuluimus. Ab utriusque itaque, id est sacerdotis et levitæ, quod inordinate suscepit, officio suspendatur, donec congruo tempore intersit iis qui ad [sub]diaconii benedicuntur honorem, et cum eis subdiaconatus accipiat benedictionem. Prius tamen discutiendum si eius vita digna officio habeatur et sic, si vitæ canones non obviaverint, in priore ordinatione diaconus et presbyter teneatur. Legimus enim in Actibus Apostolorum, ad beati Petri prædicationem Cornelium pro vitæ merito ante baptismum recepisse spiritus sancti donum. Divinæ igitur benignitatis clementia, quæ Cornelio ante baptismum dignata est concedere quod purificatis fonte baptismatis specialiter solet infundere, neglectæ ordinationis minime gratiam prohibebit, ita ut ceteros quos ante subiit reservet, si vita et scientia concordet. » Epist. *Ad Gervasium Remensem* (1065). Jaffé, 4584 (Baronius, *Annal. ecclesiast.* Ann. 1069, VIII). La lettre à Rumold de Constance est de 1063. Jaffé, 4510 (Labbe, IX, 1137). *Decret.* I, 52. Cf. Patr. lat., CXLVI, 1350.

(2) Conc. de Rouen (1072), c. 10. Labbe, IX, 1227.

(3) Les liturgistes du XVIIe siècle ont fait difficulté de reconnaître ces faits. Morin a cette affirmation : *Nullum extat exemplum episcopatus ante presbyteratum collati* (*De sacris ordinationibus*, p. III, Exercit. x, c. 2, p. 197), et Thomassin soutient que la prêtrise a toujours précédé l'épiscopat dans une même ordination (*Discipline de l'Église*, I, II, 37. Édit. latine, I, 340).

contraire suivi parmi eux. Mieux instruit des coutumes romaines, Énée de Paris reconnaît le fait, qu'il rapporte tout spécialement à la Mère-Église. De plus, il s'applique à nous en donner la raison. « Il faut le dire simplement : il n'y a pas d'autre explication à chercher à ce fait, sinon que ceux qui accomplissent ces sortes d'ordinations entendent que l'épiscopat comprend les autres ordres, l'élévation au suprême pontificat contenant l'honneur du simple sacerdoce, de la même manière que la dignité royale renferme les pouvoirs de consul et de patrice » (1). Énée invoque à bon droit l'autorité de saint Jérôme, selon lequel l'épiscopat contient le sacerdoce du premier degré, celui-ci étant issu du précédent par dédoublement, après que les conditions dans lesquelles se développa le christianisme eurent fait établir une distinction qui modifiait la forme du gouvernement primitif au profit de la consolidation de l'unité hiérarchique (2).

Saint Thomas reconnaît, de son côté, que dans l'antiquité ecclésiastique on ordonnait prêtres des sujets qui n'avaient pas reçu les ordres précédents, et qu'une institution postérieure a seule exigé le passage par les degrés moindres de la hiérarchie. Mais les pouvoirs sont distincts pour chacun des ordres; conséquemment la possession de l'un des degrés n'est pas essentielle à la réception du degré suivant (3).

Malgré l'abolition de la pratique d'ordonner des diacres

(1) « Dicendum simplicitatis affectu quia deperit rationalis responsio huiuscemodi adstipulationibus subnixa... sub arbitrio intellectus verecunde cedendum quo forte illi qui istiusce ordinationi adsentiunt hoc intelligi velint quia qui benedictione pontificali perfungitur, reliquarum benedictionum honore decoretur, sive quia in consecratione corporis Christi et sanguinis, officium præsulis ac presbyteri mystice uniatur. » *Liber adversus Græcos*, c. CCX. Patr. lat., CXXI, 760.

(2) « Quia in episcopo et presbyter continetur. » Epist. CXLVI (LXXXV), *Ad Evangelum*. Patr. lat., XXII, 1195. — « Idem est ergo presbyter qui et episcopus, et antequam diaboli instinctu studia in religione fierent,... communi presbyterorum consilio ecclesiæ gubernabantur. Postquam vero,... in toto orbe decretum est ut unus de presbyteris electus superponeretur ceteris... Hæc propterea ut ostenderemus apud veteres eosdem fuisse presbyteros quos et episcopos : paulatim vero, ut dissentionum plantaria evellerentur, ad unum omnem sollicitudinem esse delatam. Sicut ergo presbyteri sciunt se ex ecclesiæ consuetudine ei qui sibi præpositus fuerit, esse subiectos; ita episcopi noverint se magis consuetudine quam dispositionis dominicæ veritate presbyteris esse maiores... » *Comment. in Epist. ad Tit.* (1, 5) c. I. Patr. lat., XXVI, 562-563.

(3) S. T., III, 9, 35, a. 5.

évêques, le diaconat demeura une condition d'aptitude à l'épiscopat. Le concile de Bénévent (1092), que présida Urbain II, interdit l'élection de sujets non constitués dans les ordres sacrés. Or, dit le concile, les ordres sacrés, les seuls dont parle l'Apôtre, sont le diaconat et la prêtrise. Les sous-diacres, il est vrai, servent les premiers à l'autel, aussi pourra-t-on les élire, mais par très rare exception et en en référant au métropolitain ou au souverain pontife (1).

Jusqu'au XIVe siècle, et même au XVe, sous Grégoire XI et Pie II, un dernier vestige de l'usage ancien de choisir des diacres comme évêques subsista dans la promotion aux sièges suburbicaires. On nommait à ces postes insignes les cardinaux diacres; et lorsque, faute de diacres, on dut prendre des cardinaux prêtres, on affectait de désigner les plus jeunes de ceux-ci (2). Aujourd'hui, les cardinaux prêtres optent pour les sièges suburbicaires vacants, de même que les cardinaux diacres pour les titres presbytéraux après dix ans passés dans l'ordre du diaconat (3).

12. — La translation couramment admise à Rome est aussi reçue en Orient, de même que l'ordination des évêques à la dignité patriarcale.

Dans l'église syrienne, on choisit pour le patriarcat, et cela de longue date, aussi bien des évêques que des prêtres ou des moines non constitués dans les ordres. Tel fut le cas de Denys de Telmahar (818-845), élu pour éteindre les divisions de l'église syrienne. Les évêques s'étant accordés sur son nom et ayant signé l'acte d'élection, l'ordonnèrent diacre un vendredi, au couvent de la Colonne, prêtre le lendemain, au monastère de Saint-Zacchaï, et patriarche le dimanche, à Callinique (4). De même Jean bar-Abdu fut ordonné diacre, prêtre et patriarche en quatre jours (4-7 juillet 1001). Il avait soixante ans et fut vingt-neuf ans patriarche (5).

Lorsque l'usage s'introduisit d'élever des évêques à la dignité

(1) Can. 1. Labbe, X, 484.

(2) Voir Mabillon, *Comment. in Ordines romanos*, c. CXVII, p. 435, note. Patr. lat. LXXVIII, 1267, 1268.

(3) F. Grimaldi, *Les Congrégations romaines*. Sienne, 1890, p. 107, note.

(4) Barhébréus, *Chronicon ecclesiasticum*, 1, 64. Édit. Abbeloos-Lamy, Louvain, 1872, t. I, 347-352.

(5) *Ibid.*, 77, p. 422.

patriarcale, on distingua deux procédés d'ordination, l'une destinée à conférer l'épiscopat suivant la forme usuelle, l'autre consistant essentiellement en une simple intronisation (1). Là où l'imposition des mains est renouvelée, elle représente non pas la collation réitérée de l'épiscopat, mais « le signe de l'augmentation de grâce attachée à la dignité suprême » (2), sans caractère sacramentel.

Cependant les Syriens orientaux prétendaient encore, au XIe siècle, que le patriarche ne devait pas avoir été évêque. Ainsi, Athanase el-Hayé, évêque d'Arsarmosate, élu en 1058, fut rejeté pour ce motif par les Syriens orientaux, qui ordonnèrent Josué bar-Susan (Jean X). Athanase abdiqua et alla mourir en exil (3).

Suivant la lettre synodale des évêques de l'Illyricum (368), les évêques devaient être pris du corps presbytéral (4), et dans l'église byzantine, les divers élus à l'épiscopat sont toujours ordonnés prêtres. Le concile de Sardique avait été tenu contre Ischyras, qui avait indûment exercé le sacerdoce sans l'avoir reçu, et s'était fait ordonner évêque par les Ariens, en haine d'Athanase (236). C'était plus qu'il n'en fallait pour être déposé (5). D'ailleurs à Alexandrie spécialement, l'évêque était toujours un des prêtres de l'Église (6). En général, les églises d'Orient ont été peu favorables à l'omission des degrés majeurs, et les Syriens tenaient non seulement pour illicite mais pour invalide la collation du presbytérat

(1) Siméon de Thessalonique, *Liber de Sacris ordinationibus*, c. X et XI (Morin, II, p. 178, 180).

(2) Voir Morin, *De sacris ordinationibus*, II, p. 374.

(3) Barhébréus, I, 80. *Ibid.*, p. 138. Il y avait des précédents en faveur d'Athanase bar-Hayé. Voir p. 437, notes 1-4.

(4) Περὶ τῶν καθισταμένων ἐπισκόπων ἢ κατασθέντων συλλειτουργῶν, ἐὰν μὲν εἶεν ἐκ τῶν ἐν τέλει χρησαμένων ἐπισκόπων ὑγιεῖς, ἐὰν δὲ μή, ἐξ αὐτοῦ τοῦ πρεσβυτερίου. Théodoret, *Hist. eccles.*, IV, 8. Patr. gr., LXXXII, 1140. Cf. not. 1570.

(5) Οὐδὲ πώποτε γὰρ ἱερωσύνης τυχὼν, τὸ τοῦ πρεσβυτέρου ὄνομα ἑαυτῷ περιθέμενος τὰ ἱερέως πράττειν ἐτόλμησε. Socrate, *Hist. eccles.*, I, 27. Patr. gr., LXVII, 56. — Μισθὸν τῷ Ἰσχύρα δεδώκασιν ἐπισκοπῆς ὄνομα, τῷ μηδὲ πρεσβυτέρῳ τυγχάνοντι. Théodoret, *Hist. eccles.*, II, 8. Patr. gr. LXXXII, 1005. — Καὶ ὅμως τὸν μηδὲ πρεσβύτερον τυγχάνοντα, νῦν ὡς ἐπίσκοπον ἤγαγον. *Ibid.*, 1008.

(6) « Nam et Alexandriæ a Marco Evangelista usque ad Heraclam [246] et Dionysium [265] episcopos, presbyteri semper unum a se electum in excelsiori gradu collocatum episcopum nominabant. » S. Jérôme., Epist. CXLVI (LXXXV), *Ad Evangelum*. Patr. lat., XXII, 1194. — Cf. *Acta Sanctorum*, juin, t. VII, 8*.

non précédé du diaconat. Lorsque le patriarche Athanase bar-Khammàr (1090-1129) réordonna les prêtres consacrés par Bar-Çabuni, il s'en trouva qui, après leur réordination, déclarèrent avoir reçu de l'excommunié non la seule prêtrise, mais encore le diaconat. « Alors, dit Barhébréus, le patriarche se trouva dans un grand embarras, car il ne pouvait les ordonner diacres après les avoir fait prêtres. D'autre part, si le diaconat de ces gens était tenu pour valide, leur première ordination presbytérale devait être reconnue. Que si ce diaconat était déclaré nul, la seconde ordination devenait semblablement nulle. C'est pourquoi, ne sachant que faire, il leur prescrivit de n'exercer leur ministère qu'avec l'assistance d'un diacre. Mais cette sentence ne légitimait rien, ajoute le chroniqueur; en effet, en quoi le diaconat de l'un supplée-t-il à celui de l'autre (1)? »

L'omission d'un degré majeur avant la réception de l'ordre suivant est, du reste, opposée à la conception que les Orientaux se font de la subordination de ces ordres entre eux. Le diacre est, en effet, représenté comme pourvu d'un « talent »; le prêtre en a trois et l'évêque cinq. Or ce « talent » unique du premier figure le ministère diaconal; les trois talents du prêtre sont, avec ce même ministère de diacre, les pouvoirs de baptiser et d'offrir le sacrifice; enfin les cinq talents de l'évêque comprennent, outre les trois précédents, l'imposition des mains et la puissance de faire les autres consécrations attachées à sa fonction. « D'où il suit, dit le patriarche Jésuyab, que nul ne reçoit l'épiscopat s'il ne possède auparavant les ordres de prêtre et de diacre; sans quoi il ne serait pas pourvu des cinq talents du ministère de l'autel, de l'initiation baptismale, de l'oblation, de l'ordination et des consécrations (2). »

13. — Quoi qu'il en soit des variations, légitimes ou irrégulières, de la pratique antérieure, la succession de tous les degrés est maintenant rigoureusement observée. Les quatre ordres moindres sont conférés en une ou plusieurs ordinations (3), mais ils ne sont plus exercés, sinon exceptionnelle-

(1) Barhébréus, *Chronicon ecclesiast.*, I, 87, p. 471.

(2) Canon de Jésuyab. Ebedjésu, *Collectio Canonum*, tr. VI, c. 1 (Maï, *Vet. Script.*, X, 105-106).

(3) Célestin III (1191) « tolère » cette pratique de conférer les ordres mineurs

ment, par ceux qui les possèdent, ce qui nous rapproche, en somme, de la condition traditionnelle des clercs grecs. L'enseignement théologique réprouvant l'omission d'un ordre quelconque, on en a fait un cas d'irrégularité canonique, et il est prescrit non seulement de conférer un ordre passé *per saltum*, mais encore, afin de sauvegarder l'intégrité des rites d'ordination, de suppléer les cérémonies accessoires que l'on aurait omises.

Par contre, on accorde souvent la dispense d'interstices, le seul *saltus* que l'ancienne législation ait positivement prohibé; et « les ordinations rapides se font, à Rome, je ne dirai pas fréquemment, mais quelquefois. Sans parler des Pères de la Compagnie de Jésus, qui ont une bulle leur permettant de recevoir tous les ordres sacrés dans une semaine, et qui s'en servent, je citerai un cas plus extraordinaire, occasionné par des nécessités diplomatiques. Sous Pie IX, Mgr Bérardi, simple minoré et substitut de la secrétairerie d'État, fut, en huit jours, fait sous-diacre, diacre, prêtre et consacré archevêque. Le lundi suivant (la consécration avait lieu le dimanche), il partait pour la Russie en qualité de nonce apostolique » (1).

en une seule ordination, là où tel est l'usage. Voir Thomassin, *Discipline de l'Église*, II, I, 88, 12, t II, p. 264.

(1) Grimaldi, *Les Congrégations romaines*, p. 102. On sait que le cardinal Dubois reçut tous les ordres majeurs en une fois. « Muni d'un bref pour recevoir tous les ordres à la fois, et d'une permission de l'archevêque de Rouen, il se rendit de grand matin, avec l'évêque de Nantes, dans une paroisse de village du grand vicariat de Pontoise, la plus voisine de Paris, et y reçut tous les ordres à une messe basse. Il en repartit assez tôt pour se trouver au Conseil de Régence, quoique les premiers arrivés eussent déjà annoncé, en présence du Régent, qu'il ne falloit pas attendre l'abbé, qui étoit allé faire sa première communion à Pontoise.

« On se récria sur sa diligence quand on le vit entrer. Le prince de Conti lui fit un compliment ironique sur la célérité de son expédition en fait d'ordres sacrés. Dubois l'écouta sans se démonter, et répondit froidement que si le prince étoit mieux instruit de l'histoire de l'Église, il ne seroit pas si surpris des ordinations précipitées; et cita là-dessus celle de saint Ambroise. Chacun applaudit à l'érudition et au parallèle...

« Pendant que Paris et la cour s'amusoient de l'abbé et de saint Ambroise, on expédioit les bulles, et le sacre fut fixé au dimanche 9 juin... Le cardinal de Rohan voulut être le consécrateur... A l'égard des assistants, l'évêque de Nantes fut le premier... Le régent pria Massillon, évêque de Clermont, d'être le second assistant. Massillon auroit bien voulu s'en dispenser... Il obéit enfin à la nécessité. Les rigoristes le blâmèrent, et les plus raisonnables le plaignirent et l'excusèrent. »

Ces modifications disciplinaires, l'Église a le pouvoir de les permettre en des cas d'exception, aussi bien que de les sanctionner comme définitives. L'Église, dit saint Jean Chrysostome, se gouverne comme une maison, comme une cité, ou un État. Toujours vivante et féconde, inaccessible aux atteintes de la vieillesse, elle peut modifier ses institutions, changer le mode d'administration de ses biens et ajouter encore au trésor de ses richesses passées (1). Gardienne des vénérables institutions que lui ont léguées les Apôtres, elle en use comme de son bien propre, possédant aujourd'hui le même pouvoir qu'à son origine, d'édifier et de planter, d'arracher et de détruire.

J. Parisot.

Mémoires secrets de Duclos [1720]. Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France. Paris, 1829. t. LXXVI, p. 402-404. Voir Saint-Simon, *Mémoires*, t. XVII, c. 20. Paris, 1858, p. 424, 425.

(1) Οὕτω καὶ οἰκίαι καὶ πόλεις, οὕτω καὶ ἐκκλησία οἰκονουμένη, μείζονα λήψεται προσθήκην. *In Epist. ad Corinth.* Hom. XVIII, 3. Patr. gr., LXI, 528, 529. Τοιαῦτα γὰρ τῆς ἐκκλησίας τὰ κατορθώματα, ὅτι ἡ ἀτονία τοῦ σώματος οὐδὲν λυμαίνεται τὴν προθυμίαν τῆς πίστεως... οὐκ ἀτονία γήρως αὐτὰ καταβάλλει, οὐ χρόνος αὐτὰ μαραίνει. *Oratio de B. Abraham*, l. L, 737, 738.

VIE ET RÉCITS
DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ

(VIe SIÈCLE)

(*Suite*) (1)

I

TEXTE GREC

PUBLIÉ PAR

M. LÉON CLUGNET

(*Suite.*)

10

L'ORFÈVRE ANDRONICUS ET SON ÉPOUSE ATHANASIE

A.

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds grec 1598 (copié en 993), fos 247v-252.)

* f. 247v * Ἐπὶ Ἀνδρονίκου ἀργυροπράτου καὶ Ἀθανασίας γυναικὸς αὐτοῦ.

Ἦν τις ἀργυροπράτης ἐν Ἀντιοχείᾳ τῇ μεγάλῃ νεώτερος ὀνόματι Ἀνδρόνικος. Ἔλαβε δὲ γυναῖκα θυγατέρα[1] ἀργυροπράτου ὀνόματι Ἀθανασιά. Ἦν δὲ ὁ Ἀνδρόνικος εὐλαβὴς πάνυ, καλῶν ἔργων μεμεστωμένος, ὁμοίως δὲ καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ. Ἦσαν δὲ πλούσιοι σφόδρα. Οὕτως δὲ ἦν αὐτῶν ὁ βίος. Τὰ τοῦ ἀργυροπρατείου[2] καὶ τῆς οὐσίας αὐτῶν εἰς τρία μέρη διεῖλον[3]· τὸ ἓν εἰς λόγον τῶν πτωχῶν, καὶ τὸ

[1] *Cod.* θυγατέραν. — [2] *Cod.* ἀργυροπρατίου. — [3] *Cod.* διῆλον.

(1) Voy. vol. V, 1900, p. 49, 254.

ἄλλο εἰς λόγον μοναχῶν, καὶ τὸ ἄλλο μέρος εἰς λόγον τῆς οὐσίας καὶ τοῦ ἐργαστηρίου. Πᾶσα δὲ ἡ πόλις ἠγάπα τὸν κύριν Ἀνδρόνικον διὰ τὴν ἐπιείκειαν αὐτοῦ. Ἔτεκον δὲ υἱὸν καὶ ἐπωνόμασεν[1] αὐτὸν Ἰωάννην. Ἔτι δὲ ἐν γαστρὶ λαβοῦσα ἔτεκεν θυγατέρα καὶ ἐπωνόμασεν[2] αὐτὴν Μαρίαν. Καὶ οὐκ ἔτι προσέθηκεν προσεγγίσαι Ἀνδρόνικος τῇ γυναικὶ αὐτοῦ, ἀλλ' ἦν αὐτῶν ἡ σπουδὴ μετὰ καὶ ἄλλων φιλοχρίστων. Κατὰ κυριακὴν καὶ δευτέραν καὶ τετράδα καὶ παρασκευὴν ὑπῆγεν ὁ Ἀνδρόνικος εἰς τὰ λούσματα τῶν ἀδελφῶν, ὁμοίως καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ εἰς τὰ λούσματα τῶν γυναικῶν.

* Καὶ μετὰ δώδεκα ἔτη χρόνον μίᾳ τῶν ἡμερῶν εἰσῆλθεν ἡ κυρία Ἀθανασία ἀπὸ τῆς φιλοπονίας καὶ ἀπῆλθεν ἐπισκέψασθαι τὰ παιδία αὐτῆς, καὶ εὗρεν[3] τοὺς ἀμφοτέρους στενάζοντας. Ἡ δὲ ταραχθεῖσα ἀνέβη ἐπὶ τὴν κλίνην καὶ ἔθηκεν αὐτὰ ἐπὶ τὰ στήθη αὐτῆς. Ὁ δὲ μακάριος Ἀνδρόνικος εἰσελθὼν ἤρξατο κατακράζειν κατὰ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ ὡς κοιμωμένης. Ἡ δὲ εἶπεν αὐτῷ· Μὴ ὀργίζου, κύριέ μου· τὰ παιδία γὰρ ἀσθενοῦσιν. Καὶ ἀψάμενος αὐτῶν εὗρεν[4] αὐτὰ πυρετῷ συνεχόμενα, καὶ στενάξας λέγει· Τὸ θέλημα Κυρίου γενέσθω. Καὶ ἀπῆλθεν ἔξω τῆς πόλεως εὔξασθαι εἰς τὸν Ἅγιον Ἰουλιανόν. Ἐκεῖ γὰρ ἐκεῖντο[5] οἱ γονεῖς αὐτοῦ. Διέσυρε δὲ μέχρις ἕκτης ὥρας, καὶ ἀκούει ὀλολυγμοῦ καὶ θορύβου ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ. Ὁ δὲ ταραχθεὶς ἔδραμεν καὶ εὗρε[6] σχεδὸν πᾶσαν τὴν πόλιν ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ καὶ τὰ παιδία ἀποθανόντα. Ὁ δὲ ἰδὼν τὰ νήπια ὁμοῦ κείμενα ἐν τῇ κλίνῃ νεκρὰ, εἰσελθὼν ἐν τῷ εὐκτηρίῳ ἔρριψεν ἑαυτὸν ἔμπροσθεν τοῦ Σωτῆρος· καὶ εἶπεν· Αὐτός γυμνὸς ἐξῆλθον ἐκ κοιλίας μητρός μου, γυμνὸς καὶ ἀπελεύσομαι ἐκεῖ. Ὁ Κύριος ἔδωκεν, ὁ Κύριος ἀφείλατο. Ὡς τῷ Κυρίῳ ἔδοξεν, οὕ*τως καὶ ἐγένετο. Εἴη τὸ ὄνομα Κυρίου εὐλογημένον ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ ἕως τοῦ αἰῶνος! Ἡ δὲ γυνὴ αὐτοῦ ἐζήτει πνίξαι ἑαυτὴν λέγουσα· Ὅτι μετὰ τῶν τέκνων μου ἀποθανοῦμαι. Συνῆλθε δὲ πᾶσα ἡ πόλις εἰς τὸ ἐξόδιον τῶν παιδίων. Καὶ ἔθηκαν αὐτὰ ἐν τῷ μαρτυρίῳ τοῦ Ἁγίου Ἰουλιανοῦ ἐπάνω τῶν πάππων αὐτῶν. Λαβὼν δὲ τὸν μακάριον Ἀνδρόνικον ὁ πατριάρχης εἰς τὸ ἐπισκοπεῖον παρεμυθήσατο αὐτόν. * f. 248 * f. 248v

Ἡ δὲ γυνὴ αὐτοῦ οὐκ ἠθέλησεν εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς ἀπελθεῖν, ἀλλ' εἰς τὸ μαρτύριον ἐκοιμήθη. Μεσούσης δὲ τῆς νυκτὸς παραφαίνε-

[1] *Cod.* ἐπονόμασεν. — [2] *Cod.* ἐπονόμασεν. — [3] *Cod.* ἥυρεν. — [4] *Cod.* ἥυρεν. — [5] *Cod.* ἐκεῖνται. — [6] *Cod.* ἥυρεν.

ται αὐτῇ ὁ μάρτυς ἐν σχήματι μοναχοῦ λέγων αὐτῇ· Τί οὐκ ἀφῆς ἀναπαυῆναι τοὺς ὧδε; Ἡ δὲ εἶπεν· Κύριέ μου, μὴ λυπηθῇς κατ' ἐμοῦ, ἐπειδὴ πονοῦσα εἰμί· δύο γὰρ τέκνα εἶχον, καὶ σήμερον τὰ δύο ἐξεκόμισα ὁμοῦ. Ὁ δὲ λέγει πρὸς αὐτήν· Πόσου χρόνου ἦσαν τὰ παιδία; Λέγει αὐτῷ· Δώδεκα ἔτων τὸ ἓν καὶ τὸ ἄλλο δέκα. Καὶ εἶπεν αὐτῇ· Τί οὖν ὑπὲρ ἐκείνων κλαίεις; εἴθε ἔκλαιες τὰς ἁμαρτίας σου! Λέγω σοι γάρ, γύναι, ὅτι ὃν τρόπον ἀπαιτεῖ ἡ φύσις τοῦ ἀνθρώπου τὴν βρῶσιν, καὶ ἀδύνατον μὴ δοῦναι αὐτῇ φαγεῖν, οὕτως καὶ τὰ
* f. 249 νήπια ἀπαιτοῦσι τὸν * Χριστὸν ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ τὰ μέλλοντα ἀγαθὰ λέγοντα· Δικαιοκρίτα, ἐστέρησας ἡμᾶς τὰ ἐπίγεια, μὴ στερήσῃς ἡμᾶς καὶ τὰ οὐράνια. Ἡ δὲ ἀκούσασα κατενύγη καὶ μετέβαλε τὸ πένθος εἰς χαρὰν λέγουσα· Εἰ ἄρα ζῶσι τὰ τέκνα μου ἐν οὐρανοῖς τί κλαίω; Καὶ στραφεῖσα ἐζήτησε τὸν ἀββᾶν περιελθοῦσα ὅλον τὸν ναόν, καὶ οὐχ εὗρεν αὐτόν, καὶ κρούει τῷ θυρωρῷ λέγουσα· Ποῦ ἐστιν ὁ ἀββᾶς ὁ εἰσελθὼν ἄρτι ὧδε; Λέγει αὐτῇ ὁ θυρωρός· Βλέπεις τὰς θύρας ἠσφαλισμένας καὶ λέγεις· Ποῦ ἔστιν ὁ ἀββᾶς ὁ εἰσελθὼν ὧδε ἄρτι! Καὶ ἔγνω ὁ παραμονάριος γνοὺς ὅτι ὀπτασίαν ἑώρακεν.

Ἡ δὲ φόβῳ συσχεθεῖσα παρεκάλεσεν ἀπελθεῖν εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς καὶ λαβὼν αὐτὴν ὁ θυρωρὸς εἰσήγαγεν εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς. Καὶ διηγήσατο τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς ἃ εἶδεν, καὶ φοβηθέντες λέγει πρὸς αὐτὸν ἡ μακαρία Ἀθανασία· Ὄντως, κύριέ μου, καὶ ἐν τῇ ζωῇ τῶν νηπίων ἠθέλησά σοι εἰπεῖν καὶ ἠρυθρίων[1]· ἴδε οὖν καὶ μετὰ τὸν θάνατον αὐτῶν λέγω σοι· Ἐὰν ἀκούσῃς μου, βάλλῃς με εἰς μοναστήριον ἵνα κλαύσω τὰς ἁμαρτίας μου. Καὶ λέγει πρὸς αὐτήν· Ὕπαγε
* f. 249v δοκίμασον[2] τὸν λογισμόν σου μίαν * ἑβδομάδα, καὶ ἐὰν ἐπιμείνῃς τῷ σκοπῷ τούτῳ λαλοῦμεν. Ἡ δὲ πάλιν ἐλθοῦσα τὸν αὐτὸν λόγον εἶπεν. Καὶ μετακαλεῖται ὁ μακάριος Ἀνδρόνικος τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ καὶ παραδίδει αὐτῷ[3] πᾶσαν τὴν οὐσίαν αὐτοῦ, λέγων· Εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους ὑπάγομεν[4] εὔξασθαι· ἐὰν οὖν σύμβῃ ἡμῖν τὸ ἀνθρώπινον, ἔχεις πρὸς τὸν Θεὸν τὸ πῶς ποιεῖς μετὰ τῆς οὐσίας ταύτης. Παρακαλῶ σε οὖν καλῶς ποιῆσαι μετὰ τῆς ψυχῆς σου, καὶ νοσοκομεῖον ποιῆσαι τὰ ὧδε καὶ ξενοδοχεῖον μοναχῶν. Καὶ ἐλευθερώσας τὰ ἀνδράποδα αὐτοῦ ἔδωκεν αὐτοῖς λεγᾶτα. Καὶ λαβὼν μικρὰν εὐλογίαν ἐξῆλθεν ἐκ τῆς πόλεως αὐτὸς καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ μόνοι. Ἡ δὲ Ἀθα-

[1] *Cod.* ἐρυθρίουν. — [2] *Cod.* δοκήμασον. — [3] *Cod.* αὐτὸν. — [4] *Cod.* ὑπάγωμεν.

νασία ἀπὸ μακρόθεν ἰδοῦσα τὸν οἶκον αὐτῆς καὶ ἀναβλέψασα εἰς τὸν οὐρανὸν εἶπεν· Ὁ Θεός, ὁ εἰπὼν τῷ Ἀβραὰμ καὶ τῇ Σάρᾳ· Ἔξελθε ἐκ τῆς γῆς σου καὶ ἐκ τῆς συγγενείας σου, αὐτὸς ὁδήγησον ἡμᾶς ἐν τῷ φόβῳ σου. Ἰδοὺ εἰάσαμεν τὸν οἶκον ἡμῶν ἀνεῳγμένον διὰ τὸ
5 ὄνομα σου, μὴ κλείσῃς ἔμπροσθεν ἡμῶν τὴν θύραν τῆς βασιλείας σου! Καὶ κλαύσαντες ἀμφότεροι ἀπῆλθον. Καὶ φθάσαντες τοὺς Ἁγίους Τόπους προσεκύνησαν. Καὶ συντυχί*ας πολλῶν πατέρων λαβόντες * f. 250
καταλαμβάνουσι τὸν Ἅγιον Μηνᾶν Ἀλεξανδρείας καὶ ἀπολαύουσι τοῦ μάρτυρος.

10 Παρακύπτει οὖν ὁ κύριος Ἀνδρόνικος καὶ θεωρεῖ περὶ ὥραν ἐννάτην μοναχὸν μετὰ λαϊκοῦ μάχην ποιοῦντα, καὶ δραμὼν λέγει τῷ λαϊκῷ· Διὰ τί ὑβρίζεις τὸν ἀββᾶν; Καὶ λέγει αὐτῷ· Δέσποτα, ἐπὶ τὴν Σκῆτιν ἐμισθώσατο τὸ ζῷόν μου, καὶ λέγω αὐτῷ· Ἄγωμεν ἄρτι ἵνα ὁδεύσωμεν ὅλην τὴν νύκτα[1] καὶ αὔριον ἕως ὥρας δευτέρας ἵνα φθάσωμεν
15 πρὸ τοῦ καύματος, καὶ οὐ θέλει ἵνα ἀπέλθωμεν ἄρτι. Λέγει αὐτῷ ὁ κύριος Ἀνδρόνικος· Ἔχεις ἄλλο ἓν ζῷον; Λέγει αὐτῷ· Ναί. Ὕπαγε, φησὶν, φέρε αὐτὸ καὶ λαμβάνω ἐγὼ τὸ ἓν καὶ ὁ ἀββᾶς τὸ ἕν, ὅτι κἀγὼ εἰς τὴν Σκῆτιν θέλω ἀπελθεῖν. Καὶ λέγει ὁ Ἀνδρόνικος τῇ γυναικὶ αὐτοῦ· Μεῖνον ὧδε ἕως οὗ κατέρχομαι εἰς τὴν Σκῆτιν καὶ εὐλογοῦμαι
20 παρὰ τῶν πατέρων καὶ ἐπανέρχομαι. Λέγει αὐτῷ· Λάβε με μετὰ σοῦ. Λέγει αὐτῇ· Γυνὴ οὐ κατέρχεται εἰς Σκῆτιν. Ἡ δὲ λέγει αὐτῷ μετὰ κλαυθμοῦ· Ἔχεις πρὸς τὸν Ἅγιον Μηνᾶν ἐὰν ἀπομείνῃς ἕως οὗ καταστήσῃς με εἰς μοναστήριον. Καὶ συνταξάμενοι ἀλλήλους κατέβη αὐτὸς εἰς τὴν Σκῆτιν, καὶ προσκυνήσας τοὺς πατέρας * κατὰ λαύραν * f. 250v
25 ἤκουσε περὶ τοῦ ἀββᾶ Δανιὴλ, καὶ ἀπελθὼν κόπῳ πολλῷ ἠδυνήθη συντυχεῖν αὐτῷ. Ἀνέθετο οὖν πάντα τῷ γέροντι. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἄπελθε φέρε τὴν γυναῖκά σου καὶ ποιῶ σοι γράμματα καὶ ἀποφέρεις αὐτὴν εἰς Θηβαίδα εἰς τὸ μοναστήριον τῶν Ταβεννησιωτῶν. Ὁ δὲ ἐποίησε καθὼς εἶπεν αὐτῷ. Καὶ ἤνεγκε τὴν γυναῖκα αὐτοῦ
30 πρὸς τὸν γέροντα· καὶ ἐλάλησεν αὐτοῖς τὸν λόγον τῆς σωτηρίας. Καὶ ποίησας γράμματα ἀπέστειλεν αὐτοὺς εἰς τὸ μοναστήριον τῶν Ταβεννησιωτῶν. Καὶ ἐπαναλύσας ὁ Ἀνδρονίκος ἔδωκεν αὐτῷ τὸ σχῆμα ὁ γέρων καὶ ἐδίδαξεν αὐτὸν τὰ τοῦ μοναχικοῦ, καὶ ἔμεινεν παρ' αὐτῷ ἔτη δώδεκα. Καὶ μετὰ δώδεκα ἔτη παρεκάλεσε τὸν γέροντα ἀπολῦσαι

[1] *Cod.* νύκταν.

αὐτὸν ἐπὶ τοὺς Ἁγίους Τόπους. Ὁ δὲ ποιήσας αὐτῷ εὐχὴν ἀπέλυσεν.

Ὁ δὲ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος ὁδεύων κατὰ τὴν Αἴγυπτον ἐκάθισεν ὑποκάτω ἀκανθαίας ἵνα λάβῃ ἀναψυχὴν ἀπὸ τοῦ καύματος. Καὶ ἰδοῦ κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἐρχομένη ἐν ἀνδρικῷ σχήματι ἀπιοῦσα καὶ αὐτὴ ἐπὶ τοὺς Ἁγίους Τόπους. Καὶ ἀσπασάμενοι ἀλλήλους, ἐγνώ- 5
* 251 ρισεν ἡ περιστερὰ τὸν ὁμό*ζυγον· αὐτὸς δὲ πῶς εἶχεν γνωρίσαι τοσοῦτον κάλλος μαρανθὲν καὶ ὡς Αἰθίοπα φαινομένην; Λέγει οὖν αὐτῷ· Ποῦ ἀπέρχῃ, ἀββᾶ; Λέγει αὐτῇ· Εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους. Λέγει αὐτῷ· κἀγὼ ἐκεῖ θέλω ἀπελθεῖν· ὁδεύσωμεν ὁμοῦ ἀμφότεροι, ὡς μὴ ὄντες ὁμοῦ οὕτως ὁδεύσωμεν τῇ σιωπῇ. Ὁ δὲ λέγει· Ὡς κελεύεις. Λέγει 10 αὐτῷ· Τὸ ὄντως σὺ οὐκ εἶ μαθητὴς τοῦ ἀββᾶ Δανιήλ; Λέγει· Ναί. Καὶ εἶπεν· Αἱ εὐχαὶ τοῦ γέροντος συνοδεύσουσιν ἡμῖν. Προσκυνήσαντες οὖν τοὺς Ἁγίους Τόπους ἐπανέλυσαν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. Λέγει ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονίκῳ· Θέλεις μείνωμεν ὁμοῦ εἰς κελλίον; Λέγει· Ναί· θέλω οὖν πρῶτον λαβεῖν τὴν εὐχὴν τοῦ 15 γέροντος. Λέγει αὐτῷ· Ὕπαγε καὶ μένω σε εἰς τὸ Ὀκτὼ καὶ Δέκατον, καὶ ἐὰν ἔρχῃ, ὡς ὡδεύσαμεν[1] τῇ σιωπῇ μένωμεν[2] οὕτως. Ἐπεὶ ἐὰν μὴ βαστάζῃ σε μὴ ἔλθῃς. Ἐγὼ γὰρ εἰς τὸ Ὀκτὼ καὶ Δέκατον μεῖναι ἔχω. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἀνήγγειλεν τῷ γέροντι. Ὁ δὲ λέγει αὐτῷ· Ὕπαγε ἀγάπα τὴν σιωπήν, καὶ μεῖναι μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ, 20 μοναχὸς γάρ ἐστιν ὡς δεῖ εἶναι. Ἐπαναλύσαντος δὲ αὐτοῦ ἔμειναν ἐν φόβῳ Θεοῦ ἄλλα ἔτη δώδεκα, καὶ οὐκ ἐγνωρίσθη αὐτῷ.

* f. 251v * Πολλάκις οὖν ἀνέβαινεν ὁ γέρων εἰς ἐπίσκεψιν αὐτῶν διαλεγόμενος αὐτοῖς τὰ πρὸς ὠφέλειαν. Ἅπαξ οὖν ἀνελθὼν καὶ συνταξάμενος αὐτοῖς πρὸ τοῦ φθάσαι αὐτὸν τὸν Ἅγιον Μηνᾶν κατέλαβεν αὐτὸν ὁ ἀββᾶς 25 Ἀνδρόνικος, καὶ λέγει αὐτῷ· Ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος πρὸς Κύριον ὑπάγει. Καὶ ἐπανάλυσας ὁ γέρων εὗρεν[3] αὐτὸν συνεχόμενον. Καὶ ἤρξατο κλαίειν ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἀντὶ τοῦ χαρῆναι ὅτι ἀπαντῆσαι ἔχεις τῷ Κυρίῳ κλαίεις; Λέγει αὐτῷ· Οὐ κλαίω εἰ μὴ διὰ τὸν ἀββᾶν Ἀνδρόνικον· ἀλλὰ ποίησον ἀγάπην, καὶ 30 μετὰ τὸ θάψαι με εὑρήσεις πιττάκιον κείμενον πρὸς κέφαλά μου. Ἀνάγνωθι καὶ δὸς αὐτὸ[4] τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονίκῳ. Καὶ ποιήσαντες εὐχὴν καὶ κοινωνήσας ἐκοιμήθη ἐν Κυρίῳ. Ἦλθον δὲ κηδεῦσαι αὐτὸν καὶ ἰδοὺ τῇ φύσει εὑρέθη γυνή, καὶ ἠκούσθη εἰς ὅλην τὴν λαύραν.

[1] *Cod.* ὁδεύσαμεν. — [2] *Cod.* μένομεν. — [3] *Cod.* ηὕρεν. — [4] *Cod.* αὐτῶ.

Καὶ πέμψας ὁ γέρων ἀνήνεγκεν τὴν Σκῆτιν πᾶσαν καὶ τὴν ἐσωτέραν ἔρημον. Καὶ ἀνῆλθον πᾶσαι αἱ λαῦραι Ἀλεξανδρεῖας, καὶ πᾶσα ἡ πόλις συνῆλθεν καὶ οἱ Σκητιῶται λευκημονοῦντες. Οὕτως γάρ ἐστι τὸ ἔθος αὐτῶν ἐν τῇ Σκήτει. Καὶ με*τὰ κλάδων καὶ βαΐων ἐξεκόμισαν * f. 252
5 τὸ τίμιον λείψανον τῆς μακαρίας Ἀθανασίας δοξάζοντες τὸν Θεὸν, τὸν τοσαύτην ὑπομονὴν παρασχόντα τῇ γυναικί. Καὶ ἔμεινεν ὁ γέρων τὰ ἕβδομα τῆς μακαρίας Ἀθανασίας, καὶ μετὰ τὰ ἕβδομα ἠθέλησεν λαβεῖν τὸν ἀββᾶν Ἀνδρόνικον μετ' αὐτοῦ καὶ οὐκ ἠνέσχετο λέγων· Μετὰ τῆς κυρίας μου τελευτήσω. Ἀνήγγειλεν γὰρ αὐτῷ ὁ γέρων
10 ἀπὸ τοῦ πιττακίου μαθὼν ὅτι ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἦν. Καὶ ἔμεινεν ἐκεῖσε ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος, καὶ μετὰ χρόνον τινὰ ἐκοιμήθη καὶ αὐτὸς, καὶ ἀναβὰς πάλιν ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ καὶ πάντας τοὺς πατέρας ἐπισωρεύσας ἐκήδευσεν τὸ λείψανον μετὰ ψαλμῶν καὶ ὕμνων καὶ κατέθηκεν αὐτὸ[1] πλησίον τοῦ ἀββᾶ Ἀθανασίου. Εἰς δόξαν Πατρὸς καὶ Υἱοῦ
15 καὶ Ἁγίου Πνεύματος, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν!

[1] *Cod.* αὐτῶ.

B.

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Coislin 283 (XIe siècle), fos 291 v-295.)

* Βίος τοῦ ἁγίου Ἀνδρονίκου καὶ τῆς Ἀθανασίας * f. 291
τῆς γυναικὸς αὐτοῦ.

Ἦν τις ἀνὴρ ὀνόματι Ἀνδρόνικος ἀργυροπράτης ἐν Ἀντιοχείᾳ τῇ
20 μεγάλῃ. Καὶ ἔλαβεν γυναῖκα ὀνόματι Ἀθανασίαν· ὄντως γὰρ κατὰ τὴν κλῆσιν ἀθανασία καὶ τοῖς ἔργοις ἐγένετο. Ἦν δὲ καὶ ὁ Ἀνδρόνικος εὐλαβὴς πάνυ καὶ καλῶν ἔργων πεπληρωμένος. Ἦσαν δὲ καὶ πλούσιοι σφόδρα, καὶ τὴν μὲν πᾶσαν ὕπαρξιν αὐτῶν εἰς δύο μέρη[1] διεῖλον[2]· μίαν μὲν εἰς πτωχοὺς καὶ μονάζοντας[3], τὴν δὲ ἑτέραν εἰς
25 τὰ τέλη[4] καὶ εἰς ἑαυτούς. Ἔτεκον δὲ καὶ παῖδας δύο· τὸ μὲν ἓν ἀρρενικὸν καὶ ἐκάλεσαν[5] τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰωάννην, τὸ δὲ ἕτερον θηλυκὸν, καὶ ἐπωνόμασαν[6] καὶ αὐτὸ Μαρίαν. Καὶ οὐκ ἔτι προσέ-

[1] *Cod.* μέρει. — [2] *Cod.* διήλων. — [3] *Cod.* μονάζωντας. — [4] *Cod.* τέλει. — [5] *Cod.* ἐκάλεσεν. — [6] *Cod.* ἐπονόμασαν.

θεντο τοῦ λοιποῦ προσεγγίσαι ἀλλήλοις, ἀλλ' εἰς φιλοπονίας καὶ καλῶν ἔργων πράξεις ἑαυτοὺς ἐξέδωκαν.

Ἐν μίᾳ οὖν τῶν ἡμερῶν εἰσῆλθεν ἡ μακαρία Ἀθανασία ἐν τῷ οἴκῳ ἐπισκέψασθαι τὰ ἑαυτῆς τέκνα καὶ εὗρεν αὐτὰ βαρέως ἔχοντα[1]· καὶ ταραχθεῖσα[2] ἀνέκλινεν αὐτὴν μετ' αὐτῶν ἐν τῇ κλίνῃ καὶ περιέλαβεν αὐτά. Ὁ δὲ Ἀνδρόνικος εἰσελθὼν καὶ εὑρὼν αὐτὴν ἤρξατο κατακράζειν αὐτῆς ὡς κοιμωμένης[3]. Ἡ δὲ εἶπεν· Μὴ ὀργίζου, * f. 291v κύριέ μου, * καὶ γὰρ τὰ τέκνα ἡμῶν ἀσθενοῦσιν. Καὶ ἀψάμενος αὐτῶν εὗρεν αὐτὰ συνεχόμενα πυρετῷ. Καὶ στενάξας ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτῶν λέγων· Τὸ θέλημα τοῦ Κυρίου γενέσθω. Καὶ ἀπῆλθεν ἔξω τῆς πόλεως εὔξασθαι ἐν τῷ ναῷ τοῦ Ἁγίου Ἰουλιανοῦ. Καὶ μέσης ἡμέρας ἀκούει θρήνων καὶ κραυγῶν ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ, καὶ δραμὼν εὗρεν τὰ δύο αὐτοῦ τέκνα κοιμηθέντα. Καὶ εἰσελθὼν ἐν τῷ εὐκτηρίῳ τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἔρριψεν[4] ἑαυτὸν ἔμπροσθεν τῆς εἰκόνος τοῦ Σωτῆρος καὶ εἶπεν· Αὐτὸς γυμνὸς ἐξῆλθον ἐκ κοιλίας μητρός μου, γυμνὸς καὶ ἀπελεύσομαι. Ὁ Κύριος ἔδωκεν, ὁ Κύριος ἀφείλατο. Ὡς τῷ Κυρίῳ ἔδοξεν οὕτως καὶ ἐγένετο. Εἴη τὸ ὄνομα Κυρίου εὐλόγημένον ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς τὸν αἰῶνα! Ἡ δὲ γυνὴ αὐτοῦ ἐζήτει συναποθανεῖν τοῖς τέκνοις αὐτῆς. Συνῆλθεν δὲ ὄχλος ἱκανὸς εἰς τὸ κηδεῦσαι τὰ τέκνα αὐτῶν καὶ ἀπήγαγον καὶ κατέθεντο αὐτὰ μετὰ τῶν γονέων τοῦ Ἀνδρονίκου ἐν τῷ ναῷ τοῦ Ἁγίου μάρτυρος Ἰουλιανοῦ.

Καὶ μέσης νυκτὸς φαίνεται τῇ μακαρίᾳ Ἀθανασίᾳ ὑπνούσῃ ἐν τῷ μαρτυρίῳ τοῦ Ἁγίου Ἰουλιανοῦ καθ' ὕπνους ὁ μάρτυς ἐν σχήματι μοναχοῦ καὶ φησὶ πρὸς αὐτήν· Τί οὐκ ἐᾷς τοὺς ὧδε ἀναπαυῆναι[5]; Ἡ δὲ εἶπεν· Κύριε, μὴ λυπήθῃς κατ' ἐμοῦ, ἐπειδὴ πονοῦσα εἰμί· τὰ γὰρ δύο μου τέκνα ὁμοῦ σήμερον ἐξεκόμισα[6] ὧδε. Ὁ δὲ λέγει πρὸς αὐτήν· Πόσων χρόνων ἦσαν; Ἡ δὲ εἶπεν· Δώδεκα ἔτων τὸ ἕν, καὶ τὸ ἄλλο δέκα. Καὶ λέγει αὐτῇ· Τί οὖν ὑπὲρ ἐκείνων κλαίεις; * f. 292 * εἴθε τὰς ἁμαρτίας σου ἔκλαιες! Λέγω γάρ σοι ὅτι ὃν τρόπον ἀπαιτεῖ ἡ φύσις τοῦ ἀνθρώπου τὴν τροφήν, οὕτως καὶ τὰ νήπια ἀπαιτοῦσι τῷ Χριστῷ ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεως τὰ μέλλοντα ἀγαθά, λέγοντες· Δικαιοκρίτα, ἐστέρησας ἡμᾶς τῶν ἐπιγείων· μὴ στερήσῃς[7] ἡμᾶς καὶ τῶν ἐπουρανίων. Ἡ δὲ ἀκούσασα κατενύγη[8] καὶ μετέβαλε τὸ πένθος εἰς χαρὰν λέγουσα· Εἰ ἄρα ζῶσι τὰ τέκνα μου ἐν οὐρα-

[1] *Cod.* ἔχωντα. — [2] *Cod.* ταραχθήσα. — [3] *Cod.* κοιμομένης. — [4] *Cod.* ἔρρηψεν. — [5] *Cod.* ἀναπαυεῖναι. — [6] *Cod.* ἐξεκώμισα. — [7] *Cod.* στερήσεις. — [8] *Cod.* κατηνύγη.

νοῖς τί κλαίω; Καὶ στραφεῖσα[1] ἐζήτησεν τὸν φανέντα αὐτῇ μοναχὸν καὶ οὐκ εὗρεν, καὶ καλεῖ τὸν θυρωρὸν καὶ λέγει αὐτῷ· Ποῦ ἐστὶν ὁ ἀββᾶς ὁ ἐλθὼν ἐνταῦθα; Καὶ λέγει αὐτῇ· βλέπεις ἠσφαλισμένας τὰς θύρας καὶ λέγεις· Ποῦ ἐστὶν ὁ ἐλθὼν ὧδε ἄρτι; Καὶ ἐλογίσατο[2] ὅτι
5 ὀπτασίαν ἐώρακεν. Ἡ δὲ φόβῳ συσχεθεῖσα ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς καὶ διηγήσατο τῷ Ἀνδρονίκῳ ἃ εἶδεν· καὶ λέγει αὐτῷ· Ὄντως, κύριέ μου, καὶ ἔτι ζώντων τῶν παιδίων ἡμῶν ἤθελόν σοι εἰπεῖν καὶ ἠρυθρίων· ἰδοὺ οὖν ἄρτι λέγω σοι ἐὰν ἀκούσῃς μου· Βάλε με εἰς μοναστήριον ἵνα κλαύσω τὰς ἁμαρτίας μου. Λέγει αὐτῇ·
10 Ὕπαγε δοκίμασον[3] τὸν λογισμόν σου πρὸς μίαν ἑβδομάδα, καὶ ἐὰν ἐπιμένεις τῷ σκοπῷ τούτῳ λαλοῦμεν. Ἡ δὲ πάλιν ἐλθοῦσα τὸν αὐτὸν λόγον εἶπεν. Καὶ προσκαλεῖται ὁ μακάριος Ἀνδρόνικος τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ καὶ παραδίδωσι αὐτῷ πᾶσαν τὴν οὐσίαν αὐτῶν λέγων· Εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους ἀπερχόμεθα εὔξασθαι· ἐὰν οὖν σύμβῃ
15 ἡμῖν τὸ ἀνθρώπινον ἐχεῖς πρὸς τὸν Θεὸν ὡς διοικήσεις τὴν οὐσίαν ταύτην, καὶ παρα*καλῶ εὐποιῆσαι τὴν ψυχήν σου καὶ νοσοκομεῖον[4] καὶ ξενοδοχεῖον τῶν μοναχῶν ποιῆσαι. Καὶ ἐλευθερώσας τούς τε παῖδας αὐτοῦ καὶ τὰς παιδίσκας ἔδωκεν αὐτοῖς λεγᾶτα. Καὶ λαβῶν μικρὰν εὐλογίαν καὶ δύο ἡμιόνους ἐξῆλθεν νυκτὸς σὺν τῇ γυναικὶ
20 αὐτοῦ. Ἡ δὲ μακαρία Ἀθανασία μακρόθεν ἰδοῦσα τὸν οἶκον αὐτῆς ἀναβλέψασα εἰς τὸν οὐρανὸν εἶπεν· Ὁ Θεὸς ὁ εἰπὼν τῷ Ἀβραὰμ καὶ τῇ Σάῤῥᾳ· Ἔξελθε ἐκ τῆς γῆς σου καὶ ἐκ τῆς συγγενείας[5] σου, αὐτὸς ὁδήγησον ἡμᾶς ἐν τῷ φόβῳ σου· ἰδοὺ γὰρ εἰάσαμεν[6] τὸν οἶκον ἡμῶν ἀνεῳγμένον διὰ τὸ ὄνομά σου· μὴ οὖν κλείσῃς[7] ἔμπροσθεν ἡμῶν
25 τὰς θύρας τῆς βασιλείας σου. Καὶ κλαύσαντες ἀμφότεροι ἀπῆλθον. Καὶ φθάσαντες τοὺς Ἁγίους Τόπους προσεκύνησαν, καὶ συντυχίαν πολλῶν πατέρων λαβόντες καταλαμβάνουσι τὸν ναὸν τοῦ Ἁγίου Μηνᾶ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. Περὶ δὲ ὥραν ἑνάτην θεωρεῖ ὁ μακάριος Ἀνδρόνικος τινὰ λαϊκὸν μαχόμενον μετὰ μοναχοῦ, καὶ λέγει τῷ λαϊκῷ· Διὰ τί
30 ὑβρίζεις τὸν ἀββᾶν; Ὁ δὲ λέγει· Δέσποτα, ἐπὶ τὴν Σκήτην ἐμισθώσατο[8] τὸ ζῷόν μου καὶ λέγω αὐτῷ· Ἄγωμεν ἄρτι, ἵνα ὁδεύσωμεν ὅλην τὴν νύκτα καὶ αὔριον ἕως ὥρας ἕκτης, ἵνα φθάσωμεν εἰς Σκήτην, καὶ οὐ θέλει. Λέγει αὐτῷ ὁ μακάριος Ἀνδρόνικος· Ἔχεις καὶ ἄλλο ζῷον; Λέγει αὐτῷ. Ναί. Λέγει αὐτῷ ὁ μακάριος Ἀνδρό-

* f. 292v

[1] *Cod.* στραφῆσα. — [2] *Cod.* ἐλογήσατο. — [3] *Cod.* δοκήμασον. — [4] *Cod.* νοσοκομίον. — [5] *Cod.* συγγενίας. — [6] *Cod.* ἐάσαμεν. — [7] *Cod.* κλείσεις. — [8] *Cod.* ἐμισθόσατο.

νικος· Ὕπαγε φέρε μοι αὐτὸ καὶ μισθοῦμαι αὐτὸ ὅτι κἀγὼ εἰς
Σκήτην θέλω ἀπελθεῖν. Λέγει ὁ Ἀνδρόνικος τῇ γυναικὶ αὐτοῦ·
Μεῖνον ὧδε εἰς τὸν Ἅγιον Μηνᾶν ἕως οὗ ἀπελθῶ εἰς Σκήτην καὶ
* f. 293 εὐλογοῦμαι ὑπὸ * τῶν πατέρων καὶ ἐπανέρχωμαι[1]. Λέγει αὐτῷ ἡ
μακαρία Ἀθανασία· Λάβε με μετὰ σοῦ. Ὁ δὲ λέγει πρὸς αὐτὴν, 5
ὅτι γυνὴ εἰς Σκήτην οὐκ εἰσέρχεται. Ἡ δὲ μετὰ κλαυθμοῦ λέγει
αὐτῷ· Ἔχεις πρὸς τὸν Ἅγιον Μηνᾶν, ἐὰν ἀπομείνῃς ἐκεῖ ἕως οὗ
καταστήσῃς με εἰς μοναστήριον. Καὶ ἀσπασάμενοι ἀλλήλους κατέβη[2]
εἰς Σκήτην, καὶ προσκυνήσας τοὺς πατέρας ἤκουσε τὰ περὶ τοῦ ἀββᾶ
Δανιὴλ, καὶ ἀπελθὼν κόπῳ πολλῷ ἠδυνήθη συντυχεῖν αὐτῷ, καὶ 10
ἀνέθετο τῷ γέροντι πάντα. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Ἄπελθε φέρε τὴν
γυναῖκά σου καὶ ποιῶ σοι γραμμάτιον καὶ ὑποφέρεις αὐτὴν εἰς Θη-
βαΐδα εἰς μοναστήριον Ταβεννισιωτῶν. Ὁ δὲ ἐποίησεν καὶ ἤνεγκεν
αὐτὴν πρὸς τὸν γέροντα, καὶ ἐλάλησεν αὐτοῖς τὸν λόγον τῆς σωτη-
ρίας. Καὶ ποιήσας πιττάκιον ἀπέλυσεν αὐτούς. Καὶ ὑποστρέψαντος 15
τοῦ Ἀνδρονίκου ἔδωκεν αὐτῷ τὸ σχῆμα, διδάξας αὐτὸν τὴν μονα-
χικὴν κατάστασιν. Καὶ ἔμεινεν παρ' αὐτῷ ἔτη[3] δώδεκα. Καὶ μετὰ
ταῦτα παρεκάλεσεν τὸν γέροντα ἀπολῦσαι αὐτὸν εἰς τοὺς Ἁγίους
Τόπους. Ὁ δὲ ποιήσας αὐτῷ εὐχὴν ἀπέλυσεν.

Ὁδεύων δὲ ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος ἐπ' Αἴγυπτον ἐκάθισεν[4] ὑποκάτω 20
ἀκάνθης ἀναψύξαι ὑπὸ τοῦ καύματος, καὶ ἰδοὺ κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ
ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἐρχομένη ἐν ἀνδρικῷ σχήματι, ἀπιοῦσα καὶ αὐτὴ εἰς
τοὺς Ἁγίους Τόπους· Καὶ ἠσπάσαντο ἀλλήλους. Ἐγνώρισεν[5] δὲ ἡ
περιστερὰ τὸν ὁμόζυγον αὐτῆς, αὐτὸς δὲ πῶς εἶχεν γνωρίσαι τοσοῦτον
* f. 293v κάλλος μαρανθὲν καὶ ὡς Αἰθίωψ φαινομένη· * Λέγει οὖν αὐτῷ· Ποῦ 25
ἀπέρχῃ[6], ἀββᾶ; Ὁ δὲ λέγει αὐτῇ· Εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους. Ἡ δὲ
πάλιν λέγει· Κἀγὼ ἐκεῖ ἀπέρχομαι, ὁδεύσωμεν ἀμφότεροι, ἀλλ' ὡς
μὴ ὄντες ὁμοῦ ὁδεύσωμεν σιωπῶντες. Ὁ δὲ εἶπεν· Ὡς κελεύεις. Καὶ
λέγει αὐτῷ· Ὄντως σὺ[7] οὐκ εἶ μαθητὴς τοῦ ἀββᾶ Δανιήλ; λέγει·
Ναί. Οὐκ Ἀνδρόνικος ὀνομάζῃ[8]; Ναὶ, φησί. Λέγει αὐτῷ· Αἱ εὐχαὶ 30
τοῦ γέροντος συνοδεύσουσιν ἡμῖν. Ὁ δὲ λέγει· Ἀμήν.

Προσκυνήσαντες οὖν εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους ὑπέστρεψαν εἰς Ἀλε-
ξάνδρειαν, καὶ λέγει ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονίκῳ·
Θέλεις μείνωμεν ὁμοῦ εἰς κελλίον; καὶ λέγει· Ναὶ, ἀλλὰ θέλω πρῶ-

[1] *Cod.* ἐπανέρχομαι. — [2] *Cod.* κατέβει. — [3] *Cod.* ἔτι. — [4] *Cod.* ἐκάθησεν. — [5] *Cod.* ἐγνώρησεν. — [6] *Cod.* ἀπέρχει. — [7] *Cod.* σοι. — [8] *Cod.* ὀνομάζει.

τον λαβεῖν τὴν εὐχὴν τοῦ γέροντος. Λέγει αὐτῷ· Ὕπαγε καὶ μένω σε εἰς τὸ Ὀκτωκαιδέκατον[1], καὶ ἐὰν ἔρχῃ[2], καθὼς ὡδεύσαμεν τῇ σιωπῇ οὕτως καὶ μείνωμεν. Εἰ δὲ οὐ βαστάζει σε μὴ ἔλθῃς· ἐγὼ γὰρ εἰς τὸ Ὀκτωκαιδέκατον ἔχω μεῖναι. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἔμεινεν μετ' αὐτοῦ ἐν φόβῳ Θεοῦ ἄλλα δώδεκα ἔτη καὶ οὐκ ἐγνώρισεν[3] αὐτήν.

Πολλάκις οὖν ἀνέβη[4] ὁ γέρων εἰς ἐπίσκεψιν αὐτῶν διαλεγόμενος αὐτοῖς τὰ περὶ σωτηρίας. Ἅπαξ οὖν ἀνελθὼν καὶ συνταξάμενος αὐτοῖς ἀνέκαμψεν, καὶ πρὸ τοῦ φθάσαι τὸν Ἅγιον Μηνᾶν, καταλαμβάνει αὐτὸν ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος λέγων· Ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος πρὸς Κύριον ὑπάγει. Καὶ ἐπαναλύσας ὁ γέρων εὗρεν αὐτὸν συνεχόμενον. Ἤρξατο οὖν κλαίειν ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἀντὶ τοῦ χαρῆναι ὅτι ἀπέρχῃ[5] ἀπαντῆσαι[6] Χριστῷ κλαίεις; Λέγει αὐτῷ· Οὐ κλαίω εἰ μὴ διὰ τὸν ἀββᾶν Ἀνδρόνικον· ἀλλὰ ποίησον * ἀγάπην, καὶ * f. 294
μετὰ τὸ θάψαι με εὑρίσκεις πιττάκιον πρὸς κέφαλά μου κείμενον· ἀνάγνωθι[7] καὶ δὸς αὐτὸ[8] τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονικῷ. Καὶ γενομένης εὐχῆς ἐκοινώνησεν καὶ ἐκοιμήθη ἐν Κυρίῳ. Ἦλθον δὲ κηδεῦσαι αὐτὸν καὶ εὗρον ὅτι γυνὴ ἦν τῇ φύσει, καὶ ἠκούσθη εἰς ὅλην τὴν λαύραν. Καὶ πέμψας ὁ γέρων ἐκάλεσεν τοὺς ἐν τῇ Σκήτῃ πατέρας καὶ τὴν ἐσωτέραν ἔρημον, καὶ ἦλθον πᾶσαι αἱ λαῦραι Ἀλεξανδρείας, καὶ πᾶσα ἡ πόλις συνῆλθεν καὶ οἱ Σκητιῶται ἀσπροφοροῦντες, οὕτως γάρ ἐστιν τὸ ἔθος, μετὰ κλάδων. Καὶ προεκόμιζον τὸ τίμιον λείψανον τῆς μακαρίας Ἀθανασίας, δοξάζοντες τὸν Θεὸν τὸν τοσαύτην ὑπομονὴν χαρισάμενον τῇ γυναικί. Καὶ ἔμεινεν ἐκεῖ ὁ γέρων ποιῆσαι τὰ ἕβδομα τῆς μακαρίας Ἀθανασίας. Καὶ μετὰ τὴν ἑβδομάδα ἠθέλησεν τοῦ λαβεῖν τὸν ἀββᾶν Ἀνδρόνικον. Καὶ οὐκ εἴλετο[9] λέγων· Μετὰ τῆς κυρίας μου τελευτήσω.

Καὶ πάλιν συνταξάμενος ὁ γέρων καὶ ἀναχωρήσας πρὸ τοῦ φθάσαι τὸν Ἅγιον Μηνᾶν κατέλαβεν αὐτὸν ἀδελφὸς λέγων· Ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος συνέχεται. Καὶ πέμψας πάλιν μετεκαλέσατο τοὺς Σκητιώτας λέγων· Δεῦτε ἀκολουθήσατε τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονίκῳ. Οἱ δὲ ἀνῆλθον καὶ εὗρον αὐτὸν ζῶντα, καὶ εὐλογήθησαν ὑπ' αὐτοῦ. Καὶ ἐκοιμήθη ἐν εἰρήνῃ.

Φιλονεικία οὖν πολλὴ ἐγένετο μεταξὺ τῶν πατέρων τοῦ Ὀκτωκαι-

[1] *Cod.* Ὀκτοκαιδέκατον. — [2] *Cod.* ἔρχει. — [3] *Cod.* ἐγνώρησεν. — [4] *Cod.* ἀνέβει. — [5] *Cod.* ἀπέρχει. — [6] *Cod.* ἀπαντίσαι. — [7] *Cod.* ἀνάγνωθη. — [8] *Cod.* αὐτῶ. — [9] *Cod.* εἴλατο.

δεκάτου καὶ τῶν Σκητιωτῶν λεγόντων ὅτι ἡμέτερός ἐστιν ὁ ἀδελφὸς
* f. 295 καὶ * λαβεῖν ἔχομεν[1] αὐτὸν εἰς Σκήτην ἵνα βοηθήσωσιν ἡμῖν αἱ ἡσυχαὶ
αὐτοῦ. Ὁμοίως καὶ οἱ τοῦ Ὀκτωκαιδεκάτου ἔλεγον ὅτι μετὰ τῆς
ἀδελφῆς αὐτοῦ τιθοῦμεν αὐτόν. Οἱ οὖν Σκητιῶται πλείονες[2] ἦσαν. Καὶ
λέγει ὁ ἀρχιμανδρίτης τοῦ Ὀκτωκαιδεκάτου· Εἴ τι λέγει ὁ γέρων 5
ποιήσωμεν. Ὁ δὲ γέρων ἔλεγεν ἐκεῖ αὐτὸν ταφῆναι. Οἱ δὲ οὐκ ἤκουον
αὐτὸν λέγοντες· Ὁ γέρων ἄνω ἐστὶν καὶ οὐκ ἔτι φοβεῖται πόλεμον,
ἡμεῖς δὲ νεώτεροι ὄντες θέλομεν[3] τὸν ἀδελφόν· ἀρκεῖ ὑμῖν ὅτι εἰάσα-
μεν[4] τὸν ἀββᾶν Ἀθανάσιον. Ἰδὼν δὲ ὁ γέρων ὅτι ταραχὴ μεγάλη
γίνεται λέγει τοῖς ἀδελφοῖς· Φύσει οὐκ ἀκούετέ μου, κἀγὼ ὧδε μένω 10
καὶ μετὰ τῶν τέκνων μου θάπτομαι. Καὶ τότε ἡσύχασαν καὶ προε-
κόμισαν τὸν ἀδελφὸν καὶ λέγουσι τῷ γέροντι· Ἄνωμεν εἰς Σκήτην καὶ
εἶπεν· Ἄφετέ με ποιῆσαι τὰ ἕβδομα τοῦ ἀδελφοῦ, καὶ οὐκ εἴασαν
αὐτόν. Εὐξώμεθα οὖν φθάσαι εἰς τὰ μέτρα τοῦ ἀββᾶ Ἀθανασίου καὶ
τοῦ ἀββᾶ Ἀνδρονίκου εὐχαῖς τῶν Ἁγίων. Ἀμήν. 15

[1] *Cod.* ἔχωμεν. — [2] *Cod.* πλείωνες. — [3] *Cod.* θέλωμεν. — [4] *Cod.* ἐάσαμεν.

C.

(Texte du Synaxaire, donné dans les Ménées imprimées (1), à la date du 9 octobre.)

Οὗτος ὁ ὅσιος Ἀνδρόνικος ἦν ἐξ Ἀντιοχείας τῆς μεγάλης, ἀργυροπράτης τὸ ἐπιτήδευμα, εὐλαβὴς πάνυ, καὶ πλήρης ἀγαθῶν ἔργων, καὶ πλούσιος. Ἔγημε δὲ γυναῖκα τὴν Ἀθανασίαν, σεμνὴν καὶ θεοφιλῆ καὶ αὐτὴν οὖσαν· μεθ' ἧς ἐπ' ἀγαθῷ συμφωνήσας, εἰς τρία διεῖλον ἀεὶ τὸν βίον αὐτῶν· καὶ τὸ μὲν ἓν μέρος τοῖς πτωχοῖς ἀφθόνως 20 παρεῖχον· τὸ δὲ ἕτερον, δάνειον παρεῖχον, ἀμισθὶ τοῖς χρείαν ἔχουσι· τὴν δὲ τρίτην μερίδα, λόγῳ τοῦ ἀργυροπρατείου, καὶ τῶν πρὸς τὸ ζῆν ἀναγκαίων ᾠκονόμουν. Ἔτεκον δὲ δύο παῖδας, ἄρεν καὶ θῆλυ· τεχθέντων δὲ αὐτοῖς τούτων τῶν δύο παίδων, οὐκ ἔτι προσέθεντο προσεγγίσαι ἀλλήλοις ἀλλ' ἦσαν ἀμφότεροι ἐν σωφροσύνῃ καὶ προσευ- 25 χαῖς, καὶ ταῖς τῶν πτωχῶν καὶ νοσούντων εὐποιίαις ἐνδελεχῶς σπουδάζοντες.

Μετὰ δὲ δώδεκα ἔτη τῆς αὐτῶν συνοικήσεως, ὄντων τῶν τέκνων

(1) Voy. l'édition publiée à Venise en 1895.

αὐτῶν ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡλικίᾳ, ᾗ ἀγάλλειν τοὺς γονεῖς εἶχον, ἐν μίᾳ τῶν ἡμερῶν τεθνήκασιν ἀμφότερα· ὁ δὲ μακάριος Ἀνδρόνικος, οὐδὲν ἀγενὲς ἐπὶ τῷ συμβεβηκότι ἐνδειξάμενος, τὴν μακαρίαν μᾶλλον φωνὴν τοῦ Ἰὼβ ἐβόησεν· Αὐτὸς γυμνὸς ἐξῆλθον, καὶ τὰ ἐξῆς. Ἡ δὲ τού-
5 του σύμβιος Ἀθανασία ἀπαραμύθητον ἔσχε τὴν λύπην· ὅθεν καὶ ταφέντων τῶν παιδίων ἐν τῷ μαρτυρείῳ τοῦ Ἁγίου Ἰουλιανοῦ, οὐκ ἠθέλησεν ἐκεῖθεν ἐξελθεῖν, λέγουσα· Συναποθανοῦμαι καὶ αὐτή, καὶ συνταφήσομαι τοῖς τέκνοις μου.

Λαβόντος οὖν τοῦ πατριάρχου τὸν μακάριον Ἀνδρόνικον ἐν τῷ
10 πατριαρχείῳ χάριν παραμυθίας, ἡ γυνὴ οὐκ ἠνέσχετο τοῦ μαρτυρείου ἐξελθεῖν, ἀλλ' ἔμεινεν ἐκεῖ γοερῶς κοπτομένη. Μεσούσης δὲ τῆς νυκτὸς, ὤφθη αὐτῇ ὁ μάρτυς Ἰουλιανὸς ἐν σχήματι μοναχοῦ, λέγων αὐτῇ· Τί ἔχεις, ὦ Γύναι; τί οὐκ ἐᾷς ἡρεμεῖν τοὺς ὧδε; Ἡ δὲ ἀποκριθεῖσα, ἔφη· Μὴ βαρυνθῇς, κυρίέ μου, κατὰ τῆς δούλης σου, ἐπεὶ σφοδρὸν
15 πόνον κέκτημαι· δύο γὰρ μόνα τέκνα ἔχουσα, σήμερον ἀμφότερα ἐξεκόμισα. Ὁ δὲ λέγει αὐτῇ· Μὴ κλαῖε περὶ αὐτῶν· λέγω γάρ σοι, γύναι, ὅτι ὃν τρόπον ἀπαιτεῖ ἡ φύσις τοῦ ἀνθρώπου τὴν βρῶσιν, καὶ ἀδύνατον μὴ δοῦναι ἑαυτῷ φαγεῖν, οὕτω καὶ τὰ νήπια ἀπαιτοῦσι τὸν Θεὸν ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ τὰ μέλλοντα ἀγαθὰ, λέγοντα· Δικαιοκρίτα,
20 ἀντὶ τῶν ἐπιγείων, ὧν ἐστερήθημεν, μὴ στερήσῃς ἡμᾶς τῶν ἐπουρανίων.

Ἡ δὲ ἀκούσασα, κατενύγη, καὶ μετέβαλε τὸ πένθος εἰς χαρὰν, λέγουσα· Ἄρα ζῶσι τὰ τέκνα μου ἐν οὐρανοῖς· τί κλαίω; καὶ στραφεῖσα, ἐζήτει τὸν λαλήσαντα αὐτῇ ἀββᾶν· καὶ περιελθοῦσα ὅλον τὸν
25 ναὸν, οὐχ εὗρε. Καὶ λέγει τῷ θυρωρῷ· Ποῦ ἐστιν ὁ ἀββᾶς, ὁ εἰσελθὼν ἐνταῦθα ἄρτι; Λέγει αὐτῇ ὁ θυρωρός· Ὁρᾷς πάσας τὰς θύρας ἠσφαλισμένας, καὶ λέγεις, ποῦ ἐστιν ἄρτι; Ἔγνω δὲ ὁ θυρωρὸς, ὅτι ὀπτασίαν ἑώρακε. Ἡ δὲ φόβῳ συσχεθεῖσα, ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς, καὶ διηγήσατο τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς ἃ εἶδε, καὶ ἠτήσατο βαλεῖν
30 αὐτὴν εἰς μοναστήριον.

Ὁ δὲ (καὶ γὰρ καὶ αὐτὸς ἦν τοῦτο ποθῶν), ἀσμενῶς τὸν λόγον δεξάμενος, δέδωκε τὸ πλεῖστον μέρος τῆς οὐσίας αὐτοῦ τοῖς πτωχοῖς, καὶ τοὺς ὠνητοὺς τῶν δούλων ἠλευθέρωσε· τὰ δὲ λοιπὰ τῶν ὑπαρχόντων αὐτοῦ ἀνέθετο τῷ πενθερῷ αὐτοῦ, παραγγείλας αὐτῷ ποιῆσαι
35 νοσοκομεῖα, καὶ ξενοδοχεῖα μοναχῶν. Αὐτὸς δὲ μικρὰ ἐφόδια λαβὼν ἐξῆλθε νυκτὸς ἐκ τῆς πόλεως αὐτὸς καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ μόνοι. Ἡ δὲ

μακαρία Ἀθανασία, μακρόθεν ἰδοῦσα τὸν οἶκον αὐτῆς, ἀναβλέψασα εἰς τὸν οὐρανὸν, εἶπεν· Ὁ Θεὸς, ὁ εἰπὼν τῷ Ἀβραὰμ καὶ τῇ Σάῤῥᾳ· Ἔξελθε ἐκ τῆς γῆς σου, καὶ ἐκ τῆς συγγενείας σου, καὶ δεῦρο εἰς γῆν ἣν ἄν σοι δείξω· αὐτὸς τανῦν ὁδήγησον ἡμᾶς εἰς τὸν φόβον σου. Ἰδοὺ γὰρ κατελείψαμεν τὸν οἶκον ἡμῶν ἀνεῳγμένον διὰ τὸ ὄνομά σου· μὴ κλείσῃς ἡμῖν τὴν θύραν τῆς βασιλείας σου. Καὶ κλαύσαντες ἀμφότεροι, ἀπῆλθον.

Φθάσαντες δὲ εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους, προσεκύνησαν, καὶ συνέτυχον πολλοῖς πατράσιν. Καὶ ἐκεῖθεν ὑποστρέψαντες, ἐπορεύθησαν ἀμφότεροι εἰς τὸν ἀββᾶν Δανιήλ. Καὶ αἰτησαμένων αὐτῶν ἀναθεῖναι τὴν Ἀθανασίαν ἐν μοναστηρίῳ, ἀπέστειλεν αὐτὴν εἰς τὴν μονὴν τῶν Ταβεννησιωτῶν. Ὁ δὲ Ἀνδρόνικος, δεξάμενος τὸ ἀγγελικὸν σχῆμα παρὰ τοῦ γέροντος, ἔμεινε παρ' αὐτῷ ἔτη ιβ'.

Διελθόντων δὲ τῶν δώδεκα ἐτῶν, παρεκάλεσε τὸν ἀββᾶν Δανιὴλ συγχωρῆσαι ἀπελθεῖν αὖθις εἰς προσκύνησιν τῶν Ἁγίων Τόπων· Ὁ δὲ ποιήσας εὐχὴν, ἀπέλυσεν αὐτόν. Ὁδεύων δὲ ὁ ὅσιος Ἀνδρόνικος κατὰ τὴν Αἴγυπτον ἐκάθισεν ὑποκάτω φυτοῦ, ἵνα ἀναψύξῃ ἀπὸ τοῦ καύματος· καὶ ἰδοὺ, κατ' οἰκονομίαν Θεοῦ, καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ, ἀπερχομένη καὶ αὐτὴ εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους ἐν ἀνδρικῷ σχήματι, συνήντησε τῷ ὁμοζύγῳ αὐτῆς Ἀνδρονίκῳ. Καὶ ἀσπασαμένων ἀλλήλους, ἐκείνη μὲν ἀνεγνώρισεν αὐτὸν, ἐκεῖνος δὲ οὐκ ἐγνώρισεν αὐτὴν, διὰ τὸ μαρανθῆναι τὸ κάλλος αὐτῆς ὑπὸ τῆς ἄγαν ἀσκήσεως, καὶ ὡς Αἰθίοπα αὐτὴν φαίνεσθαι.

Λέγει οὖν αὐτῷ ἐκείνη· Που ἀπέρχῃ, κύριε ἀββᾶ; Λέγει αὐτῇ· Εἰς τοὺς Ἁγίους Τόπους. Λέγει αὐτῷ· Ἐκεῖ βούλομαι κἀγὼ ἀπελθεῖν. Λέγει οὖν αὐτῇ· Θέλεις ὁδεῦσαι ἡμᾶς ἀμφοτέρους ὁμοῦ; Λέγει αὐτῷ· Ὡς κελεύεις· πλὴν ὡς μὴ ὄντος μου, οὕτως ὁδεύσωμεν σιωπῶντες. Ὁ δὲ Ἀνδρόνικος ἔφη· Ὡς κελεύεις. Λέγει αὐτῷ· Ὄντως οὐκ εἶ μαθητὴς τοῦ ἀββᾶ Δανιήλ; Λέγει αὐτῇ· Ναί. Καὶ λέγει αὐτῷ· Οὐκ Ἀνδρόνικος ὀνομάζῃ; Λέγει αὐτῇ· Ναί. Εἶπεν αὐτῷ· Αἱ εὐχαὶ τοῦ γέροντος συνοδεύσουσιν ἡμῖν. Λέγει ὁ Ἀνδρόνικος· Ἀμήν. Καὶ συνώδευσαν ἀμφότεροι.

Προσκυνήσαντες δὲ τοὺς Ἁγίους Τόπους, ὑπέστρεψαν σιωπῶντες ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. Καὶ λέγει ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος (οὕτω γὰρ μετωνομάσθη ἡ Ἀθανασία) τῷ Ἀνδρονίκῳ· Θέλεις ἵνα μείνωμεν ὁμοῦ εἰς κελλίον; Λέγει ὁ Ἀνδρόνικος· Ὡς κελεύεις· ἀλλὰ θέλω πρῶτον ἀπελθεῖν, καὶ

λαβεῖν τὴν εὐχὴν τοῦ γέροντος. Λέγει αὐτῷ· Ὕπαγε, καὶ μένω σε εἰς τὸ Ὀκτωκαιδέκατον· καὶ ἐὰν ὑπομένῃς μεῖναι μετ' ἐμοῦ σιωπηλῶς ὡς ὠδεύσαμεν, ἐλθέ· εἰ δὲ μὴ, οὐκ ἐλεύσῃ. Ὁ δὲ, ἀπελθὼν, ἀνήγγειλε τῷ γέροντι τὰ περὶ τοῦ πράγματος. Ὁ δὲ γέρων εἶπεν αὐτῷ· Ὕπαγε ἀγάπα τὴν σιωπὴν, καὶ μεῖνον μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ. Μοναχὸς γάρ ἐστιν, ὡς δεῖ εἶναι. Ἐπαναλύσαντος δὲ αὐτοῦ, ἔμειναν ὁμοῦ ὅ τε Ἀνδρόνικος, καὶ ἡ αὐτοῦ σύζυγος, ἄλλα ιϛ' ἔτη, καὶ οὐκ ἐγνώσθη αὐτῷ, ὅτι ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἐστι. Πολλάχις δὲ ἤρχετο ὁ γέρων εἰς ἐπίσκεψιν αὐτῶν, διαλεγόμενος αὐτοῖς τὰ περὶ ὠφελείας.

Ἅπαξ οὖν ἀνελθόντος τοῦ γέροντος, καὶ συνταξαμένου αὐτοῖς, ἐν τῷ ὑποστρέφειν αὐτὸν, ἔδραμεν ὀπίσω αὐτοῦ ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος· καὶ καταλαβὼν αὐτὸν λέγει· Ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος ὑπάγει πρὸς Κύριον. Καὶ ἐπαναλύσας ὁ γέρων, εὗρεν αὐτὸν πυρετῷ συνεχόμενον· καὶ ἤρξατο κλαίειν ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἀντὶ τοῦ χαρῆναί σε, ὅτι ἀπέρχῃ ἀπαντῆσαι τῷ Θεῷ, κλαίεις; Ὁ δὲ ἔφη· Οὐ κλαίω, εἰ μὴ διὰ τὸν ἀββᾶν Ἀνδρόνικον· ἀλλὰ ποίησον ἀγάπην, καὶ μετὰ τὸ θάψαι με εὑρήσεις πιττάκιον κείμενον πρὸς τῇ κεφαλῇ μου, καὶ ἀνάγνωθι αὐτὸ, καὶ δὸς αὐτὸ τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονίκῳ. Καὶ ποιησάντων εὐχὴν, ἐκοινώνησε καὶ ἐκοιμήθη ἐν Κυρίῳ.

Ἦλθον δὲ κηδεῦσαι αὐτόν· καὶ ἰδοὺ τῇ φύσει εὑρέθη γυνὴ, καὶ ἠκούσθη εἰς ὅλην τὴν λαύραν· καὶ πέμψας ὁ γέρων, ἀνήνεγκεν ὅλην τὴν Σκήτην, καὶ τοὺς εἰς τὴν ἐσωτέραν ἔρημον οἰκοῦντας ἀδελφούς· καὶ ἀνῆλθον πᾶσαι αἱ λαῦραι Ἀλεξανδρείας, καὶ πᾶσα ἡ πόλις συνῆλθε, καὶ οἱ Σκητιῶται λευκοφοροῦντες· οὕτω γάρ ἐστιν ἔθος ἐν τῇ Σκήτῃ. Μετὰ κλάδων οὖν καὶ βαΐων ἐξεκόμισαν τὸ τίμιον λείψανον Ἀθανασίας, δοξάζοντες τὸν Θεὸν τὸν τοσαύτην ὑπομονὴν παρασχόντα τῇ γυναικί.

Ἔμεινε δὲ ὁ γέρων τὰ ἕβδομα τελέσαι τῆς μακαρίας Ἀθανασίας· καὶ μετὰ ταῦτα ἠθέλησε λαβεῖν μεθ' ἑαυτοῦ τὸν ἀββᾶν Ἀνδρόνικον. Ὁ δὲ οὐκ ἠνέσχετο, λέγων· Μετὰ τῆς κυρίας μου τελευτήσω. Καὶ πάλιν συνταξαμένου τοῦ γέροντος, ἐν τῷ ὑποστρέφειν αὐτὸν, φθάνει αὐτὸν ἀδελφὸς, λέγων· Ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος πυρετῷ συνέχεται. Καὶ πάλιν ἔπεμψεν ὁ γέρων ἐν τῇ Σκήτῃ, λέγων· Δεῦτε ἀνέλθετε, ὅτι ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος ἀκολουθεῖ τῷ ἀδελφῷ Ἀθανασίῳ. Οἱ δὲ ἀνῆλθον, καὶ κατέλαβον αὐτὸν ζῶντα· καὶ εὐλογηθέντων αὐτῶν παρ' αὐτοῦ, ἐκοιμήθη ἐν Κυρίῳ.

Ἐγένετο οὖν ἔνστασις μεταξὺ τοῦ Ὀκτωκαιδεκάτου καὶ τῶν Σκητιωτῶν περὶ τοῦ λειψάνου αὐτοῦ, πότερον τῶν μερῶν λήψεται αὐτό. Μόλις οὖν κατέπεισεν αὐτοὺς ὁ γέρων ἐᾶσαι αὐτὸ ἐκεῖσε συνταφῆναι μετὰ τῆς συναγωνιστοῦ αὐτοῦ Ἀθανασίας· καὶ οὕτως ἐπαύσαντο τῆς φιλονεικίας ἀμφότεροι, δοξάζοντες τὸν ἐπὶ πάντων Θεόν. 5

Variantes

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Coislin 232 (XIe siècle), collationné avec le ms. du fonds grec 1598, fos 247v-252.)

Page 370, ligne 5. Ἀθανασία : Ἰωάννου· τὸ δὲ ὄνομα αὐτῆς Ἀθανασία· ὄντως γὰρ ἀθανασία τοῖς ἔργοις καὶ τῷ λογισμῷ. — 6. Om. ὁμοίως... ὁ βίος. — 7. ἀργυροπρατείου : ἀργυροπράτου. — 7. οὐσίας : περιουσίας. — 8. ἓν : Add. μὲν μέρος. — P. 371, l. 3. Ἔτεκον δὲ υἱὸν : Ἔγνω δὲ καὶ γυναῖκα αὐτοῦ, καὶ συλλαβοῦσα ἔτεκεν υἱόν. — 6. τῇ γυναικὶ αὐτοῦ : αὐτῇ. — 6. αὐτῶν : αὐτοῦ. — 6. σπουδὴ... ὑπῆγεν : σπουδὴ εἰς τὰς φιλοπονίας μετὰ καὶ ἄλλων φιλοχρίστων ἀργυροπράτων. Κατὰ κυριακὴν οὖν καὶ τετράδα καὶ παρασκευὴν ἀπὸ ἑσπέρας ἕως πρωϊ ὑπῆγεν. — 9. γυναικῶν : Add. τῆς φιλοπονίας. — 11. φιλοπονίας : Add. ἀπὸ ὄρθρου. — 12. τοὺς ἀμφοτέρους στενάζοντας : αὐτὰ στεγάζοντα. — 13. αὐτὰ : τοὺς ἀμφοτέρους. — 13. τὰ στήθη : τὸ στῆθος. — 14 Om. κατά. — 18. εὔξασθαι : προσεύξασθαι. — 19. αὐτοῦ : αὐτῶν. — 19. Διέσυρε... μέχρις : Ἔποίησε δὲ ἐκεῖ ἕως. — 19. καὶ ἀκούει : καὶ ὑποστρέψας ἀκούει. — 20. θορύβου : Add. γινομένου. — 24. καὶ εἶπεν : καὶ κλαίων εἶπεν. — 29. παιδίων : Add. ὥστε καὶ τὸν πατριάρχην σὺν ὅλῳ τῷ κλήρῳ ἐλθεῖν. — 30. ἔθηκαν : κατέθηκαν. — 32. παρεμυθήσατο αὐτόν : εἰσῆλθεν. — P. 372, l. 3. εἶχον : ἔσχον μόνα. — 4. ἐξεκόμισαν : ἐξεκόμισα. — 10. τὰ ἐπίγεια : τῶν ἐπιγείων. — 11. τὰ οὐράνια : τῶν ἐπουρανίων. — 12. μου : Add. ἐν Χριστῷ καὶ. — 13. τὸν : Add. λαλήσαντα αὐτῇ. — 17. ἔγνω : ἐφιλοσόφησεν. — 17. ἑώρακεν : εἶδεν. — 19. Om. καὶ λαβὼν... οἶκον αὐτῆς. — 20. καὶ φοβηθέντες : τότε. — 23. βαλλῇς : βάλλεις. — 24. ἵνα κλαύσω : καὶ κλαίω. — 27. γαμβρὸν : πενθερόν. — 30. ποιεῖς : ποιήσεις. — 33. εὐλογίαν . Add. καὶ δύο ἄλογα. — 34. πόλεως : Add. νυκτός. — P. 373, l. 3. σου : Add. καὶ δεῦρο εἰς τὴν γῆν ἣν ἄν σοι δείξω. — 7. συντυχίας... λαβόντες : συντυχόντες πολλοῖς πατράσιν. — 8. Ἀλεξανδρείας : εἰς Ἀλεξάνδρειαν. — 10. θεωρεῖ : βλέπει. — 11. Om. δραμὼν. — 14. δευτέρας : ἕκτης. — 16. Ναὶ... λαμβάνω : Ναί. Ὕπαγε, φησὶν, φέρε αὐτὸ καὶ λαμβάνω. — 18. ἀπελθεῖν : κατελθεῖν. — 19. ὧδε : Add. πρὸς τὸν Ἅγιον Μηνᾶν. — 20. ἐπανέρχομαι : ἀπέρχομαι. — 20. αὐτῷ : Add. ἡ γυνὴ αὐτοῦ. — 22. ἕως οὗ : καὶ μὴ ἐλθὼν. — 23. Καὶ συνταξάμενοι... αὐτὸς : Ἀσπασάμενοι ἀλλήλους ἐχωρίσθησαν. Κατέβη δὲ αὐτός. — 25. ἤκουσε : Add. τά. — 26. Om. Ἀνέθετο... γέροντι. — 26. Om. ὁ γέρων. — 29.τὴν... αὐτοῦ : αὐτήν. — 31. τὸ μοναστήριον : τά. — 32. ἐπαναλύσας... σχῆμα : ἐπαναλύσαντι τῷ Ἀνδρονίκῳ ἔδωκεν ὁ γέρων τὸ σχῆμα. — 34. Καὶ... ἔτη : Μετὰ δὲ ταῦτα. — P. 374, l. 6. τοσοῦτον : τοιοῦτο. — 9. ἀπελθεῖν... ὡς : ἀπελθεῖν. Λέγει οὖν αὐτῇ· Καὶ θέλεις ὁδεύσωμεν ὁμοῦ ἀμφότεροι; Ἡ δὲ λέγει· Ναὶ, ἀλλ' ὡς. — 12. Καὶ εἶπεν· Αἱ εὐχαὶ : Καὶ λέγει αὐτῷ· Οὐκ Ἀνδρόνικος ὀνομάζῃ; Καὶ λέγει αὐτῇ· Ναί. Ἡ δὲ εἶπεν αὐτῷ· Αἱ εὐχαὶ. — 12. ἡμῖν... τοὺς Ἁγίους : ἡμῖν. Λέγει ὁ Ἀνδρόνικος· Ἀμήν. Συνοδεύσαντες οὖν καὶ προσκυνήσαντες τοὺς Ἁγίους. — 15. Λέγει : Add. ὁ Ἀνδρόνικος. —

15. Ναί : Add. ὡς κελεύεις. — 15. πρῶτον : Add. ἀπελθεῖν καὶ. — 16. αὐτῷ : Add. ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος. — 17. Om. οὕτως. — 19. ἀπελθὼν... λέγει : ἀπελθὼν ἠσπάσατο τὸν γέροντα καὶ ἀνήγγειλεν αὐτῷ τὰ περὶ τούτου. Ὁδὲ γέρων λέγει. — 20. μεῖναι : μεῖνον. — 21. αὐτοῦ : Add. καὶ εὑρόντος τὸν ἀββᾶν Ἀθανάσιον. — 21. ἔμειναν : Add. ὁμοῦ. — 22. φόβῳ Θεοῦ : φόβῳ τειχιζόμενοι· — 22. αὐτῷ : τῷ ἀββᾷ Ἀνδρονίκῳ ὅτι ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἔστι. — 24. ἀνελθὼν : ἀπελθὼν ὁ γέρων. — 29. χαρῆναι... τῷ Κυρίῳ : χαρῆναί σε ὅτι ἀπέρχῃ ἀπαντῆσαι τῷ Κυρίῳ. — 29. αὐτῷ : Add. ὁ ἀββᾶς Ἀθανάσιος. — 31. κέφαλα : κεφαλῆς. — 32. ποιήσαντες... ἐκοιμήθη : ποιησάντων εὐχὴν καὶ κοινωνήσας ἐκοιμήθη. — P. 375, l. 3. λευκημονοῦντες : ἀσπροφοροῦντες. — 4. ἔθος : Add. αὐτῶν. — 5. Om. τῆς μακαρίας. — 7. μετὰ τὰ ἕβδομα : μετὰ ταῦτα. — 9. Ἀνήγγειλεν... Ἀμήν : Καὶ πάλιν συνταξαμένου τοῦ γέροντος πρὸ τοῦ φθάσαι αὐτὸν τὸν Ἅγιον Μηνᾶν φθάνει αὐτὸν ὁ ἀδελφὸς λέγων· Ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος συνέχεται. Καὶ πάλιν ὁ γέρων ἔπεμψεν ἐν τῇ Σκήτει λέγων· Δεῦτε ἀνέλθετε ὅτι ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος ἀκολουθεῖ τῷ ἀδελφῷ Ἀθανασίῳ. Οἱ δὲ ἀκούσαντες ἀνῆλθον καὶ κατέλαβον αὐτὸν ζῶντα· καὶ εὐλογηθέντων αὐτῶν παρ' αὐτοῦ ἐκοιμήθη ἐν Κυρίῳ. Πόλεμος οὖν ἐγένετο μεταξὺ τῶν πατέρων τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου καὶ τῶν Σκητιωτῶν λεγόντων ὅτι ἡμέτερός ἐστιν ὁ ἀδελφὸς καὶ λαβεῖν αὐτὸν ἔχομεν εἰς τὴν Σκῆτιν, ἵνα βοηθῶσιν ἡμῖν αἱ εὐχαὶ αὐτοῦ. Καὶ οἱ τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου ἔλεγον· Μετὰ τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ καταθήσωμεν αὐτόν. Οἱ οὖν Σκητιῶται περισσοὶ ἦσαν. Καὶ λέγει ὁ ἀρχιμανδρίτης τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου· Εἴ τι εἶπεν ὁ γέρων ποιοῦμεν. Ὁ δὲ ἀββᾶς Δανιὴλ ἔλεγεν· Ἐκεῖ αὐτὸν ταφῆναι. Οὐκ ἤκουον αὐτοῦ λέγοντες· Ὁ γέρων ἄνω ἐστὶ καὶ οὐκ ἔτι φοβεῖται πόλεμον σωματικόν, ἡμεῖς δὲ νεώτεροι ἐσμὲν καὶ θέλομεν τὸν ἀδελφὸν ἵνα βοηθῶσιν ἡμῖν αἱ εὐχαὶ αὐτοῦ. Ἀρκεῖ γὰρ ὑμῖν ὅτι εἰάσαμεν ὑμῖν τὸν ἀββᾶν Ἀθανάσιον. Ἰδὼν δὲ ὁ γέρων ὅτι ταραχὴ μεγάλη γίνεται λέγει τοῖς ἀδελφοῖς· Φύσει ἐὰν μὴ ἀκούσητέ μου κἀγὼ ὧδε μένω καὶ μετὰ τοῦ τέκνου μου θάπτομαι. Καὶ τότε ἡσύχασαν καὶ ἐξεκόμισαν τὸν ἀδελφὸν Ἀνδρόνικον. Λέγουσιν οὖν τῷ γέροντι· Ἄγωμεν εἰς τῆς Σκῆτιν. Λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· Ἄφετε ποιήσω τὰ ἕβδομα τοῦ ἀδελφοῦ. Καὶ οὐκ εἰάσαν αὐτὸν μεῖναι. Ταῦτα ἐθάρρησεν ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ τῷ μαθητῇ αὐτοῦ. Εὐξώμεθα οὖν καὶ ἡμεῖς ἐλθεῖν εἰς τὰ μέτρα τοῦ ἀββᾶ Ἀθανασίου καὶ τοῦ ἀββᾶ Ἀνδρονίκου εὐχαῖς πάντων τῶν Ἁγίων. Ἀμήν!

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Coislin 282 (XIe siècle), collationné avec le ms. du fonds grec 1598, fos 169-171 v.)

Page 370, ligne 1. Titre précédant le texte : Κεφάλαιον ε'. — 3. τις : Add. ἀνὴρ. — 3. νεώτερος : πάνυ νεώτερος. — 4. ονόματι : τὸ δὲ ὄνομα αὐτῆς. — 5. Ἀθανασία : Add. ὄντως γὰρ Ἀθανασία τοῖς ἔργοις καὶ τῷ λογισμῷ ἐδείχθη. — 5. Om. πάνυ. — 8. τὸ ἓν... ἐργαστηρίου : ἓν μέρος λόγῳ τῶν πτωχῶν, καὶ τὸ ἄλλο μέρος εἰς λόγον τῶν μοναχῶν, καὶ τὸ ἕτερον εἰς λόγον τοῦ οἴκου καὶ τοῦ ἐργαστηρίου αὐτῶν. — P. 371, l. 2. τὸν... Ἀνδρόνικον : αὐτὸν. — 3. Ἔτεκον δὲ υἱόν : Ἔγνω δὲ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ καὶ ἔτεκεν υἱόν. — 3. αὐτὸν : τὸ ὄνομα αὐτοῦ. — 4. Ἔτι... ἔτεκεν : Ἔτι δὲ ἔτεκε. — 5. αὐτὴν : τὸ ὄνομα αὐτῆς. — 5. προσέθηκεν : προσέθετο. — 6. σπουδὴ... φιλοχρίστων : σπουδὴ εἰς τὰς φιλοπονίας μετὰ ἄλλων φιλοχρίστων ἀργυροπρατῶν. — 8. ὑπηγεν... ἐπισκέψασθαι : ἀπὸ ἑσπέρας ἕως πρωΐ ὁμοίως δὲ καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ εἰς τὰ λούσματα τῶν γυναικῶν τῆς φιλοπονίας ἐπεμελεῖτο. Καὶ ἀπελθοῦσα ἐπισκέψασθαι. — 12. εὗρεν... ταραχθεῖσα : εὑρίσκει αὐτὰ ἀμφότερα ἀναστενάζοντα, καὶ ταραχθεῖσα. — 13. αὐτὰ : ἀμφότερα τὰ νήπια. — 13. τὰ στήθη : τῷ στήθει. — 14. μακάριος : κύριε. — 14. εἰσελθὼν : Add. ἐκ τῆς διακονίας καὶ ἰδὼν αὐτὴν κοιμωμένην. — 14. κατὰ... αὐτοῦ : αὐτῆς. — 16. παιδία : νήπια. — 16. αὐτῶν : Add. ὁ πατὴρ. — 17. συνεχόμενα... εἰς τὸν : συνεχόμενα· καὶ ἀπὸ τῆς θλίψεως ἐξέρχεται τῆς πόλεως εἰς τὸν. — 19. Διέσυρε δὲ :

καὶ ἐκεῖ διέτριψη. — 19. καὶ ἀκούει : καὶ μετὰ τὴν ἕκτην ὥραν ἀκούει. — 20. ὁλολυγμοῦ : Add. καὶ θρήνου. — 20. Ὁ δὲ : Καὶ. — 22. καὶ τὰ νήπια... εἰσελθὼν : καὶ θεωρεῖ τὰ δύο νήπια ὁμοῦ κείμενα ἐν μίᾳ κλίνῃ, καὶ εἰσελθὼν. — 27. ἀπὸ... αἰῶνος : εἰς τοὺς αἰῶνας. — 29. ἀποθανοῦμαι : ἀποθνήσκω. — 29. παιδίων... μαρτυρίῳ : παιδίων ὥστε καὶ τὸν πατριάρχην σὺν ὅλῳ τῷ κλήρῳ ἐξελθεῖν αὐτοῦ. Κατέθεντο οὖν αὐτὰ ἐν τῷ ναῷ. — 32. παρεμυθήσατο αὐτόν : ἀνῆλθον. — 34. ἐκοιμήθη : Add. κλαίουσα. — 34. Μεσούσης : Μέσης. — P. 372, l. 1. ἀφῆς : ἐᾷς. — 2. κατ' ἐμοῦ : πρὸς ἐμὲ. — 4. ἐξεκόμισα : ἐξεκομίσαμεν. — 7. Om. γύναι. — 8. Om. φαγεῖν. — 9. ἐκείνη : τῆς κρίσεως. — 10. τὰ ἐπίγεια : τῶν ἐπιγείων. — 11. τὰ οὐράνια : τῶν ἐπουρανίων. — 13. τί κλαίω : οὐκ ἔτι κλαίω. — 13. ἀββᾶν... αὐτὸν : ἀββᾶν τὸν λαλοῦντα αὐτῇ καὶ οὐχ εὗρεν οὐδένα, καὶ περιελθοῦσα ὅλον τὸν ναὸν οὐχ εὗρεν. — 15. Λέγει... θυρωρός : Καὶ λέγει αὐτῇ ὁ προσμονάριος. — 17. Καὶ ἔγνω... ὀπτασίαν : Καὶ ἐφιλοσόφησεν ὁ προσμονάριος ὅτι ὀπτασίαν. — 19. Om. καὶ λαβὼν... οἶκον αὐτῆς. — 20. διηγήσατο : ἀπελθοῦσα διηγήσατο. — 20. καὶ φοβηθέντες... αὐτὸν : καὶ ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν. Καὶ λέγει τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς. — 22. ἠρυθρίων... μετὰ : ἐφοβούμην· καὶ ἰδοὺ μετὰ. — 24. Καὶ λέγει πρὸς αὐτήν : Λέγει αὐτῇ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς. — 26. λαλοῦμεν : Add. ὃ γένηται. — 27. μεταπαλεῖται : προσκαλεῖται. — 28. παραδίδει : παραδίδωσιν. — 28. Om. αὐτοῦ. — 30. ποιεῖς... ταύτης : διοικήσεις τὴν οὐσίαν ταύτην. — 31. ποιῆσαι... ποιῆσαι : ποιῶν τῇ ψυχῇ σου ποίησον. — 33. ἔδωκεν... λαβὼν : καὶ δοὺς λεγῆτα καὶ εὐλογήσας ἀπὸ χειρὸς, λαβὼν καὶ. — 34. ἐκ τῆς... μόνοι : νυκτὸς μετὰ τὴν γυναικὸς αὐτοῦ ἔχων δύο ἄλογα. — P. 373, l. 1. τὸν οἶκον... εἶπεν : τὸν ἑαυτῆς οἶκον ἀνεῳγμένον εἶπε μετὰ κλαυθμοῦ. — 2. Ὁ Θεὸς : Κύριε ὁ Θεὸς. — 3. σου : Add. καὶ δεῦρο εἰς γῆν ἣν ἄν σοι δείξω. — 3. ἐν τῷ φόβῳ : εἰς τὸν φόβον. — 7. προσεκύνησαν... λαβόντες : καὶ προσεκυνήσαντες καὶ συντυχίας πολλῶν πατέρων ἀξιωθέντες. — 9. οὖν... ἐννάτην : δὲ ὁ μακάριος Ἀνδρόνικος τὸ δειλινὸν καὶ βλέπει. — 10. Om. δραμὼν. — 10. τῷ λαϊκῷ : αὐτῷ. — 11. Καὶ... αὐτῷ : ἀπεκρίθη οὖν ἐκεῖνος. — 13. Om. ἵνα. — 13. ἕως... φθάσωμεν : ὥραν ἕκτην φθάζομεν εἰς Σκίτιν. — 14. ἀπέλθωμεν ἄρτι : ὁδεύσωμεν. — 15. κύριος : μακάριος. — 15. Om. ἔν. — 16. Om. αὐτῷ. — 16. ὕπαγε : Add. οὖν. — 16. λαμβάνω... ὅτι : λαμβάνω αὐτὸ καὶ κατέρχομαι μεθ' ὑμῶν, ὅτι. — 17. ἀπελθεῖν : κατελθεῖν. — 18. ὧδε : Add. πρὸς τὸν Ἅγιον Μηνᾶν. — 19. Om. καὶ εὐλογοῦμαι... πατέρων. — 20. Λέγει αὐτῇ : Ὁ δὲ πρὸς αὐτὴν εἶπε. — 22. ἀπομείνῃς : Add. ἐκεῖ. — 23. συνταξάμενοι : ἀρπασάμενοι. — 24. ἤκουσε : Add. τὰ. — 28. καθὼς... ἤνεγκε : οὕτως καὶ ἤνεγκε. — 29. ἐλάλησεν : Add. ὁ γέρων. — 31. τὸ μοναστήριον : τὴν μονὴν. — 32. Ἀνδρόνικος : Add. ἔμεινεν πρὸς τὸν γέροντα καὶ. — 33. δώδεκα : δέκα. — 33. δώδεκα ἔτη : ταῦτα. — 34. ἐπὶ : εἰς. — P. 374, l. 1. ἀββᾶς : μακάριος. — 2. ἀκανθαίας... ἀπὸ : μίας ἀκανθαίας ἀναπαυῆναι ἐκ. — 4. Om. ἐρχομένη. — 5. ἀλλήλους, ἐγνώρισεν : ἀλλήλους ἐκάθισαν, ἐγνώρισεν δὲ. — 6. τοσοῦτον... φαινομένην. αὐτὴν, τοῦ κάλλους αὐτῆς τοῦ τοιούτου μαρανθέντος καὶ ὡς Αἰθίοπος φαινομένης. — 8. ἀββᾶ... αὐτῇ : κύρι ἀββᾶ; Ὁ δὲ λέγει. — 8. Λέγει... οὕτως : Κἀγὼ, φησὶν, ἐκεῖ ἀπέρχομαι· θέλεις οὖν ὁδεύσωμεν ἀμφότεροι; ἀλλ' ὡς μὴ ὄντες ὁμοῦ οὕτως. — 10. Λέγει αὐτῷ : Ὁδευόντων δὲ αὐτῶν λέγει αὐτῷ. — 11. Λέγει... Αἱ εὐχαὶ : Λέγει αὐτῇ· Ναί. Λέγει αὐτῷ· Οὐκ Ἀνδρόνικος ὀνομάζῃ; Λέγει αὐτῇ· Ναί. Ἡ δὲ φησίν· Αἱ εὐχαὶ. — 12. γέροντος : Add. σου. — 12. ἡμῖν : Add. Ὁ δὲ λέγει· Ἀμήν. — 13. ἐπανέλυσαν : ὑπέστρεψαν. — 15. θέλω... λαβεῖν : ἀλλὰ θέλω πρῶτον ἀπελθεῖν, φησὶ, καὶ λαβεῖν. — 17. μένωμεν οὕτως : οὕτως καὶ μενοῦμεν. — 18. Ἐπεὶ... σε : Ἐὰν δὲ οὐκ ἐμβαστάζησαι, μὴ ἔλθῃς. — 20. μεῖναι... ἀδελφοῦ : μεῖνον μετ' αὐτοῦ. — 21. Om. ὡς δεῖ εἶναι. — 22. ἐγνωρίσθη αὐτῷ : ἐγνώρισεν αὐτήν. — 23. ἀνέβαινεν : ἀνέβη. — 24. ὠφέλειαν : σωτηρίαν. — 24. ἀνελθὼν : ἐλθὼν. — 25. κατέλαβεν : καταλαμβάνει. — 29. χαρῆναί... Κυρίῳ : χαρῆναί σε ὅτι ἀπέρχῃ ἐν Χριστῷ. — 31. εὑρήσεις : εὑρίσκεις. — 31. κέφαλα : κεφαλῆς. — 32. Om. ἀνάγνωθι καὶ. — 32. Ἀνδρονίκῳ : Add. περιεῖχε δὲ τὸ πιτγάκιον· Ἐγὼ εἰμὶ ἡ ταπεινὴ Ἀθανασία. — 32. Καὶ ποιήσαντες... κοινωνήσας : Καὶ γενομένης εὐχῆς ἐκοινώνησε καὶ. — 33. αὐτὸν... γυνὴ : αὐτὴν καὶ εὗρον ὅτι γυνὴ ἦν τῇ φύσει. — P. 375, l. 2. ἀνῆλθον : ἦλθον. — 3. λευκημονοῦντες : ἀσπροφοροῦντες. — 4. Om. αὐτῶν. — 4. βαΐων :

κηρῶν. — 6. παρασχόντα : χαρισάμενον. — 6. γέρων : Add. ποιῆσαι θέλων. — 6. μετὰ τὰ ἑβδομα : μετὰ τὴν ἑβδομάδα. — 8. Om. μετ' αὐτοῦ. — 8. ἠνέσχετο : εἴλετο. — 9. τελευτήσω... Ἀμήν : τελευτήσω. Καὶ πάλιν συνταξαμένου τοῦ γέροντος, πρὸ τοῦ φθάσαι αὐτὸν τὸν Ἅγιον Μηνᾶν φθάνει αὐτὸν ἀφελφὸς λέγων· Ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος συνέχεται. Καὶ ἔπεμψεν ὁ γέρων εἰς Σκίτιν πάλιν λέγων· Δεῦτε ἀνέλθετε, ὁ ἀββᾶς Ἀνδρόνικος ἀκολουθεῖ τῷ ἀββᾷ Ἀθανασίῳ. Οἱ δὲ ἀνῆλθον καὶ κατέλαβον αὐτὸν ζῶντα, καὶ εὐλογήθησαν παρ' αὐτοῦ, καὶ ἐκοιμήθη ἐν Κυρίῳ. Φιλονικία οὖν ἐγένετο πολλὴ μεταξὺ τῶν πατέρων τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου καὶ τῶν Σκιτιωτῶν λεγόντων· Ἡμέτερός ἐστιν ὁ ἀδελφός· λαβεῖν αὐτὸν ἔχομεν εἰς Σκίτιν ἵνα βοηθῶσιν ἡμῖν αἱ εὐχαὶ αὐτοῦ. Πάλιν οὖν οἱ τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου ἔλεγον ὅτι μετὰ τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ θάπτομεν αὐτόν. Οἱ οὖν Σκιτιῶται πλείονες ἦσαν. Καὶ λέγει ὁ ἀρχιμανδρίτης τοῦ Ὀκτὼ καὶ Δεκάτου· Εἴ τι λέγει ὁ γέρων ποιήσωμεν. Ὁ δὲ γέρων ἐκεῖ αὐτὸν ταφῆναι ἤθελεν. Οἱ δὲ οὐκ ἤκουον αὐτοῦ λέγοντες· Ὁ γέρων ἄνω ἐστὶ καὶ οὐ φοβεῖται πόλεμον, ἡμεῖς μὲν νεώτεροι ἐσμὲν, καὶ εἰς βοήθειαν ἡμῶν θέλομεν αὐτόν. Ὁ δὲ γέρων ἰδὼν ὅτι παραχὴ μεγάλη γίνεται λέγει τοῖς ἀδελφοῖς· Φύσει εἰ οὐκ ἀκούετέ μου κἀγὼ μένω ὧδε καὶ μετὰ τῶν τέκνων μου θάπτομαι. Καὶ τότε ἡσύχασαν, καὶ ἐξεκόμισαν τὸν ἀδελφόν. Λέγουσιν οὖν τῷ γέροντι· Ἄγωμεν εἰς Σκίτιν. Καὶ λέγει αὐτοῖς· Ἄφετέ με ποιῆσαι τὰ ἑβδομα τῶν τέκνων μου. Καὶ οὐκ εἴασεν αὐτόν. Εὐξώμεθα οὖν καὶ ἡμεῖς ἐλθεῖν εἰς τὰ μέτρα αὐτῶν εὐχαῖς πάντων Ἁγίων εἰς δόξαν Θεοῦ. Ἀμήν!

11

LE MOINE FAUSSEMENT ACCUSÉ DE VOL

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds grec 1605 (XIIe siècle), f°s 264v-267.)

* Ἐπὶ τοῦ ἀββᾶ Δουλᾶ. * f. 264v

Διηγήσατο ὁ ἀββᾶς Δανιὴλ[1] ὅτι ἐγένετό τις μοναχὸς Δουλᾶς ὀνόματι, ὃς καὶ ἐν μεγάλοις τῶν πατέρων ἐλογίσθη.

Οὗτος οὖν ὁ Δουλᾶς τὰ πρῶτα ἐν κοινοβίῳ ἐκάθισεν[2] ἐπὶ ἔτη
5 τεσσαράκοντα καὶ ἔλεγεν ὅτι διαφόρως δοκιμάσας[3] εὗρον ὅτι οἱ ἐν
τοῖς κοινοβίοις πλεῖον μᾶλλον καὶ ταχίστερον προκόπτουσιν εἰς ἐργα-
σίαν ἀρετῶν ἐὰν ἐξ ἀληθινῆς[4] καρδίας ὦσιν ἐν τῷ[5] τόπῳ. Ἐγέ-
νετο γάρ, φησίν, ἀδελφός τις ἐν κοινοβίῳ τῷ μὲν σχήματι ταπει-
νὸς καὶ ἐξουδενόμενος, τῇ δὲ διανοίᾳ μέγας καὶ ἔντιμος. Οὗτος[6] οὖν
10 πάντων ἐξουδενούντων καὶ ἀτιμαζόντων ἔχαιρεν καὶ ἠγαλλίατο, τῶν
ἀδελφῶν ἐξ ὑποβολῆς τοῦ ἀλλοτρίου πικραινομένων πρὸς αὐτόν, καὶ τῶν
μὲν τυπτόντων αὐτὸν[7], τῶν δὲ ἐμπτυόντων, ἄλλων[8] δὲ λοιδορίαις[9]

[1] *Cod.* Δανηῆλ. — [2] *Cod.* ἐκάθησεν. — [3] *Cod.* δοκημάσας. — [4] *Cod.* ἀληθηνῆς. — [5] *Cod.* τὸ. — [6] *Cod.* οὕτως. — [7] *Cod.* αὐτῶν. — [8] *Cod.* ἄλλον. — [9] *Cod.* λυδωρίαις.

πλυνόντων αὐτόν[1]. Ἐν οἷς μὴ φέρων ὁ ἐχθρὸς τὸ ἔμψυχον τῆς ὑπομονῆς αὐτοῦ ὑποτίθεται τινὶ ἀδελφῷ τῶν ἀδελφῶν ἡσυχαζόντων, καὶ εἰσελθὼν[2] ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πάντα τὰ ἱερατικὰ σκεύη ἀποσυλήσας[3] λαθὼν ἐξῆλθεν τοῦ κοινοβίου. Ὡς δὲ ἐγένετο ὁ καιρὸς τῆς συνάξεως εἰσελθὼν ὁ κανονάρχης βάλλειν τὸ θυμίαμα εὗρεν πάντα ἀφαιρεθέντα[4] καὶ ἀπελθὼν ἀπήγγειλεν[5] τῷ ἀββᾷ, καὶ κρούει τὸ ξύλον καὶ συνάγονται οἱ ἀδελφοὶ πάντες καὶ ἤρξαντο ταράττεσθαι[6] καὶ λέγειν· Οὐδεὶς ἔλαβεν αὐτὰ εἰ μὴ[7] ὁ δεῖνα ἀδελφὸς καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲ εἰς τὴν σύναξιν ἦλθεν· εἰ μὴ γὰρ τοῦτο οὐκ ἐποίησεν
* f. 265 ὡς πάντοτε* καὶ νῦν ἤρχετο πρῶτος. Καὶ πέμπουσιν καὶ εὑρίσκουσιν αὐτὸν εἰς προσευχὴν ἱστάμενον, καὶ κρούσαντες εἰσῆλθον καὶ σύρουσιν αὐτὸν μετὰ βίας. Ὁ δὲ παρεκάλει λέγων· Τί ἐστιν τὸ πρᾶγμα, πατέρες; Οἱ δὲ λοιδορίαις καὶ ἀτιμίαις βάλλοντες αὐτὸν ἔσυρον· ἱερόσυλε[8], ἀνάξιε καὶ τοῦ ζῆν, οὐκ ἀρκεῖ σοι ὅτι τοσαῦτα ἔτη ἐτάραξας ἡμᾶς, ἀλλὰ καὶ νῦν εἰς τὰς ψυχὰς ἡμῶν ἔπληξας. Ὁ δὲ ἔλεγεν· Συγχωρήσατέ μοι ὅτι ἐσφάλην. Καὶ φέρουσιν αὐτὸν πρὸς τὸν ἀββᾶν καὶ λέγουσιν αὐτῷ[9]· Ἀββᾶ, οὗτος ἐστὶν ὁ ἀπ' ἀρχῆς στρέφων τὸ κοινόβιον. Καὶ ἤρξαντο εἷς καθεῖς λέγειν, ὅτι οἶδα αὐτὸν λάθρα τὰ λάχανα φάγοντα· ἄλλος, ὅτι τὰ ψωμία κλέπτων ἐδίδου ἔξω· καὶ ἄλλος, ὅτι τὸ κάλλιστον οἶνον ἔφθασα αὐτὸν πίνοντα. Καὶ πάντες ψευδόμενοι ἐπιστεύοντο, κἀκεῖνος ἀληθεύων οὐκ ἠκούετο. Ἐπαίρει οὖν ὁ ἀββᾶς τὸ σχῆμα αὐτοῦ λέγων· ὅτι ταῦτα οὐκ εἰσὶν[10] χριστιανοῦ. Καὶ σιδηρώσαντες[11] αὐτὸν παραδίδουσιν τῷ οἰκονόμῳ τῆς λαύρας. Κἀκεῖνος γυμνώσας καὶ βουνεύροις τυπτήσας ἐπυνθάνετο εἰ ἀληθῆ εἰσὶν τὰ περὶ αὐτοῦ λεγόμενα. Ὁ δὲ γελῶν ἔλεγεν· Συγχωρήσατε ὅτι ἐσφάλην. Ἀγριωθεὶς[12] δὲ ἐπὶ τῷ λόγῳ κελεύει αὐτὸν βληθῆναι[13] εἰς τὸ κολαστήριον, ξύλον ἐν τῇ φυλακῇ[14] τοὺς πόδας αὐτοῦ ἀσφαλισάμενος[15] καὶ γράφει[16] τῷ δουκὶ τὰ τοῦ πράγματος. Καὶ παρ'
* f. 265v αὐτὰ ἔρχονται προάξιμοι* καὶ λαμβάνουσιν αὐτὸν καὶ ἐπιβιβάσαντες ἐπὶ ἀστρώτου[17] ζῴου ἔχοντα σίδηρον[18] βαρὺν[19] κατὰ τοῦ τραχήλου εἵλκον αὐτὸν μέσον τῆς πόλεως. Καὶ προσαχθεὶς τῷ δικάζοντι ἠρώτατο[20] τίς ἂν λέγοιτο[21] καὶ πόθεν εἶεν καὶ τίνος χάριν μονάζων γέ-

[1] *Cod.* αὐτῶν. — [2] *Cod.* εἰσελθὸν. — [3] *Cod.* ἀποσυλλίσας. — [4] *Cod.* ἀφερεθέντα. — [5] *Cod.* ἀπίγγειλεν. — [6] *Cod.* ταράτγεσθαι. — [7] *Cod.* εἰμὶ. — [8] *Cod.* ἱερόσολυ. — [9] *Cod.* αὐτόν. — [10] *Cod.* ἠσὶν. — [11] *Cod.* σηδηρώσαντες. — [12] *Cod.* ἀγριοθεὶς. — [13] *Cod.* βλιθῆναι. — [14] *Cod.* φυλακὶ. — [15] *Cod.* ἀσφαλησάμενος. — [16] *Cod.* γράφη. — [17] *Cod.* ἀστρότου. — [18] *Cod.* σήδιρον. — [19] *Cod.* βαρὴν. — [20] *Cod.* ἠρωτάτω. — [21] *Cod.* λέγειτο.

γονεν. Ὁ δὲ πλέον οὐδὲν ἔφησεν ἢ ὅτι ἥμαρτον, συγχώρησόν μοι. Ἐμμανὴς οὖν ὁ δοῦξ κελεύει αὐτὸν τανυσθῆναι[1] καὶ βουνεύροις ὠμοῖς διαρραγῆναι αὐτοῦ τὸν νῶτον. Τανυθεὶς οὖν ἐκ τεσσάρων καὶ τοῖς νεύροις ἀνηλεῶς μαστιζόμενος μειδιῶντι[2] τῷ[3] προσώπῳ λέγει πρὸς
5 τὸν δοῦκα· Τύπτε, τύπτε, τὸ ἀργύριόν μου λαμπρότερον ἀπεργάζῃ[4]. Κἀκεῖνος φησίν· Ἐγώ σου ὑπὲρ χιόνα[5] ἀναδείξω τὴν μωρίαν. Καὶ κελεύει πῦρ ὑποστρωθῆναι τῇ κοιλίᾳ[6] αὐτοῦ καὶ ἅλας ὀξὺ συμφυράσαντες ἐπιχῦσαι τοῖς μώλωψιν αὐτοῦ. Οἱ δὲ παρεστῶτες ἐθαύμαζον ἐπὶ τῇ τοσαύτῃ καρτερίᾳ καὶ ἔλεγον πρὸς αὐτόν· Εἰπὲ ἡμῖν ποῦ
10 ἔβαλες τὰ ἱερατικὰ σκεύη καὶ ἀπολύῃ[7]. Ὁ δὲ ἔλεγεν ὅτι οὐκ ἔχω πρᾶγμα.

Μόλις δὲ ἀνεθῆναι αὐτὸν τῆς βασάνου κελεύσας εἰς τὸ δεσμωτήριον προστάττει[8] ἀπαχθῆναι[9] καὶ ἄσιτον καὶ ἀνεπιμέλητον φυλαχθῆναι, καὶ τῇ ἑξῆς πέμψας ἐν τῇ λαύρᾳ κελεύει[10] ἀχθῆναι[11]
20 τοὺς τοῦ κοινοβίου καὶ τὸν ἀββᾶν, καὶ ἐλθόντων αὐτῶν λέγει πρὸς αὐτοὺς ὁ δοῦξ· Πάνυ[12] πολλὰ ποιήσας καὶ πολλαῖς τιμωρίαις αὐτὸν ὑποβαλὼν[13] οὐδὲν πλέον ἠδυνήθην εὑρεῖν. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ* οἱ * f. 266
ἀδελφοί· Δέσποτα, καὶ ἄλλα πολλὰ κακὰ ἐποίησεν καὶ διὰ τὸν Θεὸν ἐβαστάσαμεν αὐτὸν προσδοκῶντες[14] αὐτὸν ἐπιστρέφειν, καὶ ἰδοὺ εἰς
25 χείρονα μᾶλλον ἦλθεν. Λέγει αὐτοῖς· Τί οὖν ποιήσω αὐτῷ; Λέγουσιν αὐτῷ· Τὰ δοκοῦντα τοῖς νόμοις. Λέγει αὐτοῖς· Ὁ νόμος τοὺς ἱεροσύλους φονεύει. Λέγουσιν· Φονευήτω[15]. Καὶ ἀπολύει αὐτούς, καὶ φέρει τὸν ἀδελφὸν, καὶ καθίσας[16] ἐπὶ τοῦ κρητηρίου λέγει πρὸς αὐτόν· Ὁμολόγησον, ἄθλιε[17], καὶ ῥύσθητι τοῦ θανάτου· Λέγει ὁ ἀδελφός·
25 Εἰ κελεύεις ἵνα εἴπω[18] τὸ μὴ ὄν, λέγω. Ὁ δέ· Οὐ θέλω σε καταψεύσασθαι ἑαυτοῦ. Ὁ δὲ ἀδελφὸς λέγει· Οὐδὲν ὁ ἐρωτῶμαι[19] ποιήσας ποτέ. Ἰδὼν οὖν ὁ δοῦξ ὅτι οὐδὲν λέγει κελεύει αὐτὸν ἀποκεφαλισθῆναι.

Ἀπαγομένου[20] δὲ αὐτοῦ εἰς κατάνυξιν ἐλθὼν ὁ ἐπάρας τὰ κειμήλια[21] λέγει πρὸς ἑαυτόν· Κἂν τε ἄρτι κἂν τε ὅτε δήποτε γνωσθῆναι ἔχει τὸ πρᾶγμα· εἰ δὲ καὶ ὧδε λάθῃς, τί ποιήσεις ἐν τῇ ἡμέρᾳ

[1] *Cod.* τανυσθεῖναι. — [2] *Cod.* μιδιῶντι. — [3] *Cod.* τὸ. — [4] *Cod.* ἀπεργάζει. — [5] *Cod.* χιῶνα. — [6] *Cod.* κυλία. — [7] *Cod.* ἀπολύει. — [8] *Cod.* προστάτγει. — [9] *Cod.* ἀπαχθεῖναι. — [10] *Cod.* κελεύη. — [11] *Cod.* ἀχθεῖναι. — [12] *Cod.* πάνοι. — [13] *Cod.* ὑποβαλλῶν. — [14] *Cod.* προσδοκόντες. — [15] Pour φονεύοιτο? — [16] *Cod.* καθήσας. — [17] *Cod.* ἄθλε. — [18] *Cod.* ἤπω. — [19] *Cod.* ὃν ἐρωτώ με. — [20] *Cod.* ἀπαγωμένου. — [21] *Cod.* κημήλια.

ἐκείνῃ; πῶς ἀπολογίσῃ[1] περὶ τοιούτων κακῶν πράξεων; Καὶ ἔρχεται πρὸς τὸν ἀββᾶν καὶ λέγει αὐτῷ· Ταχὺ πέμψον ἵνα μὴ ἀποθάνῃ ὁ ἀδελφός· εὑρέθησαν γὰρ τὰ ἱερὰ σκεύη[2]. Πέμπει οὖν καὶ ἀναφέρει τῷ δουκὶ καὶ ἀπολύεται ὁ ἀδελφός, καὶ φέρουσιν αὐτὸν εἰς τὸ κοινόβιον. Καὶ ἤρξαντο πάντες προσπίπτειν αὐτὸν καὶ λέγειν ὅτι ἡμάρτομεν[3] εἰς σέ[4], συγχώρησον ἡμῖν. Ὁ δὲ ἤρξατο κλαίειν καὶ
* f. 266v λέγειν· Συγχωρήσατέ μοι ὅτι μεγάλας ὑμῖν χάριτας[5] ὁμολογῶ *, ὅτι διὰ τῶν τούτων πόνων μεγάλων ἀξιοῦμαι ἀγαθῶν. Μεγάλως γὰρ πάντοτε ἐχαιρόμην ὅταν ἤκουον τὰ ὑφ' ὑμῶν[6] λεγόμενα ἄτοπα περὶ ἐμοῦ, ὅτι διὰ τῶν ὀλίγων τούτων ἐξουδενώσεων τῶν μεγάλων τιμῶν κατὰ τὴν φοβερὰν ἡμέραν ἀξιωθήσεσθαι ἤμελλον. Πλείω δὲ νῦν ἔχαιρον ὅτι τοῦτό μοι ἐποιήσατε, εἰ μὴ[7] ὅτι θλίψις μοι ἦν δι' ὑμᾶς, προεώρων[8] γὰρ τῆς διὰ τούτων τῶν πειρασμῶν προσδοκωμένης ἀναπαύσεως ἐν τῇ τῶν οὐρανῶν βασιλείᾳ[9] τὴν ἀντίδωσιν.

Ζήσας δὲ ὁ ἀδελφὸς τρεῖς ἡμέρας ἀπῆλθεν πρὸς Κύριον. Καὶ ἐλθὼν εἷς τῶν ἀδελφῶν ἰδεῖν πῶς ἔχει εὑρίσκει αὐτὸν ἐπὶ γόνατα κείμενον· ἦν γὰρ μετάνοιαν ποιῶν καὶ προσευχόμενος. Καὶ οὕτως ἀπέδωκεν τὴν ψυχήν. Ἔμεινεν οὖν τὸ σῶμα αὐτοῦ ἔτι[10] κείμενον εἰς μετάνοιαν. Καὶ ἔρχεται ὁ ἀδελφὸς καὶ λέγει τῷ ἀββᾷ. Καὶ κελεύει ἐναχθῆναι τὸ σῶμα αὐτοῦ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ἵνα ἐκεῖ ἐνταφιάσθῃ. Ὡς οὖν ἔθηκαν αὐτὸν ἔμπροσθεν τοῦ θυσιαστηρίου κελεύει κροῦσαι τὸ ξύλον ἵνα καὶ πᾶσα ἡ λαύρα συνάχθῃ, καὶ μετὰ δόξης τὸ σῶμα αὐτοῦ κατατέθῃ. Ὡς δὲ συνήγοντο ἤθελον ἕκαστος εὐλογίαν αὐτοῦ ἐπαίρειν. Ἰδὼν οὖν ὁ ἀββᾶς τίθησιν τὸ σῶμα αὐτοῦ εἰς τὸ ἱερατεῖον. Καὶ ἀσφαλισάμενος τὰ κλειδία ἐξεδέχετο τῷ[11] ἀββᾷ τῆς λαύρας ἵνα κοινῇ ἐνταφιάσωσιν αὐτόν. Ὡς οὖν ἦλθεν ὁ πατὴρ τῆς λαύρας μετὰ τῶν κληρικῶν καὶ ἐποίησαν τὴν εὐχὴν λέγουσιν τῷ
* f. 267 ἀββᾷ· Ἄ*νοιξον φέρε τὸ σῶμα ἵνα ἐνταφιάσθῃ, ὅτι καιρὸς τῆς ἐνάτης ἐστὶν λοιπόν. Καὶ ἀνοίξας οὐδὲν εὗρεν εἰ μὴ μόνον τὰ ἱμάτια αὐτοῦ καὶ τὰ σανδάλια. Καὶ πάντες θαμβηθέντες ἤρξαντο δοξάζειν τὸν Θεὸν μετὰ δακρύων[12] καὶ λέγειν· Βλέπετε[13], ἀδελφοί, οἷα προξενῇ ὑμῖν[14] ἡ μακροθυμία καὶ ἡ ταπείνωσις ὡς οὖν ἴδετε· οὕτως καὶ

[1] *Cod.* ἀπολογήσει. — [2] *Cod.* σκεύει. — [3] *Cod.* ἡμάρτωμεν. — [4] *Cod.* εἰσὲ. — [5] *Cod.* χάρητας. — [6] *Cod.* ἡμῶν. — [7] *Cod.* εἰμὶ. — [8] *Cod.* προεώρον. — [9] *Cod.* βασιλείαν. — [10] *Cod.* ἔτη. — [11] *Cod.* τὸ. — [12] *Cod.* δακροίον. — [13] *Cod.* βλέπεται. — [14] *Cod.* ἡμῖν.

ὑμεῖς ἀγωνίσασθαι ὑπομένοντες ἐξουδένωσιν καὶ πειρασμὸν, ὅτι βασιλείαν οὐρανῶν οἶδεν προξενεῖν, διὰ τῆς χάριτος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· ᾧ ἡ[1] δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων!

[1] *Cod.* ἡ.

II

TEXTE SYRIAQUE (1)

PUBLIÉ PAR

M. F. NAU

ܬܘܒ ܬܫܥܝܬܐ ܕܥܠ ܚܕܐ ܛܘܒܢܝܬܐ ܕܒܥܘܡܪܐ ܗܘܬ ܥܡܝܪܐ ܒܝܢܬ ܐܚ̈ܘܬܐ: ܘܡܫܬܟܚܪܐ ܗܘܬ ܠܗܘܢ ܕܐܝܟ ܫܛܝܬܐ ܘܡܫܢܝܬܐ: ܬܘܒ ܕܝܢ ܕܥܠ ܛܘܒܢܝܬܐ ܦܛܪܝܩܝܐ (2).

1. ܢܚܬ ܗܘܐ ܕܝܢ ܛܘܒܢܐ ܐܒܐ ܕܢܝܐܝܠ ܡܢ ܐܣܩܝܛܝܣ ܥܡ ܬܠܡܝܕܗ ܕܢܐܙܠ ܠܡܨܪܝܢ ܕܐܫ̈ܬܐ ܐܝܬ ܗܘܐ ܒܡܕܒܪܐ ܗܘ ܕܝܠܗ ܕܡܬܩܪܝܐ ܗܘܬ ܕܬܒܢܝܣܝܣ (3).

(1) Le texte syriaque présente une version assez différente de la version grecque. Toutefois pour ne pas contribuer à allonger cette publication, nous nous bornerons à signaler les principales divergences et renverrons pour la traduction du reste au texte grec. — Le syriaque de la Vie d'Anastasie concorde tantôt avec A et tantôt avec B, de sorte qu'il ne peut provenir de l'un ni de l'autre. P. 51, l. 15, Ἀβαλα = ܐܒܠܗ; p. 52, l. 25, φασκίδιον = ܦܣܩܝܬܐ; p. 52, l. 26 et 33, βυζία = ܬܕܐ; p. 52, l. 27, ἦσαν ὡς ἐπὶ δύο φύλλων ξηρῶν = ܐܝܬ ܥܠ ܚܕܝܗ ܐܝܟ ܬܪܝܢ ܛܪܦܝܢ ܝܒܝܫܝܢ. Voici le mot à mot du syriaque : ἦσαν ἐπὶ στήθους αὐτῆς ὡς δύο φύλλα ξηρά. On croirait volontiers que le grec n'a pas compris le mot ܚܕܝܗ (στήθους αὐτῆς). Il restait donc : ἦσαν ἐπὶ ὡς δύο φύλλα ξηρὰ qui fut modifié encore par le traducteur, ou du moins dans l'original des versions A et B (voir cependant p. 55, l. 33, à p. 56, l. 1). Mais ces questions de dépendance des textes seront étudiées dans l'introduction.

(2) « Histoire d'une sœur bienheureuse qui demeurait dans un monastère au milieu des sœurs et passait (à leurs yeux) pour folle et insensée; puis (histoire) de la bienheureuse patricienne. » Paris, ms. syriaque 234, fol. 339.

(3) « Le bienheureux père Daniel quitta Scété avec son disciple pour aller au

ܘܟܕ ܐܬܩܪܒܘ ܗܘܘ ܠܗ (fol. 339r) ܡܣܬܒܪܐ ܕܐܝܬ ܗܘܐ ܒܡܕܒܪܐ. ܢܣܩܘ ܠܛܘܪܐ ܕܥܠܘܗܝ ܐܬܒܢܝ. ܐܝܟ ܒܢܝܐ ܕܡܫܡܫܝܢ ܠܡܪܗ. ܘܟܕ ܚܙܐܘܗܝ ܡܢ ܪܘܚܩܐ ܕܐܬܐ. ܦܬܚܘ ܢܦܩܘ ܩܕܡܘܗܝ ܟܠܗܝܢ ܐܪܒܥ ܡܐܐ ܢܫܝܢ. ܗܝ ܕܝܢ ܡܕܒܪܢܝܬܐ ܕܝܠܗܝܢ ܩܕܡܝܬ ܕܢܦܬܪܐ. ܘܫܠܡܬ ܐܝܟ ܕܒܢܝܫܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܘܐܡܪܐ ܠܗܘܢ. ܘܪܗܛܘ ܒܥܝܢܐ ܡܬܟܫܦܢܘܬܐ ܕܡܢ ܡܫܝܚܐ ܘܡܢ ܚܣܝܢܐ. ܕܒܐܬܪܘܗܝ ܚܙܐ ܐܝܟ ܐܦܝܘܗܝ ܕܐܠܗܐ. ܘܢܫܩ ܠܟܠܗܝܢ ܘܚܣܝ ܡܢ ܐܝܕܝܗ܀

2. ܘܐܥܠܘܗܝ ܠܒܝܬܐ ܕܕܘܟܬܐ ܗܝ ܕܡܢ ܟܠܗܝܢ ܐܡܪܝܢ (1). ܐܡܪ ܠܗ ܬܠܡܝܕܐ ܠܐܠܗܐ ܡܫܒܚܐ. ܙܠ ܚܙܝ ܘܐܡܪ ܠܪܝܫܬ ܕܝܪܐ. ܕܫܒܩܐ ܚܕܐ ܐܝܟ ܠܗܝܢ ܡܢ ܫܡܫܐ. ܘܟܕ ܐܙܠ ܐܝܟ ܕܫܠܡܬ ܠܗ ܕܒܥܐ ܗܘܐ. ܠܗ ܗܘܐ ܕܝܢ ܠܗܝܐ ܕܒܕܝܪܐ ܠܗܝ ܕܝܪܐ ܠܫܡܫܐ܀ ܘܐܙܠ ܠܐܠܗܐ ܘܢܦܩ ܒܫܘܒܚܐ ܕܕܝܪܐ ܗܝ. ܘܟܕ ܫܡܥܬ ܫܒܩܬ ܚܕܐ ܘܐܡܪܐ ܠܗ. ܐܬܚܙܝ ܡܢܐ ܒܥܐ ܐܝܟ. ܐܡܪ ܠܗ. ܙܠ ܩܪܝ ܠܗ ܠܪܝܫܬ ܕܝܪܐ. ܟܕ ܕܝܢ ܢܦܩܬ ܪܝܫܬ ܕܝܪܐ ܠܘܬܗ. ܐܡܪ ܠܗ. ܫܒܩܐ ܚܕܐ ܐܝܟ ܠܗܝܢ ܡܢ ܐܫܡܫܐ. ܘܟܕ ܫܡܥܬ ܕܫܠܡܬ ܠܗ ܕܒܥܐ ܗܘܐ. ܘܕܠܡܐ ܢܐܬܐ ܡܢ ܚܣܝܢܘܬܐ܀ ܗܝ ܕܝܢ ܟܕ ܐܡܪܐ ܠܗ ܕܫܒܩ ܗܘ ܠܗܝܢ ܟܢܫ ܕܐܬܐܟܠܘܢ ܡܢ ܚܣܝܢܘܬܐ ܕܠܒܪ. ܘܟܠ ܡܢ ܚܣܝܢܘܬܐ ܕܐܠܗܐ.

monastère de sœurs situé dans le désert intérieur et appelé des Tabennésiotes ». La suite ressemble au texte grec p. 67, ligne 17, à page 68, l. 11. Mais il n'est question ici ni du nombre des moines, ni de leur archimandrite, ni du monastère. Les moines semblent venir individuellement au-devant de Daniel.

(1) « Vers le soir, ils arrivèrent au monastère dont nous avons parlé. » La suite ressemble au grec, p. 68, l. 14, à p. 69, l. 2. Puis l. 17 à l. 32, enfin l. 2 à l. 17, puis l. 32 et page 70. Le syriaque présente donc une interversion très naturelle d'ailleurs : Daniel est reçu par la supérieure, puis conduit au réfectoire; il remarque la bonne tenue des sœurs et, en sortant du réfectoire, aperçoit la religieuse folle; il lui fait jeter de l'eau, elle se lève « comme d'un sommeil d'ivresse » et s'en va. Daniel dit à son disciple de la suivre pour voir où elle allait, etc.

ܘܐ ܕܝ ܐܡܪ ܠܗ. ܕܐܡܪܐ ܕܠܐ ܘܐ ܕܐܗܡܢܘܢ (fol. 340r)
ܐܝܟ ܚܙܐ.

3. ܕܥܠ ܕܢܐ ܕܝ ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܠܐ ܡܫܝܚܐ ܐܠܐ ܕܐܝܟ ܐܢܐ
ܕܐܬܘܡܐ ܠܐܚܐ ܕܕܢܐ. ܐܝܟܐ ܐܢܬ ܚܟܝܡ ܐܣܩܠ ܠܐܘܪܚܐ.
ܡܢܗ ܕܐܚܐ ܕܕܢܐ ܡܚܡܐ ܠܗ ܚܡܐ ܐܒܐ ܕܗ ܡܪܝ ܐܘܐ.
ܡܚܩܬܡܐ ܠܐ ܐܚܐ ܩܬܐ ܐܘܡ. ܐܘܡܐ ܕܒ ܡܢܗܪ ܚܟܝܡ
ܠܐ ܠܗ ܕܢܐ ܟ ܡܕ ܪܒ ܡܐ. ܐܡܪܐ ܕܥܠ ܕܢܐ ܡܢܐ
ܡܢܐ ܐܝܟܐ ܐܠܝܐ ܩܕܝܡܐ ܕܡܢܗ ܐܝܟܐ ܕܐܚܝܕܐ ܡܚܬܐ
ܐܘܡ ܚܟܝܡ ܐܣܩܠ ܡܕܡܐ ܡܚܕܬܐ ܐܘܡ ܡܢܗ. ܕܥܠ
ܕܢܐ ܕܝ ܦܠ ܐܘܐ ܡܢ ܡܬܐ ܐܝܟ ܕܐܝܟ ܕܐܝܟ ܩܕܝܡܐ
ܕܐܚܐ. ܐܘܡܐ ܐܘܐ ܠܐ ܕܥܠ ܕܚܟܝܐ ܡܢ ܐܣܩܠ ܐܡ
ܕܚܘܬܐ. ܟܝܢܐ ܕܝ ܐܡܪܐ ܠܐ ܕܥܠ ܕܡܢܗ ܡܚܡܢܗ:
ܡܚܝܐ ܐܘܐ ܡܢܥܐ ܕܐ ܟܝܢܐ ܡܢܗ. ܐܠܐ ܡܐܢ ܡܐܢ
ܡܕܡܐ ܕܐܚܐ. ܡܡܡܐ ܡܕܡܐ ܡܐܬܘܐ ܡܟܝܡ.
ܡܕܝ ܐܝܟܐ ܠܟܝܐ ܡܟܝܐ ܡܚܝܐ ܡܚܝܐ ܟܝܐ. ܡܚܝ
ܕܝ ܡܡܐ ܡܡܝܐ ܐܝܟܐ ܐܣܩܠ. ܡܚܝܐ ܡܢܝ.
ܐܝܬܝܐ. ܡܕ ܐܝܡܡܢ ܐܡܪ ܡܢ ܕܐܚܐ. ܡܢ ܕܚܝ.
ܕܝ ܐܝܡܐ ܡܢ ܡܢܝ ܡܚܝ ܡܢ ܡܡܝ: ܐܡܪ ܡܢ
ܕܥܠ ܕܢܐ. ܐܝ ܡܢ ܡܢܝ ܐܝ. ܡܡܝܡܐ ܕܐܝܡܐ
ܡܢ ܡܢ ܡ. ܐܝܟ ܡܢ ܡܢ ܡ. ܡܢ ܡ ܡ ܡ

ܕܥܕܪܐ ܐܝܟ ܟܬܒܐ ܕܥܒܕܝܢ ܕܥܠܡ. ܕܥܠܡ ܕܥܠܡ ܒܝܢ ܡܠܟܐ ܥܡ
ܠܟܠܗܘܢ (1). ܐܡܪ ܟܝܢ ܠܗܘܢ ܟܬܒܐ ܕܒܝܬ. ܕܥܠ ܐܠܗܝܢ
ܐܬܪܐ ܕܥܕܪܝ. ܐܝܟ ܡܠܟܐ ܕܥܠ ܟܠܡܝ ܕܥܠ ܐܬܪܐ ܕܥܠ.
ܐܡܪ ܟܝܢ ܕܒܝܬ. ܕܥܠ ܐܠܗܝܢ ܐܬܪܐ ܕܥܠ ܕܥ.
ܡܪܟ ܟܠܗܘܢ ܡܥܬܝ ܠܟܝܢ.

4. ܡܥܡܪ ܡܬܒܪ ܡܢ ܐܠܗܐ ܕܒܝܬ ܟܪܝܢ. ܡܕܪ ܡܠܟ ܡܒ
ܒܡܝܗ ܕܠ ܐܢܐ ܕܥܕܪܝܗ ܒܝܢ. ܡܠܟܝܗ ܟܬܒܐ ܕܒܝܬ
ܐܡܪ ܟܝܢ. ܡܕܝ ܐܠܗܐ ܡܠܟ ܕܒ ܐܡܪ. ܐܡܪ ܟܝܢ ܕܒܝܬ
ܒܝܬ. ܡܬܩܝܡܐ ܕܒ ܡܢ. ܡܬܩܝܡܐ ܡܥܡܗ ܡܬܩܝܡ. ܕܡܕܝ
ܥܒܝ ܡܥܗ ܕܠ ܐܡܪ ܒܡܬܩܝܡܐ ܟܝܢ. ܡܥܒ ܟܝܢ ܕܡܬܩܝܡ
ܡܥܡܗ ܐܝܟ ܟܬܒܐ ܕܐܝ ܡܕ ܡܥܒ ܟܝܢ. ܡܕ ܒܝ
ܡܥܡ ܐܡܪ ܐܘ ܒܝ ܥܠ ܒܝܬܐ ܕܡܥܡ ܡܥ ܡܪܟ ܟܝ
ܐܬܪ ✠ ܐܝܟ ܐܡܪ ܡܬܩ ܡܬܩܝܡ. ܡܬ ܡܢ ܡܥܡ ܡܪ
ܡܪ ܐܡܪ ܒܝܡܪ ܐܡ ܡܬܩܝܡ ܒܥܠ. ܡܬܩ ܐܘ ܡܬܩ
ܡܪ ܐܡܪ (fol. 341r) ܒܝ ܒܥܡ ܕܟܬܒ ܒܝܬ ܒܝܡ
ܡܥ. ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܟܝ. ܐܡܪ ܟܝ ܠܗܘܢ ܟܬܒܐ ܕܡܬ. ܡܬ
ܡܥ ܡܥ ܡܥ ܡܥ ܡܥ ܡܥ. ܡܬ ܡܬ ܡܥ ܡܥ ܡܥ
ܡܥ ܡܪ ܟܝ. ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ
ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ. ܡܪ ܡ
ܡܪ ܡܪ ܡܪ. ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡ.
ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡ.
ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡܪ ܡ. ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ
ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ

ܘܐܡܪ ܠܗܘܢ ܟܠܗܘܢ ܚܕܝܐ ܕܐܝܟ ܡܢܗ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܪܝܐ ܕܥܠܡܐ ܕܐܝܟ ܕܢܬܟܠ ܥܠ ܡܪܝ ܕܥܠܡ

5. ܐܝܟ ܐܪܟܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܐܠܦܝܢ. ܐܡܪ ܠܗ ܐܒܐ ܠܬܠܡܝܕܗ. ܐܙܠ ܒܢܝ ܡܫܚܬܐ ܠܬܡܢܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܐܝܟ ܕܡܢ ܐܠܦ ܡܝܠ. ܗܠܐ ܡܢ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܒܗ ܐܠܦ ܡܝܠ

6. ܡܢ ܟܬܒ ܐܬܘܡܝ ܐܪܟܐ ܕܐܦܣܘܡܘܢ ܟܬܒܐ ܕܒ ܙܡܢܐ
ܕܥܒܕܐ ܫܡܝܢܐܝܬ. ܡܢܐ ܢܦܩܘ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܠܐ ܫܪܝܪ (fol. 442ᵛ)
ܡܕܝܢܬܐ ܡܢܙܠܐ ܐܡܪ ܠܗ. ܠܡܕܡܪ ܐܚܝ. ܕܒ ܐܝܟܢܐ ܟܬܒܐ
ܐܝܟ. ܐܡܪܐ ܕܡܠܟܐ ܐܬܝܬܐ ܡܪܝܐ ܒܡܠܟ ܡܫܝܚܐ ❖
ܐܡܪ ܠܗ ܐܢܬܐ ܐܢܐ. ܠܡܕܡܪ ܐܚܝܡܪ ܫܠܐ ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܐ
ܒܡܫܝܚܐ ܡܪܝܐ ܕܐܝܟ ܡܢ ܐܝܬܝܡ ❖ ܐܡܪ ܠܗ ܡܢܐ ܗܢܐ ܒܫܠܡ.
ܟܕ ܐܙܠ ܐܚܝ ܙܟܝܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܐܢܬܐ. ܐܝ ܗܢܝܢ ܐܝ ܕܡܕܝܢܬܐ
ܐܝܟ ܕܠܐ ܙܟܝܐ ܡܫܝܚܐ ❖ ܐܡܪ ܠܗ ܡܢܐ ܐܝ ܒܫܠܡ ܐܠܗ ܡܪܝܡ
ܐܝܟ ܐܝܬ ܠܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ ܐܝ ܐܝܟ ܟܝ ܒܐܡܪ ܕܡܫܝܚ ❖
ܐܝ ܒܝ ܐܢܬܐ ܡܪܝ ܕܠܐ ܡܢܝܚܐ ܐܝܬ ܒܡܫܝܚ ܡܪܝ
ܟܘܢ. ܡܕܡܢ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܠܐ ܢܡܢ ܐܡܪ ܠܗ. ܐܝܟ
ܒܙܝܢ ܒܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ. ܐܝ ܢܡܕܝܢ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܬܫܡܝܢ ܕܠܐ
ܡܫܝܚܐ ܐܝܟ ܒܙܝܢ ܐܚܝ ܐܝܟ ܢܡ ܐܝܬܐ(1). ܡܕܡܢ ܐܝ
ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܡܫܝܚܐ ܕܠܐ ܕܬܬܡܝܢ ܒܐܡܪ ܐܡܪ
ܠܗ. ܙܠ ܐܙ ܕܠܐ ܙܢ ܒܡܪ ܐܚܝ. ܡܢܡܢ ܐܡܪ ܠܗ:
ܐܝܟ ܐܝ ܒܐܡܪ ܟܕ ܐܝ: ܒܢܝܢ ܡܢ ܡܢ ܐܝ ܐܝ
ܡܢ ܡܫܝܚܐ. ܐܝ ܐܝ ܡܪ ܡܕ ܐܝ ܐܝ ܡܠܟܐ ܕܡܠܟܐ
ܐܝ. ܡܠܟ ܡܢ. ܐܝ ܢܙ ܢܡܢ ܒܢܝ ܐܝ ܕܠܐ ܕܡܕܝ
ܐܝ. ܡܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܒܐܝ. ܐܡ ܒܐܢ
ܢܡܢ ܒܐܝ ܕܠܐ ܕܡܢ(2) ❖ ܕܐ ܒܡ ܐܝ (fol. 343ʳ)
ܐܡ ܐܝ ܐܢܬܐ ܕܠܡܕܝܢ. ܡܠܟ ܡܢ ܐܚܝ ܕܡ ܡܕ.

(1) « Dieu qui m'a conduit dans ce lieu, comblera sa bonté et ses miséricordes sur ta vieillesse, comme (il l'a fait) avec Abraham le patriarche. » Cf. p. 55, l. 2-3.

(2) « Dieu — qui veut bien à cette heure me délivrer de ce corps et de ses infirmités, et qui sait combien il a marché et s'est fatigué (pour venir) à cette cellule en son nom — fera passer l'esprit de cet illustre (vieillard) sur ce disciple, et son nom et celui de ses pères sera invoqué sur lui comme l'esprit d'Élie passa à Élisée. » Cf. p. 55, l. 5-11.

ܘܠܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܐܦܝܗܘܢ ܕܥܡܐ ܕܐܠܗܐ. ܐܠܐ ܐܝܟܢܐ ܕܡܪܝ ܐܡܪ: ܒܪܝܟܝܢ ܠܟܠܗܘܢ ܡܢܝ. ܘܠܐ ܢܫܬܘܩܘܢ ܡܢܝ ܒܫܠܡܐ. ܐܠܐ ܕܐܢܐ ܡܫܬܘܕܥ ܠܟܘܢ ܕܐܝܟ ܕܐܢܐ ܗܘܝܬ ܥܡܟܘܢ. ܐܦ ܠܟ ܡܢܝ ܐܚܝ. ܡܢ ܗܠܐ ܕܐܢܐ ܐܡܪ ܠܟܘܢ. ܐܦ ܠܟ ܥܠ ܟܠܗܘܢ ܕܐܬܝܢ ܠܝ ܒܫܡܝܐ. ܘܟܕ ܐܡܪ ܗܢܐ ܠܫܝܫܐ (1). ܡܢ ܠܐܬ ܡܒܪܟܐ ܕܡܫܝܚܐ. ܘܥܒܕ ܐܝܬܘܬܐ ܕܐܠܗܐ. ܩܪܝܒ ܠܡܪܝ ܐܠܗܐ ܕܐܒܝ. ܘܒܟܝ ܩܪܝܒܘܬܐ ܕܡܪ ܩܪܝܒ ܡܢ ܩܪܝܒ. ܐܝܟܐ ܕܐܝܬܝܢ ܫܠܡ ܐܢܐ ܕܥܡܟ. ܡܢܝ ܕܐܬܐ ܠܟ ܠܥܠ ܟܠ ܕܡܢܝ.

ܘܟܕ ܡܛܠ ܩܪܝܒܘܬܐ. ܡܢܘ ܕܒܪ ܐܢܫܐ ܕܐܠܗܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܡܫܬܘܕܥ. ܡܢܝ ܩܪܝܒ ܠܥܠ ܡܕܝܢܐ ܕܥܡܐ ܕܐܠܗܐ. ܡܢܘ ܕܩܪܝܒ ܠܟ ܠܥܠ ܟܠ ܕܡܢ ܕܩܪܝܒ. ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܟ ܡܕܝܢܐ ܕܐܠܗ ܠܟܠ ܕܡܢ ܕܩܪܝܒ. ܥܡܐ ܕܐܠܗ ܒܗܝܡܢܘܬܐ (2) ܫܪܐ ܡܢ ܡܕܝܢܐ. ܐܦܠܐ ܒܝ ܡܢ ܗܢܐ ܒܪܘܩܠܐ. ܡܢ ܠܟ ܡܫܬܘܕܥ ܠܟ ܐܢܐ ܐܡܪ. ܫܪܐ ܐܦܠ ܬܪܐ ܕܐܠܗܐ ܐܡ ܠܟ ܫܒܩܬܗ ܕܒܪܝܟ ܩܪܝܒ ܠܬܪܝܢ ܡܠܐ. ܡܢܠ ܠܐ ܡܠܟ. ܡܢ ܡܢܝܢ ܡܢܝܢ ܕܡܢ ܠܡܕܝܢܐ ܕܡܫܝܚܐ ܩܪܝܒ. ܡܢ ܠܟ ܠܡܕܝܢܐ ܕܐܠܗܐ. (fol. 343ᵛ) ܡܢ ܕܢܬ ܡܕܝܢܐ ܕܡܪܝ ܕܢܬܪ ܕܫܡܐ ܠܟ ܗܠ. ܡܢ ܡܢܟ ܡܕܝܢܐ. ܐܦܠܐ ܕܡܢ ܕܩܪܝܒ ܠܟ ܐܡܝ ܕܩܪܝܒ ܡܠܟ ܒܫܡܐ ܡܫܬܘܕܥ. ܡܢ ܐܦܠ ܕܠܐ ܡܫܬܘܕܥ ܐܦ ܐܢܐ ܕܐܬܐ ܠܟ ܠܡܫܬܘܕܥ. ܡܢ ܡܢܟ ܠܐ ܡܫܬܘܕܥ. ܡܢ ܡܢ ܗܢܐ ܐܡ ܐܢܐ ܕܐܬܐ ܠܟ ܠܡܫܬܘܕܥ (3).

(1) « Ce vieillard dit au bienheureux : Donne-moi la communion, ô notre père ; et quand il reçut la communion il leur dit : Donnez-moi la paix dans le saint baiser du Messie, et priez pour moi. » Cf. p. 55, l. 14-15.

(2) Lire ܦܣܚܐ (φασχιδιον).

(3) « Cessons aujourd'hui le jeûne, mon fils, et rompons le pain (consacrons l'Eucharistie) sur ce vieillard. Quand ils eurent pris la communion ils trouvèrent

8. ܘܒܡܢ ܕܢܦܩ ܡܢ ܡܠܬܐ ܘܡܢ ܡܘܬܪܐ ܕܡܝܐ. ܐܦܠܘ ܗܘ ܫܝܚܐ ܕܡܬܚܙܐ ܠܗ ܕܐܠܗܐ ܕܐܡܪ ܠܗ: ܐܢܬ ܐܢܬܗ ܕܡܬܚܙܐ ܠܝ ܕܐܠܗܐ ܕܐܝܟ ܕܐܢܐ ܡܫܬܠܝ ܠܟ. ܘܡܢ ܕܢܦܩ ܡܢ ܡܠܬܐ ܕܡܝܐ ܕܐܢܐ ܡܫܬܠܝ ܠܟ. ܗܢܐ ܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ ܕܐܝܟ

ܕܢܬܝܕܥ ܠܗ ܐܠܐ ܐܢܐ ܘܐܢܬ ܘܫܬܝܢ ܫܢܝܢ ܕܠܐ ܡܢ ܐܢܫ (1). ܗܘܐ ܕܢܬ
ܐܠܗܘܬܐ ܕܡܫܝܚܘܬܢ ܕܥܠ ܡܠܟܐ ܕܡܠܟܐ ܕܡܠܟܐ. ܗܟܝܠ ܡܠܟܐ
ܕܡܠܟܐ. ܐܠܐ ܗܘܐ ܕܐܠܦܢܐ ܕܡܠܟܐ. ܡܠܟܐ ܕܡܠܟܐ. ܠܐ ܐܢܐ
ܐܦܫܝܗ. ܕܝܢܐ ܕܡܠܟܐ (2) ❖ ܠܐ ܕܝܢ ܐܠܐ ܕܝܢ ܐܦܐ. ܕܝܢܐ ܐܠܐ
ܕܝܢ ܡܢܟܐ ܐܠܦܢ. ܘܠܝܩܢ ܕܡܠܟܐ ܕܡܠܟܘܬ ܕܝܢ. 5
ܡܫܝܚܘܬܐ ܡܫܝܚ. ܡܕܝܢܬܐ ܕܩܢܝܢ ܕܠܐ ܐܢܐ ܐܠܦܢ. ܫܢ
ܕܝ ܕܝ ܕܡܠܟܐ ܕܡܠ: ܡܕܝ ܕܩܢܝ ܐܠܐ ܕܡܠ ܐܠ ܕܡ
ܕܝ ܕܡܠܟܐ. ܡܕܝ ܕܐܠܦܢ ܕܡ ܕܝܢܐ ܐܠܦܢ.
ܡܕܝ ܐܠܦܢ ܐܠܦܢ. ܡܫ ܡܕ ܕܝܢ ܕܝܢ ܕܝܢ ܕܝܢ
ܕܐ ܐܠܦܢ (3) ❖ ܕܝܢ ܐܠܦ ܕܝ ܐܠܦ ܕܝܢ ܕܝ ܕܝ 10
ܕܝ ܕܝ ܕܝ ܕܝ ܕܝ. ܡܕ ܐܠܦ ܕܝ ܕܝ ܕܝ ܕܝ
ܕܝ ܕܝ ܕܝ ܕܝ ܕ (fol. 344v) ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ

(1) « Et il y a aujourd'hui vingt-huit ans que personne ne l'a connue si ce n'est moi, toi et un autre vieillard ». Cf. p. 56, l. 16-18.

(2) « Et ce n'est pas seulement l'empereur, mais encore le patriarche, et tout Alexandrie, et personne ne la trouva jusqu'aujourd'hui ». Cf. p. 56, l. 20-22. Les lecteurs qui voudront faire eux-mêmes la fatigante comparaison des trois textes de la Vie d'Anastasie remarqueront que le texte syriaque correspond ici au premier texte grec, p. 53, l. 17-19. Il en est de même pour la suite.

(3) Voici la traduction de la fin du texte syriaque :

« Prions donc, mon fils, pour que Dieu nous favorise de la même vie et de la même conduite, qu'il ait pitié de nous et de nos saints frères, et qu'il nous juge dignes du royaume sans fin avec notre père et notre frère, Anastase l'eunuque, dont le (vrai) nom était Anastasie. »

« Quand le bienheureux arriva à sa cellule, il s'assit et écrivit ce qu'il avait vu et entendu. — Cette Anastasie la patricienne est la diaconesse qui vivait au temps du saint patriarche Sévère, lequel lui écrivit beaucoup de lettres pour répondre aux questions qu'elle lui adressait lorsqu'elle était dans son monastère avec les sœurs avant qu'elle allât au désert de Scété. — Fin de l'histoire d'une sœur qui passait pour folle et d'Anastasie la patricienne diaconesse. »

Cette conclusion figure déjà dans un ms. de Londres qui est du IXe siècle. — Il reste à Londres et au Vatican des fragments de lettres de Sévère à Anastasie la diaconesse. Enfin dans plusieurs mss. grecs de Paris on trouve mention de lettres de Sévère à Anastasie ὑπάτισσα (Coislin 23 et 195) et à Anastasie la diaconesse (Coislin 23 et 25). Nous étudierons cette question et autres connexes dans l'Introduction.

ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ ܐܝܬܝܗ ܒܥܠܐ ܕܩܪܬܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ ܕܫܡܗ ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ.
ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ ܡܢ ܥܒܕܗ ܐܝܟ ✣

9. ܦܠܚܐ ܡܢ ܒܝܬ ܐܪܡܐ ܕܩܪܝܬܗ. ܡܢ ܩܕܡ ܐܝܟ ܕܟܬܒ
ܡܪܝ ܩܕܡܝܐ ✣

5 ܘܐܝܬ ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ ܕܡܢܗܝܢ ܩܕܡܝܢܝܐ ܕܐܢ
ܐܝܟ ܐܢ ܡܩܕܡ ܫܡܗ ܕܐܬܐ ܗܘܝܘܗ ܕܡܢܝܢܗ
ܕܐܬܐ ܫܡܝܐ ܡܢ ܟܠܗ ܕܩܪܝܬ ܥܡܩܐ ܕܐܝܟ
ܕܡܥܠܐ ܐܝܟ. ܒܗ ܐܝܟ ܒܝܬ ܚܡܪ ܐܫܩܐ. ܒܝܡ ܩܪܝܬܗ
ܕܟܪܝܙ ܕܐܝܟܢܝܐ ✣

10 ܩܪܝܬ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܫܡ ܫܡ ܕܩܪܝܬ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܒܗ.
ܐܝܟ ܕܡܢ ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ ܕܡܢܗܝܢ ܩܕܡܝܢܝܐ ✣

HISTOIRE D'ANDRONICUS ET D'ATHANASIE SA FEMME ET DE LA FIN BIENHEUREUSE QU'ILS FIRENT EN CE MONDE.

Tel est le titre de la version syriaque de l'histoire d'Andronicus. Cette version est conservée dans le manuscrit de Londres *add.* 14649, fol. 96, et dans le manuscrit de Paris, *fonds syriaque*, n°s 235, fol. 204. Comme elle a été éditée par le R. P. Bedjan (*Acta martyrum et sanctorum,* t. VI, p. 405-417), nous ne publierons pas le texte syriaque qui allongerait encore cette publication. Cependant, la version syriaque ne provient ni de A, ni de B : le commencement, en effet, dépend de A, tandis que la fin dépend de B, et l'on trouve d'ailleurs partout quelques différences entre le syriaque et le grec; il est donc important de *faire connaître le premier* dans l'espoir que la présente publication permettra à quelqu'un de trouver le texte grec qui lui a donné naissance. Pour atteindre ce but, nous allons *résumer* le *texte syriaque* en passant rapidement sur les passages peu caractéristiques et *en traduisant mot à mot et mettant entre guillemets* les parties qui manquent dans les textes grecs ou simplement (et ce sera le cas le plus fréquent) les passages qui sont communs au syriaque et *à un seul* des manuscrits grecs. Nous mettrons en italiques les mots qui ne se trouvent ni dans A, ni dans B.

« Il y avait un jeune homme dans *la ville* d'Antioche dont le nom (était) Andronicus. Par son métier, il était ἀργυροπράτης, *c'est-à-dire vendant de l'argent*. Il avait une femme, fille de

Jean, qui était aussi ἀργυροπράτης *de son métier;* elle se nommait Athanasie, et son nom convenait bien à ses œuvres, — *car Athanasie signifie immortelle*, — »... Ils étaient pieux et riches, et « partageaient (leurs revenus) en trois parts, une part pour les pauvres, une autre part pour les monastères et la troisième pour leur propre usage »... « *Peu de temps après leur mariage*, Athanasie lui enfanta un fils et il l'appela Jean, et elle lui enfanta encore une fille et il l'appela Marie, et Andronicus ne recommença plus à s'approcher de l'acte du mariage, mais tout leur soin portait *sur l'amour des pauvres*. Le dimanche, le quatrième jour de la semaine (mercredi) et le vendredi, *depuis le soir jusqu'au matin*, cet illustre Andronicus allait *en service* (ܒܡܫܡܫܐ = εἰς τὰς διακονίας) pour laver *les pauvres*, et sa femme pour laver les femmes. Ils passèrent à ce travail l'espace de douze ans. Un jour, Athanasie vint *de son service* (ܡܫܡܫܐ = διακονίαν) et monta voir ses enfants »... Elle les trouva malades, se coucha près d'eux et les pressa sur sa poitrine. Quand Andronicus rentra, il lui reprocha de dormir si tard; elle lui apprit que ses enfants avaient une fièvre violente; « il sortit pour prier en dehors de la ville, au martyrium (ܒܝܬ ܣܗܕܐ) de saint Julien, car c'est là que ses parents étaient enterrés. Après avoir prolongé sa prière jusqu'à la sixième heure (1), *il se rapprocha de la ville* »... et apprit la mort de ses enfants; il se prosterna devant l'image du Sauveur dans l'oratoire de sa maison et dit comme Job : « Je suis sorti nu du sein de ma mère *et je sortirai nu de ce monde* (2)... »

« Toute la ville se réunit pour suivre l'enterrement « *ainsi que le patriarche avec tout le saint ordre sacerdotal; ils les accompagnèrent* » et les enterrèrent dans le temple du martyr divin Julien, dans le sépulcre de leurs pères. « Le patriarche emmena le bienheureux Andronicus à son palais; pour Athanasie, elle ne voulut pas rentrer à sa maison, dormit *cette nuit-là* dans le temple même, *en pleurant et se lamentant au sujet de ses enfants* »... Au milieu de la nuit, saint Julien lui apparut sous l'habit d'un moine et lui apprit que ses enfants, âgés de

(1) Le manuscrit de Paris porte : *La neuvième heure.*

(2) Job, I, 21. Le texte grec reproduit mot à mot la version des Septante, le syriaque est une traduction du grec avec la différence soulignée.

douze et de dix ans, étaient heureux d'avoir échangé la vie temporelle contre la vie éternelle. Athanasie, à son réveil, demanda au portier quel moine était venu; il lui répondit : « Qu'as-tu? ne vois-tu pas que les portes du martyrium sont fermées? Et tu demandes quel moine est entré ici maintenant! Et le portier comprit que ce saint lui était apparu »...

« Athanasie raconta cette apparition à son mari et lui demanda d'entrer dans un couvent de femmes; elle y fut d'abord huit jours pour savoir si cette vie lui plairait, puis tous deux remirent leurs biens à un parent en lui demandant, s'ils mouraient, de faire de leur maison un hôpital et une hôtellerie pour les moines, ils libérèrent tous leurs serviteurs, leur firent des dons et partirent visiter les Saints Lieux... « Ils arrivèrent au temple de (*ou* chez) Mar Menna d'Alexandrie *et se délectèrent dans les prières des Saints* ».

« Andronicus trouva une occasion pour aller à Scété (1). Il dit à sa femme : Attends-moi ici, *madame* (ܡܪܬܝ), *près de Saint-Menna,* pendant que je descendrai à Scété, *que j'y saluerai les saints Pères* et serai béni par eux ». Athanasie voulait l'accompagner, mais « *ce n'était pas la coutume* qu'une femme entrât dans le désert de Scété », elle lui dit donc tout en larmes : « Tu auras (affaire) *à Dieu* et à saint Mar Menna, si tu m'abandonnes avant de m'avoir placée dans un monastère de sœurs. Ils se donnèrent mutuellement la paix, et il descendit à Scété, *y salua les saints Pères* et fut béni par eux. *Tandis qu'il demeurait là,* il entendit (parler) au sujet du bienheureux Daniel. Avec beaucoup de peine, il put recevoir sa conversation et lui raconta toute leur histoire. *Le bienheureux Daniel* lui dit : Va et reviens ici avec ta femme et je vous ferai des lettres, et vous irez à la Thébaïde à *un* monastère de Tabennésiotes (2) »... Andronicus conduisit sa femme à ce monastère et revint habiter Scété sous la direction de l'abbé Daniel.

(1) Nous apprenons incidemment que l'on pouvait aller d'Alexandrie à Scété en voyageant toute la nuit et la matinée du lendemain.

(2) On donnait ce nom aux monastères de l'ordre de Saint-Pacôme, parce que ce saint fonda son premier monastère à *Tabennisi.* On remarquera que, d'après le texte syriaque, l'histoire de la sœur qui passait pour folle et insensée se déroule dans un monastère de Tabennésiotes. On peut croire que c'est dans ce monastère, où il est si vénéré, que Daniel envoie Athanasie.

« Au bout de douze ans, Andronicus partit pour visiter à nouveau les Saints Lieux... « Comme par la Providence de Dieu, *la bienheureuse Athanasie eut la même pensée de quitter son monastère et d'aller prier aux Saints Lieux, et quand elle eut marché quelques jours dans le chemin*, elle vint et se trouva près de lui vêtue d'un habit d'homme »... Athanasie reconnut son mari et ne fut pas reconnue de lui, car elle était devenue noire comme un Éthiopien et portait des habits d'homme. Ils conviennent de faire route ensemble sans se parler. Athanasie demanda à son mari s'il ne s'appelait pas Andronicus et s'il n'était pas disciple du P. Daniel, puis elle ajouta : « Que les prières du bienheureux nous accompagnent. Quand Andronicus eut répondu : *Amen*, ils marchèrent dans le chemin, *il lui demanda cependant aussi : Quel est ton nom, père? Et elle lui dit : Athanasie. Ensuite, ils allèrent*, parcoururent les Saints Lieux, *prièrent dans les monastères et les oratoires*, puis ils retournèrent et vinrent à Alexandrie ».

« Athanasie propose alors à son mari de demeurer ensemble dans une cellule à ἑκατὸν καὶ δέκατον (1), en y observant toujours le silence. Andronicus va prendre l'avis du P. Daniel qui lui conseille de rester avec le P. Athanase. Ils passent donc ensemble douze nouvelles années, sans qu'Andronicus reconnaisse sa femme. Le vieillard Daniel les visitait souvent et leur faisait entendre la parole du salut; un jour qu'il allait à Saint-Menna, Andronicus le rejoignit en route et lui dit : Reviens, père, parce que le P. Athanase retourne près du Seigneur. Daniel assista donc à la mort d'Athanase qui, avant de mourir, écrivit sur une tablette qu'elle était la femme d'Andronicus. « Cela fut connu *dans tout Alexandrie. Quand Andronicus apprit la chose et sut que c'était Athanasie, sa femme, il se jeta sur son sein et l'embrassa avec d'abondantes larmes en disant : Malheur à moi qui avais ma perle près de moi et ne l'ai pas remarquée; j'avais ma maîtresse* (ܡܪܬܐ) *dans ma cellule et je ne l'ai pas connue, et autres choses semblables dans sa douleur.*

« Le bienheureux Daniel envoya et fit monter tout Scété, et tous les Pères qui étaient dans le désert intérieur et dans les

(1) Ce nom semble désigner la distance en milles d'Alexandrie jusqu'à ce monastère, qui est connu d'ailleurs. Cf. *Revue de l'Orient chrétien*, 1900, page 83.

laures d'Alexandrie, *revêtus d'habits blancs et portant des rameaux d'Hosanna*, avec toute la ville d'Alexandrie, pour accompagner ce vase élu et saint qu'était le corps d'Athanasie, en louant Dieu qui donna une telle patience au genre des femmes (au sexe féminin).

« Ce vieillard (Daniel) demeura là sept jours après la mort de la sainte, *et quand il sortit pour s'en aller*, il chercha à prendre avec lui le P. Andronicus; celui-ci ne voulut pas, disant : Je mourrai avec ma maîtresse. *Il lui donna la paix* et se retourna pour s'en aller. Avant qu'il arrivât au temple de Mar Menna, un Frère le rattrapa et lui dit : *Reviens, maître, voilà que le P. Andronicus retourne près de Notre-Seigneur*. Le vieillard envoya encore et réunit tout Scété en disant : Venez *et montez, parce que le P. Andronicus retourne près du P. Mar Athanase*. Quand ils l'apprirent, ils montèrent tous et le trouvèrent encore en vie, puis quand il les eut bénis, il s'endormit *dans le Messie*.

« Il y eut alors une discussion entre les Pères qui demeuraient à Ὀκτὼ καὶ δέκατον et ceux de Scété qui disaient : C'est notre Frère, il viendra avec nous à Scété, afin que ses prières nous aident. Et ceux d'Ὀκτὼ καὶ δέκατον disaient : Nous le placerons près de sa sœur. Or ceux de Scété étaient nombreux. L'archimandrite *et ceux* d'Ὀκτὼ καὶ δέκατον dirent : Nous ferons ce que nous dira le vieillard Daniel, et comme le vieillard disait : On l'enterrera *près d'Athanasie*, ceux-là (de Scété) ne l'écoutaient pas et disaient : ce vieillard *est délivré des luttes du corps* et ne craint pas, mais nous, nous sommes des enfants et nous demandons notre *Frère pour être aidés par ses prières;* il vous suffit que nous laissions près de vous le P. Athanase. Quand le vieillard vit ce grand tumulte, il leur dit : *En vérité, si vous ne vous apaisez pas*, je demeurerai aussi en ce lieu et serai enterré avec *mon fils*. — Ils se turent alors, et, après avoir accompagné le bienheureux Andronicus, ils dirent au vieillard : Allons à Scété. — Le vieillard leur dit : Faisons la semaine de la mort de notre Frère; ils ne le laissèrent pas, *ils l'emmenèrent aussitôt et montèrent* (à Scété).

« Nous tous, mes frères, prions pour que Notre-Seigneur nous fasse atteindre la mesure des actions du P. Andronicus et du bienheureux Athanase, *pour que nous soyons heureux avec*

eux au lit (lieu) de lumière. Quant à ce monastère où nous habitons, que Dieu fasse régner sa paix et sa tranquillité sur ses habitants et sur tous ceux qui ont rapport avec lui, dans les siècles des siècles. Amen! »

(*A suivre.*)

LE VÉNÉRABLE JEAN-ANDRÉ CARGA,

ÉVÊQUE LATIN DE SYRA

(1560-1617)

I

Le confesseur de la foi dont je vais résumer la vie couronnée par un glorieux martyre (1) naquit à Venise le 11 novembre 1560 (2), jour où l'Église grecque s'unit à l'Église latine pour célébrer la mémoire du grand missionnaire et thaumaturge des Gaules, saint Martin.

Son père était le seigneur Cruccio Carga (3) d'une noble famille de Saint-Daniel-du-Frioul; sa mère, Modeste, appartenait à celle des Franceschi de Venise. C'est pendant une visite chez ses parents dans cette dernière ville qu'elle mit au monde

(1) Bibliographie : Pietro Toscani, *Vita e martirio di Mr. Fra Giovanni Andrea Carga, Vescovo di Sira*, dedicata alli Sigg. Provveditori e Comunitá di Cividate del Friuli, Venise, 1626 (c'est la traduction d'une Vie écrite en espagnol par le P. Melchior de Manzano, dominicain du diocèse d'Aquilée et par conséquent compatriote de Carga). — F. L. Pinzani, archiprêtre de Saint-Daniel : *Vita del Venerabile Monsignore Giovanni Andrea Carga di San Daniele, vescovo e martire di Sira*, Sandaniele, 1855, 124 p. in-8° avec portrait. — Cet auteur cite une Vie manuscrite conservée au château des comtes de Valvasoni, et une autre par Léonard Vidimani, † 26 février 1775, conservée à Saint-Daniel. — On peut consulter encore L. Treo, *Sacra Monumenta Provinciæ Forijulii*, Udine, 1624, dont le chapitre LXII est intitulé *De beato* (sic) *Joanne Andrea Carga*. Rien de nouveau dans les divers historiens de l'ordre de S.-Dominique, Fontana, Cavalieri, Echard, etc., non plus que dans Tim. Ampelas, Ἱστορία τῆς νήσου Σύρου, Hermoupolis, 1874.

(2) Le procès fait par l'évêque d'Andros le fait mourir à l'âge de 63 ans, ce qui reporterait sa naissance à l'année 1554; mais le premier biographe, le P. Melchior, devait posséder des renseignements plus précis.

(3) La Vie manuscrite par Vidimani dérive ce nom de *Curzio :* je préfère y voir avec Pinzani une corruption ou une fausse transcription de *Cuccio*, une des formes diminutives de *Francesco*. — Le nom de Carga est estropié en *Garga* par Le Quien, *Oriens christ.*, t. III, col. 866 (nous trouverons plus loin *Cargha* et *Farga*).

un fils qui reçut au baptême le nom de Martin. L'enfant avait en naissant le front marqué d'un signe en forme de croix, et, chose plus singulière encore, une excroissance de chair en forme de cordon autour du cou.

Martin montra de bonne heure de grandes dispositions à la piété ; il se confessait fréquemment, même avant sa première communion, et lorsqu'il eut accompli cet acte important, il parut redoubler encore de ferveur.

Tout en fréquentant les écoles où il recevait de maîtres pieux la brillante éducation des jeunes gentilshommes de son époque, il se sentait de plus en plus attiré vers la prière et pénétré de dévotion envers la Sainte Vierge. Un jour qu'il priait devant son image, il lui sembla voir le visage de Marie s'animer et ses yeux verser d'abondantes larmes. Il s'enfuit tout bouleversé et rencontra sa mère. « Qu'avez-vous fait de mal, Martin? » lui demanda-t-elle d'un ton sévère. — « Rien, répondit l'enfant, mais je suis bien triste, parce que je viens de voir pleurer la Madone. » Sa mère le suivit, incrédule, mais fut elle-même témoin du prodige.

Bientôt après éclata la peste (1576). Elle fit de grands ravages à Venise, et, parmi les victimes, Martin eut la douleur de voir succomber son père, un frère et une sœur. Il comprit alors que Marie avait daigné lui prédire ce triple deuil. Puis, disant adieu au brillant avenir que son nom et sa fortune lui présageaient dans le monde, il entra bientôt au noviciat des Frères Prêcheurs, au couvent des Saints Jean et Paul à Venise.

Après une année d'épreuve où il se distingua par sa ferveur, Martin fut admis à la profession sous le nom de frère Jean-André. Les études théologiques suivirent, et, devenu prêtre, le jeune religieux se livra en Italie au ministère de la prédication. Ses succès lui firent obtenir le titre de *prédicateur général apostolique*.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur toute cette première période de la vie du vénérable Carga. Ses biographes semblent même prendre à tâche d'éviter tout ce qui touche à la chronologie, et pourtant comme nous préférerions aujourd'hui des détails positifs et de bonnes dates à toutes les réflexions édifiantes des historiens!

II

Sur l'invitation de ses supérieurs, Jean-André *s'associa à la Propagande*. L'expression de son biographe est inexacte, car la Propagande ne fut établie qu'en 1622 par Grégoire XV. On l'envoya comme prieur au couvent de Galata, à Constantinople; il était en même temps chargé de diriger, comme délégué apostolique, les affaires de la religion dans les diverses missions du Levant.

Les Dominicains semblent s'être établis à Constantinople au moins depuis 1232 (1). En 1298, frère Bernard-Guillaume de Gaillac, qui traduisit en grec les œuvres de saint Thomas d'Aquin, fonda un second couvent. En outre, en 1251-1252, le pape Innocent IV avait constitué les *Pellegrinanti per Cristo*, ordre mixte formé à la fois de dominicains et de franciscains, et destiné aux missions; dès la fin du siècle, cette congrégation possédait un couvent à Constantinople. Elle devint plus tard purement dominicaine : le général Hugues de Vaucemain lui attribua les couvents de Caffa en Crimée et de Saint-Paul à Constantinople; elle en eut ensuite dix autres détachés de diverses provinces. Elle était gouvernée par un vicaire général qui résidait d'abord à Caffa; puis, après la prise de cette ville par Tamerlan, à Saint-Paul de Constantinople jusqu'en 1535. Saint-Paul ayant été transformé en mosquée (Arab djami), le vicaire se transporta alors à Saint-Pierre, fondé la même année par un noble Vénitien, Ange Zaccaria. Le dernier vicaire général des *Pellegrinanti per Cristo* fut Eustache Fontana, qui, le 1er avril 1601, avant de repartir pour l'Italie, remit le couvent et ses professions à la *Congrégation des Frères Prêcheurs d'Orient*.

A la même époque, les dominicains possédaient encore, à

(1) Belin, *Hist. de la latinité de Constantinople*, 2e édit. revue par le R. P. Arsène, capucin, p. 99, 213 seq. — J'ai pu consulter aussi les archives du couvent Saint-Pierre de Galata, grâce à l'obligeance du R. P. H. Marengo à qui j'en exprime ici mes plus vifs remerciements; elles possèdent un excellent résumé de l'histoire de l'ordre à C. P., intitulé *Cose della missione*, par le R. P. Salvi (manuscrit, 1896).

Stamboul, deux petites églises, Saint-Nicolas et Sainte-Marie : c'est dans cette dernière qu'on gardait l'image vénérée aujourd'hui à Saint-Pierre sous le nom d'Ὁδηγητρία.

Les détails qui précèdent pourraient paraître oiseux au premier abord. Il n'en est rien, puisque ce sont eux qui me permettent de fixer à 1601 ou 1602 la date de l'arrivée à Saint-Pierre du vénérable Carga, date que ne nous fournissent pas ses biographes.

Le saint religieux remplit sa charge avec zèle, veillant à ce que les catholiques accomplissent avec facilité leurs devoirs et soutenant le courage des missionnaires dans les vexations continuelles qu'ils avaient à subir.

Les archives du couvent ne possèdent malheureusement à son sujet que deux brèves mentions, deux notes insignifiantes. On lit dans le plus ancien des livres de compte : « A di 5 luglio 1603 : percontato al Rev^do Mro Andrea da Venezia, vicario, acconto del salario, aspri 240. — 1606 : Percontati a Fr. Andrea Cargha d'instantia dell' Illmo Bajlo, aspri 1200 (1). » On voit que le *baile* de Venise soutenait le monastère : en 1611, celui-ci avait cinq religieux, avec un revenu quotidien d'un demi-*thalari;* les comptes étaient tenus par des procureurs nommés par la *Magnifica comunità di Pera.*

Les livres de compte et autres documents de Saint-Pierre nous apprennent que l'église fut réparée en 1603-1604, et que par un firman de 1608 le sultan Ahmed Ier la reconnut comme étant sous le protectorat français ; l'ambassadeur de France était alors Gontaut-Biron, baron de Salignac.

On a pu remarquer le titre de *vicaire* donné au vénérable Carga par le livre de comptes de Saint-Pierre, tandis que ses historiens le qualifient seulement de *prieur*. Outre les documents cités plus haut, nous connaissons un certificat en faveur du sieur François Savary, comte de Brèves, avec la souscription suivante (2) : « Fatto a Pera di Costantinopoli, il 22 decembre 1604.

(1) « Le 5 juillet 1603, compté au Rév. Maître André de Venise, vicaire, à compte sur le traitement, 240 aspres. — 1606 : Compté à Frère André Carga, par ordre de l'Illustrissime baile, 1200 aspres. » — Il fallait 120 aspres pour faire un para et 40 paras pour 1 piastre ; la piastre valait environ 2 fr. 50.

(2) Cité par le R. P. Salvi, d'après le baron Testa, *Raccolta dei trattati della Porta ottomana colle potenze estere.*

Fr. Jonantes Andrea Farga (*sic*) di Venezia, Predicatore generale, e vicario generale della Congregazione di Costantinopoli, dell' Ordine dei Predicatori. »

III

Le 13 juillet 1607, Paul V préconisait Jean-André Carga évêque de Syra (1).

L'île de Syra, ou plutôt Syros, la perle des Cyclades, appartenait aux Turcs depuis 1522, où elle fut enlevée aux Vénitiens par Khaïr-ed-Din Barberousse. Elle avait en 1678 trois mille habitants soumis à l'impôt du *haratch* (2), ce qui suppose une population chrétienne d'environ 15.000 âmes. La plus grande partie était catholique. Dès le treizième siècle, l'évêque de rit grec Psyllos avait embrassé l'Union avec Rome ; la domination vénitienne et une forte immigration avaient maintenu le catholicisme. Les Grecs dissidents ne formaient qu'une minorité; ils n'avaient même plus d'évêque à eux (3).

Lorsque le nouveau prélat prit possession de son siège, le diocèse était administré par le prêtre André Perris, depuis la mort du dernier évêque, Augustin Gizolfo, un dominicain lui aussi (1598-1607?). Il semble que de nombreux abus avaient pénétré dans son troupeau et s'étaient glissés jusque dans son clergé, car il eut à procéder à de vigoureuses réformes.

Son dernier biographe Pinzani cite un certain nombre d'ordonnances intéressantes, conservées en 1855 dans les archives de l'évêché de Syra (4) :

16 janvier 1609 : ordonnance contre des prêtres venus du

(1) Le Quien, *Oriens christ.*, t. III, col. 866. — Belin, *op. cit.*, p. 222, dit qu'il fut sacré en 1611 ; il ne fait sans doute que répéter l'affirmation d'Ampélas, *op. cit.*, p. 13 du supplément à la 1re partie.

(2) Ricaut, *Hist. de l'estat présent de l'Église grecque*, 1692, p. 361.

(3) On trouvera dans Ampélas, *op. cit.*, p. ιγ' seq., une liste des évêques latins de Syra, plus complète que celle de Le Quien ; on y compte, avant Carga, quatre autres dominicains.

(4) Elles lui furent communiquées par le professeur de théologie Nicolas-Adolphe Marinelli, devenu plus tard évêque de Santorin, et celui-ci en connaissait d'autres. Une lettre de M. l'abbé Lazare Durazzo, chancelier de l'évêché, datée du 30 janvier 1900, m'apprend que les archives épiscopales ne possèdent plus ces pièces.

dehors, dont plusieurs se rendaient coupables d'usure et de simonie;

15 août 1609 : excommunication portée contre les *lenones* et ceux qui se rendraient coupables d'attentats aux mœurs;

20 janvier 1610 : excommunication portée contre ceux qui essaient par des promesses de faire apostasier les catholiques et ceux qui oseraient entrer en relation avec les coupables;

30 janvier 1610 : excommunication contre ceux qui, après avoir manqué de respect aux prêtres, n'en témoigneraient pas leur repentir en demandant humblement pardon;

25 février 1610 : ordonnance contre les parents qui négligent de faire baptiser leurs enfants aussitôt après leur naissance;

25 janvier 1610 : décret obligeant tout catholique contractant mariage avec une partie hétérodoxe à laisser une somme d'argent ou une valeur immobilière en gage à l'église : de sorte qu'en cas de non-observation des prescriptions ecclésiastiques sur les mariages mixtes, une forte amende fût payée par le délinquant, par moitié à sa paroisse et au magistrat civil; menace de l'excommunication contre ceux qui, pour contracter un mariage mixte, se mettraient en péril de perdre la foi;

15 août 1610 : dispense en faveur de François Comnène, à la condition que s'il ne tient pas les promesses faites, son jardin situé à Agros deviendra la propriété de la cathédrale Saint-Georges;

4 janvier 1613 : dispense en faveur de Jean, fils de Georges Louvaris, avec obligation de laisser sa femme catholique entendre la messe et recevoir les sacrements à la cathédrale sa paroisse, et en outre de laisser baptiser ses enfants par un prêtre catholique, à peine d'une amende de six sequins pour tout enfant qu'il ferait baptiser par un prêtre non catholique.

IV

Je ne résume pas ici les longues pages que Pinzani consacre aux vertus du vénérable évêque et aux miracles opérés par lui de son vivant. Le lecteur trouvera les sources mêmes de ces développements dans les documents publiés à la suite de la présente notice.

C'est aussi d'après ces documents que je donne le récit du martyre d'André Carga, récit moins développé, mais sans doute plus exact que celui de Pinzani.

« Il fut rapporté à Ali pacha, commandant des galères turques, que les galères chrétiennes se trouvaient à Syra, et que l'évêque et ses prêtres leur avaient fourni des provisions. Irrité, Ali vint à Syra avec sa flotte le 15 octobre 1617 (1). Le bruit s'étant répandu qu'il arrivait avec l'intention de punir surtout l'évêque, la population s'enfuit et on conseilla à l'évêque d'en faire autant. Mais il refusa en disant qu'il n'avait personne à qui confier ses ouailles. Appelé par le pacha, il se présenta intrépidement. En le voyant, le pacha lui demanda pourquoi il ne l'avait pas instruit de l'arrivée des galères chrétiennes : « Seigneur, répondit l'évêque, il n'est pas venu de galères, comme vous pouvez vous en informer auprès de tout le peuple. » Un renégat ayant alors dit au pacha que les évêques sont créés par le pape, le pacha voulut voir les bulles de Carga, les lut et s'écria : « Le pape envoie donc ici des espions ? Eh bien ! je vais t'accommoder, moi, et que votre Saint Père vienne ensuite te délivrer ! » Il ordonna de mettre l'évêque aux fers et envoya à terre un détachement de soldats des autres galères : ces soldats saccagèrent tout et ramenèrent deux cents prisonniers, hommes et femmes. Tandis que l'évêque exhortait les autres à la fermeté, le pacha lui fit offrir la vie s'il voulait se faire musulman. L'évêque répondit : « Non ! non ! dites au pacha de faire de moi ce qu'il voudra. » Le lendemain, au coucher du soleil, Ali le fit étrangler avec deux autres, aux yeux de toute la flotte. L'évêque mourut pendant qu'on exécutait ses compagnons. Son cadavre fut ensuite pendu, revêtu d'une simple chemise. »

Voici maintenant un résumé de la narration de Pinzani. Les points principaux sur lesquels elle diffère de la précédente sont au nombre de deux : des bâtiments chrétiens étaient véritablement venus à Syra, et Carga aurait eu un seul compagnon de martyre.

Le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, étant en guerre avec la république de Venise, quelques galères napolitaines vinrent jeter l'ancre dans le port de Syra, où se trouvait aussi une

(1) Fontana, dans Le Quien, *loc. cit.*, dit à tort *circa ann.* 1626.

galère de Malte, alliée du vice-roi. Les Grecs orthodoxes de Syra écrivirent à Constantinople que ces vaisseaux étrangers avaient été mandés par Carga, lequel avec ses diocésains leur avait fourni argent et provisions, et qu'ils étaient venus pour s'emparer de l'île au nom du vice-roi et du pape. La Sublime Porte envoya aussitôt sur les lieux Ali pacha avec un navire de guerre : il arriva à Syra le 15 octobre 1617.

Les catholiques effrayés s'enfuirent dans les montagnes. L'évêque se présenta au pacha, avec son chapelain Michel, et l'évêque de Tinos, Nicolas di Rigo, qui était son hôte depuis quelques jours. A la demande que lui fit Ali de réunir ses fidèles, Carga répondit que c'était impossible; il fut arrêté avec ses deux compagnons et gardé à bord. Ali promit seulement de relâcher l'évêque de Tinos.

Le lendemain en effet, il le fit appeler et lui demanda : « Pouvez-vous me dire d'où venait la flottille qui s'est approchée de l'île, il y a quelque temps? de la part de qui et pourquoi venait-elle? — Je l'ignore, répondit Nicolas di Rigo, je suis arrivé ici récemment et je ne connais pas ce qui s'est passé à Syra. — Est-il possible que vous ne sachiez rien de ce que le perfide évêque de Syra a fait contre le Sultan? N'est-il pas votre ami? — Si, il est mon ami, mais je ne sais rien de ce que vous me demandez — C'est une mauvaise excuse, et je n'en crois rien. Mais je vous tiens quitte parce que vous êtes sujet du prince de Venise, mon fidèle allié. »

Après le départ de Nicolas di Rigo, eut lieu l'interrogatoire du chapelain. « Qui êtes-vous? — Je suis le chapelain de l'évêque de Syra, je me nomme Michel et je suis prêtre catholique. — Où habitez-vous? — A l'évêché. — Vous êtes donc le confident de l'évêque et vous devez connaître ses trames iniques. Qu'a-t-il fait dernièrement quand les galères de Naples et de Malte sont entrées dans ce port? Ne les avait-il pas fait venir? Ne leur a-t-il pas, avec ses diocésains, fourni des vivres et de l'argent? — Mon évêque est un homme vertueux, pauvre, incapable de fourberies, et ne s'occupe que de son ministère pastoral. Je ne sais rien de ce que vous lui imputez, et si d'autres le lui imputent, ce sont de pures calomnies. — Vous êtes son complice, et demain vous serez puni avec lui. »

Le pacha fit remettre le prêtre Michel dans son cachot et

commença l'interrogatoire de l'évêque. Après s'être informé de sa qualité, il lui dit : « Qui vous a envoyé dans cette île? — Le pape. — Vous conspirez donc, vous et le pape, avec les ennemis du Sultan pour introduire ici des espions et des gens qui veulent s'emparer d'une partie de l'Empire? » Et comme l'évêque protestait énergiquement, Ali continua : « Pourquoi donc avez-vous appelé les galères de Naples et de Malte dans ce port, sinon dans l'idée qu'elles s'empareraient de l'île pour le roi de Naples au nom du pape? Pourquoi leur avez-vous fourni des secours? — Ce sont là des calomnies, forgées par la malignité de personnes malveillantes. Ni mes diocésains ni moi, n'avons jamais eu l'idée d'une pareille conspiration. Quant au prétendu projet de conquête de l'île, voyez qu'aujourd'hui encore le port est plein non seulement de galères napolitaines et maltaises, mais d'autres pays ennemis. — C'est vrai, mais il n'en était pas ainsi quand s'y trouvait la flottille que vous avez appelée et à laquelle vous avez procuré de l'argent et des vivres, suivant l'information qui en est parvenue au Sultan. Faites-moi donc venir vos chrétiens, je veux qu'eux aussi me rendent compte de leurs actes. — Je ne puis me prêter à ce que vous désirez : mes diocésains se sont dispersés dans les montagnes, effrayés par votre arrivée menaçante, et non parce qu'ils étaient coupables. Même si je le voulais, il me serait impossible de les faire comparaître devant vous. — Finissons-en : vos chrétiens me payeront leur trahison avec une grosse contribution, vous et votre chapelain serez pendus, si vous ne consentez pas à vous faire musulmans. Réfléchissez, j'attendrai jusqu'à demain votre résolution ».

L'intrépide confesseur répondit qu'il était prêt à subir tous les tourments et la mort même, plutôt que de renoncer à la foi de Jésus-Christ. Il affirma de nouveau que ni lui ni ses diocésains n'avaient eu aucune relation avec les Napolitains et qu'il ne leur avait fourni aucun secours, sa pauvreté le lui défendant même si on lui en eût demandé. Il fut ensuite ramené à son cachot, apprit à son chapelain la sentence portée contre eux, et passa avec lui la nuit en prière.

Le lendemain, 17 octobre, le pacha les fit comparaître de nouveau et ne fit que leur répéter ce qu'il avait dit la veille : « Faites-vous musulmans ou vous serez pendus. » Carga répondit pour lui

et son compagnon : « Faites de nous ce qu'il vous plaira : nous souffrirons mille morts plutôt que d'abandonner la foi chrétienne. »

Ali donna l'ordre de les pendre immédiatement à une vergue du navire. On eut vite trouvé deux cordes, on revêtit les condamnés d'une chemise blanche, et on leur ordonna de monter à l'échelle de corde de la vergue. Le chapelain qui montait le premier parut effrayé : « Cher don Michel, s'écria l'évêque, prêtre du Seigneur, soyez courageux : voilà l'échelle qui vous fera monter au ciel. » Le chapelain réconforté monta sans hésitation. Quand ils furent arrivés à la hauteur de la vergue, le bourreau leur passa le nœud coulant autour du cou et les repoussa brusquement des échelons où s'appuyaient leurs pieds. Un instant après, ils avaient rendu l'esprit.

Les corps restèrent exposés trois jours et trois nuits. Chaque nuit, on aperçut une lumière qui brillait sur la tête de l'évêque martyr : soldats et marins furent témoins de ce prodige, que raconte aussi le cardinal de Santa Croce. On entendit des chants harmonieux à l'évêché.

Les catholiques obtinrent enfin la permission d'ensevelir les restes de leur saint pasteur. Quelques prêtres, accompagnés des fidèles qui avaient osé reparaître, lui donnèrent la sépulture dans une chapelle de saint Marc, située sur le bord de la mer, à l'endroit où se trouve aujourd'hui un atelier de la compagnie hellénique des bateaux à vapeur (1). Le corps fut plus tard transporté en grande pompe à la cathédrale Saint-Georges et placé dans le tombeau épiscopal. Lors de la reconstruction de l'église en 1833, on ne trouva aucune marque capable de le faire reconnaître : tous les ossements recueillis dans la sépulture commune des évêques furent transférés sous les fonts baptismaux actuels.

On verra dans les deux documents annexés, une liste des miracles attribués au vénérable Carga (2).

(1) Ampelas, *op. cit.*, p. 433.

(2) Les catholiques de Syra lui ont conservé une vive dévotion : les malades aiment surtout à vénérer sa croix pectorale, conservée à l'évêché comme une relique.

V

Il me reste à parler de l'introduction de sa cause. Dès le 4 octobre 1624, dans une congrégation générale de la Propagande, en présence d'Urbain VIII, fut faite la relation des vertus, de la mort et des miracles de Carga. On chargea l'évêque d'Andros, Paul Pucciarelli, d'instruire le procès en forme sur les lieux.

Pucciarelli reçut les dépositions de cinquante-cinq témoins, parmi lesquels l'évêque de Tinos qui avait été emprisonné avec Carga, son vicaire général et confesseur, son chancelier et d'autres prêtres de ses familiers. Tous ces témoins affirmèrent que l'évêque défunt était considéré comme un saint, même par les Turcs. On recueillit les preuves de nombreux miracles opérés par son intercession avant et après sa mort.

Le cardinal de Santa Croce fit la relation de ce procès le 15 janvier 1627. La Congrégation demanda une nouvelle enquête à l'évêque de Tinos (1). Mais celui-ci étant mort en 1632, on en chargea le missionnaire dominicain Innocent Marziale.

Le procès fut repris par la Congrégation des Rites; le 13 mai 1633, le cardinal Cesarini fut nommé promoteur ou ponent de la cause. Un décret de la Propagande, du 23 janvier 1645, nous apprend que cette Congrégation s'occupait de nouveau de poursuivre la béatification : mais depuis lors on perd toute trace des pièces du procès qui sans doute n'aboutit pas, pour des motifs absolument inconnus. Une lettre de l'archiviste de la Propagande, du 2 août 1685, adressée aux dominicains de Constantinople, parle bien de nouveau du procès ordinaire fait par l'évêque d'Andros, mais c'est tout.

Je crois savoir que l'ordre des Frères Prêcheurs a l'intention de faire de nouveaux efforts pour reprendre la cause abandonnée, et je forme le vœu qu'ils réussissent bientôt dans leur pieux dessein.

(1) Une lettre de la Propagande, du 10 septembre 1631, annonçait à l'évêque de Syra Marengo, successeur de Carga, que le procès était reçu à Rome, et qu'il constait de la sainteté, des miracles et du martyre. Cette lettre promettait des instructions que l'évêque recevrait bientôt sur ce qu'il devrait faire des reliques du martyr.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Ego, infrascriptus Archivii Sacræ Congregationis de Progaganda Fide custos, fidem facio et testor, in Archiv. et Registris eiusdem Sacræ Congregationis hæc reperiri monumenta de vita, obitu, martyrio et miraculis Servi Dei Fr. Joannis Andreæ Carga Veneti, ordinis Prædicatorum, Episcopi Syrensis, tenoris sequentis, id est :

I. — Decretum Sacræ Congregationis Generalis de Propaganda fide, habita coram S. M. Urbano P. P. 8, die 15 Januarii anno 1627.

Referente R^mo^ Sanctacruccio Processum vitæ et miraculorum Frà Andreæ Carga, Veneti, ordinis Prædicatorum et Episcopi Syrensis, quem ob fidem catholicam catenis vinctum, in trireme positum et ibi paulo ante vita functum suspendi jussit Hali Bassa Turca ad unius triremis antenam una cum aliis duobus Syrensibus, anno Dni 1617, die 16 octobris; Ssmus et Patres, hac audita relatione, Deum glorificaverunt, gratiasque egerunt divinæ ejus majestati, quæ semper Ecclesiam suam viris probitate vitæ præstantibus condecorat, et sanctam suam catholicam fidem miraculis confirmat.

II. — Relatio autem prædicti processus facta a R^mo^ Sanctacruccio est hæc quæ sequitur.

Il vescovo di Andro nell' Arcipelago, in esecuzione dell' ordine di questa sacra congregazione per verificazione della vita, morte e miracoli de P. Andrea Carga, dell' ordine dis. Domenico, già vescovo di Sira, manda processo autentico coll' esame di 55 testimoni, tra quali vi è il suo vicario, che fù anche suo confessore, il cancelliere, e quattro altri sacerdoti suòi famigliari e domestici, quali concludamente provano, che in undici anni che fù vescovo, fù tenuto da tutti in concetto di santo, e dalli Turchi riputato per un uòmo di gran bontà, essendo egli umile, parco nel mangiare, perito nell' istruire, assiduo nell' orazione e nell' insegnare a suòi preti, caritativo verso i poveri, costante in mantenere l'autorità ecclesiastica. Ridusse al rito latino quasi tutti i Greci di Sira (1). Si doleva di non saper parlare il greco per maggiormente giovare al suo popolo; tuttavia l'avvento, la quaresima e le feste principali predicava in italiano, facendo il tutto ridire in greco da un suo sacerdote. Ordinò il suonarsi l'*Ave Maria* la sera [e] la mattina avanti il giorno. Indusse i preti a dire il sabbato e la vigilia di tutte le feste il matutino in chiesa unitamente, e le altre ore. In somma, in tutte le sue azioni, si portava in modo che il popolo diceva aver lui portata la benedizione in quel paese, essendosi in tempo suo stata sempre abbondanza granda e quiete, e dopo la sua morte vi è stata sempre carestia e persecuzioni. Portava continuamente una crocetta di reliquie, con laquale toccandovi infermi e indemoniati guarivano, e tra gli altri fece vivendo li

(1) Fontana, dans Le Quien, *op. et loc cit.*, parle aussi de conversions de musulmans.

seguenti miracoli. Una donna, avendo avuto per molti giorni un grandissimo dolore nell' occhio destro, segnata dal vescovo con la detta sua crocetta, guarì subito. Un' altra donna, avendo quasi perso il lume dell' occhio destro, segnata dal vescovo con la detta crocetta, incontanente l'aprì. Quattro altre persone in diversi tempi, segnate con la detta crocetta, e con la benedizione del vescovo, guarirono di gravi infermità di occhi. Un giovane, essendoli rivoltata la faccia, segnato come sopra, guarì subito. Due altre donne similmente furono sanate dall' istesso male, segnandole con la detta crocetta. Una donna, dopo tre giorni e tre notti di dolore di parto, tenuta per spedita, raccomandandosi al Vescovo e mandatagli da lui la crocetta e sua benedizione, in un istante partorì senza difficoltà e restò libera. Due altre donne, gravemente inferme da lungo tempo, fatta istanza al vescovo della sua benedizione e mandata loro con la detta crocetta, guarirono subito. Una spiritata, raccomandandosi al Vescovo, ed egli segnandola con la medaglia della sua corona, e dicendogli : *Va in pace*, la notte sentì uscire dall' orecchio sinistro una botta come di moschetto, nè mai fù molestata da spiriti. Quattro altre persone spiritate, esorcizate per ordine del vescovo, dando all' esorcista la detta crocetta e sua benedizione, e facendo egli in quel mentre orazione, furono liberate.

L'occasione della sua morte fù questa. Essendo stato supposto ad Halì bassà gentile delle galere turchesche, che le galere cristiane erano all' isola di Sira, e che il vescovo e preti gli avevano portati rinfrescamenti, Halì adirato venne alli 15 di ottobre 1617 con la sua armata a Sira, ed essendosi sparsa voce che veniva con animo di far male specialmente al vescovo, tutto il popolo fuggì dalla terra, ed il vescovo consigliato a fuggire anche esso, non lo volle farlo, dicendo non avere a chi lasciare le mie peccorelle. Anzi chiamato dal bassà, vi andò intrepidamente. Il bassà vedendolo gli domandò perche non gli aveva dato avviso delle galere cristiane; al che rispose : Signore, qui non sono state galere, come ve ne potrete informare da tutto il popolo. Ed essendo da un rinnegato suggerito ad Halì che i vescovi son fatti dal Papa, volle vedere le bolle, e lettele disse : Dunque il Papa manda qui spioni? Or và, che ti accomoderò ben io, e venga poi il vostro Santa Padre a liberarti. Ed ordinò che fosse messo alla catena, mandando anche dalle altre galere alcune squadre di soldati alla terra, i quali saccheggiarono e condussero via 200 prigioni, tra uòmini e donne. Mentre il vescovo esortava gli altri a star costanti, il bassà mandò ad offrirgli la vita, se si voleva far turco. Al che egli rispose : Nò, nò! Ditegli pure che faccia di me quello che ha da fare. Il giorno seguente sul tramontar del sole, Halì ordinò che il vescovo e due altri fosseno impiccati, come seguì a vista di tutta l'armata. Ma essendo il vescovo ispirato mentre si appicavano gli altri due, così in camicia come l'aveano lasciato, fù sospeso così morto nell' età sua di 63 anni (1), avendo prima predetta la sua morte più volte, e che dovea seguire in quell' anno, e per mano deglo infedeli.

(1) J'ai déjà fait remarquer que ce chiffre contredit les données des biographes italiens, probablement mieux renseignés sur ce point particulier.

Li miracoli, che dopo la sua morte seguirono, sono questi. Per tre sere continue che stette attacato alla forca, gli fù visto un lume sopra la testa. Il suo corpo, dopo tre giorni che fù levato dalla forca, fù trovato bianco, senza alcuna macchia. Dopo alcuni altri giorni essendo trasportato il suo corpo da una chiesa vicina al porto alla cattedrale dentro il castello, fù sentito che odorava. Quattro anni dopo, essendovi aperta la sua sepultura per occasione di una spiritata, rendeva parimenti odore, e le mani di un sacerdote che avevano maneggiata la sua testa, per un poco ritennero quell' odore, che era come di pomo. Col suo capestro qual fù portato in Santa Maura (1) è pubblico e notorio, che molti infermi di Terzana col metterselo addosso e col bere dell' acqua dove fosse stato posto, sono guariti. Tutti quelli che operarono nella morte del vescovo infra l'anno morirono malamente. Una donna spiritata di dieci anni, postasi sopra la testa del vescovo, restò libera, gridando : Siamo abbrucciati da questo appiccato, egli ci caccia, ed altre parole. Una donna turca, gravata di dolori e dettogli che si raccomandi al vescovo, ciò fatto, guarì subito con istupore di tutti. Un' altra donna, bevendo dell' acqua dove era stata la camicia del vescovo, guarì dalla febbre. Un marinaio con compagni disperato in una fortuna di mare di potersi salvare, fatto voto al vescovo, si salva pigliando porto. Una donna che aveva un' infermità di occhi incurabile, ed un' uòmo storpiato di otto anni, con far voto al vescovo e visitare il suo sepolcro, il giorno seguente si trovarono sani.

III. — Tavola delle cose più notabili, fatta dal vescovo di Andro, fra Paolo Pucciarelli, dell' ordine de' Predicatori.

Fra Giovanni Andrea Carga, vescovo di Sira, appiccato da Halì bassà turco, dal suo confessore e tutti comunamente stimato santo, umilissimo e divoto, parcissimo nel vitto, mangiando due oncie di pane al giorno. Il suo vestito povero, e parole che diceva delle vesti. Dormiva in letto povero e razzo e pochissimo. Assiduo allo studio ed orazioni. Limosiniere e segretamente soveniva vedove e pupilli. Nel suo volto sempre si scorgeva un' allegrezza spirituale. Osservatore costantissimo di statuti cristiani ed ecclesiastici. Ridusse alla Chiesa romana molti Greci. Gran osservatore del rito latino, ed estirpatore de' capivi cioè stromenti turcheschi. Lagrime che spargeva nel far funzioni pontificali. Vero cultore delle feste, e caso occorso per non dar licenza e far opera il giorno di festa. Non sapendo lingua, non dimeno predicava. E che zelo che aveva circa l'amministrazione dei santissimi sagramenti. Ordini e divozioni poste nella sua chiesa. Custodia di se stesso *a mulieribus*, e parole che usava in ciò. Concetto che si aveva della sua verginità, e parole di se stesso dette sopra ciò. Piutosto voleva di morire, che donna vedesse la sua carne. Risposta data da lui a certi preti, che per tentarlo mentre era tormentato da mal di pietra, gli dissero che remedio era usarsi con le donne.

Sanavano infermi di diverse infermità con il solo segno della croce fatto con la sua crocetta pastorale. Dando la sudetta crocetta di sua mano ad altri, et portandola ad infermi sanavano. Concetto della sua santità avuto

(1) Sainte-Maure ou Leucade, une des îles Ioniennes.

da tutti ed anco dall' isole circonvicine. Le sue ossa sino al presente odoravano.

Adriana, di Sifanto (1), spiritata fù liberata al sepolcro del detto vescovo, e come caso occorso con alcune reliquie del detto vescovo alla detta Adriana avanti che si liberasse. Parole delli spiriti, che gridavano per il detto vescovo. Infermi di febbre a lui ricorsi, sanati.

Risposta data dal detto vescovo ad un prete per il suo ritratto. Concubinari non gli ammetteva ed esser compari. Bestemmiatori erano da lui castigati. Diligenza che usava per sentir la messa (2).

Monfrodi di Giorgio Russo, da Sira, essendosi rivoltata la faccia, fù sanato col segno della sua croce. Marussa (3), di Sira, spiritata, fù guarita avendogli mandato il vescovo la sua crocetta. Si liberavano gli infermi e spiritati quando si mandavano a scongiurare perche in quel mentre lui orava. Cali, da Zea (4), spiritata, salvatica, colla crocetta fù liberata. Elisabetta, dell' isola di Naxia (5), fù liberata dallo spirito. Maria, di Sira, essendosegli rivoltata la faccia fù sanata. Anna, di Sira, stata male 25 anni, ricorrendo al vescovo, fù sanata.

Mansuetudine e pazienza che mostrò con un suo servitore che gli fece un tradimento. Sira, nel tempo che fù vescovo, era benedetta da Dio (6).

Maria Cigala, voltandosi al sepolcro, fù guarita dalla cecità.

Gran dolore sentiva di non poter celebrare ogni giorno per il male della gola che pativa (7).

Il figlio di Lorenzo Vassallo, essendosegli rivoltata la faccia, con il segno della croce fù guarito. Erini (8), figlia di Giorgio Russo, guarì da gravissima febbre, avendo bevuto l'acqua ove vi fù posta un poco la camicia del vescovo. Francesca, da Sira, essendo quasi affatto cieca, fù liberata col segno della croce. Tomaso Cigala, essendo storpiato di molti anni, andando al sepolcro del vescovo, ottene la grazia di maneggiar il braccio.

Profetizzò la ruina di Sira e la sua morte molto avanti (9).

Giorgio di Francesco Dapolla, di Sira, avendo quasi perso un' occhio, fù guarito col segno della croce del detto vescovo. Giovanni Cigala, ricorrendo al vescovo dopo morte, con l'invocazione fù liberato dalla sommersione che per fortuna gli sovrostava.

Quello che operò per salvare una donna giovane da un turco, e sua lemosina (10).

Andrea Varthaliti, spiritato, come fù sanato dal vescovo. Nicoletta Xan-

(1) Une des Cyclades.

(2) Ce paragraphe, comme plusieurs de ceux qui suivent, n'occupe sans doute pas la place qu'il avait dans l'original.

(3) Μαροῦσσα, diminutif de Μαρία.

(4) Καλή. — *Zea* ou *Tzia* est l'île de Κέως.

(5) *Naxia* = Naxos.

(6) Voir note 2 ci-dessus.

(7) Voir note 2 ci-dessus.

(8) Εἰρήνη.

(9) Voir note 2 ci-dessus.

(10) Voir note 2 ci-dessus.

thaki, avendo perso un' occhio, con il segno della croce fù sanata. Violante di Giovanni, da Sira, con una visione essendosi raccomandata al vescovo che gli apparve, fù guarita da gravissima infermità. Anna di Nicolò Durazzo, raccomandata al vescovo, guarì da un dolor di cuore. Chiemasè, turca rinegata, inferma di grave infermità, raccomandata al vescovo essendogli apparso in visione, subito guarì e fa dir messe *pro gratiarum actione*. Margarita di Gregorio Raviano, cieca quasi da un'occhio, fù guarita col segno della croce. Agnese di Giovanni Prindezi (1), avendo patito 88 anni dolori di stomaco, portando la reliquia del vescovo, guarì. Bartolomea di Leonardo Russo, avendo gran male agli occhi, e quasi persi, fù guarita col segno della croce, ed essendo tre giorni di parto con pericolo di vita, subito che il vescovo gli mandò la crocetta, guarì. Giorgina Varthaliti, essendo spiritata, fù sanata con il segno de la croce.

Canto savissimo che fù sentito dopo la sua morte in casa sua (2).

Caso occorso in Ragusa con una spiritata, e le parole dello spirito dette per il vescovo.

VINCENTIUS ALEXANDER CONSTANTIUS.

Archivii Sacræ Congregationis de Propag^a Fide custos.

Loco + Sigilli.

NOTE. — Le document qui précède est conservé aux archives de l'évêché de Syra; on lit à la fin : *La presente fù copiata da un' altra copia* de verbo ad verbum *l'anno* 1823 10 *giugno*. Je le dois à l'obligeance du R. P. H. Marengo, curé de Saint-Pierre de Galata, qui en possède une copie exécutée le 24 novembre 1895 (3).

SOPHRONE PÉTRIDÈS,
des Augustins de l'Assomption.

(1) *Prindezi*, transcription de Πριντέζης qui lui-même est l'italien *Brindisi*.

(2) Voir la note 2 de la page précédente.

(3) Les dominicains ont récemment publié le portrait du vénérable. L'original se voyait autrefois dans le couvent des Saints Jean et Paul à Venise, avec cette inscription : *V. Jo. Andreas Carga, E. Syrens. MDCXVII.* Le 18 mars 1779, sur la demande du conseil municipal de Saint-Daniel, on en fit une copie qu'on lui envoya et qui se trouve dans la salle des séances de ce conseil. Vers 1850 on en fit une lithographie répandue dans les diocèses d'Udine et de Syra. Enfin en 1855 Pinzani le fit graver pour son livre.

AU PAYS DES NOṢAIRIS

(*Suite et fin*) (1)

XIII

Lundi 29 *août.* — Nous avons bien un autel portatif, mais nous ne pouvons prendre sur nous de célébrer avec le vinaigre du curé de Bayḍâ.

Depuis hier nous sommes en vue de la massive forteresse de Maṣyâd dont une petite demi-heure nous sépare. Sur la route, nous nous rencontrons avec Naǵîb effendi, un employé chrétien, qui est venu passer le dimanche avec ses coreligionnaires de Bayḍâ. Quand nous avons franchi la porte de la petite ville, entourée d'une enceinte assez bien conservée, Naǵîb effendi tient absolument à nous emmener chez lui.

Maṣyâd est exclusivement peuplée d'Iṣma'ilîs. En fait de sunnites on n'y rencontre que les employés du gouvernement. Nous ne tarderons pas à avoir de leurs nouvelles. Naǵîb effendi a mandé un émir Isma'ilî, nommé Idrîs, qu'il prie de nous accompagner dans la visite de la citadelle. Nous nous apprêtons à le suivre et à visiter cette forteresse, si souvent mentionnée dans les historiens orientaux des Croisades. Au moment d'en franchir le seuil, un zaptieh, dépêché par le caïmacam, nous en interdit l'entrée et nous intime l'ordre de le suivre. Je lui réponds que nous n'avons rien à démêler avec son maître, que nous avons le droit de nous promener dans les États du sultan, que si l'on soupçonne notre honorabilité, on n'a qu'à examiner nos papiers. Du seuil d'une maison voisine un certain Sa'dou effendi, sergent de gendarmerie, nous appelle par signes. A mon tour je lui fais entendre par gestes

(1) Voy. vol. IV, 1899, p. 572 et vol. V, 1900, p. 99 et 303.

qu'il est libre de venir nous trouver — « Mais c'est pour prendre le café. — Merci! trop de bonté! »

Bien nous en prit. Si nous avions pénétré dans la maison, le plan de Sa'dou était de nous y tenir enfermés, jusqu'à ce que le moutaṣarrif de Ḥamâ, dont Maṣyâd dépend, eût par le télégraphe statué sur notre sort (1).

Pour comprendre tout ce manège, il faut savoir que nous étions véhémentement soupçonnés de menées politiques. Les zaptiehs rencontrés la veille à 'Oṣq'Omar avaient fait leur rapport. On nous avait signalés comme une mission en règle, composée d'un médecin, d'un photographe (le P. Collangettes), d'un ingénieur-dessinateur (c'était moi) et de deux prédicateurs : les PP. Barnier et Kyrillos. Nous photographiions, nous prenions des notes, nous communiquions avec les gens. N'avions-nous pas la veille minutieusement examiné les ruines de Raṣâfa? Aujourd'hui nous voulions pénétrer dans la citadelle de Maṣyâd. Autant de préventions contre nous!

Entre temps nous retournons à la maison de Nagîb ef. où la plupart des employés musulmans nous rendent visite et nous font beaucoup d'amabilités. Le P. Collangettes donne des consultations. Ils sont surtout sensibles au cadeau de quelques pincées de poudre insecticide Vicat.

Consultations et poudre aidant, la glace finit par être rompue. Le cadi et, dissimulé derrière lui, Sa'dou effendi lui-même viennent nous saluer. Accroupis en file sur des tapis, nous conférons avec de solennels turbans, avec de religieuses barbes blanches qui feraient de ce coin de la Syrie centrale un milieu presque acceptable s'il n'y avait pas les caïmacams.

Dans l'intervalle le sous-préfet a réfléchi : nous pourrons visiter la citadelle sous la surveillance d'un gendarme. Pauvre monument! lui aussi porte le deuil de sa nation. Rien de l'aspect imposant du donjon de Ṣafîtâ. Les matériaux sont mesquins et la construction négligée. Il est vrai qu'elle a été tant de fois remaniée. Elle est assise sur une plate-forme rocheuse de 3 ou 4 mètres d'élevation, soigneusement taillée comme à Raṣâfa pour en augmenter l'escarpement (2). Quand on a

(1) Il y a deux ans, un caïmacam a été destitué pour avoir témoigné de la bienveillance à M. Dussaud.

(2) Burckhardt et après lui St. Guyard exagèrent quand ils décrivent ainsi

franchi l'unique porte, on arrive par un chemin montant aux différents étages où logent quelques misérables familles isma'ilies. Inutile de s'arrêter aux nombreuses inscriptions coufiques qui ont déjà été relevées (1). Du sommet on jouit d'une vue générale sur la ville. La population a dû être jadis plus considérable; car l'enceinte actuelle renferme beaucoup de maisons en ruines et des jardins étendus (2).

Autant que la présence du zaptieh me le permet, j'essaie de causer avec l'émir Idrîs. Son grand-père occupait encore cette forteresse comme gouverneur. Quel changement! Au temps des Croisades on peut dire que les Isma'ilîs dominaient toute la Syrie centrale : émirs, atabecs, sultans, princes et seigneurs francs devaient compter avec eux. Actuellement ils n'habitent plus en dehors de Maṣyâd que les bourgs de Qadmoûs et de Salamiyé. Leur nombre ne dépasse certainement pas le chiffre de neuf mille âmes. J'exprime à ce sujet mon étonnement à l'émir Idrîs. Il me répond que les Indes (anglaises) renferment d'autres centres Isma'ilîs (3). C'était exact; mais j'aurais cru ce détail ignoré dans ces âpres montagnes. Des relations existent sans doute entre les deux fractions de la communauté.

Il faut éviter de confondre les Isma'ilîs avec les Noṣairîs comme on le fait trop souvent. Le physique diffère; tandis que celui des Noṣarîs se rapproche assez du type occidental, chez les Isma'ilîs que j'ai pu observer, certains traits rappelleraient plutôt la Perse et l'Asie centrale : visages ronds, grosse ossature. Ce sont d'ailleurs des ennemis implacables, et sans l'intervention de l'autorité turque les Noṣairîs auraient déjà achevé l'extermination de leurs cousins chiïtes. Car les Isma'ilîs sont eux aussi de fidèles adhérents de 'Alî. Voici l'origine de leurs différends.

La cause du gendre de Mahomet avait été embrassée avec

Maṣyâd : « Véritable nid d'aigle, le fort se dresse sur un rocher à pic et domine un paysage sombre et romantique. » *J. A.* 1877[1], 351. Cette description conviendrait plutôt à Raṣâfa. Maṣyâd est probablement un vieux terme araméen signifiant forteresse. Cfr. *Gesenius' hebræis. und aramæis. Handwörterbuch* (éd. Buhl). 12 édit. 1895, p. 448 s., v. מְצָד.

(1) Par Van Berchem et Dussaud.

(2) Voir la description de Burckhardt, *Travels in Syria*, 150-199.

(3) Cfr. *Journ. Asiat.* 1877[1], p. 385, et le Mémoire de Rousseau cité plus haut.

enthousiasme non seulement par les Persans, mais par beaucoup d'autres races qui avaient lieu de se plaindre des conquérants arabes. Après la mort de ʿAlî, ses descendants furent censés hériter de ses vertus, de sa science, de sa quasi-divinité. Chacun d'eux devenait de droit « l'Imâm » ou le pontife des âmes qu'attirait la nouvelle doctrine. A la fin du VIIIe siècle de notre ère, déjà sept imâms de la postérité de ʿAlî s'étaient succédé en ligne directe. Le sixième, Ǵaʿfar aṣ-Ṣâdiq, désigna de son vivant son fils Ismaʿîl pour le souverain pontificat. Mais la mort prématurée de ce dernier jeta le trouble dans la communauté ʿAlide. L'imamat ne pouvait remonter du fils au père. D'autre part on ne parvint pas à s'entendre sur le choix d'un nouvel imâm. Plusieurs se déclarèrent pour un frère d'Ismaʿîl, appelé Moûsâ al-Kâẓim. A ceux-là devaient se rattacher plus tard les Noṣairîs. La plupart acclamèrent le propre fils d'Ismaʿîl Moḥammad bin-Ismaʿîl. Ce sont les Ismaʿîlîs proprement dits, les ancêtres des *Assassins* des Croisades (1).

Comme la plupart de ses prédécesseurs, qui finirent presque tous de mort violente, Moûṣâ fut empoisonné par le calife des Mille et une Nuits, Hâroûn ar-Raśîd. Cet accident n'interrompit pas la série des imâms pontifes. Entre les partisans de Moûsâ et ceux de Moḥammad bin-Ismaʿîl la division s'accentuait. On se traitait réciproquement d'apostats. Dans l'intervalle le dogme de la divinité des descendants de ʿAlî s'était complètement fixé. Moḥammad fils de Noṣair, l'ancêtre religieux des Noṣairîs actuels, l'adopta sans réserve, tout en se proclamant pour la lignée de Moûsâ al-Kâẓîm. C'était déclarer la guerre aux Ismaʿîlîs, guerre poursuivie jusqu'à nos jours avec des alternatives diverses pour les deux partis. L'avantage, nous l'avons vu, reste définitivement assuré aux Noṣairîs.

A Maṣyâd on peut à l'heure actuelle observer un curieux phénomène. La race Ismaʿîlie ayant pour ainsi dire fondu en ce siècle, les principales familles ont seules échappé à la débâcle. Aussi presque tous les Ismaʿîlîs de la localité sont-ils émirs, titre qui ne les empêche pas d'être de vrais gueux. Les employés du gouvernement ne nous en parlent qu'avec mépris et les traitent de « Turc à Maure ». Ismaʿîlîs et sunnites ont des boucheries

(1) Cfr. *Un grand maître des Assassins* dans *J. A.* 1877[1], 324 sqq., et aussi l'article de Defrémery, *Recherches sur les Ismaëliens*, *J. A.* 1854[1], 373.

séparées et se renvoient mutuellement l'épithète d'infidèles.

Au retour de la citadelle nous dînons chez Naǵîb effendi en compagnie des employés qui continuent à nous accabler de politesses. Au départ ils nous embrassent sur les deux joues et nous quittons la ville avec les honneurs de la guerre : Nous le croyions du moins! Ce que nous ignorions alors, c'est que toute la matinée notre présence a occasionné un échange actif de dépêches avec le moutaṣarrif de Ḥamâ et le caïmacam de Ḥoms où l'on savait que nous devions aboutir. Nous allions apprendre à nos dépens ce dont un caïmacam est capable. Il se peut après tout que Monsieur G. Radet ait raison et qu'avec ce vaillant explorateur de la Phrygie il faille mettre sur le compte de ces sous-préfets ottomans la plupart des abus d'autorité se commettant en Turquie. « Au-dessus et au-dessous on trouve quelque justice. Le wali et le moutaṣarrif ne s'abaissent pas en général à des vexations mesquines; le mudir est souvent un brave homme, ensommeillé, inoffensif, qui participe à la bonté native du paysan turc. Il est rare que le caïmacam n'incarne pas la tyrannie cupide, méchante et sournoise du fonctionnaire subalterne (1). »

XIV

C'était en plein midi : en dépit de l'heure et de la saison, la chaleur en ce climat sec n'est pas trop pénible à supporter. Nous traversons une plaine mesurant en longueur une forte heure. De ce côté la vue du château, se détachant sombre sur les contreforts du Gabal Noṣairî, est vraiment imposante. On dirait un fauve ramassé sur lui-même et surveillant la belle vallée de l'Oronte, cette grande artère de la Syrie centrale.

La plaine franchie, nous nous engageons dans une petite chaîne de collines, parallèle aux monts Noṣairîs. Au bout d'une demi-heure nous aboutissons au village de Roub'o : beaucoup de grottes sépulcrales. Encastrée dans le plafond d'une caverne, une stèle de basalte, probablement rapportée, attire notre attention : elle porte au-dessous d'un buste de femme

(1) *Archives des miss. sc.*, 1895, p. 433.

plusieurs lignes d'inscription. Nous les copions à la lueur d'une bougie. Par suite de la position horizontale du monument le papier n'adhère qu'imparfaitement et l'estampage fournit une empreinte confuse, tout comme une photographie au magnésium.

Les deux dernières lignes ne donnent rien de certain. Il s'agit de l'année 515 des Séleucides, mois de Péritios. La défunte serait une certaine *Aquilinella* (?), femme ou fille de Numénius Marcellus. Le résultat, on le voit, ne répond pas aux peines que ce texte nous a données.

Nous remontions paisiblement les pentes dominant Roub'o au pas lent, très lent, de nos haridelles, fourbues par la chaleur et douze jours de marche ininterrompue, quand à quelque distance nous nous voyons suivis par deux cavaliers. Ailleurs cette apparition n'aurait offert rien d'insolite. Mais les chevaux étant rares dans la région, et par suite les cavaliers, leur vue ne laisse pas que de nous intriguer. Ils nous ont bientôt rejoints : l'un d'eux est l'inoubliable Sa'dou effendi dont à Masyâd nous avions dédaigné la fallacieuse hospitalité. « Son Excellence le caïmacam, nous dit-il (littéralement Sa Félicité *Sa'âdatlou*), sachant que la contrée n'est pas sûre, nous a envoyés pour veiller sur vous. » Nous lui répondons que nous sommes très sensibles aux délicates attentions de Son Excellence, mais que nous nous sentons en mesure de nous défendre. Cette prétendue escorte est en réalité une garde, chargée de nous ramener, sans esclandre, si la chose est faisable, à tout le moins de surveiller nos relations avec les indigènes.

Évidemment le gouvernement nous accorde une importance que nous ne méritons pas. Nous sentons d'autant plus vivement le désagrément de cette escorte imposée, que les cavaliers gouvernementaux sont à la charge des villages qu'ils traversent, eux et leurs chevaux. Aussi leur apparition fait-elle sur l'habitant exactement la même impression qu'au printemps l'annonce d'un nuage de sauterelles. En attendant nous laissons nos deux zaptiehs, beaucoup mieux montés que nous, prendre la tête de la caravane.

Sur un petit plateau à gauche de la route voici des ruines imposantes sous les rayons obliques du soleil couchant qui les enveloppe de jets lumineux, pourpre et or, comme d'un voile

magique, et semble communiquer une vie momentanée à ces vestiges d'un passé déjà loin; c'est Dair Ṣolaib. Nous voyant quitter le sentier, un des policiers se met à notre suite tandis que Sa'dou continue vers le village en face de nous où nous passerons la nuit. Nous approchons : les chevaux marchent au milieu de grandes herbes sèches, qui étouffent le bruit de leurs pas. Dans le silence lumineux et recueilli de la solitude montent les ruines d'une église de style gréco-chrétien, comme celles que le marquis de Vogüé et le P. M. Jullien ont décrites en si grand nombre dans leurs ouvrages sur la Syrie centrale. Seuls l'abside et les arcs des bas-côtés tiennent bon; le pronaos est à moitié écroulé; la plupart des pierres du couronnement sont tombées, d'autres s'inclinent et penchent. La symétrie verticale des lignes est légèrement troublée. Mais la masse du monument est si lourde et si bien ajustée que son poids maintient les assises et que l'appareil maintient le poids en place. La voûte est éventrée; à travers le portail et la colonnade décimée le regard plonge dans le sanctuaire; peu de colonnes entières, les chapiteaux gisent à terre. Entre les quatre murs, sur le sol inégal, dans le fouillis des entablements, des chapiteaux et des fûts brisés, l'herbe pousse drue; des arbrisseaux croissent dans les coins, à l'abri du vent, et leurs racines vont chercher, à travers les joints des fondations, l'humidité rare.

Un moment est venu où des mains pieuses ont cessé de veiller sur ce vénérable monument. Les bâtisses sont restées là. Les pluies d'hiver les ont lavées de larges ondées, les soleils d'été les ont dorées, la nature les a respectées et embellies; elles demeurent au milieu de la solitude, majestueuses, harmonieuses et sereines, images splendides du génie chrétien qui les éleva.

Autour de l'église d'autres ruines s'étalent confuses, ensevelies sous un inextricable réseau de genêts gigantesques, de ceps de vigne et de jeunes figuiers. Impossible de ne pas être frappé de leur caractère uniforme. Il y a là bien cinquante à soixante maisonnettes, sans fenêtres, toutes bâties sur le même patron, linteaux et montants, tous monolithes et anépigraphes avec une belle croix gravée profondément au-dessus de l'entrée. Cette uniformité, cette recherche de l'anonyme dans une région où chaque linteau porte au moins une date font songer à

une agglomération monastique dont le nom actuel Dair Ṣolaib (couvent de la petite croix) aurait gardé la trace (1).

Le soleil est couché quand nous entrons au village de Ḥammâm, appelé parfois aussi Dair Ṣolaib du nom des ruines voisines. Nous nous installons dans la cour d'une maison où nous camperons pour la nuit. Nos cavaliers s'établissent à côté de nous sur une terrasse.

Les gens de Ḥammâm jouissent d'une assez mauvaise réputation. On ne s'en douterait guère à voir la façon dont ils viennent passer la veillée avec nous. Toujours le même sujet de conversation : « Ah! si un consul (comprenez un Européen) voulait prendre notre village! » et cela malgré la présence des *ḫayyâl* (2) qui à quelques pas de nous fument la cigarette et affectent de ne pas entendre. « Mais pourquoi ne cultivez-vous pas mieux vos terres? — Notre dernière vache vient de mourir. » — C'était vrai! Quoi de plus éloquent que cette réponse et quelle sinistre lumière elle projette sur la situation de ce pauvre pays (3)!

La nuit est mauvaise et froide; nous couchons sur la terre nue et, quoique dormant en plein air, nous sommes dévorés par des insectes de toute espèce; oh! ces infiniment petits! Même après le coucher du soleil nous avons dû nous défendre contre des nuées de mouches, attirées sans doute par les innombrables figuiers de la région, chargés de fruits très sucrés, et pouvant soutenir la comparaison avec les figues de Smyrne. Nous leur devions ce souvenir reconnaissant; car depuis plusieurs jours elles constituent le fond de nos repas. Le croirait-on? Ce régime austère et franchement végétarien nous revient assez cher. Tout ici est à des prix exorbitants, même le pain, un mélange de maïs, d'orge et de paille. Nos montures sont encore plus à plaindre que nous : l'orge étant réservée aux hommes, elles doivent se contenter de paille.

Au matin, Sa'dou selle son cheval et s'apprête à partir. Notre

(1) Rey, *Archives des missions scientifiques*, III, 343, place également un « monastère byzantin » à Dair Ṣolaib.

(2) Cavaliers du gouvernement.

(3) Voir dans les *Missions françaises* par R. de Saint-Arroman, 2e série, 155, les efforts du gouvernement siamois pour préserver les éléphants et les bœufs du charbon. Depuis dix ans l'infection charbonneuse désole la Syrie sans que l'administration turque s'en soit préoccupée.

contenance l'a visiblement découragé. Partir, et cela sans la moindre petite gratification, voilà qui est inouï dans les annales de la gendarmerie turque. Préalablement cependant, n'osant s'adresser à nous, il montre au P. Kyrillos une lettre officielle du caïmacam, nous laissant le choix entre le retour à Maṣyâd ou un voyage à Ḥamâ, dont le moutaṣarrif nous attend. Nous nous déclarons décidés à poursuivre notre itinéraire. Sur cette réponse catégorique, Sa'dou parlemente avec quelques Noṣairîs à mines suspectes et nous nous voyons bientôt entourés par une demi-douzaine d'individus armés de Martinis, de pistolets et de sabres recourbés. Sans faire attention à ces démonstrations belliqueuses, nous allons au haut du village examiner les ruines d'un ancien fortin, appelé sérail par les habitants. Il est bâti avec des débris anciens, où les croix abondent.

On nous parle d'une belle église à 1/2 h. N.-E. de Ḥammâm. Nous y allons. C'est comme une réduction de l'église de Dair Ṣolaib avec le pronaos en moins : tout autour, des ruines étendues et confuses. Au dire des habitants, la région renfermerait une vingtaine de ḫirbet. Le chiffre est probablement exagéré, mais le renseignement mérite d'être retenu.

Nous prenons enfin la direction de Kafr 'Aqîq qui, toujours d'après les descriptions des indigènes, doit nous réserver des surprises. En face de notre obstination et désespérant d'obtenir le bakhchiche si patiemment attendu, le second zaptieh renonce également à nous protéger.

Au sortir de Ḥammâm, nous descendons dans une gorge profonde, précédés du cheikh du village et de trois Noṣairîs inconnus, armés jusqu'aux dents. La vallée devient de plus en plus sauvage, un vrai coupe-gorge. Nous suivons au hasard nos nouveaux guides sans trop savoir où ils nous mènent. A plusieurs reprises, le cheikh leur demande s'ils ont dessein de pousser plus loin. Sur leur réponse affirmative, il se sépare enfin de nous et retourne au village.

Sans concevoir le moindre soupçon, nous continuons à causer avec les trois Noṣairîs qui tantôt marchent en tête, tantôt voltigent sur les flancs de la caravane. Le P. Kyrillos a surtout le talent de les intéresser. Nous les photographions même en nous disant que paysage et individus conviendraient à une scène de brigandage. Après une longue marche, nous arrivons

à une rivière ; il devient évident que nous sommes en dehors de l'itinéraire projeté. Nos guides, interrogés, finissent par nous avouer que les gendarmes leur avaient donné carte blanche pour nous dépouiller, à tout le moins pour nous égarer, nous effrayer, et empêcher de la sorte la continuation de notre voyage. Ils ne font nulle difficulté de convenir qu'ils nous ont suivis dans cette intention, mais qu'ils répugnent maintenant à commettre cette lâcheté. Notre attitude décidée et aussi — je crois — le revolver passé à la ceinture de Michel (1), tout cela a dû également contribuer à leur inspirer des idées plus saines.

Il ne nous reste qu'à revenir sur nos pas : nous en serons quittes pour une ou deux heures de marche supplémentaire. Et nos chevaux qui n'ont eu que de la paille cette nuit!

Remontant le cours de la petite rivière, nous finissons par aboutir à Kafr ʿAqîq, centre en formation, fondé cette année-là même par une colonie partie de Ḥammâm. Les perpétuelles dissensions des Noṣairîs sont la cause principale de leur faiblesse et aussi du morcellement des villages. A la suite de luttes sanglantes à Ḥammâm le parti vaincu fut forcé de s'expatrier et vint s'établir dans les ruines de Kafr ʿAqîq.

La plupart des maisons sont en construction : les matériaux anciens abondent. A défaut de « pierres écrites » que nous avons vainement cherchées, nous trouvons de nombreux sarcophages à acrotères de dimensions gigantesques. Le couvercle d'un de ces sarcophages porte une figure de femme, malheureusement décapitée et d'une exécution assez grossière. Un aigle colossal, dont il reste les jambes et le bas des ailes, appartient à un art plus avancé. Pas une croix, pas un seul des motifs chrétiens, répandus avec tant de profusion dans l'ancienne région du mont Bargylus. C'est la première constatation de ce genre que nous faisons depuis le commencement de notre voyage. Évidemment cela ne prouve rien. Kafr ʿAqîq n'a pu former un îlot païen dans une région complètement chrétienne à l'époque de la conquête musulmane.

Le hameau domine d'une cinquantaine de mètres une plaine abondamment arrosée. Nous y retrouvons les traces d'un aqueduc, dont plus loin nous rencontrerons les arches encore de-

(1) Le compagnon inséparable des courses du P. Barnier.

bout. Pendant que nous prenons notre menu habituel, laban et figues, la femme du cheikh nous développe une thèse féministe (1). Elle trouve inadmissible qu'elle puisse être répudiée par son mari sur un simple caprice, quand elle doit le subir toute sa vie, même malade et impotent. Parmi les nombreux Noṣairîs faisant cercle autour de nous, personne n'impose silence à ce champion des droits du sexe (2). De plus en plus nous nous apercevons que les Noṣairies ne rappellent en rien leurs sœurs musulmanes, qui n'oseraient regarder un étranger en face, encore moins lui parler d'émancipation.

XV

Au sortir du vallon où serpente la rivière qui arrose les champs de Kafr ʿAqîq, nous sommes abordés par deux cavaliers. Le premier très élégant, un vrai gentleman noṣairî, monte une superbe jument et porte une belle carabine en bandoulière. Apprenant que nous avons traversé Kafr ʿAqîq, il se livre devant nous à un véritable accès de désespoir. « Vous venez de chez moi et je n'étais point là pour vous recevoir! Agréez du moins ma jument... mon Martini! » Que signifient ces démonstrations?

Nous avons devant nous le cheikh du village dont nous venons de visiter les ruines. Désolé, il l'est certainement de n'avoir pas pu nous traiter. Voilà tout! Le reste, c'est de l'amplification oratoire en action, une de ces mises en scène pittoresques, dont l'Orient fut toujours prodigue et qui rarement manquent leur effet sur les touristes. Nous arrivons sans trop

(1) M. Dussaud cite « Benumrah, petit village ansariyé dont le chef (mohtar) est une femme. Ce n'est pas que ces Ansariyés soient particulièrement féministes; mais ils ont trouvé que le meilleur moyen de se soustraire au service militaire était d'abandonner à une femme l'autorité et les rapports avec le gouvernement». (*Voyage*, 39.)

(2) Cette liberté est sans doute un reste des anciennes mœurs chrétiennes, qui étaient celles de leurs aïeux. Car les livres religieux des Noṣairîs, au moins dans leur rédaction actuelle, ne sont rien moins que galants à l'endroit des femmes. « Dieu, disent-ils, créa celles-ci avec les péchés des diables » (*Bâkoûra*, 61). Aussi, ajoute Solaimân ef., se gardent-ils bien d'enseigner la religion à leurs femmes.

de peine à le consoler, et l'on se sépare, satisfaits, nous de n'avoir pas été dupes, lui d'avoir donné à des Frangis une haute opinion de la générosité noṣairie.

Puis il nous faut affronter trois mortelles heures de chevauchée à travers une plaine déserte, brûlée ainsi que le sont dans la Syrie centrale les plaines où la moisson vient d'être faite. Le sol est d'un gris sale, comme recouvert des cendres d'une récente éruption volcanique, où brillent des pierres noires. De loin en loin au sommet de collines basses, quelques groupes de maisons. C'est la solitude de la steppe asiatique. Les maigres étendues pierreuses se succèdent à l'infini, mouchetées de rares touffes d'une verdure pâle comme le sol, coupées de grandes fentes et de ravins secs, balayés par des coups de vent, qui font tourbillonner çà et là des colonnes de poussière. Sous le soleil d'août qui darde ses flèches, la peau est emperlée de fines gouttelettes, bientôt évaporées dans la sèche atmosphère où nous chevauchons. Rien d'énervant comme cette marche de trois heures vers un but qui paraît fuir à mesure qu'on se hâte! La piste s'allonge indéfiniment à travers des étendues poudreuses où le soleil se plaque en lourdes nappes d'or. Pas un arbre, pas un buisson, pas une verdure pour rafraîchir le regard.

Sur un mamelon à gauche je note un mazâr, dédié à « Śaiḫ Riḥ », un nom bizarre; riḥ veut dire vent. A quand les *Acta sincera* de tous ces saints Noṣairìs?

Au delà du village de Qarṭamàn, le sentier escalade la colline. Nous voici à Bàrìn ou Baʿrìn, comme on prononce dans le pays. D'après le cheikh de l'endroit, « Bàrìn est pour les étrangers; mais Màrìn serait le vrai nom de la localité ». Nous savons par les historiens orientaux des Croisades et par Yâqoût (1) que la forme Baʿrìn est ancienne. Mais je soupçonne le maire de Baʿrìn d'avoir voulu épargner au nom de sa patrie toute communauté d'origine avec la racine *baʿar*, trop réaliste et *maleolens* (2).

Le soleil va se coucher; j'ai juste le temps de grimper à la citadelle et d'y copier une inscription : belles lettres en relief

(1) I. 465, 672 : Marâṣid. I. 118, 162.

(2) Étymologiquement, Baʿrìn rappelle ce village d'Auvergne, décoré depuis du nom de Gergovie.

sur pierre calcaire. Celles de la première ligne sont coupées par le milieu, mais la restitution est facile.

Κύ(ριε) Βοῆθι Ἀυρηλίω ✝

La formule Κύριε βοῆθι (Βοῆθει) est fréquente dans les inscriptions chrétiennes de la Syrie. Les païens l'employaient également. Notre acclamation liturgique Κύριε ἐλέησον leur était de même familière : « C'est en tremblant, écrit Arrien, que nous recevons l'augure; nous appelons le dieu à notre aide en lui disant : Seigneur, aie pitié! Κύριε ἐλέησον (1). » Sans la présence de la croix nous ne serions donc pas en droit d'affirmer que notre Aurélius était chrétien.

En dépit de l'heure avancée, je cours à 10 minutes plus loin examiner une inscription coufique de 6 à 7 lignes. Je n'ai que le temps de la regarder. J'étais d'ailleurs persuadé que M. Van Berchem avait passé par Bârîn (2). Actuellement la pierre est considérée comme sacrée; on l'a placée comme un fétiche au milieu d'un cercle de pierres sèches. Au dire des Noṣairîs, « ceux qui souffrent du dos viennent s'appuyer contre elle et ils guérissent *biidn illâh*, بإذن الله ».

Il reste peu de choses de l'ancienne forteresse, le *Mont-Ferrand* (3) des Croisés, auxquels Aboû'l-Fidâ (p. 259) en attribue la construction. Elle a dû occuper une superficie assez considérable, à en juger par les traces de l'enceinte encore visibles sur les flancs de la colline. De ce point on domine les environs; les Romains en avaient déjà deviné l'importance. Il importait aux Francs de surveiller la vallée de l'Oronte et de protéger leurs florissants casaux de la région de ʿAïn al-Halàqîn (4).

Ce ne devait pas être chose facile avec des voisins aussi remuants que les « Assassins » de Maṣyâd, à une journée de marche de centres musulmans, comme Ḥoms et Ḥamâ!

(1) Cfr. Edm. Le Blant, *750 Inscriptions de pierres gravées*, p. 88, 121, dans *Mém. de l'Institut*, 1898.

(2) A mon retour, j'ai constaté que M. Van Berchem ne cite pas Bârîn parmi les localités visitées par lui dans ses campagnes épigraphiques, *J. A.* 1895², p. 485. M. Dussaud dit avoir relevé plusieurs inscriptions arabes à Bârîn, mais — comme il me l'a appris — notre texte coufique lui a échappé ; nous le signalons donc à l'attention du premier voyageur qui visitera Bârîn.

(3) Appelé Μουντάφαρα par les Byzantins. Cfr. Ritter, 942.

(4) Sur Bârîn-Rafanya voir les curieux renseignements réunis par Ritter, XVII, 940-942

La population de Bârîn — un gros village — est composée de Noṣairîs, à l'exception de quatre ou cinq familles grecques orthodoxes que rien extérieurement ne distingue de la masse : mêmes mœurs, même langage. Les gens ont quelque chose de particulièrement rude dans la voix et dans les allures, tout à fait en harmonie avec leur âpre patrie.

On me signale plusieurs inscriptions, non encore vues par les explorateurs précédents. L'on voyage toujours mal au point de vue des découvertes épigraphiques, lorsqu'on voyage vite. Sans compter que les Orientaux se méfient de notre hâte. Eux ne sont jamais pressés, et ils ne comprennent pas que d'autres le soient. Mais nous devions partir !

Une certaine agitation règne dans Bârîn. La nuit dernière les Bédouins se sont attaqués aux *baidar* (aires). Ces malheureux nomades subissent le contre-coup de la sécheresse de l'hiver passé : leurs troupeaux ne trouvent plus de pâturages. Un chameau se vend huit francs (1). Les chemins sont infestés par les Arabes; et l'on nous conseille d'attendre pour partir le lever du soleil. Tous les gens de Bârîn sont aux baidars, le doigt sur la détente de leur fusil. Aussi avons-nous peu de monde à la veillée. Il nous arrive seulement du côté des aires des clameurs confuses où surnagent seules les exclamations : *Ih wallâh*, *Lâ wallâh*. Elles attestent suffisamment que nous sommes toujours au pays des Noṣairîs.

XVI

Mercredi 31 *août*. — En selle! La journée sera rude. Notre promenade archéologique menace de dégénérer en une course au clocher. Nous avons résolu de coucher ce soir à Ḥomṣ. Au bas de Bârîn nous traversons les ruines de Rafaniya (2) où un examen minutieux permettrait sans doute de découvrir l'un ou

(1) Au même moment on vendait à Tibériade des chameaux au prix d'un medjidié (4 fr. 25). Cfr. *Quarterly Statements*, 1899, p. 82.

(2) D'après M. Halévy (*J. A.* 1899, I, 158), le nom de cette localité serait mentionné dans les lettres de Tell al-ʿAmârna sous la forme de *Lapana*. Faisons observer cependant que Rafaniya n'est pas tout à fait « située sur l'Oronte ». (*Ibid.*)

l'autre détail intéressant, même après le passage d'un observateur aussi exact que M. Dussaud.

Puis nous retrouvons le paysage de la veille. Au loin la vaste plaine, rose, poudrée d'or par les paillettes des moissons rentrées, moutonne comme une toison fauve, jusqu'aux chaînes qui ferment l'horizon. Ces hauteurs sans bois qui les ombrent, sans formes précises, sans teintes caractéristiques, ondulent en vagues lignes de couleur sombre. Mais au lever du soleil, tout semble se ranimer, des nappes pourpres ou violettes ruissellent sur ces flancs pelés, qui chatoient soudain dans ce bain de lumière magique. L'illusion dure quelques minutes. Bientôt l'implacable soleil montant à l'horizon révèle l'effrayante pauvreté de ces sommets tondus.

Pas d'arbres dans la plaine, sinon quelques maigres figuiers aux abords de Ṭa'oûné, un misérable hameau à moitié chemin entre Bârîn et Mariamîn. Pas de cultures permanentes, pas un seul groupe d'habitations, sur cette route monotone. Après deux heures de marche forcée à travers la plaine aride, nous voici à Mariamîn, le *Merjemin* (1) des Croisés, fraîche oasis à l'entrée du Ǵabal Ḥeloû (2). Nous nous y arrêtons une heure, assez pour rompre le jeûne avec d'excellents raisins et du pain détestable, trop peu pour enrichir la série des textes épigraphiques trouvés avant nous dans cette intéressante localité (3).

Puis nous reprenons le pas accéléré à travers la steppe brûlée par le sirocco. Nous tombons dans un enchevêtrement de sentiers, de collines basses, toutes semblables, toutes pareillement terminées en forme de calotte sphérique où nous nous égarons. La piste monte sur les croupes onduleuses, descend en pentes douces dans les replis du terrain et vous ramène au sommet du monticule suivant d'où l'horizon interrogé ne dit rien de nouveau, sinon que le sol est aussi ingrat, l'herbe aussi rare, la rocaille aussi revêche. Enfin nous parvenons à nous orienter dans ce dédale.

Il en était temps, c'est-à-dire pas loin de midi. Dans cette plaine sans arbres, ni eau, où l'air surchauffé bourdonne et vibre

(1) Un casal. Cfr. Rœhricht, *op. cit.*, 257.

(2) *La Montagne douce*, ainsi appelée sans doute a cause de ses vignes et de ses figuiers.

(3) Dussaud, *Voyage*, 10.

comme l'étincelle électrique, il eût été dangereux de continuer la marche en avant. Sur les flancs d'une colline se montre un amas de masures en pierres noires avec des reflets métalliques, comme la poix liquide. C'est Goûr (1). Au pied du mamelon un *bourǵ* en ruines et sur les bords d'un wâdi sans eau un moulin qui chôme depuis les dernières pluies, c'est-à-dire depuis cinq mois. Une antique porte en basalte couverte de dessins géométriques ferme ce moulin abandonné. Nous y retrouvons l'inscription suivante, déjà relevée par M. Fossey (2).

[Ἅγ]ιος Γεόργιος βοήθι

Dix minutes d'escalade et nous voici au village, près du puits à moitié rempli d'une eau bourbeuse que nous boirons tout à l'heure. Au lieu de Noṣairîs nous tombons sur des Métoualîs et des Métoualîs aimables, ne rappelant en rien leurs coreligionnaires du Bilâd Bésâra (3) de désagréable mémoire. Grâce à leurs bonnes dispositions, nous avons pu, malgré le peu de temps dont nous disposions, faire une petite récolte d'inscriptions; et le stock n'en est pas épuisé.

Entre deux estampages nous lions conversation. Dans ces pays vierges encore, après le plaisir d'une trouvaille archéologique, je n'en connais pas de plus réel que de communiquer avec les populations et de surprendre sur leurs lèvres l'écho de leurs pensées intimes. C'est le document humain, vivant, dont l'étude vaut celle des monuments du passé.

— « Venez donc prendre notre village, » nous disent-ils. — « Et vous ne redoutez pas d'être sous la domination des chrétiens? » — « Nous nous ferons chrétiens! » C'est la première fois que je recueille pareil aveu sur des lèvres musulmanes. Faut-il qu'ils se sentent malheureux! Ils le sont en effet, autant peut-être que les Noṣairîs, infiniment plus que les chrétiens en faveur desquels l'intervention européenne tempère de temps à autre l'arbitraire turc.

Tout notre temps — un peu moins de deux heures — se passe à escalader de vieux murs, des terrasses branlantes, à la re-

(1) Prononciation vulgaire pour Ġaur.

(2) Et publiée dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, j'ai oublié de noter l'année.

(3) Cfr. dans les *Études* (20 février et 5 mars 1899) notre article : *Sur la Frontière Nord de la Terre Promise.*

cherche d'inscriptions. Grâce à la chaleur saharienne, nos estampages sèchent rapidement. Voici une partie de ce que nous avons trouvé :

1° Linteau en basalte; estampage et copie. La lecture ne présente aucune difficulté :

✝ Χριστὲ ἐν τῷ	γέγωνεν (*sic*) ✝
ὀνόματι σοῦ	ἔτους αλω

La date αλω′ est de 831 (ère des Séleucides).

2° Linteau en basalte. Le milieu est occupé par une croix accostée de deux paons. Entre les bras de la croix on voit la rosace et le croissant, ainsi que l'alpha et l'oméga (1). L'ensemble est faible comme exécution. L'intérêt principal se trouve dans le rapprochement du paon, symbole chrétien, et de la rosace et du croissant, emblèmes primitivement païens. Placés au-dessus de la croix, ils représentent le soleil et la lune dans l'ancienne iconographie chrétienne (2). Sur le rebord gauche du linteau on lit le monogramme XM, qu'on rencontre d'ordinaire avec l'adjonction du Γ. On a voulu y retrouver les initiales du Christ et des archanges Michel et Gabriel. Notre inscription (3) montre qu'il faut plutôt voir dans le groupe XM l'abréviation de Χριστός et de Μαρία ou de la formule Χριστὸς ὁ ἐκ Μαρίας γεννηθείς (4).

Le haut et le bas du cadre entourant ces motifs sont occupés par deux lignes d'inscription qui ont beaucoup souffert. — Copie, estampage et photographie.

A part le commencement de la première ligne χριστὴ (*sic*) ω θεὸς δώξα, la lecture du reste ne donne aucun sens satisfaisant. Nous inclinerions à croire que le linteau est *in situ*. Dans ce cas il surmonterait l'entrée d'un caveau funèbre : hypothèse que favorise la présence de symboles, comme le paon (emblème de la résurrection) de la rosace et du croissant.

3° Linteau en calcaire; lettres en relief; copie et photographie. Ce texte est rempli de sigles et de lettres aux formes bizarres.

(1) Ou plutôt ω et α, car l'ω occupe le premier rang.

(2) Cfr. Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*, 193, 194, et Edm. Le Blant, *Nouveau rec. inscrip. chrét. de Gaule*, pp. 59, 74. Idem. *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, 142. — Pour l'emblème du paon, cfr. *Sarcoph. chrét. de Gaule*, 24, 58, 87.

(3) A ma connaissance le seul emploi de la formule XM dans l'épigraphie syrienne.

(4) Cfr. Waddington, *Inscriptions de Syrie*, p. 504.

La première partie de l'inscription manque. Je la complète d'après une inscription que j'ai trouvée à Ḫirbet at-Tîn (1) : et je traduis : « La demeure (c'est-à-dire le sanctuaire) de S. Georges (2) a été bâtie le 30e du mois de Dœsius an 808 (des Séleucides) ». Ce saint paraît avoir été très honoré à Ġoûr, comme le prouve l'inscription relevée par M. Fossey, au moulin d'en bas.

Le numéro suivant est également relatif à saint Georges.

4° Linteau, basalte; copie et estampage. Une partie de la première moitié de l'inscription est engagée dans le mur, et le reste peu clair. Inutile de s'arrêter ici à la discussion de ce fragment. Plus tard nous aurons à revenir sur toutes ces inscriptions.

XVII

Et maintenant en route! Il s'agit d'atteindre avant la nuit close les jardins de Ḥomṣ. Passé cette heure, il n'est plus sûr de se trouver seul en plein désert.

Aussi secouons-nous une dernière fois les vaillantes bêtes qui depuis deux semaines nous portent, allant toujours droit devant elles et ne trouvant le soir à l'étape que de la paille hachée, où nagent quelques grains d'orge. Nous traversons un coin du Wa'r (3), ce désert de basalte, compris entre Ḥomṣ et la montagne des Noṣairîs. La plaine de Bârîn n'était pas gaie, on s'en souvient. Mais à la vue des taches pailletées d'or, on devinait les moissons rentrées, on sentait que la vie avait passé par là. D'ici elle s'est retirée depuis des siècles. Pendant quatre mortelles heures pas un arpent de culture, pas un hameau; mais des jonchées de pierres noires, étincelant au soleil. La piste profite de la moindre solution de continuité pour glisser comme un serpent entre ces dalles de basalte. De distance en distance un éboulis de ruines, des arasements de murailles attestent le passage des Anciens et aussi, hélas! celui des conquérants arabes. A voir ce champ semé de pierres plates, presque orien-

(1) A deux heures de Ḥomṣ sur la route carrossable de Tripoli.

(2) Ou de saint Sergius : [Σερ]γίου. Tout près de l'inscription se trouvaient deux chapiteaux sculptés.

(3) Terme arabe signifiant inégal, raboteux.

tées, on dirait un gigantesque cimetière musulman, une vaste nécropole où les cités disparues dorment leur dernier sommeil.

Dans le lointain derrière un rideau de verdure, les minarets de Ḥomṣ ont lui au soleil couchant. Plus que jamais nous tirons sur les brides pour obliger nos chevaux à allonger le pas. Il est 7 heures du soir; mais nous voici au pont de l'Oronte! Nous passons devant « Sîdî Hâlid », le mausolée du fameux capitaine arabe, Ḫâlid bin al-Walîd, *l'épée de Dieu*, qui pourrait bien abriter les os d'un affreux mécréant, Ḫâlid fils du calife omiade Yazîd Ier (1). Le témoignage de Yâqoût est formel à cet égard (2).

A Ḥomṣ l'anniversaire du sultan a mis la ville en fête : lampions, pétards et tout l'accompagnement de nos réjouissances de village. Il est près de 8 heures quand nous arrivons à la résidence de nos Pères. Grâce aux tracasseries gouvernementales, on nous y attendait. Depuis notre départ de Maṣyâd le télégraphe s'était beaucoup occupé de nous. Les premières dépêches avaient grandement alarmé nos amis de Ḥomṣ : ils croyaient à une arrestation, à un emprisonnement. Ce matin-là même le caïmacam de la ville avait envoyé demander si nous étions arrivés. Dûment averti de la sorte, le seul Père présent à la résidence, — qui ignorait le détail de notre itinéraire, — le Père Afker, nous avait préparé un souper et un lit. Que les autorités turques soient bénies pour ce service involontaire, le seul qu'elles nous aient rendu en ce voyage!

Ḥomṣ nous a fourni plusieurs inscriptions inédites, trouvées dans le quartier chrétien. Malheureusement nous n'avons pu consacrer qu'une matinée à leur recherche. La ville prend de l'extension et, comme dans le reste de la Syrie, les *ḫirbet* de l'Emésène sont mis à contribution au profit des nouvelles constructions. Celles-ci mettent au jour des débris épigraphiques intéressants. Sous ce dernier rapport Ḥomṣ nous paraît plus riche que Waddington ne semble vouloir le dire (*Inscript. de Syrie*,

(1) Pour comprendre ce qu'étaient au point de vue musulman ces Omiades, en particulier Yazîd Ier, voir notre *Chantre des Omiades*, chap. IX; Goldziher, *Muhammedanische Studien*, chap. II, et G. Van Vloten, *Recherches sur la domination arabe... sous le Khalifat des Omayades*. Les musulmans de Ḥomṣ considèrent le tombeau de Ḫâlid comme le palladium de leur cité.

(2) Dictionn. géographique, II, 336. — Pour les références des auteurs relatives au tombeau de Ḫâlid, cfr. Van Berchem, *Inscript. arab. de Syrie*, 470, dans *Mém. Inst. Égypt.*, 1807.

Introd., V). Comme nous avons pu nous en convaincre dans une seconde visite.

Nous réservons pour un autre travail la discussion de nos trouvailles épigraphiques. Rien qu'à Ḥomṣ nous avons déjà recueilli une cinquantaine de textes inédits. En ce récit de voyage nous nous sommes uniquement proposé d'attirer l'attention des archéologues sur le pays des Noṣairîs et sur l'Encésène. qui l'avoisine.

Les souterrains anciens abondent à Ḥomṣ; ce sont de véritables catacombes, parfois très étendues. Je ne crois pas que leur destination ait jamais été étudiée.

*
* *

Résumons brièvement les traits généraux des ruines qui ont défilé sous nos yeux pendant cette excursion de vacances.

1° Toutes à deux exceptions près — celles de Ḥoṣn Solaimân et de Kafr ʿAqîq — appartiennent à la période chrétienne. Les motifs chrétiens abondent : pas de linteaux sans une ou plusieurs croix de formes variées; la croix de Malte domine pourtant (1). Presque toujours ces croix sont inscrites dans un cercle substitué probablement au globe égypto-phénicien (2); elles sont cantonnées des lettres α et ω, parfois aussi de symboles : paons, rinceaux de vignes, etc. Des deux côtés de la croix se lit la date et assez souvent une devise comme εἷς Θεός (3), Χριστὲ δώξα σοι... ou un verset des Écritures.

2° Les centres des ruines un peu considérables ont plusieurs églises ou chapelles; exemples : Bait Karân, Krâd, Tissinîn.

(1) La coutume de sculpter la croix sur la porte des maisons était déjà commune du temps de Julien l'Apostat (cfr. S. Cyrille, *contra Julianum*, VI, et les ouvrages de Waddington et de Vogüé *pass.*). Les exemples que nous avons trouvés pendant notre excursion sont postérieurs au IVe siècle.

(2) Cfr. *Mission de Phénicie*, 225. On a également essayé, croyons-nous de christianiser la rosace et le croissant. Voir plus haut nos observations à propos de la deuxième inscription de Goûr.

(3) Εἷς Θεὸς καὶ Χριστός, inscription relevée par nous à Tissinîn dans le Waʿr, région que nous avons visitée quelques jours plus tard.

Les églises sont anépigraphes (1), excepté à Ḫirbet at-Tin et peut-être à Harb'âra (2).

3° Les matériaux ont été demandés au basalte noir qu'on trouve répandu sur toute la contrée en bancs épais. Ces matériaux sont de modestes dimensions, hormis les linteaux, les montants de porte et les colonnes, toujours monolithes. Tout cela est assemblé à joints vifs, sans mortier ni ciment d'aucune sorte, sans liaisons métalliques. Excepté dans l'architecture des églises, l'arc est inconnu. De là un aspect monotone et, le basalte noir aidant, plutôt triste; rien qui ressemble à ces belles teintes dorées dont les soleils d'été ont revêtu les monuments de Balbec et du Liban. Les édifices d'une même destination sont généralement conçus d'après un type uniforme et exécutés dans le même style. Contrairement à ce qui a été observé dans les ruines gréco-chrétiennes de la Syrie septentrionale (3), les maisons particulières sont petites et basses, les fenêtres rares. Dans le Wa'r surtout — où le bois de construction fait défaut — les plafonds mêmes sont en pierre (4).

Éloignée des grands centres, la région que nous venons de traverser était occupée par une population de cultivateurs. De là cette absence de confort : tout le luxe était réservé pour la maison de Dieu. Pourtant on y rencontre mais plus rarement ces meules énormes, ces cuves, pressoirs, citernes (5) creusés dans le roc, tout ce mobilier agricole aux dimensions colossales, qui donne aux paysages du Bilâd Bésâra (6) un aspect si curieux. Il a fallu du reste compter avec le basalte, autrement résistant que le calcaire poreux du Liban et de la Palestine septentrionale.

(1) Contrairement aux sanctuaires païens où les inscriptions abondent d'ordinaire. Kràd, Ḫirbet at-Tin et Ḥarb'âra appartiennent également à la région du Wa'r.

(2) Nous y avons relevé une inscription araméenne ornée de trois croix, sur un linteau paraissant avoir appartenu à une chapelle.

(3) Pour le détail voir l'ouvrage du marquis de Vogüé : *l'Architecture civile et religieuse en Syrie;* et *Sinaï et Syrie* du P. Jullien S. J.

(4) Nous avons observé la même particularité à Goûr.

(5) Les citernes sont comparativement rares, excepté dans le Wa'r; mais là encore rien qui rappelle les nombreuses citernes de la Haute-Galilée. Pourtant les ruines supposent de l'eau ; et rien n'oblige à admettre une modification dans la pluviométrie de la Syrie.

(6) Voir *Sur la frontière Nord de la Terre Promise* dans *Études*, 5 mars 1899, p. 610.

4° L'ère employée est l'ère des Séleucides; la date la plus récente celle de Tall Sarîn (908 Séleuc.), de quelques années antérieure à l'invasion persane de 611. Ce brusque arrêt dans l'épigraphie syrienne est significatif : Khosroès a frayé la voie à Mahomet.

Avant de terminer, appelons une dernière fois l'attention sur l'importance historique et géographique de la région que nous venons de traverser. Point de contact de la Syrie maritime avec la Célésyrie ou Syrie des plaines, commandant la grande voie naturelle menant dans la riche vallée de l'Oronte par la brèche de l'Eleutherus, région des citadelles dont les masses imposantes couronnent chaque sommet, se dressent à l'entrée des cols et des défilés, c'est bien ici une des clefs de la Syrie : voilà pourquoi, depuis les Phéniciens jusqu'aux Croisés et à Méhémet-ʿAli, tous les conquérants ont cherché à s'en assurer la possession. Être maître de la ligne Tripoli-Ḥoms, c'est tenir en ses mains le sort de la Syrie septentrionale.

Henri LAMMENS S. J.

Beyrouth, 25 mars 1899.

RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE

AVERTISSEMENT

Le Manuscrit copte dont nous entreprenons aujourd'hui la publication et la traduction, est d'une extrême importance. Il décrit les rites suivis dans l'administration du Baptême et du Mariage. On pourra voir par là comment on administre ces deux sacrements dans l'Église copte, et tirer de ce fait les conclusions qu'il comporte. La théologie sacramentaire a un intérêt capital à examiner et comparer, avec toute l'attention possible, les Rituels des différentes Églises, afin d'enrichir ses informations et d'asseoir ses thèses sur des fondements positifs d'une plus large étendue; dans ce genre de questions les documents positifs ont toujours un prix inestimable, parce qu'ils nous donnent la sensation de la pratique et de la vivante réalité.

Le MS. porte le n° 72 dans le catalogue de M. Amélineau et se trouve à notre Bibliothèque nationale. L'Écriture en est belle et élégante; le texte copte est accompagné d'une traduction arabe marginale. Malheureusement le MS., dans son état actuel, paraît être mutilé. En effet, à certains endroits il présente des pages blanches; dans d'autres pages le texte copte est complètement remplacé par le texte arabe. De plus, çà et là on constate des superpositions de mots : certains mots ont été corrigés par une seconde main; enfin parfois des mots arabes alternent avec des mots coptes. Ce sont là les principales difficultés propres à ce MS., outre les difficultés générales que présentent presque tous les MSS. orientaux, et notamment ceux de langue copte.

L'Écriture est assez souvent défectueuse, du moins en se plaçant au point de vue du copte littéraire; quelquefois les mots sont mal orthographiés ou manquent de quelque lettre nécessaire. Néanmoins j'édite généralement le texte tel qu'il est, et ne me permets, entre crochets, que quelques rares restitutions que je regarde comme indispensables même aux coptisants.

Dans ces cas en effet les mots se sont un peu trop éloignés de leur physionomie primitive.

Ce nous est un plaisir d'explorer cette partie du vaste champ des littératures chrétiennes. Le copte est, hélas! une langue trop inconnue ou trop négligée chez nous. Le programme de nos études ne comporte pas le contraire. Et pourtant que de trésors littéraires ne renferme-t-elle pas, qui sont exclusivement chrétiens, et gisent enfouis dans nos bibliothèques! La science chrétienne a tout à gagner à la publication des textes coptes. Nous apportons par là des contributions aux différentes branches des sciences sacrées. Daigne le ciel bénir nos efforts, et faire servir ces humbles travaux au bien des âmes, et à l'union de tous les membres de la grande famille chrétienne. C'est le but que nous poursuivons conformément au vœu du Sauveur et aux intentions de son Vicaire sur la terre.

En finissant, qu'il me soit permis d'exprimer ma plus vive reconnaissance à M. L. Delisle qui a eu l'extrême bienveillance de mettre le MS. à ma disposition pour le transcrire.

PRIÈRES PRÉALABLES

ⲫϯ ⲫⲓ ⲉⲧⲁϥϣⲟⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲙⲓⲭⲱ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣⲩⲧ ϫⲉⲣ ⲉϯ[ⲙ]ⲕⲕⲁⲛⲥⲓ[ⲁ] ϫⲉⲣ ⲉⲓⲱⲛⲓⲛⲥ ⲙⲙⲓϣⲩⲧ ⲙⲡⲣⲟⲁⲣⲟⲛⲟⲥ ϫⲉⲣ ⲉⲙⲟⲩϩ ⲱⲛⲩⲧⲅⲉⲛⲓⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲛⲟⲩⲛⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲁⲣⲓⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲁϫⲁⲛⲁ ϩⲓ ⲓⲱⲁⲧ ⲁⲑⲣⲉⲙ ⲕⲉ [ⲉ]ⲁⲉⲛⲥ[ⲟ]ⲙ ⲁⲗ. ⲗⲟϧⲁ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲛⲁⲓ ⲛⲛⲓ ⲫϯ.

ⲫⲓⲛⲉ ⲡⲟⲩⲥ ⲫϯ ⲡⲙⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲣⲉⲫⲉⲁⲛ[ⲓ]ⲟ ⲡⲙⲉⲱⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲣⲉⲫⲉⲣϩⲉⲙ ⲛⲧⲉ ⲑⲱⲙⲉⲥⲱ. ⲫⲓ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲓⲙ ⲙⲙⲉϥⲃⲱⲕ ⲙⲟⲩⲥⲙⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲟⲛⲟⲥ ⲁϥⲧⲁⲛⲟϥ ⲉⲡⲟⲙϣ ⲙⲡⲓⲧⲟⲩⲃⲟ ⲉⲧⲟⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲥϩ[ⲓ]ⲛ ⲙⲃⲉⲛ ⲉⲟⲛⲁⲙⲓⲥⲓ ⲉⲣⲟⲩ ⲟϩⲓ ⲛϩⲁⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϩⲟⲟⲩ[ⲉ] ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁⲕⲑⲁϣⲟⲩ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲩⲧⲉⲛⲟⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲛⲧⲉ ⲙⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲁⲕ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲕⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲣⲟⲩⲛⲟϩⲉⲙ

ⲛⲁⲓⲣⲛϯ ⲟⲛ ⲡⲛⲓⲛⲛⲃ ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ. ⲛⲧⲉⲕⲛⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ. ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲃⲱⲕⲓ ⲑⲁⲓ. ⲉⲧⲥⲁⲣⲉϩ ⲉⲡⲉⲕⲛⲟⲛⲟⲥ ⲁⲥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲉⲕⲉⲛⲗⲟⲗⲏ ⲁⲥⲉⲣⲉⲡⲓⲱⲩⲙⲓⲛ ⲉⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲕⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲉⲟⲩⲱⲟⲩⲧ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲉⲕⲉⲣⲫⲉⲓ. ⲉⲥⲟⲩⲩⲱⲟⲩ ⲉⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ.

ⲧⲁⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲁⲅⲁⲑⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲙⲁⲓ-ⲣⲱⲙⲓ ⲥⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲕⲃⲱⲕⲓ ⲑⲁⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲟⲩⲃⲟⲥ. ⲁⲣⲓⲧⲥ ⲡⲣⲉⲙϩⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲟⲩⲱϧⲉⲛ ⲙⲃⲉⲛ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲩⲉⲙⲡⲟ ⲉⲡⲉⲕⲧⲟⲩⲃⲟ. ⲡⲁⲣⲉⲥⲉⲣⲡⲉ ⲙⲡⲩⲁ ⲛϯⲕⲟⲙⲱⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲁⲧⲱⲡⲉ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲉⲡϩⲁⲛ. ⲡⲁⲓⲣⲛϯ ⲟⲛ ⲡⲉⲛⲓⲛⲃ ⲡⲁⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲙⲁⲥϥ. ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲛⲧⲉⲥ ⲥⲛⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲁⲧⲟⲩⲃⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲁϫⲣⲟϥ. ⲁⲛⲧϥ ⲉⲡⲩⲓ ⲛϯⲙⲁⲓⲛ ⲛⲉⲙ ϯϩⲩⲗⲁⲛⲕⲓⲁ. ⲛⲧⲉϥⲁⲩⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲁⲕⲟⲩϣⲩ

ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲁⲧϫⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲛⲁϩϯ ⲡⲟⲣⲑⲟⲗⲟϫⲟⲥ. ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲁⲅⲁⲡⲏ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ⲩⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲧⲱ ⲕ̅ⲧ̅ ⲁⲉⲛⲑⲱⲙⲉⲛ ⲕⲉ̅ ⲉⲗⲉⲛⲥⲟⲛ

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ

ⲫⲏⲛⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ⲧ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣ[ⲁ]ⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅.

ⲡⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲕⲁⲑⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ. ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲕⲁⲑⲏⲭⲓⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲛⲱⲟⲩ.

ⲧⲱⲃϩ ⲉⲭⲉⲛ ⲛⲕⲁⲑⲏⲭⲟⲩⲙ[ⲉⲛⲟⲥ] ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲗⲁⲟⲥ. ϩⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲁⲣⲓⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲩⲁ ⲙⲡ̀ⲱⲛⲓⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉⲣϫⲁ.

ⲛⲁⲧⲁϫⲣⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲛⲁϩϯ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲕ. ⲥⲱϫⲡ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲙⲙⲉⲧⲩⲁⲙⲩ ⲉⲓⲗⲱⲗⲟⲛ ϩⲓⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲟⲩϩⲛⲧ. ⲡⲉⲕⲛⲟⲛⲟⲥ. ⲧⲉⲕϩⲟϯ ⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ. ⲛⲉⲕⲙⲉⲑⲙⲏ. ⲛⲉⲕⲟⲧⲁϩⲥⲁϩⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲁⲧⲁϫⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩϩⲛⲧ.

ⲙⲏⲛⲥ ⲡⲱⲟⲩ ⲉⲑⲣⲟⲩⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲕⲁⲕⲏⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲟⲛⲩ. ⲛⲁⲣⲟⲧⲉⲣⲡⲉ ⲙⲡⲩⲁ ⲙⲡⲓϫⲱⲕⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁϩⲉⲛⲓ[ⲓ]ⲥⲓ. ⲙⲡⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲛⲟⲃⲓ. ⲉⲕⲥⲟⲃϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲡⲟⲩⲉⲣⲫⲉⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲛⲟⲩ.

ⲡⲣⲟⲥⲉⲩϫⲁⲥⲟⲉ

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ

ⲫⲏⲛⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲣⲉⲕ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲁϥⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲕⲁϩⲓ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁ ⲡⲉϥⲥⲁⲗⲓ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲛⲥⲁ ⲛⲡⲉⲧⲣⲁ. ⲉϩⲟⲧⲉ ϩⲁⲛⲥⲉϥⲓ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁ ⲛⲙⲱⲟⲩ ⲥⲱⲉⲣⲧⲉⲣ ϧⲁ ⲧⲉϥϩⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲫⲱⲧ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ. ⲁⲣⲓⲫⲁϧⲣⲓ ⲛⲛⲁⲓⲁⲗⲱⲟⲩⲓ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉϧⲟ[ⲩ]ⲛ

ⲉⲉⲣⲕⲁⲑⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ. ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲉⲧⲥⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲧⲟⲙⲟϣⲓ ϩⲓⲱⲧϥ. ⲁⲣⲓⲕⲁⲑⲏⲕⲓⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲡϫⲓⲛⲧⲟⲩϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ϯⲇⲱⲣⲉⲁ ⲛⲁⲧⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲕⲉⲣϩⲙⲟⲧ ⲛⲱⲟⲩ ⲙⲡⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩⲃⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲕⲧⲡⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲡⲉⲛⲛⲟⲃⲓ. ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲙⲟⲧ ⲉⲑⲣⲟⲩⲧⲁϩⲟ ⲙⲡⲓⲧⲁⲗϭⲟ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲫⲛⲟⲃⲓ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲕⲟ. ⲉⲑⲣⲟⲩⲉⲣⲡⲉ ⲙⲡϣⲁ ⲙⲡⲓⲱⲙⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁϩⲉⲙⲙⲓⲥⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϭⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓϫⲱⲕⲉⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲱⲙⲥ ⲛⲁⲧⲁϭⲛⲓ. ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲉⲡϫⲓⲛⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁⲩ [=ⲟⲩⲛⲁⲓ] ⲉϥⲟⲩⲁⲃ. ⲉⲡⲓⲕⲁϯ ⲉⲧⲥⲙⲟⲛⲧ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩϯⲱⲟⲩ ⲛⲁⲕ ⲫϯ. ϫⲉ ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲫⲱⲕ ⲡⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ. ⲛⲉⲛ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲡⲣ[ⲟ]ⲥⲉⲩⲝⲁⲥⲑⲉ

ⲫⲏⲛⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅. ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ. ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲫϯ ⲛⲧⲁⲫⲙⲏⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ. ⲛϣⲏⲣⲓ. ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅. ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϩⲟⲡⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲟⲩϣⲧ ⲛⲧⲉⲕϫⲟⲩϣⲧ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲱⲛⲧ ⲡⲁⲓⲛⲉϩ ⲫⲗⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲕⲑⲣⲉϥϣⲱⲧⲡ ⲉⲟⲩⲃⲱⲗ ⲉⲃⲱⲗ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲇⲉⲙⲱⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲙⲁⲅⲓⲁ. ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲫⲁⲣⲙⲁⲅⲓⲁ. ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲧⲣⲉϥϣⲁⲛϣ ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲟⲑⲃⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲟⲛϩϥ ⲉⲟⲩⲛⲉϩ. ⲛⲑⲱϩⲥ ⲛⲕⲁⲑⲏⲕⲓⲥⲓⲥ ⲉⲡϫⲓⲛⲉⲣ ϯϯⲩⲭⲏ ⲙⲡⲓⲥⲧⲏ. ϧⲉⲛ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅. ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲝⲁⲥⲑⲉ.

ⲟ ⲓⲉⲩⲣⲉⲩⲥ

ⲫⲏⲛⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟϯ. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ

ⲛⲗⲟⲅⲟⲥ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲥⲧⲁⲧⲣⲱⲛⲏⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ. ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲟⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲗⲁⲧⲟⲥ ⲉⲁϥⲉⲣⲟⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲛ ⲛ̀ϯⲟⲛⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲉⲑⲟⲛⲁⲛⲉⲥⲟⲥ. ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁϩⲁⲑⲟⲥ ⲡⲙⲁⲓⲣⲱⲙ. ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲕϫⲟⲙ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁⲛⲉϩ ⲫⲁⲓ. ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲛⲉϩ ⲛⲕⲁⲑⲏⲕⲉⲥⲉⲟⲥ. ⲉϥϯⲟⲩⲃⲉ ⲉⲛⲉⲣⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲓ[=ⲉⲓ]ⲙⲉⲛⲟⲥ. ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲧϫⲱ ⲛ̀ⲃⲉⲛ. ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲧⲫⲁⲣⲙⲁⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲧϣⲁⲛϣ ⲉⲓⲗⲱⲗⲟⲛ ⲛ̀ⲃⲉⲛ. ⲉⲟⲩϫⲏⲛⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲱⲃ ⲛ̀ⲃⲉⲛ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ. ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅ[ⲉ]ⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲛ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲙⲁϩⲓ. ⲫⲱⲕ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲛⲛⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. ⲁⲙⲏⲛ.

ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲛⲛⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲛ[ⲟ]ⲩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

ⲉⲗⲉⲱⲛ ⲕⲁⲑⲏⲕⲉⲥⲉⲟⲥ ⲡⲁⲛⲏ̅. ⲛ̀ⲧⲏⲥ ⲁⲅⲓⲁⲥ ⲡⲟⲛⲏⲥ. ⲛ̀ⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ. ⲛ̀ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲓⲕⲏ. ⲛ̀ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲁⲙⲏ[=ⲛ]ⲛ.

ⲡⲁⲛⲉϩ ⲫⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲕⲱⲣϥ ⲛ̀ⲁⲛⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲓⲙⲉⲛⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲧⲱ ⲕ̅ⲱ̅ ⲁⲉⲛⲑⲱⲙⲉⲛ

ⲟ ⲓⲉⲧⲣⲉⲧⲥ

ⲕⲥⲓⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϥⲥⲓⲁⲣⲱⲟⲩⲧ. ⲡⲭⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲛ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲧⲉϥ ⲁⲕⲱϣⲉⲛ ⲛⲓⲙⲉⲟⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲭⲁⲕⲓ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛⲉⲡⲟⲩⲱⲛⲓ ⲙⲓⲛⲓ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲩⲫⲏⲣⲓ. ⲛⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲗⲁⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲉⲫⲗⲏⲟⲩ. ⲛⲧⲉ ⲙⲙ[=ⲉⲓ]ⲗⲱⲗⲟⲛ ⲉ̀ϧⲟ[ⲩ]ⲛ ⲉⲡⲥⲟⲩⲉⲛ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲛ.

ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲁⲥⲑⲉ

ⲟ ⲓⲉⲧⲣⲉⲧⲥ.

ⲛⲉⲕⲃⲓⲁⲓⲕ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲑⲟⲕ ⲁⲕⲑⲁϩⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϣⲁⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲥⲛⲁⲣⲱⲟⲩⲧⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩϣⲁⲛ ϩⲓ ⲡⲉⲕϫⲱⲛ. ⲟⲡⲟⲩ ⲛⲉⲓ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ. ⲛⲉⲓ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁ ⲧⲉⲕϩⲏ. ⲁⲣⲓⲕⲁⲧⲁⲝⲓⲟⲛ ⲉⲣϩⲛⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲟⲟⲩ ⲉⲟⲓ ⲛⲁⲓⲛ ϧⲉⲛ ⲫⲛⲁϩϯ. ⲛⲉⲓ ⲛϫⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲛⲟⲃⲓ. ⲉⲕⲥⲟⲃϯ ⲛⲙ̅ⲙ̅ⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉⲣⲫⲉⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲛⲏⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲛⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛⲩ[ⲛ]ⲣⲓ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ⲧⲱ ⲕ̅ⲩ̅ ⲁⲉⲛⲑⲱⲛⲉⲛ

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ

ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲛⲁⲣⲉⲛϯϩⲟ ⲉⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲓⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲛ[ⲛ]ⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲟⲃⲉ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁⲩϯ ⲛⲛⲟⲩⲣⲁⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ. ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲕⲑⲣⲟⲩ ⲉⲣⲏⲉ ⲛⲛⲩⲁ ⲛⲩⲁⲩⲏⲛ ⲛⲛⲓϩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩϯⲛⲛⲟⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲫⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩⲉⲣⲉⲛϩⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ϯⲛⲉⲧⲃⲟⲕ ⲛⲧⲉ ⲛⲧⲁⲕⲟ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲛⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲣ ⲉⲡⲉⲣⲅⲓⲛⲓ ϫⲏ ⲛⲧⲟⲧⲕ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ.

ⲡⲣⲟⲥⲉⲩϫⲁⲥⲑⲉ

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ

ⲫⲏⲛⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲓⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ. ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁⲩ[ϯ] ⲛⲛⲟⲩⲣⲁⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲟⲩ ⲁⲣⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉ ⲛⲛⲩⲁ ⲛⲛⲓϩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩϯⲛⲛⲟⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲟⲩⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩⲛⲟϩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϫⲟⲛ ⲛⲛⲟⲩϯ. ⲉⲑⲣⲟⲩⲭⲱⲛ ⲉⲧⲟⲛ ⲛⲛⲉⲕⲛⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛⲩⲛⲣⲓ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲛⲁϥ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅. ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲁⲣⲓϫⲁⲣⲓⲥⲉⲥⲑⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩⲥ ⲉϥⲧⲟⲩⲃⲛⲟⲩϯ. ⲛⲉⲓ ⲟⲩⲗⲟⲅⲓⲥⲛⲟⲥ ⲛⲉⲧⲥⲉⲃⲛⲥ.

ⲟⲩⲟϩ ⲙⲛⲓⲥ ⲙⲡⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲑⲟⲩⲣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲙⲱⲓⲧ ϧⲁϫⲱⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲧϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲱⲛⲓⲟⲛ. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛⲩⲛⲣⲓ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲟⲩⲥ. ϕⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ⲧⲟ ⲕⲩ ⲁⲉⲛⲑⲱⲙⲉⲛ

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ.

ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲛⲁⲣⲉⲛϯϩⲟ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲱⲗⲕ ⲛϩⲟⲩⲟ. ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛϕϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ. ϕⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ. ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉϥⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁⲩϯ ⲙⲛⲟⲩⲣⲁⲛ ⲉϧⲟⲩⲛ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉϥⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲙⲁⲩⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩϩⲛⲧ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲟⲩⲱⲛⲓ ⲛϧⲣⲏⲓ ⲛϧⲛⲧⲟⲩ. ⲛⲟⲩⲱⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲙ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲑⲱⲧ ⲙⲛⲟⲩϩⲛⲧ. ⲉⲡⲥⲟⲩⲉⲛ ⲛⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲥⲁϫⲓ. ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲕⲁⲑⲏⲕⲓⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ. ⲛϧⲛⲧⲟⲩ. ⲛϫⲉ ϕϯ ⲉⲧⲉⲣⲉⲡⲉⲣⲅⲓⲅⲓ ⲙⲡⲙⲁⲓ ⲭⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲟⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ.

ⲡⲣⲟⲥⲉⲩϫⲁⲥⲑⲉ

ⲟ ⲓⲉⲩⲣⲉⲩⲥ

ϕⲓⲛⲃ ⲡⲟⲥ ϕϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϕⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲟⲩⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ϩⲟⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲉⲡⲓⲕⲗⲓⲥⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲧⲟⲩⲃⲟⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲉ ϫⲟⲙ ⲙⲃⲉⲛ. ⲛⲉⲙ ⲡⲛⲁ ⲙⲃⲉⲛ ⲛⲁⲛⲧⲓⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ.

ⲧⲁϩⲛⲟ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓⲁⲑⲉⲧⲓⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲕⲑⲱϩⲉⲛ ⲙⲡⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ. ⲛⲁⲓ ⲉⲑⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϫⲁⲕⲓ ⲉⲟⲩⲱⲛⲓ. ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲟⲩⲱⲛϧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲗⲁⲛⲉ ⲉⲡⲓϫⲛⲓⲥⲟⲩⲉⲛ ϯⲙⲉⲑⲛⲏ. ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲩⲁⲛⲩ ⲓⲗⲱⲗⲟⲛ. ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓϫⲉ[=ⲓ]ⲥⲟⲩⲱⲛⲕ ϕϯ ⲙⲛⲏ.

ⲛⲟⲩⲩⲧ ⲛⲓⲛⲓⲧⲁⲓⲱⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ. ϥⲛ ⲉⲧⲁϥⲛⲟⲩⲩⲧ ⲛⲓⲁⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϧⲉ[ⲛ]ⲃⲥ.

ⲡⲉⲣϫⲁ ⲟⲩⲛⲓⲁ ⲉϥϩⲱⲟⲩ. ⲉⲟⲣⲉϥϩⲱⲃ ⲛϧⲣⲏⲓ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ. ⲉⲕⲉⲉⲣⲭⲁⲣⲓϫⲉⲥⲟⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩϫⲛⲓⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓϩⲛⲟⲩ ⲛⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩϫⲱϥ ⲛⲉⲱⲟⲛ ⲛⲉⲱⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ϫⲫⲱ ⲟⲩⲛ ⲕⲉⲥⲟⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲟⲩⲁϩⲉⲛⲛⲓⲥⲓ. ⲛⲧⲉ ⲡϫⲱⲕⲉⲛ. ⲛⲉⲛ ⲛⲓϫⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲃⲓ ⲉⲕⲥⲟⲃϯ ⲛⲛⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉⲣⲫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲛⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲛⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛⲩⲏⲣⲓ ⲛⲓⲥ ⲛϫⲥ ⲡⲉⲛⲟⲩⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ϯⲉⲣ ⲁⲡⲟⲧⲁϫⲉⲥⲟⲉ ⲛⲓⲱⲕ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲕϩⲃⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲥⲱϥ. ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲕⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲟⲛⲏⲣⲟⲛ. ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲕⲁⲉⲛⲱⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ. ⲛⲉⲓ ⲧⲉⲕϫⲟⲛ ⲧⲏⲣⲥ. ⲛⲉⲓ ⲡⲉⲕⲩⲉⲛⲩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲃⲟϯ. ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲕⲕⲟⲧⲥ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲗⲁⲛⲏ ⲛⲉⲓ ⲧⲉⲕⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲧⲏⲣⲥ. ⲛⲉⲓ ⲡⲉⲕⲉⲣⲩⲓⲩⲓ ⲧⲏⲣϥ. ⲛⲉⲓ ⲡⲥⲱϫⲡ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲓⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ.

ϯⲉⲣ ⲥⲧⲏⲧⲁϫⲉⲥⲟⲉ ⲛⲁⲕ ⲛϫⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲕⲛⲟⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ. ⲛⲉⲓ ⲡⲉⲕⲩⲉⲛⲩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ. ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲕϩⲃⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉϥϯ ⲛⲛⲱⲛϧ. ϯⲛⲁϩϯ ⲉⲟⲩⲛⲁϩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ. ϥⲓⲱⲧ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ. ⲛⲉⲓ ⲛⲉϥⲛⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲉⲓ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ. ⲛⲉⲓ ϯⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲕ ⲛⲧⲉ ϯϩⲁⲣⲝ ⲛⲉⲓ ϯⲟⲩⲓ ⲛⲛⲁⲩⲁⲧⲥ. ⲛⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ. ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲛⲏⲥ[= ⲛ.]

ⲧⲱ ⲕⲩ ⲁⲉⲛⲑⲱⲛⲉⲛ

ⲟ ⲓⲉⲩⲣⲉⲩⲥ.

ϥⲓⲛⲃ ⲡⲟⲥ ϥϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ. ϥⲛ ⲉⲧⲁϥⲑⲁⲛⲟ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯⲁϫⲣⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲟⲛ. ⲛⲁⲧⲁϫⲣⲉ ϯϩⲩⲡⲟⲧⲁⲕⲏ. ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉⲛⲏⲛⲧⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ϯⲥⲉⲛϯ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲛⲁϩϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲓⲕⲱⲛ. ⲟⲩⲟϩ ⲑⲁϩⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ⲁⲣⲓⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲁ ⲙⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲁⲕⲃⲁϣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟⲩⲙⲉ[ⲟ]ⲧ ⲁⲛⲁⲥ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓ ⲡⲟⲩⲱⲛϧ ⲙⲃⲉⲣ ⲙⲁϩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯϫⲟⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ⲉⲟⲩⲙⲉⲧⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϫⲓⲛⲑⲱⲧ· ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲓⲣⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϣⲧⲉⲙ ϣⲱⲡⲓ ϫⲉ ⲛϩⲁⲛϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲥⲱⲙⲁ· ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁⲛϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ· ϧⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ

ⲧⲁⲥ ⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲥ ⲏⲙⲱⲛ

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ

ⲫⲏⲏⲃ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲣⲉϥⲉⲣⲡⲉ ⲑⲏⲟ ⲛⲁϥ ⲛⲑⲟⲕ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲙⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ·

ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲕⲉⲗⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲕⲱⲗϫ ⲛⲁⲕ ⲛⲁⲧⲫⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲡⲕϩⲓ· ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙⲡⲕⲁϩⲓ· ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉ ⲗⲁⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϫⲟⲙ ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅· ⲉⲟⲩⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ ⲫⲓⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁⲫⲱⲧ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲁⲩⲕⲱⲗϫ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲕⲉⲗⲓ· ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲧⲉⲛϯϩ[ⲟ] ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ· ⲙⲟⲩϣⲧ ⲛⲓⲛⲧⲁⲙⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩϯⲩⲭⲏ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓⲟⲩⲱⲛⲓ ⲉⲛⲓⲃⲁⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲕⲁϯ ⲙⲡⲓⲟⲩⲱⲛⲓ ⲁⲧⲉⲡⲉⲙⲓ ⲙⲁⲅⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲫⲁⲣⲙⲁⲅⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲉⲛⲉⲣⲅⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ· ϭⲟⲗ ϫⲓⲛⲥⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲱⲟⲩ· ⲥⲱϫⲡ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲉⲧϣⲁⲙϣ ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ· ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲛⲁϩϯ ϩⲓⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲥⲟⲃϯ ⲛⲛⲟⲩϯⲩⲭⲏ ⲉⲛⲓϫⲓⲛϣⲱⲡ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ·

ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣⲡⲉ ⲙⲡϣⲁ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁϩⲉⲙⲙⲓⲥⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲱⲕⲉⲙ· ⲛⲉⲙ ϯϩⲉⲃⲥⲱ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲁⲕⲟ. ⲛⲉⲙ ⲡⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ·

ⲉⲕⲥⲟⲃϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉⲣⲫⲉⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϧⲉⲛ ⲡϯⲙⲁϯ ⲙⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ·

TRADUCTION

Titre en arabe. — Nous commençons à copier le livre qu'il faut lire pour le saint Baptême.

Dieu, à qui conviennent les louanges, nous t'adorons avec l'Église, avec Jean le grand, le précurseur, avec Job et Emmanuel dans Marie, dans Michel..., Seigneur, ayez pitié, *alleluia;* Gloire [à] notre Père; Dieu, aie pitié de nous (1).

Seigneur, Dieu tout-puissant, Créateur des *siècles*, et gouverneur de la Création; Lui, qui donna des ordres à son serviteur Moïse dans sa loi, enseigna la règle de la purification, à appliquer à toute femme qui a accouché, relative à la présentation des enfants, les jours où tu les obligeas à vivre séparées sans pouvoir toucher rien de sacré, et tu les conservas pour être sauvées.

De même, ô notre Dieu, nous prions et supplions ta bonté, pour ta servante ici présente, pour qu'elle observe ta loi, et mette en pratique tes commandements; elle désire entrer dans ton saint lieu et prier dans ton temple; elle désire participer à tes mystères vivifiants.

Nous Te prions et Te supplions, Toi qui es bon et miséricordieux; bénis cette tienne servante, et purifie-la, délivre-la de toute souillure, incompatible avec ta pureté; qu'elle soit digne de participer à tes mystères sacrés, sans condamnation. Pareillement, ô notre Dieu, ce petit enfant, qu'elle a engendré de ses entrailles, bénis-le, purifie-le et fortifie-le; fais-le parvenir à la mesure de la grandeur et de l'âge; qu'il grandisse selon ta volonté sainte; confirme-le dans ta foi orthodoxe, et dans ton espérance et dans ta charité, par ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est, etc.

(1) Prologue très obscur à cause de la défectuosité du texte.

Prions : *Seigneur, ayez pitié de nous.*

Le Prêtre :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur, Jésus-Christ;

Aie pitié de tes serviteurs, qui sont catéchumènes;

Prie sur les catéchumènes de notre peuple, afin que le Christ, notre Dieu, les rende dignes du saint baptême;

Fortifie-les dans ta confiance; chasse de leur cœur tout reste d'idolâtrie; fortifie dans leur cœur ta loi, ta crainte, tes commandements, ta justice, tes préceptes sacrés;

Donne-leur de connaître la force des paroles qu'ils ont possédées en eux, au temps établi; qu'ils soient dignes du bain de la régénération, de la rémission des péchés; prépare-les à être des temples du Saint-Esprit, dans la grâce.

Priez :

Le Prêtre :

Seigneur Dieu, Jésus-Christ, qui inclina les cieux et descendit sur la terre, frappa la pierre par sa parole, et troubla les eaux par sa présence, de telle sorte qu'elles reculèrent; guéris ces enfants, qui sont catéchumènes; tu leur ouvriras la voie digne, qu'ils doivent suivre; marque-les de la grâce de ton Saint-Esprit, pour qu'ils deviennent participants des dons incorruptibles de ton Saint-Esprit; et accorde-leur la grâce de la rémission des péchés; remets aussi notre péché; par ta grâce, qu'ils prennent le remède contre le péché mortel, qu'ils deviennent dignes du saint Baptême de la régénération, afin qu'ils reçoivent, eux aussi, le bain du Baptême immaculé de ton Saint-Esprit pour arriver, par la miséricorde divine, à une intelligence convenable, et pour Te glorifier, parce qu'à Toi appartient la gloire, et à ton Père bon, et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles : Ainsi soit-il.

Priez :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur, et de notre Dieu et de notre Sauveur, Jésus-Christ, nous te prions et te supplions, ô miséricordieux, Toi seul vrai Dieu, ainsi

que ton Fils Unique, Jésus-Christ Notre-Seigneur, et l'Esprit-Saint, pour que tu daignes regarder ta créature, cette huile, et dissiper les démons, leur magie et leurs maléfices, ainsi que le culte des idoles; et que resplendisse l'onction de la catéchèse, pour en faire une âme fidèle, dans le Christ Jésus, Notre-Seigneur, qui est, etc.

Priez :

Le Prêtre :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur et de notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, ton Verbe Unique, qui a été crucifié pour nous, sous Ponce Pilate, et fit une bonne confession, nous prions et supplions ta miséricordieuse bonté, pour que ta force sacrée soit dans cette huile; qu'elle devienne une huile de catéchèse, résistant à toute les puissances de l'ennemi, à tout maléfice, et à tout culte des idoles; pour détourner tous les maux, par la vertu de ton Fils Unique, Notre-Seigneur et notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ. A Toi soit la gloire et la puissance ainsi qu'à Lui et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles : Ainsi soit-il.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu.

L'huile de la catéchèse (?) de l'Église de Dieu, une, sainte, catholique et apostolique : Ainsi soit-il.

Que cette huile détruise toute opposition de l'ennemi : Ainsi soit-il.

Prions :

Le Prêtre :

Sois béni, Dieu tout-puissant; béni soit ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tu as appelé tous les peuples des ténèbres à la lumière de la vérité, de l'erreur et de la vanité des idoles à la connaissance de la vérité.

Priez :

Le Prêtre :

Tes serviteurs, Seigneur, tu les as appelés en ton nom saint

et béni, dans ta puissance, ainsi que ton peuple et ceux qui craignent en ta présence. Daigne leur accorder d'arriver à la foi et d'obtenir la rémission des péchés; prépare-les à être le temple du Saint-Esprit, par ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est, etc.

Prions :

Le Prêtre :

Nous Te prions de nouveau, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, pour tes serviteurs, qui ont donné leurs noms, afin que tu les rendes dignes d'obtenir la grâce, et d'être purifiés des péchés du monde, et d'échapper à l'esclavage de la perdition, parce que tu es puissant, et que tu es le Seigneur, notre Dieu.

Priez :

Le Prêtre :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur et notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, nous prions et supplions ta miséricordieuse bonté: aie pitié de tes serviteurs, qui ont donné leur nom, rends-les dignes de recevoir la grâce de ton Saint-Esprit et qu'ils soient remplis de ta force divine, afin qu'ils deviennent semblables à ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant unis à Lui; accorde-leur un esprit pur et une âme pieuse, et donne à tes serviteurs de se conserver dans la grâce de ton Saint-Esprit.

Et conduis-les dans l'espérance de ta bonté éternelle, par ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est, etc.

Prions :

Le Prêtre :

Prions de nouveau et avec plus d'instance et supplions le Dieu tout-puissant, Père de notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, pour ses serviteurs, qui ont donné leurs noms, afin qu'il ouvre les oreilles de leur cœur, et les éclaire de la lumière de la science, et leur inspire de la confiance pour la connaissance

certaine des paroles qu'on leur a annoncées; grande est la miséricorde de Dieu, car il est tout-puissant le Seigneur notre Dieu.

Priez :

Le Prêtre :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ, par l'invocation de ton saint nom toute force est brisée, ainsi que tout esprit hostile et mauvais;

Contiens-les et retiens-les, car c'est Toi qui as appelé tes serviteurs, qui vont des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, de l'erreur à la connaissance de la vérité, de l'idolâtrie à ta connaissance, Dieu de vérité;

Regarde les œuvres de leur cœur, Toi qui regardas Jérusalem *dans la lampe* (?);

Ne permets pas que l'esprit mauvais agisse en eux; accorde-leur la pureté du salut et la récompense *éternelle* (?); donne-leur de renaître par la régénération et par la rémission des péchés; prépare-les à être le temple du Saint-Esprit, par ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est, etc.

Renonce à Satan et à toutes ses œuvres mauvaises (1); à tous ses anges impurs et à tous ses méchants démons; à toute sa puissance, et à son culte abominable, et à ses mauvaises embûches, à ses erreurs et à toute son armée, à son pouvoir et à toutes ses impiétés.

Embrasse le Christ, notre Dieu, et toutes ses lois salutaires, son service vivifiant, et toutes ses œuvres qui donnent la vie (2). — Gloire au Père tout-puissant, à son Fils Unique, et au Saint-Esprit vivifiant, à la résurrection de la chair et à l'Église une, catholique, apostolique : Ainsi soit-il.

Prions :

(1) Dans tout ce passage je corrige le texte qui est manifestement vicié; il porte partout le préfixe de la 2e personne, ⲛⲉⲕ = *tes*, au lieu du préfixe de la 3e personne, ⲛⲉϥ = *ses*.

(2) Même observation pour ce qui regarde les préfixes.

Le Prêtre :

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui a créé toutes choses, et les soutient par sa puissance; fortifie *la soumission* (?) de tes serviteurs, et fais-les reposer sur le fondement de ta foi apostolique; et appelle-les à ta lumière sainte;

Rends-les dignes de la puissance de la grâce; dépouille-les de toute vétusté, renouvelle leur vie et remplis-les de la force du Saint-Esprit; dans l'union et la confiance de ton Fls Unique, afin qu'ils ne deviennent jamais les fils du corps, mais les fils de la vérité dans le Christ Jésus, Notre-Seigneur, qui est, etc.

Nos têtes (1).

Le Prêtre :

Dieu, notre Sauveur miséricordieux, qui es *sa récompense* (?), c'est pour Toi seul que sont accomplis les mystères;

C'est devant Toi que tout fléchit le genou au ciel et sur la terre, et aux enfers (2); et toute langue confessera que Tu es le Seigneur, Jésus-Christ, à la gloire de Dieu le Père et de tes serviteurs qui fléchissent le genou devant Toi. C'est pourquoi nous Te prions et supplions, ô miséricordieux, regarde les œuvres de leur âme, et éclaire les yeux de leur intelligence de la lumière qui préserve contre toute magie, tout maléfice et toute action de Satan; éloigne d'eux tout reste d'idolâtrie, et chasse de leur cœur toute incrédulité; prépare leurs âmes à recevoir le Saint-Esprit;

Qu'ils soient dignes de la régénération, du vêtement d'innocence et de la rémission des péchés;

Prépare-les à être le temple du Saint-Esprit, par la complaisance de ton Père bon et du Saint-Esprit.

V. Ermoni.

(*A suivre.*)

(1) On ne voit pas quelle est la signification de ces mots grecs : τας κεφαλας ημων.

(2) Mot à mot : *au-dessous de la terre.*

LA COMPILATION HISTORIQUE

DE

PSEUDO-ZACHARIE LE RHÉTEUR

(*Suite et fin*) (1)

P. ✶ 42, 14 (L., 116, 13) : « des Zacharias, *des beredten Mannes* »; lire : « des Zacharias *Rhetor* » (Zachariah *the Rhetorician*, Ham., p. 38). La même faute se lit encore p. 20, 19, p. 99, 5. Par contre, p. 31, 17, au lieu de « von Severus *Rhetor* » il faut « von Severus *dem beredten* ». — P. 11, 2-4 (L., 125, 7-8) : « sowie dass Nestorios tot sei, der gerufen war, wieder aus der Verbannung zurückzukehren »; lire avec Ham. (p. 49) : « and also that Nestorius, who had been recalled, died on his return from banishment ». Ahr. n'a pas tenu compte du ܕ qui précède ܗܦܟ. — P. 29, 13 (L., 140, 14) : « so wie auch alle, die im Glauben der *erfolgreichen* Wahrheit (stehen) »; lire avec Ham. (p. 71) : « as do all others who *prosper* in the true faith ». Ahr. a corrigé la faute de Land ܡܨܠܚܢܐ en ܡܨܠܚܢܐ; or, le ms. a ܡܨܠܚܝܢ. — P. 29, 34-35 (L., 141, 1-2) : « Ich hange an, besitze, halte für Wahrheit und trage so, o Bruder, Sorge für den Glauben von Nikaia ». Nous doutons fort que le lecteur comprenne quelque chose à cette phrase. Lire avec Hamilton (p. 71) : « But I am joined, and united, and truly agreeing with the faith which was defined at Nicea; and it is my care to live in accordance with it ». — P. 30, 32 (L., 141, 22-23) : « damit von allen Zungen Christus *schriftgemäss* als Gott bekannt

(1) Voy. p. 201.

werde ». Ahr. a traduit par « schriftgemäss » — nous ne voyons pas très bien pourquoi — la correction de Hoffm. ܡܫܬܘܬܐ. Or, à la place du mot fautif ܡܫܬܘܬܐ imprimé par Land, le ms. porte ܡܫܬܘܬܐ « *purely* » (Ham., p. 72). — P. 31, 7-9 (L., 141, 28-142, 2) : « Dasjenige aber, was mir der Zurechtweisung bedürftig schien an diesem Briefe, *ohne dass wir einen Vorwurf verdienen*, ist dieses »; lire avec Ham. (p. 73) : « But the matters in this letter (il s'agit du *Tome* de Léon) which appear to me (c'est toujours Timothée Élure qui parle) to require correction » (*which are not repeated*) — cette parenthèse est du compilateur ou plutôt d'un glossateur — « are these ». Ahrens n'a pas compris la fin de la lettre de Timothée. La correction de Hoffm. ܕܠܐ ܬܥܒܕ au lieu de ܕܠܐ ܬܥܒܕ l'a induit en erreur. C'est donc avec raison que M. Krüger écrit à la p. 316, note 31, 7 : « Hier ist der Zusammenhang nicht klar ». — P. 37, 18-19 (L., 147, 15-16) : « mit dem auch der Dichter Timokletos sich vereinigte »; lire avec Ham. (p. 80): « the brother of Timocletus the composer, who joined [the believers] (1) ». Hoffm. a changé ܐܝ en ܐܝ et il a ajouté ܕܗܘ après ܡܘܡܝ; mais il est bien plus simple d'ajouter avec Ham. un ܕ devant ܡܘܡܝ.

La lettre de Timothée, qui forme le chap. XII du livre IV, est composée en majeure partie de χρήσεις dont on possède presque toujours le texte original. Il fallait se reporter à ce texte original; Ahr. ne l'a pas fait. Preuve unique : à la p. 47, 27, il a adopté la correction de Hoffm. ܡܣܟܝܬܐ « misera » au lieu de ܡܣܟܝܬܐ « ebria », donné par le texte. Or, le grec a μεθύουσαν! (2) Ahr. ne s'étant pas donné la peine de rechercher le texte original de ces χρήσεις, il ne faut pas trop s'étonner qu'il n'ait pas remarqué qu'une citation de saint Athanase commençait à la l. 5 de la p. 41, et qu'il ait si mal traduit les l. 3-5 de cette même page (L., 150, 17-18). Au lieu de : « Wir haben aber unten in unserem Briefe *als Beleg dafür auch die wahre Lehre des Athanasios abgeschrieben* », il faut en effet lire avec Ham. (p. 84) : « But we have, moreover, in our letter added *some quotations from them, attesting the truth of the doctrine :* — OF ATHANA-

(1) Les crochets ont été ajoutés par nous. L'équivalant syriaque de « the believers » ne se trouve pas dans le texte, mais se sous-entend aisément.

(2) Πρὸς τὴν πόρνην ἔρχεται, καὶ οὐκ αἰσχύνεται· ἔρχεται εἰς τὴν καλύβην αὐτῆς. Ὅρα αὐτὴν μεθύουσαν (Migne, *Patr. gr.*, LII, 405).

sius ». M. Krüger a vu que quelque chose clochait dans la traduction d'Ahr. Il se demande (p. 319) à propos de l'en-tête de la l. 32 de cette même p. 41 : Von demselben, aus dem Briefe an Epiktetos, s'il ne faut pas supposer une lacune en cet endroit du ms., ce qui précède l'extrait de la lettre à Épictète n'étant pas donné comme étant d'Athanase.

P. 54, 7-10 (L., 161, 21-23) : « Denn viele Verführer sind in die Welt ausgegangen. Die, welche nicht bekennen, dass Jesus Christus im Fleische gekommen ist, das ist (so!) ein Verführer und Lügenchristus ». Ahr. ne s'est pas douté que ce passage était le verset 7 de la seconde épître de Jean. De là le « so! » entre parenthèses. Cf. Ham., p. 98. — P. 56, 16 (L., 163, 18) : « über die erlauchtesten (ἐπιφανέστατοι) (Kaiser) Basiliskos und Markos »; lire avec Ham. (p. 101) : « of Basiliscus and Marcus the Illustrious ». Le mot ܐܦܝܦܢܣܛܣܣ correspond au singulier ἐπιφανέστατος, et se rapporte à Marcos seulement. Devant Basiliscos, suppléer avec M. Brooks (p. 101, note 1), ܩܝܣܪ, καῖσαρ. Cf. p. 60, 30-33 (L., 167, 11-13). A la p. 393, sous la rubrique *Lexikalisches,* effacer la notice sur ܐܦܝܦܢܣܛܣܣ. — P. 58, 22-23 (L., 165, 15) : « Wobei sie aber das Henotikon annahmen »; lire avec Ham. (p. 103) : « because he had received the Henotikon ». Ahr. n'a pas vu qu'il fallait lire ܡܟܠ au lieu de ܡܟܠܘ. — 59, 10 (L., 166, 3) : « Paulos, der ein Sophist war »; lire avec Ham. (p. 103) : « Paul who had been a sophist ». — 64, 25 (L., 170, 20). Remplacer « und was » par « die » Cf. Ham. (p. 109). — 66, 2-4 (L., 171, 26-27) : « Und auch die *Kindsmörder*, die ihn vom Becken des Baptisteriums weg und (aus der Kirche) hinausgeschleppt hatten ». Nous ne comprenons pas très bien pourquoi M. Hoffmann veut voir dans ܦܪܘܠܛܝܣ une corruption de ܦܕܠܛܪܣ = παιδολέτορες. A notre avis, il faut considérer avec M. Hamilton (p. 111) ܦܪܘܠܛܝܣ comme un nom propre estropié ou inconnu. La correction de M. Hoffmann, déjà peu satisfaisante en elle-même, entraînerait *six* autres corrections. — P. 71, 30. Lire la fin de ce chapitre chez Ham. (p. 117). C'est Jean le Tabennesiote qui avait promis de livrer les vases donnés par l'empereur Arcadius.

Ahr. s'est reporté au texte original de l'Hénotique de Zénon. On est donc tout étonné de lire dans sa traduction la phrase suivante (p. 76, 5-10; L., 180, 12-15) : « Denn indem der grosse

Gott... das Bekenntnis und einen wegen der Eintracht zu preisenden Gottesdienst gnädiglich annimmt. » Ahr. aurait dû voir par le texte grec qu'il manquait un ܘ devant ܡܫܒܚܐ dans le texte syriaque. Le grec a, en effet (Évagrius, p. 111, 21-25) : Τοῦ γὰρ μεγάλου θεοῦ... τὴν ἐκ συμφωνίας δοξολογίαν τε καὶ λατρείαν ἡμῶν ἐπαινοῦντος καὶ ἑτοίμως δεχομένου. Cf. Ham., p. 121 : « For if the great God... shall approve and readily receive our unanimous praise and service. »

P. 79, 30 (L., 183, 18) : « einige selige Mönche Romanos (?) und Theodoros »; lire avec Ham. (p. 125) : « certain blessed monks of the monasteries of Romanus and Theodore ». Ahr. n'a pas tenu compte du ܕ qui précède ܡܢܙܪܐ. — P. 87, 1-3 (L., 189,16-17) : « Aber Petros seinerseits hatte in seiner Ansprache, *die er zum Zwecke seiner Rechtfertigung* an das Volk richtete, die Synode geschmäht ». Ahr. a eu tort d'adopter la correction de M. Hoffmann ܒܡܙܡܪ au lieu de ܒܡܙܡܪ, donné par le ms. Lire avec Ham. (p. 133) : « But Peter in his public address *and the other apologies* which he made before the people, continued to revile the Synod ». Pierre Monge avait anathématisé plusieurs fois le concile de Chalcédoine. Cf. plus loin l. 16 et suiv.; à la l. 16, il faut supprimer la parenthèse « (Stellen) ». — P. 93, 15 (L., 195, 2) : « der unschöne Abel »; lire avec Ham. (p. 140) : « Abel, though not learned ». Le ms. donne ܕܠܐ au lieu de ܕܠ imprimé par Land.

P. 97, 25-32 (L., 198, 17-22). Lire ce passage chez Ham. (p. 145). Dans la première phrase, Ahr. a été induit en erreur par la faute d'impression ܚܕ (le ms. a ܚܕ); dans la seconde, il a donné comme sujet à ܫܠܡܘܢ ܡܠܟܐ Flavien au lieu de Salomon. Cette dernière erreur est d'autant moins excusable qu'Évagrius, qui a utilisé tout ce passage, fournit en quelque sorte le texte original de cette phrase (121, 24-29). — P. 98, 16 (L., 199, 9) : « *Flavianos* in Antiochien ». Flavien n'était pas encore patriarche d'Antioche à l'époque de la mort de Zénon (491). Le patriarche d'Antioche était alors Pallade. Un scribe aura vraisemblablement confondu ܦܠܒܝܢܘܣ « Flavien » avec ܦܠܐܕܝܘܣ « Pallade ». Il fallait avertir en note le lecteur de cette erreur. Ni M. Ahrens, ni M. Hamilton ne l'ont fait. — P. 104, 4-11 (L., 204, 8-12) : « Während nur wenige von (?) den 400 Männern zurückblieben, nahmen die übrigen Hunnen das Vieh von

dem zusammengebrachten Tribute und wurden entlassen, um in ihr Land zu ziehen »; lire avec Ham. (p. 152) : « And when few remained along with the four hundred men who were to receive the tribute money which was being collected, and the rest of the Huns had dispersed to return to their own country ». Le manuscrit du Vatican a fourni ici une leçon meilleure à Ham. : ܕܢܣܒܘܢ au lieu de ܢܣܒܘܢ (l. 9). A la fin de la phrase suivante, au lieu de : « als auch gegen die 400, welche zurückgeblieben *und bei ihnen waren* », il faut lire avec Ham. : « and against the four hundred who remained *and their attendants* ».

P. 114, 28 (L., 212, 23-24) : « welche Josephos in einem Buche beschreibt und erzählt »; lire avec Ham. (p. 163) : « which is recorded in Scripture and Josephus related ». — P. 118, 5 (L., 215, 13) : « Es ward ein grosser Regierungspalast (? δημόσιον) gebaut »; lire avec Ham. (p. 166) : « And a large public bath... (was) built ». Cf. le passage de Malalas cité par Krüger à la p. 343, note 115, 31 : καὶ ἐποίησεν ἐν αὐτῷ δημόσια λουτρά. — P. 122, 12-13 (L., 218, 19) : « und jene zu verwerfenden Personen (der Trinität) ». Cette parenthèse extraordinaire doit être supprimée. Cf. Ham., p. 170.

P. 129, 12 (L., 224, 8) : « so sagte er, was er dachte, in der Hauptsache seiner *Wache*, damit sie es aufschrieben ». Ahr. a préféré ici la leçon du ms. du Vatican ܠܢܛܘܪܘܗܝ à celle du ms. de Londres ܠܢܛܘܪܐ. Il a eu tort. La leçon du ms. de Londres est la bonne; mais il faut ajouter un point diacritique sur le ܪ, puis traduire, comme M. Hamilton l'a fait, ܠܢܛܘܪܐ par « à ses notaires » (1). Les dictionnaires ne donnent pas le sens de νοτάριος à ܢܛܘܪܐ, mais seulement à ܢܘܛܪܐ. La forme ܢܛܘܪܐ se rencontre cependant plusieurs fois avec le sens de « notaire », ainsi qu'on va le voir :

Dans la Vie de Sévère d'Antioche par Zacharie le Scolastique, on lit à la p. 6, 10 : ܗܘ ܕܝܢ ܟܕ ܫܡܥ ܠܗ ܠܐܘܪܓܝܢܣ ܡܫܡܫܐ ܘܥܒܕܐ ܕܢܛܘܪܐ ܕܝܠܗ : ܗܘ ܕܦܪܘܣܡܢܐ ܡܩܠܝܢܐ ܠܟܬܒܐ ܘܣܡܐ : (2), c'est-à-dire « celui-ci nous ayant

(1) En lisant ܠܢܛܘܪܘܗܝ au lieu de ܠܢܛܘܪܐ ܗܘ, on rendrait la phrase syriaque tout à fait limpide.

(2) Telle est la leçon du ms. Le scribe avait d'abord écrit ܦܪܘܣܡܢܐ, qu'il a ensuite corrigé en ܦܪܘܣܡܢܐ. La correction de M. Spanuth ܦܪܘܣܡܘܢܐ repose sur la lecture ܦܪܘܣܡܢܐ.

adjoint son archidiacre (ἀρχιδιάκων), [diacre] et chef des notaires, qui est appelé en langue latine *primicerius* ». Dans ce passage, ܪܝܫܐ ܕܢܛܪܐ doit, à notre avis, être traduit par « chef des notaires », à cause des mots « qui (c.-à-d. le *chef* des notaires) est appelé en langue latine *primicerius*. Cf., en effet, Évagrius, p. 74, l. 7-8 : εἴρηκεν Ἀέτιος ἀρχιδιάκονος καὶ πριμικήριος νοταρίων. On sait que le protonotaire était ordinairement de l'ordre des diacres. Nous considérons le mot « diacre » que nous avons mis entre crochets, comme ne formant dans le texte syriaque qu'un seul mot avec ἀρχιδιάκων (1).

On trouve également ܪܝܫܐ avec le sens de « notaire » dans la Vie de Sévère d'Antioche par Jean, higoumène du couvent de Beth-Aphthonia. On y lit, en effet, (ms. 321 de la *Collection Sachau*, fol. 146 *a*) : ܗܘܝ ܕܝܬܝܗ ܒܝ ܚܫܘܢܐ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܗ ܪܝܫܐ ܕܢܛܪܐ : ܗܢܐ ܕܢܦܫܗ ܠܚܘܕ ܠܡܟܬܒ ܠܡܟܬܒ ܕܝܠܗ ܒܐܝܕܗ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܪܝܫ ܕܝܪܐ ܕܒܝܬ ܦܪܘܦܘܢܝܐ : ܕܗܘ ܫܡܗ ܕܒܪ ܦܪܘܦܘܢܝܐ : ܕܒܪ ܐܦܣܘܢܝܐ : ܕܒܪ ܐܦܣܘܢܝܐ, c'est-à-dire : « alors, étant seul, et aucun de *ses notaires n'étant auprès de lui pour écrire*, *il* (*Sévère*) *écrivit de sa propre main* une longue (πολύστιχος) lettre au religieux et vénérable higoumène Jean, surnommé Bar Aphthonia ».

A ces deux textes, nous sommes heureux de pouvoir ajouter, grâce à l'extrême obligeance de M. P. Bedjan, l'éminent orientaliste qui a contribué dans une si large mesure au progrès des études syriaques, la Vie de Jacques le Notaire. M. Bedjan a édité cette Vie d'après un ms. de Mgr Abbeloos, et d'après l'*add.* 7200 du British Museum, mais pour le dernier tiers de la Vie seulement (*Acta Martyrum et Sanctorum*, t. IV, Paris 1894, p. 189-200). Or, dans le ms. de Mgr Abbeloos, qui est une bonne copie d'un ms. du VIIe-VIIIe siècle, conservé dans l'église catholique de Diarbékir, on trouve toujours pour le mot « notaire » la forme ܪܝܫܐ (2).

(1) Peut-être pourrait-on traduire cette phrase par : « Celui-ci nous ayant adjoint son archidiacre, son diacre et chef des notaires etc. Cf. Labbe, *Concilia*, VI, 311 et passim : διάκονος καὶ πριμικήριος νοταρίων.

(2) Le mot ܪܝܫܐ se trouve p. 189, l. 3 du titre et l. 3 du texte; p. 190, l. 9; p. 195, l. 13 et p. 200, dans la clausule. Une main récente a corrigé, en note, dans les trois premiers passages, la forme ܪܝܫܐ en ܪܫܐ. Le ms. de Londres ne renferme qu'une seule fois le mot « notaire » (p. 200; ce ms. ne commence qu'à la p. 196, 8) et lui donne la forme ܪܫܐ. M. Bedjan a très bien montré qu'il s'agissait, dans cette Vie, de Jacques *le Notaire* (Avant-propos, p. VII et VIII).

P. 129, 17 (L., 224, 11) : « und riet ihm, was er thun solle » ; lire avec Assémani, *Bibl. orient.*, II, 60 : « ad hoc idem peragendum sollicitabat ». Ham. a ici la même erreur que Ahr. — P. 131, 21-24 (L., 226, 2-4) : « Nach ihm kam Severos, ein beredter und erprobter Mönch aus dem Kloster des Theodoros, aus der Zahl der Rechtsgelehrten (ἀπὸ δικανικῶν) von Gaza » ; lire avec Ham. (p. 180) : « And his successor was Severus, a learned and well-tried monk from the monastery of Theodore the ex-pleader at Gaza ». Sur la préposition ἀπό signifiant *ex-* devant des noms indiquant des dignités ou des professions, voir le dictionnaire de Sophocles, *s. v.* n° 7. — P. 131, 27 (L., 226, 6) : « Dieser hatte vorher den « Philalethes » verfasst und (darin?) eine Auflösung von sieben Fragen der Dyophysiten gemacht ». La parenthèse « (darin?) » doit être être remplacée par « auch ». Le compilateur fait ici allusion à la lettre de Sévère à Eupraxios, connue sous le titre de Ἀποκρίσεις πρὸς Εὐπράξιον κουβικουλάριον. Voir sur ce point notre remarque à propos de la note 131, 27 de M. Krüger. — P. 133, 33 (L., 228, 4) : « und eifrig bemüht sind um den Umgang mit ihm, um etwas zu sein » ; lire avec Ham. (p. 182) : « and are anxious to associate and to be one and the same with it ». — P. 134, 9-10 (L., 228, 10) : « so wird mit ihm die Unschuld hervorkommen » ; lire avec Ham. (p. 182) : « and victory shall go forth with it ».

P. 141, 3-6 (L., 233, 25-26) : « Wir werden weder die Unterschrift der drei Patriarchen, noch die verschiedener Bischöfe aus eurem Herrschaftsbezirke empfangen, welche die Synode schriftlich verflucht haben ». Ahr. a eu tort d'adopter la correction de Hoffm. ܢܡܚܐ au lieu de ܢܚ donné par le ms. En adoptant cette correction, il a transformé en un non-sens un passage très clair. Lire avec Brooks (p. 190) : « The signature of the three patriarchs and the principal bishops of your dominions, who have written and anathematised the Synod, is not yet dry ». — P. 151, 7 (L., 241, 20) : « Mein Herr, mein Wunsch ist » ; lire avec Br. (p. 201) : « By our Lord, I would like ».

P. 155, 10 (L., 244, 27). Ahr. n'a pas vu que le feuillet 140

Le dernier passage qu'il cite, est tout à fait décisif : ܕܐܝܕܝ ܕܟܬܒܢ ܐܢܐ ܗܘܝܢ ܕܐܝܕܝ ܕܟܬܒܢ ... ܗܘܝܢ ܕܟܚܕ ܐܢܐ : « quand j'avais les doigts de mes mains, *avec lesquels j'écrivais...*, je n'ai pas renié, et maintenant je renierais...? »

du ms. n'était pas à sa place. M. Krüger s'est douté de quelque chose, car il écrit à la p. 357, note 155, 10 : « Hier ist etwas nicht in Ordnung ». Si Ahr. s'était reporté au passage parallèle de Bar-Hébraeus (*Chronique ecclésiastique*, I, col. 201), il aurait remarqué que la suite de Land, 244, 26 est 246, 16 (1). Dans sa traduction, il faut passer de la l. 10 de la p. 155 (« weise und erfolgreich ») à la l. 10 de la p. 157 (« Er war (einige) Jahre krank an der Lehre des Dyophysiten gewesen » etc.). Quant aux pages intermédiaires, elles doivent être lues après les mots « und verschied in der Weissen Woche » de la p. 159, l. 15-16. Cf. Brooks, p. 205, note 6. — P. 155, 18-24 (L., 245, 4-6). Lire ce passage chez Br. (p. 208-209). Le ms. donne ܡܢܗ au lieu de ܡܢܗ, que Land a imprimé et que M. Noeldeke a corrigé en ܡܢܗ. On notera, dans ce passage, l'expression déjà vue ἀπὸ δικανικῶν « un ancien avocat ». — P. 161, 15 (L., 249, 27-28). Voir plus haut le § 2 de notre article, p. 210.

P. 171, 7-9 (L., 258, 2-3) : « Mit vielen *pâigé* aber, welches die Fusstruppen der Perser sind, kämpften im Osten der Stadt die Einwohner bei dem Butzes und warfen sie zurück »; lire avec Br. (p. 225) : « while of the *faige* (lire *paige*), who are the Persian infantry, many were cut down and hurled back by the Helurians, under Butzes, to the east of the city ». Au lieu de ܬܟܝܐ, qui n'offre aucun sens, nous lisons avec Br. ܗܠܘܪܝܐ « Ἑλουρροι »; cf. Procope, *Bell. Pers.*, I, 13. — P. 178, 30-33 (L., 264, 5-7) : « Jene sprachen... darzulegen »; lire ce passage chez Br. (p. 234). — P. 180, 2-4 (L., 265, 5-6) : « weil es möglich ist,.. Symbole verfasst haben »; lire ce passage chez Br. (p. 236). Au lieu de ܗܘܕܝܢܘܢ imprimé par Land, le ms. porte ܗܘܕܝܢ. — P. 183, 21-24 (L., 267, 28) : « und zwar als einem, der nicht arbeitete... angerechnet »; Ahr. n'a pas vu que ce passage était le verset 5 du chap. IV de l'épître aux Romains. Sa traduction de ce passage est très fautive; cf. Br., p. 239. — P. 187, 28-30 (L., 271, 10-11) : « und schrieb, indem er sagte, ein

(1) L., 244, 26 finit, en effet, par ܕܡܪܝܡ ܐܝܟ ܕܥܒܕܘ, et L., 246, 16 commence par ܒܫܢܬܐ ܕܬܪܬܝܢ ܐܝܟ ܕܢܦܠ ܡܢܗ. Or, le chapitre, consacré dans Bar-Hébraeus à Éphrem d'Amid, débute par ܒܝ ܐܝܟ ܕܢܦܠ . (lisez ܕܡܪܝܡ) ܕܥܒܕܘ ܡܢ ܕܡܪܝܡ ܐܝܟ ܕܢܦܠ ܒܫܢܬܐ ܕܬܪܬܝܢ.

Jahr und Monat sei (jener) von ihm abgesetzt ». Lire avec Br. (p. 244) : « and he wrote, saying that his request had been refused by him for a year and a month ». Lire aussi la suite de cette phrase chez Br. La traduction de Br., sans être tout à fait sûre, est de beaucoup préférable à celle d'Ahr., qui n'offre guère de sens. La traduction de Br. repose sur un texte modifié d'après la version carshuni de la *Chronique* de Michel, qui contient plusieurs chapitres de notre compilation. — P. 188, 27-29 (L., 272, 3-5) : « und wurde jedermann furchtbar, weil er dadurch beim Kaiser in Gunst (παρρησία) stand, der die Menge verachtete, und an den sich Schmeichler und Helfer hängten »; lire avec Br. (p. 245) : « and was formidable to everyone, since he stood so high in the confidence of the king that he made false accusations against many persons; and he was surrounded by flatterers and informers ». Au lieu de ܚܝܠܐ imprimé par Land et corrigé en ܚܪܝܠܐ par Ahr., le ms. porte ܚܝܠܐ. Cf. la note 7 de Br., p. 245. — P. 189, 35-190, 2 (L., 273, 3-4) : « die da an Zänkereien Veranlassung nehmen, um betreffs deiner Gnadenerweisungen an ihnen ein Wort zu schreiben »; lire avec Br. (p. 246-247) : « men who take occasion from the case of other persons to write words about your favours towards them ». Ahr. a eu tort d'adopter la correction de Hoffmann ܡܬܝܠ au lieu de ܐܬܝܠ donné par le ms. — P. 194, 27-32 (L., 277, 9-12), effacer à la l. 27 « er wollte » et remplacer « dass » par « wollte » à la l. 29 et « würde » par « werden » à la l. 32. Il faut, en effet, supprimer avec Brooks, dans Land, 277, 10, le ܕ qui précède ܐܝܟ. Cf. note 5 de Br., p. 251. — P. 207, 27 (L., 288, 14) : « im Jahre XIV (τεσσαρεσκαιδεκάτη) » : il faut « im Jahre XIII ». Le scribe a confondu « τρίς » (ܬܠܬܐ) avec τέσσαρες (ܐܪܒܥܐ); cf. Br., p. 265, note 3.

P. 213, 7 (L., 293, 7) : « sondern aus Fürsorge »; lire avec Br., (p. 271) : « but because of importunity ». La correction de Hoffm. ܡܪܥܡܐ au lieu de ܡܪܥܡܐ est fausse; cf. Luc, XI, 8. — P. 213, 25-29 (L., 293, 20-23) : « — denn "Redet, ihr Priester", *möchte ich sagen*, und indem ihr auf hohe Berge steiget, verkündet diesen ersten geistigen Friedensgruss und lasset Liebe überströmen — : so will ich mit euch, ihr Heiligen, Gemeinschaft haben »; lire avec Br. (p. 272) : « for, 'Speak', *He says*, 'priests, and, when you go up upon the high mountains, make

proclamation '. « In this first spiritual and love-abounding greeting I communicate with you, O holy one ». Lire aussi la suite de ce passage chez Br., en remplaçant toutefois « for, while » par « and while », ܕܡ (L., 293, 23) devant, à notre avis, être corrigé en ܡܢ.

P. 214, 1-3 (L., 294, 1-2) : « und (sous-entendez : ich mache bekannt dass ich) diese (Definition) bis zum Ende bete; dass ich diejenige festgehalten habe, welche die Synode der 150 heiligen Väter definierte »; lire avec Br. (p. 272) : and to this I pray that I may cleave unto the end; which definition was ratified by the Synod, etc. ». Ahr. a mal coupé la phrase syriaque. La correction de Br. ܠܫܡܗ au lieu de ܠܫܡܗ est certaine; cf. la note 6 de Br., p. 272. — P. 214, 7-8 (L., 294, 6-7) : « die des Gedächtnisses der Frömmigkeit und Gottesliebe würdigen Oberbischöfe » et Brooks (p. 272) : « the archbishops, memorable for piety and love of God »; nous avons montré dans la *Revue de l'Orient chrétien* (1900, p. 159), que le compilateur a mal rendu ici la formule οἱ τῆς ὁσίας καὶ θεοφιλοῦς μνήμης. — P. 214, 11-15 (L., 294, 9-11) : « Mit diesen stimme ich überein (und) mit allen seinen Schriften; wie ich das heilige Gesetz umfasse, (so) nehme ich samt den heiligen Lehren des Kyrillos auch die kirchenvereinigende Schrift des Zenon an »; lire avec Br. (p. 272-273) : « To these chapters I assent together with all his writings and embrace them as a (lire « the ») holy law, while together with these holy teachings of Cyril I receive also the formula of Zeno uniting the Churches ». Ahr. a mal traduit ce passage du texte, parce qu'il a négligé de tenir compte de la particule ܕ qui suit ܕܡܫܬܐ à la l. 10. Soit dit en passant, on ne saurait trop faire attention aux particules ܕ, ܡܢ, ܒ, qui rendent la phrase syriaque si lumineuse. — P. 214, 15-17 (L., 294, 11-13) : « die zur Vollendung der Gottesfurcht sowie zur Beseitigung der Synode von Chalcedon und des gottlosen Tomos des Leon (dient) » et Br. (p. 273) : « which aims at the consummation of religion for the annulling of the Synod of Chalcedon and the impious Tome of Leo »; nous avons montré dans la *Revue de l'Orient chrétien* (1900, p. 159) que le texte syriaque était corrompu ici, et qu'il fallait corriger ܕܡܫܬܐ ܕܬܪܥܝܬܐ ܕܡܢ ܟܢܝܫܬܐ ܕܟܠܩܕܘܢ en ܕܡܫܬܐ ܕܬܪܥܝܬܐ ܕܡܢ ܟܢܝܫܬܐ ܕܟܠܩܕܘܢ = ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως. Voici quel devait être à peu près le

texte original de tout ce passage : ἅμα δὲ τῶν ἁγίων Κυρίλλου δογμάτων, ἀποδέχομαι καὶ τὸ ἑνωτικὸν γράμμα τοῦ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως Ζήνωνος ἐπ' ἀναιρέσει τῆς ἐν Καλχηδόνι συνόδου καὶ τοῦ τόμου Λέοντος. Nous n'avons pas traduit le mot ܪܫܝܥܐ « impie », parce qu'il a été manifestement introduit dans le texte par quelque farouche Monophysite, ainsi que le prouve, nous semble-t-il, la forme ܛܘܡܣܗ. Cf. pour notre reconstitution du texte original de ce passage le *post-scriptum* de notre article de la *Revue de l'Orient chrétien*.

P. 219, 32-220, 9 (L., 299, 7-14) : « auf göttliche Weise Zeichen.. und das Bekenntnis zu Christo steht » ; Br. (p. 278-279) : « And the signs, even the human ones... on which the faith and confession of Christ rest ». Nous avons trouvé le texte original de ce passage dans *les Actes du concile de Constantinople* de 680 (Labbe, VI, 835[B-C]). Le voici avec son en-tête : nous mettrons entre crochets [ ] les mots omis dans la version syriaque, entre parenthèses ( ) ceux que le traducteur a rendus d'une façon inexacte ou peu claire et entre < > ceux dont l'équivalent syriaque a été corrompu par le copiste :

Ἔτι ἀνεγνώσθη ἐκ τοῦ αὐτοῦ κωδικίου χρῆσις τοῦ αὐτοῦ [scil. Σευήρου] ἐκ τοῦ πρὸς Ἄνθιμον τὸν αἱρετικὸν συνοδικοῦ γράμματος, οὗ ἡ ἀρχή· Τῶν πρὸς τὴν σὴν θεοφιλίαν· ἔχουσα οὕτως· καὶ θεϊκῶς τὰς [θεο]σημείας [εἰργάσατο] καὶ ἀνθρωπίνας [καὶ θείας φωνὰς] (ἐφθέγξατο). καὶ τὰ μὲν θεοπρεπῶς, τὰ δὲ ἀνθρωπίνως ἐνήργησε. καὶ οὐ διαφερόντων ἐνεργημάτων καὶ τῶν φωνῶν, θαυμάτων τε καὶ παθῶν εἰς τὸν μετὰ τὴν ἄφραστον ἕνωσιν δύο φύσεων ἐμπεσούμεθα μερισμόν, καὶ (ταύταις) ἐπιμεριοῦμεν φωνὰς καὶ <πάθη> καὶ ἐνεργήματα, τὸν αὐτὸν εἰδότες καὶ θαυματουργοῦντα καὶ πάσχοντα καὶ θεϊκῶς καὶ οἰκονομικῶς [καὶ ἀνθρωπίνως] φθεγγόμενον ταῦτα, (ὡς ἐν γραφῇ φράσαι), τὰ ἐφ' οἷς ἡ εἰς Χριστὸν πίστις καὶ ὁμολογία καθέστηκεν.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, la version syriaque de ce passage laisse assez bien à désirer; le début et la fin en sont même tout à fait fautifs (1). Comme il est assez probable que toute la lettre de Sévère à Anthime ainsi que les autres lettres dogmatiques du livre IX, nous sont parvenues dans une traduction tout aussi mauvaise que celle de ce passage, — et la faute en est tant au traducteur de ces lettres qu'aux divers copistes de

(1) Br. a vu que le texte n'était pas en ordre à ces endroits; cf. p. 278, note 7 et p. 279, note 1.

la compilation, — il ne faut pas trop s'étonner que, par endroit, elles soient si difficiles à comprendre, et même incompréhensibles. Il est à espérer que la *Chronique* de Michel, qui renferme la plupart des chapitres du livre IX de la compilation, nous en aura conservé un texte meilleur, ou plutôt que les chaînes grecques nous en fourniront de nombreux fragments originaux.

P. 240, 31-33 (L., 317, 24-25) : « Wenn es doch möglich wäre, dass du ohne einen Brief oder ein Wort non meiner Seite erführest, was ich zu erfahren wünsche »; lire avec Br. (p. 302) : « and I would it had been possible for you to have known what I wish to learn (en note : *We rather require « to state »*) without an epistle or a word from me ». — 243, 5 (L., 319, 23). La version carshuni de la *Chronique* de Michel, qui renferme la lettre de Rabboula, a permis à Br. de constater qu'un feuillet manquait à cet endroit du ms. (entre fol. 183 et 184). Br. a suppléé le feuillet manquant d'après la version carshuni, en utilisant un court fragment syriaque fourni par l'*add.* 14532, fol. 67. Ceux donc qui voudront lire la lettre de Rabboula dans son entier, devront recourir à la traduction de Br., en attendant que M. Chabot en ait édité et traduit le texte syriaque complet. — P. 246, 23-24 (L., 322, 14-15) : « mit ruhmvoller Hand », corriger avec Br. (p. 311) ܒܐܝܕܐ ܫܒܝܚܬܐ en ܒܐܝܕܐ ܫܦܝܥܬܐ « larga manu » « on a lavish scale ». Cf. Land, 230, 16. Corriger aussi dans la ligne suivante ܫܕܪ en ܫܪܪ et lire : « And he confirmed the Synod of Chalcedon in a document » au lieu de : « Mit Bezug auf die Synode sandte er Botschaft ». — P. 247, 2. Lire dans la traduction anglaise les fragments des chapitres VI-VIII, IX, X, XI, XII, XIII et XIV du livre X, que Br. a recueillis dans Michel, Bar-Hébraeus et Jacques d'Édesse. — P. 255, 25-30. Ahr., n'ayant pas tenu compte de la particule ܕܝܢ qui suit ܛܢ (L., 339, 5), a mal coupé la phrase syriaque; lire la traduction de ce passage chez Br., p. 330.

A la suite de la compilation de Pseudo-Zacharie le Rhéteur, M. Ahrens a traduit le Récit de la mort de Théodose, évêque de Jérusalem, par l'auteur anonyme de la Vie de Pierre l'Ibérien, et la Vie de l'ascète Isaïe par Zacharie le Scolastique (1). Quelques remarques sur la Vie d'Isaïe.

(1) Ces deux textes nous sont parvenus dans deux mss. : *add.* 12174 du British Museum, et Sachau 321 de Berlin. Ils ont été édités, d'après le ms. de Londres,

P. 263, 12 (L., 346, 15) : « Ferner die Erzählung von dem Wandel *des zu den Heiligen gehörigen* Vaters Isaias des Asketen ». Ahr. aurait bien fait d'indiquer en note que « der zu den Heiligen gehörige » correspond à un original grec ὁ ἐν ἁγίοις. Cf. notre article de la *Revue de l'Orient chrétien*, 1900, p. 160, note 3.

P. 263, 19-264, 2 (L., 346, 19-347, 6) : « Jener Theodoros... verfasst hat ». Comme nous l'avons déjà dit dans la *Byzantinische Zeitschrift* IX, 469, ce passage n'est pas de Zacharie; il a été introduit dans la Vie d'Isaïe par un auteur de recueils de Vies de saints monophysites. Ce passage est composé de quatre gloses, probablement d'anciennes gloses marginales : la première a trait à Théodore d'Antinoé (l. 19-32); la seconde à Isaïe (l. 32-33); la troisième à Pierre, Théodore et Isaïe (33-35); la quatrième, à l'auteur de la Vie d'Isaïe. Ahr. aurait bien fait de séparer ces gloses par un tiret. Le ms. fait suivre chacune d'elles, sauf la première, du signe ÷.

P. 264, 3-4 (L., 347, 6-7) : « Jener aber zeigte sich an Tugend *von gleichem Gewichte* wie der grosse Antonios »; *von gleichem Gewichte* est une traduction trop servile de ܫܘܝܝܘܬܐ « aequalitas inclinationis *staterae* ». Ahr. aurait dû se dire, et même faire remarquer en note, que ce composé syriaque correspondait au grec ἰσορροπία. Pour ma part, je traduirais tout simplement : « Celui-ci égala en vertu le grand Antoine ». — La suite de cette phrase a été fort mal rendue par Ahr., parce qu'il n'a pas tenu compte du ܘ qui précède ܡܬ (l. 8). Ahr. a fait d'Isaïe le sujet de ܡܬ « sich beeiferte », or, le sujet en est Antoine. Remplacer dans sa traduction, l. 5 : *Da* par *und nachdem*, l. 6 : *beeiferte* par *beeifert hatte;* supprimer dans cette même ligne *so* et *er* et rattacher *liess* au mot *zurück* de la ligne suivante; corriger l. 8 *übten* en *üben*. Lire ensuite au lieu de « indem er zwar nach dem Leibe ein Aegypter war » « Er war zwar, etc. ». — P. 264, 10 (L., 347, 11) : « nach *der schönen Herkunft* der Seele »; ܫܘܦܪܝܐ ܕܝܠܕܬܐ = εὐγένεια = noblesse. — P. 264, 18 (L., 347, 17) : « in der kurzen Zeit, die er dort war »; lire tout simplement : « in einer kurzen Zeit ». — P. 264, 30-32 (L., 347, 25-348, 1) : « somit also jede (Seele), die derartig ist, dass sie alle

par Land, à la fin du IIIe volume des *Anecdota syriaca*. Il est profondément regrettable qu'Ahr. n'ait collationné le texte de Land avec aucun de ces mss.

seine Befehle ausführt, indem sie daher auf dieses (Wort) hört ». Ahr. a eu tort de faire trois corrections successives dans le texte. Il ne faut rien y changer; il se comprend très bien. Lire : « Et dans la suite, il (Isaïe) fut entièrement occupé à exécuter ses commandements, s'étant dès lors conformé au précepte : Tu aimeras, etc. ».

P. 265, 22-27 (L., 348, 19-23). Ahr. a mal construit la phrase syriaque, à notre avis. Remplacer à la l. 24 « da » par un tiret, lire à l. 25-26 « kamen viele zu ihm und priesen ihn » et à la l. 27 « — und da ». De plus « Besonderheit » est une traduction peu satisfaisante de ܦܫܪܢܐ. Traduire ce mot par « explication ». — P. 266, 1-4 (L., 349, 3-5). Supprimer les tirets et lire : « dont le signe est la croix de N.-S. J.-C., et ensuite le tombeau ». — P. 267, 3-4 (L., 350, 3-4). Lire : « Nestorius pria des gens pieux, qui allaient constamment auprès du saint, de le prendre avec eux auprès de lui ».

P. 269, 7 (L., 351, 29) : « Segensgaben ». Il eût été bon de faire remarquer en note que par ce mot il faut entendre les εὐλογίαι. Cf. sur le mot εὐλογία Usener, *Der heilige Theodosios*, Leipzig 1890, p. 140. — P. 269, 11 (L., 352, 4) : « A l'époque de la rébellion... nous vînmes, etc. ». — P. 269, 13 et p. 272, 10 (L., 352, 5 et 354, 28) : « Zenon, die Vollendung der Gottesfurcht » ; Ahr. n'a pas vu que ܗܘܝ ܫܠܡܐ ܕܚܣܝܐ ܕܐܠܗܐ était une traduction servile de ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως. — P. 272, 8 (L., 354, 26) : « auf verschiedene Weise » ; le mot traduit ainsi (ܡܬܦܠܓܢܐ) correspond au grec διαφόρως ; or διαφόρως signifie dans ce passage « différentes fois ». Cf. Évagrius, 105, 5 et Sophocles s. v. — P. 273, 30 (L., 356, 11) : « in jeder Beziehung durch Grösse prangender Misa'el » est une traduction bien lourde pour un original grec qui ne peut être que πάντως μεγαλοπρεπὴς Μισαήλ. Nous ne voyons pas très bien pourquoi Ahr. a renvoyé ici à Daniel, I, 6. Il fallait renvoyer à la l. 34 « que tu échappes complètement à l'épreuve de la fournaise ici-bas » à Daniel, III, 15 ssq. Cf. sur ce Misaël *Byz. Zeitschr.* IX, 469.

IV

La quatrième partie de notre article sera courte; elle sera consacrée au long commentaire dont M. Krüger a doté la tra-

duction allemande de la compilation historique de Pseudo-Zacharie le Rhéteur. Hâtons-nous de le dire : ce commentaire est excellent; il fait honneur au vaste savoir de M. Krüger, et rendra les plus grands services aux travailleurs. Les quelques remarques que nous allons ajouter à celles que nous avons déjà été amené à faire au cours de ce travail, n'enlèveront absolument rien à sa haute valeur.

P. 308, note 13, 12. M. Kr. se trompe en disant que Zacharie (le Scolastique) appelle Pierre l'Ibérien un évêque de Gaza, à la p. 20, l. 30 de la Vie de Sévère. Zacharie dit à cet endroit que Pierre a été ܕܥܙܐ ܕܝܡܐ ܕܒܝܡܐ, c'est-à-dire « évêque de la ville de Gaza *sur le bord de la mer* ». Or, l'on sait que Maïouma était appelé Γάζα πρὸς θάλασσαν (Sozomène, VII, 28, 4), τὸ παραθαλάττιον μέρος τῆς Γαζαίων πόλεως, ἐπίνειον Γαζαίων (V, 3, 6). Cf. encore Marcus Diaconus, *Vita Porphyrii episcopi Gazensis* (Leipzig, Teubner 1895), p. 49, 4-5 et p. 105, 19-20.

P. 309, note 16, 1. Faisons remarquer que les Chaldéens de l'ancienne Assyrie donnent aujourd'hui le nom de *Roumayi* aux Turcs de l'empire ottoman.

P. 320, note 46, 2. Cette note est étrange. Il ne faut rien changer au texte; M. Kr. sait aussi bien que nous que Grégoire de Naziance n'est pas le frère de saint Basile. La citation de Grégoire de Nysse a été identifiée par M. Hamilton (p. 89).

P. 322, note 55, 21. Il est également question de Paul le Sophiste dans la LVIIe Plérophorie de Jean de Maïouma. Les mots ܐܒܐ ܕܣܘܦܣܛܐ, que M. Nau n'a pas traduits, correspondent en effet au grec ὁ ἀπὸ σοφιστῶν. Le commencement de cette Plérophorie doit donc être lu : « Le Père Paul, l'ancien sophiste ». Cf. notre remarque sur la p. 131, 21-24.

P. 328, note 75, 18. Le texte grec de l'Hénotique de Zénon se trouve isolément dans un vieux ms. du Vatican, qui est appelé dans la *Bibliotheca orientalis* d'Assémani I, 593, *codex* II des *codices graeci qui ad domesticam Pii II bibliothecam pertinebant*. Peut-être vaudrait-il la peine de le collationner.

P. 349, note 131, 27. Zacharie le Scolastique nous donne la véritable cause de la composition du *Philalèthe* dans la Vie de Sévère, 28, 15-20. Sévère composa le Philalèthe à Constantinople, entre 509 et 511, pour réfuter un traité de Nestoriens (lisez : de Chalcédoniens), qui avaient cherché à établir « par

des citations forcées et tronquées » de Cyrille d'Alexandrie que celui-ci partageait les doctrines de Nestorius (lisez : admettait deux natures après l'union)(1 . Dans sa Vie de Sévère, Jean, higoumène du couvent de Beth-Aphthonia, nous donne encore plus de renseignements que Zacharie sur la composition du Philalèthe; mais, comme les renseignements de cet auteur sont très sujets à caution, nous n'en ferons pas mention. — Nous avons dit plus haut, à propos de la p. 131, 27, que le compilateur faisait allusion par les mots « (il composa) une solution de sept questions des Diphysites » à la lettre de Sévère connue sous le titre de Ἀποκρίσεις πρὸς Εὐπράξιον κουβικουλάριον. Le compilateur a fait erreur en parlant de sept questions des Diphysites. Nous savons par la Vie de Sévère (28, 22-24) et par l'*add.* 12155, fol. 153 *b* du British Museum que Sévère donnait dans cette lettre la solution de plusieurs questions (donc sept d'après le compilateur) qu'Eupraxios lui avait posées sur des points de doctrine difficiles à comprendre. L'*add.* 12, 155 nous a conservé l'*incipit* de cette lettre, ainsi que la réponse à la première question, qui était la suivante : « Pourquoi disons-nous que le Dieu-Verbe, qui est sans commencement, a été engendré par le Père? » L'*add.* 14532, fol. 65 *b* renferme quelques lignes de la réponse à la *septième* question.

P. 349, note 132, 8. La fin du chapitre x du livre VII ne nous paraît pas en ordre. Le traité de Sévère, en trois livres, intitulé : « Contre le Grammairien », nous semble être le traité qu'il composa contre Jean le Grammairien. On lit, en effet, dans les *Quaestiones contra Monophysitas* de Léontius de Jérusalem, immédiatement après une citation de Sévère intitulée Ἐκ τῶν κατὰ τοῦ γραμματικοῦ. λόγου τρίτου, κεφαλαίου θ', une autre citation du même patriarche, qui a pour titre Ἐκ τῶν κατὰ τοῦ αὐτοῦ Ἰωάννου γραμματικοῦ τοῦ Καισαρέως, λόγου γ', κεφαλαίου

(1) Voici une traduction littérale du passage de la Vie de Sévère relatif au *Philalèthe :* « Ayant appris que des partisans de Nestorius avaient fait des extraits des écrits, inspirés par Dieu, de Cyrille, le grand patriarche d'Alexandrie, et qu'ils s'étaient attachés à établir par des citations forcées, tronquées et détachées de l'ensemble du contexte, qu'il adhérait aux doctrines de l'impie Nestorius, il réfuta, quand cet ouvrage lui fut tombé sous la main, la ruse machinée contre les esprits simples. Il démasqua, en effet, par ce qui précédait et suivait (ces citations), la calomnie qu'on avait osé porter contre cet homme divin, et, pour ce motif, il appela ce traité *Philalèthe*.

ϛ' (A. Maï, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. VII, 1, p. 137). Quoi qu'il en soit, la traduction de la fin du chapitre laisse à désirer chez Ahr. Au lieu de : « Weil Sergios Grammatikos, der dort kurze Zeit später war, eine Anklageschrift gegen die Synode verfasste », il faut lire avec Ham. (p. 180) : « And because Sergius, a grammarian there, composed shortly afterwards a book of censure of that Synod ». Plus loin, il faut remplacer « auf drei Tafeln (πίνακες) » par « in drei Büchern ». Le compilateur a rendu par le mot grec syriacisé ܦܢܩܐ le grec λόγος « livre ».

P. 351, note 136, 33. « Was mit den « vierzig Jahren » gemeint sein mag, ist nicht ganz deutlich ». La faute en est à Ahr. qui a mal rendu ce passage. Les mots ܒܬܪܝܢ ܙܒܢܐ ܕܚܕ (L., 230,11) signifient « in the state of first and second marriage (Ham. p. 185) », et non pas « im Stande der zweiten Ehe ».

P. 358, note 155, 22. C'est bien Jean bar Aphthonia qu'il faut dire et non Jean bar Aphthonios, comme le croit M. Kr. Cf. en effet la traduction anglaise de la compilation p. 209, note 2, où M. Brooks renvoie au fol. 81 de la Vie inédite de ce Jean, conservée dans l'*add.* 12174 du British Museum. — Jean bar Aphthonia n'a pas écrit de Vie de Sévère d'Antioche. Le fragment de la Vie de Sévère qui lui est attribuée dans l'*add.* 14731, f. 31 *a* du British Museum, est tiré de la Vie de ce patriarche par Jean, higoumène du couvent de Beth Aphthonia ; cf. ms. *Sachau* 321, fol. 147 *a*. Il ne peut pas être question d'attribuer cette Vie à Jean bar Aphthonia, car sa mort y est mentionnée au fol. 146 *a* et *b* (1). Il semble ressortir de cette même Vie que Jean bar Aphthonia est décédé avant Sévère, probablement en 536, au lieu de 538, date donnée par Jean d'Asie (pseudo-Denys de Tell-Mahré), Assémani, *Bibl. orient.*, II, 54.

P. 369, note 178, 34. L'homélie à laquelle appartient l'extrait de la p. 179, 1-4 n'est pas perdue ; elle existe encore, mais elle a pour auteur Sévère d'Antioche et non pas Cyrille d'Alexandrie. Dans Land, 264,8, il faut donc corriger ܡܫܚ en ܡܫܟ et ܗܘ en

(1) Cf. aussi le passage cité plus haut à propos du mot ܢܘܬܪܝܐ = νοτάριοι (note relative à la p. 129, 12 de la traduction d'Ahrens). Il est fort étrange que M. Nau attribue cette Vie à Jean bar Aphthonia (*Revue de l'Orient chrétien*, 1899, p. 571, note 2 ; 1900, p. 81 et suivantes).

ܕܝ, et puis traduire : « Ils m'ont aussi apporté ta LXVIIe homélie (λόγος), que tu as composée sur la sainte Vierge, Mère de Dieu ». La LXVIIe homélie de Sévère est en effet consacrée à la sainte Vierge, et l'extrait de la p. 179,1-4 se retrouve au fol. 133*b* du magnifique ms. de Londres, *add.* 12159, qui contient presque toutes les homélies de Sévère dans l'excellente traduction de Jacques d'Édesse (1). Le texte que la compilation nous fournit de cet extrait est très fautif. Voici comment il faut le corriger d'après le ms. de Londres : à la l. 9 au lieu de ܚܛܝܐ ܕܠܐ ܚܛܝܐ lire ܚܛܝܐ ܕܠܐ ܚܛܝܐ; à la l. 10 ajouter ܕܢ devant ܕܡܬܐ, et à la l. 11 corriger ܕܢܬܐ en ܕܢܬ and ܐܝ en ܕܝ. On obtient alors pour l'extrait le sens suivant : « dans laquelle (homélie) il est dit que le corps de Notre-Seigneur n'était nullement sujet à la corruption (qui provient) du péché, mais qu'il était susceptible de recevoir celle (qui provient) de la mort et du tombeau, qu'il brisa et anéantit toutefois en lui ». Ainsi qu'on peut de nouveau s'en rendre compte par ce passage, le texte de la compilation nous est parvenu dans un bien mauvais état; par endroit, il fourmille en quelque sorte de fautes.

P. 386, note 236 (lisez 263), 14. Nous ne voyons pas très bien la portée de cette note. Le récit de la mort de Théodose est de l'auteur anonyme de la Vie de Pierre l'Ibérien et la Vie d'Isaïe est de Zacharie le Scolastique. Or, cet auteur anonyme et Zacharie ne peuvent pas être identifiés ensemble (cf. Introduction de M. Kr., p. xxv). Nous avons démontré dans la *Byzantinische Zeitschrift* que Zacharie fait allusion, au début de la Vie d'Isaïe, à ses Vies de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoé (toutes les deux aujourd'hui perdues).

Post-scriptum. — Nous venons de recevoir, par l'aimable entremise de M. E. Sachau, une bonne collation du ms. de Berlin de la vie de l'ascète Isaïe (*Sachau* 321). Cette collation a été faite par M. E. Mittwoch, auquel nous adressons l'expression de notre sincère gratitude. Nous allons passer en revue les variantes les plus intéressantes de ce manuscrit.

(1) Une traduction latine de cette homélie a été publiée par A. Maï, *Spicilegium Romanum*, t. X, p. 212-220. On trouvera l'extrait en question à la p. 216.

L., 346,16 ܕܥܡܐ « des Asketen » (Ahr., 263,13) manque; 346,25 ܚܕܬܐ (« aufs neue » 263,26) manque; 347,17 ܐܝܟ manque : il faut donc traduire (264,18) « in einer kurzen Zeit », comme nous le proposions; 347,20 ܡܪܝܡ au lieu de l'incompréhensible ܡܪܝܡ : supprimer donc (264,23) « (ihm) nahe war und »; 348,6 ܕܠܐ ܕܡܪܝܡ. ܡܪܝܡ; 348,11 ܕܟܝ au lieu de ܐܝܟ; 350,6 ܐܝܟ manque : traduire donc (267,6-7) « et comme il était venu avec eux auprès de lui, il le trouva, etc. »; 350,3 ܕܡܫܟܚ; 350,17 ܕܗ ܐܝ au lieu de ܕܗ : supprimer les parenthèses de « (ihm) » (267,22); 351,2 ܐܝܟ ܕܗܘܐ « (qui) *était* (également un scolastique de la ville de Gaza) (268,7) » : d'après cette leçon, le scolastique Denys est mort à l'époque où la Vie d'Isaïe a été écrite; 351,9 après ܐܝܟ ܡܬܡܢܐ (« redend » 268,16) vient ܐܝܟ ܕܡܬܟܪ ܐܝܟ ܕܡܫܟܚܐ « et en indiquait le remède »; 352,3 ܕܠܐ ܐܝܟ ܕܐܝ ܐܝ; 352,18 ܐܝ ܕܗܘܐ; 353,25 ܐܝ ܕܡܬܠܝ (« ceux qui enseignent et expliquent) τὰ αὐτῶν (271,2) »; 354,8 le second ܕܗܘܐ manque : traduire donc tout simplement (271,15) « ce qui a été dit par le divin apôtre Paul »; 354,13 après ܐܝܟ ܐܝܬܝ (« j'étais venu » 271,21) vient ܕܗ ܕܐ ܕܗ ܕܡܬܟܢ. ܕܡܬܟܢ ܕܗ ܕܡܬܟܢ « auprès de lui, tourmenté par une pensée : je voulais »; 354,18 ܐܝ ܕܡܬܟ ܐܝ ܕܡܬ; 354,24 ܐܝ ܕܡܬ ܐܝ ܕܡ ܐܝ ܕܡ : nous croyons qu'il faut rattacher ces mots à ܕܡ ܕܡ; nous traduirons donc (272,5-10) « Zénon, ayant entendu parler de la grâce qui avait été accordée par Dieu à ces trois saints... et ayant désiré voir ces hommes, leur envoya etc. »; 355,7 ܕܡ; 355,15-16 ܕ ܐ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ; grâce à cette bonne leçon, nous pouvons donner des lignes 14-16 une traduction meilleure que celle de M. Ahrens (272,29-31) : « (Lorsqu'il eut été prié....) on crut qu'il céderait, pour ne pas retenir les autres, qui désiraient réserver à l'invitation impériale l'accueil qu'il fallait. Mais lorsqu'une occasion propice se fut présentée à lui, il se cacha aussi et ne fut plus vu »; 355,18 ܐ ܕ ܕ ܕ « (de venir) *aussi* auprès du grand Isaïe (272,36) »; même ligne, après ܕ ܕ ܕ vient ܕ ܕ ܕ ; « et lui donna la lettre impériale »; 355,25 après ܕ ܕ vient ܕ « et pour la reine (273,9) »; 356,13 ܕ lire donc (273,34-35) « dass du gewürdigt werden mögest »; 356,16-17 au lieu de ... on lit ; « (Est finie l'histoire) relative au bienheureux Père Isaïe ».

Comme on peut s'en rendre compte par les variantes que

nous venons de signaler, M. Ahrens a eu grand tort de ne pas collationner le texte de Land de la Vie d'Isaïe avec le texte fourni par le *Sachau* 321.

M.-A. Kugener.

Liège.

DEUX LETTRES D'ÉLIE XI

PATRIARCHE DE BABYLONE

Ces lettres sont celles dont la publication a été annoncée, il y a quelques mois (Voy. vol. IV, 1899, p. 443, note 1).

C'est un nommé 'Istépan Bar Djadju, originaire d'Alqos, qui les a communiquées, en 1897, à la « Voix de la vérité », revue néo-syriaque d'Ourmiah. Elles ont été insérées, en la même année, la première dans le n° 2 et la seconde dans le n° 3 de cette revue.

D'après deux modestes documents chaldéens publiés également dans la « Voix de la vérité » (1897) et dont la reproduction, un jour ou l'autre, ne sera pas inutile ici, Jésuyab, le signataire de la lettre ci-dessous adressée à Mar Sim'on, fut chargé, en 1773, par Élie XI, de faire une classification de tous les Patriarches chaldéens depuis saint Thomas jusqu'à ce patriarche. Cette classification, qui est faite d'après les ouvrages de Mar Jésudenah, métropolitain de Bassora (VIIIe siècle), et aussi d'après les manuscrits de la résidence patriarcale de Babylone, se trouve précédée d'une liste comprenant 101 patriarches que ce même Jésuyab dressa en 1777, et qui s'arrête précisément à Élie XI, dont il dit :

ܡܐ : ܡܪܝ ܐܠܝܐ ܚܕܥܣܪܝܐ ܕܝܘܡܢ ܝܬܝܒ : ܗܘ ܕܬܪܬܝܢ ܙܒܢܝܢ ܟܬܒ ܠܥܕܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܕܪܗܘܡܐ. ܘܥܕ ܠܗܫܐ ܦܘܢܝܐ ܠܐ ܐܬܐ ܠܗ ܒܫܘܪܪܐ ܕܦܛܪܝܪܟܘܬܐ ܕܝܠܗ.

« *Le cent et unième est Mar Élie XI, qui siège aujourd'hui. Il a déjà écrit deux fois à la Sainte Église de Rome et aucune réponse n'est encore venue confirmer son investiture patriarcale.* »

Cette dernière remarque concorde donc parfaitement avec le ton légèrement plaintif que prend Élie XI dans sa lettre à Pie VI. Ce simple rapprochement suffit, croyons-nous, à faire valoir l'authenticité des pièces qu'a publiées la Revue des RR. PP. Lazaristes d'Ourmiah.

J. Babakhan.

مُنْ قُارُا هُمَّهُ

مُه

لَاحُا ٱحْتَوْلَا مَاحُا ٱنْحَمْلَا : فَهِنْهُه ٱحَتِ مَهْمَدُهُه ٱنْقَ. ثُمْ ٱنْتِحْتَا مَلْحِا ٱمِحْتِنْا مَهْمَدُوْلَا ٱحْتَهِمْنَا. حَحِمَّه ٱهْمَوْا ٱنْمَمَا حُهِنَمَلَا نَعْمَمْلَا ٱمَحْكَهُ هَنْمَا ٱنْحَمَا حَمَدِوْمَا مَحْمَحَمْلَا. حَنْمَا ٱحَمَمْنَا مَتْنَلَا مَاحُا ٱمْمَتَا مَاٱمَحْكَا. مَنْوَحُا ٱهْتَمَمَّهُه مَحْمَه مَحْمَمَّنَا. ٱمْمِ حَمَحَمَتَا مَحْلَا لَمِحْمَلَا ٱنْمَا. ٱهْلَه ٱبِ ٱحَمَ مَحْمَحْمَا مَاٱحْمَا حَمَّلَا مَنْ قُارُا هُمَّهُه. حَحِبَا ٱمْمَمَاحَمَ نَمَمَّنَوِه مَحْمَا ٱحَمَّمَاٱه ٱمْكَوْا مَٱمَحْمَا مَحْمَمَه حَحِمَّلَا ٱحَمَّهُمَا ٱحَمَّهُمَا ٱمْمَتَا ٱحْمَا ٱحِمَّبِسَا. حُلَا حَمَّاَه هُحَمَّمَاحَمَ حَمَّهُه مَمْلَا هَحْمِ مَمَمَمَاحَمَ حَمَّهُا مَحْمَمَه اَمْتَحَمَ مَٱحَمَّمَ لَا لَا ٱتَمَّلَا مَاحُه رَحَّمَاحَمَ حَاَمَلَا ٱمِحْمَمَحَمَاٱه ٱمِحْمَ. مَحْمَ حُمَّا مَاٱحَمَا هَحْمَحَمَ ٱمَمَّنَا مَحْمَمَّنَ بَحَلَا ٱمَحَمَّمَاحَمَ : مَحْمَاٱه حَمَّسَمَا سَمَحَمَ ٱمَا حَمَا ٱحَمَّتَا بَحَّ حَمَّتَا لَاحْمَاَمَاحَمَ. مَمَمَّنَا مَحْمِ ٱنْحَمَ مَحْمَمَ لَا ٱلَاه حَ. لَا ٱمِحْمَّ ٱمَا ٱمِنَا حَحَمَا ٱمَمَاٱه. لَا ٱحَمَّاَه حَحَمَ لَا ٱمِحْمَّ. اَه قَمَّهِمَا ٱمَحَّ لَا مَحْمَمَ حَمَّاَمَ. سَحَ ٱمَحْمَّ حَمَّمَ مَحَحَّه ٱحَمَّ ٱمَمَّا ٱمَا حَمَّمَ. مَمَ حُمَّا ٱلَاسَمَّ ٱمَحَمَّمَ حَمَّمَاحَمَ حَمَّسَمَحَمَاٱه مَمَّنَاٱه حَمَّمَاٱه ٱمَمَّنَاٱه ٱمَمَّنَاٱه سَحَ حَلَا ٱه ٱمَا سَمَمَاٱه ٱمَمَّنَاٱه حَمَّمَ حَمَّمَ مَحَمَّ مَمَّنَ. مَسَا مَحَ حَمَّمَ حَحَتَحَاٱ ٱمَحَّ حَمَّتَا مَفَمَّسَه حَحَمَه لَا مَحَمَّمَّنَ. مَحَمَّنَاٱه مَحَمَّمَ حَلَا ٱمَمَمَّنَ. مَمَّنَا حَه لَا ٱمَمَمَّنَ. مَاٱه مَاٱ ٱمَا ٱمِ ٱمَا : ٱمَحَمَّاٱ ٱاٱه حَمَّمَ : ٱمَحَمَّاٱ : ٱمَمَّاٱه مَنْه ٱحَه مَمَمَمَّنَاٱ : مَمَّنَ ٱحَمَّتَا حَمَ حَاَمَتَا ٱمَحَمَّمَ مَحَمَّنَ ٱمَمَّنَاٱ مَاٱه مَحَمَّمَ حَحَمَاٱ ٱمَمَّنَاٱ. ٱمَمَّاٱه سَمَمَّمَ مَحَمَّمَ مَحَمَّنَاٱ مَاٱه مَحَمَّمَ مَمَمَّنَاٱ مَمَمَّنَاٱ مَمَمَّنَاٱ

ܐܝܟ ܕܥܒܕܘܗܝ ܡܬܡܠܐ ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܪܕܝܢ ܒܡܪܝܢܗܘܢ ܕܡܕܝܢܬܐ ܗܢܘܢ.

ܡܢ ܟܬܒ ܡܪܗܝܬܐܝܬ ܕܩܕܝܡܐ ܕܐܠܝܐ : ܐܘ ܐܝܟ ܫܬܝܢܬܐ ܥܒܕܘܗܝ ܩܪܝܢܐ : ܟܕ ܐܬܐ ܡܪܝ ܡܪܝܢܬܐ ܕܫܝܢܬܐ ܕܐܪܡܝܐ ܒܪܝܫ ܬܩܘܦܐ ܕܥܠܡܐ ܕܟܕ ܐܬܝܠ ܒܫܘܠܛܢܐ ܕܡܪܝܢ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣܝܐ. ܐܢܐ ܡܫܬܠܐ ܒܟܠܡܬܐ ܕܩܗܝܢܬܐ ܡܒܪܫܐ ܡܪܝܢܐ ܐܦܣܩܐ ܕܥܠܡܐ : ܀ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܠܟ ܕܩܝܡܬܐ ܡܒܪܫܐ. ܒ : ܡܢܝܢ ܣܝܢܥܘܪ ܗܢܐ ܐܡܠ ܡܬܡܗܝܩܘܬܗܘܢ ܒܩܪܝܢܐ. ܓ : ܡܢܝܢ ܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܐܬܝ : ܡܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܗ : ܡܢܝܢ ܒܝܫܐ ܕܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܝܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܟܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܠܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܡܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܢܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܣܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܥܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܦܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܨܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܩܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܪܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܫܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܐ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܒ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܓ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܕ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܗ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܘ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܙ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܚ : ܡܢܝܢ ܢܥܩܘܒܝܢ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ. ܬܛ : ܡܢܝܢ ܡܬܡܐ ܕܡܪܝ ܐܦܣܡܐ ܕܡܪܝ ܐܢܐ.

ܬܩܝܡ ܡܢܝ ܩܛܠ ܠܐܝܢܐ ܥܩܠܗܘܢܐ ܕܪܘܚܐ ܕܥܬܝܕܐ ܒܥܡܪ ܕܪܘܚܐ ܕܥܬܝܕܐ ܢܡܝܐ ܡܬܩܪܐ :
ܗܘ ܒܩܝܡ ܡܢ ܐܬܬܝܡ ܠܐܢܐ ܕܡܩܝܢܢܘܗܝ ܒܐܝܡܐ ܐܬܐܡܪܐ ܕܗ ܗܘܐ : ܠܐܡܝ ܐܢܬ ܕܐܘܝܢ ܢܫܝܗܬܢܐ.
ܡܢ ܟܬܒܐ : ܐܡܪ : ܡܢܝ : ܗܘܐ ܩܗܝܬܐ ܕܡܩܝܢܐ ܒܟܝܠܐ ܒܢܝܢܘܬܐ ܕܒ ܐܬܐܝܘܒ ܗܘܐ ܕܪܘܚܐ
ܡܪܝܝܐܠ. ܡܢܝ ܩܛܠ ܕܐܠ ܕܗ ܗܘܬܐ : ܐܬ ܕܝ ܫܡܝܢܐ ܡܬܡܢܐ : ܡܢܐ ܕܐܡܪ ܡܪܝ ܡܪܝܢ ܕܡܢܝ
ܐܝܢ ܕܠܐ ܐܝܬ ܠܗ ܐܦܣܡܘܬ ܕܪܘܚܐ ܩܝܡܐ ܒܟܝܠܐ: ܡܢܐ ܢܐܡܪ ܟܡ ܕܐܢܐ ܕܡܩܝܢܢܘܗܝ :
ܐܡܪܐ ܐܢܐ ܕܠܐ ܐܦܣܡܘܬ ܒܟܝ ܒܡܕܡܝܘܬ ܕܪܘܚܐ ܩܝܡܐ ܕܟܠܐ: ܡܢܐ ܢܐܡܪ ܟܡ ܕܐܢܐ ܕܡܩܝܢܢܘܗܝ :
ܐܡܪܐ ܒܡܕܡܝܢܐ ܕܟܝܐ. ܕ ܡܢ ܐܦܣ ܐܢܐ ܕܪܘܚܐ ܕܡܩܝܢܢܘܗܝ : ܡܡܢܐ ܕܐܡܪ : ܐܡܝܢ : ܐܡܝܢ.
ܡܢܝ ܡܢ ܟܐܢܐ ܐܣܬܐ ܡܪܝ ܡܪܝܢ ܢܫܝܗܬܢܐ. ܐܝܟܢܐ ܡܢ ܟܡܢܐ ܬܪܝܢܬܐ ܕܩܗܝܡܐ ܡܢܕܥܢ
ܐܝܢ ܡܢܐ ܠܗ ܫܡܝܢܐ. ܕܡܢܐ ܒܡܪ ܐܟܬܐ ܡܡܝܢܐ ܕܩܗܝܬܐ ܕܩܢܝܢܐ : ܡܡܢܐ ܕܐܡܪ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܢ ܕܐܡܪ ܡܪܝ
ܡܪܝ ܡܢ ܟܐܢܐ ܐܣܬܐ ܡܪܝ ܡܪܝ ܢܫܝܗܬܢܐ. ܐܝܟܢ ܡܢ ܟܡܢ ܬܪܝܢܬܐ ܕܩܗܝܡܐ ܡܢܕܥܢ
ܐܝܢ ܡܢܐ ܠܗ ܫܡܝܢܐ. ܕܡܢܐ ܒܡܪ ܐܟܬܐ ܡܡܝܢܐ ܕܩܗܝܬܐ ܕܩܢܝܢܐ : ܡܡܢܐ ܕܐܡܪ ܡܪܝ

TRADUCTION

A N. S. P. le Pape Pie,

« Au Père des pères et souverain des pasteurs, Pierre de notre temps et Paul de notre siècle, prince des administrateurs et couronne des gouverneurs, fierté des chrétiens et revêtu de l'éphod de la souveraineté sacerdotale de Jésus et couvert de la chape du souverain pontificat de Simon (Pierre), édificateur de monastères et d'églises et père des orphelins et des veuves, et fondateur d'écoles et d'institutions, l'ami du Christ et plein de la grâce de l'Esprit; c'est-à-dire notre Père très élevé et Pasteur vigilant, N. S. P. le Pape Pie.

« Le serviteur de votre Sainteté, Jésuyab l'humble, qui, par la grâce du Dieu Très-Haut, est au service du siège patriarcal de Mar Elie en Orient, franchit le seuil de votre résidence en esprit et, s'informant de la santé de votre Sainteté avec affection et baisant vos mains et vos pieds très purs, il implore vos prières pour le soutien de sa faiblesse. Ainsi soit-il!

« Après nous être informés de votre sérénité spirituelle et après nos questions relatives à l'état de votre santé, nous faisons savoir à votre tendre affection qu'ayant déjà à maintes reprises adressé des lettres à votre paternité, nous n'en avons reçu de votre part aucune réponse. Nous ne savons pas quelle en est la cause. Est-ce nous autres qui ne vous avons pas convenu, ou bien sont-ce nos missives qui ne sont pas parvenues jusqu'à vous? Nous l'ignorons, tout en estimant en nous-mêmes et penchant pour cette dernière hypothèse; car, depuis le jour où nous nous sommes unis avec vous en esprit et en vraie Foi, au temps du prélat Emmanuel, nous nous sommes toujours maintenus dans cette unité de Foi convenue entre nous et vous, et nous ne sommes divisés sur aucun de ses articles et parcelles et, autant

qu'il nous a été possible, nous n'y avons pas toléré la moindre altération. Sache ceci aussi, ô notre Père, qu'en l'an 2087 des Grecs, qui est l'an 1776 du Christ, nous envoyâmes des lettres et des livres qui sont faits et qui approuvent l'office qui est récité dans toutes les contrées Orientales. (Ces livres) sont le bréviaire, le *liber psalmorum, horarum dicernarum, ordinis officii divini et homiliarem rogationum,* le missel et le rituel. Nous les envoyâmes par l'intermédiaire du père Joseph et du père Raphaël, pour qu'ils fussent présentés devant votre trône, qu'ils fussent examinés et reconnus avec sagesse par votre paternité et votre ordre, ô notre Père universel. A part ces choses, nous eûmes soin d'écrire une autre lettre en langue arabe au sujet de tous les rites et cérémonies en usage chez nous. Et tout ce que nous n'avons pas pu faire (tout ce dont nous ne nous sommes pas permis l'usage) et toutes nos affaires, sans rien omettre de tout ce qui nous est venu à la mémoire, nous les avons exposés dans cette lettre que nous avons envoyée devant votre trône élevé, afin que vous prissiez connaissance de tout ce qui y était mentionné et que selon votre sagacité vous nous répondissiez en tranchant les questions que nous y avions formulées pour la tranquillité de notre conscience (la confirmation de notre opinion).

« Et depuis cette époque jusqu'à présent, nous avons attendu sans avoir reçu de vous une réponse bonne ou sans importance. Nous ne savons pas quel est le motif de ce silence et quel est notre tort, pour que nous n'ayons pas même une réponse de votre part. Nous ignorons si nos lettres ne vous parviennent pas ou bien si nous ne vous avons pas convenu, parce que nous sommes de pauvres indigents et esclaves entre les mains des païens. Maintenant, nous sollicitons de votre paternité et du trône de votre Seigneurie de nous envoyer une réponse au sujet de toutes ces choses que nous venons de signaler, (c'est-à-dire) de tous les rites, cérémonies et canons patriarcaux institués dans le cours des siècles par les Pères dans leurs diocèses — exception faite des règlements institués par les trois cent dix-huit Pères de Nicée, règlements que chaque patriarche observe dans son diocèse — et de tout ce qui n'est pas contre la Foi, qui ne peut être de rigueur partout, mais dont l'observation s'approprie aux usages de chaque pays.

« Nous vous demandons l'autorisation de pratiquer autant que possible ces règles qui ne sont nullement un obstacle pour la Foi, ni une altération pour les sacrements de l'Église, règles dont chaque pays se sert (à sa manière) depuis l'antiquité jusqu'à présent et que des gens naïfs et ignorants observent, comme les canons relatifs au mariage entre cousins et cousins germains, la dispense de faire usage du beurre le vendredi et le mercredi, le mariage des prêtres et d'autres usages qui ne sont pas un obstacle pour la Foi et ne l'annulent point. Et si c'est impossible, qu'il y ait pour nous une permission de votre part pour la dispense de ces règles, parce que les naïfs et les ignorants ne peuvent pas ne pas en faire usage. Et nous-mêmes, étant sous la domination des païens, nous ne pouvons commander à notre gré, mais l'un après l'autre nous les ordonnons (nos prêtres) et c'est tout. Nous demandons à Celui qui vous a placé si haut que votre trône subsiste pendant les siècles des siècles pour l'orgueil de la chrétienté et que par votre intermédiaire nous puissions avoir de l'honneur auprès du chef des pasteurs, Jésus-Christ à qui convient gloire et honneur, actions de grâces et adoration éternellement! Ainsi soit-il.

« Écrit le 2 du mois d'octobre (1er Tisry) un mardi en l'an 1779 de l'ère chrétienne et 2090 des Grecs. »

A notre frère et notre vrai soutien Mar Šim'on, patriarche de Qodjanos, en N.-S. salut (1).

« Après t'avoir accordé des bénédictions apostoliques, ô notre frère bien-aimé et notre vrai soutien, nous faisons savoir à ton sincère amour, que ces jours-ci, ce nous a plu de nous réunir en synode, dans le couvent de Raban Hormizd, moi le faible qui suis, par la grâce (de Dieu), patriarche d'Orient et sept autres évêques et deux prêtres : 1° Mar Jésuyab, custode d'Orient ; 2° Mar Khnanišo, un véné-

(1) La plupart des faits rappelés dans cette lettre concordent heureusement avec les détails dont M. le baron d'Avril a enrichi son intéressant ouvrage sur l'Église chaldéenne. Voy. p. 43 et 44 de *La Chaldée chrétienne*, Paris, Challamel, 1892.

rable vieillard, archevêque de Nouhadra; 3° Mar Šim'on, évêque de Šigar (Singar) et de Mossoul; 4° Mar Yaballaha de Gazirah; 5° Mar Dinkha, évêque d'Aqra; 6° Mar Saba, évêque de Bith Zabi; 7° Mar Išo-sauran, évêque d'Arbil. Le vénérable et excellent prêtre Israël, archiprêtre du village d'Alqoš, et le prêtre Yalda, secrétaire de (notre) résidence, prirent place, avec notre permission, dans ce synode. Et ce qui a motivé ce synode, c'est l'accord (que nous devons avoir) avec notre sainte Mère (l'Église Romaine; parce que sans elle nous n'avons pas de salut, de même que la chose n'est pas ignorée par toi, ô notre frère, (si nous nous en rapportons) aux écrits de nos saints Pères et Docteurs, c'est-à-dire à saint Ephrem, et Mar Marouta et Mar Isaac le patriarche, Mar Aba et Mar Narsay, Dadišo et Mar Abraham natpraya et Mar Toris sahdona et Mar Timothée, Mar Jésuyab et Mar Abdišo. Mar Yaballaha et Mar Šim'on, Mar Élie le sixième et le dernier de tous, Mar Élie, patriarche qui nous a précédé et qui affirme cette vérité dans la lettre envoyée par lui à Rome en l'an 1756 de N.-S. (Lettre) dans laquelle il dit ceci : « Il est urgent et indispensable que tout patriarche soit en union avec le saint pontife, notre Seigneur le Pape de Rome, suivant l'enseignement et l'ordre des Livres Saints, et particulièrement nous autres orientaux, Chaldéens pauvres et indigents ; car ne sommes-nous pas à présent inférieurs en nombre à toutes les peuplades qui nous environnent? Et c'est nous-mêmes qui sommes la cause de ce décroissement et de cette confusion, comme cela peut se démontrer d'après les documents et écrits de la résidence patriarcale de Babylone. » Puis, lorsque Mar Šim'on Mama devint patriarche (dans des conditions) contraires aux canons synodaux et surtout quand il décida que nul autre en dehors des enfants de sa famille ne pourrait occuper le siège patriarcal, ni violer ses canons synodaux, la nation chaldéenne, qui entendit cette décision illégale, fut agitée et ne voulut point le recevoir. Aussitôt un synode se réunit et l'on accourut à Mossoul, pour y faire l'élection (d'un autre patriarche). De tous les pays, de toutes les contrées et de toutes les villes, c'est-à-dire de Babylone, de Slouk, de Arbil, de 'Aqra, de Tauris, de Van, de Gazirah, de Nisibe, de Hisna d'Kipa (forteresse de pierre), d'Amid, de S'ert, d'Edesse, de Šigar (Singar) et de Nouhadra. Là (à

Mossoul) ils élurent le supérieur de Rabban Hormizd qui s'appelait Rabban Sulaqa, originaire de la ville d''Aqra. On l'envoya à Rome pour recevoir sa consécration. Cinquante docteurs, l'élite de la nation chaldéenne, l'accompagnèrent jusqu'à Jérusalem d'où ils retournèrent. et lui (le patriarche élu) partit pour Rome, pour voir N. S. le Pape Jules (1), auquel il montra les lettres (confirmant) son élection et qu'il avait apportées de Mossoul. Alors N. S. le Pape le reçut et lui conféra la dignité patriarcale en l'an 1552 de N.-S. et lui donna le nom de Jean Sulaqa. Il retourna de Rome à la ville d'Amid, où il sacra évêque deux prêtres dont l'un pour Gazirah, l'autre pour Mardin. Alors la nation chaldéenne fut divisée en deux patriarcats : celui des catholiques ayant son siège à Amid et celui des Nestoriens ayant son siège à Babylone et Alqoš, c'est-à-dire siège que nous occupons aujourd'hui. Dans la suite, on fit assassiner le patriarche Jean Sulaqa dans la ville d'Amid par les mains des Turcs, qui reçurent comme compensation de cet acte une somme de 200 (pièces) d'or de la part du patriarche Nestorien. Ayant appris cette affreuse nouvelle, la nation chaldéenne s'irrita contre le patriarche susnommé et Mar 'Abdišo fut élu et envoyé à Rome. N. S. le Pape le reçut et lui donna la dignité de patriarche et il assista même au concile de Trente. Puis il retourna joyeusement à Amid. Tandis que le parti catholique prospérait, le nôtre diminuait; car les Indous [les Nestoriens des Indes] eux-mêmes, ayant appris toute cette agitation, s'unirent sans retard à l'Église Romaine en l'an 1599 de N.-S., se séparant du Nestorianisme et se laissant diriger par des missionnaires latins. Alors Mar Élie, qui vint après Mama, s'unit lui aussi à l'Église Romaine en 1576 de N.-S. En l'an 1565, le patriarche Mar 'Abdišo étant mort, se leva, pour lui succéder, Yaballaha IV, mort en 1581 de N.-S. Il eut pour successeur Šimon Dinkha VIII, qui ne fut pas d'accord avec Élie V, et il eut sa résidence dans la ville de S'ert d'où il transféra son siège à Ourmiah, ville de Perse, et y mourut (2). Son successeur fut Šim'on IX qui fut reçu par la sainte Église Romaine en l'an

(1) Jules III (1550 à 1555).

(2) D'après *La Chaldée chrétienne,* ouvrage cité plus haut, c'est Simon VII qui transporta le siège du catholicat à Ourmiah. (Voy. p. 44.)

1619 de N.-S. C'est alors que N. S. le Pape donna l'ordre et l'autorisation que tout patriarche qui occuperait ce siège s'appellerait Šim'on (1). (C'est ce Šim'on IX) qui émigra d'Ourmiah à Qodjanos, où vous êtes vous-même à présent, et là il embrassa le Nestorianisme. Puis, dans la suite, ce même patriarche, se trouvant à Ourmiah, rentra dans le giron de l'Église de Rome et N. S. le Pape lui écrivit ainsi : « O notre fils vénéré et bien-aimé, désormais, pour tout ce dont tu as besoin, tu n'as qu'à aller trouver notre évêque que nous avons placé cette année à Babylone. Il te donnera ce qu'il te faut et réglera tes affaires selon qu'il convient à ta dignité. » Ce patriarche retourna de nouveau à Qodjanos, où il mourut en l'an 1638 de N.-S. Un autre lui succéda et reprit la religion nestorienne.

« Ton savoir n'ignore pas toutes ces choses, et tu es fort exactement convaincu que jusqu'à l'avènement d'Élie X, patriarche de Babylone, et Mar Šim'on XIII, catholicos à Qodjanos, nos prédécesseurs dans l'ordre et ensemble envoyèrent des lettres aux Romains et furent reçus par N. S. le Pape en l'an 1756 de N.-S. Et maintenant, nous aussi, à l'exemple de nos Pères qui commandaient à votre siège, nous vous faisons savoir et ordonnons, de par l'autorité qui nous est donnée par l'Esprit-Saint, qu'immédiatement et sans délai vous entendiez et obéissiez sans recourir à aucun prétexte et vous apposiez votre cachet sur cette lettre que nous avons écrite à Notre Seigneur le Pape Pie, au sujet de l'administration de notre nation, et qu'avec nous (ont approuvé cette lettre) tous les Chaldéens. Car les enfants des Chaldéens ont fini par disparaître de dessus la face de la terre. D'ailleurs, c'est la seconde lettre adressée, par nous à la sainte Église Romaine, pour le bien de la nation chaldéenne et notre confirmation dans la voie de nos premiers Pères. O notre frère, notre soutien et notre confrère, nous te prévenons en cela, pour que tu ne sois pas persuadé par des hommes méchants et trompeurs de te soustraire à notre joug, à l'obéissance et l'accord qui se sont vus de ta part à notre égard. Parmi nous, les écrits de nos premiers Pères nous instruisent fort bien et formellement au sujet de ce qui est de notre

(1) On lit dans *La Chaldée chrétienne* (p. 44) : *Siméon VIII, en 1619, adresse sa profession de foi à Rome, en annonçant lui-même l'intention de s'y rendre, mais il ne paraît pas qu'il y soit allé.*

devoir et c'est particulièrement à saint Pierre que N.-S. J.-C. confia les clés et le pouvoir et la principauté sur les Apôtres dès le début, comme cela d'ailleurs nous est connu à tous. Les faits que nous avons rappelés n'ont pas été cités comme une innovation ou naïvement; mais c'est pour nous qu'ils ont été réunis dans des écrits dès le commencement, afin que nous ne nous détournions pas du chemin de la vérité pour nous égarer dans des pensées diaboliques (que suggèrent les) biens d'un monde périssable. Pour le reste, notre neveu vous fera connaître les nouvelles et les événements fâcheux qui ont lieu chez nous, grâce aux païens qui nous entourent et aux fonctionnaires cyniques — faits que nous ne pouvons pas relater ici. Que le Seigneur Dieu vous accorde ses miséricordes et des bénédictions célestes ! Ainsi soit-il.

« Écrit dans le village d'Alqoš, à la résidence patriarcale, le 11 octobre 1779 de N.-S.

« Le secrétaire :

l'humble Mar Jésuyab,

custode du siège (patriarcal) d'Orient. »

MÉLANGES

A PROPOS DU COUVENT DU MONT SINAI

La note de Dom Renaudin sur le couvent du Sinaï publiée dans le dernier numéro de la Revue (ci-dessus p. 319) me rappelle que j'ai réuni autrefois un petit dossier sur le même sujet, en tête duquel figurait précisément l'arrêté de Napoléon. Je l'avais tiré, non de la *Correspondance*, où j'ignorais qu'il fût publié, mais d'un ouvrage contenant le récit du voyage au mont Sinaï de l'archimandrite russe Porphyrios Uspenski.

Porphyrios fit au mont Sinaï deux pèlerinages : le premier en 1845 et le second en 1850, et il a publié de chacun de ses voyages un récit assez banal, pour le reste, mais intéressant en ce qui concerne la description fort minutieuse du couvent (1). C'est ainsi qu'il a relevé toutes les inscriptions funéraires dont quelques-unes ont disparu depuis (sans doute lors de la reconstruction du cimetière), ainsi que j'ai pu m'en assurer moi-même en visitant le couvent au mois de février 1893.

L'auteur, coreligionnaire des moines du mont Sinaï, a eu un libre accès aux archives de la communauté et en a profité pour transcrire quelques pièces assez curieuses qu'il a insérées dans ses *Appendices*.

Parmi ces pièces figure, entre autres, l'arrêté de Napoléon

(1) Je trouve dans Röhricht, *Bibliotheca Geographica Palestinensis* (n° 2087), la mention des deux récits de Porphyrios comme ayant été publiés : celui de 1845, à Saint-Pétersbourg en 1856 (in-8°; pp. 351); et celui de 1850 à Moscou, en 1856 (in-8°; pp. 397 avec 2 cartes). Mais il existe certainement d'autres éditions. Celle que j'ai eue entre les mains était imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1857 (in-8°; pp. 147, avec gravures sur bois dans le texte). Je ne me souviens pas si c'est une seconde édition du premier ou du deuxième voyage.

publié par Dom Renaudin. Il est inutile de le reproduire ici. Je me contente de signaler les différences (1) entre le texte reproduit par D. Renaudin et celui copié par Porphyrios, sans tenir compte toutefois des variantes purement orthographiques :

L'en-tête de l'arrêté est ainsi figuré :

République } Française
Liberté } Égalité

Au quartier Général du Caire, le 29 frimaire *an* $\frac{7}{1799}$ *de la République une et indivisible* (2),

Bonaparte, *membre de l'Institut national*, Général en chef, etc.

Art. 1. Pour qu'ils transmettent aux âges futures, etc...
..... au milieu *des barbares du désert* où ils vivent
Art. 3..... suivant les *différents* titres qu'ils en conservent
Art. 4... les îles de *Chio* et de Chypre
Art. 6... aucune *espèce de contribution* ou autres droits.....

L'arrêté se termine ainsi :

Art. 9. — Les autorités civiles et militaires veilleront à ce que les religieux du mont Sinaï ne soient pas troublés dans la jouissance *des droits et privilèges ci-dessus énoncés.*

L. S. Bonaparte.

Vu et confirmé au Caire, le 16 messidor an $\frac{8}{1800}$ républ. (3).
Le général en chef de l'armée de la République Française en Égypte.

Menou.

A la suite de l'arrêté, Porphyrios a copié deux autres documents : un passeport délivré par Berthier et un sauf-conduit délivré par Menou.

(1) Je souligne les mots présentant les variantes.
(2) La date (an 7) correspond au 19 décembre 1798 (et non 1799). Il y a par conséquent une faute de copie.
(3) La date correspond au 5 juillet 1800.

Voici le texte de ces deux pièces :

Alexandre Berthier

Général de Division, chef de l'état-major, Général de l'armée d'Italie.
Au quartier général du Caire, le 27 nivôse an $\frac{7}{1799}$ de la République (1).

Passeport

Le Poste du corps de garde de Bab-el-Nasser a eu tort d'empêcher de partir la caravane de Tor, lequel a également mal fait de leur ôter leurs armes.

Le Général en Chef ordonne que les Arabes de Tor sont maîtres de venir au Caire et de retourner chez eux tant qu'ils le désirent sans autre permission particulière. Le Général en Chef ordonne qu'il leur soit donné sûreté et protection et qu'ils soient traités comme nos amis. Leurs armes leur seront rendues sur-le-champ.

Le présent restera entre les mains des Arabes de Tor.

L. S.

Liberté } Armée } Égalité
République } d'Orient } Française

Au quartier général du Caire le 16 messidor an $\frac{8}{1800}$ de la République Française une et indivisible (2).

Menou, général en Chef, autorise les religieux du mont Sinaï à joindre au convoi des Arabes de Tor vingt chameaux de charges destinés à l'approvisionnement de leur couvent.

Parmi les documents copiés par Porphyrios, il en est encore un que nous croyons devoir reproduire. Ceux qui émanent des généraux de l'armée française d'occupation en Égypte n'ont guère d'autre intérêt que celui de la curiosité. Le document dont nous parlons a au contraire une certaine importance historique. C'est une bulle du pape Grégoire IX qui contient l'énumération des possessions du couvent (déjà connues il est vrai par d'autres pièces analogues) et qui montre qu'au commencement du XIIIe siècle, les religieux du Sinaï étaient encore unis à l'Église Romaine.

La bulle n'est pas datée, mais il n'y a pas lieu d'en suspec-

(1) La date correspond au 16 janvier 1799.
(2) La date correspond au 5 juillet 1800.

ter l'authenticité. Elle émane certainement de Grégoire IX (1227-1241). Potthast énumère une centaine de bulles de ce pape commençant par les mots *Religiosam vitam eligentibus*, adressées à divers monastères de la chrétienté, et qui ont toutes uniformément pour objet de confirmer les religieux dans la possession de leurs biens et privilèges.

Porphyrios dit qu'il n'a pas copié son texte sur l'original, qui avait disparu, mais sur une transcription ancienne. Ce pieux pèlerin, orthodoxe fanatique et peu familier avec la géographie et l'histoire, fait suivre le texte de cette bulle de réflexions malveillantes à l'égard du Pape qui se moquait, dit-il, des saints religieux du Sinaï en prétendant leur attribuer des possessions dans des pays que personne ne connaît et qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du pontife romain. — Bien que nous n'ayons pas réussi à identifier tous les noms propres qui se rencontrent dans ce texte, nous ne doutons pas qu'ils répondent à des possessions réelles du couvent et dont quelques-unes (celles de Chypre, par exemple) sont encore aujourd'hui sa propriété. Peut-être quelqu'un plus versé que nous dans la connaissance de la géographie du moyen âge pourra-t-il compléter nos notes sur ce point.

Voici le texte de la bulle :

GREGORIUS, *episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri episcopo et dilectis filiis fratribus Montis Sinai, tam praesentibus quam futuris, regularem vitam professis.*

Religiosam vitam eligentibus apostolicum convenit adesse praesidium, ne forte cujuslibet temeritatis incessus aut eos a proposito revocet, aut robur, quod absit, sacrae religionis infringat. Ea propter, venerabilis in Christo frater et dilecti in D° filii, vestris justis postulationibus clementer annuimus, et ecclesiam S. Mariae montis Sinaï (1), in qua divino estis obsequio mancipati, ad instar filicissimae recordationis Honorii papae III' praedecessoris nostri sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et praesentis scripti privilegio communimus. Imprimis siquidem statuentes, ut ordo monasticus, qui secundum Deum et b. Basilii regulam in eadem Ecclesia institutus esse dignoscitur, perpetuis ibidem temporibus inviolabiliter observetur.

(1) *Ecclesiam S. Mariae.* Cette appellation est à remarquer. L'église est aujourd'hui sous le vocable de *sainte Catherine* (d'Alexandrie) et on y montre les reliques de la sainte, d'après une légende bien connue, dont les origines ne sont pas clairement expliquées.

Praeterea quascumque possessiones, quaecunque bona eadem ecclesia in presenti tempore iuste ac canonice possidet, aut futura concessione et perpetua largitione regum, vel principum oblatione, fidelium auxiliis, justis modis praestante Domino potuit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus haec propriis junximus exprimenda vocabulis :

Montem Sinaï et dictam ecclesiam S. Mariae sitam in pede ipsius montis cum omnibus pertinentiis suis. Loca, quae nominantur : Roboe, Fucra et Luach (1), cum omnibus pertinentiis eorumdem. Rayton (2) cum palmariis et terris ejusdem. In civitate Aegyptii (3) domos, et extra civitatem casale unum. Juxta mare Rubrum decem miliaria terrae (4). Faran cum terris et palmariis ejus (5). In Alexandria, obedientiam S. Michaelis (6) et libertatem in mari et terra. In valle Moysi (7), vineas et oliveta. Apud montem regalem (8), domos, molendina, vineas et oliveta. In *croce* (?) montis regalis (9), domos, vineas et oliveta. In civitate Jerusalem hospitale, et obedientiam s. Moysi (10), domos et furnum. Apud Jaffam, domos et terras. Apud Acco (11), domos et obedientiam sanctae Catarinae. In civitate Damasci, ecclesiam sancti Georgii et domos, et extra civitatem tria virgulta. Apud Laodichiam, hospitale sancti Demetrii et tria casalia cum villanis et pertinentiis eorumdem. In loco qui dicitur Odaue-rose (12), domos, terras

(1) *Roboe*, *Fucra*, *Luach*. Ces trois endroits étaient sans doute dans le voisinage immédiat du couvent du Sinaï. Je n'en vois pas l'identification. *Roboe* serait-il une altération de *Oreb* (le mont Horeb)?

(2) *Rayton*. Corrigez : *Raitou*. Aujourd'hui *Tôr*, le petit port de la mer Rouge, où les moines du Sinaï ont encore actuellement des possessions. Cet endroit paraît avoir aussi porté le nom d'*Elim*. Cf. Wright, *Catal. of syr. mss. of the Brit. Museum*, col. 1112; Ebers, *Durch Gosen zum Sinaï*, p. 439.

(3) *In civitate Aegyptii*; c'est-à-dire *au Caire*.

(4) *Juxta mare Rubrum*. Peut-être aux environs de Tôr.

(5) *Faran*. Il s'agit de la charmante oasis de *Pharan* qui se trouve à mi-chemin entre Suez et le mont Sinaï, au pied du mont Serbal, et que tous les voyageurs ont décrite. C'était anciennement une ville épiscopale. Les Arabes l'appellent encore *Ouadi Feïran*.

(6) *Obedientia S. Michaelis*. Sans doute un couvent de la ville d'Alexandrie.

(7) *In valle Moysi*. C'est-à-dire à Pétra, que les Croisés appelaient le *Vaulx Moïse* et auquel les Arabes donnent encore aujourd'hui le même nom : *Ouadi Mousa*.

(8) *Apud montem regalem*, aux environs de Montréal. Montréal est le nom que les Croisés donnaient à la ville de Chaubak située entre Karak et Petra et non loin de cette dernière. Le sceau du fameux Renaud de Chatillon, publié par M. Schlumberger (*Renaud de Chatillon*, Paris, 1898, p. 398), porte sur l'une de ses faces cette légende : Renaldus Montis regalis dns.

(9) Sans aucun doute, le sens est : *Au Krak* (ou *Karak*) *de Montréal*. Le Krak ou Crac de Montréal désigne, dans les monuments des croisés, la ville même de Chaubak.

(10) J'ignore où était située dans Jérusalem cette obédience de S. Moyse.

(11) *Acco*, — Saint-Jean-d'Acre.

(12) *Odaue-rose*. D'après l'énumération, ce lieu doit se trouver entre Laodicée et Antioche. Je n'en vois pas l'identification. Peut-être y a-t-il une faute de copie.

et vineas. Apud Antiochiam, domos et furnum. Apud Constantinopolim in monasterio sancti Georgii de Mangana, duas confratrias et in proventibus commercii libram auri unam. In insula Cretensi, sancti Salvatoris, sancti Georgii et sancti Simeonis ecclesias cum omnibus pertinentiis earumdem, tria casalia cum villanis, possessionibus et pertinentiis eorumdem. Apud Macritichon, molendinum. Apud Sanctum Nicolaum, terras, vineas et molendina. In loco qui nuncupatur Racanum, monasterium sancti Joannis Chrisostomi cum monte, casalibus, villanis, molendinis et pertinentiis eorumdem. In locis qui dicuntur Cunavo, Peia, Gaetania, Parascheve et Sterianorum, vineas (1). In civitate Candia ecclesias sancti Nicolai et sanctae Barbarae cum domibus et pertinentiis suis et domum sancto Stratigo [dicatam], libertatem quoque maris et terrae. In insula Cypri, domos, et in proventibus comercii libram auri unam, cum pratis, terris, vineis, nemoribus, usuagiis et pascuis in bosco et plano, in aquis et molendinis, in viis et semitis et omnibus aliis libertatibus et immunitatibus suis.

Sane, laborum vestrorum de possessionibus habitis ante concilium generale (2) et etiam novalium, quae propriis manibus aut sumptibus colitis, sive de hortis, virgultis et piscationibus vestris, vel de nutrimentis animalium vestrorum nullus a vobis decimas exigere vel extorquere praesumat.

Praeterea quod communi assensu capituli vel partis sanioris consilii in tua dioecesi, per te, frater Episcope (3), ac successores tuos fuerit canonice institutum, ratum et firmum volumus permanere. Prohibemus insuper, ne excommunicatos vel interdictos tuos, frater episcope, ad officium vel communionem ecclesiasticam sine conscientia et concensu tuo, vel successorum tuorum, quisquam admitatur aut contra vestram sententiam canonice promulgatam aliquis venire praesumat, nisi forte periculum mortis immineat, et si extra presentiam tuam ibi pervenerint per alium secundum formam Ecclesiae satisfactione praemissa, oporteat ligatum absolvi. Cimeteria quoque ecclesiarum et ecclesiae beneficia nullus hereditario iure possideat. Quod si quis hæc facere praesumpserit, censura canonica compescatur.

Paci quoque et tranquillitati vestræ paterna in posterum sollicitudine providere volentes, auctoritate apostolica prohibemus, ut infra clausuras locorum vestrorum nullus rapinam, seu furtum facere præsumpserit, ignem apponere, sanguinem fundere, hominem temere capere vel interficere, seu violentiam audeat exercere. Præterea omnes libertates et immunitates a patriarchis, archiepiscopis, episcopis ordini vestro concesas, nec non libertates et exemptiones secularium exactionum a regibus et principibus vel aliis Christifidelibus rationaliter vobis indultas auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti privilegio communimus. Decerni-

(1) Tous les endroits qui viennent d'être énumérés sont évidemment en Crète, puisqu'ils sont suivis de la mention de Candie.

(2) Sans doute le 4e concile de Latran, en 1215.

(3) Le couvent avait donc dès lors à sa tête un évêque. Aujourd'hui encore le couvent grec a pour supérieur l'archevêque du Mont Sinaï (résidant habituellement au Caire ou à Alexandrie) qui se regarde comme indépendant des patriarches.

mus ergo, ut nulli omnino hominum liceat præfatam ecclesiam temere perturbare, aut ejus possessiones auferre, vel ablatas retinere, seu quibuslibet vexationibus fatigare, sed omnia integra conserventur (1) eorum, pro quorum gubernatione et sustentatione concessa tuis usibus omnimodo profutura, salva Sedis apostolicæ auctoritate.

Si qua igitur in futurum ecclesiastica secularisque persona hanc nostræ constitutionis paginam sciens, contra eam temere venire tentaverit, secundo tertioque commonita, nisi reatum suum congrua satisfactione conexerit, potestatis honorisque sua careat dignitate, reumque se divino judicio existere de perpetrata iniquitate cognoscat, et a sacratissimo Corpore et sanguine Dei et Dni Redemptoris nostri Jesu Christi aliena fiat, atque in extremo examine districtæ subjaceat ultioni. Cunctis autem eodem loco sua jura, servantibus sit pax Dni nostri Jesu Christi, quatenus et hic fructum bonæ actionis percipiant et apud districtum judicem præmia æternæ pacis inveniant. Amen. Amen. Amen (2).

Il serait intéressant de connaître par suite de quelles circonstances les moines du Sinaï se sont séparés de l'Église romaine et ont brisé l'union qui existait encore au début du XIIIe siècle. J'ignore si la question a été traitée. Si elle ne l'a pas été, il semble que les recherches pourraient être circonscrites dans des limites assez restreintes ayant pour termes d'une part cette bulle et d'autre part le premier récit de voyage qui nous montre les moines comme rattachés aux doctrines hétérodoxes.

J.-B. CHABOT.

(1) L'éditeur écrit : *conferventur* : ce qui paraît indiquer qu'il avait sous les yeux une copie en caractères gothiques dans laquelle les *s* et *f* pouvaient facilement être confondus. Nous donnons d'ailleurs le texte de son édition, en en respectant l'orthographe.

(2) Une bulle antérieure à celle-ci et contenant également l'énumération des propriétés du couvent (peut-être celle d'Honorius III dont il est parlé au début) a déjà été publiée. Je ne puis retrouver la fiche sur laquelle j'avais noté l'indication bibliographique relative à cet autre document, et je ne suis point à même, en ce moment, de faire des recherches pour la retrouver. Peut-être aurait-il fourni des variantes permettant d'établir l'identification de quelques noms propres.

BIBLIOGRAPHIE

Horace Marucchi. — **Éléments d'archéologie chrétienne. — I. Notions générales. — II. Les catacombes romaines.** Paris-Rome, Desclée, Lefebvre et Cie; 1900. 2 vol. in-8; xxxvi-399 + 450 p.

« Il ne faut pas chercher dans ce livre une œuvre de haute érudition, de profonde originalité. » C'est ainsi que l'auteur présente son premier volume au début de la préface dans laquelle il explique le plan et le but du travail entrepris pour lui. Si nous acceptons le jugement si modeste porté par lui sur son œuvre, nous nous empressons d'ajouter que cette œuvre de M. Marucchi est celle d'un homme profondément érudit et qu'à défaut d'originalité, elle est sans contredit une des plus utiles qui aient été produites ces temps derniers. Il y a déjà longtemps, sans doute, que l'étude des monuments de l'antiquité chrétienne, églises, catacombes, tombeaux, inscriptions, peintures, sculptures, etc., a été abordée par nombre de chercheurs et de savants. Mais les innombrables écrits, résultat de ces recherches, articles enfouis dans des revues locales, plaquettes devenues rares, ouvrages volumineux et d'un prix fort élevé, sont difficiles à acquérir et ne se trouvent réunis que dans quelques bibliothèques, où il n'est pas toujours possible de les aller consulter. D'un autre côté, s'il est facile à certains hommes spécialement adonnés à l'étude des monuments religieux de tirer parti de cette multitude de publications de valeur inégale, il n'en est pas de même pour ceux qui, sans avoir la prétention de devenir des archéologues de grand mérite, désirent du moins acquérir rapidement, sur le terrain de l'archéologie chrétienne, des connaissances très précises et très sûres. Un manuel, mettant les éléments de cette science à la portée de tous, était donc nécessaire. Pourquoi n'a-t-il pas été composé plus tôt Tout simplement parce que l'archéologie chrétienne, en tant que science proprement dite, ne date que depuis peu de temps, c'est-à-dire depuis que son vrai fondateur, l'illustre Jean-Baptiste de Rossi, en a déterminé le véritable domaine, fixé les limites et précisé la méthode. Élève et admirateur de ce grand archéologue, et très versé lui-même dans la connaissance de l'antiquité chrétienne, M. Marucchi était capable plus que qui que ce soit de nous donner ce livre impatiemment attendu. Avec un guide aussi sûr il n'est personne désormais qui ne pourra s'initier promptement à une science si importante, dont aucun chrétien instruit ne devrait ignorer les éléments.

L'ouvrage de M. Marucchi est composé pour le moment de deux volumes. Le premier, consacré aux notions générales sur l'histoire, l'épigraphie et l'art de l'ancienne Rome chrétienne, contient d'abord une description abrégée des persécutions, autrement dit des rapports qui ont existé à l'origine entre les chrétiens et les païens, car c'est dans ces rapports qu'il faut chercher la raison d'être, la forme et le symbolisme de la plupart des anciens monuments religieux. Les chapitres suivants nous offrent un traité d'épigraphie dans lequel sont exposés avec une grande clarté les caractères propres aux inscriptions chrétiennes et les secours qu'elles présentent au théologien et à l'historien pour confirmer tel ou tel dogme et éclairer certains points historiques. Le volume se termine par une étude des origines de l'art chrétien, de ses rapports avec l'art païen et du symbolisme qui lui est propre.

Le deuxième volume, dans lequel est faite l'application pratique de ces notions générales, est destiné à nous faire connaître les cimetières souterrains ou catacombes de Rome et renferme, par conséquent, un résumé substantiel de tout ce qui a été écrit sur eux et principalement de la *Roma sotterranea cristiana* de J.-B. de Rossi.

Ajoutons que le contenu de ce volume, si compréhensible par la précision et la netteté du style, est rendu plus clair encore par la présence d'un grand nombre de gravures reproduisant des plans, des inscriptions, des mosaïques, etc.

Enfin n'oublions pas d'ajouter que la France a tout particulièrement le devoir de faire bon accueil à cet excellent ouvrage, puisque son auteur, de nationalité italienne et professeur à la Faculté de théologie du collège pontifical de la Propagande, à Rome, nous a fait l'honneur de l'écrire dans notre langue.

M. Marucchi nous promet un troisième volume dans lequel il étudiera les édifices construits par les premiers chrétiens et nous donnera l'histoire des basiliques, des régions ecclésiastiques et des titres des anciennes églises de Rome. Puissions-nous bientôt apprendre qu'il lui a été possible de tenir sa promesse !

Léon CLUGNET.

R. P. DOM F. CABROL. — **Le Livre de la Prière antique**. Paris-Poitiers, Oudin. In-18; 1900, XVII-573 p.

Ce sera, pour une classe nombreuse de lecteurs désireux de s'instruire au moyen d'instruments de travail à leur portée, une bonne fortune que de posséder l'ouvrage où le docte Prieur de Farnborough met à leur service son érudition et son talent littéraire pour leur expliquer les prières chrétiennes et les rites de l'Église. Le *Livre de la Prière antique* embrasse les offices liturgiques et leur composition (psaumes et cantiques, lectures, formules de prières), la messe avec son commentaire et la

recherche de ses origines, le cycle annuel du calendrier, la journée chrétienne, puis les fonctions indépendantes du calendrier : dédicace des églises, célébration solennelle des sacrements, sépultures, bénédictions rituelles.

En se traçant un aussi vaste programme pour en condenser les matières dans un seul volume, l'auteur n'a guère laissé de côté, comme n'appartenant pas proprement à un manuel de caractère pratique, que les rites spéciaux de la bénédiction abbatiale, la consécration des vierges et la cérémonie, de plus en plus rare de nos jours, de l'inauguration des souverains. Les autres fonctions rituelles se trouvent ici développées, inégalement sans doute, suivant l'importance du sujet, mais étudiées avec une grande compétence dans leurs origines et dans leurs développements séculaires (1). De nombreuses formules, tirées des anciens monuments liturgiques, viennent éclairer les rites en usage aujourd'hui. De plus, un copieux appendice renfermant des prières variées, dont le choix suppose, comme le reste de l'œuvre, une grande somme de recherches, pourra, en servant pratiquement comme euchologe, renouveler en les enrichissant les formes de dévotion des fidèles. Aux aperçus ingénieux, aux données nouvelles, s'ajoute l'intérêt de la forme littéraire sous laquelle les sujets nous sont présentés. Aussi souhaitons-nous bien sincèrement à ce livre de parvenir pleinement à son but et de servir à l'instruction et à l'édification d'un grand nombre de fidèles. Mais, encore que l'auteur ne se soit adressé directement qu'à ceux-ci, nous croyons que le *Livre de la Prière antique* viendra fort utilement, à titre de Cours de liturgie, aux mains des membres du clergé afin de leur faire mieux connaître les rites qu'ils pratiquent et qu'ils doivent expliquer eux-mêmes aux chrétiens. Sans doute aussi sera-t-il, comme livre d'étude, d'un réel secours aux liturgistes de profession, et l'on pourra en quelque sorte appliquer à cet ouvrage spécial ce que dom Guéranger disait du cycle liturgique lui-même : qu'il est la lumière des doctes en même temps que la lecture des humbles.

J. Parisot.

(1) Quelques remarques, ou plutôt de simples questions tendant à préciser certains points d'importance toute secondaire.

La transposition des jours de prière du cours hebdomadaire au mercredi et au vendredi, au lieu du lundi et du jeudi, observés par la Synagogue (p. 232), ne fut-elle pas commandée par le transfert au dimanche de la solennité du septième jour?

Le *trisagion*, en langage liturgique, ne désigne-t-il pas plus exactement la formule *Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus immortalis*, que le *Sanctus* de la Préface? (p. 111, 396, 504).

Je crois rencontrer une contradiction apparente entre l'application faite aux offrandes des fidèles de ces mots du Canon : *Per quem haec omnia* (p. 511) et une note précédente (p. 112) établissant que les liturgistes modernes rapportent originairement cette prière à la fraction, par conséquent, semble-t-il, aux éléments eucharistiques eux-mêmes.

J'ajoute que la concélébration en usage aux ordinations presbytérales (p. 449) n'est qu'un souvenir indirect de l'ancienne concélébration liturgique, en ce sens que le rite actuel du Pontifical n'a été inauguré qu'au XIIIe siècle.

G. Schlumberger, membre de l'Institut. — **L'Épopée byzantine à la fin du Xe siècle. Seconde partie. Basile II, le Tueur de Bulgares.** Paris, Hachette, 1900. In-4°; VI-653 p.

Continuant avec une ardeur infatigable ses recherches sur l'empire d'Orient, M. Schlumberger, après avoir publié, en 1890, son *Nicéphore Phocas* et, en 1896, le 1er volume de l'*Épopée byzantine*, c'est-à-dire le récit du règne de Jean Tzimiscès, vient de nous donner le 2e volume (non le dernier, espérons-le) de cette *Épopée*, lequel contient l'histoire du prince guerrier Basile II, dit le Tueur de Bulgares.

C'est une étrange figure que celle de ce basileus qui se donna pour tâche principale d'établir l'unité administrative de l'empire en Europe par la soumission des tribus slaves voisines de Byzance, principalement des Bulgares, et qui, pour atteindre son but, déploya une activité, une énergie et souvent une cruauté extraordinaire. M. Schlumberger a d'autant plus de mérite de l'avoir fait revivre devant nous que des documents sur cette période de l'histoire byzantine sont excessivement rares. Avec peu de matériaux il a composé un volume des plus intéressants sur un règne qui n'avait donné lieu à aucune étude spéciale depuis les quelques pages que Lebeau lui a consacrées. Ajoutons que par un style animé, par des descriptions imagées et par des portraits bien vivants il a su en rendre la lecture, non seulement des plus instructives, mais encore des plus attrayantes. Comme il le dit très bien lui-même, « la lutte géante de toutes « les forces de l'empire contre les Bulgares et leur audacieux souverain « Samuel passionnera le lecteur. Il lira avec émotion les péripéties étranges « de ce long drame, les convulsions suprêmes de cette fière agonie de « tout un peuple, le voyage triomphal et si curieux du basileus victorieux, « jusqu'à Athènes, la cité de Minerve. Il s'intéressera à ces étranges luttes « aussi du basileus de fer contre les souverains féodaux de Géorgie et « d'Arménie, à cette marche lointaine des armées byzantines jusqu'aux « rives de la Caspienne, jusqu'aux pentes méridionales du Caucase. La « chevauchée prodigieuse de Basile à travers toute l'Asie Mineure, à la « tête de quarante mille cavaliers, pour porter secours à son vassal l'émir « d'Alep pressé par les troupes d'Égypte, le frappera d'étonnement autant « que les débuts héroïques de la lutte fameuse des chevaliers normands « en Italie contre les troupes mercenaires des « catépano » byzantins. La « noble figure du vieux saint Nil reparaîtra plus belle encore à ses yeux, « charmés déjà par celles non moins nobles et belles de l'infortuné et « séduisant empereur Othon III et de sa mère la grande impératrice d'Al- « lemagne Théophano, propre sœur de notre Basile ».

Très habilement M. Schlumberger a su rattacher à l'histoire de Basile II une foule d'événements qui ne s'y rapportent que plus ou moins directement. Prévoyant qu'on pourrait le lui reprocher, il se défend d'avoir eu l'intention de faire des digressions en dehors du sujet qu'il avait à traiter. Pour nous, nous ne l'en blâmerons point; tout au contraire, nous lui savons gré d'avoir étendu le cadre historique dans lequel il fait mouvoir le souverain byzantin, puisque cela nous a valu des pages pleines d'intérêt

sur l'intervention des empereurs allemands dans les affaires italiennes, les premières relations des Normands avec l'Italie méridionale, les rapports entre les Arméniens et le clergé grec orthodoxe, les rivalités sanglantes qui mettent aux prises les divers émirs de la Syrie, etc., etc.

Les lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien* seront particulièrement intéressés par les chapitres où l'auteur donne de précieux renseignements sur la situation de l'Église grecque dans l'Italie méridionale et sur ses relations avec l'Église latine, à la fin du xe siècle et au commencement du xie.

Ce n'est pas, non plus, sans un grand profit qu'ils examineront les très nombreuses et très remarquables illustrations dont M. Schlumberger a orné son livre. Les monuments ainsi figurés et dont la réunion a dû coûter beaucoup de peine, servent, comme dans les précédents volumes, non pas à faire comprendre le texte, mais à donner une idée exacte des arts pendant la période dont l'histoire est écrite. Parmi eux ce sont naturellement les monuments religieux qui dominent, tels que reliquaires, croix, calices, diptyques, etc. Aussi ces derniers forment-ils une précieuse collection pour quiconque s'occupe de liturgie grecque et d'archéologie chrétienne.

Les critiques que nous pourrions formuler contre le livre de M. Schlumberger se réduisent à bien peu de chose et ne peuvent amoindrir l'estime que nous en faisons. Elles ne portent que sur des détails d'importance secondaire. Ainsi nous ne pouvons admettre, malgré l'opinion de Du Cange et celle de Fr. Lenormant, que le mot « catépano » ou « catapan » ne soit qu'une corruption du latin *capitaneus* (p. 235). S'il est vrai qu'un grand nombre de termes de la basse latinité ont été grécisés, ce n'est pas une raison pour rattacher à cette origine étrangère diverses expressions qui ont une forme parfaitement grecque. Nous croirons donc, jusqu'à preuve du contraire, que « catépano » n'est pas autre chose que le grec κατ' ἐπάνω pris substantivement dans le sens du *præpositus* ou *superpositus*, et cela d'autant plus que les Grecs ne disent pas *catepanos*, comme le prétend M. Ch. Lenormant dans le passage que cite M. Schlumberger, mais bien ὁ κατεπάνω, τοῦ κατεπάνω, etc.

Dans les titres placés au-dessous des gravures représentant des mosaïques du monastère de saint Luc en Phocide, nous aurions voulu que cette expression « saint Luc » fût remplacée par une autre indiquant qu'il s'agit non de saint Luc l'Évangéliste (ὁ Ἅγιος Λουκᾶς), mais du vénérable Luc (ὁ Ὅσιος Λουκᾶς), qui vécut à Stiris dans la Phocide.

Enfin nous nous permettrons de regretter quelques paroles comme celles-ci : « La lutte opiniâtre de Basile contre les éternels empiètements de l'Église » (p. iv). L'histoire est là pour prouver que ce que les ennemis de l'Église appellent ses empiètements n'est autre chose que sa résistance contre les empiètements du pouvoir civil et que partout où elle n'a pas opposé cette résistance elle est *asservie* à ce dernier, témoin les églises nationales de Grèce, de Russie, d'Angleterre, etc.

Léon Clugnet.

SOMMAIRE DES RECUEILS PÉRIODIQUES.

Échos d'Orient (Paris, 5, rue Bayard). — *Juin* 1900 (3e année, n° 5). — R. Souarn : *Un empêchement canonique au mariage chez les Grecs.* — S. Vailhé : *Les évêques de Philippes.* — S. Pétridès : *Note sur une inscription chrétienne d'Amasée.* — L. Petit : *Le moine Agapios Landos.* — M. Théarvic : *L'Église de Grèce.* — S. Bénay : *Le monastère de la Source à Constantinople* (suite). — F. Delmas : *A travers l'Orient.* — O. Saint-Pons : *Hiéria, la presqu'île des empereurs* (suite).

Juillet 1900 (3e année, n° 6). — S. Pétridès : *Le lavement des pieds le jeudi saint dans l'Église grecque.* — L. Petit : *Un nouvel* Oriens christianus. — S. Vailhé : *Notes de géographie ecclésiastique.* — R. Bousquet : *Le culte de saint Romain le Mélode dans l'Église arménienne.* — M. Théarvic : *L'Église serbe en Turquie.* — R. Souarn : *Tentatives d'union avec Rome : Un patriarche grec catholique au XIIIe siècle* (suite et fin). — S. Pétridès : *Un tropaire byzantin sur un fragment de poterie égyptienne.* — O. Saint-Pons : *Hiéria, la presqu'île des empereurs* (suite).

Bessarione (Rome, E. Loescher). — *Mai-juin* 1900 (4e année, vol. 7, n° 47-48). — *Steli cristiane di epoca bizantina esistenti nel museo di Alessandria (Egitto). — La religione di Zoroastro. — Il patibolo della Croce secondo la Bibbia ed i monumenti Assiri. — Madonne byzantine. — La S. Sede e la Nazione Armena. — Poésies inédites de Dimitri Pépanos. — La cristianizzazione del Calendario e la riforma pasquale in Russia. — Documenta relationum inter S. Sedem Apostolicam et Assyriorum Orientalium seu Chaldaeorum* (Doc. 81-100). — *Progetto di fondazione di un collegio di rito greco n'ell' isola di Candia verso la fine del XVI secolo.*

Juillet-août 1900 (5e année, vol. 8, nos 49-50). — *Di una antica stoffa cristiana di Egitto. — Uno squarcio di storia ecclesiastica di Abyssinia. — Steli cristiane di epoca byzantina eristenti nel museo di Alessandria (Egitto). — Animadversiones criticae in Procopii Gazaei epistulas. — Bibliotheca coptica. Il gran ciclo pasquale di 532 anni detto ciclo dionisiano. — La S. Sede e la Nazione Armena. — Un documento prezioso. — Documenta relationum inter S. Sedem Apostolicam et Assyriorum Orientalium seu Chaldaeorum Ecclesiam* (Doc. 101-104). — *L'unione delle Chiese.*

Al-Machriq (Beyrouth, Université Saint-Joseph), 1er *juillet* 1900 (n° 13). — M. J.-G. Thabet : *Le damasquinage des armes.* — M. M. : *Expressions et mots étrangers en arabe.* — P. J. Tatal : *Les mœurs libanaises* (suite). — P. Anastase, Carme : *Les séances d'Ibn Mari.* — P. J. Goudard : *N.-D. du Fort au pays de ʿAkkar.* — P. L. Cheikho : *Un curé poète : Arsène Fakhoury* (1800-1883). — P. L. Cheikho : *Dans un labyrinthe.*

15 *juillet* 1900 (n° 14). — P. L. Cheikho : *L'Exposition de Paris.* — P. Anastase, Carme : *Le scapulaire et le Tiers-ordre de N.-D. du Mont-*

Carmel. — Un prêtre de la Mission : *Notice historique sur le collège d'Antoura* (fin). — Dr H. Daraouni : *La production des antitoxines*. — M. A.-R. Charr : *Les tremblements de terre* (fin). — P. H. Lammens : *Damas et ses noms historiques*. — P. L. Cheikho : *Dans un labyrinthe* (fin).

1er *août* 1900 (no 15). — P. M. Collangettes : *L'Astronomie sous les califes*. — P. Anastase, Carme : *Les Soubbas ou Mandéens* (suite). — Mgr G. Mouccad : *La religion chrétienne en face du paganisme*. — P. G. Goudard : *N.-D. du Fort au pays de ʿAkkar* (fin). — M. J.-G. Thabet : *Le secret des armes damasquinées*. — *L'histoire de l'imprimerie en Orient* (suite). *L'imprimerie catholique*.

15 *août* 1900 (no 16). — L'abbé A.-S. Abrahina : *La richesse de la langue arabe* — P.-L. Malouf : *La possibilité du miracle*. — P. Anastase, Carme : *Le Troglodyte et l'Orfraie*. — P. S. Ronzevalle : *Notes d'épigraphie orientale* (suite). — P. L. Cheikho : *La Chine et la question chinoise*. — P. H. Lammens : *Notes sur la géographie de la Syrie et de la Palestine*. M. Ch. Abu Nader : *Une nuit chez les brigands*.

1er *septembre* 1900 (no 17). — A. M. : *Expressions et mots étrangers en arabe*. — P. Anastase, Carme : *Les Soubbas ou Mandéens* (suite). — P. H. Lammens : *Notes archéologiques sur le Liban : Le Liban et les lettres de Telle-Amarna*. — M. Ch. Khouzam : *La rate et ses fonctions*. — — P. L. Cheikho : *Le Moqtataf et la Bible*. — P. L. Cheikho : *Histoire de l'imprimerie en Orient : Imprimerie catholique* (suite). — M. Ch. Abu Nader : *Une nuit chez les brigands*.

15 *septembre* 1900 (no 18). — A.-S. Abrahina et P. Nasri : *Notice historique sur les Chaldéens catholiques*. — P. S. Ronzevalle : *Notes d'épigraphie orientale* (suite). — P. M. Collangettes : *L'astronomie sous les califes* (fin). — P. L. Cheikho : *L'Histoire de l'imprimerie en Orient* (suite) : *Imprimerie catholique* (fin). — P. L. Cheikho : *La Chine et la question chinoise*. — M. Ch. Abu Nader : *Une nuit chez les brigands*.

Ἁρμονία (Athènes, G. Barth). *Juin* 1900 (no 6). — Ὁ πολιτισμὸς καὶ ἡ γλῶσσα τῶν Καταλάνων ἐν Ἑλλάδι κατὰ τὴν ΙΔ' ἑκατονταετηρίδα, ὑπὸ Ἀντωνίου Ῥούδιο Λιουκ (τέλος). — Ἐπιστήμη καὶ ἀποκάλυψις, ὑπὸ Π. Ι. Συνοδινοῦ. — Ἐπιγραφὴ ἐξ Ἀκαρνανίας, ὑπὸ Γ. Κωνσταντινίδου ; — Ἔκθεσις τῆς δευτέρας ἐκστρατείας τοῦ Στρατάρχου Ὀμὲρ κατὰ Σφακίων, ὑπὸ Π. Κορωναίου. — Ἡ Μονὴ Δαφνίου, ὑπὸ Κ. Μ. Κωνσταντοπούλου.

Juillet 1900 (no 7). — Ἡ Ὁμηρικὴ Ἰθάκη, ὑπὸ Γ. Μπάρτ. — Ἔκθεσις τῆς δευτέρας ἐκστρατείας τοῦ Στρατάρχου Ὀμὲρ κατὰ Σφακίων, ὑπὸ Π. Κορωναίου (τέλος). — Ἀνέκδοτος ἐπιστολὴ Γρηγορίου Ε'. Οἰκουμενικοῦ Πατριάρχου. — Τὰ παραδείσια καὶ ὁ δῆμος Βατή, ὑπὸ Θ. Ν. Φιλαδελφέως.

Août 1900 (no 8). — Τὸ Κάρληλι καὶ ἡ φορολογία αὐτοῦ περὶ τὰ τέλη τοῦ ΙΙΙ' καὶ τὰς ἀρχὰς τοῦ ΙΘ' αἰῶνος κατ' ἀνέκδοτον πατριαρχικὸν ἔγγραφον ἐκ τοῦ ἔτους 1793 ου, ὑπὸ Γ. Κωνσταντινίδου. — Ἀναμνηστικὸν μετάλλιον τοῦ Κρητικοῦ ἀγῶνος 1866-1868. — Τὰ κατὰ τὸν βίον ἀρχαίου ἰατροῦ, ὑπὸ Ι. Περβανόγλου. — Αἰγυπτιακαὶ μελέται : ἡ πανήγυρις τῆς Τάντας, ὑπὸ Γ. Β. Τσοκοπούλου. — Ἀρχιτεκτονικὴ τοῦ ναοῦ ἐν τῇ μονῇ Δαφνίου, ὑπὸ Κ. Μ. Κωνσταντοπούλου.

Septembre 1900 (no 9). — Ἀρχαιολογικαὶ ἔρευναι ἐν Κρήτῃ, ὑπὸ Ι. Χατζιδάκι. —

Ἀρίθμησις καὶ ἀριθμός, ὑπὸ Ι. Περβανόγλου. — Νίκαρχος Ξένωνος, Ἀκαρνάν· μύστης, ὑπὸ Στεφάνου Ν. Δραγούμη.

Βυζαντινὰ Χρονικά. (S.-Pétersbourg, Ricker), Vol. VII, fasc. 3. — Ἡ ἀρχιτεκτονικὴ καὶ τὰ ψηφιδωτὰ τοῦ ἐν Νικαίᾳ ναοῦ τῆς Κοιμήσεως τῆς Θεοτόκου, ὑπὸ O. Wulff. — Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς ἑλληνικῆς λειτουργικῆς ἐν τῇ Ἄνω Αἰγύπτῳ, ὑπὸ Μπ. Τουράγιεφ.

The journal of theological studies (Londres, Macmillam), *Juillet* 1900 (vol. I, nº 4). — Rev. W. Sanday : *St Paul's equivalent for the « Kingdom of heaven. »* — A. A. Macdonell : *The ancient indian conception of the soul and its future state.* — *The death of St John the Baptist*, from the Russian of Prof. S. Sollertinsky. — C. H. Turner : *The early episcopal lists.* — C. H. Turner : *Documents : Latin lists of the canonical Books. I. The Roman council under Damasus, A. D.* 382.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

Barbet de Jouy (H.). Les mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome, décrites et expliquées. P., 1857, 1 vol. in-8 br., xxx-142 pages. . 1 fr. 50

Verneilh (F. de). L'architecture Byzantine en France. P., 1852, 1 vol. in-4 br. (12 pl.), 316 p. . . . . 15 fr.

— Des influences Byzantines 1855, in-4 (4 pl.) . . 5 fr.

— Le premier des monuments Gothiques (Basilique de Saint-Denys, collégiale de Poissy), in-4 br. . . 2 fr.

Pierre Dubois. De recuperatione Terre Sancte, traité de politique générale du commencement du xive siècle, publ. par Ch.-V. Langlois (fasc. 9), in-8 br., xxiv-144 p. 4 fr.

Duchesne (L'abbé L.). Les premiers temps de l'état pontifical (754-1073). P., 1898, in-8, 224 pages. . . 4 fr.

Mélanges de littérature et d'histoire religieuses, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr Cabrière, évêque de Montpellier, 1874-1899, in-8 br., v-571 p. 10 fr.

Contenant des articles de MM. l'abbé Douais, abbé Jacquier, Boissier, abbé Batiffol, Dom Morin, abbé Duchesne, baron Desazars, L. Roche, Dom Cagin, Père Doussot, Père Denifle, abbé Poujol, etc., etc.

Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Première partie : Bibliographie, par les PP. de Backer; seconde partie : Histoire, par le P. Carayon. Nouvelle édition, par Carlos Sommervogel, S. J. Strasbourgeois, publiée par la province de Belgique, 1890-1898. Tomes I-VIII; A.-Z et supplément Aage-Casaletti, 8 vol. in-4 à 2 col. . 320 fr.

Pisani (L'abbé P.). La Dalmatie de 1797-1815, *épisode des conquêtes Napoléoniennes.* 1892, 1 vol. in-8 (xxxvi-490 p.), héliog., 10 cartes en coul. . . . . 10 fr.

Belin (A.). Histoire de la latinité de Constantinople, 2e édit. préparée par l'auteur, revue, augmentée et continuée jusqu'à notre temps par le R. P. Arsène de Chatel, ex-provincial des Capucins de Paris, ex-préfet apostolique de la mission de Constantinople, avec deux plans et des gravures. 1894, 1 vol. in-8 (547 p.), pl. et gr. . . . 10 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT
ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2** fr. **50.**

LE MAHOMÉTISME
LE GÉNIE SÉMITIQUE ET LE GÉNIE ARIEN DANS L'ISLAM

Par CARRA DE VAUX

In-12 de 232 pages. — Paris, CHAMPION, 1898. — Prix : **3** fr. **50**

BIBLIOGRAPHIE
DU
CULTE LOCAL DE LA VIERGE MARIE

Par Léon CLUGNET

1er Fascicule (Province ecclésiastique d'Aix). . . . . **6** fr.
2e Fascicule (Province ecclésiastique d'Albi). . . . . **6** fr.
Le *3e fascicule* (Province ecclésiastique d'Auch) paraîtra prochainement.

In-8°. — Paris, PICARD, 1899.

HYMNOGRAPHIE POITEVINE

Par Dom J. PARISOT

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — LIGUGÉ, aux bureaux du " Pays Poitevin ", 1898.

LA
LITTÉRATURE CHRÉTIENNE
DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et Ce. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

5e ANNÉE. — N° 4. — 1900

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1900

SOMMAIRE

Pages.

I. — LE CHEMIN DE FER DE DAMAS A LA MECQUE, par **H. Slemman** 507

II. — VIE ET RÉCITS DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ. III. TEXTE COPTE, publié par **M. Ign. Guidi,** professeur à l'Université de Rome 535

III. — LES ÉGLISES ORIENTALES « ORTHODOXES » ET LE PROTESTANTISME, par le **R. P. Dom Renaudin, O. S. B.** 565

IV. — LETTRE DE JACQUES D'ÉDESSE A JEAN LE STYLITE SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE ET LA DATE DE LA NAISSANCE DU MESSIE, par **l'abbé F. Nau,** professeur à l'Institut catholique de Paris. 581

V. — UNE FORMULE MAGIQUE BYZANTINE, par le **R. P. S. Pétridès,** des Augustins de l'Assomption.. 597

VI. — LES ÉVÊQUES JACOBITES DU VIIIe AU XIIIe SIÈCLE, D'APRLS LA CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN, par **l'abbé J.-B. Chabot** 605

VII. — LES ÉVÊCHÉS DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE, par le **R. P. Ermoni,** de la Congrégation de la Mission. 637

VIII. — MÉLANGES. — I. LETTRE PASTORALE DE SA BÉATITUDE Mgr JOSEPH EMMANUEL II, PATRIARCHE DE BABYLONE, traduite du syriaque par **l'abbé J.-B. Chabot.** 642

II. HISTOIRE DE BEDER-KHAN, par le **Ron d'Avril,** ministre plénipotentiaire 649

IX. — BIBLIOGRAPHIE 654

La *Revue de l'Orient chrétien* (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France . . . . . **8** fr.
Étranger . . . . . **10** »
Prix de la livraison . . . . . **2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées à M. LÉON CLUGNET, secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien,* à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la Revue de l'Orient Chrétien, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

LE CHEMIN DE FER

DE DAMAS-LA MECQUE

Depuis plusieurs mois les journaux musulmans nous entretiennent du futur chemin, destiné à relier la capitale de la Syrie aux lieux saints de l'islam. Le principal des périodiques musulmans arabes de Beyrouth, le *Ṯamarât-al-Fonoûn* (1), vient de publier à ce sujet (n° 1281) un article extrêmement suggestif et suffisamment documenté. On y trouve entre autres de curieux renseignements sur l'itinéraire suivi par la caravane syrienne des pèlerins de la Mecque. Voici la traduction de ce travail que nous ferons suivre de quelques remarques.

I

« Quelle joie n'a pas causée au monde musulman (2) et à la patrie ottomane la nouvelle du dessein conçu par notre maître le Commandeur des Croyants (Dieu l'assiste!) de construire une voie ferrée de Damas aux districts bénis du Ḥiǵâz!

« Mon intention n'est pas de démontrer maintenant les grands

(1) Ce qui veut dire : « fruits des sciences ». C'est le plus sérieux, ou si l'on aime mieux, le moins frivole de nos journaux musulmans. L'accueil empressé fait à son article par la presse islamite, turque, arabe, etc., serait une raison suffisante pour le signaler à l'attention de l'Europe.

(2) Cette expression, inconnue il y a deux ou trois ans, est devenue d'un usage courant. Chaque feuille musulmane a maintenant une rubrique spéciale : *Revue des intérêts de l'islam*, *Échos du monde musulman*, etc. Ces formules attestent l'expansion du panislamisme sous l'ardente impulsion du sultan ʿAbdulḥamîd. Ce prince, jadis hostile à la presse arabe, même musulmane, a compris tout le parti qu'en peut tirer sa politique. Cfr. Dr M. Hartmann, *Der Islamische Orient*, I, p. 9. Sur l'arabe, comme langue universelle du monde islamite, cfr. Dr M. Freih. von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, II, 370.

avantages attachés à cette entreprise. Qu'il me suffise de constater la joie que causera à tout cœur musulman l'exécution de ce grand projet, surtout si on vient plus tard à le compléter par deux autres lignes reliant au Ḥiǵâz l'Iraq, le Yaman et la Syrie. Je renonce à évaluer les conséquences matérielles et morales qui doivent en découler.

« Nous n'oublions pas les articles du « Ṯamaràt » et d'autres journaux sur cette matière. L'écho en a retenti jusqu'aux extrémités du monde et a enflammé d'un zèle patriotique et religieux les riches Indiens (1). Ces derniers se montrent prêts à mettre leurs ressources financières et leur influence morale au service de l'entreprise, si toutefois elle demeure purement ottomane, comme il en est question pour le moment, et si notre maître le commandeur des Croyants en accepte la présidence effective. Puisse cette espérance du monde musulman se réaliser! Ce sera le meilleur moyen de le rattacher au centre sublime du califat (2).

« Pendant mon dernier voyage aux provinces bénies (3), j'avais noté soigneusement tous les détails de l'itinéraire de Damas à la Mecque, la sainte ville de Dieu, avec les puits, réservoirs, postes militaires, existants ou en ruines, ainsi que les distances diverses entre les étapes, distances calculées d'après la marche moyenne d'un chameau. Voici le résumé de mes observations :

« La route suivie par la caravane des pèlerins syriens pour aller de Damas à la Ville lumineuse (4) est toujours la même. De cette dernière à la Mecque, il y a trois chemins différents. Je

(1) Un des objectifs du sultan dans les encouragements récents donnés à la presse arabe a été d'atteindre par son intermédiaire les musulmans de l'Inde, qui lisent avidement les journaux arabes de Syrie et d'Égypte. Le panislamisme compte là-bas de nombreux et zélés partisans. Le baron de Hübner écrivait naguère : « Tout musulman indien a au moins un œil tourné vers Constantinople. » Depuis la guerre turco-hellénique surtout, on peut affirmer qu'il les tourne tous les deux dans cette direction. D'après le journal officiel du vilayet de Beyrouth (1900, 5 mai), les musulmans indiens viennent d'adopter le *tarbouche* (ou fez) comme signe de leur, attachement à la dynastie ottomane; les jours de fêtes ils arborent le pavillon turc au sommet des mosquées, et la plupart de leurs journaux l'ont dessiné en tête de leurs éditions.

(2) Le rêve de ʿAbdulḥamîd est de faire de Constantinople le centre du monde musulman. C'est ce que Gab. Charmes a fort bien appelé « la politique du califat ».

(3) Du Ḥiǵâz.

(4) Médine, comme la Mecque, est la ville *honorée*. Ce sont des épithètes obligatoires.

m'occuperai surtout de la route orientale. Celle-ci compte deux étapes de plus que les autres. Seulement comme elle est à l'abri des attaques des Bédouins, les pèlerins la prennent de préférence à l'aller et au retour.

« La première étape de la Mecque à Médine la lumineuse se nomme « Bîr al-Bâroûd » (1). Pour l'atteindre il faut 8 heures de marche, vitesse moyenne d'un chameau, en calculant un pas par seconde et un peu moins d'un mètre par pas : cette dernière estimation est d'un de mes compagnons de route. Voici les noms des étapes séparant les deux villes saintes avec la distance comprise entre chaque étape :

Stations	*Distances*	*Stations*	*Distances*
1. Bîr al-Bâroûd.....	8 heures.	7. Ṣofaina.....	9 heures.
2. Wâdî l-Laimoûm.....	7	8. Sowairikiya (2).....	14
3. Al-Maḥroûqa.....	14	9. Abâr al-Hagar.....	11
4. Zobaida.....	11	10. Arḍ al-Gorâb.....	14
5. Al-Qobâb.....	15	11. Al-Ḥanaq.....	14
6. Bain Ǵablatain.....	14		

Enfin Médine la lumineuse. Que sur son hôte repose la meilleure prière!

« Voici les stations entre Médine et Damas :

« La première étape franchie par la caravane syrienne s'appelle « Abâr 'Otmân » ou « At-Tafla » ou « Al-Ǵarf ». Elle est à une heure de Médine; on y passe la nuit pour se remettre en route le lendemain. Voici le reste de l'itinéraire :

Stations	*Distances*	*Stations*	*Distances*
2 Abâr Gabr (3).....	9 heures	7 Bîr al-Ǵadîd.....	10 heures.
3 Abâr Nâṣif.....	9	8 Az-Zomorrod.....	9
4 Sahl taḥt Astabl 'Antar.	11	9 Sahl Moṭrân (4).....	10
5 Hadîya.....	15	10 Arḍ al-Morabba'.....	12
6 Al-Baràqa.....	10	11 Madâin Ṣâliḥ.....	22

« Ce dernier point forme la moitié de la route entre Damas et

(1) C.-a-d. « le puits de la poudre ».

(2) Point de jonction avec la caravane de Bagdad. Cfr. R. F. Burton, *Pilgrimage to Al-Madinah and Meccah* (Memorial edit.), II, 403.

(3) *Bîr*, « puits », pluriel *Abâr*, dénomination « caractéristique dans un pays aussi sec que l'Arabie.

(4) Ou *Sahl al-Moṭrân*, « la plaine de l'évêque » (comme écrit la carte anglaise du colonel Chesney : *A map of Arabia and Syria*).

la Mecque. Entre Sahl Moṭrân et Madâin il y a une étape intermédiaire, nommée « Abâr Ganam ». La caravane s'y arrête ou la dépasse selon qu'elle a l'espoir de s'y approvisionner d'eau ou non.

« Madâin possède un fortin, très bien placé au milieu de nombreux établissements d'Arabes nomades et sédentaires. Le petit château renferme un puits alimenté par une abondante source d'eau vive, qu'une noria, mise en mouvement par des bêtes, fait monter et verse dans un bassin placé en dehors.

« A Madâin la caravane rencontre *la colonne légère*. C'est une troupe de marchands qu'escortent des soldats impériaux, commandés par un officier spécial. Elle part de Damas au moment où les pèlerins quittent la Mecque afin de leur prêter assistance et pourvoir à leurs besoins. La rencontre de la caravane et de la colonne légère donne occasion à une foire où les Arabes voisins viennent vendre leurs troupeaux, ainsi que des dattes et des fruits de la saison. Après deux jours de repos à Madâin les pèlerins prennent la direction de Damas.

« La première station s'appelle « Raf'at Aḥmad-Pacha », elle est à 18 heures de Madâin. Il y a une étape intermédiaire nommée « Ṣaqq al-'Agouz » (1), où l'on fait halte quand il y a de l'eau. Puis on se dirige sur « Qal'at al-Mo'aẓẓam » (2) éloigné de 19 heures. Entre cette dernière étape et Raf'at Aḥmad-Pacha on rencontre au bout de cinq heures de marche un fortin en ruine, appelé « Ẓahr al-Ḥamrâ (3). La caravane s'y arrête fréquemment à l'aller et au retour.

« Qal'at al-Mo'aẓẓam, château en excellent état, renferme une source abondante et un beau bassin, comptant 100 coudées de long et autant de large : on y recueille les eaux de pluie de la plaine environnante. C'est le plus beau réservoir de la route. On ne peut lui comparer que le bassin près de la Mecque, sur la route de Minâ. 'Arafât (4) possède un ou deux autres bassins presque aussi vastes, alimentés par des eaux amenées de fort loin à l'époque du pèlerinage seulement. Ils portent le nom

(1) C'est-à-dire « la fente de la vieille ».
(2) *Qal'at* signifie « forteresse ».
(3) ou « Dâr al-Ḥamrâ », comme portent d'autres documents.
(4) Près de la Mecque.

de Zobaida en souvenir de la femme de Haroûn ar-Rašîd, laquelle, assure-t-on, en aurait doté la Mecque.

« La troisième station à partir de Madâin est « Qal'at al-Aḫḍar », à 11 heures de Qal'at al-Mo'aẓẓam, avec une étape intermédiaire, « Ǵanâin al-Qâḍî », où la caravane s'arrête souvent. La quatrième station, « Ẓahr al-Mogr », est à 15 heures de la précédente. La cinquième, « Taboûk », à 7 heures seulement.

« Taboûk, village florissant, au milieu de jardins produisant quantité de fruits, est habité par des Arabes payant leurs impôts, partie à la Porte, partie à Ibn Rašîd (1). A l'époque de notre pèlerinage en 1302 (2), ils refusèrent la redevance accoutumée (3) aux représentants d'Ibn Rašîd, lequel la réclame en échange de sa protection (4). Une lutte engagée entre les deux partis fut fatale aux gens de Taboûk dont 25 seulement parvinrent à se réfugier dans la forteresse. Ils y attendirent l'arrivée de Moḥammad Sa'îd-pacha, émir de la caravane précédente, qui se rendait à la Mecque. Le pacha laissa les hommes dans le château avec des provisions suffisantes. Quant aux femmes, il les conduisit à Madâin, puis à son retour les ramena à Taboûk. La paix n'a plus été troublée depuis.

« Taboûk est dans une vaste plaine d'environ 22 heures de largeur. La forteresse renferme un puits d'eau douce, et au dehors il y a trois réservoirs, servant à l'irrigation de la petite oasis, plantée de palmiers, de vignes, de grenadiers, d'orangers, de figuiers, d'oliviers, de tamaris, etc. (5).

« De Taboûk à la station d' « Al-Qâ' » (6) 12 heures, ensuite « Qal'at Ẕât al-Ḥaǵǵ » également à 12 heures. C'est un poste fortifié avec un puits et un bassin arrosant des plantations de palmiers et autres arbres.

« Voici les noms des autres stations, toujours distantes de

(1) Souverain indépendant du Naǵd. 'Abd-al-'Aziz lui a succédé en 1897; mais le titre d'Ibn Rašîd demeure, au moins dans le langage populaire.

(2) De l'hégire, c'est-à-dire il y a 16 ans.

(3) Ou *hoûwé*, « [droit de] fraternité ». Les fellahs de certains districts de la Mésopotamie, contestés entre deux tribus bédouines, paient la « ḫoûwé » à toutes les deux. Cfr. Max von Oppenheim, *op. cit.*, II, 65.

(4) Celle du gouvernement étant insuffisante.

(5) Le géographe arabe Yâqoût (I,824) fait en substance la même description de cette localité. Mahomet y mena une expédition.

(6) Ou Qâ'aṣ-Ṣagîr.

12 heures l'une de l'autre : Modawwara, Ẓahr al-ʿAqaba, Maʿân (1), Arḍ al-ʿAnaza (2), Al-Aḥsâ, Qaṭrâna, Al-Balqâ, Az-Zarqâ, Qalʿat al-Mafriq, Mozairîb, Kotaiba, enfin Damas.

« La caravane s'arrête un jour plein à Maʿân. Aussitôt un exprès quitte cette ville avec les messages et les lettres des pèlerins. On l'appelle « le messager » (3). Il marche bride abattue et fait deux étapes en un jour. Cela lui permet de précéder de cinq jours ou plus l'entrée de la caravane à Damas. A l'arrivée du messager, les Damasquins s'empressent d'aller au-devant des pèlerins jusqu'à Mozairîb (4) ou Kotaiba. Pour pousser jusqu'à Qalʿat az-Zarqâ, il faut passer par Salṭ et prendre une escorte de soldats, de gendarmes ou de guides du pays (5).

« Voilà ce que m'ont inspiré la publication de l'iradé impérial, relatif au chemin de fer du Hiǵâz, et le projet de carte détaillée, confiée à notre état-major (6). Comme on a pu s'en convaincre, la voie traversera constamment un pays plat, où la pose des rails ne rencontrera aucune difficulté (7). Puisse la Providence permettre au chef des croyants de réaliser promptement ce noble dessein!

*
* *

« Cette ligne — tout le monde le sait — est religieuse, politique, militaire et commerciale. Elle reliera les provinces arabes et les cœurs de la nation musulmane au centre du califat suprême et les réunira sous le drapeau ottoman (8) dont il augmentera le respect et l'influence. Le chemin de fer donnera une

(1) A partir de Maʿân le pays est suffisamment connu.

(2) Ou Al-ʿOnaiza. D'après d'autres documents, les distances entre ces diverses stations varient.

(3) « Al-mobaśśir ».

(4) Point terminus du chemin de fer de Damas-Ḥaurân.

(5) Nous avons fait une partie de cette route n'ayant avec nous qu'un moucre de 15 ans.

(6) Excellente idée!

(7) Excepté les *nefoud* ou sables mouvants et le reste.

(8) C'est là une pure illusion ou plutôt une flatterie à l'adresse de ʿAbdulḥamid. « Le sultan ne peut se donner comme représentant autorisé de l'idée islamite. Il est Turc d'abord, puis musulman... En outre, le Turc n'a pas d'amis. Dans l'empire ottoman il est également détesté des chrétiens et des musulmans non Ottomans... Jamais Stamboul ne constituera une force vivante, capable d'animer la grande masse de l'islamisme! » Dr M. Hartmann, *op. cit.*, 7-8.

nouvelle impulsion au commerce, à l'industrie, à l'agriculture en ces districts lointains où la civilisation pénétrera à sa suite. L'Arabie est riche en productions minérales; sans parler de son importance présente et passée, bien connue de ceux qui l'ont parcourue, ont étudié son histoire ou examiné sa condition géographique et sa situation réelle. »

L'auteur de l'article que nous traduisons, se livre ensuite à des considérations géographiques sur la péninsule arabique, ses limites, son étendue, ses provinces. Nous y relevons seulement le chiffre de la population, évaluée par lui à 20 millions : évaluation exagérée, croyons-nous (1). Puis il poursuit :

« Au centre de ces bonnes provinces, ou mieux au centre des pays islamiques se trouve la Mecque la glorieuse! Là est la maison de Dieu dont la visite est obligatoire pour tout musulman. La nouvelle ligne contribuera puissamment à augmenter le nombre des pèlerins de la sainte maison de Dieu et à assurer leur tranquillité... (2).

« En outre, les contrées qu'elle doit traverser ou atteindre d'une façon quelconque ne resteront plus abandonnées, comme par le passé. Il s'y produira au contraire un mouvement civilisateur d'une portée considérable. On y verra affluer à l'ombre du pavillon ottoman des multitudes connues de Dieu seul. Quant aux avantages stratégiques, ils sont incalculables!

« Si nous venons ensuite à considérer les villages et les constructions destinées à s'élever le long de la voie, l'impulsion qu'elle communiquera à l'agriculture, les besoins nouveaux qu'elle créera parmi la population, laquelle dépendra presque entièrement pour sa subsistance du chemin de fer, une conclusion s'impose, à savoir : que c'est aussi une ligne commerciale (3).

« A la vue de tous ces avantages, quel musulman hésitera à s'associer à cette entreprise? Que serait-ce si nous venions à énumérer les ressources minéralogiques du pays où l'on trouve jusqu'à des puits de pétrole (4)?

(1) Comparez cependant l'estimation du célèbre Wetzstein : « Nach meinen, mit Beharrlichkeit, Ruhe und Nuchternheit angefertigten Tabellen ist das Neǵd sehr, vieilleicht zu sehr bevölkert ». ZDMG, XI, 363.

(2) Nous sautons ici un paragraphe assez insignifiant sur l'avantage des communications rapides et sûres.

(3) Conclusion tout à fait inattendue.

(4) Il est regrettable que notre écrivain n'ait pas développé ce sujet.

« Supposons maintenant que le nombre des voyageurs après l'achèvement de la ligne soit de 100.000 par an (1) aller et retour, que le prix du transport varie de 5 à 10 livres (2) par personne, soit une moyenne de sept livres et demie. Cela donne un revenu total de un million et demi de livres. Si le tiers de cette somme est absorbé par l'entretien de la voie (3), il reste à l'administration un million de livres par an, c'est-à-dire une rente d'au moins dix pour cent, en évaluant à 10 millions de livres les dépenses totales nécessitées par la construction de la ligne. Si une compagnie se forme pour l'achat des terrains immenses situés le long de la voie, si elle les exploite en y envoyant des agriculteurs habiles, comme cela se pratique ailleurs, à combien ne faudra-t-il pas estimer les revenus de cette société?

« Nous nous réservons de revenir plus tard sur les avantages immenses de ce chemin de fer. Ce qui précède est un appel général au public, en particulier aux musulmans des Indes. Ces derniers se sont engagés à subvenir à la majeure partie des frais de l'entreprise, pourvu qu'elle demeure purement musulmane et turque. Ceci ressort des déclarations du journal indien « Wakîl » (4).

*
* *

« Je viens de me procurer des renseignements complémentaires sur le chemin de fer Damas - la Mecque. Je les fais suivre ici, malgré certaines redites inévitables (5).

« Il y a quatre routes allant de la Mecque à Médine : la première, nommée plus haut route orientale, d'une durée de 12

(1) Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser de ce chiffre, fortement exagéré.

(2) Livres turques.

(3) Il en faudra certainement davantage. L'entretien de la ligne sera coûteux : frais de charbon à faire venir de l'Angleterre, renouvellement fréquent du personnel, indemnités aux Bédouins, etc. N'oublions pas un détail! La plupart des pèlerins indigents devront être transportés « aux frais du Sultan », c'est-à-dire de la Compagnie. C'est le cas de la ligne de navigation ottomane « Mahsoûsa ». Tout cela n'améliorera pas la situation financière du futur chemin de fer!

(4) Ce journal m'est totalement inconnu. Les musulmans de l'Inde ont largement souscrit.

(5) Nous traduisons toujours le journal musulman.

jours; la seconde, ou route secondaire, d'une longueur de 10 jours; la troisième, ou route centrale, d'une longueur de 7 jours; enfin la route impériale (*sic*), d'une longueur de 11 jours. La plus longue de ces routes, celle de l'orient, a déjà été décrite.

« Voici maintenant un autre itinéraire, assez semblable, emprunté à une source officielle. Je le transcris littéralement, me contentant d'y changer les noms de quelques étapes (1) qui me sont toutes connues, à l'exception de deux (2). J'y ajoute aussi les stations avec postes fortifiés, à savoir : La Mecque, Médine, Hadiya, Bîr al-Ǵadîd, Madâin Ṣâliḥ, Al-Moʿaẓẓam, un autre poste entre ces deux stations, puis Al-Aḫḍar, Taboûk, Ẕât al-Ḥaǵǵ, Aḥsâ, Qaṭrâna, Balqâ, Zarqâ, Mafriq.

« Voici le relevé des étapes de la noble caravane des pèlerins de Damas à la Mecque, aller et retour, avec les noms des stations et l'évaluation des distances :

Stations.	Heures.	Stations.	Heures.
1. Damas		15. Ẕât al-Ḥaǵǵ	8
2. Kaswa	2	16. Al-Qaʿaṣ-Ṣagir	13
3. Kotaiba	9	17. ʿAsi Harmâ	12
4. Mozairib	3 (3)	18. Aḫḍar	18
5. Ar-Ramta	5	19. Al-Moʿaẓẓam	14
6. Al-Mafriq	10	20. Ẓahr al-Ḥamrâ (4)	16
7. Az-Zarqâ	13	21. Madâin Ṣâliḥ	18
8. Al-Balqâ	16	22. Abâr (5) al-Ganam	10
9. Qaṭrâna	14	23. Bîr aẓ-Zomorrod	16
10. Aḥsâ	13	24. Bîr Ǵadîd	8
11. ʿAnaza	13	25. Hadiya	18
12. Maʿân	10	26. Faḫlatain	18
13. ʿAqaba	18	27. Abâr Nâṣif	10
14. Al-Modawwara	18	28. Médine la lumineuse	1

Total, 324 heures.

(1) Les annuaires et relevés officiels, rédigés par des Turcs, estropient fréquemment les noms arabes.

(2) Cela ne m'empêche pas de conserver des doutes sur l'orthographe de plusieurs noms donnés par l'auteur.

(3) Le chemin de fer Damas-Mozairib, qui suit la route des pèlerins, a 101 kil. de long. Le chiffre de la distance entre Damas et Mozairîb, donné ici, doit être majoré.

(5) « Dâr-al-Ḥamrâ » (Chesney, etc.).

(5) Ou *Biâr*, autre pluriel de *bîr*.

Route *secondaire* entre les deux villes saintes.

Aller

Stations.	Heures.
1. Médine	
2. Abâr ʿAlî	3
3. Abâr Mâs	6
4. Gadîr	8
5. Ar-Rayân	10
6. Omm aḍ-Ḍibâʿ	12
7. Ẓahr al-ʿAqaba	14
8. Râbiǵ (1)	13
9. Qadîma	13
10. ʿAsfân	13
11. La Mecque (2)	20

Retour

Stations.	Heures.
1. La Mecque	
2. Zâhir	1
3. Wâdî Tâṭima	6
4. ʿAsfân	12
5. Holaisa	8
6. Qadîma	9
7. Râbiǵ	13
8. Ẓahr al-ʿAqaba	7
9. Bîr Radwân	12
10. Omm aḍ-Ḍibâʿ	8
11. Ar-Rayân	10
12. Gadîr	12
13. Médine	9

De Médine à Damas

Stations.	Heures.
1. Médine	
2. Al-Ǵarf	3
3. Air aṣ-Ṣaǵîr	5
4. Abâr Nâṣif	11
5. Faḥlatain	10
6. Dîsat al-ʿIzâm	13
7. Hadîya	6
8. Baràqa	12
9. Bîr Ǵadîd	6
10. Bîr az-Zomorrod	8
11. Sahl al-Moṭrân	12
12. Madâin Ṣaliḥ	10
13. Ǵabal Aboû Ṭâqa	8
14. Ẓahr al-Ḥamrâ	10
15. Maʿâriš al-Arz (3)	8
16. Al-Moʿazzam	12
17. Ǵanâin al-Qâḍî	8
18. Al-Abḍar	6
19. Ẓahr al-Mogr	12
20. Taboûk	3
21. Al-Qâʿ aṣ-Ṣaǵîr	12
22. Ẓât al-Ḥaǵǵ	13
23. Al-Modawwara	8
24. Baṭn al-Goûl	13
25. ʿAqaba	6
26. Bîr as-Sowaiha	6
27. Maʿân	12
28. ʿAnaza	10
29. Aḥsâ	12
30. Qaṭrâna	12
31. Al-Balqâ	14
32. Ar-Zarqâ	16
33. Al-Mafriq	12
34. Az-Ramta	10
35. Mozairîb	5
36. Kotaiba	7
37. Kaswa	3
Enfin Damas	3

Total, 338 heures. »

Dans un second article, le *Ṭamarât* est revenu sur les avantages du nouveau chemin de fer, et aussi de la nouvelle ligne

(1) Le nom complet « Râbig Maḥall al-Iḥrâm » fait allusion à la cérémonie de l' « iḥrâm ».

(2) Cette route *secondaire* suit le rivage de la mer.

(3) Que je vocalise ainsi. L'absence de voyelles me laisse dans l'incertitude pour l'exacte transcription de plusieurs noms propres.

télégraphique entre Damas et la Mecque. Ce dernier projet a déjà reçu un commencement d'exécution. S'il faut en croire un correspondant du *Tamarât*, on aurait vu les Bédouins transporter gratuitement (?) à dos de chameau les poteaux destinés au futur télégraphe. Mais écoutons le même journal arabe nous énumérer les avantages que la Syrie doit retirer de la voie ferrée du Ḥiǵâz.

« Par cette entreprise, dit-il, la ville de Beyrouth prendra de nouveaux développements avec les flots de pèlerins de la sainte maison de Dieu, que la Méditerranée lui amènera des pays asiatiques, européens et africains (1). Damas aura aussi sa part dans ce mouvement. Les transactions commerciales augmenteront entre ces deux villes, lesquelles sur le continent asiatique se pavaneront, comme deux jeunes beautés, dans leurs brillants vêtements brochés par le commerce et l'industrie... (*sic*) !

« Grâce à cette entreprise la Sublime Porte pourra solidement asseoir son autorité et rétablir la tranquillité, si certaines menées (2) viennent à la troubler dans le Ḥiǵâz et les provinces voisines, y envoyer ou en tirer des renforts militaires, en cas de besoin. Le gouvernement économisera les dépenses formidables, nécessitées par la traversée du canal de Suez et le recours à la compagnie anglaise du télégraphe (3)...

« Assurément la haute intelligence de notre souverain aplanira toutes les difficultés. Cela ne dispense pas la nation musulmane en général et les Ottomans en particulier de prêter leur concours à ce projet, la plus glorieuse sans doute des entreprises de S. M. Impériale! Ils doivent faire les plus grands sacrifices pour en promouvoir la réalisation (4). L'homme est

(1) Nous reviendrons plus loin sur cette assertion.

(2) Ces menées sont plus clairement désignées dans le « Râid al-Miṣrî », journal arabe anglophobe d'Égypte. « La Porte, dit-il, grâce au nouveau chemin de fer, saura prévenir les menées révolutionnaires de certaine puissance européenne (lisez l'Angleterre) chez les habitants du Yaman et du Ḥiǵâz. » Outre la position d'Aden, l'Angleterre tient à sa solde tous les petits sultans du Ḥaḍramaut et des autres cantons de l'Arabie, voisins de l'océan Indien. On peut sans être taxé de témérité soupçonner l'intervention anglaise dans les incessantes révoltes du Yaman.

(3) Dont les tarifs sont réellement exorbitants.

(4) « La ligne du Ḥiǵâz a dans le monde musulman l'importance du canal de Suez dans le monde économique, pour ne rien dire de plus ». (*Ar-Râid al-Miṣrî.*)

peu de chose, quand il demeure isolé; il peut tout en s'appuyant sur ses frères. Le croyant est pour le croyant comme un édifice dont toutes les assises sont reliées et se soutiennent entre elles. Salut sur ceux qui suivent la voie droite! »

II

L'article dont la traduction vient de passer sous les yeux du lecteur, a fait le tour de la presse musulmane, turque et arabe, avec accompagnement de commentaires enthousiastes.

Voici quelques détails complémentaires, empruntés aux journaux de Constantinople, de Beyrouth et d'Égypte.

Depuis le mois de mai une haute commission fonctionne à Constantinople sous la présidence d'honneur du sultan. S'il faut en croire les journaux de la capitale, Sa Hautesse l'aurait même une ou deux fois présidée en personne. L'entreprise devant être et rester purement ottomane, après bien des recherches on a pu mettre la main sur six ingénieurs musulmans (1). Ils ont été immédiatement dirigés sur Damas, où ils s'occuperont des études préliminaires. Deux bataillons de chemins de fer ayant chacun un effectif de mille hommes travailleront à la construction sous la conduite des ingénieurs militaires et civils. A cet effet la Porte a fait demander aux gouvernements européens les renseignements nécessaires pour la formation de ces corps spéciaux qui sont toujours à créer.

La commission avait d'abord décidé que la ligne serait à écartement normal. Réflexion faite, elle est revenue sur cette première décision. Le futur chemin de fer sera donc à voie étroite.

Toujours pour affirmer le caractère strictement islamite de l'entreprise et aussi sans doute dans l'intention très louable de favoriser l'industrie nationale, la Commission décida qu'on s'adresserait exclusivement aux usines de l'empire. En fait d'usines métallurgiques, on connaît à Constantinople un arsenal. Il s'y trouvait pour lors un stock de rails. Malheureusement ces

(1) On vient de leur adjoindre les commissaires turcs auprès du chemin de fer Beyrouth-Damas et de la Compagnie du port de Beyrouth.

rails étant de 81 millimètres, il a bien fallu renoncer à les utiliser. En outre, en examinant les choses de plus près, on constata que l'arsenal de la Corne d'Or ne peut produire que 125 mètres de rails par jour (1). Or la ligne est de 1.900 kilomètres et doit être achevée dans l'intervalle de quatre ans. Ajoutez des raisons d'économie : les produits de l'industrie ottomane étant sensiblement plus chers que ceux de l'étranger, on se résigna donc à recourir à l'Europe, c'est-à-dire à l'Allemagne, toujours en faveur depuis le dernier voyage du *Kaiser*. Il faudra probablement faire de même pour les wagons, lesquels dans le projet primitif devaient être fabriqués à Constantinople. Quant aux locomotives, on a dès le principe reconnu l'impossibilité de se passer de l'intervention européenne.

D'après les prévisions, plusieurs millions de traverses de bois seront nécessaires (2). Trois cent mille seront prises dans les forêts du vilayet d'Aidin (Smyrne) et autant dans celles du vilayet d'Adana. Et le reste? Salonique en promet 200.000.

Nous craignons beaucoup pour la belle forêt de ʿAǵoûn (Transjordanie voisine), du futur chemin de fer. Ses chênes séculaires seront sans doute mis à contribution.

III

Et maintenant que penser de l'ensemble du projet? Faut-il le prendre au sérieux?

Jusqu'ici toutes les grandes entreprises industrielles et commerciales dans l'empire turc, chemins de fer, ports, compagnies des eaux, du gaz, etc., ont été exécutées par des sociétés étrangères, n'ayant d'ottoman que le nom. La Turquie n'a pas encore essayé d'établir un tramway à vapeur.

Aussi a-t-on le droit de se demander si ʿAbdulḥamîd entend réaliser les espérances qu'il fait concevoir à ses sujets musulmans. Ou bien sentant son prestige ébranlé, veut-il simplement se procurer un regain de popularité, opérer une diversion et

(1) Cette information a été démentie plus tard par les journaux de la capitale.

(2) On songe pourtant à employer aussi des traverses de fer. Quant aux traverses de bois, le gouvernement se les fera offrir par les négociants en bois ; ceux de Salonique et de Mertine ont déja reçu des invitations en ce sens.

distraire l'opinion publique si douloureusement émue par l'exil et la fuite des principaux personnages de l'empire ottoman (1)? L'avenir nous le dira.

Pour nous, notre conviction est que le projet, tel qu'il a été conçu, ne sera jamais réalisé. En d'autres termes, jamais une compagnie purement musulmane ne construira une voie ferrée allant de Damas à la Mecque. Non pas que cette entreprise se heurte à des difficultés matérielles insurmontables. Au contraire!

La ligne traversant surtout un pays de plaines, il y aura peu d'œuvres d'art à exécuter (2). Il suffira d'améliorer les réservoirs d'eau existant, d'en construire quelques nouveaux pour avoir peu à craindre de ce côté. L'envahissement des sables nous paraît pourtant à redouter, la route des pèlerins, que doit suivre la nouvelle voie ferrée, traversant quelques-uns de ces terribles « nefoûd » ou cirques de sables mouvants (3).

Et l'hostilité des Bédouins? Elle est réelle, nous ne le nions pas. Pour eux ʿAbdulḥamîd reste « le sultan des musulmans » (4), comme ils l'appellent. Mais ici encore il faut se garder de toute exagération. D'après les journaux turcs, les Bédouins dont le chemin de fer traverse le territoire, se seraient déjà offerts pour travailler gratuitement à sa construction. Quoi qu'il faille penser de cette nouvelle, il est certain que depuis l'installation d'un moutesarrif et d'une forte garnison turque à Karak, l'importance des tribus arabes parcourant le sud du vilayet de Damas a beaucoup diminué. Si nous ne nous abusons, ʿAdwân, Banoû Ṣaḫr, Balqâwiyé, Ḥamaidi (5), seront assez facilement amenés à faire eux-mêmes la surveillance de la voie.

En dehors du vilayet de Syrie, les Bédouins seront peut-être moins dociles. La caravane de la Mecque formait leur unique ressource. Ils servaient de guides aux pèlerins et leur louaient

(1) Maḥmoûd-pacha, beau-frère du sultan, Ismaʿîl Kamâl-bey, ancien vali de Beyrouth, Mouḫtâr-pacha Gâzi, etc.

(2) Entre Ẕât al-Ḥaǵǵ et Qâʿ aṣ-Ṣaǵir, la carte de Chesney marque une chaîne de montagnes à traverser; ajoutez quelques défilés entre Médine et la Mecque.

(3) Renseignement d'un pèlerin musulman.

(4) Cfr. *Mâdabâ la ville des Mosaïques* dans *Études*, 20 déc. 1897, p. 724.

(5) Tribus établies dans la Transjordanie et au sud de la mer Morte. On en a déjà embrigadé un certain nombre pour la surveillance de la ligne télégraphique du Ḥiǵâz.

des chameaux. Or le chemin de fer c'est la suppression du chameau, donc de leur gagne-pain. Que vont-ils faire?

Le *Ṭraboulos* (1) rappelle à ce propos les protestations des âniers du Caire, quand une compagnie belge voulut installer en cette capitale le tramway électrique. Eux aussi ne doutèrent pas que ce ne fût la ruine de leur antique industrie, et pourtant, ajoute le journal arabe, « le tramway roule ses voitures à travers la grande ville, et les âniers continuent à lui faire concurrence. Leur nombre a peut-être diminué, mais en dépit des prophètes de malheur, aucun n'est mort de faim. L'établissement des chemins de fer en Égypte n'a pas davantage supprimé la navigation sur le Nil. Il en arrivera de même au Ḥiǵâz, conclut le *Ṭraboulos*.

Il sera toujours prudent de renforcer les postes militaires déjà établis entre Ma'ân et Médine. Peut-être même faudra-t-il en établir de nouveaux. Le gouvernement connaît le système, essayé par lui depuis quelques années dans les déserts de la Palmyrène, système ayant donné jusqu'ici d'excellents résultats. Il s'agit d'établir à proximité des puits et des réservoirs d'eau des fortins, appelés *qiśla*. Quelques hommes suffisent pour tenir en respect de grandes masses de Bédouins. A l'approche des nomades la garnison se retire dans le poste et avec ses excellents fusils abat les plus audacieux des assaillants. De la sorte une demi-douzaine de soldats suffisent pour tenir tête à des centaines de Bédouins et les empêcher d'approcher des réservoirs. Les nomades ne pouvant longtemps se passer d'eau, un siège prolongé n'est pas à craindre, encore moins un assaut en règle, étant donné les faibles moyens d'attaque dont disposent les Bédouins.

Naturellement il faudrait aussi un petit corps de gendarmerie montée, soit à dromadaires, soit à mulets, — comme dans le moutesarrifat de Zôr, — afin de ravitailler les différents postes et de maintenir leurs communications. Un fait est certain : par ces mesures le gouvernement ottoman a énormément contribué à la sécurité en Palmyrène, dans le Ḥaurân et la Transjordanie, où voyageurs et caravanes étaient jadis abandonnés à la merci des Bédouins. C'est justice de le reconnaître (2).

(1) Journal arabe de Tripoli (Syrie), 21 juin.

(2) Cfr. *Mâdabâ la ville des Mosaïques*, p. 723, et M. von Oppenheim, *op. cit.*, I, 260.

Reste à savoir si la situation au Ḥiǵâz est aussi simple que dans la steppe syrienne. Nous nous permettons d'en douter. Les petits postes ottomans disséminés entre Damas et l'Euphrate trouvent d'excellents points d'appui dans les grandes villes de la Syrie orientale : Damas, Qariatain, Ḥoms, Zôr, etc., dont aucune n'est à plus de deux jours de distance. Il n'en est pas de même au Ḥiǵâz. Les tribus y sont sans doute plus puissantes, mieux aguerries que les misérables Bédouins de la Palmyrène. Quant à leur nombre, le *Temps* parle de 100.000 âmes, estimation qu'il nous est impossible de contrôler.

L'opposition la plus redoutable sera celle d'Ibn Rašid. Dans l'établissement de la voie ferrée ce chef puissant verra sans doute une menace pour ses États du Naǵd. L'écrivain du *Tamarât* nous a dit plus haut qu'il affiche des prétentions sur l'oasis de Taboûk. Son opposition pourrait servir d'encouragement aux résistances des autres tribus.

Il y a donc là plus d'une inconnue, plus d'une difficulté, dont il n'est pas facile de prévoir la solution, étant donné les maigres renseignements que nous possédons sur les tribus de cette partie de la péninsule arabique.

*
* *

Mais la principale difficulté réside, selon nous, dans l'inertie et la corruption administratives des Ottomans. On nous permettra de rééditer à ce propos une remarque faite il y a quelques années (1). Elle n'a rien perdu de son actualité.

« Une route à construire est une si bonne aubaine pour un grand fonctionnaire : caimacam, moutesarrif, ou wâli. Aussi en trace-t-on beaucoup... sur le papier; on en commence même quelques-unes en se gardant soigneusement de les achever. Il faut bien laisser quelque chose à faire et à grappiller aux successeurs. L'Europe du « concert » est satisfaite de ces accès de zèle, la Porte aussi, et les fonctionnaires le sont bien davantage. Au bout de vingt ans, les villages voisins ont payé des milliers de piastres, les paysans fourni d'innombrables corvéees et la route est toujours à faire : une vraie ressource réservée en vue

(1) *Sur la frontière nord de la Terre Promise*, dans la revue « Les Études » de Paris.

des années où la justice, la rentrée des dîmes et les autres chapitres de l'*Art de manger* rapportent médiocrement ».

Les choses se passeront exactement de la sorte pendant l'établissement du chemin de fer Damas-la Mecque, en tenant compte toutefois des différences existant entre la construction d'une voie ferrée et celle d'une route carrossable.

La ligne de Ḥiǵâz traversant un désert, le tracé ne pourra donner lieu, comme dans les provinces habitées, à des expropriations et autres opérations toujours lucratives. Il ne pourra non plus être question d'imposer des corvées aux Bédouins afin de leur fournir, comme aux fellahs, l'occasion de se racheter à prix d'argent. En revanche, à quelles spéculations, à quelles fructueuses combinaisons ne donneront pas lieu le système des souscriptions *spontanées*, le maniement des fonds considérables, la livraison de l'important matériel, nécessaires à une voie ferrée de 1.900 kilomètres? Depuis les ministres et les wâlis jusqu'aux conducteurs et surveillants des travaux, tout ce monde s'ingéniera à faire durer, à éterniser, s'il se peut, cette bienheureuse occasion de revenus.

On ne se fait là-dessus aucune illusion en Turquie. Aussi certains souscripteurs ont-ils voulu prendre leurs précautions. Une riche famille de négociants musulmans de Beyrouth a promis 2.000 livres. Chaque quart de cette somme sera livré après l'achèvement d'une partie correspondante de la ligne. Un certain 'Abboud effendi de Constantinople a été encore plus avisé : il s'est engagé à souscrire une livre turque pour chaque kilomètre construit — si j'ai bien compris — du futur chemin de fer.

D'après les journaux turcs, la tête de ligne serait Qadam, village tout près de Damas, où l'inauguration des travaux aurait lieu le 1er septembre, 25e anniversaire de l'avènement du sultan. Pour moi, je persiste à croire que, l'inauguration faite, on se décidera sans doute à utiliser les 100 kilomètres du chemin de fer Damas-Mozairîb. Les six ingénieurs déjà arrivés à Damas ont dû commencer les études préparatoires : tracé, relevés, cartes, etc. On va incessamment leur adjoindre des officiers d'état-major, plus ou moins familiarisés avec les études

(1) Un autre musulman fort riche, qui a pris l'engagement de verser 110 livres par 100 kilom., vient d'envoyer à la commission un acompte de 500 livres turques.

topographiques. Tout cela absorbera du temps et des ressources évidemment.

D'après un bruit dont le journal « Aś-Śâm » de Damas (1) s'est fait l'écho, le sultan promettait de verser 7.500.000 livres turques. En réalité le souverain a bien voulu abandonner un mois de sa liste civile, soit 50.000 livres. Une retenue mensuelle de 10 % a été également opérée sur les appointements de tous les employés du gouvernement, chrétiens et musulmans. On espère réaliser ainsi un million de livres turques. Dès maintenant, une souscription est ouverte. Le président de la commission est le ministre des finances, chargé de choisir les membres qui doivent la composer. On n'attendra pas pourtant la souscription pour commencer les travaux de construction de la voie ferrée. D'ores et déjà un crédit de 100.000 livres est ouvert à cette intention.

D'après le « Ṣabâḥ » de Constantinople, le chiffre total de la souscription est fixé à deux millions de livres. Pour la première souscription on se contentera d'émettre des billets de 20 et de 100 piastres, de 5 et de 10 livres turques jusqu'à une somme de un million de livres turques, seulement. Dans le cas où cette somme ne suffirait pas (2), on émettrait de nouveaux billets.

Des sous-commissions seront constituées dans les chefs-lieux des vilayets, des sandjaks et des cazas, sous la présidence des gouverneurs généraux, gouverneurs et sous-gouverneurs.

Les musulmans du monde entier sont invités à contribuer de leurs derniers à cette œuvre pie. Ceux de l'empire ottoman seront certainement moins enthousiastes ; l'expérience du passé ne peut plus laisser des illusions sur le résultat réel des souscriptions officielles. Celles-ci, il est vrai, ne seront pas libres. Dans le vilayet de Beyrouth, le gouverneur général a imposé d'office les notables et les principaux fonctionnaires. Aussi avait-il fin juillet réuni 5.000 livres et assuré télégraphiquement la haute commission de Stamboul que la souscription de son gou-

(1) Numéro du 26 juin.

(2) On ne se fait aucune illusion en haut lieu sur l'insuffisance de cette somme. Mais il s'agit de ne pas effrayer le gros public musulman, encore peu familiarisé avec les subtilités des grandes spéculations financières.

vernement atteindrait certainement la somme de 40.000 livres turques (1).

Le wâli du Ḥigâz et S. A. l'émir et la Mecque ont averti la même commission que les notables de cette ville participeront à la souscription pour une somme de plus de 200.000 livres (!). Le vilayet de Brousse (Anatolie) s'est engagé pour 75.000.

Et puis, comme on vient de le faire pour le télégraphe du Ḥigâz, on taxera ceux à qui on devrait le moins songer en cette circonstance, nous voulons dire les chrétiens. Par l'appât des titres et des décorations on gagnera parmi eux certaines personnalités influentes. Les autres, on les effrayera par la crainte des vexations. Avant tout on mettra en avant le nom de quelque chef spirituel bien en vue, afin d'amorcer la souscription. On a, croyons-nous, procédé de la sorte pour le télégraphe du Ḥigâz pour lequel Mgr Malatios, patriarche orthodoxe d'Antioche, a offert 25 livres (2). Le système est connu : inutile d'insister!

De la sorte les ressources afflueront, sans qu'il en coûte trop au trésor ottoman, à sec pour le moment, ni à la cassette particulière du sultan, très bien garnie, qui ne le sait? Avec les millions fournis par les souscriptions — un iradé impérial décrète que pas un para n'en doit être distrait (3), — avec ces millions on arrivera sans doute à construire les 100 premiers kilomètres au sud de Mozairîb. Cela mènera à peu près à la hauteur de la curieuse ruine de Mośattà, non loin de Mâdabâ (4), ou peut-être jusque vers Karak, dont l'importante garnison a besoin d'être ravitaillée fréquemment. Après quoi, avant de commencer un nouveau tronçon des 1.650 kilomètres qui restent, on attendra les résultats d'un second appel de fonds.

Ce manège pourra durer longtemps. Du gouvernement ou de

(1) Les vilayets d'Alep et de Damas viennent de souscrire pour la même somme.

(2) Quelque temps après on lisait dans l'*Ahrâm* : « Le patriarcat œcuménique de Constantinople vient de reconnaître officiellement l'élection du patriarche d'Antioche. » Cette reconnaissance se faisait attendre depuis plus d'un an. Ne pourrait-on supposer qu'une pression a été exercée sur le Phanar par la Porte, satisfaite du zèle déployé par Mgr Malatios ? *Donnant donnant!*

(3) Journal « Ṭraboulos », 28 juin.

(4) Dans l'ancien pays de Moab. Cfr. *Mâdabâ la ville des Mosaïques* dans *Études*, 20 déc. 1897, p. 721; 5 janv. 1898, p. 44.

la population qui se fatiguera le premier? Pas le gouvernement; les souscriptions resteront ouvertes, s'il le faut, à perpétuité, et le chemin de fer inachevé.

Cette dernière perspective, d'excellents musulmans l'ont déjà envisagée. La *Gazette de Francfort* croit savoir que dans un conseil des ministres à la Porte, le Cheih-ul-Islam a exprimé de graves appréhensions au sujet de la construction du chemin de fer de Damas à la Mecque. Il a fait en particulier ressortir que la Turquie se rendrait ridicule devant tout l'islam, s'il lui était impossible de mener l'œuvre à bonne fin.

*
* *

Mais en dépit du gaspillage effréné, dont cette entreprise fournira le spectacle, supposons un instant que les Ottomans trouveront les techniciens et les ressources nécessaires pour la mener à bonne fin. Ils n'en seront pas plus avancés pour cela. Pourquoi? Parce qu'il leur restera à l'exploiter. Il ne suffit pas de poser des rails : il faut encore y faire marcher des trains. Or cela suppose de l'exactitude, de la régularité, de la prévoyance, une certaine honnêteté, toutes qualités administratives faisant totalement défaut aux Ottomans. Au bout de quelques mois la voie ne sera plus entretenue, les réservoirs à sec, les postes militaires abandonnés; le matériel gaspillé, les marchandises pillées serviront à indemniser les employés auxquels on négligera de payer leurs appointements. Il n'y aura ni contrôle ni surveillances effectives. Du haut en bas de l'échelle administrative chacun appliquant à son profit le principe de la compensation ne songera qu'à réaliser le plus de bénéfices possible. Ce sera l'anarchie organisée, une réédition des faits dûment constatés aux arsenaux de la marine à Constantinople (1), d'où l'on prétend tirer le matériel du futur chemin de fer.

Ce n'est pas tout : un chemin de fer suppose un trafic d'une certaine importance, à tout le moins des voyageurs. De trafic il n'en peut être question, le désert ne produisant rien. L'écrivain du *Tamarât* nous a parlé plus haut des richesses minières de l'Arabie. Nous ne nions pas leur existence, mais pour le

(1) Où les cuirassés sont débités en détail.

moment elles ne sont pas exploitées : cela suffit. Quand on connaît la négligence et l'incapacité des Ottomans pour mettre en valeur les ressources minérales, existant sur d'autres points de l'empire infiniment plus accessibles, on a le droit d'être sceptique à l'égard des richesses problématiques de l'Arabie !

Restent les voyageurs. Le journal *Ṭamarât* compte 100.000 pèlerins par an. C'est beaucoup ! D'après le relevé officiel de cette année, le chiffre total des pèlerins réunis à la Mecque s'est élevé à 220.000. Ce nombre, probablement grossi, est rarement dépassé (1). En 1807, ʿAli-bey compte 80.000 hommes, 2.000 femmes et 1.000 enfants réunis à ʿArafât, c'est-à-dire à une cérémonie dont aucun pèlerin ne peut se dispenser. En 1814, Burckhardt parle seulement de 70.000 pèlerins. Quand l'Anglais F. Burton visita la Mecque en 1853, il évalua l'ensemble du pèlerinage à environ 50.000 hommes (2).

La majorité vient de l'Inde et de l'Archipel malais, du premier pays surtout. Aussi d'après un témoin oculaire, le Dr Ṣâleḥ Ṣoubḥi (3), la population de la Mecque est-elle en grande partie d'origine hindoue.

Ces données permettent déjà d'entrevoir combien il sera difficile d'atteindre au chiffre de 100.000 voyageurs rêvé par le *Ṭamarât* pour le chemin de fer Damas - la Mecque.

Pour arriver à un résultat moins fantastique, cherchons à nous faire une idée précise de l'importance de la caravane syrienne. Elle n'a jamais été considérable. Au départ de Médine, c'est-à-dire après la jonction avec la caravane égyptienne, venue par la route de Suez-ʿAqaba, Burckhardt compte 5.000 personnes. Burton parle d'environ 7.000 pèlerins et observe que leur nombre est toujours fortement exagéré (4).

Depuis l'établissement de nombreuses lignes à vapeur desservant les ports de la Méditerranée orientale et de la mer Rouge, la plupart des pèlerins syriens, sans en excepter les Damasquins, préfèrent la voie de mer, la plus courte, la plus sûre et aussi la plus économique.

(1) Le Dr Ṣâleḥ Ṣoubḥi parle quelque part de 500.000 pèlerins ! mais dans son rapport au conseil sanitaire d'Égypte il revient au chiffre beaucoup plus vraisemblable de 200.000.

(2) *Pilgrimage*, II, 394.

(3) *Pèlerinage à la Mecque*, p. 87.

(4) *Pilgrimage*, II, 64, 334.

Voici les renseignements que M. P. Savoye, consul de France à Damas, a bien voulu demander pour nous au conducteur de la caravane syrienne.

Au départ de Damas le nombre des pèlerins varie, suivant les années, de 100 à 500. Il s'augmente en route jusqu'à Maʿân, de quelques pèlerins provenant du Ḥaurân, de la Transjordanie et de la Palestine. Au retour de la Mecque la caravane est toujours plus importante par le nombre qui varie, selon les années, de 10.000 à 30.000. Une partie de ces pèlerins quitte la caravane à Médine pour Yamboʿ (1). A Maʿân, nouvelle séparation de pèlerins rentrant en Palestine. A l'arrivée à Damas leur nombre varie de 5.000 à 10.000. Cette année-ci (1900) il y avait à destination de Damas environ 8.000 pèlerins, dont un certain nombre de Persans.

L'établissement du chemin de fer provoquera certainement une augmentation du nombre des pèlerins ; elle serait au moins de 50 %, au dire du journal égyptien « Ar-Râid al-Miṣrî »; chiffre évidemment exagéré. Comme elle doit être fournie exclusivement par la Syrie orientale, où il n'y a que trois ou quatre grands centres (2), cette augmentation arrivera peut-être à doubler le chiffre des pèlerins (3), soit environ 20.000.

Or ce nombre restreint de voyageurs ne peut faire vivre un chemin de fer d'un entretien aussi coûteux que celui du Ḥiǵâz. Cette ligne ne sera en activité que pendant la période du pèlerinage, c'est-à-dire pendant deux ou trois mois. Le reste de l'année elle devra se contenter de transporter un certain nombre de fonctionnaires et de soldats (4), transport évidemment gratuit : ce qui ne contribuera pas à sa prospérité financière.

Paraissant à Beyrouth, le *Ṯamarât* devait songer à intéresser les Beyrouthins à la nouvelle entreprise. Il leur a donc fait entrevoir d'innombrables paquebots déversant sur les quais tout

(1) Port sur la mer Rouge.

(2) Damas, Ḥoms, Ḥamâ avec de nombreux chrétiens. Pour y trouver 100.000 pèlerins, presque toute la population musulmane adulte de ces villes devrait se résoudre au voyage de la Mecque.

(3) Beaucoup de musulmans persisteront à prendre la voie de terre, n'admettant pas que le pèlerinage puisse se faire autrement.

(4) Les chrétiens étant formellement exclus du Ḥiǵâz, comme nous le verrons plus loin.

neufs de leur port « des flots de pèlerins venus des pays européens, asiatiques et africains ». Retranchons d'abord les pèlerins africains. Pour eux le passage par Beyrouth serait non seulement un détour assez considérable, mais encore une augmentation de frais et d'ennuis. Quant aux pèlerins de la Turquie d'Europe et d'Asie, ils poursuivront sans doute leur voyage par le canal de Suez, étant donné les conditions extrêmement avantageuses que leur font les diverses compagnies de bateaux à vapeur.

IV

Après les appréciations émises par nous sur l'issue probable de la nouvelle entreprise, nous serions mal venu de nous étendre longuement sur les lignes secondaires, destinées à compléter le réseau des chemins de fer de l'Arabie. Nous devons cependant mentionner un embranchement projeté de la Mecque à Djeddah et un autre devant aboutir à Yambo', port de Médine. De la station de Ẓahr al-'Aqaba ou de Modawwara un troisième embranchement ira probablement rejoindre la mer Rouge à 'Aqaba, au sommet du golfe de même nom (1). Ces projets, les deux premiers surtout, ne sont pas vus de bon œil par tous les musulmans; la distance entre la mer et les deux villes saintes étant de la sorte considérablement diminuée, les infidèles n'en profiteront-ils pas pour mettre le pied sur la terre de l'islam?

D'après une information du *Temps*, ce chemin de fer extraordinaire comptera 35 stations. Les trains mettront dix-huit jours pour faire le trajet séparant Damas de la Mecque, car ils ne circuleront pas la nuit et laisseront aux pèlerins le temps de faire leurs dévotions.

*
* *

« Et maintenant, se demande le journal « Traboulos », la Sublime Porte pourrait-elle accorder la concession de cette entreprise à une compagnie, composée d'un certain nombre d'étrangers (2) ? La réponse est fort simple. La ligne en question

(1) Il pourra être utilisé par la caravane égyptienne.
(2) Lisez : de non-musulmans.

n'est pas exclusivement civile, mais encore religieuse. Or la religion [musulmane] ne peut tolérer de se voir soumise à une intervention étrangère. Le gouvernement de S. M. I. le sultan n'agirait que d'après ces principes..... »

Le même journal s'est posé une autre difficulté : « Le futur chemin de fer n'ouvrirait-il pas la porte du Ḥiǵâz aux non-musulmans, contre la prescription de la Loi sainte, qui leur en interdit le séjour? »

Voici la réponse du « Râid al-Miṣrî » (1) : « Cela supposerait une entente commune des puissances contre l'islam ; entente impossible à réaliser. Les intérêts particuliers de chaque puissance s'y opposeront toujours, comme les événements d'Arménie, de Grèce, etc., l'ont démontré. La situation de l'Europe vis-à-vis des musulmans ne rappelle en rien la question chinoise. Pour s'emparer de Pékin, il suffit de montrer les dents à ces lâches Chinois. Mais une attaque contre la Ka'ba coûterait à l'Europe des sacrifices incalculables. Les vaillantes armées ottomanes et les courageux musulmans de la Syrie et du Ḥiǵâz verseraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la Sainte Maison. Et si leur courage était insuffisant pour arrêter l'invasion étrangère, les Bédouins seraient là pour détruire la voie ferrée. Seulement un accord entre les puissances pour la destruction de la Ka'ba est une hypothèse invraisemblable. Les États européens se préoccupent d'intérêts économiques et commerciaux et nullement de questions religieuses (2). Voilà les Anglais occupés à broyer les Boers, malgré l'identité du culte entre les deux peuples, pendant que l'empereur d'Allemagne se proclame sur le tombeau de Saladin l'ami de l'islam (3).

« S'il y a un danger à craindre pour la Ka'ba, c'est du côté de la mer. L'Angleterre, par exemple, peut empêcher les approvisionnements d'arriver au Ḥiǵâz et faire mourir de faim ses habitants. Il est maintenant beaucoup plus facile à cette puissance d'opérer un débarquement dans un port de

(1) 24 juillet. La rédaction de cette feuille égyptienne est composée de musulmans et de grecs orthodoxes.

(2) Voilà qui est clair.

(3) Il était difficile à une feuille musulmane de ne pas rappeler cette incartade de l'impérial *pèlerin*.

cette province qu'il le lui sera après l'achèvement du chemin de fer. Car la Porte pourra alors envoyer à temps des troupes de Damas, de la Mecque et de Bagdad... »

*
* *

Dans les lignes précédentes nous nous sommes principalement proposé de faire connaître l'état des esprits musulmans en présence de la nouvelle entreprise. Dans ce but nous avons laissé parler leurs journaux les plus importants, qu'on peut avec quelque raison considérer comme les organes de l'opinion islamite. Les ingénieurs traiteront la question au point de vue technique : nous avons voulu donner dès maintenant comme une consultation du monde musulman.

Si nous ne nous abusons, un fait s'en dégage clairement : le sultan a été bien inspiré en lançant son projet. Diversion à opérer sur l'opinion, réveil du sentiment religieux musulman? Son but, quel qu'il soit, a été atteint et son appel entendu. Nous ne parlons pas du monde ottoman officiel, du monde des fonctionnaires, composé de blasés et de sceptiques. Ceux-là ont souscrit — il le fallait bien; ils ont abandonné la dixième partie de leurs appointements (1); l'ordre du maître était formel! Mais on a vu des femmes rivaliser de générosité avec les hommes. On a vu jusqu'à des enfants, comme ces deux gamins de Constantinople, dont parle le « Ma'loûmât », allant offrir à la haute commission de la capitale les quelques piastres, fruits de leurs économies.

Les musulmans des autres pays ont également répondu à l'appel du Commandeur des Croyants. Nous avons déjà parlé du zèle déployé à ce propos par les musulmans des Indes anglaises. Ajoutons-y ceux de l'Égypte, de Tunis, de l'Algérie, de l'Insulinde, de l'Afghanistan, des Khanats de l'Asie centrale : *Boḫàra*, *Ḫivà*, du Turkestan, etc. La souscription réussira d'autant mieux en ces divers pays, qu'ils sont plus éloignés de l'empire ottoman. Les musulmans des possessions anglaises et hollandaises en particulier y verront une nouvelle et excellente occasion de narguer leurs maîtres infidèles et de faire une manifestation

(1) Ne l'oublions pas cependant : la plupart sont peu ou même point payés.

en faveur du Padichah (1). Les ressources ne pourront donc faire défaut. Si l'entreprise échoue, cet échec devra sans doute être attribué à l'une des causes signalées par nous dans la seconde partie de ce travail.

Syrie, 10 août 1900.

H. SLEMMAN.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

En relisant à quatre mois d'intervalle ces épreuves avant de donner le bon à tirer, nous constatons que nos conclusions demeurent dans leur ensemble.

Comme nous l'annoncions plus haut, l'inauguration s'est faite le 1er septembre, à Qadam, tête de ligne (2) de la future entreprise. Rien n'a manqué à la solennité : égorgement de nombreuses victimes, distribution de viande, vœux pour le sultan, enfin inauguration d'un *sebil* et d'une *qibla*. Puis on a remué un peu de terre du côté de Mozairîb (3). Il fallait bien donner un commencement de satisfaction à l'impatience du monde islamite et aussi exercer une pression sur la compagnie de Beyrouth-Damas-Ḥaurân, dont on convoite le tronçon de ligne, allant de Damas à Mozairîb. Des négociations seraient même engagées dans ce but.

L'arsenal de Stamboul s'est débarrassé des vieux rails en dépôt dans ses docks, Dieu sait depuis quand. Les paquebots de la Cie ottomane « Maḥṣoûṣa » les ont débarqués à Beyrouth en même temps que plusieurs centaines de brouettes. Le tout a été expédié sur Damas. Quant au matériel sérieux, on en est encore à la période des adjudications : on hésite, paraît-il, entre une

(1) Dans presque tous leurs numéros le *Ṯamarât* et le *Maʿloûmât* publient quelque attaque toujours très violente contre le gouvernement des colonies anglaises et hollandaises. Le Hollandais surtout (ou le *Falamank*, comme elle l'appelle) paraît pour le moment la bête noire de la presse musulmane. Quoique celle-ci ménage un peu plus la France, le gouvernement algérien a sagement fait d'interdire le *Ṯamarât* et le *Maʿloûmât*.

(2) Provisoire, en attendant l'acquisition de la ligne de Damas-Mozairîb.

(3) Ces terrassements ont été exécutés par les soldats du bataillon des chemins de fer dont nous avons parlé plus haut. Comme on oublie de les payer, les hommes se montrent fort mécontents.

compagnie belge et une maison américaine. L'incapacité des ingénieurs ottomans a dû être bien constatée puisqu'un iradé impérial met *à leur tête* un Italien, avec 20.000 francs d'appointements et le titre d'ingénieur *adjoint* (mo'âwin) : ceci pour ménager les susceptibilités musulmanes.

Mais voici qui est bien plus fort. « Les travaux du chemin de fer, lisons-nous dans le *Aḥrâm* (1), marchent avec une lenteur désespérante. Celle-ci provient des difficultés techniques et des obstacles rencontrés sur le terrain (2). Pourtant le ministère des travaux publics s'était fait fort d'achever les travaux avec le concours du génie militaire. Or il a fallu recourir aux lumières de trois spécialistes français pour refaire le tracé de ligne, envoyé par les ingénieurs ottomans. Évidemment le projet avait été étudié d'une façon insuffisante avant d'être mis à exécution et soumis à la sanction impériale. Cette difficulté, nous osons l'espérer, sera la dernière. »

Les souscriptions n'ont pas non plus donné tout le résultat attendu. A la place des millions de livres annoncées à grand fracas, on n'a recueilli que des piastres (3). Encore pour les premiers travaux a-t-il fallu prélever l'argent nécessaire sur les revenus de la douane de Beyrouth et sur les modestes fonds des banques agricoles. Comme début, c'est peu brillant et après l'enthousiasme de la première heure l'on était en droit d'attendre mieux (4). D'aucuns même se demandent où a passé l'argent : celui de certaines entreprises européennes par exemple, forcées moralement de souscrire, celui des membres de la famille khédiviale, celui de certains chrétiens amateurs de distinctions et de rubans. Or les uns et les autres — qui ne le sait? — ne s'obtiennent en Turquie que par des espèces sonnantes. Les 50.000 livres turques prélevées par le sultan sur sa liste civile, l'ont-elles été pour la forme?

(1) N° du 29 novembre. Ce journal turcophile est généralement bien au courant des affaires de Constantinople.

(2) D'où il ressort que les obstacles sont plus sérieux que nous ne l'avons laissé entendre plus haut. Nous aurions donc plutôt péché par optimisme.

(3) L'*Aḥrâm* observe également que les journaux de la capitale insistent énormément sur le succès des souscriptions partielles, sans mentionner le montant des sommes encaissées par la commission centrale de Constantinople,

(4) A remarquer qu'en ces derniers temps les journaux musulmans s'occupent beaucoup moins de la ligne du Higâz.

En attendant, le gouvernement comble de prévenances Ibn Raśîd (1) ; il lui envoie des pelisses d'honneur et — ce à quoi l' « émir » arabe tient surtout — deux officiers d'artillerie et des ingénieurs (2). En face des débuts hésitants de la ligne du Ḥiǵâz, constatons le succès d'une autre entreprise islamite ou plutôt ottomane, ces termes n'étant pas synonymes. Nous voulons parler du télégraphe de Damas à la Mecque. Au moment où nous écrivons ces lignes, on est arrivé près de Médine. La Sublime Porte, nous l'avons dit plus haut, avait pris cette entreprise à cœur. Mais alors tiendrait-elle moins au chemin de fer Damas-la Mecque ? Peut-être bien.

10 décembre 1900.

(1) Lequel ne s'est pas opposé à l'établissement du télégraphe.
(2) Nous nous demandons où on a pu les trouver

VIE ET RÉCITS

DE L'ABBÉ DANIEL, DE SCÉTÉ

(VIe SIÈCLE)

III

TEXTE COPTE PUBLIÉ ET TRADUIT

PAR

M. IGNAZIO GUIDI

ⲡⲓⲃⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲡⲓϩⲩⲅⲟⲩ- Vat. Copt. LXII. f. 38
ⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲛⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϫⲓⲛⲱⲛϧ ⲛⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ
ⲉⲧⲁϥϯⲙⲁϯ ⲉⲣⲱⲟⲩ. ⲟⲩⲟϩ ϫⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ
ⲛϧⲏⲧϥ ⲡⲉ ⲥⲟⲩⲛ̄ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁϣⲟⲛⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ
ⲫϯ (1).

ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲱ ⲛⲁⲙⲉⲛⲣⲁϯ, ⲟⲩϣⲫⲏⲣⲓ ⲡⲉ ⲫϯ ϧⲉⲛ ⲛⲏ
ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲁϥ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣ-
ϯⲁⲗⲓⲛ ⲇⲁⲩⲓⲇ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϯⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲧⲁⲓⲛⲟⲩⲧ. ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ
ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛϣϣⲏⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲙⲉϩ ⲛⲕⲁⲣⲡⲟⲥ
ⲉⲧϩⲟⲗϫ, ⲡⲉ ⲡⲓⲃⲓⲟⲥ, ⲛⲉⲙ ⲡⲓϫⲓⲛⲱⲛϧ ⲛⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ

(1) Salvo il caso di errori evidenti, l'edizione mantiene l'ortografia, talvolta poco corretta (ⲉⲧⲙⲉϩ. ⲛⲫⲟⲟⲩ ecc.) dell' originale.

Il codice non ha segni d'interpunzione; nella stampa, la virgola corrisponde ad un piccolo spazio lasciato in bianco nel cod., ed il punto al capoverso con lettera più grande.

ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲓⲣⲓ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲫϯ. ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲡⲉ-
ⲛⲓⲱⲧ ⲛϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ, ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲫⲏ ⲉⲧϫⲏⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲛⲏ̅ⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ
ⲇⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ, ⲉⲧⲓ ϥⲭⲏ ϧⲉⲛ ϣⲓⲏⲧ
v. ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ *, ⲉⲛⲁϥϣⲟⲡ ϧⲁⲧⲟⲧϥ, ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ
ⲡⲉ ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲣⲅⲓⲟⲥ, ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ϩⲁⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲇⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲓ
ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲥⲱⲙⲁ ⲛϫⲉ ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲣⲅⲓⲟⲥ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲉϥⲉⲛⲕⲟⲧ
ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ, ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ, ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ,
ⲁϥϭⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲙⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ, ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲣⲁⲕⲟϯ. ⲛⲉ
ⲟⲩⲉⲑⲟⲥ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ, ⲉⲑⲣⲉ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲓⲱⲧ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ ⲓ ⲉⲣⲁⲕⲟϯ
ⲙⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛϣⲁⲓ, ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.
ⲉⲧⲁⲩⲫⲟϩ ⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁⲕⲟϯ ⲛⲁϫⲡ ⲓ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ, ⲁⲩⲛⲁⲩ
ⲉⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉϥϧⲏⲕ ⲛⲟⲩⲗⲉⲛⲧⲓⲟⲛ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥϯⲓⲛ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲥⲟⲛ
ⲛⲉ ⲟⲩⲥⲁⲗⲉⲥ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲏ, ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛⲕⲉⲥⲁⲗⲉⲥ (1) ⲙⲟϣⲓ
ⲛⲉⲙⲁϥ, ⲟⲩⲟϩ * ⲛⲁϥⲗⲉⲗⲉ ⲉⲃⲟⲗ (2) ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ϩⲱⲥ ϫⲉ
ⲛⲁϥⲛⲉⲙⲁϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ. ⲉϥϩⲱⲗⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ
ϯⲁⲅⲟⲣⲁ, ⲉϥⲟⲩⲱⲙ, ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϯ ⲛⲛⲏ ⲉⲑⲛⲉⲙⲁϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ
ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲕⲓ, ⲉϥⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲓⲡⲡⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲇⲏⲙⲟⲥⲓⲟⲛ,
f. 39 ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥⲉⲣϩⲱⲃ ⲙⲙⲁⲩ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲥⲁⲗⲉⲥ ⲛⲁϥϫⲫⲟ *
ⲛⲣ̅ ⲛⲁⲣⲕⲓⲱⲛ ⲙⲙⲏⲛⲓ ⲛⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉ. ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ
ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣ̅ ⲛⲁⲣⲕⲓⲟⲛ ⲉⲧⲉϥϫⲫⲟ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ϣⲁϥϣⲱⲡ ⲙⲓ̅ⲃ̅
ⲛϧⲏⲧⲟⲩ ⲛⲱⲓⲕ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲥⲱϫⲡ ⲛⲁϥϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲫⲏⲣ
ⲛⲥⲁⲗⲉⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁ ϯⲃⲁⲕⲓ ⲧⲏⲣⲥ ⲥⲟⲩⲱⲛϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲥⲁⲗⲉⲥ.
ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ, ϫⲉ ⲙⲟϣⲓ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ
ⲁⲣⲓⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲣⲉ ⲡⲁⲓⲥⲁⲗⲉⲥ ϣⲟⲡ ⲑⲱⲛ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ
ⲁϥϣⲓⲛⲓ, ⲁⲩⲧⲁⲙⲟϥ ϫⲉ ⲉϥϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲩⲡⲡⲓⲕⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲇⲩ-
ⲙⲟⲥⲓⲟⲛ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲟⲩⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ
ⲉⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲥϯ ⲇⲉ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲛϫⲉ

(1) Il ms. ⲥⲁⲗⲉ.

(2) La copia di Tuki porta ⲛⲁϥⲗⲉⲗⲉⲃⲟⲗ, che Zoega corregge ⲛⲁϥⲃⲉ-
ⲗⲉⲃⲟⲗ; Peyron dà ⲗⲉⲗⲉⲃⲟⲗ, ma, come sembra, sull' autorità solo di questo passo, mal copiato dal Tuki.

ⲡϩⲉⲗⲗⲟ, ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲁϥϫⲓⲛ ⲛⲓⲁⲣⲕⲓ
ⲛⲓⲥⲁⲗⲉⲥ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲛⲓⲛⲓⲩϯ ⲛⲧⲉⲧⲣⲁⲛⲧⲗⲱⲛ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲟⲩⲛ
ⲁϥϥⲱϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ, ⲁϥⲁⲛⲟⲛ ⲛⲛⲟϥ ⲁϥⲱⲩ ⲉⲃⲟⲗ
ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓⲩϯ ⲛϧⲣⲱⲟⲩ. ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲁⲛⲱⲛⲓ ⲁⲛⲁⲩ ⲱ
ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲣⲁⲕⲟϯ, ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲓⲥⲁⲗⲉⲥ ⲁϥϩⲓⲧϥ ⲉϧⲣⲏⲓ
ⲁϥⲟⲩⲱⲱⲩⲧ ⲙⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ *. ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲓⲩϯ ⲛⲓⲛⲓⲩ ⲛⲁϥⲑⲟⲩⲛⲧ A
ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ, ⲡⲓⲁⲑⲛⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓ ⲫⲟⲩⲉⲓ ⲉϥⲟⲓ v
ⲛϩⲟϯ ⲉⲛⲁⲩⲱ. ⲡⲓⲛⲓⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ ϫⲉ ⲟⲩⲥⲁⲗⲉⲥ
ⲡⲉ ⲙⲡⲉⲣⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲛⲁϥ ⲁⲛ ⲛⲛⲱⲟⲥ ⲛⲛⲉϥⲩⲟⲩⲕ. ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ
ⲛϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ, ϫⲉ ⲛⲉⲱⲧⲉⲛ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲥⲁⲗⲉⲥ,
ⲕⲉⲅⲁⲣ ⲛⲛⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲓⲃⲁⲕⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲫⲁⲓ.
ⲁⲧⲑⲱⲟⲩϯ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲛⲓⲩ ⲛⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ, ⲉⲩⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙⲡⲓ-
ϧⲉⲗⲗⲟ ⲉⲩϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ ⲛⲁϥ. ϫⲉ ⲉⲧⲁ ⲛⲁⲓⲥⲁⲗⲉⲥ ⲉⲣ ⲟⲩ ⲛⲛⲉ-
ⲧⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲕ, ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲁϩⲟϥ ⲛⲛⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ
ⲛⲡⲉⲛⲟⲟ ⲙⲡⲁⲣⲭⲏⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ ⲇⲉ
ⲙⲡⲁⲣⲭⲏⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ, ϫⲉ ⲟⲛⲧⲱⲥ ⲛⲁⲓⲱⲧ ⲉⲟⲟⲧⲁⲃ, ⲛⲛⲟⲛ
ⲑⲟⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲓⲃⲁⲕⲓ ⲛϥⲟⲟⲩ, ⲉϥⲧⲉⲛⲱⲱⲛⲧ ⲉϥⲁⲓ. ⲧⲟⲧⲉ
ⲡⲁⲣⲭⲏⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁϥⲉⲓⲛ ϫⲉ ⲁ ⲡⲓϫⲱⲃ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓ-
ϧⲉⲗⲗⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲉⲟⲃⲓⲧϥ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲛϫⲉ
ⲡⲁⲣⲭⲏⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲉⲓ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ, ⲁⲩⲟⲩⲱⲩⲧ ⲙⲡⲓⲥⲁⲗⲉⲥ.
* ⲉⲩⲧⲁⲣⲕⲟ ⲛⲛⲟϥ ϧⲉⲛ ϫⲁⲛⲓⲛⲩ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉⲕϫⲱⲃ. f. 40
ⲉⲧⲁϥϫⲟϫϫⲉϫ ⲛⲧⲟⲧⲟⲩ, ⲁϥⲟⲩⲱⲩ ⲉⲫⲱⲧ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ
ⲙⲡⲓϫⲱⲃ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ. ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ, ⲁⲛⲟⲕ
ⲟⲩⲛⲟⲛⲁϫⲟⲥ ⲉⲁ ⲡⲛⲁⲑⲟⲥ ⲛⲧⲉ ϯⲡⲟⲣⲛⲁ ⲉⲣⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲓⲉ̅
ⲡⲣⲟⲙⲡⲓ, ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲁⲓϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁϫⲛⲧ. ϫⲉ ⲡⲁⲣⲕⲓ, ⲓⲥ̅
ⲓⲉ̅ ⲡⲣⲟⲙⲡⲓ ⲕⲣⲟϫⲡ ϧⲉⲛ ϯⲡⲟⲣⲛⲁ ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲃⲱⲕ ⲙⲡⲓϫⲁϫⲓ
ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲧⲟⲧⲕ ⲟⲩⲛ ⲩⲁⲧⲉⲕⲉⲣ ⲧⲟⲩⲩⲉⲃⲓⲱ, ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲃⲱⲕ ⲙⲡⲭ̅ⲥ̅
ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲛⲁⲩⲉ ⲛⲁⲕ ⲉϯⲃⲁⲕⲓ ⲣⲁⲕⲟϯ ⲁⲓⲕ ⲛⲥⲁⲗⲉⲥ
ⲛⲛⲁⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲫϯ ⲙ̅ⲡ̅ⲣⲟⲙⲡⲓ, ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲭⲱⲕ ⲛϯ̅
ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲓⲉⲧⲥⲁⲗⲉⲥ. ⲉⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡϩⲉⲗⲗⲟⲓ
ⲁⲧⲣⲓⲛⲓ ⲉⲩⲥⲟⲛ, ⲁ ⲣⲟⲩϩⲓ ⲇⲉ ⲩⲱⲛⲓ ⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ
ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲉⲧⲁ ⲩⲱⲣⲡ ⲇⲉ ⲩⲱⲛⲓ ⲁϥϫⲟⲥ ⲛⲡⲉⲥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ, ϫⲉ

ⲛⲁⲩⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩϯ ⲉⲁⲛⲁ ⲛⲁⲣⲕⲓ ϩⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲩⲗⲏ ⲉϫⲱⲛ
ⲛⲡⲁⲧⲉⲛⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲩⲛⲓⲧ. ⲉⲧⲁϥⲩⲉ ⲇⲉ ⲛⲥⲱϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ
ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϫⲉⲛϥ ⲉⲧⲁϥⲛⲧⲟⲛ ⲛⲛⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲥ, ⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ
ⲁϥⲧⲁⲛⲉ ⲛⲉϥⲓⲱⲧ. * ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲁⲛⲉ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟ-
ⲡⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲁⲛⲉ ⲡⲓⲥⲧⲣⲁⲧⲩⲗⲁⲧⲏⲥ.
ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛⲡⲉϥⲓⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉⲡⲏⲉⲛⲁⲧⲟⲛ (1)
ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ. ϫⲉ ⲛⲁⲣⲟⲩⲱⲟⲩϯ ⲛⲡⲓⲩⲉ, ⲟⲩⲟϩ ⲑⲱⲟⲩϯ
ϩⲁⲣⲟⲛ ⲉⲡⲩⲱⲓ ⲛⲏⲉⲛⲟϯ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲉⲕϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ ⲛⲱⲟⲩ. ϫⲉ
ⲁⲛⲱⲟⲛⲓ ⲧⲓⲣⲟⲩ, ϩⲛⲁ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲛⲟⲩ ⲛⲡⲁⲓ-
ⲁⲓⲟⲥ, ⲡⲁⲓⲣⲓϯ ⲁⲩⲓ ⲉⲡⲩⲱⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲓϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲁ-
ⲧⲟⲛ (2) ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓⲩϯ ⲛⲣⲁⲩⲓ, ⲛⲉⲛ ϩⲁⲛⲃⲁⲓ ⲛⲉⲛ ϩⲁⲛϫⲁⲗ
ⲛϫⲱⲓⲧ. ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲕⲟⲥϥ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ, ⲁⲩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲛϩⲁⲛⲛⲩ
ⲛⲥⲑⲟⲛⲟⲩϥⲓ, ϩⲱⲥⲗⲉ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲛⲩ ⲛⲧⲉ ϯⲛⲟⲗⲓⲥ ⲛⲟⲩⲓ
ⲛⲥⲱϥ, ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛⲕⲗⲁⲧⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲟⲩϫⲓϫ, ⲛⲉⲛ ϩⲁⲛⲕⲧⲣⲱⲛ
ⲉⲩⲛⲟⲩ, ⲉⲩⲱⲗ ⲛⲛⲥⲱⲛⲁ ⲛⲛⲓⲃⲱⲕ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲉⲃⲟⲗ, ⲉⲩⲣⲏⲛ
ⲉⲟⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲧ ⲁⲛⲁ ⲛⲁⲣⲕⲓ. ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲛⲫϯ, ⲫⲏ ⲉⲧϯ ⲛⲛⲁⲓ-
ⲛⲩϯ ⲛⲧⲁⲓⲟ ⲛⲛⲏ ⲉⲟⲛⲉⲓ ⲛⲛⲟϥ.

ⲁⲥⲩⲱⲛⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲥⲟⲛ, ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲧ ⲉⲟⲟⲧⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ
fol. 41 ⲗⲁⲛⲛⲁ ⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲭⲛⲏ, ⲛⲉⲛ ⲛⲉϥⲁⲑⲏⲧⲏⲥ * ⲉⲧⲓ ⲉⲩⲛⲁⲧⲁⲥⲟⲟ
ⲉⲩⲛⲓⲧ, ⲛⲁⲩⲱⲟⲩⲣ ⲅⲁⲣ ϧⲉⲛ ⲫⲓⲁⲣⲟ ⲛⲉ. ⲉⲧⲁⲩⲫⲟⲥ ⲇⲉ
ⲉⲟⲩϯⲛ, ⲛⲉϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ * ⲛⲛⲏⲛⲉϥ, ϫⲉ (3) ⲡⲁⲣⲉⲛⲛⲟⲛ ⲛⲛⲁⲓ,
ⲛⲉϥⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ϩⲱϥ ⲛⲁϥϫⲣⲉⲛⲣⲉⲛ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ, ϫⲉ ϣⲁⲟⲛⲁⲩ
ⲛⲕⲱϥ ⲕⲱϥ ⲡⲁⲣⲉⲛⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲩⲛⲓⲧ ϫⲉ. ⲛⲉϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ
ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲛⲛⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁⲣⲉⲛⲛⲟⲛ ⲛⲛⲁⲓ ⲛⲛⲁⲛⲁⲩ, ⲉⲧⲁⲩ
ⲇⲉ ⲉϩⲣⲏⲛ ⲁⲩϩⲉⲛⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲛⲛϥ ⲛⲛⲓϥⲏ ϩⲱⲟⲥ ϣⲉⲛⲛⲟ ⲡⲣⲱⲛ.
ⲛⲛⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ, ⲛⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲓϧⲉⲗⲗⲟ, ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ⲥⲛⲟⲧⲉⲛ
ⲛⲛⲁⲓⲣⲛϥ ⲉⲑⲣⲉⲛϩⲉⲛⲥⲓ ⲛⲛⲁⲛⲁ ⲛⲫⲣⲛϥ ⲛϩⲁⲛⲣⲉϥⲩⲓϥ, ⲓⲥϫⲉ

(1) Nel ms. il secondo ⲉ e il ⲛ finale sono aggiunti sulla linea, e le lettere ⲛⲁⲧ sono, in parte, cancellate.

(2) Nel ms. il ⲟⲛ finale è aggiunto sulla linea e le lettere ⲛⲉⲛ sono sopra una litura. Il testo etiopico non ha nè qui nè sopra, questo nome.

(3) La copia di Tuki ha ⲛⲛⲏⲛⲉϥ ϫⲉ; Zoega ha creduto correggere, non so su qual autorità, ⲛⲛⲓ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ.

ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ⲡⲉ, ⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϣⲁ ⲡⲉϥⲣⲁⲥϯ· ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ, ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲁⲣⲉⲛϩⲉⲙⲥⲓ ⲙⲡⲁⲓⲛⲱⲓⲧ ⲉⲧϩⲉⲙⲥⲓ
ⲇⲉ, ⲛⲉ ⲁ ⲣⲟⲩϩⲓ ⲅⲁⲣ ϣⲱⲡⲓ ⲡⲉ, ⲡⲓⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲇⲉ, ⲁϥϣⲱⲡⲓ
ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ· ⲉⲧⲓ ⲉⲛϩⲉⲙⲥⲓ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ
ⲟⲩϧⲉⲗⲗⲟ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲁϥⲓ ⲉϫⲱⲛ, ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ,
ⲁϥϯⲫⲓ ⲉⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ, ⲉϥⲣⲓⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲛϣⲁϣⲓ * ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ — ⲛ̄ ⲛ̄.
ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲉ ⲙⲡⲓⲕⲉⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲱⲟⲩ. ϫⲉ
ⲧⲉⲛⲑⲏⲛⲟⲩ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉⲛⲁⲛⲓ, ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲙⲟϣⲓ
ⲛⲥⲱϥ, ⲛⲁⲣⲉ ⲟⲩⲫⲁⲛⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲙⲟϩ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲓϫ, ⲉϥⲕⲱϯ ϧⲉⲛ
ⲛⲓϧⲓⲣ, ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ ⲫⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉϥⲛⲁϫⲉⲛϥ ⲙⲙⲏⲛⲓ
ϣⲁϥϣⲟⲛϥ ⲉⲣⲟϥ. ⲉⲧⲁϥⲱⲗⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲉⲡⲉϥⲛⲓ, ⲛⲉⲛ
ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϫⲉⲛϥ ⲛϣⲉⲙⲛⲟ, ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉϯⲗⲁⲕⲁⲛⲓ, ⲁϥⲓⲱⲓ
ⲛⲛⲟⲩϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲕⲉⲅⲁⲣ ⲛⲁϥϣⲟⲛ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲓ
ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥϫⲱ ⲛϯⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲛⲁϩⲣⲁⲩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛ,
ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲟⲩⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ, ⲁϥⲱⲗⲓ ⲛⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲥⲱϫⲡ ⲉⲣⲱⲟⲩ,
ⲁϥⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓⲟⲩϩⲱⲣ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϯⲙⲓ, ⲫⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲉⲑⲟⲥ
ⲛⲁϥϫⲱ ⲛϩⲗⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲓ ⲁⲛ ϣⲁ ϣⲱⲣⲡ· ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ,
ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲁϥⲥⲟⲕϥ ⲥⲁⲛⲥⲁ, ⲁϥⲉⲣ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ
ⲧⲏⲣϥ ⲉⲩ (1) . . . . . .
. . . . . .
* ⲛⲉⲕϫⲟⲥ ϧⲁⲧⲉⲛ ϩⲗⲓ ⲙⲡⲓⲧⲁⲙⲟⲕ. ⲗⲟⲛⲓⲟⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ, ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ f. 42
ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ, ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ, ⲧⲉϥⲧⲉⲭⲛⲏ ⲇⲉ ⲛⲉ
ⲟⲩⲣⲉϥⲕⲁϩⲕⲉⲱⲛⲓ ⲡⲉ, ⲉϥϫⲫⲟ ⲛⲟⲩⲕⲁⲥ ⲙⲙⲏⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲧⲉ-
ⲭⲛⲏ. ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲣⲟⲩϩⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲏⲛⲓ, ⲫⲏ ⲙⲉⲛ ⲛϣⲉⲙⲙⲟ
ⲉϣⲁϥϫⲉⲛϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓϯⲙⲓ, ϣⲁϥⲟⲗⲟⲩ ⲉⲡⲉϥⲛⲓ ⲛⲧⲉϥϣⲉⲛϣⲏⲧⲟⲩ
ⲛⲏ ⲇⲉ ⲉⲑⲛⲁⲥⲱϫⲡ ⲉⲣⲟϥ, ϣⲁϥⲟⲗⲟⲩ ⲛⲧⲉϥⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓⲟⲩ-
ϩⲱⲣ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϯⲙⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲑⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ
ⲧⲉϥϫⲓⲛⲉⲣϩⲱⲃ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲕⲟⲩϫⲓ, ϩⲏⲡⲡⲉ ⲅⲁⲣ ϥⲭⲏ ϧⲉⲛ
ⲣ̄ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϩⲟⲩⲟ, ⲟⲩⲟϩ ⲡϭ̄ⲥ̄ ϯϫⲟⲙ ⲛⲁϥ ⲟⲛ
ⲉϥϫⲫⲟ ⲛⲡⲓⲕⲁⲥ ⲙⲙⲏⲛⲓ. ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲓⲥ
ϩⲙⲏ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ, ⲁⲓϩⲱⲗ ⲉⲡⲓϯⲙⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ, ⲉⲓϯ ⲙⲡⲁⲕⲟⲩϫⲓ

(1) Qui manca un foglio; la lacuna corrisponde alle linee 165-181 del testo etiopico.

ⲛϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ, ⲉⲧⲁ ⲣⲟⲩϩⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲁϥⲟⲗⲧ ⲉⲡⲉϥⲏⲓ, ⲁⲓⲛⲁⲩ
ⲉⲡⲉⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲙⲙⲟϥ, ⲁⲓⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ, ⲉⲧⲁⲛ
ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ, ⲁⲓⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛⲧⲁⲣⲉⲧⲏ ⲙⲡⲁⲓⲣⲱⲙⲓ, ⲁⲓⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ
ⲓⲃ v. ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲥⲟⲕ ϯ * ⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ ⲧⲏⲣⲥ, ⲉⲓϯϩⲟ ⲉⲫϯ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲑⲱϣ
ⲉⲣⲟϥ ⲛϩⲁⲛⲙⲏϣ, ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣϩⲟⲩⲟ ϣⲉⲙϣⲓ ⲛⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ.
ⲉⲧⲁⲓⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲛ̅ⲅ̅ϯ ⲛⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ, ⲁⲓⲣⲱϫⲡ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁⲓⲉⲛ-
ⲕⲟⲧ ϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲁⲥⲕⲩⲥⲓⲥ. ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ
ⲛⲟⲩⲱⲛⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ, ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲙⲙⲟⲕ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ.
ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁ̅ⲟ̅ⲥ̅, ⲁⲓϯⲗⲟⲅⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅, ϫⲉ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟⲓ, ⲛⲛⲁⲟⲩⲁϩⲧⲟⲧ
ⲉⲟⲩⲱⲙ, ⲉⲑⲃⲉ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲡⲓⲕⲉϩⲕⲉⲱⲛⲓ, ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲟⲩⲱⲣⲡ
ϩⲁⲣⲟϥ ⲛⲟⲩⲥⲙⲟⲩ, ⲛⲧⲉϥϣⲉⲙϣⲓ ⲛⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲉϣⲧⲉ-
ⲙⲉⲣϩⲱⲃ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ, ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣⲉⲧⲓⲛ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ
ϥⲑⲁⲙⲓⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ
ⲙⲙⲟⲛ ⲡⲁ̅ⲟ̅ⲥ̅, ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲉⲣ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ
ⲛⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϯⲱⲟⲩ ⲙⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅.
ⲛⲑⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲟⲛ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ
f. 43 ϥⲑⲁⲙⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ. * ⲓⲥϫⲉ ⲭ̀ⲟⲩⲱϣ ⲉⲑⲣⲟⲩϯ ⲛⲁϥ, ⲓⲉ ⲁⲣⲓ-
ⲡϣⲧⲱⲣⲓ ⲛⲧⲉϥϯⲩⲭⲏ, ϫⲉ ⲁⲛ ϥⲛⲁⲛⲟϩⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲟⲩⲟ, ⲓⲉ
ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϯ ⲛⲁϥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲕⲱϯ ⲛⲥⲁ
ⲫⲛⲟϩⲉⲙ ⲛⲧⲉϥϯⲩⲭⲏ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧ. ⲉⲓϫⲱ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ ϧⲉⲛ
ⲡⲓϩⲟⲣⲁⲙⲁ, ⲁⲓϫⲉⲙⲧ ϩⲱⲥ ⲉⲓⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲑⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ,
ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲁⲗⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ
ⲛⲁϥ. ϫⲉ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ, ⲓⲥ ⲫⲏ ⲉⲧϣⲧⲱⲣⲓ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ, ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁϩⲑⲏⲕ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϯⲛⲁⲕⲱϯ ⲛⲥⲁ
ⲧⲉϥϯⲩⲭⲏ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧⲕ, ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ. ϫⲉ ⲥⲉ ⲡⲁ̅ⲟ̅ⲥ̅.
ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲓϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ (1) ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲃ̅ ⲉⲩⲭⲱ ⲛϩⲁⲛⲙⲏϣ
ⲛⲭⲣⲏⲙⲁ ϧⲉⲛ ⲕⲉⲛϥ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ, ⲥⲁⲧⲟⲧ ⲁⲓⲛⲉϩⲥⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ
ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲁⲧⲱⲃϩ ⲁⲓϯⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ.

(1) L'amanuense avea qui ripetuto, per errore, le parole ⲇⲉ ⲉⲓϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ, che poi sono state cancellate.

ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ, ⲁϥⲧⲱⲃϩ ⲙⲫϯ ⲙⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ
ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ ⲙⲙⲏⲛⲓ, ⲁϥϩⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲛ, ⲁϥⲉⲣϩⲱⲃ ⲉⲡⲓⲱⲛⲓ
* ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲕⲱⲗϩ ⲉⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ, ⲁϥϫⲉⲙⲥ ⲉⲥϣⲟⲩⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ, v.
ⲉⲧⲁϥⲕⲱⲗϩ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲥⲡⲏⲗⲉⲑⲏ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛⲭⲣⲏⲙⲁ. ϧⲉⲛ
ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲱⲙⲧ, ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ,
ϫⲉ ⲛⲁⲓⲭⲣⲏⲙⲁ ⲛⲁⲛⲏⲥⲙⲁⲛⲗⲓⲧⲏⲥ ⲛⲉ, ⲁⲓⲛⲁⲉⲣ ⲟⲩ, ⲁⲓϣⲁⲛⲟⲗ
ⲫⲁⲓ ⲉⲡⲁⲛⲓ, ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲣⲭⲱⲛ, ϥⲛⲁⲟⲗϥ
ⲛⲧⲟⲧ. ⲁⲗⲗⲁ ϯⲛⲁⲟⲗⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϯⲭⲱⲣⲁ, ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲛ
ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲥⲟⲩⲱⲛⲧ ⲛϧⲏⲧϥ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩϫⲟⲓ,
ⲁϥⲧⲁⲗⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲭⲣⲏⲙⲁ, ⲁϥϩⲱⲗ ⲉⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ,
ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲛϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ. ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ϣⲁ
ⲓⲟⲩⲥⲧⲓⲛⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲭⲣⲏⲙⲁ,
ⲁϥⲁⲓϥ ⲛⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲟⲩⲥⲓⲁ, ⲟⲩⲟϩ
ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲑⲏⲁⲓ.
ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲥⲛⲟⲩϯ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲟⲣⲁⲙⲁ ϩⲱⲥ
ⲉⲓⲭⲏ ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛⲓ. * ⲟⲩⲟϩ f. 44
ⲡⲉϫⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ, ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ⲁϥⲟⲓ ⲛⲁϣ ⲏⲣⲏϯ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲛϫⲉ
ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲉⲩⲥⲱⲕ ⲙⲙⲟϥ
ⲉⲫⲙⲁ ⲙⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛⲓ, ϩⲱⲥ ⲉϥϩⲱⲟⲩⲓ ⲉⲛϩⲁⲡ, ⲥⲁⲧⲟⲧ
ⲁⲓⲛⲟⲩⲡϣ (1) ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲟⲣⲁⲙⲁ, ⲉⲓϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ
ⲛϩⲏⲧ, ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲏⲓ ϧⲁ ⲡⲓϫⲱⲃ, ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲕⲟ
ⲛⲧⲁϯⲩⲭⲏ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧ. ⲉⲧⲁⲓⲧⲱⲛⲧ ⲁⲓϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲓⲃⲁⲓ, ⲁⲓϣⲉ
ⲛⲏⲓ ⲉⲡⲓϯⲙⲓ, ⲙⲫⲣⲏϯ ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁϯ ⲙⲡⲁϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ
ⲉⲓϫⲟⲩϣⲧ ⲛⲥⲁ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲉⲑⲟⲥ, ⲉⲑⲣⲉϥⲓ ⲛⲏⲓ. ⲉⲧⲁ
ⲣⲟⲩϩⲓ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ, ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉ ⲣⲱⲙⲓ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ
ⲉⲧⲁ ⲟⲩϧⲉⲗⲗⲱ ⲛⲥϩⲓⲙⲓ ⲥⲛⲏⲓ ⲉϫⲱⲓ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁⲥ. ϫⲉ ⲫⲩⲥⲓ
ⲉⲣⲟ ⲱ ⲧⲁⲙⲁⲩ, ⲙⲁϣⲉ ⲛⲉ ⲁⲓⲛⲟⲩⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲅ̅ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲧⲁⲟⲩⲱⲙ,
ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲙⲡⲁϯⲟⲩⲱⲙ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓϫⲟⲥ ⲛⲁⲥ,
ⲁⲥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲏⲓ, ϫⲉ ⲕⲉⲙⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲟⲩⲁⲗⲟⲩ.

(1) Il ms. ha i due ⲏ uniti, in modo che la seconda asta del primo è insieme la prima del secondo; la copia di Tuki ⲁⲓⲛⲟⲩⲡϣ. Sembra essere errore dell amanuense, per ⲁⲓⲛⲟⲩϣⲡ.

ιε v. * ⲡⲉⲧⲥϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉϣⲉ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲡⲓϯⲙⲓ, ϣⲁⲛ ⲕⲉⲙⲓ ⲁⲛ, ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲟⲩ ⲙⲡⲓⲱⲣϥ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲁⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲓⲛ ⲛⲁⲥ, ϫⲉ ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ, ⲉⲧⲁⲛ ⲅⲁⲣ ⲉϯ ⲙⲡⲁⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ. ⲛⲑⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲏⲓ ⲟⲛ, ϫⲉ ⲓⲧⲁ ⲛⲁ ⲡⲉⲕϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲛϣⲱⲣⲡ, ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲣϩⲉⲙⲥⲓ ϣⲁⲧⲉ ⲣⲟⲩϩⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ, ⲓⲥϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲟⲩⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϩⲱⲗ ⲉϣⲓⲏⲧ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲓⲛ ⲛⲁⲥ ⲟⲛ, ϫⲉ ⲫⲩⲥⲓ ⲉⲣⲟ ⲭⲁ ⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲥⲱ. ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙⲫϯ ⲉⲧϣⲱⲡ ⲛⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ, ϥⲟⲛϧ ⲛⲫⲟⲟⲩ ϣⲁⲛ ⲙⲛⲟⲛ. ⲛⲑⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲏⲓ, ϫⲉ ⲱ ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲛⲓⲱⲧ, ⲟⲛⲧⲱⲥ, ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛⲕⲁϩⲕⲉⲱⲛⲓ ⲛⲡⲁⲛⲓⲱⲓⲧ, ⲟⲩⲙⲏϣ ⲙⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲁϥⲁⲓⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ. ⲉⲧⲁ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉⲙⲓ ⲉⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ, ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩϩⲙⲟⲧ, ϩⲏⲡⲡⲉ ϥⲟⲓ ⲛⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲁⲓϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ (1) . . .

. . . . . .

f. 45 * ⲧⲟⲧⲉ ⲉⲧⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲡⲉϫⲓⲛ, ϫⲉ ϯⲛⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉϣⲓⲏⲧ, ⲉϣⲱⲡ ⲫϯ ⲟⲩⲱϣ ⲉⲛⲟϩⲉⲙ ⲛⲧϯⲩⲭⲏ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ, ϥⲛⲁⲛⲟϩⲉⲙ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲕⲱϯ ⲛⲥⲁ ⲟⲩϫⲟⲓ, ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲛⲧⲉ ⲣⲁⲕⲟϯ, ⲁⲓⲁⲗⲏⲓ ⲉⲣⲟϥ, ϫⲉ ⲛⲧⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲁⲣⲓ, ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲓⲁⲗⲏⲓ ⲇⲉ, ⲁⲓϩⲏⲡⲙ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ. ⲡⲁⲗⲏⲓ ⲟⲛ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛⲏⲓ ⲟⲛ, ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉϫⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲛⲧ, ϩⲱⲥⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉϥϩⲟϯ ⲁⲓϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩϫⲱⲃⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲑⲏⲟⲩ ⲕⲓⲙ ⲉⲣⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ϩⲓ ⲧⲉϥϩⲟϯ ⲙⲡⲓϣⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲣⲱⲓ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ, ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱⲛⲏⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲁϩⲏⲧ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ, ϫⲉ ⲭⲛⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲁⲛ ⲛⲧⲉⲕⲙⲟϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕϫⲟϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲕⲉⲗⲉⲩⲓⲛ ⲛⲃ̅ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ, ⲉⲑⲣⲟⲩⲁϣⲧ ⲉⲡϣⲱⲓ, ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲁϣⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲡⲕⲁϩⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ. ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲣϣⲉ ⲉⲟⲩϩⲱⲃ

κ v. ⲥⲁⲡ*ϣⲱⲓ ⲛⲧⲉⲕϫⲟⲙ, ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲣⲟⲩⲁϩⲉⲙ ⲥⲁϫⲓ, ⲟⲩⲟϩ

(1) Anche qui manca un foglio; la lacuna corrisponde alle linee 242-265 de testo etiopico.

ⲙⲡⲓϣⲟⲩⲱⲛ ⲛⲣⲱⲓ ⲉⲓⲁϣⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ· ⲧⲟⲧⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲁⲥϣⲱⲡⲓ
ϫⲉ ⲁⲥⲓ ⲛϫⲉ ϯⲟⲩⲣⲱ· ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲓϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ⲟⲩⲟϩ
ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁⲥ, ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲏⲓ ⲧⲁϭ̅ⲥ̅. ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲕⲟⲩⲁϣ ⲟⲩ
ⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲙⲉⲧϣⲩⲧⲱⲣⲓ ⲛⲧⲉ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ
ⲉⲓⲁϣⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲙⲁϯϩⲟ ⲉϫⲱⲕ,
ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲛⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲙⲡⲓⲁⲗⲟⲩ, ⲉⲥϯⲫⲓ
ⲉⲣⲱⲟⲩ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ, ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲣⲑⲁⲙⲉ ϩⲗⲓ
ⲛϩⲱⲃ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ· ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲡⲁϭ̅ⲥ̅
ⲁⲓⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩⲫⲉⲣⲫⲱⲣⲧ ⲁⲩⲭⲁⲧ ⲉϧⲣⲏⲓ.
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲉⲧⲉⲕⲣⲓ, ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲁⲥⲑⲟϥ
ⲉⲧⲉϥⲧⲁⲝⲓⲥ ⲛⲧⲉ ϣⲟⲣⲡ. ⲉⲧⲁⲓⲛⲉϩⲥⲓ ⲇⲉ ⲁⲓⲣⲁϣⲓ ⲉⲛⲁϣⲱ
ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲁⲓⲛⲟϩⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ϯⲙⲉⲧϣⲩⲧⲱⲣⲓ ⲛⲧⲉ
ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϯⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ, ⲁⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲁⲣⲓ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ
ⲅ̅ ⲛⲁⲃⲟⲧ, ⲁⲓⲥⲱ*ⲧⲉⲙ ϫⲉ ⲁϥⲛⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲓⲟⲩⲥⲧⲏⲛⲁⲛⲟⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ, f. 46
ⲁⲩⲑⲱϣ ⲛⲕⲉⲟⲩⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲓⲛ ⲛⲁϥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲅ̅ ⲛϩⲩⲛⲁⲧⲟⲥ, ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲟⲩⲣⲁⲛ, ⲇⲟⲝⲓⲕⲣⲁⲧⲏⲥ ⲛⲉⲙ
ⲡⲥⲓⲙⲡⲓⲟⲥ, ⲛⲉⲙ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ· ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ
ⲉⲑⲣⲟⲩⲱⲗⲓ ⲙⲡⲉⲧⲉⲛⲧⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ, ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲛⲧⲟⲩⲱⲗⲓ
ⲛⲧⲟⲩⲁⲫⲉ ⲛⲧⲥⲏϥⲓ. ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲛϫⲉ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ,
ⲁϥⲭⲱ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲥⲱϥ, ⲁϥⲫⲱⲧ ⲛϫⲱⲣϩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ
ⲕⲱⲛⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ, ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲣⲕⲉⲗⲉⲩⲓⲛ ϫⲉ ⲙⲁⲓ
ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϫⲓⲙⲓ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲥⲉϧⲟⲧⲃⲉϥ
ⲛⲧⲥⲏϥⲓ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲓ ⲉⲡⲉϥϯⲙⲓ ⲁϥϣⲓⲃϯ ⲛⲛⲉϥϩⲃⲱⲥ,
ⲁϥϯϩⲓⲱⲧϥ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϣⲟⲣⲡ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥϯⲙⲓ
ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ, ⲁⲩⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ
ⲁⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ϫⲉ ⲁⲩⲁⲓⲕ ⲛⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ
ⲟⲩⲛⲉⲑⲙⲏⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲓⲙⲃⲟⲗ ⲉⲓⲉⲣϩⲱⲃ. *ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϣⲉ ⲕ̅ⲃ̅ v.
ⲉⲡⲓϣⲁϥⲉ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲓϣⲗⲏⲗ, ⲓⲉ ⲁⲣⲏⲟⲩ ⲕⲉⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ
ⲡⲉ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛ ⲡⲉ. ⲧⲟⲧⲉ ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ
ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲱ ⲡⲓⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ ⲁⲗⲓⲟⲩⲓ ⲛⲛⲓⲥⲕⲉⲩⲟⲥ
ⲛⲕⲉϩⲕⲉⲱⲛⲓ ⲁⲣⲓϩⲱⲃ, ⲫⲁⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲡⲁⲗⲁⲧⲓⲟⲛ, ⲛⲡⲉⲣⲕⲱϯ
ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲗⲁⲧⲓⲟⲛ ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲧⲉⲕⲕⲉⲁⲫⲉ ⲛⲧⲟⲩϩⲟⲗⲛⲉⲥ· ⲧⲟⲧⲉ

ⲁϥⲟⲓ ⲙⲡⲓⲥⲕⲉⲧⲟⲥ ⲙⲕⲉϩⲕⲉⲱⲙ, ⲁϥⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲉϥⲙⲱⲓⲧ
ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲣⲁ ⲉⲧⲁϥϫⲓⲙ ⲙⲡⲓϫⲣⲓⲙⲁ ⲙⲁⲩ, ⲁϥⲕⲱϯ ⲟⲛ, ϫⲉ
ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ϥⲛⲁϫⲓⲙ ⲙⲕⲉⲟⲩⲁⲓ. ⲁϥⲫⲱⲣⲕ ⲇⲉ ⲙⲁⲩ ⲩⲁ ϥⲛⲁⲩ
ⲛⲁϫⲓ Ⲉ, ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉϥϫⲉⲛ ϩⲗⲓ. ⲧⲟⲧⲉ ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲉϥⲣⲓ ⲙⲫⲓⲉⲩⲓ
ⲙⲡⲓϫⲣⲓⲙⲁ, ⲉⲧⲁϥⲧⲁⲕⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲣⲉⲙⲡⲓϩⲱⲃ, ⲛⲉⲙ ⲡⲫⲁⲛ-
ⲧⲁⲥⲓⲁ ⲧⲓⲣⲟⲩ, ⲉⲧⲉϥⲛϭⲏⲧⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉϫⲁϥ ⲙⲁⲧⲁⲧϥ, ϫⲉ
ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲣⲓϩⲱⲃ, ⲙⲡⲟⲛ ⲫⲁⲓ ⲛⲉ ϫⲛⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲕⲟⲩϫⲓ
ⲁϥⲥⲉⲙⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲉϥϩⲏⲧ, ϩⲓⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲫϩⲟ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩⲥ ⲧⲓⲣⲉⲛ
f. 47 ϯⲑⲉⲟⲗⲟⲕⲟⲥ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲣⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲓ ⲉⲛⲉϥⲩⲓ ⲛⲧⲉ ⲩⲟⲣⲓ. *
ⲕⲉⲅⲁⲣ, ⲟⲩⲣⲉϥϩⲓⲣⲟ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲡⲟⲩⲥ ⲉⲟⲣⲉϥⲉⲣⲡⲱⲃⲩ ⲙⲡⲓϧⲓⲥⲓ
ⲛⲧⲉ ⲩⲟⲣⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲓⲩⲉ ⲙⲙⲓ
ⲉⲙⲧⲙⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϩⲱⲟⲥ ⲉⲙⲁⲧ ⲙⲡⲁⲕⲟⲩϫⲓ ⲙϩⲱⲃ ⲙⲛⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ.
ⲉⲧⲁ ⲣⲟⲩϩⲓ ⲇⲉ ⲩⲱⲙⲓ ⲁϥⲟⲗⲧ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲕⲁϩⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲙⲁⲩ
ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲙⲓⲛⲩ ⲩⲟⲩⲩⲟⲩ ⲉϫⲱϥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϥⲓⲁϩⲟⲙ
ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲙⲩϯ ⲙⲫⲉ ⲛⲉⲕϩⲃⲛⲟⲩⲓ ⲡⲟⲩⲥ,
ⲁⲕⲟⲁⲙⲟ ⲛⲉⲛϫⲁⲓ ⲙⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲙ ⲙⲛⲟⲩϯ
ⲉⲧⲟⲓ ⲙⲙⲩϯ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ, ⲫⲏ ⲉⲧⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩϩⲛⲕⲓ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲛⲕⲁϩⲓ, ⲛⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲟⲩⲕⲟⲛⲣⲓⲁ, ⲛⲉⲛϩⲁⲛ
ⲙⲡⲟⲩⲥ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲙⲏⲙ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉ. ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲉ ⲡⲣⲉⲧⲉⲣⲛⲟⲃⲓ,
ⲁⲓⲟⲩⲓⲥⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲕϩⲃⲛⲟⲩⲓ ⲉⲛϫⲏⲛⲧⲉ ⲧⲁⲫⲧⲩϫⲏ ⲩⲉ
ⲉⲛⲉⲥⲛⲧ ⲉⲁⲛⲉⲛϯ. ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲟⲗⲧ ⲉⲛⲏⲛ, ⲁϥⲕⲱⲓ ⲙⲡⲁ-
ⲟⲁⲗⲁⲧϫ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲕⲁϩⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϫⲁ ϯⲧⲣⲁⲡⲉϫⲁ ⲛⲁϩⲣⲁⲛ,
ⲕⲁ v. ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ. * ⲛⲉϫⲏⲙ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲛⲉⲕⲩⲏⲙ ϩⲁⲛⲟⲩ
ⲛⲉ ⲛⲁⲥⲟⲛ ⲉⲧⲗⲟⲅⲓⲟⲥ, ⲛⲉϫⲁϥ ⲙⲙⲏ, ϫⲉ ⲉⲓⲟⲓ ⲙⲡⲉⲕⲩⲗⲏⲗ
ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲁⲓⲱⲧ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩϫⲱⲃ ⲡⲣⲱⲙⲓ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲁⲓ
ϧⲉⲛ ⲛⲁϫⲓϫ. ⲛⲉϫⲏⲙ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁⲛⲉⲥ ⲛⲁⲕ ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲁϩϩⲁⲓ ⲉϩⲟⲧⲉ
ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲧⲁⲕ. ⲛⲉϫⲁϥ ⲙⲙⲏ, ϫⲉ ⲉⲱⲃⲉ ⲟⲩ ⲛⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩ
ⲁⲕⲉⲣⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓϩⲉⲥⲟⲉ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲓⲧⲁⲛⲟϥ ⲉϩⲱⲃ ⲙⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ
ⲁⲛⲣⲓⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲓⲧⲁ ⲛⲉϫⲁϥ ⲙⲙⲏ ⲟⲛ. ϫⲉ ⲧⲱⲃϩ ⲉϫⲱⲓ
ⲛⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩ, ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲥ ⲭⲱ ⲙⲙⲏ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲁⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲩⲁ
ⲉⲛⲉϩ ϯⲙⲁⲛⲟⲩⲓ ⲙⲁⲓⲣⲏϯ. ϩⲙⲡⲉ ⲱ ⲡⲁⲩⲏⲣⲓ ⲁⲓⲧⲁⲛⲟⲕ ⲉϩⲱⲃ
ⲙⲃⲉⲛ, ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ϫⲉ ⲡⲟⲩⲥ ϯϫⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲉϥϫⲫⲟ ⲙⲡⲓⲕⲁⲥ ⲙⲙⲏⲛ,

ⲁⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲣϫⲱ ⲙⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛϩⲗⲓ ϣⲁⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲉⲙ ⲡⲁϣⲓⲛⲓ.
ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲛ ⲙⲁⲣⲉⲛϯⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅, ϫⲉ ⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟ
ⲛⲧϯⲩⲭⲏ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ⲙⲡⲉϥⲭⲁ ⲛⲉϥϧⲓⲥⲓ ⲛⲧⲟⲩⲧⲁⲕⲟ
ⲛⲧⲟⲧϥ. ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟ ⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏⲛ.

* ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ, ⲁ ⲡⲥⲱⲓⲧ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃ[ⲁ] f. 48
ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲥⲱⲣ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲣⲉ ϩⲁⲛⲙⲏϣ
ⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲡⲉ, ⲉϣⲁϣⲓⲛⲓ ⲉⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ
ⲛⲓⲙⲟⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ⲛⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲏ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲑⲟϣ
ⲛⲟⲩⲱⲧ, ⲉⲩⲭⲏ ⲛϧⲏⲧⲥ ⲛϫⲉ ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲙⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ, ⲛⲁⲣⲉ
ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲟⲩⲥⲓⲁ ϣⲟⲡ ⲛⲱⲟⲩ ⲡⲉ, ⲉⲩⲟⲟϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧⲥ
ⲛⲛⲓϩⲏⲕⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ· ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥϣϥⲁⲓ
ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ, ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲉⲧⲟⲩⲓⲣⲓ
ⲙⲙⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲛϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲁⲫⲉ
ⲛⲥⲟⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲟⲩⲏ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲑⲣⲉϥⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲛⲓⲣⲱⲛⲓ
ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲥⲟⲛⲓ, ⲉⲧⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ, ⲉϯⲙⲟⲛⲏ
ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉϥϣⲟⲗⲥ. ⲉⲧⲁϥϫⲱ ⲇⲉ ⲙⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲛⲉϥⲣⲱⲛⲓ
ⲁⲩⲣⲁϣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ, ⲥⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲓ ⲉϯⲙⲟⲛⲏ, ⲛⲁⲩϯ ⲛϩⲑⲏⲟⲩ
ⲉⲣⲟⲥ ⲡⲉ ϫⲉ ⲁⲩⲛⲁⲟⲩⲓⲧⲥ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲩϫⲓⲙⲓ ⲙⲡⲓⲣⲏϯ
ⲁⲛ ⲡⲉ, ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁⲣⲉ ⲛⲓⲥⲟⲃⲧ ⲛⲧⲉ ϯ*ⲙⲟⲛⲏ ⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ v.
ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲡⲉ ⲛⲓⲥⲓⲛⲱⲟⲩⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ
ⲁⲩⲉⲣⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ. ⲡⲓⲁⲫⲉ ⲛⲥⲟⲛⲓ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲓⲙⲏϯ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲓⲣⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉϯⲛⲁϫⲟⲥ ⲛⲱⲧⲉⲛ,
ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲱⲧⲉⲛ ⲉⲱⲗⲓ ⲛϩⲗⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧⲥ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁϫⲟϥ ⲛⲁⲛ ⲧⲉⲛⲛⲁⲁⲓϥ· ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲱⲟⲩ, ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛϫⲓⲙⲓ ⲛⲏⲓ ⲛϩⲁⲛϩⲃⲱⲥ ⲙⲙⲟⲛⲁ-
ⲭⲟⲥ, ⲟⲩⲃⲁⲗⲗⲓⲛ ⲛⲭⲁⲙⲉ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲭⲗⲁϥⲧ ⲉⲧⲙⲉϩ ⲛⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ,
ⲙⲡⲓⲛⲓ ⲛⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ· ⲉϣⲱⲡ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲛⲁⲩ
ⲉⲣⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲓⲛ ϯⲛⲁⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ϩⲓⲱⲧ, ⲛⲧⲁⲟⲩ ⲛⲟⲩⲃⲁⲓ ϧⲉⲛ
ⲧⲁϫⲓϫ, ϯⲛⲁⲕⲱⲗϩ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲫⲣⲟ ⲛϯⲙⲟⲛⲏ. ⲟⲩⲟϩ ⲉϣⲱⲡ ⲛⲧⲟⲩ-
ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲥⲉⲛⲁⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲏⲓ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ
ϯⲛⲁⲧⲁⲙⲱⲧⲉⲛ ⲛⲭⲱⲗⲉⲙ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲓⲧⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲧⲟⲛ.
ⲉⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲁⲩⲣⲁϣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲕⲱϯ ϧⲉⲛ

ⲟⲩⲥⲛⲟⲩⲗⲏ (1), ⲁⲩⲛⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲓⲛⲓϩⲃⲱⲥ ⲕⲁⲧⲁ ϯϧⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ
f. 49 ⲛⲱⲟⲩ * ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁ ⲛⲓⲛⲁⲩ ⲩⲱⲛ, ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲛⲏⲉ ⲛⲁϥⲉ
ⲛⲥⲟⲛ ⲁϥϯ ⲛⲓⲛⲓϩⲃⲱⲥ ϩⲓⲱⲧϥ, ⲁϥⲟⲓ ⲛⲟⲩⲃⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲓϫ ⲁϥⲓ
ϩⲓⲣⲉⲛ ⲫⲣⲟ ⲛϯⲛⲟⲩⲛ. ⲉⲧⲁϥϭⲱⲗϩ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁ ϯⲛⲓⲟⲩⲧ ⲉⲣⲟⲩⲱ
ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲛⲟⲟⲕ ⲫⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲁⲓⲱⲧ, ⲓⲉ ⲉⲕⲉⲣⲉ ⲛϩⲣⲓⲁ ⲛⲟⲩ. ⲛⲟⲟϥ
ⲗⲉ ⲛⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ, ϫⲉ ⲛⲁⲩⲉ ⲛⲉ ⲁϫⲟⲥ ⲛϯⲁⲛⲛⲁ, ϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ
ⲗⲁⲛⲛⲁ ⲛⲛⲓⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲩⲛⲓⲧ, ϥⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓⲣⲉⲛ
ⲛⲓⲣⲟ, ϫⲉ ⲩⲟⲛⲓⲧ ⲉⲣⲟ ⲩⲁ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ. ϯⲛⲟⲩⲧ ⲗⲉ ⲁⲥⲩⲉ
ⲛⲁⲥ, ⲁⲥϫⲱ ⲛⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛϯⲁⲛⲛⲁ, ϫⲉ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲗⲁⲛⲛⲁ
ⲛⲛⲓⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲩⲛⲓⲧ, ϥⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲛⲓⲣⲟ, ⲟⲩⲟϩ
ⲛⲁⲓ ⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲓⲛ ⲉⲟⲓϫⲓⲟⲧⲟⲩ ⲛⲉ. ϧⲉⲛ ⲛϫⲛⲟⲣⲉⲥⲥⲱⲧⲉⲛ
ϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲗⲁⲛⲛⲁ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲛⲓⲣⲟ, ⲁⲥⲧⲱⲛⲥ ⲥⲁⲧⲟⲧⲥ ⲛⲉⲛ ⲛⲓⲥ-
ⲛⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ, ⲁⲩⲟⲟϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲛⲓⲣⲟ, ⲁⲩϯⲫⲓ ⲉⲛⲉⲛⲟⲩⲁⲗⲁⲧϫ
ⲛⲛⲓⲣⲱⲛ, ⲁⲩⲉⲛϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲛⲏⲛ. ϯⲁⲛⲛⲁ ⲗⲉ,
ⲛⲉⲛ ⲛⲓⲥⲛⲟⲩ, ⲁⲩϯ ⲛⲛⲓⲛⲱⲟⲩ ⲉϯⲗⲁⲕⲁⲛⲏ ⲁⲩⲱⲓ ⲛⲛⲉϥⲟⲩⲁ-
ⲗⲁⲧϫ ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲟⲩ ⲉⲟⲣⲟⲩϥⲱⲣⲩ ⲛⲁϥ ⲥⲁⲛⲩⲱⲓ
ⲕⲉ ⲛϯⲛⲟⲩⲛ, ⲁϥⲧⲁϩⲛⲟ ⲛⲛⲱⲟⲩ * ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲟⲥ, ϫⲉ ϥⲟⲛϧ ⲛϫⲉ
v. ⲛⲟⲩⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲉⲛ ⲛⲁⲛⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ, ⲩⲁ ⲩⲱⲣⲛ. ⲉⲧⲁⲩⲕⲛⲏ
ⲉⲩⲱⲓ ⲛⲛⲉϥⲟⲩⲁⲗⲁⲧϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁ ϯⲁⲛⲛⲁ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲛⲱⲟⲩ,
ⲁⲥϫⲱ ϩⲓϫⲉⲛ ⲧⲉⲥⲁⲫⲉ ⲛⲉⲛ ⲛⲉⲥϩⲟ, ⲛⲁⲓⲣⲓϯ ⲟⲛ ⲛⲥⲛⲟⲩ
ⲧⲓⲣⲟⲩ, ⲛⲁⲩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲛⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϯⲗⲁⲕⲁⲛⲏ, ⲉⲧϫⲱ
ⲉϫⲉⲛ ⲧⲟⲩⲁⲫⲉ, ⲛⲉⲛ ⲛⲟⲩϩⲟ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁϩϯ. ⲛⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲥⲱⲛ
ϧⲉⲛ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲉⲥⲟⲓ ⲛⲃⲉⲗⲗⲏ ⲓϫⲉⲛ ⲧⲉⲥⲛⲉⲧⲕⲟⲩϫⲓ, ⲉⲧⲁⲥ-
ⲥⲱⲧⲉⲛ ϩⲱⲟⲥ ⲉⲛⲓⲣⲁⲩⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲥⲛⲟⲩ, ⲛⲉϫⲁⲥ ⲛⲱⲟⲩ, ϫⲉ
ⲛⲟⲓ ⲛⲛ ϩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲛⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛϧⲉⲗⲗⲟ. ⲛⲱⲟⲩ ⲗⲉ
ⲁⲩⲁⲛⲟⲛ ⲛⲛⲟⲥ, ⲁⲩⲉⲛⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲫⲗⲁⲕⲁⲛⲏ, ⲁⲥⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥϫⲱ
ⲛⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲱⲟⲩ ⲛⲁⲧⲕ ⲛⲟⲟⲕ ⲛⲁⲓⲱⲧ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲗⲁⲛⲛⲁ,
ⲫϯ ⲛⲉⲛ ⲛⲉⲕⲣⲁⲛ ⲛⲁⲓ ⲛⲛⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥⲛⲟϩ ⲛⲧⲉⲥϫⲓϫ ⲛⲛⲱⲟⲩ
ⲁⲥϩⲓⲧⲉ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲥϩⲟ, ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲛⲃⲟⲗ. ⲱ ⲟⲩⲛⲣ
ⲛⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ, ⲛⲉⲛ ⲛⲓⲣⲁⲩⲓ, ⲛⲧⲉ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛⲛⲁⲩ
ⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲩ, ⲉⲧⲟⲟϫⲓ, ⲉⲧϯⲫ ⲉⲛⲉⲛⲟⲩⲁⲗⲁⲧϫ ⲛⲛⲓⲣⲱⲛ ⲛⲥⲟⲛ

(1) Il ms. ha ⲟⲩⲥⲛⲟⲗⲏ.

*ⲛϩⲟⲩⲟ ⲁϥ ⲟⲛ ⲉⲧⲁϩⲛⲁⲩ ⲙⲃⲟⲗ ⲉϩⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱ ⲙⲡⲟⲥ. f. 50
ϫⲉ ϣⲟⲟⲩ ⲙⲁⲧⲕ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ, ϫⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲙⲱⲟⲩ
ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲟⲁⲗⲁⲩϫ, ⲁⲕϯ ⲙⲫⲟⲩⲱⲟⲛⲓ ⲙⲙⲓ ⲙⲕⲉⲥⲟⲛ. ⲡⲓϫⲱϫ
ⲛⲥⲟⲛ ⲁϥ ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁⲓ, ⲁ ⲟⲩⲥⲟⲉⲣⲧⲉⲣ ⲛⲉⲛ ⲟⲩϩⲟϯ
ⲧⲁϩⲟϥ, ⲛⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲟⲣⲉ ⲛⲥⲛⲛⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ϩⲙⲙⲓ, ⲛⲟⲟϥ ⲁϥ
ⲛⲛⲉϥⲉⲛⲕⲟⲧ ⲉⲛⲧⲓⲣϥ, ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁϩϩⲉⲛⲥⲓ ⲛⲉ ⲉϥⲣⲙⲓ ⲩⲁⲧⲉ
ⲛⲉϥⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ ϩⲱⲣⲙ ⲙⲡⲕⲁϩⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ ⲙⲙ
ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓϫⲱⲃ ⲡⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ, ϫⲉ ⲁⲓⲱⲟ ⲙⲡⲁⲥⲛⲟⲩ ⲧⲓⲣϥ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲕⲁⲕⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓⲩϯ ⲙⲙⲉⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲩ ⲓⲥϫⲉ ⲛⲁⲓⲣⲱⲙ
ⲙⲛⲁⲧⲁⲧϥ, ⲁⲓⲧⲁⲗⲟ ⲙⲙⲉϥⲣⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁϥⲟⲣⲉ ⲡⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ
ⲛⲁⲟⲗⲁⲩϫ ϯ ⲙⲫⲟⲩⲱⲟⲛⲓ ⲙⲙⲉⲗⲗⲉⲩ, ⲓⲉ ⲟⲩⲁⲩ ⲡⲣⲓϯ ⲛⲉ
ⲡⲣⲱⲙ ⲉⲧⲉⲙⲛⲁⲩ. ⲟⲩⲟⲓ ⲙⲙ, ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓϫⲱⲃ ⲡⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ,
ϫⲉ ⲁⲓⲩⲱⲙ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲁⲙⲉⲗⲉⲥ ⲉⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲥⲟⲙ
ϫⲱ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲣⲡⲙⲓ, ⲛⲉϥⲣⲱⲙ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲁⲩⲉⲣ * ⲡⲉϫⲱⲣϩ v.
ⲧⲓⲣϥ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲡⲣⲟ, ⲛⲉⲛ ⲡⲥⲛϥⲓ, ⲉⲩⲟⲩⲓ ⲛⲁϥ, ⲉⲟⲣⲉϥⲟⲩⲱⲟⲛ
ⲛⲱⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥⲟⲩⲥⲓⲛ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲉ, ⲉϥϫⲱ ⲡⲣⲟϥ ⲙⲡⲉϥ-
ⲥⲁϫⲓ. ⲉⲧⲁ ⲡⲟⲩⲱⲟⲛⲓ ⲇⲉ ⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲩⲓ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲡⲣⲟ, ⲙⲫⲣⲓϯ
ⲛϩⲁⲛⲟⲩⲱⲣ, ⲁⲩⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲛⲟⲩⲙⲁ ⲙⲕⲉⲥⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϣⲓⲛ.
ⲉⲛⲉϥⲣⲁϯ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲙⲭⲉ ⲡⲥⲟⲙ, ⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲓⲧⲉⲛ
ⲡⲥⲛⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲙⲓⲛ. ⲉϥⲛⲟⲩⲓ ⲇⲉ ϩⲓ ⲡⲙⲱⲓⲧ, ⲁ
ⲡⲥⲛⲙⲱⲟⲩⲓ ⲕⲱϯ ⲉⲣⲟϥ, ⲛⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲉⲧⲁϥⲩⲱⲙ
ⲡⲛⲟⲕ ⲡⲛⲁⲓ ⲉϫⲱⲣϩ ⲧⲓⲣϥ. ⲛⲉϫⲁϥ ⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲛ ϩⲱⲃ
ⲛⲧⲏⲓ ⲛⲉⲙⲱⲧⲉⲛ ⲙⲕⲉⲥⲟⲛ, ⲛⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲟⲃⲉ ⲟⲩ,
ⲛⲟⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲁⲙⲱⲟⲩ ⲉϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁⲩⲱⲙ ⲡⲛⲟϥ.
ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥϯ ⲙⲛⲉϥⲟⲓ (1) ⲉⲩⲛⲓⲧ ⲩⲁ ⲛⲉⲙⲱⲧ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ
ⲗⲁⲙⲛⲁ, ⲁⲫⲉⲣⲁⲡⲟⲗⲁⲩⲉⲥⲟⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲉⲁϥⲩⲱⲙ (2)
ⲛⲟⲩⲥⲱⲧⲡ ⲛⲡⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲩⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲙⲟⲩ.

ⲁⲥⲩⲱⲙ ⲇⲉ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲛⲟⲩ ⲉⲡⲁϥⲟⲓ ⲛⲟⲩⲣⲟ, ⲡⲭⲉ ⲡⲁ-
*ⲥⲉⲃⲛⲥ, ⲓⲟⲩⲥⲧⲓⲛⲓⲁⲛⲟⲥ ⲫⲛ ⲉⲧⲟⲁϧⲉⲛ, ⲫⲛ ⲉⲧⲁϥⲩⲟⲟⲣⲧⲉⲣ f. 51

(1) Così il ms. e la copia di Tuki per ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ.

(2) Così il ms., forse è stata omessa qualche parola, o devesi togliere il ⲉ di ⲉⲁϥⲩⲱⲙ; nel margine è scritto ⲩⲁ.

ⲛϯⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ, ⲛⲉⲙ ϯⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ
ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲁϥϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲉⲧⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ, ⲛⲧⲉ
ϯⲥⲩⲛⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧⲟⲁϧⲉⲙ ⲛⲧⲉ ⲭⲁⲗⲕⲉⲇⲱⲛ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ,
ⲟⲩⲟϩ ⲡⲛⲟϩⲓ ⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲁϥϫⲟⲣϥ ⲉⲃⲟⲗ, ⲛⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ, ⲁϥⲟⲟϫⲓ ⲛⲥⲱⲟⲩ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲟⲩⲑⲣⲟⲛⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉϥϩⲱ ⲉⲣⲟϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲥⲉ-
ⲃⲏⲥ ⲓⲟⲩⲥⲧⲓⲛⲓⲁⲛⲟⲥ, ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲙⲡⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲧⲟⲙⲟⲥ
ⲛⲧⲉ ⲗⲉⲱⲛ, ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲥⲟⲓⲧϥ ⲛϫⲉ ϯⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲥⲩⲛⲟⲇⲟⲥ ⲛⲧⲉ
ⲭⲁⲗⲕⲏⲇⲱⲛ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲭⲏ
ϧⲁ ⲡⲉϥⲁⲙⲁϩⲓ, ⲉⲑⲣⲟⲩⲉⲣϩⲩⲡⲟⲕⲣⲁⲫⲓⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ.
ⲉⲧⲁⲩⲉⲛϥ ⲇⲉ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲭⲏⲙⲓ ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ϣⲱⲡⲓ
ⲛⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϯⲭⲱⲣⲁ ⲛⲧⲉ
ⲭⲏⲙⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲛϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ, ϫⲉ
ⲗⲃ v. ϩⲓⲛⲁ * ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲉⲣϩⲩⲡⲟⲕⲣⲁⲫⲓⲛ ⲉⲣⲟϥ. ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲉⲑ-
ⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲉⲛⲓⲇⲏ ⲛⲑⲟϥ ⲛⲁϥⲟⲓ ⲛⲓⲱⲧ ⲉϣⲓⲏⲧ ⲡⲉ,
ⲙⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ, ⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲱⲣⲡ ⲙⲡⲓϩⲱⲃ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲉⲛϥ ⲉϣⲓⲏⲧ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲁϥⲑⲱⲟⲩϯ
ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛⲛⲓϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲁϥⲧⲁⲙⲱⲟⲩ ⲉⲛⲏ ⲉⲧⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅
ⲟⲟⲣⲡⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯⲥⲃⲱ ⲛⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲉⲑⲣⲟⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲉⲧⲥⲟⲩⲧⲱⲛ, ϣⲁ
ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲫⲙⲟⲩ ⲉϣⲧⲉⲙϫⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ. ⲉⲧⲁⲩⲏⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲓⲧⲟⲙⲟⲥ,
ⲉⲑⲙⲉϩ ⲙⲙⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲗⲉⲱⲛ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ, ⲛϫⲉ ⲛⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛⲧⲉ
ⲡⲟⲩⲣⲟ. ⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲁϫⲱⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ
ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲡⲓϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲣⲱⲟⲩ, ⲛⲉⲙ
ϩⲁⲛⲕⲉⲙⲏϣ ⲛϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲉϥⲣⲏϯ. ⲟⲩⲟϩ
ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲛⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲓϧⲉⲗⲗⲟⲓ, ⲁⲩⲛⲏ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙⲡⲓⲧⲟⲙⲟⲥ ⲉⲧⲙⲉϩ ⲙⲙⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲁⲩⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲛⲓ-
f. 52 ϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ. * ϫⲉ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲏⲓ
ⲉⲑⲣⲉⲧⲉⲛⲉⲣϩⲩⲡⲟⲕⲣⲁⲫⲓⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲉⲡⲥⲩⲛⲃⲟⲗⲟⲛ ⲙⲡⲓⲛⲁϩϯ.
ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲡⲓϩⲩⲅⲟⲩ-
ⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲓⲙⲁⲧⲟⲓ, ϫⲉ ⲁϣ

ⲛⲥⲩⲛⲃⲟⲗⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ· ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲫⲁ
ϯⲛⲓϣϯ ⲛⲥⲩⲛⲟⲇⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲭⲁⲗⲕⲏⲇⲱⲛ ⲡⲉ ⲑⲏ ⲉⲧⲁⲩⲑⲱⲟⲩϯ
ⲉⲣⲟⲥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲭ̅ⲗ̅ⲇ̅ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ
ⲁϥⲙⲟϩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲁϥϥⲱϫⲓ
ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲡⲓⲧⲟⲙⲟⲥ ⲉⲑⲙⲉϩ ⲙⲙⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲫⲁϧϥ ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲛⲓⲙⲁⲧⲟⲓ. ϫⲉ
ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ⲉⲧⲥⲩⲛⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲛ ⲛⲭⲁⲗⲕⲏⲇⲱⲛ, ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ
ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲛ ⲛⲉⲙⲁⲥ, ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ⲉⲟⲩⲟⲛ
ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲛⲁϩϯ ⲕⲁⲧⲁⲣⲟⲥ· ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧϫⲱⲗ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲓⲙⲕⲁⲩϩ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅· * ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ, ⲛⲛⲉⲥϣⲱⲡⲓ ⲗ̅ⲇ̅ v.
ⲙⲙⲟⲛ, ⲉⲑⲣⲉⲙϭⲓ ⲙⲡⲁⲓϩⲟⲣⲟⲥ ⲛⲛⲁϩϯ ⲫⲁⲓ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.
ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲛⲉⲣⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁⲧⲓⲍⲓⲛ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧϭⲓ ⲙⲙⲟϥ,
ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲕⲁⲧⲁⲣⲟϥ. ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲛⲛⲁϩϯ ⲉⲫⲓⲱⲧ, ⲛⲉⲙ
ⲡϣⲏⲣⲓ, ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ϯⲧⲣⲓⲁⲥ ⲛⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ ⲉⲥϧⲉⲛ
ⲟⲩⲙⲉⲧⲛⲟⲩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ, ϣⲁ ⲡⲉⲛⲛⲏϥⲓ ⲛϧⲁⲓⲉ· ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ, ⲉⲧⲁ
ⲛⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛⲁⲩ ⲉϯⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲉⲧϫⲁⲣϩⲏⲧ, ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ,
ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥⲁⲓϥ, ⲁⲩⲙⲟϩ ⲛϫⲱⲛⲧ ⲉⲙⲁϣⲱ, ⲁⲩⲁⲙⲟⲛⲓ
ⲙⲙⲟϥ, ⲁⲩϯ ⲛⲁϥ ⲛϩⲁⲛⲛⲓϣϯ ⲛⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲉϥϧⲱⲛⲧ
ⲉⲫⲙⲟⲩ ϣⲁⲧⲉⲛ ⲕⲉⲕⲟⲩϫⲓ, ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲛⲓⲉⲣϧⲟⲧ ⲉⲧⲁⲩⲧⲓⲛ-
ⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ, ⲛⲓϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ, ⲁⲩⲛⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛϩⲁⲛⲕⲉⲙⲏϣ
ⲛϧⲓⲥⲓ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲧϩⲉⲙⲕⲟ ⲉⲧⲟϣ, ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲟⲩⲥⲱⲣ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ
ⲧⲭⲱⲣⲁ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲭⲏⲙⲓ. ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ
ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲙⲁⲩ ⲉⲡⲓϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ, ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲁϥⲓ ⲉⲭⲏⲙⲓ ⲛⲉⲙ
ⲡⲉϥⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ, ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲁⲙⲃⲱⲕ, ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ
ⲛϯⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲭⲏⲙⲓ * ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲟⲛⲏ f. 53
ⲥⲁⲡⲉⲙⲉⲛⲧ ⲙⲡⲓϯⲙⲓ, ⲁϥⲉⲣⲏⲥⲓⲭⲁⲍⲓⲛ ⲛϧⲏⲧⲥ ⲛϩⲁⲛⲕⲟⲩϫⲓ
ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲉϥϯⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅. ⲛⲁϥⲓⲣⲓ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲛϩⲁⲛ-
ⲙⲏϣ ⲙⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ ⲛⲁⲧϭⲓⲏⲡⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲥⲱⲓⲧ
ⲙⲟϩ ⲙⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲉϯⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲁϥ.
ⲁϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ϣⲁⲧⲉ
ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϣⲁⲓⲣⲓ ⲉⲡⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲟⲩⲣⲟ ⲓⲟⲩⲥⲧⲓⲛⲓⲁⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉϥⲙⲟⲩ·
ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲁϥϣⲉ

ⲛⲁϥ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲛⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲣⲁϣⲓ,
ⲉϥⲉⲣⲫⲟⲣⲓⲛ ⲙⲡⲓⲭⲗⲟⲙ ⲛⲧⲉ ϯⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ. ⲉⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛϫⲉ
ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲁϫⲱϥ, ⲁⲩⲟⲩ-
ⲱϣⲧ ⲙⲙⲟϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲉⲩϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲣⲁϣⲓ. ⲟⲩⲟϩ
ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ, ⲁϥϯⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅
ⲡⲭ̅ⲥ̅. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ
ⲗⲏ v. ⲉϣⲓⲛⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ. * ⲁⲩⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ
ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲉⲩϣⲱϥ ⲛⲓⲛⲧⲟⲡⲟⲥ, ⲉⲩϧⲱⲧⲉⲃ
ⲛⲓⲡϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲉⲩⲉⲣⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲉⲩⲓⲛ ⲛϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ
ⲉⲧⲟⲩⲭⲱⲣⲁ. ⲁⲡⲗⲱⲥ, ⲛⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ⲡⲉ ⲛⲧⲇⲓⲁⲅⲱⲅⲏ ⲛⲛⲉⲛⲓⲟϯ,
ϧⲉⲛ ⲛⲟⲩϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛϣⲟⲩⲛⲟⲥϯ. ⲉⲩⲛⲏ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛϩⲁⲛ-
ⲛⲓϣϯ ⲛϧⲓⲥⲓ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲑⲗⲩⲯⲓⲥ ⲉⲧⲟϣ. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ
ⲛⲁⲓ, ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲙⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ, ϫⲉ
ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲧⲱⲛⲕ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ, ⲫⲏ ⲉⲛⲁⲛϣⲟⲡ
ⲛϧⲏⲧϥ ⲛϣⲟⲣⲡ, ⲉⲧⲉ ϯⲛⲟⲛⲏ ⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲛⲃⲱⲕ. ⲟⲩⲟϩ
ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ, ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ
ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ, ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲟⲛ ϧⲉⲛ
ϩⲁⲛⲓⲛϣϯ ⲛⲁⲥⲕⲩⲥⲓⲥ. ⲉⲧⲓ ⲟⲛ ⲉϥϣⲟⲡ ⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲥⲱⲣⲡ ⲛⲁϥ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅, ϫⲉ ⲁⲩϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛϫⲉ
ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕϫⲓⲛⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ
ⲛⲧⲉⲕϣⲉ ⲛⲁⲕ ϣⲁ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲕⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲭ̅ⲥ̅. ⲛⲉ ⲥⲟⲩⲁⲓ
f. 54 ⲙⲡⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁϣⲟⲛⲥ ⲡⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ * ⲉⲧⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲇⲉ
ⲛϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲁϥⲑⲱⲟⲩϯ ⲛⲓⲛⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲧϩⲓ ⲡⲓⲛⲧⲣ-
ⲅⲟⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ
ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲙⲟⲩ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲥⲟⲩ̅ⲃ̅ ⲙⲡⲁϣⲟⲛⲥ.
ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲁϥϯⲭⲉⲣⲁ ⲛⲁϥ,
ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉϥϫⲉⲙϫⲟⲛ ⲛⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛⲁϥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁϥ,
ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲛⲙⲟⲕ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ, ⲁ ⲡⲁⲗⲁⲥ ⲟⲗⲟⲛⲗⲉⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ,
ⲁ ⲛⲓⲙⲟⲩⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲇⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲛⲏ ⲉⲧⲛⲟⲩⲧ (1) ϧⲱⲛⲧ

(1) Cosi il ms. forse per ⲉⲧⲙⲟⲩⲧ.

ⲛϫⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ, ⲉⲣⲉ ⲛⲕⲁϩⲓ ⲛⲁⲕⲟⲧϥ ⲉⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲕⲉⲥⲟⲛ.
ⲟⲩⲟϩ ⲫϯ ⲛⲉ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ϯⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ ⲛϯⲧⲩⲭⲏ ⲛⲁⲩⲉ
ⲛⲁⲥ ⲉⲱⲟⲛ, ⲛⲉϫⲉ ⲡⲉϥⲛⲁⲟⲛⲧⲏⲥ ⲛⲁϥ. ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϩⲁⲣⲁ
ⲕⲉⲣϩⲟϯ ϩⲱⲕ ⲛⲟⲟⲕ ⲟⲩⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲛⲧⲁⲡⲁⲓⲏ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ
ⲛⲁⲩⲛⲣⲓ ⲁⲣⲉϣⲁⲏ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ, ⲛⲉⲏ ⲓⲥⲁⲁⲕ, ⲛⲉⲏ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲓ ⲡⲡⲁ-
ⲛⲟⲟ, ⲛⲥⲉϫⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲟⲟⲕ ⲟⲩⲟⲛⲏⲓ, ϯⲛⲁⲧⲉⲛϩⲟⲩⲧⲥ ⲁⲛ * ⲓⲓ v.
ⲱ ⲟⲩⲟⲓ ⲡⲣⲱⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲡⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲡⲡⲁⲓⲣⲓϯ. ϯϫⲱ ⲡⲛⲟⲥ
ⲛⲁⲕ ⲱ ⲡⲁⲩⲛⲣⲓ, ϫⲉ ⲛⲱⲩⲥⲛⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲥⲁϩⲓ ⲛⲉⲏ ⲫϯ ⲛϥⲟ
ⲛⲥⲟⲛ ⲛⲉⲏ ⲡⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉⲏ ⲛⲏ ⲉⲱⲟⲩⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲉϩⲟϯ
ϧⲁϫⲱⲟⲥ ⲏⲧⲁⲓⲟⲩⲛⲟⲩ ⲟⲁⲓ. ⲕⲁⲏ ⲛⲉⲏ ϫⲉ ϩⲁⲛⲟⲛⲏ ⲛⲉ, ⲁⲗⲗⲁ
ⲥⲉϧⲟⲥⲓ ⲛϫⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩⲛⲟⲩ ⲟⲁⲓ ⲡⲣⲱⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲩⲟⲛ ϩⲓϫⲉⲛ
ⲛⲕⲁϩⲓ ⲱ ⲡⲁⲩⲛⲣⲓ. ⲁⲛⲁⲩ ⲛⲁⲕ ⲉⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲟⲩⲁⲛⲉⲣⲱϥ ⲉⲧⲉ
ⲛⲏ ⲛⲉ ⲉⲟⲟⲩⲉⲛⲟⲓ, ϫⲉ ⲉⲩⲱⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲩⲛⲏ ⲛⲥⲱⲟⲩ, ϫⲉ ⲛⲱⲟⲥ
ⲥⲉϧⲟⲥⲓ ⲛⲁⲩ ⲡⲣⲓϯ, ⲕⲉⲡⲉⲣ ⲛⲏⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲛⲏⲁⲩ ⲥⲟⲩⲱⲟⲛ ⲫⲛⲟⲃⲓ
ⲉⲛⲧⲏⲣϥ. ⲱ ⲡⲁⲩⲛⲣⲓ, ⲛⲏⲱⲟⲓⲧ ⲉϯⲛⲁϩⲱⲗ ⲉⲣⲟϥ, ⲛⲏϩⲱⲗ
ⲉⲣⲟϥ ⲉⲛⲉϩ, ⲛϥⲁⲩⲱⲏ ⲉⲟⲛⲛⲟⲩ ⲛⲥⲱⲓ, ⲛⲏⲛⲁⲩ ⲉⲛⲟⲩϩⲟ
ⲉⲛⲉϩ. ⲛϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ ⲉⲟⲛⲛⲟⲩ ⲛⲥⲱⲓ ϩⲁⲛⲩⲁⲃⲓ (1) ϩⲟ ⲛⲉ,
ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲟⲓ ⲁⲱⲣⲟⲛ ⲛⲥⲉϫⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ, ⲟⲩⲗⲉ ⲟⲛ ⲛⲁⲩⲩⲏⲛ
ϧⲁⲧϩⲛ ⲛⲁⲥϫⲏ ⲛⲟⲩϩⲱⲃ ϩⲁⲣ ⲛⲉ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩⲟⲛⲩ ⲉⲣⲟϥ. ⲛⲁⲓ
ⲗⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ, ⲛϫⲉ ⲛⲛⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲗⲁⲛⲛⲁ ⲛⲃⲉⲣⲓ *, ⲛⲛⲁϩⲃ f. 55
ⲡⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲣⲉⲛⲉⲁ, ⲁϥⲕⲱϥ ⲛⲛⲉϥϩⲟ ⲉⲛⲥⲁ ⲛϯⲁ-
ⲛⲁⲧⲟⲗⲏ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲉϥⲛⲁⲟⲛⲧⲏⲥ. ⲭⲉ ϧⲱⲛϯ ⲉϧⲟⲩⲏ ⲉⲣⲟⲓ
ⲛⲁⲩⲛⲣⲓ ⲭⲉ ⲁ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲫⲟϩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲛϫⲱⲃ,
ⲁϥⲁⲛⲟⲛ ⲛⲧⲉϥϫⲓϫ ⲉⲛⲟⲩϯ ⲁϥϫⲁⲩ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϥϫⲱ
ⲛⲛⲟⲥ. ⲭⲉ ⲛⲁⲟⲥ ⲛⲓⲥ ⲛⲭⲥ ⲫⲓⲉⲛⲣⲓⲧ ⲛⲧⲁϯⲧⲩⲭⲏ, ϯϯ ⲛⲁⲡⲛⲁ
ⲉϧⲣⲏⲛ ⲉⲛⲉⲕϫⲓϫ. ⲫⲁⲓ ⲗⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟϥ, ⲁϥϯ ⲛⲛⲉϥⲛⲁ ⲉⲛⲉⲛϫⲓϫ
ⲛⲛⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲥⲟⲩⲏ ⲛⲛⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁⲩⲟⲛⲥ. ⲁϥⲕⲱⲥ
ⲛⲛⲉϥⲥⲱⲛⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲛϫⲉ ⲛⲉϥⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲛⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉⲏ ⲛⲏ
ⲉⲑⲛⲉⲛⲁϥ ⲁⲩϫⲁϥ ϧⲉⲛ ⲟⲛⲟⲛⲏ ⲛⲧⲁⲛⲃⲱⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲏ
ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ. ⲱⲟⲩ ⲛⲁⲧⲟⲩ ⲡⲣⲱⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲉⲟⲛⲁⲓⲣⲓ ⲛⲟⲩⲛⲁⲓ

(1) Il ⲛ di ϩⲁⲛ è scritto sulla linea, posteriormente.

ⲙⲣⲏϯ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ, ϧⲉⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ, ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥϫⲓⲛⲉ-
ⲛⲕⲟⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϫⲉ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ
ⲙ̅ⲃ̅ ⲛⲓⲛⲫⲏⲟⲩⲓ, ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲛⲁϥϫⲏ ⲙⲙⲟϥ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉ*ⲑⲟⲩⲁⲃ
v. ⲁⲃⲃⲁ ⲗⲁⲙⲓⲛⲗ, ⲡⲓϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ.
ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲑⲣⲉⲛⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙⲙⲟⲥ, ϩⲓⲧⲉⲛ
ⲡⲓϩⲙⲟⲧ, ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅. ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧϥ, ⲉⲣⲉ
ⲱⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲁⲓⲟ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲏⲥⲓⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲉⲣⲡⲣⲉⲡⲓ ⲛⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ
ⲟⲩⲟϩ ⲛⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙⲁϥ· ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ
ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲁⲙⲏⲛ.

ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲓϫⲱⲃ ⲉⲧⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲭⲁⲏⲗ ⲧ ⲙⲁⲧⲟⲓ ⲧⲭⲉϩⲗⲓ
ⲁⲙⲏⲛ.

ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϯ ⲡⲓⲕⲁϯ ⲛⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲣⲉϥⲱϣ ⲡⲓⲗ̅ⲓ̅ ⲥⲁⲣⲁⲡⲓⲱⲛ ⲛⲉⲙ
ⲡⲓⲗ̅ⲓ̅ ⲙⲏⲛⲁ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲓⲥⲁⲁ ⲡⲓⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲣⲉϥⲱϣ ⲫϯ ϣⲉⲛϩⲏⲧ ϧⲁⲣⲟϥ ⲧⲉϥⲭⲱ
ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲙⲏⲛ ⲫϯ ⲫⲏ ⲉⲧⲛⲁϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲫϯ ⲭⲱ ⲛⲁϥ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱϥ Ⲉ ⲑⲑ (?).

ⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲥⲉⲧⲏⲣⲡⲥ (*sic*) ⲫϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲁϥ ⲁⲙⲏⲛ.

TRADUCTION

La vita del nostro padre santo Abba Daniel egumeno di Scete, colla vita dei santi coi quali stette; e il giorno nel quale morì è l'8 del mese di Pasons, nella pace di Dio.

O miei diletti, veramente « è mirabile Iddio nei suoi santi » ha detto il santo profeta salmista David, nel suo salterio venerato. Veramente un giardino pieno di ogni specie di alberi pieni di dolci frutti è la vita e il vivere dei santi tutti, che fecero interamente la volontà di Dio, specialmente il nostro padre egumeno di Scete, Abbā Daniele, perfetto in ogni virtù dello Spirito Santo. Il nostro padre Abba Daniele, il prete, era ancora in Scete, col giovine discepolo che abitava presso lui, il cui nome era Sergio, ma dopo pochi giorni morì Apā Sergio. Morto il fratello, sorse il vecchio Abbā Daniele, prese seco il suo discepolo, e andò ad Alessandria, poichè era costume che il gran padre (*Abbate*) di Scete andasse in Alessandria, nella grande festa *della Pasqua*, per far visita all' arcivescovo. Giunti in Alessandria all' ora 11ª del giorno, videro un fratello cinto nei fianchi di un panno; quel fratello avea aspetto di stolido, ed altri stolidi camminavan con lui, e quel fratello barcollava (?) come fosse dissennato, portava via dal mercato *cibi*, mangiandone e dandone a coloro che erano con lui. Chiamavasi Marki (*Marco*), e dimorava nelle scuderie (?) pubbliche, ed ivi lavorava come uno scimunito, *quel lavoro che può far uno sciocco*, guadagnando 100 arkion al giorno, ed ivi dormiva, e dei 100 arkion che guadagnava, con 12 di essi comprava il pane, e il rimanente dava ai suoi compagni scimuniti. Tutta la città lo conosceva per la sua stoltezza. Ma Abbā Daniele disse al suo discepolo : va, figliuol mio, informati dove abiti questo scimunito. Quegli allora andò, dimandò, e gli fu indicato che abitava nelle scuderie (?) pubbliche.

Dopo che il vecchio, *A. Daniele*, ebbe fatto visita all' arcivescovo, al dimani, andò il vecchio, per disposizione di Dio, trovò Marco lo scimunito innanzi al grande Tetrapylon. Subito il vecchio balzò fuori, lo prese, e gridò ad alta voce, dicendo: venite, vedete, o abitanti di Alessandria. Allora lo stolido si prostrò, venerò il vecchio; e una grande moltitudine si era radunata verso lui, ma il discepolo, *compagno di Abbā Daniele*, se ne stava lontano, in grande timore. La gente disse al vecchio : egli è uno scimunito, non parlare con lui, che non ti abbia ad oltraggiare. Rispose il vecchio e disse loro : voi siete scimuniti, imperocchè non evvi alcuno in questa città, e neppur io, che sia come costui. Si radunarono molti del clero, che conoscevano il vecchio, dicendogli : che ti ha fatto di male questo scimunito? Disse loro il vecchio : portatemelo al cospetto dell' arcivescovo. Disse il vecchio all' arcivescovo : in verità, o mio santo padre, non vi è oggi alcun giusto in questa città, da comparar con costui. Allora conobbe l'arcivescovo che la cosa in riguardo di lui, *Marco*, era stata rivelata da Dio al vecchio. Sorse allora l'arcivescovo col vecchio, venerarono lo scimunito, scongiurandolo molto, dicendo : qual è la tua condizione? Essendo stretto da essi, volea fuggire, e manifestò loro la sua condizione, dicendo : io sono un monaco cui la passione della fornicazione ha dominato per 15 anni. Dopo ciò dissi fra me medesimo : Marco, ecco da 15 anni sei precipitato nella fornicazione, essendo schiavo del Nemico, *del diavolo;* contienti dunque fin che compensi essi, coll' essere schiavo di Cristo; sorgi ora, va alla città di Alessandria, fatti là scimunito per Iddio, per 10 anni — poichè oggi è il compimento dei 10 anni della mia balordaggine. I vecchi *Abba Daniele e l'arcivescovo*, all'udire ciò, piansero insieme; si fece notte e Abbā Daniele riposò. Quando fu il mattino, disse al suo discepolo : va, chiama Apā Marco, perchè preghi su noi, innanzi che ce n'andiamo a Scete. Il fratello andò a cercarlo, ma lo trovò che si era addormentato nel Signore. Tornò e ne informò il vecchio, il quale ne informò l'arcivescovo; l'arcivescovo ne informò lo stratelatēs. Immediatamente il vecchio inviò il suo discepolo al *monastero di* Enaton dicendo : che si adunino al *suono del sacro* legno; e raduna su presso noi tutti i nostri padri, dicendo loro : venite tutti per prendere della benedizione di questo santo. In tal modo salirono i vecchi

di Enaton in grande letizia, con palme e rami di olivo, e lo seppellirono bellamente, profondendo aromi, tanto che una moltitudine di cittadini lo seguiva (*il morto*) portando in mano rami e ceri accesi, portando al sepolcro il corpo del servo di Dio, piangendo per il nostro padre Apā Marco e lodando Iddio, che sì grandi onori dà a coloro che lo amano.

Avvenne un' altra volta, che stando il nostro santo padre Daniele nel *basso* Egitto col suo discepòlo, e ritornando a Scete, navigavano sul Nilo, e giunti ad un villaggio, disse il vecchio ai barcaiuoli; approdiamo qui! Ma il suo discepolo mormorava, dicendo; fino a quando andremo vagando? andiamocene dunque a Scete! Dissegli il vecchio : no! ma piuttosto approdiamo ora quì. Saliti che furono, sedettero nel mezzo del villaggio, a guisa di pellegrini. Il discepolo disse al vecchio; sta egli bene così, che noi sediam quì come ubbriachi? se è così, *se dobbiam pernottare*, andiamo alla chiesa fino al dimani. Ma il vecchio gli disse : no! ma sediamo in questa via. Sedendo essi così, poichè si era fatto notte, il discepolo stava adirato contro il vecchio. Sedevamo (1) ed ecco un vecchio venne verso noi, ed avendo veduto Abbā Daniele, ne baciò i piedi, piangendo amaramente; abbracciò quindi anche il discepolo, dicendo loro; sorgete, fate la cortesia, venite in mia casa! e noi lo seguimmo, chè teneva nella mano una torcia accesa, girando per i crocicchi delle vie, cercando i pellegrini; chiunque ogni giorno egli trovava, lo portava presso di sè. Condotto che ebbe in sua casa il vecchio cogli altri pellegrini che avea trovato, mise l'acqua nel catino, lavò i piedi di loro tutti, poichè egli abitava solo nella casa; appose subito la mensa innanzi a loro e mangiarono. Dopo che ebbero mangiato, tolse quello che loro era sopravvanzato, e lo diede ai cani del villaggio. Perocchè tale era il suo costume, di non lasciar nulla in sua casa fino al domani.

Dopo ciò sorse Abbā Daniele; si ritirò da parte e tutta la notte (2) . . . . . .

. . . . . .

tu non dicessi avanti ad alcuno, non ti ho informato. Dunque, o figliuol mio, quel vecchio, il suo nome è Eulogio. Il suo mestiere

(1) Come ha notato il Zoega, il racconto passa quì dalla terza alla prima persona e viceversa.

(2) Lacuna, v. s.

era di tagliapietre e guadagnava una piccola moneta al giorno, col suo mestiere. Ogni giorno quando annottava, quei pellegrini che trovasse nel villaggio, li portava alla sua casa per ministrar loro, e quel che gli restasse, lo prendeva e lo dava ai cani del villaggio, siccome tu hai veduto. Tale è il suo agire fin da quando era giovine, poichè oggi ha 100 anni e più, ma il Signore gli dà forza, e guadagna giornalmente la piccola moneta. Perocchè quando io era ragazzo, sono ormai 40 anni, venni in quel villaggio, a vendere i lavoretti della mia mano; quando fu sera, mi condusse alla sua casa, vidi quello che egli faceva e ne fui grandemente meravigliato. Quando di nuovo venni in questo luogo, mi ricordai della virtù di quest' uomo, digiunai e passai tutta la settimana, pregando Dio che gli assegnasse molte *ricchezze*, per poter maggiormente servire i pellegrini. Avendo digiunato 3 settimane, caddi giù e m'addormii *estenuato* per la *grande* penitenza. Ed ecco mi apparve un uomo risplendente che mi disse : che hai, Daniele? ed io gli dissi : ecco io, o mio signore, ho promesso al Signore che non tornerei a mangiare prima che mi esaudisca in riguardo di Eulogio il tagliapietre, affinchè gli mandi benedizione, *ricchezze*, perchè possa servire i pellegrini e non lavorare. Ma egli mi disse : non dimandare così, poichè *così come è*, è ben fatto. Ed io gli dissi : no! no! mio Signore, ma dàgli ricchezze, affinchè possa operare il bene coi pellegrini, e ciascuno dia gloria al Signore; ma egli di nuovo mi disse : ed io ti dico che *così com' è*, è ben fatto; dacchè vuoi che gli si dia di più, sii tu mallevadore della sua anima, che si salverà nell'abbondanza, ed io gli darò *ricchezze*. Io gli dissi : ripeti da me la salute della sua anima. Mentre io diceva questo in visione, mi trovai come se stessi nella santa Anastasi, *il S. Sepolcro di Gerusalemme;* vidi un fanciullo luminoso, e quegli che mi accompagnava, gli disse : ecco! questi è il mallevadore di Eulogio; ed egli mi disse : bada bene! poichè io ricercherò la sua anima da te; ed io gli dissi : sì, mio Signore! Così dicendo, vidi due uomini che ponevano assai ricchezze in grembo ad Eulogio. Subitamente mi svegliai su, e conobbi che la mia preghiera era stata esaudita, e lodai Iddio. Eulogio poi pregò Iddio in quel giorno, come era sua consuetudine quotidiana, uscì a lavorar le pietre, ma ad un tratto, battè su una pietra e trovò che era vuota; battutala, trovò una grotta piena

di ricchezze. Subitamente fu in istupore, dicendo da sè : queste ricchezze sono degli Ismaeliti; che farò? se le porterò in mia casa, lo udirà il governatore e me le toglierà; le porterò nel paese, là dove nessuno mi conoscerà. Subitamente trovò una nave, vi montò colle ricchezze, andò a Costantinopoli, e dimenticò affatto la carità. Andò presso l'imperatore Giustiniano, gli diede molte ricchezze, *onde* lo creò governatore (1), e fece molte ricchezze. Per tal guisa divenne superbo e senza misericordia.

Dopo due anni, di nuovo vidi in visione, come se fossi nell' Anastasi; vidi il fanciullo luminoso e dissi fra me : che è divenuto oggi Eulogio? dopo ciò vidi Eulogio trascinato al luogo dove era il fanciullo luminoso, come un condannato. Mi conturbai subito per la visione, essendo in grande angoscia e dicendo : guai a me, poveretto! io stesso ho dato a rovina la mia anima! Sorsi, presi il bastone, andai al villaggio per vendere il mio lavoro: sedetti, aspettando, secondo il costume, Eulogio che venisse da me. Quando fu sera, io non lo vidi, nè alcun uomo parlò con me. Passando una vecchia presso me, io le dissi : di grazia, o madre, va e portami tre pani per mangiare, poichè oggi non ho peranco mangiato. Avvenne che quando le dissi così, rispose e mi disse : non sai che tu sei un giovine, nè ti conviene di andare al villaggio? ovvero non sai che il monaco deve sempre essere in ritiratezza? Io le dissi : scusami, poichè sono uscito per vendere i lavoretti della mia mano; ma ella mi disse alla sua volta : vendi il tuo lavoro domattina, non sedere così fino a sera; dacchè sei un monaco, va a Scete. Ed io le dissi : di grazia, lascia queste parole; quell' uomo, timorato di Dio, e che quì raccoglieva i pellegrini, vive oggi o non vive? Ed ella mi disse : o mio signore padre! veramente eravi un tagliapietre in questa via, che fece molto bene ai pellegrini. Il Signore, conosciute le sue opere, gli ha accordato grazia, egli oggi è governatore. Quando udii queste cose, dissi fra me : sono io (2)...

. . . . . .

allora, stanco, dissi : me n'andrò a Scete; se Iddio vuol salvare l'anima di Eulogio, sarà salvo. Io poi cercai una nave, ne trovai una di Alessandria, vi montai per andare alla mia cella. Mon-

(1) Il testo ge'ez (l. 209) dice chiaramente che Eulogio diede il tesoro trovato all imperatore, il quale lo creò governatore.

(2) Lacuna, v. s.

tatovi, mi addormentai, vinto dal dolore dell' animo; di nuovo mi vidi nell' Anastasi santa, vidi quel fanciullo luminoso che sedea nel luogo santo e mirò me, irato, tal che per la paura di lui, io tremava come una foglia mossa dal vento, e per la paura di lui non potea aprir bocca, poichè il mio animo divenne di sasso (1); mi disse : tu non andrai a compire quello che hai detto? E comandò a due di coloro che stavano presso lui di sospendermi *legato*, in alto, ed essi mi sospesero da terra; e mi disse : guarda bene! non andare a cosa sopra le tue forze e non dir parola! ed io, sospeso così in alto, non poteva aprir bocca; allora fu, *si udì* una voce : è venuta la regina! Al vederla io mi confortai, e le dissi : abbi misericordia di me, o mia Signora! Ed ella mi disse : che vuoi? le dissi : per la malleveria di Eulogio io sono sospeso in alto. Ed essa mi disse : io pregherò per te. E la vidi prendere i piedi del fanciullo e baciarli. Ed egli mi disse : guarda di non far più alcun che di somigliante! Ed io risposi : no, o mio Signore! ho peccato, perdonami! Allora fui sciolto e lasciato giù; mi disse : va alla tua cella, ed io lo restituirò, *Eulogio*, al suo primo grado. Quando mi destai, mi rallegrai assai, dicendo : sono libero della malleveria di Eulogio! diedi gloria a Dio, e andai alla mia cella. Dopo tre mesi udii che era morto Giustiniano imperatore, ed un altro era stato messo al suo posto, e presso di lui furono accusati tre governatori, dei quali questi sono i nomi : Doxicrates, Psimpios, ed Eulogio. L'imperatore comandò di togliere loro tutti gli averi, e quindi di recidere loro la testa colla spada. Eulogio all'udire ciò, abbandonò ogni cosa, fuggì di notte da Costantinopoli; ma l'imperatore comandò che ovunque si trovasse Eulogio, fosse ucciso di spada. Subito egli, *Eulogio*, andò al suo villaggio, cambiò gli abiti, e si vestì come dapprima. Quando la gente del suo villaggio lo videro, andarono tutti verso lui, dicendogli : abbiamo udito che sei stato fatto governatore; ma egli disse : ciò non è vero, ma essendo fuori, a lavorare, andai nel santo deserto e pregai; forse *quello che voi dite*, è un altro Eulogio e non sono io. Allora sedendo solo, disse : sorgi, o misero, prendi gli ordigni da tagliapietre e lavora; questo non è il Palazzo, non cercare il Palazzo, che non ti abbiano a prendere anche la testa. Prese allora gli ordigni di

(1) Correggi il ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱⲙⲓ del ms. in ⲁϥⲉⲣⲱⲙⲓ.

tagliapietre, andò alla via della pietra, dove avea trovato le ricchezze, cercò di nuovo se ne trovasse ancora. Scavò là, fino all'ora sesta, ma non trovò nulla. Allora sedendo, rispensava le ricchezze che avea perdute e i servi ed il fasto nel quale era, e disse a sè stesso : sorgi! lavora! non è questo l'Egitto? E a poco a poco si tranquillò il suo animo, per le preghiere della Signora di noi tutti, la santa Madre di Dio, Maria, e venne nella sua condizione di prima, poichè il Signore non rigetta, dimenticando le fatiche anteriori.

Dopo pochi giorni andai a quel villaggio per vendere i miei piccoli lavori. Quando fu sera, *Eulogio* mi condusse secondo il costume, e lo vidi, e molti lo lodavano, ed io sospirai dicendo : come son grandi le tue opere, o Signore! tutte le cose hai fatte con sapienza; e qual Iddio è grande come il nostro Dio che suscita il povero dalla terra ed il misero dallo sterco? I giudizi di Dio non sono sindacabili; io peccatore mi levai *giudice* sulle tue opere, per mandar la mia anima all' inferno. Quindi mi condusse alla casa, mi lavò i piedi, seconde il costume, ci appose la mensa e quindi mangiammo. Gli dissi : quali sono le tue notizie, o mio fratello Eulogio? dissemi : accolgo la tua preghiera su me, o mio santo padre, poichè sono un povero uomo che non ho nulla. Io gli dissi : meglio per te che sei senza alcun che, di quello che se l'avessi; mi disse : perchè, o mio padre, ti scandalizzi? Allora gli manifestai ogni cosa e piangemmo insieme. Quindi mi disse : prega per me, o mio signore padre, affinchè Iddio mi perdoni i peccati, e sempre io cammini così.

Ecco, o mio figlio, ti ho mostrato ogni cosa; e Dio gli dà ancora forza di guadagnare la piccola moneta ogni giorno : guarda di non dire queste cose ad alcuno, finchè il Signore non mi visiti, *finchè io muoia*. Diamo anche noi gloria al nostro Signore Gesù Cristo che ha un'altra volta ricondotto l'anima di Eulogio, e non ha permesso che le sue *antiche* fatiche gli andassero perdute : gloria e onore Gli son propri in eterno. Amen.

Avvenne dopo ciò che la fama del nostro padre Abbā Daniele si sparse ovunque, e molti desideravano conseguire la sua santa benedizione, specialmente i monasteri dei santi. In quella regione eravi un monastero, nel quale stavano molte vergini che possedevano una piccola sostanza, con cui sostentavano i poveri ed i pellegrini. Ma il demonio non potea sostenere di vedere queste

grandi opere buone, cioè la carità che facevano con tutti; entrò nell' animo di un capo di ladroni, che era in quei luoghi, perchè prendesse seco tutti i ladroni che andavano con lui, alla sera, a quel monastero per derubarlo : detto questo ai suoi uomini, ne furono lietissimi. Andarono subito al monastero, pensavano in qual modo prenderlo, ma non trovarono il modo, perchè il muro di cinta del monastero era ben forte. I ladroni, quando videro la propria impotenza, furono abbattuti di animo. Ma il capo ladro parlò loro, dicendo : se non farete come io vi dirò, non potremo prendere nulla da esso monastero. Gli risposero coloro : quel che ci dirai, noi lo faremo. Disse loro : sorgete, trovatemi delle vesti di monaco, un mantello nero con una cocolla, piena di croci a somiglianza di Abbā Daniele di Scete. Quando l'ora sarà avanzata, mi vestirò di essi *abiti*, prenderò un bastone nella mano e busserò alla porta del monastero : quando mi vedranno, mi apriranno per riguardo di lui, *d'Abba Daniele*, ed io stesso vi significherò prestamente, perchè possiate tranquillamente prenderlo. Quando udirono tali cose, si rallegrarono assai, e cercando prestamente, gli portarono gli abiti, come avea detto loro. Quando fu il tempo, sorse il capo dei ladroni, si vestì degli abiti, prese un bastone nella mano, e andò alla porta del monastero. Quando ebbe picchiato, la portinaia gli rispose : donde sei o mio padre, e che vuoi? E disse a lei : va e di' alla badessa che Abbā Daniele, il prete di Scete, sta sulla porta dicendo : dammi ricetto presso te fino al domani mattina, di buon'ora. La portinaia andò e disse queste parole alla badessa : il nostro padre Abbā Daniele il prete di Scete, sta sulla porta, e mi ha detto questo, perchè lo dicessi a te. Quando essa udì che Abbā Daniele era sulla porta, sorse immantinente con tutte le sorelle, accorsero alla porta, baciarono i piedi dell'uomo, e l'introdussero con grande onore. La badessa colle sorelle misero l'acqua in un catino, e gli lavarono i piedi, e quando volevano preparargli il letto sopra, nel monastero, le rattenne dicendo : Vivaddio! io non oltrepasserò questo luogo fino al domani. Terminato di lavargli i piedi, la badessa prese di quell'acqua, ne pose sulla testa, e sulla faccia e così tutte le sorelle presero dell'acqua del catino, mettendola sul capo e sulla faccia con fede. Eravi fra esse una sorella cieca fin dalla fanciullezza; anche essa, quando udì la letizia delle sorelle, disse loro; date anche a me dell' acqua

del vecchio. Esse la presero e la condussero sopra il catino: gridò dicendo : « Te beato, o mio padre Abbà Daniele, Iddiò è col tuo nome! abbi misericordia di me! » Ed empita la mano di acqua, la gittò sulla faccia e immantinente racquistò la vista. Oh quanto fu in quel momento il gridare e il rallegrarsi di tutte le sorelle, che accorrevano a baciare i piedi di quel ladrone, specialmente colei che avea ricuperata la vista, gridando e dicendo : « Te beato, o nostro padre santo, poichè per mezzo dell'acqua dei tuoi piedi, mi hai di nuovo data la luce ». Il capo dei ladroni, al vedere queste cose, fu preso da turbamento e timore; dopo che tutte le sorelle si addormentarono, egli non dormiva punto, ma sedeva piangendo, tanto che le lacrime bagnarono la terra, e diceva : guai a me, povero peccatore che ho sciupato tutto il mio tempo malamente, in grande vanità, ecco! quest' uomo, solamente col porre io su me il nome di lui, ha fatto sì che l'acqua dei miei piedi desse il lume ai ciechi; oh qual uomo mai egli è! Guai a me povero peccatore, che ho vissuto incurante della mia salvezza! Mentre queste cose diceva, piangendo, il ladrone, i suoi uomini passarono tutta la notte alla porta *del monastero* colle spade, aspettandolo che aprisse loro, ed egli li ascoltava tacendo, e non parlando. Quando fu giorno, stando essi alla porta come cani, se ne tornarono di nuovo, scornati, al loro luogo. Al mattino sorse il ladrone, uscì dalle sorelle, in pace. Mentre camminava per la via, i ladri lo circondarono e gli dissero : che ti è avvenuto tutta questa notte? Disse loro : nulla io ho più di comune con voi! Dissergli : perchè? Ed egli narrò loro tutto ciò che gli era avvenuto. Prese subito la via di Scete, verso il nostro santo padre Daniele, abbandonò ogni cosa e divenne monaco eletto fino alla morte.

Accadde anche, allorchè era imperatore l'empio Giustiniano impuro che conturbò tutto il mondo e la chiesa cattolica dovunque, imprese a corroborare la credenza maledetta dell' impuro sinodo di Calcedonia in ogni luogo; disperse il gregge di Cristo, perseguitò i vescovi ortodossi cogli arcivescovi, li cacciò dalle loro sedi. Nè bastò all' empio Giustiniano, ma mandò l'empio « tomos » di Leone, ricevuto dall' empio concilio di Calcedonia, e lo mandò per ogni luogo soggetto al suo dominio, perchè fosse da tutti sottoscritto. Quando lo portarono nell' Egitto, fu grande turbamento di tutti i fedeli ortodossi che erano nel paese

di Egitto. E lo portarono su, al santo monte di Scete, affinchè i padri lo sottoscrivessero. Ma il nostro padre Abbā Daniele, poichè era l'abbate di Scete in quel tempo, il Signore gli rivelò la cosa prima che lo portassero, *il tomos*, a Scete. E il santo radunò tutti i vecchi, mostrò loro quello che il Signore gli avea rivelato, e li ammaestrò tutti, perchè fossero forti nella retta fede fino alla morte, per non rinnegare. Quando i soldati dell' imperatore portarono il « tomos » pieno di ogni empietà, di Leone trasgressore, nel santo monte di Scete, il nostro padre santo Abbā Daniele superiore uscì ad incontrarli, con molti vecchi dei monaci santi come lui. E quando i vecchi incontrarono i soldati, trasser fuori il « tomos » pieno di empietà, lo porsero ai vecchi, dicendo : l'imperatore ha comandato che voi tutti sottoscriviate il simbolo della fede. Rispose il nostro santo padre Abbā Daniele, superiore benedetto, e disse ai soldati : qual simbolo della fede è codesto? Gli dissero : quello del grande sinodo di Calcedonia, nel quale si radunarono i 631 vescovi. Il nostro santo padre Abbā Daniele, pieno della grazia dello Spirito Santo, balzò su, prese quel « tomos » pieno di ogni empietà e lo lacerò, gridando e dicendo ai soldati : anatema sull' impuro sinodo di Calcedonia, anatema su chiunque è in comunione con esso, anatema su chiunque crede in conformità di esso, anatema su chiunque rinnega i dolori della salvezza, *la redenzione* di Cristo. Ma non sarà che noi accoglieremo quest' empia regola di fede, in perpetuo, ma anatematizziamo chiunque la tiene, e chi crede in sua conformità. Noi fino al nostro ultimo respiro, crediamo nel Padre, nel Figlio e nello Spirito Santo, Trinità consustanziale in una sola Divinità. Avvenne che quando i soldati videro la grande fermezza del nostro santo padre Abbā Daniele e come egli si comportò, assai si empirono d' ira; lo presero, gl'inflissero grandi tormenti, tanto che per poco ne fu presso a morire, per le molte ferite che gli diedero. Anche i vecchi sopportarono molti travagli e molti supplizî, tanto da disperdersi per tutta la terra d' Egitto. Il nostro santo padre Abbā Daniele nel vedere i turbamenti, sorse, andò in Egitto, col suo piccolo discepolo e andò a Tambok piccolo villaggio di Egitto, costrusse un piccolo monastero ad occidente del villaggio e stette ivi tranquillo alcuni pochi giorni, lodando il nostro Signore Gesù Cristo. Facea molte penitenze innumerabili, tanto che la sua fama empì ogni luogo, e ne lodavano

Iddio che era con lui. Stette colà molti giorni, finchè il Signore fece ammalare e morire l'empio imperatore Giustiniano. E il santo vecchio Abbā Daniele sorse e andò al santo monte di Scete in grande letizia, cinto della corona di confessore. Allorchè tutti i fratelli udirono ciò, sorsero e gli uscirono incontro tutti, lo venerarono con grande gioia ed egli entrò nel suo antro (*monastero*) lodando N. S. Gesù Cristo. Dopo non molti giorni che era tornato a Scete il nostro santo padre Abbā Daniele, i barbari entrarono nel santo monte, portando desolazione nel luogo, uccidendo i vecchi, portando schiavi alquanti di essi nei loro paesi; in una parola, misero in ruina il soggiorno dei padri, con pessime opere, infliggendo loro grandi travagli e assai tribolazioni. Avvenne dopo ciò, che il nostro padre Abbā Daniele disse al suo discepolo : s orgi, figlio mio, andiamo all'abitazione dove abitavamo dapprima, che è il monastero di Tambok. Sorse il nostro santo padre Abbā Daniele, e andò col suo discepolo a quel luogo, e stette di nuovo in grandi mortificazioni.

Mentre abitava colà, gli fu rivelato per mezzo di un angelo del Signore, dicendo : è vicino il giorno della tua partenza dal mondo per andare presso Colui cui tu ami, Cristo. Era quel giorno il principio del mese di Pašons. Sorse il santo vecchio e radunò i fratelli che erano nella torre, e disse loro : è vicino il giorno della mia morte, e subito si coricò e ammalò il 2 di Pašons. Dopo ciò tornò il suo discepolo, lo salutò, ma non potè rispondergli. Disse il discepolo : o mio padre santo, che hai oggi? Rispose e gli disse : figliuol mio, la mia lingua è legata oggi, le giunture del mio corpo si disfanno, le membra (?) si avvicinano al loro cessare; la terra tornerà di nuovo alla terra, e Dio sa dove andrà la misera anima. Dissegli il suo discepolo : o mio padre, temi anche tu, perfetto in tal misura? Dissegli : o mio figliuolo, se Abramo con Isacco e con Giacobbe fossero in mia presenza, a dirmi : tu sei giusto! io non avrei fiducia. Guai ad ogni uomo peccatore in tal modo. Ti dico, o figliuol mio, che Mosè il quale parlò insieme con Dio, 570 volte (1), con i profeti e i santi tutti temono di quest'ora *della morte;* ancorchè sia giusto, in quest'ora è pieno di angoscia ogni uomo che è sulla terra, o figlio mio. Guarda i piccoli lattanti, quei che poppano, se Dio

(1) Così anco l'etiop.: ⲫⲟ=ⲛⲣⲟ a faccia a faccia?

li esaminasse, in qual modo sarebbero angosciosi! quantunque costoro an cor non conoscano punto il peccato. O figliuol mio! la via per la quale andrò, non vi sono mai andato, i messi che verranno dietro me, *mi condurranno*, non ho mai veduta la loro faccia, i servi che verranno dietro me sono di diverso aspetto, nè accettano doni per rilasciarmi, nè han riguardo alla canizie, poichè tale è l'opera loro assegnata. Dette queste cose, il beato Daniele il giovine, il secondo profeta nella sua generazione, *il novello Daniele* volse la faccia verso l'oriente, e disse al suo discepolo : avvicinati, o figliuol mio, poichè è arrivata l'ora per me, povero vecchio. Prese le due sue mani, le pose sugli occhi, dicendo : o mio Signore Gesù Cristo, diletto della mia anima, consegno nelle tue mani il mio spirito! Detto questo, consegnò immantinente il suo spirito nelle mani del Signore, agli 8 del mese di Pasons. Il suo piccolo discepolo con coloro che erano con lui, sepellirono il suo corpo lo posero nel monastero di Tambok con gloria ed onore. Beato chiunque faccia misericordia, *limosina*, in qualsiasi modo nel suo nome, nel giorno della morte di lui, *Abbā Daniele*, poichè sarà con lui nel regno dei cieli, *beato chi faccia misericordia* nel luogo dove stava il nostro padre santo Abbā Daniele, superiore venerato di Scete. Possiamo noi tutti esserne degni per la grazia e l'amore degli uomini del nostro Signore e nostro Dio e nostro Salvatore Gesù Cristo! Per cui mezzo ogni gloria e onore e adorazione conviene al Padre con Lui, con lo Spirito Santo vivificante e consustanziale con Lui : ora e in ogni tempo fino ai secoli dei secoli tutti. Amen.

(*A suivre.*)

LES ÉGLISES ORIENTALES

« ORTHODOXES »

ET LE PROTESTANTISME

I

La pensée de s'unir aux églises dissidentes de l'Orient apparaît à l'origine même du protestantisme. Pour répondre aux catholiques qui leur opposaient l'universalité successive et simultanée de l'Église romaine comme une démonstration frappante de sa mission divine, les disciples de Luther, nés de la veille, prétendaient trouver des ancêtres directs dans les siècles antérieurs et cherchaient des alliés parmi les chrétiens du Levant. C'était du même coup vouloir échapper aux reproches des adversaires et communiquer à la Réforme quelque chose du prestige de ces antiques églises, dont le nom seul rappelle tant de génie et de vertus.

Les Hussites, que les protestants revendiquent comme leurs précurseurs, avaient eu cette idée avant eux, mais l'entreprise, contrariée par une opposition foncière de caractère et de doctrines, avait échoué misérablement. Nulle part, les envoyés de Prague ne trouvèrent une ressemblance quelconque avec leurs croyances et leurs pratiques nouvelles; après avoir parcouru presque tout l'Orient, la Grèce, l'Arménie, la Palestine, l'Égypte et même la Moscovie, ils revinrent en Bohême assurer à leurs frères que ces anciennes communautés étaient toutes devenues les victimes de l'erreur et de la superstition (1). Si l'on en croit

(1) Camerarius, cité par Bossuet, *Histoire des variations des églises protestantes*, l. II, n. 177. — Hottinger, *Hist. eccl. Novi Testamenti*, Heidelberg, 1657, t. IV,

certains récits, les Grecs firent bon accueil aux Hussites; peut-être même faudrait-il attribuer aux théologiens du Phanar l'initiative de ce projet d'union. « Primitivement, écrivent-ils aux docteurs de l'université de Prague, nous avions entendu dire sur votre compte des choses fâcheuses; on affirmait que, loin de vous opposer aux innovations de Rome, vous combattiez les antiques traditions de l'Église universelle des chrétiens; mais nous savons que depuis quelque temps vous ressuscitez, pour ainsi dire, en revenant à la religion commune des serviteurs du Christ et à la vraie piété, et qu'enflammés d'amour pour la véritable mère, vous la cherchez avec ardeur. » La lettre porte six signatures, parmi lesquelles celles de trois évêques byzantins et de Sylvestre Syropoulos, grand dignitaire de l'Église de Constantinople et auteur d'une histoire du concile de Florence dirigée contre les Latins (1).

De quelque côté que furent faites les premières avances, il est certain que le succès ne répondit point à l'attente des deux partis. Les négociations durèrent peu; quand on se connut, de part et d'autre les divergences apparurent si profondes que tout espoir d'union s'évanouit bientôt. Le fractionnement des Hussites en diverses sectes, les troubles de la Bohême contribuèrent sans doute aussi à la rupture des relations; car l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun rapprochement entre les Grecs et les thaborites ou les calixtins. Les tentatives des réformés pour s'unir aux Orientaux furent plus sérieuses et plus persévérantes. Des discussions auxquelles elles donnèrent lieu, des témoignages réciproques fournis par les orthodoxes et les protestants se dégage une leçon que la théologie et l'histoire doivent précieusement enregistrer.

Trente années environ après la diète d'Augsbourg (1559), le patriarche de Constantinople, Joseph II, chargeait le diacre Dé-

p. 29. — Id., *Topographia ecclesiastica*, Heidelberg, 1660, p. 15. — *Perpetuité de la foi* (éd. Migne), t. I, c. 358.

(1) « Εἰ γὰρ καὶ πρότερον οὐκ ἀγκθὰς περὶ ἡμῶν εἴχομεν φήμας, ὡς οὐ ταῖς Ῥωμαικαῖς ἐφευρέσεσιν ἀνθιστταμένων, ἀλλὰ μᾶλλον ταῖς ἀρχαίαις τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας τῶν Χριστιανῶν παραδόσεσιν ἐναντιουμένων ἐν πλείοσιν· ἀλλ' ἐξ ὀλίγου καιροῦ μᾶλλον ἀναβιώσκειν, ὡς εἰπεῖν, ὑμᾶς ἐπληροφορήθημεν, καὶ πρὸς τὴν κοινὴν τῶν Χριστιανῶν καὶ ἀληθῆ εὐσέβειαν ἐπανιέναι, οὐδὲ τὴν μητέρα καταλιμπάνειν, ἀλλὰ τῷ πόθῳ τῆς ἀληθινῆς μητρὸς ἐκκαιομένους, καὶ ταύτην ἔτι ζητοῦντας, πονεῖν. » Cette correspondance, qui faisait partie de la bibliothèque du *Collegium imperiale* de Prague, a été publiée à Francfort, 1583. — Schelstrate, *Acta orientatis ecclesiæ contra Lutheri hæresim*, Romæ, 1739, diss. 2, c. 1.

métrius Mysos de visiter les églises réformées. Malgré l'état d'isolement où la tyrannie des nouveaux maîtres de Byzance réduisait l'Église grecque, le bruit des querelles religieuses de l'Allemagne était parvenu aux oreilles du patriarche, mais les tendances des réformateurs lui échappaient. Quelles que furent les intentions de Joseph en confiant cette mission à Démétrius, le diacre grec demeura six mois à Wittemberg, où les théologiens de l'université, livrés aux fantaisies du libre examen et aux ardeurs de la lutte contre le catholicisme, entretenaient une perpétuelle effervescence qui contrastait singulièrement avec l'immobilité relative de l'Église orthodoxe. Il put voir combien était radicale l'opposition entre les principes mêmes du protestantisme et les croyances fondamentales de son Église. Accoutumé aux formes amples des antiques liturgies que l'Orient a soigneusement conservées, il dut être choqué des rites froids du culte luthérien, d'où étaient bannis les honneurs rendus aux images et aux reliques des saints, si chères aux orthodoxes. Un seul point le rapprochait des partisans de Luther, l'aversion commune pour l'ancienne Rome; sur tout le reste la divergence était complète. Il prit le temps de tout examiner, visitant les principaux docteurs, leur parlant de l'état des églises en Asie, mais sans faire aucune avance. Là se bornait son rôle; il le remplit parfaitement et le patriarche eut lieu de s'applaudir d'avoir choisi pour une si délicate mission ce grave vieillard, dont les réformateurs parlent avec éloges, quoiqu'il ne semble pas avoir été favorable à leurs entreprises.

Quand, après un séjour de six mois à Wittemberg, le diacre songea à regagner Constantinople, un des plus savants et des plus habiles théologiens de la foi nouvelle, Philippe Schwarzerde, plus connu sous le nom grécisé de Melanchthon, lui remit un exemplaire de la confession d'Augsbourg traduite en grec, avec une lettre destinée au patriarche, et conçue en termes habiles. Mélanchthon se réjouit de ce que Dieu a conservé son Église au milieu de la fureur de ses ennemis et de ce que Jésus-Christ est adoré et invoqué selon toute justice parmi les orthodoxes. « Quant à nous, dit-il, nous gardons religieusement les Saintes Écritures tant des Prophètes que des Apôtres, nous suivons les définitions des saints Conciles touchant le dogme et nous restons attachés à la doctrine des Pères, Irénée, Athanase, Basile, Grégoire, Épi-

phane, Théodoret, et des autres qui sont d'accord avec eux. D'autre part, nous réprouvons les erreurs de Paul de Samosate, des Manichéens, des Mahométans et de tous ces hommes exécrables que condamne la sainte Église. Selon nous, la piété consiste dans la vraie foi et l'obéissance aux lois divines, et non dans les superstitions et les pratiques inventées par l'ignorance des moines latins. Ainsi n'ajoutez pas foi aux calomnies que les ennemis de la vérité ont répandues sur notre compte (1). »

La lettre toute seule eût peut-être trompé Joseph; mais les articles de la confession d'Augsbourg durent le renseigner pleinement et il renonça, s'il en eut jamais la pensée, à entrer en communion avec ces réformateurs dont les doctrines lui paraissaient être la négation des dogmes traditionnels. Versé dans la science ecclésiastique, il avait discerné promptement les véritables caractères de la Réforme que Melanchthon lui présentait comme la plus fidèle expression du christianisme primitif. Il laissa sans réponse la lettre du docteur allemand, et ce silence, qui était un refus, blessa vivement la fierté des protestants. Quelques années plus tard (1565), une assemblée de prélats grecs réunis à Constantinople condamnait Joseph à la peine de la déposition pour cause de simonie, à juste titre, s'il faut en croire certains auteurs, par jalousie au contraire, si l'on ajoute foi au récit de Théodose Zygomalas, qui loue hautement la piété et le zèle de l'infortuné patriarche (2.)

(1) « ... Nos vera pietate retinere sacras litteras tam Prophetarum quam Apostolorum, sanctarum etiam Synodorum de dogmatibus canones, atque Patrum doctrinam, Irenæi, Athanasii, Basilii, Gregorii, Epiphanii, Theodoreti, aliorumque qui cum his consentiunt. Vetera autem deliramenta Samosetani, Manichæorum, Mahometistarum omniumque execrandorum hominum, quos reprobat sancta Ecclesia, detestamur; ac docemus pietatem esse veram fidem, et obedientiam juxta leges divinas nobis traditas, non superstitiones aut cultus humana authoritate institutos, quos indocti latinorum monachi excogitarunt sine mandato Dei. Oramus igitur et vos, qui sapientia excellitis, ne fidem habeatis calumniis, quas fingunt contra nos hostes quidam veritatis. » *Epistolæ Melanchthonis*, lib. III, op. 36. — Crusius, *Turco-Græcia*, Bâle, 1584, l. I et II. — Hottinger, *Historia ecclesiastica*, sæc. XVI. — L. Allatius, *De perpetua ecclesiæ occidentalis atque orientalis consensione*, c. VIII, n. 2. — A. Pichler, *Geschichte des Protestantismus in der orientalischen Kirch im XVII Jahrhundert*, Münich, 1862.

(2) Crusius, *l. c.* — Labbe, *Sacrosancta concilia*, Parisiis, 1672, t. XVI, p. 783.

II

Le voyage de Démétrius Mysos avait attiré l'attention des luthériens sur l'Église grecque; ils entretenaient l'espoir de sceller une union qui leur serait avantageuse à tant d'égards. A partir de ce moment, ils se mirent à étudier les croyances et les coutumes des Orientaux sans se laisser décourager par les divergences profondes que leur révélaient les affirmations dogmatiques des orthodoxes. David Chytræus, élève de Camerarius et ami de Melanchthon, fit preuve, dans ce difficile travail, d'une grande activité, sinon d'une parfaite indépendance de jugement. La Réforme n'eut pas d'apôtre plus dévoué; de la ville de Rostock, où il exerça pendant de longues années la charge de professeur, il ne cessait de contribuer par ses écrits, par son influence, à l'extension du luthéranisme. Un séjour qu'il fit à Vienne en 1568 l'ayant mis en rapport avec quelques Grecs, il composa son *Discours sur l'état des Églises de Grèce, d'Asie et des autres contrées de l'Orient*, ouvrage écrit avec passion et dans lequel les Grecs ne sont pas toujours mieux traités que les Latins. On ne peut comprendre que son désir de procurer une entente avec les Orientaux ne l'ait pas rendu plus circonspect. L'effet des éloges qu'il leur prodigue, quand il trouve leurs croyances d'accord avec les siennes, est bien vite détruit par ses diatribes contre le culte de la Sainte Vierge et des images, l'invocation des saints et la prière solennelle. Chytræus eut le tort grave de ne pas imposer silence à son prosélytisme; ses dispositions l'empêchèrent d'apprécier sainement les pratiques des églises orientales et d'atteindre le but qu'il poursuivait; au lieu de rapprocher, il éloignait par ses accusations d'erreur et de superstition. En pouvait-il être autrement avec des dogmes si opposés?

« Les Grecs surtout, dit-il, ont conservé intactes la doctrine et les observances de l'Église primitive, comme on peut le voir dans leur liturgie et par les relations de gens dignes de foi : ainsi, chez eux les assistants communient toujours aux messes privées, et dans le canon, il n'est dit nulle part que

le sacrifice du corps et du sang du Christ soit offert pour la rédemption des vivants et des morts. Prières, actions de grâces, louanges adressées à Dieu, pratique de l'aumône recommandée, tout indique un culte spirituel, λογικὴν λατρείαν. En outre, ils distribuent le sacrement aux fidèles dans son intégrité, c'est-à-dire sous les deux espèces, et permettent le mariage à leurs prêtres. Mais la superstition gâte tout, là-bas comme en Occident. Toute la piété du peuple et des prêtres consiste dans le culte de la Vierge Marie et des images; ils ont confiance non seulement dans les prières et l'intercession des saints, mais aussi dans leurs mérites et leurs secours. On trouve parmi eux des exemples de cette invocation horrible et pleine d'idolâtrie dans les prières qu'ils font à toutes les heures; ils rendent aux images des saints des honneurs superstitieux (1). » D'après cet exposé, d'une singulière portée sous la plume d'un protestant, la religion des Grecs ressemble beaucoup à celle des Latins et s'en rapproche plus que des nouveautés prêchées par Luther. Loin d'apercevoir cette conséquence, Chytræus donnait libre cours à son animosité contre l'Église romaine dans l'espérance de gagner plus sûrement les Orientaux; c'était un moyen habile pour se faire écouter, mais incapable de triompher des obstacles qui séparaient les Grecs orthodoxes des partisans de la confession d'Augsbourg. Néanmoins, Chytræus agit auprès de Jean III, roi de Suède,

(1) « Etsi de veteris et purioris Ecclesiæ doctrina et ritibus aliquanto plus reliquum apud Græcos mansit, ut ex liturgiis ipsorum et narrationibus hominum fide dignorum apparet, nec missas privatas absque communicantibus ab eis celebrari solere, nec ullam in eorum canone, sacrificii corporis et sanguinis Christi pro redemptione vivorum et mortuorum oblati mentionem fieri; sed λογικὴν λατρείαν, hoc est preces, gratiarum actiones, laudes Dei et eleemosynas in usus pauperum præcipue offerri, ut verba canonis sonant... Præterea integrum sacramentum seu utramque speciem populo etiam distribui, et sacerdotibus conjugium non interdici... Tamen alioquin omnia non minus quam apud nostros superstitionum plena esse intelligo. Tota vulgi et sacerdotum pietas fere in cultu Mariæ Virginis et imaginum (quas tamen non sculptas sed pictas solummodo habent) posita est. Nec tantum intercessione et precibus, verum etiam meritis et auxiliis Sanctorum confidunt, ac tetræ et idolatricæ invocationis non modo exempla in eorum templis quotidie conspiciuntur, verum etiam formulæ in illis precibus Horologii Græcorum solemnibus in singulis horis præscriptæ sunt. » Chytræus, *Oratio de statu ecclesiarum in Græcia, Asia, Africa, Bohemia.* Wittembergæ, 1575. — Schelstrate, *l. c.* — Trivier, *Cyrille Lucar*, c. I, p. 4. Voir aussi *D. Chytræi epistolæ*, Hannoniæ, 1614.

comme si l'union était au moins possible, sinon déjà accomplie; il envoya à ce prince le *Discours sur l'état des églises*, afin de combattre par là l'influence que le pieux et savant jésuite Possevin avait acquise à la cour de Stockholm et qui menaçait son propre prestige.

C'est pendant son second séjour (mai 1580) en Suède que Possevin écrivit à Chytræus une lettre amicale dans laquelle il relevait les erreurs contenues dans son ouvrage et lui démontrait avec la science d'un théologien et le zèle d'un apôtre la nécessité de revenir à l'Église romaine, seule gardienne de la foi et héritière des promesses de Jésus-Christ. Les discordes entre luthériens et calvinistes, leurs doutes communs sur les points fondamentaux de la religion lui fournissent un argument victorieux. De toute rigueur, la condition des chrétiens exige qu'il n'y ait qu'une seule foi, que le nombre des sacrements soit bien déterminé et qu'il existe sur terre un tribunal chargé de décider les questions religieuses en dernier ressort; autrement Dieu n'aurait pu assurer à son Église ni l'unité ni la possession certaine de la vérité. Pour reconnaître en quelles mains se trouve le pouvoir de régir la société chrétienne, il suffit de constater que le siège de Rome, par droit de succession apostolique, jouit des privilèges accordés à saint Pierre lui-même. Quant à l'état des églises orientales, Chytræus a été mal informé, et plusieurs de ses affirmations manquent de fondement; mais, chose remarquable, il prouve sans le vouloir que la créance de l'Église latine a toujours été celle des églises de Grèce, d'Asie, d'Afrique, et que la même foi, qui n'est point la doctrine d'un homme privé ou d'un pape en particulier, anime l'Église catholique depuis les chrétiens et les martyrs des premiers siècles jusqu'aux temps présents (1). Et Possevin invite en termes affectueux le doc-

(1) Theiner, *La Suède et le Saint-Siège, trad. Cohen*, Paris, 1842, t. II, p. 172-174; t. III, p. 201-203. La lettre de Possevin est reproduite en entier dans l'appendice du tome troisième, n. CLIX, p. 405-411; nous en détachons ce passage :

« Aliud agens, ostendis tamen id quod in Latina Ecclesia creditur, creditum semper in Græcia, Asia, Africa sic fuisse, ut non privati hominis, vel Pontificis unius aut alterius, sed Ecclesiæ totius catholicæ, et quidem antiquissimæ, ipsorumque adeo omnium, verorum Martyrum eamdem fuisse sententiam et fidem, quæ apud catholicos viget, quæque ad Indias usque remotissimas passim propagatur, ut Evangelium verum in toto orbe annuntietur. »

teur réformé à ne pas mépriser les appels de la miséricorde divine.

Hélas! Chytræus ne voulut rien entendre. Son ouvrage, très répandu en Suède et en Pologne, contribuait beaucoup à éloigner du catholicisme les hommes les plus influents de ces deux royaumes. Possevin l'ayant trouvé à Varsovie, à la cour même du pieux roi Étienne, crut devoir le réfuter dans un écrit qu'il intitula *Retectio imposturarum Davidis Chrytræi* (1583) et qu'il envoya aussitôt à Jean III, roi de Suède. Chytræus, mécontent de voir ruiner ses principales affirmations et de sentir son influence menacée, composa une réplique qu'il dédia au même Jean III. Il s'efforçait de maintenir ses attaques contre la messe, la communion sous une seule espèce, le célibat ecclésiastique, le purgatoire, l'invocation des saints et le culte des images, mais il protestait surtout n'avoir jamais eu l'intention de demander aux Grecs une confirmation de la foi luthérienne. Le Père Possevin reprit encore une fois la plume contre Chytræus et dévoila sans crainte les faussetés contenues dans la réponse de son adversaire, auquel il reprochait avec raison d'avoir présenté comme nouveau au roi de Suède un écrit vieux de quinze ans. « Vous avez eu beau, lui dit-il, répandre vos mensonges dans les États de Jean III; la censure royale vous sera moins profitable encore que celle du patriarche de Constantinople aux docteurs de Wittemberg et de Tubingue (1). » Il fait ici allusion à la première tentative d'union qui se présente à nous. Avant de la raconter, il faut produire les sentiments des Grecs orthodoxes de Venise sur les points essentiels de la doctrine protestante. Nous ne retrouverons plus Chytræus; les réponses du savant jésuite avaient porté un coup sérieux à la réputation du docteur réformé qui semble n'avoir pris aucune part aux négociations des luthériens avec le patriarche Jérémie.

(1) Theiner, *l. c.*, p. 203, n. — Schelstrate, *l. c.* — Les deux ouvrages de Possevin sont imprimés dans sa *Moscovia*, Coloniæ, 1587. Sur les travaux de vaillants apôtres, voir les ouvrages du savant Père Pierling, S. J.

III

Les efforts des protestants pour se concilier la faveur des Orientaux n'avaient point échappé à la vigilance des catholiques. Afin d'enlever aux novateurs toute possibilité d'appuyer leurs doctrines sur une ressemblance quelconque avec les dogmes de l'Église grecque, le cardinal de Guise, dont le rôle dans les affaires religieuses de France à cette époque est bien connu, s'adressa aux Grecs résidant à Venise, où ils formaient alors une communauté puissante (1). Il leur posa douze questions très précises concernant la Sainte Eucharistie, le culte des images, la confession, le purgatoire et autres points contestés par les disciples de Luther et de Calvin. Comme on le pense bien, les réponses ne trahissent aucune parenté avec les fausses opinions des Réformés, sauf pour la communion sous les deux espèces; elles contiennent une preuve éclatante de la croyance catholique. C'est un calviniste, Jean Léunclavius, qui nous les a conservées, et qui les a traduites du grec en latin (2); en pareille matière, le témoignage de cet hérétique a une valeur spéciale que personne ne saurait mettre en doute.

« Les Grecs, demande le cardinal de Guise (*Quæst. I*), croient-ils que la substance du pain et du vin soit changée au corps du Christ, de telle sorte qu'il ne reste que les accidents sans substance qui les soutienne? — Nous croyons, répondent-ils, et nous confessons que le pain est tellement changé au corps du Christ et le vin en son sang, que ni le pain, ni les accidents de sa substance ne demeurent plus, mais qu'ils sont changés (*transelemententur*) en une substance divine. Ainsi l'enseigne cet illustre docteur, saint Jean Chrysostome, expliquant le chapitre vingt-sixième de l'évangile de saint Matthieu : « Quand Jésus-Christ, dit-il, prononce ces paroles : « Ceci est mon corps, il fait voir que le pain qui est consacré sur « l'autel n'est pas une figure du corps du Seigneur, mais son

(1) Ces Grecs avaient rompu l'union avec Rome (cf. P. Pisani, *Les chrétiens de rite oriental à Venise et dans les provinces vénitiennes*, Paris, 1896, p. 9-11). Dans le cas contraire, il eût été inutile de faire appel à leur témoignage.

(2) Léunclavius a publié les questions du cardinal de Guise et les réponses des Grecs à Bâle en 1571.

« corps même; car il n'a pas dit : Ceci est la figure, mais : Ceci « est mon corps. Par une vertu toute-puissante il s'opère là un « changement, quoique le pain nous paraisse subsister. Faibles « comme nous sommes, nous n'aurions pu nous résoudre à « manger de la chair humaine; c'est pour cela que l'apparence « est celle du pain, tandis qu'en réalité c'est de la chair (1). » Et ils rapportent encore les témoignages, tout aussi formels, de saint Jean Damascène, de Nicolas Cabasilas, évêque de Dyrrachium, et de la liturgie de saint Basile. Rien ne rappelle dans cette déclaration authentique de la foi grecque ni la *consubstantiation* enseignée par Luther, ni l'*impanation* d'Osiander, ni la *présence figurative* de Zwingle, ni la *présence de vertu* de Calvin. Pour les Grecs « orthodoxes » de Venise, Notre-Seigneur est réellement présent par lui-même, et en personne dans la Sainte Eucharistie; ils vont même plus loin que la majorité des catholiques et nient la permanence des accidents après la consécration. Il en pourrait être ainsi, car le miracle de maintenir toutes les apparences d'un pain après la destruction entière de sa substance et de ses accidents est possible à la toute-puissance divine. Alors les espèces eucharistiques n'auraient aucune objectivité; les impressions que les accidents du pain et du vin exercent sur nos sens seraient produites par Dieu lui-même. D'anciens auteurs ont raisonné de la sorte, et depuis le dix-septième siècle, les théologiens qui admettent en philosophie l'opinion de Descartes sur l'essence des corps, sont obligés d'en venir à cette explication de l'Eucharistie, puisque, d'après leur maître, il n'y a pas de distinction réelle entre la substance et les accidents, et que la triple

(1) « Quæstio I. Credunt ne Græci panis ac vini substantiam in Christi corpus mutari, manentibus tantum panis accidentibus sive subjecta substantia? — Responsio : Credimus et confitemur panem in Christi corpus, ac simili ratione vinum in Christi sanguinem ita mutari ut neque panis, neque substantiæ ipsius accidentia maneant, sed in divinam substantiam transelemententur, de quo magni Patris illius Chrysostomi testimonium, cujus extant verba in Evangelii per Matthæum memoriæ proditi XXVI capite audito. *Quum Christus ait : Hoc est corpus meum, panem qui consecratur in ara, non signum sed ipsius Domini corpus esse demonstrat. Non enim dixit : Hoc est signum, sed : Hoc est corpus meum. Quippe vi quadam immutabili sit mutatio, tametsi nobis panis esse videatur. Nam quum imbecilles nos sumus, et propterea tum crudæ, tum humanæ carnis manducationem nequaquam admissuri, idcirco nobis quidem esse panis videtur, verum reipsa caro est.* »

dimension de longueur, largeur et profondeur est essentielle à tous les corps. Cette opinion, qui d'ailleurs est secondaire au point de vue de la controverse avec les protestants, ne répugne pas absolument à la foi catholique (1); de ce chef, les Grecs de Venise ne se séparaient donc pas de l'Église romaine.

Les protestants refusaient à la sainte Messe le caractère de véritable sacrifice pour ne voir en elle qu'une simple commémoration du sacrifice du Calvaire sans valeur propitiatoire. Le cardinal de Guise demande aux Grecs : « Le Saint Sacrifice est-il en même temps eucharistique et expiatoire pour les péchés des hommes? » (*Quæst. IV*). Et ils répondent par une longue citation de Nicolas Cabasilas où il établit que la messe a pour but premier de rendre grâces à Dieu, sans exclure les autres effets qu'elle peut produire, comme la rémission des péchés, l'augmentation de la grâce, une facilité plus grande d'arriver au ciel, selon les textes des liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome (2). Quant à la messe privée et aux hommages qu'ils rendent à la Sainte Eucharistie, les Grecs affirment que « le prêtre célèbre la sainte Messe, même en l'absence du peuple, mais toujours avec un ministre qui puisse répondre en certains endroits du sacrifice; et lorsque les laïques assistent, ils se prosternent avec un religieux respect jusqu'à terre devant le Sacrement (3) ». D'après eux, l'habitude d'invoquer les saints remonte aux premiers temps du

(1) Ballus, *De modo evidenter possibili transubstantiationis*, Papiæ, 1631.

(2) « Quæstio IV. Quale sacrum hoc esse statuunt, actionis-ne gratiarum an hoc peccatis expiatorium? R. Hanc etiam quæstionem tibi divinus ille Cabasilas cæterique Theologi solvent. Nam capite LII Cabasilas inquit : *Dignum et illud est de quo inquiratur; quum sacrum hoc et gratiarum actionis causa sit institutum et supplicationis, quamobrem non ab utroque nomen ei datur, sed a gratiarum actione tamtum? Nimirum ab eo quod majorem in eo locum sibi vindicat; plures enim huic se gratias agendi quam supplicandi occasiones offerunt...* Basilius autem verum ille divinarum interpres in quadam Hierugiæ suæ precatione : *Da*, inquit, *Domine, ut pro peccatis nostris et hujusce populi ignorationibus sacrum hoc nostrum sit acceptum.* Itaque tam hinc quam inde apparet proprie divinum hoc sacrum et expiatorium et gratiarum actionis dici. »

(3) « Quæstio VI. Num sacerdos aliquando rem sacram peragit populo non præsente, sed tantum homine uno? Et an laici Eucharistiam congenulando venerantur? — R. Omnino sacerdos quilibet rem sacram peragit, saltem uno cum puero, qui aliquibus in locis sacræ hujus actionis ei respondere possit. Cui quidam actioni cum adsunt laici ad terram usque coram Eucharistia religiosa cum reverentia procidunt. «

christianisme (*Quaest. VII*) (1). La pratique de la confession auriculaire que Luther rejetait avec violence ne pouvait manquer d'être l'objet d'une question spéciale de la part du cardinal. « C'est un sacrement institué par le Christ en vue de notre salut, disent les Grecs, et on doit y faire l'énumération des péchés, comme nous l'enseignent ces deux grandes lumières, Basile et son frère Grégoire, évêque de Nysse, et les autres docteurs qui ont suivi leur sentiment... Celui qui confesse ses péchés doit les énumérer tous avec leurs circonstances pour que le père spirituel puisse imposer une pénitence selon les institutions des saints Pères (2). » Enfin ils terminent en affirmant le nombre septenaire des sacrements, c'est-à-dire le Baptême, l'Onction (Confirmation), la Communion, l'Imposition des mains (Ordre), le Mariage, la Pénitence et l'Huile Sainte (Extrême-Onction). « Telles sont les réponses que nous avons voulu faire à vos douze questions. C'est là ce que nous devons tous croire et garder fidèlement comme transmis par les hérauts du Saint-Esprit et par les Pères dirigés par Dieu lui-même. Car le Saint-Esprit parlait par leur bouche. Que personne donc ne change ce qui nous vient d'en haut, mais que tous le gardent et l'observent avec respect (3). »

Les protestants ne pouvaient assurément pas découvrir dans

(1) Ex divinorum Patrum prisca traditione sic dicere consuevimus : *Sancte Apostole Petre* (vel quicumque tandem apostolorum fuerit) *deprecator pro nobis peccatoribus esto*. Consimiliter appellare singulos sanctorum ordines solemus, Martyres, religiosos et alios. »

(2) « Quæstio XI. Tradunt-ne confessionem esse quæ quidem ipsa sit Sacramentum, a Christo institutum, ad salutem necessarium? Num item existimant, in ea singulorum peccatorum enumerationem faciendiam esse? R... A Christo ad salutem est institutum peccatorum enumeratio fieri debet quemadmodum illi magni verum divinarum præcones atque lumina Basilius et cum fratre consentiens Antistes Nyssæ Gregorius aliique hoc subsecuti doctores præcipiunt... Quamobrem is qui confitetur, viris spiritualibus peccata singula fateri debet una cum loco et modo? Ut nimirum spiritualis pater adhibere medicinam ei secundum instituta sanctorum Patrum possit. »

(3) « Quæstio XII. Quot et quænam sunt sacramenta? — R. Sunt omnino septem, nimirum Baptismus, Unctio, Communio, Manuum impositio, Conjugium, Pœnitentia et Oleum sacrum. Hæc ad quæstiones tuas XII respondere tibi voluimus, quæ quidem ita credere ac servare certo debemus omnes, quemadmodum a præconibus sancti Spiritus et gubernatis a Deo Patribus sunt tradita. Non enim ipsi erant qui loquebantur, sed sacer ille Spiritus. Quamobrem minime limites æternos quisquam loco moneat aut mutet, sed accepta divinitus ac patrita colenda sunt et retinenda. Vale. »

ce langage une affinité avec les doctrines de la Réforme et avec l'esprit qui animait les docteurs du libre examen. Il suffit d'avoir rapporté ici ce qui concerne les croyances, puisque les questions qui se rattachent aux matières rituelles et à la discipline ecclésiastique constituent un domaine sur lequel on peut avoir des manières d'agir diverses sans briser l'unité de la foi.

IV

Les variations et disputes interminables, dans lesquelles le protestantisme dépensait inutilement ses forces sans jamais arriver à une parfaite unité de doctrines, inquiétaient les plus clairvoyants parmi les prétendus réformés. Jacques Andreæ, surintendant de Göppingen et chancelier de l'université de Tubingue, voulut remédier à ce mal et chercha à établir une orthodoxie luthérienne que les hérétiques pussent opposer sans honte à l'unité catholique. Doué du génie de l'organisation, il usa sa vie et ses talents à combattre le morcellement du parti protestant, à s'efforcer de réunir dans une confession commune les tronçons épars de la Réforme; il ambitionna même de s'en faire le propagateur en dehors de son pays natal et s'assura dans ce but le concours d'un humaniste bavarois, Martin Crusius (Krauss), professeur à cette université de Tubingue, qui était devenue l'un des plus ardents foyers du luthéranisme. Ils reprirent pour leur propre compte les idées de Melanchthon et tentèrent de gagner la faveur du patriarche grec par une lettre dont les termes étaient habilement calculés, avant de demander l'union qu'ils recherchaient (1573).

Depuis le 15 mai 1572, le siège de Constantinople était occupé par Jérémie II, celui-là même qui devait tranférer à Job, métropolite de Moscou, ses droits patriarcaux sur la Russie; il succédait à Métrophane III, obligé de renoncer à sa dignité par suite de la révolte de certains prélats qui l'accusaient d'être simoniaque. Jérémie avait à peine quarante ans. Il était né à Anchialo, petite bourgade de pêcheurs adossée aux escarpements méridionaux du Balkan, sur une falaise de la mer Noire, à l'entrée de la baie de Bourgas. La vocation ecclésiastique l'avait conduit de bonne heure chez le métropolite de Tirnowo, théologien de grand

renom. Le haut clergé de l'Église grecque sortait exclusivement, comme aujourd'hui, soit des monastères, soit de cet état-major de jeunes diacres, promis d'avance aux honneurs, que l'on rencontre dans les maisons épiscopales, qui figurent aux cérémonies solennelles, tiennent la comptabilité du prélat et apprennent à cette école l'administration matérielle d'un diocèse autant que sa conduite spirituelle. Jérémie sut déployer dans ce stage des qualités qui plurent à ses protecteurs, car ils le désignèrent, malgré sa jeunesse, pour le siège métropolitain de Larisse. Il se trouvait à Constantinople lors de l'élection qui lui destina le trône patriarcal (1). Les biographes officiels et le protestant Crusius lui-même vantent hautement sa piété, son zèle pour la prédication, son amour de la science qui lui faisait consacrer une partie de la nuit à l'étude de la théologie, de la philosophie et de toutes les questions ecclésiastiques (2). Cet éloge est à retenir pour fixer plus tard la valeur du témoignage de Jérémie répondant aux apôtres de la religion luthérienne. Le nouveau patriarche, fort attaché aux traditions de son Église, reçut non sans surprise, le 5 octobre 1573, la visite d'un ministre protestant, Étienne Gerlach, autrefois répétiteur à l'université de Tubingue, qui avait accompagné à Constantinople, en qualité de chapelain, l'ambassadeur de Maximilien II, David Ungnad. Gerlach remit au patriarche une lettre de recommandation du chancelier de l'université, une autre de Martin Crusius et un fragment, traduit en grec, d'un sermon d'Andreæ, que Crusius qualifiait d'évêque pour rehausser son prestige aux yeux des orthodoxes. Du projet d'union qu'il caressait, le professeur ne dit pas un mot et se contente d'affirmer en termes généraux que la foi des Wurtembergeois est conforme à la doctrine du Christ, le Sauveur unique, et à la tradition des Apôtres. Il valait mieux laisser à Gerlach le soin de renseigner Jérémie sur les croyances des protestants, ce qu'il saurait faire au moment voulu, de manière à préparer le patriarche aux dernières révélations. Le ministre luthérien, porteur du message, arriva à Constantinople au mois d'août 1573. Il se rendit immédiatement au Phanar, où le patriarche l'accueillit avec bienveillance et promit

(1) Vte E. de Vogüé, *De Byzance à Moscou. Les voyages d'un patriarche*, dans *Histoires orientales*, Paris 1893.

(2) Crusius, *Turco-Græcia*, l. 2.

de répondre aux lettres qui lui étaient adressées. Neuf mois se passèrent dans une attente pénible pour nos docteurs. Jérémie, occupé à la visite de ses églises, ne trouvait pas le moyen de tenir ses engagements; c'est du moins le motif qu'il donne de son retard, d'où la prudence n'était pas absente. Mais les professeurs de Tubingue perdaient patience. Le 15 septembre 1574, Andreæ et Crusius écrivirent de nouveau au patriarche et lui envoyèrent un résumé de la foi luthérienne, qui n'était autre chose que la Confession d'Augsbourg traduite en grec. Ils lui demandaient de leur faire connaître son sentiment sur les divers chapitres qu'elle contenait. Jérémie, toujours absent de Constantinople, dicta à son secrétaire une réponse, dont les termes vagues et généraux cachaient une leçon discrète à l'adresse des protestants. Le prélat remerciait les deux docteurs de l'hommage qu'ils avaient rendu à la foi des orthodoxes et les exhortait à garder avec soin le dépôt de l'enseignement écrit et traditionnel. La légitimité du pouvoir ecclésiastique qui a sa source en Jésus-Christ, premier pasteur et médiateur entre Dieu et les hommes, la nécessité des bonnes œuvres accompagnant une foi sincère, l'obligation de rester fidèlement attachés à la doctrine révélée que nous ont transmise les Apôtres et que les Saints Pères avec les conciles ont prêchée de tant de manières, le devoir de maintenir en soi-même le royaume des cieux, c'est-à-dire la véritable croyance, tout cela est affirmé avec une modération et une netteté qui durent causer un certain embarras aux théologiens de Tubingue. « Tous ceux, dit le patriarche, qui gouvernent le bercail spirituel des chrétiens, en qualité de disciples et de successeurs du Christ, et imitent ses exemples, accomplissent ses préceptes et deviennent riches en bonnes œuvres... Que le Seigneur Dieu, vrai prince des pasteurs, daigne vous accorder par sa grâce d'être fidèles à notre foi immaculée, de ne vous en écarter jamais et de ne pas vous laisser aller aux nouveautés; qu'il vous préserve de vous éloigner des enseignements divins que nous ont donnés notre Sauveur Jésus-Christ, les Apôtres, ses disciples, les sept saints conciles et les Saints Pères qui ont brillé par la vertu et les miracles; qu'il fasse que vous gardiez tout ce que l'Église du Christ reçoit comme lui ayant été transmis par la tradition écrite ou orale... Le royaume de Dieu ici-bas consiste dans la connaissance vraie de la divinité... et dans une vie quasi

céleste qui ne laisse pas les passions dominer la conduite, car, selon la parole du Seigneur, *Celui qui m'écoute et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle.* Vous le voyez; il dit : *Celui-là a*, et non pas : *aura.* Ceux qui tombent peuvent se relever par la pénitence et par l'obéissance aux préceptes de l'Église du Christ. Au reste nous prions le Christ, notre Dieu, de ne point permettre que vous reconnaissiez un fondement de la foi autre que celui qui a été posé et qui est la pierre angulaire, c'est-à-dire le Christ, la vérité même, ni que vous écoutiez la voix sans autorité de ceux qui cherchent à établir des nouveautés et qui n'entrent point par la porte de l'Évangile, ni de la doctrine des Saints Pères et de nos divins docteurs; et nous lui demandons pour vous la grâce d'obéir à Notre-Seigneur, pasteur suprême, et à son Église, qu'il a rachetée de son sang et contre laquelle, selon sa promesse, les portes de l'enfer ne prévaudront pas (1). » Chaque mot semble être une condamnation de l'hérésie protestante. Jérémie, il est vrai, ne dit point quels sont ces pasteurs, cette Église, qui continuent en ce monde la mission du Christ sauveur; il lui suffit d'avoir exposé les principes de la société chrétienne, principes dans lesquels personne ne saurait reconnaître ceux de la prétendue Réforme.

(*A suivre.*) D. Paul Renaudin.

(1) « Πάντες, οἱ τῆς λογικῆς ταύτης ποίμνης τῶν χριστιανῶν προϊστάμενοι, ὅσοι ἐκείνου μαθηταί εἰσι, καὶ διάδοχοι ἀληθεῖς, καὶ χριστομιμήτως βιοῦντες, τοῦ ἐκείνου ἐνταλμάτων ἐκπληρωταί εἰσιν, ἔργα πλουτοῦντες ἀγαθὰ μετὰ πίστεως ἀκραιφνοῦς. . . ὑμᾶς κύριος ὁ Θεὸς ὁ ἀληθὴς ἀρχιποίμην ἀξιώσειε τῆς ὑγιοῦς ἡμῶν πίστεως ἀεὶ ἔχεσθαι, καὶ μὴ χωλαίνειν, μηδὲ νεωτερίζειν, ἢ ἀποσκάζειν ἐν τοῖς θείως λαληθεῖσιν ὑπό τε τοῦ σωτῆρος ἡμῶν τοῦ Χριστοῦ, καὶ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων, καὶ μαθητῶν αὐτοῦ, τῶντε ἱερῶν ἑπτὰ συνόδων, καὶ λοιπὸν θεοφόρων ἁγίων πατέρων, ἐπ' ἀρετῇ διαλαμψάντων καὶ θαύμασιν· ἀλλὰ διαφυλάττειν, ὅσα ἡ τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησία ἐγγράφως τε καὶ ἀγράφως παρέλαβεν... Βασιλεία τοῦ Θεοῦ ἐστι καὶ ἡ ἀπεντεῦθεν τοῦ Θεοῦ γνῶσις ὀρθή.... Ὅταν γὰρ ἐπὶ τῆς γῆς βαδίζοντες, ὡς ἐν οὐρανῷ πολιτευώμεθα, μὴ ἐμπαθῶς ζῶντες, βασιλείαν ἔχομεν οὐρανῶν. Διὸ καὶ ὁ κύριος φησίν· Ὁ τοῦ λόγου μοῦ ἀκούων, καὶ πιστεύων τῷ πέμψαντί με, ἔχει ζωὴν αἰώνιον, καὶ εἰς κρίσιν οὐκ ἔρχεται. Ὁρᾷς; ἀπεντεῦθεν ἔχει, καὶ οὐχὶ ἕξει· Οἱ δὲ τύχον παραπεσόντες, καὶ μακρυθέντες, καὶ διὰ μετανοίας ἐπανερχόμενοι, καταυγάζονται αὖθις, τὰ τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ Χριστοῦ δοκοῦντα φρονοῦντες, καὶ τούτοις ἐμμένοντες... Ὑπόλιπον δέ ἐστιν εὔξασθαι αὐτῷ ἀρχιποίμενι Χριστῷ τῷ θεῷ ἡμῶν, καὶ ὑμᾶς αὐτόθι μηδένα ἄλλον θεμέλιον τῆς πίστεως τηρεῖν παρὰ τὸν κείμενον, ὅς ἐστιν ἀκροῳωνιαῖος λίθος Χριστὸς ἡ αὐτὸ ἀλήθεια· μηδὲ ἐέγης φωνῆς νεωτεριξούτων τινῶν ἀκούειν; τῶν μὴ διὰ τῆς θύρας τοῦ εὐαγγελίου εἰσερχομένων, καὶ τῆς διδαχῆς τῶν ἐποικοδομησάντων ἁγίων πατέρων, καὶ θείων διδασκάλων ἡμῶν, ἀλλ' αὐτοῦ τοῦ ἀρχιποίμενος κυρίου ἡμῶν ἀκούειν, καὶ της αὐτοῦ ἁγίας ἐκκλησίας, ἣν τῷ ἰδίῳ αἵματι ἐζηφόρασε· καὶ ἧς πύλας ᾅδου μὴ κατισχύσειν αὐτὸς ἀπεφήνατο. » *Turco-Græcia*, l. VII. — Schelstrate, *l. c.*, p. 141-145.

LETTRE

DE JACQUES D'ÉDESSE A JEAN LE STYLITE

SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE ET LA DATE DE LA NAISSANCE DU MESSIE

INTRODUCTION

Nos auteurs placent en général la naissance de Notre-Seigneur, c'est-à-dire la première année de notre ère, l'an 4004 de la création du monde ou plutôt de la création de l'homme, et l'an 312 de l'ère des Séleucides (1), qui commence ainsi l'an 3692 du monde.

On passe donc d'une année de notre ère à l'année correspondante de l'ère de la création du monde en lui ajoutant 4003 ans, et à l'année correspondante de l'ère des Séleucides en lui ajoutant 311 ans (2).

Ces nombres diffèrent toutefois suivant les auteurs. Jean le Stylite (3) constata que, pour Eusèbe, l'ère des Séleucides commence l'an 4888 du monde, tandis que, pour les auteurs grecs, elle commence l'an 5180. Cette différence assez considérable l'étonna fort. — Il remarqua de plus que Jacques d'Édesse (4), dans une de ses lettres, plaçait la naissance de N.-S., non pas

(1) Cette ère commence douze ans après la mort d'Alexandre, à la 117e olympiade. Petau, *Rationarium temporum*, partis tertiæ, lib. III, cap. XIII. — Voir ci-dessous, page 589, note 2.

(2) Les historiens orientaux datent souvent les événements de l'ère des Grecs ou d'Alexandre ou des Séleucides. On retranche 311 ans pour avoir les années de notre ère.

(3) On sait seulement que ce correspondant de Jacques d'Édesse habitait au couvent de Litarba, près d'Alep. Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, p. 378.

(4) Né vers 640, mort en 708, l'un des plus célèbres auteurs syriaques. Cf. R. Duval, pp. 375-378.

l'an 312 de l'ère des Séleucides, mais bien l'an 309. Cette anomalie ne laissa pas encore que de l'étonner.

Dans la lettre inédite que nous publions aujourd'hui (1), Jacques d'Édesse reproduit ces deux questions de Jean le Stylite et y répond.

Il fait remarquer avec raison que les années à partir de la création du monde s'obtiennent en additionnant les années des patriarches et des rois, telles que ces années nous sont fournies par les Saints Livres; mais les nombres diffèrent avec les textes et les versions des Écritures, on trouve donc des totaux divers suivant que l'on additionne les nombres de l'hébreu, des Septante ou du texte samaritain sans compter que l'on peut encore combiner entre eux et réviser de diverses manières ces trois textes. On ne trouve donc pas, dit Jacques d'Édesse, deux chronologistes qui soient d'accord entre eux sur le nombre des années écoulées depuis la création du monde.

Quant à la naissance de Notre-Seigneur, Jacques d'Édesse rapporte d'abord les quelques textes des Évangiles qui permettent de la dater; il écrit ensuite que s'il diffère de trois ans avec Eusèbe (309 au lieu de 312), c'est parce que ce dernier a compté trois ans de trop dans la chronologie des Lagides (ou des Ptolémées), et que cette erreur a vicié son canon chronologique jusqu'à la fin.

Nous ferons remarquer toutefois que l'idée de placer la naissance de N.-S. l'an 309 des Grecs n'est pas due à Jacques d'Édesse. Elle lui est antérieure, car elle se trouve déjà dans la chronique d'Édesse (VIe siècle) où on lit : ܫܢܬܐ ܬܫܥܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܡܠܟܐ ܕܝܘܢܝܐ

« En l'année 309 naquit Notre-Seigneur (2). »

M. Land a publié aussi (3) l'intéressant texte suivant :

ܫܢܬܐ ܬܫܥܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܡܠܟܐ ܕܝܘܢܝܐ ܕܐܬܝܠܕ ܡܫܝܚܐ ܒܥܠܡܐ : ܗܘܐ ܒܗܢܐ ܥܠܡܐ ܬܠܬܝܢ ܫܢܝܢ. ܡܢ ܣܦܪܐ ܕܐܬܪܘܢ ܕܐܬܪܝܐ ܕܐܬܝܠܕ ܡܫܝܚܐ ܒܥܠܡܐ ܗܢܐ ܗܘܐ ܗܘܐ ܡܢ ܫܢܬܐ ܬܫܥܐ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ملكا ديونايا

« En l'année 309 de l'ère d'Alexandre le Macédonien eut lieu l'apparition de notre Sauveur dans le monde, il fut dans ce monde durant trente-trois ans, *selon le témoignage que nous avons trouvé dans les livres authentiques des archives d'Édesse.* »

Ainsi cette différence de trois ans pour la naissance de N.-S.

(1) D'après le manuscrit du British Museum, *Add.* 12172, fol. 91-94.

(2) Cf. édition Hallier, IV.

(3) *Anecdota Syriaca*, t. I, p. 167.

était antérieure à Jacques d'Édesse et lui était *commune* avec tous les auteurs qui avaient utilisé ou utilisaient la chronique d'Édesse ou plus généralement les archives d'Édesse.

Il sera intéressant de rapprocher la présente lettre de la chronique de ܝܥܩܘܒ ܣܘܪܝܐ (Jacques *aimant le travail* ou Jacques *Philoponus*) publiée par M. Brooks dans la Z.D.M.G. et attribuée par lui, non sans de bonnes raisons, à Jacques d'Édesse, ainsi que de la chronique de Michel le Syrien, publiée actuellement par M. l'abbé Chabot et qui dépend en partie de celle de Jacques d'Édesse.

On remarquera aussi que certains nombres attribués par la présente lettre à Eusèbe ne se trouvent plus dans les fragments de son canon qui ont été conservés et serviront ainsi à rétablir le texte primitif.

Ce nous est un devoir de remercier ici Mgr Graffin qui a rendu cette publication possible en nous prêtant la transcription et la photographie (1) du manuscrit de Londres. — Nous nous proposons de publier ensuite les lettres les plus intéressantes de Jacques d'Édesse à Jean le Stylite, et de résumer celles qui pourraient intéresser moins les lecteurs.

F. Nau.

ܒܫܘܐ ܕܒܫܘܐ ܫܠܡܐ ܕܒ ܫܠܡܐ ✣

1. ܥܠܡ ܡܠܬܐ ܕܡܬܡܫܟ ܠܡܫܝܚ ܐܝ ܐܢܐ ܡܪܝ ✣

f. 91r ܐܢܐ ܡܪܝ ܥܠܡ ܕܡܠܬܐ * ܕܡܬܡܫܟ ܠܡܫܝܚ ܐܝ ܐܢܐ ܡܪܝ ✣

(1) A l'exception des pages 93v et 94r.

[illegible]

2. [illegible]

3. [illegible]

f. 92v [illegible]

[illegible]

(1) Lire [illegible]

ܡܬܩܠܝܢ ܕܠܐ ܡܬܩܠܝܢ ܐܝܟ ܕܡܬܩܠܝܢ ܠܐ ܡܬܩܠܝܢ ܗܘܝܢ ܕܡܬܩܠܝܢ ܕ

ܕܢܦܠܘܢ ܩܕܡܝܗܘܢ. ܘܐܡܪܘ ܠܗܘܢ ܡܪܝܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܒܕܘܗܝ ܕܥܒܕܘܗܝ ܕܡܪܝ ܕܢܦܠ
ܒܝܕܝܗܘܢ ܩܕܡܝܗܘܢ. ܘܐܡܪܘ ܠܗܘܢ ܡܪܝ ܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܒܕܘܗܝ ܕܥܒܕܘܗܝ ܕܡܪܝ ܕܢܦܠ
ܒܝܕܝܗܘܢ ܩܕܡܝܗܘܢ. ܐܡܪ ܡܪܝ ܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܒܕܘܗܝ ܕܥܒܕܘܗܝ ܕܡܪܝ ܕܢܦܠ
ܒܝܕܝܗܘܢ ܩܕܡܝܗܘܢ ܕܐܢ ܠܐ ܢܫܬܡܥ ܠܟ ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܠܟ ܡܪܝ ܕܢܦܠ ܒܝܕ
ܩܕܡܝܗ ܕܡܪܝ ܕܢܦܠ ܒܝܕ ܩܕܡܝܗ ܕܡܪܝ ܕܢܦܠ ܒܝܕ ܩܕܡܝܗ ܕ

[illegible] (1) [illegible]

[illegible]

f. 94 r [illegible] * [illegible]

[illegible] (2) [illegible]

[illegible]

(1) Lire ܕܢܥܛܘܢ ou plutôt ܕܢܥܛܘܘܢ.

(2) On trouve en marge : ܣܡܛ.

TRADUCTION

1. Exorde. — 2. Première question sur l'ère du monde. — 3. Réponse. — 4. Seconde question sur la naissance du Messie. — 5. Fixation, d'après les Évangiles, de la naissance et de la mort du Messie. — 6. Erreur de trois ans dans Eusèbe.

1. Je témoigne et conviens aussi que ton dessein est beau et ton zèle louable, ami de Dieu et de la vérité; tu n'es pas blâmable, ni devant Dieu ni devant les hommes, d'avoir souci d'interroger toujours chacun sur chacune des choses dont tu doutes. Le seul moyen de réussir pour quiconque est possédé de l'amour de la science, est d'avoir le dessein que tu as et le souci d'interroger avec amour du travail autant qu'il le pourra. Tel est ton dessein et telle est ta volonté, mais que puis-je y faire, moi que des difficultés de ce genre oppressent, entourent et retiennent, — que ne pourrais-je pas dire encore? — elles m'empêchent de faire connaître à Ta Charité ce qui la préoccupe, comme de satisfaire à tes demandes et de les remplir.

Il y a un certain temps, Ta Fraternité a envoyé à Mon Humilité une lettre dans laquelle tu posais beaucoup de questions. J'ai à peine pu lire cette lettre d'une lecture simple et rapide sans m'appliquer à comprendre aucunes des choses qui y sont écrites. Maintenant que j'ai regardé ta lettre et son contenu, pour ne pas te blesser ni t'offenser, j'ai trouvé qu'elle est très longue et que beaucoup de demandes sont au-dessus de ma force et au-dessus de ce que je puis et de ce qu'il m'est donné de faire; car chacune me demande une grande attention et (m'oblige) à chercher dans les livres et à rassembler mes pensées troublées et dispersées. Mes forces et mes yeux me trahissent et je n'ai personne pour m'aider. A cause de leur nombre, de leur difficulté, du travail qu'elles nécessitent et de la faiblesse propre de mon corps et de mon esprit, j'ai reculé et ai détourné mes yeux de la multitude de ces questions, deux seulement m'occupèrent; je donnai toute mon attention à ces deux seulement, du moins en partie, afin de ne pas être absolument condamnable devant Dieu et devant ma conscience, et pour que Ta Fraternité ne puisse pas me reprocher, non pas mon peu de

force, mais la paresse de ma volonté. Ces questions sont les dernières que tu as écrites dans ta lettre.

2. Voici la première : Pourquoi nous tous, qui faisons un comput au sujet du quatorzième (jour) de la pâque des Juifs (1), supposons-nous toujours qu'il y a 5180 années du monde? Nous les ajoutons ensuite au nombre des années grecques qui est reçu maintenant par nous, et nous obtenons ainsi ce que nous voulons. — Eusèbe prend un nombre plus petit jusqu'à de 293 ans, quand il ne prend que 4888 ans pour les années du monde avant celles des Grecs. Ta Fraternité dit qu'elle veut comprendre cette variété et d'où viennent ces 5180 années. Telle est la première question de ces deux (dernières).

3. Cela suffit pour me jeter dans un travail sans profit et dans l'ennui de paroles sans fin, quand bien même, à mon avis, la raison de cet excès te serait donnée. C'est pourquoi j'ai dit que le travail qui doit conduire à ce résultat est sans profit. Cependant pour te tranquilliser d'une manière telle quelle, je vais m'appliquer à te dire à ce sujet tout ce qui convient, brièvement et selon ma capacité. — Sache d'abord, ô homme pieux, que personne du genre humain ne peut connaître et savoir le nombre des années du monde, non seulement les années à venir, mais pas même les années écoulées (2). Et ce n'est pas seulement caché aux hommes, mais à toute nature créée et faite. Et tu connaîtras cela avec évidence par la parole et le décret du Messie, notre maître et notre Sauveur, qui répondait à une demande de ses disciples : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps et les époques que le Père a fixés par le pouvoir qui lui est propre », et dans un autre endroit au sujet d'une demande analogue sur les temps et, en particulier, sur la fin du monde, il dit : « Personne ne connaît cette heure ni ce jour, pas même les anges », et, à cause de l'importunité des enfants qui l'interrogeaient, il ajouta : « pas même le Fils, mais le Père seul ». Il s'ensuit qu'aucun

(1) Le comput ecclésiastique avait pour objet de fixer la date de la fête de Pâques. — Cette fête mobile doit tomber 1° après le quatorzième jour de la lune pascale; 2° le jour de l'équinoxe du printemps (21 mars) ou après ce jour; et 3° un dimanche.

(2) Fabricius, citant les diverses dates données par les chronologistes à la naissance de N.-S., en relève cent soixante-quatorze différentes qui s'étagent de l'an 3488 jusqu'à l'an 6484 du monde. *Bibliographia antiquaria*, Hamburgi, 1760, p. 256-265.

homme ne sait le nombre d'années écoulé depuis le commencement du monde jusque maintenant, et que le nombre d'années que tu m'as donné, 5180, que nous plaçons avant les années des Grecs, n'est pas l'expression exacte de la durée du monde, mais une opinion et une conclusion des computistes alexandrins qui firent une conjecture et, avec grand et louable zèle, se mirent à additionner de partout les nombres d'années écrits dans les Livres saints, sans en omettre, d'après la tradition des Grecs (la version des Septante). Ils trouvèrent ainsi ces 5181 ans, puis, en se basant là-dessus, imaginèrent diverses règles et divers procédés pour calculer, à leur aide, l'époque des fêtes qu'ils célèbrent. C'est d'eux que nous avons reçu le procédé de calculer à l'aide des 5181 années, bien que nous ne prenions pas la dernière, parce qu'elle n'est pas complète (1). Mais on n'a pas choisi ce nombre comme s'il représentait exactement les années du monde.

Tu dois savoir ensuite qu'*Eusèbe* n'est pas le seul qui ait fait une histoire depuis le commencement de la création jusqu'à notre époque, mais beaucoup d'autres, avant et après lui, s'appliquèrent à ce travail. Parmi ceux-ci, pour te citer quelques noms, se trouvent : *Africanus*, avant l'époque d'Eusèbe; *Clément*, l'auteur des Stromates; *André* et son frère *Magnus* (2) *Hippolyte*, le saint évêque et martyr; et un autre (nommé) *Métrodore;* et *Anianus*, moine d'Alexandrie; et aussi *Andronicus*, qui est beaucoup plus récent et plus moderne qu'Eusèbe. Aucun d'eux n'a pu faire une histoire (un comput) qui concorde avec celle des autres, non seulement pour la comparaison et la position des années des royaumes les unes en face des autres, mais ils ne sont même pas d'accord sur le nombre des années de cette durée, les uns mettent plus, les autres moins, et cela à cause des différences des versions des Livres saints.

Eusèbe ne jugea pas à propos d'accepter les nombres donnés par les autres écrivains, comme *Anianus* les raconte et les expose; tu dois savoir qu'ils donnent 130 ans au fils d'*Arphaxad* (3), à *Caïnan* qui engendra *Salé* (4). Ils donnent en-

(1) Cela signifie sans doute que l'on trouve 5180 ans et un certain nombre de mois.

(2) Serait-ce *Magnus Carrensis*, cité par Jean Malalas?

(3) Le texte de Jacques porte Arphaxar.

(4) Le texte hébreu ne mentionne pas ce Caïnan. Il fait de Salé le fils d'Ar-

core dix ans au juge *Labdon* (1), cent onze ans à la suprématie des nations qui subjuguèrent Israël, et disent qu'après la mort du juge Samson, les Israélites furent quarante ans sans chefs (2). Ces nombres additionnés forment 291 ans qu'Eusèbe ne plaça pas dans son histoire (3). Ainsi tu ne dois pas t'étonner, quand tu vois, lis et étudies que les nombres d'Eusèbe sont différents, et moindres que ceux des Alexandrins; — tu as reçu les nombres préparés et placés par ces derniers pour les calculs des fêtes, à peu près 293 ans comme tu l'as écrit. — Car on ne peut pas tirer des Livres saints ce qui est exact au sujet de la chronologie; aussi les écrivains ont donné diverses versions; voilà tout (ce que je répondrai) à ta première question.

4. Dans la seconde question (tu demandes) pourquoi j'ai mis dans ma lettre à Ta Fraternité que le Messie est né l'an 309 du comput des Grecs, tandis qu'Eusèbe donne l'an 312. Et aussi cet homme saint (*ou* l'évêque) Mar *Sévère* (4) qui le suit, en a écrit autant, et c'est là à coup sûr un homme savant et capable. Il y aurait certes beaucoup à dire au sujet de cette erreur d'Eusèbe; mais, à cause de ma faiblesse et de mon insuffisance et aussi parce que je ne le puis pas, et parce que je fuis un long travail, je ne veux t'écrire que le peu de chose que je juge suffisant pour te conduire à la connaissance de ce que tu demandes. Applique ton esprit à ce qui va être dit et vois la portée des paroles.

5. Dans tous les saints Livres des Évangiles, nous ne trouvons même pas une parole ou une indication qui nous indique un jour, une année, ou une époque déterminée pour la naissance du Messie ou pour le temps de sa passion salvatrice. Et, bien que

phaxad. Caïnan figure au contraire dans le texte des Septante. Voir *La Sainte Bible Polyglotte*, t. I, p. 60, *Genèse*, XI, ỳ 13 dans les Septante. Voir aussi *Chronique de Michel le Syrien*, p. 16.

(1) Lire Abdon, Juges, XII, 13; mais certains mss. portent Labdon. V. *La Sainte Bible Polyglotte*, t. II, p. 212, variante du ỳ. 13.

(2) Sic *Chronique Pascale* (A. M.) 4346-4386.

(3) Il est exact qu'il existe de grandes différences entre les chroniqueurs, mais Eusèbe ne commet pas toutes les omissions mentionnées ici. Voir *Chronique de Michel le Syrien*, p. 54-58, et Migne, *P. L.*, t. XXVII, col. 91. On y trouvera : Labdon, huit ans.

(4) Le ms. porte en marge : « il parle de celui de Nisibe et Sabokt ». — Ce *Sévère Sabokt*, évêque de Qennesrin, fut le maître de Jacques d'Édesse. Nous avons publié le traité qu'il écrivit sur l'astrolabe plan. Paris, Leroux, 1899.

l'évangéliste *Luc* parle de l'annonce de Jean à Zacharie, il n'indique ni jour ni année, mais dit seulement : « Au temps d'Hérode, roi des Juifs, il y avait un prêtre nommé Zacharie (1). » Quand le même évangéliste veut nous parler de la naissance du Christ, il ne nous indique encore ni temps, ni jour, ni année, mais dit seulement : « Au sixième mois, l'ange *Gabriel* fut envoyé par Dieu à la ville de *Galilée* nommée *Nazareth* (3). » De même Mathieu l'évangéliste, quand il veut nous raconter l'arrivée des Mages, ne nous désigne ni jour ni année, ni pour la naissance du Messie, ni pour l'arrivée des *Mages*, il dit seulement : « Quand Jésus fut né à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, voilà que les Mages vinrent de l'Orient à *Jérusalem* (3). » On ne trouve que ces paroles dans les Évangélistes au sujet de l'époque de la naissance du Messie. C'est à l'aide de ces données, ne renfermant ni jour ni année, qu'il nous faut voir avec attention, témoigner et dire quand est né le Messie. Quand tout cela est ainsi caché, comment pouvons-nous, nous ou *Eusèbe*, trouver l'époque, l'année, ou le jour de la naissance, et quel motif avons-nous d'affirmer? Je vais t'exposer d'où cela vient, et te montrer complètement et définitivement qu'il n'est pas donné à quelqu'un de tirer d'un autre endroit un acheminement vers cette solution.

Quand l'évangéliste *Luc* veut raconter l'arrivée de Jean-Baptiste en Judée pour baptiser, il dit : « La quinzième année de l'empire de *Tibère César*, quand *Ponce Pilate* était gouverneur de *Judée*, quand *Hérode*, *Philippe* et *Lysanias* étaient tétrarques, Anne et Caïphe étant princes des prêtres, la parole (le verbe) du Seigneur fut sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert (4). » Voilà la seule parole d'où, nous et aussi Eusèbe, nous puissions décider et dire quelque chose, au sujet de l'époque de la naissance du Messie et de sa passion. Nous pouvons parler de la naissance du Messie, si nous remarquons la parole du même évangéliste d'après laquelle Jésus avait trente ans quand il fut baptisé (5); nous pouvons aussi en conclure l'époque de sa mort

(1) Luc, I, 5.
(2) Luc, I, 26.
(3) Matth., II, 1.
(4) Luc, III, 1-2.
(5) Luc, III, 23.

en raisonnant de la manière suivante : Dans l'Évangile de Jean nous trouvons, au chapitre vingt-cinq : « La Pâque des Juifs était proche (1) ; » et, au chapitre quarante-cinq : « Après cela, c'était la fête des Juifs, celle des Tabernacles (2). » Au chapitre cinquante-sept : « La Pâque des Juifs était proche (3) » au chapitre quatre-vingt-cinq : « La fête des Juifs, celle des Tabernacles, était proche (4) ; » au chapitre cent douze : « La Pâque des Juifs était proche (5). » Le Saint Esprit nous a marqué cela par la bouche de *Jean* afin que nous puissions en déduire, de manière conjecturale, l'époque de la passion salvatrice du Messie, qu'il supporta à cause de nous après son baptême. De ces trois fêtes de la Pâque qui sont écrites l'une après l'autre et de ces deux fêtes des Tabernacles qui les séparent, on peut imaginer et dire très convenablement que la vie du Messie après son baptême fut de deux ans, et le temps depuis son baptême (6) jusqu'à son ascension sur le mont des Oliviers fut de cinq mois à peu près, de sorte que tout le temps du séjour du Messie sur la terre avec les hommes fut de trente-deux ans cinq mois : trente avant son baptême et deux ans et demi depuis son baptême jusqu'à son ascension.

S'il est écrit que le Messie fut baptisé durant cette quinzième année de Tibère, il ne nous est pas connu si c'est au commencement ou durant les premiers mois de cette année, ou au milieu, ou vers la fin, ou à la fin même, car le commencement du pouvoir de ceux qui règnent ne coïncide pas nécessairement avec le commencement d'une année. Nous voyons donc, en retournant en arrière aux années passées, et en retranchant quatorze ans et demi en sus des années du règne de Tibère, ou même en retranchant les trente-deux ans et demi, que nous pouvons raisonnablement placer la naissance du Messie, ou bien à la fin de la quarante et unième année d'Auguste, ou bien durant la qua-

(1) II, 13.
(2) V, 1. On ne lit pas dans nos éditions : *celle des Tabernacles*. Ces mots se trouvent cependant dans quelques commentaires et manuscrits. V. Tischendorf, *Novum Testamentum græce* (editio critica major).
(3) VI, 4.
(4) VII, 2.
(5) XI, 55.
(6) Ce passage est altéré.

rante-deuxième année de son règne (1), et cela parce que nous ne connaissons pas l'époque du commencement des règnes des rois. Voilà tout ce que les hommes peuvent compter et dire sur le temps de la naissance du Messie.

Quant à l'époque de sa passion, ou à l'année durant laquelle il souffrit, nous dirons ainsi : Si nous ajoutons deux ans et demi à l'époque de son baptême qui eut lieu la quinzième année de Tibère, ce qui donne la dix-septième année, ou la dix-septième année et demie, nous dirons que sa passion eut lieu, ou bien à la fin de cette dix-septième année, ou bien dans le courant de la dix-huitième année et évidemment à la Pâque des Juifs de cette année. Voilà tout ce que l'on peut conjecturer et dire sur le temps de la naissance du Messie, de son baptême et de sa passion.

6. A ce sujet, j'ajouterai encore autre chose, sans entrer dans tous les détails, et te dirai qu'*Eusèbe* s'est certainement écarté de l'exactitude à ce sujet quand il a dit, c'est-à-dire écrit, dans son canon des années, que le Messie naquit la quarante-troisième année d'Auguste (2) et souffrit la dix-neuvième année de Tibère (3). Il ajoute deux Pâques de plus que n'en donnait l'intelligence de la parole du livre (4). En conséquence, il nous reste à dire comment il s'est encore trompé en plaçant l'époque de la naissance du Messie en 312 du comput des Grecs et non en 309, comme je t'ai écrit que je l'ai additionné. C'est à ce sujet que Ta Fraternité m'a interrogé et m'a jeté dans de tels travaux.

Il s'est trompé d'abord en ne plaçant pas bien les dynasties quand il les a disposées en regard (5), mais il y en a qu'il a placées trop haut et d'autres qu'il a placées trop bas; c'est-à-dire que

(1) C'est la date donnée par Eusèbe dans Migne, *P. G.*, t. XIX, col. 530-531.

(2) Migne *P. G.*, t. XIX, col. 530.

(3) *Ibid.*, *P. G.*, col. 535. — La note (b) de Migne, tirée de Syncelle, qui fait mourir Notre-Seigneur la dix-huitième année de Tibère ne reproduirait donc pas l'idée d'Eusèbe.

(4) L'évangile ne mentionne *explicitement* que trois Pâques entre le baptême et la mort de Notre-Seigneur, mais Scaliger en trouve deux de plus *implicitement* désignées, et donne ainsi raison à Eusèbe. *De emendatione temporum*, lib. VI. — Petau, comme Jacques d'Édesse, compte trois Pâques et deux ans et quelques mois, entre le baptême et la mort de N.-S. *Rationarium temporum*, partis tertiæ, lib. IV, cap. IV.

(5) Il s'agit ici des tableaux chronologiques. Voir le texte syriaque de Michel le Syrien; la plupart des pages sont terminées par ces tableaux. Cf. pp. 26, 27, 28, etc.

pour chacune d'elles il a avancé le commencement de sa puissance en dehors de sa place, et il a retardé sa fin à son époque en dehors de sa place. Sous chacun des rois il écrivit plus d'années et il transposa les indications des événements en dehors de leur époque et de leur place; par exemple, dans la succession des rois grecs, c'est-à-dire de ces rois Lagides d'*Alexandrie* appelés Ptolémées et de ceux d'*Antioche* appelés rois d'Asie. Il écrivit là trois ans de trop, et, par suite, fit descendre la naissance du Messie trois ans en dessous de sa place; car, ayant retardé la fin de l'empire des Grecs, et l'ayant fait descendre de trois ans, il s'ensuit nécessairement que le commencement de l'empire des Romains, qui suit celui des Grecs, était retardé des trois mêmes années, et ainsi de proche en proche pour tout le canon et l'assemblage des années depuis cette époque jusqu'à la fin. Comme ce canon du comput des années était de 1704 ans avant le règne de *Séleucus*, premier roi d'Asie, auquel commence l'ère des Grecs (1), et comme d'ailleurs il ajouta à ce nombre 312 ans produits par la succession des rois grecs, c'est-à-dire d'Asie et d'Alexandrie, la naissance du Messie eut ainsi lieu l'an 42 d'*Auguste* et l'an 33 d'*Hérode* (2), le total du canon étant alors 2016 ans (1704 + 312) (3). Puis ces trois années de surplus, inutiles et injustifiées, continuèrent à courir dans toute la suite du canon jusqu'à la fin qui arriva l'an 20 de *Constantin*, année durant laquelle se réunit le saint concile des 318, à *Nicée*.

J'ai écrit cela à Ta Fraternité selon ma force, pour Lui montrer que ces trois années, écrites par Eusèbe dans la succession des rois grecs avant la naissance du Messie, sont superflues. On pourrait écrire beaucoup d'autres choses à ce sujet pour faire une démonstration plus ample et plus claire, si Ma Faiblesse avait la force de s'étendre en longs détails. Je veux du moins te donner une raison en place de beaucoup; Ta Fraternité verra clairement par là combien est vaine l'addition de ces années: — Si tu comptes depuis la première année de Séleucus à laquelle commence cette ère (des Grecs) jusqu'à la fin de ce canon

(1) Migne, *P. G.*, t. XIX, col. 494. « L'an 1704 d'Abraham commence à régner Séleucus Nicanor ». Eusèbe ajoute que l'ère d'Édesse commence alors.

(2) *P.G.*, t. XIX, col. 530-531. J.-C. est né la 42e année d'Auguste et la 32e année d'Hérode.

(3) Ou plutôt 2015. *P. G.*, t. XIX, col. 530. Il faut donc ajouter 311 au lieu de 312.

(d'Eusèbe) qui se termine l'an 20 de Constantin (1), à la réunion du saint concile de Nicée, et comprend 2343 ans, tu trouveras que 639 (2) ans de l'ère des Grecs se sont alors ajoutés (écoulés), et chacun sait que ce chiffre est inexact, parce que toutes les relations du concile de Nicée montrent avec évidence qu'il fut réuni l'an 636 des Grecs (3). Si donc le concile fut réuni la vingtième année de Constantin et si les histoires témoignent qu'il le fut l'an 636 de l'ère des Grecs, il est évident qu'Eusèbe a mis trois ans de trop dans son canon quand il place ce concile dans son canon en l'an 639. Ce sont ces trois ans qu'il a ajoutés à tort, comme je te l'ai dit, aux années des Lagides, à une époque antérieure à la naissance du Messie.

Tu as maintenant quelques détails, ô ami de Dieu et de la vérité, au sujet des années que j'ai dit être en trop; il s'ensuit qu'il est exact, comme je l'ai écrit, que le Messie est né l'an 309 des Grecs, et non pas l'an 312, comme l'ont écrit Eusèbe et les autres à sa suite, parce qu'ils ne contrôlèrent pas son récit. — Porte-toi bien dans le Seigneur, ô frère chéri, et étudie ce que je t'ai écrit avec grandes recherches et nombreuses méditations.

(*A suivre.*)

(1) Cf. Migne *P. G.*, t. XIX, col. 587.

(2) Le manuscrit porte ici 636, et, en marge, 639; c'est en effet ce dernier nombre qu'il faut prendre et non 636.

(3) On trouvera *P. G.*, t. XIX, col. 587, que la 20e année de Constantin tombe la 330e année de J.-C., et que le concile de Nicée s'est réuni en 325 (*Ibid.*, col. 586), la quinzième année de Constantin. — D'ailleurs, dans la vie de Constantin, Eusèbe place la fin du concile de Nicée la vingtième année de ce prince. Cf. Petau, *Rationarium temporum*, partis tertiæ lib. IV, cap. XII.

UNE FORMULE MAGIQUE BYZANTINE

Sous ce titre, M. A. Fournier a traduit et commenté (1) un texte bizarre publié d'abord par A. Vasiliev (2); bientôt après M. H. Benigni en reprenait l'étude dans un article : *Una formula magica bizantina* (3). Ce dernier travail, plein d'érudition et de sagacité, me paraît cependant susceptible encore de nombreuses améliorations de détail : on me permettra d'exposer celles que m'a suggérées un nouvel examen de la question.

I. Voici d'abord le texte publié par A. Vasiliev, texte emprunté à un codex Barberini, III, 3, fol. 69, daté de 1497 :

Περὶ τοῦ ἀδελφικοῦ ὅταν πιάσῃ τὸν ἄνθρωπον.

Ὠφελεῖς ποιεῖν εἰς τὴν αὐτὴν διάταξιν λειτουργίαις ε' εἰς λεῖψιν σελήνης τῇ ε' καὶ τῷ σαββάτῳ. καὶ νὰ τὸ λέγῃ εἰς πᾶσαν λειτουργίαν ἀπάνω εἰς τοῦ πάσχοντος. καὶ νὰ τὸν ῥίκτῃ εἰς τὰ ἅγια καὶ εἰς τὴν ὅλου ἐξυστερινὴν λειτουργίαν. νὰ τὸ γράφῃ εἰς χάρτα δεβριανῶν καὶ νὰ τὸ δένῃ εἰς τὸν αὐχένα τοῦ πάσχοντος ταῦτα.

Σοδονόρ. σαφίλ. μοδόχ. χοχοήλ. βολοτρόρ. ἀβιάλ. δοναέ. σκοποόρ. γολγόλ. ἀπειάθ. νοσοβοόρ. μοθοόρ. ἐκλιόβ. ἀμηνάθ. θονοβόλ. θαναβίλ.

Τὸν τραμόρβουμ καὶ δουκαμβλιόβ. φαμούλ. φαμούλ. δὲ ἠνόμει. Κάσπαρ, Μελχιώρι, Βαλταζάρ, ἅγο θεός, ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάναθος, ὡσαννά, Σουσανὰ ἀγαθή, Λατζίακος, Μενέθ, Λαμιανός, Λίνα, Σκέλπους, Τζιπριάνους.

Δόμινε Τζεσοὺμ Κρίστε, φιλίκους δεκριαλτησὴμ τουμ. Λιβέρα δὲ ἰστομορβὸρ περμέρτι μπέα ταβέρτους ἐγλυριοῦζα ἔθ πέρσου φράγο ἀποστολροὺν πετρό ἔθ παῦτα ἔθαν τοῦ δόνατι, ἀλλὰ ἐδώμ, ἄμεν.

Ἀπράαμ, Ἀπράαμ, καὶ ἀπραγμοὺς φάκει, σάκει, μινιάκει, καὶ τὸ πάτερ ἡμῶν γ' φοράς, ἐδυδύ, ἐζαρώτ, ἐζαρέτ.

Χριστέ, ἐλέησον. Κύριε, ἐλέησον τὸν δοῦλόν σου ὁδεῖνα ἀπὸ τὸ δαιμονιακὸν σκίον ὅπου ἔχει,

καὶ εἰπὲ αὐτῷ εἰς τὸ δεξιὸν αὐτοῦ ὠτίον.

(1) *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IX (1896), p. 399-405.
(2) *Analecta græco-byzantina*, première partie, Moscou, 1893, p. 336.
(3) *Bessarione*, t. II 1897-1898), p. 374-388.

Les alinéas indiqués sont de moi, le lecteur verra leur raison d'être. En attendant, étudions ensemble le texte phrase par phrase.

II. Dans le titre, M. Benigni propose de corriger δελφικοῦ; il sous-entend πάθους, et traduit *le mal de Delphes*, c'est-à-dire l'hystérie, l'épilepsie, une de ces maladies mystérieuses qui ont toujours frappé l'imagination du peuple et où il se plaît à voir une intervention surnaturelle. Nous trouverons plus loin qu'il s'agit réellement de l'épilepsie; à la fin du document la maladie est positivement attribuée à une force diabolique. J'écrirais donc volontiers Δελφικοῦ, nom propre masculin d'un démon malfaisant, du démon accusé d'amener les accès épileptiques. Si M. Benigni ne peut alléguer aucun exemple en faveur de δελφικὸν πάθος pour désigner une maladie nerveuse, je puis au contraire rapprocher mon Δελφικός du féminin Δελφική, employé comme nom d'ange dans la Cabbale juive (1).

Le docte professeur traduit ensuite πιάσῃ par *tourmenter* et de plus sous-entend πάσχοντα. Il sera plus exact de donner au verbe bien connu πιάνω son sens ordinaire de *saisir*.

III. La phrase qui vient après le titre contient les prescriptions à remplir par celui qui veut faire usage de la formule. Cette phrase est incorrectement construite : on y parle d'abord à la deuxième, ensuite à la troisième personne. Ne nous en effrayons pas : nous aurons à saluer des monstruosités d'une autre taille; et même, pour finir, nous retrouverons la deuxième personne.

Il faut seulement corriger δεβριανῶν en βέβρινον. Le δὴ βριαρὸν de M. Fournier, accepté un peu à contre-cœur par M. Benigni, n'a rien qui plaide en sa faveur, pas même l'apparence d'une signification plausible. Au contraire, une formule sans aucun doute proche parente de la nôtre, citée par Ducange (2), renferme l'expression εἰς χάρτην βέβρινον, *sur parchemin*. Χάρτα est un barbarisme, sur lequel l'italien *carta* peut sûrement revendiquer des droits de paternité.

Je me sépare complètement de M. Benigni au sujet de la traduction de λειτουργίαις. Ce mot signifierait d'après lui une

(1) M. Schwab, *Vocabulaire de l'angélologie*, dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. X, p. 215.

(2) *Glossarium*, *sub verbo* Μεμβράνα.

partie de la formule magique, et comme il y a cinq λειτουργίαις indiquées, il partage le texte même en cinq versets. Mais λειτουργία signifie couramment *messe :* pourquoi ne pas le traduire ainsi? Quoi de plus commun, de nos jours comme au moyen âge, que l'emploi abusif de la messe dans les pratiques superstitieuses des devins, sorciers et autres exploiteurs de la crédulité populaire? Ma traduction, outre qu'elle garde au mot le sens qu'il offre habituellement, laisse parfaitement claire toute la phrase, ce qui n'est pas précisément le cas si on le rend par *portion de formule.* Que signifierait alors en effet l'ordre de réciter la formule à chaque λειτουργία?

Λεῖψιν n'est pas une forme exclusivement moderne, comme le prétend M. Benigni, car elle est citée par Apollonius Dyscole. Il était en tout cas inutile de la remplacer par ἔκλειψιν. Si on ne devait se servir de la recette que les jours d'éclipse de lune, l'emploi en était bien peu pratique!

N'oublions pas en outre que l'auteur nous parle du jeudi et du samedi : cette détermination de deux jours distincts suffit à prouver qu'il ne s'agit pas d'un jour d'éclipse, mais de jours sans lune, peut-être de l'époque où la lune est nouvelle. On n'ignore pas quel rôle ont toujours joué les néoménies dans la superstition byzantine. Peut-être aussi l'auteur a-t-il simplement en vue les jours où le brouillard, un temps couvert, etc., permettent de conjecturer qu'il n'y aura pas de lune. Le souci d'éviter la lumière de l'astre d'argent dans les opérations magiques existe encore dans les pratiques superstitieuses de certaines campagnes de France. On trouve déjà dans Dioscoride ou un de ses interpolateurs : Τὴν ῥάμνον ἥν τις ἄρῃ ἐν λειψοσελήνῳ καὶ βαστάζῃ, ὠφελεῖ πρὸς φάρμακα καὶ ἀνθρώπους φαύλους (1).

Est-ce bien parce que le jeudi et le samedi sont des jours de bon augure qu'ils sont fixés pour la célébration des cinq messes? Ne serait-ce pas plutôt tout simplement parce que les prêtres grecs, en dehors du dimanche, disent surtout la messe ces jours-là?

Ῥίπτῃ ne signifie pas *conduire*, comme le pense M. Benigni après M. Fournier, mais *jeter*. Je trouverais bien singulière la recommandation que, selon ses commentateurs, ferait l'auteur

(1) Apud Ducange, *op. cit.*, *sub verbo* Λειψοσέληνον.

de la formule, d'amener l'esprit du malade aux choses saintes. Cherchons ailleurs. Τὰ ἅγια désigne souvent en grec le saint sacrement, les saints dons, et cela même avant la consécration. En outre, on pratique encore aujourd'hui en bien des villages la coutume de faire étendre les petits enfants sur le passage du prêtre et du diacre lorsqu'ils transportent solennellement les oblats à la grande entrée de la messe : je crois que nous avons ici une dévotion analogue appliquée aux malades.

Modifions enfin la ponctuation, en plaçant un point après εἰς τὰ ἅγια et en supprimant celui qui suit λειτουργίαν.

IV. Après l'instruction préliminaire, nous abordons le texte de la formule proprement dite, qui se compose de plusieurs parties distinctes.

Elle débute par une espèce de litanie de seize mots qui, d'après M. Fournier, n'appartiennent sans aucun doute à aucune langue : tout au plus νοσσόρ pourrait-il être le grec νόσος avec un suffixe de fantaisie.

M. Benigni creuse davantage la question. Il corrige μοδόχ en μοδόρ, δοναέ en δοναέλ, fait passer καὶ δουκαμβλιόβ avant τὸν τραμόρβουμ, etc., et finit par se fabriquer une cantilène rimée « de mètre quinaire. » Ne le chicanons pas trop sur sa manière de compter les syllabes pour arriver chaque fois au nombre de cinq. Félicitons-le plutôt d'avoir songé à rapprocher de son texte les noms de démons égyptiens fournis par Celse, Ῥαμανόρ et Ῥειανοόρ (1).

Mais on peut aller plus loin dans cette voie et affirmer sans crainte que la plupart des termes mystérieux auxquels nous avons affaire sont d'origine juive. Je dis la plupart, car un certain nombre d'entre eux doivent être amenés simplement pour les besoins de l'assonance et de l'allitération, toujours si recherchées dans les formules du genre de la nôtre.

Le dernier terme de σοδονόρ, par exemple, n'est-il pas l'hébreu *nor*, lumière, fréquent dans les noms d'anges de la Cabbale, comme *Eṣnor* (2). On serait porté à voir Μολόχ dans Μοδόχ et le fameux nom *Adonaï* dans Δοναέ (3). Γολγόλ ressemble fort à

(1) Origène, *Contra Celsum*, viii, 58, Migne, *P. G.*, t. XI, col. 1604.
(2) M. Schwab, *op. cit.*, p. 188.
(3) *Ibid.*, p. 153, 384.

Γολγάλ (1) ou à Γαλγάλ (2), Ἀπειάθ à Abiad (3) ou à Abioth (4); Ἀμηνάθ a aussi un aspect tout hébraïque. Je laisse à plus docte et mieux outillé que moi le soin de continuer ces comparaisons.

V. A la suite de la litanie cabbalistique, viennent quelques mots qui en feraient partie d'après M. Fournier : il relève seulement τραμόρβουμ = *trans morbum* et rapproche ἠνόμει de νόμος. M. Benigni, je l'ai déjà dit, fait passer καὶ δουκαμβλιόβ dans sa cantilène, et explique le reste de la phrase par une invocation latine transcrite en caractères grecs : *Adiuva*] *contra morbum famul* [*um tuum vel*] *famul*[*am tuam*] *Dei nome*[*n*] *i*[*nvocantem*. C'est là une restitution ingénieuse, surtout dans l'explication du redoublement de φαμούλ par les textes liturgiques latins où on lit fréquemment *famulus tuus vel famula tua*. Mais pour sagace qu'elle se montre, l'exégèse de M. Benigni a le tort de supposer gratuitement, ici et dans les passages qui suivront, que le copiste avait sous les yeux un texte abominablement corrompu, composé de fragments liturgiques latins pris çà et là au hasard et sans ordre, dont lui-même transposait certains mots, dont il supprimait quelques-uns, dont il tronquait les autres.

Laissons les hypothèses de côté, et partons du seul fait évident, à savoir que le scribe grec qui a transcrit notre morceau ignorait le latin. La répétition de φαμούλ peut être imputable à une distraction. Ceci posé, nous restituerons : *Contra morbum caducum... famul*[*us*] *Dei nomen*. J'avoue ne pouvoir rien tirer de βλιοβ : c'est peut-être un verbe. Le sens serait : « Contre le mal caduc, que le serviteur de Dieu invoque son nom », ou « les noms qui suivent »? Ou encore : « Que les noms suivants protègent le serviteur de Dieu »?

La lecture du nom des trois Rois Mages et celle du *trisagion* grec n'offrent aucune difficulté, pas plus que celle de l'acclamation liturgique ὡσαννά et du nom propre Σουσανά; ces deux derniers mots nous ramènent en pleine Cabbale, et le second n'est probablement là que pour la rime.

(1) *Ibid.*, p. 206.
(2) *Ibid.*, p. 208.
(3) *Ibid.*, p. 148.
(4) *Ibid.*, p. 149.

Quant aux noms qui leur succèdent, guidé par une phrase du canon de la messe latine qu'il a eu malheureusement le tort de suivre jusqu'au bout, M. Benigni les interprète ainsi : *Agatha*, *Dacianus* (ou *Latianus*), *Clemens*, *Cosmas et Damianus*, *Linus*, *Cletus*, *Cyprianus*.

J'admets bien *Agatha*, tandis que M. Fournier voyait dans ἀγαθή une épithète de Σουσανά. Mais qu'est-ce que ce saint Dacianus ou Latianus? Il suffisait ici d'une correction fort simple : le copiste a mal divisé les mots. Je lis sans hésitation : *Agatha*, *Lucia*, *Cosmas et Damianus*. Quoi de plus naturel que l'invocation de sainte Lucie accolée à celle de sainte Agathe? Les saints Côme et Damien sont les grands guérisseurs : mais saint Clément disparaît. On n'avait songé à lui que sous l'influence du canon romain. Faut-il le dire? Le dernier nom, *Cyprianus*, me rappelle le saint Cyprien vénéré à côté de sainte Justine, qui fut magicien avant de mourir pour la foi chrétienne, plutôt que le saint Cyprien de Carthage inséré au canon. Enfin est-ce que sous Λίνα, Σκέλπους, au lieu de saint Lin et de saint Clet, ne se cacheraient pas Énée, dont le pouvoir surnaturel lui permit la visite des demeures infernales, et Celse, le philosophe juif?

VI. M. Benigni, continuant sa cueillette de débris liturgiques, a recours cette fois au *Gloria in excelsis Deo*, de nouveau au canon de la messe, enfin au *Benedictus*, et à l'aide de quelques additions de son cru, que je me dispenserai d'indiquer typographiquement, il arrive à ceci : *Domine Iesum Christe*, *fili*, *qui sedes ad dexteram Patris*, *tu solus altissimus*, *Iesum Christe*, *cum Sancto Spiritu. Libera eum de isto morbo per merita beata virtuosa et gloriosa Virginis Mariæ et per suffragium apostolorum Petro et Paulo et Andreæ*, *tu dona ei? salutem* (ou : *ad dandam?*)? *Amen.*

Ici encore, est-il vraiment nécessaire de suppléer tant de mots soi-disant omis par le copiste? Celui-ci est-il allé vraiment puiser ses phrases dans trois documents différents? Je ne le pense pas. Avec quelques retouches dont il me semble inutile de fournir le détail fastidieux, nous pouvons aboutir à une oraison à peu près convenable : *Domine Jesu Christe*, *filius Dei altissimi*, *eum libera de isto morbo*, *per merita beata*, *virtuosa et gloriosa*, *et per suffragium apostolorum Petri et Pauli*, *et æternam? tu dona ei salutem. Amen.*

Tout n'est pas certain, disons-le, dans cette restitution; la fin surtout est sujette à caution. Après les noms de saint Pierre et de saint Paul, j'ai pensé à lire : *et sancti Donati. Alleluia. Amen.* Il s'agirait d'un saint Donat, moine et martyr de Messine, fêté le 5 octobre (1).

VII. Après cette oraison latine, nous trouvons prescrite la triple récitation du *Pater*, entre deux petites phrases composées de mots cabbalistiques. La première de ces phrases paraît bien, comme le reconnaît M. Fournier et malgré l'avis contraire de M. Benigni, renfermer les noms d'Abraham et d'Isaac, le premier répété trois fois. Dans la seconde série, je signalerai ἐὸυδὸ à rapprocher de mots magiques connus par ailleurs, *ididi* et *iedidi* (2).

VIII. On remarquera l'invocation Χριστέ, ἐλέησον, qui est encore un emprunt fait à la liturgie latine, le rite grec n'employant que Κύριε, ἐλέησον, et la bizarre construction où ἐλέησον semble prendre le sens de *délivrer*.

Au lieu de τὸ... σκίον que M. Benigni traduit par ténèbres, il faut au moins lire τὸν... ἴσκιον, *ombre*. M. Uspenskij, l'éminent directeur de l'Institut archéologique russe de Constantinople, veut bien me suggérer une autre correction plus satisfaisante pour le sens : ἀπὸ τὴν δαιμονιακὴν ἰσχὺν ὅπου [τὸν] ἔχει.

IX. Je sépare enfin le dernier membre de phrase de tout ce qui précède : il ne saurait entrer dans la formule dont M. Benigni le croit partie intégrante. Que voudrait dire cette prière adressée à Dieu de parler à l'oreille droite du malade? C'est à l'opérateur qu'on recommande de le faire. — Αὐτῷ doit être corrigé en αὐτὸ.

X. Si le lecteur a eu la patience de me suivre jusqu'au bout, il a dû constater que j'obtenais un texte notablement différent de celui de mes devanciers. En voici une vue d'ensemble, avec la traduction des passages grecs :

« Du (démon) de Delphes quand il saisit l'homme. »

« Il faut célébrer dans le même ordre cinq messes, les jeudis et samedis où il n'y aura pas de lune; dire la formule à chaque messe sur le patient, et jeter celui-ci au passage des saints dons

(1) *Acta Sanctorum*, octobre, t. III, p. 65.
(2) M. Schwab, *op. cit.*, p. 404, 252.

à la dernière messe; écrire la formule sur une feuille de parchemin et l'attacher au cou du malade :

« Sodonor, safil, modoch, chochoêl, bolotror, abial, donaé, scopoor, golgol, apéiath, nosoboor, mothoor, écliob, amênath, thonobol, thanabil.

« Contra morbum caducum... famulus Dei nomen. Gaspar, Melchior, Balthasar. Hagios o theos, hagios ischyros, hagios athanatos. Hosanna, Susanna. Agatha, Lucia, Cosmas et Damianus, Linus, Cletus (*Æneas, Celsus?*), Cyprianus.

« Domine Jesu Christe, filius Dei altissimi, eum libera de isto morbo, per merita beata, virtuosa et gloriosa, et per suffragium apostolorum Petri et Pauli, et æternam tu dona ei salutem (*et sancti Donati. Alleluia?*). Amen.

« Apraam, apraam *et* apragmous, fakei, sakei, miniakei. *Pater noster*, trois fois. Edydy, ézarot, ézaret.

« Christe, eleison. Kyrie, eleison (c'est-à-dire : *Seigneur, délivrez*) votre serviteur un tel de la force du démon qui le tient (ou : *de l'ombre du démon dont il est affligé*). »

« Cela, dis-le-lui à l'oreille droite. »

XI. Il nous reste à examiner quelle peut être la patrie de ce curieux document, à quelle époque il remonte et quel en est l'auteur. C'est la première question qui est le plus facile à résoudre. Le mélange dans la formule des deux langues grecque et latine, et de prières usitées dans les deux rites grec et latin, indiquent un pays mixte de rite et de langue. M. Benigni propose la Pouille ou la Calabre. Mais l'importance particulière donnée, parmi les saints invoqués contre l'épilepsie, à sainte Agathe, à sainte Lucie, et peut-être à saint Donat de Messine, trahissent, à n'en pas douter, une origine sicilienne.

Au sujet de l'auteur, nous ne pouvons constater que deux choses : il ignorait absolument le latin et écrivait très incorrectement le grec. A quel rite appartenait-il? Le dire est difficile, je pencherais cependant plus volontiers vers le rite grec. Quant au temps où il a vécu, je ne vois rien qui oblige à le reculer au delà de la date du manuscrit, c'est-à-dire du xve siècle.

S. Pétridès,
des Augustins de l'Assomption.

Constantinople.

LES ÉVÊQUES JACOBITES

DU VIIIe AU XIIIe SIÈCLE

D'APRÈS LA CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN

(*Suite* (1))

XXX. — ATHANASE [V], patriarche, surnommé Çalhaya (2), du couvent de Mar Aharon de Sigara. Il fut institué en l'année 1298, le jeudi 21 (3) de téshri 1er (oct. 986), dans le village de Qâtînî, dans la région de Gihon. Lazare, métropolitain d'Anazarba, lui imposa les mains.

Il ordonna ceux-ci :

1. PAUL, métropolitain de Tarse, du monastère de Mâdîq.
2. ANDRÉ, métropolitain de Cyrrhus, du monastère de Bârîd.
3. JEAN, évêque d'Arsamosate, du monastère de la Mère de Dieu dans la région de Callisura.
4. ISAAC, évêque de Callisura, du monastère de Sergisyeh.
5. PIERRE, évêque de Saroug, du couvent de Mar Bar-Çauma.
6. JEAN, évêque de Mardê, Resh'ayna et Kephar-Touta, de Sergisyeh.
7. PHILOXÈNE, métropolitain de Dara, du couvent de Qartamîn.
8. CHRISTODOULOS, évêque de Balbek, du monastère de Mar Yônan, qui est à Damas.
9. CYRILLE, évêque d'Arménie, du monastère de Mar Élisée.
10. MOÏSE, évêque de Samosate, du monastère de Nahra de Qarîra.
11. BASILE, métropolitain de Balesh, de la région d'Antioche.
12. TIMOTHÉE, métropolitain de Mabboug, du monastère de Mauricius (4).

(1) Voir la Revue, t. IV, p. 144 et 195.
(2) C'est-à-dire : originaire de Çalah.
(3) Le ms. porte : le jeudi 27 (à tort).
(4) *Môriqi*, signifie aussi *tamarisque*; mais il est préférable d'y voir un nom propre d'homme.

13. Jean, métropolitain de Hérat, d'Amid, dans ce couvent.
14. Grégoire, évêque de Bîrta, du monastère du *Cursor* de Mélitène.
15. Moïse, métropolitain de Callinice, du monastère de Mar Jean de Cyrrhus, à Mélitène.
16. Philoxène, évêque de Tella-Qastra, du couvent de Bar-Gâgî, à Mélitène.
17. Ignace, métropolitain de Tagrit, du monastère des Quarante (1), de Bar-Gâgî, à Mélitène.
18. Basile, évêque de ʿArqa, du monastère de Baitaya (2), dans le monastère de Bârîd.
19. Jean, évêque de Zeugma, du couvent de Bârîd.
20. Ignace, métropolitain d'Édesse, du monastère de Bar-Gâgî.
21. Dioscore, métropolitain d'Émèse, du monastère de Mar Mâmma.
22. Joseph, évêque du Tour ʿAbdîn, du monastère de Qartamîn.
23. Thomas, métropolitain d'Anazarba, du monastère de Mashraʿa, à Bârîd.
24. Denys, qui est le syncelle (3), évêque de Claudia.
25. Timothée, évêque d'Aphrah, du monastère de Mashraʿa.
26. Jean, évêque du Tour ʿAbdîn, du couvent de Qartamîn.
27. Gabriel, évêque d'Alep, du couvent de Mar Salomon.
28. Théodose, métropolitain de Maipherkat, du monastère de Mar Jean.
29. Jean, évêque d'Arsamosate, de Bârîd, à Mar Domitius.
30. Philoxène, métropolitain de Mabboug et de Gishra, du monastère de la Mère de Dieu.
31. Jacques, évêque de Balbek, du monastère de Mar Jean.
32. Daniel, évêque d'Arménie, du monastère de Kipha des Arzanéniens, à Bârîd.
33. Thomas, métropolitain de Tibériade, du monastère de Mar Matthai.
34. Pierre, évêque de ʿArabissus, du couvent de Mar Bar-Çauma.
35. Abraham, évêque de Zeugma, du monastère de la Mère de Dieu de Mar Bar-Çauma.
36. Jean, évêque de Dolik, du couvent de Mar Shéna.
37. Élias, [évêque] de Simnadou, du monastère de Pierre.
38. Ignace, évêque d'Arzoun, dans le couvent de Mar Bar-Çauma.

Il administra le patriarcat pendant seize ans, et il mourut dans le couvent de Mar Bar-Çauma. Son saint corps fut enseveli dans la sacristie (4), qui est sur le côté nord de l'église ancienne. — Que sa prière soit avec nous! Amen!

(1) Sans doute des *Quarante martyrs* de Sébaste.
(2) *Domestiens*; ar. : *al-ʾansâb*; peut-être à corriger en : *Beit-Qenaya* (cf. XLI, 18).
(3) *Synqella*; ar. : *al-ʾmaqîl*, « procureur ».
(4) Litt. : « dans le *trésor* ».

XXXI. — JEAN [VIII], patriarche, qui est *Bar-ʿAbdoun*, de Mélitène, moine de la montagne Noire. Son ordination eut lieu le jeudi 6 de tamouz de l'an 1315 (juill. 1004), dans le monastère de la Mère de Dieu de Boundouqah (1), dans le pays de Goudphai. Pierre, évêque de Harran, lui imposa les mains.

Il ordonna évêques ceux-ci :

1. THOMAS, métropolitain de Samosate, de la montagne Noire.
2. JEAN, métropolitain d'Amid, de Mar Atounos; son disciple.
3. SÉVÈRE, évêque d'Arzoun, du monastère de Qartamin.
4. ATHANASE, métropolitain de Tarse, [du couvent] de Sergius et Bacchus.
5. IGNACE, métropolitain de Mélitène, du monastère de Qainan, de Hadeth.
6. ATHANASE, métropolitain de Callinice, du couvent de Mâdiq.
7. JEAN, métropolitain du diocèse de Hauran de Bithynie, de l'église de Çaura.
8. BASILE, métropolitain de Hérat, du couvent de Qartamîn.
9. JEAN, évêque de Hadeth et de Raʿbân, du couvent de Mar Lazare de ʿArqa.
10. ABRAHAM, évêque de Callisura, du monastère de Sergisyeh.
11. PIERRE, métropolitain de Callinice, du monastère de ʿAbdaher.
12. MAROUTA, évêque de Tibériade, de la ville de Balesh.
13. SIMÉON, évêque de Shaizar, du monastère de Mashraʿa.
14. BASILE, métropolitain d'Anazarba, du monastère d'Aboulhaour[i] (?).
15. ISAAC, évêque de ʿArqa, du monastère de Bar-Gâgî, secrétaire du patriarche, et qui par la suite se fit chalcédonien (2).
16. ÉLIAS, évêque de Zeugma, du monastère de Mar Julien.
17. MATTHIEU, évêque du Ségestan, du monastère de Mar Hanania.
18. ANDRÉ, évêque de Kaisoum, du monastère de Tabesh, de cette ville.
19. BASILE, métropolitain de Nisibe, du monastère de Qartamîn.
20. SERGIUS, évêque de Saroug, du monastère de Julien de Kaisoum.
21. JEAN, évêque de Resh'ayna, du couvent de Mar Hanania.
22. JEAN, métropolitain de Dara et Habôra, du couvent de Bârîd (3).
23. TIMOTHÉE, évêque de Qarna et Tella d'Arsanias, du couvent de Mar Bar-Çauma.
24. SIMÉON, évêque de Tella et Lâqabîn, du couvent de Mar Domitius.
25. CYRILLE, évêque de Hâmâm, du couvent de la Mère de Dieu qui est à Anazarba.
26. JEAN, métropolitain de Dara, du monastère de Mar Abhai de Qélat.

(1) Ar. : *Boundouqiah*.
(2) C'est-à-dire : catholique.
(3) Ms. : *Bâdir*.

27. Thomas, évêque de Claudia, du monastère de Nahra de Qarîrê.
28. Jean, métropolitain de Jérusalem, du monastère de Shéna d'Antioche.
29. Théodose, métropolitain de Damas, du monastère de Soumaqa, de Karshéna.
30. Athanase, métropolitain de Tagrit, du monastère de la Mère de Dieu.
31. Basile, métropolitain d'Amid, du monastère de Bar-Gâgî.
32. Abraham, métropolitain de Tarse, du monastère de Nahra de Callinice.
33. Athanase, métropolitain de Goudphai et Karshéna, du monastère de Sêbelata (1).
34. Ignace, évêque de Hâmâm, du monastère d'Aboulhaourî.
35. Grégoire, évêque de Bîrta, du monastère de Harçaphta.
36. Cyrille, métropolitain de Cyrrhus, du monastère de Mar Saba.
37. Denys, métropolitain de Maipherkat, du monastère de Zarnouqa.
38. Philothée, métropolitain d'Aphrah, du monastère de Mar Matthai.
39. Philoxène, métropolitain de Jérusalem, de Bar-Gâgî.
40. Basile, évêque de Harran, du couvent de Qartamîn.
41. Moïse, évêque de Hesna de Zaïd, du couvent de Mar Aharon.
42. Athanase, qui est *Hayya*, évêque d'Arsamosate, du couvent de Mar Aharon de Sigara. Celui-ci devint patriarche.
43. Jean, évêque de Dolik, du monastère d'Aboulhaourî.
44. Abraham, métropolitain de Samosate (2), du monastère de Sêbelata, dans le monastère de Pharrîn, de Mar Christophore.
45. Denys, évêque de Tella d'Arsanias, du monastère de Sêbelata, dans le couvent de Mar Bar-Çauma.
46. Basile, évêque de Claudia, du couvent de Mar Bar-Çauma.
47. Jean, métropolitain d'Arzoun, du couvent de Qartamîn.

Ce bienheureux ordonna encore d'autres évêques, mais parce qu'il fut pris par les Grecs et emmené en exil, ainsi qu'il est raconté dans son histoire écrite plus haut dans ce livre (3), les noms de tous n'ont pas été consignés.

Il exerça le patriarcat pendant vingt-six ans et il mourut l'an 1341, le 2 de shebat (févr. 1030), en exil dans le pays des Bulgares, dans un vrai martyre. Que sa prière soit avec nous!

XXXII. — Denys [IV], patriarche, qui est *Hayya*, supérieur [du couvent] de Lazare, dans la région de Mélitène. Son ordi-

(1) Id est : *Scalarum*.
(2) Ms. : *Shamît*.
(3) Dans la *Chronique* de Michel. Voir le résumé dans Bar-Hébréus, *Chron. eccl.*, I, 425.

nation eut lieu le jeudi 14 de teshrî Ier de l'an 1343 (oct., 1032), dans le monastère de Mar Domitius de Claudia, dans le temps de la persécution (excitée) par les Chalcédoniens. Les évêques s'étaient réunis [à Thamenin, dans la région de Claudia] (1). Mar Abraham de Callisura lui imposa les mains :

Il ordonna ces évêques :

1. PHILOXÈNE, métropolitain de Simnadou, [du couvent] de Mar Bar-Çauma.
2. IGNACE, évêque de Bîrta, qui est *Isaïe*, de Harçaphta.
3. JEAN, évêque de ʿArqa, du couvent de Tell-Patrîq.
4. GRÉGOIRE, évêque de Marʿash, qui est *Mar Lazare*.
5. ATHANASE, évêque de Gihon, du monastère de Sérapion.
6. JEAN, métropolitain de Mélitène, du monastère de Mar Shéna.

Ensuite il s'en alla, à cause de la persécution des Grecs, et il résida à Amîd, dans l'empire des Arabes (2).

7. TIMOTHÉE, métropolitain de Balesh, du monastère de Mar Atounos.
8. ATHANASE, métropolitain d'Édesse, qui est *Josué* (3), supérieur du couvent de Mar Abhai.
9. JEAN, évêque de Balbek, du même couvent.
10. JEAN, métropolitain d'Anazarba, du monastère de Kouqâ, dans le couvent même.
11. BASILE, évêque de Hadeth, du couvent de Mar Aharon.
12. JEAN, évêque du Tour ʿAbdîn, qui est *Zakai*, du monastère de ʿAbd.
13. CYRILLE, métropolitain d'Émèse, du monastère de Qaleph.
14. JEAN, évêque de Tella et Lâqabîn, de Bar-Gâgî.
15. JEAN, évêque de Hesna de Zaïd, qui est *Bar-Çauma*, de Bar Gâgî.
16. TIMOTHÉE, évêque de Callisura, du monastère de Mar Aharon.
17. PHILOXÈNE, évêque de Mabboug, de ʿArsalîs (?) qui est *Mathusalah*.
18. ATHANASE, métropolitain..... (4), de Bârîd, à Amîd.
19. JEAN, métropolitain de Hérat, du monastère de Pharîs.
20. MARC, métropolitain d'Aphrah, du monastère de Nahra de Qarîrê.
21. JEAN, métropolitain de Hérat, du couvent de Bar-Gâgî.
22. ATHANASE, métropolitain d'Émèse, du monastère de Qaleph.
23. BASILE, évêque de ʿArqa, du monastère d'Aboulhaourî.
24. GRÉGOIRE, métropolitain d'Arménie, du monastère de Mar Georges.
25. TIMOTHÉE, métropolitain de Tibériade, du monastère de Zarnouqa.
26. BASILE, métropolitain de Tagrit, en l'an 1349 (1038).

(1) Compléter ainsi la phrase d'après BAR-HÉBRÉUS, *Chron. eccl.*, I, 433.
(2) Cf. BAR-HÉBRÉUS, *Chron. eccl.*, I, 434.
(3) *Ishōʿ* = *Josué* ou *Jésus*.
(4) Le nom du siège est omis dans le ms.

27. Grégoire, métropolitain de Callinice, de Bar-Gâgî.
28. Abraham, évêque d'Arsamosate, du monastère de Sigara, qui est à Gargar.
29. Jean, évêque de Circesium, de Bârîd.
30. Ignace, évêque d'Arzoun, du monastère de Bar-Boushîr.
31. Jean, évêque de Kaisoum, de Mar Julien, le Couvent-Rouge.
32. Ignace, métropolitain d'Amid, de cette ville.
33. Paul, évêque de Mardê, du couvent de Qartamîn.

Il administra [le patriarcat] pendant dix ans et mourut le 21 d'adar (mars 1042). Son corps fut enseveli dans la grande église de la ville d'Amid.

XXXIII. — Jean [IX], patriarche, du couvent de Bar-Gâgî. Il était le fils du frère de Mar Jean 'Abdoun. Il fut ordonné en l'an 1353 (1042), le mardi..., à Pharzaman, sur les confins de Ra'bân. Mar Élias de Zeugma (1), président du synode, lui imposa les mains.

Il ordonna ceux-ci :

1. Jean, évêque de Zoubtara, qu'il ordonna de force en ces jours-là.
2. Athanase, évêque de Nisibe, du monastère de Qartamîn.
3. Jean, évêque de Hadeth, secrétaire de Sa Paternité.
4. Zacharie, métropolitain de Jérusalem, du couvent de Bârîd.
5. Marc, évêque d'Arzoun, du couvent d'Élisée.
6. Basile, métropolitain de Tarse, son secrétaire.
7. Basile, métropolitain d'Anazarba, du monastère d'Aboulhaourî.
8. Pierre, évêque de Hâmâm et Bâlînag (?), du monastère de *Sabê* (2).
9. Timothée, évêque de Hadeth, de Bar-Gâgî, à Hânî.
10. Sergius, évêque d'Alep, du monastère de Habîb.
11. Basile, évêque du Tour 'Abdîn, de Qartamîn.
12. Pierre, métropolitain de Nisibe, du couvent de Qartamîn.
13. Thomas, métropolitain de Jérusalem, du couvent de Qartamîn.
14. Athanase, métropolitain de Samosate, de Mar Lazare.
15. Jean, évêque de Karshéna, qui est *'Abd* le moine.
16. Thomas, métropolitain du Ségestan, du monastère de Hânî, dans cette ville.
17. Élias, métropolitain de Balesh, qui est *Aboulhassan,* diacre de Maithan (?)
18. Jean, évêque de Bîrta de Gargar, qui est *David,* du monastère de Mar Julien de Kaisoum.
19. Basile, évêque de Hesn-Mançour, à Qanqrat.

(1) L'ordre des mots paraît interverti dans le ms.
(2) C'est-à-dire : des Vieillards.

20. Denys, évêque de Samosate, à Labitôr.
21. Basile, métropolitain d'Aphrah, du monastère de Hâni, dans cette ville.
22. Jean, évêque de Callisura, de Tell-Patrîq.
23. Basile, évêque de ʿArqa, du couvent de Pharîs.
24. Grégoire, évêque de Mardê, Tell-Besmê et Resh'ayna.
25. Athanase, métropolitain d'Arzoun, du couvent de Ibn-ʿAbdoun (?).
26. Jean, évêque de Goubbos, du monastère de Mar Bar-Çauma.
27. Pierre, évêque de Claudia, du couvent de Hour-ʿEbar.
28. Philoxène, évêque de Hâmâm, de Bâlînag et de la ville de Sanournou (?), du monastère de la Mère de Dieu, dans la montagne Noire.
29. Jean, évêque d'Alep, du monastère de Habib, dans la montagne Noire.
30. Denys, métropolitain de Samosate, du monastère de Bar-Gâgî.

Il exerça [le patriarcat] pendant quatorze ans et dix mois, et il accomplit ces ordinations selon l'opération efficace de l'institution de Notre-Seigneur. Il mourut le samedi 24 de 'iyar de l'an 1368 (mai 1057) et fut enseveli dans l'église de la Mère de Dieu, à Amid, sur le côté nord.

XXXIV. — Athanase [VI], patriarche, qui est *Hayya*, autrefois évêque d'Arsamosate. Il fut ordonné deux fois (1), contrairement aux convenances, dans le pays de Pharîs ; Basile de Harran lui imposa les mains. Il fut blâmé pour la seconde ordination.

Il ordonna évêques ceux-ci :

1. Grégoire, évêque de Kaisoum.
2. Ignace, évêque de ʿArqa, du monastère d'Argoula.
3. Timothée, évêque de Hesn-Patrîq, du couvent de Mar Aharon de Sigara.
4. Timothée, évêque de Tell-Patrîq, du monastère de Beit Ba'out de Hesna de Zaïd.
5. Ignace, métropolitain de Simnadou, de Bârîd.
6. Athanase, métropolitain d'Émèse, de cette ville.
7. Philoxène, évêque d'Arsamosate, de la maison patriarcale (2).
8. Matthieu, métropolitain de Samosate.
9. Jean, métropolitain de Maipherkat, du monastère de Hour-ʿEbar.
10. Timothée, évêque de Marʿash, de Mar Shéna.
11. Ignace, métropolitain de Damas.

(1) On prétendit qu'ayant déjà été ordonné évêque antérieurement, il ne pouvait recevoir le patriarcat. Cf. Bar-Hébreus, *Chron. eccl.*, I, 438.

(2) Litt. « de la cellule patriarcale ». Le sens paraît être « attaché à la personne du patriarche », pour une fonction quelconque.

12. Basile, métropolitain de Helbôn, de la montagne Noire.
13. Théodose, évêque de Ra'bân.
14. Pierre, évêque de 'Arqa. Celui-ci est *Bar-Arika*, qui, après être revenu de l'exil, se fit chalcédonien, à cause d'une querelle.
15. Grégoire, [évêque de] Bîrta de Gargar.
16. Athanase, évêque de Rehabôt.
17. Ignace, métropolitain de Mélitène, fils de la sœur du patriarche.

Il ordonna encore d'autres évêques; à cause du trouble qui survint par suite de l'incursion des Turcs, ils ne furent pas inscrits. Le patriarche lui-même, tandis que les Chalcédoniens le conduisaient à Constantinople, en vue d'une discussion, mourut en route, en l'an 1374 (1063). Son corps fut enseveli dans le couvent de Mar Aharon de Sigara.

XXXV. — Jean [X], patriarche, qui est *Bar-Shoushan*, de Mélitène. Il avait été ordonné à Amid, à l'époque de Hayya, et avait cessé ses fonctions jusqu'à la mort de celui-ci (1). Ensuite les évêques se réunirent et lui firent violence; il accepta, et exerça [le patriarcat].

Il ordonna ces évêques :

1. Ignace, pour Qélat et Dara, de Qélat.
2. Siméon, évêque de Kaisoum, syncelle (2) de notre Père.
3. Timothée, pour Harran, de l'église des Édesséniens, dans celle-ci.
4. Timothée, évêque de Claudia, du monastère de Harçaphta.
5. Athanase, métropolitain de Simnadou, de Bârîd, à Harran.
6. Basile, évêque de Lâqabîn, du monastère de Lazare de 'Arqa.
7. Denys, évêque de Goubbos, de Bar-Gâgî.
8. Jean, évêque de 'Arqa, de Bar-Gâgî.
9. Matthieu, évêque de Saroug, qui est l'immonde (3), qui abandonna son diocèse.
10. Philoxène, pour le Ségestan; et comme il n'y alla point, il fut déposé.
11. Ignace, évêque d'Arzoun, de la région de Maipherkat.
12. Timothée, métropolitain de Jérusalem, d'Amid, à Mar Abhai.
13. Ignace, métropolitain de Callinice, de Harran, dans cette ville.
14. Basile, évêque de Mardê, de Qartamîn.
15. Athanase, métropolitain de Samosate, du monastère de Ashouad.
16. Ignace, évêque de Dolik, du monastère de Aboulhaourî.
17. Jean, évêque de Mardîn, qui est *Saül*, de Qartamîn.

(1) Cf. Bar-Hebréus, *Chron. eccl.*, I, 438.
(2) Litt. : « fils de la cellule »; cf. XXX, 24.
(3) *Taphsha*.

Il exerça le patriarcat pendant neuf ans ; et il mourut le mardi 27 de teshrî II, en l'an 1384 (nov. 1072). Son corps fut enseveli dans l'église de la Mère de Dieu à Amid, près du tombeau de Mar Jean ʿAbdoun, son maître.

XXXVI. — Basile [II], patriarche, du couvent de Mar Bar-Çauma de Shéna. En l'an 1385 (1074). Son ordination eut lieu à Hesna de Mançour; Athanase, évêque d'Édesse, lui imposa les mains, le 6 de kanoun II (janvier).

Il ordonna ces évêques :

1. Basile, métropolitain d'Anazarba, du monastère de Mar Abhai.
2. Grégoire, évêque d'Alep, du monastère d'Ashouad et de Mar Bar-Çauma.
3. Jean, métropolitain de Simnadou, de Bar-Gâgî, dans le couvent de Mar Bar-Çauma. C'est *ʿAbdoun* le patriarche.
4. Athanase, évêque de Hesna de Zaïd, à Mar Bar-Çauma.
5. Athanase, métropolitain d'Édesse, dans le monastère de Mar Abhai.
6. Athanase, évêque de Karshéna, dans la résidence du patriarche de Qanqrat.
7. Jean, métropolitain et maphrian de Tagrit, de Qartamîn.

Il exerça le patriarcat un an et six mois. Il mourut et fut enseveli dans l'église de Maipherkat, la ville des Martyrs (1).

XXXVII. — Jean [XI], qui est *ʿAbdoun*, qui avait été fait métropolitain de Simnadou, et ravit le patriarcat par la violence.

Il ordonna ceux-ci :

1. Jean, pour Tella, de Hamdôn.
2. Abdochus, pour ʿArqa.
3. Ignace, pour Mardê.
4. Et Bouzîra (2), qui ensuite se fit musulman, à Amid.

Ce ʿAbdoun demeura en vie sous quatre patriarches.

XXXVIII. — Denys [V], patriarche, qui est *Lazare*, dixième (3) supérieur du couvent de Mar Bar-Çauma. Il fut ordonné dans

(1) *Martyropolis.*

(2) Bar-Hébréus, *Chr. eccl.*, I, 453, l'appelle : *Kôriza* : l'arabe est d'accord avec notre ms.

(3) Au lieu de *d'ésra*, « dixième », peut-être faut-il lire simplement *d'oumra*, « du couvent » (?)

ce couvent. Mar Jean, métropolitain de Tagrit, lui imposa les mains en l'an 1388 (1077).

Il exerça le patriarcat pendant un an. Il n'ordonna aucun évêque. Il mourut à Hesn-Mançour.

XXXIX. — Iwannis, patriarche, qui est Jean [XII]; moine du pays de Karshéna. Il fut ordonné à Mélitène en l'an 1391 (1080). Ignace, métropolitain de Mélitène et de Hesna de ʿAmah, lui imposa les mains.

Il ordonna ces évêques :

1. Jean, métropolitain de Jérusalem, de Bârîd, dans ce couvent même.
2. Timothée, évêque de Callisura, de Mar Bar-Çauma.
3. Athanase, évêque de Dolik et Mabboug, de Bârîd, en ce lieu.
4. Basile, métropolitain de Maipherkat, aussi de Bârîd, en ce lieu.
5. Celiba, évêque de Bâlînag (?), du même couvent, et dans ce lieu.

Il exerça le patriarcat un an et six mois, et mourut dans le couvent de Bârîd; son saint corps y fut enseveli.

XL. — Denys [VI], patriarche, qui est *Marc*, supérieur du couvent de Bârîd. Il y fut ordonné en présence d'un petit nombre d'évêques. C'est pourquoi il fut déposé et ne fut pas reçu; mais enfin il fut admis à cause de ʿAbdoun qui excitait du trouble.

Il ordonna ceux-ci :

1. Philoxène, évêque de Marʿash, du monastère de Mar Bar-Çauma.
2. Matthieu, évêque de Raʿbân, du couvent de Shamnoug (?)
3. Basile, évêque de Harran, du même couvent.
4. Jean, évêque d'Arsamosate, du monastère de Qaisa ʿAbia (1).
5. Philoxène, évêque de Hesn-Mançour, du couvent.
6. Aharon, métropolitain du Ségestan, de Mar Aharon, qui est dans la montagne Bénie.
7. Basile, qui est *Shalmai*, évêque du Tour ʿAbdîn.
8. Grégoire, qui est *Lazare*, pour le même diocèse qui fut divisé.
9. Josué, métropolitain d'Anazarba, d'Aboulhaourî même.
10. Basile, métropolitain de Kephar-Tâb et Émèse.

Il exerça le patriarcat un an et demi, et il mourut dans le couvent de Zarnouqa.

XLI. — Athanase [VII], patriarche, qui est *Aboulfarag*,

(1) Du *Bois-dur*.

d'Amid, moine et prêtre du couvent de Mar Bar-Çauma. Il fut ordonné [dans l'église du *Cursor*] de Mélitène (1), le dimanche 1er de kanoun 1er de l'an 1402 (déc. 1090). Mar Timothée, de Tell-Patrîq, lui imposa les mains.

Il ordonna ceux-ci :

1. Cyrille, métropolitain de Jérusalem ; car il est écrit que le commencement vient de Jérusalem (2). Il fut appelé du couvent de Mar Bar-Çauma. C'est *Sa'doun*..... (?)
2. Jean, évêque de Bâlinag, de Bithynie (3), à Bârîd.
3. Jean, métropolitain de Mélitène, qui est *Sa'id Bar-Çabounî*, qui fut massacré.
4. Basile, pour Bîrta de Gargar, de Mar Abhai.
5. Ignace, métropolitain de Tell-Patrîq (4), de Mar Aharon.
6. Denys, métropolitain d'Arzoun, du monastère de Habîb.
7. Basile, métropolitain d'Édesse, qui est *Bar-Çabouni* : il fut déposé.
8. Denys, évêque de Kaisoum, du monastère de Mar Bar-Çauma.
9. Philoxène, métropolitain de Mabboug, du monastère de Kâsalioud (?) (5).
10. Basile, métropolitain de Simnadou, de Bârîd.
11. Timothée, évêque d'Arsamosate, de Mar Abhai.
12. Jean, évêque de Tell-Patrîq, du monastère de Sarsaq (?)
13. Basile, évêque de Saroug, de la montagne d'Édesse.
14. Grégoire, évêque de Claudia, de Mar Bar-Çauma.
15. Timothée, évêque de Karshéna, de Bar-Gâgî.
16. Jean, fils de Thomas, évêque pour Lâqabîn, de l'église de Mélitène.
17. David, métropolitain de Jérusalem, de la Vallée d'Élias (?) (6). Celui-ci est *Sa'doun*, qui fut noyé dans la mer.
18. Basile, évêque de Hesna de Zaïd, de Beit'Qenayâ.
19. Grégoire, évêque de Ra'bân, du monastère de 'Arnîsh.
20. Timothée, métropolitain de Tarse, du monastère de Habîb.
21. Jean, évêque de Saroug, de la montagne d'Édesse.
22. Timothée, évêque de Gargar, de Sergisyeh. — Celui-ci était fils de Basile.
23. Jean, évêque de Raqah, de l'église de Balesh.
24. Jean, métropolitain de Mélitène, qui est *Élisée*, à Mar'ash.
25. Denys, qui est *Moïse*, de Bârîd, maphrian pour Tagrit, à Mar'ash.
26. Basile, pour Hesn-Mançour. Au bout d'une année, il abdiqua ; il vécut encore un an et mourut.
27. Ignace, évêque de Hâni du Tour 'Abdîn (7), de cette ville.

(1) Compléter ainsi d'après Bar-Hébréus, *Chr. eccl.*, I, 461.
(2) Luc, xxiv, 47 (selon la vers. syr.).
(3) Peut-être à corriger : de Beit Qenayâ, au lieu de *Bithynie* (cf. XLI, 18).
(4) *Sic* arabe ; ms. : Tell-Pharit.
(5) Ou *Basalioud ;* la première lettre est douteuse (Kaslivd ou Baslivd).
(6) Arabe : *min djadîr al-laïl.*
(7) Arabe : de Hâni *et* du Tour 'Abdîn.

28. Timothée, évêque de Mar'ash, du couvent des Moines, à Douaïr.
29. Timothée, évêque de Tell-Patrîq, du monastère de Qôqâ (1).
30. Ignace, évêque de Kephar-Tâb, de notre couvent qui est à Jérusalem.
31. Basile, évêque pour le couvent de Qartamîn, de ce couvent.
32. Ignace, qui est *Hasnoun*, métropolitain de Jérusalem.
33. Cyrille, métropolitain de Kephar-Tâb, de ce lieu, à Douaîr.
34. Philoxène, pour Bâlînag (?), du monastère de Mar Shéna.
35. Ignace, métropolitain de Mabboug, de la montagne Noire.
36. Timothée, métropolitain de Samosate et Hesn-Mançour, qui est *Fouraig*, édessenien.
37. Ignace, métropolitain d'Arsamosate, de Harçaphta.
38. Jean, qui est *Marc*, métropolitain de Maipherkat.
39. Timothée, évêque de Claudia, dans le couvent de Mar Bar-Çauma.
40. Jean, évêque du Ségestan, de Hesna de Zaïd.
41. Jean, métropolitain de Callinice, du monastère de 'Arnîsh.
42. Jean, évêque de Callisura, du monastère de Mâdîq.
43. Ignace, métropolitain d'Édesse, de notre résidence (2). Celui-ci est *Bar-Gadîna* (3).
44. Basile, évêque de Gihon, du monastère de Roumanah.
45. Basile, qui est *Bar-'Abbas*, métropolitain de Mardê, de la montagne d'Édesse.
46. Denys, évêque de Hesna, de Mar Abhaï.
47. Jean, évêque de Hesna de Zaïd, de notre résidence.
48. Ignace, évêque de Harran, de notre résidence.
49. Grégoire, évêque de Karshéna, de Bârîd.
50. Jean, métropolitain de Damas, de 'Arnîsh, à Mar Bar-Çauma.
51. Jean, métropolitain de Resh'ayna et Mardîn, à Mar Bar-Çauma.
52. Basile, métropolitain de Maipherkat, à Qanqrat.
53. Denys, évêque de Goubbos, de Sergisyeh.
54. Jean, métropolitain de Mabboug, de notre résidence, à Qanqrat.
55. Jean, métropolitain de Mardîn, qui est *Joseph*; celui-ci fut fort illustre en son temps.
56. Philoxène, évêque de Karshéna, à Kaisoum.
57. Timothée, évêque de Hâzâ, à Kaisoum.
58. Siméon, métropolitain d'Anazarba, à Kaisoum.
59. Basile, évêque de Hesna de Zaïd, dans le couvent de Mar Bar-Çauma.
60. Ignace, évêque de 'Arqa, dans ce même couvent.
61. Jean, métropolitain du Ségestan, dans le même couvent.

Il administra le patriarcat pendant trente-huit ans, et il mourut le 8 de haziran, en l'an 1440 (juin 1129); son corps fut

(1) Arabe : de Qâsa.
(2) *Qelaïtan*. Peut-être un nom propre (?). De même aux nos 47, 48, 54.
(3) Arabe : *Ibn Gâzina*.

enseveli dans la sacristie de l'ancienne église dans le couvent de Mar Bar-Çauma, où avait été déposé Athanase de Çalah.

XLII. — Jean [XIII], patriarche, qui est *Maudiana*, supérieur du monastère de Douair. Il fut ordonné à Tell-Basher, tandis que Gosselin occupait le pouvoir, et ses grands étaient présents au synode. Denys, le maphrian, lui imposa les mains. L'ordination eut lieu le lundi 17 de shébat (1) de l'an [1441] (févr. 1130). Il fut élu deux fois (2).

Il ordonna ces évêques :

1. Athanase, métropolitain de Maipherkat, du monastère d'Antioche.
2. Athanase, métropolitain d'Édesse, de cette ville.
3. Basile, métropolitain de Kaisoum, qui est *Aboulfarag Bar-Shoumana*.
4. Basile, évêque de Lâqabîn, de 'Arnîsh. Il fut ensuite destitué.
5. Jean, évêque d'Adana, de Dâouâîr.
6. Athanase, évêque de Çadad, de Mar Matthai.
7. Athanase, qui est *Zakai*, de notre couvent de Mar Bar-Çauma, pour Anazarba.
8. Jean, évêque de Sîbaberek, du même couvent.
9. Basile, métropolitain d'Amid, du monastère de Jérusalem.
10. Denys, métropolitain de Damas, d'Édesse.
11. Matthieu, métropolitain de Simnadou, du monastère de Beit-Qenaya.
12. Basile, métropolitain d'Arzoun, de cette région.

Il exerça le patriarcat pendant huit ans. Il mourut dans le couvent de Douâir, et son saint corps y fut enseveli. — Que sa prière soit avec nous!

XLIII. — Athanase [VIII], patriarche, *Bar-Qatreh* (3), qui est *Josué*, diacre de Mélitène. Il fut ordonné dans la ville d'Amid, le dimanche 4 de kanoun Ier de l'an 1450 (oct. 1138). Mar Denys, le maphrian, lui imposa les mains.

Il ordonna ces évêques :

1. Ignace, métropolitain de Mélitène. Il était fils de la sœur du patriarche.
2. Ignace, métropolitain de Jérusalem, qui est *Romanus*, moine de Mélitène, du couvent même.

(1) *Sic* Bar-Hébréus; ms. : le 27 (à tort).

(2) Cf. Bar-Hébréus, *Chron. eccl.*, I, 482.

(3) Ms. : *Bar-Qatieh;* mais plus bas *Bar-Qatreh*, qui est la leçon constante de Bar-Hébréus.

3. Jean, métropolitain de Samosate: il fut appelé de la montagne d'Édesse.
4. Ignace, évêque d'Alep, aussi de la montagne d'Édesse.
5. Ignace, maphrian, de Sergisyeh, à Mar Aharon de Sigara (1).
6. Cyrille, évêque de Saroug, du monastère d'Aboulhaour [i], à Mélitène.
7. Philoxène, évêque de Mar'ash, de cette ville, à Mélitène.
8. Jean, évêque de Kaisoum, de Mâdîq; secrétaire du patriarche.
9. Timothée, évêque de Gargar, qui est *Joseph;* il succomba (2).
10. Philoxène, évêque de Kephar-Tâb, de Douâîr, à Kaisoum.
11. Jean, évêque de Callisura, de Mélitène, dans le couvent de Mar Bar Çauma.
12. Jean, évêque de Lâqabîn, de Sergisyeh.
13. Jean, métropolitain de Raqah, dans la ville d'Amîd.
14. Basile, évêque de Claudia, de Mâdîq.
15. Iwannis, évêque de Hesna de Zaïd, de Maqrôna, disciple du patriarche.
16. Basile, métropolitain de Simnadou, de Mar Aharon qui est dans la montagne Bénie.
17. Timothée, pour Arsamosate, du monastère de Mâdîq.
18. Jean, évêque du Tour 'Abdîn, du monastère de Qartamîn.
19. Ignace, évêque de Tella d'Arsanias, de Sergisyeh.
20. Denys, pour Mar'ash, et ensuite pour Amid, qui est *Jacques* le rhéteur, de Mélitène.
21. Siméon, métropolitain d'Arzoun, du couvent de Mar Hanania.
22. Ignace, évêque de 'Arqa, du monastère de Lazare.
23. Jean, évêque de Hânî, qui est *Moïse*, de Mar Hanania, à Mélitène.
24. Timothée, évêque de Harran, du monastère de 'Ezrôn (?), à Sergisyeh.
25. Jean, évêque de Gihon, fils du frère de l'ancien (3), du vivant même de l'ancien.
26. Jean, métropolitain de Hâmâm, dans le couvent de Mar Bar-Çauma. Celui-ci parut comme un homme excellent.
27. Ignace, métropolitain d'Amid, de Mâdîq (4), dans le couvent.
28. Jean, évêque d'Arsamosate, dans le même couvent.
29. Ignace, évêque du Tour 'Abdîn, qui est *Gabriel*, de cette région.
30. Denys, évêque de Lâqabîn, de Mélitène. Par la suite il abandonna cette ville.
31. Timothée, évêque de Goubbos, fils du frère de l'ancien (5), qu'il ordonna tandis que celui-ci vivait encore.
32. Basile, évêque de Mar'ash, de Bârîd.
33. Jean, maphrian, supérieur du monastère de Mar Jacques, dans la montagne d'Édesse.
34. Timothée, évêque de Karshéna, de ce pays.

(1) Ms. : à Sigara de Mar Aharon.
(2) Cf. Bar-Hébréus, *Chr. eccl.*, I, 521.
(3) Basile (XLI, 44).
(4) Ms. : *Mâdou.*
(5) Denys (XLI, 53).

Il exerça le patriarcat pendant vingt-sept ans et sept mois, et il quitta [cette vie] le jeudi 14 de tamouz de l'an 1477 (juill. 1166). Le vendredi, fête de Mar Abhai, son saint corps fut déposé dans le tombeau qui est dans la sacristie de l'église ancienne du couvent de Mar Bar-Çauma. De sorte que là sont Athanase de Çalah, Athanase d'Amîd, et cet Athanase de Mélitène qui est Bar-Qatreh. — Que sa prière soit avec nous! Amen!

XLIV. — Michel [Ier], qui, je le dis en vérité et non par figure, n'étais digne ni du saint ministère du patriarcat, ni de ce titre; mais [il en est ainsi] par les jugements incompréhensibles de la providence divine (1). — Le saint synode se réunit dans le couvent de notre seigneur Mar Bar-Çauma. [Étaient présents :]

Mar Jean, le maphrian;
Mar Basile, d'Édesse (2), président du synode;
Mar Basile, de Gihon;
Mar Denys, de Goubbos;
Mar Athanase, d'Anazarba;
Notre seigneur Mar Ignace, de Mélitène;
Mar Jean, de Samosate;
Mar Jean, de Kaisoum;
Mar Basile, de Claudia;
Mar Jean, de Qartamîn;
Mar Ignace, de Bîrta;
Mar Denys, le docteur (3);
Mar Siméon, d'Arzoun;
Mar Ignace, du Tour 'Abdîn;
Mar Ignace, de 'Arqa;
Mar Denys, de Lâqabîn;
Mar Timothée, de Harran;
Mar Jean, le jeune (4), de Gihon;
Mar Jean, d'Arsamosate;
Mar Timothée, le jeune (5), de Goubbos;
Mar Timothée, du Beit 'Arabayê;
Mar Timothée, d'Adherbaidjan;
Mar Jean, de Beit Nouhadran;
Mar Jean, de Beit Roumana;
Mar Jean, de Nisibe;
Mar Jean, de Callisura;
Mar Jean, de Callinice;
Mar Basile, de Mar'ash.

(1) On voit par la teneur de cette notice que la rédaction des listes est l'œuvre de Michel lui-même.

(2) Le dernier évêque d'Édesse nommé dans les listes est *Athanase* (XLII, 2). Il y a peut-être ici une erreur de copiste. Bar-Hébréus dit que l'év. d'Édesse présidait le synode, mais ne donne pas son nom.

(3) D'Amid (?). Cf. XLIII, 20.

(4) Cf. XLIII, 25.

(5) Cf. XLIII, 31.

L'ordination eut lieu le mardi 18 de teshrî Ier, de l'an 1478 (oct. 1166).

Ensuite furent ordonnés ces pontifes (1) :

1. Jean, métropolitain de Damas, à Jérusalem; de sorte que « le commencement vienne aussi de Jérusalem (2) ». Il fut ordonné le grand dimanche de la Résurrection, en présence de quatre évêques.
2. Jean, métropolitain de Tarse. Celui-ci était de Douâîr.
3. Athanase, métropolitain d'Anazarba. Celui-ci était de Kasalioud (3). Il fut ordonné à Antioche.
4. Jean, évêque d'Arsamosate, aussi à Antioche; syncelle du patriarche défunt.
5. Ignace, métropolitain de Maipherkat, qui est *Abou-Galeb,* du couvent de Mar Bar-Çauma.
6. Philoxène, métropolitain de Mabboug, de Kasalioud. Il fut ordonné dans le couvent.
7. Jean, métropolitain de Samosate, qui est *Théodore,* fils du frère de Bar-Andréas.
8. Timothée, évêque de Lâqabîn, qui est *Constant*[*inus*], supérieur du monastère de Sigara, de Mar Aharon.
9. Ignace, évêque de Tella d'Arsanias, qui est *Bar-Çauma,* supérieur du couvent de Sergisyeh.
10. Jean, évêque de Sibaberek, du couvent d'Aharon, qui est dans la montagne Bénie. Il fut ordonné dans le couvent de Mar Hanania.
11. Athanase, évêque de Gihon, qui est *Abou-Galeb,* moine.
12. Athanase, métropolitain d'Édesse, qui est Rabban *Denha,* de cette ville.
13. Basile, évêque de Ra'bân, qui est *Jean,* moine.
14. Grégoire, évêque de Kaisoum, de la montagne d'Édesse.
15. Abraham, métropolitain d'Amid, de cette ville.
16. Timothée, évêque de Claudia, supérieur du couvent de Mâdîq.
17. Jean, évêque de Kaisoum, du monastère de Çeliba (4) qui est dans le Tour 'Abdîn.
18. Jean, métropolitain de Callinice, du monastère des Shamîtê (5) qui est dans la région de Mardîn.
19. Jean, évêque d'Arsamosate, qui est *Sem'an,* du monastère de Mar Aharon, qui est dans la montagne Bénie.
20. Basile, métropolitain de Simnadou, du même monastère.
21. Jean, évêque du Tour 'Abdîn, qui est *Isaac,* du couvent de Mar Bar-Çauma.

(1) Litt. : « princes des prêtres ».
(2) Cf. ci-dessus, XLI, 1.
(3) Cf. ci-dessus, XLI, 9.
(4) De la *Croix.*
(5) *Discalceatorum* (?)

22. Basile, métropolitain du Ségestan, de cette contrée; mais il avait été élevé dans notre résidence (1).
23. Denys, métropolitain d'Émèse, de Mar Hanania.
24. Jean, évêque de Shalabdin (?), du même monastère, dans le couvent de Mar Bar-Çauma.
25. Abraham, métropolitain d'Amid, du couvent de Sha'ba. Il tomba dans l'erreur de Bar-Wahboun (2).
26. Athanase, métropolitain de Jérusalem, qui est mon frère charnel.
27. Denys, pour Beroë (3), qui est *Môbarak*, moine édessénien.
28. Jean, évêque de Hesna de Zaïd, qui est *Josué*, secrétaire, du Tour 'Abdin.
29. Ignace, métropolitain de Maipherkat, du couvent de Mar Bar-Çauma.
30. Denys, métropolitain de Mélitène, qui est *Griphas Bar-Samka* (?), qui fut élevé dans notre résidence.
31. Basile, évêque de Hesna de Zaïd, du monastère de cet endroit.
32. Jean, pour Amid, du monastère de Mar Aharon ; il fut ordonné à Mélitène.
33. Jean, évêque de Ra'bân, de Tella d'Arsanias, du monastère de Mâdiq.
34. Ignace, pour Lâqabîn, de cet endroit; il fut appelé de notre résidence.
35. Ignace, pour Harran. Celui-ci passa à Damas, et là se fit musulman dans le temps de la persécution; de Jérusalem, il s'enfuit en Égypte (?).
36. Étienne, métropolitain du Ségestan, qui est *Stéphane*, supérieur du couvent.
37. Basile, évêque de Bîrta de Gargar, de notre résidence.
38. Basile, métropolitain de Callinice, qui est *Benjamin*, moine de la region d'Antioche.
39. Grégoire, métropolitain, archevêque pour le siège de Tagrit, c'est-à-dire maphrian, qui est *Jacques*, fils de mon frère charnel et [mon] fils spirituel, homme éloquent, qui fut appelé de notre résidence. Il fut ordonné en l'an 1500 (1189), en présence de cinq évêques.
40. Ignace, évêque de Mar'ash, du monastère de Kasalioud.
41. Jean, évêque de Callisura, qui est *Bar-Qanoun*, qui passa ensuite à Mélitène.
42. Jean, pour Mardîn, qui est *Maudiana*, qui ensuite succomba à..... et se fit chalcédonien.
43. Timothée, évêque de Claudia, du monastère de Mâdiq.
44. Jean, évêque de Césarée de Cappadoce, qui est *Dominus*, moine du monastère de Roumanah.
45. Jean, métropolitain d'Amid, qui est *Mika;* il fut appelé du couvent de Mar Bar-Çauma.
46. Jean, métropolitain de Damas, qui est *Grégoire*, moine antiochénien.
47. Ignace, évêque de Goubbos, du couvent de Maqrôna.

(1) Cf. ci-dessus, xli, 43.
(2) Cf. Bar Hébréus, *Chr. ecclés.*, I, 578.
(3) Alep.

48. Basile, métropolitain d'Édesse, qui est *Pharas*, supérieur de la Montagne.
49. Basile, évêque d'Alep, qui est *Const[antinus]*, supérieur de ce monastère d'Abou-Galeb.
50. Philoxène, évêque de Roumanah, de ce lieu, qui est *Bar-Çauma*, supérieur du couvent de Roumanah.
51. Grégoire, évêque de Claudia, du monastère de Mâdîq.
52. Ignace, métropolitain de Jérusalem, qui est *Sahda*, supérieur du couvent même.
53. Basile, évêque de Callisura, du couvent qui est sur la montagne Bénie.
54. Denys, évêque de Gihon et du couvent de Bârîd, de ce couvent même.
55. Jean, évêque d'Émèse, du monastère d'Abou-Galeb, qui est *Joseph*, d'Amid.

Ici finissent ces listes qui font connaitre pour chacun des patriarches, combien d'évêques il a ordonnés, quels sont ceux qui ont été ordonnés et pour quels pays. — Que celui qui lit, prie pour le pécheur Michel!

TABLES

Le document que je viens de traduire renferme les noms de 940 évêques. Pour un petit nombre d'entre eux la date de leur ordination est indiquée avec précision ; pour tous elle est donnée approximativement par les années du patriarcat sous lequel ils ont été ordonnés. Ces dates peuvent servir, par voie de synchronisme, à établir celles de plusieurs événements historiques.

Pour rendre plus pratique l'usage de ces listes nous n'avons pas reculé devant le grand travail qu'exigeait la confection de tables alphabétiques (1), et nous disposons ici successivement :

1° la liste alphabétique des patriarches ;

2° celle des évêques ;

3° celle des sièges métropolitains et épiscopaux ;

(1) Ces tables renferment tous les noms contenus dans les listes, et cependant elles ne sont que provisoires ; car elles seront refondues dans les tables analogues qui compléteront l'édition de la Chronique de Michel et qui embrasseront également la période antérieure au VIIIe siècle.

1° celles des couvents et autres lieux mentionnés incidemment.

Le chiffre romain renvoie au n° placé devant l'article consacré à chaque patriarche; le chiffre arabe au n° placé devant le nom des évêques ordonnés par ce patriarche. Lorsque le chiffre romain n'est suivi d'aucun autre, le nom se rencontre dans la notice placée avant ou après la liste des évêques.

I. — LISTE DES PATRIARCHES.

Abraham (962) XXVIII
Athanase Ier, *Gamala* (593-635) VI
Athanase II (684-687) X
Athanase III (724-744) XIII
Athanase IV, *Sandalaja* (c. 768) XV
Athanase V, *Çalhaya* (986-1002) XXX
Athanase VI, *Hayya* (1058-1063) ..... (XXXI, 42) XXXIV
Athanase VII, *Aboulfarag* (1090-1129) XLI
Athanase VIII, *Josué Bar-Qatreh* (1138-1166) XLIII
Basile Ier (923-934) XXIV
Basile II (1074-1075) XXXVI
Cyriacus (793-817) XVII
Denys Ier, de Tell-Mahré (818-845) XVIII
Denys II (897-909) XXII
Denys III (957-961) XXVII
Denys IV, *Hayya* (1032-1042) XXXII
Denys V, *Lazare* (1077-1078) XXXVIII
Denys VI, *Marc* (1079-1080) XL
Élias (709-723) XII
Ephrem ..... II (n. 3)
Euphrasius ..... II (n. 3)
Georges (760-790) XVI
Ignace Ier (878-883) XX
Isaac (c. 758) ..... XIV (n. 3)
Jean Ier, *de Sédra* (636-648) VII
Jean II (744-758) XIV
Jean III (846-873) XIX
Jean IV (910-922) XXIII
Jean V (936-953) XXV
Jean VI (954-956) XXVI
Jean VII, *Sarighta* (965-985) XXIX

Jean VIII, *Bar-ʿAbdoun* (1004-1030) XXXI
Jean IX (1042-1057) XXXIII
Jean X, *Bar-Shoushan* (1064-1072) XXXV
Jean XI, *ʿAbdoun* (1076) ..... (XXXVI, 3) XXXVII
Jean XII (1080-1081) XXXIX
Jean XIII, *Maudiana* (1030-1038) XLII
Julien Ier (591-593) V
Julien II (687-708) XI
Michel Ier (1166-1199) XLIV
Paul de Beit Oukama III
Paul le Juif ..... II (n. 3)
Pierre de Callinice (mort en 591) IV
Sergius (c. 541) II
Sévère (511-540) I
Sévère, *Bar-Mashkê* (668-680) IX
Théodore (649-667) VIII
Théodose (887-896) XXI

II. — LISTE DES ÉVÊQUES

ʿAbd (Jean), de Karshéna, XXXIII, 15.
ABDOCHUS, de ʿArqa, XXXVII, 2.
Abou-Galeb (Athanase), de Gihon, XLIV, 11.
Abou Galeb (Ignace), de Maipherkat, XLIV, 5.
Aboulfarag (Basile), de Kaisoum, XLII, 3.
Aboulhassan (Élias), de Balesh, XXXIII, 17.
ABRAHAM, d'Alep, I.
— d'Alep, XX, 5.
— d'Alep, XXIV, 26.
— d'Amid, XIX, 49.
— d'Amid, XLIV, 15.
— d'Amid, XLIV, 25.
— d'Anazarba, XX, 2.
— d'Aphrah, XXII, 17.
— d'Arabie, XVIII, 53.
— d'Arménie, XXV, 20.
— d'Arsamosate, XXXII, 28.
— de Callisura, XXXI, 10; XXXII.
ABRAHAM, de Circesium, XX, 9.
— de Cyrrhus, XVIII, 72.
— de Dolik, XXIII, 4.
— de Doula, XXII, 26.
— d'Édesse, XXV, 35.
— d'Émèse, VIII.
— de Gishra, XVIII, 22.
— de Hadeth, XXV, 7.
— de Hérat, XVIII, 45.
— de Hérat, XXIX, 73.
— de Mabboug, XVIII, 81.
— de Maipherkat, XVIII, 47.
— de Marash, XVIII, 64.
— de Nisibe, VII.
— de Nisibe, XIII, 28.
— de Nisibe, XVIII, 82.
— de Samosate, XXXI, 44.
— de Tarse, XXXI, 32.
— de Zeugma, XXX, 35.
ADAI, de Karma, XVII, 77.
AHARON, d'Anazarba, XIX, 23.
— de Circesium, XIX, 16.

AHARON, de Cyrrhus, XIX, 25.
— de Gishra, XXIII, 19.
— de Maipherkat, XIX, 12.
— de Maipherkat, XX, 17.
— de Ségestan, XL, 6.
— de Séleucie, XIX, 9.
AHOUDAMA, des Ma'adayê, XIX, 19.
ANASTASE, de 'Abadqawan, XXII, 34.
— d'Alep, XXXV, 2; XXXVIII.
— d'Anazarba, XVIII, 17.
— de Resh'ayna, XVIII, 65.
— de Resh-Kîpha, XVII, 38.
— de Tarse, XIX, 21.
— de Tella de Mauzelat, XVII, 15.
ANDRÉ, de Cyrrhus, XXX, 2.
— de Kaisoum, XXXI, 18.
— du Ségestan, XIX, 5.
ANTIME, de Dolik, XIX, 54.
— de Resh-Kîpha, XXIII, 25.
ARABÎ, de Résh'ayna, XVII, 48.
— de Samosate, XIX, 2.
ATHANASE, de ....., XXXII, 18.
ATHANASE, d'Anazarba, XXX, 41.
— (*Zakai*), d'Anazarba, XLII, 7; XLIV.
— d'Anazarba, XLIV, 3.
— d'Apamée, XVIII, 32.
— d'Aphrah, XXV, 12.
— (*Hayya*), d'Arsamosate, XXXI, 42, XXXIV.
— d'Aphrah, XXV, 16.
— d'Arzoun, XXXIII, 25.
— de Balbek, XXIV, 21.
— de Çadad, XLII, 6.
— de Callinice, XXXI, 6.
— de Callisura, XXIX, 11.
— de Damas, XXII, 35.
— de Damas, XXVII, 3.
— (*Hakim*), de Dara, XIX, 64.
— de Dolik et Mabboug, XXXIX, 3.
— (*Josué*), d'Édesse, XXXII, 8; XXXVI.
— d'Édesse, XXXVI, 5.
— d'Édesse, XLII, 2.
ATHANASE (*Denha*), d'Édesse, XLIV, 12.
— d'Émèse, XXIV, 14.
— d'Émèse, XXXII, 22.
— d'Émèse, XXXIV, 6.
— de Gihon, XXXII, 5.
— (*Abou-Galeb*), de Gihon, XLIV, 11.
— de Goudphai et Karshéna, XXXI, 33.
— de Hesna de Zaïd, XXXVI, 4.
— de Jérusalem, XLIV, 26.
— de Karshéna, XXXVI, 6.
— de Maipherkat, XV.
— de Maipherkat, XLII, 1.
— des Nations, XXIV, 15.
— de Nisibe, XXXIII, 2.
— de Qalilqala, XVII, 22.
— de Qennéshrîn, XIX, 74.
— de Rehabôt, XXXIV, 16.
— de Samosate, XXV, 25.
— de Samosate, XXXIII, 14.
— de Samosate, XXXV, 15.
— de Saroug, XI.
— de Simnadou, XXXV, 5.
— de Tagrit, XXI, 1.
— de Tagrit, XXXI, 30.
— de Tarse, XVII, 18.
— de Tarse, XXII, 36; XXV.
— de Tarse XXV, 36.
— de Tarse, XXXI, 4.
BACCHUS, d'Arménie, XVIII, 73.
— des Taglibites, XIX, 57.
Bar-'Abbas (Basile), de Mardê, XLI, 45.
Bar-Arika (Pierre) de 'Arqa, XXXIV, 14.
Bar-Cabouni (Basile), d'Édesse, XLI, 7.
Bar-Çauma (Jean), de Hesna de Zaïd, XXXII, 15.
Bar-Çauma (Philoxène), de Roumanah, XLIV, 50.
Bar-Çauma (Ignace), de Tella d'Arsanias, XLIV, 9.
BAR-'EBRAYTA (Jean), de Tarse, IX.
Bar-Gadina (Ignace), d'Édesse, XLI, 43.

Bar-Hadbeshaba, de Gourgan, XVIII, 60.
— de Hanazit, XIX, 3.
Bar-Qanoun (Jean), de Callisura, XLIV, 41.
Bar-Samka (Denys), de Mélitène, XLIV, 30.
Bar-Shoumana (Basile) de Kaisoum, XLII, 3.
Basile (*Constantin*), d'Alep, XLIV, 49.
— d'Amid, XXXI, 31.
— d'Amid, XLII, 9.
— d'Amid, XLIII, 20; XLIV.
— d'Anazarba, XXXI, 14.
— d'Anazarba, XXXIII, 7.
— d'Anazarba, XXXVI, 1.
— d'Aphrah, XXXIII, 21.
— d'Arménie, XXI, 16.
— de ʿArqa, XXX, 18.
— de ʿArqa, XXXII, 23.
— de ʿArqa, XXXIII, 23.
— d'Arsamosate, XXV, 19.
— d'Arzoun, XLII, 12.
— de Balesh, XXX, 11.
— de Bîrta de Gargar, XLI, 4.
— de Bîrta de Gargar, XLIV, 37.
— de Bithynie, XXII, 47.
— de Callinice, XVII, 16.
— (*Benjamin*), de Callinice, XLIV, 38.
— de Callisura, XLIV, 53.
— de Circesium, XIX, 56.
— de Circesium, XXIII, 31.
— de Claudia, XXXI, 46.
— de Claudia, XLIII, 14; XLIV.
— d'Édesse, XVII, 13.
— (*Bar-Çabouni*), d'Édesse, XLI, 7.
— d'Édesse (?), XLIV.
— (*Pharas*), d'Édesse, XLIV, 48.
— de Gihon, XLI, 44; XLIV.
— de Gishra, XIX, 34.
— de Hadeth, XXXII, 11.
— de Harran, XXXI, 40; XXXIV.
— de Harran, XL, 3.
de Helbon, XXXIV, 12.
— de Hérat, XXXI, 8.
Basile de Hesn-Mançour, XXXIII, 19.
— de Hesn-Mançour, XLI, 26.
— de Hesna de Zaïd, XLI, 18.
— de Hesna de Zaïd, XLI, 59.
— de Hesna de Zaïd, XLIV, 31.
— (*Aboulfarag Bar-Shoumana*), de Kaisoum, XLII, 3.
— de Kephar-Tâb et Émèse, XL, 10.
— de Lâqabîn, XXXV, 6.
— de Lâqabîn, XLII, 4.
— de Maipherkat, XVII, 66.
— de Maipherkat, XXXIX, 4.
— de Maipherkat, XLI, 52.
— de Marʿash, XLIII, 32; XLIV.
— de Mardê, XXIX, 9.
— de Mardê, XXXV, 14.
— (*Bar-ʿAbbas*), de Mardê, XLI, 45.
— de Nisibe, XXXI, 19.
— de Qartamîn, XLI, 31
— (*Jean*) de Raʿbân, XLIV, 13.
— de Samosate, XVIII, 5.
— de Samosate, XXV, 11.
— de Saroug, XXIX, 42.
— de Saroug, XLI, 13.
— du Ségestan, XXIX, 39.
— du Ségestan, XLIV, 22.
— de Simnadou, XXIX, 24.
— de Simnadou, XLI, 10.
— de Simnadou, XLIII, 16.
— de Simnadou, XLIV, 20.
— de Tagrit, XVII, 76.
— de Tagrit, XIX, 6.
— de Tagrit, XXV, 1.
— de Tagrit, XXXII, 26.
— de Tarse, XXXIII, 6.
— de Tella, XVIII, 93.
— de Tibériade, XXIX, 34.
— du Tour ʿAbdîn, XXXIII, 11.
— (*Shalmai*), du Tour ʿAbdîn, XL, 7.
— de Zeugma, XXI, 25.
— de Zouphtara, XXVI, 4.
Benjamin, d'Édesse, XVIII, 83.
Benjamin (Basile), de Callinice, XLIV, 38.

Bouzira, de....., xxxvii, 4.
Celiba, de Bâlînag, xxxix, 5.
Christodoulos, de Balbek, xxx, 8.
Constantin, de Circesium, xvii, 77.
— de Dolik, xvii, 4.
— d'Édesse, xviii, 99.
— de Germanicia, xxviii, 3.
— de Harran, xx, 16.
— du Khorasan, xviii, 7.
— de Laodicée, xviii, 30.
— de Tella, xxiii, 26.
Constantin (Basile), d'Alep, xliv, 49.
Constantin (Timothée), de Lâqabîn, xliv, 8.
Cosmas de Hadeth, xxii, 27.
— de Reçapha, xxix, 29.
Cyriacus, d'Anazarba, xx, 15.
— de Balbek, xxii, 10.
— de Bithynie, xxiii, 40.
— de Callinice, xix, 35.
— des Carmanayê, xvii, 11.
— de Cyrrhus, xxiv, 1.
— d'Édesse, xx, 4.
— de Hanazit, xviii, 34.
— de Saroug, xxix, 16.
— de Tagrit, xxviii, 2.
— de Zouphtara, xxix, 35.
Cyrille, d'Anazarba, xxi, 4.
— d'Arménie, xxx, 9.
— d'Arsamosate, xvii, 36.
— de Cyrrhus, xxxi, 36.
— d'Édesse, xviii, 60^a.
— d'Émèse, xxxii, 13.
— de Hâmâm, xxxi, 25.
— (*Voé*) de Jérusalem, xix, 66.
— de Jérusalem, xxiv, 16.
— (*Sa'doun?*) de Jérusalem, xli, 1.
— de Kephar-Tâb, xli, 33.
— de Maipherkat, xx, 12.
— de Saroug, xliii, 6.
— de Tarse, xxii, 22.
Daniel, d'Alep, xvii, 62.
— d'Arménie, xxii, 24.
— d'Arménie, xxx, 32.
Daniel de Damas, xxi, 7.
— de Kephar-Tâle, xix, 45.
— de Mélitène, xviii, 16.
— de Resh-Kipha, xviii, 26.
— de Samosate, xvii, 33.
— de Samosate, xxii, 9.
— de Tagrit, xviii, 48.
— de Tell-Beshmê, xix, 44.
David, d'Anazarba, xxv, 38.
— d'Aphrah, xvii, 91.
— d'Arsamosate, xix, 13.
— de Dara, xvi.
— d'Émèse, xxiv, 19.
— de Garyphos, xvii, 84.
— de Harran, xix, 26.
— (*Sa'doun*), de Jérusalem, xli, 17.
— de Nisibe, xvii, 12.
— des Taglibites, xvii, 29.
— de Zouphtara, xxiii, 34.
David (Jean), de Bîrta, xxxiii, 18.
Denha, d'Arsamosate, xxix, 37.
— de Callisura, xxi, 8.
— de Kaisoum, xxiii, 3.
— de Tagrit, xxiii, 12.
Denha (Athanase), d'Édesse, xliv, 12.
Denys, d'Amid, xliii, 20.
— d'Apamée, xxi, 3.
— d'Arzoun, xli, 6.
— (*Mobarak*), de Beroë, xliv, 27.
— de Claudia, xxx, 24.
— de Damas, xlii, 10.
— d'Émèse, xliv, 23.
— de Gihon et du couv. de Bârîd, xliv, 54.
— de Goubbos, xxxv, 7.
— de Goubbos, xli, 53; xliv.
— de Hadeth, xxix, 12.
— de Hesna, xli, 46.
— de Kaisoum, xli, 8.
— de Lâqabîn, xliii, 30; xliv.
— de Maipherkat, xxxi, 37.
— (*Jacques*), de Mar'ash, xliii, 20.
— de Mardîn, xliii, 20; xliv (?)
— (*Griphas Bar-Samka*), de Mélitène, xliv, 30.

Denys de Reçapha, xix, 42.
— de Samosate, xxiv, 24.
— de Samosate, xxxiii, 20.
— de Samosate, xxxiii, 30.
— (*Moïse*), de Tagrit, xli, 25; xlii; xliii.
— de Tella, xvii, 52.
— de Tella, xxi, 5.
— de Tella d'Arsanias, xxxi, 45.
Dioscore, de Dara, xxvii, 6.
— d'Édesse, xxii, 14.
— d'Émèse, xxx, 21.
— de Resh'ayna, xxiii, 30.
Dominus, de Saroug, xvii, 31.
Domitius, de Qardou, xviii, 85.
Domnus, de Zeugma, xviii, 15.
Domnus (Jean), de Césarée de Cappadoce, xliv, 44.
Éléazar, d'Anazarba, xxvii, 1.
Élias, d'Apamée, xii.
— de Balesh, xxxiii, 17.
— de Cyrrhus, xix, 7.
— de Dolik, xviii, 49.
— d'Édesse, xviii, 88.
— de Gishra, xxi, 23.
— de Hadeth, xvii, 39.
— de Hadeth, xx, 10.
— de Mélitène, xxii, 41.
— de Mélitène, xxvi, 1.
— (*Zaqna*), de Qardou, xviii, 76.
— de Samosate, xxix, 13.
— de Simnadou, xxx, 37.
— de Zeugma, xxxi, 16; xxxiii.
Élisée, de Karma et des Haçaçanites, xvii, 40.
— de Maipherkat, xix, 67.
— de Nisibe, xix, 28.
Élisée (Jean), de Mélitène, xli, 24.
Étienne, d'Arménie, xxiv, 9.
— de Callisura, xix, 84.
— d'Irénopolis, xix, 20.
— d'Irénopolis, xxiii, 14.
— du Ségestan, xliv, 36.
— de Zouphtara, xxv, 30.
Évagrius, d'Arde'at (?) de Bithynie, xvii, 71.
Ézéchiel, de Dara et Habôra, xxix, 31.
Ézéchiel de Mélitène, xxi, 6.
— de Mélitène, xxvii, 7.
— du Tour 'Abdîn, xvii, 78.
— du Tour 'Abdîn, xxi, 14.
Fouraig (Timothée), de Samosate et Hesn-Mançour, xli, 36.
Gabriel, d'Alep, xxx, 27.
— d'Apamée, xxii, 38.
— d'Arabie, xx, 18.
— d'Arménie, xvii, 79.
— de la Grande Arménie, xvii, 69.
— de Cyrrhus, xxii, 11.
— de Dara, xxiv, 12.
— de Dolik, xxiii, 9.
— de Gishra, xix, 80.
— d'Irénopolis, xviii, 19.
— de Kinisa, xviii, 78.
— de Mar'ash, xviii, 71.
— de Reçapha, xix, 1.
— de Resh-Kîpha, xvii, 20.
— de Samosate, xviii, 90.
— de Saroug, xx, 13.
— de Tarse, xvii, 37.
— de Tibériade, xxi, 10.
Gabriel (Ignace), du Tour 'Abdîn, xliii, 29.
Gadouda (Jean) de Kinisa, xviii, 62.
Gauri, de Harran, xvii, 68.
Georges, d'Adarath (?), xvii, 43.
— d'Anazarba, xviii, 75.
— d'Arsamosate, xvii, 64.
— de Bahrin, xviii, 57.
— de Circésium, xxi, 9.
— de Hadeth, xviii, 94.
— de Hadeth, xxii, 31.
— de Harran, xvii, 81.
— de Maipherkat, xvii, 75.
— des Taglibites, xviii, 97.
— de Zeugma, xix, 81.
Grégoire, d'Alep, xxxvi, 2.
— d'Arménie, xxxii, 24.
— de Bîrta, xxx, 14.
— de Bîrta, xxxi, 35.
— de Bîrta de Gargar, xxxiv, 15.

GRÉGOIRE de Callinice, XXII, 25.
— de Callinice, XXXII, 27.
— de Claudia, XLI, 14.
— de Claudia, XLIV, 51.
— de Hadeth, XXIV, 25.
— de Kaisoum, XVIII, 95.
— de Kaisoum, XXXIV, 1.
— de Kaisoum, XLIV, 14.
— de Karshéna, XLI, 49.
— (*Lazare*), de Mar'ash, XXXII, 4.
— de Mardê, Tell-Besmé et Resh'ayna, XXXIII, 24.
— de Mélitène et Claudia, XXIV, 2.
— de Ra'bân, XLI, 19.
— de Resh'ayna, XXV, 4.
— (*Jacques*), de Tagrit, XLIV, 39.
— (*Lazare*), du Tour 'Abdîn, XL, 8.
Grégoire (Jean), de Damas, XLIV, 56.
Griphas Bar-Samka (Denys), de Mélitène, XLIV, 30.
HABIB, d'Amid, XIX, 33.
— d'Anazarba, XXI, 18; XXIV.
— d'Apamée, XVII, 14.
— de Beit Balesh, XVIII, 2.
— de Djaulan, XVII, 51.
— d'Irénopolis, XXI, 31.
— d'Irénopolis, XXII, 15.
— de Kaisoum, XXI, 24.
— de Mar'ash, XVIII, 6.
— de Qardou, XIX, 51.
— de Reçapha, XXI, 20.
— de Reçapha. XXV, 39.
— des Taglibites, XVIII, 74.
— de Tarse, XVII, 70; XIX.
— de Tella, XXIII, 39.
— du Tour 'Abdîn, XXV, 10.
Hakim (Athanase), de Dara, XIX, 64.
HANANIA, de Callisura, XVIII, 28.
— de Mardîn et Kephar-Touta, X.
— de Mardîn et Kephar-Touta, XVII, 6.
— de Qenneshrê, XVIII, 18.
HANANIA de Tibériade, XIX, 43.
Hasnoun (Ignace), de Jérusalem, XLI, 32.
Hayya (Athanase), d'Arsamosate, XXXI, 42.
IGNACE, d'Alep, XLIII, 4.
— d'Amid, XVIII, 39.
— d'Amid, XXII, 44.
— d'Amid, XXIX, 2.
— d'Amid, XXXII, 32.
— d'Amid, XLIII, 27.
— d'Anazarba, XVII, 46.
— d'Anazarba, XXIV, 3.
— d'Aphrah, XXI, 13.
— d'Arménie, XIX, 52.
— de 'Arqa, XXXIV, 2.
— de 'Arqa, XLI, 60.
— de 'Arqa, XLIII, 22.
— d'Arsamosate, XVIII, 33.
— d'Arsamosate, XLI, 37.
— d'Arzoun, XXX, 38.
— d'Arzoun, XXXII, 30.
— d'Arzoun, XXXV, 11.
— de Bîrta, XXXII, 2.
— de Bîrta, XLIV.
— de Callinice, XXXV, 13.
— de Damas, XXXIV, 11.
— de Dara, XXIX, 18.
— de Dolik, XXXV, 16.
— d'Édesse, XXX, 20.
— (*Bar-Gadina*), d'Édesse, XLI, 43.
— d'Élès, XXV, 33.
— de Gishra, XXVIII, 6.
— de Goubbos, XLIV, 47.
— de Hadeth, XIX, 22.
— de Hâmâm, XXXI, 34.
— de Hânî, XLI, 27.
— de Harran, XXIII, 35.
— de Harran, XLI, 48.
— de Harran, XLIV, 35.
— d'Irénopolis, XXII, 42.
— de Jérusalem, XVIII, 37.
— (*Hasnoun*), de Jérusalem, XLI, 32.
— (*Romanus*), de Jérusalem, XLIII, 2.

Ignace (*Sahda*) de Jérusalem, xliv, 52.
— de Kephar-Tâb, xli, 30.
— de Lâqabîn, xliv, 34.
— de Mabboug, xli, 35.
— (*Abou-Galeb*), de Maipherkat, xliv, 5.
— de Maipherkat, xliv, 29.
— de Mar'ash, xliv, 40.
— de Mardê, xix, 83.
— de Mardê, xxiii, 23.
— de Mardê, xxxvii, 3.
— de Mardîn et Kephar-Touta, xvii, 80.
— de Mélitène, xxix, 7.
— de Mélitène, xxxi, 5.
— de Mélitène, xxxiv, 17; (de Mélitène et Hesna de 'Amah, xxxix).
— de Mélitène, xliii, 1; xliv.
— de Qélat et Dara, xxxv, 1.
— de Qennéshrîn, xxii, 6.
— de Simnadou, xxxiv, 5.
— de Tagrit, xxx, 17.
— de Tagrit, xliii, 5.
— de Tell-Patrîq, xli, 5.
— de Tella d'Arsanias, xliii, 19.
— (*Bar-Çauma*), de Tella d'Arsanias, xliv, 9.
— du Tour 'Abdîn, xxv, 42.
— (*Gabriel*), du Tour 'Abdîn, xliii, 29; xliv.
Isaac, d'Arménie, xxii, 39.
— de 'Arqa, xxxi, 15.
— de Callisura, xxx, 4.
— de Cyrrhus, xix, 72.
— de Cyrrhus, xxiii, 27.
— de Damas, xix, 68.
— de Diboraita (?), xviii, 70.
— d'Émèse, xxiii, 13.
— de Hérat, xxii, 12.
— de Nisibe, xxii, 18.
— de Saroug, xix, 71.
— de Tibériade et Adjoumia, xvii, 72.
— de Zeugma, xxii, 45.
Isaac (Jean), du Tour 'Abdîn, xliv, 21.
Isaïe, de Maipherkat, xix, 39.
Isaïe (Ignace), de Bîrta, xxxii, 2.
Iwannis (*Jean*), de Hesna de Zaïd, lxiii, 15.
Jacques, de 'Abadqawan, xxii, 25a.
— de Balbek, xx, 14.
— de Balbek, xxx, 31.
— de Callinice, xxiii, 37; xxvi; xxvii.
— de Circesium, xvii, 17.
— de Dîrîg, xvii, 35.
— de Dolik, xviii, 20.
— de Dolik, xxii, 40.
— d'Émèse, xix, 15.
— de Hâmâm et Kinisa, xxv, 43.
— de Hérat, xix, 37.
— d'Irénopolis, xxii, 5.
— de Kaisoum, xix, 31.
— de Mabboug, xxv, 24.
— de Maipherkat, xxv, 14.
— des Nedjrayê, xxi, 30.
— d'Ourima, xvii, 63.
— de Samosate, xxi, 12.
— de Simnadou, xxvi, 10.
— des Taglibites, xix, 17.
— de Tibériade, xxii, 29.
— de Tibériade, xxv, 3.
— de Zeugma, xxiii, 15.
Jacques (Denys), de Mar'ash, xliii, 20.
Jacques (Grégoire), de Tagrit, xliv, 39.
Jean, de 'Abadqawan, xx, 20.
— d'Adana, xlii, 5.
— d'Alep, xxxiii, 29.
— d'Amid, xvii, 57.
— d'Amid, xx, 8.
— d'Amid, xxiv, 22.
— d'Amid, xxxi, 2.
— d'Amid, xliv, 32.
— (*Mika*), d'Amid, xliv, 45.
— d'Anazarba, ii.
— d'Anazarba, xxv, 27.
— d'Anazarba, xxxii, 10.
— d'Apamée, xix, 61.
— des Arabes, xvii, 9.

JEAN, d'Arabie, XVIII, 10.
— d'Arabie, XIX, 76.
— d'Arménie, XVIII, 29.
— de ʿArqa, XXXII, 3.
— de ʿArqa, XXXV, 8.
— d'Arsamosate, XXX, 3.
— d'Arsamosate, XXX, 29.
— d'Arsamosate, XL, 4.
— d'Arsamosate, XLIII, 28; XLIV.
— d'Arsamosate, XLIV, 4.
— (*Semʿan*), d'Arsamosate, XLIV, 19.
— d'Arzoun, XXXI, 47.
— de Bagdad, XVIII, 51.
— de Balbek, XXXII, 9.
— de Balesh, XVII, 83.
— de Bâlinag, XLI, 2.
— de Beit Nouhadran, XLIV.
— de Beit Roumanah, XLIV.
— (*David*), de Bîrta de Gargar, XXXIII, 18.
— de Callinice, XVI.
— de Callinice, XXVIII, 7.
— de Callinice, XLI, 41; XLIV.
— de Callinice, XLIV, 18.
— de Callisura, XIX, 27.
— de Callisura, XXXIII, 22.
— de Callisura, XLI, 42.
— de Callisura, XLIII, 11; XLIV.
— (*Bar-Qanonn*), de Callisura, XLIV, 41.
— des Carmaniens, XVII, 21.
— (*Domnus*), de Césarée de Cappadoce, XLIV, 44.
— (*Toubana*), de Circesium, XIX, 4.
— de Circesium, XXXII, 29.
— de Cyrrhus, XXIX, 28.
— de Damas, XXV, 23.
— de Damas, XLI, 50.
— de Damas, XLIV, 1.
— (*Grégoire*), de Damas, XLIV, 46.
— de Dara, XVIII, 27.
— de Dara, XXII, 43.
— de Dara, XXXI, 26.
— de Dara et Habôra, XXXI, 22.
— de Dolik, XVIII, 56.
JEAN, de Dolik, XX, 25.
— de Dolik, XXV, 9.
— de Dolik, XXX, 36.
— de Dolik, XXXI, 43.
— de Doula, XXV, 6.
— d'Émèse, XVII, 34.
— d'Émèse, XVII, 47.
— (*Joseph*), d'Émèse, XLIV, 55.
— de Germanicia, XX, 6.
— de Germanicia, XXIX, 17.
— de Gihon, XLIII, 25; XLIV.
— de Gishra, XXIV, 29.
— de Goubbos, XXXIII, 26.
— de Hadeth, XXXIII, 3.
— de Hadeth et Raʿbân, XXXI, 9.
— de Hâmâm, XXIX, 43.
— de Hâmâm, XLIII, 26.
— (*Moïse*), de Hânî, XLIII, 23.
— de Harran, XIV.
— de Harran, XXII, 8.
— de Hauran de Bithynie (?), XXXI, 7.
— de Hérat, XVIII, 52.
— de Hérat, XXIII, 2.
— de Hérat, XXIX, 4.
— de Hérat, XXIX, 10.
— de Hérat, XXX, 13.
— de Hérat, XXXII, 19.
— de Hérat, XXXII, 21.
— (*Bar-Çauma*), de Hesna de Zaïd, XXXII, 15.
— de Hesna de Zaïd, XLI, 47.
— (*Josué*), de Hesna de Zaïd, XLIV, 28.
— d'Irénopolis, XIX, 79.
— d'Irénopolis, XXIII, 38.
— de Jérusalem, XIX, 41.
— de Jérusalem, XXXI, 28.
— de Jérusalem, XXXIX, 1.
— de Kaisoum, XXXII, 31.
— de Kaisoum, XLIII, 8; XLIV.
— de Kaisoum, XLIV, 17.
— (*ʿAbd*), de Karshéna, XXXIII, 15.
— de Kélath, XVII, 23.
— de Kephar-Touta et Mardê, XIX, 29.
— (*Gadouda*), de Kinisa, XVIII, 62.

Jean, de Lâqabîn, xli, 16.
— de Lâqabîn, xliii, 12.
— de Mabboug, xx, 24.
— de Mabboug, xli, 54.
— de Maipherkat, xvii, 8.
— de Maipherkat, xviii, 80.
— de Maipherkat, xxxiv, 9.
— (*Marc*), de Maipherkat, xli, 38.
— de Mar'ash, xxiii.
— de Mardê, xxii, 32.
— de Mardê, xxvii, 4.
— de Mardê, Resh-'ayna et Kephar-Touta, xxx, 6.
— (*Saül*), de Mardîn, xxxv, 17.
— (*Joseph*), de Mardîn, xli, 55.
— (*Maudiana*), de Mardîn, xliv, 42.
— de Mélitène, xxiii, 32.
— de Mélitène, xxv, 45.
— de Mélitène, xxxii, 6.
— de Mélitène, xli, 3.
— (*Élisée*), de Mélitène, xli, 24.
— de Mélitène, xliv, 41.
— des Nations, xxii, 4.
— des Nedjrayê et de Ma'adayê, xxiv, 13.
— de Nisibe, xxix, 40.
— de Nisibe, xliv.
— de Qardou, xvii, 67.
— de Qarnah, xxv, 48.
— de Qartamîn, xliv.
— de Qastan (?), xxv, 8.
— de Ra'bân, xliv, 33.
— de Raqah, xli, 23.
— de Raqah, xliii, 13.
— de Reçapha, xviii, 25.
— de Resh'ayna, xxix, 1.
— de Resh'ayna, xxxi, 21.
— de Resh'ayna et Mardîn, xli, 51.
— de Samosate, xxii, 2.
— de Samosate, xliii, 3; xliv.
— (*Théodore*), de Samosate, xliv, 7.
— de Saroug, xxi, 21.
— de Saroug, xxiv, 8.
— de Saroug, xxiv, 17.
Jean, de Saroug, xli, 21.
— du Ségestan, xxv, 32.
— du Ségestan, xli, 40.
— du Ségestan, xli, 61.
— de Shalabdin, xliv, 24.
— de Sharzoul, xvii, 41.
— de Sîbaberek, xlii, 8.
— de Sîbaberek, xliv, 10.
— de Simnadou, xxxvi, 3; xxxvii.
— de Tadmor, xviii, 12.
— des Taglibites, xviii, 35.
— des Taglibites, xix, 78.
— de Tagrit, xxxvi, 7; xxxviii.
— de Tagrit, xliii, 33; xliv.
— de Tarse, ix.
— de Tarse, xliv, 2.
— de Tell-Patrîq, xli, 12.
— de Tella, v.
— de Tella, xvii, 73.
— de Tella, xviii, 46.
— de Tella, xxxvii, 1.
— de Tella et Lâqabîn, xxxii, 14.
— de Tibériade, xxviii, 1.
— de Tibériade, xxix, 15.
— du Tour 'Abdîn, xxii, 19.
— du Tour 'Abdîn, xxiv, 11.
— du Tour 'Abdîn, xxix, 8.
— du Tour 'Abdîn, xxx, 26.
— (*Zakai*), du Tour 'Abdîn, xxxii, 12.
— du Tour 'Abdîn, xliii, 18.
— (*Isaac*), du Tour 'Abdîn, xliv, 21.
— de Zeugma, xix, 10.
— de Zeugma, xxx, 19.
— de Zoubtara, xxxiii, 1.
— de Zouphtara, xxii, 7.
— de Zouphtara, xxvii, 2.
— de Wastan (?), xxv, 44.
Jean (Basile), de Ra'bân, xliv, 13.
Jérémie, de Hâmâm, xxiv, 30.
— de Jérusalem, xxv, 47.
— de Tarse, xxv, 40.
Job, de 'Abadqawan (?), xxiv, 5.
— d'Alep, xxiii, 10.
— d'Aphrah, xix, 59.
— de Callisura, xxii, 20.

JOB, de Hâmâm et Kinisa, XXV, 17.
— de Hérat, XXI, 2.
— de Jérusalem, XVIII, 13.
— de Mopsueste, XVII, 27.
— de Nisibe, XXV, 28.
— de Tibériade, XXIV, 10.
— de Zeugma, XXIV, 23; XXVIII.
JOSEPH, d'Amid, IV.
— d'Amid, XXV, 29.
— d'Arzoun, XXIII, 22.
— du Beit Parsayê, XVIII, 4.
— de Damas, XXVI, 2.
— de Gourgan, XVIII, 66.
— de Jérusalem, XVIII, 67.
— de Jérusalem, XXIII, 7.
— de Mar'ash, XXIII, 5.
— de Nisibe, XXVI, 6.
— de Saroug, XXII, 49.
— (*Marzouq*), des Taglibites, XVIII, 59.
— du Tour 'Abdîn, XXX, 22.
— de Zeugma, XIX, 24.
Joseph (Timothée), de Gargar, XLIII, 9.
Joseph (Jean), de Mardin, XLI, 55.
Joseph (Jean), d'Émèse, XLIV, 55.
JOSUÉ, d'Anazarba, XL, 9.
Josué (Athanase), d'Édesse, XXXII, 8.
Josué (Jean), de Hesna de Zaïd, XLIV, 28.
JULIEN, de Maipherkat, XXIV, 20.
LAZARE, d'Anazarba, XXX.
— d'Arsamosate, XVIII, 21.
— de Gishra, XVII, 56.
— d'Irénopolis, XXIII, 29.
— de Nisibe, XVII, 25.
— de Tarse, XIX, 75.
— de Tarse, XXI, 22.
Lazare (Grégoire), de Mar'ash, XXXII, 4.
Lazare (Grégoire), du Tour 'Abdîn, XL, 8.
LUCAS, de Qarnah, XXVI, 5.
MARC, d'Aphrah, XXXII, 20.
— d'Arzoun, XXXIII, 5.
Marc (Jean), de Maipherkat, XLI, 38.
MAROUTA, de Tibériade, XXXI, 12.
Marzouq (Joseph), des Taglibites, XVIII, 59.
MAQIM, de Circesium, XVII, 50.
MATTHIEU, d'Arzoun, XXV, 5.
— de Dara, XX, 19.
— de Ra'bân, XL, 2.
— de Resh-Kipha, XIX, 82.
— de Samosate, XXXIV, 8.
— de Saroug, XXXV, 9.
— du Ségestan, XXXI, 17.
— de Simnadou, XLII, 11.
— de Tella, XXI, 26.
— de Tella-Mauzelat, XVII, 30.
Mathusalah (Philoxène), de Mabboug, XXXII, 17.
Maudiana (Jean), de Mardîn, XLIV, 42.
MELCHIZÉDEC, de Reçapha, XVII, 3.
— de Tagrit, XIX, 48.
METHODIUS, de Tell-Beshmê, XVII, 74.
MICHEL, d'Anazarba, XVIII, 24.
— de Callisura, XXIX, 41.
— de Claudia, XXIX, 22.
— de Dara, XXV, 46.
— de Mabboug, XXI, 11.
— de Samosate, XX, 7.
Mika (Jean), d'Amid, XLIV, 45.
Mobarak (Denys), de Beroë, XLIV, 27.
MOÏSE, d'Amid, XXII, 30.
— d'Arabie, XXVI, 7.
— de Callinice, XXX, 15.
— de Claudia, XXIX, 33.
— de Damas, XXIII, 24.
— d'Émèse, XXVI, 3.
— de Germanicia, XXV, 37.
— de Hesna de Zaïd, XXXI, 41.
— de Samosate, XXX, 10.
Moïse (Jean), de Hâni, XLIV, 18.
Moïse (Denys), de Tagrit, XXI, 25.
Mysiqia (Jean), de Maipherkat, XVIII, 80.
NOÉ, d'Irénopolis, XIX, 60.
Noé (Cyrille), de Jérusalem, XIX, 66.
NONNUS, du Tour 'Abdîn, XVIII, 89
OTHMAN, des Taglibites, XVII, 45.
PAUL, d'Aphrah, XVII, 10.
— d'Aphrah, XXIII, 33.
— d'Aphrah, XXIX, 36.
— de Hérat, XXIV, 32.

PAUL, de Mardê, XXXII, 33.
— de Tarse, XXX, 1.
Pharas (Basile), d'Édesse, XLIV, 48.
PHILOTHÉE, d'Aphrah, XXXI, 38.
PHILOXÈNE, de ...., XXII, 13.
— d'Arsamosate, XXXIV, 7.
— de Bâlînag, XLI, 34.
— de Dara, XXX, 7.
— d'Édesse, XXIV, 18.
— d'Édesse, XXIX, 6.
— de Gourgan, XVII, 2.
— de Hâmâm, Bâlînag, et Sanournou, XXXIII, 28.
— de Harran, XXV, 34.
— de Hesn-Mançour, XL, 5.
— de Jérusalem, XXXI, 39.
— de Karshéna, XLI, 56.
— de Kephar-Tâb, XLIII, 10.
— (*Mathusalah*), de Mabboug, XXXII, 17.
— de Mabboug, XLI, 9.
— de Mabboug, XLIV, 6.
— de Mabboug et Gishra, XXX, 30.
— de Mar'ash, XL, 1.
— de Mar'ash, XLIII, 7.
— de Nisibe, XVII, 32.
— de Reçapha, XIX, 65.
— (*Bar Çauma*), de Roumanah, XLIV, 50.
— du Ségestan, XXV, 10.
— de Simnadou, XXXII, 1.
— de Tella-Qastra, XXX, 16.
PIERRE, de ....., XIX, 46.
— d'Aphrah, XIX, 55.
— d'Arabissus, XXX, 34.
— (*Bar-Arika*), de 'Arqa, XXXIV, 14.
— d'Arzoun, XVII, 60.
— d'Arzoun, XXIX, 30.
— de Callinice, XXXI, 11.
— de Claudia, XXV, 31.
— de Claudia, XXXIII, 27.
— de Hâmâm et Bâlînag, XXXIII, 8.
— de Harran, XXIX, 44; XXXI.
PIERRE, de Mardê et Kephar-Touta, XXIV, 31.
— de Nisibe, XXXIII, 12.
— de Reçapha, XXII, 28.
— de Saroug, XXX, 5.
— du Ségestan, XXIV, 27.
— du Ségestan, XXXV, 10.
Romanus (Ignace), de Jérusalem, XLIII, 2.
RUBEN, de Gônia, XVIII, 42.
SABA, d'Arzoun, XVII, 24.
SABRA, d'Arabie, XVIII, 86.
Sa'doun (Cyrille), de Jérusalem, XLI, 1.
Sa'doun (David), de Jérusalem, XLI, 17.
Sahda (Ignace), de Jérusalem, XLIV, 52.
SALOMON, de Cyrrhus, XVII, 49.
— de Damas, XIX, 58.
— des Nedjrayê et des Ma'adayê, XIX, 53.
SAMUEL,
— des Carmaniens, XVIII, 40.
— de Hâmân, XXIX, 46.
— de Maipherkat, XXII, 16.
— du Ségestan, XIX, 47.
— du Tour 'Abdîn, XXIII, 20.
Saül (Jean), de Mardîn, XXXV, 17.
Se'man (Jean), d'Arsamosate, XLIV, 19.
SERGIUS, d'Alep, XIX, 8.
— d'Alep, XXIX, 14.
— d'Alep, XXXIII, 10.
— d'Apamée, XXV, 18.
— d'Apamée, XXIX, 25.
— de Balbek, XVII, 61.
— de Balbek, XXVI, 9.
— de Cyrrhus, XVIII, 23.
— de Cyrrhus, XX, 3.
— de Mabboug, XVIII, 8.
— de Qarnah, XXIX, 32.
— de Qennéshrîn, XIX, 36.
— de Reçapha, XXIII, 18.
— de Resh'ayna, XXI, 32.
— de Resh'ayna, XXIX, 19.
— de Saroug, XXIV, 28; XXIX.
— de Saroug, XXXI, 20.

SERGIUS, du Ségestan, XVIII, 79.
— de Tagrit, XIX, 77.
— du Tour ʿAbdîn, XVII, 44.
SÉVÈRE, d'Akazqâwân (?), XIX, 18.
— d'Anazarba, XVIII, 87.
— d'Arzoun, XXXI, 3.
— de Callinice, XX, 22.
— de Callinice, XXIII, 36.
— de Callisura, XXIII, 8.
— de Circesium, XXV, 13.
— de Dara, XVIII, 3.
— de Dara, XXI, 29.
— de Gishra, XVIII, 50.
— de Jérusalem, VI.
— de Jérusalem, XX, 26.
— de Resh-Kipha, XX, 1.
— de Resh-Kipha, XXV, 26.
— de Samosate et Hanazit, XIX, 40.
— du Ségestan, XX, 21.
— de Tell-Beshmê, XXIII, 41.
— de Tella, XIX, 30.
— de Tibériade, XVIII, 54.
— du Tour ʿAbdîn, XXVIII, 4.
Shalmaï (Basile), du Tourʿ Abdîn, XL, 7.
SHARBIL, de Tagrit, XVII, 1.
SILVANUS, d'Arzoun, XXI, 15.
SIMÉON, d'Anazarba, XLI, 58.
— d'Aphrah, XXVI, 8.
— d'Arabie, XVII, 53.
— d'Arzoun, XLIII, 21 ; XLIV.
— de Balbek, XIX, 70.
— de Gishra, XXIII, 11.
— de Hadeth, XXIV, 7.
— de Kaisoum, XXXV, 2.
— de Mabboug, XIX, 69.
— de Qennéshrîn, XXV, 21.
— de Reçapha, XVII, 58.
— de Saroug, XVIII, 9.
— de Shaizar, XXXI, 13.
— de Tadmor, XVII, 26.
— de Tagrit, XVII, 42.
— de Tell-Beshmê, XVIII, 36.
— de Tell-Beshmê, XXI, 19.
— de Tella et Lâqabîn, XXXI, 24.
SIMÉON, de Zeugma, XX, 2.
— de Zoubtara, XX, 11.
Stéphane (Étienne), du Ségestan, XLIV, 36.
THÉODORE, de Germanicia, XVIII, 31.
— de Gishra, XVIII, 84.
— de Gishra, XIX, 38.
— de Kaisoum, XVII, 55.
— de Mabboug, XXIV, 4.
— des Nedjrayê et des Taglibites, XXIII, 17.
— de Resh'ayna, XIX, 62.
Théodore (Jean), de Samosate, XLIV, 77.
THÉODORET, de Maipherkat, XXII, 37.
THÉODOSE, d'Apamée, XIX, 32.
— d'Aphrah, XXVII, 5.
— de Balbek, XVII.
— de Callinice, XVII, 19; XVIII.
— de Damas, XXIX, 3.
— de Damas, XXXI, 29.
— de Doula, XX, 23.
— d'Édesse, XVII, 59.
— d'Édesse, XXII, 1.
— de Harran, XXIX, 23.
— de Jérusalem, XXIII, 21.
— de Maipherkat, XXIII, 6.
— de Maipherkat, XXX, 28.
— de Marʿash, XXIX, 45.
— de Raʿbân, XXXIV, 13.
— de Resh'ayna, XIII.
— de Resh'ayna, XXII, 21.
— de Samosate XVII, 54.
— de Samosate, XXIV, 6.
— de Zouphtara, XXV, 22.
THÉOPHILE, de Damas, XXIX, 20.
— de Tell-Beshmê, XVIII, 58.
— de Zoubtara, XVII, 85.
— de Zouphtara, XXII, 23.
THOMARIQA, de Qennéshrîn, XVIII, 55.
— de Saroug, XVIII, 63.
THOMAS, d'Anazarba, XXX, 23.
— d'Ardeat, XVIII, 1.
— de Circesium, XXI, 27.
— de Claudia, XXXI, 27.

THOMAS, de Dara, XVII, 5.
d'Édesse, III.
— de Helbôn, XVIII, 43.
— d'Irénopolis, XXI, 28.
— de Jérusalem, XXIX, 27.
— de Jérusalem, XXXIII, 13.
— de Kaisoum, XVIII, 92.
— de Mélitène, XVIII, 68.
de Qennéshrin, XXIII, 16.
— de Resh-Kipha, XVII, 82.
— de Samosate, XXXI, 1.
— du Ségestan, XXXIII, 16.
— des Taglibites, XVIII, 44.
— de Tagrit, XVIII, 69.
— de Tagrit, XXIII, 1.
— de Tibériade, XXX, 33.
— du Tour 'Abdîn, XVII, 7.
— de Zarang, XVIII, 14.
— de Zoubtara, XVIII, 61.
TIBÈRE, d'Aphrah, XVII, 65.
— d'Arabie, XIX, 50.
TIMOTHÉE, d'Adherbaidjan, XLIV.
— d'Amid, XXIX, 21.
— d'Aphrah, XXX, 25.
— d'Arsamosate, XLI, 11.
— d'Arsamosate, XLIII, 17.
— d'Arzoun, XIX, 63.
— de Balesh, XXXII, 7.
— du Beit 'Arabayê, XLIV.
— de Callisura, XXXII, 16.
— de Callisura, XXXIX, 2.
— de Circesium, XXII, 33.
— de Circesium, XXVII, 8.
— de Claudia, XXXV, 4.
— de Claudia, XLI, 39.
— de Claudia, XLIV, 16.
— de Claudia, XLIV, 43.
— de Damas, XVIII, 41.
— de Damas, XXII, 3.
— d'Édesse, XXII, 48.
— de Gargar, XLI, 22.
(*Joseph*), de Gargar, XLIII, 9.
— de Goubbos, XLIII, 31; XLIV.
TIMOTHÉE, de Hadeth, XXXIII, 9.
— de Harran, XXVIII, 5.
— de Harran, XXXV, 3.
— de Harran, XLIII, 24; XLIV.
— de Hâzâ, XLI, 57.
— de Hesn-Patriq, XXXIV, 3.
— de Jérusalem, XVII, 28.
— de Jérusalem, XXXV, 12.
— de Karshéna, XLI, 15.
— de Karshéna, XLIII, 34.
— (*Constantin*), de Lâqabîn, XLIV, 8.
— de Mabboug, XXX, 12.
— de Maipherkat, XVIII, 38.
— de Maipherkat, XXIX, 5.
— de Mar'ash, XXXIV, 10.
— de Mar'ash, XLI, 28.
— de Qarnah, Tella d'Arsanias et Lâqabîn, XXXI, 23.
— de Samosate, XIX, 11; XX; XXI.
— de Samosate, XXII, 46.
— (*Fouraig*), de Samosate et Hesn-Mançour, XLI, 36.
— de Tarse, XLI, 20.
de Tell-Patriq, XXXIV, 4; XLI.
— de Tell-Patriq, XLI, 29.
— de Tibériade, XXXII, 25.
— de Wastan, XXV, 15.
Toubana (Jean), de Circesium, XIX, 4.
YONAN, d'Aphrah, XIX, 14.
— d'Arzoun, XVIII, 11.
— de Gourgan, XVIII, 98.
— d'Irénopolis, XXI, 17.
ZACHARIE, de Callinice, XVIII, 96.
— de Jérusalem, XXXIII, 4.
— de Saroug, XXIX, 38.
Zakai (Athanase), d'Anazarba, XLII, 7.
Zakai (Jean), du Tour 'Abdîn, XXXII, 12.
Zaqna (Élias), de Qardou, XVIII, 76.

(*La fin au prochain numéro.*)

J.-B. CHABOT.

LES ÉVÊCHÉS

DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE

On sait que l'Égypte fut autrefois un pays profondément chrétien. L'histoire de cette Église est une des plus belles et des plus édifiantes. L'ancienne terre des Pharaons était un foyer très intense de christianisme avant que le mahométisme vînt ravager cette pauvre contrée, tout courber sous son joug à la fois despotique et humiliant, et renverser presque complètement l'édifice fondé par saint Marc et illustré par les Clément, les Origène, les Athanase et les Cyrille. Au moment où le Souverain Pontife Léon XIII, dont la sollicitude pour les églises orientales ne connaît pas de bornes, vient de rétablir le patriarcat copte, et où tout nous fait espérer que l'Égypte, rentrant dans l'orbite de la civilisation européenne, reviendra à son antique foi, nous croyons opportun de jeter un regard sur le passé de cette Église, et de reconstituer, autant que les moyens dont nous disposons nous le permettent, sa brillante hiérarchie, c'est-à-dire la liste des sièges épiscopaux. On verra quel merveilleux épanouissement eut aux bords du Nil la religion de Jésus-Christ. On ne s'étonnera pas d'autre part du grand nombre de sièges épiscopaux, pourvu que l'on se rappelle qu'autrefois on les multipliait plus que de nos jours dans toutes les parties de la chrétienté, et lorsqu'on saura que l'Égypte seule, un pays relativement très restreint, en compta plus de 200. Pour dresser ce catalogue, je me suis servi de certains ouvrages très estimés, et ai comblé leurs lacunes par mes connaissances personnelles, en m'appuyant sur les découvertes égyptologiques qui nous permettent d'identifier certaines villes et certaines localités.

Sources : J.-M. Vansleb, *Histoire de l'Église d'Alexandrie,* in-8°, Paris, 1677, ch. vi, p. 17-26 : « Catalogue des villes épiscopales, qui étaient anciennement en Égypte. — Voici le catalogue de ces évêchés, qui est fort exact, car je l'ai pris sur un vieux manuscrit copte, que l'évêque de Siut, nommé Amba Jean, me communiqua, lorsque j'étais chez luy, en 1673. — Il n'en reste plus aujourd'huy que dix-sept, tous très pauvres et très misérables » ; — *Notitia Episcopatuum, ad calcem Codini,* édit. Goar, in-fol., Paris, 1648 ; — Le Quien, *Oriens christianus,* in-fol., Paris, 1740, t. II ; — R. Pococke, *A description of the East,* in-fol., London, 1743, vol. I, p. 279, chap. xvii : « The Bishoprics of Egypt and other countries under the patriarch of Alexandria : from the patriarch's Map » ; — E. Renaudot, *Historia patriarch. Alexandrinorum Jacobitarum,* in-4°, Paris, 1713 ; — G. Zoega, *Catalogus codicum copticorum qui in Museo Borgiano adservantur,* in-fol., Rome, 1810 ; — G. Parthey, *Vocabularium coptico-latinum et latino-copticum,* in-8°, Berlin, 1844.

Abiar ou Eïbar (1).
Abutig, doit être probablement *Abydos* des Grecs et *Aboudou* des textes égyptiens.
Akhmim : l'ancienne *Chemian* ou *Panopolis* des Grecs, et *Apou* des Égyptiens.
Aounou, On du Nord, *Héliopolis* des Grecs.
Alexandrie, *Rakhoti* en copte.
Alphocranon.
Anabius.
Andro, *Andropolis* des Grecs.
Andronicius.
Antœpolis, *Tkôou* des Égyptiens.
Antinoé.
Antitouron.
Apheis.
Aphnée.
Apollinopolis, *Zoboui* des Égyptiens.
Aroüat.
Arsinoé, *Crocodilopolis* des Grecs ; l'ancienne *Shodou.*
Asbaht Kah-Kau.
Aseph.
Atfieh, l'*Aphroditopolis* des Grecs ; *Pniblepahou* des Égyptiens.
Athribis ; *Bena* des Arabes.
Aussim, en copte *Boukhim.*
Babylone, *Abou* des Égyptiens.
Balina.
Bana, en copte *Nathoni.*
Bara, Βάρη.
Beheiré.
Behneh ; *Oxyrrinchos* des Grecs et *Pamazit* des Égyptiens.
Belak, en copte *Pilaks.*
Belka.
Benevan.
Berma.
Beschreb.
Beschrut.
Bida.
Bilbeis.
Bossat.
Brullos.
Bubastis, *Poubastit* des Égyptiens (2).
Busir.
Butus, *Pouzit* des Égyptiens et Βοῦτος des Grecs.
Cabasa.
Caire (le).

(1) On trouve fréquemment en copte une double prononciation ou vocalisation selon les dialectes.

(2) L'égyptologue Naville, de Genève, a publié un ouvrage très savant sur Bubastis.

CANA, Κοπρίθεως κώμη.
CARBETHUS.
CASIUS, Κάσιος ou Κάσιον.
CELLA DENSCHIRI.
CHANDAK.
CHARBETA.
CHEBARELKHIMAT.
CHEBRA DEMNEHOUR.
CHETABA.
CHOSSUS, en copte *Callabi*.
CLEOPATRIS.
CLYSMA.
COLYNTHEN.
CONTO, *Justianopolis* des Grecs.
COPITHRIS, Κοπρίθεως κώμη.
COPTOS, *Qoubti* des Égyptiens.
COSTUS; serait-ce Κόπτος?
CYMA.
CYNOPOLIS.
DAMIETTE.
DEFRÉ.
DAMONHOR: ce serait l'*Hermon inférieure* des Grecs. Renaudot en fait un même siège avec Chebra (s. v.).
DEMIRE.
DENDÉRAH; Τεντιρίς des Grecs, et *Tantarir* des Égyptiens.
DIOCLETIANOPOLIS.
DIOSPOLIS LA GRANDE (Diospolis magna), *Thèbes* des anciens Égyptiens; aujourd'hui en arabe *Medinet Abou*.
DIOSPOLIS PARVA; *Hou* des anciens Égyptiens.
EDFU; *Apollinopolis magna* des Grecs; *Debou* des Égyptiens; célèbre par son temple dont on a fait les fouilles dans ces derniers temps.
ELEARCHIA.
ESNEH; *Lotopolis* des Grecs et *Sni* des Égyptiens.
FAU; doit être *Fuah* actuelle dans le Delta.
FERMA, *Pharemon* des Grecs.
FOSTAT.
GERA, Γέρα ou Γερρὰ ou Γέρος.
GIRGEH; peut-être *Thini* des Égyptiens et *El-Meshéikh* des Arabes.
GIZEH; actuellement célèbre par son musée d'antiquités égyptiennes.
HEPHŒSTE.
HÉRACLÉE; *Heracleopolis* des Grecs et *Hâkhninsou* des Égyptiens.
HERMENT.
HERMONTHIS; *Aounou-risit* des Égyptiens.
HERMOPOLIS; *Khmounou* des Égyptiens.
HYPSELIS; Ὑψελις ou Ὑψηλή.
IAMBON; Ἰάμβων.
IBEOS SUPERIOR.
INSINÉ? (Thèbes inférieure).
ITAGERUS, Ἰτάγερος.
KALHEDDIS.
KAU.
KEIS.
KELIUB, *Calliope* des Grecs.
KENÈH, *Cénopolis* des Grecs.
KISS.
KOSKAM; *Apollonos* des Grecs.
KUSÆ, *Kousît* des anciens Égyptiens.
LÉONTOPOLIS.
LÉTOPOLIS, *Sokhmît* des Égyptiens.
LUXOR.
LYCOPOLIS, *Siut* des Égyptiens.
MANSOURA; serait-ce *Mensiéh* actuelle?
MARÉOTIS.
MATHON.
MAXIMIANOPOLIS.
MELAVÉ; aujourd'hui *El-Arich*.
MELICHA, dans le nome de *Milouch* (Delta).
MÉLITUSE.
MEMPHILITES.
MEMPHIS; *Mannofri* en ancien égyptien; *Menuf* en arabe; elle aurait eu deux sièges: l'un pour Memphis supérieure et l'autre pour Memphis inférieure.
MENÉLAÏTES.
MESSILA; serait-ce *Malatiéh* actuelle?
MILEOS.

MINIEH, *Monaït-Khofou, Hibonoit* des anciens Égyptiens.
MISARÉ?
MOHELLE.
MOMPHALOUT.
MONIAT EBN-HASSID.
NAMON?
NEGADE.
NESRAT; serait-ce *Naskarat* actuelle?
NICIUS, Νίκιος.
NITRIE.
OASIS *magna*, Ὄασις μεγάλη.
OMBOS, *Noubit* des Égyptiens.
ONUPHIS.
OSTRAEINE.
PANEPHYSOS.
PAPHNÉ.
PARALOS, Πάραλος ou Πανάλλου.
PARIANE VICUS, Παριάνη κώμη.
PARULIUM, Παρούλιον.
PELUSE.
PENTASCHOENUM, Πεντάσχοινον.
PHACUSE, Φάκουσα.
PHAM.
PHARBOETHE.
PHARMA.
PHATANUS, Φάτανος.
PHILOE, *Aïlaq* des Égyptiens.
PHRAGONIS.
PISANIS VICUS, Ψάνεως κώμη.
PSYNCHO.
PTOLEMAÏS; *Souï, Psouï, Psoi* des anciens textes.
RASHIT (= *Rosette?*).
REGEON.
RHINOCURURA.
RICHOMERIRUM.
SA?
SACA?
SAHRAGT.
SAÏS; ville du Delta qui devient très importante à partir de la XXe Dynastie.
SAN, plus connue sous le nom de TANIS; ville du Delta, devient importante à partir de la XXe Dynastie; lieu d'origine des XXIe et XXIIIe Dynasties; visitée par Hérodote.
SANDEFA; c'est probablement *Sadfed* au nord d'*Akhmim* et de *Girgèh*.
SAOUAH, petite localité, presque en face d'*Akhmim*, de l'autre côté du Nil.
SCHENOE MANDROE, Σκήνη μανδρῶν.
SCHEDIA, Σχεδία. D'après Pococke et Le Quien, trois villes auraient porté ce nom; par conséquent trois évêchés.
SCHIEBAS; doit être *Scibèh* actuelle non loin d'*Ismaïlia*.
SEBENNYTOS, *Thebnoutir* des textes égyptiens; ville du Delta, autrefois très importante; lieu d'origine de la XXXe Dynastie; branche sebennytique du Nil.
SELA, *Zalou* des textes égyptiens.
SEMENNUT?
SINJAVA; localité qui devait se trouver probablement dans la plaine de *Sinnur*.
SEPTEM OSTIA NILI, στόματα τοῦ Νείλου ἑπτά.
SERSENNE?
SETHRON, Σέθρον.
SONDRA.
SOUMA, probablement *Coma* actuelle.
SYÈNE; *Souanou* des Égyptiens, en face d'*Éléphantine*, célèbre par ses carrières.
TAMA?
TAMIATHIS, Ταμίαθις.
TARANE.
TATHIS, Ταθίς.
TEMOI; on trouve en Arabie un pays du nom de *Tema*.
TENÈSE; probablement une ville située dans le nome de *Ten* ou *Latopolitès*, dont la capitale était *Nekhob*, à moins que ce ne soit *Tehanèh* actuelle.
TERENUTHIS, Τέρνουθις.

THOMIARIS.

THASMATOS.

THENNESOS, Θέννησος. Lepsius pense que c'est une petite île du lac *Menzalèh*.

THEODOSIACA, Θεοδοσιακή d'après Pococke et Θεοδοσιούπολις d'après la *Notitia Episcop.*

THEREMUNTIS.

THINIS; ancienne capitale du nome Thinite; est située soit à *Girgèh*, soit à *Meshéikh* (= *Menshieh*), déchue entièrement à partir de la IIIe Dynastie.

THMUIS, Θμοῦϊς.

THOY, Θῶυ.

TINÜA, peut-être *Anotiné*.

TOUM, Τόουμ.

TRIMUNTHON, Τριμονθῶν.

VAH?

VAH IBSHAI?

PAGUS ANASSÈS, Κώμη Ανάσσης.

VISSIM.

XOIS: *khsôou* des Égyptiens, ville de la Basse-Égypte; lieu d'origine de la Dynastie xoïte.

ZENONOPOLIS, Ζηνονούπολις.

V. ERMONI.

MÉLANGES

I

LETTRE PASTORALE DE SA BÉATITUDE Mgr JOSEPH EMMANUEL II

Patriarche de Babylone,
à l'occasion de son élévation au trône patriarcal.

Traduite du syriaque par

J.-B. Chabot

Notre vénérable et savant ami Mgr Georges Ebedjésus V Khayyat, patriarche de Babylone pour les Chaldéens, étant mort à Bagdad le 6 novembre 1899, les évêques de cette nation réunis en synode à Mossoul, le 9 juillet 1900, lui ont donné pour successeur S. B. Mgr Emmanuel THOMAS, ancien élève de la Propagande, archevêque de Séert. Le nouveau patriarche vient d'adresser à son clergé sa première lettre pastorale. Il nous a fait l'honneur de nous en adresser un exemplaire. Nous en publions ci-après la traduction.

Qu'il nous soit permis de lui exprimer à cette occasion nos respectueuses félicitations et les vœux bien sincères que nous formons, pour que, sous son patriarcat, la nation chaldéenne retrouve quelque partie de son ancienne splendeur. Puisse-t-il ramener à l'unité les derniers restes de l'Église nestorienne, qui végètent dans l'obscurité d'une profonde ignorance. Nous sommes persuadé que pour cette œuvre si désirable, ni le zèle ni le courage persévérant ne lui feront défaut, non plus que les ressources indispensables pour mener à bien cette entreprise déjà commencée par son prédécesseur. C'est une œuvre qui mérite les encouragements de tous ceux qui désirent contribuer à la réussite de la grande et noble pensée de Léon XIII. — Dans l'état de misère qui règne actuellement sur ces contrées les moindres secours permettraient d'y accomplir des entreprises merveilleusement fécondes. [J.-B. Ch.]

JOSEPH EMMANUEL II, *par la grâce, catholicos, patriarche de Babylone :*

A nos frères chéris les excellents Métropolitains et Évêques ; à nos fils aimés les pieux chorévêques, prêtres, diacres, et moines ; et à tout le clergé béni qui est dans les diocèses soumis à l'autorité de ce patriarcat de Babylone :

Que le salut et la grâce se multiplient pour vous de la part de Dieu le Père, de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Esprit-Saint. — Amen !

Puisque, ô nos frères et nos fils bien-aimés, l'Esprit-Saint, distributeur des dons spirituels, a voulu, par l'intermédiaire de l'assemblée bénie des vénérables Pères les honorables métropolitains et évêques des diocèses, nous choisir, gratuitement et sans mérite de notre part, pour cette dignité du patriarcat de Babylone, et [puisqu'il] a placé sur nos faibles épaules le lourd fardeau de la direction des âmes et de la conduite de cette nation entière : il nous a paru convenable avant tout de vous écrire et d'attirer votre attention sur les choses qui regardent l'utilité et le salut de vos âmes, le progrès et la prospérité de notre glorieuse nation, au point de vue tant spirituel que temporel. Non pas que vous ignoriez ces choses, — loin de là ! — car vous êtes les instituteurs de Dieu, et depuis votre jeunesse vous lisez les Livres saints ; mais en vue d'une application et d'une vigilance plus grandes. Nous n'avons pas d'ailleurs l'intention de vous écrire quelque chose de nous-même ; mais nous vous rappellerons plutôt avec instances les paroles de l'Esprit dans les Livres saints, nous qui avons reçu la charge de votre administration, et qui devons rendre compte de chacun de vous devant le tribunal redoutable du Christ, juste juge.

Vous savez, frères et fils bien-aimés, que plusieurs noms sont donnés dans les divines Écritures à la sainte Église. Elle est appelée : « le corps du Christ », « la maison et la cité de Dieu », « l'assemblée des fidèles ». Dans le corps, il y a plusieurs membres, différents l'un de l'autre en dignité, mais qui tendent tous vers un même but qui leur a été assigné par le Créateur de la nature ; aussi, dans toute maison, dans toute cité, dans toute assemblée, on trouve différentes personnes distinguées les unes des autres par le rang ou l'âge, mais toutes unanimement d'ac-

cord pour le but qu'elles se proposent. Il en est de même et plus encore dans l'Église du Christ. Si elle est un seul corps, une seule maison, une seule cité, une seule assemblée; si un seul but lui a été assigné par Jésus-Christ son fondateur, à savoir : la gloire de Dieu et le salut de l'Église elle-même; cependant plusieurs degrés et différents offices ont été disposés en elle : *Car de même*, dit le bienheureux Paul (1), *que nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction ; ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous ne faisons qu'un seul corps dans le Christ, et chacun en particulier nous sommes membres les uns des autres ; mais nous avons reçu des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée* (Rom., XII, 4). — Et encore : *Dieu a placé dans son Église, d'abord des apôtres, après ceux-ci des prophètes, après ceux-ci des docteurs, après ceux-ci des thaumaturges, après ceux-ci ceux qui ont les dons de guérison, et ceux qui secourent, ceux qui dirigent, ceux qui parlent diverses langues* (I Cor., XII, 28). — Et de même que si les parties du corps naturel ou si les personnes d'une assemblée quelconque ne sont pas unies entre elles et ne s'aident pas mutuellement, le corps ou l'assemblée périssent, se pervertissent et n'atteignent pas leur but : de même aussi, si les membres de l'Église ne sont pas étroitement unis entre eux, si chacun n'aide pas charitablement son collègue, ils périront, se perdront et s'écarteront du noble but qui leur a été fixé. — Le lien indissoluble qui conserve l'Église, l'accroît de jour en jour, et la fait briller par les vertus et les œuvres excellentes de justice qui la conduisent à l'accomplissement de son but, consiste particulièrement en deux choses auxquelles nous vous excitons avant tout.

D'abord la charité mutuelle : celle des métropolitains pour les prêtres et des prêtres pour les métropolitains, celle aussi des prêtres pour le peuple et du peuple pour les prêtres, des anciens pour les jeunes et des jeunes pour les anciens, de tous pour tous. C'est par la charité que vous deviendrez les vrais disciples du Christ : *A cela on saura que vous êtes mes disciples, si vous avez de la charité les uns pour les autres* (Joh., XIII, 35);

(1) Les citations bibliques sont naturellement faites d'après la version syriaque. De là viennent les quelques légères différences qu'on pourra observer entre notre traduction et les traductions ordinaires de la Vulgate.

et c'est par elle que vous accomplirez la loi chrétienne : *Celui qui aime son prochain a accompli la loi;* et : *la charité est l'accomplissement de la loi* (Rom., XIII, 8, 10). La charité est un arbre qui porte de nombreux fruits et des saveurs abondantes; sans elle nous nous fatiguons inutilement, nous travaillons en vain et sans profit. Écoutez-moi le bienheureux Paul qui dit : *Aspirez certes aux meilleurs dons. Mais je vais vous montrer une voie encore meilleure* (I Cor., XII, 31). Et quelle est cette voie de la perfection, ô bienheureux Apôtre? Montre-la-nous. — *Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai la charité je suis un airain qui résonne ou une cymbale qui rend un son; quand j'aurais le don de prophétie, quand je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurais même une foi telle que je transporterais les montagnes, si je n'ai la charité, je ne suis rien; quand je donnerais tout ce que j'ai pour nourrir les pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai la charité, cela ne me servirait à rien.* — Et pourquoi cela, ô divin Apôtre? Et quelle est l'excellence de la charité? — *La charité est longanime, elle est joyeuse; la charité n'est point envieuse; la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point, elle ne couvre pas de confusion, elle ne recherche pas son propre intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne tient pas compte du mal, elle ne se réjouit pas de l'iniquité, mais se réjouit de la vérité; elle souffre tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. La charité ne passera jamais* (I Cor., XIII, 1 sqq.). Tels sont donc les fruits de la charité; telles sont ses propriétés et ses saveurs délicieuses. Tel est le commandement nouveau qui nous a été donné du ciel : *Je vous donne un commandement nouveau,* a dit notre Sauveur; *c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés* (JOH., XIII, 34). C'est le ciment divin qui affermit l'édifice spirituel de la sainte Église contre les flots et les tempêtes des esprits diaboliques. C'est le lien céleste qui unit et rassemble les différentes congrégations dispersées, dans une unité inséparable qui les assemble, les relie et les attache, comme les membres d'un seul corps indivisible.

Plusieurs attribuent la ruine des maisons, la destruction des villes, la perte des empires et des royaumes à telles et telles

causes. Pour nous, nous connaissons une cause unique à toutes ces choses : le manque de charité et la division; selon la parole infaillible de notre Sauveur : *Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit; et toute maison divisée contre elle-même succombera* (Matth., xii, 25). — Et en vérité, qui d'entre vous n'a vu des maisons nombreuses devenir désertes et des familles florissantes livrées à la dispersion et à la ruine, à cause des divisions et des discordes qui existaient en elles? Qui a conduit notre race chaldéenne à un abaissement et à une humiliation telle que celle dont elle s'afflige aujourd'hui, sinon les schismes et les querelles qui se sont produits en elle et qui l'ont divisée et dispersée? Autrefois, par la multitude du peuple, la prospérité des diocèses, le nombre des églises et des monastères, la splendeur et l'abondance de ses richesses, elle n'était pas la moindre, pour ne pas dire la première et la principale, entre les autres nations. En dehors de Babylone, de l'Assyrie, de la Perse, de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Arabie, elle s'étendait encore et se développait dans l'Inde, en Chine, dans le Turkestan, à Samarcande, dans la Mongolie et parmi les autres peuples voisins de ceux-ci; de sorte que si nous voulons faire la comparaison, nous trouvons qu'il en reste à peine aujourd'hui la millième partie! — Et qui encore maintenant ravage et disperse ses villages, anéantit et dissipe les assemblées de ses villes, sinon la haine et l'inimitié? De sorte que pour la guérir et la ramener à sa prospérité et à sa gloire première, sinon entière du moins partielle, nous n'avons d'autre chose à lui procurer que ce remède vivifiant de la charité.

Mais la charité fait partie des dons les meilleurs et les plus excellents, et tout don excellent et parfait ne s'acquiert pas par la seule force humaine : il découle d'en haut, par le canal, pour ainsi dire, qui lui a été assigné par le Père des lumières. Nous reconnaissons comme premier et principal canal des dons célestes l'auxiliatrice des chrétiens, la très sainte et très puissante Vierge bénie, Mère de l'Emmanuel. Le Père, en effet, l'a placée, après son Fils, comme médiatrice entre lui et les hommes. Elle est l'avocate écoutée et jamais repoussée dans sa demande : rien ne lui est refusé par le Roi son Fils. Non seulement elle peut favorablement présenter des prières et obtenir ce qu'elle demande comme les autres saints, mais bien plus et mieux

qu'eux, car elle est la mère du Roi. C'est pourquoi nous vous plaçons sous son puissant patronage. Nous vous pressons et vous sollicitons de chercher spécialement en elle le secours, de recourir à elle assidûment par d'instantes supplications et des prières ardentes pour le succès de vos demandes excellentes, et spécialement pour obtenir ce don de la charité.

C'est surtout vous, nos très honorés frères, les métropolitains et évêques, et nos chers fils les archiprêtres et prêtres, que nous exhortons à prendre soin, de toute votre force, et, par le zèle divin qui est en vous, à répandre parmi le peuple fidèle qui vous est confié, les louanges et le culte de cette Mère miséricordieuse aimant les hommes, et principalement l'usage de s'approcher des mystères vivifiants de notre Sauveur dans les fêtes et les commémoraisons instituées en son honneur. Nous désirons vivement que la prière du Rosaire, qui est en usage et en honneur dans toute l'Église, soit récitée tous les dimanches et fêtes, et même, s'il est possible, les jours ordinaires, dans toutes les églises, monastères et oratoires de tous les diocèses de notre nation chaldéenne, aussi bien que dans les maisons et les réunions des fidèles. Vous n'ignorez pas le rang élevé qu'a occupé dès la haute antiquité, et qu'occupe surtout maintenant dans l'Église de Dieu, cette Mère chérie; ni combien de faveurs et d'indulgences ont été accordées par les Souverains Pontifes à ceux qui la servent, qui récitent ses prières et surtout sa prière du Rosaire. Nous avons la confiance, mieux que cela, nous sommes certain que quand cette dévotion excellente sera répandue parmi notre peuple fidèle, des grâces sans nombre seront déversées sur notre pays, les verges de colère qui depuis longtemps le frappent et le torturent seront éloignées, et il marchera de jour en jour sans interruption dans la prospérité spirituelle et temporelle. — Que Notre-Seigneur vous accorde de faire et d'accomplir ces choses, et qu'il nous donne de nous réjouir dans la piété de votre zèle et dans les fruits excellents qu'elle vous procurera. Amen!

La seconde chose à laquelle nous vous exhortons est la parfaite obéissance et la pleine fidélité que vous devez montrer vis-à-vis de vos chefs spirituels. D'abord, au chef visible de toute l'Église, le Pape de Rome, qui tient la place de l'apôtre Pierre, à qui a été donnée la charge pastorale des agneaux, des moutons

et des brebis; ensuite, aux métropolitains et aux évêques qui veillent pour vous et devront rendre compte de vous; souvenez-vous d'eux dans vos prières, *afin qu'ils fassent cela dans la joie et non dans les gémissements* (Hebr., XIII, 17). — Soyez aussi soumis, avec respect, et faites une part dans vos prières à vos chefs temporels, les rois de la terre et les princes, afin qu'ils gouvernent leurs empires dans la tranquillité et le repos de la paix, afin que nous habitions dans le calme et la sérénité, à l'ombre de leur protection et de leur gouvernement juste et droit. Et par là vous ne ferez pas seulement notre désir, mais vous accomplirez surtout le précepte divin imposé à tous les chrétiens par la bouche du bienheureux Apôtre. Il dit en effet : *Que tout homme soit soumis aux autorités supérieures : car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées par Dieu. Celui donc qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent attireront sur eux le jugement; or, les juges n'inspirent pas la crainte pour les bonnes actions, mais pour les mauvaises. Veux-tu ne pas craindre le prince? fais le bien, et tu seras loué par lui, car il est le ministre de Dieu, pour ton bien; si tu fais le mal : crains; car ce n'est pas en vain qu'il ceint l'épée; il est le ministre de Dieu, et pour tirer vengeance de ceux qui font le mal. C'est pourquoi nous devons être soumis non seulement à cause du châtiment, mais aussi à cause de notre conscience* (Rom., XIII, 1 sqq.). — Ainsi donc nous enseigne notre religion, et ainsi devons-nous nous conduire. En obéissant au roi et aux princes dans l'empire desquels nous sommes, c'est Dieu même que nous écoutons. — Nous sommes persuadé de votre obéissance et de votre soumission éprouvée, et nous avons la certitude que vous accomplirez soigneusement tout ce qui est écrit dans cette lettre, et que vous prierez aussi pour nous, afin que nous occupions dignement, comme il convient, notre charge universelle.

C'est pourquoi, comme gage de notre affection paternelle et de notre joie en vous, nous nous empressons de vous donner à tous en général et en particulier la bénédiction apostolique.

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que la charité de Dieu le Père, que la communication de l'Esprit-Saint soit avec vous, ô nos fils, et avec nous! Amen!

Donné dans la résidence patriarcale de Mossoul, le 15 du mois d'août de l'an 1900 de Notre-Seigneur.

† Joseph Emmanuel II,

par la grâce, catholicos, patriarche de Babylone.

II

HISTOIRE DE BÉDER-KHAN

Le général de division Osman-Pacha s'est échappé secrètement de Constantinople, il y a quelques mois. Cette évasion a causé un grand trouble dans le palais. Osman, en effet, est le fils du célèbre héros kurde Béder-Khan qui, pendant la première moitié du siècle dernier, a eu de terribles démêlés avec les Nestoriens et qui a tenu en échec la puissance ottomane.

Si la disparition d'Osman a causé un tel trouble, c'est qu'on ne sait pas où il est, et que le fugitif a proclamé la résolution de renouveler les exploits de son père.

Il a été peu parlé en Europe de Béder-Khan, qui est aujourd'hui un inconnu pour la plupart des publicistes et même pour beaucoup de diplomates. En prévision des événements qu'on doit prévoir de ce côté, nous reproduisons ici quelques pages dans lesquelles un de nos rédacteurs a raconté les exploits de Béder-Khan et ses actes à l'encontre de la population chrétienne (1).

Depuis que les Turcs avaient réduit les beys de Revandouz et d'Amadeah, et établi une ombre d'autorité dans le Kurdistan, Béder était devenu le principal personnage de ce pays. Descendant des anciens califes Abbassides, il jouissait d'une immense influence sur l'esprit de sa nation. Soit par adresse, soit par crainte, il était parvenu à grouper autour de lui tous les émirs

(1) *La Chaldée chrétienne*, par A. d'Avril, 2e édition; in-8° de 80 pages. Prix : 1 franc, au bureau des Œuvres d'Orient, rue du Regard, 20, Paris.

kurdes et à en former une sorte de confédération. L'ordre qu'il faisait régner sur son territoire, la douceur et la parfaite justice de son gouvernement toutes les fois que sa haine contre le christianisme n'était pas en jeu, avaient attiré auprès de lui des fugitifs de toutes les provinces environnantes. Béder puisait une partie de sa force dans le contraste entre son administration et celle des gouverneurs turcs. C'est l'intolérable oppression de ceux-ci qui avait dépeuplé leurs provinces et forcé les habitants à se retirer quelquefois en masse sur un territoire où les chrétiens eux-mêmes, dans tout ce qui ne touche pas à la religion, trouvaient aide et protection.

Voici ce qu'écrivait un agent français à ce sujet, le 11 juillet 1845 : « Après un trajet de cinquante lieues environ en descen-
« dant le Tigre à partir de Diarbékir, on est frappé tout à coup
« du contraste qu'offre le pays. La culture est plus soignée, les
« villages mieux construits paraissent jouir de plus d'aisance.
« C'est le territoire de Béder-Khan. Béder-Khan paye 250.000
« piastres de tribut à la Porte. Son pays est bien gouverné.
« C'est un prince sévère, mais équitable. Aussi règne-t-il sur
« son territoire une sécurité parfaite et une apparence de bien-
« être qu'on chercherait vainement dans les provinces voisines
« soumises à l'autorité turque. J'ai visité plusieurs villages
« chaldéens soumis à Béder-Khan, et j'ai pu me convaincre
« qu'ils sont généralement contents de leur condition. Seule-
« ment ils ne jouissent pas d'une aussi grande tolérance reli-
« gieuse que dans les États du Sultan. »

Béder-Khan était chef héréditaire des Kurdes du Bohtan, pays situé entre le Tigre et le Khabour, et gouverneur, pour les Turcs, du district de Djeziré; quoique payant un tribut, il était indépendant de fait. Poussé par des mollahs fanatiques, il avait juré la destruction des nestoriens indépendants. A cet effet, il s'était allié avec les gouverneurs turcs et avec le chef des Hakkiari, Nour-Allah-Bey, le plus puissant, après lui, des émirs kurdes.

Une première expédition a lieu en 1843. Les Tyari ne justifient pas, en cette occasion, leur antique réputation de bravoure. Après quelques tentatives de résistance, après qu'ils ont perdu beaucoup des leurs et que beaucoup de familles ont été réduites en esclavage, ils sont obligés de se soumettre. Dès le

début des hostilités, le patriarche nestorien s'était réfugié à Mossoul, où il s'était placé sous la protection anglaise. Il y resta assez longtemps et s'échappa, cependant, dès que l'occasion s'en présenta pour se réfugier en Perse.

Après avoir reçu cette première soumission des Tyari, Béder-Khan avait laissé chez eux un de ses officiers nommé Zenar-Bey. Mais aussitôt après le retour de Béder-Khan à Djeziré, les nestoriens se sont soulevés, ont menacé les Kurdes épars dans les villages, et ont assiégé Zenar-Bey auprès d'Ashita, principal village des Tyari. Béder-Khan envoya alors dans les montagnes une nouvelle expédition dont le résultat a été le massacre de la tribu des Tyari, à laquelle aucun quartier ne fut accordé. Les villages ont été brûlés, les troupeaux pillés, les moissons détruites, les habitants tués, à l'exception d'un petit nombre qui a pu fuir, et des femmes et enfants réduits en esclavage. Dix jeunes filles se jetèrent d'un pont dans le Zàb pour échapper au déshonneur. On évalue à dix mille le nombre des victimes. Le docteur américain Grant, dont j'ai cité souvent la relation, mourut du typhus en soignant des nestoriens réfugiés dans sa maison.

La tribu de Dix avait été déjà réduite au commencement de la guerre; celles de Bazi, de Gelu et de Tehoma n'avaient point souffert, mais elles étaient soumises aux Kurdes depuis longtemps. Aussi la défaite des Tyari, en 1843, a-t-elle consommé la ruine de l'indépendance des nestoriens.

Le consul de France, nouvellement arrivé, chargea l'évêque catholique d'Amadeah, Joseph Audo, de porter des secours aux victimes. Ce sont les premiers rapports de la France avec les nestoriens; ils ont été noués par un homme dont le nom est aussi cher à la diplomatie qu'à la science, M. Botta. M. Steevens, consul anglais de Samsoun, envoyé en mission, réussit à faire délivrer beaucoup de prisonniers. Il alla voir Béder-Khan, qui le reçut gracieusement et rejeta la faute de l'agression sur les nestoriens.

A la fin de l'année 1845, le sort des nestoriens restés dans la montagne n'était rien moins que satisfaisant. Béder-Khan les tourmentait de nouveau, et l'oppression en avait forcé un grand nombre à émigrer. En 1846, Béder-Khan exigea des nestoriens une somme qu'ils étaient incapables de payer. Il faisait les

menaces les plus atroces : il détruira tout; rien ne pourra fléchir son courroux. C'est à cette époque qu'eut lieu dans le district de Tehoma un nouveau massacre, qui rappela toutes les horreurs de celui des Tyari en 1843. Les Tehoma, conduits par leur melek, essayèrent de résister; mais ils furent accablés par le nombre. Les femmes furent massacrées de sang-froid. Les Kurdes détruisirent les églises, les maisons, les vergers. Les membres les plus instruits du clergé nestorien périrent dans le désastre.

Cependant l'indépendance réelle de Béder, qui bravait ouvertement l'autorité du Sultan et les représentations des ambassadeurs chrétiens à Constantinople, avait appelé l'attention de la Porte sur le Kurdistan. On résolut à Constantinople d'achever la soumission de cette province par la perte de Béder-Khan; mais l'émir kurde paraissait se soucier fort peu des intentions de la Turquie. Pendant que des forces étaient rassemblées pour le combattre, il fit avancer son lieutenant Zenar-Bey, en mars 1847, dans une position qui coupait toute retraite aux chrétiens. Le consul anglais de Mossoul, M. Rassam, s'avisa d'inviter Béder-Khan à venir s'expliquer dans cette ville : sa lettre fut foulée aux pieds. Ni la défection d'un des principaux émirs nommé Ardéchir-Bey, ni celle de quelques chefs religieux, n'ébranlèrent la résolution du fier Kurde.

Les hostilités avaient commencé en juin 1847, sous la conduite d'Osman-Pacha; elles tournèrent à l'avantage des Turcs. Repoussé sur tous les points et acculé aux dernières montagnes du Kurdistan, Béder s'était renfermé dans le château d'Aurak, situé au milieu de rochers escarpés sur l'une des plus hautes cimes du pays. L'armée turque éprouva les plus grandes difficultés à arriver jusqu'à Aurak. Le transport des pièces de siège exigea des efforts inouïs. Osman-Pacha, reconnaissant l'impossibilité d'enlever la place d'assaut, commença un bombardement auquel les Kurdes n'avaient pas les moyens de répondre vigoureusement. Après quarante-huit heures de feu, une bombe fit sauter la poudrière. Béder-Khan, voyant l'impossibilité de résister plus longtemps, fit ouvrir les portes et se rendit à Osman-Pacha. Il fut exilé à Candie, où il toucha une pension du gouvernement turc. Il y est mort en 1890.

S'il n'avait ordonné tant d'atrocités contre les chrétiens,

Béder aurait certainement droit à nos sympathies par ses qualités extraordinaires et comme étant une des plus brillantes victimes de la centralisation administrative. Après sa défaite, l'autorité turque s'établit sans difficulté dans le Kurdistan, où les populations, surchargées d'impôts et décimées par le recrutement, regrettent leurs anciens émirs. En effet, les chefs héréditaires étaient plus intéressés à leur bien-être que les pachas, qui s'y renouvellent tous les deux ou trois ans, et n'aspirent qu'à en tirer par tous les moyens possibles l'argent nécessaire à rembourser ce que leur a coûté la nomination à ces postes (1).

(1) Ces informations sont tirées de la correspondance des consuls de France à Mossoul et de l'ouvrage de Layard, *Niniveh and its remains.*

BIBLIOGRAPHIE

Saint Jérôme hagiographe,
à propos d'une récente publication (1).

Il est peu d'auteurs auxquels on ait attribué plus d'ouvrages hagiographiques qu'à saint Jérôme. On lui attribua en particulier l'histoire des moines égyptiens qui est de Rufin (2), la traduction latine de la Vie d'Antoine qui est d'Evagrius et jusqu'au *Paradisus Patrum* qui est de Pallade. Migne (3) donne de ces fausses attributions une raison très spécieuse : Le pape Gélase (ou du moins l'auteur du décret de ce nom sur les livres authentiques) écrivait : « Nous recevons en tout honneur les Vies des Pères Paul, Antoine, Hilarion, et de tous les ermites, *celles du moins que l'illustre et bienheureux Jérôme a écrites* », dès lors, les *libraires*, à la suite, ou même en tête de tout manuscrit de Vies de saints, eurent soin d'écrire de leur plus belle encre : *Vies composées par saint Jérôme*, afin de s'assurer ainsi la clientèle catholique. Cette raison, nous l'avons dit, est très spécieuse, mais ne suffit pas encore, croyons-nous, à rendre compte de certains faits particuliers. Par exemple, un manuscrit de Londres (4) du *Paradisus Patrum* porte en tête de chacune de ses deux parties : *Histoires des solitaires du désert d'Égypte écrites par Pallade, disciple d'Evagrius*, tandis qu'à la fin de la première partie on lit : *Et moi, Jérôme le pécheur, je demande à tous ceux qui liront dans ce livre de prier pour moi.* A la fin de la seconde partie, on lit plus explicitement encore : *De nouveau, moi Jérôme le pécheur, qui ai pris soin d'écrire les histoires de ces saints Pères, je demande à tous ceux qui liront ce livre de prier pour moi* (5).

(1) *Deux versions grecques inédites de la Vie de Paul de Thèbes*, publiées avec une introduction par J. Bidez, gr. in-8° de XLVIII-34 pages, Gand, 1900.

(2) Aussi la traduction syriaque des œuvres de Pallade et de Rufin porte le titre de *Paradis des Pères, de Jérôme et de Pallade.*

(3) *P. L.* t. LXXIII. — Parlant de la Vie de Macaire le Romain attribuée faussement à Jérôme, Migne écrit : Quod vero Hieronymi nomine citaverit, id errore communi factum, quo Vitæ Patrum omnes vulgo Hieronymo fuere tributæ.

(4) Add. 12173. Cf. Catal. des mss. syriaques de Wright, p. 1070. Ce manuscrit est du VIe-VIIe siècle.

(5) C'est là identiquement la formule qui se trouve à la fin de la version syriaque de la *Vie de Paul le Thébain.*

L'explication précédente, n'a pas prise ici, car l'ouvrage est attribué en tête à Pallade. Mais si l'on se rappelle que Jérôme, même au désert de Chalcis, était d'une grande activité littéraire, qu'il demandait et envoyait des livres, qu'il avait aussi, semble-t-il, un atelier d'apprentis calligraphes à ses ordres (1), on pourra se demander s'il n'a pas transcrit ou fait transcrire par ses disciples divers livres à la fin desquels il aurait tracé la formule des *scribes* orientaux : « Moi qui ai *écrit* ce livre, je prie tout lecteur de prier pour moi. » Quoi qu'il en soit, saint Jérôme s'est vu dépouiller successivement de toutes ces paternités putatives, et on ne lui reconnait plus que les trois Vies *latines* de Paul de Thèbes (ou Paul, premier ermite), de Malchus et d'Hilarion.

1° La recherche des sources de *la Vie de Paul* présente bien des difficultés. Signalons d'abord l'opinion extrême d'après laquelle Jérôme n'ayant pas encore mis le pied en Égypte en 375, n'ayant vraisemblablement jamais vu de disciple d'Antoine jusqu'à cette époque-là, aurait donc fait *un ouvrage d'imagination ou de pure fantaisie*. Paul serait ainsi un mythe éclos du cerveau de Jérôme sous le soleil d'Antioche. Dans ce cas, il serait inutile de faire une recherche des sources, le latin serait bien l'original d'où découlent toutes les autres versions.

Mais cette opinion nous semble insoutenable parce que saint Jérôme *attribue à son œuvre une valeur historique*. Il en cite en effet divers épisodes dans sa chronique comme la destruction du monastère de saint Antoine par les Sarrasins et les noms d'Amatas et Macaire (Migne, *P. L.*, t. XXVII, col. 688-690). Il écrit au même endroit qu'Antoine avait continué de parler de Paul le Thébain. Or on ne peut évidemment avancer *sans preuve aucune* que saint Jérôme a eu l'impudence de donner comme historiques des faits qu'il aurait inventés. Dès lors on peut se demander de quelles sources il a dû se servir. — On remarquera du reste encore que la Vie de Paul ne rentre pas du tout dans le genre littéraire de Jérôme, on ne trouvera guère ailleurs dans ses œuvres d'histoire d'hippocentaures et de satyres. Il y a au contraire parallélisme complet entre cette Vie et celle d'Antoine (2) qui vit aussi le diable sous forme d'onocentaure. D'ailleurs ce parallélisme ne peut pas être l'œuvre de Jérôme lui-même, sinon la Vie de Paul serait une composition artificielle calquée sur la Vie d'Antoine et n'aurait pas eu de valeur historique, ce que nous avons refusé de croire. Il est donc naturel de penser que Jérôme a dû utiliser un texte grec préexistant (3) et le traduire

(1) Cf. Migne, *P. L.*, t. XXII, col. 336, *lettre à Florentius* écrite en 374, vers le moment où Jérôme écrivait la Vie de Paul.

(2) Nous mettrons ailleurs ce parallélisme en évidence.

(3) Il pouvait donc croire à la valeur historique de ce texte comme il croyait aux incidents de la Vie d'Antoine écrite par Athanase. Il est même facile de comprendre d'où peut lui venir ce texte, car Jérôme était grand ami d'Evagrius, le futur patriarche d'Antioche, qui recevait sa correspondance et le logeait dans sa maison de campagne à Maronia. Or Evagrius avait traduit la Vie d'Antoine écrite par Athanase et avait sans doute lu cette traduction à saint Jérôme ainsi que divers ouvrages non encore édités : *Evagrius cum adhuc esset presbyter, diversarum hypotheseon tractatus mihi legit, quos necdum edidit. Vitam quoque beati Antonii de græco Athanasii in sermonem nostrum transtulit.* Migne, *P. G.*, t. XXVI col. 823. Il semble naturel qu'Evagrius ait pu montrer à Jérôme un autre opuscule égyp-

en latin comme il savait le faire, ne rendant jamais le texte mot pour mot, mais s'attachant seulement au sens, comme il l'écrit à Pammachius (1). D'ailleurs il inséra divers épisodes, en particulier l'histoire des moines du désert de Chalcis, qui lui est personnelle, on n'en peut douter, et ces additions lui permirent de ne pas renvoyer au texte original, mais de se poser en auteur, puisque le tiers de l'ouvrage lui était personnel et que les deux autres tiers étaient traduits librement, comme il se vantait de le faire toujours (excepté quand il s'agissait de la Bible).

Ces raisons à priori, et d'autres sans doute, *font pressentir* depuis longtemps déjà un texte original qui aurait été remanié par saint Jérôme. Bollandus, le premier, annonça qu'il avait retrouvé ce texte grec original dans un très mauvais manuscrit (M) et en publia une traduction latine (2). Plus tard, Mathias Fuhrmann, dans ses *Acta sincera S. Pauli Thebæi* (3), annonça qu'il publiait le véritable texte grec original (Φ). Enfin M. Amélineau dans les *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, publia, dit-il, le texte copte (K), prototype des versions grecques et latine de la Vie de Paul.

La question en était là, lorsque M. Bidez, professeur à l'Université de Gand, la reprit sur de nouveaux textes qu'il publia dans l'opuscule mentionné en tête de ce travail. Il conclut que Bollandus, Fuhrmann et Amélineau se sont *complètement* trompés; leurs trois textes proviennent du latin par *l'intermédiaire* de deux versions grecques (*a*) et (*b*) qu'il édita pour la première fois. Dans une introduction dont la longueur est amplement justifiée par le grand nombre des versions à comparer et la difficulté du sujet, M. Bidez fait d'abord connaître les textes qui sont en présence : c'est le latin (H) (p. v-vi), puis une version grecque (*a*) représentée par neuf manuscrits du xe au xvie siècle, et provenant d'une traduction grecque (*g*), du latin, traduction *inconnue* d'ailleurs (pp. vi-xiv) (4), enfin une version (*b*) représentée par deux manuscrits, citée déjà par un auteur du vie siècle et conservée dans une traduction copte (K) éditée par M. Amélineau et dans une traduction syriaque (Σ) éditée par le R. P. Bedjan; un manuscrit qui renferme cette dernière traduction est d'ailleurs du vie au viie siècle (pp. xiv-xvi).

Ajoutons le texte (M) traduit par Bollandus qui provient de *a* (p. xxix-xxxii), et le texte (Φ) publié par Fuhrmann qui dériverait de la traduction inconnue *g* (pp. xxxii-xli).

Le reste de l'Introduction (pp. xvi-xxix) est consacré à la comparaison de *a* et de *b*. Presque toutes les constatations sont exactes et sont

tien écrit en grec sur Antoine (et Paul), et lui ait dit, comme nous le faisons tous pour nos amis : « Traduisez donc, à votre tour, ce petit opuscule qui complète ma précédente publication. » — C'est là d'ailleurs une pure hypothèse.

(1) Migne, *P. L.*, t. XXII, col. 571 : *quamquam hoc tantum probare voluerim me semper ab adolescentia non verba sed sententias transtulisse.*

(2) *Acta sanctorum*, jan., t. I, pp. 603 etc.

(3) Neostadii Austriæ, 1760.

(4) Cf. aussi p. xvi. « Je désignerai... par *a le texte donné par les manuscrits* LRTUV (car quatre des neuf mss. qui représentent *a*, ne sont pas utilisés dans les variantes, il n'en reste donc que cinq : LRTUV), tandis que *le texte primitif* de la traduction grecque de saint Jérôme sera désigné par la lettre *g*. »

faites avec beaucoup de sagacité, il est certain que *a* et *b* sont très étroitement apparentés. M. Bidez remarque aussi avec raison que *b*, en certains endroits, est plus proche du latin que *a* (p. XXV), on ne peut donc tirer *b* de *a* seul, il faut leur supposer, *si l'on veut que le latin soit le texte original*, une source commune *g* inconnue; d'ailleurs *a* et *b* sont tellement différents qu'il est difficile de les tirer *directement* d'une même source, et il est commode de supposer que *b* provient d'une copie (*lire :* un remaniement) (1) de *g*, copie *inconnue* que M. Bidez appelle *c* (2).

Si nous admettons en général les *constatations* faites par M. Bidez, nous n'en dirons pas autant des *conclusions* qu'il en tire. La question de filiation entre deux textes, si l'on se borne à regarder ces deux textes, est en effet d'une solution difficile, car les mêmes arguments militent la plupart du temps en faveur des deux hypothèses. Rappelons, pour nous faire comprendre, la question de priorité entre la poule et l'œuf; la poule vient-elle d'un œuf préexistant? l'œuf vient-il d'une poule préexistante? Les mêmes arguments pourront servir à *prouver* l'une ou l'autre thèse. Aussi nous trouvons que M. Bidez exagère lorsqu'il écrit (p. XXV) : « Enfin, et ceci seul suffirait pour écarter tous les doutes, les omissions de *a* se retrouvent régulièrement dans *b* »; cela ne prouve en aucune manière que *b* provient de *a*, ni même de la source *inconnue* et commune *g*, *imaginée pour le besoin de la cause*, car *si b est l'original*, comme nous essaierons de le prouver, il *est indispensable qu'on n'y trouve pas trace des interpolations du latin et de a*. Nous admettons les constatations de M. Bidez, mais ce qu'il appelle *omissions* dans *a* et *b*, nous l'appelons *interpolation* dans le latin et souvent dans *a*. Nous n'en dirons pas plus cette fois, pour ne pas enlever tout intérêt à un travail postérieur, mais le dernier mot sera évidemment à celui qui, à l'aide des textes existants, avec le moins d'inconnues et l'hypothèse la plus simple, pourra expliquer toutes les constatations. Espérons aussi que nous donnerons des raisons *extrinsèques* qui ne pourront être utilisées par l'opinion adverse et prouveront que *b* a bien les qualités d'un texte original et que *a* n'en est qu'*une révision* relativement récente (antérieure au IXe siècle) faite sur le latin par un très mauvais helléniste désireux de faire concorder *b* avec le latin qui, pour lui, était l'original.

2° *La Vie de Malchus* peut servir de pendant, nous dirions presque de repoussoir, à la Vie de Paul. Car elle est sans contredit de saint Jérôme et elle peut servir à discerner les arguments sur lesquels il ne faut pas insister quand on veut prouver que le grec *b* est le texte original de la Vie de Paul. Ainsi *nous ne ferons guère état de la simplicité de la diction*, car une traduction grecque de la Vie de Malchus conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris (grec, 1605) et traduite aussi en syriaque (3) est par endroits plus simple que

(1) Si l'on prenait le mot *copie* au sens propre, il ne serait pas nécessaire de lui donner un nom particulier *c*, et de l'introduire comme un chaînon dans le schéma de la page XLI.

(2) Il est possible, croyons-nous, d'expliquer les rapports du latin, de *a* et de *b sans introduire d'inconnues*, mais alors le texte original sera *b* et non le latin.

(3) Cette traduction a été éditée par le R. P. Bedjan. Elle se trouve aussi, fragmentaire

le latin. Par contre l'addition personnelle à saint Jérôme : *Hic* (*viculus*), *post multos vel dominos, vel patronos, dum ego adolescentulus morarer in Syria ad papæ Evagrii necessarii mei possessionem devolutus est, quem idcirco nunc nominavi, ut ostenderem, unde nossem quid scripturus sum*, se retrouve dans le grec et dans le syriaque. De même le ton général de l'ouvrage grec ou latin dénote bien les préoccupations ordinaires de saint Jérôme dont tant de lettres ont pour but d'engager les jeunes filles à ne pas prendre de maris et les veuves à ne plus en reprendre (1). C'est en effet l'histoire de deux serviteurs que leur maître voulut marier et qui, malgré la plus grande privauté, malgré les ardeurs du pays et de l'âge, n'eurent jamais du mariage que le nom. Saint Jérôme vivait alors à Bethléhem dans un monastère que sainte Paule, veuve, lui avait fait construire pendant qu'elle-même s'en faisait construire un à côté, et cette histoire de Malchus vivant chastement à côté de sa femme devait rappeler à de saintes pensées les paysans et paysannes qui meublaient les deux monastères de Bethléem construits côte à côte par sainte Paule (2). Le sujet du récit, son cadre (le désert de Chalcis), ses détails conservés dans les versions, tout nous montre que saint Jérôme en est l'auteur et que le grec et le syriaque n'en sont que des traductions.

3° *La Vie d'Hilarion* est de beaucoup la plus intéressante, non seulement à cause de la personnalité de ce saint, mais surtout à cause des historiettes qu'elle renferme à l'occasion des miracles d'Hilarion et où le rhéteur que l'on trouve trop souvent en saint Jérôme disparaît pour ne laisser voir que l'historien. C'est une Vie chargée d'incidents historiques et topographiques, qui sort donc de beaucoup du cadre purement hagiographique des deux Vies précédentes. Nous n'en connaissons pas encore de version syriaque, mais en revanche il en existe plusieurs versions grecques dont l'une a été traduite en latin par Lipomanus. Nous n'en dirons pas plus long à ce sujet, car M. Clugnet, pendant qu'il éditait la Vie et les Récits inédits de Daniel de Scété, préparait une étude sur les versions de la Vie d'Hilarion et nous savons qu'il commencera dans un des prochains numéros de la *Revue de l'Orient Chrétien* la publication de textes ou fragments de textes inédits

dans un ms. de Berlin. M. Sachau en a donné de longs extraits dans son *Catalogue des mss. syriaques*, mais n'a pas identifié *Marc* avec le *Malchus* de Jérôme. Notons que le ܣܝܒܢܐ des deux textes syriaques (*Nisiben* et *Sevennia* dans le latin) que l'on serait tenté de corriger en ܢܝܣܝܒܢܐ se retrouve dans le grec : Ἐσιβενία. Ailleurs, *Immas*, que Migne identifie avec l'Ἰμμάμ de Ptolémée (qui serait Séleucie), est remplacé par ܩܢܫܪܝܢ. — M. Bidez annonce d'ailleurs que Van den Ven prépare une édition du texte grec de la Vie de Malchus.

(1) Cf. Ep. ad Lætam *De institutione filiæ;* ad Eustochium *De custodia virginitatis;* ad Demetriadem *De servanda virginitate ;* ad Furiam *De viduitate servanda* ; ad Salvinam *De servanda viduitate* ; etc.

(2) Voici la fin du récit : me monachis reddo, hanc trado virginibus, diligens eam ut sororem, non tamen ei me credens ut sorori. Hæc mihi senex Malchus adolescentulo retulit. Hæc ego vobis narravi, senex, castis historiam castitatis exposui. Virgines castitatem custodire exhortor. Vos narrate posteris, ut sciant inter gladios et inter deserta et bestias, pudicitiam nunquam esse captivam : et hominem Christo deditum posse mori, non posse superari.

choisis parmi les plus intéressants. Citons seulement un mot du ms. grec 1540 qui justifie une conjecture de M. Clermont-Ganneau (1). Ce savant identifie μοι, village voisin de Gaza, situé près d'un sanctuaire de saint Hilarion, avec *Tabatha* (Θαβαθὰ et Θαναθὰ dans Sozomène) qui est, selon saint Jérôme, la patrie d'Hilarion. M. Clermont-Ganneau est obligé d'écrire une page (2) pour montrer que le β de Tabatha (Θαβαθὰ) peut provenir d'un υ. Or dans le manuscrit en question de la Vie d'Hilarion (fol. 88) on lit τῷ μὲν γενεῖ ἦν Παλαιστινὸς ἀπὸ κώμης Οὐαθά. Nous ne chercherons pas à expliquer la différence de Οὐαθὰ et Θαβαθὰ, il nous suffit de faire remarquer que le β est remplacé par υ, comme l'avait conjecturé M. Clermont-Ganneau. D'ailleurs les noms propres sont fréquents dans cette Vie et donneront souvent occasion à M. Clugnet de rechercher quelle peut être leur forme originale et dans quelle mesure les copistes ont pu les altérer.

F. Nau.

Il testo copto del Testamento di Abramo. — Il Testamento di Isacco e il Testamento di Giacobbe, par Ignazio Guidi, in-8° de 66 p.; Rome, Imprimerie de l'Académie dei Lincei, 1900.

Une publication de M. Guidi est toujours d'un intérêt capital pour le monde savant, parce que l'éminent orientaliste ne se plaît que dans le domaine des textes inédits, et apporte dans tous ses travaux la plus scrupuleuse exactitude. Personne n'ignore la place d'honneur que le professeur romain s'est acquise dans les diverses branches de l'orientalisme par son incessante activité et la perspicacité de sa critique. Les trois Testaments, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dont il publie aujourd'hui le texte copte, accompagné de notes, en sont une preuve de plus. L'apocryphe, qui porte le nom de Testament d'Abraham, existe actuellement, après l'étude de M. Guidi, en quatre recensions : deux recensions grecques, une orientale, qui se ramène aisément au type arabo-éthiopien, la dernière enfin copte. Pour le Testament d'Isaac et le Testament de Jacob, on ne connaît pas encore de recension grecque et l'éditeur est porté à croire que peut-être il n'en existe pas. Déjà deux savants anglais, M. Rh. James et W.-E. Barnes, s'étaient occupés, sans toutefois, ce semble, approfondir leurs recherches, du texte arabe du Testament d'Abraham, et le dernier en avait même donné une traduction anglaise presque intégrale (3). Mais il est facile de comprendre que ces premiers essais furent forcément imparfaits. Le travail de M. Guidi était complètement nécessaire et indispensable avant que l'on pût songer à s'engager à fond dans la critique du texte et à soumettre à un sérieux examen la valeur du document. Dès à présent, puisqu'un vide immense est comblé, l'érudition pourra tirer tout

(1) *Études d'archéologie orientale*, t. II, p. 9-14.
(2) *Ibid.*, p. 10-11.
(3) *The Testament of Abraham*, dans *Texts and Studies*, XI, 2; Cambridge, 1892.

le profit possible et déterminer le degré d'importance de cette contribution.

Ces trois écrits, qui ont la forme d'une homélie, sont attribués à saint Athanase. Il semble difficile d'émettre une pareille attribution, car, si cela était vrai, on devrait conclure que le grec est le texte original, ce qui n'est guère probable. Le ms. copte édité par M. Guidi est le 61 du Vatican, daté de l'an 962. Le savant éditeur pense — et l'on ne peut que souscrire à cette appréciation — que le texte copte est de beaucoup préférable au texte grec et à la recension orientale parce qu'il représente la recension la plus ancienne, et qu'il est plus correct que les autres textes; la généalogie des différentes recensions orientales serait celle-ci : souche primitive, le texte copte, d'où dérive l'arabe; de l'arabe dérive l'éthiopien. Toutes les réductions basées sur la linguistique et la comparaison des trois textes orientaux, concluent en effet à cette descendance.

J'ai parcouru avec la plus grande attention ce texte copte et, en dehors de deux ou trois coquilles inévitables dans un pareil travail et signalées du reste par l'éditeur à la fin de sa brochure, je l'ai trouvé d'une exactitude irréprochable. M. Guidi est vraiment maître en fait de textes orientaux; comme il connaît à fond toutes les langues plus ou moins congénères, les analogies et les comparaisons ne lui échappent jamais. L'impression est excellente et les notes toujours concises et utiles; une liste des mots grecs coptisés termine le volume. J'oubliais de dire que ce travail a été présenté à l'Académie *dei Lincei*, dans les séances du 18 mars et du 22 avril 1900. Les coptisants de profession auront tout intérêt à faire connaissance avec ces textes. L'éditeur n'a donné de traduction en aucune langue, il a publié purement et simplement le texte copte. Est-ce à dire qu'il ait manqué de bonne volonté ou qu'il ait reculé devant la besogne? Pas le moins du monde; c'est parce qu'il a visé à une plus grande perfection scientifique, qu'il s'est abstenu de toute traduction, car il émet ce vœu bien légitime, que les deux recensions arabe et éthiopienne soient publiées, afin qu'on puisse procéder plus sûrement et avec plus de garantie à une traduction en une de nos langues modernes. Ceux qui connaissent comme nous les scrupules scientifiques de M. Guidi, comprendront sans peine une pareille réserve. Est-ce à dire pourtant qu'il faille attendre trop longtemps et priver le monde savant de ces précieux documents? Nous ne le pensons pas. Nous espérons bien qu'il se trouvera quelque coptisant pour publier dans une Revue, avec l'autorisation de l'éditeur, la traduction de ces textes coptes, et rien ne s'oppose à ce que la *Revue de l'Orient chrétien* en ait la primeur.

V. Ermoni.

Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite par J.-B. Chabot. T. I, fasc. II. Paris, Leroux; 1900.

Le second fascicule de la Chronique de Michel, que nous annonçons aujourd'hui, donne la continuation du cinquième livre et les deux suivants

intégralement, embrassant ainsi la période comprise entre le règne d'Alexandre et la fin de Théodose. Les parallèles ajoutent d'une part les développements contemporains pour l'histoire juive, grecque et romaine, la première d'après Josèphe, presque uniquement, la troisième suivant les sources grecques; puis, pour l'histoire chrétienne, d'un côté les hérésiarques, de l'autre les orthodoxes, avec de nombreux faits ou anecdotes s'y rapportant. Nous y trouvons de plus la série des grands prêtres juifs et les listes épiscopales de Jérusalem, Alexandrie, Antioche, Rome, Édesse et Byzance, dont la fondation est rapportée à saint André par Stachys (p. 174). Ce volume comprend, en outre, les tableaux chronologiques, disséminés par l'auteur dans les six premiers livres, réunis ici en une seule suite. Il a été nécessaire, nous dit M. Chabot, d'en rectifier parfois les chiffres (p. 206). En effet, aucun des canons chronologiques syriaques n'est exempt d'erreurs numériques. Quelques-unes de celles-ci passent comme un bien traditionnel d'auteur à auteur, de copiste à copiste, et les écrivains les signalent parfois, ce qui est moins périlleux que certains essais de correction (Voir une indication marginale en note de la p. 306).

En bon jacobite, Michel s'occupe peu ou point des autres églises orientales (Cf. p. 240, note 11). A ce point de vue il y a dans son œuvre la même lacune que dans les auteurs grecs. Il a mis à contribution les sources que nous avons énumérées en parlant du précédent fascicule, spécialement Eusèbe, à qui il rend hommage au livre VIIe; les canons de Jacques d'Édesse, et probablement des *Vitæ patrum* grecques et syriaques; les récits de Socrate, Sozomène et Théodoret, qui lui servent d'intermédiaires pour diverses traditions ecclésiastiques, rapportées à Papias, Justin, Clément d'Alexandrie, Hégésippe, Polycarpe; mais ces traditions n'en acquièrent pas une plus grande autorité.

Parmi les points offrant un intérêt plus spécial, je puis signaler le comput dressé au livre V (p. 116, 117, 132, 142 et ailleurs), la liste des Pères de Nicée, à la suite de laquelle l'éditeur établit l'accord entre les listes syriaques et grecques et la liste copte (p. 247-253); la liste du concile de Constantinople (p. 313-320), auquel « Damase et Ambroise ne vinrent point, parce que chacun d'eux aurait voulu qu'il se réunît près de lui » (p. 311). Le canon des Écritures (p. 159) comprend parmi les 45 livres de l'Ancien Testament, le troisième des Macchabées. Néhémie n'est pas nommé parce qu'il est compté avec Esdras. Aux livres du Nouveau Testament, il ajoute les deux lettres de Clément, et tient pour apostoliques les livres de l'Apocalypse et de la *Didascalia*. Les Actes de Pierre, son Évangile et son apocalypse, comme celle de Paul, sont exclues du canon.

L'auteur paie le tribut aux traditions historiques de sa nation en confondant les noms propres grecs ou romains : Constantin, Constance et Constant; Jovien et Jovinien. Une singulière erreur, due sans doute à un copiste, fait de Papias un des martyrs des Gaules, sous Antonin (p. 182, et note 16). On pourrait relever des répétitions et d'autres méprises, mais le corps de l'ouvrage, qui est l'œuvre principale de Michel, n'est pas atteinte par ces imperfections, et garde le mérite de la clarté et de brièveté. La lecture de l'ouvrage est d'ailleurs grandement facilitée par les restitutions

et les identifications que l'éditeur donne en note à chaque page. Les emprunts aux historiens grecs sont signalés en leur lieu. Il aurait importé d'indiquer de même les ressemblances entre la Chronique de Michel et d'autres ouvrages syriens, par exemple les indications relatives à Julien, Abraham, « Buzitis », Antoine (p. 271), qui se retrouvent dans Barhébréus (*Chronic. ecclesiast.*, I, II, 33, 34); et cela dans le but d'aider à déterminer, moins des emprunts qu'aurait faits à Michel l'historien postérieur, que des additions introduites par des copistes en marge de l'œuvre de Michel.

A l'occasion du chiffre donné au mois de juillet (p. 133) il faut dire que c'était réellement le cinquième de l'année romaine. Le texte où est mentionné l'Euripus, d'après Socrate (p. 291), fait allusion au courant alternatif qui s'observe dans ses eaux. Les traditions concernant la prédication des Apôtres (p. 146-147) peuvent être rapprochées spécialement des données analogues de l'*Evangelii concordantis Expositio* de saint Ephrem.

J. Parisot.

Dom J. M. Besse. — **Les Moines d'Orient antérieurs au Concile de Chalcédoine** (451). — Paris, Oudin; 1900; in-8°, VIII-554 pp; 7 fr. 50.

Nos lecteurs connaissent déjà l'auteur et son livre. Ils se souviennent sans doute que Dom B. a donné, l'an passé, à la *Revue* (n° 4) un des chapitres les plus intéressants des *Moines d'Orient*.

Ce travail de longue haleine, le docte bénédictin l'entreprit dans le but d'éclairer, au moyen de la tradition ascétique d'Orient qui en fut la source, les coutumes primitives du monachisme occidental, tel qu'il apparait dans la *Regula S. Benedicti*. L'auteur nous en avertit modestement dans son Avant-Propos. C'est un des motifs qui lui font arrêter son livre au Concile de Chalcédoine, alors que commençait à faiblir l'influence orientale.

Cependant, comme il arrive souvent, les résultats de l'enquête minutieuse de Dom B. à travers les laures et les ascétères dépassent singulièrement le but qu'il s'était proposé. Qu'il le veuille ou non, Dom B. nous donne aujourd'hui le premier essai sérieux d' « Institutions du monachisme oriental », qui ait été tenté. La table des matières suffira à le démontrer.

Topographie monastique de l'Orient. — Les diverses sortes de moines. — Les moniales. — Les règles. — Le recrutement. — Les engagements monastiques. — Chasteté et pauvreté. — Obéissance et hiérarchie. — Discipline régulière. — Enseignement ascétique. — Vêtements monastiques. — Habitations. — Régime alimentaire. — Prière et liturgie. — Travail. — Études. — Les moines et les discussions théologiques. — Les moines et la cléricature. — L'apostolat et la charité monastiques. — Voyages. — Hospitalité. — Austérités. — Le merveilleux dans la vie des moines orientaux. — Infirmités et mort des moines.

Le sujet, très vaste, était encore neuf. A part l'essai trop ancien de Bi-

vario et qui n'est plus guère lu aujourd'hui, on peut le tenir, dans l'ensemble, pour complètement inexploré. Le temps n'est donc pas encore venu des synthèses brillantes et systématiques. Que de faits travestis, et pour longtemps, par des historiens trop pressés de conclure sur ce terrain même du monachisme oriental! N'avons-nous pas eu, il y a quelques années, le spectacle piquant de thèses à sensation venues d'Allemagne, accueillies chez nous avec une faveur peu justifiée, et dont il ne reste aujourd'hui plus rien dans l'esprit, du moins des hommes sérieux.

Pour être utiles et pour durer les travaux analogues doivent avant tout se résigner au rôle plus modeste de répertoires critiques et recueillir en les analysant les renseignements conservés par la littérature monastique de l'époque. Dom B. a eu la sagesse de le comprendre. Il a fait de son livre une mine de renseignements précis, intelligemment groupés, éclairés par de judicieux rapprochements et où viennent se refléter tous les aspects de la vie parfois si étranges de ses héros, dans l'âme desquels, à force de traits, d'anecdotes, de citations typiques, il réussit à nous faire pénétrer.

Armé de la vieille et solide méthode bénédictine, il a mis en œuvre les textes grecs et latins les plus autorisés, se défendant de rien demander à toute littérature postérieure à l'époque qu'il étudie. Assuré comme il était d'employer seulement des documents qui reflétaient la physionomie de la période fixée, Dom B. s'est montré pratiquement peu soucieux d'enregistrer dans ses références le résultat des travaux de critique littéraire (qu'il signale d'ailleurs avec compétence), auxquels ces documents ont donné lieu récemment. Nous n'oserions le blâmer trop d'une indépendance qui peut nuire aux apparences de rigueur scientifique de son ouvrage, mais qui n'enlève rien à la vérité historique du tableau qu'il nous expose.

Faut-il en dire autant des sources coptes et syriaques qu'il a, volontairement, à plusieurs reprises, laissées dans l'ombre? Ce supplément d'informations sera sans doute mis à profit par Dom B. dans quelques années, alors que les textes seront mieux étudiés et plus à la portée des travailleurs.

En attendant, il était fort utile de fournir à tous ceux que leurs études mettent plus ou moins en contact avec le monachisme d'Égypte, de Palestine, de Syrie, de Mésopotamie, de Constantinople, etc., un guide pratique et sûr, qui nous rendît la physionomie exacte de ces hommes si loin de nous par la forme qu'ils donnaient à leurs aspirations religieuses. Ils ont rencontré jusqu'ici trop de panégyristes ou de détracteurs et pas assez d'historiens équitables et compétents.

L'œuvre de Dom Besse répond aujourd'hui parfaitement à ce besoin. Il est à souhaiter qu'elle inspire à d'autres le désir d'explorer à leur tour ce champ qui réserve bien des surprises à l'histoire littéraire, et à l'histoire des dogmes et de la civilisation.

Hermann Mönch.

Menologion der Orthodox-Katholischen Kirche des Morgenlandes. I Theil (September-Februar), deutsch und slavisch unter Berücksichtigung der griechischen Urtexte, von ALEXIOS V. MALTZEW. Berlin, Karl Sigismund; 1900. In-18; XCIV-1060 p.

La plupart des sujets russes qui habitent Berlin ne peuvent lire les livres liturgiques de leur rite, parce que ceux-ci sont imprimés en caractères slavons, et, d'un autre côté, l'église russe de cette ville est fréquentée par de nombreux fidèles de rite grec, mais non de nationalité russe, c'est-à-dire par des Roumains, des Hellènes, etc., qui, s'ils connaissent la langue allemande, ignorent absolument le russe et encore plus le slave ecclésiastique.

Pour venir en aide aux uns et aux autres, l'archiprêtre Alexis de Maltzew, aumônier de l'ambassade russe de Berlin, a entrepris une œuvre des plus considérables, consistant dans la publication de tous les livres liturgiques de son Église, transcrits en caractères russes ordinaires et accompagnés d'une traduction allemande. En outre, afin de rendre les différentes prières et cérémonies plus compréhensibles, il a eu soin d'ajouter au texte des notes fort instructives et de placer en tête des volumes de savantes introductions, dans lesquelles il résume l'histoire du rite grec et le compare aux autres rites orientaux et même au rite romain. Disons de suite que M. de Maltzew parle toujours de l'Église latine et de sa liturgie avec une sympathique déférence, ce que font si rarement les auteurs qui appartiennent aux rites orientaux dissidents. Nous sommes très heureux de pouvoir lui rendre cet éloge.

L'œuvre de M. de Maltzew, qui doit se composer de neuf volumes, est sur le point d'être terminée. Il y a dix ans qu'elle a été commencée. En effet, c'est en 1890 qu'était imprimé le premier volume : *Die göttlichen Liturgieen;* puis furent publiés successivement ceux qui sont intitulés : *Die Nachtwache, Andachtsbuch, Bitt- Dank- und Weihe-Gottesdiente, Die Sacramente, Begräbniss-Ritus, Fasten- und Blumen Triodion.* Enfin, tout récemment a paru la première partie du *Menologion.* Ce volume, l'avant-dernier de la série, comprend toutes les fêtes immobiles des six premiers mois de l'année ecclésiastique (septembre-février). Il débute par une préface où l'auteur explique le plan adopté par lui et fait connaître les sources où il a puisé les éléments de son travail. Vient ensuite une introduction bien écrite, contenant, avec un calendrier comparatif des Églises Orientale et Occidentale, d'intéressants chapitres sur le culte des saints, la vénération des reliques et des icones et sur les fêtes de la sainte Vierge. Quant au corps de l'ouvrage, il renferme, pour chaque jour de l'année, la désignation de tous les saints insérés au calendrier russe, une notice historique plus ou moins longue sur chacun d'eux et toutes les prières et lectures propres à ceux d'entre eux qui sont fêtés spécialement. Au point de vue du calendrier, ce Ménologe est donc plus complet que le *Kalendarium utriusque ecclesiæ orientalis et occidentalis* du P. Nilles, puisque ce dernier ne contient pas la liste des saints de l'Église grecque dont il est simplement fait mémoire.

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que les livres de M. de

Maltzew seront d'un secours inappréciable pour les liturgistes occidentaux, puisqu'ils leur rendront facile l'étude de la liturgie gréco-russe, si peu connue en dehors des frontières de la Russie. Ils leur permettront surtout de se rendre un compte exact des modifications et adjonctions importantes que les Russes ont fait subir au rite grec proprement dit ou gréco-hellène, et qui sont ignorées même du clergé des autres Églises, grecques de rite, mais de langues différentes.

Nous ne devons pas oublier de mentionner que M. de Maltzew a trouvé, pour mener à bonne fin la tâche si difficile qu'il s'est imposée, un précieux auxiliaire dans la personne de M. W. A. Goeken, prêtre également attaché au service de l'église russe de Berlin.

Enfin nous terminerons en signalant la beauté de l'impression de tous les volumes de la collection et la commodité de leur format. Toutefois il est une légère défectuosité sur laquelle je ne puis éviter d'attirer l'attention de l'auteur. Pour ne parler que du Ménologe, pourquoi n'y a-t-il pas en tête de chaque page un titre courant indiquant le mois et le jour auxquels appartient l'office contenu dans le texte? Il faut feuilleter souvent de nombreuses pages avant qu'on puisse trouver la date qu'on a besoin de connaître et de plus on ne la découvre pas toujours assez vite, parce qu'elle ne se présente pas d'une façon assez apparente. Or, cela rend un peu difficile le maniement du volume.

Léon Clugnet.

The acts and decrees of the synod of Jerusalem sometimes called the council of Bethlehem, holden under Dositheus, patriarch of Jerusalem in 1622, translated from the greck and withs notes by G. Robertson. London, Thomas Baker, 1899; in-12, viii-215 p.

Les tentatives d'union faites à plusieurs reprises par les protestants auprès des schismatiques orientaux forment un des côtés les plus curieux de l'histoire des chrétientés dissidentes; il y a là d'utiles leçons à recueillir au double point de vue dogmatique et psychologique. Parmi les faits les plus marquants de cette période, le concile tenu à Jérusalem sous le patriarche Dosithée a certainement une importance capitale, puisqu'il nous apporte dans la profession de foi authentique d'une portion considérable de l'Église grecque, la réponse aux invitations des protestants ou plutôt la réprobation des théories calvinistes. Une copie des actes et des décisions du concile fut envoyée au roi de France Louis XIV, et publiée avec une traduction latine, à Paris, une première fois en 1676, puis une seconde fois en 1678. Hardouin reproduisit ce travail dans ses *Acta Conciliorum*, et Kimmel a fait de même au milieu du dix-neuvième siècle. M. Robertson a pensé avec raison qu'il ne serait pas sans intérêt d'en donner une traduction anglaise, pour répandre le plus possible la connaissance de ce document d'une si haute portée. Il s'est servi du texte de Kimmel comparé avec celui de Hardouin, et il l'a fait avec avantage. Par une heureuse idée, le traducteur a joint aux actes du concile la confession de foi attribuée au trop fameux Cyrille Lucaris, à laquelle il est né-

cessaire de se reporter pour saisir parfaitement les paroles de l'assemblée. M. Robertson, helléniste distingué, et déjà connu par ses travaux sur plusieurs documents de l'histoire et de la liturgie de l'Église grecque, a rendu un nouveau service aux théologiens et aux historiens.

D. Paul Renaudin.

Monte Singar. Storia di un popolo ignoto, testo siro caldeo e tradutzione italiana con note storiche per cura di monsig. Samuel Giamil, Procuratore generale del Patriarcha di Babilonia dei Caldei in Roma. Roma, Ermanno Loescher; 1900; in-18 de 72-94 p.

Les travaux relatifs aux Yésidis se multiplient et on peut espérer que bientôt il sera possible de les condenser en une monographie documentée qui jettera quelque lumière sur les origines, l'histoire et les croyances de cette étrange nation. Il y a quelques années, un de nos collaborateurs, M. l'abbé Chabot, publiait dans le *Journal Asiatique* (n° de janvier-février 1896) un fragment tiré de deux Mss. syriaques de la Bibliothèque Nationale, lequel fournit de précieuses données sur la secte en question (1). Celui que Mgr Samuel Giamil vient de faire imprimer à Rome en y joignant une traduction italienne et un certain nombre de notes, n'est pas d'une moindre importance. Il est extrait d'un manuscrit qui appartient au couvent chaldéen de Rabban Ormisd.

En faisant allusion, dans l'introduction qu'il a mise en tête de son volume, à la parenté qui peut exister entre les Yésidis et la race énigmatique, connue en Europe sous les noms divers de Bohémiens, Tsiganes, Gitanos, etc., Mgr Samuel Giamil a soulevé une question du plus haut intérêt. Parmi les nombreux auteurs qui se sont efforcés, sans y parvenir, à éclaircir l'origine des Bohémiens, il en est plusieurs, parmi lesquels nous citerons MM. Baudremont et Bataillard, suivant lesquels la question de cette origine ne devait être élucidée que lorsqu'on aurait fait une minutieuse étude des populations encore païennes du bassin du Tigre. Nous ne pouvons prendre parti ici pour ou contre la communauté de race entre la mystérieuse peuplade des Bohémiens d'Europe et celle, non moins mystérieuse, des Yésidis d'Asie, mais nous devons remercier les savants qui, ainsi que vient de le faire Mgr Samuel Giamil, publient des textes grâce auxquels cet irritant problème sera peut-être résolu un jour.

Léon Clugnet.

(1) La *Revue de l'Orient Chrétien* reproduira prochainement, en l'accompagnant d'une traduction, un texte analogue, emprunté à la *Voix de la vérité*, revue néo-syriaque d'Ourmiah.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

Ferdinand CHALANDON

LES COMNÈNE

Études sur l'empire Byzantin aux XIe et XIIe siècles

I

Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène (1081-1118). 1 vol. gr. in-8° (LII-346 p.) (2 héliog.) ..... 12 fr.

Pour les abonnés à la Bibliothèque de l'École des Chartes ..... 7 fr. 50

Le travail de M. Ch. contribuera à accentuer le mouvement d'opinion qui s'opère en faveur de la civilisation byzantine. Alexis Comnène, étudié non plus seulement d'après les écrits tendancieux des historiens occidentaux, apparaîtra comme un des plus énergiques et des plus habiles souverains qui aient su arrêter la décadence d'un empire depuis longtemps mal gouverné. Son rôle historique, en effet, n'a pas été uniquement de chercher à tromper les croisés et à entraver les efforts souvent désordonnés des compagnons et rivaux de Godefroy de Bouillon. A l'extérieur il sut combattre victorieusement les ennemis si nombreux : Petchénègues, Polovtzes, Serbes, Turcs Seldjoukides, Normands, que la longue anarchie du XIe siècle avait enhardis, et dans ses nombreuses campagnes il montra les talents d'un excellent général sur les champs de bataille et ceux d'un diplomate de premier ordre. A l'égard des croisés il remplit ses engagements, mais se refusa à les laisser piller ses provinces et chercha à tirer profit des engagements réciproques pris par eux à son égard. A l'intérieur il brisa les résistances de l'aristocratie et mit fin à ses intrigues, il s'efforça de réformer le clergé régulier, sut ménager les patriarches et demeura le chef temporel de la religion pour ses sujets. Son administration intelligente rendit à l'Empire des ressources considérables, et si ses campagnes continuelles l'obligèrent à faire peser sur ses sujets des impôts très lourds, il chercha du moins à les répartir plus équitablement.

Ainsi s'explique avec raison, selon M. Ch., qu'à sa mort l'Empire avait repris à peu près partout ses anciennes frontières et comment son fils Jean put lui succéder sans compétition, comment enfin un siècle de réelle prospérité suivit pour l'empire byzantin ce règne tourmenté.

M. Ch. n'a pas découvert les faits qu'il raconte, mais il a pu utiliser, grâce à sa connaissance des langues orientales, des sources peu consultées jusqu'à lui, et opérer le travail de synthèse dont les éléments existaient épars. Ce livre offre enfin cet intérêt particulier d'être consacré à une époque où l'histoire byzantine se mêle étroitement à celle de tout le monde chrétien occidental.

TABLE DES MATIÈRES :

AVANT-PROPOS.
INTRODUCTION. — Étude sur les sources du règne d'Alexis Ier Comnène.
BIBLIOGRAPHIE.
L'Empire byzantin depuis la mort de Basile II. — Origine des Comnène. — Jeunesse et avènement d'Alexis. — Débuts du règne et guerre avec Robert Guiscard (1081-1085). — Lutte de l'Empire contre les Turks et les Petchénègues (1085-1092). — Les Serbes et les Polovtzes. — Alexis et la première croisade. — Séjour des croisés à Constantinople. — Les croisés en Asie Mineure et en Syrie. — Alexis et Bohémond. — Dernières années d'Alexis. — Administration, conclusion, appendice, la lettre d'Alexis Ier Comnène au comte de Flandre.

Ce volume forme le tome IV des Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des Chartes.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au* XVIIIe *siècle*, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8 ..... 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. 60 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX EGLISES DE L'ORIENT
ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2** fr. **50.**

DE LA DÉFINITION DOGMATIQUE
DE L'ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE
DISSERTATION THÉOLOGIQUE

Par le R. P. Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-4° de 52 pages. — Angers, GERMAIN et GRASSIN, 1900.

BIBLIOGRAPHIE
DU
CULTE LOCAL DE LA VIERGE MARIE

Par Léon CLUGNET

1er *Fascicule* (Province ecclésiastique d'Aix)

2e *Fascicule* (Province ecclésiastique d'Albi)

Le 3e *fascicule* (Province ecclésiastique d'Auch) paraîtra prochainement.

In-8°. — Paris, PICARD, 1899.

HYMNOGRAPHIE POITEVINE

Par Dom J. PARISOT

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — LIGUGÉ, aux bureaux du " Pays Poitevin ", 1898.

LA
LITTÉRATURE CHRÉTIENNE
DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

For use in Library only

For use in Library only

INFORMATION CONSERVATION, INC.